Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd30jull

75

I

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

C. L. BERTHOLLET.

Vigneron del.t

12th de Engelm.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXX.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

AVRIL 1826.

LIBRARY
JUL 1 1940
UNIVERSITY OF TORONTO

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

SUR LES NOUVELLES TRADUCTIONS

DE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST (1).

Lorsque je publiai, en 1812, ma *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J. C.*, suivie de *considérations sur l'auteur de l'Imitation*, par

---

(1) Cette Notice, qui nous a été remise depuis plus d'une année par notre savant collaborateur, feu M. Barbier, et dont il était venu nous recommander la prochaine insertion, peu de tems avant sa mort, est le dernier tribut que son érudition profonde et son zèle éclairé auront déposé dans ce recueil, où nous aurons plus d'une fois à regretter sa précieuse coopération. En attendant qu'une notice étendue sur sa vie et ses ouvrages acquitte la dette de tous les amis des lettres et notre dette d'amitié envers sa mémoire, nous saisissons l'occasion de faire une chose à laquelle il attachait beaucoup de prix

M. *J.-B.-M.* Gence (1), mon but était de ramener l'attention des savans sur le modeste auteur d'un ouvrage universellement admiré et universellement lu, et en même tems de prouver que, malgré la multitude des traductions de cet ouvrage, publiées en français, il n'en existait pas une qui rendît le véritable texte de l'auteur. Il était donc à désirer de voir la littérature sacrée enrichie, d'abord d'une nouvelle édition du texte de l'*Imitation*, revu sur les meilleures éditions et sur les meilleurs manuscrits; puis, d'une nouvelle traduction faite d'après le texte ainsi amélioré.

Depuis douze ans, il a paru cinq ou six éditions nouvelles du texte latin de l'*Imitation;* mais aucune n'a été faite avec le soin convenable. Les libraires se sont contentés de reproduire le premier texte qui leur est tombé sous la main. Quant aux traductions françaises, cinq nouvelles ont été publiées, savoir : une en prose, Dijon, 1816, in-12, par un anonyme que l'on sait être le président Joly de Bevy, alors âgé d'environ 80 ans. Cette traduction se ressent du grand âge de l'auteur; elle a cependant eu les honneurs d'une seconde édition, en 1821, in-8°.

La seconde traduction par un autre anonyme, (Paris, 1818.—in-8°, Renouard), est en vers. Ce nouvel ano-

---

en publiant son opinion sur les différentes traductions de l'ouvrage le plus éminemment recommandable par les sentimens de morale religieuse et de piété sincère qui l'ont inspiré. Nous croyons pouvoir en même tems exprimer le vœu qu'un extrait de cet excellent ouvrage, mis à la portée des esprits les moins cultivés, soit publié sous les auspices et par les soins de la *Société de la Morale chrétienne* qui a déjà rendu des services importans à l'instruction religieuse et populaire par des publications du même genre. M. A. J.

(1) Paris : Boiste fils. in-12 ; prix, 3 fr.

nyme, M. l'abbé de Boisville, ancien vicaire-général de Rouen, aujourd'hui évêque de Dijon, me blâmera-t-il de révéler ici son nom ? On doit reprocher aux rédacteurs de nos journaux le silence qu'ils ont gardé sur cette élégante traduction, précédée d'un *discours préliminaire*, qui est un excellent morceau de littérature.

Deux traductions en prose ont paru, en 1820. La première est intitulée : *De l'Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle faite d'après une édition latine, revue sur les textes les plus authentiques, et principalement sur le plus ancien manuscrit de l'*Imitation*, en quatre livres, inédit, et conservé à la Bibliothèque du Roi; par *J.-B.-M.* Gence. Paris, 1820. Treuttel et Würtz, in-12 et in-18.

La seconde a pour titre : *L'imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle par *E.* Genoude ; augmentée d'une préface et de réflexions à la fin de chaque chapitre, par M. l'abbé *F.* de La Mennais. Paris, 1820. Nicolle. in-24.

On voit que la traduction de M. Gence fait espérer un travail neuf, et tel qu'on devait l'attendre d'un homme aussi distingué. La lecture de cette traduction confirme les espérances que donne son titre, elle est irréprochable, sous le rapport de l'exactitude ; et le style a toute la clarté et toute l'élégance que comporte le sujet. Il est simple ou sublime, suivant que l'auteur entre dans les plus petits détails, ou s'élève aux plus hautes considérations.

La traduction de M. Genoude a excité de vives réclamations, au moment où elle parut. Un savant docteur en théologie a fait remarquer que ce n'était, pour ainsi dire, qu'une réimpression de celle du P. Lallemant, jésuite. Les corrections qu'elle présente sont en

général de mauvais goût. Malgré ses défauts, elle a été beaucoup plus vantée que celle de M. Gence; elle a donc eu auprès des dévots un succès qui ne peut se soutenir; il n'en fallut pas davantage pour donner à M. l'abbé de La Mennais l'idée d'une opération lucrative, en le déterminant à publier aussi sous son propre nom une traduction prétendue nouvelle de l'Imitation de J.-C., c'est ce qu'il a exécuté, en 1824. Son premier soin a été de reprendre les *réflexions* qu'il avait prêtées à M. Genoude. Il s'est contenté ensuite de faire de nouvelles corrections à la traduction du P. Lallemant.

Le *Mémorial catholique* et le *Journal des Débats*, dans deux articles *communiqués*, ont fait de pompeux éloges de la traduction publiée sous le nom de M. de La Mennais; mais deux excellens articles de la *Semaine*, journal dont les amis des lettres regrettent l'interruption, ont prouvé 1° que les nouvelles corrections étaient plus mauvaises que celles de M. Genoude; 2° que les *réflexions* de M. de La Mennais sont au moins inutiles; auprès de celle du pieux auteur de l'*Imitation*, cela n'empêchera peut-être pas les dames de la haute société d'acheter, comme un chef-d'œuvre, la prétendue traduction de M. l'abbé de La Mennais. Au milieu de ces tentatives inspirées par la vanité et soutenues par l'appât du gain, M. Gence a pris le seul parti convenable à un homme qui ne s'occupe que de la recherche de la vérité. En publiant le texte latin de l'*Imitation de J. C.*, revu sur les manuscrits et sur les meilleures éditions avec des notes et des variantes, il met les savans à même de juger combien sa traduction de l'*Imitation* l'emporte sur les traductions vulgaires. MM. Treuttel et Würtz se sont chargés de cette impression qui est terminée. Ce volume in-8° mérite, par la beauté de son exécution

ypographique, d'être placé à la suite de la précieuse *ollection des classiques latins* de M. Lemaire.

On peut se rappeler que, vers le milieu du siècle der-ier, le libraire Barbou enrichit d'une *imitation latine* t d'une *imitation française* sa belle collection d'auteurs atins; les amateurs lui en surent gré. C'est par oubli ans doute que M. Lemaire n'a point compris un aussi xcellent ouvrage dans sa collection. Cette omission se ouve avantageusement réparée par M. Gence.

BARBIER,
ancien administrateur des Bibliothèques particulières du Roi.

DISCOURS DE M. GALLATIN,

ANCIEN AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS EN FRANCE,

AU NOM DES HABITANS DU COMTÉ LAFAYETTE.

OBSERVATION.

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé du *voyage de M. le général* LAFAYETTE *aux Etats-Unis de l'Amérique du nord*, qu'à l'occasion des écrits dont ce grand événement a été le sujet. (V. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 535 et 888 et t. XXVIII, p. 245.) Dans un fait aussi extraordinaire, dont les annales des nations n'offraient aucun exemple, l'aspect imposant de l'ensemble donne de l'importance aux détails. Mais, tandis que le spectacle d'une nation reconnaissante inspire des pensées si hautes, si généreuses, si pleines d'espérances pour tout le genre hu-

main, notre *Revue* ne doit présenter que les résultats, sans arrêter l'attention de ses lecteurs sur des objets d'un intérêt purement local. Le discours qu'on va lire est, à plusieurs égards, *l'histoire abrégée du voyage du général* LAFAYETTE (1) : il a, de plus, le mérite de faire partie de cette histoire, d'exprimer les pensées d'un illustre Américain, cher à la France où il a laissé les plus honorables souvenirs, de retracer en quelques lignes les bienfaits les plus importans de la révolution française;

(1) Un jeune Français, qui a eu le bonheur d'être associé au voyage du général Lafayette, se propose d'en publier une relation détaillée, qui sera comme un monument destiné à consacrer le souvenir de cette époque historique, où le caractère de tout un peuple et sa reconnaissance envers l'un des principaux fondateurs de sa liberté se sont manifestés d'une manière si solennelle et si honorable. — Une autre relation du même voyage doit être publiée incessamment aux États-Unis par un Américain. Celui-ci, en traçant le fidèle tableau du grand spectacle dont il vient d'être témoin, saisira sans doute l'occasion de passer rapidement en revue tous les États de la fédération américaine du Nord, rapprochés et comparés sous les divers rapports qui caractérisent leur civilisation plus ou moins avancée. Les résultats de ses observations et la masse des faits qu'il a pu recueillir permettront à ses lecteurs de saisir et d'apprécier les véritables causes et les élémens de la prospérité agricole, industrielle, commerciale, toujours croissante, et de l'activité scientifique, intellectuelle et morale, qui sont propres à chacun de ces États ; ils remarqueront surtout cette direction de l'esprit public, qui leur est commune à tous, cette unanimité imposante de sentimens patriotiques, de vues d'amélioration, de volontés invariables pour la conservation de l'indépendance, pour la garantie des droits publics et privés, pour la propagation des lumières, qui fait une seule et même famille de toutes ces petites républiques, éparses sur une immense étendue de territoire, et assez heureuses pour réunir à la force protectrice d'un gouvernement central, respectable au dehors, les avantages précieux d'administrations locales qui exercent une influence toujours bienfaisante, sans apporter jamais aucune entrave, ni à l'action de la pensée, ni à celle de la presse, ni au libre développement de l'industrie. M. A. J.

e rapprocher enfin, dans un tableau rapide, l'état ctuel de l'Amérique et celui de l'Europe ; c'est par ces notifs qu'il nous a paru tout-à-fait convenable de l'inérer dans notre recueil. Mais, quelle est cette nation qui fait à son *hôte* un accueil que la pompe du monarque le plus puissant ne saurait égaler ? Sa population 'est guère que le tiers de celle de la France ; et cependant, son pavillon est respecté sur toutes les mers : son lliance, recherchée avec empressement, est toujours nagnanime et protectrice ; ses progrès dans les sciences, ans les lettres et les arts étonnent l'ancien monde, inquiètent les fauteurs du despotisme, peu rassurés par 'interposition de l'Océan contre la puissance toujours roissante d'un peuple libre, éclairé, dont l'immense erritoire se couvre rapidement de cultures, de villes, t d'une population heureuse, où l'instruction a pénéré partout, où le travail est équitablement rétribué, xempt d'entraves, et surtout honoré. Ce peuple present ses glorieuses destinées, et c'est par des actes d'une aute sagesse qu'il s'y prépare. L'influence morale que loivent exercer, même en Europe, les chants d'allérresse des Américains, à la vue de l'un des guerriers uxquels ils sont redevables de leur indépendance, sera ans doute favorable à la cause des Hellènes chez lesuels d'honorables étrangers (1), associés volontairement

(1) Nous aimons à rappeler ici le généreux dévouement de l'illustre Anglais lord Byron, qui dévoua sa fortune, sa lyre et sa vie à a Grèce ; du jeune Italien Santa-Rosa, qui avait adopté la même atrie, et qui est mort glorieusement pour sa défense ; et de notre ompatriote, le colonel Fabvier, qui, consacrant son épée et son alent éprouvé dans l'art de la guerre à la sainte cause des Hellènes, st, au milieu de cette nation héroïque, le digne représentant de la rance.

à leurs périls et à leur gloire, imitent le noble exemple qui leur fut donné, en Amérique, par LAFAYETTE et par KOSCIUSZKO.

M.-A. JULLIEN, *de Paris.*

GÉNÉRAL LAFAYETTE, les citoyens de ce comté désirent, en ce moment où vous arrivez au milieu d'eux, vous témoigner leur joie, leur amour, leur reconnaissance. Ces sentimens, vous les avez entendu répéter en mille endroits et par des milliers de voix; et quel langage pourrait être aussi éloquent que celui de cette multitude qui partout se précipite sur vos pas pour vous recevoir? Acceptez ces effusions sincères et spontanées de l'affection d'un peuple libre, à la fois pénétré de respect pour votre caractère et de reconnaissance pour vos services.

Est-il nécessaire de parler de ces services? ils sont gravés dans le cœur de tous les Américains. Lequel parmi eux peut avoir oublié que le général LAFAYETTE, dans la fleur de la jeunesse, a abandonné pour la cause de l'*Amérique* les avantages de la naissance et du rang, les plaisirs, la splendeur d'une cour brillante, et, ce qui lui était bien plus précieux, les douceurs du bonheur domestique et de l'amour conjugal? Qui ne se souvient qu'il vint secourir l'*Amérique*, à l'époque la plus critique de la lutte pour l'indépendance; qu'il combattit et versa son sang pour elle; qu'il obtint l'amitié, la confiance de WASHINGTON, l'amour de tous ceux qui combattirent avec lui, ou qui l'approchèrent; qu'il eut une grande part dans le dernier triomphe décisif de *Yorktown?* Mais ses services ne se bornaient pas à combattre sur le champ de bataille. Tandis qu'il supportait les fatigues et bravait les dangers de toutes les campagnes, presque chaque hiver, il traversait l'Océan pour encourager nos amis et obtenir des secours de notre illustre et malheureux allié, altérait sa fortune particulière pour fournir à nos besoins, sans recevoir aucune compensation des États-Unis; tous ces services furent rendus avec un parfait désintéressement.

Le nom que porte ce comté, fut un des premiers témoinages de la reconnaissance publique. Tandis qu'il nous rapelle perpétuellement vos vertus et nos obligations, il semble ous donner le droit de porter un intérêt particulier à ce qui ous concerne. Que ce soit mon excuse, si, au risque de bleser votre modestie, je vous retiens quelques minutes de plus u'il n'est d'usage de le faire pour les réceptions ordinaires.

Lors de la première assemblée des notables, ce fut sur votre notion que le rapport d'un de ses bureaux réclama la restitution des droits civils des protestans français; et ce décret qui, l'après cette demande, fut rendu en leur faveur, précéda l'une année la révolution française.

Au moment de ce dernier événement, quoique vous apparinssiez à une famille distinguée dans la classe privilégiée, vous parûtes aussitôt un des plus zélés et des plus habiles défenseurs du peuple. La part que vous avez prise dans toutes les questions agitées à cette époque est connue de tout le monde; mais, par une erreur assez répandue (au moyen des mensonges et des calomnies qu'a propagés l'esprit de parti), beaucoup de personnes sont portées à croire que la France n'a recueilli d'autres résultats de sa révolution que la misère et le carnage, et qu'à la suite des scènes sanglantes que la violence des partis a produites, aucun profit matériel n'a été obtenu pour la nation. Si cependant nous voulons considérer attentivement la grandeur des obstacles qu'il a fallu surmonter, et si nous comparons ce qu'était la France, à l'époque de notre révolution, avec son état actuel, nous aurons moins à nous étonner de ce qu'elle n'a pas effectué de plus grands changemens, qu'à nous affliger de ce qu'ils ont été si chèrement achetés.

Un *code pénal*, imparfait encore dans ses détails, mais par a nature de ses punitions, aussi doux que le nôtre, a été substitué aux règlemens sanguinaires d'un siècle barbare. Un *code civil* uniforme a remplacé des coutumes surannées et contradictoires. L'établissement du *jury* dans les causes criminelles, la *publicité des procès* dans toutes les affaires; l'adoption du principe du *gouvernement représentatif* et du *vote annuel*

de l'impôt; la *liberté personnelle* plus respectée, la *liberté d la presse* augmentée, la *liberté des consciences* établie; l'*ab lition des priviléges* des individus, des classes, des corpor tions, des provinces, et un peuple de vassaux affranchis d toute obligation féodale : tous ces objets forment une mas d'améliorations, un changement radical dans la politique int rieure de la France, plus considérable qu'il ne s'est jama opéré dans un si court espace de tems; car presque tous, ce n'est même tous ces avantages ont été obtenus, dans l trois premières années de la révolution, durant cette cour période, la seule où vous avez exercé une influence, et ur puissante influence sur les affaires publiques en France.

Non, monsieur, vous n'avez pas vécu en vain, non plu pour la France que pour l'Amérique. Le fondement est pose et *la vie des nations ne se calcule pas par années, mais pa générations.* Il ne nous appartient point de prononcer sur le améliorations dont la France peut éprouver le besoin, su celles qui conviennent à son état actuel. Nous ne pouvons qu demander au ciel qu'elle puisse les acquérir, non par la vio lence, mais par une douce persuasion; qu'elles soient le résul tat d'une confiance mutuelle heureusement rétablie, et no celui de nouvelles convulsions et de scènes sanglantes!

Il n'a pas dépendu de vous que telle ait été la fin paisibl et prompte de la révolution française. Instruit, permettez-m l'expression, instruit à l'école d'une liberté raisonnable sou les illustres fondateurs de cette république, vous ne fûtes pa un défenseur plus énergique de la cause de la liberté dans l sein de l'assemblée, que zélé dans le commandement de l garde nationale, pour conserver l'ordre, réprimer les excès prévenir les crimes, et éviter l'effusion du sang. Vous ave toujours été le refuge, souvent le protecteur de l'innocence d du malheur; et, lorsque vos efforts ont été infructueux pou les défendre ou pour les faire respecter, c'est que l'obstacle s trouvait au-dessus de toute puissance humaine.

Lorsque la constitution que vous et vos collègues éclair aviez jugé la plus propre à assurer les libertés et à procur

e bonheur de la France ; lorsque cette constitution que vous
aviez juré de soutenir et que des forces étrangères menaçaient
en vain, fut attaquée à l'intérieur par des furieux, vous pré-
vîtes avec un esprit prophétique les désastres qui devaient
suivre. Fidèle à vos sermens, fidèle au peuple, indifférent
ur les formes, négligeant totalement toute considération per-
onnelle, vous montâtes à la brèche, et dans cette circon-
tance mémorable, vous fîtes à la cause du peuple le sacrifice
le votre popularité, vous à qui l'approbation et l'amour du
peuple ont toujours paru la seule récompense de ce monde,
ligne d'être recherchée.

La suite est bien connue : pour avoir tenté de sauver la
patrie, vous fûtes proscrit, dépouillé de l'héritage de vos
pères, comme ennemi de la patrie. Ce n'était pas chez l'étran-
ger que vous pouviez attendre la récompense de vos services
dans la cause de la liberté française : le patriote proscrit ne
trouva pour asile qu'une prison ; enfermé pendant des an-
nées, des fers ont pu lier vos membres ; votre âme ne fut
jamais abattue ; elle conserva toute son énergie et demeura
libre.

Votre proscription fut le signal de tous les maux qui vin-
rent désoler votre pays. Je ne m'étendrai point sur ces scènes
déplorables. La liberté abandonne une terre souillée de crimes
commis en son nom sacré. Car, si le premier des biens doit
être conquis par le courage, la vertu et la sagesse peuvent
seules le conserver.

Lorsque, plusieurs années après, vous fûtes rendu à votre
patrie, vous la trouvâtes entre les mains de cet homme extra-
ordinaire, auquel il fut donné de régler durant un tems le sort
des Français et celui de l'Europe. La France était plongée dans
un océan de gloire ; mais elle n'était plus libre. Vous vous
êtes réjoui des succès obtenus sur ses ennemis étrangers ; vous
avez admiré tout ce qui était grand, approuvé tout ce qui
était bon ; mais vous avez refusé de partager les honneurs, les
dignités, les faveurs du nouveau gouvernement. Le droit de
suffrage était restreint à un petit nombre d'électeurs nommés

par le pouvoir exécutif : la législature était muette ; la liberté individuelle non assurée, celle de la presse détruite, tous les pouvoirs concentrés dans un seul homme. Vous vous êtes retiré dans une honorable retraite, entouré d'une famille chérie; et, pendant près de quatorze ans, vous fûtes le modèle de toutes les vertus privées, comme vous l'aviez été de toutes les vertus civiques. Les avantages de l'ambition n'ont jamais été le but de vos désirs. Dans la simplicité de votre cœur, vous n'imaginiez même pas faire un sacrifice ; mais il en restait un plus pénible à faire à vos principes.

Votre fils unique, le digne héritier de votre nom et de vos vertus, celui que nous nous réjouissons de voir auprès de vous, combattait sous les bannières de l'empereur (elles étaient celles de la France). Il ne pouvait que suivre vos exemples; il se distingua donc d'une manière remarquable; une promotion rapide paraissait devoir l'attendre; une carrière de gloire et d'honneurs semblait ouverte devant lui ; il portait votre nom. Cette carrière fut tout d'un coup arrêtée ; cette brillante perspective fut fermée pour toujours ; et vous, le plus tendre des pères, vous avez fait ce dernier sacrifice, plutôt que de donner la puissante sanction de votre nom au système destructeur de cette cause à laquelle votre nom était dévoué.

Cependant ; le colosse tombe ; et, tandis que ses flatteurs le trahissaient ou l'abandonnaient, vous qui lui aviez résisté lorsqu'il était au faîte du pouvoir, vous vous rappelâtes seulement alors que vous dûtes à ses premières victoires d'être délivré des prisons *d'Olmutz*, et vous fûtes un des premiers à proposer des moyens de salut qu'on chercha alors à lui procurer, et qui peut-être, sans un étrange aveuglement de sa part et la honteuse perfidie de faux amis, eussent pu le préserver du triste sort qui l'attendait.

Lorsque ensuite les libres suffrages de vos concitoyens vous rappelèrent sur le théâtre des affaires publiques, personne ne doute du rôle que vous étiez destiné à remplir. Des esprits vulgaires peuvent se souvenir d'anciennes persécutions, ou même de l'indifférence dont ils ont été l'objet. Mais, tant que

votre cœur continuera de battre, vous paraîtrez toujours le défenseur des droits du peuple. Cependant, l'âge a pu calmer votre ardeur, le découragement diminuer vos espérances; mais, quand le vétéran de la cause de la liberté dans les deux hémisphères, après avoir combattu, versé son sang, souffert les chaînes de la proscription pour cette cause sacrée, reparaît de nouveau pour la défendre; c'est avec une nouvelle vigueur, avec toute l'énergie, la pureté, la fraîcheur de la jeunesse.

Telle est la faible esquisse d'une vie exclusivement consacrée au service de l'humanité, qui, durant cinquante années d'activité, n'a été souillée par aucun vice, défigurée par aucun acte d'inconstance... Après tant de travaux, de rudes épreuves, d'injustes persécutions, d'afflictions particulières, il a plu à la divine providence de vous accorder, à la fin de vos jours, la récompense la plus douce pour votre âme.

Vous avez laissé, monsieur, l'Amérique commençant sa nouvelle existence, souffrant encore de tous les maux qui avaient accompagné la lutte révolutionnaire, sans commerce, sans richesse, sans crédit, sans avoir encore éprouvé l'influence d'un gouvernement central. Après un espace de quarante années, il vous est donné de visiter ses rivages. Vous la retrouvez déjà dans toute la force de sa maturité, soutenant un rang distingué parmi les nations, l'asile des opprimés de tous les pays, comme de tous les partis; ayant atteint un degré de prospérité dont on ne voit aucun exemple, durant une si courte période, dans les annales du monde. Ses villages sont devenus des cités populeuses; ses vaisseaux couvrent les mers; de nouveaux états se sont élevés comme par magie du milieu des déserts; ses progrès dans les manufactures et les arts, et depuis peu, dans les sciences et dans la littérature, ont marché d'un pas égal avec ceux de sa richesse territoriale et d'une population triplée. On nous avait menacés de l'infaillible dissolution de l'union, et l'on a vu treize états résigner volontairement une portion de leur souveraineté, afin d'in-

vestir le gouvernement central des pouvoirs nécessaires à la défense commune ; acte de sagesse et de patriotisme, nouveau dans l'histoire des peuples.

La tranquillité d'une longue paix n'a point énervé les Américains. La génération actuelle s'est montrée digne de celle qui l'a précédée, de vos compagnons d'armes ; vous allez, en partant d'ici, vous rendre à *Bunkershill*, afin d'ériger un monument sur le terrain même où les Anglais apprirent, pour la première fois, quelle résistance ils devaient attendre d'un peuple qui voulait être libre, et vous arrivez de la *Nouvelle-Orléans*, théâtre de cette extraordinaire et complète victoire qui n'a pas été surpassée dans ce siècle de prodiges militaires. Elle fut remportée sur des ennemis supérieurs en nombre par une bande de soldats citoyens que conduisait un héros sorti de leurs rangs, et l'ouvrage du peuple. A la même époque, un cultivateur de Pensylvanie soutenait l'honneur des armes américaines sur notre frontière septentrionale, et notre intrépide marine, malgré une infériorité de forces plus grande encore, montrait au monde que la reine des mers n'est pas invincible même sur son élément.

Mais, ce qui surtout vous procure la plus haute satisfaction, c'est la pensée que cette prospérité, ce bonheur dont nous jouissons, sont le résultat de nos libres institutions ; elles ont placé hors de toute atteinte les droits imprescriptibles de l'homme, assuré à chaque individu la liberté de conscience, celle d'exprimer ou de publier ses opinions, l'exercice non restreint de ses facultés personnelles ; elles ont borné l'action du gouvernement à ses objets légitimes ; la protection des particuliers contre la passion et la cupidité ; celle de la confédération contre l'agression étrangère. Les différentes branches de l'administration ont été investies seulement du pouvoir nécessaire pour atteindre ce but. C'est ici, ici proprement, le règne de la loi. Le gouvernement représentatif est établi dans sa forme la plus simple, fondé sur le suffrage universel et sur de fréquentes élections. Le résultat de ce système est exposé aux regards du monde ; il n'est survenu aucun des

inconvéniens que l'on supposait inséparables d'un gouvernement populaire.

La religion a conservé sa bienfaisante influence, au milieu d'une liberté universelle de conscience et de culte, et quoique la liaison impie entre l'église et l'état ait été complétement dissoute. La tranquillité publique n'a pas été altérée, quoique la liberté individuelle soit si respectée dans la pratique et dans le droit que l'*habeas corpus* n'a pas une seule fois été suspendu. La liberté de la presse illimitée, loin d'ébranler le gouvernement, n'a pas un moment diminué sa force, ni entravé sa marche. Le suffrage universel a été attesté par des choix généralement populaires; des élections fréquentes et multipliées n'ont jamais été accompagnées de la plus légère commotion; et même, lorsqu'il s'est agi des plus hautes charges, quoiqu'elles aient été poursuivies avec l'énergie qui convient à des hommes libres, que les publications de la presse aient continuellement enflammé les esprits, la décision constitutionnelle a été reçue avec une soumission immédiate.

Tous les pouvoirs émanent ici du peuple, et tout se rapporte à lui. Nous reconnaissons avec orgueil que nos délégués n'ont jamais abusé de la portion d'autorité qui leur était confiée. Dans nos relations avec l'étranger, tandis que le gouvernement se montrait prêt à soutenir nos droits, quelle nation a pu se croire outragée par les États-Unis? Et dans notre administration intérieure, tandis que les lois étaient exécutées avec impartialité, peut-on citer, dans un espace de quarante années, un seul citoyen persécuté ou opprimé?

Le succès complet de cet important essai, tenté dans cette contrée sur la plus grande échelle; cette preuve vivante que les hommes peuvent se gouverner eux-mêmes, magnifique exemple donné par les États-Unis, n'a pas été perdu pour le reste du monde. Des événemens que nous pouvions prévoir, mais que nous croyons devoir appartenir à la postérité, ont eu lieu de notre tems.

Une année avant le jour où vous avez débarqué sur ce sol pour joindre l'étendard américain, il n'existait pas sur ce vaste

continent un seul homme (si ce n'est le sauvage indien) qui ne reconnût la suprématie d'une puissance européenne; et à présent, dans un espace moins long que la courte durée de la vie active de l'homme, il n'existe pas, depuis le cap *Horn* jusqu'aux sources du *Mississipi*, une seule province qui n'ait secoué le joug étranger. L'histoire conservera la mémoire des sacrifices immenses, des actes d'héroïsme et de dévouement, de la persévérance inaltérable qui ont produit de si grands résultats. Notre gouvernement, fidèle à ses principes, n'a ni excité, ni encouragé les insurrections; mais, en reconnaissant le premier l'indépendance de l'Amérique du sud, et en déclarant qu'il ne verrait pas avec indifférence d'autres nations agir hostilement dans cette querelle, il a rempli un devoir que la politique et la position morale des État-Unis lui prescrivaient.

Un nouvel esprit s'est introduit, il anime le monde civilisé; il donne à tous les hommes, jusqu'au plus obscur, au plus opprimé, le sentiment de ses droits, la volonté de les recouvrer; il fait chaque jour de nouveaux prosélytes, même dans les rangs privilégiés et jusque sur les marches du trône. Les efforts de quelques hommes (qui n'ont rien appris, ni rien oublié), qui rêvent et qui ne peuvent plus espérer, l'emporteront-ils? leur sera-t-il permis d'arrêter la lumière dans ses progrès et de faire rétrograder l'esprit humain? Les planètes aussi semblent quelquefois aux regards de l'homme avoir un mouvement rétrograde; mais elles poursuivent leur course immuablement assurée, conforme aux lois de la nature, à la première impulsion donnée par le Créateur : ainsi, dans le monde moral, peuples, nobles, hommes d'état, monarques, tous sont à présent entraînés par le mouvement irrésistible de l'opinion publique, et des progrès toujours croissans des connaissances humaines.

Voulez-vous une preuve sans réplique de cette influence toute-puissante? Le ministère britannique est exclusivement composé d'hommes qui (il y a dix ans) étaient opposés à toutes révolutions, tremblaient à la simple apparence d'une légère

innovation : il vient, en moins d'une année, de réformer une jurisprudence antique et obscure, de détruire le système de monopole dans les colonies anglaises. Il reconnaît l'indépendance de *l'Amérique du sud ;* il favorise, du moins, s'il n'assiste pas encore les *Grecs ;* et, si nous ne sommes point mal informés, il est au moment d'émanciper l'Irlande, cette nation amie de l'Amérique et depuis si long-tems opprimée.

La flamme de la liberté s'est étendue, depuis les Andes péruviennes, à la limite occidentale du monde civilisé, jusqu'à son autre extrémité vers l'*Est.* La Grèce, le berceau de la civilisation européenne, et de la nôtre ; la Grèce, cette terre classique de la liberté, gémissait depuis des siècles sous le joug le plus intolérable ; on croyait ses fils entièrement avilis par l'esclavage, dégénérés, perdus sans espoir de salut : leur nom était devenu un mot de reproche ; eux-mêmes, un objet de mépris plus que de pitié. Subitement ils se réveillent de leur léthargie, volent aux armes, brisent leurs chaînes ; ils ne reçoivent aucun secours étranger. Les puissances chrétiennes les regardent avec malveillance ; ils sont environnés par d'innombrables dangers et d'innombrables ennemis : ils ne demandent pas combien ils sont, mais où les joindre chaque année. Presque sans marine, ils détruisent des flottes formidables ; chaque année, sans armées disciplinées, ils dispersent d'innombrables ennemis ; chaque année, ils étonnent le monde, conquièrent, malgré lui, sa sympathie par des actions dignes des trophées de Salamine et de Marathon, par des exploits que l'amour de la liberté peut seul produire, par des prodiges qui nous paraîtraient fabuleux, s'ils n'arrivaient pas de notre tems et sous nos yeux.

D'où vient cette régénération et ses effets surprenans ? des progrès des connaissances, de la supériorité de l'intelligence sur une force brutale. Les Grecs avaient conservé leur langue immortelle, le souvenir de leurs ancêtres, leur religion, un caractère national. Quelques particuliers patriotes avaient, depuis cinquante ans, fondé des écoles, établi des presses, employé tous les moyens de renouveler ou d'étendre l'instruc-

tion. Leurs stupides oppresseurs ne pouvaient apercevoir, ni craindre des progrès à peine remarqués en Europe. Mais la semence ne tomba pas sur un sol stérile, et le cimeterre a été moins funeste pour l'espèce humaine, que l'inquisition espagnole.

La cause n'est pas encore gagnée; une résistance presque miraculeuse peut encore être subjuguée par l'effrayante supériorité du nombre, et le monde civilisé, le monde chrétien (ces deux mots sont synonymes), considérera-t-il toujours, avec une immobile apathie, l'effrayante catastrophe qui peut suivre ? Une catastrophe qu'il pourrait, que nous-mêmes seuls pourrions empêcher avec tant de facilité, et presque sans danger. Mais, je suis entraîné au delà de ce que je voulais dire. Cela est dû à votre présence. Ne sais-je pas que partout où l'homme qui combat pour la liberté, ou pour l'existence, est le plus en danger, c'est là où se trouve votre cœur.

Je puis hardiment demander quel homme existant a pris une plus grande part que Lafayette à l'établissement, à la propagation et à la défense des principes qui ont produit de si grands et de si glorieux résultats; et parmi les vivans et les morts, il a été accordé jusqu'ici à lui seul de jouer un rôle également brillant sur les deux principaux théâtres de la grande lutte, *l'Amérique* et *la France*. Peut-on, après cela, s'étonner si vous êtes reçu par un peuple libre et éclairé avec un enthousiasme qui n'a pas encore été égalé ? Nous partageons entièrement le sentiment national; nous saluons en vous l'un des héros survivans de la révolution; l'énergique défenseur de la cause de l'humanité; le rare modèle d'une parfaite constance. Heureux d'avoir été dans cette occasion l'organe de mes concitoyens, mes sentimens particuliers sont faciles à juger, puisque celui auquel je m'adresse est en même tems un ami personnel, sincère et long-tems éprouvé.

NOTICE

Sur la Vie et les Ouvrages de Claude-L. BERTHOLLET.

N. B. La mémoire de M. le comte Berthollet n'a point reçu encore, dans notre *Revue*, l'hommage que l'on doit au savant illustre, au citoyen, au philantrope, dont la vie fut un modèle de vertus publiques et privées. L'un de nos collaborateurs, M. Jomard, *de l'Institut*, ami et disciple du grand chimiste, nous a fourni le moyen d'acquitter notre dette envers nos lecteurs : la Notice qu'on va lire a été rédigée en partie d'après celle qui est insérée dans la dernière livraison de la *Description de l'Égypte*, et que son étendue ne nous a point permis de publier, telle que l'auteur l'a composée pour cet ouvrage(1). Nous y joignons un portrait, réduit d'après celui que la *Commission des monumens d'Égypte* a fait graver. Le tableau original est l'ouvrage d'un peintre américain qui avait été envoyé exprès des États-Unis pour faire le portrait de Berthollet, l'un des hommes qui ont le plus honoré les sciences et l'humanité.

Claude Louis Berthollet naquit à Talloire, près d'Annecy, en Savoie, le 9 décembre 1748. Au sortir du collége de Turin, il étudia la médecine à l'université de la même ville, et fut reçu docteur, en 1768. Quatre ans après, il vint à Paris, pour étendre ses connaissances, et s'essayer sur un plus grand théâtre. Il y continua ses études de médecine; mais la chimie le réclamait : un concours heureux de circonstances le rendit possesseur d'un laboratoire, et le mit en relation avec Lavoisier. Plein des doctrines de ses premiers maîtres (Macquer et Bucquet), il n'y renonça que lentement : ses premières dé-

---

(1) 27 pages in-folio, dont 12 de notes avec la liste des ouvrages de Berthollet.

couvertes, annoncées par les journaux, en 1776, et ses mémoires présentés à l'Académie, en 1777, rappellent encore la théorie du phlogistique. Mais ses expériences lui révèlent de jour en jour des faits nouveaux; Lavoisier, l'un des principaux fondateurs de la chimie moderne, étudie ces faits; il en sent l'importance; et la diversité des doctrines chimiques ne l'empêche point de rendre justice à Berthollet: il pressentait ce que le jeune chimiste ferait un jour pour la science qu'ils cultivaient l'un et l'autre avec tant de succès. En rendant compte de l'un des mémoires les plus remarquables adressés par Berthollet à l'Académie, en 1778, Lavoisier annonça que l'*on touchait à l'époque* d'une révolution *heureuse qui ne manquerait pas d'avoir une grande influence sur la chimie.* Cette même année, 1778, commença le bonheur domestique de Berthollet: il fit choix d'une compagne digne de lui.

En 1780, Berthollet devint le successeur de Bucquet, à l'Académie des sciences. Il y avait alors un *directeur des teintures*, emploi confié à Macquer; à la mort de cet académicien, en 1784, Berthollet le remplaça; ce qui fut l'origine de l'un des ouvrages les plus estimés sur l'application de la chimie aux arts, les *Élémens de la teinture.* On n'a pas assez remarqué les vues de l'auteur et l'effet de ses préceptes; la publication de son livre est l'époque d'une révolution intellectuelle, non-seulement dans les arts chimiques, mais dans toutes les industries. C'est depuis ce tems que l'on veut se rendre compte de ce que l'on fait, que l'esprit d'observation et de mesure préside aux travaux dirigés autrefois par la routine; et que tant de perfectionnemens ont été introduits dans les ateliers.

Les expériences sur la composition de l'eau, faites en même tems en France et en Angleterre, avaient converti Berthollet; guidé par les nouvelles théories, il reprit ses expériences sur l'ammoniaque dont il n'avait pu jusqu'alors découvrir la composition. Cette fois, la nature ne put voiler ses opérations; le secret lui fut arraché; et, tandis que Cavendish, à Londres, révélait au monde savant les élémens du gaz nitreux, le chimiste français offrait en échange au chimiste anglais la connaissance des principes de l'ammoniaque. Cette découverte

n'était pas isolée; elle se présentait accompagnée de celles de l'azote comme base essentielle des substances animales; de la cause de l'épaississement et de la décoloration des huiles combinées avec l'oxigène : de nouvelles recherches sur la nature des substances animales firent connaître les analogies qui les rapprochent des matières végétales, et les différences qui les en distinguent.

Parmi les services que Berthollet a rendus à l'art de la teinture et à l'économie manufacturière et domestique, il faut mettre au premier rang le procédé du blanchîment des toiles par le chlore. On sait que ce procédé est beaucoup plus prompt, plus efficace et moins cher que l'ancienne méthode; qu'on l'applique à toutes les matières colorées par des substances végétales; qu'il enlève complétement les taches d'encre commune, sans altérer le tissu des étoffes; qu'il restitue aux estampes et au papier leur éclat primitif, etc. Toute l'Europe admira cette découverte, qui fit naître, en peu de tems, des manufactures florissantes; et notre savant désinteressé ne voulut accepter de ceux qu'il avait enrichis qu'un ballot de toiles blanchies par son procédé.

L'étude des propriétés du chlore, nommé alors *acide muriatique suroxigéné*, avait décidé notre savant chimiste à renoncer entièrement à la doctrine du phlogistique. Un mémoire, qu'il publia en 1785, porta le dernier coup à cet échafaudage d'anciennes explications des faits chimiques. L'année suivante, un autre mémoire, rédigé de concert avec Monge et Vandermonde, exposa la théorie du fer et de ses diverses modifications (1). Toujours occupé de cet important objet, Berthollet publia, en 1789, une théorie spéciale de l'acier.

---

(1) L'inflexible vérité historique nous oblige à révéler ici un fait dont aucun imprimé n'a conservé la preuve, et dont il ne reste qu'un très-petit nombre de témoins. La théorie du fer et de ses combinaisons avec le carbone, le verre, etc., fut faite à Mézières par Clouet, et communiquée par cet homme extraordinaire aux savans qui passent pour l'avoir créée. Berthollet, Monge et Vandermonde avaient

Nous voici au tems où la science parut assez avancée pour que l'on pût lui approprier une langue méthodique et régulière, où la composition des mots fût dérivée de la formation des idées, où la nomenclature devînt l'indication de l'analyse des objets dénommés, et réciproquement, où l'analyse offrît un moyen d'assigner aux composés les noms qui leur conviennent. Lavoisier, Fourcroy, Berthollet et Guyton-Morveau se chargèrent de ce grand travail, dans lequel ils furent aidés par M. Prieur (de la Côte-d'Or). L'effet de cette innovation philosophique surpassa les espérances qu'elle avait fait concevoir; les difficultés de l'étude furent diminuées, les idées devinrent plus claires, la science eut plus d'attraits, et fut cultivée avec un nouvel empressement. La langue créée par nos chimistes fut adoptée par tout le monde savant, malgré les oppositions d'usage, et quelques objections fondées qu'on lui fit, dès qu'elle fut connue; le tems et l'expérience ont confirmé cette décision des hommes les plus éclairés de tous les pays.

En même tems que Berthollet travaillait à perfectionner, pour les chimistes, l'instrument de la pensée et de son expression, il continuait ses recherches sur les combinaisons du chlore et de l'ammoniaque. La découverte de trois nouveaux composés détonans fut le fruit de ses expériences, et le sujet de nouveaux mémoires. Malheureusement, les épreuves de la fabri-

---

commencé par un système qui pouvait satisfaire à un grand nombre de faits, mais que l'observation aurait bientôt contredit : Clouet les remit sur la voie; il n'écrivait qu'à la dernière extrémité, et jamais pour réclamer ses droits les plus légitimes. Enlevé depuis trente ans aux sciences et aux arts qu'il eût si bien servis, et presque effacé de la mémoire des hommes, puisse-t-il être rétabli dans sa part de renommée, occuper dans l'histoire des découvertes la place qui lui est due! Cette justice, quoique bien tardive, ne serait pas inutile; elle encouragerait les talens modestes, et justifierait la postérité dont on peut accuser quelquefois la négligence et la distraction. Quant aux âmes fortes et simples, comme celle de Clouet, elles n'ont pas besoin d'autres encouragemens que la connaissance du bien et du vrai. Ferry.

cation de la poudre avec l'hydrochlorate de potasse, faites dans la poudrerie d'Essone, coûtèrent la vie à plusieurs personnes.

Passons rapidement sur les tems les plus orageux de la révolution, où les connaissances de Berthollet furent souvent nécessaires, et où, plus souvent encore, son courage fut mis à de rudes épreuves. C'est dans la *Notice* qui nous fournit ces extraits, qu'il faut lire les détails pleins d'intérêt, les traits de généreux dévouement qui peignent si bien le calme d'une âme pure au milieu des passions les plus forcenées. Enfin, l'orage parut s'apaiser, et l'on put songer à réparer les ruines immenses de toutes les institutions sociales; l'*École normale* fut établie; Berthollet fut l'un des professeurs. Il n'était pas moins nécessaire à l'*École polytechnique*, fondée à la même époque sous le nom d'*École centrale des travaux publics*, et que l'on a conservée par des motifs très-honorables pour elle, ainsi que pour ses fondateurs. L'Institut remplaça les anciennes Académies; la place de Berthollet y était marquée; mais notre chimiste était encore loin du tems où il pourrait se livrer exclusivement aux travaux de laboratoire.

En 1796, Monge et Berthollet furent chargés d'aller choisir en Italie, et de faire transporter en France les chefs-d'œuvre des arts que la victoire nous avait livrés, et dont les traités nous assuraient la possession. Cette mission était des plus difficiles, et fut remplie avec une habileté qui eût suffi pour recommander au souvenir de la postérité des hommes beaucoup moins célèbres que nos deux savans. Après le traité de Campo-Formio, le vainqueur de l'Italie, de retour dans la capitale, devint le disciple de Berthollet, et reçut à l'École polytechnique les leçons de l'illustre professeur; la victoire s'inclinait alors devant la science; les lauriers du triomphateur étaient comme offerts en hommage au savant simple et modeste: les témoins de ce beau spectacle se le rappellent toujours avec un vif intérêt. Alors, fut conçue et préparée la mémorable expédition d'Égypte, jugée si diversement quant à son but politique, mais universellement approuvée sous le rapport des sciences.

Le récit des événemens de la campagne d'Égypte appartient à l'histoire; la part qu'y prirent Monge, Berthollet et leurs élèves doit trouver place dans cette Notice. A peine l'armée fut-elle établie que l'on organisa l'*Institut d'Égypte*, et que ses travaux commencèrent. Ce fut alors que l'on put bien connaître l'utilité de la science : tous les talens furent mis à contribution; sous les yeux de Monge et de Berthollet, leurs élèves firent une grande et belle application des leçons de l'École polytechnique, et surtout de la géométrie descriptive. Ces occupations savantes et industrielles ne furent pas sans périls; nos deux savans, embarqués sur la flottille qui remontait le Nil après le débarquement de l'armée, furent exposés au feu de l'ennemi durant toute cette navigation, et surtout à la bataille de Chebreis, pendant laquelle Berthollet avait eu la précaution de remplir ses poches de pierres : c'est *afin*, disait-il, *que je reste au fond de l'eau, si je suis tué*. Il ne montra pas moins de sang-froid à la bataille des Pyramides, et plus encore, lors de la révolte du Caire, en 1799. L'Institut du Caire, assiégé pendant deux jours par des bandes nombreuses d'insurgés, fut sauvé par la fermeté de Monge et de Berthollet; les livres, les instrumens, tous les trésors de la science demeurèrent intacts, et l'arrivée du général fit cesser le danger. Au milieu de ces agitations et des travaux qu'imposaient les besoins de l'armée, la chimie ne perdait point ses droits; la formation du carbonate de soude dans les lacs de Natron était expliquée; les propriétés eudiométriques du phosphore et des sulfures alcalins étaient observées; les fondemens de la *statique chimique* étaient posés.

Une expédition commandée par le général en chef, et à laquelle Monge et Berthollet voulurent s'adjoindre, partit pour visiter l'isthme de Suez et la presqu'île de Sinaï. Il s'agissait de visiter des lieux célèbres dans l'histoire, et importans pour le commerce et pour la géographie. On se proposait surtout de rechercher les vestiges du canal qui joignit autrefois le golfe Arabique et la Méditerranée. Quatre jours après le départ, on était dans le lit même de ce fameux

al, et ce fut le général qui s'en aperçut le premier. La dé-
verte fut confirmée par Monge et par Berthollet, et mise
rs de doute par les ingénieurs des ponts et chaussées, après
reconnaissance exacte et un nivellement. Un incident non
vu, et qui aurait pu l'être, rendit cette excursion encore
s intéressante : le général traversant, à marée basse, le lit
la mer Rouge, fut surpris par la marée montante; et, sans
prompt secours, il eût été submergé. Cet événement ne
vait manquer de rappeler le passage des Israélites dans
mêmes lieux, et sans doute aussi dans des circonstances
blables.

Ceux qui s'étonneraient de trouver constamment nos deux
vans aux mêmes lieux, établissant entre eux une entière
mmunauté d'occupations, de fatigues et de périls, seront
core plus surpris en apprenant jusqu'à quel point ils étaient
éparables. Bien des gens dans l'armée imaginaient que les
ux noms ne désignaient qu'un seul homme; ce qui donna
u quelquefois à de singulières équivoques.

La guerre de Syrie éclata. Le début de l'armée française fut
e suite de triomphes; mais la fin de la campagne ne fut pas
ureuse. Nos savans qui avaient suivi le général en chef eu-
nt leur part de ces désastres. Monge tomba dangereusement
lade, et ne fut conservé que par les soins que son ami lui
odigua.

Le retour au Caire changea les destinées de l'Égypte, et
épara celles que la France a subies. Tandis que la commis-
n des sciences était envoyée dans la Haute-Égypte, le gé-
ral s'apprêtait à faire voile pour la France, emmenant avec
les deux savans dont il ne pouvait se séparer. Berthollet
donc rendu à l'Institut de France, et reprit le cours de ses
vaux de prédilection. Il mit alors la dernière main à l'ou-
age où les principes de la science sont exposés avec une
rté et une précision de raisonnement qui justifient le titre
Statique chimique. Les Anglais, les Allemands et les Ita-
ns s'empressèrent de se l'approprier; ils avaient déjà fait le

même accueil aux *Élémens de la teinture* et aux *Recherches su les lois de l'affinité.*

Nommé sénateur, puis, titulaire à la sénatorerie de Mont pellier, il ne vit dans l'accroissement de sa fortune que d nouveaux moyens de se rendre utile par la culture des science Sa maison d'Arcueil fut le rendez-vous des savans; la *Sociét d'Arcueil* fut fondée et publia ses Mémoires. Berthollet e fournit plusieurs, ce qui ne l'empêchait pas d'enrichir en mêm tems le recueil des *Mémoires de l'Institut.* Il s'occupa success vement des idées de Rumford sur la propagation du caloriqu dans les liquides, des procédés pour extraire la soude du s commun, du mercure fulminant, des combinaisons du carbon avec l'hydrogène; ses recherches sur le dernier objet servi rent immédiatement à deux belles applications de la chimi moderne, l'éclairage par le gaz et la conservation de l'eau su les vaisseaux, dans les voyages de long cours. Ce fut lui q proposa le premier d'enduire de charbon l'intérieur des ton neaux remplis d'eau, moyen dont l'expérience atteste l'e ficacité.

Notre savant se plaisait à Montpellier, chef-lieu de sa sén torerie. Outre la salutaire influence d'un air pur, il y trou vait des hommes instruits, avec lesquels il pouvait continuer s'occuper de l'objet qu'il ne perdait jamais de vue, les progr des sciences utiles. Mais le malheur vint le frapper au mili de ses travaux pour le bien de l'humanité; un fils uniqu l'espoir de sa vieillesse, voulant marcher sur les traces Chaptal, le ruina presque totalement par des spéculations in prudentes et des essais dispendieux : mais ce fils devait afflig bien plus douloureusement son cœur paternel; une mort tr gique l'enleva. Le père infortuné chercha des consolations da son cabinet et dans son laboratoire, au milieu de ses discipl il fallait que son ame aimante rencontrât des objets dignes son affection.

Les événemens publics des dernières années de l'empire firent éprouver, comme citoyen, des chagrins d'une autre n

ıre ; mais les occupations du savant n'en furent pas moins ıivies avec le même zèle. Sa politique était un attachement ncère aux intérêts de son pays; son ambition consistait dans ; désir de faire servir les sciences à réparer, autant qu'il est ossible, les maux causés par l'inégale répartition des richesses. 'ne telle conduite, une telle vie le rendaient étranger aux artis politiques, mais nécessaire à tous les gouvernemens. près la restauration, il fut appelé, l'un des premiers, à la airie, et son nom fut placé le premier sur la liste des membres e l'Académie de médecine. Il n'avait point sollicité ces honeurs, ou cette justice; celui qui osa prononcer l'éloge funèbre e Monge et de Guyton-Morveau ne pouvait rien comprendre ux secrets de l'art du courtisan et du solliciteur. Dans les éances de la Chambre des Pairs, il employa souvent l'autorité e la science au secours des vrais intérêts de la nation et de état.

Peu de tems après le retour d'Égypte, Berthollet s'était reré à sa campagne d'Arcueil, où il pouvait partager son tems ntre l'étude et des goûts simples. Tout son luxe consistait dans on laboratoire, sa bibliothèque et une serre qui lui tenait eu de sallon où il se plaisait à recevoir ses amis. Les savans trangers trouvaient chez lui l'accueil le plus cordial. On vit rriver dans cette retraite philosophique, même pendant la uerre, les physiciens et les chimistes les plus célèbres, les riaux de Berthollet en découvertes et en services rendus aux ciences; *Blagden*, *Davy*, *Wollaston*, *Humboldt*, *Thompson*, *eslie*, *Chenevix*, *Watt*, *Werner*, *Tennant*, *Berzelius*, etc. e vénérable *Joseph Banks*, que ses infirmités retenaient à ondres, entretenait avec notre savant une correspondance ui fut souvent utile aux voyageurs français, victimes des éaux de la guerre. Plein des souvenirs de la campagne 'Égypte, le goût de Berthollet pour les beaux-arts portait le ıractère des monumens de cette contrée; son cabinet était écoré à l'égyptienne, et les zodiaques de la Thébaïde étaient eints sur le plafond.

Une constitution robuste et une vie réglée par la sagesse

devaient éloigner de lui les infirmités de la vieillesse. Les seules atteintes qu'il en ressentit furent des accès de goutte; il les combattit par l'exercice, et s'imposa l'obligation de faire a pied très-souvent le chemin d'Arcueil à Paris. Mais un anthrax l'attaqua subitement : de peur d'affliger ses amis, il supporta la douleur durant plusieurs jours, jusqu'à ce que la fièvre eût mis sa vie en danger : les secours de l'art n'arrivèrent qu'au moment où leur pouvoir avait cessé. La pompe de ses obsèques fut la foule immense des assistans, le deuil de ses amis, de ses collègues, de ses disciples, qu'il avait toujours servis, soutenus, protégés avec générosité. Sa respectable veuve lui a fait élever un monument aussi simple que l'homme auquel il est consacré; l'inscription ne renferme que le nom de Berthollet, la date de sa naissance et celle de sa mort. A l'Institut, son buste est placé à côté de celui de Lagrange, avec lequel il eut des rapports plus remarquables que celui d'être né comme lui hors de la France, et sous le même gouvernement étranger. La *Commission des monumens d'Égypte* a pensé qu'elle ornerait son ouvrage, en y introduisant le *portrait* et l'éloge de celui qui présidait à ses travaux.

J. F.

****

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino. — Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin, *tomes* XXVIII *et* XXIX (1).

Nous avons reçu le *vingt-neuvième volume* de cette précieuse collection, avant qu'il nous eût été possible de rendre compte du *vingt-huitième*. Jaloux de satisfaire aux obligations que nous impose le titre de notre *Revue*, nous devons parcourir successivement toutes les divisions des connaissances humaines, et observer leurs progrès dans tous les lieux où elles sont cultivées. Nous avons donc été contraints de céder à d'autres insertions la seule place qui convînt aux mémoires de l'une des premières Académies de l'Europe, auxquels nous voulions consacrer une analyse étendue, proportionnée à leur importance. Plus nous avançons dans notre carrière, plus elle nous paraît vaste, illimitée : la pensée a pris un mouvement si accéléré, les progrès intellectuels sont si rapides et si universels, qu'il serait impossible d'en saisir l'ensemble, si l'on ne se tenait à une certaine distance. En reculant ainsi le point de vue, on cesse d'apercevoir quelques détails intéressans dont l'expression eût donné plus de charmes au tableau; mais notre premier soin doit être de ne rien omettre de ce qu'il fallait représenter ; et cependant, nous ne pouvons nous étendre au delà des dimensions exécutables :

(1) Turin, 1824 et 1825. in-4°, 815 pag. et 4 planches ; 686 pag. et 38 planches. Imprimerie royale.

nous subirons donc la loi de la nécessité. Mais, en nous bornant à saisir les traits saillans et caractéristiques de chaque objet, nous nous attacherons d'autant plus soigneusement à l'exactitude, qu'elle sera le principal mérite de nos esquisses.

L'histoire des travaux de la *classe des sciences physiques et mathématiques* occupe une place assez considérable dans chaque volume publié par l'Académie de Turin : la *classe des sciences morales, historiques et philologiques* a plus rarement l'occasion de s'occuper d'autres objets que ceux de ses mémoires. On trouve, dans le t. XXVIII, une notice intéressante sur la mesure d'un arc de parallèle terrestre exécutée en Savoie et sur le territoire autrichien, par la coopération des gouvernemens du Piémont et de l'Autriche, et sur l'invitation de la France. La direction des travaux était confiée à deux savans astronomes, M. PLANA pour le Piémont, et M. CARLINI pour l'Autriche. Le rapport de M. Plana est le seul que l'on trouve dans cette notice : les opérations dont il était chargé mirent à l'épreuve sa patience et son habileté, ainsi que celles de ses collaborateurs ; il fallut vaincre les difficultés que leur opposaient les hautes montagnes des Alpes et l'âpreté de leur climat. Ces travaux furent très-bien secondés par les Français; au moyen d'observations simultanées, la triangulation de la Savoie fut liée à celle que l'on avait déjà terminée en France, et qui était le commencement de l'exécution d'un projet formé à l'époque où la domination française s'étendait des côtes de l'Océan au delà du golfe Adriatique. Le savant illustre qui avait fait agréer ce projet par le gouvernement impérial, ne l'abandonna point, après les événemens de 1814 et 1815; enfin, la paix rétablie dans toute l'Europe a permis de le continuer avec autant de moyens de succès, que lorsqu'il recevait la forte impulsion du gouvernement de Bonaparte. Après avoir acquitté la dette de la reconnaissance publique envers les savans chargés de ces grandes opérations, l'équitable histoire rappellera que l'idée en fut conçue par l'auteur de la *Mécanique céleste*, qu'il les fit adopter et les soutint jusqu'au bout par l'autorité de sa renommée et la persévérance de ses efforts. Espérons que l'on finira par accepter aussi la proposi

tion, faite par le même géomètre, de choisir le sommet du Mont-Blanc comme le point le plus convenable poux fixer la position du premier méridien. Cette convention, qui ne peut blesser aucun amour-propre national, aurait le très - grand avantage d'attacher le système des connaissances géographiques à l'un des grands monumens de la nature, aussi durable que la terre même, et dont ni les efforts, ni les infortunes de la race humaine ne peuvent changer la position.

Les travaux dirigés par M. Plana s'étendaient dans les plus hautes Alpes ; il fallut y faire des stations à plus de 3,500 mètres au-dessus du niveau des mers, et attendre, dans cette région des glaces et des tempêtes, au milieu de la nuit, l'apparition d'un signal instantané donné par l'inflammation de quelques livres de poudre. Les observateurs profitèrent de cet étrange séjour pour ajouter de nouveaux faits à ceux que l'on avait déjà sur la déviation du fil à plomb, causée par l'attraction des montagnes. En étendant les opérations jusque dans les plaines du Piémont, on eut l'occasion de recommencer une partie des mesures prises autrefois par le père Beccaria, pour déterminer la longueur du degré du méridien sous la latitude de Turin. Ces mesures avaient été vérifiées par M. le baron de Zach, et trouvées fort inexactes ; les savans piémontais n'y ont reconnu que des erreurs beaucoup plus légères. On sait que l'astronome allemand ne peut s'abstenir de gourmander quelqu'un, et qu'il n'épargne pas les morts, lorsqu'il ne trouve rien à dire contre les vivans.

Dans le t. xxix, l'histoire des travaux de la même classe rapporte une découverte analogue à celle du prétendu fossile humain des environs de Moret. Un fémur d'éléphant, trouvé dans la vallée d'Andona, province d'Asti, fut pris pour un homme pétrifié. En Italie, comme en France, la cupidité prolongea l'illusion aussi long-tems qu'elle le put ; et ce ne fut pas sans difficulté que M. le professeur Borson, auteur de l'*Oryctographie piémontaise*, parvint à se procurer ces *débris du déluge*. Un autre fait que l'historien de l'Académie se contente de rapporter, sans le garantir, est une propriété remarquable des

longues et nombreuses épines du février (*gleditsia triacanthos*). Suivant les observations d'un physicien faites sur cet arbre, aux environs d'Alexandrie, il peut servir de paratonnerre et de *paragrêle*, bien mieux que les appareils de Franklin, de L'Apostolle, de Tholard, imités en Italie par MM. Ottolini, Beltrami et Basevi. Une opinion populaire attribue depuis long-tems au *robinia pseudo-acacia* la propriété d'écarter la foudre, et de n'en être jamais atteint : on accorde même ce mérite à l'humble et vulgaire aubépine. S'il était vrai que les arbres épineux peuvent servir de paratonnerre, on n'en serait pas plus fondé à les considérer comme des préservatifs contre la grêle : le public parisien n'a pas encore eu le tems d'oublier que des légions de moineaux réfugiés pendant un orage sur les féviers du jardin du Luxembourg y furent tués par la grêle qui ne fut point détournée par ces arbres, et qui ne les épargna pas plus que les autres.

Dans ces deux volumes de mémoires, on n'en trouve qu'un seul de mathématiques pures, et un de mathématiques appliquées. Le premier n'est pas d'un académicien ; mais on sait que l'Académie de Turin n'admet point de distinction entre les ouvrages qu'elle adopte et ceux de ses membres. M. Libri, jeune géomètre de Florence, auteur de ce mémoire, commence par des recherches relatives à la transformation des fonctions et parvient à des formules plus générales que celles que M. Poisson a données dans le 18e cahier du *Journal de l'École polytechnique*. Dans un second article, l'auteur démontre qu'*il y a des formules différentielles dont on ne peut trouver l'intégrale en termes finis*. Trois autres articles sont consacrés à la théorie générale des nombres, et M. Libri parvient à une expression analytique qui représente exclusivement tous les nombres premiers. « On pourrait joindre ici, dit-il en terminant son mémoire, beaucoup d'observations sur les diviseurs des nombres et les nombres premiers, et montrer que leur théorie est renfermée dans celle des fonctions circulaires ; mais il suffit, quant à présent, des aperçus que nous avons donnés. Nous nous réservons de reprendre ce sujet une autre fois, et

de montrer comment on peut lier nos idées avec les découvertes que M. Gauss a exposées dans ses *Recherches arithmétiques* et dans les *Commentaires de Goettingue.* »

M. Bidone, poursuivant ses travaux hydrauliques, expose les nombreuses expériences qu'il a faites sur la dépense des réservoirs, sur l'accélération du mouvement et la courbure de la surface produites par l'écoulement. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans quelques détails sur les moyens employés par l'observateur pour déterminer les diverses modifications de la vitesse et de la surface du liquide. La théorie est constamment appliquée aux résultats de l'expérience, et conduirait à des conséquences très-remarquables, s'il avait été possible d'étendre ces recherches à de plus grandes vitesses d'écoulement; et si les courbes formées par le dénivellement de la surface du liquide n'avaient pas été réduites à de trop petites dimensions. Les savans tirent le meilleur parti possible des faibles moyens dont ils peuvent disposer; mais, pour le perfectionnement de l'hydrodynamique, et pour les besoins de ses applications, il faut des expériences faites sur une très-grande échelle, où rien de ce qu'il importe de connaître ne puisse échapper à l'observation, ni à la mesure. Les plus grandes vitesses que M. Bidone ait obtenues ne sont tout au plus que le tiers de celles qui ont lieu dans les manœuvres des écluses; en plusieurs lieux, des chutes d'eau sont déjà disposées par la nature, et quelques travaux suffiraient pour les mettre en état de servir aux recherches des géomètres, à la vérification des théories, à la confection de tables de résultats qui pourraient s'étendre assez loin pour que tous les cas de la pratique ordinaire y fussent compris. Ainsi, les besoins de l'architecture hydraulique seraient satisfaits, même avant que la science fût achevée; car la théorie est beaucoup plus exigeante. Elle demandera que l'on introduise dans les formules l'expression des propriétés réelles des corps, au lieu des abstractions par lesquelles il a fallu débuter; que le géomètre attende, pour terminer son travail, que le physicien n'ait plus de données à lui fournir; que l'analyse des forces qui

produisent ou modifient le mouvement des liquides soit complète, et que la loi de chacune de ces forces soit connue. En attendant, les formules de M. Bidone seront, pour les applications hydrauliques, le guide le plus sûr dont la science leur ait procuré le secours.

On doit au laborieux M. Avogadro deux mémoires *sur l'affinité des corps pour le calorique, et sur les rapports d'affinité qui en résultent entre eux.* Le savant physicien commence par un résumé de la théorie de l'*oxigénicité*, exposée dans un mémoire qu'il fit insérer, en 1809, dans le *Journal de physique* rédigé par Laméthrie. Le mot nouveau *oxigénicité* avait été introduit par l'auteur pour désigner la *manière d'être des corps qui se comportent comme acides dans les combinaisons chimiques*, et il proposait de nommer *basicité* la *tendance à servir de base dans ces mêmes combinaisons.* Suivant lui, tous les corps, simples ou composés, forment une série continue dont les *oxigéniques*, rangés suivant l'ordre d'énergie de cette propriété, occupent une extrémité, et les *basiques*, classés suivant la même loi, occupent les derniers rangs; les *neutres* sont placés entre ces deux extrêmes: dans une partie quelconque de cette série, les deux extrémités sont, l'une oxigénique et l'autre basique, et le milieu est neutre, en sorte qu'à l'exception des substances inconnues qui termineraient de part et d'autre la série complète, il n'en est aucune qui soit absolument *basique* ou *oxigénique.* M. Avogadro donne à ces idées de nouveaux développemens, et rapporte les applications qu'il en a faites dans un *mémoire sur les chaleurs spécifiques des gaz*, publié dans la *Bibliotheca italiana*, et dans ses *Recherches sur les masses des molécules*, etc. insérées dans le *Journal de physique* (1). Soupçonnant que les corps les plus oxigéniques ou les plus basiques sont ceux qui ont le moins ou le plus d'affinité pour le calorique, il en vint à penser que le calorique pourrait

(1) Comme ces mémoires pourraient ne pas être à la portée d'un grand nombre de lecteurs, M. Avogadro en a mis un extrait, en forme de *note additionelle*, à la fin de ce mémoire.

être la *substance oxigénique* par excellence, et que l'ordre des affinités des corps pour ce principe était aussi celui de l'action qu'ils exercent les uns sur les autres, comme acides et comme bases. Dans un autre mémoire, inséré dans les *actes de la Société italienne*, il a comparé le pouvoir réfringent des corps à leur affinité pour le calorique, lorsqu'ils sont dans l'état gazeux, et trouvé une formule qui représente assez exactement les relations entre ces deux propriétés. L'objet des deux mémoires dont nous avons à parler est de généraliser et de coordonner ces notions. Dans le premier, il détermine l'affinité pour le calorique, ou le *nombre affinitaire* des différens corps simples et composés, en employant la mesure de leur chaleur spécifique et de leur pouvoir réfringent, à l'état gazeux : il fait ensuite l'application de ces nombres affinitaires au calcul des *pouvoirs* neutralisans, acides et alcalins (oxigéniques et basiques), et vérifie de cette manière les hypothèses qu'il avait faites, hypothèses qui, si elles ne peuvent être considérées comme des théories, ont au moins le mérite de fournir des méthodes de calcul pour déterminer avec une approximation suffisante la place que chaque corps occupe dans la série des affinités.

Le second mémoire, inséré dans le t. XXIX, est une application des méthodes établies dans le premier. L'auteur commence par un essai de *détermination du pouvoir neutralisant de plusieurs radicaux acidifiables, par la combinaison avec l'ammoniaque*. Il a choisi les radicaux sur lesquels la chimie a recueilli le plus de faits; cependant, il ne considère que comme *provisoires* les résultats de ce premier calcul. Pour les vérifier, il procède à la recherche du *pouvoir neutralisant* de la potasse et du potassium. En déterminant les proportions de cette base combinée avec les acides, il établit entre ceux-ci de nouveaux rapports, et les compare à ceux qu'il a obtenus. Cette manière de procéder mérite certainement beaucoup d'attention, et même quelque confiance, quoiqu'on ne puisse en attendre la découverte d'une théorie. Comme elle repose sur la doctrine des proportions définies, elle est sujette aux

mêmes difficultés et provoquera les mêmes doutes, jusqu'à ce que l'on ait pu découvrir quelle part il faut accorder au frottement dans l'*équilibre chimique* que l'on nomme *saturation*, dans les faits de cohésion, de ductilité, etc. M. Avogadro termine son mémoire par des observations sur la méthode qu'il vient d'employer, et il expose les motifs qui l'ont empêché d'en étendre l'application aux autres alcalis, afin de multiplier les résultats analogues, de les grouper et de les comparer. D'après le tableau des *nombres affinitaires* et des *pouvoirs neutralisans* des substances simples dont il a parlé dans ses deux mémoires, le *fluorium* serait celle dont l'affinité pour le calorique serait la plus petite, tandis que celle de l'hydrogène serait la plus grande, et le rapport entre ces deux extrêmes serait à peu près de cinquante à l'unité.

Trois mémoires d'anatomie occupent une place considérable dans ces deux volumes. Dans le premier, écrit en latin, M. Bellingeri expose des observations anatomiques et physiologiques sur la moelle épinière, et sur les nerfs qui en tirent leur origine. Il décrit successivement la disposition *de la matière cendrée* dans la moelle de l'homme, du bœuf, du bouc et des oiseaux, et compare entre elles ces différentes structures. Il passe à la description de la moelle épinière dépouillée de la pie-mère et de la racine des nerfs, et au procédé pour obtenir cette séparation. Un troisième chapitre est consacré à la pie-mère, et le suivant, à l'origine des nerfs. L'auteur revient à la structure de la moelle épinière, considérée dans l'ensemble de son organisation, et passe aux observations physiologiques. Cette partie du mémoire, écrite avec sagesse, est digne de l'attention de tous les hommes instruits, quand même ils ne s'occuperaient point d'anatomie. L'auteur a cru découvrir le nerf de l'*humilité* et de la *patience ;* il soupçonne que le principe des sensations n'est pas celui du mouvement, et il assigne l'un et l'autre d'après des faits nombreux et des raisonnemens plausibles. A l'aide de travaux, tels que ceux de MM. Gall, Spurzheim, Bellingeri et Magendie, nous finirons par savoir quelque chose.

C'est à M. Rolando que l'on doit les deux autres mémoires d'anatomie. Le premier est intitulé : *Recherches sur la moelle allongée*, et l'autre, *Observations sur le cervelet*. Dans le premier, l'auteur a joint à ses descriptions neuf planches de dessins faits avec soin ; dans le second, après avoir rendu compte de ses recherches sur le développement du cervelet dans les poulets durant l'incubation, il compare ses différens états à celui du même organe dans quelques poissons. Il a vu que le cervelet du *squale glauque*, lorsque ce poissson est parvenu à une certaine grandeur, présente la structure des premiers rudimens du cervelet d'un poussin, au moment où il devient possible d'observer les changemens qu'éprouve cet organe, jusqu'à ce que le jeune animal sorte de l'œuf : c'était, sur une très-grande échelle, et en faisant abstraction de quelques changemens de proportions, le cervelet d'un poussin après dix à douze jours d'incubation. L'auteur étend ses observations aux quadrupèdes, et les rattache à celles qu'il a insérées dans le mémoire *sur la moelle allongée*.

Le tome xxix contient trois mémoires de chimie médicale. Les deux premiers sont de M. Cantu, professeur adjoint de chimie appliquée, à l'Université de Turin. Dans l'un, le professeur expose la méthode d'analyse chimique et les séries d'expériences par lesquelles il a constaté l'existence de l'iode dans les eaux minérales sulfureuses, et particulièrement dans celles de Castelnuovo d'Asti : dans l'autre, qui est écrit en latin, il prouve que les urines des syphilitiques contiennent du mercure *sous la forme saline;* qu'il y est tenu en dissolution par les acides libres de l'urine; que ce métal peut être divisé en molécules assez ténues pour qu'elles entrent dans la circulation, et parcourent tous les vaisseaux du corps humain ; que, dans cet état de division, il subit une prompte oxidation dans certaines circonstances; mais que cette combinaison qui change ses propriétés peut être lente et incomplète ; que l'incertitude du mode et de la nature de son action sur l'économie doit engager les médecins à ne l'employer que dans un état où ses propriétés soient constantes et connues; il termine

son mémoire, en exprimant le vœu que l'on soumette à de nouvelles et scrupuleuses observations tous les remèdes tirés des substances minérales.

M. Canobio est auteur du troisième mémoire, dont l'objet est l'analyse d'un fluide lacté tiré des voies urinaires d'une jeune femme, mère de deux enfans, et qui nourrissait le troisième, lorsque l'écoulement de l'étrange matière dont il s'agit se manifesta, sans que le nourrisson en souffrît, ni que la mère en fût notablement incommodée. Un quatrième allaitement ramena les mêmes phénomènes. Loin que le quatrième enfant parût souffrir de l'état de santé de sa mère, il était, au contraire, d'une force remarquable. Une circonstance imprévue ayant forcé cette femme de se séparer de son nourrisson, l'écoulement extraordinaire ne cessa point comme auparavant; il devint même si copieux, que la malade fut dans la nécessité de consulter un médecin. Suivant l'analyse du liquide, il ne différait du lait que par une plus grande abondance de sérosité : M. Canobio n'y trouva point d'urée, ni d'acide urique.

Le tome xxviii n'offre qu'un seul mémoire d'histoire naturelle. M. le professeur Carena ajoute à la monographie du genre *hirudo* une espèce nouvelle qu'il a trouvée dans les eaux stagnantes des environs de Turin, et qu'il nomme *hirudo paludosa*. Dans le tome suivant, la science est enrichie des travaux de M. Losana, sur les animaux microscopiques, de la description d'un hippopotame que possède le musée d'histoire naturelle de Turin, et sur lequel M. le professeur Bonelli a fait beaucoup d'observations, tendantes à expliquer les mouvemens de cet animal pour venir respirer à la surface de l'eau, tandis que son vaste corps y est entièrement plongé; enfin, M. le professeur Borson donne la suite de l'*Oryctographie piémontaise*, sur laquelle il a déjà publié deux mémoires, l'un dans le tome xxv, et l'autre dans le tome xxvi.

Le mémoire de M. Losana *sur les animaux microscopiques* est une monographie des genres *protée* et *kolpode*. L'auteur donne les phrases descriptives de 69 espèces du premier genre, et de 64 espèces du second. Il y joint de nombreux dessins lithographiés,

où les formes si variables de ces animaux sont représentées avec assez de détails pour qu'il soit possible de les reconnaître et de les classer. Ces précautions étaient nécessaires pour éviter de multiplier les espèces d'après des observations incomplètes, de rendre la nomenclature impraticable, et de consacrer à la connaissance de l'univers microscopique plus de livres, de tems et d'études qu'il n'en faudrait pour acquérir des notions suffisantes sur tout le reste de la nature. Quelques *protées* paraissent dans ces dessins, sous 10, 12 ou 13 formes différentes.

M. Borson avait déjà publié la nomenclature et la description des coquilles univalves fossiles; il y fait de nombreuses additions. Dans la classe des coquilles bivalves, il décrit 224 espèces réparties entre 35 genres. La classe des multivalves ne lui a fourni que 4 espèces d'un seul genre, celui des *balanides :* ce savant professeur est encore loin de la fin de son entreprise. Quelques-unes des espèces dont il fait l'énumération ont leurs analogues vivantes dans la Méditerranée et l'Adriatique; d'autres ne se trouvent plus aujourd'hui que dans des mers très-éloignées, et le plus grand nombre n'est connu que dans l'état de fossile.

La collection des mémoires de la *classe des sciences morales, historiques et philologiques* commence par l'*éloge académique de M. J. B.* Piacenza, premier architecte civil de S. M. le roi de Sardaigne : le biographe est M. G. Grassi, secrétaire de la classe. M. Piacenza manifesta dès son enfance un talent si distingué et tant de régularité dans sa conduite, qu'à l'âge de treize ans il fut chargé de la surveillance d'une partie des constructions publiques ordonnées par Charles Emmanuel III. Quoique cet architecte ait été fort occupé, il est beaucoup moins connu par les monumens exécutés d'après ses projets et sous sa direction, que par la continuation des *notices des professeurs de dessin, etc.*, commencées par le Florentin Baldinucci, ouvrage en six volumes in-4°, plein d'érudition et de notes très-instructives.

M. le comte Napione di Cocconato, et M. Omodei, capitaine d'artillerie, ont dirigé leurs recherches vers l'histoire de

l'art militaire : l'un et l'autre a rassemblé de précieux matériaux dont on ne manquera point de faire usage. M. Napione s'est occupé des écrivains militaires que l'Italie a produits dans le moyen âge, et surtout des écrits du Romain Égidio Colonna, moins digne de renommée pour la part qu'il prit à l'éducation du roi de France Philippe-le-Bel, que pour le petit nombre d'écrits qu'il a laissés. On ne trouvait pas étrange, à cette époque, qu'un moine (Colonna était augustin) enseignât à un monarque, non-seulement la science du gouvernement, mais celle de la guerre. Ce que l'on comprend difficilement aujourd'hui, c'est qu'au treizième siècle, on pût écrire sur la tactique militaire, rappeler les préceptes de Végèce dans les tems de la chevalerie, lorsque l'art militaire était revenu à peu près au point où l'Iliade l'a dépeint. Il y a des vérités de tous les tems et de tous les lieux dans les ouvrages de Colonna : il est un des premiers qui ait établi, comme maxime fondamentale, que l'homme armé ne doit point participer au gouvernement de l'état, ni entrer dans les conseils, et délibérer avec les magistrats ou les citoyens. Ce qu'il a écrit sur les machines de guerre employées à cette époque fait soupçonner, dit l'auteur du mémoire, que l'invention de la poudre est beaucoup plus ancienne qu'on ne le pense; que cette composition redoutable n'était peut-être qu'une modification, un perfectionnement du feu grégeois que l'on connaissait plusieurs siècles avant la poudre. En effet, les *tubes qui lancent du feu* sont peut-être la première ébauche des canons. Le savant religieux augustin ne s'est point borné à écrire sur la guerre de terre ; il étend ses préceptes à la tactique navale, après avoir traité assez longuement de l'attaque des places. M. Napione termine son mémoire par les observations suivantes : « Le moyen âge, que l'on regarde comme à moitié barbare, ne fut pas aussi complétement ignorant, aussi étranger à toutes les connaissances de notre tems, que l'imaginent ceux qui n'ont pas consulté les écrivains de cette époque. On peut, avec de l'instruction, bien raisonner sur l'art de la guerre, sans avoir porté les armes, puisque cet art fut, en grande partie, créé par le raisonnement. On repro-

cherait injustement au régime des cloîtres d'avoir été contraire aux applications des sciences, puisque c'est dans un cloître que nous rencontrons l'écrivain qui le premier, depuis la chute de l'empire romain, composa, sur l'art de la guerre et le gouvernement des états, un ouvrage plein de savoir, et qui mérite encore d'être consulté. » Il semble que l'auteur du mémoire prend une peine inutile, et que personne ne songe à faire à la vie monastique le reproche dont il la disculpe. D'ailleurs, comme dit notre fabuliste :

On a bien plus d'une querelle
A lui faire, sans celle-là.

M. le capitaine Omodei a écrit l'histoire du pétard et de quelques autres artifices de guerre, destinés à produire des effets analogues. Un chef de brigands d'Auvergne fut, dit-on, l'inventeur du pétard, et s'en servit avec tant de succès, qu'il mit beaucoup de soins à perfectionner sa découverte. Cependant, il n'eut pas la gloire de l'amener au point où nous le voyons aujourd'hui; sa profession ne lui permettait pas de rassembler autour de lui tous les arts réunis dans un arsenal. Mais comme on ajoute que cet ingénieux brigand était huguenot, peut-être l'esprit de secte a-t-il dénaturé les faits qui le concernent, et fait d'un chef de *guerilla* un voleur de profession. M. Omodei rapporte les applications les plus remarquables de ce nouveau moyen d'ouvrir les portes et de renverser les obstacles : il promet une continuation de ce mémoire, où il parlera des inventions modernes, analogues aux pétards.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les *fragmens inédits du code théodosien*, publiés avec des notes et des éclaircissemens par M. Peyron, professeur des langues orientales. S'il est une érudition dont la science du droit puisse faire un usage profitable, c'est celle qui rassemblerait les données des questions que cette science devrait résoudre, et dont jusqu'à présent elle ne s'est guère occupée. Lorsqu'elle aura mis en œuvre la connaissance approfondie de la nature de l'homme et des sociétés, elle se sera placée au premier rang parmi les sciences

humaines : alors, on pourra se plaire à observer ses progrès, à suivre sa marche toujours ferme sur une route bien éclairée. Elle n'aura plus besoin de chercher dans de vieux manuscrits des appuis trop peu dignes d'elle; elle ne s'attachera point à tirer péniblement quelques faibles étincelles qui n'ajouteraient rien à l'éclat de la raison qui l'éclairera de toute sa lumière. Cependant, le travail de M. Peyron sera reçu avec satisfaction par un très-grand nombre d'érudits, et par conséquent, il est bien placé dans cette collection de mémoires. On doit au même savant des recherches sur des papyrus, des manuscrits coptes, et une inscription en trois langues, qui font partie du *Musée égyptien* de Turin : il semble que l'auteur se soit trop pressé de rédiger ce mémoire, et qu'il aurait pu le rendre plus instructif.

Le *Musée égyptien* a fourni à M. DE S. QUINTINO le sujet de trois mémoires. Le premier est la description des médailles alexandrines des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constance-Chlore. On s'étonne que quelques-uns de ces monarques aient eu le tems de faire frapper un aussi grand nombre de médailles, dans toute l'étendue de l'empire : le règne si court de Galba aurait pu demeurer inconnu dans plusieurs provinces; et cependant l'Égypte lui consacra plusieurs médailles.

Le second mémoire du même savant est une dissertation sur une statue colossale qui orne le *Musée égyptien*. Il établit avec assez de vraisemblance que le personnage représenté est *Osimandias* qui régna sur l'Égypte plus de 2,000 ans avant notre ère. Dans une troisième dissertation, dont le sujet est une inscription en deux langues que portait une momie très-bien conservée, il répand de nouvelles lumières sur l'interprétation des écritures égyptiennes. Mais ce n'est pas toujours sur les bords du Nil qu'il a choisi les objets de ses études : des recherches sur les plus anciens marbres statuaires employés par les sculpteurs italiens, et sur d'anciennes inscriptions découvertes dans les ruines de l'ancienne *Libarna*, près de Serravalle, sur la rive gauche de la Scrivia, donnent lieu à quelques

éclaircissemens historiques dont on sentira mieux le prix en Italie que dans le reste du monde savant.

M. le professeur Gazzera nous ramène en Égypte : il applique les découvertes de M. Champollion le jeune à quelques monumens hiéroglyphiques du *Musée égyptien*, et il y découvre la figure de Sésostris dont le beau caractère ne dément point la réputation de ce conquérant. Ce mémoire dont il serait difficile d'isoler quelque partie, sera lu avec beaucoup d'intérêt, et contribuera peut-être à multiplier les recherches de cette sorte dans les lieux où des hommes instruits peuvent s'y livrer. On doit au même savant des *Observations bibliographiques et littéraires sur un petit ouvrage attribué faussement à Pétrarque*. Ce petit ouvrage est un *éloge de la vie solitaire*, en forme de dialogue, et en latin ; M. Gazzera prouve très-clairement qu'il faut l'attribuer à *Lombardo della Seta*, contemporain de Pétrarque, et qui entretenait une correspondance épistolaire avec le père de la poésie italienne.

Dans une autre notice bibliographique sur une édition des Héroïdes d'Ovide faite par Glim, au quinzième siècle, et dont on ne connaît aujourd'hui que le seul exemplaire de la bibliothèque de Turin, M. Gazzera traite sévèrement nos auteurs de bibliographie. « Pour donner, dit-il, une idée de la soif inextinguible qui tourmente les étrangers à la vue de nos richesses littéraires, rien ne convient mieux que la lecture d'un ouvrage de bibliographie rédigé avec beaucoup de soin et de savoir, et publié à Paris en 1823 (1); on y trouve enregistrées et minutieusement décrites, comme si elles n'avaient point changé de place, des éditions précieuses qui nous étaient rendues depuis plus de six ans, et entre autres, le magnifique exemplaire de la polyglotte plantinienne, présent de Philippe II, roi d'Espagne, à son parent, Emmanuel Philibert, duc de Savoie. » M. Gazzera fait ensuite à une assertion de l'ouvrage qu'il attaque une réponse qu'il regarde comme péremptoire. Comme le sujet

(1) *Catalogue des livres imprimés sur vélin, de la Bibliothèque du Roi.*

de ce débat n'est pas purement littéraire, mais en quelque sorte, politique, nous nous abstiendrons d'exprimer aucune opinion ni sur le fond, ni sur la manière dont la France a été privée des fruits de ses conquêtes. Nous serions trop heureux, si nous n'avions perdu que des livres; il nous en reste encore assez. Le volume, qui a été l'occasion de ces troubles littéraires, donne une étrange idée de l'esprit religieux du quinzième siècle : l'éditeur l'a terminé par les six premières strophes de la réponse de Cydippe à Acontius, et après les vers d'Ovide il ajoute immédiatement, et sans interligne : *Laus deo virgini Mariæ gloriossissimæ*,

Johannes GLIM.

Nous renvoyons à la notice que la *Revue Encyclopédique* a déjà publiée sur le mémoire de M. le comte *Prosper* BALBO, relatif au mètre sexagésimal (t. XXV, p. 450, février 1825). Un autre production du président de l'Académie a pris place dans le même volume; c'est un coup-d'œil général sur l'histoire de l'Université de Turin jusqu'au XVIIIme siècle. Cette institution ne fut fondée qu'en 1405; mais l'enseignement public n'avait pas attendu aussi long-tems pour prospérer à Turin, et dans plusieurs autres villes du Piémont. En 1412, la nouvelle Université obtint de l'empereur Sigismond les priviléges dont jouissaient alors ces corps enseignans, et en 1424, Amédée VIII, premier duc de Savoie, surnommé le Salomon de son siècle, régla son organisation et ses statuts; elle reçut le titre affectueux de *fille du prince*, de même que l'Université de Paris était *fille des rois de France*. Mais le lustre d'une Université, dit l'auteur de cette notice, consiste dans le mérite des professeurs, bien plus que dans le faste des titres. Parmi les professeurs distingués qui répandirent au loin la réputation de l'Université de Turin, M. le comte Balbo fait remarquer *Pierre* CARA, latiniste et jurisconsulte dont les cours étaient suivis par des étudians de toutes les nations, y compris des Moscovites. Avec toutes les précautions que le législateur avait prises pour assurer le succès de l'enseignement, on pouvait espérer que les beaux jours de l'université ne seraient pas suivis d'un tems

moins favorable. Il n'en fut pas ainsi; l'époque de la décadence arriva. L'auteur de la notice attribue ce changement à des causes dont l'influence ne sera pas reconnue par tous ses lecteurs. Il pense que, dans les concours pour le choix des professeurs, la médiocrité l'emporte quelquefois sur les talens; que le discrédit dans lequel est tombée l'étude du latin et du grec a porté un coup funeste à toutes les autres études, sans en excepter celles des sciences exactes, de la jurisprudence et de la médecine. Les bornes prescrites à cet article ne permettent point de discuter ces opinions : elles exigent un examen très-attentif, et peut-être de nouvelles observations, la connaissance d'un plus grand nombre de faits. Ce n'est point en passant, et seulement par occasion, que l'on peut traiter un sujet de cette importance.

Il ne nous reste plus à faire mention que d'un petit nombre de mémoires assez courts. M. le comte Napione fait une peinture affligeante de l'état dans lequel se trouve aujourd'hui un manuscrit qui connut autrefois la pompe des cours : il appartenait à François I qui, selon toute apparence, le perdit à la bataille de Pavie. Il est intitulé : *Troysiesme et quatriesme chappitres du premier triumphe de messire François Pétrarque, qui est le triumphe d'amour.* Rien n'indique par quel motif le galant monarque avait accordé à ces deux chapitres un aussi grand luxe de calligraphie et de reliure, et l'honneur de le suivre jusque sur les champs de bataille.

M. Randoni, architecte, n'a pas exprimé assez clairement ses idées sur les connaissances que les anciens ont eues de la perspective linéaire; ou peut-être ses idées n'étaient-elles pas encore assez précises, lorsqu'il les a rédigées. Plusieurs bas-reliefs antiques attestent, contre son opinion, que, dans les beaux tems de l'architecture romaine, les sculpteurs n'observaient pas plus mal les règles de la perspective que la plupart des peintres ne le font aujourd'hui. On ne peut pas dire non plus que les dessins des anciens n'étaient que des projections : en choisissant encore des exemples parmi les bas-reliefs, on en

citerait fort peu qui fussent assez conformes à ce mode de représentation, et ce seraient précisément les plus mauvais.

M. le professeur Baruchi décrit une médaille grecque de Caracalla, et M. le baron Vernazza fait sortir de l'obscurité le nom d'un peintre du seizième siècle, *Alexandre* Ardente qui n'avait pas l'habitude de mettre son nom sur ses ouvrages. Cette modestie ne fit tort qu'à sa mémoire; elle contribua peut-être à lui procurer un protecteur généreux, Emmanuel Philibert, duc de Savoie.

Le coup-d'œil trop rapide que nous venons de jeter sur les travaux de la classe des sciences morales, historiques et philologiques, suffit tout au plus pour en faire apprécier l'importance, et pour indiquer à nos lecteurs les mémoires qui peuvent exciter leur curiosité, ou les aider dans leurs études. On peut juger maintenant combien il eût fallu d'espace pour y renfermer la substance de 21 mémoires, dont le plus grand nombre se compose de détails qu'il n'est guère possible d'abréger sans les anéantir ou les défigurer. Les mémoires de la classe des sciences physiques et mathématiques, quoique plus simples par la nature de leur objet, exigeaient aussi des analyses beaucoup plus étendues : nous avons donc cédé à la nécessité, resserré chaque notice, quoiqu'à regret, afin de ne rien omettre, et d'annoncer à nos lecteurs toutes ces nouvelles acquisitions des sciences. Grâces à l'exactitude de l'Académie de Turin, le monde savant est bientôt mis en possession de ce qu'elle ajoute à la somme des connaissances. Il serait bien à désirer que les autres Académies imitassent la célérité de ses publications.

Ferry.

NARRATIVE OF A JOURNEY INTO KHORASAN, etc. — RELATION D'UN VOYAGE AU KHORASAN, *pendant les années* 1821 *et* 1822, *contenant quelques détails sur les contrées au nord-est de la Perse, et des observations sur le peuple, le gouvernement et les ressources de ce royaume;* par *James-B.* FRASER (1).

Lorsqu'on songe aux dangers qui attendent les voyageurs que l'amour de la science conduit dans des contrées lointaines, on ne peut s'empêcher d'admirer leur courage et d'accorder un vif intérêt à leurs récits. Qu'un habitant de nos villes fasse le tour de l'Europe : transporté dans des voitures commodes à travers des pays amis; reçu dans des hôtels magnifiques par des hôtes empressés et attentifs, son voyage n'est le plus souvent qu'une longue et agréable promenade. Si l'on en publie la relation, si elle est rédigée avec bonne foi, écrite avec élégance, pensée avec profondeur, elle pourra procurer à son auteur la réputation d'écrivain habile et d'observateur judicieux; mais elle ne saurait jamais lui faire obtenir cette admiration et cet intérêt qui s'attachent aux nobles et périlleuses entreprises des Cook, des Lapeyrouse, des Humboldt, des Clapperton, des Parry, des Freycinet et des Duperrey.

C'est à cette dernière classe de voyageurs qu'appartient M. Fraser. Il ne vient point pour la millième fois décrire les monumens antiques de la noble Italie, les immenses richesses de la superbe Angleterre, les agrestes beautés de l'Helvétie, ou les plaisirs variés des heureux habitans de la France. Il abandonne des champs où les voyageurs n'ont rien laissé à glaner. Fuyant les routes battues, c'est dans des contrées presque inconnues des Européens et au milieu des camps de hordes barbares, qu'il va chercher ses récits et les sujets de ses tableaux.

---

(1) Londres, 1825; Longman. 1 vol. in-4°, 770 pag. avec une carte de la Perse; prix, 3 l. 3 sh.

Son ouvrage est divisé en deux parties. Il raconte, dans la première, son voyage de Bombay au golfe Persique jusqu'a Bushire, et de Bushire à Teheran : dans la seconde, sa marche de Teheran à Mushed et de Mushed à Astrabad sur les bords de la mer Caspienne. Cette dernière partie est la plus importante, et l'auteur, passant rapidement sur les contrées situées au sud de la Perse, consacre les trois quarts de son volume à la description détaillée de cette vaste province de Khorasan, que des déserts immenses et des peuplades barbares avaient presque interdite aux voyageurs.

Avant d'arriver à Teheran, il traverse Shiraz, Persépolis, Yezdikhaust, Ispahan et Kashan; mais sans y arrêter longtems l'attention du lecteur. Il rapporte les événemens les plus intéressans de son voyage; il peint les scènes de mort, dont il fut témoin, pendant son passage dans la province de Fars, que désolait alors le *cholera-morbus;* il rappelle les dangers qu'il courut, les difficultés qu'il eut à surmonter; mais il évite avec raison de donner de nouvelles descriptions des lieux déjà explorés et décrits par mille voyageurs, ou, s'il leur consacre quelques instans, c'est pour énoncer un fait important échappé à ses devanciers, ou pour rectifier les erreurs dans lesquelles ils sont tombés, en traçant le tableau du gouvernement et des ressources de la Perse.

Dans tous les âges, l'Orient a été représenté comme la terre des plaisirs, de la richesse et de la magnificence. Les livres saints offrent de brillans tableaux du luxe des cours d'Assyrie et des rois mèdes; et l'histoire ancienne allie les noms de la plupart des peuples de l'Asie à ceux de la Grèce et de Rome. Lorsque l'Europe était pauvre, grossière, ignorante, c'était dans l'Orient que les vaisseaux de Venise et de Gênes allaient chercher des aromates précieux, de riches étoffes, et des joyaux magnifiques; et plus tard, lorsque les arts et les sciences eurent tiré l'Europe des ténèbres du moyen âge, on continua, par tradition, à regarder cette portion de l'Asie, comme le foyer des lumières, le centre de toutes les richesses et le séjour des plaisirs et de la volupté.

C'est surtout à l'égard de la Perse que l'erreur a été grande. De pompeuses descriptions de cet empire nous abusèrent long-tems. Nous pensions que la Perse d'aujourd'hui n'était pas inférieure en richesses et en puissance, à la Perse du tems des Cyrus, des Xerxès ou des Cosroës.

L'ouvrage de M. Fraser, et surtout les trois chapitres qui en terminent la première partie, montrent combien cette opinion est mal fondée. Aucune contrée de l'Asie, à l'exception de l'Arabie et des parties les plus désertes de la Tartarie, ne présente un aspect plus déplorable que la Perse. Excepté quelques-unes de ses provinces situées sur les bords de la mer Caspienne, l'œil est partout affligé du spectacle de la solitude et de la stérilité. Les canaux destinés à l'arrosement des terres sont tenus en monopole par le gouvernement ou par ses agens (1); les plaines sont incultes et dépouillées; les montagnes nues et arides. On aperçoit quelquefois, disséminés aux environs des villes, quelques jardins plantés d'orangers, de citronniers, de grenadiers et de quelques autres arbres; mais, nulle part, on ne voit de forêts magnifiques, de riches moissons, de vertes prairies; on ne rencontre jamais ces jolies chaumières, si nombreuses en Angleterre, ou ces coteaux rians qui abondent dans notre belle France; aucun fleuve ouvert à la navigation, aucune route pour le commerce: depuis le golfe Persique jusqu'à Teheran, et depuis cette capitale de la Perse jusqu'à Mushed, on ne trouve pas un hameau, pas un paysage qui indiquent la paix, le bonheur, la sécurité. Des ruines, des déserts, des terres incultes annoncent partout l'avidité et la vengeance des oppresseurs, la lâcheté et la misère des victimes.

Les villes présentent le même état de dégradation et de dé-

---

(1) « Pour se former une idée de la valeur de ces canaux, il suffira de dire que le petit ruisseau de Dalakee produit un revenu de quatre mille roupies, et que le canal, dernièrement ouvert par le gouverneur de Kauzeroon, en donne un cinq à six fois plus considérable, » Fraser, pag. 79.

tresse. Ispahan, Bagdad, Shiraz, Bassora, si célèbres dans l'histoire de l'Asie, et que l'imagination se plaît à parer de mosquées, de jardins, d'obélisques, de coupoles, n'offrent qu'une masse de bâtimens en ruines. On y arrive par des routes qui ressemblent au lit desséché d'un torrent; on y entre à travers des décombres : on y cherche des rues; on trouve des ruelles sales, étroites et tortueuses; on leur demande des palais; de hautes murailles en briques ou en terre en défendent la vue aux voyageurs, et de misérables huttes, séjour de l'indigence, sont les seules habitations que l'on y découvre. Les caravanserails, si pompeusement décrits par quelques Européens qui ont voyagé dans le Levant, ne sont guère que des espèces d'hôtelleries plus vastes, mais aussi nues, aussi délabrées que celles qu'on trouve dans les provinces de l'Espagne. Les bazars sont les seuls endroits dignes de curiosité. Ceux d'Ispahan, de Shiraz, bien qu'ayant perdu de cette splendeur décrite par Chardin et Herbert, méritent encore l'attention du voyageur. Ils n'égalent point ceux de l'Inde, en richesse et en variété; mais, même dans leur déclin, ils continuent à offrir un tableau animé, bizarre et intéressant. Celui d'Ispahan a une lieue et demie de long; ceux de Shiraz, de Teheran, de Tabreez, sont également spacieux et bien bâtis; mais ce sont là des exceptions. Dans la plupart des autres villes, les bazars ne sont que des espèces de hangards construits en briques ou en terre, couverts de chaume ou de branches d'arbres, qui ne contiennent que des marchandises de peu de valeur, ou des comestibles pour la nourriture du peuple.

Au tems de Lebrun, d'Herbert et de Chardin, la Perse offrait encore quelques restes de son antique grandeur. Les dernières guerres civiles n'avaient pas complété la dévastation de ses cités; le feu des révolutions sanglantes, propres aux peuples abrutis par le despotisme, n'avait point achevé de décimer sa population; et, pour citer un seul exemple, au lieu des cinquante-cinq chétifs villages que l'on découvre aujourd'hui dans la plaine de Merdusht, elle en comptait alors plus de huit cents, abondamment peuplés.

C'est pourtant moins encore à ses convulsions politiques qu'à la forme de son gouvernement et au caractère de ses derniers souverains, que l'on doit attribuer l'état actuel de la Perse. « Tout ce que nous avons vu, tout ce que nous avons entendu, dit M. Fraser, prouve évidemment que c'est moins l'aridité du sol que les excès du gouvernement qui s'opposent à la prospérité publique. (page 72.) » Le roi, les grands et les Eels pillent et ravagent l'empire. Ceux-ci, espèce d'Arabes, parcourent les provinces par bandes plus ou moins nombreuses, volant et dépouillant les voyageurs. Les nobles rançonnent les pays soumis à leur juridiction, et les rois dépouillent à la fois les paysans et les grands seigneurs, les citoyens des villes et les Turcomans du désert. Mizza Abdoul Rezak, un des guides de notre voyageur, lui raconta « que, pendant un séjour qu'il fit dans une certaine ville de la Perse, il fut souvent réveillé par les gémissemens d'une personne qui semblait être violemment maltraitée, et qui s'écriait d'une voix suppliante : grâce! grâce! je n'en ai pas! je n'ai rien! le ciel m'en est témoin, je n'ai rien! qu'ayant voulu savoir la cause de ce bruit, il découvrit qu'il était occasioné par un riche marchand, qui, pour résister aux tortures dont le menaçait le gouverneur de la ville, se faisait donner journellement la bastonnade. Ce malheureux avoua qu'il pouvait supporter mille coups de bâton, et qu'il espérait par ce moyen échapper à l'avidité du prince. Accoutumé maintenant aux tortures, ajoutait-il, il me sera facile d'endurer les plus cruels traitemens, sans crainte que la souffrance me fasse avouer mes richesses et me force à les partager avec nos tyrans. (page 172 note.) »

Le droit de la force est le seul code reconnu dans toute l'étendue de la Perse; et, s'il y existe des lois, elles sont également impuissantes pour arrêter le prince dans ses excès, soutenir le gouvernement dans sa faiblesse, ou protéger les particuliers dans leurs besoins. Ainsi, c'était aux applaudissemens de toute sa cour qu'Aga Mahomed Khan faisait crever les yeux à tous ceux qui osaient porter leurs regards sur sa hideuse personne. Ainsi, ce fut avec une entière impunité qu'un des

beau-xfils du roi actuel fit saccager par ses serviteurs le petit village de Deh-Girdou, parce que les habitans n'avaient pu lui fournir les sorbets, les confitures et l'argent qu'il leur avait demandés. Ainsi, encore, ce fut avec moins d'injustice, mais non moins impunément, que les habitans d'Oujan, petit village situé à peu de distance de Shiraz, fatigués des exactions du gouvernement et de ses agens, refusèrent l'entrée de leur village à la mission anglaise dont faisait momentanément partie M. Fraser et qu'accompagnaient un premier ministre et un grand-officier du roi de Perse. Ici, un monarque absolu est insulté dans la personne de deux de ses serviteurs par les habitans d'une chétive bourgade, située à moins de quarante lieues de sa capitale; là, un noble insolent vole est assassine des sujets paisibles; ou bien, un roi dispose à son gré de la vie des citoyens, et tout se tait, parce que la force supérieure aux lois a sanctionné de telles violences. « En Perse, dit notre voyageur, un souverain qui est bien affermi sur son trône, et qui est assez habile pour se tenir en garde contre les effets d'une soudaine insurrection, ne gouverne pas seulement selon son bon plaisir; mais il donne son esprit à tous ses serviteurs; et suivant que le monarque est cruel ou débonnaire, prodigue ou avare, fastueux ou débauché, ses favoris et ensuite son peuple adoptent ses vices ou imitent ses crimes. (page 188.) » Shah Abbas tue de sa main un voyageur endormi, parce que son cheval s'est cabré en passant près de ce malheureux, et les courtisans admirent hautement la justice de leur maître. Nadir Shah verse des torrens de sang, pille, confisque, dévaste les propriétés de ses sujets; et les gouverneurs, les favoris, imitant son exemple, volent, persécutent et tyrannisent les malheureux placés sous leur domination.

La conséquence inévitable de la tyrannie est de rompre tous les liens qui attachent le peuple au gouvernement, et de lui enlever par degrés toutes les vertus civiques et domestiques. Le Persan n'a réellement aucun amour pour son pays; et, s'il ne l'abandonne pas, c'est que des lois sévères lui en ôtent la possibilité. Trompé par ses prêtres, il est intolérant et fana-

tique; et, à l'exemple de ses chefs, il est faux, hypocrite, cruel, avare et lâche. « Il n'y a aucun mensonge, aucune dégradation, aucun crime qui lui coûte, lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent » (page 175). N'existant que par le bon plaisir du maître souverain; ne possédant aucun bien qui soit à l'abri de sa cupidité ou de l'avarice de ses ministres, il vit pour lui seul, et au jour le jour. En Perse, l'homme tremble à l'aspect de l'homme; le domestique se défie du maître; le maître du domestique; le père craint son fils; le fils convoite les biens du père : l'hypocrisie est partout, la charité nulle part, et la paix, la sécurité, le contentement sont bannis de tous les cœurs. On a souvent parlé de la politesse des Persans; mais cette réputation tient plutôt à leur langue, la plus figurée et la plus hyperbolique de l'Asie, qu'à toute autre cause. » En vous recevant, un Persan commencera par vous dire qu'il est votre esclave; que sa maison, ainsi que tout ce qu'elle contient, est à vous, que vous pouvez disposer de tout à votre gré. Si vous lui parlez par hazard, de ses chevaux, de ses équipages, de ses habits, etc., ils vous sont aussitôt offerts en présens, *Pesheushe Sahib;* mais ce sont là de purs complimens, et tout aussi sincères que la formule : *your most obedient servant*, au bas d'une lettre anglaise..... Le Persan est certainement plus gai, plus jovial que la plupart des autres Asiatiques : il a plus d'imagination, de vivacité que le Turc, l'Indien et le Tartare. Aussi, est-il appelé le Français de l'Asie. «Si, par ce nom, ajoute M. Fraser, on a voulu le distinguer de ses voisins, l'épithète peut sembler juste; mais, si l'on a prétendu l'assimiler au peuple le plus poli de l'Europe, la comparaison est absurde. (p. 177 et 178.) » Sans doute, ce portrait hideux ne convient point à toute la nation. M. Fraser cite lui-même des exceptions; mais elles sont peu nombreuses, et encore faut-il que, chez ce peuple corrompu, ce soit moins la pratique des belles actions que l'absence des mauvaises qu'on est réduit à louer. Ainsi que les ruines de Palmyre empruntent un surcroît de splendeur de la nudité des déserts qui les environnent; de même, dans la Perse avilie et dégénérée, la hardiesse, la médiocrité, l'absence du vice sont

décorées du nom de courage, de génie, de vertu. Le poëte *Futeh Allee Klan* est proclamé le *Voltaire* de l'empire, parce qu'il a composé cent soixante mille stances en l'honneur de son maître. Un cousin du roi est comparé à Aristide, parce qu'il a préféré les rigueurs d'une disgrâce aux bassesses d'une cour corrompue; et Futeh Allee Shah, le souverain actuel, est presque mis au rang des bons princes, parce que, bien que mari de trois cents femmes, il est assez bon époux et que, père de cinq cents enfans, il porte quelque sollicitude à sa nombreuse progéniture. Ses soldats accusent sa lâcheté, et les grands sa lésinerie; mais la masse du peuple le déteste moins que son prédécesseur, parce que l'avarice, passion dominante de Futeh Allee Shah, appauvrit la contrée, mais ne l'inonde pas de sang, et qu'une nation d'esclaves est toujours prête à applaudir un despote qui ne pousse pas l'abus de la souveraineté jusqu'aux dernières limites de l'injustice et de l'oppression.

Nous ne suivrons point M. Fraser dans ses longues recherches sur la population, les revenus, le commerce et l'industrie de l'empire Persan. Il confirme ce qu'avaient avancé quelques géographes modernes, qu'il n'y a peut-être pas de contrée, excepté celles qui ne se composent que de déserts, qui soient moins peuplées que la Perse (page 168). La province de Fars et une partie de celle d'Ispahan ne comptent, dans une étendue de plus de 21,000 carrés, que 164,000 habitans; et ces armées formidables que les Xerxès, les Darius, les Cosroës menaient jadis au carnage, sont réduites maintenant à quelques milliers d'hommes. Dans la dernière guerre contre les Turcs, les forces persanes ne s'élevaient qu'à 50,640 combattans; et aujourd'hui, l'armée permanente n'excède guère trois mille hommes. Les taxes imposées sur le peuple sont considérables; mais, après avoir passé entre les mains des receveurs des districts, des gouverneurs de provinces, et des ministres, elles se trouvent réduites à moins de quarante millions de francs, en entrant dans le trésor du roi. Et cette somme suffit à peine pour payer les officiers de la maison du monarque et pour fournir aux besoins de la famille royale.

« Dans un état comme la Perse, où tout est à la merci des grands, des princes et du roi, le commerce ne peut avoir ni liberté, ni splendeur. Il consiste en ventes de chevaux, de tapis, d'aromates, d'armes, etc.; mais le peu de sûreté des routes, sans cesse infestées par les *Eels* et les *Turcomans*, s'oppose à son extension. L'industrie, sans garanties pour le fruit de ses veilles et de ses travaux, ne peut faire aucun progrès; et dans ce malheureux pays, l'auteur d'une invention utile doit suivre l'exemple d'un certain potier de la province de Fars, qui, ayant trouvé un procédé pour imiter la porcelaine de la Chine, appelé à la cour et sachant que, s'il avouait son talent, il serait mis en réquisition pour fournir de porcelaines le roi et toute sa cour, déclara qu'on s'était trompé de personne; qu'il ne savait faire que de simples et grossiers pots de terre. »

Cette peinture de l'état actuel de la Perse est une réponse éloquente aux mensonges intéressés des défenseurs du pouvoir absolu et arbitraire. Il peut arriver, sans doute, que, dans une succession de plusieurs siècles, une monarchie absolue et héréditaire produise un homme de génie; il peut arriver encore que ce prince, ami de son peuple, fasse le bonheur de ses sujets; mais, cette chance favorable et bien rare ne se renouvelle pas au gré des désirs des hommes; les mauvais rois sont beaucoup plus connus que les bons, puisque ceux même qui seraient bons par leur nature, sont le plus souvent corrompus par leur éducation et par l'atmosphère contagieuse et empoisonnée des cours. L'ouvrage de notre voyageur nous apprend que les dynasties qui ont gouverné la Perse ont bien rarement produit des princes dignes du titre de pères de la patrie. Sous un gouvernement libre et protecteur, l'empire persan pourrait se relever de l'état de dégradation dans lequel il est tombé. Avant la mort de Mahomed Allee Meerza, fils aîné du roi actuel, prince plein de valeur et de talens, la nation concevait quelques espérances d'un meilleur avenir. Cet espoir s'est évanoui; et ce peuple, trop lâche pour briser ses

chaînes, attend le jour de la régénération, comme les Juifs attendent le Messie, stupidement persuadé que la Russie ou l'Angleterre viendront le délivrer un jour.

M. Fraser promet de publier incessamment le second volume de son voyage; c'est alors que nous nous occuperons de la province de Khorasan, dont nous n'avons fait qu'une simple mention, au commencement de cet article.

Frédéric DEGEORGE.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

De l'administration de la justice et de l'ordre judiciaire en France; par M. d'Eyraud. *Seconde édition*, entièrement complétée; avec cette épigraphe, tirée de Giordani : *Questi non sono pensieri del autore, ma del pubblico* (1).

On aime à rendre compte d'un ouvrage, dont l'auteur peut s'appliquer les paroles que M. d'Eyraud a prises pour épigraphe : « Les pensées que j'exprime sont moins les miennes que celle du public. » — En effet, les principes établis par l'auteur sont bien ceux que l'opinion publique de notre époque a généralement consacrés; à moins que par ces mots *opinion publique* on ne veuille entendre les pensées et les vœux de cette fraction, plus puissante par la position sociale de ses membres que par leur nombre, qui, par habitude, par prévention ou par intérêt, s'est décidée à rester stationnaire, tandis qu'elle voit marcher en avant tout ce qui l'environne.

Cette épigraphe est, de plus, un modeste aveu de la part de l'auteur, qui n'a point la prétention d'avoir dit des choses neuves, ce qui d'ailleurs serait presque impossible, quant au fond du sujet qu'il a traité. Son but a été de représenter la société, telle qu'elle est; de montrer les imperfections et les vices de son organisation actuelle; de réunir en un faisceau les principes connus, sur lesquels une bonne organisation doit être fondée; d'en rendre l'exposition claire et à peu près complète, et d'en démontrer l'utilité par des faits. Il me semble qu'en cela il a parfaitement réussi; et si l'on ne remarque

(1) Paris, 1825; Fanjat aîné, rue Christine, n. 3. 3 vol. in-8°. Tom. Ier, 400 p., tom. II, 368 p., tom. III, 454 p.; prix, 18 fr.

rien de nouveau dans les doctrines de l'auteur, on trouve du moins des vues neuves et originales dans le développement qu'il leur donne.

Je ne m'occuperai, dans l'examen de cet ouvrage, que de l'application générale des principes qu'il établit, laissant au lecteur le soin d'en faire l'application spéciale, soit à l'organisation de la France, soit à celle de tout autre état. Je ne ferai que suivre ainsi l'exemple de M. d'Eyraud lui-même, qui, dans ses deux premiers volumes, a puisé la plupart des faits cités à l'appui de ses raisonnemens dans les annales des pays étrangers à la France, et qui n'a consulté l'histoire nationale que dans son troisième volume, plus particulièrement consacré à sa patrie.

Dans le tome premier, après avoir établi cette vérité : que *le seul moyen d'empêcher les bouleversemens des états consiste dans la parfaite indépendance du pouvoir judiciaire*, l'auteur fait ressortir la différence qui existe entre un peuple, dont la législation s'est constamment améliorée, et celui qui est resté presque stationnaire dans les étroites limites des règlemens et des institutions informes du moyen âge. Il récapitule les immenses avantages qu'obtient le premier de ces peuples, et montre ensuite combien est déplorable la situation de l'autre, livré à une volonté arbitraire et souvent variable, à une législation capricieuse et tyrannique, à une administration qui ne fait sentir son existence que par les charges qu'elle impose, par les avanies et les persécutions qu'elle fait subir.

Dans le second chapitre, l'auteur expose combien il est dangereux de laisser envahir la justice par la politique. A cette occasion, il parle aussi de *la légitimité;* il établit qu'*elle n'est créée que dans l'intérêt des peuples;* il prouve que cette manière de la comprendre est la seule qui présente une véritable garantie contre les révolutions, et qui puisse offrir une sécurité parfaite aux dynasties régnantes. « Que signifie, demande-t-il, la légitimité créée pour les rois, sans intervention des intérêts des peuples?.. Elle serait pire que le despotisme; car, le despotisme n'étant jamais légal, valide par ce défaut l'insurrec-

tion, suite de sa violence (page 67). » On trouve dans le même chapitre, qui mérite d'être lu en entier, un passage du célèbre *Gravina*, que l'on pourrait intituler : *Exposé des causes qui ont amené la révolution française de* 1789, *écrit en* 1718.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter aux trois chapitres suivans, qui traitent *de la liberté*, *de l'égalité des droits*, *et des matières religieuses légales*, chapitres qui renferment une foule d'excellens principes. Je vais du moins transcrire le passage suivant du sixième chapitre, qui traite du *serment*, dont on fait presque partout un abus très-nuisible à la morale publique : « Une des semences les plus fécondes dans l'instruction morale des peuples, dit notre auteur (page 98), c'est la foi du serment. L'un des moyens de les ramener de l'erreur, c'est de donner au serment, ou de *lui restituer* toute la puissance qu'il peut exercer sur les hommes... Quand on veut avilir une chose, on en abuse; il est donc essentiel de ne requérir le serment que dans des occasions graves... Des peines et des châtimens corporels, pour avoir violé le serment, n'ajoutent rien à son influence sur les esprits; le principe serait faussé; le corps serait atteint, et non pas l'âme. C'est ici qu'il faut savoir organiser la honte, le mépris et même l'infamie; car il est telle violation de la foi jurée, qui peut égaler la plus grande infamie. C'est individuellement qu'on devrait faire prêter un serment; l'individu se rend toujours raison d'un engagement spécial. Pour une multitude, le serment n'est qu'une acclamation, un assentiment, dont l'unité se divise en autant de fractions qu'il y a de têtes; son impression n'est qu'instantanée, sa solidarité trop étendue, etc. »

Le septième chapitre est intitulé : *Des amirautés ministérielles*, expression impropre que l'auteur semble affectionner, et qu'il reproduit en différens endroits, notamment tome III, p. 92, où il propose la formation d'*une amirauté des sceaux*. Ce mot *amirauté* est un terme de marine, dont l'emploi au figuré n'est pas, je crois, encore consacré comme celui des mots : *gouvernail*, *timon* de l'état. En Angleterre, d'où l'on pourrait croire que M. d'Eyraud a tiré cette expression, elle n'est pas usitée

dans ce sens ; on dit : *Navy-Office*, *foreign-Office*, *Board of trade*, *Board of controul*, etc. L'auteur dit (pag. 227) : *Nous nous servons de ce mot, amirauté, pour n'en point créer d'autre ;* mais la dénomination qu'il paraît chercher existe depuis long-tems, et lui-même s'en est servi (tom. 1er, pag. 186), en parlant d'une *administration collective*. Substituant donc cette dernière expression à celle d'amirauté *ministérielle*, je reconnais, du reste, d'accord avec M. d'Eyraud, la grande importance, et même la nécessité des administrations de cette nature ; j'ajouterai qu'elles sont éminemment propres à tempérer ce qu'il y a d'âpre dans le gouvernement des monarchies absolues, et en général de celles qui tendent vers le pouvoir arbitraire ; comme notre auteur aime beaucoup les exemples, pris dans ce qui existe, ou dans ce qui a existé, je lui en fournirai un, qui me paraît très-remarquable. En Danemark, tous les ministères, à l'exception de celui des affaires étrangères, sont autant d'administrations collectives : genre d'administration, préférable, sous toutes les formes de gouvernement, à l'autorité personnelle d'un seul ministre, mais inappréciable surtout, je le répète, dans une monarchie absolue et illimitée. Les ministères du roi de Danemark sont donc autant de conseils, à la tête de chacun desquels est placé un président ayant voix prépondérante en cas de partage, et chargé de faire son rapport au roi en son conseil-d'état, où les affaires peuvent être de nouveau débattues par les ministres du conseil-privé. Il s'ensuit que, tous les objets de quelque importance ayant passé par l'épreuve d'une double discussion, le chef de l'état est toujours mieux éclairé qu'il ne pourrait l'être par un seul ministre, petit souverain dans son département, qui n'écoutant que sa propre raison, et souvent ses passions, ou celles de quelques employés subalternes, peut facilement faire envisager au monarque ses vues intéressées, ou ses rêves extravagans, comme autant d'oracles de patriotisme et de sagesse. Après cette explication, l'auteur doit sentir que je suis de son avis, quant au fond, et que je diffère seulement avec lui pour la forme et pour les termes.

Dans le huitième chapitre : *Des conseils généraux et de l'oligarchie*, il a placé quelques réflexions fort sages sur les vœux irréfléchis de quelques individus qui désirent voir rétablir les anciennes *déclarations de grossesse*, et la *fixation de la majorité légale à l'âge de vingt-cinq ans*. Je crois pouvoir inviter le lecteur à prendre connaissance des principes de M. d'Eyraud sur ces deux objets, et sur les arrière-pensées qu'il croit découvrir dans les vœux émis par quelques autorités locales. Je ne me permets ni de partager ses craintes, ni de le tranquilliser à ce sujet.

Je ne dis rien du neuvième chapitre : *Aperçus historiques sur l'ancienne législation française*, et j'arrive au dixième, qui renferme quelques observations qui sont autant de conséquences des chapitres précédens. J'y trouve (page 311 et suivantes) une très-bonne dissertation sur le fameux passage de Montesquieu qui assigne à la république *la vertu* pour principe, et qui dit ensuite que, dans les monarchies, on supplée à la vertu par l'*honneur*. M. Pastoret a dit aussi (1) : *Je comprends mal, je l'avoue, votre séparation éternelle de l'honneur et de la vertu*. Tout en approuvant cette réflexion et celles de M. d'Eyraud, il me semble que ni l'un ni l'autre n'a suffisamment remarqué que Montesquieu a fort bien défini ce qu'il entend par le mot *honneur*, comme principe de la monarchie. *C'est*, dit-il (liv. 3, ch. 6), *le préjugé de chaque personne et de chaque condition*. Il est clair, selon moi, que par le mot *honneur*, il a voulu entendre ce qu'aujourd'hui on est convenu d'appeler *les honneurs* (2); autrement, on serait fondé

(1) *Des Lois pénales*. Paris, 1790. Tom. 1, part. 1, p. 39.

(2) Il me semble qu'il serait plus exact d'expliquer ce que Montesquieu entend par le mot *honneur*, par cet autre mot l'*opinion*. C'est ce qui me paraît résulter de la définition même ci-dessus citée, et en général de tout ce passage de Montesquieu, (liv. III, chap. 5, 6 et 7.) Le principe qui, selon ce grand homme, dirige particulièrement la conduite de chaque citoyen dans une monarchie, c'est le besoin de considération, même d'une considération *factice;* d'où la

à demander à ce grand publiciste, comment il a pu séparer deux choses qui semblent devoir être inséparables de leur nature; comment la vertu pourrait n'être pas honorable; et enfin comment on pourrait placer l'honneur dans des actions contraires à la vertu? Il s'ensuit que je ne saurais être d'accord avec ceux qui, comme dit l'auteur (vol. 2, pag. 211), *trouvent tantôt la vertu dans l'honneur, tantôt l'honneur dans la vertu.* Ces deux mots, bien entendus, sont, à mon avis, synonymes, et, selon Montesquieu lui-même, le *véritable* honneur ne peut jamais être un préjugé.

J'arrive au dernier chapitre du premier volume, qui traite *de certains caractères de la loi* Tout ce que dit l'auteur à ce sujet, est digne d'attention; mais j'aurais désiré qu'à cette occasion, il eût consacré quelques pages à l'examen du principe de Jean-Jacques Rousseau, qui veut que *la loi soit l'expression de la volonté générale;* principe que M. d'Eyraud admet lui-même (vol., pag. 39). Cet examen aurait été d'autant plus intéressant que, dans ces derniers tems, Rousseau a trouvé, sur ce point, comme sur plusieurs autres, un antagoniste d'un talent très-remarquable. Je veux parler de M. Torombert, avocat à Lyon, et je ne m'arrête ici qu'à un seul de ses ouvrages, publié à Paris, en 1821, sous ce titre : *Exposition des principes, et classification des sciences dans l'ordre des études ou de la synthèse.* Voici comment il s'exprime

---

passion pour tout ce qui peut flatter l'opinion, caresser même les préjugés de nos concitoyens, surtout ceux de la cour et du monarque. De là aussi, sans doute, l'ambition des *honneurs*, mais non comme but, et seulement comme moyen d'arriver à cette considération tant souhaitée. Ce mobile peut, ainsi que le remarque avec raison Montesquieu, inspirer quelquefois les plus belles actions et faire pratiquer le bien, mais non pas par amour pour le bien lui-même. Ce que l'on recherche surtout, ce n'est point le vrai mérite, mais le bruit d'une action qui passe pour honorable. — Qu'on relise ces trois chapitres de l'Esprit des Lois, et je pense que l'on demeurera convaincu de la justesse de notre interprétation. N. D. R.

(pag. 53) (1). « La loi, dit Rousseau, est l'*expression de la volonté générale*. C'est là l'idée mère de son *Contrat social*. Mon but n'est pas d'examiner la nature des conséquences qu'on en tire. Quelles que fussent ces conséquences, si elles découlaient d'un principe vrai, je dirais qu'on doit les reconnaître, et y ramener les hommes; mais j'ose croire que cette définition, ou cette maxime, renferme un sens faux. Par *volonté générale*, on entend la volonté du plus grand nombre. Mais, quoi ! lorsque le plus grand nombre élève des auto-da-fé, fait-il donc des lois? Quand il porte la dévastation chez ses voisins, est-ce donc en vertu des lois véritables? Les Algériens, qui *ont une volonté unanime* de piller tout le monde, font-ils aussi ce métier, conformément à des lois? Non, sans doute; car, dit *Cicéron*, dont l'autorité ici en vaut bien une autre : *La loi est ce qui est juste.* »

Je demande pardon à l'auteur de l'ouvrage cité; mais je crois que le philosophe de Genève n'a pas avancé une maxime contraire à celle de Cicéron. Ou M. de Torombert n'a pas bien compris le sens de la phrase de Rousseau, ou bien, ce qui est plus probable, ce dernier n'a point donné à son idée le développement nécessaire. Quant à moi, j'ai toujours compris la maxime de Rousseau, comme je crois qu'elle doit l'être; et pour la justifier à cet égard, je n'ai qu'à m'emparer des exemples de M. Torombert lui-même. Je lui demanderai donc, si l'on a jamais vu des auto-da-fé établis dans un pays où la volonté générale est comptée pour quelque chose? Je répondrai au second exemple de l'auteur que je combats, que, lorsqu'un conquérant ou un despote porte la dévastation dans un pays voisin, c'est en vertu du pouvoir absolu qu'il a usurpé; c'est en vertu d'une loi individuelle, et nullement en conséquence d'une loi sanctionnée par la volonté générale. Enfin, l'argu-

---

(1) M. Torombert a depuis reproduit et développé les mêmes pensées, dans un autre ouvrage intitulé : « *Principes de politique mis en opposition avec ceux du Contrat social.* » Nous en avons rendu compte. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 56.) N. D. R.

ment tiré de la disposition générale des Barbaresques pour le pillage, me semble mal choisi; car, il ne faut pas demander aux voleurs, s'il est bon de s'emparer des propriétés d'autrui par la ruse ou par la violence; mais, retournez la question, demandez-leur s'ils veulent être pillés? s'ils croient qu'un pareil acte soit juste? et soyez persuadés que ces brigands exprimeront leur *volonté unanime et constante* par la négation la plus énergique. C'est ainsi que les méchans eux-mêmes sont forcés de reconnaître la justice en matière de législation; c'est ainsi que Rousseau n'a fait que reproduire le principe exprimé par Cicéron; enfin, c'est ainsi que se vérifie de nouveau l'ancien proverbe: *la voix du peuple est la voix de Dieu.*

Si les lois sont ce qu'elles doivent être, si elles sont vraiment l'expression d'une volonté générale bien entendue, il est, à mon avis, absolument impossible qu'une minorité quelconque puisse justement les accuser d'arbitraire ou d'injustice. Pour justifier cette assertion, je ne choisirai que deux exemples parmi beaucoup d'autres qui se présentent à mon esprit.

Supposons, dans le cas où la peste ravagerait un pays étranger, que la loi interrompît toute communication commerciale des provinces limitrophes avec le pays infecté; qu'elle ordonnât de détruire les marchandises suspectes; nul doute, que ceux qui auraient à se plaindre de la stagnation de leur commerce et de la destruction de leurs propriétés, se plaindraient de l'injustice de la législation; mais, changez leur position, déplacez leur domicile, de manière à ce que, n'ayant plus aucune liaison d'intérêt avec les contrées ravagées, ils auraient plutôt à craindre que la contagion ne se répande; alors, ils n'accuseraient plus d'arbitraire une loi destinée à protéger leur vie; ils se rangeraient du côté de la majorité pour bénir la sagesse et la justice d'une telle mesure légale.

Supposons encore la circonstance d'une disette générale, d'une année où la récolte aurait été mauvaise, et au-dessous des besoins de la population; si, pour éviter les horreurs de la famine, une loi défendait l'exportation du blé et en per-

mettait l'importation, on ne devrait pas s'étonner d'entendre crier contre une pareille loi le petit nombre de cultivateurs, qui, ayant fait une bonne récolte, aurait eu le bonheur, non-seulement d'échapper au désastre commun, mais encore d'en tirer profit; ou quelques négocians, qui, ayant leurs greniers remplis, spéculeraient sur la hausse du prix des denrées de première nécessité. Changez encore la position de ces individus; transportez-les dans la catégorie générale, et vous les entendrez faire l'éloge de cette loi qu'aujourd'hui ils condamnent comme arbitraire et injuste.

Revenons à M. D'Eyraud, dont nous ne nous sommes séparés qu'en apparence et pour un moment, afin de remplir un devoir rigoureux, celui de justifier un écrivain célèbre, que tout le monde révère, et dont un homme d'un talent supérieur a eu le malheur de méconnaître les intentions.

Certes, je ne ferai pas à M. D'Eyraud le reproche d'avoir omis un autre caractère essentiel de la loi, celui de n'être ni ridicule dans ses dispositions, ni absurde dans son application. Il est probable que l'auteur de cet ouvrage n'a pas supposé qu'il pût y avoir, dans le code d'un peuple civilisé, des dispositions de cette nature. Cependant, il en existe dans le *Code de Christian V, encore en vigueur en Danemark.* L'article 11 du 13e chapitre du titre VI de ce code s'exprime en ces termes : *Quiconque, appartenant à la maison du roi, et ayant prêté serment en cette qualité, aura eu, dans le palais, commerce avec une femme ou une fille, aura deux doigts de la main coupés.* On peut hardiment supposer, et même assurer que, depuis 1683, date de la publication du code, cet attentat a été commis plus de mille fois, sans qu'il ait donné lieu à une seule mutilation. Et qu'on ne me dise pas que ma traduction est infidèle; que la loi a voulu parler du cas où il y aurait eu violence; je puiserai ma preuve dans le seizième article du même chapitre, qui prononce la peine de mort dans ce dernier cas, sans distinction du lieu où le crime a été commis.

Le second volume, qui traite de la *législation criminelle et civile*, s'ouvre par un chapitre *sur l'interprétation des lois*

L'auteur dit, à ce sujet (page 5), que « les pays où les juges n'ont qu'à appliquer les lois, et dans lesquels ils ont *rarement* à interpréter, sont ceux qui possèdent la meilleure législation. » Je crois qu'il ne devrait *jamais* être permis aux juges d'interpréter (1), et cette opinion semble coïncider avec celle de l'auteur lui-même, lorsqu'il dit (page 16): « En France, on ne saurait mieux parer à cette nécessité, en l'état des choses, que par un travail préliminaire, ou de discussion, qui émanerait de la cour suprême, et serait soumis à l'assentiment ou à la rectification des chambres législatives. » — S'il est vrai que celui qui a parlé, soit le seul qui ait le droit de fixer le véritable sens de ses paroles, il s'ensuit que les différentes autorités qui ont concouru à la formation des lois, doivent être considérées comme les interprètes uniques et naturels de toutes les dispositions législatives qu'elles auront créées et sanctionnées.

Mais, me demandera-t-on, si *dans le cas d'une grande urgence*, et pendant l'intervalle qui sépare deux sessions de la législature, il arrivait qu'un tribunal eût besoin d'une interprétation authentique du texte d'une loi; quelle voie emploierait-il pour l'obtenir? La possibilité d'un pareil événement fait sentir le besoin d'avoir toujours en permanence un comité des deux chambres, chargé de soumettre à la sanction du chef de l'état toutes les décisions de cette nature, *valides seulement pour le cas présent*, mais sujettes à être approuvées ou réformées dans la session suivante, avant de pouvoir être considérées comme authentiques et obligatoires pour l'avenir (2).

---

(1) Par voie d'autorité sans doute, car l'interprétation *de doctrine* est inévitable. N. D. R.

(2) Dans un ouvrage dont nous avons dernièrement rendu compte, (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 712.) on a émis, non sans quelque apparence de raison, l'opinion que l'interprétation, dite d'*autorité*, n'appartenait à personne, pas même au législateur, et qu'elle devait être entièrement bannie. La loi doit être appliquée, telle qu'elle a été faite. La rédaction en est-elle fautive? Il n'y a qu'à la refaire pour l'avenir. Telle est l'opinion de M. Fritot. N. D. R.

Je supprime ce que dit ici l'auteur sur les lois d'exception, pour arriver au treizième chapitre qui traite *des peines;* au quatorzième, qui a pour objet la *peine de mort;* et au quinzième qui parle *des supplices.*

On a tant écrit sur les peines, et notamment sur la peine de mort, qu'on pourrait croire cette matière tout-à-fait épuisée. Cependant, elle ne l'est pas; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans de nouveaux développemens. « Ce qu'il y a de repoussant, dit l'auteur (page 143), dans les lois criminelles de l'Angleterre c'est la fréquence de la peine de mort. » Il aurait pu ajouter que M. de Pastoret, dans son ouvrage sur *les lois pénales* déjà cité, donne la nomenclature de plus de cent crimes, qui tous, d'après la législation française de cette époque (1790), étaient punis de la peine capitale. On aurait dû remarquer encore que le code pénal actuel n'a pas non plus diminué le nombre des crimes punissables de la peine capitale, autant que l'humanité et la saine philosophie pourraient le désirer. Parmi plusieurs crimes compris dans cette catégorie, je n'en citerai qu'un seul, celui du *faux-monnayeur.* Certes, il y a de très-bons argumens en faveur de la conservation des jours de ces malfaiteurs, sans parler même des avantages que l'état pourrait tirer du travail de cette espèce de prisonniers à vie, qui souvent possèdent de très-grands talens.

J'observerai, de plus, que je suis parfaitement d'accord avec l'auteur, lorsqu'il désire que partout on imite l'usage de l'Angleterre (il aurait pu ajouter plusieurs autres pays) où, dit-il (page 40), *chaque sentence de mort est mise sous les yeux du monarque, et où l'exécution n'a lieu qu'alors que la bouche royale ne fait pas entendre le mot de grâce.* Cependant, c'est peut-être de ma part une présomption que d'oser soutenir ce principe contre de graves autorités, au nombre desquelles je compte celle d'un pair de France, *M. de Pastoret*, qui, dans l'ouvrage dont nous venons de parler (tome 1, part. 1, page 35), ne veut pas que ce droit soit attribué au monarque.

Quoi qu'il en soit, j'ajouterai que la grâce, ou la commutation de peine ne devrait jamais être accordée, que sur la de-

mande expresse de l'homme condamné, qui seul a compétence pour juger s'il est *pour lui* plus dur de subir la grâce, que de se soumettre à l'exécution de la sentence (1). Un principe contraire entraînerait des conséquences très-graves, si le chef de l'état était animé d'un esprit de vengeance ou de tyrannie. Alors, et de propos délibéré, il pourrait aggraver les rigueurs de la justice, au lieu de les adoucir; il pourrait, sous prétexte de clémence, infliger un véritable supplice prolongé, s'il suivait le conseil de *Lycus*, dans l'*Hercule furieux* de Sénèque :

Qui morte cunctos luere supplicium jubet
Nescit tyrannus esse. Diversa irroga :
Miserum veta perire, felicem jube.

Celui qui condamne toujours à mort, sans distinction des personnes, ignore l'art de la tyrannie. Celle-ci doit savoir varier les supplices : ordonner aux heureux de mourir ; aux malheureux de vivre.

Le même chapitre (page 66) contient quelques réflexions sur ce qu'en Angleterre on appelle *bénéfice du clergé*, qui consiste dans l'exemption de la peine de mort en faveur des ecclésiastiques, condamnés pour des crimes (2). Les réflexions de l'auteur sont ici très-justes, comme dans le reste de l'ouvrage. J'observerai seulement qu'il y a des cas, où ce privilége, ce *bénéfice du clergé* ne peut point sauver la vie à un criminel revêtu des habits sacerdotaux; et à l'appui de cette assertion je ne citerai qu'un exemple, celui du *docteur Dodd*, qui fut pendu, il y a près de cinquante ans, pour crime de faux (3).

---

(1) Ainsi le veut l'article 20 de la Constitution du royaume de Norvège.

(2) Voy. la *note* suivante.

(3) Le *bénéfice du clergé* ne fut pas introduit d'abord en faveur des *ecclésiastiques*, mais en faveur des personnes lettrées, c'est-à-dire, qui savaient lire, genre de connaissance alors, il est vrai, très-rare parmi les laïcs. Plus tard, ce privilége ayant reçu par la diffusion des lumières une trop grande extension, il fut limité à l'espèce de contraventions

Dans le quinzième chapitre (page 101) l'auteur parle de la *mise au secret*, comme d'un *supplice*, tandis que cette peine, qui précède toujours la condamnation, est en effet une véritable *torture*, et non pas un *supplice*, quoique l'auteur établisse une distinction entre ces deux espèces de *peine forte et dure*. C'est donc une erreur de soutenir que, dans tous les pays civilisés, la torture est aujourd'hui abolie. Elle subsiste toujours en réalité; seulement, on a changé la manière de l'appliquer. Dans ce siècle de lumières, la mise au secret est employée, ainsi que l'était autrefois la torture, *avant la condamnation*, comme un moyen de forcer le prévenu à se déclarer coupable, et à dénoncer ses complices ; cependant, il n'est aucune obligation *morale* qui puisse forcer un homme à se dénoncer lui-même.

On a écrit des volumes contre la torture; elle a été complétement abolie en Toscane; et dans un ouvrage intitulé : *Governo della Toscana sotto il regno de S. M. il Ré Leopoldo*, imprimé à Florence en 1790, je lis (page 14) le passage suivant : *La pena della tortura, che tormenta l'imputato prima che il giudice abbia deciso della sua reità ; che espone l'innocente ai piu crudeli tormenti, che assolve non di rado il reo robusto, et condenna il debole innocente, fu proscritta in qualsisia procedura criminale, per grave chesia il delitto, di cui si cerchi indagare l'autore.*

« La peine de la torture, appliquée au prévenu, avant que le juge ait prononcé sur sa culpabilité, qui livre l'innocent aux plus cruelles souffrances, qui fait absoudre le coupable robuste et fait condamner le faible innocent, fut abolie dans toute espèce de procédure criminelle, quelque grave que fût le délit dont on cherchait l'auteur. »

---

appelées *félonies*, et les *crimes*, même commis par les gens d'église, ne furent plus admis à jouir de ce *bénéfice*. Voilà ce qui explique le fait ci-dessus cité.—Voy. l'ouvrage de M. Cottu, «*De l'administration de la justice criminelle en Angleterre*,» et celui de M. Taillandier, « *Réflexions sur les Lois pénales, etc.* » N. D. R.

Mais aucun écrivain, je crois, n'a su renfermer toutes les injustices et les atrocités de la torture en aussi peu de paroles, que l'a fait *Saint-Augustin*, dont je regrette de ne pouvoir citer les paroles (voy. *de civitate Dei*, lib. 19, cap. 6).

Je me range volontiers, à l'avis de l'auteur, dans tout ce qu'il dit (page 104) contre le système du célèbre jurisconsulte anglais, Jérémie Bentham, qui veut que l'*on parle aux yeux par l'appareil des supplices*. Pour ne pas multiplier les citations, je renvoie le lecteur au passage indiqué, ainsi qu'à ce que j'ai dit ailleurs (Voy. *Rev. Enc.*, t. x, p. 331, mai 1821) sur l'inutilité de la publicité des supplices; et même sur le danger de donner au peuple des *spectacles* de cette nature.

Les principes de l'auteur sur le *Jury* (chap. 16) sont conformes aux plus saines doctrines. Ce chapitre mérite d'être lu d'un bout à l'autre. Je n'en citerai que ce court passage : « On ne peut s'empêcher, dit-il, (page 115) de sourire (et dans cette expression il y a de la pitié pour l'homme, et de l'indignation contre les paroles) lorsqu'on rencontre un magistrat, qui demande du *zèle* et de la *sévérité* au jury. Qu'est-ce qu'une pareille demande, dans l'ordre de la justice? Le jury est un être passif, à qui le zèle siérait fort mal; ce n'est pas à lui qu'il faut s'adresser; il est sourd à toute impulsion étrangère au fait qui lui est soumis. » Puis il ajoute : « que les juges d'instruction, que les procureurs du roi, tout en sachant respecter leur pouvoir, mettent du zèle et de la sévérité dans les recherches du crime, cela se conçoit, c'est leur affaire ; celle du jury est de ne recevoir aucune admonition de ce genre, de s'éclairer par toutes les voies de l'instruction en public, et de prononcer. »

L'auteur termine ses réflexions sur la législation criminelle par trois chapitres également remarquables, dont les deux premiers (chap. 17 et 18) traitent de *la justice criminelle*, et le 19e de *la simple police*. Je n'en citerai que l'anecdote suivante, destinée à peindre l'ancienne justice criminelle. « L'*abbé Morellet*, dit l'auteur (p. 144), présenta à M. *de Malhesherbes* son manuscrit du *Manuel des inquisiteurs*, qui n'est qu'un ex-

trait du grand in-folio, intitulé : *Directorium inquisitorum.* Il le qualifia en même tems de législation absurde et barbare. Ce respectable magistrat lui dit, en le lui rendant : *Vous croyez avoir recueilli peut-être des faits extraordinaires, des procédés inouis. Sachez que cette jurisprudence de l'inquisition est, à très-peu de chose près, notre jurisprudence criminelle tout entière.* »

Arrivé à la dernière moitié du second volume, qui traite de la *législation civile*, j'adopte entièrement l'opinion de l'auteur, lorsqu'il combat (chap. 20, pag. 238,) celle de M. Dumont (traducteur de Bentham), qui prétend que *la seule époque où l'on puisse entreprendre avec succès de grandes réformes de législation est celle où les passions publiques sont calmes, et où le gouvernement jouit de la stabilité la plus grande.* M. D'Eyraud répond que, « lorsque les passions publiques sont calmes, il y a, ou despotisme, ou de bonnes lois (j'aurais dit, *des lois supportables*). Dans le premier cas, il est inutile de parler de réformes : toutes les idées sont comprimées ou servent à comprimer; dans le second, les réformes sont inutiles, on peut s'occuper tout au plus de quelques légères modifications. » Et plus bas (pag. 240) il oppose à M. *Dumont Bentham* lui-même, dont il cite ce passage : « Il faut que le législateur cède à la violence d'un courant, qui emporterait tout ce qu'on lui oppose; et s'il ne doit pas obéir à de simples caprices populaires, il doit au moins prévoir et prévenir les maux que pourrait amener l'inquiétude de l'opinion. » J'ajoute que, l'esprit des gouvernemens étant presque toujours routinier et opiniâtrément attaché à tout ce qui favorise le pouvoir, il s'ensuit que les grandes réformes, celles qui ont une influence marquée et bienfaisante sur le bonheur des masses, ne sont guère possibles que dans un tems d'orages politiques. Et n'en est-il pas ainsi dans l'ordre de la nature? L'expérience a prouvé que, dans les colonies des Indes occidentales, un ouragan, qui a causé les plus grands ravages dans un pays, est généralement suivi de plusieurs années d'une fertilité extraordinaire.

Je pourrais me joindre à M. D'Eyraud, pour faire l'éloge de

la sagesse de la loi française actuelle, qui repousse le mariage entre beau-frère et belle-sœur *par des motifs tirés de la morale domestique* (p. 250), si je n'avais à lui opposer un fait, qui semble prouver que le danger de ces unions pour la morale n'est pas aussi grand qu'on se l'imagine. Ces mariages ont été prohibés en Danemark par le code de Christian V; mais, sous le règne du dernier roi, il y a environ cinquante ans, une nouvelle loi les autorisa, moyennant une dispense du gouvernement. Cette loi est encore en vigueur, et la faculté qu'elle accorde ne paraît pas avoir occasioné le moindre scandale. C'est, au reste, une particularité assez remarquable, que le premier qui profita de cette nouvelle disposition législative fut précisément le ministre qui l'avait provoquée, par des motifs dans lesquels il entrait sans doute quelque chose de personnel.

En traitant du *divorce*, dans son 21me chapitre, l'auteur ne se montre pas très-favorable aux principes qui motivèrent, en 1815, son abolition en France; et je crois qu'il a raison; mais, il aurait pu ajouter une considération de plus aux excellentes raisons qu'il donne. Ne pourrait-on pas, me suis-je dit plus d'une fois, attribuer à l'impossibilité actuelle d'obtenir le divorce les attentats d'un mari contre les jours de sa femme, et d'une femme contre ceux de son mari, attentats qui occupent malheureusement trop souvent les cours d'assises? Lorsqu'une situation forcée est devenue insupportable, l'homme a bien rarement la force d'âme nécessaire pour ne pas s'en affranchir par un crime. J'observerai, à cette occasion, que l'auteur n'a pas puisé à une bonne source, lorsqu'il dit (p. 261) qu'*en Danemark l'adultère doit être réciproque, pour que le divorce soit autorisé*. Au contraire, d'après le code de Christian V, l'adultère d'un des époux autorise la partie innocente à demander la dissolution du mariage, tandis que l'adultère réciproque est un obstacle insurmontable au divorce; et j'ai de la peine à croire qu'une législation récente ait pu changer cet état de choses et sanctionner une disposition si éminemment immorale.

Après avoir parlé, dans le même chapitre, de la législation *en matière d'absence*, et de celle qui concerne *les aliénés* et *les enfans trouvés*, M. d'Eyraud aurait dû, je crois, dire quelques mots sur les *hôpitaux*, les *hospices*, et la *mendicité*.

Il passe, dans le chapitre suivant, aux *lois rurales*, et dans les derniers chapitres du second volume, à la *procédure civile*, et à la *cour de cassation*. Je m'abstiens de parler de ces objets, quelque remarquables que soient les réflexions de l'auteur, et je me hâte d'arriver au troisième et dernier volume.

Les deux premiers ayant eu pour objet, d'abord la théorie de la législation, puis, son application générale, le troisième est consacré à examiner jusqu'à quel point ces principes précédemment établis s'appliquent à l'organisation judiciaire de la France. Je crois donc devoir abandonner l'analyse détaillée de ce volume à des publicistes, qui aient plus approfondi ces matières. Laissant de côté les réflexions judicieuses, qui ont pour objet *la magistrature*, *l'inamovibilité*, *la forfaiture*, *le caractère des gens en place et des magistrats*, *les tribunaux*, *le ministère public*, *la justice de paix*, *les avocats*, *les avoués*, (que l'auteur ne flatte guère) et *les notaires*, réflexions qui forment autant de chapitres dignes d'attention, je me bornerai à quelques observations d'une application générale, et à un petit nombre de citations, qui feront bien ressortir les principes de l'auteur.

A la première vue les 34me et 36me chapitres (entre lesquels s'en trouve un autre intitulé : *Coup d'œil sur l'organisation judiciaire*), pourraient paraître des hors-d'œuvres; mais la manière dont les sujets y sont traités les fait rentrer parfaitement dans le cadre de l'ouvrage. Le premier de ces deux chapitres contient *quelques réflexions sur la jeunesse studieuse*, qui est ici complétement vengée des outrages que l'ignorance, et plus souvent la mauvaise foi lui ont prodigués dans ces derniers tems et dans plus d'un pays. Le soin de repousser ces outrages appartenait de droit à un homme qui, encore dans la vigueur de l'âge, est cependant depuis long-tems hors des rangs de cette jeunesse si recommandable. Pour remplir cette

noble mission, il lui a fallu peindre quelques-uns des traits qui caractérisent particulièrement la société, dans le siècle où nous vivons.

« Deux classes, dit-il (pag. 238), dominent, à peu d'exceptions près, les pouvoirs actifs de l'organisation générale; ce sont celles qu'une administration prévoyante, favorable au pays et à ses habitans, aurait dû rendre au repos en sachant leur ménager une consolante retraite. L'une, pendant long-tems étrangère à nos débats intérieurs, a pris les habitudes des camps ennemis, et vit sans cesse au milieu de la patrie, comme chez une nation vaincue, mais qui peut encore se relever. Aux craintes et aux prétentions qui la dominent, elle ne joint que des notions imparfaites sur ce que nous sommes, sur ce qui existe. Sa manière d'administrer se compose de souvenirs confus et de routines usées. Étonnée des résistances qu'elle éprouve, elle a recours à l'intrigue et aux suppositions; elle croit à des complots, ou elle feint d'y croire, et les transforme volontiers en révoltes. Occupée à combattre ces fantômes, plus elle avance et plus son impuissance devient évidente. Elle ne prépare rien d'utile, et ne fait naître que les tristes fruits que produit le malheur : la force et la constance à le supporter.

« L'autre classe, composée de ces caméléons de la révolution, qui ont su réfléchir les systèmes les plus disparates, au moyen d'un dévouement tant de fois prodigué, et qui dure si peu, a pu conserver les positions, qui lui coûtèrent tant de peines, et qui nous valurent si peu de profits. Plus instruits que les premiers sur notre situation présente, ceux qui la forment manquent de résolution, de vertus, de courage; ils ne s'animent que pour ce qui les touche, ne cherchent qu'à se maintenir dans cette portion d'autorité qu'ils ont acquise aux dépens de leur caractère. Vont-ils aux opinions sur un point important? Leurs suffrages sont louches, comme leurs sermens politiques. Le mépris vient-il les atteindre? ils sont faibles et vindicatifs comme des femmes » L'auteur a oublié une troisième classe, d'autant plus puissante qu'elle semble dominer les deux autres. Je ne la nomme pas; le lecteur la devinera.

Après avoir démontré par des raisonnemens lumineux, que l'activité de la jeunesse de notre époque n'est point telle qu'un gouvernement habile n'ait à sa disposition les moyens de lui donner une direction utile à l'état et à l'humanité, l'auteur ajoute : « Faites donc entrer dans la vie politique ceux qui joignent une éducation forte à une volonté généreuse ; ouvrez le banc des maîtres, au lieu de l'entourer de nouvelles barrières ; beaucoup de ceux qui aspirent à s'y placer, sont dignes d'y être admis ; les restrictions sont plus dangereuses qu'on ne pense ; si vous vous renfermez dans l'étroite enceinte d'un égoïsme funeste, vous provoquez à l'attaque ; on renversera vos obstacles ; on passera outre ; l'acte d'accusation de votre système sera bientôt dressé ; les étudians, dit un publiciste de nos jours, ne sont plus des enfans : ce sont des hommes faits ; studieux par vocation d'état ; appelés à acquérir les connaissances d'une profession, où tout est conseil et direction des autres ; destinés à connaître les secrets de la nature et les profondeurs de la législation ; à voir, à comparer, à discuter, à suivre la marche de l'esprit humain dans ses nouvelles découvertes, comme dans ses nouvelles institutions (pag. 245.) »

C'est ainsi que M. D'Eyraud a plaidé une noble cause. Puisse-t-il n'avoir pas parlé en vain ! On craint, dit-on, la *tendance* de cette activité prodigieuse. Hypocrites ! vos craintes ne sont que simulées. Elle ne tend cette activité qu'à répandre des lumières dans toutes les classes de la société, tandis que vous voulez tenir la masse des peuples dans l'ignorance, et, par conséquent, dans l'esclavage ; car l'ignorance et la servitude vont toujours ensemble. Vous craignez une jeunesse bien instruite ; et cependant, vous savez fort bien que rien n'est plus vrai que cette sentence du poëte :

. . . . . *Didicisse fideliter artes*
Emollit mores, nec sinit esse feros.

« L'étude et la science adoucissent le caractère et polissent les mœurs. »

Quand on aura lu les deux dernières citations, on ne s'étonnera pas de voir l'auteur parler, dans son dernier chapitre, *de la barbarie*. Quelques symptômes de mauvais augure lui font craindre une nouvelle irruption de ce fléau de l'humanité; et il signale la contrée qui semble nous menacer de cette irruption.

L'ouvrage est terminé par un *résumé général*, qui occupe 147 p., et qui, ainsi que je l'ai dit ailleurs (V. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, pag. 210), est *une sorte de table analytique, sur laquelle il a cependant le grand avantage de pouvoir se faire lire avec plaisir, comme un ouvrage détaché, ce qui n'arrive guère pour les tables ordinaires.* Ce résumé rend les recherches extrêmement faciles pour ceux qui désirent trouver le développement des principes établis par l'auteur dans le corps de son ouvrage.

M. D'Eyraud a beaucoup lu, et il aime à s'appuyer de grandes et respectables autorités, parmi lesquelles on trouve *Machiavel*, *Gravina*, *Montesquieu*, *Junius*, et *Bentham*. A ces noms classiques, il faut encore ajouter celui de *Rivarol*, que l'auteur semble citer souvent de préférence.

Il lui arrive néanmoins, quoique rarement, de puiser dans des sources moins pures. J'ai déjà montré qu'il a été induit en erreur, je ne sais par quelle autorité, au sujet de la législation danoise. Le même malheur lui est arrivé, dans un passage du tom. I (pag. 101), où, à ce qu'il paraît, sur la foi d'un journal mal informé, il raconte « qu'un auditeur auprès du tribunal suprême de Christiania a dernièrement été condamné au bannissement pour avoir attenté à la liberté de la presse. » C'est malheureusement tout le contraire. Le fonctionnaire public, dont il est question ici, était accusé d'avoir *abusé* de cette liberté. Quelques détails assez curieux sur ce procès remarquable se trouvent insérés dans la *Revue Encyclopédique*, (tom. XXVIII, pag. 615.)

J'aurais pu reprocher à l'auteur quelques incorrections, et de légères inexactitudes, telles que l'emploi du mot *empiétation* au lieu d'*empiètement*, et la désignation du roi actuel de Suède sous le nom de Charles XIII, au lieu de Char-

les XIV, etc. J'aime mieux faire remarquer que l'ouvrage est déjà à la seconde édition, *effective*, quoique la première ait paru en 1824; il se trouve augmenté d'un volume. On ne peut cependant dire encore qu'il soit *entièrement complété*, comme l'annonce le frontispice. J'ai pris la liberté d'indiquer à l'auteur quelques lacunes, et je suis persuadé qu'il en découvrira lui-même quelques autres. HEIBERG.

RECUEIL GÉNÉRAL DES ANCIENNES LOIS FRANÇAISES, *depuis l'an 420 jusqu'à la Révolution de 1789*; par MM. ISAMBERT, DECRUSY et JOURDAN, *avocats* (1).

Nous avons attendu, pour rendre un compte détaillé de cette importante collection, que les auteurs eussent publié quelques livraisons, afin d'étudier leur marche, d'observer la manière dont ils conduisent leur plan, et de signaler, si l'occasion s'en présentait, les imperfections inséparables d'une entreprise aussi longue et aussi difficile.

Si les doctes compilateurs ne s'étaient proposé que de publier un extrait de la collection des ordonnances du Louvre, et les lois qui peuvent être d'un usage général, ce n'eût guère été qu'une nouvelle édition des ordonnances royales de Nerou et Giraud; et ce labeur, après une révolution qui a remanié toute la législation et les progrès que les études historiques et législatives ont faits chez nous, n'eût offert qu'un médiocre intérêt.

M. Isambert, dans l'excellente notice qu'il a donnée, en tête de la première livraison, sur la nécessité d'étudier les monumens législatifs de l'ancienne monarchie, et sur les sources de cette ancienne législation, a fort bien démontré qu'il fallait embrasser l'ensemble de tous ces monumens, afin de donner à

---

(1) Paris, 1824-1826; Belin-Leprieur, libraire, quai des Augustins, n° 55. 5 livraisons en 10 vol. in-8°; prix, 5 fr. le volume.

cette collection tous les genres d'intérêt. Cette notice est un véritable inventaire de nos archives.

Si nous manquons encore (au moins jusqu'à ce que *l'histoire des Français* par M. DE SISMONDI soit plus avancée) d'une histoire de France, il est bon du moins d'en recueillir les preuves. Or, les monumens législatifs sont, aux yeux de tous les hommes éclairés, les fondemens les plus solides et souvent les seuls certains de l'histoire.

C'est donc avec raison que les auteurs de la collection des anciennes lois ont embrassé tous les monumens, à compter de *la loi salique* (1).

Ils ont fixé à l'an 420 le point de départ de leur collection; mais, selon nous, ils auraient pu se dispenser de remonter aussi haut. Car, de leur propre aveu, la dernière rédaction de la loi salique qu'ils prennent pour point de départ, ne remonte pas même au siècle de Clovis: elle date de Dagobert. Peut-être même, cette rédaction n'est-elle que du tems de Charlemagne.

Cependant, ils ont bien fait d'indiquer qu'elle avait été rédigée, pour la première fois, vers l'an 420, et d'en indiquer l'antiquité.

Le code Théodosien n'a pas été publié dans l'Occident, en 443, comme l'a dit un des rédacteurs de la *Thémis*, t. III, p. 186, mais en 438. Cette erreur ayant été rectifiée, nous engageons M. Isambert, qui par de savantes dissertations s'occupe de donner un travail complet sur la législation de la première race, à revenir sur ce point, et à nous dire quelle a été dans les Gaules l'influence de cette publication. Les fragmens que les auteurs ont donnés de la loi des Visigoths, de celle des

---

(1) Il est surprenant que, dans sa magnifique coupole de Sainte-Geneviève, le célèbre peintre M. GROS, qui a placé auprès de Charlemagne le mot *Capitulaires*; près de Saint-Louis, ses *Établissemens*; à côté de Louis XVIII, le mot *Charte*, n'ait pas marqué l'époque de Clovis par la *Loi salique*, dont il fut le premier éditeur et qui est la première loi de la monarchie.

Bourguignons, de la loi salique, et des autres lois de la première race, nous paraissent insuffisans; ce ne sont souvent que de simples sommaires. Les auteurs ont craint d'étendre trop leur cadre; et en effet, ces trois codes feraient seuls un volume. Ils n'ont pas voulu effrayer les souscripteurs. Mais, ce sont des lois nationales qu'ils feront bien de donner dans un supplément, d'autant plus qu'on ne les trouve pas dans Baluze.

M. Isambert a déjà reconnu l'insuffisance de simples titres, lorsqu'il a examiné les monumens législatifs du règne de Clovis, et il en a publié plusieurs en leur entier. Nous l'invitons à compléter cet indispensable travail. Il y a d'ailleurs un si grand nombre de lois perdues, parmi celles qui sont émanées des rois de la première race, qu'il faut recueillir de toutes parts dans les historiens et les chroniqueurs tous les fragmens qui nous restent.

Les N°s 16, 17 et 18 de la série mérovingienne, tirés de Baluze, font double emploi avec les N°s 8, 10 et 11 puisés dans le recueil des historiens. M. Isambert paraît s'en être aperçu. Le N° 15 semble être une pièce apocryphe; elle est attribuée par Goldast à Gontran; mais la collection de Goldast est depuis long-temps discréditée : il ne fallait s'en servir qu'avec une défiance extrême.

Ne serait-il pas possible aussi de faire connaître la série des rois Mérovingiens par les diplômes, comme on l'a fait pour la seconde race.

Le travail de la deuxième dynastie est moins incomplet que celui de la première; mais nous regrettons toujours que les auteurs se soient bornés à une simple notice des monumens de cette époque, et qu'ils n'aient pas donné les textes entiers : ce qui obligera encore de recourir à d'autres collections. Le recueil de Baluze pour les capitulaires est sans doute précieux; on le trouve dans toutes les bibliothèques. Mais il pouvait être soumis à une révision. On a justement contesté l'authenticité de plusieurs pièces qu'il renferme, notamment du récit du sacre de Pépin, et de la charte de confirmation des donations prétendues faites au Saint-Siége par Louis-le-Débonnaire, en 817. On a

fait de fausses décrétales : pense-t-on qu'on se soit fait faute de faire de fausses ordonnances? Plusieurs fois les auteurs ont rectifié les savans compilateurs de la collection du Louvre, et autres recueils académiques. Une nouvelle discussion des pièces amènera peut-être des résultats utiles.

Quant aux monumens de la troisième race, les auteurs de la collection ont donné à peu près tout ce qui était digne d'être publié ; on regrette, il est vrai, de n'y pas trouver les *Assises de Jérusalem* en leur entier; mais ce code de la féodalité, rédigé à l'époque de sa plus grande splendeur, n'a pas reçu de publication en France ; et, à moins de considérer les conquêtes en Orient comme une possession française, il n'y avait pas pour eux obligation de le donner. Cependant, on aimerait à le trouver dans leur recueil. Ce code est en lui-même aussi intéressant que les Établissemens de Saint-Louis. Nous ne connaissions les Assises de Jérusalem que par l'édition de La Thaumassière ; M. le président Agier en avait annoncé une édition qu'il a ensuite abandonnée ; mais on assure que le laborieux et docte M. Buchon va en publier les textes, d'après de nouveaux manuscrits.

On désirerait aussi trouver dans cette collection le texte des règlemens du prévôt Boileau de l'an 1260. Les auteurs ont donné leurs raisons sur cette exclusion, et sans doute elles ont beaucoup de poids ; ils ont craint qu'on ne leur reprochât de dépasser les bornes qu'ils s'étaient prescrites, et de multiplier les volumes. Quand leur entreprise aura pris plus de force, et sera généralement appréciée, ils pourront publier ces recueils dans des supplémens. Le texte des institutions de St-Louis paraît dans leur recueil avec une traduction en regard; cette traduction était nécessaire, parce que le français du tems de St-Louis est encore si mauvais que peu de personnes pourraient le comprendre.

Il est arrivé aux auteurs de citer quelquefois des pièces, sans indiquer où elles se trouvent ; c'est un inconvénient : mais cette négligence n'a été remarquée par nous que sur le premier volume et rarement; depuis, ils n'ont jamais manqué de citer

leurs autorités. Je leur conseille de suppléer aux précédentes omissions par un *addenda.*

Chaque livraison de deux volumes est accompagnée de tables des matières qui ne sont sans doute que provisoires, mais qui nous ont paru remplir les conditions d'une bonne analyse. L'exécution typographique des livraisons 2, 3, 4 et 5 est bien supérieure à la première.

Les auteurs ont indiqué avec un soin remarquable les révolutions qui ont eu lieu dans le gouvernement par les minorités, les régences, les gouvernemens provisoires, et les lieutenances générales du royaume pendant l'absence ou la démence des monarques.

A partir du règne de Louis X, dit le Hutin, ou le Mutin, ils ont donné la liste des chanceliers ou gardes-des-sceaux. Ce n'est pas chose indifférente ; car ces ministres étaient alors les rédacteurs des lois, et, pour ainsi dire, les seuls législateurs de la France, au moins jusqu'à ce que la nécessité d'un enregistrement au parlement ait été reconnue et mise au rang des maximes de notre droit public.

Les notes de concordance nous ont paru faites en général avec beaucoup de soin. On regrette qu'elles ne soient pas plus nombreuses.

Dans la préface de la 2e livraison, M. Isambert a examiné tous les monumens législatifs, relatifs à l'état des Gaules avant la domination romaine de l'an 600, à l'an 50 de l'ère vulgaire. On y voit que les Celtes ou Gaulois étaient réunis en corps de nation, aussi anciennement que les Romains.

On y trouve une notice sur l'établissement des Gaulois en Asie ou Galates et sur la république de Marseille.

Sous la domination romaine, les Gaules avaient un régime municipal à part, et des coutumes nationales auxquelles le conquérant ne se permit pas de toucher. On y lit aussi un abrégé de l'histoire de la religion chrétienne. On a donné le texte d'un édit d'Honorius de 418, portant convocation d'une assemblée des Gaules dans la ville d'Arles. C'est une pièce très-remarquable.

Cette dissertation se termine par l'histoire de l'établissement des Francs, des Bourguignons, des Visigoths et d'autres barbares dans les Gaules.

A la tête de la 3e livraison, M. Isambert a placé le commencement d'une dissertation, intitulée : *Essai sur l'établissement monarchique des Mérovingiens*, et spécialement sur les institutions de Clovis. Il examine séparément la loi des Francs, et propose sur l'origine de la noblesse, sur le système judiciaire, sur la prérogative royale, sur la succession à la couronne, sur les Francs ripuaires, des aperçus tout-à-fait nouveaux.

La dissertation qui sert d'introduction à la 4e livraison, contient la suite de l'examen de la constitution française sous Clovis. Elle traite de la loi des Romains-Gaulois, de la loi du clergé, et l'auteur en conclut que la constitution était une monarchie élective et héréditaire tout à la fois, modifiée par le pouvoir des évêques. Il n'existe qu'une loi générale de l'époque de Clovis, et cette loi est le concile d'Orléans assemblé par les ordres du roi, délibérant sur ses propositions, et présentant à sa sanction ses délibérations.

La 5e livraison aurait dû nous donner la suite de cet important travail : on le donnera peut-être en tête des livraisons subséquentes.

Dans cette livraison, les auteurs ont donné tous les monumens du règne de Louis XI. Ainsi, cette collection dépasse déjà la collection académique du Louvre, commencée il y a un siècle ; et, quoiqu'elle ne soit qu'un abrégé, on y trouve beaucoup de pièces, telles que les actes des États-Généraux, des traités, des conciles, des arrêts de la Cour des pairs qu'on chercherait vainement dans la collection officielle. Cette collection d'ailleurs est presque immobile ; elle n'avance plus. Car, quel que soit le profond mérite du noble pair qui est chargé de la continuer, son âge déjà fort avancé, et la multiplicité des nombreuses et éminentes fonctions dont il est revêtu, ne lui permettent pas d'y travailler avec l'assiduité d'un bénédictin.

Les auteurs doivent s'occuper incessamment de la recherche et de la publication des monumens législatifs du règne de

Charles VIII et de Louis XII. Ces monumens sont presque entièrement inédits. Leur ouvrage va donc acquérir un nouveau degré d'intérêt. Nous les exhortons vivement à redoubler de zèle et de courage. Ils élèvent un beau monument à la science de la législation. Les auteurs paraissent s'être partagé le travail pour marcher plus rapidement. La 5e livraison paraît sous la garantie de MM. Jourdan et Decruzy seuls. M. Jourdan, dont on ne peut trop louer le talent et l'application laborieuse, a rassemblé les monumens du règne de Louis XVI, et publie en ce moment les deux premiers volumes de son travail. Les monumens de ce règne si rapproché de nous sont peut-être moins connus que ceux de Louis XIV et de Louis XV. En effet, comme ils n'ont été recueillis dans aucune collection particulière, ils sont en général ignorés des jurisconsultes. Cependant, rien de plus noble et de plus généreux que cette législation d'un vertueux prince, qui eut pour ministres Turgot, Necker et Malesherbes, et dont tout le règne a été marqué par les lois les plus utiles, depuis 1774 jusqu'en 1789.

DUPIN, *avocat.*

ANNUAIRE HISTORIQUE UNIVERSEL POUR 1824, *avec un* APPENDICE *contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'états et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; — une* CHRONIQUE *offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc.; — et une* REVUE *des productions les plus remarquables de l'année, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts;* par *C.-L.* LESUR (1).

La *Revue Encyclopédique* donne, chaque année, une attention spéciale à l'*Annuaire historique;* outre l'incontestable uti-

(1) Paris, 1825; Thoisnier Desplaces, rue de Seine, n. 29. In-8° de VIII et 882 pag. : prix, 12 fr.

lité de cet ouvrage, il nous offre l'occasion de présenter à nos lecteurs une esquisse rapide de l'année qui a précédé; et cette tâche s'accorde parfaitement avec l'idée première qui préside à la composition de notre recueil, dont l'objet principal est de suivre, au moyen des faits, la marche progressive ou rétrograde de l'esprit humain. Malheureusement, l'abondance des matériaux et la nécessité de les mettre en ordre, ne permettent pas à l'auteur de l'*Annuaire* une prompte publication, de sorte que ce tableau de l'année 1824, n'a paru qu'à la fin de 1825. Ce retard, que l'on pourrait peut-être abréger, contribue cependant à l'amélioration de l'ouvrage, aussi, cette observation est bien moins un reproche pour l'auteur, qu'une excuse pour nous, qui n'en pouvons rendre compte qu'en 1826.

L'année 1824 tiendra une place importante dans l'histoire de ce siècle; elle offre plusieurs événemens décisifs pour l'amélioration sociale des hommes, et les progrès de la civilisation; il faut mettre en tête de ces événemens l'organisation fédérative d'une grande partie de l'univers ci-devant colonial; mais n'anticipons point sur les faits, et suivons l'*Annuaire* dans l'ordre qu'il a lui-même établi.

Selon son usage, M. Lesur consacre la première partie de son livre à l'histoire de France; et, dans cette histoire, celle de la session législative tient toujours le premier rang. Elle offrait, cette année, un intérêt plus vif encore que de coutume; on savait que le projet d'attaquer et de modifier la charte, commencé par l'introduction du privilége dans le système électoral, allait être continué par l'établissement de la septennalité; et cette mesure qui, dans tous les tems, eût alarmé les amis de la paix publique et de la stabilité de nos institutions, puisqu'elle violait manifestement un article de la loi fondamentale, devait causer encore de bien plus vives inquiétudes, lorsqu'on la voyait coïncider avec des élections sur lesquelles le ministère avait exercé une influence illégale, avouée comme un droit par un ministre, dans la Chambre des députés; et signalée comme un scandale, dans la Chambre des pairs, par un mem-

bre (le comte de *Montalembert*), qui ne vote pas avec l'opposition.

Les manœuvres ministérielles, employées pour dénaturer les listes électorales, et ôter toute sincérité aux votes, furent pleinement divulguées dans la discussion ouverte sur la vérification des pouvoirs; discussion qui, du reste, comme on pouvait bien s'y attendre, n'eut pas d'autre résultat. « Malgré les reproches élevés sur la formation des listes électorales et sur la tenue des assemblées, dit M. Lesur, le nombre des électeurs ne fut pas de beaucoup inférieur à celui des élections précédentes. » Cette espèce d'excuse, fournie au ministère par l'auteur de l'*Annuaire*, est parfaitement dérisoire; car on ne reprochait pas seulement à l'administration d'avoir privé à dessein un assez grand nombre d'électeurs constitutionnels de leur droit de voter : on lui reprochait encore d'avoir introduit dans les colléges un certain nombre d'électeurs ministériels qui n'avaient d'autre titre que leur penchant à voter selon le mot d'ordre; de sorte que cette égalité dans le nombre des électeurs à deux époques différentes, alléguée par M. Lesur contre les reproches de l'opposition, est une nouvelle preuve en leur faveur.

A la vérification des pouvoirs succéda la discussion sur la réduction de l'intérêt des rentes; cette loi, admise dans la Chambre des députés, rejetée ensuite par la Chambre des pairs, a été reproduite, l'année suivante, avec diverses modifications. On connaît aujourd'hui une partie des résultats de cette mesure financière, et l'on sait si nous devons nous féliciter de l'obstination du ministère, et du changement qui semble s'être opéré dans l'opinion de celui des pouvoirs législatifs qui l'avait d'abord repoussée. Quant à l'analyse présentée par M. Lesur, nous ne ferons qu'une observation; elle offre dix-neuf à vingt pages, en petit texte, d'exposés ou d'opinions favorables à la mesure ministérielle, et six à sept seulement pour la part de l'opposition; un peu plus d'impartialité n'aurait fait de mal ni au projet de loi, ni à l'*Annuaire*.

Les chapitres IV et VIII présentent la discussion, dans les

deux Chambres, du renouvellement intégral et de la septennalité. L'administration était lassée depuis long-tems des efforts auxquels elle se condamnait, chaque année, pour éloigner de la Chambre élective une opposition nationale qui n'allait pas tarder à devenir majorité. Au changement de la loi d'élection était joint le projet d'une autre modification fondamentale; c'était la destruction du renouvellement législatif par cinquième. Ce projet, déjà annoncé sous le ministère de M. Decazes, mais qui n'était pas mûr encore, trouvait enfin une occasion favorable de se montrer au grand jour. Il faut lire cette double discussion, bien instructive et bien affligeante à la fois; car elle prouve qu'avec des sophismes on pourrait renverser de fond en comble tout un ordre social. Il suffirait pour cela qu'un pouvoir quelconque s'arrogeât lui-même le droit de reviser, de modifier, d'améliorer le pacte fondamental; que, sans un mandat spécial, sans une mission précise, il proclamât sa propre omnipotence et fît fléchir, sous sa volonté, la volonté de la loi. Il est bien évident qu'un pacte ainsi profané n'offrirait plus qu'une garantie précaire, et dont on pourrait détruire demain ce qu'on a bien voulu respecter aujourd'hui. C'est sous ce rapport surtout qu'il faut envisager toute l'étendue du mal qu'a fait, à nos institutions, une mesure qui, par elle-même, était déjà une calamité.

Cette session semblait destinée à détruire pièce à pièce les premiers travaux de la restauration. On avait risqué de porter une atteinte au crédit dans la loi de réduction des rentes; on avait achevé de bouleverser l'élément électoral par la loi de septennalité; il fallait encore renverser une des bases principales du système militaire; c'est à quoi l'on s'occupa, en attaquant la loi de recrutement dans son ensemble, et particulièrement dans le titre des *vétérans*, qui fut supprimé. M. Lesur affirme que *le gouvernement avait éprouvé le peu d'avantages de cette institution;* il faut avouer que *l'épreuve* avait été faite un peu légèrement, et l'habile maréchal, auquel la France devait cette idée véritablement féconde, de l'organisation d'une vétérance, a fort bien montré que ce n'est pas à l'institution,

mais à ceux qui devaient s'en servir, qu'il faut s'en prendre du peu de secours qu'on en tira. N'est-il pas d'ailleurs de la dernière étourderie, dans un homme d'état, de condamner une mesure de cette importance, dès le premier essai, et sans qu'une expérience répétée ait pu donner les moyens de la bien connaître ?

Une loi pénale contre les profanations, adoptée dans la Chambre des pairs, vint mourir, avant de naître, au sein d'une commission de la Chambre des députés. Le mot de *sacrilége* n'était pas prononcé dans le projet ; un excès de zèle voulait l'y introduire, le ministère ne l'osait pas encore, et sembla oublier son projet de loi. Il s'en souviendra, l'année prochaine, et le reproduira augmenté du mot sacramentel ; alors la loi sera adoptée, ainsi que celle de la réduction des rentes, et une autre loi sur les communautés religieuses, aussi rejetée dans cette même session. La marche que nous suivons est rapide ; et 1826 nous a déjà révélé des secrets auxquels 1824 était loin de songer.

Quelques lois d'un intérêt secondaire, le règlement des comptes pour 1822, les supplémens de crédits pour 1823, et le budget de 1825, toujours porté à un taux exorbitant, occupèrent le reste de la session, plus importante encore par ce qu'elle avait préparé que par ce qu'elle avait accompli.

Dans un dernier chapitre, consacré à l'histoire de France, se trouvent le récit de la mort de Louis XVIII, et celui de l'avènement de Charles X ; le rétablissement et l'abolition de la censure ; enfin, l'ouverture de la session de 1825.

Dans ce chapitre, M. Lesur fait mention des manœuvres dirigées contre la presse périodique, et il parle de *l'achat réel ou supposé de quelques journaux*. C'est une singulière façon de préparer des matériaux à l'histoire, que de présenter comme douteux des faits dont la vérité a été prouvée en justice ; mais cette vérité n'était pas du goût de tout le monde ; et, pour s'adresser bien franchement à la postérité, il ne faut pas avoir trop de ménagemens à garder avec les contemporains ; nous craignons que M. Lesur ne soit pas tout-à-fait

dans cette heureuse position. Nous l'avons vu avec quelque regret parler des *mesures d'économie très-remarquables de M. de Villèle dans son département;* il faut que la démangeaison de louer soit bien irrésistible, pour choisir précisément pour l'objet d'un pareil éloge l'un des ministres les plus prodigues de la fortune publique. Mais, ce n'est pas seulement M. de Villèle qui est dans les bonnes graces de l'auteur de l'*Annuaire;* c'est le ministère tout entier. Il nous le représente comme une réunion de sages conservant une impassible tranquillité au milieu des clameurs et des reproches du peuple. « Les ministres, et surtout le président du conseil, dit-il à l'occasion de la session nouvelle, en préparaient les travaux avec une imperturbable sécurité... Malgré les cris et les plaintes, le ministère n'en soutint pas moins son ouvrage, et se présenta ainsi avec assurance aux Chambres. » Ce n'est pas le tout de louer, il faudrait encore tâcher de louer à propos; et n'est-il pas un peu risible de nous parler de *la sécurité* et de *l'assurance* du ministère, au moment de la session, à nous qui savons l'influence exercée par le ministère sur la composition de la Chambre. M. Lesur semble aussi avoir bien à cœur de nous faire croire que c'est à tort que le ministère « est journellement accusé, dans les feuilles du parti libéral, de favoriser le jésuitisme et de vouloir rétablir les jésuites. » Car il y revient à deux fois, pages 4 et 297. Tout le monde sait à quoi s'en tenir sur ce point, et ce n'est pas à l'*Annuaire* qu'on ira demander ce qu'il en faut croire. Il y a un petit inconvénient pour M. Lesur à faire paraître son livre si long-tems après l'époque dont il fait l'histoire; c'est qu'il peut arriver que l'événement donne un démenti fâcheux à des suppositions officieuses, ou officielles.

Il faut le dire cependant, et nous nous plaisons à le reconnaître, l'auteur de l'*Annuaire* nous semble céder moins souvent, cette année, au désir d'être agréable. Ses petites complaisances d'ailleurs ne le suivent point hors de France, et l'on dirait qu'il respire plus à l'aise à mesure qu'il s'éloigne de l'atmosphère ministérielle. La faveur générale avec laquelle ce

livre est accueilli; les éloges, sans restriction, qu'il reçoit de confiance dans les feuilles les plus indépendantes (dont les rédacteurs n'ont pas le tems de lire un volume de 8 à 900 p.), nous ont prescrit un examen plus consciencieux, un jugement plus sévère; nous nous y sommes constamment dévoués, et nous avons tâché d'offrir au public ce que lui doit tout critique, la vérité. Ce soin ne nous a pas rendus injustes envers l'auteur; et, en lui désirant plus d'indépendance, nous n'avons jamais méconnu le mérite réel de son ouvrage, ni l'utilité de ses travaux.

La seconde partie de l'*Annuaire*, consacrée à l'histoire étrangère, nous offre d'abord un tableau de la confédération germanique, et des puissances d'Allemagne. Les conférences de Johannisberg, château du prince de Metternich, préparaient dans le secret diplomatique les résolutions qui devaient bientôt se dévoiler à la diète de Francfort; les mesures provisoires, prises en 1819, conformément aux principes posés à Carlsbad, étaient sur le point de cesser; il s'agissait de leur donner une nouvelle existence. Il n'y a rien de vivace comme la tyrannie, elle rend permanent ce qui n'était que temporaire, et elle éternise dans sa main les armes que vous lui avez laissées pour un jour. Nous allons voir la diète, complétement soumise à l'influence autrichienne, proroger indéfiniment la commission inquisitoriale de Mayence, et la censure; contraindre les divers états qui s'étaient crus obligés de remplir leurs promesses de 1814, à retirer peu à peu ce qu'ils avaient accordé aux vœux et aux besoins de leurs peuples; soit en étouffant la publicité parlementaire, soit en détruisant le principe démocratique dans les lois fondamentales, soit en assujétissant les Universités allemandes à un joug uniforme, capable de façonner à une future servitude la jeunesse studieuse de ces vastes contrées. Quand on veut faire durer le despotisme, c'est en effet par les générations naissantes qu'il faut le commencer; de là, ces accusations multipliées de menées démagogiques, intentées aux professeurs, et de conspirations universitaires, portées contre les étudians. « En général,

dit M. Lesur, il ne résulta de ces tentatives, de ces recherches inquisitoriales, et de ces découvertes si fastueusement annoncées par la commission de Mayence, aucune preuve évidente de la conspiration matérielle et permanente des Universités. Quelques jugemens rendus l'année suivante ont fait tomber l'échafaudage élevé à de si grands frais. » Oui; mais, en attendant, le prétexte a produit son effet. En secouant la puissance de Napoléon, l'Allemagne n'a guère fait que changer de maître ; sans doute, le despotisme de M. de Metternich n'est pas si dur que celui de l'homme célèbre qui s'intitulait *protecteur de la confédération ;* mais, peut-être, est-il plus honteux. Tous les états allemands ne le supportent pas avec une égale résignation; la Bavière, le Würtemberg, la Saxe, la Hesse grand-ducale résistent mollement, mais résistent aux prétentions de l'Autriche, et c'est encore quelque chose dans cet abandon général de toute indépendance politique. Il est impossible que les princes d'Allemagne ne finissent pas par s'apercevoir que leur condition de souverain est pire aujourd'hui qu'elle n'était sous l'ancienne confédération en électorats; mais, du moins, la situation actuelle offre cette perspective consolante, que les princes, asservis comme les peuples, sentiront mieux le besoin de s'unir à leurs peuples pour s'affranchir ensemble.

Le chapitre qui renferme l'histoire des puissances du nord nous montre les Pays-Bas marchant incessamment vers une sage liberté; le *Storthing* de Norvège opposant une résistance calme, mais invincible, aux prétentions despotiques; et la Russie, effrayée du progrès de ses vastes populations, tenter un pas en arrière, et rappeler de tous ses efforts l'ignorance qui commençait à la quitter, mais qu'elle considère comme la meilleure sauve-garde du pouvoir absolu, et le rempart le plus assuré contre la liberté légale, premier besoin et garant de toute civilisation. Le ministère de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques était confié à quelques hommes qui comprenaient toute l'importance de ces augustes fonctions; en 1824, tous reçurent en même tems leur démission, et furent remplacés par un amiral. Dès son entrée en fonctions, dit l'au-

teur, « M. de Schiskow établit en principe que les classes inférieures de la société n'avaient pas besoin d'un enseignement étendu, qui leur serait plutôt funeste qu'avantageux ; et les changemens qu'il introduisit dans les Universités russes, tant dans le personnel qu'à l'égard du mode et de la nature de l'enseignement, firent juger que son système n'était pas celui de son prédécesseur. » Condamner à l'ignorance des populations voisines des contrées les plus éclairées de l'Europe, et qui se trouvent perpétuellement en communication avec les foyers les plus actifs de la civilisation, c'est, nous le croyons, une politique étroite et aveugle; c'est réserver, pour un tems plus ou moins éloigné, quelque révolution violente et sauvage qu'on éviterait en préparant doucement ces inévitables changemens qui sont dans la destinée de toutes les grandes associations humaines. Les événemens qui viennent de se passer en Russie, ne nous semblent pas une bonne preuve que l'ignorance soit un gage de paix et de stabilité ; cependant, tel est l'aveuglement des préjugés que ces mêmes événemens pourront devenir un prétexte pour s'enfoncer plus avant dans le système le plus capable de les renouveler (1).

Aux intrigues du Divan, aux négociations sans dignité comme sans résultat relatives à l'évacuation de la Valachie et de la Moldavie, succède ici le tableau de l'histoire de la Grèce pendant l'année 1824. Malgré les funestes divisions sans cesse renaissantes au milieu de ces peuplades qui depuis plusieurs siècles n'ont connu d'autre unité que celle de l'esclavage, la cause de la patrie et de la liberté donne tant de puissance à ses

---

(1) Des nouvelles récentes de la Russie annoncent que de vastes mesures contre la propagation des lumières ont été prises dans ce pays. Une grande quantité de livres ont été renvoyés par les libraires de Pétersbourg, à leurs correspondans de Paris, avec la commission de les vendre à l'encan pour leur compte : ils ont transmis en même tems l'*Index*, auquel ils sont maintenant soumis, afin d'éviter de nouveaux envois inutiles ; cet Index fait honneur au génie des ténèbres.

défenseurs que les Grecs ont triomphé, cette année, des troupes ottomanes, des mauvaises dispositions des princes chrétiens, et de leurs propres discordes. M. Lesur peint avec intérêt l'héroïque valeur de cette nation, ses patriotiques dévouemens, son désintéressement et la modération dont elle a donné quelquefois d'éclatans témoignages ; il ne déguise point la part honteuse que prennent plusieurs nations à la guerre impie dont la Grèce est victime, et il ne craint pas de noter plusieurs circonstances « peu honorables à la diplomatie chrétienne. »

De nobles desseins, de grandes actions, en se mêlant aux infortunes de la Grèce, contribuent du moins à consoler le lecteur ; mais les états du midi de l'Europe, livrés à l'occupation étrangère, ne nous offrent qu'un spectacle plein de tristesse et d'humiliation ; et l'âme, flétrie des malheurs du présent, n'est soulagée par aucune espérance dans l'avenir. « Ici surtout, dit M. Lesur, en parlant du royaume des Deux-Siciles, se faisaient sentir les effets d'une révolution et de l'occupation étrangère. Le nombre des détenus était si considérable, les prisons en étaient tellement encombrées, que l'on jugea convenable, au commencement de l'année, de rendre un décret pour abréger les formes de la justice : c'est la quatrième fois qu'on a recours à ces mesures extra-judiciaires, triste indice de la situation du pays. » Le gouvernement napolitain a cru prudent de prendre des mesures pour faire succéder à l'occupation autrichienne une espèce d'occupation suisse, et il a négocié avec chaleur, en 1814, la capitulation de quatre régimens. Il faut bien convenir cependant qu'ils sont régis par un mauvais système politique, ces états où le gouvernement est toujours obligé d'avoir sur pied une armée étrangère contre le peuple, comme on tient garnison dans une place ennemie.

L'Espagne présente un spectacle bien plus triste encore que le royaume de Naples. Dans ce pays, dit l'auteur de l'*Annuaire*, « La masse, conduite par des moines ou des intrigans, fanatique par spéculation, était plongée dans la misère et dans l'ignorance, fière dans sa servitude, et licencieuse dans sa superstition. » C'est avec ces traits pleins d'énergie et

traits pleins d'énergie et de vérité que M. Lesur peint la contre-révolution espagnole dont le récit est terminé par cette phrase : « Le tems de la terreur révolutionnaire en France peut seul donner l'idée de ce régime ; et, dans cette lutte sanglante des partis, surtout dans celui qui s'armait au nom du pouvoir absolu, on ne voyait que de l'anarchie. » Sans l'influence anglaise, la contre-révolution de Portugal eût peut-être été marquée par des événemens plus douloureux encore ; car, dans cette contre-révolution, un fils était armé contre son père.

« Si l'Angleterre n'offre cette année que peu de faits à recueillir, dit M. Lesur, son intérieur nous présente un spectacle digne des méditations des hommes d'état. Jamais on n'a vu plus d'harmonie dans son système politique et d'activité dans ses spéculations commerciales. Ses débats parlementaires n'ont plus offert que des nuances d'opinions divergentes sur des faits. On y était d'accord sur les principes; l'esprit de parti y paraît comme éteint. Le ministère, entré dans les intérêts nationaux, ne trouvait plus d'opposition. » Cette heureuse situation politique se maintient encore, et sauvera l'Angleterre des embarras financiers qu'elle éprouve aujourd'hui, et qui pourraient avoir de funestes conséquences, si l'union du gouvernement et de la nation n'était pas aussi solidement cimentée. Ces embarras ont leur source dans des spéculations immenses, et dans de vastes entreprises dont plusieurs datent de l'époque qui nous occupe : « outre les emprunts qui furent souscrits cette année pour la Grèce, pour Naples et pour les États américains, emprunts montant ensemble à 16,650,000 livres sterling, il se forma des associations où il ne fut pas engagé moins de 124 millions de livres sterling (trois milliards) de capitaux, pour des travaux, tels que la fabrication des routes à ornières en fer, qui doivent traverser l'Angleterre, et pour l'exploitation des mines du Mexique, dont les actions ont été placées en peu de tems. » La gêne produite par cette activité poussée à l'excès, nous le répétons, ne peut être que momentanée, parce que, comme le dit M. Lesur, le *ministère est entré dans les intérêts nationaux*.

L'histoire d'Angleterre est une heureuse transition pour passer à celle d'Amérique. Les États-Unis du nord ont aussi fourni à l'*Annuaire* peu d'événemens politiques en 1824. Un seul fait, qui suffirait à remplir l'histoire d'une année, attire les regards du monde civilisé, et méritera aux Américains, dans la postérité, un éternel honneur. Le triomphe dont ce peuple reconnaissant a récompensé les anciens services d'un vieux général, doit servir d'exemple aux nations. « De quelque manière que les partis puissent juger en France la conduite et le caractère de M. de Lafayette, dit l'auteur, l'histoire ne peut plus le considérer, en Amérique, que comme un de ces guerriers à qui la Providence avait destiné la gloire de combattre pour une noble cause, qu'aucun excès n'a flétrie, et pour une liberté qui ne devait point périr. » Pourquoi donc, en même tems qu'il rendait ce juste témoignage à l'ami de Washington, M. Lesur a-t-il cru devoir marquer de sa réprobation les Français qui, voulant devancer les hommages de l'Amérique, s'étaient disposés à honorer à son passage un homme dont la France doit être fière? L'*Annuaire* dit qu'au Hâvre il fut obligé de se soustraire à des hommages de parti que l'autorité locale a comprimés. Si en France la nation est un parti, c'est un parti, en effet, qui est disposé à honorer cet illustre citoyen; ce serait un grand opprobre pour la France du XIXe siècle de n'être pas touchée de l'éclat que répand sur elle la renommée de cette vertu antique, et de cette vie sortie pure du milieu de toutes les souillures révolutionnaires ou impériales.

Dans l'année 1824, l'Amérique ci-devant espagnole ou portugaise a fait un grand pas vers l'accomplissement de ses nouvelles destinées. Au Mexique, la fin tragique d'Iturbide a détruit le dernier espoir du despotisme, et une constitution fédérale a jeté les fondemens d'une liberté qui sera sans doute aussi durable qu'elle fut ardemment désirée. La vaste province de *Guatemala* se sépare du Mexique pour former un état nouveau qui prendra rang, l'année prochaine, parmi les nouvelles puissances, sous le nom de *République de l'Amérique centrale*. L'aîné

de ces jeunes républiques, la *Colombie* marche d'un pas ferme à la stabilité de son organisation intérieure, et se confirme de plus en plus dans son rang de puissance, en recevant des agens anglais, en essayant une négociation avec Rome, et en se liant intimement aux États-Unis du nord par un traité d'amitié, de navigation et de commerce. Le *Pérou*, moins avancé dans la tâche de son affranchissement, assure du moins son indépendance par la célèbre bataille d'Ayacucho, et cette vaste contrée, désormais soulagée de la présence de ses oppresseurs, attend l'organisation politique qu'elle doit se donner, l'année suivante, doublement protégée par le génie militaire et par la magnanimité de Bolivar. Le *Chili*, qui avait encore à défendre son indépendance, n'avait pas achevé non plus son organisation politique, ou plutôt, mécontent de la constitution qu'il s'était donnée, en 1823, il s'occupait de la réformer. A *Buénos-Ayres*, nous voyons que tout travaille à préparer la constitution fédérale des provinces de la Plata : il faut attendre ce grand ouvrage jusqu'à l'année prochaine; assurées désormais contre l'usurpation européenne, ces contrées pouvaient se livrer en paix à l'œuvre de leur régénération politique et civile. Le *Brésil*, resté empire au milieu de toutes ces républiques, offrait une sorte d'anomalie que le pouvoir s'est efforcé de dissimuler, en donnant une constitution dont quelques dispositions libérales semblaient un sacrifice fait à l'esprit de liberté qui anime les citoyens du Brésil, comme ceux du reste de l'Amérique.

Tel est le spectacle qu'offre, en 1824, le monde civilisé. Tandis que nous voyons, dans la vieille Europe, des occupations militaires étouffer les germes de liberté, et protéger, au moins par leur silence, de sanglantes réactions; des contre-révolutions où les fils de rois soulèvent les armées contre leurs pères; des princes chrétiens contempler avec une froide indifférence, avec un secret plaisir peut-être, ce combat à mort, où le sang grec coule sous le fer égyptien, où la croix est foulée sous les pieds du cheval de l'Arabe; des législatures occupées à démolir les lois fondamentales; des conférences diplomatiques

préparer la ruine des constitutions naissantes et prescrire aux princes l'oubli des sermens; la corruption pénétrer dans toutes les parties du corps social, et jusqu'à la source intime des plus importans pouvoirs, le droit d'élection; nous voyons, de l'autre côté de l'Atlantique, l'amour du bien, et le culte de la liberté donner une direction nouvelle aux destinées de cette grande portion du genre humain; des constitutions fédérales ou unitaires établir sur des bases solides les droits reconquis de ces peuples récemment échappés à la servitude; des traités les unir, dans les deux hémisphères, aux deux grandes puissances régies par le principe de liberté; de la magnanimité chez les magistrats suprêmes, témoin la conduite héroïque de Bolivar dans la Colombie et au Pérou; de la reconnaissance, de la générosité chez les peuples, témoins le triomphe de Lafayette, aux États-Unis, et, au Mexique, cette décision du congrès qui, après avoir frappé un criminel de lèse-nation, donne à sa veuve et à ses enfans, innocens de son crime, les moyens de vivre honorablement. Et au milieu de ces tableaux, offrant dans les deux mondes un contraste si tranchant, nous apercevons l'Angleterre qui appartient à l'Europe par sa position géographique; à l'Amérique, par son administration et ses principes de politique, se lier par des traités aux nouveaux comme aux anciens états, et, dans sa profonde habileté, mettre également à profit pour elle les progrès des uns et les fautes des autres.

A l'histoire universelle de 1824 succède, dans l'*Annuaire*, un *recueil de documens* toujours fort bien choisis, et aussi une *chronique* où il y a toujours trop de choses insignifiantes. Nous exprimons de nouveau le désir que nous avons plusieurs fois manifesté, de voir l'auteur abréger un peu cette partie de son volumineux ouvrage. Nous lui recommandons aussi de faire corriger plus soigneusement ses épreuves; un grand nombre de noms propres sont mal écrits, l'*errata* même est fautif. L'exécution matérielle d'un livre dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques, mérite plus d'attention.

M. Avenel.

LITTÉRATURE.

PHILIPPE-AUGUSTE, *poëme héroïque en douze chants ;* par *F.-A.* PARSEVAL, *membre de l'Institut* (Académie française) (1).

Une certaine partie de la littérature donne dans une opinion extrême. Elle ne veut plus des anciens, sous prétexte qu'ils sont usés pour nous ; elle adopte essentiellement pour devise le vers de La Fontaine :

Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

De ces deux sentimens, j'adopte sans peine le second, et je me féliciterai chaque fois que quelque favori des Muses saura satisfaire un vœu que tout le monde partage avec le fabuliste ; mais je crois devoir combattre le superbe dégoût qui rejette les anciens comme une source épuisée à jamais. Je n'adopte en aucune façon cette sentence. Loin de moi la pensée de ramener la littérature à ce plagiat servile pour lequel les diverses nations de l'Europe n'ont eu que trop de penchant; je ne demande pas qu'on nous donne des poëmes grecs en français, en latin, en allemand; je suis tout-à-fait de l'avis de ceux qui veulent que chaque peuple ait une littérature à lui, un théâtre national, et enfin une peinture véritable de ses propres mœurs. Mais je soutiens que les anciens recèlent encore une foule de beautés de nature qui sont restées vierges pour les modernes, et dont la méditation peut ou donner les plus heureuses inspirations ou produire des larcins de génie. Ces beautés ont échappé aux siècles précédens, parce que la raison n'avait pas répandu assez de lumière pour que les plus clairvoyans les

(1) Paris, 1826 ; Baudouin frères, Urbain Canel. 1 vol. in-8° de VIII et 448 pages ; prix 7 fr.

aperçussent, ou assez d'empire pour qu'ils osassent en reproduire l'admirable simplicité. Les anciens, les Grecs surtout, ne mentent jamais dans l'expression des choses du cœur; ils ne craignent pas de faire parler l'enfance et la jeunesse avec la naïveté qui convient à ces deux âges; ils ne craignent pas de montrer l'homme tel qu'il est, au lieu de nous donner un composé factice qui n'eut jamais de modèle, et dont les pièces de rapport forment un ensemble mensonger qui ne peut soutenir l'examen : ils représentent avec fidélité la nature, le caractère et les passions de l'homme. Les Grecs ont encore un mérite particulier, dont les littératures modernes offrent peu d'exemples; ils emploient dans une juste mesure le réel et l'idéal; leur raison admet avec plaisir l'imagination à son commerce; la première tempère la seconde, qui lui prête en récompense un charme et des grâces dont elle a besoin pour orner sa sévérité. Chez nous, cette union est rare : nous ne faisons que répandre un agréable coloris sur la vérité; mais nous ne savons guère ni la cacher sous des allégories transparentes, ni la marier à des fictions qui lui prêtent des formes nouvelles, ni lui donner un cadre original. Les Allemands et les Anglais tombent dans des excès non moins contraires aux sages leçons de la Grèce. Chez les premiers, l'imagination est une fée qui entraîne trop souvent ses favoris dans un monde fantastique où elle égare leur raison, sans avoir le soin de l'enfermer dans une fiole où ils puissent enfin la retrouver; chez les autres, elle s'emporte à des désordres, à des extravagances même qui outragent le bon sens et rebutent l'intelligence fatiguée de chercher à les comprendre. D'autres fois, comme dans Shakespeare, elle crée des monstres dont la tête est d'une beauté sublime, tandis que le reste ne laisse voir que la plus horrible difformité. Eschyle et Shakespeare ont tous les deux appelé des êtres surnaturels et imaginaires pour imprimer aux cœurs des émotions profondes. L'un, avec une audace qui ne perd jamais de vue la raison, représente sous une image terrible le remords qui s'attache au coupable et le poursuit partout; appuyé sur la croyance publique, il a produit

des effets extraordinaires par une allégorie sensible; l'autre, se fondant sur des croyances et sur ce fond de superstition qui est dans tous les hommes, et s'associe à toutes les passions, parce qu'elles vivent surtout d'espérances auxquelles la crainte livre des combats continuels, a employé ses sorcières de la manière la plus heureuse pour éveiller l'ambition de Macbeth, et lui fait prendre cet essor subit et hardi, que rien ne pourra plus arrêter, pas même la première pensée d'un horrible crime à commettre. C'est un trait de génie que d'avoir consacré la prédiction des magiciennes par un succès que l'ardente ambition saisit comme un gage assuré du reste de la prédiction. En effet, Thane de Glamis et Thane de Cawdor, voilà déjà deux promesses accomplies; la troisième doit suivre. Je serai roi, se dit Macbeth; et, du moment où il a dit cette parole, l'avenir qu'il voit tout entier, parce qu'il lit au fond de son âme, nous glace de terreur. Ces beautés dramatiques, sorties de la source d'Eschyle, l'emportent sur le modèle; mais fallait-il les acheter par les bassesses? fallait-il déshonorer la scène tragique par les trivialités que Pope n'a point rougi de justifier par un commentaire? J'ai choisi cet exemple entre mille pour prouver combien l'étude des Grecs est propre à féconder l'imagination et à entretenir en nous le sentiment du vrai et l'amour de la raison. Il me serait facile de trouver chez eux une foule de ces beautés vierges dont j'ai parlé au commencement de cet article; je préfère les livrer à la recherche des écrivains qui voudront se les approprier pour enrichir notre littérature par des conquêtes nouvelles. S'il est vraiment utile de continuer et d'approfondir l'étude des Grecs que les modernes se sont trop souvent contentés d'effleurer, on doit aussi bien se garder de copier avec une superstitieuse fidélité toutes les formes de l'antique, comme l'a fait M. Parseval. Tandis que certaines personnes rejettent les fictions de l'épopée grecque, comme une chose surannée, comme un ornement qui choque notre raison, nos croyances, notre philosophie et nos mœurs, l'auteur de *Philippe-Auguste* semble avoir pris à tâche d'a-

dopter toutes les formes de l'Iliade et de l'Enéïde. Si Virgile lui-même a trop imité pour avoir l'air original, qu'on juge de ce que doit être au fond le poëme de M. de Parseval qui copie sans cesse. Ce reproche est juste ; et pour en faire sentir toute la force, il suffit d'un rapprochement. L'amour, quoique la peinture en soit admirable, nuit à l'épopée virgilienne ; toutefois, un grand événement dépend des alternatives de la force ou de la faiblesse de cette passion dans le cœur d'Enée. Ainsi, que l'amour triomphe de la religion ; les destinées du peuple troyen ne s'accomplissent pas ; il périt, comme l'empire dont il est un débris, et ne donne pas naissance au peuple-roi. Au contraire, que la religion soit la plus forte ; Didon meurt, et sa mort, image de la ruine de la rivale de Rome, nous laisse apercevoir dans l'avenir tous les prodiges de vertu, de gloire, de grandeur et de puissance qui ont donné aux Romains l'empire du monde. Cette fiction repose sur des intérêts si puissans ; elle réveille de si grands souvenirs, que le lecteur se prête de lui-même à l'illusion qu'on lui présente ; et, quand il ne l'admettrait pas, il aurait du moins le plaisir douloureux de verser des larmes sur le sort de la victime que Vénus condamne à terminer comme Germanicus la vie la plus malheureuse par la mort la plus cruelle. Dans M. Parseval, je vois bien l'intérêt de la reine Blanche à profiter habilement de l'amour de Thibaut pour elle, je sens que le comte de Champagne pourrait causer beaucoup de mal à la couronne, si la Reine ne le retenait par un pouvoir, ou plutôt par un charme dont elle a la conscience ; mais, d'abord, la coquetterie politique de Blanche n'est pas trop digne de la poésie épique ; et dans une femme mariée, elle a quelque inconvenance ; ensuite, l'amour de Thibaut n'est pas assez violent pour briser cette barrière, ou pour ne la respecter qu'avec des efforts qui sont des preuves d'une haute vertu ; par conséquent, il manque d'effet dramatique ; il faut convenir que la manière dont Blanche ramène ce prince au devoir et à l'honneur est de la plus noble invention ; elle serait même du premier ordre, si le poëte n'avait pas commis la faute de laisser Thibaut tomber dans une autre

erreur. Asservi au char d'une femme étrangère, de quel front le héros pourrait-il se montrer aux regards de Blanche et de Philippe?

Un récit plus étendu que celui de l'Énéïde sert à M. Parseval de moyen pour raconter les exploits de Philippe-Auguste qui ont précédé l'action du poëme. Sans doute, le monarque français grandit à nos yeux, dans le tableau qu'on nous présente; mais ce tableau aurait bien plus d'éloquence dans la bouche du héros lui-même. Ulysse intéresse vivement la cour d'Alcinoüs; Énée transporte le cœur de Didon d'une admiration qui enflamme un amour naissant; Télémaque allume la passion de Calypso et jette le trouble dans l'âme de toutes ses nymphes; enfin, Henri IV inspire à Élisabeth une haute estime qui détermine cette princesse à secourir le trône où le royal ambassadeur va monter; tels sont les effets de l'éloquence de ces héros parlant d'eux-mêmes. Le récit de Thibaut manque de la vie que lui donnerait l'auteur même des choses qui les a senties et enfantées. On me répondra qu'il allume la passion d'Isabelle pour le comte Thibaut, j'en conviens; mais on avouera aussi que cet incident est sans but, qu'il est même contraire à la gloire de Thibaut, et qu'il ne fait courir qu'un danger éphémère à la cause du roi de France.

En général, le défaut de M. Parseval est de n'avoir pas réfléchi sans cesse sur la nécessité, l'utilité, la convenance et l'à-propos des ressorts de son épopée. Il n'a point assez médité le bon sens des inventions d'Homère; il n'a point assez creusé les motifs de ce grand poëte qui ne fait jamais rien sans dessein, ou dont les créations soudaines sont des inspirations d'un esprit naturellement juste. Pour élever un monument comme une épopée, il faut délibérer à tout instant, comme un auteur dramatique, dessiner d'abord le caractère d'un trait ferme et arrêté, trouver les moyens de le produire, l'amener à propos sur la scène, lui prêter des actions et des paroles conformes à l'idée que les spectateurs en doivent concevoir; puis, le retirer du théâtre pour un motif plausible, et enfin l'y ramener à propos, et ne l'en faire sortir qu'avec vraisemblance et nécessité.

On a blâmé l'emploi du merveilleux dans le poëme de l'au-

teur. Il me semble que, l'ayant pris dans les mœurs et dans les préjugés du tems, on n'a rien à lui reprocher sous ce rapport. D'ailleurs, ses couleurs, même en peignant des choses fantastiques, ont de la vérité; elles ont surtout beaucoup d'éclat et d'harmonie. Seulement, je voudrais que Mélusine et ses supports fussent des démons plus redoutables, et que la conspiration à laquelle ils président semât de plus grands périls sur les pas de Philippe-Auguste. Le satan de Milton paraît du moins balancer quelque tems la victoire; et il faut que le fils de Dieu se présente sur un char environné d'éclairs, et lance ses foudres sur l'armée rebelle pour la précipiter de la hauteur des cieux dans les profondeurs de l'abîme.

Je désirerais plus souvent dans le poëme du mouvement, de la chaleur, des passions, de grandes scènes, comme on en trouve dans le chant où le légat du pape fulmine l'interdit sur le royaume de France. Là, M. Parseval est vraiment un poëte, c'est-à-dire, un faiseur; là, il compose, il peint, il s'exprime en écrivain dramatique; peu de chants épiques égalent en raison, en vérité, en intérêt, le chant consacré à retracer un des plus odieux attentats de la thiare contre la royauté, un forfait politique dont l'ancienne Rome n'a jamais conçu l'idée, même dans les plus grandes fureurs de son ambition. En effet, Rome détrônait les rois par la force des armes; mais jamais elle ne délia les sujets de leurs sermens : jamais elle ne fit d'un monarque au milieu de son peuple un proscrit de la terre et du ciel. Quand même on apercevrait un peu le philosophe dans le poëte, ne nous inquiétons pas d'une inadvertance ou d'une indiscrétion qui a produit des beautés d'un ordre si élevé, des beautés auxquelles les nouvelles prétentions du pontificat donnent le mérite d'un heureux à-propos. Laissez faire la cour de Rome, ne combattez point ses maximes; n'opposez pas la raison et la vérité comme des contrepoisons à ses doctrines pernicieuses, et vous la verrez dans dix ans foudroyer des trônes. L'excellent Pie VII a bien osé excommunier Napoléon, alors maître de l'Europe. Un grand nombre de passages du nouveau poëme attestent dans l'auteur le talent de produire des situations dramatiques, et de manier tour à tour

la terreur et la pitié. Il n'a point assez connu ses forces naturelles ; il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire. Si ce reproche n'est pas vulgaire, il n'en est pas moins grave : il condamne M. Parseval à soutenir notre attente, et à réparer ses fautes par une heureuse audace. C'est le mouvement et la vie qu'il faut souvent répandre dans son ouvrage. Qu'il supprime des récits et les remplace par des scènes ; qu'il mette en action ce qui est en tableaux : voilà ce que toutes les classes de lecteurs lui demandent. Il a dû ses premiers succès à la poésie descriptive; elle lui a fourni les plus riches couleurs, mais, il faut qu'il se méfie de ces présens. Le poëte descriptif regarde un objet sous toutes ses faces et se plaît à le peindre avec la plus curieuse fidélité. Il n'imagine pas, il voit et copie ; la patience est sa muse, la froideur son défaut. Le poëte épique conçoit des personnages, les rassemble, les groupe, les met en opposition, leur assigne une attitude et un aspect, et produit un ensemble où la lumière et l'ombre, les oppositions de physionomies, de costumes, de mœurs, de langages concourent à l'effet d'une vaste composition. Sa manière doit être libre, hardie, originale, pittoresque, pleine de feu. Ces deux hommes ne peuvent guère se trouver réunis dans le même écrivain ; il faut que l'un tue l'autre ; dût M. Parseval éprouver la perte de quelques richesses de palette, il faut que, chez lui, le premier des deux hommes que je viens de placer en parallèle donne la mort au second. Son poëme gagnera beaucoup, lorsqu'on n'y verra plus que l'empreinte d'une seule main armée d'un pinceau fier et hardi. Pour dire ici toute ma pensée par un dernier mot, j'inviterai l'auteur à comparer la chaleur, le mouvement et la rapidité de la bataille de Bovines, par exemple, à l'immobilité de ses plus riches tableaux d'amour, de galanterie, de fêtes et de tournois. Je me plais à répéter qu'il possède les moyens de donner la vie à une épopée. Mais, pour opérer ce prodige, la condition est d'entrer dans un commerce intime avec le bon sens, le génie et la grandeur d'Homère.

O.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. —* *History of the United-States, etc.* — Histoire des États-Unis, depuis leur premier établissement jusqu'à la fin de la guerre contre la Grande-Bretagne, en 1815. New-York, 1825; C. Wiley. 1 vol. in-8°, réimprimé à Londres, en 1826. Milles. 1 vol. in-8° de 467 pages; prix 12 sh.

On pourrait croire, d'après le titre de cet ouvrage, que l'Amérique a rempli enfin le vide que l'on remarquait dans sa littérature, et qu'un monument, élevé par le savoir et l'impartialité, va faire connaître les annales de ces colonies lointaines, qui, fondées par des proscrits, et d'abord pauvres et dépendantes, sont devenues, par l'industrie, le patriotisme et le courage de leurs habitans, les plus libres et les plus heureuses contrées de la terre. Malheureusement l'ouvrage ne répond pas à cette espérance des lecteurs, qui, après l'avoir parcouru, n'en désirent pas moins encore qu'un écrivain philosophe entreprenne l'histoire de ce peuple américain, dont le travail fit la force, et qui, en moins de cinquante ans, couvrit les mers de ses vaisseaux, sut conquérir à la culture plus de sept cents lieues de terres en friche, vit sa population s'accroître de quatre à dix millions d'habitans, et offrit au monde le spectacle imposant d'un gouvernement démocratique sans anarchie, d'une administration forte et protectrice sans monstrueux budget, et du bonheur avec la liberté.

L'histoire américaine n'embrasse qu'une période d'environ deux siècles; mais, dans ces deux siècles sont renfermés la naissance, l'enfance, la jeunesse et l'âge mûr de l'Amérique. Il faudrait plus d'un volume pour indiquer et suivre les progrès qu'a faits ce peuple, depuis sa naissance jusqu'à sa virilité.

---

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

M. Hale auteur de l'ouvrage que nous annonçons, s'est restreint dans des limites trop étroites, et il n'a fait qu'esquisser le tableau qu'il aurait dû peindre. Son histoire est intéressante, mais trop abrégée; elle est impartiale, mais sans vues profondes. Après avoir extrait presque littéralement de Robertson toute la partie relative à la découverte de l'Amérique, il passe trop légèrement sur l'époque qui a précédé la guerre entre l'Angleterre et la France, et puise trop souvent et avec trop de confiance dans les journaux de son parti, les détails de la guerre de l'indépendance. Son style est rapide, ses idées sont justes, ses principes républicains; mais, comme quelques-uns des auteurs des nombreux *résumés* historiques publiés à Paris, il accorde parfois beaucoup d'espace à des récits de combats et de batailles, et semble oublier les institutions qui, plus que les victoires, ont assuré aux États-Unis leur grandeur actuelle.

Frédéric DEGEORGE.

2. — * *A Grammar of the greek language, etc.* — Grammaire de la langue grecque traduite du français de *J.-L.* BURNOUF; par *Ed.* DAMPHOUX. Baltimore, 1825; F. Lucas. In-12 de 360 pages.

Nous n'avons pas dessein de discuter ici le mérite de la méthode de M. Burnouf, que M. Damphoux a reproduite avec une fidélité scrupuleuse sans être servile. Le succès qu'a obtenu cet ouvrage en France, succès qu'attestent quatorze éditions successives, prouve qu'il répond à un besoin vivement senti de nos jours, celui de la clarté et de la précision dans les méthodes d'enseignement. Tout en faisant remarquer ce qu'il y a d'honorable pour l'auteur français dans cette préférence accordée à son travail, qu'il nous soit permis de constater, chaque fois que nous en avons l'occasion, les efforts que tente l'Amérique, dans toutes les branches des connaissances humaines, pour se dégager du joug de l'Angleterre. La communauté de langage explique très-bien comment elle n'a pu jusqu'ici échapper complétement à l'influence de la littérature anglaise. Mais de nombreuses tentatives, déjà couronnées de succès, prouvent, que l'époque n'est peut-être pas éloignée, où les Etats-Unis auront aussi leurs écrivains nationaux. C'est toujours, selon nous, un heureux présage, que, sur un objet aussi intéressant que l'enseignement des langues anciennes, il y ait, en Amérique, des hommes assez indépendans de leurs souvenirs et de leurs habitudes, pour s'adresser quelquefois à la France, quand on pense surtout à l'avantage que donnent à l'Angleterre les admirables résultats de son enseignement libre.

Ω.

3. — * *Literary Gazette, etc.* — Gazette littéraire des États-Unis; Boston, 1824 et 1825. Cummings, Hilliard et comp.

Ce petit journal, qui s'annonce sans prétention, est écrit avec autant de goût que de talent. Les articles y sont répartis sous quatre divisions : *analyses critiques*, *mélanges*, *poésies* et *nouvelles littéraires*. Les analyses sont, en général, faites avec discernement. On y désirerait seulement un plus grand nombre de matériaux tirés du fond de la littérature américaine.

Sous le titre de *mélanges*, on publie divers essais sur des sujets plus ou moins piquans en morale et en littérature; des examens rapides et judicieux de questions philosophiques; et quelquefois des contes où se trouvent réunis l'intérêt et la concision.

Le principal attrait de ce journal nous paraît être dans la beauté et le fini des morceaux dus à la plume élégante de *William Cullen* Bryant, et que l'on trouve dans la section de la poésie.

Les histoires et les traditions populaires et locales, en se perdant de plus en plus dans les ténèbres des tems passés, semblent acquérir plus de faveur et se prêter davantage aux tournures poétiques. Le barde de la *Rivière verte*, qui ajoute l'appui de sa poésie à l'influence des siècles, a rendu un véritable service aux lettres, en étendant la domination des Muses sur les scènes et les événemens de l'histoire nationale des États-Unis. Il importait de détruire l'erreur trop accréditée, que les traits physiques et moraux du nouveau monde sont trop froids et trop sévères pour devenir la source de poétiques inspirations. On serait encore moins fondé à prétendre que l'amélioration graduelle de la société et un exercice plus fréquent et plus général des facultés physiques sont contraires au développement des facultés intellectuelles. A. B.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

4. — * *Miscelanea politica, etc.* — Mélanges politiques. N°s 1 et 2. Bolivar, 22 et 29 septembre 1825. Saavedra. In-4° de 8 pages; prix 2 réaux (50 centimes).

Il existe chez certains hommes une forte propension à déprécier les tems présens au profit des siècles passés. Pleins de la lecture d'Hérodote et de Plutarque, ils se rappellent les époques glorieuses d'Athènes et de Rome; ils oublient les vices de ces anciennes républiques, et ils ne voient chez les nations modernes, qu'ingratitude, corruption, égoïsme. Si l'on examinait pourtant quelles furent ces républiques tant vantées, où

tour à tour servile ou factieuse, une multitude, qui passait rapidement de la fureur à la pitié, du découragement à l'insolence, de l'injustice au repentir, de la folie à la raison, exerçait ou subissait le despotisme; où Socrate buvait la cigüe; où le vainqueur de Marathon était récompensé de ses services par l'exil; où l'exaltation patriotique des deux Gracchus était punie de mort; où Rome ingrate laissait proscrire et assassiner Cicéron qu'elle avait reconnu et proclamé le sauveur de la patrie, on reconnaîtrait bientôt que le siècle qui honore, par des témoignages solennels de reconnaissance nationale dans les États-Unis d'Amérique, le noble dévouement de Lafayette; dans l'Amérique du Sud, l'héroïsme de Bolivar; dans la France constitutionnelle, le patriotisme, le courage civil et l'éloquence du général Foy, l'emporte évidemment, sous le rapport de la morale publique, sur ces tems et sur ces peuples anciens, objets d'une admiration peu réfléchie.

Ces observations nous sont suggérées par les *Mélanges politiques*, et par divers journaux que l'on publie dans les différens états de l'Amérique du Sud, et que nous ferons successivement connaître à nos lecteurs. Ils ont tous un caractère commun, et sont unanimes dans l'expression de l'amour de la patrie et de l'indépendance, et de la reconnaissance pour le libérateur. Ils annoncent des hommes peu versés dans les sciences, dans les arts industriels, dans la politique, dans la littérature, dans les beaux-arts, mais qui sont pénétrés du sentiment de leurs droits, et fortement imbus de cet esprit de liberté qui enfante des merveilles. Les rédacteurs de ces différens journaux et ceux des *Mélanges politiques*, en particulier, sentent le besoin d'instruire le peuple. L'ouvrage de Vattel est, pour ces derniers, une source précieuse où ils puisent les principes du droit des gens; et le *Traité*, *devenu classique*, de notre savant collaborateur, M. J. B. Say, leur soumet de nombreuses et utiles directions en économie politique. Ils traduisent dans leur journal hebdomadaire des chapitres entiers de ces deux ouvrages; ils joignent à ces extraits divers articles de politique; soutenus par la générosité de plusieurs particuliers, ils répandent des flots de lumière sur tous les points de la nouvelle république. *Frédéric* DEGEORGE.

ASIE.

5. — * *Bydragen*, *etc.* — Fragmens pour la composition de la Flore de l'Inde néerlandaise; par M. le Dr BLUME, commissaire des affaires médicales à Batavia, etc. 4e et 5e cahiers. Batavia, 1825. In-8°. Imprimerie du gouvernement.

Nous avons déjà parlé du but de ce recueil botanique (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 791). En annonçant ces deux nouveaux cahiers, que nous venons de recevoir, il nous suffit de dire qu'ils contiennent la description de près de deux cents nouvelles plantes de l'île de Java.

6. — * *Verhandelingen*, *etc.* — Mémoires de l'Académie des sciences et arts de Batavia. 10me volume. Batavia, 1825; imprimerie du gouvernement. In-8°.

La Société scientifique de Batavia compte maintenant quarante-huit années d'existence. Les encouragemens qu'elle n'a cessé de recevoir de M. le baron Van der Cappellen, gouverneur-général des possessions asiatiques des Pays-Bas, ami éclairé des sciences et de ceux qui les cultivent, ont exercé une heureuse influence sur cette savante compagnie; elle n'a jamais été aussi florissante. Elle se compose maintenant de 109 membres ordinaires, de 41 correspondans et de 15 associés honoraires.

Nous avons rendu compte (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 115) du neuvième volume de Mémoires de cette compagnie. Le jugement favorable que nous en avons porté, a été confirmé par les principaux journaux littéraires des Pays-Bas. Le dixième volume que nous venons de recevoir, offre également un grand intérêt, et il est imprimé en beaux caractères : il contient les rapports des séances générales de la Société, du 24 avril 1824, et du 2 février 1825; le compte rendu de ses travaux pendant les deux dernières années; un aperçu sur son état actuel; la liste de ses membres; ses statuts et plusieurs Mémoires.

Le premier de ces Mémoires a pour objet de donner une idée de l'ouvrage malais : *Hhikâjat Isma Jâtiem.* — Histoire d'Isma Jatiem, par Ismael; revue, corrigée et commentée par par M. Roorda van Eysinga.

Le second, composé par M. le docteur Blume, offre des renseignemens précieux sur la montagne de *Gedé*. Cette montagne fut visitée, en 1811, par M. le lieutenant-gouverneur Raffles, qui, pour y monter, se fit frayer un chemin par la pente du sud-est; MM. Horsfield et Reinwardt, qui ont également visité ce volcan, suivirent la même route; mais M. Blume, pour parvenir jusqu'au cratère, a choisi une autre direction; il a franchi les pentes escarpées du côté du nord, par où personne n'avait jamais passé. La, il a trouvé une contrée inhabitée et absolument inconnue, offrant des forêts immenses dans lesquelles règne une humidité froide; ces forêts servent d'asile à peu d'animaux : le rhinocéros seul en fait son séjour favori. Il a fallu tout le zèle de M. Blume pour triom-

pher des obstacles qu'il a rencontrés. Cet infatigable naturaliste communique une foule de détails ignorés et curieux sur la partie septentrionale du mont Gedé, ainsi que sur son cratère, situé à une hauteur de 2,816 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les productions naturelles de cette montagne n'ont pas échappé à l'attention de M. Blume; il a trouvé en quantité dans les fentes du mur du cratère, le *myrica javanica*, le *vaccinium tubiflorum*, le *gnaphalium javanicum*, et quelques plantes cryptogames à côté des crevasses par lesquelles s'élèvent les vapeurs sulfureuses.

Le troisième Mémoire est une description rapide de Salatiga, de la montagne de Merbaboe et des sept temples; il est de M. Domis, de Samarang. D'après lui, Salatiga, nommé par les Javanais *Selo-Tigo*, et par les Hollandais *Keizers-Bad* (bain de l'empereur), situé à 1,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, est un beau village, fort pittoresque; la température atmosphérique s'y maintient de 70 à 85 degrés (thermomètre de Fahrenheit) dans la saison pluvieuse, et de 60 à 75 dans la saison sèche. Cette dernière saison produit souvent des affections catarrhales; mais, en général, le climat est sain, et l'on rencontre dans le pays un assez grand nombre de vieillards. L'auteur parle ensuite de la fécondité du sol de Salatiga, dont il cite les principales productions.

Merbaboe est à peu de distance de Salatiga. M. Domis s'est avancé sur cette montagne jusque près du cratère qu'il décrit, ainsi que les sept temples anciens situés sur le mont *Oengaran*, aux environs de Merbaboe.

Le quatrième Mémoire traite du *cholera-morbus*, tel qu'il régnait depuis 1817 au Bengale, et dans les contrées environnantes. M. le docteur Vos en est l'auteur. Personne n'était plus à même que lui de composer un travail complet sur cette maladie: il l'a vue et observée, pendant plusieurs années, au Bengale, où elle a fait de si cruels ravages. Le début de la maladie, ses progrès, ses symptômes et son traitement l'occupent tour à tour. Sa dissertation est fondée, non-seulement sur ses propres observations, mais encore sur celles d'autres médecins habiles. Il affirme que la maladie, depuis 1817, se montrait avec le caractère contagieux, et qu'avant cette époque elle attaquait rarement les Européens. Nous devons avouer qu'il ne nous paraît pas s'être expliqué assez clairement sur ce sujet. Les faits qu'il rapporte pour prouver la contagion, nous semblent fort peu concluans, et nous confirment même davantage dans l'opinion où nous sommes que *le cholera n'est pas contagieux*.

« La maladie se manifestait surtout, dit M. Vos, dans les lieux bas et marécageux, et se développait avec le plus de fureur, à la fin de l'automne, lorsque l'atmosphère, chargée d'humidité, éprouvait des variations fréquentes et brusques; mais, aussitôt que le froid survenait, accompagné d'un tems clair et serein, elle devenait moins violente, plus rare, et disparaissait même entièrement. Elle atteignait surtout les individus de la classe la moins heureuse, ceux qui étaient mal nourris, mal vêtus, fatigués par de rudes travaux sous un soleil ardent, puis, exposés à l'humidité froide de la nuit. » Ces détails viennent à l'appui de notre opinion, que le *cholera* ne tire son origine que de causes locales, et qu'il naît essentiellement de la réunion d'une irritation gastrique avec un spasme de la peau. De ce spasme, produit par un refroidissement, il résulte une concentration des forces à l'intérieur, et un refoulement de l'exhalaison cutanée vers l'estomac et les intestins, irrités par des substances âcres ou indigestes.

Dans la description des symptômes de la maladie et des phénomènes qu'a présentés l'autopsie cadavérique, M. Vos se montre observateur habile, et médecin instruit. Parmi les phénomènes qu'il a remarqués sur les morts et à l'ouverture des cadavres, nous citerons les suivans : « Dans beaucoup de cas, l'abdomen et la poitrine conservaient une chaleur extraordinaire, durant plusieurs heures, alors même que les extrémités étaient déjà froides, pâles et roides; ce qui prouve la forte accumulation du sang dans les viscères abdominaux et pulmonaires. Chez les personnes qui mouraient subitement ou dès le commencement de la maladie, on trouvait presque toujours les viscères dans leur état normal, si ce n'est que, le canal intestinal était flasque et plus pâle; mais il paraît que chez les autres malades, les vaisseaux de ce canal étaient fortement injectés et d'une couleur rouge foncée. L'estomac se trouvait le plus souvent resserré et d'une substance épaisse et dure. Quelquefois, on y remarquait des ulcérations, la membrane muqueuse en partie détruite, et des points gangréneux. On observait que l'inflammation avait plutôt envahi les intestins grêles que les gros intestins; la membrane muqueuse des premiers était dans un état d'ulcération. Lorsque la maladie avait duré long-tems, on remarquait de fortes congestions dans le foie et la rate; les gros vaisseaux de l'abdomen élargis d'une manière remarquable; le poumon noir et pesant, et la membrane muqueuse de l'œsophage souvent enflammée et ulcérée. Le cerveau était ordinairement dans son état normal, surtout chez les personnes que la maladie avait promptement enlevées;

mais, dans quelques cas, il existait des signes de congestion et d'inflammation. »

Quant au traitement, M. Vos dit que l'un prônait comme le principal remède la saignée; l'autre, le calomel ou mercure doux; un troisième, l'opium et des médicamens excitans. La saignée paraissait efficace sur les Européens d'une constitution forte et malades depuis peu de tems. L'application des sinapismes ou vésicatoires sur le bas-ventre, loin de produire du bien, empirait souvent la maladie : et l'on conçoit, en effet, que ces moyens, employés si près du siége de l'irritation, devaient naturellement l'augmenter. Dans quelques cas, on appliquait des fomentations sur l'abdomen; mais sans plus de succès. Le bain chaud produisait un effet heureux, tant que le malade y restait; mais à peine en était-il sorti que tous les symptômes renaissaient, et que l'abattement général se manifestait davantage. Des frictions spiritueuses, des fomentations, l'application de couvertures chaudes et d'un sac de sable chauffé, étaient les meilleurs moyens de ramener la chaleur. On employait le plus souvent et avec avantage, dit M. Vos, comme remèdes internes, l'opium et le calomel, tout deux à une très-forte dose; c'était d'abord l'opium, combiné avec des spiritueux ou d'autres stimulans; et aussitôt que le spasme commençait à diminuer, on administrait le calomel. Lorsque le malade était parvenu au troisième ou quatrième jour, on lui faisait prendre des purgatifs, en même tems qu'on soutenait ses forces par un peu de vin, par le bouillon, le sagou, etc.

Ce traitement ne nous paraît pas être à l'abri de la censure; en suivant l'opinion que nous avons exprimée plus haut sur le *cholera*, nous pensons que le traitement de cette maladie doit être fondé sur deux indications principales : combattre le spasme de la peau, et chercher à détruire l'irritation gastrique. Pour remplir la première indication, nous conseillons, outre l'usage des bains chauds aromatisés ou même sinapisés, et des frictions spiritueuses à la surface du corps, spécialement aux extrémités, d'envelopper le malade dans des couvertures de laine très-chaudes, et de le tenir dans un endroit où règne constamment la chaleur, etc. Pour remplir la seconde, nous conseillons l'application des sangsues, et de cataplasmes émolliens sur l'abdomen; l'usage interne de mucilagineux, tels qu'une potion gommeuse, etc. Enfin, les vésicans sur les parties les plus éloignées du siége de l'irritation, etc. Dès que le premier degré de la maladie est passé, nous croyons que l'opium, réuni aux mucilagineux, est le remède que l'on peut employer avec le plus de succès.

Pour ce qui concerne les purgatifs et le calomel, dont on fait aujourd'hui un si grand abus, nous pensons que, dans le traitement du *cholera*, l'emploi de ces remèdes est plus nuisible qu'utile.

Le Mémoire de M. Vos, auquel nous avons consacré un examen que réclamait l'importance de la matière, est suivi d'une notice sur plusieurs questions relatives à l'art des accouchemens, résolues par M. Mimazunzo, médecin à Nagasaki. Cette notice a été présentée à la Société par M. le docteur de Sieboldt. On trouve ensuite une esquisse sur *Benkoelen*, (situé sur la côte occidentale de Sumatra), par M. Nahuis. C'est une description succincte de *Benkoelen* : la situation du pays, son climat, qui est très-malsain, les mœurs et la manière de vivre des habitans, les productions rurales, la population évaluée à 80,000 âmes; tous ces objets paraissent avoir été observés avec une attention scrupuleuse par l'auteur, et le tableau qu'il en a tracé est très-attachant.

Le dernier Mémoire se compose de quelques remarques critiques de M. Overbeek sur l'histoire de Java, intitulée : *Sadjara Radja Diawa*. L'auteur prétend que cet ouvrage est fabuleux, du moins pour ce qui regarde la première période de cette histoire. De Kirckhoff.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

7. — *Report of the debate, etc.* — Débats qui ont eu lieu dans la chambre des communes en juin 1825, sur la motion du Dr. Lushington, concernant la déportation de MM. Lecesne et Escoffery de la Jamaïque, l'un et l'autre hommes de couleur. Londres, 1825. In-8° de 19 pages.

Dans les détails de cette discussion, il est parlé d'un français, nommé Villegraine, qui fut convaincu de faux témoignage contre les deux accusés.

8. — *To the ladies, etc.* — Aux dames des Royaumes-Unis. Londres, 1826. In-4, 3 pages.

Cette lettre a pour objet d'éclairer et de stimuler leur zèle pour seconder les efforts des amis des noirs contre l'esclavage.

9. — *To the clergy, etc.* — Au clergé de l'église établie et aux ministres de toutes les sociétés chrétiennes. Londres, 1826. In-fol. 4 pages.

Cette lettre a le même objet que la précédente. Ces deux pièces sont du mois de janvier 1826.

10. — *Report of the speeches, etc.* — Rapport de la séance

tenue, le 20 janvier 1826, au château de Leicester, par l'assemblée des sociétaires au sujet de l'esclavage colonial. Leicester, 1826. In-12 de 52 pages.

11. — *Third Report, of the committee, etc.* Troisième rapport du comité de la Société pour la mitigation et l'abolition graduelle de l'esclavage dans les pays de la domination britannique. Londres, 1826. In-8° de 35 pages.

Le rédacteur est l'estimable M. *Zacharie* MACAULAY, qui, ainsi que son frère le général, est occupé sans relâche des moyens d'améliorer le sort des Africains.

12. — *West-India slavery.* — Esclavage des Indes occidentales. Aberdeen, 1825. In-12 de 24 pages.

C'est un compte rendu de l'ouvrage de M. James Stephen sur cet esclavage considéré d'après les lois et les faits et comparé avec l'esclavage ancien et moderne des autres pays. L'auteur est le fils aîné de M. Zacharie Macaulay qui suit les traces honorables de son père.

13. — *England esclaved, etc.* — L'Angleterre rendue esclave par ses propres colonies : par *James* STEPHEN. Londres, 1826. In-8° de 92 pages.

Le zèle et le talent que déploient sans relâche les *abolitionistes* anglais contre la traite et l'esclavage, contraste avec la tiédeur déplorable et coupable des autres nations sur les mêmes objets. En France, ils ont à la vérité quelques imitateurs; mais la traite continue, et les infâmes négriers de Nantes, secondés par leurs complices des autres ports et de Paris, exerçent toujours leur métier d'antropophages et vont journellement arracher à l'Afrique des victimes pour les vendre à des colons de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Havane et d'autres colonies, qui n'ont point honte d'être des marchands de chair humaine et des bourreaux de leurs semblables. G.

14. — **Parliamentary History and Review, etc.* — Histoire et Revue parlementaire, contenant les débats et les actes des deux Chambres du parlement pendant la session de 1825; avec des remarques critiques sur les principaux objets qu'on y a traités. Londres, 1826. 1 vol. in-8° de 808 pages à deux colonnes. Longman; prix, 1 l. 10 sh. st.

L'influence que l'Angleterre exerce sur le monde rend les actes de son parlement d'un intérêt universel : mais rien n'est plus pénible que d'en lire les débats dans les énormes papiers publics qui les contiennent, ou même dans les procès-verbaux officiels qu'on en publie. C'est donc avec plaisir que nous les avons vus réduits à ce qu'ils ont d'essentiel dans l'ouvrage qu'on nous a envoyé de Londres, et que nous annonçons ici.

Ce n'est pas un abrégé des discours prononcés : c'est seulement la *partie intéressante*, mais elle est complète; elle fait connaître et la marche des discussions et le talent des orateurs. Un semblable volume sera publié tous les ans; mais il est difficile que les années qui suivront présentent un ensemble de matières aussi intéressantes et aussi habilement traitées que le volume de 1825. C'est, en effet, dans cette mémorable session, que s'est développé ce nouveau système du ministère anglais actuel qui, plus éclairé que ses prédécesseurs, a compris que la vraie puissance des gouvernemens naît de la protection des intérêts nationaux, et qui, en suivant ce système, est parvenu à faire taire l'opposition elle-même. Les améliorations successives qu'il a commencées dans les dépenses publiques, la reconnaissance des nouvelles républiques d'Amérique, l'abolition graduelle du système des prohibitions, les projets relatifs à l'émancipation des catholiques qui n'ont manqué qu'en raison des craintes occasionées par les prétentions de la papauté, et l'envahissement de la France par les jésuites, la guerre qui s'est allumée aux grandes Indes, les lois sur les ligues d'ouvriers, sur l'exportation des machines, sur le privilége de la chasse, sur les canaux et les travaux publics, les finances, les colonies, l'instruction publique, et une foule d'autres questions plus ou moins importantes, ont donné lieu à des enquêtes, à des révélations, à des rapports, à des discussions du plus haut intérêt.

Les auteurs ont eu l'heureuse idée de faire précéder leur *Histoire parlementaire*, d'un abrégé, en forme de préface, de l'excellent ouvrage de *Bentham* sur les *sophismes politiques ;* c'est-à-dire, sur les moyens journellement employés pour influer sur les déterminations des assemblées délibérantes dans le sens des intérêts privés et en opposition avec l'intérêt public. Cet abrégé est par lui-même un petit ouvrage extrêmement curieux, et qui signale aux lecteurs les moyens qu'ils voient ensuite employés dans le cours des débats à l'appui des abus et du mauvais sens.

La dernière partie de l'ouvrage justifie le mot de *Revue* qui se trouve dans son titre; car ce terme en anglais porte avec lui l'idée de remarques critiques, et en effet, elle contient des éclaircissemens, des vues, des jugemens sur les sujets des débats, et l'on s'aperçoit aisément que ces critiques sont l'ouvrage de publicistes d'un très-grand mérite : elles jettent beaucoup de jour sur les sujets traités.

Les auteurs se proposent de donner, chaque année, les principales pièces officielles mises sous les yeux des chambres, telles que procès-verbaux d'enquêtes, correspondances diploma-

tiques, tableaux de douanes, etc. De sorte qu'on pourra, dans un ouvrage de bibliothèque, posséder la substance de vingt volumes in-folio que le parlement fait imprimer tous les ans pour l'usage de ses membres, et qu'il est très-difficile de se procurer, même avec une dépense considérable. — On trouve cet ouvrage à Paris, chez Treuttel et Wurtz.

J.-B. S.

15. — * *Historical outline of the greek revolution, etc.* — Coup-d'œil sur la révolution grecque, suivi de remarques sur l'état présent des affaires en Grèce, par *W.* Martin Leake, ancien lieutenant-colonel d'artillerie. Londres, 1826. Murray. 1 vol. in-12 de 204 pages avec une *carte* de la Grèce; prix, 7 sh. 6 d.

La cause des Grecs inspire un si vif intérêt, que, malgré le nombre infini d'ouvrages déjà publiés sur ce sujet, le colonel Leake peut encore compter sur beaucoup de lecteurs. Il leur offre un aperçu rapide des événemens dont cette contrée a été le théâtre, depuis 1820 jusqu'à la fin de 1825, dans lequel les hommes, les lieux et les choses nous ont paru dépeints avec franchise et fidélité, par un écrivain qui les a bien étudiés. Dans une note placée à la fin du volume, l'auteur reproche à M. Pouqueville de manquer d'exactitude dans le récit des faits qu'il rapporte et dans la description des lieux dont il parle. Nous ignorons jusqu'à quel point cette critique peut être fondée, et si elle doit s'appliquer à la nouvelle édition que M. Pouqueville a publiée depuis peu de son important ouvrage. (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 381 à 398 et p. 703 à 716 et t. xxvii, p. 61 les trois articles de M. de Sismondi sur les historiens de la Grèce moderne.)

16. — *Greece vindicated, etc.* — La Grèce vengée, suivie de remarques critiques sur plusieurs ouvrages récemment publiés, relatifs à cette contrée, par le comte *Alerino* Palma. Londres, 1826. Ridgway. 1 vol. in-8° de 293 pages; prix, 8 sh.

En rendant compte des cinq ouvrages publiés sur la Grèce par MM. *Bulwer*, *Emerson*, *Pecchio*, *Humphreys* et *Blaquières* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 138), nous avons fait remarquer la différence des opinions émises par ces voyageurs, et signalé les attaques par trop hostiles de M. Humphreys contre les principaux chefs de l'insurrection grecque. M. le comte Palma avait fait les mêmes remarques. Après avoir servi comme volontaire, sous l'étendard de la Grèce, après avoir été acteur et témoin sur le théâtre des événemens, ayant connu personnellement les écrivains auxquels on prodigue sans mesure les critiques ou les éloges, il a voulu faire entendre la voix

impartiale de la vérité au milieu des exagérations de toute espèce qui peuvent égarer l'opinion.

Dans son ouvrage, écrit sous l'inspiration des sentimens les plus généreux et de la raison la plus saine, M. le comte Palma examine et juge les événemens et les hommes. Il fait la part de tous : et de ces chefs grecs dont les vues personnelles, les intérêts et les petites passions ont si gravement compromis la cause générale; et de ces agens venus d'Angleterre et de France, qui, la tête remplie de projets et de systèmes, ont souvent embarrassé la marche du gouvernement. Passant ensuite en revue les ouvrages de MM. Bulwer, Emerson, Pecchio, Humphreys, Stanhope, Parry et Blaquière, il signale briévement le vrai et le faux dans leurs relations. Puis, il expose avec franchise ce que les auteurs ont fait eux-mêmes de bien et de mal. Il blâme la conduite du colonel Stanhope pendant son séjour en Grèce; il loue celle du capitaine Blaquière, et réfute les attaques de M. Humphreys. On lira sans doute avec plaisir cet écrit d'un défenseur de la Grèce, ami du brave Santa-Rosa, mort si glorieusement pour elle. F. D.

17. — *Pandurang Hari*, *etc.* — Pandurang Hari, ou Mémoires d'un Hindou. Londres, 1825; Whittaker. 3 vol. in-8°.

Ce roman est une imitation de *Hajji Baba*, et par conséquent, il n'a point le mérite de l'originalité. Cependant, il serait aussi bien reçu en France qu'il l'a été en Angleterre, parce que l'on y trouve une peinture exacte de l'Inde, et que les lois et le gouvernement de cette vaste contrée y sont mis en action. Si le peintre n'a pas trop rembruni ses tableaux, la conquête de l'Inde par une nation européenne est justifiée. Le tems viendra peut-être où le Nouveau-Monde aura sur l'Europe des droits aussi bien fondés que ceux que l'Europe exerce aujourd'hui sur l'Asie, pour le bien de l'humanité. — Les *Mémoires d'un Hindou*, sont un ouvrage de politique, de législation et de morale. Quand même cet ouvrage manquerait de quelques-unes des qualités que l'on recherche dans les compositions de ce genre, il mériterait encore d'être lu ou consulté. Le cadre d'un roman n'est certainement pas le mieux choisi pour exposer des vérités d'une haute importance : mais, puisqu'il faut se conformer à nos habitudes, et ne pas nous laisser éblouir par le trop grand éclat de ces vérités exposées sans aucun voile, acceptons les fictions qui nous les présentent, telles que nous pouvons les admettre. Si *Pandurang Hari* trouvait un interprète français, il aurait sa place à côté de Hajji Baba, ou tout au moins, à sa suite. F.

18. — * *Revista del antiguo teatro español*, *etc.* — Réper-

toire de l'ancien théâtre espagnol, ou choix de pièces dramatiques, depuis Lope de Vega jusqu'à Canizares, revues, corrigées et mises dans un nouvel ordre par don *Pablo* MENDIBIL. Londres, 1826; V. Salva, Regent-street, n° 124. In-12; prix, 8 sh. par volume, composé de quatre cahiers.

Le premier cahier de cette intéressante collection vient de paraître. Il contient la comédie de Calderon, intitulée : *el Astrologo finfido*, l'Astrologue supposé, d'abord écrite en trois actes, mais mise en cinq actes par le nouvel éditeur. En attendant que d'autres cahiers de cette collection aient été publiés, nous féliciterons M. Mendibil des heureuses corrections qu'il a faites à la pièce de Calderon. Il a retranché tout ce qui pouvait blesser le goût des lecteurs délicats; quant aux unités, il observe soigneusement celle d'action, mais refuse de s'assujetir trop servilement à celles de lieu et de tems. Ainsi modifiée, cette pièce est un drame très-régulier qui conserve toutes les grâces de l'original, sans l'affectation de style et les invraisemblances que l'on était fondé à lui reprocher. L'intrigue et les personnages de cette comédie sont naturels; le dialogue et les situations sont très-comiques, et le plan régulier et bien conduit ne laisse pas un seul instant refroidir l'intérêt. Un répertoire exécuté sur ce plan ne peut manquer d'intéresser les amis de la littérature espagnole; nous leur recommandons celui que publie M. Mendibil. F. D.

REVUE SOMMAIRE *des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne.* — Septième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 767 - 770, t. XXVIII, p. 149-156, 799-804; t. XXIX, p. 141-148, 463-468 et 747-756.)

Suite des JOURNAUX MENSUELS.

Politique et littérature.

19. — * *The oriental Herald, etc.* — Le Héraut oriental. N° 28, Londres, avril 1826, Longman. Grand in-8° de 5 a 6 feuilles par mois; prix, 5 sh. (Ce journal, destiné à bien faire connaître les affaires de l'Inde, sera incessamment, dans notre recueil, le sujet d'une analyse étendue qui conduira nos lecteurs dans cette vaste contrée de l'Asie, où nous tâcherons d'observer l'état actuel de la domination anglaise et la situation morale et sociale des habitans.)

20. — * *The asiatic Journal etc.* — Le Journal asiatique. N° 124

Londres, avril 1826. Kinsbury. In-8° de 5 à 6 feuilles par mois; prix, 3 sh.

21. — *The american Monitor*, *etc.* — Le Moniteur américain. N° 6, Londres, mars 1826. Richardson. In-8° de 8 feuilles par mois; prix, 4 sh.

L'intérêt puissant qu'inspirent aux Anglais leurs vastes possessions des Indes et l'importance toujours croissante des jeunes républiques transatlantiques rendaient nécessaire la publication de journaux exclusivement consacrés aux affaires de l'Asie et de l'Amérique. Le *Héraut oriental* et le *Journal asiatique* se sont chargés de recueillir et de transmettre à l'Europe toutes les nouvelles intéressantes des nombreux pays qui s'étendent depuis les déserts de l'Arabie jusqu'aux frontières de la Chine, tandis que, de son côté, le *Moniteur américain* s'est constitué l'historien des différens états de l'Amérique du Sud.

Les matières traitées dans le *Héraut oriental* et dans le *Journal asiatique* offrent le tableau de tous les grands événemens et de tous les faits instructifs ou curieux, relatifs aux antiquités, à l'histoire, à la littérature, aux mœurs, à la politique, au commerce et à l'industrie des diverses nations de l'Asie. L'un et l'autre recueils s'occupent aussi avec soin de tout ce qui a rapport à la Compagnie des Indes; mais le premier de ces deux ouvrages périodiques, rédigé par M. Buckingham, l'ancien propriétaire du *Journal de Calcutta*, critique souvent avec une noble indépendance l'administration despotique des proconsuls de l'Inde, tandis que le second, soutenu par la toute-puissante Compagnie, ne se montre jamais dans l'arène que pour défendre les actes de ses patrons.

Le *Journal asiatique* compte dix années d'existence. Son cahier d'avril contient un assez grand nombre d'articles, dont nous allons indiquer les plus importans : 1. Travaux des missionnaires dans l'Inde. 2. Insurrection de Java. 3. Poésie de l'Indostan. 4. Voyage dans le pays d'Himalaya. 5. Description de Lei, capitale de la province de Ladack. 6. De l'arbitrage chez les Hindous. 7. Des feuilles publiques, en Chine. 8. Éducation des cadets. 9. État actuel de Malaca. 10. Esquisses. 11. Poésie. 12. Analyse de l'ouvrage de Stewart sur le gouvernement de l'Inde. 13. Variétés. 14. Guerre contre les Birmans. 15. Travaux de la *Société asiatique*. 16. Débats de la Compagnie des Indes, etc., etc.

Le *Héraut oriental* n'a guère plus de deux années et demie d'existence. Ses cahiers sont moins fournis que ceux du *Journal asiatique;* mais on pourra juger, par la seule lecture des titres des articles contenus dans son numéro d'avril, qu'il

traite des matières plus importantes que son rival, et qu'il ne craint point, comme celui-ci, de signaler les abus qui existent dans le gouvernement, les vices des institutions et l'oppression des gouvernés. Il commence son dernier cahier par des réflexions sur le commerce de la soie, et prouve combien le monopole de la Compagnie des Indes est nuisible aux manufactures anglaises. Il donne ensuite des renseignemens précieux sur la puissance des Anglais dans l'Inde; de là, il passe à une peinture curieuse des hommes de loi de Calcutta; il présente ailleurs une description animée de l'état de la société dans les Indes; il trace le tableau de Bagdad, peint la cour de l'empereur de la Chine, mêle à ces graves sujets quelques morceaux de poésie; puis, s'élançant hors des frontières de l'Asie, il démontre que les Mexicains ont eu pour aïeux des aventuriers chinois.

Ces deux recueils sont dignes de la faveur publique; ils contiennent les renseignemens les plus authentiques, les plus intéressans, les plus nouveaux sur les affaires de l'Asie; ils ont rempli les engagemens énoncés dans leurs prospectus, ce que n'a point fait le *Moniteur américain*.

Ce recueil, qui devait paraître tous les mois, n'a encore publié, depuis près de deux ans, que six numéros. On regrette que, destiné à satisfaire à l'un des besoins de notre époque, il s'acquitte si mal de sa mission. La politique américaine est assez importante, pour qu'un journal lui soit spécialement consacré. Si le *Moniteur américain* avait tenu les promesses de son prospectus, il pouvait obtenir une brillante destinée; mais, tel qu'il s'est montré jusqu'ici, c'est une entreprise presque manquée, et l'on doit désirer que des rédacteurs, plus soigneux des intérêts du public, travaillent à la relever.

Le sixième cahier que nous avons sous les yeux, et qui s'est fait attendre cinq mois, ne remplit qu'imparfaitement l'objet d'une semblable publication. On y remarque, il est vrai, plusieurs articles excellens; mais on regrette que les matériaux soient mal distribués, que l'ordre des nouvelles soit interverti, et surtout que l'auteur se constitue le champion de l'empereur absolu du Brésil contre les citoyens libres de Rio de la Plata. Pourquoi publier, en 1826, parmi les documens officiels, la lettre de M. Canning au ministre espagnol, relativement à la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique du? Sud Il y a plus d'un an que cette indépendance est proclamée; il y a plus de six mois que la note en question a été mise sous les yeux du public. Le rédacteur s'excuse ensuite de ne faire aucune mention du discours d'ouverture du président

Adams Quincy, parce que ce discours lui est parvenu trop tard. Ce sixième cahier n'a cependant paru que vers le milieu de mars, et le discours du président des États-Unis est connu de toute l'Europe, depuis les premiers jours de février. Un mois ne suffisait-il pas au rédacteur? Une pareille négligence est d'un fâcheux augure pour l'avenir. Nous reprocherons encore au Moniteur américain de n'avoir pas inséré, dans son cahier de mars, la suite de l'intéressante *notice sur Bolivar*, commencée dans le numéro de novembre; et de remplir ses pages de morceaux extraits d'autres journaux, et en partie de notre *Revue*, sans indiquer les sources auxquelles il a puisé.

F. D.

22. — * *Ocios de españoles emigrados, etc.* — Loisirs d'émigrés espagnols, recueil mensuel. Londres, 1826. Treuttel et Würtz, Soho-square. D. V. Salva, 124 Regent-street. Chaque volume est composé de quatre cahiers, de six feuilles d'impression chacun; prix 2 sh. par cahier, ou 8 sh. par volume.

Cet ouvrage périodique commence sa troisième année, et durera long-tems, s'il ne finit qu'avec les circonstances qui l'ont fait entreprendre; les malheurs de l'Espagne sont bien loin de leur terme. Quand même l'histoire contemporaine ne trouverait pas dans ce recueil des matériaux qu'elle pût employer avec confiance; si les lettres ne pouvaient en tirer aucun parti, s'il était sans utilité pour la propagation des sciences, il ne le serait pas pour l'instruction des peuples et de ceux qui les gouvernent. On y voit, d'un bout à l'autre, la pureté de l'âme, la noblesse de la pensée qui dicta toutes ces pages, l'amour de la justice, de la vérité, et surtout de la patrie. Pour bien connaître les persécutions et les proscriptions politiques, qu'on jette les yeux sur leurs victimes: c'est toujours le mérite, les vertus, le dévouement le plus généreux. Les émigrés espagnols sont repoussés de cette immense portion de la terre que la nation espagnole occupe; et presque toute l'Europe civilisée se montre inhospitalière pour eux. Une police ombrageuse les poursuit partout; leurs écrits sont exilés, comme leurs personnes: mais, sur une terre étrangère, loin de tout ce qui peut adoucir l'infortune, ils ne s'occupent que des Espagnols, en quelque lieu qu'ils soient dans les deux mondes, et sans en excepter le parti qui les a proscrits. Si ce parti suit les inspirations de quelques membres du haut clergé de l'Espagne, il faut s'attendre au rétablissement de l'inquisition. Il serait difficile de composer à dessein une déclamation plus furieuse que celle que l'évêque de Santander, don Raphaël Thomas Menender

de Luarca fulmina, en 1816, contre les cortès de Cadix, la philosophie, la vente des biens du clergé et la prétention de les soumettre à l'impôt, etc. L'éloquence de l'injure ne peut guère aller plus loin, et notre langue n'admet pas toutes les richesses que lui fournit en ce genre l'idiôme castillan. Nous dirions bien des *diables renforcés;* mais non pas des *diables endiablés, et plus qu'endiablés :* nous n'oserions point, surtout dans une lettre pastorale, parler de *fantômes représentés par des diablotins de diables* (fantasmas presentados por aquellos diablillos diablos). Cette production étrange, dont ce recueil contient des extraits assez étendus, devrait être conservée comme monument historique, d'autant plus que les émigrés rédacteurs nous apprennent que cet évêque si zélé avait prêché la *souveraineté du peuple*, en 1808, et ensuite les maximes de Napoléon, pour se concilier ce nouveau maître, en sorte qu'il n'eut plus à changer de nouveau pour lancer ses foudres contre les cortès de Cadix.

Il y a peu de vers dans ce recueil : cependant la situation des rédacteurs a souvent inspiré les poëtes. On voit, par les annonces d'ouvrages espagnols publiés à Londres, qu'une bonne partie des hommes de lettres de l'Espagne a été forcée de quitter ses foyers. M. Canga-Arguelles fait un *dictionnaire des finances;* don *Estevan* Pastor continue son *Catéchisme d'agriculture;* M. Pable Mendibil met en ordre l'*Ancien théâtre espagnol*, *etc.* Voilà les conspirations de ces hommes dangereux dont une haute sagesse a préservé l'Espagne. Y.

23. — *O popular*, *etc.* —Au peuple. Londres, février 1826; Thompson. In-8° de 4 feuilles; prix 2 liv. 10 shel. par an. 5 shellings, par cahier.

24. — *O padre amaro*, *etc.* — Aux pères et mères. N° 62. Londres, février 1826; Greenlaw. In-8° de 4 feuilles; prix, 6 shellings.

25. — *O correjo interceptado*, *etc.*—Le courrier intercepté. Londres, février 1826. Calero. In-32 d'un quart de feuille.

Ces trois recueils sont rédigés en Portugais. Ils sont plus politiques que littéraires. Les principes du premier sont le libéralisme constitutionnel. Payé par le gouvernement du Brésil, le second soutient la cause et les intérêts du chef de ce vaste empire; le troisième, espèce de petit nain jaune, destiné à être renfermé dans une lettre, est écrit dans l'intention de combattre le fanatisme avec les armes du ridicule, et de porter aux habitans de Lisbonne des idées de liberté. Il y a peu de variété dans ces trois recueils. Voici le titre des matières contenues dans le second : 1° manifeste de la cour du Brésil et motifs

justificatifs de sa déclaration de guerre à la république de la Plata. 2° Documens. 3° Empire du Brésil. 4° Des banques. 5° Document relatif à l'incorporation de Montevideo à l'empire du Brésil. 6° et 7° Proclamations de l'empereur du Brésil. 8° et 9° Discours d'ouverture des chambres par les rois d'Angleterre et de France. (Cette *Revue des journaux anglais* sera continuée.)

RUSSIE.

26. — * *Istoria Krestovikh pokhodof, etc.* — Histoire des Croisades, par MICHAUD, de l'Académie française; traduite du français en russe par *Jean* BOUTOVSKY. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie militaire de l'État-major-général de S. M. T. Ier, contenant l'*Histoire de la première croisade.* 1 vol. in-8° de XXXIX, 15 et 780 pages.

Cet ouvrage appartient à la classe des productions les plus remarquables de la littérature française du XIXe siècle. « Aucun ouvrage, dit le spirituel *Ermite de la Chaussée-d'Antin*, ne s'était annoncé sous de plus heureux auspices : la beauté, l'extrême intérêt du sujet, dont l'antiquité n'offre aucun modèle, les grands souvenirs qu'il éveille, les grands noms qu'il consacre, et dont les principaux appartiennent à nos annales ; un plan bien conçu, un coup-d'œil que n'égare pas l'esprit de système, que ne limite pas l'esprit de parti; un style ferme, élégant et correct : telles sont les qualités qui me paraissent distinguer éminemment le premier volume d'un ouvrage, dont l'entière exécution ne peut manquer d'assurer à M. Michaud un rang honorable parmi nos historiens. »

M. Boutovsky a donc entrepris un travail utile, en essayant de faire passer cet ouvrage dans la langue russe. Sa traduction, dont plusieurs fragmens ont été insérés dans le *Fils de la patrie*, (années 1821 et 1822), est dédiée au général *Iermolof.* Elle mérite d'autant plus d'attirer l'attention du public que jusqu'à présent la littérature russe ne possédait aucun ouvrage relatif à l'histoire de cette époque, qui est celle du réveil des nations de l'Europe. R. E.

27. — *Voïenno-Meditsinskoï Journal, etc.* — Journal de médecine militaire, rédigé au département médical du ministère de la guerre. *Première année* (1823); T. Ier, composé de trois numéros, d'environ huit à neuf feuilles chacun. Saint-Pétersbourg. In-8° de 462 pages, avec deux planches lithographiées. Prix de l'abonnement, ou de 6 livraisons, formant deux volumes, 10 roubles.

Tandis que les autres pays de l'Europe abondent en recueils périodiques et en ouvrages relatifs à la médecine, la Russie,

depuis plusieurs années, ne possédait pas un seul journal, en langue russe, qui eût rapport à cette science, dont les progrès ont été si rapides chez les modernes. C'est pour remplir cette lacune, qui se faisait vivement sentir chez nous, et pour offrir surtout un bon guide aux médecins de nos armées, que le département médical du ministère de la guerre a entrepris ce journal que nous avons compris dans notre *Revue des journaux russes.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 947-949).

Ce recueil est destiné à contenir des articles, soit originaux, soit traduits des langues étrangères, sur toutes les parties de l'art de guérir auxquelles l'expérience a fait faire quelques progrès de nos jours. Nous allons donner une rapide énumération de ceux qui composent ses trois premières livraisons, c'est-à-dire, le premier semestre de 1823. 1° Un Avertissement, où l'on expose en dix pages le plan et le but du journal; 2° Observations de M. HEIROTH, sur la *fièvre* et le *typhus;* 3° D'un *squirrhe* au côté droit de la tête, guéri au moyen du pansement de l'artère droite, par le docteur ARENDT; (avec une planche lithographiée); 4° De l'*ophthalmie chez les Égyptiens* (avec une gravure enluminée), par le docteur HEIROTH : l'auteur, dans cette description, s'est aidé des meilleurs écrivains français, anglais, allemands et italiens, qui avaient traité avant lui le même sujet, et qu'il indique dans une note; 5° Observations de différens cas qui prouvent l'utilité incontestable de la pratique qui consiste à verser de l'eau froide sur la personne à laquelle on administre l'*opium*, article extrait du *London medical Repository;* 6° Moyen certain de découvrir la présence de l'*opium* dans les individus soumis à ce traitement; 7° Observations du docteur CONRAD sur les *eaux minérales du Caucase*, faites en 1822; 8° Histoire du *Cholera morbus*, extraite du recueil allemand intitulé : *Der Magazin der auslandischen Litteratur der gesamten Heilkunde*, septembre et octobre 1822 : cet article, que l'auteur allemand a tiré lui-même de quatorze ouvrages anglais sur la maladie qui en est l'objet, est suivi d'un extrait de l'ouvrage du docteur *Jacques* DJEMSON sur cette épidémie qui a régné dans les Indes orientales pendant les années 1817, 1818 et 1819 (1); 9° Sur l'*Hydrophobie*, article où l'on fait connaître en détail le procédé de Marochetti (Voy. *Rev.*, *Enc.*, t. XIV, p. 626.) — Chacun de ces trois cahiers est terminé par des nouvelles relatives à la médecine et par des annonces de promotions parmi les médecins de

(1) Cet ouvrage a été traduit en russe par ZOUBOF.

nos armées; enfin, par l'annonce de quelques ouvrages russes relatifs aux sciences dont les rédacteurs de ce recueil font l'objet spécial de leurs travaux. R. E.

SUÈDE.

28. — * *Försök at uplysa publiken ombeskaffenheten af tvisten, etc.* — Essais pour éclairer le public sur l'objet de la dispute qui, depuis onze ans, divise nos beaux-esprits; par M. Wallmark. Stockholm, 1822. In-8° de 160 pages.

Quoique cet ouvrage soit publié depuis quatre ans, nous avons cru qu'il pourrait paraître encore nouveau, dans l'état actuel de la dispute toujours aussi vive entre l'ancienne et la nouvelle école littéraire, que l'on désigne en Suède, comme dansle reste de l'Europe, sous les noms de *classique* et de *romantique*. La question, d'ailleurs, semble se rattacher, en quelques points, à la littérature française, et ne sera pas, par conséquent, sans intérêt pour un grand nombre de lecteurs de la *Revue Encyclopédique*.

La *nouvelle école* suédoise, ayant, dans son *Almanach poétique*, de 1820, manifesté le désir de terminer la lutte inégale où elle s'était engagée contre M. Wallmark, celui-ci profita de cette occasion pour exposer au public, dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, l'état où se trouvait la question. D'après l'aveu public d'un de ses propres membres, la *nouvelle école* n'avait jamais articulé d'une manière positive ses griefs contre l'ancienne; elle s'était bornée à en condamner généralement les productions; au milieu de ses déclamations confuses et passionnées contre les *classiques*, on ne pouvait démêler un seul reproche qui méritât un examen sérieux. M. Wallmark s'est imposé la tâche d'en chercher quelques-uns, et d'y répondre. Plein de zèle pour la vérité, trop indulgent peut-être pour ses adversaires, il est parvenu enfin à saisir l'objet précis de leurs critiques et de leurs plaintes. Ils se plaignent, 1° *du défaut de nationalité dans la poésie suédoise depuis Dalin*; 2° de la *domination exclusive du goût français*. M. Wallmark examine, dans un traité particulier, chacune de ces deux accusations. Quant à la première, il fait observer que « la poésie devant, comme les beaux-arts, ne s'occuper que du *beau idéal*, du *beau universel*, que tous les hommes doivent sentir également, il ne peut pas y avoir, généralement parlant, de poésie nationale; que l'idée de *nationalité*, en excluant cette universalité qui constitue le mérite des beaux-arts, et qui, par rapport à la poésie, ne connait d'autres bornes que la différence des langues, réduirait chaque peuple à ne jouir que

des beautés de sa propre poésie. Alors, il ne suffirait plus de savoir parfaitement le français; il faudrait être né français et demeurer en France, pour s'attendrir aux tragédies de Racine, pour rire aux comédies de Molière, et surtout pour goûter les plaisanteries de Voltaire. Que deviendraient pour nous les beautés des anciens? A quoi bon étudier les langues d'Homère, de Virgile, d'Ovide, etc., et traduire les ouvrages de ces grands écrivains, si les adieux d'Hector et d'Andromaque, si l'amour malheureux de Didon, si la cruelle aventure de Pyrame et de Thisbé n'offrent rien qui puisse toucher *nos cœurs modernes?* Existe-t-il, chez aucun peuple, dans l'expression de la douleur et de la joie, quelque chose de *national*, qui rende cette expression inintelligible aux étrangers? Les passions humaines, la douleur, la joie, la colère, etc., s'expriment-elles autrement sur le visage d'un Français que sur le visage d'un Suédois? Or, la poésie n'est que *l'expression du beau idéal, du sublime de la nature humaine*, claire et intelligible pour tous les esprits. » L'auteur conclut de ces raisonnemens que la seule *nationalité* dont la poésie soit susceptible, réside dans le choix des sujets, et il prouve, par de nombreuses citations, qu'on ne saurait accuser, en Suède, la poésie épique, dramatique et descriptive (les seuls genres auxquels il accorde cette espèce de nationalité) de négliger les sujets nationaux. — M. Wallmark arrive ensuite à la prétendue *influence dominatrice du goût français;* il avoue que ce reproche est fondé, si l'on entend par *goût français* les règles auxquelles les auteurs de cette nation se soumettent dans la tragédie, et qu'ont adoptées la plupart des tragiques suédois. Mais il essaie de justifier ces derniers, en rappelant que, lors de la renaissance des lettres en Suède, au tems de Dalin, les tragiques français étaient admirés dans toute l'Europe et adoptés comme modèles, excepté dans l'Angleterre, et qu'à la même époque le théâtre anglais était presque inconnu aux poëtes suédois. Relativement aux autres genres de poésie, l'élégie, l'ode, le poëme didactique, la satire, etc., il trouve l'accusation sans fondement; puis, après s'être élevé avec force contre le reproche adressé par la *nouvelle école* aux membres de l'Académie et à M. de Léopold, le poëte et le critique le plus célèbre de la Suède, « d'avoir favorisé la médiocrité correcte aux dépens du génie incorrect, en maintenant ce *goût français* qui tue la verve et l'imagination, » il emploie un dernier argument, qu'il regarde comme terrible pour ses adversaires; c'est de placer leurs poésies à côté de celles des auteurs qu'ils ont le plus vivement attaqués dans leurs critiques. Telle est l'analyse sommaire de ce petit

ouvrage de critique littéraire, le meilleur peut-être dans son genre qui ait paru en Suède depuis le commencement de ce siècle. La variété des connaissances de son auteur, la justesse et la sagacité des observations, les agrémens d'un style tantôt sévère, tantôt pétillant d'esprit, mais toujours convenable au sujet, tout contribue à recommander cet ouvrage aux amis de la littérature, quelles que soient leurs opinions sur le fond de la question qui s'y trouve traitée. G—c.

DANEMARK.

29.—**Det Skandinaviske Litteraturselskabs Skrifter.* — Mémoires de la *Société littéraire scandinave.* xxe volume. Copenhague, 1824. In-8° de 424 pages.

La Société littéraire scandinave, formée au commencement de ce siècle, poursuit avec succès son honorable carrière. Elle compte au nombre de ses membres l'élite des hommes distingués par leurs talens que possède le Danemark. Tous les articles insérés dans le vingtième volume (1824) des mémoires de cette Société, nous ont paru mériter également l'attention du philosophe, de l'historien, ou de l'antiquaire. Mais comme il serait trop long de les passer tous en revue, nous nous bornons à indiquer rapidement quelques-uns d'un intérêt plus général que les autres. Nous signalerons, par exemple, la continuation d'un mémoire commencé dans le volume précédent, dont l'auteur est le savant M. Nyerup, et qui renferme des détails très-curieux sur les procès criminels intentés anciennement aux prétendus sorciers dans le royaume de Danemark. M. le docteur Bredsdorff a essayé d'expliquer les notices concernant les pays hyperboréens, contenues dans la géographie de Ptolomée. Les explications de l'auteur prouvent une érudition solide. Un autre mémoire de M. le docteur Estrup sur la côte orientale du Groenland, renferme des observations fort intéressantes. Mais le plus curieux de tous est celui de M. le professeur Ramus, dans lequel il raconte qu'en 1822, un paysan de l'île de Sélande, en labourant son champ, a déterré plus de 1300 monnaies d'argent, tant danoises qu'anglaises et allemandes, toutes du dixième et du onzième siècle. Dans ce nombre, on trouve 90 pièces anglaises du tems du roi *Ethelred II* (973-1013), de *Harald-Pied-de-lièvre* (1035-1040), et d'*Édouard-le-Confesseur*, qui régna entre 1041 et 1066. Les monnaies allemandes, au nombre de 350, sont du tems des trois empereurs *Othon* (936-1002), de *Henri II*, *III* et *IV*, et de *Conrad II*, qui régnèrent depuis 1002 jusqu'en 1106. Les autres

monnaies allemandes avaient été frappées par différens évêques du même tems. Enfin, il y a 850 monnaies danoises, frappées sous les règnes de *Canut-le-Grand*, de *Hardi-Canut*, de *Magnus-le-Bon* et de *Svend-Estrithson*, et par conséquent, antérieures à l'an 1076. M. Ramus promet une description détaillée de toutes ces pièces, réunies aujourd'hui dans le cabinet du roi.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

30. — **Elementar Lehrbuch der Mechanic.*—Traité élémentaire de mécanique, par *L.-B.* FRANCOEUR. Traduit sur la quatrième édition de l'ouvrage publié en France. Dresde, 1825.

Cette traduction, faite en 1824 par M. Opelt, et imprimée à Dresde, l'année suivante, est destinée à répandre en Saxe l'étude de la mécanique théorique et des méthodes qui ont si puissamment contribué, en France, à perfectionner l'enseignement des hautes mathématiques. Il est seulement fâcheux que M. Opelt n'ait pas pu connaître l'existence d'une cinquième édition de l'ouvrage qu'il voulait traduire, afin de faire jouir sa patrie des améliorations que M. Francœur avait apportées à son ouvrage. D.

31. — **Staedtewesen des Mittelalters.*—Du système et de l'état des villes au moyen âge; par *Charles* HULLMANN. Bonn, 1826. 1 vol. in-8°

Les objets dont traite cet ouvrage sont d'un grand intérêt pour l'histoire générale. Les villes, leur commerce, leurs priviléges, la physionomie particulière et indépendante qu'elles ont conservée depuis la naissance de leurs immunités jusque dans les dernières guerres, enfin leur attitude noble et forte durant les troubles de la féodalité; voilà, certes, un beau sujet dont M. Hullmann nous paraît avoir compris toute l'importance. Ce premier volume est consacré au commerce. L'auteur examine, d'abord, les causes qui ont amené peu à peu l'organisation des villes, et il les trouve dans l'administration des domaines ruraux, dans l'état de l'agriculture, enfin, dans les institutions militaires et ecclésiastiques du moyen âge. La première de ces causes le conduit à des recherches utiles sur la propriété et sur l'origine des fiefs. Conrad II, mit un terme au retrait arbitraire des terres concédées. Elles l'étaient ordinairement pour prix de services militaires. Déjà, depuis long-tems, les possesseurs de ces biens transmettaient à leurs fils ce qu'ils avaient ainsi obtenu; mais cet empereur est le premier qui ait consacré leurs prétentions par un titre formel. L'évêque de

Milan venait de congédier un de ses vassaux et de lui retirer ses terres ; cette mesure excita une telle fermentation que Conrad passa lui-même en Italie. Ce ne fut qu'environ cent cinquante ans après, que Henri VI, étendit ce bienfait à l'Allemagne. On peut suivre, dans l'ouvrage même, les développemens de l'influence qu'exerça cet état de choses sur l'établissement des villes. Mais ce n'est là qu'une des causes signalées par l'auteur : l'état de l'agriculture, l'organisation ecclésiastique, civile et militaire complètent cette première partie. La seconde offre un tableau très-intéressant de l'industrie, du commerce et de la navigation au moyen âge. La troisième est consacrée à des recherches sur les causes locales de la formation et de la constitution des villes. Enfin, les quatrième et cinquième ne présentent pas moins d'intérêt. Les villes y sont divisées en trois sections, savoir : à l'est, Ratisbonne, Vienne, Breslau, Prague; au centre, Augsbourg, Nuremberg, Cologne, Francfort; et à l'ouest, Troyes, Genève, Lyon, Beaucaire. Les opérations de change terminent ce volume. Nous regrettons de ne pouvoir, dans un si court article, donner une idée plus complète de ce livre, sur lequel nous reviendrons quand les volumes suivans auront paru. *Ph.* Golbéry.

32. — **Die Ost-Gothen in Italien.* — Les Ostrogoths en Italie, ou Histoire de l'empire des Ostrogoths en Italie, par *J.-C.-F.* Manso. Breslau, 1824. Joseph Max et comp. Gr. in-8° de xiv et 490 pages.

M. Manso, déjà avantageusement connu par son histoire de Constantin-le-Grand, offre, aux amateurs des recherches historiques, un ouvrage non moins important. L'auteur n'a pas seulement fait un usage consciencieux des documens principaux; mais il a réuni et coordonné avec un zèle éclairé des dates et des faits encore épars dans divers auteurs, dont sa modestie, bien rare sans doute, a scrupuleusement rappelé les noms, dans le cours de son travail, toutes les fois qu'il leur a fait quelque emprunt. Voici le plan de son ouvrage. Il trace d'abord une esquisse rapide et concise de la domination des Ostrogoths en Italie jusqu'à la mort de Théodoric-le-Grand, de 493 à 525; récit auquel il a joint des remarques très-intéressantes et riches de faits. Mais, comme plus de la moitié de cette division traite d'événemens antérieurs à l'année 493, l'indication de la période de 493 à 525 ne doit pas être prise à la lettre. La seconde division commence par un tableau de l'état de l'Italie, depuis Auguste, dans lequel l'auteur passe en revue les diverses branches administratives du gouvernement de ces peuples. La troisième est intitulée : Des successeurs immédiats

de Théodoric, de 526 à 536. L'auteur y trace un parallèle entre le tems antérieur à l'invasion de ces peuples, nommés barbares, et celui de leur domination. La quatrième comprend le récit des malheurs des Goths, de 537 à 541 ; et la cinquième, l'histoire des derniers tems de leur empire, sous leurs rois Totilas, Téjas et les chefs des Francs, de 542 à 555. On ne peut parcourir sans le plus grand intérêt cette période si attachante, dans laquelle les événemens se succèdent avec rapidité et amènent des résultats décisifs. Dans la quatrième division, l'auteur offre, comme résultat de ses propres réflexions, quelques considérations générales sur l'histoire des derniers tems des Ostrogoths, ou de leur lutte de 20 ans contre Byzance. Sans contredit, l'auteur a, dans tout ce morceau, montré beaucoup de jugement; mais il serait à désirer qu'il eût cherché à approfondir davantage les causes du dénoûment tragique de cette histoire. Cet ouvrage remarquable est terminé par le panégyrique de Théodoric, ouvrage d'Ennodius, avec un commentaire et des variantes tirées du manuscrit de Munich, n° cx de feu M. Schlichtgroll; travail dont les savans sauront certainement gré à l'auteur. *Jh.* DE LUCENAY.

33. — **Die Aeschylische Trilogie Prometheus und die Kabirenweihe zu Lemnos.* — La trilogie d'Eschyle : Prométhée et les Cabires à Lemnos, suivie d'un *Essai sur la trilogie d'Eschyle en général*, par *Fréd. Théop.* WELKER, professeur et premier bibliothécaire à Bonn, etc. Damrstadt, 1824. Grand in-8° de 615 pages, avec une planche.

Cet ouvrage, d'une érudition profonde, a pour objet principal les trois tragédies d'Eschyle relatives à Prométhée, personnage symbolique, qui joue un grand rôle dans la mythologie des Grecs. (Voy. *Rev. Enc.* t. VI, p. 442, la *Dissertation de M.* ANDRIEUX *sur le Prométhée enchaîné, d'Eschyle.*) On sait qu'il ne nous reste de cette célèbre trilogie que le *Prométhée enchaîné*, qui en formait la seconde partie; on n'a pu sauver que des fragmens peu considérables des deux autres pièces. Une trilogie était ordinairement suivie d'un *poëme satirique*, sorte d'appendice qui ne contribuait en rien au développement de l'action, dont la troisième pièce avait offert déjà le dénoûment : nous connaissons un pareil poëme intitulé : *Prométhée ὁ πυρκαεύς* (le ravisseur du feu); mais il ne paraît avoir aucun rapport avec la trilogie qui nous occupe. M. Welker, helléniste très-distingué, s'applique avec une rare sagacité à restituer l'ensemble de la trilogie des Prométhée, à indiquer la marche de l'action dans chacun des trois grands actes, et à développer le sens qu'Eschyle, selon lui, avait renfermé dans cet ouvrage.

Il caractérise tous les personnages que le poëte athénien a mis en scène, et recherche l'origine du nom de la fable de Prométhée, nom qui a été expliqué par Plutarque (*de fortunâ*) comme signifiant *le jugement*. Il trouve, dans la tradition qui concerne le fils de Japet, des restes du culte antique des Grecs qu'Eschyle, d'après M. Welker, avait voulu rétablir, et prétend que l'Olympe, avec tous ses Dieux, n'est qu'une invention d'Homère, d'Hésiode et des poëtes postérieurs, qui ont pris à tâche d'embellir de toutes les couleurs brillantes que leur prêtait une imagination féconde, le culte austère que les anciens Grecs avaient voué à la nature, aux élémens, aux phénomènes physiques. Mais, si l'ouvrage que nous annonçons est d'une haute utilité pour l'intelligence de la pièce d'Eschyle que les ravages du tems ont respectée; il n'est pas moins important sous d'autres rapports. M. Welker y caractérise le poëte lui-même et s'étend sur toutes ses productions dramatiques, qu'il classe en vingt trilogies mythologiques ou historiques. Il fait voir que la trilogie était un genre particulier à Eschyle, et soutient que les deux autres grands tragiques n'avaient pas choisi cette forme; qu'Eschyle, dans la plupart de ses pièces, laisse percer des intentions religieuses; qu'il s'est mis en opposition manifeste avec la religion vulgaire de son tems et a voulu s'ériger, pour ainsi dire, en réformateur des abus de la religion poétique, en professant des doctrines qu'il avait puisées a l'école de Pythagore; que chez lui, le chœur est l'élément principal de la pièce, tandis qu'il est subordonné aux interlocuteurs dans Sophocle, et presque oiseux dans Euripide; qu'il se rapproche plus que les autres de la forme épique, et que ce qui le distingue particulièrement de ses illustres successeurs, c'est le profond sentiment religieux et moral qui l'anime. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point on pourrait contredire les opinions de l'auteur, ni si quelques-unes de ses hypothèses ne sont pas trop hardies, ou si la manière dont il envisage le caractère, l'espèce de talent et les vues d'Eschyle est rigoureusement juste; mais nous pouvons assurer que l'on trouvera dans son ouvrage beaucoup d'aperçus ingénieux et de réflexions intéressantes, et surtout beaucoup d'instruction. Ce livre sera désormais indispensable à ceux qui font une étude sérieuse de la littérature dramatique des Grecs; il leur fournira des données nouvelles très-curieuses. Il ne sera pas moins utile au théologien et au philosophe, en répandant une vive lumière sur la religion et la dogmatique des Grecs, sur les idées de ce peuple concernant la création, la nature des Dieux et leur influence sur les hommes. M. Welker s'occupe préféra-

blement du culte le plus ancien, celui de la nature, qui avait son siége principal à Lemnos et en Samothrace, et qui était originaire de l'Asie mineure; il lui donne le nom de *dardanique*. Un examen approfondi de ce que l'auteur ne fait qu'indiquer montrerait peut-être sous un nouveau jour l'antiquité grecque toute entière, mal comprise, selon nous, et qui attend un interprète, décidé à se dégager des liens de la routine et a profiter d'une instruction solide, pour se transporter entièrement dans ces tems reculés où tout semble se confondre. La fable de Prométhée se rattache à l'île de Lemnos, siége antique de la religion primitive des Grecs. Notre auteur entre, en conséquence, dans des développemens détaillés sur la nature de cette religion et sur les génies ou démons, tels que les *Cabires*, les *Telchines*, les *Dactyles*, les *Curètes*, et les *Corybantes*, qui y jouaient un grand rôle; nous engageons ceux qui s'intéressent à ces sujets d'une haute importance historique à lire ce que M. Welker en dit, pag. 150-304. Voici, d'ailleurs, la division des matières, dans son ouvrage : la trilogie de Prométhée, pag. 1-154. Les mystères de Lemnos et le rôle que Prométhée y joue, pag. 155-304. Sur la trilogie d'Eschyle en général, pag. 304-585; le dernier chapitre de cette division traite des pièces d'Eschyle que nous ne pouvons faire entrer dans aucune trilogie, et un appendice, qui occupe le reste du volume, traite du meurtre des hommes de Lemnos. Un index d'une parfaite exactitude facilite l'usage de cet excellent livre.

S.—R.

34 — **Hellanici fragmenta.* — Fragmens d'Hellanicus. Édition publiée par *F.-G.* Sturtz. Leipzig, 1826. In-8°.

L'antiquité fait mention de plusieurs *Hellanicus*. L'un de Syracuse, est cité dans Plutarque; Ephèse en eut deux; Elée, un quatrième; enfin, Suidas, outre celui qui nous occupe, en compte un autre de Milet. Quoi qu'il en soit de ces différens personnages du même nom, celui dont on reproduit aujourd'hui les fragmens, vécut chez Amyntas, roi de Macédoine, au tems d'Euripide et de Sophocle, et mourut à Perperène, vis-à-vis de Lesbos, laissant beaucoup d'ouvrages en vers et en prose. Telles sont, du moins, les indications de Suidas, que l'éditeur discute dans une dissertation imprimée en tête du volume, et qu'il trouve peu vraisemblables. Nous ne le suivrons point dans les savantes recherches auxquelles il s'est livré, et qui n'auront d'intérêt que pour un petit nombre d'érudits.

Cette édition est la seconde; la première date de 1787. Depuis, le travail de M. Sturtz a été l'objet de deux plagiats; il les signale sans aigreur, et indique ensuite avec exactitude à

quelles sources il a retrouvé les fragmens d'Hellanicus. Il a inséré, à la fin de son livre, une dissertation de Canter sur la manière d'épurer les auteurs grecs, et de corriger les textes altérés. Ce morceau remarquable, publié à Anvers en 1571, a été soumis par M. Sturtz à une utile révision.

35. — * *Archives de philologie et de pédagogie*, publiées par Seebode, en société avec MM. Friedeman, Hess, Rudiger et Zumpt. Helmstedt, 1825. 2e année, 2e cahier.

Ce recueil est toujours digne de fixer l'attention des philologues. Le cahier que nous annonçons, contient, entre autres morceaux remarquables, une dissertation de M. Passow, sur la Glycère de Tibulle, objet de tant de discussions entre les érudits. Cette dissertation m'a paru savante et parfois ingénieuse, mais faible sous le rapport du raisonnement; ce que j'ai essayé de prouver dans un écrit spécial, en réponse à M. Passow. Nous indiquons encore à nos lecteurs quelques autres articles dont la lecture pourra les intéressser : des notes inédites de Bentley sur les Tusculanes; des recherches sur les mystères d'Éleusis par M. Haupt, et sur la Germanie de Tacite par M. Schirlitz; enfin, beaucoup de détails instructifs sur les écoles et sur les diverses méthodes d'enseignement.

Ph. Golbéry.

SUISSE.

36. — *Heinrich Zschokke's ausgewœhlte Schriften.* — OEuvres choisies de *Henri* Zschokke. T. XI - XVIII. Arau, 1825; Sauerlander. Grand in-16 (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 780-782, et t. xxvii, p. 783-786).

T. XI et XII. *Traité de l'administration des forêts dans les pays de montagnes.* — Tandis que l'industrie cherche à s'approprier, dans les pays civilisés, même les plus petites parcelles de terrain en friche, et couvre de terre végétale des rochers auparavant stériles, on a vu et l'on voit encore, dans quelques contrées de l'Allemagne méridionale et de la Suisse, la sixième partie, souvent le quart des terres couvertes, non de forêts, mais de broussailles. L'accroissement de la population, la diminution du bois et l'augmentation de la consommation des combustibles ont attiré l'attention des gouvernemens et des hommes versés dans la science forestière sur cette partie si importante de l'économie publique. L'Allemagne septentrionale possède sur l'administration des eaux et forêts beaucoup de livres, bons en eux-mêmes, mais insuffisans pour les provinces méridionales. A peine cent espèces d'arbres et

d'arbustes croissent naturellement dans le nord : dans le midi, on en connaît près de deux cents espèces; ici, l'on peuple d'arbres de vastes landes; là, il s'agit d'en couvrir des montagnes dont les divers sites réunissent tous les climats. Tels sont les motifs qui ont engagé M. Zschokke à composer un traité sur cette matière à l'usage des administrateurs publics, des conseils communaux et des propriétaires de forêts. Une expérience de plusieurs années, comme intendant-général des forêts du canton d'Argovie, donne à son ouvrage une autorité que ne peuvent pas toujours revendiquer les théoriciens. La clarté et le ton populaire que l'auteur sait donner, quand il le veut, à ses écrits, rendent celui-ci accessible au simple paysan, mérite dont l'importance doit être comprise par les personnes les plus étrangères aux sciences administratives. « Personne, en effet, dit M. Zschokke ne parle plus souvent des habitudes traditionnelles des âges précédens, et ne pense moins à la prospérité des âges à venir, que le laboureur. Or, rien n'est plus funeste qu'une telle disposition d'esprit à l'administration forestière; il n'est aucune partie de l'économie publique où l'on travaille davantage pour l'avenir et moins pour le présent. »

L'auteur a divisé son Traité en 3 parties. I. *Histoire naturelle des forêts;* connaissance des diverses espèces d'arbres, ainsi que des sites et du sol qui leur conviennent.—II. *Science forestière* proprement dite, qui traite des semis, du gouvernement et de l'usage des forêts existantes. — III. *Législation forestière*, de l'administration des forêts dans ses rapports avec l'État.

Les 80 dernières pages du T. XII sont consacrées à des *Observations sur les mouvemens généraux de l'atmosphère.* Tout en reconnaissant l'état peu avancé de la science météorologique, l'auteur a rassemblé dans 4 sections ou dissertations, les faits que l'on peut admettre comme généraux. Dans une 5me partie, il recherche les moyens d'obtenir des observations plus concluantes sur les révolutions de l'atmosphère; il voit le principal de ces moyens dans l'union de toutes les Sociétés d'histoire naturelle répandues sur le globe. Ces 5 parties sont des fragmens de dissertations lues par M. Zschokke à la *Société Argovienne des sciences naturelles*, dont il est un membre zélé. — (Il y a peu de jours qu'une nouvelle dissertation, lue par lui à cette même Société, le 10 janvier 1826, a été publiée; elle a pour objet d'expliquer l'*Origine et les lois des Ombres colorées.* Arau, Sauerlander. In-8° de 61 pages).

T. XIII et XIV. *Discours sentencieux et plaisans du Messager suisse. — Le Village des faiseurs d'or.* — Le *Messager suisse* est un ouvrage hebdomadaire, publié par M. Zschokke pour l'instruction du peuple depuis 1804. Aucun journal suisse n'a dissipé autant de préjugés, répandu autant d'idées utiles, ranimé autant de sentimens patriotiques que ce *Messager*, aimé du peuple, et haï de quelques gens qui n'aiment le peuple que pour eux-mêmes. Outre que peu de personnes possèdent les 22 gros volumes in-4° qui forment la collection complète de ce journal, il était à désirer que l'on trouvât, rassemblée dans un petit espace et dégagée d'une foule de pages insignifiantes ou qui ne devaient pas survivre aux circonstances du moment, la substance des articles dont le mérite ne dépend pas de l'à-propos. Le ton de ce précieux recueil est tour à tour sérieux et plaisant, mais toujours original et propre à frapper l'imagination du peuple. L'auteur adopte toutes les formes que l'instrution peut recevoir, celles du dialogue, de la fable, du récit, de la leçon directe, des pensées détachées, etc. Quelques-unes de ces pensées donneront une idée de l'esprit de l'ouvrage.

« Un gouvernement qui se met en opposition avec la partie éclairée de la nation a rompu avec la nation même. Il redoute le jour de l'épreuve, comme le jour de sa mort, et ce n'est pas sans raison. »

« On peut fanatiser pour un moment un peuple ignorant; mais on ne saurait lui inspirer un enthousiasme durable. L'homme inculte, tout comme l'animal sauvage, n'a point de patrie; il ne connaît que sa tannière. Si on l'excite, il se jetera même sur son maître. C'est ce que tant de maîtres refusent de comprendre. »

« On ne se rend maître de l'esprit du peuple, qu'en gouvernant selon l'esprit du peuple. »

« Se railler de la liberté, est le dernier degré de l'esclavage et de l'esprit servile. »

Les deux tiers du T. XIV sont remplis par le *Village des faiseurs d'or*, roman populaire sur l'amélioration de l'économie publique et domestique dans les villages, et sur les moyens de maintenir les bonnes mœurs dans le peuple, tels que l'activité, l'ordre et l'esprit d'industrie. L'intérêt du roman, l'excellence des leçons qu'il renferme et l'habileté avec laquelle elles sont présentées mettent cet ouvrage sur la même ligne que *Simon de Nantua*, etc. Très-répandu dans toute la Suisse, il ne le serait pas moins en France, si une plume exercée en fai-

sait une traduction plus soignée que celle que nous possédons (1).

Les T. XV-XVIII renferment de petits romans et des nouvelles, dont la plupart sont très-attachantes. Nous nous bornerons à donner les titres de ces compositions, moins importantes que celles dont nous venons de rendre compte.

T. XV. *Alamontade.* Histoire d'un forçat, destinée à raffermir la confiance en Dieu, et à faire voir qu'avec ce sentiment religieux l'homme peut trouver le bonheur dans toutes les situations. Ce roman, publié pour la première fois en 1802, eut dans sa nouveauté quatre éditions consécutives, quoiqu'il fût inférieur à ce qu'il est maintenant.

Fragmens du Journal du pauvre vicaire de Wiltshire. Traduction d'une histoire fort touchante, que l'on dit véritable, insérée dans le *British Magazine* de 1766. Elle a probablement donné naissance à l'ouvrage anglais : *Vicar of Wakefield*, publié en 1772.

La Fève, petite nouvelle qui ne gagne pas à se trouver rapprochée du morceau précédent.

T. XVI. *La Princesse de Wolfenbuttel.* Roman fondé sur une aventure presque incroyable, quoique réelle, racontée dans deux ouvrages français, dans les *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire*, et dans les *Nouveaux voyages de l'Amérique septentrionale*, par le chevalier Le Bossu.

Le Blondin de Namur est également une imitation d'un ouvrage français, publié à Bruxelles en un volume petit in-8°, sous ce titre : *Histoire de M. Le Blond*, ou *Aventures secrètes et plaisantes de la cour de la Princesse de ***.*

T. XVII. *Agathocle, tyran de Syracuse.* Un sculpteur, qui consacre, dans la retraite, sa vie au culte des arts, rencontre un jour inopinément un guerrier, vieillard comme lui ; ils se reconnaissent ; dans leur jeunesse, ils ont travaillé ensemble chez un potier de Syracuse. Le sculpteur raconte ses aventures et les phases de sa prospérité croissante ; il reçoit au sein de sa famille son ancien camarade, et se plaît à étaler à ses yeux, mais sans orgueil, son aisance et sa félicité. Sollicité de raconter à son tour l'histoire de sa vie, le guerrier s'y refuse ; mais il invite son ami à venir le trouver. Le sculpteur arrive à Sy-

---

(1) Outre la traduction publiée en Suisse, dont il est ici question, il existe une imitation française de l'ouvrage de M. Zschokke, qui a obtenu un succès mérité. Elle a pour titre : *le Village de Valdoré*, par M. L. P. J. Paris, 1820. L. Colas. 1 vol. in-18 de ij et 226 pages.

racuse; il est conduit dans le palais du prince, il voit paraître son camarade, c'est Agathocle. On comprend ce qu'un pareil sujet fournit à un écrivain dont le talent dramatique s'appuie sur l'étude habituelle du cœur humain.

Les Transfigurations offrent un plaidoyer intéressant en faveur du magnétisme animal; le lecteur qui conservera des doutes, conviendra du moins que l'auteur a su captiver son attention.

Le Pacha de Bude, nouvelle en grande partie historique, imitée d'un ouvrage français qui a paru sous le même titre, en 1765, et développée d'après des traditions populaires.

Florette, ou *le premier amour de Henri IV*.

T. XVIII. *Harmonius;* petit roman sur la métempsycose; si la fiction manque de vraisemblance, les détails ne manquent pas d'un certain intérêt psychologique.

Le Revenant étranger, l'Aventure de la Saint-Silvestre; deux petits romans, dont le premier se rattache à une tradition superstitieuse; dans l'un et l'autre, la curiosité est excitée au plus haut point, et la peinture des caractères et des passions s'unit à l'intérêt des situations et des événemens.

Il doit paraître encore six volumes de cette collection, et de plus trois volumes de romans suisses, dans le genre de ceux de Walter-Scott, que l'éditeur fera réimprimer dans le même format que la *Collection des OEuvres choisies*.

C. Monnard.

ITALIE.

37. — * *Idrologia minerale.* — Hydrologie minérale, ou Histoire de toutes les sources d'eaux minérales connues jusqu'ici dans les états du roi de Sardaigne; par *Bernardin* Bertini, D. M. accompagnée de plusieurs notions générales sur les mêmes eaux, et d'un manuel pratique à l'usage des médecins et des malades. Turin, 1822. Charles Bocca, libraire. 1 vol. in-8°.

L'efficacité salutaire des eaux minérales n'a été contestée par aucune des nombreuses sectes médicales qui ont existé depuis les Grecs jusqu'à nous, et tous les peuples ont continué d'en faire usage avec succès dans différentes maladies, tandis que les médecins n'ont jamais cessé de se disputer sur toutes les drogues employées comme médicamens. Dans la première partie de son ouvrage, M. Bertini établit les règles à suivre dans l'emploi des eaux minérales; il parle des principes constituans de ces eaux, de leur température, des divers usages que l'on peut en faire, soit intérieurement, soit en forme de bains, de

douches ou d'injections; enfin, il expose tout ce qui a rapport à son sujet, considéré médicalement. Dans les deux autres parties, il décrit les différentes sources d'eaux minérales du Piémont, des duchés de Savoie et de Gênes, et donne des notices sur celles de la Sardaigne. Le nombre des sources décrites par l'auteur monte à près de cent, qui sont, pour la plupart, reconnues utiles contre les affections de la peau, les rhumatismes, les obstructions des viscères et beaucoup d'autres maladies. Les eaux d'Acqui, de Courmajeur, de Vaudier et d'Aix jouissent d'une ancienne réputation, que l'expérience confirme chaque jour.

38.—* *Igea de' bagni*, etc. Hygie des bains, et particulièrement de ceux de Lucques; par *Jacques* Franceschi, directeur de ces bains, médecin consultant de la cour, professeur, etc. 2e édition, revue et corrigée. Lucques, 1820. Imprimerie de Bertini. 1 vol. in-8°.

L'auteur fait preuve, en commençant, d'une érudition peu commune, dans les notices curieuses qu'il offre à ses lecteurs sur les bains des peuples anciens, et sur ceux des modernes. Il se montre ensuite praticien habile, en expliquant la manière spéciale d'agir des différentes sortes de bains, employés comme moyens thérapeutiques. Sans le suivre dans les recherches médicales que renferme cette intéressante partie de son ouvrage, nous nous arrêterons à ce qu'il dit des bains de Lucques en particulier. La position de ces bains est agréable et très-pittoresque; l'air pur qu'on y respire doit contribuer beaucoup à la guérison de plusieurs maladies. Les eaux de Lucques sont thermales; on divise leur température en trois classes différentes, de 24 jusqu'à 43 degrés, R. On a reconnu par l'analyse qu'elles sont purement salines; elles ne contiennent donc ni gaz carbonique, ni soufre, ni fer, si ce n'est sous la forme saline en combinaison avec des terres. Enfin, l'auteur indique, d'après sa propre expérience, dans quelles maladies les eaux de Lucques sont efficaces ou inutiles.

39.— * *Ricerche mediche su i bagni, etc.* Recherches médicales sur les bains à vapeur, et sur les fumigations des substances ammoniacales et balsamiques, de soufre, de mercure; par *Paul* Assalini, etc. Naples, 1820. 1 vol. in-4°.

Le sol de Naples, entièrement volcanique, est le plus riche de toute l'Italie, en sources minérales; mais il arrive souvent que l'on néglige les biens dont on abonde; ainsi, les environs de Naples n'ont pas encore d'établissemens pour les bains minéraux, que l'on puisse comparer, sous le rapport de l'élégance et de la propreté, à ceux qu'on trouve en d'autres pays

moins favorisés de la nature. On a seulement déblayé, dans les derniers tems, le sol du temple de Jupiter Sérapis à Pozzuoli, pour se servir des mêmes cellules où les anciens se baignaient sous les auspices de ce dieu. M. Assalini a tenté d'ingénieuses expériences sur la Solfatara, cratère d'un ancien volcan qui n'est pas encore refroidi, et qui exhale continuellement des vapeurs de soufre et d'ammoniaque, etc. Cet habile professeur a appliqué, au sol et aux endroits où cette évaporation naturelle a lieu, les machines de Galles qu'il avait auparavant modifiées. Son ouvrage contient des observations très-exactes sur l'utilité de ces vapeurs. Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse étendue de ces observations.

Mais nous aimons à faire connaître que les savans et le gouvernement de Naples ont fait à l'auteur un accueil fort honorable. L'esprit de jalousie, les petites rivalités de province s'éteignent enfin dans la classe pensante des Italiens, pour faire place à des sentimens plus nobles, à l'amour de la gloire nationale et du bien public. Presque tous se regardent, sous le rapport des sciences et de la littérature, comme les enfans d'une mère commune, et les citoyens d'une seule patrie. *J.* Fossati, *D. M.*

40. —* *Discorsi intorno ad alcune parti della scienza della legislazione, etc.* — Discours du comte *J.-V.* Barbacovi sur quelques parties de la science de la législation. Milan, 1824; Silvestri. 2 vol. in-12.

Suivant l'auteur, et nous sommes heureux de l'apprendre et de le répéter, « les gouvernemens éclairés qui sont aujourd'hui à la tête des sociétés, loin de mettre obstacle aux recherches dont le but est de signaler les erreurs commises jusqu'à ce jour par les législateurs, encouragent et récompensent ces recherches par leur approbation. » La publication de cet ouvrage honore le gouvernement sous lequel il a été publié. L'auteur démontre, dans le premier discours, que le législateur doit toujours respecter les droits naturels des citoyens, ainsi que l'opinion publique. Il se déclare contre la loi ou la coutume générale qui se contente d'une simple majorité, même d'une seule voix, soit qu'il s'agisse de la peine de mort, ou de toute autre peine moins grave. Il voudrait une gradation dans la peine, proportionnée au nombre des voix. M. Barbacovi loue aussi l'institution bienfaisante des juges de paix. Il nous paraît mettre un peu de réserve dans l'attaque de quelques préjugés que l'on regarde communément comme utiles à la société. Quelquefois, en effet, il semble dangereux d'abolir brusquement certaines erreurs que le tems a consacrées; mais il est un moyen d'éviter le danger et de faire triompher la vérité; c'est celui qu'emploie

l'auteur lui-même, en éclairant ses contemporains par ses écrits. La liberté de la presse peut seule préparer aux législateurs et aux gouvernemens des époques plus favorables pour corriger les abus et pour développer les élémens de la prospérité publique.

41. — *Dizionario ortologico della lingua italiana, etc.* — Dictionnaire orthologique de la langue italienne; par *Laurent* Nesi. Milan, 1825. Giegler. In-8°.

Ce dictionnaire sera surtout utile aux étrangers. On y apprend en même tems à écrire et à prononcer correctement la langue italienne. L'auteur a commencé par une exposition des règles de l'*orthologie*, dont le dictionnaire présente ensuite l'application. Quoique le succès de cette étude dépende surtout de l'oreille, unique maître en fait de prononciation, M. Nesi, s'est efforcé de se rendre utile à ses lecteurs par ses observations théoriques.

41. — *Leggenda di Tobia e di Tobiolo, etc.* — Légende de Tobie et du jeune Tobie, publiée pour la première fois, avec notes et un index des mots les plus remarquables, etc. Milan, 1825. Ch. Rivolta. In-8°.

Ce texte du quatorzième siècle se conservait manuscrit dans la bibliothèque *riccerdiane* à Florence. L'éditeur a cru faire un présent agréable aux Italiens et surtout aux amateurs de la langue des *trecento*, en publiant cet ouvrage qu'ils regardent comme une nouvelle source de richesses littéraires. On avait deux traductions du livre sacré de Tobie, l'une par Poggiali, et l'autre par le père Cesari; mais la *légende* que nous annonçons est plutôt une imitation qu'une version, l'auteur s'étant permis, tantôt de mutiler le texte, tantôt d'y faire des additions; ce qui, aux yeux de quelques personnes, pourrait diminuer son autorité. Mais, pour tous ceux qui s'occupent de l'étude de la langue, il sera surtout intéressant de trouver dans ce texte un grand nombre de mots et de locutions qui ne sont point compris dans le vocabulaire de la Crusca, dont la signification a été changée, ou qui n'avaient été employés que rarement. L'éditeur les fait suivre de ses observations et de ses remarques qui ne manquent pas de justesse et d'intérêt.

43. — * *Odi d'Anacreonte, etc.* — Odes d'Anacréon, traduites en vers italiens; par l'abbé *Vincenzo* Carissoli. Milan, 1825. Sonzogno. In-12.

M. Carissoli a été mieux inspiré que la plupart des poëtes italiens qui ont essayé, avant lui, de manier la lyre du vieillard de Téos. Ce n'est pas que sa traduction soit encore parfaite, et ne laisse rien à désirer aux lecteurs dont le goût sait

apprécier toutes les grâces de l'original. Mais on peut dire qu'il les a heureusement conservées dans quelques odes, et c'est un motif pour l'engager à faire de nouveaux efforts, quoique la tâche soit évidemment très-difficile.

44.—* *Poesie edite ed inedite, etc.* — Poésies, tant publiées qu'inédites, de *Laurent* Mascheroni. *Seconde édition*, augmentée. Pavie, 1823; P. Bizoni. In-12.

C'est à M. D. Sacchi que nous devons cette édition complète des poésies du célèbre Mascheroni, connu pour un des grands mathématiciens de son tems : elle est précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur. On distingue, parmi ces compositions poétiques, une *Invitation à Lesbie*, où la philosophie apparaît ornée des grâces les plus attrayantes de la poésie; et un *Discours* sur la fausse éloquence de la chaire, qui, malgré les conseils du poëte, trouvera toujours dans la foule des prédicateurs, un grand nombre de partisans. Les autres poésies de l'auteur prouvent que la sévérité du mathématicien n'a point effrayé les Muses. F. S.

ESPAGNE.

45. — * *Diccionario geografico y est adistico de España, y Portugal, dedicado a S. M. C.* — Dictionnaire géographique et statistique d'Espagne et de Portugal, dédié à S. M. C.; par le Dr *Sébastien* Minano, membre de l'Académie de l'histoire, etc. 1er volume. Madrid, 1825.

Ce dictionnaire comprend les noms de toutes les villes, bourgs, villages et hameaux de la péninsule, avec leur dénomination en latin, ou leur origine arabe, la classe de seigneurie à laquelle ils appartiennent, l'indication des provinces et des districts où ils sont situés, les diocèses, tribunaux, ou juridictions dont ils ressortent, leur population par nombre de feux et d'habitans, leurs paroisses, couvens, hôpitaux, établissemens de bienfaisance, et autres édifices publics : la situation topographique, les rivières, côtes, forêts et montagnes, les confins et les limites de territoires respectifs : le climat et la nature du sol : les productions agricoles et industrielles : les eaux minérales : les cours des fleuves et la direction des chaînes de montagnes : les mines et les espèces des métaux qu'elles produisent : les distances des différens lieux au chef-lieu du district, et à la capitale de la province : les routes militaires et les distances des étapes : les événemens mémorables survenus dans chaque localité, et les hommes illustres que chaque province ou chaque ville a produits : les foires et les marchés :

les postes aux lettres et aux chevaux : le montant des contributions de chaque endroit : enfin, le tableau comparatif des monnaies, des poids et des mesures de tout le royaume et une belle carte géographique générale de la péninsule.

Quelque vaste que cette entreprise puisse paraître, l'activité de M. Minano, les savantes recherches auxquelles il s'est livré avec persévérance, depuis quelques années, les facilités de toute espèce qui lui ont été accordées par le gouvernement et par les autorités inférieures pour l'exactitude et le perfectionnement de son travail, tout fait espérer que son *Dictionnaire géographique* méritera l'attention des hommes éclairés.

M. Minano est connu par plusieurs écrits politiques, publiés à Madrid en 1820 et 1821, remarquables surtout par les idées saines qu'ils renfermaient. Il fut aussi l'un des rédacteurs du *Censor*, recueil périodique, qui parut, dans la même capitale, sous le gouvernement des Cortès. On lui attribue également plusieurs autres écrits qui ne portent pas son nom.

L'*Académie royale d'histoire de Madrid*, fondée par Philippe V, s'est occupée plus d'une fois du projet d'un *Dictionnaire géographique général*. En 1772, on rédigea une *instruction* pour ce travail, qui fut distribuée aux membres de cette Académie. Des obstacles de plus d'un genre ont empêché jusqu'ici l'accomplissement de ses vues. En attendant qu'elles puissent être réalisées, l'ouvrage de M. Minano remplit en grande partie les intentions de cette corporation savante : il est même probable qu'elle a fourni à l'auteur tous les renseignemens dont il avait besoin pour son travail. M—EL.

PAYS-BAS.

46. — *Redevoering, etc.* — Discours sur la bienfaisante influence de l'instruction publique sur le perfectionnement des différentes parties de l'art de guérir; par M. VAN BEMMELEN, D. M. Harlem, 1825; Imprimerie de la veuve Loosjes. 32 pages in-8°.

Ce discours, prononcé le 5 avril 1825, à l'installation de l'école de médecine établie à Harlem pour former des chirurgiens, des accoucheurs, des pharmaciens et des sages-femmes, présente une suite de raisonnemens dont le but est de prouver l'heureuse influence de la propagation des lumières sur l'art de guérir, et de démontrer les avantages que l'on peut attendre de la formation d'une école de médecine dans la ville de Harlem.

DE KIRCKHOFF.

47. — * *Notices nécrologiques sur M. Ramoux et le baron de*

Villenfagne d'Ingihoul, par M. Chènedollé. Liége, 1826. Desoer. In-8°.

M. Chènedollé, fils d'un des poëtes dont la France s'honore, a eu pour but en écrivant ces notices nécrologiques, de jeter quelques fleurs sur la tombe d'un respectable ecclésiastique et sur celle d'un savant dont la longue carrière a été consacrée à éclaircir l'histoire de son pays. Indépendamment des différentes recherches insérées dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles, plusieurs autres ouvrages recommandaient M. de Villenfagne à l'estime des gens de lettres. Ses principaux écrits sont: *des Mélanges de littérature et d'histoire ; Mélanges pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du pays de Liége ; l'Histoire de Spa*, 2 vol. in-8° ; *Essais critiques sur différens points d'histoire civile et littéraire de la principauté de Liége.* De semblables notices nécrologiques, quand elles ont pour but de faire connaître l'homme vertueux ou le savant modeste et laborieux, ne peuvent qu'honorer ceux qui les écrivent.

A. Q.

48.—Bukelingi *genio.—Aux mânes de Beuckelins,* poëme latin, par *J.-B.-G.* Camberlyn. Gand, 1826. In-8° de 8 pages.

M. Camberlyn, dont la muse paraît se faire un devoir de célébrer les hommes utiles, consacre aujourd'hui ses chants à l'un de ses compatriotes dont le nom, peu connu en France, jouit en Belgique d'une ancienne célébrité. Il ne s'agit pas ici d'un prince, d'un conquérant, ni même d'un philosophe, mais d'une gloire toute populaire. Le héros chanté par le poëte, Guillaume Beuckelins, de Biervliet, près de l'embouchure de l'Escaut, inventa, en 1416, l'art d'encaquer les harengs : c'est ce bienfait qui inspire, après quatre siècles, la verve de M. Camberlyn, et lui fait exprimer, en six pages de vers hexamètres, son admiration et sa reconnaissance. La poésie aurait tort d'être dédaigneuse : son plus beau privilége n'est-il pas d'immortaliser, dans tous les rangs, dans tous les genres, ceux qui ont rendu des services à l'humanité. Il nous semble seulement qu'elle atteindrait mieux son but, si elle parlait pour tout le monde, et si les pêcheurs hollandais, par exemple, après avoir encaqué les harengs, pouvaient répéter en chœur cet hommage patriotique à la mémoire de Beuckelins. Il est vraiment fâcheux qu'une renommée qui les intéresse ait été célébrée dans une langue qu'ils n'entendent pas. Ce latin, sans doute, n'est pas tout-à-fait celui de Virgile; mais il ne se rapproche pas encore assez du hollandais, qui certainement vaudrait mieux.

J.-V.L.

49. — *Terentianus Maurus, de litteris, syllabis, pedibus et metris, e recensione et cum notis Laurentii Santenii, etc. ed. D. J.* Van Lennep. Utrecht, 1825. In-4° de xxxii, 139 et 471 pages.

Terentianus, un des premiers grammairiens latins, sous Nerva et Trajan, a tâché d'exposer en vers les principales règles relatives à l'*alphabet*, aux *syllabes*, aux *mesures* et aux *mètres*. Le surnom de *Maurus* semble indiquer qu'il était né en Afrique. M. Van Santen de Leyde, homme de lettres distingué, très-profond surtout dans la connaissance de la poésie latine, avait commencé à publier une nouvelle édition de Terentianus, vers la fin du siècle dernier. On était déjà parvenu à l'impression de la page 281 des annotations, quand M. Van Santen mourut, en 1798. Le manuscrit de la partie encore inédite tomba dans les mains de M. Van Lennep, professeur de philologie et d'histoire à Amsterdam. Mais ce manuscrit n'était pas complet. Ce n'est qu'en 1820 que la partie qui manquait a été retrouvée par M. Wassenbergh, et, après l'avoir reçue, M. Van Lennep a fait achever l'impression de l'ouvrage. On sait combien de peines les érudits allemands se sont données pour fixer le système métrique des poëtes anciens. En consultant les notes de M. Van Santen, on verra qu'il a eu le bonheur de devancer, en plusieurs points, les conjectures et les opinions de ces savans. Une préface et des notes de M. Van Lennep ajoutent un nouveau prix à cette édition. X.

50.—* *Poésies de Ch.* Froment. Bruxelles, 1826. Galand et Lejeune fils, rue Neuve, n. 280. 2 vol. in-18; prix, 6 fr.

M. Charles Froment s'est fait une réputation en Belgique par des épigrammes, des satires et des élégies. Les deux volumes qui viennent de paraître, forment le recueil des différentes compositions qu'il a successivement publiées; aussi l'on y trouve une agréable variété qui annonce une flexibilité heureuse de talent. On doit féliciter le poëte d'avoir presque toujours pris pour sujets de ses chants les malheurs de la Grèce et les grands événemens qui ont agité l'Europe; les désastres d'*Ipsara* lui ont inspiré une élégie, dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici que le commencement :

Oui, je crois à la liberté;
Je crois à ses bienfaits, je crois à ses prodiges;
De tant d'illusions j'ai vu fuir les prestiges!
Et c'est le seul qui m'est resté.
Mais tous ne sont pas faits pour elle;
Il faut un pur encens; il faut de nobles cœurs:

Ce ne sont pas des vœux, ce ne sont pas des pleurs
Qui font arriver l'immortelle :
Insensible au cri des douleurs,
C'est le glaive à la main qu'elle veut qu'on l'appelle.
Le frivole habitant des campagnes d'Enna,
Qui murmure et sourit, qui s'indigne et se cache,
Qui s'incline en rebelle et se révolte en lâche,
Crut l'aimer, et la profana.
Mais d'autres, grâce aux dieux, l'ont aimée et servie
Et d'un culte idolâtre et d'un pieux amour;
Enfans d'une terre asservie,
Ils ont su ramener le jour
Où les enfans de Sparte aux tyrans de l'Asie
Vendaient, au prix du sang, l'accès de la patrie,
Et, d'un noble sourire accueillant le trépas,
Aux banquets des Enfers suivaient Léonidas.

Les hommes les plus honorables de ces derniers tems ont également inspiré la muse du poëte : on retrouve avec plaisir les noms de *Byron*, de *Lafayette*, du *général Foy* dans des pages consacrées à célébrer le talent et l'héroïsme.

Quoi! ce fardeau sacré, qu'une foule pieuse
A son dernier séjour conduit silencieuse,
C'est la dépouille d'un mortel!
Salut, noble tombeau, que des lauriers couronnent!
Sans les larmes qui l'environnent,
Je l'aurais pris pour un autel.
O Français! ô patrie! ô sinistre journée!
Foy n'est plus! Sa grande âme aux cieux est retournée.
Vous, compagnons de ses exploits,
Vous qu'il abandonna dans une autre espérance,
Voilez vos étendards! Magistrats de la France,
Voilez l'arche sainte des lois!

Parmi les morceaux politiques, les *Avantages de la réunion de la Belgique et de la Hollande*, *Waterloo* et le *Retour du prisonnier*, ont surtout fixé notre attention. Il nous a paru aussi que M. Froment avait très-heureusement rendu les sujets de trois tableaux de MM. Vernet, Paelinck et Navez. Nous avons regretté seulement de trouver ces vers dans celui de la *Jeune veuve*, qui est d'ailleurs une composition fort gracieuse :

Le jour où la *vie expirante*
Décroît comme un pâle flambeau.

Quelques élégies et les romances d'*Edwin et Emma* et des *Ruines de Domartin* respirent une poésie douce et mélanco-

lique, qui rappelle souvent l'élégante simplicité de Millevoie. Il y a loin de la teinte sombre qui règne dans ces compositions à la gaîté satirique qu'on trouve dans plusieurs chansons de l'auteur, telles que *Voilà pourquoi j'ai déserté*, et *On n'entre plus*.

Parmi les fragmens que donne M. Froment, se trouvent plusieurs passages de l'Art poétique d'Horace. Nous engageons l'auteur à terminer ce travail que nous plaçons à côté de ce qu'il a fait de mieux. On lui saura gré du soin qu'il a eu d'écarter de ce recueil les satires et les épigrammes qu'il avait composées dans des accès de gaîté que n'ont pas toujours partagés ceux qui croyaient s'y reconnaître. Si les épigrammes qui restent encore ne prouvent pas un grand fond de charité dans l'auteur, elles supposent au moins beaucoup d'esprit. Peut-être aurait-on pu, sans nuire au recueil, supprimer celle-ci *sur l'ordre de la jarretière donnée à un grand personnage :*

> Ornement précieux qui lui ceins le genou,
> Puisses-tu quelque jour remonter à son cou!

Il est à remarquer que M. Froment n'était bien connu en Belgique que par ses satires et ses épigrammes, tandis que ses poésies élevées nous paraissent incontestablement supérieures : on reconnaît dans ces dernières une foule d'idées neuves heureusement exprimées ; une noblesse de style et une harmonie, qui annoncent que l'auteur est appelé à prendre place parmi les jeunes poëtes dont la France s'honore le plus. A. Q.

Ouvrages périodiques.

51. — * *Correspondance mathématique et physique*, publiée par M. Garnier, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'université de Gand, et Quetelet, professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie à l'Athénée de Bruxelles, etc. 2me volume. Gand, 1826. Imprimerie de Vandekerckhove.

Nous avons annoncé l'apparition de ce nouveau recueil périodique (Voy. *Rev. Enc.*, tome xxvii, page 481), et nous voyons avec satisfaction qu'il répond aux vœux des amis des sciences. Malheureusement, il prouve que les sciences mathématiques sont à peu près stationnaires ; car on ne peut regarder comme progrès, comme acquisition pour une science, ce qui, dans la réalité, n'ajoute rien ni à ce que l'on sait, ni aux moyens d'apprendre. En offrant aux mathématiques une nou-

velle démonstration du *principe des vitesses virtuelles*, après tant de gros volumes écrits sur cette seule question, on ne lui fait point un don profitable. Les autres questions traitées dans le cahier que nous avons sous les yeux n'ont pas vieilli, comme celle des vitesses virtuelles : mais, quoiqu'elles soient une exercice fort utile pour ceux qui cultivent les mathématiques, on ne peut considérer leurs solutions comme une acquisition pour la science qui ne consiste que dans un ensemble de vérités et de méthodes générales. Mais cette stérilité ne peut être reprochée aux rédacteurs de la *Correspondance ;* ils se bornent et doivent se borner à transmettre ce que l'on fait, et dans les tems de disette scientifique, ils sont les premiers à la ressentir.

C'est peut-être parce que les applications mathématiques occupent presque exclusivement les géomètres, que les mathématiques pures font aussi peu de progrès : on est porté à le penser, après avoir lu cette correspondance. Des recherches sur l'influence du vent dans la propagation du son, par M. Van Rées; le calcul de l'orbite de la comète découverte à Marseille par M. Gambart, et une addition à ce mémoire, par M. Quetelet; un extrait d'un mémoire de M. Ampère sur l'action électro-dynamique d'un circuit plan et de dimensions infiniment petites; un mémoire sur les *points brillans* et sur les courbes également éclairées, par M. Quetelet : ces articles suffiraient seuls pour faire rechercher la *correspondance* de MM. Garnier et Quetelet. Nous y reviendrons de tems en tems, soit pour observer ses progrès, soit pour lui faire des emprunts. F.

52. — * *Archives philologiques*, publiées par F. baron de Reiffenberg. Louvain. Cuelens.

M. de Reiffenberg continue avec un zèle infatigable la publication de son journal, qui ne peut manquer de devenir un recueil précieux de recherches historiques. L'auteur s'attache à relever les erreurs qu'il rencontre dans les ouvrages modernes, et celles qui sont, pour ainsi dire, consacrées par de longues traditions. Ses remarques sont surtout intéressantes, quand elles ont pour but de redresser des inexactitudes qui tendent à jeter de la défaveur sur des écrivains estimables ; et ces sortes de calomnies ne se sont malheureusement que trop multipliées, au milieu des troubles et des querelles religieuses qui ont désolé notre pays. M. de Reiffenberg a soin aussi de faire connaître des fragmens d'anciens manuscrits qui, sans lui, seraient demeurés ensevelis dans la poussière des bibliothèques. En général, une saine critique, appuyée sur une vaste érudi-

tion qui n'exclut point l'esprit, et des recherches curieuses, recommandent ce recueil. A. Q.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

53. — * *Histoire naturelle des mammifères*, avec des *figures originales*, dessinées, coloriées, d'après des animaux vivans; ouvrage publié sous l'autorité de l'administration du Muséum d'histoire naturelle, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, professeur de zoologie au Muséum, et M. *Frédéric* Cuvier, chargé en chef de la ménagerie royale. *Nouvelle édition* in-4°, 1re, 2e et 3e livraisons. Paris, 1826; A. Belin, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 14. Prix de chaque livraison, composée de 16 pages in-4° de texte et de 6 planches coloriées, 9 fr.

De toutes les branches de la zoologie, aucune n'est d'un intérêt aussi grand, d'une utilité aussi générale que l'histoire des mammifères. En effet, il n'est pas un homme de la classe lettrée qui puisse, sans inconvénient, négliger l'étude ou la lecture de cette histoire; et sans parler des naturalistes, quels avantages ne doivent pas en retirer les philosophes et les médecins, les agriculteurs et les manufacturiers, les administrateurs et même les gens du monde? Mais on ne peut rassembler les mammifères et les faire vivre sous ses yeux comme des plantes, et il n'est accordé qu'à un petit nombre de voyageurs intrépides de les observer dans l'état de nature. Ainsi, avant la publication de l'ouvrage de MM. Geoffroy Saint-Hilaire et *F.* Cuvier, on ne pouvait étudier ces animaux, les premiers après l'homme dans l'échelle des êtres, que dans les ménageries, sur un très-petit nombre d'individus, dans les amphithéâtres d'anatomie, en isolant leurs organes; dans les musées, sur des peaux bourrées auxquelles les empailleurs ont donné des figures conformes aux idées qu'ils se sont faites des différentes espèces; enfin, sur des figures dessinées pour la plupart d'après ces peaux mal préparées. Or, les ménageries, les amphithéâtres et les musées d'histoire naturelle ne se trouvent que dans quelques grandes villes; et le plus grand nombre des personnes qui désiraient s'occuper des mammifères étaient réduites à les étudier sur des figures inexactes. Le seul moyen de rendre générale cette attrayante étude était donc de remplacer les objets par des figures et des descriptions faites d'après les animaux vivans. C'est ce qu'ont entrepris deux savans qui ont acquis, par leur *histoire naturelle des mammifères*,

des droits à la reconnaissance de tous les hommes éclairés. A un vaste savoir, MM. Geoffroy Saint-Hilaire et *Frédéric* Cuvier joignent tous les avantages de la position la plus favorable à l'exécution d'un tel ouvrage. Le premier, qui professe depuis long-tems la zoologie avec un grand succès, est un des anatomistes les plus célèbres de notre époque. Le second, à qui la ménagerie royale doit les plus importantes améliorations, a étudié, pendant une grande partie de sa vie, les mœurs des animaux. Dans tout ce qu'il a écrit, on reconnaît l'observateur habile et consciencieux, le logicien sévère, le métaphysicien profond, le philosophe éminemment religieux. — *L'histoire des mammifères* est digne en tous points de ses auteurs. Aussi, malgré le prix élevé de l'édition in-f° (850 fr.), n'en reste-t-il plus qu'un petit nombre d'exemplaires. C'est donc pour répondre à un désir généralement exprimé que les auteurs publient une édition in-4°, que le prix (540 fr.) et le format mettent à la portée des sociétés savantes, des établissemens d'instruction et d'un grand nombre de particuliers. La nouvelle édition ne diffère de l'édition originale qu'en ce que les animaux y sont classés dans l'ordre naturel, et que les caractères génériques sont exposés dans un article à part, ce que je regarde comme une grande amélioration. — Les trois livraisons qui nous sont parvenues renferment : une introduction due à M. F. Cuvier; la description de quinze espèces de singes, qui sont représentées par dix-huit figures lithographiées et coloriées d'après les dessins de M. Werner, dont le nom seul est une garantie. — Ne voulant pas retarder la publication de cette annonce, je me bornerai à indiquer les genres et les espèces contenus dans ces trois livraisons, dont les descriptions sont dues toutes à M. F. Cuvier. 1° Le genre *orang*, qui ne renferme jusqu'à présent que deux espèces; l'ouvrage en fait connaître une, décrite d'après *l'orang-outang* femelle donnée en 1808 à l'impératrice Joséphine. 2° Le genre *gibbon*, composé de quatre espèces. Avant les voyages de MM. Diard, Duvaucel et Raffles, à Sumatra, on n'avait que des notions très-imparfaites sur ce genre; les recherches de ces naturalistes ont mis M. F. Cuvier à même d'en décrire trois espèces : le *siamang*, l'*ounko* et le *wouwou*. 3° Le genre *semnopithèque*, qui est tout-à-fait nouveau et qui a été établi aux dépens de celui des guenons : on en compte déjà six ou sept espèces; M. F. Cuvier en fait connaître cinq que l'on doit à MM. Diard et Duvaucel; ce sont : le *cimepaye*, l'*entelle*, le *tchincou*, le *croo* et le *douc*. En examinant les deux premières livraisons, on ne peut s'empêcher

de penser à tous les services que M. Duvaucel avait rendus en si peu de tems à la zoologie, et de se livrer aux regrets que sa mort prématurée a fait éprouver à tous les amis de la science. 4° Le genre *guenon*, divisé en deux groupes. Le premier comprend six espèces, à la description desquelles est consacrée la 3e livraison, savoir : le *mone*, la *diane*, le *hocheur*, l'*ascagne*, le *moustac* et le *talapoin*.

Dès ce moment, je crois pouvoir prédire un très-grand succès à ce bel ouvrage, dont l'éditeur, M. Belin, est connu depuis long-tems par le soin et l'exactitude avec lesquels il dirige ses importantes entreprises en librairie.

A. Michelot.

54. — * *Atlas des oiseaux d'Europe*, pour servir de complément au *manuel d'ornithologie* de M. Temminck, par *J. C.* Werner, peintre d'histoire naturelle. Première livraison. Paris, 1826. A. Belin, imprimeur-libraire, rue des Mathurins St-Jacques, n° 14. L'ouvrage entier aura 55 livraisons de 10 planches chacune; il en paraîtra une par mois. Prix de chaque livraison de dix figures en noir sur papier vélin, 3 fr.; figures coloriées et retouchées avec soin, 6 fr. Pour avoir le texte de M. Temminck, il suffira d'ajouter 50 c. par livraison.

Un de nos zoologistes les plus distingués, M. Desmarest, a payé dans la *Revue*, (t. IX, p. 459.) un juste tribut d'éloges au *Manuel d'ornithologie* que M. Temminck a publié, en octobre 1820, et dans lequel ce savant naturaliste a donné une classification complète, ainsi qu'une description exacte et détaillée des oiseaux d'Europe. Nous renvoyons nos lecteurs à cet article où les recherches neuves et intéressantes de M. Temminck sont appréciées par un juge compétent, et où l'on trouve un tableau des 15 ordres et des 88 genres qui comprennent les 403 espèces observées par l'auteur du *manuel*. M. Belin a pensé avec raison qu'il donnerait à cet ouvrage son plus haut degré d'utilité, en publiant un atlas qui renfermât non-seulement toutes les espèces, mais encore les variétés de sexe et d'âge les plus utiles à représenter. Il a confié ce travail à M. Werner, dont les beaux dessins de l'*histoire des mammifères* suffiraient pour établir la réputation, et qui a exécuté d'après nature les 550 figures dont se composera l'atlas. L'éditeur annonce que M. le baron Cuvier reverra tous les dessins; ce qui est la plus forte garantie que l'on puisse donner aux souscripteurs. La première livraison contient dix planches, représentant chacune une espèce du premier ordre, celui des *rapaces*. La première planche représente le squelette du *vautour griffon*. L'éditeur promet de donner ainsi en tête de cha-

que ordre un squelette, et de plus une ou deux planches de caractères pour les divisions. Les planches ne sont pas numérotées et ne contiennent chacune qu'un individu, afin que les naturalistes puissent les classer suivant le système que chacun d'eux aura préféré. Les figures que nous avons sous les yeux sont lithographiées et coloriées avec beaucoup de soin et d'exactitude; nous avons particulièrement remarqué les *faucons*, dont le plumage est d'une vérité parfaite.

A. Michelot.

55. — * *Essai d'une classification des animaux microscopiques*, par M. Bory de Saint-Vincent, correspondant de l'Institut (Académie des sciences). Paris, 1826. In-8°.

« C'est à la Hollande, dit l'auteur, que le monde savant doit la découverte du microscope, qui a servi de moyen à la classification provisoire dont nous allons nous occuper. Hartzoeker et Leuwenhoeck se disputèrent l'invention de ce merveilleux instrument. Nous ne déciderons pas quel fut entre eux le Colomb ou l'Américc Vespuce ; ces hommes habiles n'en ouvrirent pas moins la route d'un nouveau monde, où les merveilles sont innombrables et rendues plus grandes encore par leur petitesse même. » En effet, il est peu de spectacle plus capable de confondre l'esprit, que celui que présentent ces milliers d'animalcules invisibles à l'œil nu, qu'un grossissement de plusieurs centaines de fois rendent perceptibles, et qui, dans leur extrême petitesse, offrent non-seulement des formes parfaitement déterminées, mais jusqu'à des mœurs particulières qu'il est fort curieux d'étudier. Selon M. Bory de Saint-Vincent, les premiers microscopes qui furent employés étant imparfaits, plusieurs des erreurs auxquelles de tels instrumens donnèrent lieu, et la nouveauté des choses qu'on y voyait, discréditèrent d'abord les observations microscopiques. Voltaire s'en étant moqué, tout le monde crut devoir s'en moquer après lui. Cependant, des observateurs laborieux, que ne rebutaient ni les mauvaises plaisanteries du philosophe littérateur, ni la difficulté des recherches, s'appliquèrent à explorer ce que l'auteur appelle les *confins de l'infini*, les *limites du néant et de l'être*. La *micrographie* devint dès lors une science certaine à laquelle cependant M. Bory de Saint-Vincent ne donne pas un nom spécial, mais que, sous le titre modeste d'*Essai*, il a portée au plus haut point de perfection, et dont on pourra le regarder comme le créateur parmi nous. En vain quelques *naturalistes hautains*, pour nous servir de ses expressions ordinairement si heureuses parce qu'elles sont caractéristiques, n'accordant d'importance aux animaux qu'autant qu'ils sont de la taille

d'un éléphant fossile ou d'un mollusque, nient encore l'animalité et jusqu'à l'existence des êtres merveilleux que classe avec tant de précision M. Bory de Saint-Vincent. « Achetez, dit celui-ci aux savans routiniers qui cherchent à déprécier ses importans travaux, achetez un bon microscope; donnez-vous la peine d'y regarder; ne croyez pas tout savoir, et n'imaginez pas surtout que les bornes de la nature soient dans celles de votre science. Imitez M. De la Marck, le premier des naturalistes de France et le Linné de l'époque. Ce grand homme n'a pas, comme vous, donné un démenti aux Muller, aux Roësel, aux Gleichen, ainsi qu'à tant d'autres naturalistes non moins habiles et plus scrupuleux dans leurs recherches que vous-mêmes. Il s'est donné la peine d'étudier les animalcules microscopiques, avant d'en discourir. Il ne s'est point borné à les voir dans les gravures qu'on a données de plusieurs; il les a vus dans la nature même: aussi a-t-il acquis sur l'animalité et sur les essais par lesquels semble commencer l'organisation, des idées beaucoup plus justes que n'en eurent jamais ceux qui ne rendirent pas à notre illustre professeur toute la justice que méritent ses importans et classiques ouvrages, son vaste savoir, les idées nouvelles et fécondes qu'il publia le premier, et qui furent le véhicule le plus puissant qu'aient eu en France les sciences naturelles, depuis le commencement de ce siècle. » M. Bory de Saint-Vincent est un ardent admirateur de M. De la Marck; il lui dédie son ouvrage; et son épître, fort curieuse, honore également le savant à qui elle est adressée et celui qui l'adresse. Nous en recommandons la lecture, non-seulement aux naturalistes, mais aux littérateurs; ils y verront « combien les livres consciencieusement composés, quelque modeste que puisse être leur format, l'emportent sur ces fastueuses et interminables publications, entreprises sans plan arrêté, pompeusement produites dans le monde par d'habiles spéculateurs en librairie, qui se réservent d'y faire ajouter volumes sur volumes, selon la célébrité que sera parvenu à se faire l'auteur, et rédigées bien plus comme un moyen d'avancement pour celui-ci, que pour aider à l'avancement des connaissances humaines. En effet, en histoire naturelle comme dans les autres sciences, ce n'est point sur la quantité et sur le luxe des volumes, mais sur leur contenu, que se fondent les réputations solides. »

Après de judicieuses considérations sur l'histoire des *animaux microscopiques*, l'auteur donne les motifs qui l'ont déterminé à préférer cette désignation à celle d'*amorphes*, d'*agastraires*, d'*animalcules*, et surtout d'*infusoires*; les microscopiques ne vivant pas tous, comme le ferait supposer ce dernier

nom, dans les infusions. Passant dans leur classification du simple au composé, il commence par les moins compliqués, c'est-à-dire, par le terme inférieur de l'animalité. Ce sont les *gymnodes*, parmi lesquels se trouvent les monades, points vivans, dont une espèce est si petite qu'un grossissement de mille fois ne la fait pas voir plus grosse que ne le serait la piqûre de l'aiguille la plus fine dans une feuille de papier serpente. Dans ce même ordre sont les *amibes*, c'est-à-dire, des êtres privés de formes, et qui, réalisant la fable de Protée, étonnent l'observateur en changeant d'aspect de la manière la plus étrange sous ses yeux. On y voit aussi des petits êtres doués de volonté, allant, venant, guerroyant dans une goutte d'eau qui paraît être un océan pour eux, se rompre et produire par leur division autant d'animaux, en tout pareils à chacun des fragmens de ceux qui leur ont donné la vie. Les microscopiques se compliquent par l'addition de *cirres*, c'est-à-dire, de petits poils semblables à des cils, mais que l'animal peut faire vibrer avec une rapidité plus ou moins considérable; ils finissent, de complication en complication, au moyen de l'addition d'organes ébauchés à d'autres ébauches d'organes, par s'élever vers les classes d'animaux parfaits. Au milieu de ces transitions presque insensibles, on remarque l'étrange famille des *rotifères*, si mal observée jusqu'à ce que M. Bory de Saint-Vincent en eut débrouillé le chaos. Ces petits êtres ne reviennent point à la vie, ainsi que l'avança Spallanzani et que tout le monde l'a répété d'après lui, quand on les mouille; leur histoire est assez merveilleuse, sans que l'on y ajoute des fables. Le beau travail de M. Bory se termine par des considérations sur la phosphorescence de la mer, écrites avec cette clarté et cette vivacité de style pittoresque, mais tant soit peu caustique, qui caractérise les productions d'un auteur qui plus que personne possède aujourd'hui le secret de se mettre à la portée de tout le monde, en rendant les sciences exactes lisibles et même amusantes, sans néanmoins déroger à leur dignité. L'essai sur les microscopiques doit être considéré comme un *genera*, que l'auteur doit faire suivre d'un *species* ardemment désiré dans le monde savant; on a regretté que M. Bory de Saint-Vincent n'ait fait tirer son excellent traité qu'au nombre d'une centaine d'exemplaires, qui ont été distribués officieusement, sans qu'on en ait mis un seul en vente. R.

56. — * *Manuel complet de botanique*, dédié aux étudians, en la personne de M. Charles Boitard. Paris, 1826. Roret. 1 vol. in-18; prix, 3 fr. 50 c.

Ce livre est indispensable aux professeurs de la capitale, parce qu'il renferme en un petit volume tout ce qu'il y a d'es-

sentiel dans la manière actuelle d'enseigner la botanique. On y trouve l'explication d'une foule de termes scientifiques avec lesquels, depuis douze ans qu'un botaniste célèbre les a inventés, il faut que les élèves achèvent de se familiariser, avant d'arriver à la connaissance nominale des plantes. A l'imitation du tableau des anciens systèmes publié par M. Mouton de Fontenilles en 1798, M. Boitard en a exposé un certain nombre des plus modernes, parmi lesquels on compte deux variantes de la méthode de M. de Jussieu, dont la dernière, qui distribue les plantes en 141 familles, n'est pas encore définitive. A ce double exposé succède celui d'un autre système de classification, à l'égard duquel M. Boitard s'exprime ainsi : M. de Candolle, dans sa théorie élémentaire de botanique, excellent ouvrage que l'on ne saurait trop recommander à ceux qui veulent étudier la science sous ses rapports les plus philosophiques, a interverti l'ordre de M. de Jussieu et a proposé de nouvelles familles arrangées dans une série différente et artificielle. Nous ne voulons point nous charger d'expliquer comment un arrangement de familles artificielles, qui intervertit l'ordre d'une méthode constamment qualifiée de naturelle par les botanistes de Paris, peut rendre plus philosophique l'étude de la science, et nous continuons de citer M. Boitard, qui n'accompagne point d'un note aussi laudative l'exposé d'un autre système également destiné à modifier celui du chef de l'école parisienne. « Deux jeunes gens, dit-il, MM. Brière et Pothier, ont publié un ouvrage sur la botanique : ils ont donné tout au long ce système, en ne citant pour son auteur que M. Marquis. Si ces messieurs ne savaient pas que M. Loiseleur de Longchamps y a coopéré, ils ne sont coupables que d'ignorance ; mais, s'ils le savaient, ils sont inexcusables. Débuter dans la carrière des sciences par un tel oubli ou une injustice, est fort maladroit, surtout quand le mérite du livre qu'on publie n'est pas assez saillant pour racheter un tel tort. »

En avouant nos regrets sur ce que tant de rectifications apportées depuis quarante ans à la méthode de l'école, par nos savans modernes et par son auteur lui-même, n'aient pu la rendre encore usuelle et véritablement pratique, nous ne partageons point l'opinion de M. Boitard sur l'ouvrage de MM. Brière et Pothier qui fait partie de *la bibliothèque du dix-neuvième siècle* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 801). Ce livre, comme celui de M. Boitard et comme tous les abrégés et les commentaires qui ont eu pour objet d'éclaircir le système fondé sur les cotylédons, renferme beaucoup de bonnes observations, de faits curieux, de notions utiles, qui, sans faire avancer la science, font sen-

tir du moins la nécessité de réformer son mode d'enseignement. Car il n'est plus possible de se le dissimuler, il manque toujours aux amateurs, ainsi qu'aux élèves, cette méthode élémentaire dont J. J. Rousseau sentait le besoin, qu'il exprimait en ces termes à madame la duchesse de Portland.... « Les livres des botanistes modernes n'instruisent que les botanistes, ils sont inutiles aux ignorans; il nous manque un *livre vraiment élémentaire* avec lequel un homme qui n'aurait jamais vu de plante, pût parvenir *à les étudier seul.* » Or, ce livre ne peut être fourni par une école où l'on commence par faire étudier la nature, en évitant de suivre les routes tracées par Tournefort et Linné, les seuls maîtres qui aient réellement pénetré ses profonds mystères, quant au règne végétal. L.

57. — * *Mémoires sur la famille des légumineuses*, par M. *Aug. Pyr.* de Candolle, 3e, 4e et 5e livraisons. Paris, 1825 et 1826, Belin, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 14; 3 cahiers. Prix de la livraison sur papier fin, 9 fr., grand-raisin, 20 fr.

Nous avons tâché de faire apprécier l'utilité que la botanique et les arts, qui en font de si nombreuses et de si utiles applications, peuvent retirer de ces Mémoires. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 506). En continuant à rendre compte de cet ouvrage, dont nous avons annoncé avec soin les *deux premières livraisons*, nous féliciterons l'éditeur de la célérité avec laquelle il poursuit sa laborieuse entreprise.

Dans le 3e *Mémoire*, M. de Candolle *compare les légumineuses avec les familles qui ont quelque analogie avec elles.* Adoptant la classification de M. de Jussieu, qui a placé cette famille entre les *térébinthacées* et les *rosacées*, il examine toutes les modifications que les divers organes des plantes présentent dans ces trois ordres naturels, et il cherche à déterminer les différences qui les séparent. Ces points de doctrine sont discutés avec une clarté et une méthode qui préviennent les objections. L'auteur a su augmenter l'intérêt de son sujet, en ajoutant des observations nouvelles qui se rapportent à la botanique proprement dite et à la physiologie végétale.

Le 4e *Mémoire* a pour objet *la division de la famille des légumineuses en sous-ordres et en tribus.* L'auteur expose l'état de la science à cet égard; il examine les classifications proposées par *Adanson*, *Linné*, *Jussieu*, *Gærtner*, *R. Brown*, *Kunth*, *G. H. Bronn* et *Ebermayer.* Tous ces auteurs ont concouru à établir une classification rationnelle, en donnant plus ou moins d'importance à la considération de tels organes en particulier, de sorte que la classification de M. Bronn, considérablement modifiée par M. de Candolle, est le fruit des observations de

plusieurs botanistes. C'est ainsi que, dans les sciences d'observation, les travaux importans qui donnent de la fixité aux doctrines, ne peuvent être produits entièrement par un seul homme, quel que soit son génie. A la vérité, la gloire du travail reste à celui qui a coordonné et disposé les matériaux; mais on doit aussi en accorder une portion à ceux qui les ont découverts.

M. de Candolle examine les relations que ces subdivisions naturelles, exposées dans son ouvrage, ont les unes par rapport aux autres, et il donne un tableau qui permet d'apercevoir d'un seul coup d'œil les différences les plus sensibles de tous les groupes qu'il a distingués. Il s'occupe ensuite beaucoup d'une considération qui, jusqu'à ce jour, n'a que fort peu frappé les botanistes : c'est celle des analogies ou parallélismes qui existent entre des familles de la même classe, ou des tribus de la même famille, ou des genres de diverses tribus d'une même famille, mais qui, étant fondées sur des caractères d'ordre inférieur, ne peuvent motiver leur rapprochement. Ces analogies, qui se distinguent des affinités naturelles, avaient été indiquées par M. De la Marck et développées d'une manière plus détaillée par M. de Candolle, dans un Mémoire sur les crucifères; cependant, il convient franchement que les idées théoriques les plus curieuses à ce sujet sont dues à M. Fries, qui les a appliquées aux champignons, et à M. Macleay, qui a considéré de la même manière plusieurs groupes d'insectes. M. de Candolle réduit à sa juste valeur l'importance qu'il convient d'attacher à ces analogies, et il fait connaître celles qui existent entre les divers groupes de légumineuses, et que l'on pourrait confondre avec les affinités réelles.

Le 5e *Mémoire* est intitulé : *Revue de la tribu des sophorées.* Cette tribu se compose de toutes les papilionacées à étamines libres, à fruit non articulé, à embryon crochu et à cotylédons foliacés.

L'objet du 6e *Mémoire* est l'*examen de la tribu des lotées.* Elle renferme toutes les papilionacées à cotylédons foliacés, à étamines monadelphes ou diadelphes, et à un fruit continu à une loge ou à deux loges longitudinales formées par le repli de l'une des sutures, mais toujours dépourvues d'articulations transversales.

Dans le 7e *Mémoire*, notre savant auteur fait la *revue de la tribu des hedysarées.* Elles appartiennent aux vraies papilionacées, mais elles se distinguent des autres tribus : 1° par leurs cotylédons minces, qui se changent en feuilles vertes à la germination; 2° par leur fruit divisé en articles monospermes, coupés ou par des fissures transversales, ou tout au moins par

des étranglemens très-prononcés. Ces caractères ne souffrent que des exceptions apparentes dans les genres où le fruit est réduit à un seul article. Tels sont les genres *onobrychis*, *lespedeza*, *etc.*

Nous n'entreprendrons pas l'analyse de ces divers Mémoires, quoique nous regrettions de ne pouvoir indiquer les innovations proposées par M. de Candolle : ce travail dépasserait les bornes qui nous sont prescrites. Mais nous engageons nos lecteurs à consulter l'ouvrage même, tellement riche de faits et de raisonnemens, qu'il doit, nous n'en doutons pas, beaucoup contribuer à l'avancement de la science. G.

58. — * *Traité de la pomme de terre*, sa culture, ses divers emplois dans les préparations alimentaires, les arts économiques, la fabrication du sirop, de l'eau de vie, de la potasse, etc; dédié à M. Ternaux, par MM. Payen et Chevallier. Paris, 1826; Thomine, rue de la Harpe, n. 78. 1 vol. in-8° de 160 pages, avec trois planches gravées en taille douce; prix, 3 fr.

La pomme de terre est d'une si grande utilité pour la nourriture des hommes et des bestiaux, et pour ses usages économiques dans les arts, qu'elle a fait le sujet d'un grand nombre d'écrits destinés à enseigner l'art de la cultiver et de l'employer à nos besoins. M. François de Neufchâteau a même proposé de nommer ce précieux tubercule, la *parmentière*, par reconnaissance pour les services rendus à l'agriculture par le savant modeste qui en a si puissamment répandu l'usage, et ce nom a été adopté par beaucoup d'auteurs; mais aucun de ces traités n'avait envisagé le sujet sous les nombreux rapports qui rendent la pomme de terre d'un si utile secours dans une foule de circonstances. Il fallait, comme MM. Payen et Chevallier, être à la fois bons agriculteurs, habiles chimistes, versés dans la pratique des arts et de smanufactures, pour pouvoir embrasser des questions si diverses, et les traiter franchement et à fond.

Après avoir indiqué les procédés de culture, de récolte et de conservation, montré l'usage des fanes comme fourrage ou pour en tirer la potasse, les auteurs passent en revue les diverses préparations alimentaires, telles que pâtes, fécules, gruau, polenta, etc., et en indiquent la fabrication, ainsi que celle du vermicelle et du riz. Vient ensuite l'emploi du tubercule, comme aliment des chevaux et des bestiaux, et dans quelques arts, tels que la maçonnerie, la peinture, le blanchiment, l'encollage, le cirage des chaussures, etc. Mais le sujet qui maintenant offre le plus d'intérêt est la théorie de la saccharification de la fécule, et de la fermentation du moût de pommes de

terre, pour en extraire l'eau de vie et l'alcohol. On s'attend à trouver cette partie de l'ouvrage exposée avec clarté par deux hommes aussi exercés aux procédés de la chimie, et qui ont en outre l'habitude des grandes entreprises manufacturières. Cet ouvrage ajoutera à leur célébrité et à la reconnaissance qui est due à leurs utiles travaux : le nom de M. Ternaux, qui en accepté la dédicace, est une recommandation de plus pour les auteurs; le public connaît le zèle qu'anime ce digne philantrope pour tout ce qui se rapporte au bien général, et ses efforts pour propager l'emploi de la pomme de terre comme aliment. FRANCOEUR.

59. — *Manuel complet de la maîtresse de maison, et de la parfaite ménagère*, ou Guide pratique pour la gestion d'une maison à la ville et à la campagne; contenant les moyens d'y maintenir le bon ordre et d'y établir l'abondance, de soigner les enfans, de conserver les substances alimentaires, etc.; par Mme GACON-DUFOUR. Paris, 1826. Roret. In-18 de 281 pages; prix, 2 fr. 50 c.

On trouve, dans cet ouvrage, ce que le titre promet : des instructions simples et claires sur tous les objets qui sont du ressort d'une maîtresse de maison. Vingt huit chapitres traitent successivement de l'éducation physique et morale des enfans, de l'ordre qui doit régner dans le ménage, des domestiques, des achats, des provisions de tout genre, du service de la table, etc. Les dernières pages contiennent des recettes usuelles de toute espèce. U.

60. — * *Résumé complet de médecine ou de pathologie interne*, présentant la doctrine générale des maladies; précédé d'une *introduction historique*, et terminé par la *Biographie des médecins les plus célèbres*, une *Bibliographie* et un *vocabulaire ;* par *Félix* VACQUIÉ, D. M. Paris, 1826; au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet St-André des arts, n° 8; et au bureau central de souscription, rue Taitbout, n° 6. 1 vol. in-18 de 275 pages; prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Les éditeurs de l'*Encyclopédie portative* n'ont point le projet de publier des traités complets, mais seulement des résumés qui puissent donner aux personnes de toutes les classes des idées précises sur les sciences, et détruire ainsi une foule d'erreurs accréditées même chez les personnes dont l'éducation paraît ne rien laisser à désirer. Le résumé de pathologie interne, quoique peu étendu, atteint le but que les éditeurs se sont proposé.

L'auteur, dans une introduction historique, fait connaître succinctement l'histoire de la médecine, depuis l'antiquité jus-

qu'à nos jours. Il explique, dans les notions préliminaires, la signification du langage médical, et partage les maladies en trois divisions générales : 1° *sthéniques*, ou par irritation; 2° *asthéniques*, ou par faiblesse; 3° enfin, celles qu'il propose de nommer *organiques*, comme les maladies héréditaires et auxquelles il rattache assez gratuitement les maladies endémiques, épidémiques et contagieuses. Cette classification, qui est à peu près celle de Brown, paraît n'avoir été modifiée par l'auteur que par esprit de conciliation. Aussi, nous ne nous y arrêterons pas.

Après ces espèces de prolégomènes, M. Vacquié, entrant en matière, passe successivement en revue toutes les maladies dont il ne peut naturellement donner que des idées très-générales. Cependant, cet ouvrage, terminé par une biographie des médecins anciens et modernes, par une bibliographie, ou catalogue raisonné des meilleurs ouvrages écrits sur la médecine, et par un vocabulaire pathologique, suffit pour donner aux gens du monde les connaissances nécessaires pour ne pas être tout-à-fait étrangers aux conversations médicales.

61. — * *De la théorie médicale dite pathologique*, ou Jugement de l'ouvrage de M. Prus, intitulé : De l'irritation et de la phlegmasie; par *F. J. V.* Broussais. Paris, 1826; Mlle Delaunay, libraire, rue Saint-Jacques, n. 71. 1 vol. in-8° de 174 pages; prix, 3 fr.

Le fondateur de la médecine physiologique a sapé les bases de l'ancienne médecine avec tant de violence, qu'il a dû naturellement rencontrer de nombreux obstacles. Plusieurs ouvrages assez remarquables ont été publiés pour le combattre; et, parmi les adversaires qui voulaient modifier sa doctrine, on compte plusieurs de ses élèves. Maintenant, ce n'est plus une modification dont il s'agit, c'est un renversement complet, et c'est M. Prus qui l'entreprend dans un ouvrage, couronné par la société de médecine du département du Gard. M. Broussais a analysé le travail de M. Prus dans plusieurs articles qui ont été successivement insérés dans les *Annales de la médecine physiologique*. Ce sont ces articles réunis qui forment la brochure que nous annonçons et que nous recommandons à nos lecteurs, parce qu'elle nous semble pleine d'intérêt et que l'analyse n'en donnerait qu'une idée très-imparfaite.

62 — * *Précis de l'art des accouchemens*, à l'usage des étudians en médecine et des élèves sages-femmes; par M. Chevreul, D. M., directeur de l'école secondaire de médecine d'Angers. Paris, 1826. Crevot, rue de l'École de médecine, n° 3. 1 vol. in-12 de 300 pages; prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. par la poste.

L'ouvrage de M. Chevreul est divisé en cinq parties. Dans la 1re, il fait connaître l'état naturel des organes de la femme qui concourent à la génération et à l'expulsion du fœtus, les vices de conformation qu'ils offrent quelquefois, les changemens qui s'opèrent dans ces parties pendant la grossesse, et les moyens de les reconnaître par le toucher. Dans la 2e partie, il décrit les signes de l'accouchement naturel; indique les différentes positions que présente l'enfant, et les précautions à prendre, pendant et après l'accouchement; la 3e partie est consacrée aux accouchemens laborieux; la 4e, aux accouchemens contre nature, et la 5e traite de l'avortement, des fausses grossesses, des monstruosités du fœtus, etc.

Le Précis de l'art des accouchemens est écrit avec méthode et clarté; et, quoiqu'il ne renferme point d'idées nouvelles, il sera cependant fort utile aux personnes pour lesquelles il a été écrit.

63.—* *Recherches expérimentales sur les causes du mouvement du sang dans les veines :* Mémoire lu à l'Académie des sciences, le 8 juin 1825, par *David* Barry, D. M., membre du collége royal des médecins de Londres, etc. Avec le rapport de M. le baron Cuvier et de M. le professeur Duméril, commissaires de l'Institut de France. Paris, 1825; l'Auteur, rue de la Paix, n° 12 bis; Crevot. In-8° de 74 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Depuis la découverte de la circulation du sang, faite par Harvey, au commencement du 16me siècle, les physiologistes ont étudié avec le plus grand soin cette importante fonction. Ils pensent en général que la progression du sang dans les veines est due principalement à l'action impulsive du cœur et des artères qui se continuerait par la pression qu'elle est censée exercer sur les radicules des veines. Bichat croyait que la puissance absorbante du système capillaire veineux suffisait pour faire commencer cette progression qui continuait ensuite par l'action des parois des veines elles-mêmes. Cependant, il a dit, dans son *Anatomie générale*, que cette question offrait encore une obscurité qui ne pourrait se dissiper que par beaucoup de recherches. M. le docteur Barry croit avoir trouvé le vrai mécanisme de la circulation, et le mémoire que nous annonçons contient le détail des expériences ingénieuses sur lesquelles il appuie son opinion. L'auteur, en étudiant le phénomène de la circulation veineuse, a reconnu que, par l'acte de l'inspiration, il se fait un vide dans la cavité de la poitrine, laquelle tend à se dilater, et que tout le liquide en communication avec l'intérieur du thorax devait y être attiré comme

forcé par la pression atmosphérique. Nous rapporterons seulement une expérience qui nous paraît assez concluante. Ayant ajusté sur la jugulaire d'un cheval vivant le bout d'un tube de verre en spirale, garni d'un robinet, et ayant placé l'autre extrémité libre de ce tube dans une liqueur colorée en bleu, il a reconnu, après avoir ouvert le robinet, que, toutes les fois que l'animal faisait une inspiration, le liquide était vivement absorbé et que, dans l'expiration, au contraire, il restait stationnaire, s'il ne refluait pas. Après plusieurs autres expériences que nous engageons à lire dans le mémoire de M. Barry, il paraît tellement convaincu de l'action de l'atmosphère sur l'absorption veineuse, qu'il regarde comme un moyen assuré d'empêcher l'absorption d'une matière vénéneuse l'application d'une ventouse sur une plaie récemment empoisonnée. Il a même lu à l'Académie royale de médecine un mémoire sur ce sujet, et ses expériences ont été répétées avec succès par la commission nommée à cet effet. D.

64. — *Observation clinique*, précédée et suivie de *quelques réflexions sur la véritable situation de la médecine*, ou nouvel examen des doctrines médicales, par *François* Gallé, médecin de l'état civil et du bureau de charité du onzième arrondissement. Paris, 1826. Chez l'auteur, rue de Savoie, n° 3. In-8°; prix, 1 fr.

Une observation clinique extrêmement curieuse, contenue dans cet écrit, s'y trouve liée à une suite de raisonnemens qui font avec elle un corps de dissertation dans lequel l'auteur s'élève avec force contre ce qu'il appelle *le but ambitieux et chimérique* des expériences physiologiques qui sont actuellement le plus en vogue. Plus loin, il parle des ouvertures de cadavres dont il discute l'utilité qu'on a, dit-il, beaucoup exagérée; « ce qui ne l'empêche pas de reconnaître que ces ouvertures peuvent, cependant, être très-profitables, et que, dans la médecine légale, il est absolument impossible de s'en passer. » Vient ensuite un examen comparatif de la situation passée et de la situation présente de la médecine. M. Gallé ne paraît pas plus satisfait de l'une que de l'autre. Il pense qu'aucune des révolutions médicales qui ont amené successivement tant de doctrines différentes n'a été que le passage d'une erreur à une autre, d'un excès à l'excès opposé, qu'on s'est toujours engagé dans de fausses routes et qu'aujourd'hui, *la marche de la médecine est aussi incertaine qu'elle l'ait jamais été.* Il insiste, dans la conclusion, sur la nécessité de fixer enfin la marche d'un art qu'il est si important de pouvoir définitivement, et à bon droit, appeler salutaire. Le moyen qu'il propose, comme

le seul propre à remplir cet objet, est une *philosophie médicale* qu'il indique, et à laquelle il donnera, lorsqu'il en sera tems, les développemens dont elle a besoin, pour devenir l'utile sujet d'un cours qui serait le complément des cours usités dans l'enseignement ordinaire de la médecine. — Cet ouvrage intéresse essentiellement les médecins, et les gens du monde qui le liront avec attention, y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité. X.

65. — *Exposé succinct des moyens mécaniques oscillatoires, imaginés et employés pour rémédier aux déviations de la colonne vertébrale et aux autres vices de conformation*, par M. Jalade-Lafond, docteur en chirurgie; suivi d'un rapport fait à l'académie de médecine, par MM. Breschet, Husson, Maingault, Marc, Péligot, Ribes et Thillaye, membres d'une commission formée dans cette académie, pour lui faire connaître les avantages que la médecine-pratique doit retirer des mécaniques oscillatoires orthopédiques de M. Jalade-Lafond. Paris, 1825. L'auteur, rue de Richelieu, n. 46; Boiste fils; Delaunay. In-8° de 35 pages.

Nous ne pouvons faire connaître à nos lecteurs les moyens mécaniques employés par M. Jalade-Lafond pour remédier aux courbures de la colonne vertébrale et à d'autres difformités. Cette description serait fastidieuse et longue; nous nous contenterons de citer un passage du rapport de la commission qui a été chargée d'examiner non-seulement les lits de M. Jalade-Lafond, mais ceux de M. Maisonabe. « Parmi les machines qui ont été inventées pour le redressement de la colonne vertébrale, on remarque particulièrement celles de M. Jalade-Lafond et de M. Maisonabe; et, quoiqu'elles diffèrent essentiellement dans le mécanisme, elles arrivent cependant au même but. Ces machines employées par des mains habiles ne peuvent faire redouter aucun accident. Aussi, vos commissaires vous proposent-ils d'accorder des éloges aux inventions de MM. Jalade-Lafond et Maisonabe, et de les inviter à vous communiquer les résultats qu'ils obtiendront ultérieurement. »

66. — *Mémoire sur la topographie médicale de l'Hôtel-Dieu de Caen*, lu à l'Académie le 9 décembre 1825, par M. Trouvé, médecin en chef de la maison des aliénés du Bon-Sauveur de Caen, etc. Caen, 1826; T. Chalopin, imprimeur de l'Académie. Brochure in-8° de 47 pages.

Le choix de l'emplacement des villes, des hôpitaux, des prisons, et en général de tous les établissemens destinés à recevoir une grande réunion d'individus a été regardé par les

médecins de tous les tems comme une chose fort importante. Aussi, les sociétés savantes ont toujours accueilli avec empressement les topographies faites avec soin. Le mémoire de M. Trouvé est aussi complet qu'il peut l'être. L'auteur, après avoir jeté un coup d'œil sur la santé et la constitution générales des habitans, nous apprend que l'Hôtel-Dieu de Caen, établi par l'Abbaye de la Trinité, fut fondé en 1066, par Mathilde de Flandre, femme de Guillaume II, duc de Normandie. Le local est très-sain, isolé de la ville, sans en être éloigné. Le sol sur lequel les bâtimens sont construits, repose sur un banc calcaire très-épais, recouvert par une couche de terre rouge argileuse et par une couche épaisse de terre végétale. Les murs de cet édifice ne sont jamais salpétrés, ce qui est fort rare dans les autres constructions du pays. Les salles sont spacieuses et chauffées par des calorifères. Chacune d'elles est isolée, et l'on peut facilement empêcher la communication entre les malades qui doivent être séparés. A chaque salle principale, sont annexées de petites salles d'isolement pour recevoir les individus atteints de maladies contagieuses, ou ceux qui, ayant subi de grandes opérations, ont besoin d'un calme parfait. On reçoit dans des chambres particulières, et pour une modique rétribution, les malades qui ne sont pas dépourvus de ressources. Les lits sont bien faits, les latrines sont inodores : en un mot il y a peu d'établissemens où l'on ait réuni plus de moyens d'épargner aux malades des souffrances inutiles, et de les rendre à la santé. La mortalité, qui dans cet hôpital n'est que de 1 sur 19, prouve que les médecins, comme l'administration, remplissent leurs devoirs avec zèle et avec succès.

67. — *Nouvelle nomenclature pharmaceutique*, avec tableaux, synonymie ancienne et nouvelle, et vocabulaire abrégé pour l'intelligence de la méthode, suivis du rapport fait à l'Académie royale de médecine; par *A.* Chéreau, pharmacien. Paris, 1825. Crevot. 1 vol. in-8° de 116 pages; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 c. par la poste.

L'auteur de ce mémoire cherche à démontrer la nécessité d'une réforme dans la nomenclature pharmaceutique; mais il ne se fait pas illusion sur la difficulté de la réussite. Il propose de diviser les médicamens en deux classes : les *chronizoïques* et les *achronizoïques*. Les premiers sont les médicamens que l'on nomme *officinaux*, et les autres sont ceux qui portent le nom de *magistraux*.

Cette nomenclature, que nous engageons à lire dans le tableau joint au mémoire, est sans doute supérieure à l'ancienne;

mais elle nous paraît encore susceptible de modifications, et nous pensons qu'elle ne sera pas de long-tems encore généralement adoptée. D.

68. — *Expériences publiques sur le magnétisme animal*, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par *J.* Dupotet. *Troisième édition.* Paris, 1826; Béchet, place de l'École-de-Médecine. In-8° de 170 pages; prix, 3 fr.

Nous avons annoncé, (t. xxix, p. 502-503—*février* 1826) la seconde édition de cette brochure. La troisième, qui a paru en mars, est augmentée de nouveaux détails sur la personne qui avait été l'objet de ces expériences; et d'un précis des nouvelles observations sur le magnétisme faites dans plusieurs hôpitaux de Paris; et suivie des dernières délibérations de l'Académie de médecine sur la question du magnétisme. U.

69. — * *Élémens de calcul différentiel et de calcul intégral;* par *G.-L.* Boucharlat, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. *Troisième édition*, revue et augmentée. Paris, 1826. Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 410 pages, avec 4 planches; prix, 6 fr.

Les additions que M. Boucharlat a faites aux deux premières éditions de cet ouvrage consistent principalement en notes que les étudians n'ont pas besoin de consulter pour achever une première étude, et acquérir une connaissance des calculs différentiel et intégral suffisante pour les applications les plus usuelles. C'est pour une seconde lecture et une étude plus approfondie que ces notes doivent être réservées. Dans la seconde, l'auteur s'attache à prouver que les principes de la différenciation *reposent* sur la formule du binome : il pense que cette considération donne le dernier degré de rigueur à ces principes. Mais, en fait de sciences exactes, et dans toutes les sciences, en fait de principes, ce qui n'est pas *absolument* rigoureux n'est pas vrai, n'est pas un principe. Les aspects divers sous lesquels on présente la théorie de la différenciation sont également, et aussi *rigoureusement* déduits des vérités fondamentales des mathématiques, des notions de grandeur, de continuité, de mesure. La science ne gagne rien à cette multiplicité de démonstrations : ce sont les méthodes de calcul et leurs applications, qui l'enrichissent, qui agrandissent son domaine. Au reste, ces observations peuvent être faites sur presque tous les traités modernes du calcul infinitésimal : ce que l'on doit rechercher avant tout, et ce qui place un traité élémentaire au nombre des bons ouvrages, c'est l'ordre qui rend l'étude facile, et qui est une partie du raisonnement analytique; et dans des élémens de calcul infini-

tésimal, ce sont les méthodes générales exposées avec clarté et précision. Le livre de M. Boucharlat mérite, à cet égard, les succès qu'il a obtenus. Si l'on pensait que l'auteur doit être moins bon géomètre, parce qu'il cultive la poésie, on oublierait que d'Alembert et Condorcet firent de bons vers : que Descartes voulut aussi versifier, quoiqu'il n'y réussit pas très-bien. Refuser aux poëtes l'aptitude pour les sciences exactes et les études abstraites, c'est leur refuser la justesse d'esprit, la force de raison qui généralise les notions et saisit des rapports nouveaux; c'est les réduire à l'une des facultés de l'intelligence humaine; ils n'accepteront certainement pas un partage aussi désavantageux. F.

70. — * *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée*, publiée d'après les ordres de S. Exc. le ministre de l'intérieur, par M. Christian, directeur du Conservatoire royal des arts et métiers. T. X. Paris, 1826. Mme Huzard. In-4° de 396 pages, avec 29 planches au trait; prix, 25 fr. et 29 fr. par la poste.

Ce volume, qui contient 135 brevets, depuis le N° 825, jusques et inclus le N° 959, est remarquable par plusieurs brevets dont le sujet est important. Le N° 832 fait connaître en détail la charrue de M. Guillaume, qui n'avait pas encore été exactement décrite. N° 833, tour ovale applicable au molletage et au guillochage de toute espèce de pâte ou terre à porcelaine et à poterie; N° 834, fabrication des percales à jour et à nœuds; N° 836, divers moyens de construire les horloges et les machines mues par des poids ou des ressorts, en en diminuant le volume et les frottemens; N° 848, machine propre à fabriquer entièrement les rubans des cardes, au moyen d'un seul ouvrier appliqué à une manivelle, faisant tourner un arbre à cames qui produit tous les mouvemens; N° 851, fabrication de tous les ouvrages de tuilerie et de briqueterie; N° 853, machine propre à imprimer sur une toile et autres étoffes trois couleurs différentes, et même un plus grand nombre, par une seule opération, et avec des caractères mobiles; N° 863, incrustation dans le cristal, des camées et des bas-reliefs de grande dimension; N° 881, nouveau procédé de mazage et d'affinage du fer, destiné aux petites forges; N° 882, machines propres à peigner la laine, le lin, la soie, etc.; N° 884, procédé de fabrication du fer, par le seul secours du calorique, sans le contact du charbon de bois; N° 887, nouveau système de machines à carder, filer et retordre la laine, le coton, et autres matières filamenteuses; N° 888, machine à fabriquer le

papier, qui épargne la main-d'œuvre du *plongeur*, du *coucheur*, du *leveur* et du *vireur*; N° 917, presse typographique de M. Durand. Nous citerons encore divers brevets pour des appareils de distillation, et plusieurs autres pour de nouveaux fusils à percussion.

C'est le seul volume qui, jusqu'ici, ait présenté une série aussi considérable de brevets un peu importans. On voit que, plus l'industrie se perfectionne, et plus les inventeurs mettent de soin à n'arrêter leurs idées que sur des objets qui, en tendant véritablement à la perfectibilité, méritent de faire époque dans le siècle où ils ont été imaginés.

Mais, à travers tous ces avantages, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible, quand on parcourt cet ouvrage. On y trouve à tout instant des brevets dont on n'a donné que le titre, sans aucune description. Cependant, la loi est formelle, et personne n'a le droit de s'y soustraire, tant qu'elle n'est pas abrogée par une loi nouvelle. Voici comment elle s'exprime :

« Art. 15. A l'expiration de chaque patente, la découverte ou invention devant appartenir à la société, la description en sera rendue publique, et l'usage en deviendra permis dans tout le royaume, afin que tout citoyen puisse librement l'exercer et en jouir, à moins qu'une loi n'ait prorogé l'exercice de la patente. (*Loi du 7 janvier* 1791). »

Peut-on se faire illusion jusqu'au point de dire qu'on a publié des brevets dont on n'a donné que le titre? Peut-on se permettre de supprimer la description d'un brevet en se contentant d'annoncer, comme on l'a fait pour le N° 857, que l'auteur a publié un ouvrage, qui est aujourd'hui en deux forts volumes, et qui en comprend la description? ou bien, comme on l'a fait pour le N° 864, sous prétexte que, dans le tome II de l'*Architecture hydraulique* de Bélidor, on trouve une *machine* qu'on dit *semblable?* ou bien, comme on l'a fait pour le N° 927, sous prétexte qu'on trouve un *procédé analogue* dans le *Journal des mines* N° 3, page 46, (nivose an 3).

Mais, ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que les douze derniers brevets supprimés, sont ceux qui ont été déclarés déchus par l'ordonnance royale du 24 novembre 1824; comme si cette ordonnance avait annulé la loi qui veut que tous les brevets soient publiés sans aucune exception.—Art. 16, de la loi du 7 janvier 1791.

Il faudrait donc conclure, de l'ordre adopté par M. le directeur du Conservatoire, pour la publication des brevets, qu'après avoir payé fort cher un ouvrage qui devrait contenir

tout ce que la loi a prescrit, on sera obligé, pour n'avoir encore que des *à peu près*, de se procurer des ouvrages fort chers, et d'autres qu'on aura de la peine à trouver, afin de compléter ce qu'il était si facile de réunir dans ces mêmes volumes, dont le nombre n'est pas déterminé.

On a beau dire que ces brevets sont déposés au Conservatoire et qu'on peut les aller consulter, même les copier, si l'on veut. Est-ce que M. le directeur croit que toute la France est dans Paris? Il n'y en a cependant que la quarantième partie. Il faudra donc que les mécaniciens ou les autres artistes des départemens se déplacent et fassent de nouvelles dépenses pour venir à Paris compulser au Conservatoire les brevets qu'il n'a pas plu à M. le directeur de donner : car nous ne pouvons accuser que lui seul de cette lacune, puisque afin qu'on ne s'y méprît pas, par l'avertissement qu'il a mis en tête du second volume de cette collection, volume qui est le premier qu'il a publié depuis son entrée au Conservatoire, il a prévenu ses lecteurs : « qu'il ne fait qu'indiquer les titres des brevets dont l'objet est une conception chimérique, que l'expérience a jugée, ou une chose que tout le monde connaît, ou que personne aujourd'hui n'aurait envie de connaître.» On voit ici que M. le directeur, non-seulement met sa volonté à la place de la loi, mais même sa volonté à la place de la volonté de tout le monde. C'est ainsi qu'il sent l'industrie! Il est donc impossible de le convaincre que l'industrie a besoin de tout connaître, et qu'on ne peut jamais mettre sous les yeux des artistes un assez grand nombre de matériaux. Combien de fois serons-nous donc obligés de lui répéter que la plus mauvaise machine renferme toujours des élémens qui peuvent être applicables dans un grand nombre de circonstances, et que le génie des artistes sait le plus souvent perfectionner des objets qu'il voit sous ses yeux, auxquels il n'aurait pas songé, si ses devanciers, par des travaux infructueux, ne lui en eussent fourni l'idée. L'industrie ne peut jamais recevoir un trop grand nombre d'alimens.

L. Séb. Le Normand, *professeur de technologie.*

71. — * *Manuel du chamoiseur, du maroquinier, du mégissier et du parcheminier;* par M. Dessables. Paris, 1826. Roret. 1 vol. in-18 de 282 pages, avec 3 planches; prix, 3 fr.

L'auteur de ce manuel rend compte, dans sa préface, des moyens qu'il a pris pour que son ouvrage fût complet, méthodique, au courant de tout ce qu'ont acquis jusqu'à présent les arts dont il s'agissait de décrire les procédés. Il a consulté les principaux fabricans de la capitale, afin de bien connaître leurs procédés, il en a reçu des documens, et les a consultés de nou-

veau sur l'emploi qu'il avait fait de leurs instructions. Ce n'est donc pas une simple compilation qu'il offre au public; c'est dans les manufactures, et non dans les livres, qu'il est allé chercher ses matériaux. Cependant, il a fait usage de ce que le recueil de l'Académie des sciences lui fournissait: il a profité du travail de Delalande sur les arts qu'il avait à décrire. Ainsi, rien n'a été omis de ce qui pouvait donner plus de prix à son travail. On regrettera cependant que les connaissances chimiques n'éclairent point les préceptes de ces arts. Cet ouvrage atteste que nos fabricans de peaux n'ont pas pris la peine de s'instruire en chimie, science dont on ne connaît pas encore assez, en France, toutes les applications. Il ne fallait pas reproduire, dans ce manuel, la vieille chimie du tems où Delalande décrivait l'art du mégissier, et que même l'auteur astronome ne savait qu'imparfaitement. On pouvait se dispenser de rappeler des ordonnances tombées en désuétude, ou formellement abrogées, etc. Ces observations sont les seules que nous ferons sur cet ouvrage, où nous nous plaisons à reconnaître que la somme des choses utiles l'emporte beaucoup sur celles qui pourraient être mieux exposées ou supprimées. Les planches sont faites avec soin, par un dessinateur intelligent: elles peuvent servir de modèle pour les arts analogues à ceux que M. Dessables a décrits. F.

72. — *Manuel du cuisinier et de la cuisinière, à l'usage de la ville et de la campagne;* contenant toutes les recettes les plus simples pour faire bonne chère avec économie, ainsi que les meilleurs procédés pour la pâtisserie et l'office; précédé d'un *Traité sur la dissection des viandes;* suivi de la *Manière de conserver les substances alimentaires*, et d'un *Traité sur les vins;* par *P.* Cardelli. *Quatrième édition.* Paris, 1826; Roret. 1 vol. in-18 de xvii-337 pages; prix, 2 fr. 50 c. (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 463, l'annonce de la troisième édition).

73. — * *Traité de la Typographie*, par *H.* Fournier, imprimeur. Paris, 1826. Sautelet. 1 vol. in-8° de xiij et 323 pag.; prix, 7 fr.

L'imprimerie, qui, depuis quelques années, reproduit avec une si grande activité tous les écrits que virent naître les siècles précédens et qui met en lumière tant d'écrits nouveaux, n'avait pas encore de nos jours fait servir ses presses à nous dévoiler les mystères de son origine et à nous initier aux secrets de son mécanisme. M. H. Fournier, jeune imprimeur, élève des Didot, et qui s'est déjà montré leur émule, vient de remplir cette lacune. Son *Traité de Typographie* se divise en deux parties. Dans la première, qui se fait remarquer par un

style d'une élégance soutenue, il a su peser avec la plus juste appréciation les diverses réclamations des quinze ou seize cités qui prétendent à l'honneur d'avoir été le berceau de l'imprimerie, comme autrefois sept villes de la Grèce se proclamaient chacune de leur côté la patrie d'Homère. Dans la seconde, il expose avec clarté et précision les opérations successives que demandent la confection d'un livre, sa composition, sa correction et son tirage. Le soin qu'il a pris de donner la description de chaque instrument et la définition de chaque mot technique met à la portée des gens du monde ce manuel que les ouvriers devront eux-mêmes consulter à chaque instant.

V. J.

74. — * *Bibliomappe* ou *livre-cartes ;* leçons méthodiques de géographie et de chronologie, rédigées d'après les plans de M. B. (*J.-Ch.*), par une société de gens de lettres et de savans géographes. 2e et 3e parties ; 2e — 7e cahiers. Paris, 1825-1826 ; Renard. Prix du cahier, 3 fr. et 3 fr. 50 c. par la poste. L'ouvrage entier composé de 17 cahiers coûtera 56 fr.

Nous avons exposé, dans un premier article (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 679), la marche que se proposaient de suivre les auteurs du *Bibliomappe*. Un long intervalle dans la publication des livraisons successives, ne nous a point permis de ramener plus tôt l'attention de nos lecteurs sur cet important ouvrage. Aujourd'hui, nous avons sous les yeux tout l'enseignement du deuxième degré, et le commencement du troisième et dernier degré.

La division politique de chaque partie du monde forme le second degré : les cartes deviennent plus compliquées, et présentent déjà ceux des accidens naturels qui sont communs à plusieurs pays, ou qui leur servent de limites. Le troisième degré conduit à la connaissance des divisions administratives, ou des provinces : chaque état, considéré précédemment comme formant une section d'un grand ensemble de pays, paraît à son tour comme un tout indépendant : sa carte indique sa division en provinces, en comtés, en départemens, et signale enfin les mers, les golfes, les montagnes, les fleuves qui sont particuliers à cette contrée.

Ainsi, le lecteur ou l'élève n'arrive à l'étude des détails, que lorsqu'il a bien conçu les rapports qui existent dans l'ensemble : sa mémoire n'est pas surchargée prématurément d'un grand nombre de noms, et le soin de les retenir ne détourne pas son attention, que réclament des objets plus importans. Les cartes, d'accord avec le texte, n'offrent, en premier lieu, que les grandes lignes et les grands accidens naturels ; lorsque l'élève

s'est familiarisé avec leur position relative, alors seulement elles se couvrent de nouvelles lignes, dont il lui devient facile de saisir les directions.

Les cahiers du deuxième degré sont publiés : ils contiennent huit divisions, quoique l'on ne compte ordinairement que cinq parties du monde. Ainsi, l'*Amérique* est présentée sur deux cartes distinctes; et l'*Océanie* a trois cartes, l'une pour le grand Archipel d'Asie, (les îles de la Sonde, les Philippines, les Molluques); la seconde, pour l'*Australasie*, (les terres de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Zélande), et la troisième pour la *Polynésie*.

Il a déjà paru trois cahiers du troisième degré. Ils comprennent 1° les *Iles britanniques ;* 2° la *Suède* et la *Russie ;* 3° le *Danemark*, l'*Allemagne*, l'*Autriche* et la *Prusse*. I.

75. — * *Atlas géographique, chronologique, statistique, historique et politique de l'Amérique, continentale et insulaire*, dressé par *J. M.* Darmet. Paris, 1825. L'auteur, rue du Battoir, n° 3. 25 feuilles ou cartes. Prix, 65 fr. pour les souscripteurs; 80 fr. pour les non souscripteurs. Chaque feuille séparément, 3 fr. 50 c. à 4 fr. 50. c.

Trois des cartes qui doivent faire partie de cet atlas ont paru; ce sont celles de la *Colombie*, de l'*Amérique méridionale* et du *Brésil*. M. Darmet, qui en est tout à la fois l'auteur, le graveur et l'éditeur, se propose de publier successivement les 25 feuilles ou cartes dont sera composée cette collection qui doit être rédigée d'après le plan des atlas de Le Sage et de M. Carey de Philadelphie.

L'ouvrage sera divisé en *trois atlas particuliers :* 1° atlas de l'Amérique du nord en 11 cartes; 2° atlas de l'Amérique du sud en 7 cartes; 3° atlas des îles de la mer des Antilles en 7 cartes.

Chaque feuille de deux pieds deux pouces sur vingt pouces, en beau papier, se compose de deux parties : l'une purement géographique où *la carte* est placée au milieu ; l'autre descriptive, ou *texte explicatif*, est imprimée avec soin, en deux colonnes sur chaque côté et au bas de la carte. Ce texte contient des notions sur la situation, les limites, l'étendue, l'aspect du pays, les montagnes, fleuves, lacs, le climat, le sol, les productions; la division civile, la population, le gouvernement, les revenus publics, l'état militaire, la marine, la religion, l'instruction publique; les communications intérieures, l'agriculture, l'industrie, le commerce; il est terminé par des *esquisses historiques*.

L'édition, en espagnol, du même ouvrage coûtera 100 fr.

et 80 fr. pour les souscripteurs. Nous aurons occasion de l'examiner plus attentivement, lors des prochaines livraisons.

L. S. M.

76. — * *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana*, contrées de l'Afrique occidentale, fait en 1821 par le major GORDON-LAING, traduit de l'anglais par MM. ÉYRIÈS et de LARENAUDIÈRE, membres de la commission centrale de la Société de géographie; précédé d'un essai sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique, par M. de LARENAUDIÈRE. Paris, 1826. Delaforest et Arthus Bertrand. 1 vol. grand in-8° de LXV et 432 p., avec une carte et 8 planches; prix, 9 fr. et 10 fr. 50 c. par la poste.

Ce voyage sera lu avec intérêt par le géographe et par le moraliste. Il ne sera pas consulté sans fruit par l'homme d'état. Bien que les contrées que le major Laing a parcourues soient situées à peu de distance des côtes, aucun voyageur européen ne les avait encore visitées. Les notions qu'il a recueillies sur le gouvernement, les mœurs et le degré de civilisation des habitans de ces contrées, méritent sous plus d'un rapport l'attention des amis de l'humanité. Nous reviendrons sur ce voyage, en offrant à nos lecteurs les résultats de plusieurs entreprises de même nature, dont les relations ont été récemment publiées.

C.

77. — *Lettres sur le Bengale*, écrites des bords du Gange, par M. *F.* DEVILLE, capitaine de marine. Paris, 1826. Brière, rue St-André-des-Arcs, n° 68. 1 vol. in-12 de XXXVI et 378 pages, avec deux jolies gravures; prix, 6 fr.

Un livre utile et nécessaire, à mon avis, serait celui qui nous donnerait la description et l'histoire de ces belles régions de l'Orient, où la nature déploie ses trésors, que le Gange arrose, et que le soleil vivifie. Quel sujet plus intéressant pour l'historien philosophe que l'histoire de ces peuples qui les premiers ont cultivé les arts et les sciences, et qui sont plongés dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition; de ces peuples doux et simples par caractère, et que le fanatisme porte aux plus horribles excès de la cruauté. Contrastes bizarres, mais faciles à expliquer, si l'on considère que, chez eux, les prêtres sont les rois, que la religion n'est qu'un instrument de leur autorité, et que l'on doit trouver des *parias*, partout où seront des *brames !*

M. Deville a envisagé sa matière sous un rapport tout différent. Il a fait des lettres, qu'il adresse à une dame. Il n'a sans doute pas eu la prétention de faire un livre instructif, mais amusant. Il est écrit en prose et en vers. Quant à ces derniers,

l'éditeur, dans sa préface, demande grâce pour eux, en disant que M. Deville en a déjà retranché un grand nombre et qu'il en reste peu. Je pense qu'il fera bien de les supprimer tous dans une seconde édition. Du reste, cet ouvrage contient des chapitres intéressans sur les coutumes des Indiens, leurs bazars, leurs bayadères, leurs jongleurs, etc... L'histoire du brame, qui termine, est très-attachante. Le style en général est correct et élégant, quoiqu'on puisse lui reprocher d'être quelquefois sans couleur.

Les *Considérations générales sur l'Inde*, qui précèdent ces *lettres*, sont dues à la plume de M. *Édouard* SERVAN. C'est un morceau sagement conçu, profondément pensé, écrit avec éloquence.

Un bon ouvrage sur l'Inde, tel que je le conçois, est encore à faire. Nous pouvons appeler celui de l'abbé Raynal, *philosophique ;* mais on est d'accord aujourd'hui qu'on ne peut lui donner le titre d'*histoire*, et que de son cabinet il voyait ces lieux éloignés à travers le prisme de l'imagination ; après cela, qu'avons-nous, si ce n'est quelques récits de voyages dont le livre de M. Deville vient augmenter la liste? espérons qu'il suffira d'avoir indiqué cette lacune dans notre littérature, pour donner à quelqu'un des historiens distingués de notre époque l'idée de la remplir; mais il faut du courage pour entreprendre une tâche aussi difficile et un génie supérieur pour s'en acquitter avec succès. *Louis* CRIVELLI.

78. — *Notes d'un voyage fait dans le Levant, en* 1816 *et* 1817. Paris, Firmin Didot. 1 vol. in-8°; (ne se vend pas.)

Ce voyageur dédie son ouvrage au docteur CORAY, qui nous présente ici le modèle des sages de l'ancienne Grèce, tandis qu'un grand nombre de ses compatriotes imitent l'héroïque dévouement des soldats de Léonidas. Cet hommage est inspiré par la reconnaissance : ce fut M. Coray qui mit notre voyageur en possesion des trésors de la littérature grecque, qui lui apprit tout ce qu'il faut savoir pour visiter avec fruit l'ancienne patrie des lettres, des sciences, des arts et de la liberté, pour interroger ses monumens et comprendre leurs réponses.

La narration de l'auteur est rapide : on désire quelquefois, en le lisant, un peu plus de détails, et plus de diversité. On demande aujourd'hui que l'antiquaire sache observer la nature moderne, qu'il décrive avec exactitude ce qui mérite d'être connu ; qu'au lieu de s'en tenir exclusivement à ce qui fut, il dirige de tems en tems ses regards et les nôtres vers ce qui est aujourd'hui. Ainsi, par exemple, lorsqu'il se trouve dans les parages de Cérigo, on lui sait gré d'avoir fait contraster l'état présent de cette île avec l'image séduisante de l'antique Cy-

thère. Assez fréquemment, ses notes présentent un ensemble d'objets dont tous les genres de curiosité peuvent être satisfaits, et c'est alors que l'on suit ses narrations avec l'intérêt le plus soutenu. Après toutes les descriptions de Constantinople qui remplissent nos bibliothèques, on fera bien de lire encore celle de notre voyageur : mais c'est l'Asie mineure sur laquelle il donne le plus d'instruction. On regrette qu'il ait tardé aussi long-tems à publier cet ouvrage : mais ce retard ne changera rien aux dispositions bienveillantes du public; l'ouvrage est jugé, et recevra partout le bon accueil qu'il mérite. R.

79. — *Le Havre ancien et moderne, et ses environs, etc.* Le Havre, 1826; Chapelle. Paris, Pillet. 2 vol. in-12, avec une carte et plusieurs dessins; prix, 8 fr.

L'auteur de cet ouvrage, M. Morlent, a déjà publié, en 1819, un *Précis historique, statistique et minéralogique sur Guerande, le Croisic et leurs environs.* Son travail sur le Havre comprend aussi l'histoire et la statistique de cette ville, ainsi que des notices sur la minéralogie de son territoire; il y a joint des *Esquisses morales* et des descriptions pittoresques. Le voyageur y trouvera l'indication de ce qui est digne de ses observations; l'érudit, un précis d'un grand nombre d'ouvrages qu'il aurait eu à consulter pour arriver à la connaissance d'un seul fait : l'historien et l'homme de lettres en tireront aussi d'utiles matériaux. On sait que les historiens des petites villes sont dans l'usage d'écrire des in-folio sur un point inaperçu dans l'histoire générale du pays auquel ces villes appartiennent : en observant cette proportion, suivant l'importance des villes, l'histoire du Havre formerait une collection si volumineuse qu'il serait impossible d'en achever la lecture. Grâces à M. Morlent, deux petits volumes nous apprendront, à peu de frais, et en peu de tems, tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur cette importante cité, son commerce, ses constructions, ses environs, ses habitans, ses écrivains, etc. C'est ainsi qu'il convient de rédiger l'histoire, lorsqu'elle n'embrasse qu'un espace limité et un petit nombre d'objets. F.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

80. — * *Comptes rendus des constitutions des Jésuites*, par *Louis-René* de Caradeuc de La Chalotais, procureur-général au Parlement de Bretagne; avec des *notes*, etc. Paris, 1826; Langlois fils. 1 vol. in-8° de xii et 436 pages d'impression; prix, 6 fr. et 7 fr. 50c. par la poste.

L'existence de la compagnie de Jésus; sa formation en 1540, sous le pontificat de Paul III, son accroissement successif, sa

décadence, sa chûte complète, à la fin du dernier siècle, et enfin sa réorganisation due à Pie VII, en 1814, sont l'un des phénomènes les plus importans de l'histoire moderne. Cette célèbre société, en effet, perdit bientôt de vue le but, apparent du moins, qu'elle déclarait s'être proposé, lors de son institution. Son fondateur, Ignace de Loyola, était un militaire espagnol, rempli des idées de chevalerie alors régnantes dans sa nation. Il fut frappé de l'ignorance des peuples et des progrès croissans de la réforme. Aussitôt, il se dévoua à Jésus-Christ et à la Vierge, en qualité de leur chevalier; et après avoir pratiqué des austérités et des mortifications effrayantes, il fonda une société qui embrassa bientôt tout l'univers dans son zèle de prosélytisme et de conversions. Le Saint Siége ne tarda pas à s'apercevoir de tout le parti qu'il pouvait tirer de cette milice active et audacieuse. Le pouvoir des papes était sapé par les doctrines de Luther et de Calvin; la moitié du monde chrétien avait secoué le joug de la cour de Rome; il fallait, pour opposer un frein aux nouvelles opinions, ou plutôt au retour qui se faisait vers les doctrines et la discipline de l'église primitive, une association vigoureuse qui sacrifiât les intérêts humains au triomphe de la cause catholique. Les jésuites servirent d'abord merveilleusement le parti auquel ils s'étaient attachés; mais l'ambition s'empara bientôt de la société: elle voulut tout dominer, et d'auxiliaire qu'elle était d'abord pour le trône pontifical, elle ne tarda pas à le subjuguer lui-même. Dès lors la lutte commença entre les jésuites et les autres grands corps religieux et politiques. En France, l'Université, la Sorbonne et les Parlemens voulurent opposer une digue puissante à l'envahissement des doctrines ultramontaines. Après une multitude de vicissitudes diverses, les constitutions des jésuites ayant commencé à être soupçonnées, on désira les connaître. La guerre fut ouvertement déclarée entre cette société et les Parlemens. M. de La Chalotais, alors procureur-général au parlement de Bretagne, apporta dans cette affaire la mâle franchise qui caractérisait les habitans de sa province. Le voile fut déchiré, et le monde put se convaincre du machiavélisme de la constitution anti-sociale des jésuites. Ces religieux, en effet, ne reconnaissent pour souverain que le Pape et pour moteur que leur général qui doit toujours habiter Rome. L'existence d'une semblable association est de nature à compromettre la sûreté de l'État; et malheur au pays qui se livre à l'ambition de la compagnie de Jésus! Rien ne peut résister à ses efforts; elle règne par les confesseurs qu'elle impose aux rois; elle administre, en affiliant à son institut les laïcs dans les mains desquels sont

déposées les rênes du gouvernement ; enfin, elle dispose des générations futures, en s'emparant exclusivement de l'éducation publique. Et qu'on ne croie point que c'est à l'Europe seule qu'ils bornent leur ambition. Sous le prétexte de convertir les sauvages, ils traversent les mers et vont porter leurs pernicieuses doctrines dans les forêts de l'Amérique, dans l'antique Asie et sur le sol brûlant de l'Afrique. Commerce, sciences, industrie, tout devient moyen et instrument pour cette trop fameuse société : le pouvoir illimité du pape, le triomphe absolu du catholicisme ultramontain, tel est l'unique but de tant de travaux et de périls. La société des jésuites est-elle appelée à reprendre aujourd'hui l'influence qu'elle exerça autrefois? Malgré des efforts inouis, malgré une apparence de réussite et de puissantes protections, nous n'hésitons pas à croire que jamais cet institut célèbre ne parviendra à reconquérir son ancienne splendeur. Les nations éclairées se révoltent à l'idée du joug humiliant que l'on voudrait leur imposer de nouveau. La lutte est recommencée avec plus de courage qu'en aucun tems ; pour la seconder, la réimpression des anciens livres de controverse devient un utile et indispensable secours ; et parmi ceux qui ont plus particulièrement trait aux jésuites, nous n'en connaissons pas de plus propre à rendre manifeste leur désir de domination universelle que les *Comptes rendus* de leur constitution par Lachalotais.

81.—**Mémoires de* LACHALOTAIS, procureur-général au Parlement de Bretagne, précédés d'une introduction par M. GILBERT DE VOISINS, et suivis de documens extraits des registres du Parlement. Paris, 1826; Moutardier. 1 vol. in-18, de XXXV et 249 pages d'impression ; prix, 2 fr. 50 c.

Les tristes dissensions religieuses et politiques au milieu desquelles nous vivons, la dénonciation courageuse de M. de Montlosier (voy. *Rev. enc.*, t. XXIX, p. 817), enfin, les grossières diatribes de *l'Étoile* contre l'illustre procureur-général au Parlement de Bretagne, Lachalotais, ont donné un nouvel intérêt à ces mémoires, et les ont tirés de la poussière des bibliothèques : car, il existe des rapports frappans entre le moment actuel et les tems où ils virent le jour pour la première fois. On connaît les événemens qui eurent lieu en Bretagne, à la fin du dernier siècle, sous le gouvernement du duc d'Aiguillon, dont les réglemens vexatoires soulevèrent contre lui toute la province, et motivèrent les remontrances adressées par Lachalotais à la Cour de Versailles. Les partisans des jésuites n'oublièrent pas alors que ce courageux procureur-général avait mis à nu les principes de la Société dans ses fameux *Comptes rendus*, et ils associèrent leur haine à celle du duc d'Aiguillon pour tramer

les plus odieuses intrigues contre Lachalotais. Ce grand citoyen fut arrêté avec son fils au milieu de la nuit et conduit dans les prisons de Saint-Malo et de Morlaix, où ils furent retenus pendant plusieurs années. C'est dans ce triste séjour, et privé de tout moyen de défense, que Lachalotais, réduit à se servir pour plume d'un cure-dent, traça sur des lambeaux de papier ses mémoires justificatifs, qui ont acquis une si grande célébrité. Voltaire a dit que le cure-dent de Lachalotais *gravait pour l'immortalité;* sans doute il y a quelque exagération dans ce magnifique éloge. Toutefois, les mémoires de Lachalotais sont extrêmement remarquables par une grande énergie de style et par la vertueuse indignation qui s'y manifeste à chaque ligne. C'est ce courage inébranlable au milieu des circonstances les plus critiques qui a valu au procureur-général du Parlement de Bretagne cette continuité d'injures dont les jésuites n'ont cessé de poursuivre sa mémoire. Il est vrai que Lachalotais a été dignement vengé depuis peu par un de ses compatriotes, et les mâles accens de M. Bernard, avocat de Rennes, venu à Paris pour plaider au nom de la famille de M. de Lachalotais, contre *l'Étoile*, ont franchi les limites étroites d'un tribunal de police correctionnelle, et ont rappelé à la génération présente les services, les infortunes et la réhabilitation d'un magistrat cher à la patrie et digne du respect et de l'admiration de tous les gens de bien. A. T.

82. — * *Étrennes aux Jésuites*, pour l'édification des personnes pieuses affectionnées à la socitié; par M. Thomas. Paris, 1826; Carpentier et Cie, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 24. 1 vol. in-18 de xi et 198 pages; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c. par la poste.

Ce petit ouvrage, aussi gai que spirituel et malin, est divisé en sept parties. La quatrième, et la plus importante de toutes, est rédigée sous la forme d'un *Almanach*, à l'usage des révérends pères jésuites, dans lequel on mentionne jour par jour les succès ou les revers de la société, les doctrines de ses principaux membres, les opinions de ses adversaires; et, comme dans les calendriers liturgiques, l'auteur recommande à la société et à ses adhérens des prières, des jeûnes, ou des réjouissances, en commémoration des faits qui ont eu quelque rapport à la société. Ainsi: « 24 *mai*.—Dieu inspire à la sainte compagnie de mettre le feu à une petite maison qu'on lui avait donnée. Le feu s'étant communiqué aux maisons voisines forme une grande place vide : les jésuites la demandent, l'obtiennent, et y font bâtir une de leurs plus superbes maisons de France. — Sermon sur les talens infinis de la sainte société. »—« 11 *juillet*. Le père Commolet, un des prédicateurs les plus courageux de

la société, annonce en chaire, après la conversion de Henri IV, *qu'il fallait un Aod, fût-il moine, fût-il soldat, fût-il goujat, fût-il berger :* Panégyrique des bienheureux, » etc.

Les parties qui suivent ce calendrier sont 1° un *Exposé de la doctrine des Jésuites*, qui fait sentir vivement le besoin d'un extrait des *Assertions tirées des livres des Jésuites, et imprimées par ordre du Parlement*, 1 gros vol. in-4° (1); 2° une *Histoire abrégée des Jésuites*, qui donnera l'envie de lire celle que nous avons annoncée dans notre cahier de mars (voy *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 805.); 3° des *Pièces justificatives*.

Le calendrier est précédé d'une introduction et de deux extraits, l'un d'un ouvrage ayant pour titre : *Image du premier siècle de la compagnie de Jésus*, et le second, des principaux statuts de l'ordre. M.—B.

83. — * *Discours inaugural prononcé par* M. *H.* Brougham, membre du parlement d'Angleterre, lors de son installation comme lord-recteur de l'université de Glasgow, le 6 avril 1825; traduit de l'anglais par M. Constantin, ancien professeur d'éloquence, et avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1826, imprim. de Pochard. In-8° de 34 pages; prix, 1 fr. 25 c.

La *Revue Encyclopédique* a déjà entretenu ses lecteurs de ce discours remarquable (Voy. t. XXVI, p. 760), lorsqu'il parut en Angleterre, et nous avons quelques raisons de croire que c'est aux justes éloges qu'elle lui a donnés que nous en devons la traduction française. Quoi qu'il en soit, cet excellent morceau de critique littéraire mérite d'être recherché par tous les amis de l'eloquence. Rien n'est plus intéressant que de voir un aussi grand orateur que M. Brougham nous indiquer lui-même les sources où il a puisé le principe de son admirable talent. M. Brougham ne cesse de répéter aux jeunes gens : *Vos exemplaria græca;* il veut que l'on étudie sans cesse les auteurs de l'antiquité, et c'est, selon lui, l'unique moyen d'acquérir une véritable instruction. Ce précepte est d'autant plus remarquable dans la bouche de M. Brougham qu'il prouve que les hommes de lettres les plus illustres de l'Angleterre, comme ceux de la France, sont pénétrés de la même opinion, que les anciens ont atteint, dans les arts et dans la littérature, le plus haut degré où l'esprit humain puisse parvenir. Le discours de M. Brougham annonce de vastes connaissances littéraires et une grande pureté de goût. Il fournit une nouvelle preuve de l'incroyable facilité de cet avocat, qui, au milieu des occupations sans nombre de sa

(1) Nous sommes informés que cet ouvrage existe, et qu'il est sur le point d'être livré à l'impression.

profession, et tout en se dévouant avec un zèle infatigable, dans la chambre des communes, à la défense des principes de l'opposition, trouve encore des momens pour cultiver les lettres, écrire dans la *Revue d'Édimbourg* et composer d'excellens ouvrages sur l'éducation populaire. Nous ne terminerons pas cette annonce sans remercier M. Constantin qui, par sa traduction aussi élégante que fidèle, a mis les lecteurs français à portée de prendre connaissance de ce discours. A. T.

84. — * *Traité du mariage, de la puissance maritale, et de la puissance paternelle;* par M. *F. A.* Vazeilles, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1825. L'auteur, rue Haute-Feuille, n° 22; Bavoux, rue Git-le-Cœur, n° 4. 2 vol. in-8°; prix, 12 fr. et 15 fr. par la poste.

Les matières qui font le sujet de cette nouvelle production de M. Vazeilles, sont d'un intérêt général. Elles se rattachent à l'acte le plus important de la vie civile. S'il est nécessaire de bien connaître les conditions essentielles à la formation du lien du mariage, il n'est pas moins indispensable d'être instruit de tout ce qui concerne le gouvernement de la famille.

M. Vazeilles n'est point resté, dans cet ouvrage, au-dessous de la réputation qu'il s'est acquise comme jurisconsulte, et comme écrivain, dans l'excellent *traité des prescriptions.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 664.) Il fait connaître, dans un *discours préliminaire* écrit d'un style rapide et correct, ce qu'était le mariage chez les Romains, ses effets relativement au mari, à la femme et aux enfans; ce qui avait été conservé chez nous de leur législation à cet égard, et les modifications que notre propre législation, antérieure à la publication du code civil, avait subies sous ce rapport. Cette esquisse historique forme l'introduction à son *traité*, dans lequel nous avons remarqué un grand esprit d'ordre, une bonne méthode. Après avoir donné la définition du *mariage*, l'auteur expose quelles sont les qualités et les conditions requises pour l'union des époux. Il énumère avec détails les causes qui peuvent y mettre empêchement; les formalités qui doivent y être observées pour en assurer la validité; les motifs qui donnent lieu à leur annullation, etc. Il traite des promesses de mariage, sur lesquelles notre code civil ne contient aucune disposition spéciale; des droits et des devoirs respectifs des époux, relativement à leur personne et à leurs biens; des actes où la femme a besoin d'être autorisée; de la forme dans laquelle l'autorisation doit lui être donnée, et des nullités résultant du défaut d'autorisation; de la puissance paternelle relativement aux enfans légitimes et aux enfans naturels; de ses effets, quant à l'usufruit légal accordé au père et à la mère sur leurs

biens, et des moyens d'en réprimer l'abus; de la tutelle légale; de l'obligation imposée aux parens et aux enfans de se fournir réciproquement des alimens, lorsqu'ils sont dans le besoin; de la séparation de corps des époux, des causes qui peuvent y donner lieu, des formes judiciaires qui doivent y être observées, de ses effets, quant aux époux, quant aux enfans, et quant aux biens, et de la manière dont on peut la faire cesser; enfin, de la dissolution du mariage.

Il rend facile l'intelligence des principes généraux, par des exemples bien choisis auxquels il en fait l'application. Mais nous croyons pouvoir lui reprocher de n'avoir pas toujours assez élaboré sa doctrine, qu'il présente avec des formes oratoires qui plaisent ordinairement à l'esprit, mais dont le jugement n'est pas assez satisfait.

Quelque pénible que soit à remplir la tâche de la critique, surtout à l'égard d'un auteur pour qui nous professons une estime particulière, nous devons pourtant nous résoudre à blâmer le sentiment qu'il émet sur un point important qui intéresse l'ordre public. M. Vazeilles consacre quelques pages de son livre à l'examen de la question de savoir, s'il conviendrait d'accueillir le vœu indiscret de ceux qui revendiquent les fonctions de l'état civil en faveur des ministres du culte. Il est doué d'un trop bon esprit pour approuver un pareil changement dont rien ne fait sentir la nécessité, et qui aurait le funeste résultat de confier à des mains inhabiles la tenue des registres, destinés à contenir les documens légaux sur l'état des familles. Mais il fait une concession trop large aux dangereux novateurs qui osent proposer ce changement, lorsqu'il admet « qu'il pourrait entrer dans des vues d'ordre public, d'exiger *pour le complément du mariage* qu'il fût béni par le ministre du culte que professent les personnes qui le contractent. » Cette espèce de transaction avec des exigences retroactives, suscitées par l'ambition d'hommes dont l'autorité doit rester étrangère aux choses de ce monde, aurait, à notre avis, des conséquences dangereuses: *en premier lieu*, celle de faire dépendre la validité d'un lien qui intéresse essentiellement la prospérité de l'état, de l'accomplissement d'un devoir religieux qui ne dépend pas seulement de la volonté de ceux qui aspirent à devenir époux, et qui peut rencontrer des obstacles de la part des ministres chargés par l'Église de bénir leur union. Nous avons des exemples trop réitérés de refus de sépulture, pour des motifs qu'il ne nous appartient pas d'apprécier; et il nous est permis de craindre que de pareils refus n'eussent lieu à l'occasion des mariages. Dans ce cas, les parties seraient-elles

obligées de plaider avec leur curé pour faire cesser sa résistance?.. le lien qu'elles auraient formé devant l'officier de l'état civil, demeurerait-il en suspens, en attendant une décision ; et leur cohabitation, si elle avait lieu, ne serait-elle qu'un concubinage flétri par la loi, ou par l'opinion?.. ne serait-ce pas faire naître l'occasion d'une lutte entre la puissance civile et la puissance religieuse?... *En second lieu*, l'esprit de l'évangile répugne à la contrainte, et les fidèles n'ont, sans doute, pas besoin qu'une loi civile leur commande de satisfaire à leurs obligations religieuses. Une pareille loi n'ajouterait pas à la dignité du sacrement; elle tendrait plutôt à la compromettre par les débats souvent scandaleux qu'elle pourrait faire naître. D'ailleurs, l'autorité civile doit rester étrangère à ce qui intéresse les consciences.

Ne pouvant pas établir ici une discussion de pure doctrine sur certains points, sur lesquels nous différons d'opinion avec M. Vazeilles, nous préférons faire apprécier le mérite de son travail. Nous avons remarqué dans le deuxième volume, chapitre 8, un aperçu rapide et substantiel de ce que fut la puissance paternelle chez les Romains dans l'état primitif de leur législation, et jusqu'à leur décadence, des dispositions que nos lois empruntèrent à celles du peuple conquérant des Gaules, et des changemens qui y furent introduits par leur mélange avec les coutumes de la Germanie que les Francs importèrent avec eux. M. Vazeilles y fait preuve d'une sage érudition ; il arrive bientôt à l'époque où nos lois nouvelles, bien mieux en harmonie avec celles de la nature et de la raison, sont venues régler d'une manière plus conforme à nos mœurs cette puissance toute d'amour et de tendre sollicitude. Ce deuxième volume nous a paru plus riche de doctrines que le premier, et plus rempli de questions importantes. Il offre, en général, plus d'attraits et plus d'intérêt. L'auteur y parle, à notre avis, un langage très-moral, lorsqu'il dit que la condamnation de l'un des époux à une peine emportant la mort civile ne devrait point entraîner la dissolution du lien du mariage, mais être seulement une cause de séparation de corps. Les lois ne sont bonnes que lorsqu'elles sont adaptées aux mœurs du peuple pour lequel elles sont faites; et les nôtres répugnent à ce que l'époux, malheureux même par sa faute, puisse être repoussé légalement par l'épouse qui, en s'unissant à lui, s'est soumise à partager toute sa destinée (*erunt duo in carne unâ*); de qui il doit espérer de douces consolations, des secours empressés au milieu des vicissitudes de la vie : elles répugnent à ce que les enfans qui naîtraient d'eux après la mort civile

encourue, puissent être assimilés aux fruits de la débauche, et être réputés illégitimes. Nous nous permettrons de recommander ce chapitre à nos législateurs ; ils y trouveront de puissans motifs d'apporter de l'amélioration dans cette partie de notre droit. CRIVELLI, *avocat.*

85. — *Manuel des justices de paix*, par M. LEVASSEUR, ancien jurisconsulte. *Sixième édition.* Paris, 1826 ; Roret. 1 vol. in-18 ; prix, 7 fr.

Tous ceux qui se livrent à l'étude des lois connaissent l'excellent ouvrage de M. Henrion de Pansey sur la *compétence des juges de paix.* Une seule critique peut être adressée à ce livre vraiment remarquable, c'est qu'il est trop savant pour les magistrats populaires auxquels il semble destiné. M. Levasseur n'a pas à craindre un semblable reproche. Son Manuel ne contient aucune doctrine; il offre seulement une série de dispositions législatives dont l'application peut être faite par les juges de paix, avec des formules et des modèles de tous les actes qui dépendent de leur ministère. Néanmoins, l'utilité pratique de ce livre ne saurait être contestée, et les nombreuses éditions qu'il obtient prouvent assez que les juges de paix, les greffiers et les huissiers, attachés à leurs tribunaux, sentent le besoin de s'appuyer d'un guide sûr qui puisse les conduire au milieu du dédale des lois. A. T.

86. — *Guide du solliciteur et du plaideur*, contenant un exposé sommaire de l'organisation des maisons des princes et princesses, de celles des ministres, des administrations, des cours, tribunaux, etc. par *un avocat.* Paris, 1826; Eymery. 1 vol. in-12 de xj et 342 pages ; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr.

Ce volume qui peut avoir son utilité pratique, ne renferme pas tout ce que promet son titre. Outre quelques renseignemens que présentent certains almanachs ou *agenda*, il contient des formules de pétition pour tous les cas possibles ou du moins imaginables, et des indications sur le mode de leur envoi. On y trouve aussi, à côté de la Charte, la loi sur l'indemnité des émigrés; mais rien qui puisse diriger les parties intéressées à son exécution. B. L.

87. — *Pétition sur la législation des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, présentée à MM. les députés ; par M. le chevalier BLANC-SAINT-BONNET, avocat à Lyon. Lyon, 1826; Perrin. In-8° de 23 pages.

La législation française sur les brevets d'invention est susceptible d'améliorations partielles, mais me paraît établie sur des bases conformes aux principes du droit naturel, et à l'utilité réciproque des inventeurs et du public. Faut-il, pour ju-

ger cette partie de la législation, ainsi que toutes les autres, ne s'en tenir qu'à l'étude des faits, et dédaigner, comme un vain jeu d'esprit, l'examen des principes du droit naturel? L'affirmative, sur cette question, a été soutenue avec talent dans la *Rev. Enc.* (t. XXIX, p. 679 et suiv.), par M. C. Comte, l'un de nos meilleurs publicistes. Cette opinion me paraît beaucoup trop exclusive. Il serait impossible, sans doute, d'établir une bonne législation sur les inventions industrielles, comme sur tout autre matière, sans avoir pris connaissance d'un grand nombre de faits; mais, pour que cette étude ne demeure pas stérile, il faut la rattacher à des principes généraux. Parmi ces principes, quelques-uns ne peuvent être saisis et constatés qu'après une longue observation des faits; d'autres portent en eux-mêmes assez d'évidence et de clarté pour pouvoir être posés *à priori*. Les caractères de l'évidence s'attachent surtout aux principes universels et nécessaires que toute législation doit respecter, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles elle pourrait intervenir. Si l'on dit, par exemple, que, dans une société bien réglée, tout homme doit pouvoir vivre de son travail; si l'on soutient que l'inventeur d'un procédé d'industrie, lorsqu'il enrichit le public par son invention, doit être payé de son invention par le public, l'on énonce des vérités que la justice naturelle ne peut manquer d'avouer, dans quelque ordre de faits que l'on se place. M. Comte attribue à l'auteur de cet article la pensée qu'un droit éternel appartient à l'inventeur pour empêcher qu'on imite son procédé; voici, au contraire, l'analyse de la doctrine exposée dans le traité, qui a été l'objet de l'examen de M. Comte: « Lorsqu'une invention d'industrie est mise en pratique, le droit de la copier appartient à tout le monde; mais, pour qu'elle soit copiée sans injustice, il faut que l'inventeur, qui enrichit le public par sa découverte, reçoive un paiement en échange. Or, quel est, d'après l'observation pratique des faits, le meilleur mode de paiement? L'expérience démontre l'inconvénient des récompenses publiques, des achats par le gouvernement, et de divers autres modes. L'établissement d'un monopole temporaire, distinct de ces monopoles odieux qui se fondent sur l'asservissement d'une partie de la population, est, de tous les paiemens, le plus commode et le plus judicieux. » L'étude des faits historiques est fort importante pour l'appréciation de cette partie de la législation, qui, chez les principaux peuples modernes, s'appuie sur les mêmes bases. M. Comte a commis une erreur, au sujet du statut de la 21e année du règne de Jacques Ier (p. 687 et 688). Ce statut a eu pour objet, non

pas d'établir des monopoles; mais, au contraire, de réduire considérablement le nombre de ceux qui s'étaient introduits, et d'ôter au gouvernement le droit d'en créer de nouveaux, sauf dans les cas de découvertes utiles. C'est une erreur aussi d'avoir supposé que les lois de 1791 ont créé, en France, des monopoles nouveaux, tandis qu'elles n'ont fait que déplacer, en en réduisant le nombre, une partie de ceux qui existaient déjà, et que substituer, au profit des inventeurs, des priviléges temporaires et fondés sur la loi, à ceux que le gouvernement accordait arbitrairement, et à ceux qui, par l'établissement des corporations, des jurandes et des maîtrises, avaient envahi toutes les branches de l'industrie.

La haute importance de l'article de M. Comte, et le désir d'être bien compris m'ont dicté ces observations. M. Comte a exposé avec une grande puissance de raison la nécessité d'étudier les faits; sa proposition m'a semblé incomplète, parce que les faits ne me paraissent pas seuls réclamer l'attention, et solliciter notre étude. En même tems qu'eux, et au dessus d'eux, il existe des principes de justice naturelle, qui se révèlent par l'observation, et que l'expérience démontre, mais ne crée pas. C'est en vertu de ces principes, et sous leur influence, que M. Comte lui-même, dans son article, a si énergiquement combattu les iniquités du monopole.

Il me reste peu d'espace pour m'occuper de la pétition de M. Blanc-Saint-Bonnet, déjà connu par un *Code des brevets d'invention*, publié en 1823. Les propositions contenues dans cette pétition sont au nombre de trois : 1° Suppression des brevets d'importation; sur ce point, je partage l'opinion de l'auteur. 2° Suppression des brevets de perfectionnement; ce qui me paraît ne pouvoir pas être adopté. J'ai traité ces questions avec étendue dans l'ouvrage qui a été le sujet du commencement de cet article. La troisième proposition de M. Blanc-St-Bonnet tend à priver les juges de paix de la connaissance des actions en contrefaçons, pour transporter cette attribution aux tribunaux de commerce. Il serait trop long d'exposer ici tous les motifs qui me déterminent à rejeter cette innovation. Tant que notre organisation judiciaire conservera ses formes actuelles, la juridiction des juges de paix offrira, en cette matière, quelque avantage, parce que les experts dont ces juges peuvent s'entourer, plus facilement que tout autre tribunal, forment une sorte de jury spécial, très-apte à statuer sur de pareilles contestations. C. Renouard, *avocat.*

88. — * *Catéchisme d'économie politique, ou instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites,*

distribuées et consommées dans la société. — Troisième édition, revue par l'auteur et enrichie de nouveaux développemens, par *J.-B.* Say, auteur du traité d'économie politique. Paris, 1826. Aimé André, libraire, quai des Augustins, n° 59. 1 vol. in-12; prix, 2 fr. 50 c.

A aucune époque, les livres ne se sont multipliés en France avec autant de rapidité que depuis six ou sept ans. L'activité des écrivains, des imprimeurs, des libraires a mis en circulation tant de nouvelles éditions des anciens livres, tant de compilations ou tant d'ouvrages nouveaux, que l'imagination en est effrayée. La même activité s'est manifestée en même tems dans presque toutes les autres branches d'industrie : chacun est devenu avare de son tems, du moment qu'il a pu l'employer à accroître son aisance ou sa fortune.

Il est résulté de ce mouvement un phénomène qui mérite d'être observé; c'est que la même cause qui a multiplié les livres jusqu'à l'excès, et qui a donné à un plus grand nombre de personnes le moyen de former des bibliothèques, a réduit à presque rien le tems qu'il a été permis de consacrer à la lecture : plus on a eu de livres, moins il y a eu de lecteurs. Cette position nouvelle a donné naissance à des livres d'une nouvelle espèce : elle a fait éclore une multitude de *résumés et d'abrégés*. Lorsque les écrits dans tous les genres se sont tellement multipliés, qu'il est à peine possible de lire ceux qui sont relatifs à la profession qu'on a embrassée, on est heureux de trouver des livres qui renferment, dans le plus petit espace possible, les principes des connaissances auxquelles on ne veut pas rester complétement étranger. Nous ne pouvons donc qu'applaudir aux tentatives qui sont faites pour réduire, dans un petit nombre de feuilles, les grandes vérités qui sont démontrées dans de volumineux ouvrages.

Mais parmi ces tentatives, il en est peu qui réussissent, et il est aisé d'en voir la raison. Il faudrait, pour réduire un grand ouvrage à de petites dimensions, être en quelque sorte supérieur à l'auteur lui-même : il faudrait saisir l'ensemble de ses idées; distinguer celles qui sont les plus importantes et les plus fécondes; les exprimer dans des termes qui n'en altèrent pas le sens, et les placer dans l'ordre dans lequel elles s'enchaînent le mieux. Tout cela est fort difficile, et il n'y a guère qu'un auteur parfaitement maître de son sujet, qui puisse parvenir à se réduire ainsi lui-même; encore faut-il que par de nouvelles études il se soit en quelque sorte élevé au-dessus de ce qu'il était lorsqu'il a composé son ouvrage.

Le *Catéchisme d'économie politique* de M. Say, dont nous

annonçons la troisième édition, est la substance du *Traité d'économie politique* du même auteur; et il réunit les conditions qu'on désire trouver dans tous les ouvrages de cette nature. Le traité dont il est l'extrait a déjà eu quatre éditions tirées à un nombre considérable d'exemplaires, dont la dernière est épuisée, et il n'est aucune langue en Europe dans laquelle il n'ait été traduit. Ce serait donc fort inutilement que nous entreprendrions d'en faire l'éloge; aussi, nous bornerons-nous à dire quelques mots sur la troisième édition de l'abrégé que l'auteur en présente au public.

L'auteur, en réduisant dans un petit nombre de feuilles les principes généraux répandus dans son *Traité*, n'a pu y faire entrer les dissertations par lesquelles il combat une foule d'anciens préjugés sur l'économie politique. Mais aussi les personnes pour lesquelles ces dissertations sont le moins nécessaires, sont celles qui n'ayant fait aucune étude de cette science, n'ont pas eu le jugement faussé par la lecture de systèmes erronés. Les jeunes gens dont l'esprit est naturellement droit, toutes les fois que de mauvaises études ne l'ont pas gâté, trouveront dans le *Catéchisme d'économie politique* autant de vérités qu'ils ont besoin d'en connaître sur cette science, à moins qu'ils ne se destinent à une carrière, où il leur serait nécessaire de l'avoir approfondie. C'est particulièrement à ceux qui se livrent à l'étude des lois ou qui se destinent au commerce, que nous en recommanderons la lecture. Au reste, M. Say a pris lui-même le soin d'indiquer les classes de lecteurs pour lesquelles il a composé son livre, et nous ne pouvons mieux faire que de le copier.

« L'opinion publique, en tous pays, dit-il, a fait des pas immenses : les intérêts nationaux, presque partout, ont été mieux entendus et plus généralement réclamés. Les nouvelles républiques américaines ont cherché à connaître les seules bases solides de l'édifice social. Le ministère britannique est enfin sorti des routines de la vieille diplomatie et du système exclusif qui a ralenti pendant un siècle les progrès du genre humain. Des capitaux considérables ont cessé d'être dévorés par la guerre, et ont reflué vers des emplois utiles. Les routes d'une ambition dévastatrice fermées à la jeunesse, elle s'était jetée avec ardeur dans la carrière de l'industrie. Mais les jeunes gens, au sortir de leurs études, se sont aperçus que l'économie politique aurait dû en faire partie; elle supplée à l'expérience, et quand on est sur le point d'occuper une place dans la société, on sent la nécessité de connaître l'ensemble de ce vaste et curieux mécanisme. Parmi les hommes d'état, les jurisconsultes,

les écrivains, les commerçans, ceux qui occupent le premier rang n'ont pas voulu demeurer étrangers aux premiers principes d'une science où une analyse rigoureuse a conduit à la certitude sur tous les points essentiels ; malheureusement au milieu du tourbillon du monde et des affaires, on n'a plus assez de loisir pour se livrer à une étude de longue haleine ; ils ont cherché un résumé qu'ils pussent lire sans fatigue, et qui cependant offrît des bases sûres pour résoudre les plus importantes questions. » C.

89. — * *Discours de M. Lloyd du Massachussets, en faveur de l'abolition des droits d'importation et de tonnage sur la navigation étrangère*, traduit de l'anglais par *A. C. Deuxième édition*. Paris, 1826 ; Sautelet et Cie. Prix, 1 fr.

La question du maintien ou de l'abolition des droits commerciaux d'importation et d'exportation a été livrée, cette année, en Amérique comme en Angleterre et en France, à la méditation des hommes d'état et des économistes. On a pu voir, par la lecture des discussions publiques qui ont eu lieu à cet égard en Angleterre et surtout en France, que les mesures proposées par les deux gouvernemens le plus éclairés de l'Europe se sentaient encore de l'influence des préjugés d'exclusion ; qu'elles n'étaient pas en harmonie avec les progrès que les économistes des deux pays ont fait faire à la science. En Amérique, il n'en a pas été ainsi. Le gouvernement s'est efforcé de généraliser l'application de théories auxquelles ses principes de liberté sont éminemment favorables. Le discours par lequel M. Lloyd du Massachussets a soutenu dans le congrès la proposition du gouvernement, est fait pour donner une haute idée des lumières de l'assemblée américaine. Des principes, jugés encore chez nous comme des hardiesses spéculatives, y sont présentés comme des vérités devenues vulgaires. Le discours de M. Lloyd n'est pas seulement remarquable, en ce qu'il donne les meilleures raisons économiques en faveur de l'abolition des droits ; il fournit sur le commerce des États-Unis, sur l'état de ses manufactures, sur son système de canalisation, sur ses ressources intérieures, et sur sa navigation comparée à celle des grandes nations européennes des renseignemens neufs et curieux. Les faits par lesquels il constate le développement de puissance et de prospérité auquel sont parvenus les États-Unis, seraient presque révoqués en doute, si, en dehors de cette stagnation sociale dans laquelle on s'efforce de nous retenir, il ne se trouvait en France une classe d'hommes nombreuse, assez éclairée pour apprécier ce que peuvent produire des institutions semblables à celles des États-Unis.

L. V.

90. — * *Discours du général* Foy, précédés d'une *Notice biographique* par M. *P.-F.* Tissot, d'un *Eloge* par M. Étienne, et d'un *Essai sur l'éloquence politique en France*, depuis 1789, par *M. A.* Jay. *Deuxième édition.* Paris, 1826. Moutardier, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4; 2 vol. in-8° de cxxvi et 423, xxxix et 526 p. avec un *portrait* et un *fac-simile;* prix, 12 fr.

91. — * *Discours de Camille* Jordan, précédé de son *Éloge* par M. Ballanche, et d'une *Lettre* de M. le baron Degérando, *sur sa vie privée;* suivis de *fragmens inédits* et des *Discours* qui ont été prononcés sur sa tombe par MM. Royer-Collard et de Saint-Aulaire. Paris, 1826. Jules Renouard; 1 vol. in-8° de lx et 368 pag., avec un *portrait* et un *fac - simile;* prix, 6 fr.

92. — * *Discours contre le projet de rétablir et d'aggraver les priviléges d'aînesse, de masculinité, de substitution*, par M. le comte Lanjuinais. Paris, 1826; Baudouin frères. In-8° de 46 pages. Prix, 75 c.

Ce discours devait être prononcé dans la Chambre des pairs. L'honorable auteur l'a publié, parce qu'il a craint de ne pas avoir la parole en ordre utile, vu qu'il n'était inscrit que le onzième contre le projet, et qu'il n'y avait que trois orateurs qui se fussent présentés pour le défendre. Voici le plan qu'a suivi M. Lanjuinais dans ce Discours plein d'idées sages, auxquelles on n'eût pu répondre que par des sophismes; il prouve, 1° que le projet en discussion vient d'un grand mal, c'est-à-dire, qu'il n'est qu'un accès violent et périodique de la grande maladie anti-constitutionnelle, qui sans cesse nous travaille, et qui ne peut se guérir qu'en renonçant d'abord aux *contre-lois;* 2° que ce projet en lui-même nous menace de grandes calamités publiques et privées, et n'est appuyé que sur des motifs erronés et trompeurs; 3° qu'il amène et prépare des désordres, des dangers politiques, dont les résultats seraient incalculables. Après une démonstration rigoureuse de la vérité trop réelle de ces trois assertions, il vote le rejet du *bout de loi* et de tous amendemens compatibles avec quelques dispositions de ce projet. « C'est, dit-il, en modifiant ainsi, dans quelques points, des dispositions en elles-mêmes perverses, qu'on nous a imposé des *contre-lois* violatrices de la Charte. Ces amendemens sont de mauvaises transactions avec le mal; ce sont les artifices par lesquels les auteurs du mal parviennent à le faire admettre d'abord en principe, et puis dans les conséquences les plus déplorables. » B.

N. B. Nous regrettons de ne pouvoir que signaler ici les discours très-remarquables prononcés à la Chambre des pairs

sur la même question, surtout par MM. Molé, de Ségur, Daru, de Broglie, Pasquier et de Barante; mais, comme les discussions législatives et les discours auxquels elles donnent lieu ne peuvent appartenir à notre plan, nous n'avons été autorisés à faire une exception, dans cette circonstance, qu'en raison de l'importance du sujet qui intéresse toutes les familles, et du mode de publication adopté par M. Lanjuinais, dont le Discours est mis en circulation sous la forme d'une brochure ordinaire. J.

93. — *Observations sur un écrit de M. le vicomte de Bonald*, pair de France, intitulé : *Sur la liberté de la presse*, par *G.-A.* Crapelet, imprimeur. Paris, 1826; J. Renouard, rue de Tournon, n° 6. In-8° de 24 pages. Prix, 50 c. au profit des pauvres.

M. de Bonald, gentilhomme de province, théoricien politique et homme d'état, a dû les deux dernières parties de son rôle, qui en sont les plus brillantes, à la publicité de la pensée et au gouvernement représentatif; ce qui n'empêche pas le noble pair de se montrer fort peu favorable à cette forme de gouvernement, et de s'élever souvent contre la liberté de la presse. Typographe célèbre, M. Crapelet a toujours occupé la même position sociale, dans laquelle il a mérité l'estime publique. Modeste autant qu'instruit, il n'a mis d'autre prix à divers essais sortis de sa plume que la satisfaction d'avoir exposé ou défendu quelques vérités essentielles. Il se plaint aujourd'hui que M. de Bonald veuille rendre les imprimeurs responsables des délits de la presse, et il prouve très-bien qu'une telle mesure serait destructive du droit en lui-même et de la sécurité due aux citoyens qui s'occupent de l'art typographique. Au système hostile que M. de Bonald soutient avec persévérance, M. Crapelet oppose les termes exprès d'un roi de France que l'histoire a surnommé *le juste* et le *père du peuple*. Louis XII pensait et disait que « *l'art et la science* de l'impression, *advenue* en son royaume, était un *grand bien;* il appelait cette invention *divine*, il trouvait même que *la sainte foi catholique* en était *corroborée*, *justice* mieux entendue et administrée, *bonnes et salutaires doctrines manifestées*, *communiquées et publiées à tout chacun*, et qu'il en procédait *autres innumérables biens.* » D—c.

94. — * *Classiques de l'Histoire*, contenant : *Discours sur l'histoire universelle*, par Bossuet; *Histoire des révolutions romaines*, *de Suède*, *de Portugal*, par Vertot; *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, par Montesquieu; *Conjuration des Espagnols contre Venise*,

par SAINT-RÉAL; *Siècles de Louis XIV et de Louis XV, Histoire de Pierre-le-Grand et de Charles XII*, par VOLTAIRE, en un seul vol. in-8°; Ire livraison. Paris, 1826. Anselin et Pochard. Le volume se composera de vingt-deux livraisons, de huit demi-feuilles chacune, qui se succéderont de vingt jours en vingt jours; prix de la livraison, 2 fr.

Les poëtes, les moralistes, les orateurs, les romanciers du siècle de Louis XIV et du XVIIIe siècle, après avoir abandonné l'in-12 pour adopter le format moderne de l'in-8°, sont resserrés depuis peu dans les éditions compactes. Les libraires ont fourni pour bien des années toutes les bibliothèques d'OEuvres complètes imprimées avec luxe; ne trouvant plus de débouchés pour les réimpressions en vingt, trente et même cent volumes, leur activité a tourné au profit des personnes obligées par leur profession et leurs occupations d'avoir une bibliothèque, pour ainsi dire, portative, et par conséquent peu considérable. Ils ont offert aux militaires, aux diplomates, aux voyageurs de toutes les conditions, des volumes qui renferment en quelques centaines de pages toutes les productions du génie des Racine, des Molière, des La Fontaine, des Voltaire, des Rousseau et des Montesquieu. Les *Classiques de l'histoire* prendront naturellement leur place à la suite des belles éditions du même genre que l'on doit déjà à la typographie française, et cette utile entreprise mérite d'être encouragée. Θ.

95. — *Précis philosophique de l'Histoire de l'Église, depuis J.-C. jusqu'à nos jours, etc.*; par *Em.* LAVIGNE. Paris, 1826, Ponthieu. 1 vol. in-8° de 368 pages; prix, 5 fr. 50 c.

M. Em. Lavigne s'est fait connaître, cette année, par deux ouvrages, l'*Histoire du Jubilé* et ce *Précis*, qualifié philosophique, sans beaucoup de raison. Il travaille avec trop de précipitation, et donne ses extraits trop maigres et trop inexacts. Il ne choisit pas toujours bien ses faits; il se permet des réticences étonnantes, et ses assertions, en fait comme en droit, sont fréquemment erronées, ou induisent en erreur. Sur le Jubilé, on voit qu'il a connu ou consulté les lettres du ministre Chaix, 3 vol. in-8°, Lahaye, 1751; il les a du moins citées. Cependant, il n'a donné qu'un livre peu substantiel, et il se croit fort, ou exempt de reproches, parce qu'il a, dit-il, *suivi les pas de célèbres jésuites*. Dans son discours imprimé sur le dernier budget du royaume des Pays-Bas, M. Dotrenge, député, soutenait qu'il y eut dans la catholicité un jubilé universel, en action de grâces de la Saint-Barthélemi. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 778.) Voilà un fait que M. de Lavigne aurait dû éclaircir. Il est vrai que les *célèbres jésuites* probable-

ment ne l'auront pas consigné dans leurs livres. Dans son abrégé, M. Lavigne se vante d'avoir fait beaucoup d'emprunts à deux auauteurs protestans, et à l'un de nos contemporains, qui ne paraît ni protestant ni catholique, mais qui a publié beaucoup de scandales relatifs à la religion chrétienne, et qui semble borner là sa philosophie. La bonne *philosophie* s'attache à considérer la vérité et favorise tout ce qui rend les hommes meilleurs. Quand on parle de l'Église, il faut avoir bien étudié les théories et les faits sur ce sujet. J'ai lu le Précis de l'auteur, et je ne sais pas ce qu'il entend par l'*Église*. Comment peut-il écrire l'histoire de ce qu'il ne fait pas connaître? Voici quelques exemples des erreurs où il entraînerait de lecteurs trop confians.

Son ouvrage est divisé par siècles; et, vers la fin de son récit sur le second siècle, il dit : *la cène et le baptême étaient encore les seules cérémonies de l'Église*. Le contraire est prouvé par les écrits des apôtres.—(p. 2.) Les Esséniens étaient des novateurs, qui *ajoutaient aux idées reçues l'immortalité de l'âme*. Mais V. Bergier, *Dictionnaire de Théologie*, au mot *Ame*, §. 2.—(p. 10), L'*intolérance religieuse n'a désolé que les peuples modernes*. L'auteur ne sait-il donc rien de l'ancienne histoire de l'Inde? — (p. 10 et 11.) Il s'efforce en vain d'atténuer les persécutions trop réelles contre les premiers chrétiens. Nous le renvoyons au protestant et très-savant *Mosheim*, l'un de ses trois guides. — (p. 14.), Il donne une fausse idée des canons, en supposant qu'ils *devaient régir le corps entier de l'Église*. Presque tous n'ont dû régir que des églises particulières. — (p. 292.) Il accuse de massacre des prêtres insermentés, en septembre 1792, Arras, Bordeaux, Châlons, Rennes, Lyon, etc. C'est une erreur de fait, erreur bien grave! — (p. 318.), On rencontre cette phrase: *l'Église*, autrement, *le clergé reprend ses droits sur le contrat de mariage*. Le clergé ne peut sans bouleversement des premiers principes prétendre des *droits sur les contrats*. — (p. 320.), On lit : « la Société (des jésuites), à *l'aide d'une bulle du pape s'est rétablie sans bruit, en Suisse et en France, où elle se croit très-près d'avoir ressaisi son premier ascendant*. » LANJUINAIS, *de l'Institut*.

96. — * *Histoire de la révolution d'Angleterre*, depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'à la chute de Jacques II, par M. GUIZOT. Première partie. T. Ier. Paris, 1826; A. Leroux et C. Chantpie, éditeurs; Béchet aîné, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, nos 263 et 264. 1 vol. in-8° de xxvj et 411 p.; prix, 7 fr. et 8 fr. 50 c. par la poste.

97. — * *Dictionnaire historique*, ou *Biographie universelle classique*, ouvrage entièrement neuf; par M. le général BEAU-

VAIS, auteur des Victoires et Conquêtes, etc., et par une Société de gens de lettres, revu et augmenté, pour la partie bibliographique, par M. BARBIER, ancien administrateur des bibliothèques du roi, etc. Paris, 1826; Ch. Gosselin. 1 vol. in-8° en six livraisons. Prix de la livraison, papier fin, 5 fr. 50 c.; papier vélin, 7 fr. 50 c.

L'objet principal que se proposent les auteurs de ce nouveau dictionnaire historique, est de rassembler dans un seul volume, et sous un format portatif et commode, les notions les plus importantes, ou, pour parler plus exactement, les plus indispensables à se procurer sur les hommes et sur les événemens historiques, depuis l'origine du monde. On trouvera donc, dans cet ouvrage, l'histoire abrégée des personnages célèbres de tous les pays et de tous les tems; il contiendra également des articles consacrés à l'histoire générale des peuples, à l'histoire des ordres religieux et des sectes religieuses, aux batailles mémorables, aux grands événemens politiques; et particulièrement l'histoire des littérateurs célèbres, l'indication de leurs principaux ouvrages, des différentes éditions et des traductions qui en ont été faites, le lieu et l'époque de leur publication, etc. Certes, l'utilité d'un pareil livre est incontestable, et les noms des principaux collaborateurs ne permettent pas le moindre doute sur la bonté de l'exécution. Nous espérons que la perte, si vivement sentie, de M. Barbier ne privera point le public des précieux matériaux qu'il avait sans doute préparés à l'avance pour cette importante entreprise. Le plan des auteurs nous paraît complètement rempli dans les deux premières livraisons que nous avons sous les yeux. Nous donnons une courte liste des principaux articles qu'elles renferment: *Abailard*, *Afrique*, *Ali-Pacha*, *Allemagne*, *Amérique*, *Anacréon*, *Angleterre*, *Asie*, *Autriche*, *Bailly*, *Beauharnais* (Eugène), *Berry* (le duc de), *Bichat*, *Boerhaave*, *Botzaris*, *Bonaparte* (Napoléon), *Brunehaut*, *Byron*, *Cabanis*, *Calvin*, *Carnot*, *Caroline* (reine d'Angleterre), *Castelreagh*, *César* (Jules), etc. B—U.

98. — * *Mémoires de la margrave d'Anspach*, écrits par elle-même, contenant les observations recueillies par cette princesse dans les diverses cours de l'Europe, ainsi que des anecdotes sur la plupart des princes et autres personnages célèbres de la fin du XVIIIe siècle; traduits de l'anglais par *J. T.* PARISOT, traducteur des Lettres de Junius, des Mémoires de Sheridan, etc. Paris, 1826; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 2 vol. in-8°, ornés de portraits; prix, 14 fr.

En ouvrant les Mémoires de la femme d'un pair d'Angleterre, devenue plus tard l'épouse d'un prince souverain d'Al-

lemagne, on pourrait s'attendre à y trouver quelque chose de l'intérêt d'une histoire ou d'un roman. On se tromperait. Mais la princesse à laquelle nous devons cet ouvrage, a visité les principales cours de l'Europe; elle a connu une foule de personnages qui tous étaient répandus dans le grand monde; et, en joignant aux anecdotes qui ont rapport à ses amis les anecdotes qu'ils lui ont contées sur les hommes de leur connaissance, elle a pu nous en offrir sur presque tous les souverains, les ministres, et les écrivains fameux qui ont vécu de son tems. Nous n'oserions nous rendre garans de la véracité de toutes les personnes qui lui en ont fourni. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que plusieurs de ces historiettes sont curieuses et bien racontées. La margrave les accompagne souvent de réflexions que lui ont inspirées les événemens qu'elle a vus, les divers pays qu'elle a visités. Ces réflexions ne sont pas toujours justes; mais on ne peut refuser à la plupart ni de la finesse, ni de l'originalité : quelques-unes annoncent même de la portée dans les vues. Réflexions, anecdotes, portraits, dissertations, tout est jeté pêle-mêle et sans liaison, comme dans un cahier de souvenirs. Cependant, ce mêlange plaît au lecteur. On croit entendre une conversation élégante, où une femme aimable passe légèrement d'un sujet à un autre sujet, où un nom suffit pour amener une histoire, qui, à son tour, amène un conte, une discussion philosophique, ou la peinture d'un bal. Quand on a fini la lecture, on n'est pas surpris des éloges que l'héroïne recevait partout et sur lesquels on trouvait d'abord qu'elle aimait un peu trop à s'arrêter : ses Mémoires sont certainement l'ouvrage d'une femme de beaucoup d'esprit.

On doit savoir gré au traducteur des notes où il relève quelques erreurs de l'original. Nous pourrions lui reprocher des expressions impropres, et même des incorrections. Mais, ces fautes sont peu nombreuses; son style est presque toujours pur et quelquefois élégant. Il est probable que son livre aura du succès. Z. D.

99.—* *Mémoires*, ou *Souvenirs et Anecdotes*, par M. le comte de Ségur; tome II. Paris, 1826. A. Eymery, libraire-éditeur. In-8° de 435 p., orné du *portrait de l'impératrice Catherine II.* (V. *Rev. enc.*, t. xxv, p. 690.); prix, 7 fr. 50 c. et 9 fr. par la poste.

Ce volume est consacré presque tout entier aux souvenirs du séjour de M. de Ségur en Russie. Il offre aussi un grand nombre d'anecdotes sur la fin du XVIIIe siècle, et notamment une relation impartiale de l'affaire de Lachalotais. Nous croyons devoir citer quelques lignes de ce morceau : « Dans ce tems, la lutte contre les jésuites commençait; la cour soutenait,

et les parlemens accusaient cet ordre trop célèbre, cette milice ultramontaine qui, toujours combattant pour l'autorité temporelle du Saint Siége contre celle de la royauté, sut toujours, en flattant, en menaçant, en effrayant, en punissant même les rois, les intéresser à sa cause; ordre redoutable qui s'est constamment relevé de tous ses revers, que les philosophes, les ministres, les parlemens, le clergé, Rome même, ont cru tuer, et qui, triomphant du monde entier, pourrait, par sa résurrection inconcevable, affirmer sans folie qu'il a le don des miracles. » Nous reviendrons, dans un article plus étendu, sur ces intéressans Mémoires, quand le dernier volume aura paru. B—U.

100. — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de François* DOUBLET, docteur régent de l'ancienne Faculté de médecine de Paris et professeur de la faculté actuelle, sous inspecteur-général des hôpitaux civils du royaume, etc.; par *J.* DOUBLET DE BOISTHIBAULT, son neveu. Paris, 1826; Verdière. Broch. in-8° de 34 pages.

Cette notice est un hommage payé à la mémoire d'un homme de bien, d'un savant distingué : elle sera lue avec intérêt. Le docteur Doublet était le compatriote, l'ami et le médecin de Collin d'Harleville. C'est pour son portrait que M. Andrieux, attaché comme lui par l'amitié la plus tendre à l'auteur du *Vieux Célibataire*, fit le quatrain suivant :

A son aspect, déjà l'on renaît à demi;
Son visage riant console, persuade :
Il guérit en un mot, et son heureux malade
A son tour le visite, et reste son ami.

Le docteur Doublet, né à Chartres le 30 juillet 1751, est mort le 5 juin 1795.

101. — *Une visite à Byron à Gênes*, suivie d'une *lettre* du noble lord sur l'essai sur sa vie et ses ouvrages, de M. A. P.; par *J.-J.* COULMANN. Paris, 1826. Imprimerie de Tastu. Broch. in-8° de 24 pages.

Des journaux ont manifesté quelques doutes sur l'authenticité de cette relation : un *magasin* anglais a même plaisanté assez grossièrement à ce sujet, en l'attribuant aux amis des hommes de lettres français, auxquels l'auteur de Childe Harold se plut, dans sa conversation avec M. Coulmann, à décerner quelques éloges. Nous croyons que MM. Benjamin-Constant, Arnault, Raynouard, Casimir Delavigne, Jouy, n'ont pas besoin d'avoir recours à un semblable charlatanisme pour faire parler d'eux : leur ouvrages ont assez fait pour leur

renommée, sans le secours des pamphlets apocryphes. Du reste, la brochure de M. Coulmann sera recherchée, comme tout ce qui rappelle le grand poëte dont la Grèce et l'Europe ont pleuré la mort si prématurée. Qu'elle soit en effet une fiction, ou une relation véritable, elle sera lue toujours avec plaisir. J.

Littérature.

102. — * *Lycée*, ou *Cours de littérature ancienne et moderne*, par *J.-F.* La Harpe, complété et conduit jusqu'à nos jours, etc., en *un seul volume in-8°*. 3e livraison. Paris, 1826; l'éditeur, rue du Dragon, n° 29. Il y aura 25 livraisons; prix de chacune, 2 fr. et 2 fr. 25 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 252).

Cette troisième livraison du *Lycée* de La Harpe s'ouvre par un *Discours sur le style des prophètes et l'esprit des livres saints*, que l'auteur avait placé en tête de sa traduction des *Psaumes*. L'éditeur a su trouver ainsi le moyen de faire remplir par La Harpe lui-même une lacune que ce critique célèbre avait laissée dans son examen des productions de l'antiquité. « Les livres sacrés, comme il l'observe fort bien, abstraction faite du caractère divin qui les distingue, peuvent être considérés comme des ouvrages de l'esprit humain; ils ont été inspirés par l'esprit saint, et ils contiennent la parole de Dieu même : quant au fond, ils sont au-dessus de toute critique. Mais ils sont écrits dans une langue que les hommes ont parlée; ils sont la source où les écrivains de tous les tems et de tous les pays ont puisé leurs plus sublimes inspirations : sous ce rapport, ils rentrent dans le domaine de la littérature. »

Voici donc une addition utile dont il faut savoir gré à l'homme de lettres qui dirige cette édition, et qui doit servir à la distinguer de celles qui ont précédé, en même tems qu'elle se trouvera complétée par le choix qu'il promet de faire dans les écrits de ceux qui ont tenu le sceptre de la critique depuis La Harpe jusqu'à nos jours. É. H.

103. — * *Cours de littérature dramatique*, ou *Recueil, par ordre de matières, des feuilletons de* Geoffroy, précédé d'une *Notice historique sur sa vie et ses ouvrages. Seconde édition*, considérablement augmentée, et ornée d'un *fac-simile* de l'écriture de l'auteur. T. VI. Paris, 1825; Blanchard, galerie Montesquieu, n° 1. 1 vol. in-8°; l'ouvrage entier se compose de 6 vol.; prix du volume, 6 fr.

Nous avons rendu compte de cet ouvrage, en annonçant les cinq premiers volumes (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 253). Le vie, qui a paru depuis, contient un choix des feuilletons sur les

théâtres du *Vaudeville*, des *Variétés*, de la *Gaîté*, de l'*Ambigu comique*, des *Jeunes artistes*, et de la *Porte Saint-Martin*. Tout ce qui tenait de près ou de loin à l'art théâtral était du domaine de Geoffroy; ainsi, les pantomimes, les exercices de Franconi, et jusqu'aux danseurs de corde occupent une place dans ce volume, où l'on trouve même quelques lignes sur le *spectacle mécanique* de M. *Pierre*. Des notices historiques sur quelques comédiens célèbres, des jugemens sur les principaux acteurs du Théâtre-Français, et sur les débutans qui paraissaient avec quelque éclat, des articles sur les querelles littéraires ou critiques, sur le commentaire joint à l'édition de Racine, publiée par Geoffroy; enfin, sur l'instruction publique, complètent cette collection des meilleurs articles d'un journaliste dont la réputation un peu déchue, survit néanmoins en partie aux feuilles légères dont il se servit pour l'établir. M. A.

104. — *Des maladies de la littérature française;* consultation sur son état actuel, par un *Docteur*, avec cette épigraphe :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

Paris, décembre 1825. Ponthieu; brochure de 40 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Deux maladies, suivant l'auteur, affligent notre littérature : les *convulsions, ou spasmes nerveux*, c'est-à-dire, le romantisme, dont il fait la peinture la plus effrayante; et la *langueur* ou *atrophie*, nom sous lequel il désigne le genre classique, qu'il regarde comme frappé désormais de stérilité. Notre docteur se livre à la recherche du traitement qu'il conviendrait d'appliquer à ces deux maladies; il croit l'avoir trouvé dans la fusion des deux genres; mais convaincu de l'indocilité de ses malades, il conclut que cet état de crise subsistera « jusqu'à ce qu'une tête puissante, faisant éclore un œuvre étincelant de beautés, entraîne par admiration dans sa sphère tous les esprits maintenant si divisés... Voilà, dit-il, la vraie route. Auteur, le génie, comme la vérité et la vertu, ou la santé en tout genre, est toujours au milieu : travaillez. » Le conseil de produire un chef-d'œuvre est sans doute excellent. Mais, pour le rendre fructueux, n'aurait-il pas fallu tracer d'une manière un peu moins vague la route à suivre et les écueils à éviter? C'est ce dont l'auteur ne s'est pas mis en peine. A défaut de ces développemens, quel sera l'effet de sa brochure? J'ai bien peur qu'elle ne soit répudiée en même tems par les partisans de l'ancienne et de la nouvelle école. Ceux-ci, vu l'absence de toute idée neuve, la réputeront classique; ceux-là,

d'après le néologisme et l'incorrection du style, voudront qu'elle soit romantique, et tous s'étonneront de trouver tant de longueurs dans un ouvrage aussi court. C.

105. — * *Bibliothèque latine-française*, ou Collection des classiques latins avec la traduction en regard, publiée par *Jules* Pierrot, professeur de rhétorique au collége royal de Louis-le-Grand, et professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des lettres de l'Académie de Paris, et par une société de professeurs. — Première livraison. *Satires de Juvénal*, traduites par *J.* Dusaulx, nouvelle édition revue et corrigée par *J.* Pierrot. Tom. 1. — Deuxième livraison. *Histoire romaine de Caius Velleius Paterculus*, traduite par M. Després, ancien conseiller de l'Université. Paris, 1825. *C.-L.-F.* Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 14. 2 vol. in-8°. La collection formera de cent vingt à cent trente volumes in-8°. A partir du premier avril, elle se publie par livraisons de deux volumes, qui paraîtront de six semaines en six semaines. Prix de chaque volume, 7 fr., et de chaque livraison de deux volumes, 14 fr.

Une traduction des classiques latins, confiée aux soins d'une société de professeurs distingués, méritait d'être accueillie avec reconnaissance par la jeunesse studieuse, et avec estime par tous les bons esprits qui préfèrent encore la modeste simplicité de la littérature antique, aux écarts prétentieux d'une littérature que l'on proclame neuve, quand elle n'est que bizarre. L'éditeur aura sans doute hésité un instant, à l'aspect de ce mauvais goût trop répandu de nos jours; mais le succès des premières livraisons a dû le rassurer, et le déterminer à poursuivre avec ardeur son entreprise, dont un rapide examen des deux volumes que nous annonçons, suffira pour démontrer toute l'utilité.

Plus de la moitié de la traduction de Juvénal par Dusaulx, réputée la meilleure jusqu'à ce jour, a été refaite par M. Pierrot, dans le double but de la conformer au sens du texte, et de donner au style une plus grande précision. A ce premier travail, fort habilement exécuté, le nouveau traducteur a joint des notes, pleines de goût et d'érudition, dans lesquelles, en prouvant la nécessité des changemens qu'il s'est permis de faire, il éclaircit partout les difficultés du texte, soit par des détails sur l'histoire et sur les mœurs, soit par des explications philologiques. Quant à la révision complète de ce texte, il a pris pour base l'édition de Ruperti, publiée à Leipzig, en 1819, et s'est en même tems aidé d'autres textes estimés, spécialement de l'excellente édition critique de M. Achaintre. Une introduction

claire et simple, et une notice où sont appréciés, avec une sage impartialité, la vie et les ouvrages de J. Dusaulx, sont placées auprès du célèbre discours de ce dernier sur *les satiriques latins*. Ce volume contient les six premières satires.

M. Després, qui a déja donné, avec M. Campenon, une excellente traduction d'Horace, vient d'acquérir de nouveaux droits aux éloges des humanistes, en leur offrant celle de Velleius Paterculus. Ils y remarqueront, entre autres qualités, l'aisance et la rapidité de la diction. Parmi les morceaux qui précèdent la traduction, ils liront avec intérêt une notice sur Velleius, où M. Després raconte d'abord la triste destinée du livre de son auteur, lequel nous est parvenu plus défiguré, par les négligences des copistes, qu'aucun autre ouvrage de l'antiquité; puis, il examine et discute les divers jugemens qu'on a portés sur le caractère et sur le talent de Paterculus. Il a inséré, à côté de sa notice, un morceau sur le même sujet, extrait de l'*Histoire abrégée de la littérature romaine*, par F. Schœll, et recommandable également, par le savoir et par la justesse de la critique. M. Pierrot a enrichi cet ouvrage de notes non moins précieuses que celles de son *Juvénal*, et s'est livré principalement à de scrupuleuses recherches pour réparer le texte original, qui, comme nous l'avons dit plus haut, a beaucoup souffert.

106. — * *La Christiade*, poëme épique de *M.-J.* Vida, évêque d'Albe. Première traduction française, précédée d'une *préface sur la vie et les ouvrages de l'auteur;* par le desservant d'une succursale de Paris. Paris, 1826; Colnet. 1 vol. in-8° de LX-493 pages; prix, 9 fr. et 11 fr. par la poste.

Sans prétendre m'établir juge de cette question tant de fois discutée entre de graves autorités : « les modernes peuvent-ils écrire en latin? » j'avoue que les poésies de Vida me semblent dignes d'être lues, et je pense que, si l'enthousiasme de ses contemporains a porté trop haut sa gloire en le plaçant à côté de Virgile, il est juste aussi de reconnaître en lui plusieurs des qualités qui font le poëte : sinon le génie, du moins une riche imagination, une versification savante, et le vif sentiment de l'harmonie. Je partage donc l'opinion de son traducteur, qui le déclare un des meilleurs poëtes latins du moyen âge. Toutefois, la *Christiade* n'est point son premier titre à une telle réputation; il la doit principalement à deux autres poëmes, *le jeu des échecs* et l'*art poétique*, plus connus que cette épopée, à laquelle cependant le Tasse n'a pas dédaigné d'emprunter des images et même des tableaux entiers, l'affreuse peinture, par exemple, de l'assemblée des démons qui

ouvre le cinquième chant de la *Jérusalem délivrée*. Cette composition, à la fois poétique et toute religieuse, se divise en six chants, qui offrent sous des couleurs fortes et touchantes la vie, la mort, la résurrection et le triomphe de l'Homme-Dieu. Le traducteur, qui n'a point livré son nom au public, affirme, dans une préface, (que l'on peut, après en avoir supprimé quelques exagérations, louer comme un excellent morceau d'histoire et de critique) que sa version est le fruit d'un long travail, dont il a été souvent détourné, malgré lui, par le souvenir de certains vers de Boileau. Nous l'avons lue avec attention, et nous le félicitons de sa persévérance, qui sera, nous n'en doutons point, justement appréciée par les lecteurs instruits à qui sa modestie se recommande. B—u.

107. — * *Classiques français*, ou Bibliothèque portative de l'amateur, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs, en *cent vol. in*-32, etc. 24e et 25e livraisons, comprenant la *Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau, en 6 v.; prix 15 fr. et 16 fr. 50 c. — Les *Oeuvres de* Gresset, en 3 vol.; prix 7 fr. 50 c. — Les poëmes de la *Religion* et de la *Grâce*, en un vol.; prix 3 fr. Paris, 1826; L. Debure, libraire-éditeur, rue de Bussy, n° 20.

Voici la jolie collection de M. Debure augmentée de trois nouveaux auteurs, d'un prosateur et de deux poëtes. Plusieurs personnes avaient témoigné avec raison leur étonnement de ce que le nom de J.-J. Rousseau ne se trouvait point sur la liste des écrivains que les éditeurs promettaient de comprendre dans leur choix. Cette lacune est maintenant remplie par la publication de la *Nouvelle Héloïse*. Je n'examinerai point s'il n'eût pas mieux convenu de ranger au nombre des productions *classiques* de la France le *Contrat social* ou l'*Émile*; les éditeurs n'ont préféré la *Nouvelle Héloïse*, que dans l'intention de plaire à un plus grand nombre de lecteurs. Les six volumes que remplit cet ouvrage ne sont précédés d'aucune notice et d'aucun avertissement de la part des éditeurs, et nous pensons qu'ils ont donné par là une nouvelle preuve de leur tact et de leur goût; quel morceau de critique eût-on pu placer avec avantage à côté de cette *seconde préface* de Rousseau, où lui-même s'est montré si juste appréciateur des qualités et des défauts de son livre favori? — N'oublions pas de dire que cette édition comprend aussi les *Amours de milord Edouard*, et l'explication, faite par Rousseau, des *sujets d'estampes pour la Nouvelle Héloïse*, exécutées depuis par Coindet.

La *Notice* très-courte que l'on a mise en tête du volume con-

sacré à *Louis* Racine donne quelques détails abrégés sur la vie de ce poëte; mais on n'y trouve point de jugemens sur ses œuvres, que La Harpe a du reste fort bien appréciées dans son *Cours de littérature.*

Le poëme de la *Religion*, comme il l'a observé avec tant de justesse, est un ouvrage du second ordre, où brillent des beautés du premier. Le poëme de la *Grâce*, par lequel l'auteur débuta dans la carrière des lettres, lui est de beaucoup inférieur, pour le plan et pour les détails; cependant, le talent que l'on y remarquait déjà, aidé de la protection de d'Aguesseau, fit ouvrir à Louis Racine les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tandis que celui dont nous venons de parler ne put le porter à l'Académie française, d'où l'éloignèrent les intrigues du cardinal de Fleury, ennemi des doctrines jansénistes que professait son auteur. Les choses n'ont point changé depuis; et, de nos jours encore, les opinions, plus que le talent, donnent des droits aux honneurs littéraires, qui devraient être exclusivement réservés au génie.

Les trois volumes, accordés à Gresset, comprennent presque tout ce qu'a laissé ce poëte aimable, dont la grâce et l'originalité furent les caractères distinctifs. L'omission de deux poëmes, peu dignes de sa plume, le *Gazetin*, qui d'ailleurs n'a jamais été imprimé, et le *Parrain magnifique*, dont il n'a paru que des fragmens, ont empêché les éditeurs de donner à ces trois volumes le titre d'*OEuvres complètes;* mais il nous semble qu'ils auraient pu restreindre davantage leur *choix* et se borner à un seul volume, en n'y comprenant que les véritables titres de Gresset à la couronne poétique : tels sont la comédie du *Méchant*, qui ouvrit à son auteur les portes de l'Académie française, le poëme de *Vert-vert*, la *Chartreuse*, l'épître à sa sœur *sur sa convalescence* et quelques autres poésies, à côté desquelles les gens de goût se garderont de mettre sa *traduction des Eglogues de Virgile*, paraphrase froide et languissante qui ressemble trop à l'ouvrage d'un écolier.

108. —* *OEuvres complètes de* La Fontaine, en *un volume in*-8°, orné d'un *portrait* et de *vignettes*, dessinées par Devéria, et gravées par Thompson et John Martin. Paris, 1826; Urbain Canel et Baudouin frères. 5e et 6e livraisons; prix 2 fr. chacune (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 566-567, l'annonce des quatre premières livraisons).

Ces deux nouvelles livraisons des *OEuvres complètes de La Fontaine* comprennent la fin de ses *Contes*, la traduction en vers de l'*Eunuque*, de Térence, *Clymène* et le prologue de l'opéra de *Daphné*. On a suivi pour cette édition le même

ordre qui a été adopté par les éditeurs de la collection des *Classiques* de M. L. Debure, et l'on a remis au nombre des Contes *Philémon et Baucis*, les *Filles de Minée*, la *Matrone d'Éphèse* et *Belphégor*, que l'on avait ajoutés jusqu'ici mal à propos aux fables de La Fontaine; mais je ne sais sur quel fondement on nous donne également pour un conte le *Portrait d'Iris :* cette imitation d'Anacréon devrait trouver sa place dans les poésies mêlées qui feront sans doute partie des deux dernières livraisons. Le nom de comédie ne convient guère non plus au petit poëme dialogué de *Clymène ;* c'est plutôt une cantate, dont l'idée est ingénieuse et les pensées délicates, mais dont le style est un peu négligé. Quant à l'*Eunuque*, il me semble que La Harpe s'est montré trop sévère, en voulant proscrire cette comédie des œuvres de notre fabuliste; il s'en faut de beaucoup que cet ouvrage, où le traducteur devait être infailliblement soutenu par le génie de Térence, soit indigne de La Fontaine; mais il est vrai de dire qu'il s'est montré tellement supérieur dans la plupart de ses fables, que l'admiration qu'elles font naître doit rendre le lecteur difficile à son égard. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage devait trouver place dans les *OEuvres complètes* de La Fontaine; et, s'il s'agissait de faire un choix, je ne balancerais pas à l'y admettre, de préférence à plusieurs de ses contes qui sont réellement indignes de sa plume, et pour la forme et pour le fond. E. Héreau.

109. — * *Oeuvres de J.-F.* Ducis, T. I. Paris, 1826; Nepveu. 1 vol. in-8° de xij et 433 pages, avec un *portrait.*

110. — * *Oeuvres posthumes de J.-F.* Ducis, précédées d'une *Notice sur sa vie et ses écrits*, par M. Campenon, de l'Académie française. Paris, 1826; Nepveu. 1 vol. in-8° de xcviij et 423 pages.

On compte jusqu'à présent quatre éditions des œuvres de Ducis. La nouvelle édition que nous annonçons, revue et corrigée sur les manuscrits originaux, comprendra, outre les ouvrages qui avaient déjà été imprimés, un volume d'œuvres posthumes, contenant: deux tragédies, des odes, des épîtres en vers et des pièces fugitives; des lettres adressées à MM. Bitaubé, Talma, Lemercier, etc. Elle formera en tout 4 volumes; prix du volume, 5 fr.; sur cavalier vélin, 10 fr. Trois autres éditions paraîtront en même tems chez le même libraire. L'une de deux volumes, qui pourront être réunis en un seul, format grand in-8° à deux colonnes, coûtera 20 francs; une seconde, format in-18, aura six volumes, et se vendra 24 francs; la troisième enfin, format in-32, aura sept volumes, dont le prix est fixé à 20 fr. Z.

111.— *Les Grecs*, tribut funèbre aux mânes de lord Byron, par *Évariste* Boulay-Paty. Paris, 1825; Renouard et Ponthieu. Brochure in-8° de 51 pages; prix, 2 fr.

Encore des vers! Encore un hommage stérile aux Grecs! Et Missolonghi a peut-être cessé d'exister! Et le sang d'une population entière, versé par la main des Barbares, crie vengeance à toute la chrétienté! C'est ici, plus que jamais, l'occasion de répéter ce que nous disions, il y a trois ans, en annonçant les premières strophes inspirées par cette cause sacrée du malheur et de la religion : ce n'est point la lyre, c'est l'épée que doit saisir celui qui sent battre son cœur pour une aussi noble cause. Cet appel, M. Boulay-Paty semble l'avoir compris. « Ainsi, dit-il, à la fin de son dernier dithyrambe,

Ainsi, fougueuse, téméraire,
Ma muse insultait aux tyrans;
Ainsi, mon âme ardente et fière
S'exhalait en libres élans!
Je disais : « Les peuples sommeillent... »
Et soudain les peuples s'éveillent,
Soudain j'entends ce cri vainqueur :
Que l'hydre des tyrans expire!... »
Et moi, j'avais quitté la lyre,
Un glaive armait mon bras vengeur! »

Ce n'est peut-être ici qu'une fiction poétique. Tout le monde n'est pas libre, par sa position, d'obéir à cette impulsion d'un courage généreux. Mais les vers aussi peuvent servir utilement la cause des Grecs, en augmentant le nombre de ses partisans par l'enthousiasme qu'ils font partager aux lecteurs. S'il suffit d'être poëte pour communiquer aux autres cet enthousiasme et si l'inspiration suffit pour être poëte, M. Boulay-Paty doit compter sur le plus noble succès que puisse ambitionner sa Muse. E. Héreau.

112. — *Mucius Scævola* (Mutius Scévola), tragédie en cinq actes, par *J.-C.-J.* Roentgen. Paris, 1826; Barba. Brochure de 67 pages; prix, 3 fr.

L'auteur de cette tragédie ignore le génie de la langue dans laquelle il écrit et n'en respecte pas toujours la syntaxe. Quelques vers donneront à nos lecteurs une idée de son style :

Ta fierté, ton courage, apprendront au tyran
A trembler des Romains au milieu de son camp.
. . . . . .
Vous savez, sénateurs, combien le roi mon maître
Prend intérêt *au sort, comme au salut romain.*
. . . . . .

Plus grande que la sienne est des Romains la gloire.

. . . . . .

CLAUDIA.

Ne vois que Rome; *vas*, affronte le trépas.

MUCIUS.

Je sauve la patrie, ou je ne reviens pas.

. . . . . .

Citons maintenant une tirade qui fasse connaître le tissu de sa diction. C'est Porsenna qui parle à ses généraux :

Tarchon, mon digne fils, et vous dont le courage
Soutient mes étendards sur l'*étranger rivage*,
Avant d'*offrir aux Dieux*, d'implorer leur faveur,
Vous connaîtrez, amis, *les desseins de mon cœur*.
J'*allumais* malgré moi le flambeau de la guerre,
Et portant à regret sur la *voisine terre*
Le fer d'un ennemi, *mes soldats belliqueux*,
Je *remplis de justice* un devoir rigoureux.

En voilà plus qu'il n'en faut pour juger du talent poétique de M. Roentgen. Un pareil style n'est concevable que sous la plume d'un étranger; il suffirait pour étouffer les plus hautes conceptions dramatiques. Heureusement, nous n'avons ici aucun reproche à lui faire. M. Roentgen a publié précédemment des Recherches sur les sources de la prospérité publique. Sans connaître cet ouvrage, nous engageons l'auteur à retourner à l'économie politique. C.

113. — * *Recueil de fadaises, composé sur la montagne à l'usage des habitans de la plaine*, par M. Jérome, (en son vivant), littérateur distingué et consommateur accrédité dans le faubourg St-Marceau. Paris, 1826. Bossange frères. 2 vol. in-8° de 293, 291 pages; prix, 10 fr.

Les éditeurs du *manuscrit* de feu M. Jérôme, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 873) encouragés par le succès de cette première publication, ont fait de nouvelles recherches dans le faubourg St-Marceau pour découvrir encore quelques précieuses reliques de ce singulier homme de lettres. Leur démarche n'a pas été vaine; ils ont rencontré, à leur grande satisfaction, une dame Guillaume, ancienne amie du défunt, jadis attachée à la lingerie impériale de la Malmaison, maintenant grosse tapissière dans la rue du Petit-Moine. En arrivant chez elle, ils y ont observé, disent-ils dans leur allocution préliminaire, «un assortiment complet de meubles et de costumes ayant jadis appartenu au petit mobilier et au petit service impérial. Comme ce jour-là était dimanche, le magasin était rempli d'une multitude d'habitans qui échangeaient leurs guenilles de faubourg con-

tre de petits vêtemens de palais. Des ouvriers au petit crochet faisaient leur toilette devant uneglace qui a long-tems réfléchi l'image du maître du monde. Les compagnons à cadenettes et à gros catogan couvraient leurs têtes poudrées avec des chapeaux qui avaient bravé les feux du grand désert et les glaces de la Moscovie. Les enfans d'Israël enlevaient les paillettes des vestes, les galons des habits et les broderies d'or des robes à longue queue. C'est ainsi que finissaient les vieilles dépouilles du vieil empire. Les vers de terre dévoraient les personnages qui en avaient été revêtus, et les mites achevaient dans les magasins les habillemens que les juifs n'avaient pas entièrement détruits. Ces défroques étaient éloquentes. Que de leçons dans la boutique d'un fripier! » Je supprime la piquante mais un peu prolixe énumération de tous ces débris, que la dame Guillaume fait admirer à ses curieux visiteurs, pour en venir au dénouement de leur entrevue : elles les congédie pleins de joie, après leur avoir offert un bon nombre de fragmens que son ami le philosophe avait négligemment laissés chez elle, en les traitant lui-même de fadaises, de sornettes, de contes à dormir debout. Charmés de cette heureuse acquisition, les éditeurs n'ont pas tardé à la présenter au public, qui accueillera, sans doute, ce second manuscrit avec autant de plaisir que le premier. L'auteur a conservé, dans ces nouveaux récits, son originalité de pensée et d'expression. Il continue ses courses dans les Hautes-Alpes, avec les bizarres compagnons qu'il nous a déjà fait connaître dans son premier voyage, et quelques autres encore, qui n'amusent pas moins le lecteur par la variété de leur caractères, qu'ils ne l'instruisent par leurs entretiens, frivoles en apparence, mais où sont discutées les plus graves questions de politique et de morale, et où l'on oppose souvent les mœurs et les institutions des simples montagnards à celles des habitans plus civilisés de la plaine. La plupart de ces tableaux présentent à la génération actuelle, sous des allégories ingénieuses et quelquefois sévères, plus d'une esquisse d'histoire contemporaine, d'où elle pourra tirer d'utiles leçons. En voici quelques-uns qu'on doit, sous ce rapport, recommander à l'attention des bons esprits : *le Savoyard devenu nabab ; Audience d'un juge de paix de montagne ; Tournée d'un préfet chez les Allobroges ; les Ramoneurs historiographes ; Sainte-Alliance contractée entre les villages alpestres ; le Général d'armée devenu maître d'école dans la région des glaces, et le Libéral exilé de la cour sur une pointe de rocher.* B—u.

114. — * *Le siége de Vienne ;* roman historique, traduit de l'allemand de Mme *Caroline* Pichler, par Mme la baronne de

MONTOLIEU (faisant partie des *OEuvres complètes* de cette dernière). Paris, 1826; Arthus Bertrand. 4 vol. in-12, ornés de trois gravures; prix, 12 fr. et 15 fr.

L'éditeur des *OEuvres complètes de Mme de Montolieu* a pensé aux plaisirs du public, et surtout à ceux des habitans des campagnes, lorsqu'il a eu l'idée de réunir en collection les nombreux romans de cette femme de lettres distinguée. En effet, les quarante volumes qu'il a promis, et dont il a déjà livré la plus grande partie, seront d'un grand secours aux personnes dont les occupations champêtres ne sauraient remplir tous les instans, dans ces longues journées que la belle saison nous ramène. L'auteur de *Caroline de Lichtfield*, le traducteur d'Auguste Lafontaine mérite de partager leurs loisirs avec Mme Cottin, Mme de Souza et la charmante collection de *Romans français*, publiée par M. Verdet, et dont nous avons déjà annoncé plusieurs livraisons (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 905-907, et t. XXIX, p. 845-846). Sans doute tous les ouvrages de Mme Montolieu ne sont pas d'un égal intérêt; mais, à côté de cette *Caroline de Lichtfield* que nous venons de nommer, et qui doit, selon nous, être regardée comme le chef-d'œuvre de l'auteur, on peut placer avec avantage les *Tableaux de famille*, *Saint-Clair des Iles*, *Ondine*, *Olivier*, et quelques autres parties de la même collection, à laquelle l'auteur vient d'ajouter quatre nouveaux volumes.

C'est à Mme Caroline Pichler, dont Mme de Montolieu nous avait déjà fait connaître *Agathoclès*, *Falkenberg*, *Cécile de Rodeck* et *Amour et Silence*, que l'aimable traductrice a fait ce nouvel emprunt. Le *Siége de Vienne* est un *roman historique*, genre que les succès prodigieux de Walter-Scott ont fait désirer de voir populariser parmi nous; mais peu d'écrivains jusqu'ici nous semblent avoir montré le talent nécessaire pour marcher avec succès sur ses traces; et peut-être n'appartient-il pas tout-à-fait à une femme de l'essayer. La peinture du cœur et de ses passions les plus douces, paraît être le domaine exclusivement réservé au talent de ce sexe, dont les grâces, la finesse et la sensibilité sont le caractère distinctif; il faut, pour traiter avec fruit le roman historique, des études plus profondes, de plus vastes connaissances, et surtout une touche plus forte et plus hardie. Sans doute, il y a du talent dans ce dernier ouvrage de Mme Pichler; mais nous croyons néanmoins qu'on pourrait y trouver une preuve de ce que nous venons d'avancer. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce roman, c'est la fidélité des détails historiques; mais l'auteur n'a pas su toujours rattacher adroitement son intrigue à ces

détails, souvent trop minutieux; et son personnage principal, ce comte Zrini, qui s'annonce d'abord avec tant de pompe, et qui devrait occuper le premier plan dans l'ouvrage, est un personnage à peu près nul, qui ne possède aucune des qualités indispensables dans un homme qui se met à la tête d'une vaste intrigue politique.

Il est difficile de faire la part du traducteur dans le *Siége de Vienne;* et, pour être entièrement juste envers lui, comme envers l'auteur, il faudrait avoir sous les yeux l'ouvrage original; mais il est aisé de juger que Mme de Montolieu a dû éprouver quelquefois de grands obstacles pour rendre certains détails, auxquels les lecteurs allemands sont habitués, mais que l'impatience et peut-être aussi le goût des lecteurs français voudraient abréger. Beaucoup de portraits et de descriptions de costumes nous ont paru dans ce cas; mais nous avons noté surtout ce passage (t. 1er, p. 8) où l'on dit, en parlant de la sœur de l'héroïne que « l'expression de bonté et de bienveillance qui se peignait dans les traits enfantins de son joli visage et dans *le regard velouté de ses yeux d'un beau brun orangé*, gagnait le cœur de ceux qui l'observaient. » Si ce trait, au moins un peu bizarre, doit être reproché à l'auteur original, c'est au traducteur seul qu'il faut s'en prendre de quelques incorrections qui déparent son style, en général assez pur, et nous croyons utile de lui signaler surtout le mot *en imposer* pour *imposer*, employé trop souvent dans l'ouvrage pour qu'on puisse le regarder comme une faute typographique. Cette faute et quelques autres deviennent trop fréquentes pour qu'on ne craigne pas de les voir se propager davantage, si l'on négligeait de les relever, quand l'occasion s'en présente. E. Héreau.

115. — *Orlando et Loretta*, fait historique par MM. Pradel et de Montzaigle. Paris, 1825; Bouchard. 2 vol. in-12; prix, 5 fr.

Beaucoup de gaîté et une sorte de verve dans la narration et même dans les mauvais vers, que l'on y a intercalés : voilà ce que trouveront les lecteurs, dans l'ouvrage que nous annonçons : peut-être auraient ils préféré plus d'intérêt, et quelque peinture des mœurs ou des caractères. B. J.

116. —* *Lettre à l'Académie royale de Lisbonne* sur le texte des Lusiades. Paris, 1826; Treuttel et Wurtz. Brochure in-8° de 77 pages.

L'auteur de cette Lettre recommande à l'attention de ses savans correspondans plusieurs leçons négligées par M. de Souza, dans sa belle édition du *Camoëns*, et qui lui paraissent préférables à celles que le célèbre éditeur a cru devoir adop-

ter. Le débat est entre les deux éditions originales du poëme portugais, dont la première a été, selon notre critique français, trop scrupuleusement suivie par M. de Souza, tandis que la seconde, faite également du vivant du poëte, et comme tout le fait croire, sous ses yeux, semblait devoir prétendre à plus d'autorité. Il est difficile de ne pas se rendre aux raisons exposées dans cette dissertation philologique, qui semble d'abord, d'après son titre, ne devoir intéresser que des érudits et des Portugais, et qui offre toutefois un intérêt plus général par les connaissances profondes que l'auteur possède sur la théorie de la versification chez les anciens et chez les modernes, par un esprit fort remarquable de sagacité et de pénétration, souvent par un sentiment exquis de la poésie qui perce à travers une discussion toute scientifique; enfin, par un talent d'exposition, une sobriété de développemens, une netteté de langage, et même une élégance de style fort rares dans les ouvrages de ce genre. Cette lettre est de M. Mablin, sous-bibliothécaire de l'Université de France, qui, dans ces dernières années, a si puissamment contribué au progrès de nos études classiques, par les excellentes leçons qu'il donnait sur la langue grecque à l'École normale, où il exerçait les fonctions de maître de conférences. Puisque la suppression de cet établissement prive notre instruction publique de l'utile influence des lumières de M. Mablin, nous devons doublement souhaiter qu'il continue, en quelque sorte, par des publications de ce genre un enseignement si profitable. M. Mablin est auteur d'un excellent mémoire, qui obtint, en 1815, une mention honorable à la seconde classe de l'Institut (l'Académie des inscriptions et belles-lettres) et qui, selon quelques personnes, fort croyables en cette matière, méritait mieux. Ce mémoire, imprimé à Paris, et publié par le libraire Debray, traitait ces deux questions intéressantes, mises au concours par l'Institut : *Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rimes ? — Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des anciens dans la poésie française ?* Nous croyons rendre service à ceux qui s'intéresssent à ce genre d'études et de recherches, en leur rappelant une production beaucoup moins connue qu'elle ne mérite de l'être. H. P.

Beaux-Arts.

117 — * *Études d'architecture civile*, ou *plans, coupes et détails nécessaires pour élever, distribuer et décorer une maison et ses dépendances*, publiées pour l'instruction des élèves de l'école royale des ponts et chaussées; par Mandar, ingénieur

en chef, professeur d'architecture, etc. *Nouvelle édition*, gravée en taille-douce, corrigée et augmentée de vingt planches. Paris, 1826. Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. In-fol. en six livraisons de vingt planches chacune, avec le texte explicatif. Prix de chaque livraison, 9 fr. pour les souscripteurs, et 10 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

L'auteur de cet ouvrage s'est attaché à le rendre utile, non-seulement aux architectes et aux entrepreneurs de bâtimens, mais à tous ceux qui font construire des maisons. Dans une introduction très-courte, mais pleine de sagesse et d'observations judicieuses, il expose avec précision le but qu'il s'est proposé, sous quel point de vue il considère son sujet, et les motifs qui l'ont déterminé à multiplier les dessins et les explications, afin de ne laisser ni obscurité, ni incertitude, soit dans les projets, soit dans les devis. L'exemple qu'il a choisi n'est pas un projet fictif; c'est d'après des données réelles, pour une destination déterminée, et avec la condition de ne pas dépenser plus qu'une somme fixe, que l'édifice qui sert de texte aux leçons du professeur a pris les dimensions, la forme et les accessoires représentés dans les planches. Il eût été difficile de trouver une instruction aussi sûre dans une conception imaginaire. Les planches ne laissent rien à désirer : les lecteurs peu instruits en architecture ne trouveront peut-être pas dans les explications tout ce qui leur serait nécessaire; dans les écrits sur les arts, il est si difficile d'être à la fois clair et concis, qu'il vaut presque toujours mieux s'attacher à la clarté, même en renonçant à l'autre sorte de mérite. Mais, dans tous les cas, avec de l'attention et quelques recherches, on comprend tout dans l'ouvrage de M. Mandar, et par conséquent, cet ouvrage répond à l'attente du public. L'auteur qui n'a pas oublié les dessins de jardins, afin de traiter complétement ce qui est relatif aux habitations particulières, a dressé un *tableau dendrologique*, « d'après lequel on pourra choisir, dit-il, les arbres les plus convenables pour produire les effets d'optique les plus agréables dans la plantation d'un jardin. » Quoique nous ayons déjà de nombreux ouvrages sur le même sujet, il est fort douteux que l'art existe encore, et qu'il soit possible de le réduire en préceptes. D'ailleurs, à mesure que des arbres nouveaux viendront grossir nos catalogues, les combinaisons des différentes espèces pourront changer beaucoup : il n'est peut-être pas plus aisé de composer avec succès un traité sur les *jardins anglais*, que sur les formes de nos vêtemens et sur les modes de toute espèce. Lorsque le sujet est vague, l'écrivain ne peut éviter de l'être, et ses écrits ne sont plus instructifs. F.

118. — * *Les Amours des dieux*, recueil de compositions dessinées par GIRODET, et lithographiées par MM. AUBRY LE COMTE, CHATILLON, COUNIS, COUPIN DE LACOUPRIE, DASSY, DEJUINNE, DELORME, LANCRENON, MONANTEUIL et PANNETIER, *ses élèves ;* avec un *texte explicatif*, rédigé par M. *P.A.* COUPIN. Paris, 1826; Engelmann, rue Louis-le-Grand, n° 27. Quatre livraisons in-fol°. Le prix de chaque livraison, composée de quatre planches tirées sur papier de Chine, et de quatre pages de texte, imprimées par Firmin Didot, est de 30 fr. avant la lettre, et de 20 fr. avec la lettre.

Nous avons annoncé les deux premières livraisons de cet ouvrage (t. XXVIII, p. 924); la troisième vient de paraître; les compositions qu'elle contient représentent : *Hermaphrodite et Salmacis ; Jupiter et Calisto, Céphale et l'Aurore ; Jupiter et Sémélé.* La poésie peut échapper, par des réticences ou des figures, à ce que ces sujets offrent de licencieux; mais, sous le crayon, toutes les actions prennent une forme matérielle et de la réalité. Il est digne de remarque que Girodet, sans changer le caractère des scènes qu'il voulait reproduire, y a mis une grâce et une délicatesse qui charment les regards et l'esprit. On sait, par exemple, que Jupiter prit la forme de Diane pour tromper Calisto; à cette occasion, Ovide n'a pas craint de dire :

> Il lui donne un baiser dont le crime dément
> Le sexe de Diane, et trahit un amant.

L'imagination s'effarouche un peu de ce tableau, et les yeux eussent été tout-à-fait révoltés de voir une femme prodiguant des caresses à une autre femme. Girodet a bien compris cet écueil, et il a su l'éviter. Dans son dessin, c'est le maître des dieux lui-même qui presse Calisto dans ses bras; mais, pour indiquer son sujet d'une manière non équivoque, le peintre a mis près de Jupiter, un amour qui folâtre et qui tient dans sa main un masque de Diane. — Dès-lors, tout est expliqué.

Lorsque la quatrième livraison aura paru, le même écrivain, qui a annoncé les deux premières, rendra compte de l'ensemble de cet ouvrage dont il m'est interdit de parler d'une manière complète. P. A.

119. — * *Les Roses*, par *P.-J.* REDOUTÉ, peintre de fleurs, dessinateur en titre de la Classe de physique de l'*Institut* et du *Museum d'histoire naturelle*, membre de plusieurs sociétés savantes; avec le texte par *C.-A.* THORY, 1re-XXVIIIe livraison. *Édition* in-8°. Paris, 1824-1826. C.-.L.-F. Panckoucke, éditeur rue des Poitevins, n° 14. L'ouvrage se composera de quarante

livraisons, de quatre planches coloriées chacune. Prix de la livraison, 3 fr. 50 c.

Il a paru déjà vingt-huit livraisons de cette nouvelle édition d'un ouvrage admiré depuis long-tems, et qui assure à M. Redouté la première place parmi nos peintres de fleurs. Le prix modéré auquel elle est fixée, la met à la portée de toutes les fortunes et de tous ceux qui se font une occupation ou un délassement de l'attrayante culture des fleurs. Les figures, réduites et gravées de nouveau par les plus habiles artistes, ont toutes été coloriées sous les yeux de M. Redouté. Un texte pour chaque plante a été placé en tête, avec une instruction sur la manière de la cultiver, et l'indication des lieux d'où l'auteur l'a tirée. Cette édition offre surtout aux amateurs un avantage qu'ils apprécieront sans doute; elle contient plusieurs espèces de roses qui ne se trouvent point dans l'édition in-folio.

120.—* *Cent gravures pour les OEuvres de Voltaire*, convenables à toutes les éditions in-8° et in-12, publiées par M. Le Cerf, d'après les dessins de MM. Deveria et Chasselat. Paris, 1826; C. L. F. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. XIII livraisons de quatre planches chacune; prix de la livraison, 2 fr. 50 c.

L'exécution de cette collection, si intéressante pour tous les admirateurs de Voltaire, a été confiée à des artistes très-habiles; il en paraît une livraison tous les vingt jours. On a tiré un petit nombre d'épreuves avant la lettre, sur papier vélin et sur papier de Chine, dont le prix est de cinq francs la livraison. Dans les planches que nous avons sous les yeux, la plupart des sujets nous paraissent bien choisis et disposés avec goût; il y règne surtout une grande variété, et l'on y rencontre avec plaisir plusieurs portraits historiques, tels que ceux de *Voltaire*, *Henri IV*, *Louis XIV*, *Pierre-le-Grand*, *Frédéric*, *Charles XII*, *Louis XV* à seize ans, et *Catherine II*. Les tragédies, les comédies, les poëmes, les contes, les ouvrages plus étendus et plus sérieux de notre grand écrivain, tour à tour poëte, historien, philosophe, et toujours profond ou ingénieux, ont fourni au crayon et au burin de deux de nos bons artistes les plus heureuses inspirations. Tous ceux qui ont déjà les OEuvres de Voltaire dans leurs bibliothèques, voudront y joindre cette collection de gravures, qui en devient le complément nécessaire. N.

121. — *L'Harmonie en dix leçons*, à l'usage des personnes qui veulent apprendre à faire un accompagnement de piano, de harpe, de trio, quatuor, etc., sans faire une étude approfondie de la science; par *Alexandre* Leymerie. Paris, 1826. Audin. In-4° de 16 pages et 6 planches gravées; prix, 2 fr.

Le titre de cet ouvrage indique suffisamment le but de l'auteur. Il n'a point eu l'intention de faire un traité complet, il n'a pensé qu'à offrir quelques notions indispensables : il a donc extrait des divers traités de composition un certain nombre de préceptes qu'il a distribués en dix leçons. Il pense que cette étude suffira pour mettre les amateurs à même d'écrire des accompagnemens pour des romances, des airs variés, etc. A la vérité, les accompagnemens trouvés par la méthode de l'auteur ne pourront être très-riches; cependant ils seront quelquefois tolérables. Du reste, les parties de ce livre sont traitées si sommairement que les plus grandes difficultés demeurent presque sans solution : c'est ainsi que l'écueil ordinaire des élèves, la préparation et la résolution de la quarte, est à peine effleuré. Toutefois, cet ouvrage n'est pas sans utilité; car s'il donne à certains amateurs qui l'auront étudié la prétention de passer pour harmonistes, il en déterminera quelques autres à consulter des auteurs qui, ayant adopté un autre plan que celui de M. Leymerie, auront pu traiter leur sujet d'une manière plus approfondie.

122—*Choix de cantiques* à l'usage des colléges royaux et de toutes les communautés religieuses, composés à trois voix avec accompagnement de piano ou orgue, par *Hippolyte* Monpou, accompagnateur de *l'Institution royale de musique religieuse.* Première livraison. Paris, 1826, Bruère éditeur, rue Hautefeuille, n° 10. In-8°, papier Jésus (format de guitare) de 22 planches; prix, 3 fr.

Ce recueil sera composé de quatre livraisons, dont chacune contiendra dix cantiques. Les paroles de tous ceux que renferme la première sont tirées du recueil des Missions ou de celui de Saint-Sulpice : ce n'est pas assurément en faire l'éloge; mais, puisque ces cantiques sont adoptés dans toutes les réunions pieuses, et que d'ailleurs il n'en existe pas en France de meilleurs, il faut bien s'en contenter. La musique, en général bien adaptée aux paroles, est écrite pour deux dessus, et basse ou baryton; il eût peut-être mieux valu composer à voix égales; l'usage du recueil en serait devenu plus commun; néanmoins, comme ces cantiques ont tous une mélodie prédominante, la troisième partie peut être supprimée lorsque l'on a un accompagnement; ils peuvent même, dans ce cas, être chantés à une seule partie, sans cesser de produire de l'effet. On sent que la forme de composition adoptée par M. Monpou ne lui a pas permis de jeter une très-grande variété dans les chûtes harmoniques; cependant, on doit lui reprocher d'employer beaucoup trop souvent l'accord de sixte quarte suivi

de l'accord parfait : cette formule a vieilli, et l'on ne doit par conséquent s'en servir que rarement. Il se trouve aussi dans ces cantiques quelques fautes de prosodie qui doivent être évitées dans les morceaux de ce genre plus scrupuleusement encore qu'ailleurs, puisque les enfans les apprennent par cœur et retiennent les fautes comme le reste. Ainsi, jamais on n'a fait soutenir une note sur l'*e muet* final d'un vers, à moins que ce ne fût pour faire une rentrée; M. Monpou a commis cette faute dans le cantique n° 2; et, dans plusieurs autres numéros, il a placé aux tems forts des syllabes qui devaient être aux tems faibles, et réciproquement. J'insiste sur ces erreurs, qu'il est on ne peut plus facile de faire disparaître, et qui disparaîtront sans doute au second tirage. Un recueil irréprochable à cet égard est celui des *Chants composés pour les écoles d'enseignement mutuel*, par M. *B.* Wilhem. C'est assez critiquer M. Monpou; disons que la première livraison de son *Choix de cantiques* renferme plusieurs jolis chants, et que, privé par son plan des ressources d'une harmonie savante, il y a suppléé par la grâce et la clarté. Ajoutons que ces cantiques méritent d'être chantés, non-seulement dans les institutions, mais aussi dans les sociétés où la musique est placée en première ligne. M. Monpou s'annonce fort heureusement dans le monde musical : on ne peut en être étonné, puisqu'il est l'un des principaux élèves de l'institution dirigée par M. *Alex.* Choron, d'abord sous le titre d'*École spéciale de chant*, puis sous celui d'*Institution royale de musique religieuse;* nul doute que ce jeune compositeur ne fasse honneur à son savant et illustre maître.

J. Adrien-Lafasge.

Livres et objets d'étrennes.

123. — *La petite poste, passe-tems de soirées.* Recueil de lettres contenues dans une boîte, format in-4°. Paris, 1826. Gide fils, éditeur, rue Saint-Marc, n° 20; prix, 7 fr. 50 c.

Vers le milieu du dernier siècle, M. Chamousset, philantrope connu par la fondation du Mont-de-piété, et de plusieurs établissemens de bienfaisance et d'utilité publique, établit à Paris la petite poste aux lettres : plusieurs poëtes à la mode, entr'autres Dorat, lui adressèrent des vers pour le remercier de leur avoir procuré un moyen plus facile de communications et de correspondance.

Aujourd'hui, la *petite poste* devient un passe-tems de soirées, et un jeu de société. Une boîte, portant un guichet, est posée sur une table ou sur la cheminée. On présente à chaque personne du papier et un crayon. On écrit alors à telle ou telle

personne de la société ; l'adresse mise, on jette la missive dans la boîte. Une personne est déléguée, à titre de *facteur* ou de *factrice*, pour procéder à la *levée* et à la distribution des lettres. Alors, il se fait quelquefois une petite guerre de plume, où les vaincus finissent par rire de leurs blessures. Afin de rendre ce jeu plus facile, on a recueilli quelques lettres en vers, choisies dans des levées faites durant les soirées où l'on s'est amusé de la *petite poste*. Ces lettres nous ont paru écrites avec esprit : elles forment un petit recueil assez piquant, où l'on trouve quelques épigrammes d'un tour original. Il est probable que la *petite poste* sera bientôt un jeu à la mode, parmi les personnes qui ont assez de bon sens pour ne pas s'offenser d'une innocente épigramme, et assez d'esprit pour y répondre. Z.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

124. — * *Mémoires de la Société Linnéenne du Calvados.* T. II. Caen, 1826. Un vol. in-8° avec un cahier de planches, in-4°.

De toutes les réunions qui, sous le titre de *Sociétés Linnéennes*, se sont formées en France, depuis quelques années, il en est peu qui se soient rendues aussi dignes de l'attention du monde savant que celle dont nous annonçons le second volume. Dès l'apparition du premier, on remarqua que les mémoires dont il se composait, n'avaient point pour objet la réputation personnelle des membres de ce corps. On n'y trouva aucun lieu commun scientifique, ni aucun de ces discours de secrétaires perpétuels on l'on ne saurait rencontrer une ligne qui ne fût une vieillerie repétée à satiété sous toutes les formes, depuis qu'il est devenu à la mode parmi certains écrivains d'ajouter une foule de titres littéraires à la suite de leur signature. La Société Linnéenne de Caen a senti que le bavardage n'est point de la science : elle paraît, dans ses actes, avoir proscrit les choses inutiles et frivoles. Aussi, sa correspondance est sollicitée par les premiers naturalistes de notre époque; il est honorable de lui appartenir; ses mémoires seront recherchés, pour peu que la société, persévérant dans la route qu'elle a jusqu'ici parcourue, n'ouvre pas trop facilement ses portes aux prétendans. Le volume qu'elle vient de publier, fait beaucoup d'honneur à M. de Caumont, secrétaire, pour le soin avec lequel il a été rédigé. Le rapport sur les travaux de la Société, durant l'année qui vient de s'écouler, par lequel M. de Caumont entre en

matière, est parfaitement fait, et prouve avec quel zèle et quel succès on s'occupe en Normandie d'autre chose que de procès. Dans la partie zoologique, MM. Bourienne et Faucon, de Caen; Chesnon, de Bayeux; Beaucoudrey, de Granville; Brebisson, de Falaise; Blot, de Colleville; Guerville, de Valogne, et surtout M. Deslongchamps, professeur à l'Université, ont fourni des mémoires fort bien faits et non moins bien analysés. MM. Suriray, du Hâvre; Hardouin, Brebisson, De Larue, et surtout, Chauvin, de Caen; Delise, de Vire et Le Prévost, de Rouen, ont enrichi la botanique. Ce sont MM. Duvau de Paris, de Caumont, secrétaire de la Société, E. Deslongchamps, président, qui se sont occupés de géologie et de fossiles. Aucune partie de la science n'a été négligée. Ceux des travaux des membres de la Société qui ont mérité l'insertion dans le volume par leur importance, sont 1° l'histoire des stictes de M. Delise, qui, vu son étendue, a été tirée à part; 2° le catalogue méthodique des crustacés terrestres fluviatiles et marins, recueillis dans le département du Calvados, par M. Brebisson, 3° mémoire sur un fossile qu'on présume avoir été la défense caudale d'une raie du sous-genre *mourine*, et trois autres mémoires de M. Deslongchamps, sur quelques mollusques marins observés vivans, sur les corps organisés fossiles du grès intermédiaire du Calvados; et sur l'animal du *calyptræa sinensis*, travaux excellens, avec de bonnes figures; 4° enfin un très-beau mémoire géologique de M. de Caumont sur quelques terrains de la Normandie occidentale, etc. B. DE S. V.

125. — * *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, publié avec l'approbation de S. Ex. le ministre de l'intérieur. 25e année. (1826). Paris, 1826; imprimerie de Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7.

Il faudrait presque tout extraire de cet excellent recueil, qui atteste les importans services rendus par la Société au nom de laquelle il est publié; car chacun de ses articles contient des faits, des observations, des documens qui mériteraient d'occuper une place dans la *Revue Encyclopédique*, s'il nous était possible d'employer tous les matériaux mis à notre disposition. Le choix des matières, la correction des dessins, la clarté et l'exactitude des explications, tout ce qui peut rendre utiles les écrits sur les arts se trouve dans celui-ci, plus que dans aucun autre que l'on puisse lui comparer, soit en France, soit chez les étrangers. Comme il ne néglige rien de ce qui intéresse l'industrie, plusieurs branches de l'économie publique sont dans ses attributions. Le *Bulletin* de *janvier* de cette année contient une analyse du premier bulletin de la *Société fondée*

à Paris pour l'amélioration des laines. Cette Société, dont l'objet paraît, au premier coup-d'œil, extrêmement circonscrit, sait embrasser une très-grande diversité de connaissances et de recherches; les services qu'elle rendra ne se borneront pas à ceux qui sont le but de son institution. On voit déjà que l'histoire naturelle et l'agriculture profiteront de ses travaux : des recherches sur les prairies propres à la conservation des moutons de *Dishley*, race anglaise qui dégénérerait bientôt en France, s'ils n'y trouvaient pas les soins et la nourriture qui les font prospérer en Angleterre, conduiront à des observations utiles sur les prairies en général : le croisement des races, et les qualités plus ou moins constantes des races intermédiaires obtenues par ces alliances contribueront aussi aux progrès de l'histoire naturelle et de la physiologie. On remarque en ceci les heureux effets de la division des travaux dans l'immense entreprise du perfectionnement social, et de l'acquisition des connaissances sans lesquelles rien ne peut être perfectionné. La *Société de l'amélioration des laines* fera plus qu'elle ne projette; les autres Sociétés, également restreintes dans leurs attributions, en se livrant avec zèle à un seul genre de recherches, auront le tems de le considérer sous ses différens aspects, et de n'y rien omettre. L'intérêt des sciences, des arts, des lettres, de tout ce qui tient à l'intelligence humaine, exige que ce qui peut marcher actuellement et seul vers la perfection ne se règle point sur ce qui est en retard ; qu'en toutes choses, on tende sans cesse au *mieux*, et par la voie la plus courte, sans être arrêté par la crainte de compromettre ce qu'il plaît à certaines gens d'appeler *le bien*. La maxime insidieuse ou niaise, que *le mieux est l'ennemi du bien*, ne s'est maintenue qu'en politique, où elle est un des plus grands argumens de l'ignorance, de la médiocrité timide, de l'ambition qui tend à conserver en toutes choses le *statu quo*, afin d'éloigner les talens, les lumières, les perfectionnemens sociaux qui l'obligeraient à faire place au mérite.

L'analyse des premiers travaux de la *Société pour l'amélioration des laines* a été faite par M. Bosc, rapporteur du comité d'agriculture. Le même cahier contient le rapport de M. Degérando sur le *Traité des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, par M. Renouard. Cet ouvrage a été jugé diversement; la censure s'est peut-être exercée sur lui plus que la critique; et cependant, la censure ni la satire ne sont plus dans nos mœurs. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est de la *critique*, c'est-à-dire, une appréciation raisonnée des différens degrés de mérite, de défauts, d'erreurs que l'on peut

remarquer dans un livre. Le rapport de M. Degérando est rédigé dans l'esprit d'une véritable critique. Nous en citerons la conclusion. « Nous devons à M. Renouard une sincère reconnaissance, au nom de l'industrie française, pour le service qu'il vient de lui rendre. La Société d'encouragement croira peut-être utile d'exprimer à S. Ex. le ministre de l'intérieur l'estime que cette production lui a inspirée, en appelant l'attention de cet administrateur sur les vues renfermées dans le traité de M. Renouard, qui seraient de nature à provoquer quelques mesures salutaires de la part de l'administration publique. »

126. — * *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube*, (30 juin — 31 décembre 1825.) Troyes, 1825; imprimerie de Sainton fils. In-8° n°s XIV, XV et XVI.

Les progrès de l'art d'instruire sont d'autant plus utiles, que les sciences elles-mêmes sont plus avancées, sans être aussi répandues qu'elles devraient l'être pour éclairer les arts et multiplier leurs ressources. On saura gré à M. Jourdan, ingénieur en chef du cadastre, d'avoir rédigé pour les agriculteurs une *Instruction élémentaire sur les propriétés et l'analyse des terres arables*. Ce mémoire, assez savant pour trouver place dans un traité de chimie agricole, n'est pourtant pas au-dessus de la portée des cultivateurs instruits : il atteint donc son but; et, si les cultivateurs n'en profitent point, ce sera par cette sorte d'incuriosité dont l'ignorance est presque toujours accompagnée. Les expériences sur la *clavelisation* des bêtes à laine continuent, et semblent constater le succès de cette nouvelle méthode préservatrice. M. Dupreuil, qui la propage avec un zèle très-louable, joint à l'influence de son exemple et de ses conseils celle d'une distribution solennelle de prix. « Une médaille d'or de 200 francs sera décernée par la Société au cultivateur du département de l'Aube qui, à dater du premier janvier 1826, aura fait inoculer le claveau au troupeau le plus nombreux, en y comprenant la totalité des agneaux de ces deux années, sans que le nombre des bêtes qui auront été opérées puisse être au dessous de deux cents. Ce prix, dû à la munificence de M. Dupreuil, membre de la Société, sera remis en son nom. Trois primes d'encouragement, la première de 120 francs, la seconde de 100 francs et la troisième de 80 francs, dans l'ordre graduel, déterminé par le nombre des clavelisations, seront accordées aux trois cultivateurs qui auront, sous les mêmes conditions, le plus approché du prix sus énoncé, pourvu que le nombre des bêtes inoculées dans le même tems, ne soit pas

au dessous de 75. Ces trois primes seront données sur les fonds de la Société. »

Nous avons souvent l'occasion d'entretenir nos lecteurs des travaux de la Société du département de l'Aube. Elle est du nombre de celles qui ont reconnu les avantages de la prompte publication des vérités utiles, et qui préfèrent une collection de petits cahiers venus à propos, à l'apparition tardive d'un gros volume. F.

Ouvrages périodiques.

127. — * *Cours de promenades champêtres aux environs de Paris*, en forme de *Bulletin*, dit *de Flore*, au moyen duquel on apprend soi-même à signaler, à reconnaître et à classer les plantes, d'après la théorie facile, et la pratique sur les plantes vivantes du *nouveau système floral*, par M. Lefebure. Paris, 1826; in-8° oblong, publié par numéros, avec planches. Chez l'auteur, rue du Dragon, n° 22. Prix, 5 fr. pour 4 numéros, et 15 fr. pour les 12, chacun de 16 pages d'impression, avec deux lithographies.

Une carrière nouvelle s'ouvre en botanique et promet de ranimer l'amour de cette science, dont les difficultés actuelles ont le malheur trop ordinaire de décourager ceux qui se feraient un plaisir de l'étudier. En effet, c'est une tâche très-pénible que de commencer par le système du chef de l'École de Paris; et déjà, MM. de Mirbel, de Saint-Amans, Dubois, et autres, sans rien diminuer de leur estime pour le nom de Jussieu, s'accordent à dire que sa méthode n'est nullement propre à instruire des élèves.

Une autre méthode, qui a l'avantage de se conformer en même temps à l'ordre classique de Linné, de Tournefort et aux lois de la nature, présente les genres de plantes connus, de telle manière qu'ils se trouvent tous signalés en quatre mots, qui sont autant de traits distinctifs de la classe, de la tribu, de la famille et du genre où se trouve rangée chaque fleur, suivant le nouveau système floral.

M. Lefebure vient de commencer, avec deux instructeurs, ses *promenades champêtres*. Il y fait sur les plantes qui se présentent spontanément l'application de sa méthode; et son bulletin de Flore en met sous les yeux les procédés et le résultat, comme si l'on assistait soi-même à ces promenades.

La publication du numéro qui vient de paraître nous dispense d'en donner l'analyse. De pareils ouvrages ne peuvent pas avoir d'autres juges que le public, et nous pensons que

celui-ci, dont la conception n'est pas vulgaire et dont l'utilité n'est ni contestée ni douteuse, obtiendra le suffrage unanime des savans et des élèves.—Ce nouveau mode d'étude sera surtout agréable aux dames. Elles apprendront à signaler, à classer et à reconnaître les plantes dont la vue a pu les intéresser; et, sans charger leur mémoire d'une foule de mots et de noms inutiles, elles pourront se faire entendre des savans, et de plus les comprendre eux-mêmes. Σ.

128. — * *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer*, etc. 5me livraison. Paris, 1826; au bureau du journal, rue Traversière-Saint-Honoré, nº 33. Prix de l'abonnement pour un an, 42 fr.

Lorsque nous annonçâmes ce nouveau recueil périodique, nous pressentions qu'il marcherait à grands pas dans la voie du perfectionnement : notre attente n'a pas été trompée. La 5me livraison est très-instructive et très-variée, quoiqu'elle ne sorte point des limites que les rédacteurs ont dû se prescrire, dans l'intérêt de l'objet spécial dont ils veulent s'occuper. Nous n'entrerons pas dans le détail des articles dont cette livraison est composée; mais, suivant notre usage, nous dirons ce que nous y avons lu avec le plus d'intérêt, et ce qui peut y être mieux encore; nous ne parlerons point des articles bien faits sur des matières connues, parce qu'ils conviennent peu aux journaux, même à celui-ci. Un mémoire de M. le lieutenant-général Andréossy, intitulé : *Essai sur le tir des projectiles creux*, lu à l'Académie des sciences, le 26 décembre 1825, doit être recommandé à l'attention de tous les militaires; et ceux même qui suivent une tout autre carrière ne regretteront pas le tems qu'ils auront passé à le lire.—Un mémoire *sur la guerre soutenue par les insurgés tyroliens, en* 1809 *et* 1810, n'est que commencé dans cette livraison; l'auteur s'est borné à ce qui était nécessaire pour l'intelligence des faits militaires; mais l'histoire veut quelque chose de plus. La connaissance des causes politiques et morales lui paraît encore plus importante que celle des combinaisons stratégiques. Jusqu'à présent, ce sont presque exclusivement des militaires qui ont écrit l'histoire de la domination de Bonaparte : il n'est peut-être pas encore tems qu'un historien se présente, et peigne les grands événemens de cette époque, tels qu'ils doivent être vus pour l'instruction de la postérité. — Nous aurons l'occasion de discuter plus tard le projet d'une *Académie militaire* dont on trouve ici les détails. Cette Académie, telle que l'auteur l'a conçue, serait une *Société académique*. — Un autre article intitulé : *Essai sur les principes du droit des nations en tems de*

guerre, traite ce sujet difficile avec prudence et raison; mais il n'appartient aux sciences militaires que sous un aspect si restreint, qu'il ne peut être traité avec succès que par une discussion politique. Il était indispensable d'examiner préalablement le droit de déclarer et de faire la guerre, avant de se livrer à des recherches sur les *convenances* dont un ennemi ne peut se départir, sans être flétri dans l'opinion des peuples civilisés. Le mot *droit*, ayant un sens précis dans les sciences politiques, devrait être banni du dictionnaire de l'homme de guerre, où il est contraint à prendre une signification très-différente; ce qui rend notre langue de plus en plus incorrecte, au profit des hommes de mauvaise foi et des esprits faux. — Il était bon de reproduire la question débattue depuis long-tems : *Faut-il planter en arbres une partie du terrain des places fortes?* Mais il ne convenait point de la traiter en prose poétique, ni d'exalter le seul platane, sans dire un mot des arbres dont l'emploi dans les constructions militaires est justifié par une longue expérience. — D'autres journaux, et notamment la *Bibliothèque universelle* ayant déjà parlé du *projet de joindre les deux océans à travers l'isthme de Panama, ou quelque autre partie du continent américain*, il fallait, puisque l'on venait plus tard, apporter des connaissances nouvelles, ou corriger quelques erreurs; mais la Bibliothèque universelle reste encore dépositaire des pensées et des données les plus importantes sur ce projet de canal.

Nous aurions supprimé ces observations critiques, si nous étions moins convaincus de l'utilité du *Journal des sciences militaires*, de l'excellente direction qu'il a prise, des talens et du zèle éclairé des rédacteurs. Des éloges sans restriction sont trop souvent prodigués sans examen; nos lecteurs le savent, et nous sommes jaloux de leur prouver que nous ne louons qu'après avoir examiné. Y.

129. — * *Journal des avoués*, ou Recueil général des lois, ordonnances royales, décisions du conseil-d'état et des ministres, arrêts de la cour de cassation et des cours royales sur des matières de procédure civile, criminelle ou commerciale; rédigé par *M. A.* Chauveau, avocat à la cour royale de Paris. *Nouvelle édition* de la *Jurisprudence des cours souveraines*, et des 22 volumes du *Journal des Avoués*, publiés par M. Coffinières, refondus et mis dans un double ordre alphabétique et chronologique; contenant l'universalité des lois et des arrêts sur la procédure, rendus depuis l'institution de la cour de cassation jusqu'en 1820, inclusivement. Tome 1er. Paris, 1825. Béchet. Un vol. in-8° de 292 pages.

Le *Journal des Avoués*, commencé en 1810 par M. Coffinières, avocat distingué du barreau de Paris, n'a été continué par son auteur que jusqu'en 1820. M. Coffinières a réuni en cinq volumes, sous le titre de *Jurisprudence des cours souveraines*, les arrêts rendus jusqu'en 1810 sur la procédure. M. Chauveau, qui continue le *Journal des Avoués*, depuis 1824, et qui a publié séparément les années 1821, 1822 et 1823, entreprend aujourd'hui la réimpression de l'ancien *Journal des Avoués*, en le classant par ordre alphabétique et chronologique, comme M. Coffinières avait classé ses cinq volumes de jurisprudence antérieurs à 1810. Nous comparerons, plus tard, ce recueil avec d'autres publications du même genre, lorsque plusieurs parties de l'ouvrage auront passé sous nos yeux. Cette réimpression est annoncée, comme devant former vingt-deux tomes en onze volumes. Elle se distribue gratuitement aux souscripteurs acquéreurs de la continuation du *Journal des Avoués* depuis 1821, dont les sept volumes, jusqu'à 1825, se vendent 60 fr. pour Paris et 70 fr. pour les départemens; prix de l'abonnement annuel, 12 fr. pour Paris; 15 fr. par la poste. C. R., *avocat.*

130. — **Journal grammatical et didactique de la langue française*, rédigé par M. Marle, membre de l'*Athénée*, de la *Société grammaticale*, etc., etc., et par plusieurs autres grammairiens. N° Ier. Paris, 1826. In-8° de 54 pages; prix, pour l'année, 20 fr., et 22 fr. franc de port.

Le premier numéro de ce journal mensuel renferme une introduction dans laquelle les rédacteurs exposent leur plan. L'ouvrage sera divisé en quatre parties. La première offrira la solution de diverses difficultés que l'on chercherait vainement dans les grammaires et dans les dictionnaires, ouvrages dans lesquels une foule de questions se trouvent tantôt effleurées, tantôt dédaignées, souvent obscurcies, quelquefois entièrement oubliées. La seconde partie présentera un cours régulier de langue française, et sera rédigée entièrement par M. Boniface; cet habile instituteur exposera, avec toute la brièveté et la clarté possibles, les principes de grammaire dont il fait l'application depuis vingt ans avec un grand succès, (dans son *école élémentaire*, *rue de Tournon*, n° 33).

Dans la troisième partie sera traitée la didactique ou théorie de l'enseignement; cette section pourra être fort utile aux jeunes instituteurs. Enfin, on trouvera, dans la quatrième partie, un examen approfondi des nouveaux traités de langues, et une critique grammaticale, principalement dirigée contre les écarts du romantisme.

Le plan dont on vient de donner une idée a été mis à exécution dans la première livraison du *Journal grammatical*. Cette livraison contient : 1° les règles pour connaître quels mots terminés par *ion* prennent avant l'i un *c*, un *s*, un *t* ou un *x*; d'autres règles qui indiquent comment on peut reconnaître que les mots en *oir*, *oire* doivent prendre ou ne pas prendre l'*e* muet; 2° la première leçon du cours de M. Boniface, consacrée à des notions métaphysiques préparatoires, mises à la portée de l'enfance; 3° des formules pour distinguer l'une de l'autre les parties du discours : ce morceau de M. Marle nous a semblé fort ingénieux; 4° une critique peut-être un peu vétilleuse du *prospectus* d'un nouvel ouvrage publié par M. Constant Letellier fils. J. A—L.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

131. — *Documenta philosophica, etc.* — Leçons de philosophie, appropriées à la jeunesse studieuse; par M. *J. F. A.* Caro, professeur de philosophie au collége royal de Poitiers. Poitiers, 1826. Imprimerie de Catineau. Paris, Lecointe et Durey. 1 vol. in-12 de 345 pages. Prix, 4 fr.

Nous pourrions faire sur cet ouvrage un assez grand nombre d'observations critiques. Dès le titre même, nous pourrions demander ce que signifient ces mots, *Documenta philosophica*, qui, dans la vraie langue latine, n'ont jamais eu le sens qu'on est obligé de leur donner. Dans la préface, tout en reconnaissant les intentions pures et les sentimens modestes de l'auteur, nous pourrions nous étonner de ses lamentations sur notre pauvre siècle, où l'on ne rencontre, dit-il, que sophismes, ténèbres, imposture, corruption. Nous voudrions bien aussi, en parlant du style général de l'ouvrage, ne pas laisser échapper l'occasion de nous élever contre ce latin barbare que l'on persiste à croire éminemment philosophique, comme si des mots qui n'ont jamais été d'aucune langue avaient quelque chose de philosophique et même de raisonnable; comme si des phrases telles que *transitus à dicto secundùm quid*, *propositio inceptiva aut desinitiva*, contribuaient beaucoup à la justesse du langage et à la clarté des doctrines. Mais, sans accuser M. Caro d'un misérable jargon dont il n'est certainement pas l'auteur, et qui remonte à sept ou huit siècles avant lui, hâtons-nous de rendre justice aux nombreux avantages qui lui appartiennent, à la brièveté de ses leçons, à la simplicité de ses idées, à l'ordre méthodique et lumineux qu'il a su répandre au milieu de tant de divisions et de subdivisions, et surtout aux excellentes citations françaises, qui viennent de tems en tems corriger l'âpreté de l'argumentation, et faire oublier les

barbarismes de l'école. Cet ouvrage est utile, et par conséquent honorable : l'auteur qui paraît en avoir surveillé attentivement la seconde édition, saura le perfectionner encore. J. V .L.

132. — * *Obras dramaticas y liricas de don Leandro Fernandez* MORATIN, *entre los Arcades de Roma Inarco Celenio.* —*Œuvres dramatiques et lyriques de don Léandre Fernandez* MORATIN, etc. Paris, 1825; Th. Barrois fils, rue Richelieu, n° 15. 3 vol. in-8°; prix, 27 fr.

Les comédies de Moratin ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe. D. Pedre Napoli Signoreili, littérateur italien très-connu, en publia une version complète à Naples et à Venise. Il parut à Dresde, en 1800, une traduction allemande de la *Comedia nueva.* Quant à la France, outre la traduction de cette comédie, en 1803, insérée à la fin de l'ouvrage intitulé : *Elementos de la conversacion espanola y francesa*, et celle que fit en 1804 M. Dumaniant, pour être représentée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le libraire Ladvocat a compris, dans sa collection de *Pièces choisies des Théâtres étrangers*, la plus grande partie des comédies de Moratin. Il ne paraît pas que la traduction puisse satisfaire les littérateurs exercés; car nous lisons, dans la préface de l'édition espagnole que nous annonçons, *qu'on y a mal rendu les passages mêmes dont on avait compris le sens*, et l'on est fondé à penser que l'auteur de cette *préface* est le juge le plus compétent dans cette matière. Au reste, il est très-difficile de faire passer les beautés d'une langue dans une autre. Il en est de quelques productions littéraires, et surtout des productions poétiques, comme de certaines plantes; elles ne peuvent être transplantées dans un autre climat, sans périr, ou sans perdre du moins leur fraîcheur, leur éclat et leur parfum. Or, les comédies de Moratin sont tellement *espagnoles*, et écrites dans un langage si éminemment national, qu'une grande partie de leur mérite doit nécessairement disparaître dans une traduction. Quant aux éditions espagnoles du même ouvrage, on en compte plusieurs, et spécialement celles qui ont été faites à l'insu de l'auteur à Alcala de Henares, à Valence et à Barcelone, qui fourmillent de fautes graves et d'inexactitudes. Les seules à peu près correctes étaient celles de Madrid, que l'auteur avait pu préserver au moins de quelques imperfections.

La collection que nous annonçons, est, sans contredit, la meilleure de toutes celles qui ont paru jusqu'ici. Elle a été formée et publiée sous la surveillance de M. Moratin; on lui envoyait à Bordeaux, où il demeure, les épreuves d'impression qu'il corrigeait lui-même. La partie typographique correspond au mérite d'un ouvrage aussi généralement estimé. M—L.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.—*Administration publique.—Finances.*—Le tableau des recettes et des dépenses, en 1824-1825, a présenté les résultats suivans. La totalité des recettes s'élève à peu près à 144 millions de francs, et la dépense n'atteint pas 118 millions, en sorte que l'excédant est de plus de 26 millions. L'armée, les places fortes, l'armement de la milice, les pensions militaires, etc. n'ont pas coûté 25 millions, et la marine de l'état, qui a reçu de notables augmentations, n'a imposé qu'une dépense de 11 millions. Le service civil et les relations extérieures se réduisent à peu près à 10 millions. F.

MEXIQUE. — *Message du président des États-Unis du Mexique, adressé aux Chambres du congrès général, à l'ouverture de leurs sessions, le premier janvier* 1826. — L'étendue de ce monument historique ne nous permet pas de l'insérer en entier. On le consultera souvent, comme l'une des preuves les plus remarquables de l'influence salutaire des institutions libérales sur la prospérité des nations, et des maximes de justice appliquées au droit des gens. Nous ne nous arrêterons pas à ce qui est relatif aux événemens politiques, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement accomplis, et tombés dans le domaine de l'histoire : mais les faits de statistique sont dans nos attributions, et ce message en fournit beaucoup, et d'importans ; en voici le sommaire :

« Le système de *finances* adopté par le pouvoir législatif est mis à exécution. Nous avons la satisfaction d'annoncer aux Chambres que *les produits naturels de notre sol suffiront aux besoins de cette année :* qu'ils se rassurent donc, ceux qui montraient une si grande défiance, et qui nous croyaient sans ressources, sans industrie et dépourvus du génie qui crée les arts et multiplie les moyens de prospérité publique et privée.

« L'*armée* est animée d'un excellent esprit, bien disciplinée et de la plus belle tenue. On a reçu d'Europe plus de la moitié de ce qui est nécessaire pour l'armement de toutes les milices, et le reste arrive peu à peu. Nos places fortes sont pourvues

d'artillerie. Quelques soulèvemens de nations indiennes ont été la seule cause qui nous ait obligés à tirer l'épée dans l'intérieur; ils sont apaisés. Sur nos frontières, depuis la reddition du fort d'Ulloa, notre armée n'a plus d'autre occupation que d'éloigner de nos côtes les pirates et les contrebandiers.

« L'*administration de la justice* éprouve encore des embarras qui disparaîtront avec le tems. Comme nos lois ne sont plus en harmonie avec notre état politique, et comme le lien fédéral qui nous unit ne doit pas gêner l'exercice du pouvoir de chaque état dans les limites de ses attributions et de son territoire, il a fallu un travail d'organisation que la douceur naturelle et les heureuses qualités des Mexicains permettront de terminer assez promptement.

« L'*instruction* se répand dans toutes les classes de la société. Le gouvernement s'attache à perfectionner et à multiplier les établissemens et les moyens d'enseignement : il veut que les lumières pénètrent partout avec une telle abondance que le retour des ténèbres soit absolument impossible. L'*Académie de St-Charles* aura soin de conserver le bon goût dans les arts qui contribuent si puissamment aux agrémens de la vie; le *Musée national* présentera ce que notre sol renferme de plus précieux : nous espérons pouvoir l'offrir un jour à l'admiration des voyageurs. Des *écoles primaires lancastériennes* pourvoient déjà aux besoins du premier âge, et le gouvernement aime à reconnaître ce qu'il doit aux secours que lui procure la *Compagnie mexicaine* pour leur établissement. Des *Sociétés académiques*, formées en beaucoup de lieux, favorisent le mouvement général des esprits vers les connaissances utiles; le gouvernement prépare un plan général d'éducation qu'il soumettra aux sages discussions des Chambres.

« Le travail des *mines*, en faisant affluer dans le Mexique une grande abondance de capitaux étrangers, a vivifié l'intérieur, l'agriculture et le commerce. L'oisiveté a disparu; tous les bras sont occupés utilement, et des espérances consolantes sont rendues à des familles qui, de l'opulence, étaient réduites à l'aumône. Les machines, les bonnes méthodes et les ouvriers habiles augmenteront prodigieusement la valeur de nos exploitations métalliques. Bientôt, nous n'aurons plus rien à envier à l'Europe, dans ce genre d'industrie. Les autres arts s'améliorent aussi rapidement : des papeteries, des quincailleries, des verreries, des filatures de coton, etc., tout nous prouve que l'activité et le génie des entreprises appartient aussi à la nation mexicaine.

« Jusqu'à présent, la *jonction des deux mers* à travers l'isthme de Tehuantepec a pu n'être considérée que comme un simple projet : mais on ne doute plus de la possibilité d'offrir bientôt au commerce d'excellentes routes pour une communication par terre. L'expédition chargée de recueillir sur les lieux les renseignemens les plus exacts est de retour, et a fait un rapport très-satisfaisant....

« Notre patrie se montre à l'univers, couronnée de gloire; au-dedans, elle est l'asile de la paix, de la philantropie et des vertus. De ce moment, nous pouvons la contempler dans l'avenir où elle déploiera la majesté de ses principes et l'immensité de ses ressources. Il est réservé aux Chambres du congrès général de préparer et de développer dans leur plénitude la grandeur, la force et le bonheur de la république. »

Guadalupe Victoria, *Président des États-Unis mexicains.*

HAÏTI.

Proclamation du président. — Améliorations intérieures. — En adressant au directeur de la *Revue Encyclopédique* un exemplaire de la proclamation du président d'Haïti, relative à quelques difficultés survenues entre les gouvernemens français et haïtien, le secrétaire particulier du président donne une idée sommaire de la situation du nouvel état. « Le peuple haïtien, dit-il, se rendra de plus en plus digne de figurer dans votre galerie des nations comparées. L'agriculture va prendre peu à peu tout le développement dont elle est susceptible dans nos heureux climats. Un code rural, mûri par l'expérience, va fixer sur des bases équitables les droits et les devoirs du cultivateur et du propriétaire. Le commerce va recevoir une extension nouvelle : l'industrie appellera les richesses, et la nation, qui s'est imposé avec tant de magnanimité une charge de cent cinquante millions de francs, trouvera, dans les ressources que lui préparent la sagesse du gouvernement et l'activité des citoyens, les moyens de s'acquitter avec honneur. Tels seront les heureux fruits de cette reconnaissance; mais il en est d'autres, non moins précieux, qui se hâteront aussi d'éclore. Une éducation libérale répandra les lumières dans la nation; les sciences et les arts fleuriront; Haïti aura aussi ses poëtes, ses orateurs, ses historiens, ses philosophes, ses savans et ses artistes. »

La proclamation qui a suivi de très-près la promulgation de l'acte de reconnaissance, et que presque tous les journaux quotidiens ont publiée, est rédigée avec une sage fermeté.

S'il arrivait que les engagemens contractés fussent rompus, et que les anciens colons fussent privés de l'indemnité qui leur est promise, ce ne serait pas la faute du gouvernement haïtien. Voici la déclaration solennelle du président : « Libre et indépendante de fait depuis vingt-deux années, Haïti n'a vu dans cette ordonnance (l'acte d'*émancipation*) que l'application à son égard d'une formalité pour légitimer aux yeux des autres nations le gouvernement d'un peuple qui s'est constitué en état souverain. C'est cette formalité d'où résulte la renonciation du roi de France, pour lui, ses successeurs et ayant-cause, à toute souveraineté sur le territoire de la république, que nous avons obtenue, en compensation d'une indemnité dont le premier paiement a été effectué, comme les autres le seront religieusement, aux termes convenus. La présente législature, en déclarant cette indemnité *dette nationale*, vient de donner une nouvelle preuve de la garantie offerte par la république de la bonne foi de son gouvernement. Ainsi, il ne peut exister, dans l'opinion du monde, le moindre doute que ce ne soit là la seule interprétation raisonnable de l'ordonnance reconnaissant l'indépendance d'Haïti : interprétation qui, d'ailleurs, s'accorde naturellement avec les précédens manifestes du gouvernement. » F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Colombie. — Bogota. — *Société philantropique.*—Le but de cette Société est « de contribuer, suivant la fortune et les forces morales de ses membres, à l'encouragement et aux progrès de l'agriculture, de l'instruction publique, des arts, des travaux utiles, du commerce. » Le règlement qu'elle s'est donné provisoirement, est imité de ceux des Sociétés analogues, qui existent en Europe et dans l'Amérique du nord. On y distingue les sociétaires ordinaires et résidens (*numerarios*), les honoraires (*numerarios de merito*), et les correspondans (*corresponsales*). La dénomination qui équivaut à celle d'*honoraires* doit être remarquée, parce qu'elle est plus convenable, et offre une garantie qu'elle ne sera décernée qu'au mérite. « Pour le moment, et durant les épreuves nécessaires pour former un établissement solide et qui mérite l'intervention du congrès, la Société se met sous la protection des lois et du gouvernement : son directeur la sollicitera en son nom, en présentant une copie du réglement provisoire. » Le tems d'épreuves sera bientôt passé, et nous verrons sans doute bientôt le début de la nouvelle institution. C'est avec autant de confiance que d'intérêt

que nous observerons ses travaux, ses nobles efforts, les succès qu'elle ne peut manquer d'obtenir. Son plan est plus vaste que celui de la plupart de nos Sociétés. La situation actuelle des républiques de l'Amérique du sud n'admet pas encore de nombreuses divisions du travail entre les amis de la patrie et de l'humanité, dans chacun de ces états. Il était donc nécessaire de former des réunions capables d'embrasser la totalité du bien à faire; et puisque ce besoin a été senti, on a tout lieu d'espérer qu'il sera satisfait. F.

Brésil.—*Population, écoles, établissemens publics d'instruction et de bienfaisance, agriculture, commerce, industrie.* — Le Brésil est divisé en 19 provinces, 16 évêchés, et un archevêché, à Bahia. La population est d'environ 5 millions, dont un million et demi de blancs. Dans toutes les capitales de provinces et dans les grandes villes, il y a des écoles primaires, des écoles de langues latine et grecque, de philosophie, de rhétorique, de géométrie, de dessin et de musique, payées par le gouvernement. Dans presque toutes les villes, les écoles primaires ont adopté la méthode d'enseignement mutuel. Bahia et Rio-Janeiro possèdent des écoles de chirurgie et de médecine, et des écoles de génie, d'artillerie et de marine. Il existe, à Rio-Janeiro et à Bahia, une école de droit, et une école de commerce; les capitales de provinces ont, de plus, des colléges d'orphelins et des séminaires pour le clergé, où tout particulier est admis. On enseigne aussi dans les couvens la morale et la théologie. Enfin, les capitales ont des jardins botaniques, et Bahia et Rio, des laboratoires de chimie; Rio-Janeiro a, de plus, une Académie militaire, une Académie de marine, un observatoire. Il existe à Rio, ainsi qu'à Bahia, une Académie des beaux-arts, un très-beau muséum et une bibliothèque publique. La capitale renferme, en outre, un conservatoire des arts. A Minas, montagne de Caras, il existe un collége où l'instruction publique est très-soignée. La plus grande partie des instrumens d'agriculture connus en Europe est en usage au Brésil; il en est de même des machines à vapeur. La fertilité prodigieuse du sol et les esclaves sont les plus grands obstacles aux progrès de l'agriculture et de l'industrie, dans le pays.

Les fabriques les plus considérables sont celles de sucre, d'eau-de-vie de sucre, de tannerie, de tabac, de cordes. Quant aux fabriques de draps et de toiles, qui existent à Minas, elles sont encore dans leur enfance, de même que celles de chapeaux; il y a aussi une verrerie à Bahia. On exploite l'or, l'argent, l'étain, le fer, le diamant, et des pierres précieuses. L'exploitation

des mines de soufre, de salpêtre, de mercure et autres, n'est pas encore en grande activité.

On cultive principalement le sucre, le tabac, le café, le coton et l'indigo. A ces objets d'industrie agricole on doit ajouter le bois du Brésil, les cuirs, les cornes, la cochenille, le roucou, le cacao, la vanille, la salsepareille, les baumes et les résines, l'huile de baleine et de ricin. L'art du teinturier et la pharmacie ont, dans ce pays, un champ vaste à exploiter; les épices, telles que le giroffle, la canelle, le poivre, forment une branche du commerce. — Les fromages de Minas et de Rio-Grande rivalisent avec le bon gruyère. Toute l'escadre portugaise, et celle du Brésil qui est aujourd'hui de 98 vaisseaux, ainsi que la marine marchande, sont sorties des chantiers de Bahia, de Rio, de Vera, etc. La broderie, les dentelles égalent les ouvrages les plus parfaits en ce genre (1). Les fleurs artificielles, particulièrement en plumes, sont admirables; les ouvrages en coquillages sont aussi d'une grande beauté. La marqueterie, l'ébénisterie et l'orfévrerie font de grands progrès dans le pays.

Toutes les grandes villes ont des hôpitaux et des maisons de charité, et des asiles pour les enfans trouvés. D'autres hospices de charité sont soutenus par différentes confréries.

La fertilité du sol, l'encouragement que le gouvernement offre aux colons étrangers, en leur donnant des portions de terrain en toute propriété, et quelques moyens auxiliaires en argent, sont des motifs puissans pour les attirer. — L'armée et la marine leur offrent également des carrières brillantes. Le capitaliste et l'homme qui exerce une industrie quelconque peuvent obtenir une honorable indépendance. — On publie dans les capitales des journaux de différentes opinions, comme dans les autres pays. L'opinion constitutionnelle et libérale est évidemment dominante: elle exprime le vœu de la masse de la nation; car elle a pour objet l'avantage du plus grand nombre.

Partout éclate le désir de s'instruire dans les sciences et dans

---

(1) Ces objets ne sont point le produit de manufactures, mais bien l'ouvrage des dames brésiliennes. Du reste, leur travail, loin de fournir à la consommation générale du pays, ne suffit pas toujours à leur seul usage. Aussi le commerce peut-il espérer des profits, en introduisant dans ce pays des dentelles et des broderies françaises, mais en ne négligeant pas de choisir les premières qualités. Car, c'est surtout au mauvais choix de leurs marchandises que nos négocians doivent attribuer leur infériorité relativement aux Anglais, dans le commerce du Brésil.

les arts, comme l'atteste le grand nombre de jeunes Brésiliens qui viennent fréquenter les meilleures écoles publiques d'Europe. En France seulement, il se trouve, en ce moment, 300 jeunes gens du Brésil qui étudient à leurs frais, et le gouvernement entretient dans ce royaume 21 pensionnaires militaires. Sous le beau ciel du Brésil, on ne connaît aucune maladie propre au pays. Le climat est doux et sain; l'habitant bienveillant et hospitalier. B—s.

ASIE.

Exploration du golfe Persique. — Cette Méditerranée, qui semble l'une des premières mers du globe qu'ait parcourues l'espèce humaine, avait été presque abandonnée par le commerce, depuis plus d'un siècle; et les communications maritimes qu'elle ouvre avec la Perse et la Mésopotamie, étaient en grande partie interceptées, par les escadrilles des pirates établis sur ses rivages dans plusieurs villes fortifiées. Lorsque l'Angleterre voulut ranimer le commerce de Bombay, qu'avait affaibli la concurrence de celui de Calcutta, elle résolut d'abord, pour assurer ses transactions avec le golfe Persique, de chasser de cette mer les pirates qui s'en étaient rendus maîtres; mais ce projet était d'une exécution plus difficile qu'on ne l'avait imaginé. La résistance fut opiniâtre et ne cessa que par la destruction des repaires de ces brigands et par l'extermination de leurs hordes principales. A peine la navigation fut-elle libre, que, pour la rendre plus facile et plus sûre, l'amirauté résolut de faire explorer le golfe dans toute son étendue, reconnaître ses côtes sinueuses, ses écueils redoutables et les îles dont il est parsemé. En 1825, les deux bâtimens chargés, sous les ordres du capitaine Maude, de ces opérations géographiques, avaient déjà relevé 350 lieues de côtes, depuis Ras Mousendrem, à l'entrée du détroit d'Ormus, jusqu'au-delà des îles de Bahrein; et au commencement de cette année, ils sont parvenus dans la partie la plus reculée du golfe, et ont visité les embouchures de l'Euphrate. Dans le pourtour du haut promontoire, désigné par les anciens, sous le nom de *montagnes noires*, ils ont découvert deux havres profonds, qui peuvent offrir un refuge aux navires poursuivis par la tempête. L'un a reçu le nom d'*Elphinston*, et l'autre celui de *Colville*. L'examen des reliefs qui forment les îles du golfe et ses écueils a montré de nombreuses formations volcaniques, dans une partie du globe où l'on ignorait qu'il en existât aucune. On a même trouvé des terres nouvelles dans cette Méditerranée

qui ne promettait aucune découverte aux navigateurs; et le capitaine Maude, commandant la *Favorite*, a reconnu et déterminé la position de plusieurs îles dont aucune carte ne semble avoir, avant lui, indiqué la position ; savoir :

Dauss. Latit. 25° 10′ N. Long. 52° 45′ E. Elle est d'une élévation médiocre; on y voit quelques terres; le sol a un aspect métallique; il est privé d'arbres, l'extrémité méridionale est resserrée par une péninsule basse, sablonneuse, de 6 à 7 milles d'étendue. On trouve un fond de sable grossier, à 13 ou 18 brasses, à la distance de 4 à 5 lieues, devant cette île.

Jarnain. Latit. 25° 8′ N. Long. 52° 55′. On y remarque trois collines élevées, deux vers l'extrémité nord et une au sud; elles sont dépouillées de végétation et semblent être d'origine volcanique.

Arzenie. Latit. 24° 56′. Long. 52° 33′. Cette île est la plus haute, et celle dont la surface offre le plus d'inégalités. Un récif de rochers et de coraux s'étend au nord jusqu'à un mille de la côte. La Favorite mouilla sous la terre ayant le centre de l'île au sud à 5 milles, par 12 brasses et demie, fond de sable fin, de corail et de coquilles. Il n'y a point d'arbres, mais on y trouve quelques plantes, et l'on imagine qu'on pourrait s'y procurer de l'eau, en y creusant des puits. Les ravins indiquent que de grandes pluies les ont excavés. La partie méridionale est extrêmement hachée, et les rochers en sont basaltiques. On évalue à 7 milles la longueur de cette île et sa largeur à 3.

Dalmy. Latit. 24° 56′. Long. 52° 24′. Cette île est plus élevée encore que la précédente. Elle est d'une couleur plus sombre. On y voit, dans la partie du sud, une colline arrondie; dans le sud-est, trois tertres et plusieurs saillants sablonneux, étendus de 2 à 6 milles. Le chenal entre elle et le continent a 20 milles de large; il est hérissé de dangers et de petites îles; mais le passage entre Arzenie et Dalmy est parfaitement libre; il y a des chutes de sonde de 15 à 21 et de 12 à 17 brasses; fond de sable de corail.

Seerbeni Yass. Latit. 24° 34′. Long. 52° 40′. Elle est très-haute au centre et hachée au nord; elle se termine au N. O. par un cap sablonneux très-bas, saillant de 7 à 8 milles. Le canal entre l'île et la terre-ferme n'offre de passage qu'aux bateaux des pêcheurs de perles.

Danie. Latit. 25° 1′. Long. 52° 20′. C'est une espèce de banc de sable, long de 2 milles, très-étroit, et qui, se confondant avec l'horizon, est dangereux pour les navires.

Sherarou. Latit. 25° 13′. Long. 32° 18′. Elle a 4 milles de

long et laisse voir deux tertres à ses extrémités, d'un aspect rembruni et comme métallique.

Hawlool. Latit. 25° 41′. Long. 52° 23′. On n'y aperçoit point de traces de végétation. La mer est profonde au pied de la côte.

Ces îles ont la même constitution minéralogique que celles de Polior, des Tombeaux, etc. sur la côte persique du golfe. Il ne nous paraît pas douteux qu'elles n'aient été projetées par des volcans souterrains, à une époque peu reculée. On ne pourrait les soumettre à la culture qu'avec beaucoup de travail et de soins, et en y creusant des puits et des citernes; mais elles peuvent devenir importantes, par leur position, au centre d'une pêcherie de perles très-étendue, qui a lieu depuis avril jusqu'en septembre. Le banc sur lequel les pêcheurs s'établissent a 200 milles de longueur de l'est à l'ouest, et 70 du nord au sud.

Le tems brumeux qui règne assez souvent dans la partie du golfe où se trouvent ces îles, rend leur connaissance particulièrement utile aux navigateurs; et le capitaine Maude s'est acquis des droits à leur reconnaissance, en publiant, à son retour de l'Inde les relèvemens qu'il a faits de ce groupe, qui paraît avoir échappé jusqu'à présent aux investigations des Européens.

En 1825, ces îles ont été visitées par les bâtimens anglais *la Découverte* et *la Psyché*. On y a reconnu des traces manifestes d'origine volcanique; le soufre et ses combinaisons se trouvent dans chacune d'elles, ainsi que des scories, des obsidianes et des trapps. A. Moreau de Jonnès.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Expédition maritime.* — On assure que le capitaine King, dernièrement arrivé d'un voyage autour de la Nouvelle-Hollande, est sur le point de mettre à la voile pour une autre expédition, dont la durée sera de cinq ans. Il s'agira d'abord de reconnaître les côtes de l'Amérique méridionale, depuis Rio de la Plata jusqu'au cap Horn, et de tâcher d'ouvrir des communications avec les naturels de cette vaste péninsule, qui jusqu'ici est restée si peu connue. Le récent voyage du capitaine Weddell semble avoir attiré l'attention de notre gouvernement sur les pays situés vers le pôle antarctique, et l'avoir engagé à ordonner cette nouvelle expédition, qui paraît faire partie d'un système général d'enquête que l'on doit bientôt mettre à exécution, et qui aura pour

objet de reconnaître la partie méridionale de notre globe, si peu explorée et si peu connue jusqu'à ce jour. On dit que le voyage du capitaine Byron est fait dans le même but. Nous désirerions aussi voir l'habile capitaine Weddell employé dans cette grande entreprise. N'avait-on pas lieu de s'étonner qu'un si grand nombre d'expéditions eussent été dirigées vers le pôle nord, tandis que, depuis Cook, on n'avait tenté presque aucune découverte dans les régions du pôle sud. Cependant la science ne possède que des notions fort incomplètes sur ces parages : tout en enrichissant la géographie d'une quantité de faits nouveaux, les voyages entrepris dans cette direction rendront encore d'importans services au commerce.

(*London-Literary-Gazette*).

— *Réforme partielle de la Législation anglaise.*—Nous avons donné, dans notre cahier du mois d'août dernier (t. XXVII, p. 579), l'extrait d'une lettre adressée à l'un de nos collaborateurs, par un avocat à la cour de la chancellerie, *sur les réformes qui ont eu lieu, l'an passé, dans la législation anglaise.* Le même correspondant vient d'adresser de Londres, à la date du 23 mars, à la même personne une lettre qui contient aussi d'intéressans détails *sur les travaux législatifs de la présente session.* Nous allons offrir un extrait de cette lettre à nos lecteurs.

« Les hommes éclairés de ce pays ont tout lieu d'être satisfaits ; car le gouvernement seconde tous leurs vœux. Il est impossible de montrer plus de libéralité dans les vues pour tout ce qui concerne la législation et le commerce, que le ministère actuel. Tandis que MM. Huskinson et Robinson agissent de concert pour détruire les restrictions du commerce, et pour donner aux opérations de ce genre l'appui qu'elles doivent trouver dans les principes d'une sage liberté, M. Peel emploie tout son pouvoir à la réformation des lois et des institutions judiciaires. Dans un pays comme celui-ci, où il existe tant d'institutions locales et municipales, où le peuple est si énergiquement attaché aux vieilles lois et aux anciens usages, il serait impossible de procéder immédiatement à une réforme, surtout lorsqu'on songe que le gouvernement doit être secondé par une chambre des communes, composée de propriétaires fonciers, que nous appelons gentilshommes de campagne, (*Country-Gentlemen*) et qui sont très en arrière sur les objets de cette nature. On peut donc dire qu'en raison de cette considération, M. Peel et le gouvernement ont procédé aussi vite qu'ils ont pu, et qu'ils sont beaucoup plus avancés que le plus grand nombre de leurs concitoyens. Vous êtes informé des progrès qui ont été faits l'année passée dans l'œuvre de la réfor-

mation des lois, dont le principal est l'acte du jury, qui est peut-être la mesure la plus salutaire qui se soit opérée en Angleterre depuis des siècles. M. Peel vient de présenter un bill sur le vol; ce bill a pour but de simplifier les anciennes lois et de les amender comme il est nécessaire, surtout en diminuant le nombre de crimes punis de mort. Il a présenté un autre acte pour remédier aux défauts de la procédure criminelle. Ce ministre philantrope a donné à entendre qu'il proposerait incessamment d'introduire dans notre législation un ministère public, qui serait chargé de poursuivre les délits. Ces réformes sont les plus grandes et les plus désirables qui puissent avoir lieu dans notre instruction criminelle. Enfin, il a aussi appuyé le bill de lord Althorp, ayant pour but de faire établir dans chaque comté des tribunaux de localités pour le recouvrement des petites dettes. — La commission qui a été choisie pour faire une enquête sur la procédure de la cour de chancellerie, la grande cour civile d'Angleterre, vient de terminer son rapport. Je ne l'ai cependant pas encore vu; il n'est imprimé que depuis peu de jours, et consiste dans quelques centaines de pages in-folio. Lorsque je l'aurai lu, je pourrai vous en rendre compte. » Y.

— *Prix vénal des ouvrages de lord Byron.* — Voici un état authentique des sommes payées à ce poëte illustre, par le libraire Murray, pour prix des manuscrits de ses ouvrgaes :

Childe Harold. Chant I et II.	14,400 fr.	102,600 fr.
— Chant III.....	37,800	
— Chant IV.....	50,400	
Le Giaour	12,480	
La Fiancée d'Abydos.....	12,480	
Le Corsaire.....	12,480	
Lara	16,800	
Le Siége de Corinthe.....	12,480	
Parisina.....	12,480	
Les Plaintes du Tasse.....	7,560	
Manfred.....	7,560	
Beppo.....	12,480	
Don Juan. Chant I et II.....	36,600	73,200 fr.
— Chant III, IV et V.....	36,600	
Le Doge de Venise.....	26,400	
Sardanapale, Caïn et Foscari.	26,400	
Mazeppa.....	12,480	
Chillon.....	12,480	
Poésies diverses.....	10,800	
	371,160 fr.	

Si, d'après des données, bien connues aux auteurs modernes, le libraire de lord Byron a gagné seulement 200 pour cent sur ses œuvres, le génie de ce grand poëte a créé, pendant sa courte carrière, une valeur commerciale de plus d'un million. Il est presque également singulier que ce soit un grand seigneur qui ait tiré de sa plume un pareil lucre, et qu'il ait vendu pour près de 400,000 francs de vers dans un pays que tout le midi de l'Europe regarde comme fort peu poétique. On peut croire aisément que tous les vers faits en Italie, pendant une génération, n'obtiennent pas une semblable récompense. La seule ressemblance qu'il y ait entre nos occurrences littéraires et le sort des écrits de lord Byron, c'est la diversité des jugemens portés par son libraire et le public. Le Corsaire et le Giaour n'ont pas valu davantage à l'auteur que Parisina et Beppo. Il a obtenu trois fois plus du Doge de Venise que de Manfred, et chaque chant de Don Juan a été évalué autant que l'admirable poëme de Lara. On voit qu'en Angleterre, comme ailleurs, le prix d'un ouvrage diffère beaucoup de sa valeur, et que les jugemens des libraires ne ressemblent guère à ceux du public. M. de J.

Nécrologie. — *L.* Murray, mort le 16 janvier dernier, à l'âge de 81 ans. — Né dans la Pensylvanie, il fut élevé à New-York, et vint, en 1784, par raison de santé, se fixer en Angleterre. Il y publia plusieurs ouvrages *sur l'éducation et la morale.* C'est à lui qu'est due la meilleure grammaire anglaise de notre époque; 2 vol. in-8°. M. Murray appartenait à la Société des Quakers : sa bonté et sa bienfaisance lui avaient acquis l'estime et l'attachement de ses concitoyens.

—Le *Docteur* Noehden, secrétaire du *Cabinet des antiques au Musée britannique*, traducteur de don Carlos, drame de Schiller, auteur de plusieurs ouvrages élémentaires sur la langue allemande et de quelques écrits sur la botanique, est mort le 14 mars 1826.

— *Robert Louis* Willoughby, l'un des correspondans de la *Revue Encyclopédique*, est mort le 3 de ce mois, après une maladie de quelques jours. Il avait fait ses études à Paris, au Lycée Napoléon. Aussi parlait-il et écrivait-il avec une égale facilité les langues française et anglaise. Une trop grande application à l'étude et peut-être aussi des chagrins domestiques l'ont fait descendre dans la tombe au printems de la vie. Il s'occupait, dans ses derniers momens, d'un ouvrage sur l'économie politique et d'un poëme épique, dont le sujet était puisé dans l'histoire du règne de l'empereur Julien. M. Willoughby ne laisse aucune de ces brillantes productions capables de faire passer son nom à la postérité : il avait plus de belles qualités que de grands talens. Le public oubliera le petit nombre d'é-

crits qu'il a publiés; mais ses amis se rappelleront éternellement la bonté de son cœur, la droiture de son caractère et la sincérité de son amitié. F. D.

RUSSIE.

Moscou. — *Société d'économie rurale.* — Cette Société, dont les statuts ont été confirmés par l'empereur Alexandre, au commencement de l'année 1819, et qui n'avait tenu sa première séance ordinaire, que deux années après, c'est-à-dire, le 1er janv. 1821 (style russe : 20 déc. 1820), a tenu, le 1er mai 1824, une assemblée générale, sous la présidence du prince *Dmitri* Galitzine, gouverneur-général de la ville. La séance a été ouverte par la lecture d'une lettre adressée de Paris par le prince *Serge* Gagarine, et dans laquelle il mande que la *Société d'agriculture* de Paris a reçu avec reconnaissance le journal de la Société de Moscou et les ouvrages, en langue russe, publiés par cette Société. Le prince Gagarine, invité par la Société de Paris à lui faire connaître les principaux objets dont traitaient ces ouvrages, a cru devoir principalement appeler son attention sur une *machine propre à battre le blé*, de l'invention d'un marchand russe, nommé Sherbakof. La traduction de cet article, pour lequel M. le prince Gagarine s'était aidé des lumières de M. Molard, membre du Conservatoire des arts et métiers de Paris, après avoir été insérée dans les *Annales d'agriculture*, a été tirée à part au nombre de 500 exemplaires, destinés à être distribués, d'abord aux membres de la Société de Paris, puis aux préfets des départemens et à toutes les Sociétés livrées en France à l'étude de l'agriculture et de l'économie rurale. — Après la lecture de cette lettre, on a entendu les rapports annuels sur les travaux de la Société de Moscou, sur l'*École d'agriculture* et sur la *Ferme expérimentale.*

L'*École d'agriculture*, fondée par la Société, au mois d'août 1822, et ouverte au mois de septembre de la même année, est destinée à former des élèves, dont le nombre s'élevait à 66, en avril 1824.

La terre que la Société possède aux environs de Moscou, et sur laquelle on a établi une *ferme expérimentale*, a été entièrement défrichée, et une rotation régulière a été commencée en 1824. Les champs ont été partagés en trois parties: *Économie de trois champs*, *Économie de changemens de semences* et *Économie de pâture*, afin qu'en faisant labourer la terre par des moyens semblables, d'après ces trois systèmes

principaux de l'économie rurale, la Société puisse comparer leurs avantages respectifs, et déterminer celui de ces trois systèmes qui paraîtra préférable. Le nombre des élèves reçus dans cette ferme, dans le courant des deux années 1822 et 1823, a été de 21.

La Société continue la publication de son *Journal d'agriculture*, entrepris au commencement de 1821. Ce journal, dont il paraît trois numéros par an, est divisé en quatre sections, savoir : 1° *Agriculture;* 2° *Essais et observations;* 3° *Extraits de journaux ;* 4° *Correspondance.*

La *Revue Encyclopédique* est au nombre des ouvrages périodiques étrangers auxquels la Société a jugé utile de s'abonner.

Il résulte des rapports présentés dans cette séance que la *Société d'économie rurale de Moscou* marche avec persévérance et avec succès vers le but qu'elle s'est proposé, celui de contribuer à la propagation de l'agriculture dans les différens gouvernemens de la Russie, et d'établir des relations avec les principales Sociétés étrangères qui s'occupent d'agriculture.— Le conseil de la Société, en récompense du zèle et de la direction éclairée de son fondateur, le prince *Dmitri* Galitzine, et de la part active qu'a prise à ses travaux le colonel Bronevsky, dont les soins ont efficacement contribué aux progrès de l'agriculture dans les *Colonies des Cosaques de Sibérie*, a décerné une médaille d'or au premier, et une médaille d'argent au second. — La séance a été terminée par la nomination de trois membres honoraires et de vingt-six membres actifs. (Voy. t. xxvi, p. 585, le compte rendu de la séance générale, tenue le 17 février 1825 (1). R. E.

— *Nouvelles eaux minérales.* — On vient de découvrir près la ville de Lisianka, gouvernement de Kiow, district de Zwinogrodka, une source d'eaux minérales qui paraît devoir bientôt rivaliser pour l'efficacité avec les eaux déja célèbres du Caucase. Mais les eaux de Lisianka auront sur ces dernières l'avantage important d'être plus près du centre de la Russie, dans un climat beaucoup plus agréable, et à proximité de plusieurs villes considérables. On a construit sur l'emplacement où cette source se trouve située, des bains

(1) Si nous consentons à revenir sur nos pas en rendant un compte de la séance de 1824, après avoir annoncé celle de 1825, c'est que les détails consignés ici font beaucoup mieux connaître la *Société rurale* de Moscou que tout ce qui avait été dit précédemment. N. d. R.

élégans et fort bien tenus, où l'on n'a rien négligé de ce qui peut contribuer à la commodité des personnes qui auraient l'intention de s'y rendre. Ces eaux paraissent devoir convenir particulièrement dans les nombreuses maladies du système nerveux. Nous ne doutons pas que ces bains, connus sous le nom de *Joséphine-Bains*, du nom du propriétaire (Mme la princesse *Joséphine Jablonowska*), n'acquièrent bientôt une célébrité européenne. U.

SUÈDE.

Stockholm.—*Mines de cobalt, de plomb et de plombagine.*— Le nombre des associations qui se sont formées ici pour l'exploitation des diverses mines de *cobalt* s'accroît beaucoup. Aussi, l'exportation de cette substance métallique a-t-elle été considérable, en 1825; mais, on doit s'étonner que l'Angleterre ait été la seule nation de l'Europe qui se soit avisée d'en profiter, pour en revendre aux nations qui négligent de s'en fournir directement. Des rapports officiels annoncent la découverte de nouvelles mines de plomb dans le *Jemtland* (province de la Suède septentrionale). Ces mines n'ont cependant pas encore été l'objet des recherches scientifiques nécessaires pour leur exploitation. Au reste, le plomb et la plombagine ne paraissent pas obtenir une grande vogue dans le commerce, aucune association ne s'étant encore formée pour exploiter avec une activité soutenue les riches mines de *Glassax*, en Scanie, près de la mer, qui sont encore à peu près dans le même état que l'année dernière.

— *Invention d'une nouvelle presse.* — M. Owen, constructeur de machines et fondeur, vient d'obtenir un brevet pour la fabrication d'une nouvelle presse, qui peut être mise en activité, soit par la vapeur ou la force de l'eau, soit par tout autre moteur. Elle imprime deux feuilles à la fois, et peut être servie par deux enfans (1). G—c.

DANEMARK.

Publication prochaine. — On prépare une traduction en langue danoise de l'*Histoire de la révolution française, depuis* 1789 *jusqu'en* 1814; *par M. F. A.* Mignet. Ce travail ne pouvait être entrepris par un écrivain plus capable de l'exécuter

(1) Cette presse est probablement conforme à celle qui est connue depuis quelque tems en Angleterre et en France. N. d. R.

avec succès, sous tous les rapports, que M. le professeur Rahbek, l'un des hommes de lettres les plus distingués du Danemark. Observateur impartial de la révolution française dès son origine, il l'a constamment suivie dans toutes ses phases; rien ne lui a coûté pour se procurer les notions les plus sûres, les renseignemens les plus authentiques, sur cette terrible commotion qui a failli changer l'ordre des choses dans tous les états de l'Europe. M. Rahbek promet de rectifier le petit nombre d'erreurs qu'il pourra découvrir dans l'ouvrage original, d'ajouter quelques faits, s'il y en a d'omis, et de donner plusieurs explications, inutiles sans doute pour le lecteur français, mais indispensables pour ses compatriotes. Nous aurons soin de consacrer un article à l'examen de cette traduction, aussitôt qu'elle nous sera parvenue. Heiberg.

ALLEMAGNE.

Esslingen (*Wurtemberg*).— *Voyages botaniques.* — Deux savans allemands, habitant à Esslingen, le professeur Hochstetter et le docteur Steudel envoyèrent à leurs frais, pendant l'été de 1825, un jeune botaniste (M. Fleischer) dans le Tyrol méridional pour y recueillir des plantes rares. Le succès de ce premier voyage, dont les résultats ne furent pas sans utilité pour la science, les a déterminés à proposer la formation d'une Société, qui consacrerait tous les ans une somme plus ou moins considérable à l'entretien d'un ou de plusieurs voyageurs. Suivant leur projet qui a été rendu public par les journaux et par de nombreux prospectus, la Société se composerait de deux classes de membres: les membres honoraires qui, considérant cette entreprise sous le rapport de l'utilité scientifique, s'engageraient à la soutenir de tous leurs moyens, et y trouveraient l'avantage d'enrichir leurs collections; les membres ordinaires, qui souscriraient chaque année pour une somme de 15 florins, et auraient droit à une part dans la distribution des récoltes de plantes. On s'attacherait d'abord à faire explorer les pays éloignés et peu connus, tels que la Sardaigne, l'Istrie, la Transylvanie, les montagnes de la Laponie, etc.; tandis que des voyages moins pénibles et moins longs auraient pour but de visiter quelques provinces de l'Allemagne, qui n'ont pas été jusqu'ici soumises aux recherches des savans. Les botanistes voyageurs recueilleraient des plantes et des graines, et les mettraient à la disposition de la Société, avec un journal où toutes leurs observations devraient être consignées. En outre, et sur la demande d'un membre honoraire, ils pourraient se livrer à

des recherches dans les autres parties de l'histoire naturelle. Nul doute que les Universités, les Sociétés savantes, les amateurs de botanique ne s'empressent de se réunir à une association qui, tout en hâtant les progrès de la science, offrira des avantages particuliers à ses membres, et leur permettra de se procurer au prix le plus modique des collections précieuses. Du reste, elle a déjà obtenu l'approbation de la *Société d'économie rurale du royaume de Wurtemberg*, et de son comité central, qui s'est chargé de diriger les opérations de la nouvelle Société.

A—E.

Berlin.—*Technologie.—Inventions.*—Un fabricant de papier de la Silésie prussienne a trouvé le moyen d'appliquer, avec tant de succès, la vapeur de l'eau à la préparation des haillons, que, même avec les plus mauvais, il fabrique les meilleures et les plus belles qualités de papier.

—*Bureau de nourrices.* — Il s'est formé ici un établissement, à l'instar de celui qui existe à Paris pour les nourrices. Les enfans sont confiés, pour deux ans, à de bonnes mères nourricières, choisies et surveillées par un comité de dames charitables appartenant aux premières familles de notre ville. E.

SUISSE.

Tessin. — *Navigation par la vapeur.* — Le bateau à vapeur, *il verbano*, a commencé, le 15 mars, son service régulier sur le lac Majeur, pour le transport des passagers et des marchandises. La plus grande longueur du lac, de Sesto à Magadino, est de 40 milles géographiques. On paie 3 ou 6 francs, suivant les places, pour ce trajet. Les expériences, faites devant une commission nommée à cet effet, ont constaté que le nouveau bateau à vapeur parcourt 7 milles géographiques à l'heure, et qu'il offre aux voyageurs autant de sûreté que d'agrément. On y trouve un café restaurant, dont les prix sont modérés.

(*Nouvelliste vaudois.*)

Genève. — *Société pour l'avancement des arts. — Classe d'agriculture.—Prix proposés.*—Cette section de la Société des arts continue à mettre beaucoup d'activité dans ses travaux, et il est juste de reconnaître qu'elle est puissamment secondée par le zèle et la générosité de ses membres. M. *Charles* Pictet *de Rochemont*, fils aîné du célèbre agronome et philantrope que Genève a perdu en 1824 (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, p. 255-259), a fourni les fonds d'une médaille en or, frappée au coin de la classe, pour l'auteur du mémoire le plus satisfaisant *sur la meilleure construction d'un poële économique spécialement approprié à l'usage des habitans des campagnes.* Le comité,

ayant reconnu toute l'utilité de cette proposition, a ouvert un concours aux conditions suivantes : 1° le poële doit pouvoir être placé de manière qu'il échauffe deux ou trois pièces à la fois, lorsqu'elles existent dans un local donné ; 2° indépendamment de sa fonction calorifère, ce poële doit servir à la cuisson des alimens et à sécher le linge ; 3° il doit produire le plus grand effet calorifique possible avec la moindre consommation de combustible ; 4° il doit se prêter indifféremment à tous les combustibles, mais en particulier au bois, à toutes les plantes ligneuses, à la houille et à la tourbe ; 5° sa construction doit être la plus économique possible, relativement à la nature de ses matériaux et à l'entretien qu'il pourra exiger ; 6° il doit être construit de manière qu'on soit à l'abri de tout danger immédiat de feu résultant de son usage. — Le Mémoire devra contenir les plans et les devis détaillés de la construction du poële, de manière que tout *ouvrier ordinaire* puisse l'exécuter sans difficulté. — Les concurrens ne seront point obligés d'innover des constructions ; ils pourront prendre parmi toutes celles qui existent dans d'autres pays, ou qui ont été proposées par les auteurs qui se sont occupés de cette matière, pourvu que ces constructions réunissent les conditions requises. — La *Classe d'agriculture* a encore ouvert, dans chacun des trois arrondissemens du canton, un concours pour le *perfectionnement des constructions rurales*, en ce qui concerne le moyen de profiter convenablement des *engrais liquides ;* elle a annoncé de plus qu'elle décernera, en 1827, une prime d'encouragement à l'agriculteur de chaque commune qui aura le mieux tiré parti de la construction actuelle de ses établissemens ruraux, pour profiter de la plus grande partie de ces mêmes engrais, et les aura *employés avec le plus d'intelligence*, soit à l'arrosement des prairies, soit à la fabrication des composts, en se conformant aux principes de l'instruction publiée par le comité, en juin 1825. E.

Genève.—*Société de lecture* (V. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 589.) Le compte rendu à cette Société, le 19 janvier de cette année, par le président du comité d'administration, fait connaître les résultats suivans : En 1825, la Société était abonnée à 101 journaux, savoir : 58 français, 21 allemands, 19 anglais, 3 italiens. La bibliothèque s'est accrue de 1170 volumes et 107 brochures. 11,960 vol. ont été mis en circulation parmi les sociétaires, dont le nombre est actuellement de 358. Si les villes de France, dont la population suffirait pour y former de pareils établissemens, pouvaient obtenir la permission de les fonder, le tems y serait mieux employé ; une instruction réelle et profitable s'y répan-

drait plus rapidement, et préparerait des améliorations que l'on ne peut encore entreprendre avec assez de garanties de succès. F.

Bale. — *Sociétés d'enterrement.* (Tragegesellchaft; Begraebnissverein). — Il existe à Bâle plusieurs associations dont le but et de pourvoir, par des contributions annuelles, aux frais d'enterrement des personnes qui en sont membres, ainsi que de leurs familles. L'une de ces Sociétés, composée de 46 familles, compte 191 membres. Il est assez remarquable qu'elle n'a perdu, pendant les deux dernières années, qu'un seul de ses membres, tandis qu'il meurt à Bâle, année commune, un individu sur 45. La contribution, fixée à 4 batz par trimestre, ou 16 batz par année (le *batz* vaut environ 15 cent.), suffit pour couvrir tous les frais d'enterrement. Lorsque la mortalité est peu considérable, le superflu des fonds est employé, malgré la tendance lugubre de l'association, à une partie de plaisir : les membres de la Société se réjouissent ensemble du bienfait de la vie, réunis dans un banquet fraternel, en attendant qu'un triste devoir les réunisse autour du tombeau de l'un d'entre eux. (*Nouvelliste vaudois.*)

ITALIE.

Certaldo. — *Maison de Boccace.* — Nous apprenons, par le récit de quelques voyageurs, que madame *Charlotte Médicis* Lenzoni, ayant acheté la maison habitée autrefois par Boccace à Certaldo, l'a fait réparer avec soin pour l'offrir, comme un monument respectable, à ses compatriotes, et aux étrangers qui viennent y honorer la mémoire de ce grand écrivain. Cette maison est encore telle que Manni l'a décrite dans la vie de Boccace. Au fond de la chambre où se tenait habituellement l'ingénieux conteur, M^me^Lenzoni l'a fait peindre de grandeur naturelle, dans l'attitude d'un écrivain qui médite. Cette même chambre est décorée d'autres peintures, qui représentent quelques meubles du tems et de petites urnes cinéraires étrusques; on y trouve rangées dans deux armoires toutes les œuvres de Boccace. En fouillant, il y a quelques années, son tombeau que renfermait l'église de Certaldo, on en avait tiré un crâne et un tube de fer blanc, avec 13 manuscrits en parchemin qui ont été malheureusement égarés, et que l'on n'a pu retrouver jusqu'à ce jour. Mais il est probable que cette perte n'est pas la seule que les lettres aient éprouvée dans ce lieu. On assure que dernièrement une vieille femme, travaillant près de la chambre dont nous venons de parler, vit se détacher un fragment des lambris, et tomber ensuite un paquet

composé de plusieurs manuscrits, qu'elle s'empressa de brûler, entraînée sans doute par un sentiment de piété mal entendue, et craignant qu'ils ne continssent quelque chose d'irréligieux. On ne saurait penser sans regret que ces manuscrits étaient peut-être un ouvrage de Boccace encore inconnu, maintenant anéanti.

MILAN.—*Nécrologie.*—*Fr.* REINA, de Malgrate, dans le territoire de Côme, est mort à Canneto, dans la province de Mantoue, le 12 novembre 1825, à l'âge de 54 ans. L'aisance dont sa famille jouissait lui permit de recevoir, à Milan, une éducation complète. La célébrité littéraire du marquis *Beccaria*, du comte *Verri*, de *Grégoire Fontana* et surtout de *Joseph Parini*, dont il fut l'admirateur et l'ami, excita en lui une généreuse émulation. Quoiqu'il fût voué au droit, par profession, il cultiva principalement tous les genres de littérature, et devenu amateur passionné de livres, il se forma, dans Milan, une des plus belles bibliothèques particulières de cette ville, tant par le nombre que par le choix des ouvrages. On assure qu'elle lui avait coûté jusqu'à 300,000 francs. Elle était toujours ouverte à ses amis, à ses concitoyens et aux étrangers. Toutefois, la passion des lettres ne lui fit pas oublier les intérêts de son pays. Il se livra, comme tant de ses compatriotes, à des espérances d'améliorations, et prit part aux événemens politiques qui changèrent l'état de l'Italie. Ses intentions étaient pures et désintéressées. Il n'en fut pas moins déporté et détenu avec le célèbre Moscati. Instruit par une triste expérience, dès qu'il eût recouvré sa liberté, de retour dans sa patrie, il se consacra tout entier à l'étude, et, sans montrer ni ressentiment, ni remords, il se plut seulement à conserver la chaîne qu'il avait traînée pendant son exil et sa détention. Depuis, il ne figura plus dans l'administration publique; mais il ne cessa pas de soulager les malheureux, et d'offrir ses lumières à ceux qui voulaient s'avancer dans la carrière littéraire. Il se livra, pendant quelque tems, au commerce avec autant d'intelligence que de probité. Plus jaloux de recueillir les ouvrages d'autrui, que d'en produire lui-même, il publia seulement quelques éloges, tels que ceux de l'abbé *Denina* et du célèbre *Muratori*. Il rendit le même hommage à *Parini*, qui lui avait, en mourant, légué tous ses manuscrits. Il a publié aussi *la vie* de ce poëte philosophe, en tête de l'édition complète de ses œuvres, dont il a enrichi l'Italie. Il a conservé, par une sorte de respect, dans cette édition, quelques pièces un peu faibles et qui ne paraissent pas dignes de figurer avec les autres productions de l'auteur. Il avait encore acquis divers manuscrits

d'autres savans, parmi lesquels on cite un ouvrage sur les mathématiques du professeur *Fontana*. F. S.

Rome. — *Nécrologie.* — *Pierre* Ferrari, architecte de la chambre apostolique, né à Spolète en 1753, et mort à Naples, le 7 décembre 1825, s'était distingué de bonne heure par une profonde connaissance de son art, dont il semblait, pour ainsi dire, posséder le génie. Dans les premières années de notre siècle, ses talens furent appréciés par l'administration française, qui ne tarda pas à les employer pour le bien de l'Italie. Il fut chargé de beaucoup de travaux, comme ingénieur en chef, dans le département du Trasimène. Il s'occupa surtout alors, de concert avec le chevalier *Fontana*, des préparatifs nécessaires pour exécuter le projet d'un grand canal, par lequel on espérait joindre la mer Adriatique à la Méditerranée. Mais ce ne fut qu'en 1825, après avoir bien mûri son plan, que, certain de triompher de toutes les objections, il fit part au public de ses méditations sur cet important travail. Comme amis de tout ce qui contribue aux progrès de la civilisation, nous formons des vœux pour que l'Italie ne perde point le fruit de cette belle conception, développée dans l'ouvrage intitulé : « *De l'ouverture d'un canal navigable qui, de la mer Adriatique, en traversant l'Italie, déboucherait par deux endroits dans la mer Méditerranée.* » L'Italie doit encore à M. Ferrari des projets fort bien conçus pour dessécher les lacs de Trasimène et de Fucino. Son porte-feuille renferme, entre autres morceaux précieux, de nombreux dessins de maisons de campagne, qui ne tarderont pas, nous l'espérons, à voir le jour. Savant et vertueux, entouré de l'estime et de la vénération de ses amis, cet homme distingué s'est éteint avec résignation, à l'âge d'environ 73 ans. X—x.

ESPAGNE.

Cadix. — *Société royale économique des amis du pays.* — Cette Société, qui fait toujours un objet de ses occupations de la transplantation dans ce royaume de fruits exotiques, s'occupe maintenant d'un essai dont il doit résulter de grands bénéfices pour l'Espagne. Don *Manuel* Bernaldès, auditeur de la chancellerie de Manille, digne associé et directeur de la Société économique de ce pays, vient de lui envoyer des semences de quatorze espèces de riz sec, et une abondante collection de plantes de coton, d'indigo, de café, de fleurs et plantes médicinales des îles Philippines. Ceux qui savent la peine que donne la culture du riz, et combien les campagnes environnantes souffrent de la culture du riz aquatique, appré-

cieront toute l'importance de la transplantation du riz sec de l'Asie dans nos contrées.

PAYS-BAS.

Athénées. — Établissemens d'instruction publique. — Dans un de nos précédens cahiers (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 323), nous avons parlé avec quelques détails des six Universités que possèdent les Pays-Bas. Pour compléter le tableau des institutions consacrées à l'enseignement dans ce royaume, où la culture des sciences et des lettres est sans cesse encouragée par un gouvernement éclairé, nous devons dire un mot des *Athénées*, qui remplacent en quelque sorte les Universités, si ce n'est cependant pour les examens. L'*Athénée d'Amsterdam* rivalise avec plusieurs Universités pour la science et le zèle des professeurs. Hardewick (Gueldre), Middelbourg (Zélande), Franeker (Frise), Deventer (Over-Yssel), Breda (Brabant septentrional) et Bruxelles ont aussi des établissemens de ce genre. Dans plusieurs de ces villes, il y a des *Colléges de répétition et de concours*, où, sous la direction des professeurs, les jeunes gens soutiennent des thèses publiques.

Des *écoles latines*, sous des noms différens, offrent aux jeunes gens les moyens de se préparer à suivre avec fruit les cours de ces institutions d'un ordre supérieur. Depuis quelques tems, divers arrêts ont ordonné la suppression d'un grand nombre de pensionnats et de tous les petits séminaires, tandis que, d'un autre côté, on fondait à Louvain un *collége de philosophie*, destiné à recevoir tous les jeunes gens qui veulent se préparer à l'étude de la théologie catholique. M. ***.

Amsterdam. — La troisième classe de *l'Institut royal des Pays-Bas*, (celle d'*histoire*, de *philosophie et de littérature ancienne*,) a tenu sa cinquième séance publique, le 28 novembre 1825, sous la présidence de M. Koopmans. Le Secrétaire perpétuel, M. Stuard, a présenté un résumé des travaux de la classe pendant les deux dernières années. On y remarquait plusieurs renseignemens fort curieux sur les mœurs, la langue et les usages des peuples actuels de la côte de l'Afrique septentrionale. — M. Retz, professeur hongrois, avait publié un petit ouvrage sur une langue universelle, et S. M. le roi des Pays-Bas désirait connaître l'opinion de la classe sur ce livre, qu'elle venait de recevoir de la part de l'auteur. La classe, obéissant aux vœux de S. M., n'a pas cru pouvoir juger favorablement un ouvrage qui pèche par le plan et par les détails. La classe a reçu en dépôt plusieurs morceaux manuscrits et inédits de

feu M. Titsingh, gouverneur hollandais dans le Japon, dont la publication prouvera que la traduction française de l'ouvrage de M. Titsingh sur les mœurs japonaises, imprimée à Paris, est fort incomplète, vicieuse et souvent mutilée. Après avoir fait mention des discours que divers membres de la classe ont prononcés, M. le Secrétaire a payé un juste tribut à la mémoire des membres qui sont morts depuis la dernière séance publique, tenue en novembre 1823.

On a proposé pour sujet de prix du concours de 1827, la question suivante : « *Examiner comment le génie philosophique des Grecs s'est manifesté dans leur langue et dans leur mythologie, et rechercher jusqu'à quel point l'étude de la langue et de la mythologie grecque peuvent conduire à la vraie et saine philosophie.* » Les mémoires écrits en latin, hollandais, français, anglais ou allemand, devront être envoyés avant la fin de 1826. Le prix est une médaille de 300 florins.

M. Hamaker a terminé la séance par un discours fort intéressant *sur l'influence des événemens politiques de la fin du siècle dernier et du siècle actuel, relativement à l'étude des langues orientales.* L'orateur a cru devoir s'attacher surtout à deux circonstances : l'empire des Anglais dans l'Inde et l'expédition des Français en Égypte. X.

FRANCE.

Chartres. (*Eure et Loire.*) — *Industrie.* — *Moulins à vent, économiques et perfectionnés, susceptibles de s'adapter à toutes les exploitations rurales.* — M. *Auguste* de la Molère, propriétaire à Chartres, auquel la société d'encouragement a décerné le grand prix de 4,000 fr. qu'elle avait proposé *pour la construction d'un moulin à vent, solide et économique, susceptible de s'adapter à toutes les exploitations rurales*, se propose de former un établissement considérable, d'où sa machine, construite avec soin et au moindre prix possible, pourrait être envoyée et posée dans tous les lieux où elle serait demandée. En conséquence, il a ouvert une souscription pour des machines de plusieurs degrés de puissance, dans l'ordre suivant :

1° Une machine de la force d'un cheval, capable de faire tourner une meule de trois pouces de diamètre, 400 fr. et 600 fr. avec le régulateur. 2° Machine de deux chevaux, qui fera mouvoir une meule de 36 pouces de diamètre, 600 fr., et 900 fr. avec le régulateur. 3° Machine de trois chevaux, pour une meule de 42 pouces, 800 fr. et 1200 fr. 4° Machine de quatre chevaux, pour une meule de 4 pieds de diamètre et la

bluterie nécessaire, ainsi qu'une autre meule plus petite pour concasser le grain destiné à nourrir les bestiaux, 1200 fr. et 1600 fr.

Les moteurs des deux premières classes pourront, si on le désire, être construits de manière à être transportables d'un lieu à un autre, principalement pour les scieries et les irrigations.

Chaque souscripteur devra énoncer la classe du moteur qu'il désire, et l'usage auquel il compte l'appliquer. Immédiatement après la réponse qui lui sera faite, il fera parvenir son adhésion et sa demande formelle à l'administration de l'entreprise. Le tiers du prix de la machine y sera versé, au moment de l'ouverture des travaux; le second tiers sera soldé en un effet à trois mois de date après le placement définitif et la mise en mouvement de l'usine par le maître ouvrier envoyé à cet effet; le troisième et dernier paiement se fera de la même manière à six mois de date à partir de la même époque.

Nota. Les frais de voyage et la paie de cet ouvrier poseur seront imputés en dehors du prix fixé pour la machine; cette dépense, ainsi que celle du transport, feront partie du traité consenti par le demandeur.

M. de la Molère s'engage à mettre son établissement en activité, à l'instant même où il aura réuni cent demandes régulièrement consenties, et à ce que chacune des cent machines soit posée et mise en mouvement dans le délai de six mois à partir du jour de la mise en activité des ateliers, dont l'ouverture sera annoncée à l'instant même aux souscripteurs. Ce terme sera le plus long délai exigé pour la construction et la pose des machines qui seront ultérieurement demandées; il sera même facile par la suite d'en abréger beaucoup la durée.

Il sera accordé aux vingt-cinq premiers souscripteurs une prime de cinq pour cent sur les prix fixés. Les registres tenus des demandes feront foi du rang d'inscription.

L'administration est établie *rue de Choiseul*, n° 8, maison de l'association pour la défense légale des intérêts légitimes, dirigée par M. Delavigne. On y trouvera tous les renseignemens possibles, et c'est là que les demandes devront être adressées *franc de port*, ou directement à M. de la Molère, à Chartres. F.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Enseignement de l'agriculture. — Propagation du mûrier et de l'éducation des vers à soie. — Perfectionnement des laines.

— La terre de Grignon, achetée par le roi et réunie au domaine de la couronne, sera mise à la disposition d'une société d'actionnaires qui se propose de la faire exploiter, suivant les meilleurs procédés connus, et d'y recevoir 300 élèves auxquels on donnera l'instruction la plus complète sur tout ce qui concerne l'agriculture et l'économie rurale. La société est formée pour 40 ans. Le roi prend 400 actions, dont le produit est réservé pour accroître et perfectionner l'établissement, et pour acquitter une partie de la pension des élèves peu favorisés par la fortune.

Le domaine des Bergeries, près de Corbeil, acquis aussi par le roi, sera converti en *ferme modèle* pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie.

L'établissement royal de *Rambouillet* va recevoir des moutons de Backwell; des voyageurs, envoyés en Angleterre par le ministre de la maison du roi, ont étudié l'art de conserver à chaque race de moutons les qualités qui en font le prix; ils ont observé aussi avec soin la nature et les diverses préparations des laines qui servent à la fabrication des étoffes rases : ces connaissances vont être appliquées dans un nouvel établissement formé à Chaillot, et qui est encore un don de la munificence royale. S. M. abandonne à une compagnie d'actionnaires les bâtimens de la Savonnerie, et le produit de 250 actions de 1000 fr. chacune, prises pour son propre compte.

Les fondateurs et les actionnaires de la Société, formée en vertu de l'acte de la munificence royale qui a consacré la terre de *Grignon* à l'établissement d'une *ferme modèle* imitée de celle qu'a créée à *Roville* (Meurthe) M. Mathieu de Dombasle, et de l'*institution agricole*, fondée en Suisse, à *Hofwil*, près Berne, par M. de Fellenberg, se sont réunis à Paris, le 28 avril, pour nommer les dix membres qui, d'après l'article 8 des statuts, doivent composer le conseil d'administration. Les choix se sont fixés sur MM. Ternaux, de Vérac, Dessoles, Mollien, Polonceau, Grouchy, Mallet, de Mortemart, Mortier, et d'Escars. — MM. de la Rochefoucault-Liancourt, et de Mortemart-Boiste, connus par leur zèle éclairé pour les intérêts de l'agriculture, font aussi partie de la nouvelle Société qui est appelée à exercer sur la prospérité agricole de la France une salutaire influence. F. M. J.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. Mois de* mars 1826. — *Séance du* 6. — Le ministre de l'intérieur demande à l'Acadé-

mie de présenter un candidat pour la place de professeur adjoint à l'École de pharmacie de Paris, vacante par la démission de M. Henri. La section de chimie est chargée de faire un rapport à ce sujet. M. Chevalier adresse une notice de ses travaux à l'appui de la demande qu'il fait de la place en question.— M. Arago rend compte des expériences de Mme Somerville sur l'aimantation d'une aiguille par l'action du rayon violet du spectre solaire. — Le ministre de la marine invite l'Académie à lui adresser promptement les instructions qu'il lui a demandées pour l'expédition scientifique qui doit être commandée par le capitaine Durville. La commission, chargée de les rédiger, devra s'en occuper dans la semaine. — Un projet de mouvement perpétuel par M. Chatelain ne donne lieu à aucun examen. — M. Civiale réclame contre les assertions présentées dans la dernière séance par MM. Leroy et Souberbielle. (Renvoyé à la commission chargée d'examiner les procédés de lithontripsie). — M. Laignel soumet un système mécanique pour le remontage des rivières. Il est renvoyé à la même commission que celui qui a été présenté à l'une des séances précédentes. — M. de Montlivault lit un mémoire cosmologique sur la cause et la nature des mouvemens célestes; et sur la cause et la nature de la lumière. (MM. Arago et Fresnel, commissaires.) — MM. Bosc et Duméril font un rapport sur le mémoire de MM. Quoy et Gaymard, relatif aux zoophytes corraligènes. Ces naturalistes ont présenté des observations sur six espèces faisant partie des genres *fongie*, *madrépore*, *pocillopore*, *méandrine* et *caryophyllie*. Ces polypiers étaient déjà connus; mais les animaux de quatre d'entre eux n'avaient jamais été décrits ni figurés, et ceux de deux l'avaient été incomplétement. Les commissaires pensent que les deux voyageurs ont bien mérité de la science par leurs observations, et qu'ils sont dans le cas de recevoir les remercîmens de l'Académie. (Adopté.)— M. Du Petit-Thouars fait un rapport sur la lettre de M. Granier, relative à l'huile des graines du cornouiller sanguin. Les conclusions sont adoptées par l'Académie.

— *Séance du* 13. — Le ministre de l'intérieur transmet à l'Académie un mémoire de la Société d'agriculture du département du Rhône sur l'invention des paragrèles, et invite l'Académie à lui faire connaître son opinion sur les succès probables des nouveaux procédés. (Renvoyé aux membres de la section de physique générale.) — M. Ramond lit un mémoire sur la météorologie du Pic du Midi.—Une commission, composée de MM. Bouvard et Mathieu, fait son rapport sur

des recherches relatives aux systèmes du monde, par M. *le comte de* Zuylen de Nievelt. L'auteur rejette les lois de Képler et la doctrine de l'attraction, pour y substituer des lois et un système qu'il regarde comme la vraie mécanique céleste. « Nous ne pousserons pas plus loin, dit en terminant le rapporteur, l'examen d'un ouvrage qui, sous tous les rapports, nous paraît si peu digne de l'attention de l'Académie. Nous regrettons à notre tour que les instances de l'auteur nous aient mis dans la nécessité de lui fournir une nouvelle preuve de cet éloignement que l'on a si justement montré pour son prétendu système. » (Adopté.) — M. Becquerel lit un mémoire intitulé : *Recherches sur les effets électriques de contact produits dans les changemens de température, et application qu'on peut en faire à la détermination des hautes températures.* (MM. Dulong et Fresnel, commissaires.) — MM. Fournier Ampère et Cauchy font un rapport sur un mémoire de M. *Guillaume* Libri, de Florence, relatif à la théorie des nombres. Les commissaires pensent que ce mémoire fournit de nouvelles preuves de l'esprit d'invention qui distingue les premiers travaux de M. Libri, qu'il mérite d'être approuvé et inséré dans le recueil des savans étrangers. (Adopté.) — M. *Paul* Garnier lit un mémoire sur un nouvel échappement libre à remontoir et sur une nouvelle compensation. (MM. Arago et Mathieu, commissaires.) — On lit un mémoire de M. de Beaujeu, intitulé : *Quelques observations sur la fabrication du sucre de betteraves.* (MM. Tessier, Silvestre, Morel de Vindé et Thénard, commissaires.)

Du 20. — M. Malmenaide adresse un mémoire intitulé : Table des surfaces planes. (M. Mathieu, commissaire.) — M. le docteur Barry lit un mémoire sur l'absorption extérieure, faisant suite à celui qu'il a lu précédemment sur le mouvement du sang dans les veines. — On lit un mémoire de M. Masuyer, de Strasbourg, sur l'emploi du chlore pour la désinfection. (MM. Portal, Vauquelin et Boyer, commissaires.) — On lit un mémoire de M. *Paul* Laurent, peintre, sur une nouvelle manière de dessiner au trait sur la pierre. (MM. Thénard et de Blainville, commissaires.) — M. Cauchy dépose un mémoire sur la résultante et les projections de plusieurs forces appliquées à un même point. — La section de chimie présente pour candidats à la place de professeur adjoint de l'École de pharmacie de Paris, MM. Bussy, Guibourt et Chevalier. Elle expose les titres des candidats. L'élection aura lieu dans la séance prochaine.

Du 27. — M. *Vicenzo* Prestéra adresse de Monteleone un

mémoire, dans lequel il propose des moyens de détruire les reptiles connus à la Martinique sous le nom de *trigono-céphale*, ou de *serpent jaune*. (M. de Blainville, commissaire.) — M. *le général* Brisbane transmet à l'Académie des observations astronomiques, faites en 1825 à Paramatta, dans la nouvelle Galles méridionale. (MM. Bouvard, Mathieu et Damoiseau, commissaires.) Ce rapport sera envoyé au général Brisbane. — L'Académie procède par voie de scrutin à l'élection d'un candidat pour la place de professeur adjoint à l'École de pharmacie de Paris. M. Bussy réunit 37 suffrages; il est proclamé candidat. — M. Dupetit-Thouars lit un mémoire intitulé : Examen de deux mémoires récens sur la physiologie végétale. — M. de Rossel présente, au nom de la section de géographie et de navigation, les candidats qu'elle propose pour remplir la place de correspondant, vacante dans cette section. Ce sont : MM. *Scoresby*, *Warden*, *Parry*, *Beaufort*, *Smith*, *Horsburg*. M. le rapporteur rappelle les ouvrages et les divers travaux des candidats. Il s'établit une discussion sur ce sujet. Les travaux de M. *Gauthier* ayant été cités dans la discussion, on propose de le comprendre dans le nombre des candidats, ce qui est arrêté par l'Académie. L'élection aura lieu dans la séance prochaine. (M. Warden a été nommé à une grande majorité.) A. Michelot.

— *Académie française.* — Dans sa séance du 13 de ce mois, l'Académie a nommé à la place vacante dans son sein par la mort de M. le marquis d'Aguesseau. Sur 32 membres présens, après trois tours de scrutin, M. Brifaut a obtenu 17 voix; M. de Pongerville, 14, et M. de Barante 1. En conséquence, M. Brifaut a été proclamé membre de l'Académie française; et M. de Pongerville, auteur d'une *traduction de Lucrèce*, que l'on peut regarder comme un des monumens les plus durables de notre époque littéraire, s'est facilement consolé de cette mésaventure académique, en se livrant avec une nouvelle ardeur à une *traduction des Métamorphoses d'Ovide*, qui, de l'avis de tous ceux à qui il en a communiqué quelques morceaux, lui promet un succès non moins brillant. C.

— *Séance publique des quatre Académies, le 24 avril* 1826. — Il est au moins inutile de conserver le nom, quand la chose n'est plus. Depuis long-tems l'Institut a terminé sa courte existence : les branches de cette tige commune, plantées et cultivées à part, ont formé les quatre Académies, et prospèrent ou végètent en raison de leur vigueur native, des soins qu'on leur donne et de la direction qu'on leur fait prendre. La séance annuelle, dite de l'Institut, n'est

plus qu'un hommage d'étiquette rendu à la mémoire de ce corps savant et littéraire, qui n'eut pas le tems de prouver, par des services réels, ni l'excellence de son organisation, ni la sagesse des vues de ses fondateurs. Il ne s'agit donc point d'examiner ce que pourraient être ces séances sans but et sans motif plausible : pour se livrer fructueusement à ces recherches, il faudrait rendre à l'Institut une existence quelconque, dont la durée ne s'étendrait pas au delà de quelques heures par année. Le parti le plus convenable serait de supprimer ces inutiles réunions, et de revenir franchement à l'ancien état des Académies. Ce vœu sincère des amis des sciences et des lettres ne sera point exaucé; mais il sera renouvelé périodiquement, à chacune des séances, telle que celle du 24 avril. Le public louerait cette réforme, parce qu'elle ne retrancherait rien de ses plaisirs, ni de son instruction, et qu'elle serait d'accord avec les convenances; les Académies seraient déchargées d'une contribution qu'elles acquittent à regret, quoiqu'elle se réduise à un Mémoire pour chacune d'elles.

Le contingent de l'*Académie des sciences* a été fourni par M. Cuvier : il consistait dans l'extrait d'un *Rapport sur les changemens éprouvés par les théories chimiques, et sur quelques nouvelles applications de la chimie aux besoins de la société.* — M. Quatremère de Quincy a présenté, au nom de l'*Académie des beaux-arts*, un *Extrait* d'un *ensemble de recherches historiques et philosophiques sur la cause principale du développement et de la perfection des beaux-arts.* — L'*Académie des inscriptions et belles-lettres* avait chargé M. Dureau de la Malle d'offrir un troisième *Extrait*, non d'un Mémoire ou d'un Rapport, mais d'un ouvrage *sur la population et les produits de l'Italie sous la domination romaine.* — Enfin, M. Soumet a payé la dette de l'*Académie française*, en lisant, non pas un *extrait*, mais un *fragment d'un poëme de Jeanne d'Arc.* — Il est donc bien avéré que la *séance annuelle de l'Institut* est en dehors des occupations des quatre Académies, et que l'on y pourvoit, comme aux besoins imprévus, par ce que l'on réservait pour une autre destination. Il n'en est pas ainsi des séances solennelles de chaque Académie; ce sont des fêtes de famille; on s'en occupe long-tems d'avance; les ornemens qu'on leur destine sont préparés avec soin, et appropriés à l'objet spécial de la séance. Comme le public n'assiste point réellement à ces cérémonies littéraires, il ne peut les connaître et les juger qu'après l'impression des discours : les académiciens ne doivent pas oublier que les lecteurs sont plus sévères qu'un auditoire. Quant à la séance

du 24 avril, il serait inutile d'imprimer les extraits qui l'ont occupée tout entière; on les cherchera dans les ouvrages ou dans les mémoires d'où ils étaient sortis pour ne faire qu'une apparition momentanée. La commémoration de l'Institut a eu lieu; chaque académie a repris ce qu'elle avait fourni pour cette cérémonie, dont il ne restera point de vestiges, si ce n'est quelques articles de journaux. — Nous attendrons donc la publication du *Rapport* de M. Cuvier, des *Recherches* de M. Quatremère de Quincy, de l'*ouvrage* de M. Dureau de la Malle et du *poëme* de M. Soumet pour en présenter l'analyse à nos lecteurs, sans rappeler le rôle que ces productions ont rempli dans la séance du 24 avril.

Le *prix fondé par* VOLNEY devait être adjugé dans cette séance; mais les mémoires envoyés au concours ne répondaient pas assez aux vues du fondateur, exprimées dans le programme. Le concours est continué jusqu'au 24 avril 1828. Les concurrens devront « examiner si l'absence de toute écriture ou l'usage, soit de l'écriture hiéroglyphique ou idéographique, soit de l'écriture alphabétique ou phonographique, ont eu quelque influence sur la formation du langage chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, ou qui ont existé long-tems sans avoir aucune connaissance de l'art d'écrire; et, dans le cas où cette question paraîtrait devoir être décidée affirmativement, déterminer en quoi a consisté cette influence. » F.

Société de la morale chrétienne. — Séance générale annuelle. (Jeudi 13 avril 1825, rue de Cléry, n° 21.) — M. le duc de BROGLIE, président, a ouvert la séance par quelques mots d'une élégante simplicité, dans lesquels il a exprimé sa juste satisfaction de ce que les clameurs aveugles ou passionnées qui s'étaient fait entendre autour du berceau de la Société, paraissaient apaisées, et de ce que rien ne semblait plus s'opposer désormais aux accroissemens de ses succès. Il a raconté l'histoire touchante d'un artisan de Genève, entre les mains duquel sont tombés les cahiers du journal de la Société. Animé par leur lecture d'une sainte émulation, cet homme estimable résolut de prolonger chaque jour, d'une heure, la durée ordinaire de son travail, et d'en consacrer le produit à quelque bonne œuvre. Cette résolution courageuse, exécutée avec persévérance durant 350 jours, a produit une somme de 350 fr. que le pieux artisan, caché sous le voile de l'anonyme, a déposée entre les mains de la Société de la morale chrétienne, pour en faire l'usage qu'elle croira le plus utile. La Société a décidé que ce don accru de 150 fr. pris sur ses fonds généraux,

et formant ainsi un total de 500 fr., serait consacré à ouvrir un concours *sur les meilleurs moyens de rendre la bienfaisance facilement praticable par les classes laborieuses.* Un programme, qui sera publié plus tard, fera connaître l'époque et les conditions de ce concours. Dans la même séance, M. Guizot, l'un des vice-présidens de la Société, a annoncé que plusieurs anonymes avaient fait un fonds de 1500 fr. pour ouvrir un concours sur *les effets désastreux des haines nationales et sur les meilleurs moyens de les extirper.* Si l'on se souvient que la Société a proposé, en 1825, pour être décerné en 1827, un prix de 1500 fr, sur la question de *la peine de mort*, et un autre de 500 fr. sur la question *du courage civil*, il sera facile de reconnaître que peu d'académies officielles seraient dans le cas d'ouvrir des concours aussi nombreux et aussi bien dotés.

Mais cette circonstance est la moindre de celles qui assurent à l'association de la morale chrétienne une prééminence incontestable sur des institutions usées par le tems et corrompues par l'intrigue. Au lieu de ces dissertations pesamment ou prétentieusement écrites, glacées par la cérémonie et décolorées par la censure que l'on est trop certain d'essuyer aux séances publiques de la plupart des académies, la Société de la morale chrétienne a offert, dans sa réunion publique annuelle, le tableau vivant et pittoresque d'une suite d'improvisations échauffées par la conviction, sanctifiées par le zèle, ornées par les graces naturelles d'une franchise pleine d'esprit. Le premier orateur, M. Partarieu Lafosse, l'une des jeunes espérances du barreau civil de la capitale, a seul paru ambitionner des éloges d'une nature un peu différente. En qualité de secrétaire rapporteur, il a tracé d'abondance un résumé des travaux habituels de la Société et des pensées qui les dominent. L'élégance de sa diction, de son geste, de son débit, aurait pu désespérer l'académicien le plus rompu aux solennités littéraires; mais, peut-être, par défaut de naturel et d'abandon, elles rappelaient précisément un peu trop cette éloquence bâtarde qu'on nomme académique, et dont l'orateur s'est permis une censure bien fondée. M. Bourgeois, membre du conseil de la Société, a demandé l'impression et la distribution du rapport de M. le secrétaire, en développant cette pensée, qu'il appartenait à la Société de la morale chrétienne d'adopter la première toutes les idées grandes et morales, et de préparer ou même d'avancer l'époque où elles deviendront populaires et nationales. La cause des Grecs, celle de l'abolition de la traite sont arrivées à ce second période, après avoir traversé le premier dans le sein de la Société de la morale chrétienne. L'abo-

lition de la peine de mort, celle de l'esclavage, celle des maisons de jeux et des loteries, etc., sont au nombre des questions sur lesquelles la Société travaille à former la conviction publique, et dans lesquelles on peut se flatter qu'elle fera triompher de nouveau la morale. — M. *Jules* Alisse, au nom du comité des fonds, a présenté l'état des recettes et des dépenses de la Société, qui continuent d'être dans une situation satisfaisante. — M. Guizot a fait le rapport sur le *concours ouvert en faveur de la liberté des cultes.* On n'a pas oublié que feu M. Lambrechts laissa un fond de 2,000 fr. pour cet objet, qu'il avait cru devoir confier aux soins de l'Institut. Le ministre de l'intérieur ayant refusé à ce corps, placé sous sa tutelle, l'autorisation d'accepter ce legs, et la condition sous laquelle il était fait, M. *Charles* d'Outrepont, légataire universel de M. Lambrechts, a cru remplir ses intentions en déléguant la tâche pieuse dont l'Institut ne pouvait se charger, à la Société de la morale chrétienne. M. le Rapporteur annonce que le concours a rempli toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. Trente mémoires ont été envoyés; sur ce nombre, il en est plusieurs qui sont fort remarquables. Celui qui a obtenu le prix, est, à ce qu'on assure, particulièrement recommandable par la justesse et la nouveauté des vues, la chaleur du sentiment, la force de conviction religieuse dont il est animé. L'auteur est M. *Alexandre* Vinet, du canton de Vaud, professeur à l'université de Bâle. Une circonstance délicate se présentait. M. Vinet a pensé et il l'a dit, que la religion catholique est essentiellement intolérante par ses doctrines. Cette opinion présentée, d'ailleurs, dans les termes convenables, devait cependant blesser la conscience de plusieurs membres de la Société. Avec moins de respect pour la liberté d'opinions, on aurait facilement trouvé dans cette assertion un motif de refuser la palme à l'auteur d'un mémoire dont la supériorité n'était point contestée. A cet égard les précédens n'auraient pas manqué. Tel n'a pas été le parti adopté par la Société. Elle a respecté dans l'écrivain une liberté que chacun de ses membres réclame pour soi-même; elle s'est bornée à déclarer authentiquement, par la bouche de son rapporteur, qu'elle ne partage point les préventions de M. Vinet contre la doctrine catholique; elle avait même chargé M. Guizot de combattre les argumens de l'ouvrage couronné. M. Guizot, bien que protestant, s'est acquitté de cette tâche avec la supériorité ordinaire de son esprit et avec une impartialité qu'on remarquerait beaucoup chez un autre, mais qui a paru en lui la conséquence simple et naturelle des doctrines qu'on lui a toujours vu pro-

fesser, à la tribune, dans la chaire, et dans ses ouvrages. Une médaille d'or, de la valeur de 250 fr., a été décernée à titre *d'accessit* au mémoire envoyé par M. DELPON, *de Livernon*, magistrat à Figeac (Lot). — Au nom du comité pour l'abolition de la traite des noirs, M. *Auguste* DE STAEL a raconté les détails du voyage qu'il a fait à Nantes, dans le but spécial d'acquérir des preuves incontestables de la continuation de la traite dans ce port au mépris des lois. Des barres et des chaînes en fer dont la pesanteur et la forme particulière ont attiré l'attention de l'assemblée, sont les tristes trophées de cette expédition philantropique. Des lithographies, affichées dans la salle, rendaient présentes à tous les yeux, les barbares pratiques des hommes qui font l'infâme commerce de la traite. L'orateur a vivement ému l'assemblée par la touchante simplicité de son récit dont l'éloquence était tout entière dans les faits. On sait que M. de Staël a eu le bonheur d'intéresser à cette cause sacrée l'héritier du trône, et qu'il a obtenu du ministre de la marine des promesses positives d'une répression efficace de la traite des noirs. La société avait proposé un *prix de mille francs pour le meilleur ouvrage sur l'abolition de la traite.* Aucun des mémoires envoyés ne lui ayant paru mériter le prix, elle a prorogé le concours à l'année prochaine, en ajoutant la question de l'*abolition de l'esclavage* à celle de l'*abolition de la traite*, et en portant la valeur du prix à 1500 fr. Cependant, l'un des concurrens de cette année, M. NACHEZ, avocat, à Paris, a obtenu une médaille d'or de 250 fr., à titre d'encouragement. Le *révérend Mark* WILKS, membre de la Société, a présenté ensuite des sacs à ouvrage, pour les femmes, dont l'étoffe offre la peinture imprimée des épisodes relatifs à la traite et dont les chaînes et les garnitures sont fabriquées avec du fer provenant d'instrumens de l'odieuse traite. Il a dit que l'usage de ces ustensiles de ménage avait été introduit avec succès, en Angleterre, afin de populariser l'horreur de la traite. Aussitôt plusieurs dames de l'assemblée ont réclamé de ces sacs, et les ont payés beaucoup au-dessus de leur valeur, sachant que le produit devait être versé dans la caisse du comité pour l'abolition de la traite. — La séance s'est terminée par l'élection du bureau. La plupart des membres sortans ont été continués dans leurs fonctions. On a remarqué, parmi les nouveaux élus, M. *Benjamin* CONSTANT (1). X.

---

(1) Nous rappelons aux personnes qui s'intéressent aux œuvres philantropiques dont s'occupe la Société de la morale chrétienne, et qui sont

Société pour l'instruction élémentaire. — Séance publique annuelle, tenue le 5 avril 1826, sous la présidence de M. Ternaux. — Cet honorable citoyen a d'abord rendu un hommage à la mémoire de M. le maréchal Suchet, *duc d'Albuféra*, dernier président de la Société (*Voy.* ci-après, p. 283). Il a insisté particulièrement sur le zèle avec lequel l'illustre maréchal a favorisé l'établissement d'écoles d'enseignement mutuel dans les prisons militaires et dans les régimens. Aujourd'hui, ces écoles sont presque entièrement supprimées. M. Jomard, l'un des secrétaires, a donné ensuite lecture de la correspondance. On y distingue particulièrement une lettre de M. Hurtado, ministre de la Colombie, à Londres, et une lettre de la *Société des écoles britanniques et étrangères*, qui se termine ainsi : « Soyez assurés que notre comité voit avec une joie sincère la perspective d'être aidé et assisté par votre zèle admirable pour la formation des Sociétés nouvelles et l'encouragement de celles qui sont déjà formées. Le monde est assez grand pour tous nos efforts. Le but où nous tendons est le plus important qui puisse être offert à l'esprit humain; car le suprême régulateur de la terre est la lumière même, et il n'a point voulu que l'espèce humaine fût retenue dans les chaînes de l'obscurité. » M. Degérando, secrétaire général, a lu un rapport fort étendu sur les travaux du conseil d'administration, après lequel M. *Ch.* Renouard a fait un rapport sur les prix donnés par la Société pour les ouvrages de 100 pages d'impression, destinés à être donnés en lecture aux enfans des classes pauvres qui savent lire, écrire et compter, et qui peuvent ne pas savoir autre chose. Trente-huit mémoires ont été envoyés sur différens sujets, et six prix ont été accordés aux ouvrages suivans : *La vaccine justifiée*, par M. Dudon, docteur en médecine; *Minéralogie populaire*, par M. Brard; *Principes généraux d'économie publique et industrielle*, par M. Suzanne, professeur au collége royal de Charlemagne; *Cours de morale pratique*, par M. *Abel* Dufresne; *Vues de la création*, ouvrage traduit de l'anglais par M. Constantin, avocat; *Notions élémentaires du droit*, par M. Bellet fils. — M. Renouard a donné ensuite lecture d'un nouveau programme pour un second concours, dans le

---

disposées à y prendre part, qu'il suffit, pour en devenir membre, et pour s'associer à ses travaux, d'être présenté par deux sociétaires, et de verser annuellement la somme de 25 fr., en échange de laquelle on reçoit le *Journal* et les diverses publications de la Société. On peut s'adresser, *franc de port*, à M. Cassin, *agent général de la Société de la morale chrétienne, rue Taranne, n° 12, à Paris.*

même but que les précédens, ouvert jusqu'au premier décembre 1826; nous insérerons, dans l'un de nos premiers cahiers, le texte même de ce programme. — M. Degérando a lu un éloge funèbre de M. Mathieu de Montmorency, l'un des présidens honoraires de la Société (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 909), et M. VERNES a rendu compte à l'assemblée du travail de la commission, à laquelle a été renvoyée la proposition de fonder un prix pour le meilleur almanach populaire, publié en 1827; nous ferons aussi connaître à nos lecteurs le programme de ce prix. La séance a été terminée par des rapports sur la situation financière et sur l'état des écoles de la Société et par l'élection des membres du conseil d'administration. — M. le général DESSOLES, pair de France, a été nommé président. — Nous croyons devoir rappeler ici, que, pour devenir membre de la *Société pour l'instruction élémentaire*, il suffit de payer la somme de 25 fr. par an, à M. Cassin, agent de la Société, rue Taranne, n° 12. On reçoit le *Journal d'éducation* publié sous les auspices et par les soins de la Société. R.

Société de géographie. — (Voy. *Rev Enc.*, t. XXVIII, p. 976) — Cette société, présidée par M. CHABROL DE VOLVIC, préfet du département de la Seine, a tenu, le 31 mars dernier, sa première assemblée générale de 1826. La séance était particulièrement destinée à la distribution des prix proposés par la société, et au renouvellement de son bureau. Pour la première fois, la société avait à couronner l'auteur d'un voyage, et il s'agissait d'une contrée en quelque sorte vierge; car, il était peu de points de ce pays, où des Européens eussent encore pénétré. Habitué à vivre au milieu des peuplades de l'ancienne Lybie, M. PACHO, qui parcourait l'Afrique depuis 1819, n'a pas craint de visiter une terre sur laquelle il a dû affronter plus d'une fois de grands dangers. Avide de conquérir la palme glorieuse promise par la Société à celui qui ferait un voyage dans l'ancienne Cyrénaïque, et qui en éclaircirait la géographie et les antiquités, il alla visiter cette contrée, autrefois si florissante, et il en rapporta une foule de renseignemens d'une haute importance. Dans un rapport plein d'intérêt, M. MALTEBRUN, interprète de la commission centrale, a démontré tout le mérite des travaux de M. Pacho; il a conclu à ce que le prix de 3000 fr., proposé par la société en 1824, lui fût adjugé. Ce prix lui a été remis par M. le Président, aux applaudissemens unanimes de l'assemblée. A ce rapport a succédé celui de M. FÉRUSSAC sur le prix relatif aux côtes des hauteurs des montagnes de l'Europe; le travail de M. BRUGUIÈRE, sous-intendant militaire à Angoulême, ayant rempli les vues

de la société, son mémoire très-étendu, plein de choses et de faits, conçu d'après un plan bien combiné, a été couronné. — M. Jomard a lu ensuite une notice très-touchante, et qui a vivement ému l'auditoire, sur la vie et les travaux de l'infortuné M. de Beaufort, qui, jeune encore, vient de périr, victime du climat dévorateur de l'Afrique. Cette lecture a été suivie d'un rapport, fait par M. Girard, sur le prix relatif à la meilleure statistique du territoire qui s'étend de Paris au Hâvre de Grâce; ce prix, proposé par M. B. Delessert, a été partagé entre MM. Waysse de Villiers et Perrot. On a fait connaître les divers sujets de prix mis au concours.— Celui des prix nouvellement proposés, qui nous a paru l'un des plus remarquables, est relatif au nivellement de la France. Dix médailles d'or seront distribuées, en 1827, à MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, ou à d'autres personnes qui par leurs travaux auront concouru de la manière la plus efficace au nivellement de portions quelconques du territoire français. On se rappelle, à ce sujet, le mémoire important lu par M. Girard à l'assemblée générale du 25 novembre dernier; M. Perrot a demandé que l'on donnât la même destination au montant du prix que la société venait de lui accorder. La séance a été terminée par le dépouillement du scrutin, dont voici le résultat : M. Becquey, directeur des ponts et chaussées, président de la société, pour 1826; MM. de Rossel et B. Delessert, vice-présidens; M. *Eusèbe* Salverte, secrétaire; MM. le général Haxo et Morel de Vindé, scrutateurs. Lorsqu'une institution qui ne compte encore que peu d'années d'existence, a déjà pu obtenir les résultats que la société de géographie a présentés à cette réunion, on ne peut méconnaître son utilité. Aussi, le nombre de ses membres, malgré les pertes douloureuses qu'elle a éprouvées, s'augmente chaque année. Il s'élève à près de 400, et l'on peut dire qu'elle a déjà exercé une heureuse influence sur la direction et les progrès des sciences géographiques. A. B.

Société asiatique. — Séance générale annuelle, présidée par S. A. R. le Duc d'Orléans, *le jeudi* 27 *avril* 1826. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 607.) — Cette séance avait attiré un auditoire nombreux et choisi, dans lequel on remarquait plusieurs dames. On a entendu le *rapport des travaux du conseil* par M. Abel-Rémusat, secrétaire; un morceau *sur l'utilité de l'étude des poëtes arabes*, par M. Silvestre de Sacy, et les fragmens d'un *essai sur la littérature samskrite*, par M. Langlois. — Le caractère essentiellement spécial de ces deux derniers morceaux nous dispense de les examiner; seulement, nous avons remarqué, dans celui qu'a lu M. de Sacy, au milieu

d'observations ingénieuses sur les poëtes orientaux, une appréciation fort juste et tout-à-fait neuve du génie de Mahomet. Mais, nous devons avant tout rendre compte à nos lecteurs de ce qui peut constater la nature et la marche des travaux d'une association littéraire, destinée à représenter en France l'ensemble des études orientales. Le rapport de M. Abel-Rémusat, écrit avec une élévation remarquable, a présenté, sous une forme rapide et heureuse, un tableau fait pour donner une idée très-exacte de l'activité avec laquelle ces études se poursuivent. Les ouvrages que le conseil de la Société avait entrepris, ou sont déjà achevés, ou sont sur le point de l'être; et il a pu même en offrir au public de nouveaux qu'il n'avait pas promis, le texte du célèbre drame indien connu sous le nom de *Sacountala*, publié par le savant M. Chézy, et un *Essai sur le Pali*, ou *sur l'idiome sacré de la presqu'île au delà du Gange et de Ceylan*, par MM. Burnouf et Lasson. Nous ne suivrons pas le rapporteur dans le détail des tentatives nombreuses que fait la Société pour répandre la connaissance des langues et des littératures à la culture desquelles elle s'est vouée. Ceux qui pensent que la première des études est celle de l'homme, quelque climat qu'il habite, et à quelque degré de civilisation qu'il se trouve, apprendront sans doute avec intérêt que les ténèbres qui enveloppent l'histoire et les antiquités de l'Orient tendent à se dissiper de jour en jour. L'étude des langues, considérée comme moyen d'arriver à celle des faits, prend un accroissement de plus en plus rapide; et il n'est sans doute pas trop hardi d'espérer que les diverses civilisations qui se sont partagé l'antique Asie, pourront bientôt être appréciées, sinon dans tous leurs détails, au moins dans leurs traits principaux et caractéristiques. La Société asiatique a consacré ses efforts à l'accomplissement de ce vaste dessein, et l'on peut dire que chaque jour elle s'approche davantage du but qu'elle s'est proposé, et par la publication d'un journal rempli de notions tout-à-fait neuves et souvent très curieuses, et par celle d'ouvrages qui sont pour les lettres orientales des acquisitions d'une haute importance. Nous citerons entre autres l'Essai sur le Pali, dont nous avons déjà parlé. Les détails dans lesquels est entré M. Abel-Rémusat relativement à ce travail, sont de nature à piquer la curiosité des orientalistes. Il contient des recherches historiques et grammaticales sur une langue formée dans l'Inde du Samskrit, et qui, adoptée par les Bouddhistes, a suivi leurs destinées, et chassée comme eux de l'Indostan vers les premiers siècles de notre ère, s'est réfugiée dans l'île de Ceylan et dans la presqu'île au delà du Gange. Rien n'avait encore été dit sur

cette langue, et il est assez remarquable qu'un ouvrage aussi étendu que l'Essai sur le Pali ait pu être exécuté à Paris, à une aussi grande distance de tous les secours. Après avoir fait connaître par des notices très-variées et très-instructives les travaux de la Société asiatique, M. Abel-Rémusat a également résumé ceux auxquels se livrent les orientalistes de l'Allemagne; et cette partie de son rapport a été de même écoutée avec un vif intérêt. — Nous aimons à signaler cet exemple de la fraternité scientifique qui se propage avec une incroyable rapidité, et qui sans ôter à chaque nation son individualité et son caractère propre, tend cependant à réunir tous les membres de la grande famille humaine dans un seul et même intérêt, la recherche de la vérité. U.

Société philotechnique.—Séance publique du 30 *avril* 1826. — Cette Société (dont la *Revue Encyclopédique* compte quinze membres au nombre de ses rédacteurs), a tenu le 30 avril, sa séance publique semi-annuelle, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-ville, sous la présidence de M. *Camille* Paganel. L'assemblée n'était ni moins nombreuse, ni moins brillante que de coutume. M. Villenave, secrétaire-général, a ouvert la séance par un *rapport sur les travaux de la Société, pendant le dernier semestre.* Ce rapport, écrit avec une sage fermeté, et terminé par une vive péroraison en faveur des Grecs, a réuni tous les suffrages. On a entendu successivement une *Ode sur le travail*, par M. *Albert* Montémont; une *Notice sur Camoëns*, par M. *Ferdinand* Denis; deux *Fables*, par M. de La Doucette; un *Dialogue en vers entre Denys de Syracuse et un captif Athénien;* puis des *Stances sur La Fontaine*, par M. Michaux-Clovis. (Nos lecteurs trouveront ces stances à la suite de cette article.) L'auditoire nous a paru avoir particulièrement distingué : 1° L'épisode d'*Apollon et Daphné*, extrait d'une nouvelle *traduction en vers des Métamorphoses d'Ovide*, par M. de Pongerville, morceau plein de fraîcheur et d'élégance, dans lequel on a reconnu tout le talent du traducteur de *Lucrèce;* 2° un *Discours sur la Vérité*, par M. Berville, écrit avec une profondeur spirituelle, une grâce ingénieuse, qui ont plus d'une fois provoqué les applaudissemens; 3° une scène d'une comédie inédite, intitulée : *Une matinée de Louis XIV*, par M. Bouilly; tableau touchant, dans lequel l'auteur a peint une réconciliation, ménagée par Mme de Maintenon, entre le jeune Racine et le vieux Corneille, dans le cabinet de Louis XIV; 4° le troisième acte d'une tragédie de *la Ligue*, par M. Viennet, où l'on a retrouvé la chaleur d'un de nos poëtes les plus faciles et les plus féconds. La séance a

été terminée par différens morceaux de musique. M. Romagnesi, membre de la société, a chanté plusieurs *nocturnes* et plusieurs *romances* de sa composition, avec la pureté de goût qu'on lui connaît. Nous ne craignons pas de dire que la société philotechnique a dignement soutenu, dans cette nouvelle épreuve, sa considération toujours croissante. Arrivée à la trentième année de son existence, elle est désormais placée par l'opinion au premier rang des nombreuses académies qui gravitent autour de l'Institut, dont elle possède plusieurs membres dans son sein.

Stances *à Jean* de La Fontaine.

O le meilleur des Champenois
Et des conteurs le plus aimable,
Toi, le seul peintre inimitable,
Grand homme et bonhomme à la fois!

Ton négligé fait ta parure;
Tu sais *plaire et n'y penses pas :*
L'art vaincu t'a nommé tout bas
L'enfant gâté de la nature.

Mille traits naïfs ou touchans
Sous tes mains s'empressent d'éclore :
Ta muse est la vierge des champs
Qui nous ravit, et qui l'ignore.

Tes vers sont de toutes saisons,
Les grâces en sont immortelles;
Le sage y puise des leçons
Et l'éloquence des modèles.

Mais on ne t'a peint qu'à moitié
Quand on a loué ton génie;
Loin des cours tu cachas ta vie,
Tu fus fidèle à l'amitié.

Sans prôneurs et sans folle envie,
Charmant et modeste écrivain,
Seul, tu pris *le plus long chemin*
Pour aller à l'Académie.

Michaux-Clovis.

Glacière de Saint-Ouen. — La nouvelle glacière, établie auprès de Saint-Ouen, diffère de toutes les autres par son étendue (cent pieds de diamètre); par sa disposition intérieure, où tout a été prévu pour ralentir, autant que possible, la fusion de la glace, et par les moyens adoptés pour produire la glace destinée à la remplir. Ces moyens, dont la propriété est garantie à l'établissement par un brevet d'invention, n'ont pu être mis en activité qu'après les fortes gelées du mois de janvier. C'est sur la Seine et sur le canal de Saint-Denis qu'ont été recueillis les cinq millions de livres qui remplissent à peine la moitié de la glacière; mais des expériences faites sur la plus grande échelle par des températures très-peu inférieures à zéro, et qui ont été prolongées jusque dans les premiers jours d'avril, ont prouvé que, dans les hivers les moins rigoureux, où il ne se trouve aucune congélation sur les rivières, ni sur les eaux dormantes, l'établissement de Saint-Ouen recueillera sur son terrain la quantité de glace nécessaire à une grande consommation. Une production régulière, qui amène toujours la fixité et la modération du prix, doit avoir une grande influence sur l'étendue de la consommation.

Les directeurs de l'établissement de Saint-Ouen se sont aussi occupés de rendre l'usage de la glace plus commode et plus économique pour les consommateurs. Jusqu'ici, on a été obligé d'envoyer prendre la glace dans des dépôts éloignés; ce qui cause de l'embarras, indépendamment de la perte qui résulte de la fusion pendant le transport. Pour éviter ces inconvéniens, la glace sera portée à domicile. La manière d'employer la glace, en la déposant dans des vases ouverts, autour des bouteilles et des caraffes à rafraîchir, n'utilise pas le tiers de son action refrigérante : cette action dure peu de tems et ne peut être prolongée qu'en renouvelant la glace.

L'établissement de Saint-Ouen offrira aux consommateurs : 1° Une fontaine qui conserve du matin au soir, à la température de zéro, la quantité d'eau nécessaire pour la consommation d'un jour, ainsi que les autres liquides que l'on veut rafraîchir. Dans cet appareil, la glace produit le maximum de son action. 2° Des glacières portatives, contenant de 100 à 500 livres de glace, et pouvant la conserver pendant douze ou quinze jours; ce qui donne à chacun le moyen de restreindre ou d'étendre sa consommation, suivant les circonstances, sans autre embarras que celui de faire remplir la glacière à des époques plus ou moins rapprochées. On peut voir ces appareils au dépôt de la glacière de Saint-Ouen, à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 3. L'établissement s'occupe

aussi de la construction de réfrigérans destinés à abaisser la température des chambres des malades, des cabinets de travail, etc. H.

Maison de correspondance et de commission a Paris et a Londres, *pour les affaires civiles* (*contentieuses ou non contentieuses*), *administratives*, *commerciales*, *financières et industrielles*, à suivre en France et en Angleterre, dans les Pays-Bas, dans les colonies, dans la république d'Haïti, dans les deux Amériques du Nord et du Sud, etc.; fondée et dirigée par MM. Decrusy et Cabet, anciens avocats à la cour royale de Paris, et Marbot, ancien officier supérieur d'état-major, au moyen d'une *Société en commandite par actions au porteur*, dont le capital est de 500,000 francs.

Les événemens politiques, l'accroissement du commerce, le développement de l'industrie, les progrès de la civilisation ont multiplié les relations entre tous les pays, et principalement entre la France et l'Angleterre. Il en résulte que tous les peuples, et surtout les Français et les Anglais, ont un nombre considérable d'affaires à traiter les uns chez les autres. La plupart de ces affaires sont longues et difficiles à terminer. Un établissement destiné à soigner les intérêts des Français dans les pays étrangers, particulièrement en Angleterre, qui pourrait surveiller aussi ceux des Anglais en France, et qui aurait des correspondans instruits et actifs dans toutes les grandes places de commerce, et dans la plupart des colonies, est aujourd'hui d'une indispensable nécessité. Il doit avoir son siége à Paris et à Londres, parce que ces deux capitales, centres du commerce, de l'industrie, des sciences et des arts, communiquent rapidement avec toutes les parties du monde. Le caractère des trois hommes, qui ont fondé et qui vont diriger cet établissement, leur instruction, les travaux auxquels ils se sont déjà livrés, tout offre en eux, pour les intérêts qui leur seront confiés, les plus solides garanties. — M. Decrusy réside à *Paris*; M. Marbot à *Londres*; M. Cabet, *dans ces deux villes* alternativement. Les Français qui se rendent en Angleterre, trouveront dans la maison de Londres, l'assistance, les renseignemens et les conseils dont ils pourront avoir besoin. — M. J. Laffitte a confié à ce nouvel établissement la liquidation et la suite de ses affaires contentieuses à Paris et à Londres. MM. Ternaux et *Casimir* Perrier lui ont confié la suite de leurs affaires contentieuses à Londres. — La confiance de ces trois maisons françaises est la plus honorable des recommandations. Les bureaux de la *maison centrale de correspondance* sont placés, à Paris, *rue des filles St-Thomas*, *n°* 5, *vis-à-vis la Bourse*, où l'on

peut se procurer des *prospectus*, et où les lettres et paquets doivent être adressés, *franc de port.*

Quoique l'*établissement* que nous annonçons n'ait qu'un rapport très-éloigné avec la *Revue Encyclopédique*, ces deux entreprises, si différentes par leur nature, ont néanmoins un but commun : celui d'établir des relations et des communications plus fréquentes, plus faciles, plus actives, entre les diverses contrées du globe, de diminuer en quelque sorte les distances qui les séparent, et d'ouvrir un point central où viennent aboutir, pour acquérir ensuite une plus grande puissance d'action, soit les *intérêts matériels* auxquels la MAISON DE CORRESPONDANCE doit prêter des secours et des appuis, soit les *productions intellectuelles et industrielles* et les *entreprises de bien public* dont notre REVUE doit répandre au loin la connaissance et l'influence. Tout ce qui tend à favoriser les progrès de l'esprit d'association, à rapprocher les peuples, trop long-tems séparés par le préjugé absurde et barbare des rivalités et des haines nationales; enfin, à réunir dans un fonds commun, au profit de toutes les nations, formant la grande famille humaine, les inventions, les découvertes, les perfectionnemens partiels dus à chacune d'elles, vient satisfaire à un besoin généralement senti, et doit obtenir un succès durable. M. A. J.

THÉATRES. — *Théâtre-Français.* — Première représentation de l'*Intrigue et l'Amour*, drame en cinq actes et en vers, imité de Schiller, par M. DE LA VILLE.—(Samedi 1er avril.)— Le compte que nous avons rendu, (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 610) d'*Amour* et *Intrigue*, imitation du même drame allemand, nous dispense d'entrer ici dans de longs détails; il nous suffit d'indiquer les changemens que M. De la Ville a faits à la pièce originale. Il a remplacé la mère de Louise par une tante, sœur du musicien Miller; peut-être aurait-il mieux fait de supprimer entièrement ce personnage, inutile à l'action. Nous ne retrouverons plus, dans la nouvelle pièce, le maréchal de Kalb, courtisan ridicule, auquel est adressée la lettre qu'on force Louise à écrire pour faire croire à Fernand qu'il est trahi par celle qu'il aime. Ici, cette lettre n'est adressée à personne; ce qui rend encore moins vraisemblable l'erreur de Fernand. Ce personnage comique n'était pourtant pas inutile; il avait fourni au poëte l'occasion de placer la peinture d'un courtisan frivole, à côté de celle d'un courtisan pervers; il jetait d'ailleurs quelque gaîté dans une intrigue bien sombre. Mais les changemens les plus considérables qu'ait subis, dans cette nouvelle imitation, la conception de Schiller porte sur les rôles de Miller et

de Lady Milford que M. De la Ville nomme la comtesse Dolstein. Miller n'est plus cet honnête organiste chez qui la bonhomie se mêle à la fierté; qui joint, à des manières, à des habitudes vulgaires, la noblesse des sentimens et la susceptibilité de l'honneur; c'est un véritable *père noble*, qui parle toujours avec gravité; c'est un moraliste froid et sententieux qui ressemble à beaucoup d'autres personnages de théâtre. La comtesse n'est plus cette courtisanne devenue amoureuse, et que l'amour ramène à l'honneur; qui, humiliée des refus de celui qu'elle aime, montre des sentimens si résignés, un repentir si sincère, qu'elle obtient enfin l'estime de ce cœur qu'elle n'a pu toucher. La comtesse Dolstein est une femme parfaitement vertueuse, qu'une conduite un peu légère a exposée aux médisances de la cour et de la ville, et que la faveur gratuite dont elle est comblée n'empêche pas d'être la meilleure comme la plus estimable des femmes. On voit que tout ce qu'il y avait d'original et de hardi dans la composition de Schiller a disparu dans la timide copie de l'auteur français. La pensée première du poëte, cette opposition de la corruption des cours et de l'honnête simplicité des mœurs bourgeoises est même entièrement effacée; et le drame nouveau n'offre plus qu'une action sans couleur, et des personnages sans physionomie, comme on en voit trop souvent sur notre théâtre. Nous ajouterons néanmoins qu'en adoptant les données de M. De la Ville, on trouvera dans sa pièce des scènes fort bien faites, et particulièrement celle où la comtesse vient chez le musicien pour avoir une explication avec Louise. M. de Wailly avait heureusement modifié le dénoûment de Schiller; M. De la Ville l'a entièrement changé; mais nous préférons encore la manière de M. de Wailly. Ici, Fernand ne conçoit plus le dessein de s'empoisonner avec celle dont il se croit trahi; c'est Louise qui prend du poison pour se dégager du serment qui l'empêche de découvrir à son amant le piége qu'on leur a dressé, et elle expire, au moment où la comtesse vient annoncer qu'elle a tout révélé au prince, et que les deux amans seront unis. Ce cinquième acte est touchant et offre plusieurs mouvemens très-pathétiques, que Mlle Mars rend avec un naturel exquis et une admirable profondeur de sentiment. Mais on ne saurait se dissimuler que notre auteur ajoute ici une invraisemblance à celles qui se trouvent déjà dans la pièce allemande. Si, à la fin du 4e acte, la comtesse, au lieu de parler à Louise d'une manière ambiguë, lui disait (ce qu'elle fait entendre au spectateur) qu'elle va trouver le prince, et s'efforcer de réparer une infortune dont elle est touchée, Louise ne pourrait

prendre la résolution désespérée qui fait le dénoûment du drame. Ce que M. De la Ville a retranché de la pièce de Schiller, aussi bien que ce qu'il y a ajouté, nous semble confirmer un soupçon que nous avait déjà fait concevoir Charles VI; nous craignons que ces deux ouvrages, qui cependant ne sont pas sans mérite, ne décèlent chez notre poëte un esprit trop scrupuleux, un goût trop effrayé d'une originalité hasardeuse. Ce drame n'a point réussi sans opposition; mais nous devons dire que le public n'a pas toujours été juste, et qu'il a condamné des pensées qui ne lui plaisaient pas, sans faire attention qu'elles s'accordaient fort bien avec le caractère des personnages dans la bouche desquels l'auteur les a placées.

— Permière représentation du *Siége de Paris*, tragédie en cinq actes par M. le *vicomte* D'ARLINCOURT (samedi 8 avril.) — Le siége de Paris par les Normands, sous le règne de l'un des derniers Carlovingiens, est un fait raconté dans nos annales, et voilà tout ce qu'il y a d'historique dans la tragédie nouvelle; les incidens et la plupart des personnages sont de pure invention. Les Normands ont pour chef un certain Ordamant, aussi redoutable par sa cruauté que par ses victoires; son nom seul fait trembler tout Paris, et il épouvante surtout la reine Berthe, mère du jeune roi Thierry, dont la santé débile annonce la fin prochaine (ce personnage ne paraît pas dans la pièce.) On voit, autour de la reine, Odon, comte de Paris, le plus proche héritier du trône; Osvin, jeune homme qui sort à peine de l'enfance, dont la naissance est ignorée, mais qui s'est déjà rendu fameux, en combattant sous les ordres d'Odon, qui l'aime et le protége; Théobald, second héritier du trône, et qui hait Odon, rival dont la renommée et les droits l'importunent. Ce Théobald a une fille (autre personnage qu'on ne voit pas), dont Osvin est amoureux. Nous n'entreprendrons point de faire une analyse détaillée de l'action imaginée par l'auteur; nous allons en indiquer seulement les principales circonstances. Avant d'être reine, Berthe avait été unie secrètement à un preux, nommé Robert, qui depuis fut banni et assassiné; elle en avait eu un fils dont elle a caché la naissance; ce fils, qui s'ignore lui-même, est Osvin; et Robert, échappé aux coups de l'assassin, et devenu chef des Normands, est ce farouche Ordamant que la fureur et la vengeance ont guidé jusque sous les murs de Paris. Ce secret n'est connu que de Robert et de Berthe, qui, pour éviter un parricide, ordonne à Osvin de ne point combattre les assiégeans, et lui confie la garde du palais de Thierry. Ce

prince moribond est assassiné, sans qu'on puisse deviner quels sont les coupables; mais Odon et Osvin sont accusés par Théobald, et Osvin est condamné à mort. Délivré de sa prison par des gens dévoués à Ordamant, il va combattre les Normands, et les repousse au moment où ils se sont déjà emparés d'une partie de la ville; mais il est blessé à mort, et vient expirer sur la scène dans les bras de son père et de sa mère qu'il reconnaît enfin. Ordamant, qui a abandonné son armée, se frappe et se punit lui-même; quant à Théobald, la cheville ouvrière de presque toute cette intrigue, on ne sait ce qu'il devient. On voit que M. d'Arlincourt a fait cette tragédie d'après les principes qui ont présidé à la composition de ses romans. Des incidens qui s'embarrassent dans une complication inextricable, des personnages mystérieux, des crimes enveloppés d'une dissimulation si profonde que le poëte lui-même ne paraît pas en savoir le secret; voilà quels sont les élémens de cette nouvelle tragédie. On ne s'intéresse réellement à aucun des personnages, parce qu'on n'aperçoit pas le moyen de les tirer de la triste situation où l'auteur les a placés; on n'y reconnaît nulle vérité locale, nulle peinture de mœurs, nulle originalité de caractère; quant au style, il n'offre que rarement quelques-unes de ces singularités auxquelles le nom de l'auteur, connu d'avance, avait préparé les spectateurs; il est plus simple que la pièce, mais il n'est pas plus poétique: en un mot, c'est une tragédie bizarre (et l'on s'y attendait), écrite en style à peu près raisonnable; ce qui a trompé tout le monde. La malice, qui épiait chaque hémistiche pour y trouver une inversion ou quelque expression hasardeuse, a été désappointée, et le désappointement l'a rendue injuste. La pièce, qui pouvait tomber tranquillement, a été sifflée ou applaudie, à tort et à travers, pendant toute la dernière moitié; deux cabales semblaient se partager la salle, où les véritables juges n'ont point fait acte de présence. M. A.

Odéon. — Première représentation de *Marguerite d'Anjou*, opéra en trois actes, paroles de M. Sauvage, musique de M. Mayer-Beer, arrangée par M. Crémont (samedi 11 mars 1825). Nos lecteurs connaissent l'histoire de Marguerite, femme de Henri VI; ses malheurs et son courage la rendaient digne de figurer sur la scène; aussi, n'a-t-elle pu échapper à la plume mélodramatique de M. Guilbert de Pixérécourt. Les Italiens, qui depuis quelque tems ont emprunté à nos théâtres le sujet de leurs *libretti*, ont imité le mélodrame français, sous le titre de *Margarita d'Angio*; c'est cette traduction qui vient d'être reproduite et parodiée sur la musique de Mayer-Beer.

L'action n'est point compliquée : au premier acte, les troupes de Marguerite et les volontaires français sont campés et attendent qu'un signal leur annonce l'arrivée des troupes du duc de Sommerset. Deux jeunes gens se présentent : l'un (c'est le *niais* de la pièce) est un médecin gascon ; l'autre, l'épouse de Lavarenne, qui s'est déguisée en soldat, pour parvenir auprès de son mari et savoir si les bruits de son mariage avec Marguerite sont fondés. Elle ne tarde pas à s'en convaincre, et c'est elle-même qui est chargée de remettre à la reine une lettre où Lavarenne exprime d'une manière un peu obscure ses sentimens et les obstacles qui s'opposent à ce qu'il leur donne un libre essor. Au même instant, le signal du combat se fait entendre, et le premier acte est terminé. — Au second, l'armée de Marguerite a été vaincue; elle-même est fugitive dans une forêt de l'Écosse. Le duc de Glocester déclare qu'il veut que la reine lui soit livrée. Cependant, elle est prise par les montagnards et remise entre les mains de Norcester, leur chef. Celui-ci a jadis été condamné par Marguerite quoique innocent ; mais il oublie son ressentiment et promet de tout faire pour sauver la reine et son fils. — Au troisième acte, Glocester vient chez le chef des montagnards, et, soupçonnant que la reine est cachée dans cette maison, il la reconnaît, malgré son déguisement, en voulant la forcer à boire à la mort de Henri VI. Celle-ci ne peut contenir son indignation, et Glocester, menacé par les montagnards, tire son poignard pour en percer le fils de Marguerite ; mais le fer meurtrier lui est arraché, et il périt, victime de l'incendie de la forêt qu'il avait ordonné, espérant par ce crime ôter à la reine tout moyen de salut.

Nous ne reprocherons pas à cet ouvrage les nombreuses invraisemblances qui s'y rencontrent ; on ne peut être sévère, quand il s'agit de l'imitation d'un mélodrame. Nous ne critiquerons pas non plus le style et la versification; nous dirons seulement quelques mots de la musique. L'ouverture est coupée à la manière de Rossini, c'est-à-dire, dépourvue de seconde partie; cependant elle est plus variée, et moins uniformément distribuée que celle de l'auteur du *Barbiere*. On remarque, dans l'introduction, un *pizzicato* de très-bon effet ; le principal motif ne manque pas d'originalité. Le duo de soprane et tenor est d'un effet très-heureux. La phrase : *protège encore, ô ciel que j'implore*, est d'une expression délicieuse. On remarque, avant l'allegro de l'air du tenor, une excellente ritournelle de violoncelle : en général, M. Mayer écrit la partie de cet instrument avec un soin particulier. Une marche, toute rossinienne, précède le final qui est coupé par un excellent trio, car on ne peut

nommer quatuor un morceau dans lequel le baryton n'est que de remplissage. Le second acte offre un très-bel air de basse-taille, un air bouffon assez ordinaire et un air de contralte fort bien conduit. L'introduction du troisième acte est un lieu commun de mélodie et d'harmonie. Le solo des cors est d'une très-bonne facture; le compositeur, pour éviter les passages ordinaires à cet instrument, en a doublé le nombre : de cette manière, il a pu en traiter l'harmonie d'une façon plus neuve et plus savante. Enfin, l'on doit mentionner honorablement le dernier air de contralte. Je n'ai point parlé des chœurs qui sont assez nombreux dans cette composition, parce qu'en effet il n'y a rien à en dire, sinon qu'ils ressemblent à l'audition connue sur le papier des parties d'alto ou de second violon. C'est un placage perpétuel qui accompagne les traits de l'orchestre; cette manière de traiter les chœurs a été mise à la mode par M. Rossini. Elle est fort commode pour les compositeurs qui veulent écrire promptement une partition, en ce qu'elle leur épargne un travail long et difficile; néanmoins, on ne peut trop déplorer la vogue momentanée qu'elle obtient; car elle habitue les musiciens à ne point travailler leurs ouvrages : ils croient approcher de M. Rossini, parce qu'ils imitent et aggravent ses défauts. Assurément, je ne prétends pas ranger M. Mayer-Beer parmi eux : il a de nombreuses beautés qui lui appartienent; et d'ailleurs le plus grand nombre de ses ouvrages est antérieur aux meilleures productions de M. Rossini. Le style de M. Mayer manque de largeur; mais il est plein d'esprit et de grâce : on y trouve quelquefois des choses communes; mais il n'en est pas moins digne d'occuper une des premières places parmi les compositeurs de l'époque qui s'occupent plutôt d'écrire de la musique dans le goût du tems, que de produire ces ouvrages dramatiques qui survivent à toutes les modes.

J. Adrien-Lafasge.

— Première représentation *des Préventions* ou *la Demoiselle de compagnie*, comédie en trois actes et en prose. (Mercredi 5 avril.) — Cette pièce n'a été jouée qu'une fois, et même on peut dire qu'elle n'a été jouée qu'à moitié; car les deux derniers actes ont été à peine entendus. Le principal personnage est un homme qui a la prétention d'être grand physionomiste, et qui, comme de raison, se trompe dans toutes ses conjectures. Ce caractère n'est pas neuf, et malheureusement il n'est pas présenté d'une manière comique. Les auteurs ont gardé l'anonyme.

— Première représentation de la *Belle-mère et le Gendre*, comédie en trois actes et en vers, par M. Samson. (Jeudi, 20

avril.) Voilà une comédie dans le bon genre; il y a de l'observation et de la vérité. Nous avons vu des belles-mères qui sont des anges de paix dans un ménage; mais, il faut bien le dire, c'est une exception, et la comédie doit peindre la société dans ses généralités. La belle-mère de M. Samson est de celles qu'on rencontre trop fréquemment; tracassière, impérieuse, égoïste, elle va brouiller sa fille et son gendre pour être maîtresse dans leur maison; elle va compromettre le bonheur de son enfant pour ressaisir une domination qu'elle ne peut se décider à abdiquer. En vain les deux jeunes mariés s'adorent, elle envenimera les moindres choses pour en faire des crimes au mari; en vain il est aux petits soins auprès de sa femme, elle se servira des attentions même de son amour pour éveiller la jalousie dans une âme qui n'était encore ouverte qu'à des impressions de bonheur. Elle n'est là que depuis un jour, et déjà l'on n'y peut plus tenir; les domestiques même demandent leur congé. Ce n'est pas tout, un oncle du mari, bon homme et flegmatique, vivait en paix dans la maison, elle s'attache à le persécuter afin de l'en faire sortir. Mais Duchemin n'a pas peur du bruit, il tient bon, et c'est la dame qui abandonne un ménage où elle ne peut dominer. Pour lui faire faire retraite un peu plus honnêtement, le poëte avait imaginé de marier Mme Dorfeuil à Duchemin; mais ce mariage si brusque et si bizarre n'a pas été ratifié par le public, et l'auteur a changé son dénoûment. Un ami des jeunes mariés, personnage heureusement placé dans la pièce, inspire à la belle-mère l'idée d'épouser un vieux cousin, qui lui avait offert sa main; offre qu'elle n'avait pas acceptée, uniquement dans le désir de venir mettre de l'ordre dans le ménage de sa fille. Grace à ce nouveau dénoûment la pièce obtient d'un bout à l'autre le succès qu'elle mérite; on a reproché avec raison à l'auteur d'avoir un peu chargé le rôle de la belle-mère, et nous ajouterons qu'il a justifié par de trop fortes apparences peut-être les reproches qu'elle se croit en droit d'adresser à son gendre; mais ce ne sont-là que des taches légères. Ce coup d'essai d'un acteur dont le public aime le jeu spirituel, lui fait déjà prendre rang parmi nos poëtes comiques; des caractères fort bien tracés, surtout celui de Duchemin qui nous a paru excellent, des mœurs peintes avec naturel et gaîté, un style fort piquant et semé de plaisanteries de bon goût, voilà des qualités qui assurent un long succès à cette jolie comédie.

M. A.

Improvisation de M. Sgricci. (Jeudi 13 avril.) — Depuis long-tems, le talent du célèbre improvisateur florentin est connu et apprécié en France; mais, s'il a trouvé beaucoup

d'admirateurs, il avait rencontré aussi quelques incrédules. Cette dernière séance est venue lever tous les doutes. Un nombreux auditoire remplissait la salle, et chacun a pu déposer dans l'urne son bulletin portant l'indication d'un sujet; les billets ont été lus ensuite à haute voix; les uns admis par le public, les autres rejetés. Mais un grand nombre, portant *Missolonghi*, ont été accueillis avec des transports unanimes. Le sort a amené, la première fois *Françoise de Rimini;* la seconde fois, *le comte Ugolin;* le public n'a pas été satisfait; *Missolonghi* étant sorti à la troisième, les applaudissemens ont éclaté dans toutes les parties de la salle.

Les personnages choisis par M. Sgricci sont : *Noti Botzaris*, commandant de la place; *Costa*, général grec; l'archevêque *Joseph; Ibrahim; Selves*, rénégat français; *Hélène*, épouse de Costa; et *Sophie*, jeune vierge, nièce de Joseph; un chœur de femmes et d'enfans grecs, un chœur de soldats grecs, un chœur de soldats turcs. Le théâtre représente les lagunes; on aperçoit le tombeau de Lord Byron, celui de Marcos Botzaris, et une tour de Missolonghi, devant laquelle est une espèce de chapelle pour les soldats. La scène s'ouvre au jour tombant; les fils des Grecs sont à la bataille, et Joseph adresse au ciel ses vœux pour la victoire.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'analyser cette brillante composition : des sténographes l'ont recueillie, et elle va être livrée à l'impression. Nous dirons seulement qu'à la vérité, parmi les personnages annoncés, il en est qui n'ont point paru (Ibrahim et le chœur des Turcs), qu'elle offre peu d'action, n'est que le développement des détails d'une grande catastrophe; mais M. Sgricci est parvenu à trouver dans ces détails des scènes d'un haut intérêt et de belles inspirations. Parmi les passages qui ont le plus excité les applaudissemens de l'assemblée, nous citerons la vision prophétique de Sophie, qui raconte qu'enlevée vers le ciel elle voyait les Grecs couronnés des palmes du martyre, et qu'ensuite elle redescendait doucement vers la terre.

Les chœurs nous ont paru d'une grande beauté. Mais la scène dans laquelle M. Sgricci a déployé le plus de verve est celle où Selves vient faire à Botzaris des propositions de *paix*, de la part d'*Ibrahim*. Il lui représente qu'ils n'ont plus aucun secours à espérer, que cette tour qui leur reste ne suffirait pas même pour les ensevelir tous. Botzaris lui répond, avec toute l'indignation que lui inspirent la proposition qui lui est faite et le caractère de celui qui en est chargé; il jette un coup d'œil sur les places fortes qui restent à la Grèce, *Atene è in forza ancor*,

etc...; sur l'Europe qui n'aura peut-être pas toujours *incatenata la mano*, et finit sa belle tirade en disant :

Ed a cui resta una tomba non è vinto.

Toute la pièce a produit sur les auditeurs une vive impression, et M. Sgricci a profité habilement de toutes les émotions que son sujet faisait naître. Aujourd'hui, nous conservons des espérances fondées sur le salut de Missolonghi. Ah ! s'il est vrai que ses remparts soient encore debout, que ses généreux défenseurs n'ont point succombé, félicitons-nous de ce que nous n'avons applaudi qu'une tragédie d'invention, sans avoir à gémir sur les ruines de la ville héroïque ! *Louis* CRIVELLI.

Concert en faveur des Grecs (28 avril 1826.) — De toutes parts, l'intérêt général qu'excite la cause des Grecs se manifeste par de nobles et touchans témoignages. Depuis quelque tems, la société de Paris, protestant contre l'abandon des gouvernemens et l'odieuse partialité de la diplomatie, a donné un exemple, imité aussitôt par toute la France. La détresse des héroïques défenseurs de Missolonghi et leur résistance miraculeuse ont communiqué un nouvel élan à la sympathie publique, et les femmes se sont mises à la tête de ce mouvement de générosité nationale. Dans tous les salons, un appel a été fait aux amis des Hellènes. Les femmes de quelques pairs de France, et des plus honorables citoyens, ont fait des quêtes dans les divers quartiers de la capitale, où elles ont recueilli d'abondantes offrandes. En même tems, leur bienfaisance ingénieuse a voulu stimuler le zèle par l'attrait d'un spectacle nouveau. Une réunion de personnes, pour qui le goût des arts et de la musique est un noble délassement, ont consenti à produire, hors de l'enceinte domestique, des talens jusqu'alors uniquement consacrés au charme de leur famille et de leurs amis. Tout ce que Paris renferme de plus distingué, par le rang, la beauté et les talens, a voulu concourir à cette œuvre pieuse. Un concert fut donc préparé, et tous les billets, avidement recherchés, furent enlevés en peu de jours. D'après le nombre des places, la recette a dû monter à 22,000 fr. Mais les dons particuliers, et le prix élevé auquel ont été payés plusieurs billets, l'ont portée à près de 30,000 fr. — Le vendredi 28 avril, dès six heures du soir, une longue file de voitures assiégeait les avenues du Wauxhall, qui ne tarda pas à se remplir de la plus brillante compagnie. La salle présentait un coup d'œil magnifique ; tout le parterre de cette vaste rotonde brillait de parures élégantes qui rehaussaient l'éclat de la beauté et de la jeunesse : à la cordialité bienveillante, aux sentimens

affectueux qui présidaient à cette réunion, l'on eût dit une fête de famille. Le bruit de l'heureuse délivrance de Missolonghi, qui circulait déjà, contribuait encore à accroître l'espèce d'intimité fraternelle qui régnait entre tous les spectateurs.

M. le *duc d'Orléans* était dans une loge avec sa famille. Parmi les Philhellènes présens, on remarquait M. le duc de *Choiseul*, M. et Mme de *Broglie*, le général *Lafayette* et sa famille, M. *Alexandre Lameth* et M. de *Lasteyrie*, avec le fils de *Canaris* et d'autres jeunes Grecs, Mme la duchesse de *Dino*, M. le duc de *Fitz-James*, M. *Destutt de Tracy*, M. *Sosthène de la Rochefoucauld, etc.* Le concert commença par la *prière de Moïse*, exécutée avec un ensemble qu'on n'attendait peut-être pas d'une réunion d'amateurs. Dans les chœurs, on distinguait Mmes de *Tracy*, de *Marmier*, de la *Rochette*, *Joseph Perrier*, *Carvalho*, *Norvins*, *etc.* MM. *Montebello*, *Ney*, *Thayer*, *Saint-Aignan*, *etc.* Mme de *Dalberg*, qui s'était inscrite la première pour chanter dans les chœurs, avait été retenue chez elle par un malheur domestique. Les solos ont été chantés par MM *Brack*, *Zuchelli*, et Mme *Beaulieu*. Mme *Merlin*, qui souffrait encore d'une grave indisposition, n'avait pas voulu retarder le concert; et, malgré son émotion visible, l'enthousiasme excité par les accens de sa voix expressive et brillante serait difficile à décrire. Des applaudissemens prolongés l'ont accueillie, après un duo du *Voyage à Reims* et le grand air de la *Zelmire*. Elle s'est fait entendre ensuite dans le trio de *Zoraïde* avec Mme *Dubignon*, et M. *Fortin*. Mme *Dubignon*, la voix de *contralto* la plus belle et la plus pure que l'on connaisse à Paris, a chanté avec une méthode parfaite et un goût exquis le grand air de l'*Italiana in Algeri : Pensa alla Patria*, et un air de Niccolini. — Le concert a été terminé par un *Chant des Grecs*, hymne guerrier, paroles de M. *Chasles*, musique de M. *Chélard*. Ce morceau a été redemandé. Les artistes qui ont concouru à l'agrément de cette soirée sont MM. *Donzelli*, *Zuchelli*, *Bordogni*, *Galli*, *Levasseur* et *Ad. Nourrit*. L'orchestre était conduit par M. *Grasset*. M. *Rossini* avait dirigé les répétitions avec un zèle et une complaisance extrêmes. Le propriétaire de la salle avait refusé de rien recevoir pour le prix de la location. Nous ne devons pas oublier de rendre graces au zèle de M. *Auguste de Staël*, qui avait présidé à l'ordonnance de cette fête. La reconnaissance des Hellènes, déjà devancée par l'admiration publique, sera la plus douce récompense des personnes qui ont consacré leurs soins et leurs talens au succès de cette œuvre bienfaisante. A.

Beaux-arts. — *Gravure*. — Raphaël est resté sans égal,

comme il avait été sans modèle. Plus heureux que tant d'autres hommes célèbres, il n'a pas seulement été honoré par la postérité; mais il a joui, de son vivant même, de tous les avantages que peut procurer un talent prodigieux. Sa vie fut, pour ainsi dire, un triomphe continuel; les femmes, qu'il aimait éperduement, plus sensibles, en général, aux dons de l'esprit qu'à ceux de la fortune et même qu'à la beauté, le payèrent de retour. Dans le nombre de ses maîtresses, il en est une, *La Fornarina*, qui occupe une grande place dans l'histoire de sa vie. Les portraits qu'il en a laissés, chefs-d'œuvre de son pinceau, sont, en même tems, un témoignage de son amour pour elle, et la preuve de ce que peut le talent inspiré par une passion ardente. Mort à la fleur de son âge pour s'être abandonné, avec un entier oubli de lui-même, à tout l'enivrement des caresses d'une maîtresse adorée, il est impossible de se défendre d'une vive émotion en le voyant près d'elle : on sent que ces momens d'une fugitive ivresse amèneront le plus grand sacrifice, celui de la vie.

Beaucoup de peintres ont représenté Raphaël occupé tout à la fois de son art et de sa maîtresse; car, dans son cœur, ces deux passions n'en faisaient qu'une. M. Ingres est du nombre de ceux qui ont traité ce sujet. Raphaël est dans son atelier; il transporte sur la toile les traits de La Fornarina; pour un moment il a quitté ses pinceaux, et il est venu près d'elle; pendant qu'il la tient encore dans ses bras, il se retourne pour regarder son ouvrage : mouvement heureux qui indique bien la double passion dont Raphaël était animé. Ce tableau, dans lequel on retrouve toutes les qualités qui distinguent le talent de M. Ingres, vient d'être gravé par M. Pradier. Cette estampe a obtenu un succès non contesté; seulement, je trouve que le graveur n'a pas aussi bien réussi à rendre la tête de Raphaël que celle de La Fornarina. Au reste, l'ensemble est très-satisfaisant, et je considère cette planche comme la meilleure qui soit sortie des mains de M. Pradier. Elle coûte 48 fr. avant la lettre, et 24 fr. avec la lettre.

Lithographie. — C'est dans les montagnes que la nature se montre sous les aspects les plus variés, les plus imposans et même les plus terribles. Dans les plaines, dans les pays légèrement montueux, aux bords d'une rivière, rien ne rappelle à l'homme sa faiblesse; au contraire, il règne en souverain dans ces régions soumises à sa domination; mais, lorsqu'il est au pied d'un rocher dont la cime, couverte de neiges éternelles, se perd dans les nuages; ou près d'un torrent qui se précipite avec fracas dans le lit qu'il s'est frayé en déchirant le

flanc des montagnes; alors le sentiment de sa faiblesse s'empare de lui, il éprouve même une sorte d'étonnement et de terreur. La Suisse offre une multitude infinie de ces tableaux dont l'impression est d'autant plus vive que les vallées fournissent des oppositions heureuses. Le Simplon et le Saint-Gothard, entre autres, sont des montagnes justement célèbres et depuis long-tems visitées par tous ceux qui aiment l'effet que produit la vue d'une nature grande et sauvage; elles ont fourni à M. Villeneuve le sujet de deux vues qui offrent beaucoup d'intérêt. L'une représente *le Pont-du-Diable sur la Reuss;* l'autre, *la première galerie du Simplon, près Crévola.* Un rocher, semblable à un immense arc-boutant destiné à soutenir la montagne, venait intercepter la route; il a fallu le percer : c'est ce passage souterrain qu'on nomme une galerie. M. Villeneuve est peut-être le plus habile de tous nos lithographes paysagistes : il s'est adjoint M. Adam pour les figures, et ces planches, exécutées dans une très-grande dimension, et imprimées avec beaucoup d'habileté par M. Engelmann, ont été promptement recherchées. Elles coûtent, chacune, sur papier de Chine 10 fr., et sur papier blanc 8 fr.

— Le même imprimeur dont je viens de parler, M. Engelmann, a publié récemment deux planches d'une autre nature, qui offrent également de l'intérêt : *un paysage historique* de Girodet, lithographié par M. Gudin, et *une vue d'Édimbourg.* L'imagination riche et gracieuse de Girodet embellissait tout ce qu'il voyait. En passant dans le Padouan, ses regards furent arrêtés par un lieu pittoresque; il prit ses crayons; puis, quand il eut fait ce qu'il avait sous les yeux, il voulut animer son paysage, et il l'enrichit d'un épisode qui rappelle les compositions de Poussin, pour lequel il professait une haute admiration. Une jeune fille était occupée à cueillir des fleurs; déjà sa corbeille était remplie, elle allait emporter sa brillante récolte : tout à coup, elle aperçoit un serpent, recule d'effroi et tombe à la renverse dans un précipice; une femme et sa fille qui s'approchaient du lieu où se passe cette scène, s'arrêtent remplies de crainte, tandis que, dans une autre partie du paysage, un jeune homme couché, à l'entrée d'une grotte, goûte le repos que procure la fraîcheur du lieu.—On sait que la ville d'Édimbourg offre un aspect extrêmement pittoresque; elle s'étend en amphithéâtre, depuis la vallée jusqu'au sommet d'un monticule lié, par un aqueduc, à une montagne voisine; près de là est le château d'Holy-Rood, séjour de l'infortuné Marie Stuart. MM. Pernot, Bichebois et Adam ont uni leurs talens

pour faire la planche qui représente cette ville. Ces deux lithographies coûtent, chacune, 3 fr. sur papier de Chine, et 2 fr. sur papier blanc.

— Les troubles de l'Amérique espagnole, comme toutes les commotions politiques, ont fait surgir des hommes qui semblaient destinés à mourir ignorés, et qui ont acquis une célébrité bien méritée; dans le nombre, il en est un, dont le caractère est d'autant plus remarquable et honorable, qu'il ne s'est servi du pouvoir dont il a été investi et qu'il a conquis par ses services, que pour établir et affermir la liberté de ses concitoyens; l'on pourrait même dire, d'un monde entier. Bolivar, dont le nom est depuis long-tems dans toutes les bouches, ne nous avait encore été représenté que d'une manière infidèle ou incomplète. M. Maurin vient de publier un nouveau portrait de cet illustre guerrier; il est exécuté d'une manière large et hardie, et il nous le montre sous des traits heureux. Ce portrait, sorti des presses de M. Engelmann, coûte 5 fr. sur papier de Chine, et 3 fr. sur papier blanc.

— Depuis la mort de David, on a publié deux portraits de ce grand peintre. L'un a été gravé à l'aquatinta par M. Jazet, d'après M. Odevaere; l'autre est une lithographie faite par M. Weber, d'après l'original peint par M. Langlois, et que l'on a vu à l'exposition des ouvrages de David. La gravure de M. Jazet est loin de me satisfaire, et je n'hésite pas à donner la préférence à la lithographie de M. Weber.

Nous nous proposons de consacrer une notice nécrologique au fondateur de l'École française actuelle; les circonstances au milieu desquelles il a vécu, les nombreux et importans ouvrages qu'il a laissés, exigent une attention particulière; cette notice ne paraîtra donc que dans notre cahier de juillet: nous avons pensé qu'ici l'essentiel était plutôt de faire bien que de faire vite. Nous y joindrons probablement un portrait, auquel nous donnerons tous nos soins. P. A.

Musique instrumentale. — Guimbardes de M. Eulenstein. — L'origine de la guimbarde se perd dans la nuit des tems. Ce petit instrument est fort commun dans toute l'Europe, et particulièrement dans les Pays-Bas et le Tyrol où il fait le charme des paysans et de leurs familles: la guimbarde est aussi connue dans l'Asie, et les Grecs de Smyrne l'appellent, par onomatopée *biambo*. Elle se compose de deux parties, le corps et l'âme. Le corps a la forme du manche de certains tire-bouchons; l'âme consiste dans une petite branche d'acier, scellée à la partie supérieure du corps et recourbée à son extrémité, de manière que les doigts puissent aisément l'accrocher. Jusqu'à ce jour,

on n'avait en général cherché à en tirer que de petits airs, dépourvus de modulations et toujours à une partie. Un seul homme s'était acquis une réputation sur ce singulier instrument, et on ne le connaissait point en France où il n'avait pas voyagé (il florissait à l'époque de la révolution), lorsque les *Mémoires de madame de* Genlis sont venus nous le révéler (1). Ce musicien d'un genre nouveau était au service de Frédéric, dit *le grand :* se trouvant une nuit de faction sous les fenêtres du roi, il joua de la guimbarde, et avec une telle habileté que Frédéric, grand amateur de musique, s'imagina entendre le bruit d'un orchestre éloigné. Surpris de reconnaître qu'un effet si agréable n'était produit que par un seul homme, armé de deux guimbardes, il lui ordonna de monter; le soldat refusa, disant qu'il ne pouvait être relevé que par son colonel, et que, s'il obéissait, le roi le punirait, le lendemain, pour avoir manqué à la discipline. Présenté le jour suivant à Frédéric, il fut entendu avec admiration, reçut son congé et cinquante frédérics d'or. Cet artiste dont madame de Genlis ne donne pas le nom, s'appelle Koch; il ne possède aucune notion musicale et doit son talent à des dispositions naturelles. Il a fait fortune en voyageant et en jouant dans les sociétés; il vit retiré à Vienne, et âgé de plus de 80 ans. Il se servait à la fois de deux guimbardes, ainsi que le font quelques paysans du Tyrol, et de tems en tems il produisait sans doute des accords à deux notes; ce qui, dans le silence de la nuit, devait faire une certaine illusion, surtout si l'on considère l'idée que l'on se fait d'avance d'un instrument aussi borné que la guimbarde : aussi, exigeait-il que l'on éteignît toutes les lumières pour l'entendre. Quoi qu'il en soit, il était assurément bien loin de tirer de la guimbarde tout le parti qu'en tire M. Eulenstein. C'est après dix ans d'études réfléchies et opiniâtres que ce jeune artiste a atteint le but qu'il se proposait, en sorte qu'en donnant l'analyse de la guimbarde, considérée comme corps sonore, je ne ferai que présenter le résultat de ses découvertes.

Une guimbarde prise isolément donne un son grave quelconque, portant tierce, quinte, octave, etc. Si la tonique grave ne s'entend pas dans les guimbardes basses, il faut s'en prendre, non à l'instrument, mais au défaut de moyens de l'instrumentiste. En examinant ce résultat, on ne peut s'empêcher de remarquer l'ordre et l'unité établis par la nature dans les corps harmoniques, et qui place la musique au rang des scien-

(1) Voyez *Mémoires*, tom. v, p. 8.

ces exactes. Les sons de la guimbarde ont trois timbres différens. Les sons graves de la première octave ont du rapport avec les sons de chalumeau de la clarinette, ceux du medium et du haut, avec la voix humaine de certaines orgues; enfin, les sons harmoniques sont en tout semblables à ceux de l'*harmonica*. On conçoit que cette diversité de timbres jette déjà une grande variété dans une exécution que l'on regarde toujours comme devant être faible et mesquine en raison de l'exiguité de l'instrument. Néanmoins, on ne pouvait encore en tirer grand parti, puisque, dans l'étendue de trois octaves, se trouvait une foule de lacunes qui ne pouvaient toutes être remplies par le talent de l'exécutant : d'ailleurs, la plus simple modulation devenait impossible. M. Eulenstein a remédié à cet inconvénient, en faisant confectionner seize guimbardes qu'il accorde au moyen de cire à cacheter placée en quantité plus ou moins grande à l'extrémité de l'âme. Chaque guimbarde donne alors pour tonique une des notes de la gamme diatonique ou chromatique, et l'exécutant peut remplir tous les intervalles et passer dans tous les tons en changeant de guimbarde. Pour que ces mutations n'interrompent pas la mesure, on doit tenir toujours une guimbarde en avance, de même qu'un bon lecteur a les yeux, non sur les notes qu'il exécute, mais sur celles qui les suivent. Les sons de la guimbarde s'obtiennent par l'attraction et la répression de l'air dont la colonne est interceptée par l'âme de l'instrument; la pression des lèvres sert avec le souffle à déterminer la gravité et l'acuité. On conçoit dès lors que ce bizarre instrument est très-fatigant pour la poitrine, et qu'il est pernicieux aux dents, son apposition lorsque l'âme est mise en mouvement, produisant à peu près l'effet des vibrations d'un diapason.

C'est par un exercice continuel que M. Eulenstein est parvenu à surmonter une foule de difficultés et non-seulement à étonner, mais à satisfaire toutes les personnes qui l'ont entendu. Il a souvent employé les ressources de l'art pour enchanter les oreilles des auditeurs, et les plus prévenus ont été forcés de rendre justice à son talent. Les amateurs se sont accordés avec les compositeurs pour applaudir les airs charmans de M. Eulenstein. Ses variations sur l'air *Di tanti palpiti* sont on ne peut plus agréables. Je lui ai entendu exécuter un duo de harpe et guimbarde avec M. Stockhausen; celui-ci a eu le soin, dans les solos de guimbarde, de n'accompagner que *pianissimo*, et, pour ainsi dire, en caressant les cordes; de façon que la partie de M. Eulenstein s'est entendue parfaitement. Il est des personnes qui, tout en accordant à ce jeune artiste les éloges qu'il

mérite, regrettent pour lui le tems qu'il a employé si laborieusement à perfectionner le plus ingrat des instrumens : ces observations seraient justes, si M. Eulenstein était musicien à la manière de Koch qui ne mérite ce titre que la guimbarde à la bouche; mais M. Eulenstein est bon violoniste et habile guitariste ; il s'adonne en ce moment à l'étude de la composition, et il a l'intention de se fixer à Paris à son retour d'Angleterre, où il est allé passer quelques mois. Ses amis ne sauraient trop l'engager à prendre ce parti. Avec le talent qu'il possède et la patience dont il a fait preuve, il ne peut manquer de faire faire de grands progrès à la guitare et de continuer honorablement les travaux de MM. Sor, Carulli et Carcassi.

J. Adrien-Lafasge.

Nécrologie. — Saint-Simon (*Claude Henri*, comte de), né à Paris, en octobre 1760, mort dans la même ville le 19 mai 1825. — Saint-Simon était le plus proche parent du duc de Saint-Simon, auteur des *Mémoires*. En 1777, il entra au service, et partit, en 1779, pour l'Amérique, où il se distingua sous les ordres de Bouillé et de Washington. De retour en France en 1783, il fut nommé colonel du régiment d'Aquitaine.

Il quitta tout-à-fait la carrière militaire, en 1789, et fit des opérations considérables sur les domaines nationaux, en association avec le comte de R***, dont il avait fait la connaissance à Madrid ; du reste, il ne prit aucune part au mouvement révolutionnaire. Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, par suite d'une ressemblance de nom : il alla lui-même se constituer prisonnier, pour délivrer l'hôte chez lequel il logeait, et qu'on voulait rendre responsable de son absence. Saint-Simon dut son salut au 9 thermidor ; il était resté onze mois en prison.

En 1797, il liquida ses opérations financières, et employa l'argent qui lui restait à voyager et à s'instruire : c'est de cette époque que date son élan philosophique. Il consacra dix années à des études préliminaires, et à refaire son éducation, comme il le disait lui-même.

En 1807, il publia *l'Introduction aux travaux scientifiques du* XIXe *siècle*, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, où l'on trouve le germe de toutes les pensées de l'auteur, ne produisit cependant qu'une faible sensation. A cette publication se rattachent quelques brochures, telles que *les Lettres au Bureau des Longitudes et à l'Institut*, et un *Projet d'encyclopédie* qui parut en 1810.

En 1812 et 1813, il écrivit d'importans Mémoires sur *la*

science de l'homme, dont il communiqua plusieurs copies, mais qui ne furent pas livrés à l'impression.

En 1814, il commença à s'occuper directement de politique. Il avait réuni autour de lui plusieurs jeunes gens, parmi lesquels on distinguait M. *Augustin* THIÉRY, qui contribua à la publication de *la Réorganisation de la société européenne*, et de quelques autres brochures moins importantes, publiées en 1815 et 1816.

Sous le titre de l'INDUSTRIE, ou *Discussions politiques, morales et philosophiques dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendans*, Saint-Simon fit paraître plusieurs volumes, dont le dernier est de 1818. A cette époque il était parvenu à intéresser un très-grand nombre de personnes à la propagation des idées industrielles; cependant, la publication du 3e volume de *l'Industrie*, dans lequel l'auteur exposait des idées assez hardies sur le gouvernement représentatif et sur la morale, effaroucha un petit nombre de ses souscripteurs, qui, le 30 octobre 1817, crurent devoir *supplier le ministre de la police générale de vouloir bien ordonner que leur désaveu formel fut consigné dans les journaux.*

Saint-Simon ne se rebuta point : en 1819, parut le *Politique*, ouvrage périodique, qui fut suivi de *l'Organisateur*, dont la première livraison fit tant de bruit et donna lieu à un procès dont Saint-Simon sortit victorieux.

En 1820, l'auteur, dans une brochure *sur la loi des élections*, engage les électeurs à ne donner leurs suffrages qu'à des industriels, comme étant les hommes qui possèdent la véritable capacité administrative.

Saint-Simon, poursuivant la série de ses travaux, publia, en 1821, deux volumes sur le *système industriel*, où sa doctrine commence à paraître au grand jour.

Deux brochures sur les *Bourbons et les Stuart*, *et des lettres aux députés*, sur les intérêts politiques de l'industrie, parurent en 1822.

En 1823, Saint-Simon publia le *Catéchisme des industriels*, dont le 3e cahier a été composé par M. *Auguste* COMTE, ancien élève de l'École polytechnique, qui, depuis 1817, travaillait avec Saint-Simon. Ce troisième cahier est une introduction à une série de travaux entrepris par M. Comte, sous le titre de *Système de politique positive.*

De nouveaux collaborateurs se réunirent, en 1824, à Saint-Simon, et publièrent, de concert avec lui et sous sa direction, l'ouvrage intitulé : *Opinions littéraires, philosophiques et in-*

dustrielles. Cet ouvrage agrandit le cercle des partisans de la doctrine de ce philosophe.

Une année s'est à peine écoulée depuis le jour où Saint-Simon fut attaqué de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Luttant contre des souffrances qui ne diminuaient en rien son énergie, il dictait à son lit de mort *le Nouveau christianisme*. Cet ouvrage devait compléter l'exposition d'une doctrine qu'il avait d'abord adressée aux savans dans ses premiers travaux philosophiques, qu'il enseignait plus tard aux industriels, en la rattachant à leur intérêt politique, et qu'il cherchait enfin à faire goûter aux moralistes, en la leur présentant sous l'égide du sentiment religieux.

En réfléchissant à la série *systématique* des ouvrages de Saint-Simon, ouvrages qui, *au premier aperçu*, paraissent souvent, par la bizarrerie des formes, être l'effet de quelques circonstances particulières, et non l'expression et le développement de principes rigoureusement enchaînés. On ne peut se défendre de donner à cette chaleur philantropique, à cette passion constante du bien-être de l'humanité, le tribut d'éloges et de reconnaissance que la *Revue Encyclopédique* s'est toujours empressée d'accorder à tous les hommes dont les travaux ont agrandi le champ des connaissances humaines.

Les bornes de cet article ne nous ont permis que de rappeler sommairement les principaux ouvrages publiés par Saint-Simon ; nous pensons que le *Producteur* (1), dont la naissance se rattache aux derniers travaux du fondateur de *l'école industrielle*, consacrera une série d'articles à donner une analyse complète des nombreux écrits dans lesquels sont exposés les élémens de la doctrine de cette nouvelle école. ***

—Suchet (*Louis-Gabriel*), duc d'Albuféra, maréchal de France, né à Lyon, le 3 mars 1770, mort à Marseille, le 3 janvier 1826.—La *Revue Encyclopédique*, bien qu'elle soit spécialement consacrée aux sciences et aux lettres, c'est-à-dire, aux progrès de la civilisation universelle, n'en est pas moins empressée d'accueillir et de publier tout ce qui peut intéresser la gloire nationale. Les services rendus à la France par les militaires mériteront toujours la reconnaissance de la patrie ; mais si, parmi les chefs illustres que pleure l'armée, il s'en trouve un plus particu-

---

(1) *Le Producteur, journal philosophique de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, paraît tous les mois par cahiers de 10 à 12 feuilles d'impression. On s'abonne chez Santelet, libraire, place de la Bourse.

lièrement recommandable par ses vertus; qui, à de nombreux et brillans exploits, ait ajouté une renommée, en quelque sorte populaire, de justice et de bonté; et qui, mort prématurément, soit à la veille de revivre dans des *mémoires*, monument précieux de ses belles actions comme de son esprit distingué, nos lecteurs nous sauront gré de le désigner à leur admiration, ou à leur estime. Aucun d'eux ne démentira ces réflexions, en lisant le nom du maréchal SUCHET. La capitale et la France entière ont été émues d'un sentiment douloureux, quand la triste nouvelle de sa mort a été connue. Tous les journaux sans distinction, toutes les opinions, tous les partis ont rendu hommage à sa mémoire. Nous croyons ne pouvoir mieux payer notre tribut, qu'en reproduisant ici une courte *Notice* sur ce capitaine célèbre, écrite par un de ses compagnons d'armes, et insérée dans le *journal de la Méditerranée*, du 7 janvier 1826.

« MARSEILLE, 7 *janvier* 1826. — La mort vient de frapper ici une illustre victime. Le maréchal Suchet, encore dans la force de l'âge, au milieu d'une carrière de gloire, a succombé à une longue et douloureuse maladie, contre laquelle son courage accoutumé à vaincre a lutté avec persévérance jusqu'à la fin. De tant d'exploits qui ont rempli sa vie, il ne restera bientôt plus qu'un souvenir; mais ce souvenir sera durable, parce qu'il se liera à celui des vertus qui ont honoré son caractère.

« L'histoire chargée de le recueillir dira, qu'il a dû son élévation à son mérite, et que toute son illustration lui appartient; qu'entraîné inopinément dans la carrière militaire, à l'époque où toute la jeunesse française fut appelée à la défense du territoire, il apporta au métier des armes cette aptitude naturelle qui en tout présage les grands talens; que déjà chef de bataillon dans la campagne d'Italie, il était colonel à 25 ans, chef d'état-major général à 26, lieutenant-général à 28; qu'il inscrivit glorieusement son nom, quelquefois avec son propre sang, sur les rives du Var et du Mincio, aux champs d'Austerlitz et d'Iéna, sur les murs de Lérida, de Tarragone et de Sagonte; que, toujours habile et heureux, vainqueur dans les batailles et dans les siéges, il arriva par une suite d'actions brillantes au premier grade de l'armée.

« Mais, en racontant ces actions, l'histoire ajoutera, pour en rehausser l'éclat, ou pour le légitimer aux yeux de la philosophie et de l'humanité, que, partout où il porta ses armes, il voulut et il sut adoucir les maux de la guerre. Personne ne connaissait mieux que lui le soldat français, et ne sut aussi bien le faire valoir tout ce qu'il vaut. Après le soin de le con-

duire à la victoire, il faisait passer avant tout celui de le faire subsister, ce qui souvent est plus difficile, et de pourvoir à tous ses besoins; mais, à ce prix, il exigeait de lui la discipline, et en maintenant l'ordre dans son armée, il établissait facilement la justice parmi les peuples. C'était le noble but qu'il voulait atteindre, et le succès couronna ses généreux efforts. Obéir ou commander, voilà toute la vie d'un militaire. Dans la première partie de la sienne, le maréchal Suchet fut soumis et dévoué, toujours bon et humain, autant qu'il lui fut donné de l'être, dans les ordres qu'il recevait et qu'il exécutait. Quand il fut appelé à commander en chef, il manifesta la justesse de son esprit et la grandeur de son ame par la manière dont il sut gouverner. Sa mission était de vaincre et de conquérir; on le chargeait de nourrir la guerre par la guerre : il se donna celle d'augmenter sa force par la sagesse, et de diminuer les résistances par la justice. Les Espagnols les plus éclairés furent choisis pour administrer leurs provinces : des députés des chapitres, des propriétaires, des négocians, des hommes de loi, étaient rassemblés pour voter et répartir avec équité les charges que la guerre imposait; et l'année suivante, en redemandant de nouvelles charges, on leur présentait dans un compte fidèle l'emploi des précédentes, emploi toujours fait avec loyauté, prudence, économie, sous la surveillance ferme et éclairée du général en chef. Par ces moyens, la conviction pénétrait dans les esprits, et la soumission devenait presque volontaire. Aussi l'on peut dire qu'il était parvenu en Espagne à conquérir l'estime et à gagner les cœurs des habitans, triomphe plus honorable que la conquête même de l'Arragon et de Valence. J'en citerai une preuve entre mille. Quand la bataille de *Vittoria*, perdue près de Bayonne, força nos armées à évacuer toute la Péninsule, le maréchal Suchet dut aussi se retirer des provinces de l'Est, quoiqu'il n'y eût jamais perdu l'attitude de vainqueur. A son passage dans une petite ville entre Valence et Tortose, étant à la tête de ses colonnes en retraite, en plein jour, devant la population rassemblée, il fut harangué par le curé, qui lui dit à haute voix : *Monsieur le maréchal, nous savons que des événemens qui vous sont étrangers vous forcent à vous éloigner d'ici; nous sommes fâchés de vous voir partir, et nous ne perdons pas l'espoir que vous reviendrez parmi nous.* Ces paroles furent suivies des acclamations des habitans! Cela s'est passé en 1813, en Espagne!... Six mois après, à Perpignan, le Roi Ferdinand, qu'il fut chargé de conduire à sa rentrée

en Espagne, lui exprima *sa reconnaissance de la manière dont il avait fait la guerre à ses peuples.*

« Des succès si grands, la renommée si pure qui en fut la récompense, le portèrent, au retour de la paix, à l'éminente dignité de pair de France; et par ses talens il était propre à servir de nouveau son pays et son roi, comme il en formait souvent le vœu. Mais un mal cruel qui minait sa constitution robuste est venu rompre tout projet, et a terminé ses jours dans les bras d'une épouse inconsolable, au milieu de ses enfans éplorés, de sa famille et de ses amis livrés à la consternation et à la douleur. La France entière donnera des larmes à l'un de ses plus illustres enfans, digne d'admiration comme militaire, digne de regrets comme homme, et, sous ces deux rapports, digne de l'estime même des ennemis.

Un ancien Officier de l'Armée d'Arragon. »

Ce langage, ou plutôt ces faits parlent aux cœurs, et ils n'ont pas besoin de commentaires pour persuader. Nous ajouterons cependant, comme complément et preuve de ce qui précède, que dans l'Arragon, et le pays de Valence, pendant la dernière guerre d'Espagne, le corps d'armée du maréchal Molitor, parcourant le théâtre des campagnes du maréchal Suchet, a trouvé partout, dans la bouche des habitans, le témoignage de leur estime pour un général, qui avait su les vaincre, et s'en faire aimer; et que tout récemment, à Saragosse, quand la mort du maréchal Suchet y a été connue, les plus honorables regrets se sont manifestés spontanément, et un service a été célébré à l'église de Saint-Joseph pour le repos de son âme.

Ce sont là de ces triomphes, dont l'histoire des guerres offre bien peu d'exemples : ils méritent, dans tous les pays, sous tous les gouvernemens et dans toutes les circonstances, d'être appréciés par les contemporains et par la postérité. Ce motif donnera un intérêt de plus à la lecture des *mémoires du maréchal Suchet*, lorsqu'ils paraîtront. On assure que cet ouvrage était fort avancé et presque achevé par l'illustre maréchal, avant la fatale période de la maladie à laquelle il a succombé. Sa famille en prépare la prochaine publication; nous nous ferons un devoir de l'annoncer et d'en rendre compte, dès que nous le pourrons. Le maréchal Suchet laisse trois enfans, dont un fils âgé de 13 ans. Φ.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE QUATRE-VINGT-HUITIÈME CAHIER.
AVRIL 1826.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Sur les nouvelles traductions de l'Imitation de Jésus-Christ. *Barbier.* P. 5
2. Discours au nom des habitans du comté Lafayette. *Gallatin.* 9
3. Notice sur la vie et les ouvrages de Berthollet. *J. F.* 23

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin. *Ferry.* 33
5. Relation d'un Voyage au Khorasan, par J. B. Fraser. *Frédéric Degeorge.* 51
6. De l'administration de la justice en France, par M. d'Eyraud. *Heiberg.* 61
7. Recueil général des anciennes lois françaises, par MM. Isambert, Decrusy et Jourdan, avocats. *Dupin*, avocat. 81
8. Annuaire historique universel pour 1824, par C. L. Lesur. *M. Avenel.* 87
9. Philippe-Auguste, poëme héroïque, par F. A. Parseval. *O.* 101

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 132 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3. 108
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 1. 110
ASIE, 2. 111
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 19, dont 7 ouvrages périodiques. 116
— *Russie*, 2 126
— *Suède*, 1. 128
— *Danemark*, 1. 130
— *Allemagne*, 6 131
— *Suisse*, 1. 136
— *Italie*, 8. 140
— *Espagne*, 1. 144
— *Pays-Bas*, 7, dont 2 ouvrages périodiques. 145
FRANCE, 80, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 27. . . . 151
— *Sciences religieuses, morales, historiques et politiques*, 22. . . 176
— *Littérature*, 15. 197
— *Beaux-Arts*, 6. 209
— *Livres d'étrennes*, 1 214
— *Mémoires et rapports de Sociétés savantes*, 3. 215
— *Ouvrages périodiques*, 4. 219
— *Livres en langues étrangères, publiés en France*, 2 223

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis ;* Administration publique ; Finances. — *Mexique ;* Message du président adressé aux Chambres du Congrès général, le 1er janvier 1826. . . 225
HAÏTI.—Proclamation du président ; Améliorations intérieures. 227
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Colombie, Bogota ;* Société philantropique. — *Brésil ;* Population ; Écoles ; Établissemens publics ; Agriculture ; Commerce ; Industrie. 228
ASIE. — Exploration du golfe persique.. 231

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Expédition maritime ; Réforme partielle de la législation anglaise ; Prix vénal des ouvrages de lord Byron. — *Nécrologie :* L. Murray, Nœhden, R. L. Willoughby. 233
RUSSIE. — *Moscou*, Société d'économie rurale.—Nouvelles eaux minérales. 237
SUÈDE. — *Stockholm*, Mines de cobalt, de plomb et de plombagine ; Invention d'une nouvelle presse. 239
DANEMARK. — Publication prochaine. . . . . *Ibid.*
ALLEMAGNE. — *Esslingen*, Voyages botaniques. — *Berlin*, Technologie ; Bureau de nourrices 240
SUISSE. — *Tessin*, Navigation par la vapeur. — *Genève*, Société pour l'avancement des arts ; Société de lecture. — *Bâle*, Sociétés d'enterrement. 241
ITALIE. — *Certaldo*, Maison de Boccace. — *Milan.* Nécrologie : F. Reina. — *Gênes*, Nécrologie : P. Ferrari. 243
ESPAGNE. — Société royale économique des amis du pays. . . 245
PAYS-BAS. — Athénées, Établissemens d'instruction publique. — *Amsterdam*, Institut royal des Pays-Bas. 246
FRANCE. — *Chartres*, Industrie ; Moulins à vent économiques et perfectionnés. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : Enseignement de l'agriculture ; Propagation du mûrier et de l'éducation des vers à soie ; Perfectionnement des laines. 247
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences, séances du mois de mars ; Académie française ; Séance publique des quatre Académies. — Société de la morale chrétienne. — Société pour l'instruction élémentaire. — Société de géographie. — Société asiatique. — Société philotechnique. — Glacière de Saint-Ouen. — Maison de correspondance et de commission à Paris et à Londres. — *Théâtres : Théâtre français ;* Premières représentations : l'Intrigue et l'Amour, drame ; le Siége de Paris, tragédie. — *Odéon :* Premières représentations : Marguerite d'Anjou, opéra ; les Préventions, comédie ; la Belle-Mère et le Gendre, comédie. — Improvisation de M. Sgricci. — Concert en faveur des Grecs. — *Beaux-Arts :* Gravure ; Lithographie ; Musique instrumentale, Guimbardes de M. Eulenstein. — *Nécrologie :* Saint-Simon ; Suchet, duc d'Albuféra. 249

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES,
LETTRES ET MÉLANGES.

VOYAGE EN CYRÉNAÏQUE.

RAPPORT *de la* COMMISSION NOMMÉE PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, *pour examiner les résultats du* VOYAGE EN MARMARIQUE ET EN CYRÉNAÏQUE par M. PACHO, fait sur la demande de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, dans la séance du *vendredi* 13 *janvier* 1826.

De tous les pays célèbres par les souvenirs classiques qui s'y rattachent, la CYRÉNAÏQUE était peut-être celui sur lequel on possédait le moins de renseignemens. Excepté le médecin Della-Cella qui l'a parcourue en 1817, et qui a publié la relation de son excursion rapide, aucun voyageur moderne n'avait exploré cette contrée fameuse. Cette relation, bien loin de satisfaire la curiosité des savans, n'avait fait que l'exciter encore par les indications nombreuses que donnait le voyageur sur des ruines antiques. On peut en dire autant d'une relation succincte de la Cyrénaïque, imprimée par les soins de la *So-*

ciété de Géographie, dans le second volume non encore publié de son Recueil. Elle est l'ouvrage de M. A. Cervelli, de Pise, qui avait accompagné, en 1822, l'expédition du bey de Tripoli contre les Arabes de l'est; et quelques inscriptions assez insignifiantes qu'il avait copiées, en passant, faisaient espérer qu'un voyageur qui aurait plus de loisir trouverait à faire une riche moisson de ces fragmens si précieux pour l'histoire.

M. Pacho, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Égypte et dans les Oasis, dont il a dessiné tous les monumens, entreprit d'explorer d'une manière complète tout le pays compris entre Alexandrie et les côtes de la grande Syrte; et dans le cours de l'année 1825, il a exécuté ce projet avec un zèle, un courage et une persévérance au-dessus de tout éloge (1).

Dire que ce périlleux et fatigant voyage a réalisé toutes les espérances que la célébrité de Cyrène et la relation de cette contrée avaient fait concevoir, et produit tous les résultats que

---

(1) Voici les conclusions du rapport adopté par la *Société de géographie* sur la proposition d'une commission spéciale, composée de MM. Barbié du Bocage, Amédée Jaubert et Malte-Brun, rapporteur.

« M. Pacho a rempli tous les devoirs d'un voyageur courageux, zélé et judicieux; il a singulièrement avancé nos connaissances sur la Cyrénaïque; et, s'il laisse encore à ses successeurs une récolte à faire, c'est le sort commun des hommes de mérite: plus ils découvrent de faits, plus ils excitent l'émulation de ceux qui aspirent à partager leur gloire. Peut-être ira-t-on un jour fouiller profondément les champs de la Pentapole, et en faire sortir des monumens ensevelis, des colonnes précieuses, des inscriptions intéressantes; mais ce sera toujours la carte de M. Pacho à la main: il sera pour cette région ce que Shaw a été pour le plateau atlantique.

« La commission, après avoir pris connaissance du journal manuscrit de M. Pacho, ainsi que de la carte qui l'accompagne, des herbiers, des dessins de monumens et des inscriptions que ce voyageur a recueillis, est d'avis que M. Pacho, avec le zèle le plus généreux, et avec les talens les plus distingués, a rempli le but de la Société, qui était de faire connaître la Cyrénaïque, et que la Société, par conséquent, doit lui décerner le prix de 3000 fr. proposé par son programme. » N. d. R.

les archéologues en attendaient, ce serait aller beaucoup au delà de la vérité; mais, ce qu'on pourrait affirmer, après avoir examiné l'un après l'autre les nombreux dessins de M. Pacho, c'est que, depuis Alexandrie, jusqu'à Bengasi, il a exploré toute la côte avec le plus grand soin, dessinant toutes les ruines qu'il a rencontrées sur sa route, ou dont ses guides lui indiquaient le gisement; fouillant les grottes sépulcrales, copiant leurs peintures et recueillant toutes les inscriptions qu'il a pu trouver, jusqu'au moindre fragment. On peut donc être à peu près certain que rien d'important n'a dû lui échapper, et qu'à moins de s'établir long-tems dans le pays, on ne pourrait y trouver, en fait de restes d'antiquités et d'art, rien de plus que ce qu'il en a rapporté. Ce résultat est déjà du plus grand intérêt, et le voyageur qui l'a obtenu mérite la reconnaissance du monde savant.

En examinant les dessins de M. Pacho, nous avons vu avec le plus vif regret qu'il n'existe presque plus rien de Cyrène Autonome, et même de Cyrène soumise aux Ptolémées. La plupart des restes d'antiquités, dessinés par M. Pacho, appartiennent au tems des Romains; il en est fort peu qu'on puisse reporter avec certitude à une époque antérieure. Entre les monumens antiques dont il subsiste encore des ruines hors de terre, il n'y a qu'un seul temple (1) avec des colonnes debout; il est aussi de l'époque romaine. Tous les autres sont funéraires. Ils consistent :

1° En neuf grottes sépulcrales dont la décoration extérieure mérite l'attention des gens de l'art; quelques-unes présentent des détails architectoniques d'une grande élégance :

---

(1) On voit, dans la Cyrénaïque, les ruines de plusieurs autres temples; mais leurs colonnes, le plus souvent en débris, sont à demi enfouies dans la terre, ou sous les décombres mêmes de ces monumens dont je n'ai pu que mesurer les dimensions et copier quelques détails d'architecture. On peut citer aussi un grand nombre de sanctuaires creusés dans le rocher. (*Note de M.* Pacho.)

plusieurs ont une ressemblance frappante avec les monumens qui sont au nord-est de Syouah : d'autres enfin présentent des ornemens qui appartiennent au style égyptien. Le voyageur, qui en a fait fouiller quelques-unes, y a trouvé huit peintures qui offrent à l'antiquaire des sujets intéressans et quelques particularités entièrement neuves. L'une de ces peintures doit être mise par son sujet au nombre des plus curieuses que l'on connaisse.

2° En tombeaux d'une architecture simple et élégante qui ont la plus grande analogie, de même que les grottes sépulcrales, avec les monumens de ce genre qui existent en Lycie et sur la côte de la Caramanie.

3° En sarcophages de marbre, les uns entiers, les autres par fragmens, dont le voyageur a dessiné tous les détails avec le plus grand soin, ainsi que quelques débris précieux de bas-reliefs et de statues antiques.

Nous devons ajouter que les dessins de tous ces monumens sont accompagnés de plans et de coupes, mesurés et cotés.

Indépendamment des restes de l'antiquité, M. Pacho a dessiné encore toutes les ruines d'architecture moresque ou arabe qu'il a trouvées sur sa route, et plusieurs sujets de mœurs et de costumes. Les dessins de M. Pacho, sans avoir toute la perfection de ceux d'un artiste consommé, ont cependant ce caractère de netteté et de précision qui annonce une main sûre et suffisamment exercée, pour rendre les monumens avec toute la fidélité désirable. Ces dessins d'une grande dimension portent le cachet de l'exactitude la plus scrupuleuse. Après les dessins, ce qui a dû attirer notre attention, ce sont les inscriptions que le voyageur a recueillies en grand nombre. Il en est quelques-unes de cufiques ou arabes. Quelques autres sont latines; mais la plupart sont grecques. L'un de nous qui les a examinées à loisir, s'est assuré qu'il faut leur appliquer malheureusement encore ce qui a été dit plus haut des monumens de l'art. Une seule, peut-être, appartient à Cyrène Autonome, et ne contient que des noms indifférens :

deux sont du tems des Ptolémées ; ce sont des dédicaces à deux personnages de la dynastie des Lagides. Toutes les autres appartiennent au tems des Romains. Deux d'entre elles, qui ne sont que des fragmens, ont rapport à des monumens et à des travaux publics. Une autre fort longue à trois colonnes contient un rescript d'Anastase Ier, relatif à divers sujets d'administration publique, et notamment au service militaire. C'est, sans aucun doute, la plus importante; mais elle est tellement fruste, que la restitution complète en est, sinon impossible, du moins extrêmement difficile. Excepté ces inscriptions et quelques-unes qui ne donnent que des noms insignifians, les autres sont purement funéraires, et n'offrent que des formules plus ou moins connues par les monumens du même genre trouvés dans les diverses parties de l'empire romain.

Nous devons dire que rien n'égale la fidélité et même le scrupule que M. Pacho a mis à copier ces inscriptions. Ses copies sont des portraits exacts des originaux où les formes des caractères et jusqu'aux défauts de la pierre sont reproduits avec un soin infini : elles seules suffiraient pour attester la minutieuse exactitude du voyageur et la sincérité parfaite de tous ses dessins. Les seules fautes que l'on remarque dans ces copies, tiennent à l'état fruste des originaux qui ne permet pas, à moins de connaître les mots et d'entendre le sens, de discerner les lettres de même forme.

Quoique les objets relatifs à l'art et à l'antiquité aient spécialement occupé M. Pacho, son attention ne s'en est pas moins portée avec succès sur d'autres branches intéressantes.

Ainsi, l'histoire naturelle recueillera quelques fruits de son voyage. M. Pacho a recueilli un herbier de cent plantes environ qui lui ont paru offrir un caractère nouveau : il a pris le dessin *botanique* des plus importantes. Il s'est occupé aussi de la recherche du *silphium* (1); et, quand ses observations

(1) Le *silphium*, au rapport de Pline, fut produit spontanément par une pluie de poix; Catulle lui donne la même origine. Cette

ne résoudraient pas complétement le problème, du moins offriront-elles des rapprochemens utiles aux botanistes. Le voyageur a rapporté des Oasis six bouteilles d'eau minérale, et un assez grand nombre d'échantillons de minéraux recueillis dans le désert de Lybie et dans la Cyrénaïque. Tous appartiennent aux terrains secondaires.

La géographie de la Cyrénaïque tirera surtout beaucoup d'éclaircissemens des observations de notre voyageur. Au moyen d'un octant avec horizon artificiel, il a déterminé la latitude approchée de plus de 60 points différens, tant sur le littoral, que dans l'intérieur des terres entre Alexandrie et la Grande Syrte. Privé de garde-tems, il n'a pu déterminer la position de ces lieux en longitude que par estime, et en sup-

---

plante produisait un suc, nommé *laser*, que l'on tirait de la tige et de la racine. Il était très-estimé, tant pour composer des médicamens, que pour servir à d'autres usages; on le vendait au poids de l'argent. L'histoire nous rapporte que Jules César, au commencement de la guerre civile, tira du trésor public 1,500 livres de cette plante. Les anciens donnaient à sa racine le nom de *thizias*, de *magydaris* au collet, de *caulias* à la tige, et de *maspéton* aux feuilles. Le silphium, appelé *derias* par les habitans actuels de la Cyrénaïque, ne croît que dans la partie septentrionale de cette contrée; cette localité est diamétralement opposée à celle que lui assignent plusieurs auteurs anciens; on est porté à douter de leur témoignage, puisqu'on ne trouve, dans la région qu'ils nomment *sylphiofèra*, aucune plante qui offre le moindre rapprochement avec l'image du silphium que l'on voit fréquemment reproduite sur les médailles de Cyrène. On peut ajouter à cette observation que la nature du sol sablonneux ou salé du sud de la Cyrénaïque est tout-à-fait contraire à la végétation d'une ombellifère qui doit atteindre plus d'une coudée de hauteur, et qui a besoin du terrain gras et humide du nord de la Pentapole. L'analyse du silphium que nous a laissée Théophraste, et les propriétés que Pline et d'autres auteurs attribuent à cette plante, s'adaptent pafaitement au *derias* des Arabes ou *laserpitium ferulaceum* de Wild.) (*Note de M.* Pacho.)

putant les heures de marche, comparées aux variations de la boussole. C'est à l'aide de tous ces renseignemens qu'il a dressé une carte détaillée de toute la Pentapole cyrénaïque; et il s'occupe en ce moment d'en donner une autre, sur une plus petite échelle, qui comprendra non-seulement la Cyrénaïque, mais encore la Marmarique et les Oasis qui sont au midi de ces contrées.

Nous citerons encore un grand plan topographique de Cyrène et de sa *Nécropolis*, morceau entièrement neuf et d'un grand intérêt.

M. Pacho a rédigé des notes détaillées sur tout son voyage; il y a décrit avec soin tous les monumens, l'aspect et l'état de tous les lieux. Il y a recueilli beaucoup de détails sur les productions et les ressources du pays, les procédés de la culture, les mœurs et les usages des habitans, et sur l'histoire moderne de la Cyrénaïque sous les différens beys qui l'ont gouvernée. Le voyageur a formé des vocabulaires des idiomes des habitans de Syouah et d'Augelah. Ce journal, après sa rédaction définitive, pourrait former deux volumes in-8°.

Tel est l'aperçu des matériaux que M. Pacho a recueillis dans son voyage; il suffit pour montrer que leur réunion offrira un ensemble très-important, puisqu'il embrassera principalement, sous le rapport de l'art et de l'antiquité, tout ce qui existe encore au-dessus du sol dans la Pentapole cyrénaïque.

Après la grande expédition d'Égypte qui nous a fait connaître la vallée du Nil, après les excursions de notre compatriote Cailliaud et de plusieurs autres voyageurs qui ont exploré les Oasis voisines de l'Égypte, il restait encore une grande lacune dans la géographie du nord-est de l'Afrique. Tout le littoral entre Alexandrie et la Grande Syrte était encore presque inconnu : et c'est cette lacune que vient de remplir un simple particulier, au prix des plus grands sacrifices, sans autre soutien qu'un courage à toute épreuve et qu'un dévoûment sans bornes. D'après l'importance d'un tel voyage, nous croyons que sa publication, aussi prompte que possible,

est vivement à désirer, et que, si le gouvernement par sa protection et ses secours fournit à l'auteur les moyens de l'exécuter, il rendra un véritable service aux sciences (1).

Signé, *Alex.* De la Borde, Abel-Rémusat, Raoul-Rochette, Walckenaer, Jomard; Letronne, *rapporteur.*

ÉCONOMIE POLITIQUE. — SYSTÈME COLONIAL.

Conséquences que la Revue d'Édimbourg *a tirées, dans son cahier du mois d'*Août 1825, *des Discours prononcés à la Chambre des Communes, les* 21 *et* 25 *mars* 1825, par M. *W.* Huskisson, *sur les colonies de la Grande-Bretagne.*

Nous n'examinons point ce que l'auteur de l'article dont il s'agit dit des colonies des autres nations anciennes et modernes, pour arriver à ce qui est l'objet essentiel de ses réflexions. « On a prétendu, dit-il, qu'en établissant des colonies en Amérique, l'Angleterre avait eu pour but de s'assurer, dans ces nouveaux territoires, un débouché exclusif des produits de ses manufactures, et de recevoir en échange, exclusivement aussi, les productions non élaborées que les colons recueilleraient. Cette assertion paraît inexacte; il est certain du moins que, lorsque la colonie de la Virginie eût été fondée

(1) S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a répondu au désir manifesté par l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, en souscrivant pour trente exemplaires de l'ouvrage que publiera incessamment M. Pacho. Ce voyageur a obtenu une récompense non moins flatteuse de son zèle et de ses utiles travaux; la *Société de Géographie*, dans son assemblée générale du 31 mars (Voy. *Rev. Enc.*, ci-dessus, p. 259), a décerné à M. Pacho le prix d'encouragement qu'elle avait proposé pour le meilleur Voyage dans la Cyrénaïque. N. d. R.

(vers 1607), la première charte qui lui fut octroyée portait que les colons pourraient *trafiquer directement avec les pays étrangers;* aussi, dès l'année 1620, avaient-ils établi des magasins pour la vente de leurs tabacs à Middelbourg et à Flessingue. La mère-patrie s'était contentée de stipuler, à l'instar du gouvernement espagnol, qu'il lui serait livré la cinquième partie des métaux précieux extraits dans la colonie. Les premières restrictions mises à la liberté du commerce des colons datent de l'année 1650. Elles se bornèrent alors à réserver au pavillon anglais toute la navigation entre l'Angleterre et les colonies; mais on alla plus loin par le célèbre *acte de navigation* de l'année 1660. En vertu de cet acte, aucune marchandise coloniale de quelque importance ne put être exportée directement à l'étranger. Le génie du monopole ne s'arrêta point là; et, en 1663, il fut défendu aux colonies de recevoir aucunes marchandises provenant du sol ou des manufactures de l'Europe, si ce n'est de l'Angleterre, et par des bâtimens anglais; afin, porte le préambule de cet acte, de réserver exclusivement à la mère-patrie tout le commerce de ses colonies, ainsi qu'en usent les autres nations. Un autre principe qui faisait partie du même système, en Angleterre aussi bien que dans les autres états de l'Europe, était de mettre tout en œuvre pour empêcher qu'il ne s'établît dans les colonies aucune manufacture qui leur permît de se suffire à elles-mêmes. Lord Chatham ne craignit point de déclarer en plein parlement que les colonies de l'Amérique du nord n'avaient pas le droit de fabriquer quoi que ce fût, *pas même un clou pour le fer d'un cheval;* et, d'après le même principe, lord Sheffield soutint que les colonies n'étaient bonnes que sous deux rapports, savoir: pour consommer exclusivement les productions de l'Angleterre et pour alimenter son commerce maritime. Un tel état de choses ne pouvait manquer d'indisposer les colons : il les aurait déterminés inévitablement à secouer le joug, quand même l'explosion de ce mécontentement n'aurait pas été provoquée plus directement et plus tôt, lorsque le parlement

d'Angleterre essaya de lever de sa seule autorité des impôts sur les colonies de l'Amérique du nord. »

Après un exposé rapide de ces faits, l'auteur entre dans l'examen des motifs que les défenseurs du système colonial dont il s'agit faisaient valoir pour l'appuyer, et sur lesquels on se fonde encore partout où l'on s'efforce de le maintenir. Il accorde pour un moment que ces restrictions soient utiles à la métropole, et il demande si une partie de l'empire a droit, pour sa convenance particulière, d'exiger que d'autres portions du même corps politique fassent le sacrifice des avantages auxquels elles sont appelées par leur position et par leur industrie; mais bientôt il conteste même que ces restrictions aient pour la métropole l'utilité que l'on veut leur attribuer; et ici, il fait remarquer l'accord admirable qui règne entre les intérêts publics bien entendus et les principes éternels de la justice. Le monopole du commerce des colonies, au lieu d'enrichir les nations qui l'exerçaient ou qui l'exercent encore, n'a jamais eu pour résultat que de les appauvrir. Un principe incontestable, aux yeux de l'auteur, c'est qu'il n'est rien de plus avantageux pour un peuple que d'exercer son industrie sur les branches seulement dans lesquelles il est supérieur, et d'échanger les produits excédans que cette industrie lui procure, contre les objets qui peuvent être produits plus aisément par d'autres. Or, le monopole colonial est en opposition directe avec ce principe. Il est inutile, ou préjudiciable : *inutile*, si la similitude de langage et des habitudes suffit seule pour que la mère-patrie obtienne la préférence pour ses productions dans les marchés de ses colonies; *préjudiciable*, si, en empêchant la concurrence, il force les colonies à tirer de la métropole ce qu'elles pourraient se procurer plus facilement ailleurs, puisqu'il en résulte une distribution artificielle du capital et du travail de la nation, lesquels sont détournés des canaux où ils devraient se porter naturellement, vers d'autres canaux déjà occupés et où ils deviendront inutiles, du moment que le monopole n'aura plus lieu.

L'auteur oppose encore à ce système l'exemple des résultats que l'émancipation des États-Unis de l'Amérique a eus pour la Grande-Bretagne. Lorsque la question de leur indépendance fut agitée pour la première fois dans le parlement d'Angleterre, il ne manqua pas de politiques qui déclarèrent affirmativement que ce serait le coup le plus fatal que la puissance anglaise pût recevoir. Cette prédiction a été amplement démentie par l'événement. L'Angleterre, depuis qu'elle a reconnu l'indépendance de ces colonies, n'a perdu aucun des avantages que leur commerce lui procurait, et elle a été dispensée depuis lors des frais énormes qu'exigeait la défense de possessions aussi lointaines et aussi étendues. Il y a plus; à mesure que la prospérité et la population de l'Amérique se sont accrues sous un nouveau mode de gouvernement, le débouché qu'elle offre aux marchandises anglaises s'est augmenté à tel point que la valeur annuelle en est aujourd'hui *sept fois plus considérable* qu'elle n'était sous le régime du monopole colonial. Ce n'est plus un commerce artificiel et précaire, étayé par les misérables expédiens des primes et des prohibitions; mais un débouché constant, uniforme et assuré, parce qu'il a pour garanties les besoins et les goûts de toute la population américaine.

Dans ce qui vient d'être dit, on a supposé le cas le plus favorable au système des défenseurs du système d'exclusion, c'est-à-dire, la possibilité de garder efficacement des côtes aussi vastes que celles dont il s'agit. Mais, lorsque les acheteurs et les vendeurs trouvent un grand intérêt à traiter directement, la plus stricte vigilance, les lois les plus sévères sont insuffisantes pour triompher de leurs efforts réunis.

L'auteur du résumé examine ensuite quelle est pour la mère-patrie la conséquence de la préférence que les produits des colonies obtiennent dans ses marchés, non par leur mérite intrinsèque, mais en vertu des règlemens de douanes. Il n'a pas de peine à prouver, par exemple, qu'en excluant les sucres du Brésil, de Cuba et des Indes orientales, que l'on pourrait avoir à 45 centimes la livre (argent de France), pour

favoriser ceux des Antilles qui coûtent 6 pence ou 60 centimes, on impose sur les consommateurs anglais une taxe très-forte. La consommation du sucre dans la Grande-Bretagne est, année moyenne, de trois cent quatre-vingt millions de livres pesant. Ainsi, la nécessité de payer 15 centimes de plus par livre de sucre, équivaut à un surcroît d'impôt de près de soixante millions de notre monnaie. L'auteur applique le même raisonnement aux colonies que l'Angleterre possède encore dans le nord de l'Amérique; il s'étonne qu'outre ce que ces possessions coûtent annuellement au delà de ce qu'elles rapportent, on fasse jouir le bois qui en provient d'une faveur immodérée, en l'imposant 3 ou 4 fois moins que celui du nord de l'Europe. Quelle est l'utilité de ce sacrifice national; demande-t-il, si ce n'est de faire bénéficier des possessions qui tôt ou tard ne sauraient manquer d'échapper au gouvernement anglais pour se réunir à la confédération américaine?

Le parlement d'Angleterre a déjà dérogé au système colonial sur un point important, en accordant à toutes les colonies anglaises la liberté de commercer avec les pays étrangers, sous tel pavillon que bon leur semblera, pourvu que l'importation sous pavillon étranger soit limitée aux productions du sol ou de l'industrie des pays auxquels les navires appartiendront. Le pas qui reste à faire, après avoir satisfait le vœu des colons à cet égard, c'est de satisfaire aussi celui des consommateurs de la métropole, en faisant cesser le monopole créé par le fait en faveur des colonies anglaises, et en laissant entrer en concurrence avec leurs produits ceux de tous les autres pays.

Nous ne suivrons point l'auteur de ce résumé dans ce qu'il dit incidemment au sujet de la presse et sur les moyens de la remplacer en entretenant en tems de paix un beaucoup plus grand nombre de matelots au service de l'état qu'on ne le fait à présent. Cette idée, à peu près étrangère au but de l'article, mériterait d'être exposée et discutée séparément.

Il doit suffire d'avoir fait voir, par ce court extrait, quelles conséquences on tire, dans la Grande-Bretagne, des opinions manifestées par un des membres influens du ministère de ce

pays, et quels résultats on s'en promet encore pour l'avenir. La plupart des raisonnemens que nous venons de reproduire ne s'appliquent pas seulement à la Grande-Bretagne, mais à plusieurs autres pays, et nous les soumettons avec confiance aux hommes qui prennent part à l'administration des affaires publiques. C.

Des Dragons et des Serpens monstrueux, *qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux ou historiques.*

Dans l'empire du merveilleux, il n'est peut-être pas de récits plus fréquemment reproduits que ceux qui nous montrent un dragon ailé, un serpent d'une dimension monstrueuse, dévorant les hommes et les animaux, jusqu'à ce qu'une valeur héroïque ou un pouvoir miraculeux en délivre la contrée en proie à ses ravages. Dupuis (1) et M. Alex. Lenoir (2) ont reconnu, dans ces récits, l'expression figurée des thèmes astronomiques de Persée, libérateur d'Andromède menacée par une baleine, d'Orion vainqueur du serpent, emblèmes eux-mêmes de la victoire que remporte la vertu sur le vice, le principe bienfaisant sur le principe du mal; et en laissant tomber tous les voiles allégoriques, de la victoire du soleil du printems sur l'hiver, et de la lumière sur les ténèbres.

C'est sous un autre point de vue que nous nous proposons de traiter le même sujet : nous rechercherons comment l'emblème astronomique a été si fréquemment converti en histoire positive; quelles causes ont, en divers lieux, introduit, dans la légende, des variations remarquables; pourquoi, enfin, on a réuni ou ramené à cette légende d'autres *mythes* ou d'autres faits qui, originairement, lui étaient étrangers.

§ I. *Sens naturel.* — A-t-il jamais existé des reptiles d'une

(1) Dupuis. *Origine de tous les cultes.*

(2) Al. Lenoir. *Du Dragon de Metz, appelé* Graouilly, etc., *Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, p. 1-20.

proportion assez extraordinaire, des animaux d'une forme assez monstrueuse pour donner une origine naturelle aux récits que nous discutons ?

Le serpent que Régulus combattit en Afrique avec des machines de guerre était peut-être un *boa* parvenu à son dernier degré de croissance. En accordant quelque chose à l'exagération, langage naturel de la surprise et de la crainte, il devient facile de réconcilier ici l'histoire avec la vérité et la ressemblance.

On a tué, près de Calcutta, en 1815, un crocodile de 17 à 18 pieds anglais de longueur, armé de griffes énormes. « A l'endroit où la tête est jointe au corps, on voyait un renflement d'où sortaient quatre saillies osseuses ; sur le dos étaient trois autres rangs de saillies semblables; et quatre s'approchaient de la queue, dont le bout formait une sorte de scie, étant la continuation de ces rangs de saillies » (1). Ces *renflemens*, ces *saillies osseuses*, regardées avec raison comme une arme défensive, on les retrouve sur la fameuse *Tarasque* de Tarascon et sur plusieurs dragons ou serpens, représentés dans les tableaux de diverses légendes. Ici encore, la fiction a pu commencer par la peinture et l'exagération d'un fait réellement observé.

Le bruit se répandit, il y a quelques années, que l'on avait tué, au pied du mont Salève, un reptile monstrueux. Déjà l'on commençait à lui attribuer des ravages proportionnés à sa taille. Sa dépouille fut examinée à Genève et ensuite à Paris, par des naturalistes : ce n'était qu'une couleuvre qui avait pris un accroissement remarquable, mais nullement prodigieux. Dans un siècle moins éclairé, en aurait-il fallu davantage, pour fournir à la crédulité des montagnards de Savoie un récit merveilleux, que la tradition aurait consacré et peut-être augmenté d'âge en âge ?

§ II. *Sens figuré.* — Il n'existe point de serpens ailés, de véritables *dragons :* l'union de deux natures si diverses a été originairement un *hiéroglyphe*, un emblème. Mais, la poésie

(1) *Bibliothèque universelle* (Genève). *Sciences*, tome IV, p. 222-223.

qui vit de figures, n'a point hésité à s'emparer de l'image et de l'expression. Les reptiles qui déchirèrent les fils de Laocoon, sont appelés *dragons* par Q. Calaber (1); Virgile leur donne tour à tour le nom de *dragons* et celui de serpens (2). Les deux noms paraissent avoir été synonymes dans le langage poétique; et les ailes dont on dotait les dragons n'étaient que l'emblème de la promptitude avec laquelle le serpent s'élance sur sa proie ou s'élève, pour la saisir, jusqu'à la cime des arbres. Ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances, les expressions figurées ont pris aisément de la réalité dans la croyance d'un vulgaire non moins ignorant qu'avide de merveilleux.

Le Grec moderne donne le nom énergique de *serpens ailés* aux sauterelles dont les essaims, apportés par les vents, viennent dévaster ses moissons (3). Cette métaphore est probablement ancienne; elle peut avoir créé plusieurs récits sur l'existence des *serpens ailés*.

Mais ces explications, et celles qui se rattachent à des faits physiques, sont vagues, et d'ailleurs purement locales. Elles ne peuvent s'appliquer à un fait précis, que l'on retrouve dans tous les pays et dans tous les tems, avec le même fond, et des variations légères dans les circonstances principales.

§ III. *Serpens monstrueux, considérés comme l'emblème des ravages produits par le débordement des eaux.* — Saint-Romain, en 620 (ou 628), délivra la ville de Rouen d'un dragon monstrueux. « Ce miracle, (est-il dit dans une *Dissertation sur le miracle de Saint-Romain et sur la Gargouille*) » n'est que l'emblème d'un autre miracle de Saint-Romain, qui fit rentrer dans son lit la Seine qui était débordée et qui allait inonder la ville. Le nom donné par le peuple à ce

---

(1) Q. Calaber. *De bello trojano*, lib. XIII.

(2) Virgil. *Æneid.*, lib. II. « *Immensis orbibus*, angues, v. 204.
« Serpens *amplexus uterque*, v. 214.
« *Delubra ad summa* dracones, v. 225. »

(3) Pouqueville. *Voyage dans la Grèce*, tome III, p. 562-563.

serpent fabuleux en est lui-même une preuve : *gargouille* vient de *gurges*, *etc.*» (1)

A l'appui de son opinion, l'auteur cite cette strophe d'un hymne de Santeuil :

> Tangit exundans aqua civitatem;
> Voce Romanus jubet efficaci;
> Audiunt fluctus, docilisque cedit
> Unda jubenti.

Il observe enfin qu'à Orléans, ville fréquemment exposée aux ravages des eaux qui baignent et fécondent son territoire, on célébrait une cérémonie semblable à celle qui rappelait, à Rouen, le miracle de Saint-Romain.

Il aurait pu citer encore un grand nombre de traditions propres à étayer sa conjecture.

L'île de Batz, près Saint-Pol de Léon, était désolée par un dragon épouvantable. Saint-Pol (mort en 594) précipita le monstre dans la mer, par la vertu de son étole et de son bâton. Cambry (2) qui rapporte cette tradition, nous apprend que la seule fontaine qui existe dans l'île de Batz, est alternativement couverte et découverte par le flux et le reflux de la mer.

Il raconte ensuite que « près du château de la Roche-Maurice, près de l'ancienne *rivière* de Dordoun, un dragon dévorait les hommes et les animaux (3). »

Il semble assez naturel de voir dans ces deux récits l'emblème des ravages de la mer, et de ceux de la Dordoun.

Saint-Julien, premier évêque du Mans (en 95), détruisit un dragon horrible, au village d'Artins, près de Montoire (4).

---

(1) *Histoire de la ville de Rouen*, par SERVIN, avocat. 1775, 2 vol. in-12, tome II, p. 147.

(2) CAMBRY. *Voyage dans le département du Finistère*. 3 vol. in-8°, tome I, p. 147-148.

(3) *Ibid*, *ibid*, p. 173.

(4) MORÉRI. *Dictionnaire historique*, art. *St.-Julien*.—M. DUCHEMIN-LA-CHENAYE donne, au théâtre de cette victoire, le nom de la *Roche-Turpin*. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, p. 311.

Ce dragon, dans le système que nous discutons, représentera les débordemens du Loir, qui coule dans le voisinage. Ils seront aussi figurés par le dragon de neuf ou dix toises de long, dont triompha, vers la fin du IVe siècle, saint Bié ou Bienheuré ermite, habitant près de Vendôme, dans une *caverne* à côté d'une *fontaine* (1). Les débordemens de la Moselle le seront par le *Graouilli*, serpent monstrueux que vainquit à Metz saint Clément (2); et ceux du Clain, par le dragon de Poitiers qui se cachait près de cette rivière, et dont la mort fut un bienfait de sainte Radegonde, vers le milieu du VIe siècle (3).

On expliquera de même, par les débordemens du Rhône, l'histoire du monstre de Tarascon, que sainte Marthe, au premier siècle, attacha avec sa jarretière et fit mourir; et dont la représentation, nommée *Tarasque*, est encore aujourd'hui portée en procession dans la ville, le lendemain de la Pentecôte (4). Les débordemens de la Garonne auront pour emblème le dragon de Bordeaux, cédant à la vertu de la verge de saint Martial (5) au XIe siècle, et le dragon de saint Bertrand de Comminges, subjugué par l'évêque saint Bertrand, en 1076 (6).

Ainsi, le dragon dont saint Marcel délivra Paris (7), celui

---

(1) M. Duchemin-la-Chenaye. *Ibid.*, p. 308 et suivantes.

(2) A. Lenoir. *Du Dragon de Metz, etc., Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, p. 1 et suivantes.

(3) M. Jouyneau-des-Loges. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, p. 57.

(4) Rouvière. *Voyage du tour de la France*, in-12, 1713, p. 401-402.— Dulaure, *Description des principaux lieux de la France*, tome I, p. 16, art. *Tarascon*.— Millin. *Voyage dans le midi de la France*, 4 vol. in-8°, tome III, p. 451-453. La figure de la *Tarasque* se trouve dans l'*atlas* du Voyage, planche 63, mais elle est peu exacte.

(5) M. Decayla. *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, p. 272-284.

(6) M. Chaudruc. *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, p. 313.

(7) *Les Vies des Saints pour tous les jours de l'année*, 2 vol. in-4°, Paris, 1734, tome II, p. 84. *Vie de St.-Marcel*, 3 novembre.—Grégor. *Turon. De gloriâ Confess.*, cap. 89.—On croit que saint Marcel occupa le siége épiscopal de Paris, vers la fin du IVe siècle.

dont un monument attestait les ravages au village de Torcy, près de Lunéville (1), et le dragon ailé de l'abbaye de Fleury (2) offriront les images de la Seine, de la Meurthe et de la Loire débordées.

Ainsi, à Lima, le jour de la fête de saint François d'Assise, si l'on voit figurer, à la procession, un monstre idéal nommé *Terasque* (3), (dont le nom rappelle la *Tarasque* provençale) on se rappellera que Lima, peu éloignée de la mer, est arrosée par une rivière qui fournit de l'eau dans chaque maison.

Ainsi, enfin, M. Champollion explique avec vraisemblance l'hiéroglyphe de deux énormes serpens à tête humaine que l'on voit dans l'église de Saint-Laurent de Grenoble, par le proverbe : « *Serpens et draco devorabunt urbem*, transporté dans la langue vulgaire en ces deux vers :

« Lo serpein et lo dragon
Mettront Grenoble en savon, »

faisant allusion ainsi à l'emplacement de la ville, située à l'embouchure du *Drac* (*Draco*), dans l'*Isère*, représenté par le serpent, dont cette rivière imite assez, par son cours, les replis tortueux » (4). La comparaison des sinuosités d'un fleuve aux replis d'un serpent se retrouve en effet dans le langage populaire et dans les noms qui en sont émanés, autant que dans les métaphores des poëtes. Près d'Héléno-Pole, ville de Bithynie, coulait le fleuve *Draco*, Dragon : ce nom, dit Procope (5), lui avait été donné à cause de ses nombreux détours qui obligeaient souvent les voyageurs à le traverser vingt fois de suite.

Malgré la vraissemblance que présentent plusieurs de ces

---

(1) D. Calmet. *Journal de Verdun*, juin 1751, p. 430.

(2) Du Cange. *Glossar.* verbo *Draco.* 2... tome II, p. 1645.

(3) *Tableau de l'état actuel du Pérou*, extrait du *Mercurio Peruviano.* — *Annales des Voyages*, par M. Malte-Brun, tome I, p. 92.

(4) *Dissertation sur un monument souterrain existant à Grenoble.* Grenoble, in-4°, an XII. — *Magasin encyclopédique*, IXe année, tome V, p. 442-443.

(5) Procop. *De Ædif. Justin.*, lib. V, cap. 2.

rapprochemens, deux objections graves repoussent le système qu'ils sont destinés à établir.

1° S'il est aussi facile à un pouvoir surnaturel d'arrêter les débordemens de la mer ou d'un fleuve que de mettre à mort un serpent monstrueux, la parité n'existe pas pour les forces bornées d'un homme ordinaire. Or, nous verrons figurer, dans les légendes, des chevaliers, des soldats, des bannis, d'obscurs malfaiteurs qu'aucune grâce céleste n'appelait à opérer des miracles. A qui persuadera-t-on qu'un seul homme, quel que fût son zèle ou son pouvoir, soit parvenu à faire rentrer dans leur lit la Loire ou la Garonne couvrant au loin la plaine sous leurs eaux débordées ?

2° La multiplicité des légendes ne permet pas de croire qu'en des lieux et en des tems si divers, on se soit accordé à figurer par le même emblème, des événemens semblables, mais particuliers à chaque pays et à chaque époque. Un emblème constamment identique suppose un *fait*, ou plutôt une allégorie reçue dans tous les tems et dans tous les lieux. Telle est celle du triomphe que remporte le *vainqueur céleste*, le principe du bien et de la lumière, sur le principe des ténèbres et du mal, figuré par le *serpent*.

§ IV. *Légende astronomique.* — Nous ne retracerons point ici, dans ses détails, le tableau astronomique de ce triomphe éternellement renouvelé : observons seulement que trois objets accessoires s'y groupent, dans presque toutes les légendes, avec le sujet principal; une *vierge*, une *jeune fille*, ou une *femme;* un *abîme*, une *caverne* ou une *grotte;* et la *mer*, une *rivière*, une *fontaine* ou un *puits* (1).

La mythologie grecque est trop connue pour que nous ayons besoin de rappeler Apollon perçant de ses flèches le serpent Python, à l'entrée de la *grotte* où la *vierge* Thémis rendait ses oracles; Jason que, sur les bords du *fleuve* de la Colchide, le secours de Médée, *vierge* encore, rend vainqueur du dragon qui

(1) Al. Lenoir. *Du Dragon de Metz, etc., Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, p. 5-6.

gardait la toison d'or; ou Hercule et Persée, délivrant *Hésione* et *Andromède*, prêtes à devenir la proie d'un monstre sorti de la *mer*.

Suivant une légende que la foi chrétienne ne consacre que dans le sens figuré, mais que les peintres et la foule des croyans ont adoptée dans le sens propre, saint Michel terrassa et perça de sa lance un dragon vomi par l'*abîme* infernal. A une demi-heure de chemin de Baruth (l'ancienne Berythe), on voit la *caverne* où se retirait un dragon tué par saint Georges, à l'instant où il allait dévorer la *fille* d'un roi du pays (1).

Sainte Marguerite appartient, ainsi que saint Georges, à une époque que la chronologie n'a pas la prétention de fixer. Elle triomphe d'un dragon; et de la tête du monstre, cette *vierge*, élevée depuis au séjour céleste, tire une *escarboucle*, un *rubis*, emblème de l'étoile brillante de la *Couronne boréale* (*Margarita*) placée, dans le ciel, près de la tête du *Serpent*.

Dans l'histoire de Dieudonné de Gozon, figure aussi « la *pierre* sortie de la tête du dragon tué à Rhodes par ce héros, et conservée, dit-on, dans sa famille. Elle était de la grosseur d'une olive, et de plusieurs couleurs éclatantes (2).

Elle remonte à une haute antiquité, l'erreur qui, transformant en fait physique une allégorie astronomique, décore d'une pierre brillante la tête des serpens. « Quoiqu'un serpent ait un *rubis* sur la tête, néanmoins il sera dommageable, » dit un philosophe Hindou qui avait recueilli dans ses proverbes les enseignemens des siècles les plus reculés (3).

Née de l'expression figurée de la position relative qu'occupent dans les cieux les constellations de Persée, de la Baleine,

---

(1) Thévenot. *Relation d'un voyage fait au Levant*. *etc.*, In-4°, Paris, 1665, p. 442.

(2) *Dictionnaire de* Moreri, article Gozon (Dieudonné). Gozon mourut en 1353.

(3) *Proverbes de Barthovherri*, *etc.*, insérés dans l'ouvrage d'Abraham Roger. *Le Théâtre de l'Idolatrie*, ou *la Porte ouverte*, *etc.*, traduction française, 1 vol. in-4°, Amsterdam, 1670, p. 328.

de la Couronne, du Serpent, etc., la légende, nous l'avons vu, a été ensuite rapportée à la victoire du soleil du printems sur l'hiver et de la lumière sur les ténèbres. L'escarboucle ou *rubis* qui y tient sa place, et dont Ovide (1) décore le palais du soleil, était en effet consacré à cet astre, à cause de sa couleur d'un rouge flamboyant (2).

Presque toutes les mythologies reproduisent, avec quelques variétés, la même légende.

Sur un monument découvert à Thèbes, Anubis est représenté comme le sont, dans les peintures chrétiennes, saint Michel et saint Georges : il est armé d'une cuirasse; dans sa main est une lance dont il perce un monstre qui a la tête et la queue d'un serpent (3).

Dans une suite de narrations, dont les compilateurs ont évidemment emprunté à l'antique mythologie de l'Hindoustan la plupart de leurs récits merveilleux, on voit figurer jusqu'à trois fois des monstres, qui tantôt prennent la forme d'un énorme *serpent* (4), tantôt, dragons gigantesques, battent de leur queue, leurs flancs couverts d'écailles (5) : chaque année, de jeunes *vierges* ont assouvi leur voracité; c'est à l'instant où la *fille* d'un roi doit en devenir la victime, qu'ils succombent sous les coups d'un guerrier aidé par des puissances surnaturelles.

---

(1) « ... *Flammasque imitante pyropo.*— Ovid. *Metam.*, lib. II, v. 2.

(2) « Le cardinal Dailly et Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, ont, dit Cartaud de la Villatte, distribué les planètes aux religions. le soleil est échu à la religion chrétienne; c'est pour cela que nous avons le dimanche en singulière vénération, que la ville de Rome est *ville solaire*, ville sainte, et que les cardinaux qui y résident sont habillés de *rouge qui est la couleur du soleil.* » *Pensées critiques sur les Mathématiques.* 1 vol. in-12, Paris, 1753, p. 38, avec approbation et privilége.

(3) Al. Lenoir. *Du Dragon de Metz, etc., Mémoires de l'Académie celtique*, tome II, p. 11-12.

(4) *Les Mille et une Nuits*, traduction d'*Éd.* Gautier.... 7 vol. in-8°, Paris, 1822-1823, tome V, p. 425-426.

(5) *Ibid.*, tome VI, p. 303-305, et tome V, p. 423-424.

Chéderles, héros révéré chez les Turcs, « tua, disent-ils, un dragon monstrueux et sauva la vie à une *jeune fille*, exposée à sa fureur. Après avoir bu les eaux d'un *fleuve* qui l'ont rendu immortel, il court le monde sur un cheval immortel comme lui(1).» Le commencement du récit rappelle les mythes hindous et les fables d'Hercule et de Persée; la fin offre l'emblème du soleil, voyageur immortel, qui ne cesse de faire le tour du monde.

Les Caribes croient que l'Être suprême fit descendre son fils du ciel pour tuer un serpent horrible qui désolait, par ses ravages, les nations de la Guianne (2). Le monstre succomba: les Caribes naquirent des vers que produisit son cadavre; aussi, regardent-ils comme ennemies, les nations à qui jadis il avait fait une guerre cruelle. Voilà bien d'abord le mythe du serpent Python. Mais, que penser de l'origine bizarre que s'attribuent les Caribes? On peut soupçonner qu'ils reçurent jadis cette tradition d'un peuple supérieur en forces, qui voulait les humilier et les dégrader; ils l'ont conservée par habitude, et parce qu'elle justifiait leurs haines nationales et leur soif de conquêtes.

§ V. *La légende du serpent vaincu par un être céleste s'introduit dans le christianisme, et surtout chez les peuples d'Occident.* — Aussi long-tems que le christianisme opprimé lutta obscurément contre le polythéisme, son culte, non moins austère que les dogmes de sa morale, n'admit, dans ses cérémonies couvertes encore du voile du mystère, que des rites simples, dégagés de toute représentation. Les recherches des persécuteurs ne pouvaient arracher aux fidèles que les livres saints, les vases consacrés, et peu ou point d'images (3).

Mais le culte public se passe difficilement de signes visibles et remarquables; par eux, au milieu d'un rassemblement tel que la parole arriverait à peine aux oreilles de quelques hom-

---

(1) Noel. *Dictionnaire de la fable.* Article Chederles.

(2) Noel. *Dictionnaire de la fable.* Art. Cosmogonie Américaine.

(3) *Encyclopédie Méthodique. Théologie.* Art. *Images.*

mes, il parle aux yeux de tous; il parle à l'un des penchans les plus naturels, les plus universels. La multitude alors se complait dans la magnificence de ses actes religieux, et ne croit pas pouvoir trop multiplier les images.

Cela dut arriver au christianisme, lorsque, sur les débris du polythéïsme, il établit publiquement ses temples et son culte. Le progrès fut d'autant plus rapide que, succédant à une religion riche de pompe et d'emblèmes, la religion du Christ dut craindre de repousser, par une simplicité trop sévère, des hommes habitués à voir, à toucher ce qu'ils croyaient, ce qu'ils adoraient. Plutôt que de proscrire imprudemment les objets d'une vénération difficile à détruire, elle aima souvent mieux se les approprier : plus d'un temple fut changé en église; plus d'un nom de divinité fut honoré comme le nom d'un saint; et un grand nombre d'images et de légendes passèrent sans effort dans le nouveau culte, conservées par l'antique respect des nouveaux croyans.

La légende d'un être céleste, vainqueur du serpent, du principe du mal, était conforme au langage, à l'esprit et à l'origine du christianisme : elle y fut accueillie, et reproduite dans les peintures et les cérémonies religieuses; Saint Michel, le premier des archanges, parut, aux yeux des fidèles, perçant le dragon infernal, l'antique ennemi du genre humain.

Au ve siècle, furent établies en France (1), et plus tard dans tout l'Occident, les processions connues sous le nom de *Rogations*. Pendant trois jours, on y offrait aux regards des fidèles l'image d'un dragon, d'un serpent ailé, dont la défaite était figurée par la manière ignomineuse dont on le portait, le troisième jour (2).

La célébration des Rogations a varié, suivant les diocèses, des premiers jours de la semaine de l'Ascension aux derniers

---

(1) Saint-Mammert, évêque de Vienne en Dauphiné, institua les *Rogations* en 468, ou 474. *Encyclop. Méthod. Théologie.* Art. *Rogations.*

(2) *Guill.* Durant. *Rationale divinorum officiorum* (in-folio. 1479), *folio* 226, *recto.*

jours de la semaine de la Pentecôte : elle correspond au tems où, la première moitié du printems étant écoulée, la victoire du soleil sur l'hiver est pleinement achevée, même dans nos climats froids et pluvieux. Il est difficile de ne pas apercevoir une connexion intime entre la légende du dragon allégorique et l'époque qui, chaque année, ramenait son apparition.

D'autres rapprochemens ajoutent à la force de cet indice.

Au VIe siècle, saint Grégoire le grand ordonna que l'on célébrerait annuellement, le jour de saint Marc (le 25 avril), une procession semblable à celle des Rogations. Voici l'origine de cette cérémonie. Rome était désolée par une inondation extraordinaire ; tel qu'une mer immense, le Tibre s'élevait jusqu'aux fenêtres supérieures des temples. Des eaux débordées du *fleuve*, sortirent d'innombrables serpens, et enfin un *dragon* énorme (1), nouveau Python, né de ce nouveau déluge (2). Son souffle infectait l'air ; il engendra une maladie pestilentielle (3) ; les hommes étaient moissonnés par milliers... Une procession annuelle consacra le souvenir de ce fléau, et de sa cessation obtenue par les prières du saint pape et de ses ouailles. La date du 25 avril, moins éloignée de l'Équinoxe que celle des Rogations, convenait mieux à un pays où le printems est plus hâtif que dans les Gaules.

Soit hasard, soit calcul, ceux qui ont transporté à Lima, sous l'hémisphère austral, la *Terasque*, le *dragon* des peuples septentrionaux, le font paraître, le 4 octobre, jour de la fête de saint François d'Assise. Cette époque se rapproche encore plus de l'Équinoxe du printems. Mais, dans les contrées équatoriales, sous le ciel tempéré de Lima, la victoire du soleil ne

---

(1) *Idid.*, *folio* 225, *verso.*

(2) « *Ut Noë Diluvium renovatum crederetur.* » PLATINA. *De vitis max. Pontific . . . in Pelag. II.*

(3) « *Pestis inguinaria seu inflatura inguinum* ; » ce sont les termes dont se sert l'auteur du *Rationale* (*loco citato*) ; il ajoute que le pape Pélage II, prédécesseur de Saint Grégoire-le-Grand, mourut subitement de cette maladie, avec soixante-dix autres personnes, au milieu d'une procession.

demeure pas long-tems suspendue, comme dans nos régions septentrionales où les premières semaines du printems ne semblent souvent qu'une prolongation de l'hiver.

Pline a parlé de l'*œuf* mystérieux (1) à la possession duquel les druides attachaient des vertus merveilleuses, et qui, disaient-ils, était formé par le concours de tous les *serpens* d'un pays. Écho des druides après deux mille ans, et sans se douter de l'antiquité du mythe qu'il répète, l'habitant de la Sologne affirme que, chaque année, tous les *serpens* du pays se réunissent pour produire un *diamant* énorme qui, mieux encore que la *pierre* du dragon de Rhodes, réfléchit les couleurs les plus vives de l'arc-en-ciel. Si le geai a su en enrichir son plumage, c'est à la possession d'un de ces diamans qu'il en est redevable. Le jour marqué pour leur production miraculeuse est le treize mai (2), jour qui appartient au commencement de la seconde moitié du printems, comme les jours où l'on promenait le *serpent* des Rogations.

L'époque de cette apparition nous fournit une remarque qui n'est pas sans intérêt. Sa fixité suffit pour prouver, contre l'opinion que nous avons précédemment combattue, que le serpent n'était point l'emblème d'inondations, de débordemens de rivières, qui n'ont pu avoir lieu partout aux mêmes jours. Comment donc cette opinion s'est-elle établie? Lorsque l'on eut oublié le sens primitif de l'emblème, on s'arrêta volontiers à une circonstance qui faisait presque toujours placer aux bords de la *mer* ou d'un *fleuve* les légendes où on le reproduisait. L'idée que la cessation des ravages des eaux était ainsi représentée dut paraître d'autant plus naturelle, que la procession du *dragon* se célébrait régulièrement, à une époque de l'année où les rivières les plus enflées par la fonte des neiges ou les pluies de l'équinoxe, sont toutes rentrées dans leurs lits.

---

(1) Plin. *Hist. Nat.*, lib. xxix, cap. 3.

(2) Légier (du Loiret). *Traditions et usages de la Sologne . . . Mémoires de l'Académie celtique*, tome ii, p. 215-216.

§ VI. *Explications allégoriques.* — Chaque église avait son *dragon :* l'émulation de la piété extérieure fit que, dans ces représentations, on enchérit à l'envi pour inspirer aux spectateurs l'admiration, l'étonnement et l'effroi. La partie visible du culte devient bientôt la partie la plus importante de la religion pour des hommes uniquement attentifs à ce qui frappe leurs sens : le *dragon* de la procession des Rogations était trop remarquable pour ne pas attirer l'attention des peuples et usurper une grande place dans leur croyance. Chaque *dragon* eut bientôt sa légende particulière, et les légendes se multiplièrent à l'infini. A ceux qui révoqueraient en doute l'efficacité de cette cause, nous répondrons par un fait : les chrétiens d'Orient n'ont point adopté l'institution des Rogations; la victoire remportée par un être céleste sur un serpent, figure rarement dans l'histoire des saints qu'ils révèrent.

Le mot *dragon*, contracté en celui de *drac*, a désigné des démons, des esprits malfaisans que le Provençal crédule plaçait sous les eaux du Rhône et qui se nourrissaient de la chair des hommes; faire le *drac* était synonyme de faire autant de mal que l'on suppose au diable le désir d'en faire (1). Les personnes mordues par un *serpent* étaient guéries, dès quelles approchaient du tombeau de Saint Phocas, grâce à la victoire qu'en subissant le martyre, ce héros chrétien remporta sur le diable, l'antique *serpent* (2). Quand, au VIIIe siècle, on racontait qu'on avait trouvé un énorme *serpent* dans le tombeau de Charles-Martel (3), voulait-on insinuer autre chose, sinon que le démon avait fait sa proie de ce guerrier, qui sauva la France et peut-être l'Europe entière du joug des musulmans, mais qui eut le malheur de contrarier l'ambition des chefs de l'église et la cupidité des moines?

Il semblait donc naturel de croire, comme l'enseigne expressé-

---

(1) Du Cange. *Glossar.* Verbo. *Dracus.* — Millin. *Voyage dans l'intérieur de la France*, tome III, p. 450 - 451.

(2) Grégor. *Tur. De Miracul.*, lib. I, cap. 99.

(3) Mézerai. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, année 741.

ment l'auteur du *Rationale* (1), que le *serpent* ou *dragon*, porté à la procession des rogations, était l'emblème de l'esprit infernal, dont on demandait au ciel la défaite; et d'attribuer cette défaite à l'intercession du saint que, dans chaque diocèse et dans chaque paroisse, révéraient particulièrement les fidèles.

Ce genre d'explication a été reproduit, sous diverses formes, par des chrétiens sensés qui ne pouvaient admettre, dans le sens physique, des récits trop souvent renouvelés pour avoir jamais été vrais.

Le démon est le vice personnifié : les victoires remportées sur le vice pouvaient donc être figurées par le même emblème. A Gènes, sur la petite place qui est près de l'église de Saint-Cyr, on voit un ancien *puits* où se cachait jadis un *dragon* dont le souffle faisait périr les troupeaux et les hommes. Saint-Cyr conjura le monstre, le força de sortir du puits et de se précipiter dans la *mer* (2). Des tableaux retracent encore ce miracle que les érudits interprètent allégoriquement, par les victoires que remportait le saint prédicateur sur l'impiété et le libertinage. La même interprétation pouvait convenir au triomphe de Saint Marcel sur le serpent qui désolait Paris, puisque, dit-on, « ce *serpent* parut hors de la ville, près du tombeau d'une *femme* de qualité qui avait vécu dans le désordre (3). »

M. Dulaure (4), cependant, pense que cette légende et un grand nombre d'autres ont figuré le triomphe de la religion chrétienne sur la religion des Romains et sur celle des druides. L'incrédulité, en effet, est le pire des vices, aux yeux des chefs d'une religion : on est souvent corrompu à la fois et su-

---

(1) DURANT. *Rationale divinorum officiorum*, folio 226, recto.

(2) *Description des beautés de Gènes.* (In-8°, Gènes, 1781), p. 39-41. — MILLIN. *Voyage en Savoie et en Piémont*, tome II, p. 239.

(3) *Les Vies des Saints pour tous les jours de l'année*, tome II, p. 84.

(4) DULAURE. *Histoire physique, civile et morale de Paris*, 1re édit., tome I, p. 161-162 et 185-186.

perstitieux, et par conséquent soumis aux prêtres; on n'est jamais soumis, quand on ne croit pas.

Le *dragon* que vainquit Saint Julien (1), avait son repaire près d'un temple de Jupiter : sa chute a pu figurer celle du polythéisme, lorsqu'à la voix de l'apôtre du Mans, les adorateurs renversaient les autels du dieu détrôné et laissaient son temple désert.

Aux lieux où fut jadis Épidaure, on voit une *caverne* que la tradition a désignée quelquefois comme la retraite de Cadmus métamorphosé en serpent; mais plus souvent comme le séjour du *serpent* d'Esculape. Quand Saint Jérôme raconte comment, à Épidaure, Saint Hilarion triompha d'un *serpent* dévastateur que récelait cette même *caverne*, les érudits semblent en droit de voir dans son récit l'emblème de la victoire du prédicateur de l'Évangile sur le culte d'Esculape (2).

Un *dragon* monstrueux désolait les environs du Theil, près de la *Roche-aux-Fées* (département d'Ille et-Vilaine) : Saint Arnel, apôtre de cette contrée, le traîna avec son étole jusqu'au sommet d'un mont, et lui ordonna de se précipiter dans la *rivière* de Seiche. M. Noual de La Houssaye pense que ce miracle figure la victoire remportée par le saint sur les derniers restes de la religion druidique, dont la *Roche-aux-Fées* avait vu jusqu'alors se perpétuer les cérémonies. Il explique de même la répétition d'un miracle semblable dans la légende de Saint Efflam et dans celles de quelques autres saints (3). On étendra volontiers sa conjecture aux œuvres d'un thaumaturge qui, devant une pierre très-probablement druidique, et honorée encore aujourd'hui par des rites superstitieux, vain-

---

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, p. 311,

(2) APPENDINI. *Notizie istorico-critiche sulle antichità, etc., de' Ragusei*, tom. I, p. 30. — POUQUEVILLE. *Voyage dans la Grèce*, tome I, p. 24 - 25.

(3) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, p. 377.

quit un *dragon* qui désolait le territoire de Neuilly-Saint-Front, dans l'arrondissement de Château-Thierry (1).

L'hérésie, non moins que les fausses religions, est réputée l'œuvre de l'esprit de ténèbres. Le *dragon* dont, jusqu'en 1728, les chanoines de Saint Loup à Troyes ont porté, à la procession des rogations, une image en bronze (2), passait pour l'emblème de la victoire remportée par Saint Loup sur l'hérésie des Pélagiens.

§ VII. *Multiplicité des récits de ce genre, adoptés comme des faits réels.* — Mais les allégories ne sont pas à la portée de la multitude, ignorante, et dressée à croire aveuglément. Le serpent promené aux jours des Rogations fut généralement regardé comme la représentation d'un serpent réel, à l'existence duquel on ne craignait pas d'assigner une date certaine. En vain révelait-on aux superstitieux le sens de l'allégorie; en vain, par exemple, montrait-on, dans un tableau, Saint Veran chargeant de liens l'esprit infernal : on persista à croire et à raconter que le territoire d'Arles fut jadis délivré par Saint Veran des ravages d'un serpent monstrueux; et un tableau placé à côté du premier, a perpétué le souvenir de cette victoire (3), remportée, conformément à l'origine de la légende, à l'entrée d'une *grotte*, auprès d'une *fontaine*.

Chaque paroisse ayant son dragon, l'histoire du monstre varia encore plus que ses formes : l'imagination et la crédulité lui attribuaient des œuvres surnaturelles. De l'effroi, on passa même au respect, et plus loin encore. Le dragon de Poitiers (3) était pieusement surnommé la *bonne sainte Vermine*; on le priait avec ferveur; on s'empressait d'y faire toucher des chapelets : soit que, monument adoptif, il fût resté ce qu'il avait

---

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome I, p. 426-427.

(2) Grosley. *Éphémérides*, IIIe part., ch. 91, t. II, p. 222-225.

(3) J'ai vu ces peintures dans *la Majore*, église d'Arles, en 1813.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome I, p. 464. — *Mémoires de l'Académie celtique*, tome V, p. 54-55.

été jadis, une idole ; soit qu'il le fût devenu peu à peu, au milieu d'une population superstitieuse.

Plus communément, l'emblème du principe du mal fut environné de signes de haine et d'horreur. Son histoire justifiait ces sentimens : il avait été le fléau du pays dans lequel on promenait son image. Son venin avait empoisonné les *fontaines*, et son souffle avait infecté l'air de maladies contagieuses. Il dévorait les troupeaux, déchirait les hommes, choisissait pour victimes des *jeunes filles*, des *vierges* consacrées au Seigneur; les enfans disparaissaient, engloutis dans l'abîme de sa gueule épouvantable... A Provins, jusqu'en 1761, les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Quiriace faisaient porter à la procession des Rogations, l'une, un *dragon* ailé, l'autre, un monstre, nommé la *Lézarde* : ces deux animaux avaient désolé autrefois la ville et ses environs (1). A Tonnerre, le saint abbé Jean fut vainqueur d'un *basilic* qui infectait les eaux d'une *fontaine* (2). La *Vivre* de *Larré*, à laquelle un proverbe bourguignon assimile les femmes accusées d'avoir une mauvaise tête(3), était un serpent, caché près d'une *fontaine*, dans le voisinage d'un prieuré de l'ordre de Saint-Benoit, et qui, par ses ravages, fut long-tems l'objet de la terreur publique. A Aix, en Provence, la procession des Rogations va déposer sur un rocher, appelé le *Rocher du Dragon* et voisin d'une chapelle dédiée à Saint André, la figure d'un *dragon* tué par l'intercession de ce saint apôtre (4). Non moins secourables que Saint André et Saint Georges, Saint Victor, à Marseille, paraît vainqueur d'un reptile mons-

---

(1) *Ch.* Opoix. *Histoire et description de Provins.* (in-8°, Provins, 1823), p. 435-436.

(2) Greg. *Turon. De gloriâ confessor.*, cap. 87.

(3) La Monnoye. *Noel Borguignon* (in-12, 1720), p. 399-400. *Vivre* ou *guivre*, vipère, serpent... Le mot *guivre* a conservé ce sens dans le vocabulaire du Blason.

(4) Fauris St.-Vincent. *Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix.... Magasin encyclopédique*, *année* 1812, tome vi, p. 287.

trueux (1); Saint Théodore foule aux pieds un serpent (2), et Saint Second, patron d'Asti, est représenté à cheval, perçant un dragon de sa lance (3). Nous citerions encore plusieurs légendes semblables, sans avoir la prétention d'épuiser le sujet. Nous connaissons l'origine commune à toutes, et la cause qui, depuis le ve siècle, a dû les multiplier dans l'occident : loin qu'on s'étonne de leur nombre, on pourra s'étonner de ce qu'il n'en subsiste pas davantage.

§ VIII. *Variantes dans les circonstances et dans les dates; nouveaux vestiges de la légende astronomique.* — La coutume de porter aux processions des Rogations l'image du serpent n'a cessé que peu à peu; et l'on peut dire que cette image du *prince des ténèbres* n'a reculé que lentement devant le progrès des lumières. Plusieurs églises de France n'en ont abandonné l'usage que dans le XVIIIe siècle; Grosley, en 1771, le trouva en vigueur dans toutes les églises des Pays-Bas catholiques (4). Pendant un laps de tems si long, les récits ont dû varier, et avec eux, les explications.

Pour combattre la *Gargouille*, le *dragon* de Rouen, Saint Romain se fit accompagner par un criminel condamné à mort, à qui le miracle du saint valut sa grâce.

Le clergé accrédita volontiers les récits de ce genre. Ils augmentaient son pouvoir, en faisant souvent attribuer à ses chefs le droit de faire grâce, ou du moins, comme à Rouen, de délivrer un prisonnier : ce n'était pas accorder trop au souvenir du miracle, dont, par la volonté de Dieu, un coupable, déjà condamné, était devenu l'instrument.

Plus volontiers encore le vulgaire accueillit cette variante de la légende universelle : des hommes, suivant lui, n'avaient

---

(1) A l'abbaye de St.-Victor, à Marseille.

(2) DORBESSAN. *Essai sur les serpens sacrés*, *Mélanges historiques, critiques, etc.*, tome II, p. 138.

(3) MILLIN. *Voyage en Savoie et en Piémont*, tome I, p. 121.

(4) GROSLEY. *Voyage en Hollande. OEuvres inédites de* GROSLEY. (3 vol. in-8°, Paris, 1815), tome III, p. 336.

pu se résoudre à un combat si périlleux que pour se soustraire à une mort infâme et cruelle. Alors, un criminel condamné à mort enleva à Sainte Radegonde l'honneur d'avoir vaincu la *Grand-gueule*, ce terrible dragon de Poitiers, qui sortait chaque jour de sa *caverne*, située au bord de la *rivière* de Clain, pour venir dévorer les *vierges* du Seigneur, les religieuses du couvent de Sainte-Croix (1). Un autre condamné délivra, des ravages d'un serpent, la paroisse de Villiers, près Vendôme (2). Un troisième tua un dragon ou crocodile qui, caché sous les eaux du Rhône, était le fléau des mariniers et des habitans de la campagne (3). Un soldat déserteur, pour obtenir sa grâce, combattit un dragon qui répandait l'effroi aux environs de Niort (4); il en triompha; mais lui-même il perdit la vie.

En discutant son histoire, M. Éloi-Johanneau (5) remarque combien elle est rendue suspecte, et par un des noms donnés au prétendu soldat, nom qui signifie le vainqueur de la *bête*, du *monstre*; et surtout par sa date, 1589 ou 1692, date beaucoup trop récente pour que l'histoire ne se fût pas chargée d'un fait si merveilleux. La date assignée par D. Calmet à l'apparition du serpent de Lunéville est plus moderne encore; il la place à un demi-siècle du tems où il écrivait (6)... De toutes les variations que le tems fait subir aux traditions populaires, la plus commune peut-être porte sur les dates. Pour ces récits, il n'existe point d'archives : et il est dans la nature de l'homme de chercher sans cesse à rapprocher de lui les souvenirs que lui a légués le passé; un trop grand intervalle entre eux et le présent fatigue son imagination; ne pouvant

---

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, p. 52-53-55.—*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome I, p. 464-465.

(2) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome IV, p. 311.

(3) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, p. 111.

(4) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, p. 58-60 et 132-134.

(5) *Ibid. ibid.*, p. 59 et 134-135.

(6) *Journal de Verdun*, juin 1751, p. 430.

le combler, il tend à le retrécir, à mesure que le laps du tems l'agrandit.

Ainsi, la destruction du dragon de Niort a été successivement placée en 1589; puis, en 1692. Celle de la *Grand-gueule* de Poitiers, quand on l'a attribuée à un criminel condamné, s'est trouvée assez éloignée du tems où vivait Sainte Radegonde, pour que l'on plaçât en 1280 l'apparition, dans cette ville, d'un dragon *volant* (1). Quoique Saint Jérôme ait décrit le combat de Saint Hilarion contre le serpent d'Épidaure, c'est à lui-même (2) que l'on attribue la défaite du monstre dont on montre aux voyageurs la caverne et la dépouille. La tradition qui attribue à Sainte Marthe la destruction de la *Tarasque* est moderne, en comparaison de celle qui en assure l'honneur à seize braves, dont huit périrent victimes de leur courage; les huit autres fondèrent les villes de Beaucaire et de Tarascon (3).

Nous pourrions signaler encore plusieurs dates que le tems a ainsi déplacées et rendues modernes. Mais c'est sous un autre rapport que la mort des braves de Tarascon et celle du soldat de Niort méritent d'être relevées. Dans les mythes qui peignent le combat du principe de la lumière contre le principe des ténèbres, le premier achète souvent la victoire au prix de sa vie : c'est ce qu'on raconte d'Osiris, de Bacchus, d'Atys et d'Adonis. Et, dans la mythologie scandinave, au jour terrible qui détruira et renouvelera le monde, le dieu Thor, après avoir foudroyé le *grand serpent* engendré par le *principe du mal*, doit périr lui-même, étouffé dans les flots du venin que le monstre aura vomi. Ne nous étonnons pas de retrouver, dans une circonstance analogue, un nouveau débris de la légende solaire, et de voir plusieurs vainqueurs de ser-

---

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, p. 61-62.

(2) Pouqueville. *Voyage dans la Grèce*, tome 1, p. 24-25.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome 1, p. 423. La fondation de Tarascon (ou, plus exactement, l'établissement des Marseillais dans cette ville) paraît antérieure à la guerre de César contre Pompée. — Papon. *Voyage de Provence*, tome 1, p. 228.

pens monstrueux succomber au milieu de leur triomphe, ou ne pas y survivre.

Vers la fin du xve siècle, ou, suivant une tradition plus ancienne, en 1273 (car ici encore nous voyons la date varier pour se rapprocher de nous), les montagnes de Neufchâtel étaient désolées par un serpent dont plusieurs noms de lieux, aux environs du village de Sulpy, rappellent le souvenir (1) : Raymond, de Sulpy, combattit le monstre, le tua, et mourut, deux jours après.

Tel fut aussi le sort d'un Belzunce qui délivra Bayonne d'un dragon à plusieurs têtes : il périt, suffoqué par la flamme et la fumée que le monstre vomissait (2).

Le patriotisme célèbre avec enthousiasme le nom d'Arnold Strouthan de Winkelried qui, à la bataille de Sempach, en 1386, se dévoua pour le salut de ses compatriotes. Le nom d'un de ses ancêtres a un titre moins authentique, mais non moins populaire, à l'immortalité. Près d'Alpenach, dans le canton d'Underwald, sur les bords de la *rivière* de Melch, parut, en 1250, un dragon dont on montre encore la *caverne*. Struth de Winkelried, qu'un duel avait fait condamner au bannissement, voulut acheter le droit de rentrer dans sa patrie, en la délivrant de ce fléau : il réussit ; mais il mourut de ses blessures, le lendemain de sa victoire (3). Pétermann-Éterlin qui, à la vérité, écrivait deux cent cinquante ans plus tard (4), a consigné le fait dans sa chronique. La peinture l'a

---

(1) *Roche à la vuivra, combe à la vuivra, fontaine à la vuivra (vuivra vivre, guivre, serpent.) Description des montagnes de Neufchâtel*, (Neufchâtel, 1766, in-12), p. 34-37.

(2) *Mercure de France*, 29 mars 1817, p. 585.

(3) *Le Conservateur suisse* (7 vol. in-12, Lausanne, 1813-1815), tome VI, p. 440-441.— MAYER. *Voyage en Suisse*, tome I, p. 251, semble attribuer cette aventure à Arnold de Winkelried, et placer près de Stanz la *caverne* du Dragon.

(4) W. COXE. *Lettres sur la Suisse*, tome I, p. 160, de la traduction de RAMOND.

retracé sur les murs d'une chapelle voisine du lieu du combat; le lieu même a gardé le nom de *Marais du dragon* (*Drakenried*) et la caverne, celui de *Trou du dragon* (*Drakenloch*)... Il est permis de croire que ces noms commémoratifs, et ceux du même genre qui subsistent près de Sulpy, indiquent, comme celui du *Rocher du dragon*, à Aix, les endroits où s'arrêtait la procession des Rogations, et où l'image du dragon allégorique était momentanément déposée.

§ IX. *On applique la légende astronomique à des personnages célèbres; on altère l'histoire pour l'y retrouver.* — L'historien de Struth de Winkelried, Eterlin, le premier aussi, a *transféré* à Guillaume Tell l'aventure de *la pomme* (1) que Saxo Grammaticus, qui écrivait plus d'un siècle avant la naissance de Tell, avait déjà racontée d'un archer danois, nommé *Toko* (2). Eterlin semble avoir pris à tâche d'imprimer le caractère historique aux mythes religieux et aux traditions importés d'un autre pays dans sa patrie. Il écrivait sous la dictée des croyances populaires; et rien n'est plus dans les habitudes du vulgaire que d'appliquer à des personnages bien connus de lui, toutes les histoires et toutes les fables dont se compose son instruction. Winkelried et Tell étaient, pour les paysans suisses, ce qu'Alexandre a été et est encore dans l'Orient : au nom du roi de Macédoine, les Asiatiques rattachent mille souvenirs antérieurs à son existence, ou évidemment

---

(1) *Ibid. ibid.* Voyez l'écrit intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise*, par Uriel Freudenberger, ouvrage publié à *Berne*, en 1760, par *de* Haller fils, 1 vol. in-8°. *Uriel* Freudenberger, pasteur de Glaresse, canton de Berne, est mort en 1768.

(2) Saxo Gramm. *Hist. danic*, lib. x. (In-folio, Francofurti 1576), p. 166-168. — Saxo est mort en 1204. — Harald, qui joue dans l'histoire le même rôle que Grisler, tomba sous les coups de Toko, en 981. Il est probable toutefois que le fabliau de *la Pomme* était beaucoup plus ancien, et que la haine publique le renouvela sous le nom de Harald, pour justifier le meurtre de ce prince, comme depuis elle le reproduisit en Suisse, sous le nom odieux de Grisler.

empruntés à la mythologie. Le paladin Roland a joui du même honneur en Occident, et plusieurs noms de lieux l'attestent encore (1). En chantant Roland, vainqueur de l'*Orca*, du *monstre marin* prêt à dévorer une jeune *femme* (2), l'Arioste n'a probablement fait, comme dans mille autres passages de son poëme, que copier et embellir une tradition des siècles précédens.

Un personnage dont l'existence et la gloire n'ont rien de fabuleux, est pourtant devenu, comme Roland, le héros d'un mythe qui le rend l'émule d'Hercule et de Persée : l'importance que son souvenir a acquise dans un pays qui fut long-tems son séjour, lui a sans doute valu cet honneur. Pétrarque suivait Laure à la chasse ; ils arrivent près d'une *caverne* où se retirait un *dragon*, la terreur de tout le pays. Moins affamé qu'amoureux, le dragon poursuit Laure; Pétrarque vole au secours de sa maîtresse, combat le monstre et le *poignarde*. Le souverain pontife ne voulait point permettre que le tableau du triomphe de l'amour parût dans le lieu saint. Simon de Sienne, ami du poëte, éluda la défense, et peignit cette aventure sous le portail de l'église de *Notre-Dame du Don* (à Avignon) ; il donna à Laure l'attitude d'une *vierge* suppliante, et à Pétrarque le costume de Saint Georges, en l'armant toutefois d'un *poignard*, au lieu d'une lance. Le tems a dégradé son ouvrage; mais n'a point affaibli la tradition qu'il consacre, et qui m'a été répétée comme un fait historique (3).

Dans l'examen des traditions, on n'a pas toujours tenu assez de compte du penchant qui porte l'homme ignorant à retrouver partout les mythes qui occupent la première place dans sa croyance. Pour y parvenir, il dénaturera ses souvenirs, soit en

---

(1) La *Baume-Roland* près Marseille ; la *Brèche-Roland*, dans les Pyrénées ; *il C... d'Orlando*, à trois mille de Rimini, etc.

(2) *Orlando furioso.* Canto XI.

(3) En 1813. J'observerai que, dans les récits dont la maîtresse de Pétrarque est l'objet, à Avignon ou à Vaucluse, elle est toujours appelée respectueusement *Madame Laure*.

attribuant à un personnage ce qui ne lui est jamais arrivé ; soit en introduisant dans l'histoire les merveilles de la fable. Le récit où Pétrarque est mis en scène, offre un exemple du premier genre d'altération : nous en trouverons un du second genre, sans sortir de notre sujet.

Un prince suédois (1) avait fait élever, près de sa fille *Thora*, deux serpens qui devaient être les gardiens de sa virginité. Parvenus à une grandeur démesurée, ces monstres répandaient la mort autour d'eux, par leur souffle empesté. Le roi désespéré promit la main de sa fille au héros qui tuerait les serpens. *Regner-Lodbrog*, prince, Scalde et guerrier, mit à fin cette périlleuse aventure et devint l'époux de la belle *Thora*. Voilà la fable ; voici l'histoire : selon la *Ragnara-Lodbrog's-Saga* (2), ce n'est point à deux serpens, mais à l'un de ses vassaux, possesseur d'un château fort, que le père de *Thora* confie la garde de sa fille ; le gardien, amoureux de la princesse, refuse de la rendre au roi qui, après de vains efforts pour l'y contraindre, promet que le libérateur de *Thora* deviendra son époux. *Regner-Lodbrog* fut cet heureux libérateur.

Dans une incursion sur les côtes de Northumberland, *Regner*, vaincu et fait prisonnier, fut jeté dans une fosse, dans une prison souterraine remplie de serpens, dont les morsures terminèrent sa vie (vers l'an 866). Le fait est raconté par tous les historiens (3), et consigné dans le *Chant de mort* attribué à *Regner* lui-même. Je soupçonne néanmoins que, dans le genre de son supplice, l'amour du merveilleux chercha un rapprochement avec la légende dont le héros était déjà l'objet. Le même esprit qui avait altéré l'histoire de son hymenée, de ma-

---

(1) Saxo Gramm. *Hist. dan.*, lib. ix, p. 153. — Olaus *Magnus. Hist. sept. gentium. Brev.*, lib. v, cap. 17.

(2) Citée dans l'ouvrage de Biorner, intitulé *Koempedater*, (Stockholm, 1737) ; et par Graberg de Hemsöe, *Saggio istorico sugli scaldi.* (In-8°, Pisa 1811), p. 217.

(3) Saxo Gramm. *Hist. dan.*, lib. ix, p. 159. — Olaus *Magnus.* loc. cit. — *Ragnara-Lodbrog's Saga.*

nière à rappeler le combat où le principe du bien triomphe du principe du mal, voulut peut-être que le récit de sa fin tragique rappelât la mort que, dans le combat allégorique, souffre le principe du bien... Le nom du vainqueur de *Regner*, *Hella*, favorisait cette tentative ; les Scandinaves y retrouvaient le nom de *Héla*, déesse de la mort, née, comme le *grand serpent*, du principe du mal. Ce qui autorise ma conjecture, c'est la haute importance que la mythologie scandinave accorde au *grand serpent :* elle ne le fait périr qu'en entraînant avec lui, dans le néant, le dieu qui l'a combattu. Aussi, les serpens et les dragons reparaissent-ils plus d'une fois dans les annales scandinaves. Avant et après *Regner*, j'y trouve, à deux reprises, le mythe général transformé en histoire particulière. Manquant d'argent pour payer ses soldats, le neuvième roi de Danemark, *Frotho* Ier (1) va combattre, dans une île déserte, un *dragon* gardien d'un trésor, et le tue, à l'entrée même de sa *caverne*. Harald (2), exilé de Norvége, se réfugie à Bysance. Coupable d'homicide, il est exposé, dans une *caverne*, à la fureur d'un *dragon* monstrueux. Plus heureux que *Regner*, il en triomphe, et revient occuper le trône de Norvége, et inquiéter, sur le trône de Danemark, le neveu de Kanut-le-grand.

Eusèbe SALVERTE.

(*La fin au prochain cahier.*)

---

(1) 761 ans avant J.-C.—SAX. GRAMM. *Hist. dan.*, lib. II, p, 18-19.

(2) Au XIe siècle. — SAX. GRAMM. *Hist. dan.*, lib. XI, p. 185-186. Je traduis par *caverne* le mot *antrum*. La fosse où périt *Regner-Lodbrog* me semble correspondre aussi à la *caverne*, qui se retrouve dans presque toutes les légendes citées.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

TRANSACTIONS OF THE AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY, *held at Philadelphia, etc.* — TRANSACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE AMÉRICAINE *établie à Philadelphie, pour l'avancement des connaissances utiles.* Tome II, *Nouvelle Série* (1).

Si nous savions tout ce qu'il nous importe de savoir, si les connaissances d'une utilité réelle étaient parvenues à leur perfection; elles seraient les mêmes pour tous les peuples : leur degré d'utilité est déterminé par des principes et des données invariables: la nature de l'homme, ses facultés, ses besoins, sa destination. Mais, dans l'état actuel des nations et des connaissances acquises, les besoins ne sont pas uniformes, et les tendances sont plus ou moins divergentes : quelquefois, le but est mal choisi, les recherches suivent une fausse direction, et les efforts les plus constans ne peuvent conduire qu'à de nouvelles erreurs. Si une société reconnaissait qu'elle n'est pas sur la bonne voie, cette découverte serait la plus précieuse qu'elle eût pu faire; mais elle ne suffirait pas pour la guider, et la laisserait exposée au danger de se tromper encore. La prudence lui conseillerait de marcher sur les traces des peuples dont l'état social est le plus satisfaisant, et qui jouissent de la plus grande somme d'améliorations intellectuelles et morales. A Philadelphie où, certes, on n'osera pas dire que les sentimens religieux sont faibles et peu actifs, on s'attache avec persévé-

(1) Philadelphie, 1825; imprimerie d'Abraham Small. In-4° de 503 pages, avec 10 planches.

rance à lire dans le livre de la nature, livre que l'auteur de toutes choses a mis sous les yeux de l'homme pour son instruction, comme les produits du sol pour son usage. Dans cette œuvre véritablement originale, point d'erreurs introduites par des copistes ou des commentateurs; c'est une révélation permanente, une manifestation directe des lois éternelles par la série des faits qui en dérivent. Ainsi, l'*histoire naturelle* et ses nombreuses divisions, la *géologie*, la *chimie*, et la *physique* occupent la plus grande partie de ce recueil de mémoires : les *applications mathématiques* tiennent la seconde place; l'*histoire* ne vient qu'en troisième lieu, parce qu'elle est plus bornée dans ses moyens de découvertes, que ses recherches dans l'antiquité sont d'autant plus difficiles que l'objet en est plus important, et qu'en choisissant de pareils sujets, on s'impose l'obligation d'être sévère et de ne rien avancer qu'après l'examen le plus attentif. Parmi les mémoires contenus dans ce recueil, nous nous attacherons spécialement à ceux qui nous paraîtront propres à répandre en Europe les connaissances qui ne peuvent y venir que par la voie de l'Amérique.

L'expédition du major Long a procuré aux naturalistes américains l'occasion de compléter leurs collections et leurs catalogues. M. James, naturaliste attaché à cette expédition, a publié la liste des plantes qu'il a recueillies pendant l'été de 1820, à l'exception de quelques espèces qu'il n'avait pas encore pu reconnaître avec assez de certitude, et par des comparaisons qui ne laissassent aucun doute. Pour nous autres Européens, c'est peut-être la partie inédite de cette liste de plantes qui exciterait le plus notre curiosité et notre intérêt; c'est là sans doute que nous trouverions l'indication d'espèces nouvelles, et peut-être d'acquisitions à faire. A propos de ces échanges entre les deux continens, les Américains d'aujourd'hui ne prendront pas en mauvaise part une observation favorable à l'orgueil de l'ancien monde : la nouvelle patrie qu'ils ont adoptée et rendue si florissante et si heureuse, n'exige point qu'ils soient injustes envers les lieux de leur origine; ils conserveront toujours quelque attachement au berceau de leur

race. Nous dirons donc que, si l'on compare les productions naturelles propres aux deux continens, le nôtre manifeste une grande supériorité; que, par rapport à la valeur et au nombre des dons réciproques, l'Amérique aura plus reçu qu'il n'était en son pouvoir d'offrir en retour de ce qu'elle recevait. Il est vrai que nous lui devons la pomme de terre, et que ce précieux aliment semble faire pencher la balance en faveur des lieux qui nous l'ont envoyé : mais il ne faut pas perdre de vue ce que la plante doit aux cultures européennes, et son usage, à l'assiduité des recherches faites en Europe sur l'économie rurale et domestique. Tout bien considéré, le Nouveau Monde aura plus reçu que donné; mais il lui reste plus d'un moyen d'acquitter la dette de sa reconnaissance. Ce ne sont pas des plantes nouvelles, ni des animaux inconnus que l'on s'attendra désormais à recevoir de l'Amérique, mais des vérités morales et politiques, de grands exemples, une forte et salutaire influence sur le sort de l'humanité.

M. James a fait plus que recueillir des plantes; on lui doit aussi des observations minéralogiques sur une partie du bassin du Mississipi comprise entre ce fleuve, l'embouchure de la rivière *Platte* (Platte River) au sud et à l'ouest, le méridien de l'embouchure de la rivière de *Négracka* dans l'*Arkansaw*. Il confirme une importante remarque de M. Maclure, que les diverses formations des roches paraissent avoir été faites en Amérique avec plus de régularité, ou moins de confusion qu'en Europe. Les grès et les trapps sont les roches qui manifestent avec le plus d'évidence cette marche lente et paisible de la consolidation du nouveau continent. L'organisation générale de ces contrées est sur une échelle dont l'Europe ne nous offre aucun exemple : quelques affluens du Mississipi surpassent nos plus grands fleuves, et ce que l'on nomme la *vallée* de ce courant immense, est une plaine dont l'œil découvre à peine les limites. M. James dit que les courans nombreux qui sillonnent cette plaine à l'ouest, et dont la source est dans l'espace compris entre le Missouri et l'Arkansaw, ont en général une vitesse de six milles à l'heure : le Rhône même ne coule pas

avec une aussi grande rapidité. L'observateur en conclut que la pente du terrain doit être suffisante pour conserver à l'écoulement des eaux la vitesse acquise au sortir des montagnes : on peut le contester. On sait, par exemple, que le lit du Rhône n'a presque point de pente entre Beaucaire et la Méditerranée; cependant, la vitesse du courant se maintient encore fort loin au-dessous de cette ville. Il est donc possible que la vallée du Mississipi soit presque nivelée dans le sens perpendiculaire à la direction du fleuve, et que, cependant, elle soit traversée par des affluens très-rapides. Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans beaucoup de détails sur le mémoire de M. James dont les géologues tireront des faits d'une grande importance, et qui seront mis à leur place, quand il sera tems de rassembler les matériaux d'une théorie de la terre. La prodigieuse étendue des couches de niveau dont les roches de l'Amérique paraissent formées en grande partie, tandis que des stratifications analogues, dans les Alpes et dans l'Oural, sont contournées de diverses manières, et même courbées en ∽, suivant les observations de Saussure, ce trait si remarquable de la structure du nouveau continent atteste que sa formation n'appartient pas au même mode que celle de l'ancien monde, ni par conséquent à la même époque : quelle est la plus ancienne ?

Deux autres notices géologiques et minéralogiques, l'une de M. Gibson, et l'autre de M. Drake, contiennent aussi des comparaisons curieuses et instructives entre l'ancien et le nouveau continent. M. Gibson a décrit les roches les plus remarquables du Connewago, petite chaîne qui s'étend depuis la rivière du Nord (*North-River*) près de New-York, jusqu'au *Rappahannock*, près de Falmouth, dans la Virginie; et quelques autres rochers de même nature, dans quelques cantons de la Pensylvanie. Il y a reconnu deux sortes de basalte, l'un gris avec des taches d'un bleuâtre tirant sur le noir, et d'une texture grenue, et l'autre d'un gris uniforme et plus clair : l'un et l'autre sont très-altérables, et paraissent n'avoir conservé aucune des formes qui caractérisent ces sortes de roches. M. Gibson partage l'opinion de plusieurs géologues sur l'ori-

gine de ces formes; il les regarde comme l'effet du retrait d'une matière excessivement dilatée par la chaleur, et qu'un refroidissement trop prompt a fait fendre en différens sens. Ces fentes une fois déterminées à la surface ont dû pénétrer dans l'intérieur, à mesure que le refroidissement faisait des progrès; si la surface était plane et horizontale, des prismes se sont formés; dans toute autre supposition, la masse sera divisée en fragmens moins réguliers, ou qui n'affecteront aucune figure déterminable. Cette explication, quoique spécieuse, ne satisfait point complètement; mais, jusqu'à présent, l'imagination des géologues n'a trouvé rien de mieux. Suivant l'observateur américain, ces basaltes pourraient être d'origine volcanique; et, dans l'hypothèse qu'ils soient effectivement un produit des feux souterrains, on peut rendre compte de tous les faits relatifs à leur gisement et à leur état actuel : mais il faudrait assigner une époque bien reculée aux éruptions volcaniques dont le territoire des États-Unis conserve ces traces. Suivant M. Gibson, elles auraient eu lieu au fond de la mer, avant que le continent américain ne s'élevât au-dessus des flots. Quelque singulière que cette opinion paraisse au premier coup-d'œil, elle s'accorde assez bien avec l'ensemble des observations : mais le géologue américain ne la donne que comme une hypothèse qu'il abandonne aux discussions des *plutonistes* et des *neptunistes*. Il a reconnu en Amérique, comme M. Cuvier en Europe, que presque toute la terre actuellement habitable fut alternativement couverte et abandonnée soit par la mer, soit par des eaux douces; mais il pense que l'on ne peut se dispenser d'admettre que des agens plus puissans que le mouvement des eaux ont déplacé des masses considérables, dérangé en plusieurs lieux l'ordre des couches, et que nous ne sommes pas encore assez avancés pour hasarder un système géologique. Celui de Hutton lui paraît le plus raisonnable que l'on ait proposé jusqu'à présent, quoiqu'il ne réponde point à de fortes objections qu'on lui a faites.

M. Drake a écrit son mémoire sous la forme d'une lettre

adressée de Cincinnati sur l'Ohio à M. Correa de Serra ; et le sujet qu'il traite est la géologie de la vallée de cette rivière si remarquable par la profondeur de son lit et la transparence de ses eaux. Une vallée d'une largeur assez constante, bordée de part et d'autre de côteaux de même hauteur et de même composition, sur une longueur de plusieurs degrés en latitude, fait méditer sur la cause d'une aussi grande régularité.—M. Drake pense qu'elle fut creusée par un courant sous-marin, dans le tems où l'Amérique était encore ensevelie sous les eaux de l'Océan. Il développe cette idée, et la rend très-vraisemblable : la nature du sol, la disposition des couches et les débris organiques dont le plus grand nombre appartient aux eaux salées, et quelques autres aux eaux douces, sont des témoignages irrécusables du long séjour de l'Océan sur cette partie du continent américain. Les faits s'accumulent, l'ordre des invasions et des retraites successives des eaux de la mer est constaté dans plusieurs contrées; mais la mesure du tems nous manque encore, et sans cette mesure, l'histoire n'est pas assez instructive. Lorsque nous serons en état d'évaluer avec quelque probabilité la durée des époques dont la surface de la terre porte l'empreinte, la géologie dont quelques savans se moquent aujourd'hui, quoi qu'ils en fassent, sera placée définitivement au rang des sciences, et ne sera pas la moins importante ni la moins utile.

Nous ne pouvons faire qu'une simple mention des tables d'observations que M. Hamilton a dressées pour servir quelque jour aux progrès de la *météorologie* et de la *géographie physique*. Pendant vingt-six traversées entre l'Europe et l'Amérique, de 1799 à 1817, M. Hamilton enregistrait chaque jour ses observations sur la température de l'air et de la mer, sur les vents et les courans, etc. Il est à désirer que ce bon exemple trouve des imitateurs, et que les observations s'étendent à un plus grand nombre d'objets, tels que la direction et la force magnétiques, les sondes, le degré de salure des eaux, etc. Que l'instruction soit prodiguée aux marins; que l'on multiplie les bons instrumens, et que l'on en fasse baisser

le prix, par le moyen de la fabrication en grand et avec des machines; qu'on encourage les observateurs par des éloges mérités, et même par quelques prix, on obtiendra plus de documens qu'il n'est possible d'en recueillir pendant la courte durée des expéditions chargées spécialement de recherches relatives aux sciences. Il est tems que les gouvernemens laissent faire aux simples particuliers tout ce qui peut être fait, sans l'intervention de l'autorité publique.

Revenons un moment à la botanique. M. le docteur Baldwin décrit deux nouvelles espèces de souchet (*cyperus*) découvertes en Géorgie, dont l'une est à racine tubéreuse; on n'a pas recherché si elle est comestible. Le même botaniste décrit aussi quatre espèces de *killingia* de l'Amérique méridionale, où les plantes de ce genre abondent, depuis Bahia jusqu'à l'embouchure du Rio de Plata.

M. *Thomas* Say donne la liste complète et la description des insectes de la famille des *carabici*, et de celle des *hydrocanthari* (système entomologique de Latreille) qu'il a observés dans l'Amérique du nord. La première contient 24 genres et 131 espèces; l'autre n'est composée que de 7 genres et 24 espèces. Plusieurs espèces européennes sont parées de plus belles couleurs que celles d'Amérique.

M. Hentz, de l'*Académie des sciences naturelles de Philadelphie*, a communiqué à la Société des *observations anatomiques et physiologiques* sur l'un des plus terribles animaux de l'Amérique, l'alligator. Il rectifie l'opinion de M. Cuvier sur l'appareil de la circulation dans les crocodiles; notre illustre naturaliste a cru que cet appareil ressemble à celui des *Chéloniens;* MM. Hentz et Harlan, qui ont eu l'occasion de disséquer un jeune alligator, ont remarqué des différences essentielles qui sont le sujet de ce mémoire. Dans les chéloniens, selon M. Cuvier, le mélange du sang artériel et du sang veineux se fait dans le ventricule; les anatomistes américains n'ont pas trouvé la même disposition dans l'alligator. M. Hentz assigne plusieurs autres dissemblances d'organisation entre ces deux genres de quadrupèdes ovipares : « Il paraît, dit-il, que

M. Cuvier, dont le savoir anatomique est bien connu, n'a disséqué qu'un très-jeune alligator mort dans la traversée, et dont le cadavre n'a pu être conservé assez sain pour que la dissection pût faire découvrir tous ses organes. Quelques-uns n'étaient pas encore développés à cause de l'extrême jeunesse du sujet; d'autres auront été flétris et rendus méconnaissables par l'effet de la maladie et de la mort, ou par quelque autre cause, au lieu que j'ai opéré sur des animaux beaucoup plus grands, au moment où ils venaient de perdre la vie. »

Deux chimistes, MM. Troost et Seybert ont analysé des *substances minérales*. Le premier s'est occupé d'un bitume du Maryland, et le second, des chrysobérils du Connecticut et du Brésil, et de la chaux hydraulique dont on a fait usage dans la construction du canal entre la rivière d'Hudson et les grands lacs du nord. Ces analyses serviraient à prouver l'identité des minéraux des deux mondes, s'il restait encore quelque incertitude sur un fait aussi généralement reconnu.

M. de Wallenstein a fait, à Washington, des *observations météorologiques*, depuis le 17 avril 1823 jusqu'au 18 du même mois 1824. La marche du thermomètre et du baromètre, ainsi que celle de l'hygromètre de Saussure, la direction des vents et l'état du ciel sont indiqués dans deux tableaux dressés par l'observateur, et précédés d'un mémoire qui fait voir que rien n'a été omis pour obtenir la plus grande précision dans les résultats, et qui énonce déjà quelques conséquences générales que les physiciens ont cru pouvoir tirer des observations faites jusqu'à présent. Les hauteurs barométriques, thermométriques et hygrométriques sont réduites à une valeur moyenne, suivant l'usage adopté généralement, mais dont on sentira les inconvéniens lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre ces matériaux accumulés avec tant de persévérance et de soin. Au nord de l'Europe, et suivant quelques voyageurs, au nord de l'Amérique, dans presque tous les États-Unis, les variations diurnes de la température sont si rapides et si étendues que la seule connaissance d'une utilité réelle est celle des températures extrêmes, puisqu'elles doivent être supportées par les hommes,

les animaux et les plantes. Sous un climat tel que celui de Pétersbourg, où le thermomètre peut descendre, en moins de douze heures, de trente degrés centigrades, à quoi peut servir la connaissance de la hauteur moyenne du thermomètre ? Nous avons déjà eu l'occasion de traiter cette matière dans la *Revue Encyclopédique ;* il faudra peut-être y revenir encore plusieurs fois, multiplier et varier les raisonnemens, jusqu'à ce que nous obtenions d'être écoutés. Dès que les physiciens voudront examiner la question, la cause des hauteurs moyennes sera perdue; on aura bientôt reconnu ce qui convient aux applications les plus importantes de la météorologie, et l'on ne substituera plus des fictions aux réalités que l'on a besoin de connaître avec exactitude.

M. Nulty a donné une bonne solution d'un problème de mécanique, la détermination de la durée des oscillations d'un pendule simple : mais nous n'en parlons que pour faire voir que les *mathématiques* ne sont pas négligées par la Société de Philadelphie. Refaire d'une autre manière ce qui est déjà bien fait, ce n'est pas contribuer aux progrès des sciences.

Le plus long des mémoires contenus dans ce volume est un recueil de pièces relatives au levé trigonométrique des côtes des États-Unis. Cette grande entreprise fut projetée, en 1807, avant que les Florides fussent détachées de la domination espagnole, et comprises dans les états de l'Union, ce qui augmenta considérablement l'étendue des côtes. Le commencement des travaux fut reculé par les événemens de la guerre, et ce ne fut qu'en 1816 que l'on fut prêt à commencer. Les instrumens avaient été tirés d'Angleterre et de France : il paraît que les artistes des États-Unis ne les construiraient pas encore avec une assez grande perfection. Ce fut aussi à l'Angleterre et à la France que l'on demanda les ouvrages de mathématiques et d'astronomie, les tables de logarithmes, les connaissances des tems, etc., qui devaient être mis entre les mains des jeunes officiers destinés à coopérer à tous les travaux. Les instrumens sont décrits et représentés en perspective ; ce genre de dessin où les dimensions sont altérées n'est pas celui qui convient le

mieux pour la description des machines. Ces descriptions mêmes sont à peu près inutiles, on eût pu se dispenser de les insérer. La méthode indiquée pour fixer, en mer, la position des points de sonde est assez élégante, quoique moins expéditive et moins exacte que celle dont Meunier fit usage pour déterminer avec la plus grande précision la figure du fond de la rade de Cherbourg, pour l'établissement des cônes qui ont fait un port de cette rade foraine. On remarque, dans ce mémoire, une excellente notice sur la comparaison des étalons de mesures françaises et anglaises, envoyées de France et d'Angleterre, et la vérification de leur longueur. Cette opération délicate fut faite avec tous les moyens que peuvent fournir les meilleurs instrumens, la physique, les méthodes de calcul, le travail et la persévérance. C'est dans le mémoire qu'il faut lire le détail de ces opérations; une courte analyse n'en donnerait qu'une idée trop imparfaite. L'auteur du mémoire est M. Hassler. M. Gallatin fut chargé par le président des États-Unis, en 1807, de consulter ce savant sur les moyens d'exécuter le levé projeté : la correspondance relative à cet objet est au commencement du mémoire, et en présente un sommaire très-méthodique et très-clair.

Nous ne dirons rien ici d'un *mémoire philologique* sur la langue des Berbères, composé d'extraits des lettres adressées, sur cet objet, par M. W. Shaler, consul des États-Unis à Alger, à M. Duponceau, l'un des vice-présidens de la Société de Philadelphie. Nous en rendrons compte, en même tems que de l'ouvrage de M. Shaler intitulé : *Essais politiques, historiques et civils sur Alger*, etc., dans lequel on trouve aussi des notices et un vocabulaire de la langue des Berbères.

Suivant l'usage des corps savans et littéraires la société de Philadelphie paie un tribut de regrets aux membres qu'elle a perdus. En 1824, elle eut à remplir ce pénible devoir envers M. Patterson l'un de ses présidens. Cet homme vénérable était né en Irlande, en 1743, et à l'âge de seize ans, en 1759, il eut à combattre contre les Français, dans l'une de ces entreprises de descente, renouvelées à différentes époques et tou-

jours en pure perte, il était alors bien éloigné de concevoir la pensée que les Français seraient un jour les alliés les plus fidèles et les plus utiles de la patrie qu'il irait chercher en Amérique, ce fut en 1768 qu'il vint à Philadelphie, sans fortune et sans recommandations, mais avec un fond d'instruction dont il tira parti pour vivre, et qu'il augmentait continuellement; en 1779, il devint professeur de mathématiques à l'université de Philadelphie, et ne cessa d'enseigner avec le zèle le plus louable jusqu'en 1814; son grand âge le contraignit alors de se laisser remplacer par son fils. En 1805, le président des États-Unis lui avait confié la direction de la monnaie nationale. Sa vie tout entière est celle d'un homme de bien, d'un savant laborieux, d'un chrétien fidèle à tous les préceptes de sa religion.

Ce volume n'est pas le produit d'une seule année. Si la Société de Philadelphie publiait annuellement une pareille collection de mémoires aussi importans, aucune Académie des grands états de l'Europe ne serait aussi féconde. Elle est sur la bonne voie; nulle influence extérieure ne peut l'en détourner: elle ira droit à son but, et méritera la reconnaissance du monde savant et des amis de l'humanité. En perfectionnant et en propageant les connaissances utiles, no fait disparaître des erreurs; on redresse et on fortifie la raison publique; on fait contracter à l'intelligence l'habitude d'apprécier les choses et les hommes en raison des services que les intérêts généraux peuvent en recevoir: la conscience mieux éclairée est aussi mieux guidée par les sentimens religieux et moraux. On n'avait en vue qu'une sorte de biens, et on les a tous préparés.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

TRAITÉ DE LÉGISLATION, ou *Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent, ou restent stationnaires;* par *Charles* COMTE, avocat, auteur du *Censeur Européen* (1).

Cet ouvrage, auquel l'auteur travaille depuis très-longtems, et qui a servi de base aux cours publics de législation qu'il a donnés en Suisse, n'a point paru, au moment où nous écrivons cet article; mais le premier volume en sera publié, avant que cette livraison de notre *Revue* ait été mise au jour. Nous attendrons, pour en rendre compte, que le public soit à même d'en juger. Nous croyons cependant pouvoir faire connaître les causes qui ont déterminé l'auteur à l'entreprendre, et le but qu'il s'est proposé. Les voici, tels que l'auteur les indique lui-même dans le chapitre premier, après avoir exposé les difficultés qui s'opposent aux progrès des sciences morales (2).

« Mais, quelque difficile qu'il soit, dit-il, de réduire à l'observation et à l'exposition des faits les sciences de la législation et de la morale, cela n'est cependant pas impossible. Peut-être même le nombre des faits qui ont été constatés est-il assez

---

(1) Le premier volume vient de paraître. Paris, 1826; Sautelet et Cie, libraires, place de la Bourse. Un vol. in-8° de 520 pages. Prix, 7 fr. 50 c.

(2) On peut se faire une idée générale de la manière dont M. *Charles* COMTE traite la législation, par la lecture de l'article que nous avons inséré dans notre 87e cahier (*Rev. Enc.*, t. XXIX, pag. 679-706, mars, 1826). — L'auteur ne sépare jamais la théorie de la pratique.

grand pour que l'on puisse donner à plusieurs branches de ces deux sciences le même degré de certitude qu'on a donné aux sciences naturelles. Depuis un demi-siècle, en effet, les savans ont recueilli une quantité si prodigieuse de faits nouveaux, et l'esprit humain a fait des progrès si immenses que des questions qui divisaient les hommes les plus instruits du dernier siècle, peuvent être résolues aujourd'hui par des hommes d'une capacité fort médiocre; et que, sans être doué d'une sagacité extraordinaire, on peut découvrir dans les plus célèbres de leurs ouvrages de graves et nombreuses erreurs.

« Et pourrait-on s'en étonner, lorsqu'on songe aux moyens que nous possédons et qui leur ont manqué ? Depuis moins d'un demi-siècle, toutes les sciences ont agi les unes sur les autres, et se sont prêté des secours mutuels; l'étude de l'entendement humain nous a appris à donner de la précision au langage, et nous a mis en possession d'une nouvelle méthode; les progrès de l'économie politique et de l'art de la critique ont porté la lumière dans l'histoire des peuples anciens et des peuples modernes; l'histoire naturelle, la navigation et le commerce nous ont fait connaître des peuples nouveaux sur lesquels on n'avait pu former que des conjectures; des lois dont la description ne se trouvait que dans des milliers de volumes, et que l'on était accoutumé à révérer comme des oracles de la sagesse, ont été discutées, systématisées, réduites à l'expression la plus simple; enfin, des hommes qui avaient étudié la législation en jurisconsultes, en ont fait la critique en philosophes, et nous ont indiqué le moyen d'en constater les bons et les mauvais effets.

« Il faut ajouter à ces moyens que les sciences nous ont fournis, l'expérience que les révolutions nous ont donnée. L'indépendance de l'Amérique du nord a donné naissance à des gouvernemens dont les anciens n'ont eu aucune idée, et dont les modernes Européens n'auraient peut-être pas cru l'existence possible, si l'expérience ne les avait pas convaincus. La formation d'un monde nouveau, plus étendu que l'ancien, destiné à être un jour plus populeux et plus riche, possédant ou aspi-

rant à se donner des gouvernemens également éloignés des formes européennes, des formes asiatiques, et des formes des anciens peuples de la Grèce et de Rome, nous a fait perdre une partie de notre importance et a ébranlé la confiance que nous avions dans l'infaillibilité de nos maximes politiques. Les révolutions et les contre-révolutions qu'ont subies la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, dans un espace d'environ trente années, ont déraciné, ou renversé les vieilles institutions et changé jusqu'à nos habitudes; les guerres auxquelles ces révolutions ont donné naissance, ont fait passer alternativement les peuples les uns sur le territoire des autres, et ont ainsi mis les hommes les plus ignorans à même de comparer leur état à celui de leurs voisins. La décadence du système colonial, accélérée par les progrès des lumières et par l'indépendance du continent américain, a renversé une grande partie des lois et des maximes commerciales. Enfin, la liberté des opinions religieuses et politiques, la multiplication et la diffusion des ouvrages philosophiques et les changemens opérés par les gouvernemens mêmes qui professent pour les innovations une haine violente, ont achevé de détruire la confiance dans les anciennes doctrines, et mis presque hors d'usage les écrits dans lesquels elles étaient exposées.

« On admire encore, par habitude, des écrivains qui ont joui d'une juste célébrité, parce qu'au moment où ils ont paru, ils se sont trouvés beaucoup plus avancés que ne l'étaient leurs contemporains; on les cite même quelquefois, mais on les cite, sans les croire, et souvent même sans les avoir lus. On considère leurs écrits, non comme des corps de doctrine, mais comme des arsenaux qui peuvent nous fournir des armes contre des ennemis. Ceux qui se donnent la peine de les étudier, sentent qu'ils ont été faits pour un ordre de choses qui n'existe plus, et pour des tems qui ne sauraient revenir. On y tient cependant, parce qu'on n'a pas le tems ou le moyen de se faire des idées plus justes, et qu'on ne se croit pas l'esprit assez fort pour se permettre de marcher sans guides; mais on

les suit, sans y avoir confiance, et avec la circonspection d'un général qui se fait conduire par un prisonnier sur le territoire de l'ennemi.

« Cette absence de doctrines ou de vérités reconnues, qui se fait si vivement sentir en politique et même en morale, donne naissance à des systèmes plus ou moins ingénieux qu'on adopte quelquefois avec enthousiasme, et qu'on rejette ensuite avec dédain. On se fait, presque au hasard, des principes ou des maximes que l'on accommode autant qu'on peut aux circonstances et aux intérêts du moment, et auxquels on s'efforce de croire. On cherche toutes les raisons qui peuvent les justifier, et, lorsque l'illusion est arrivée à son comble, lorqu'on s'imagine avoir acquis une foi bien robuste, et qu'on répète avec la plus vive confiance le symbole qu'on a imaginé ou adopté, il arrive un événement imprévu qui déjoue toutes nos combinaisons, et qui nous fait voir un résultat contraire à toutes nos espérances. On attribue alors les événemens inattendus, non aux vices du système qu'on a adopté, mais aux mauvaises intentions de ceux qui l'ont combattu, ou à l'incrédulité de ceux qui n'y ont pas ajouté foi. Si des expériences répétées finissent par convaincre qu'on a adopté un système vicieux, on le rejette pour en adopter un autre également imaginaire, ou bien on cherche à en corriger les vices par quelque modification ; ou bien l'on se persuade qu'il n'y a rien de certain en législation, et qu'on ne saurait mieux faire que de ne pas s'en occuper. Ce dernier parti est ordinairement celui que prend la foule, parce qu'il convient également à la paresse, à l'ignorance, à la tranchante présomption et aux vices des hommes qui possèdent le pouvoir. Le jour où le peuple se persuade qu'il n'y a rien de certain en politique est un jour de triomphe pour les mauvais gouvernemens ; car, à compter de ce jour, ils n'ont plus de résistance à craindre.

« Quel est le moyen de sortir de cet état d'incertitude et d'indifférence, dans lequel nous ont laissés la ruine des anciens systèmes, et les révolutions que le monde a subies ? Faut-il imaginer des systèmes nouveaux, enflammer les esprits pour

des spéculations métaphysiques, ou tâcher de rétablir des systèmes décriés? Aucun de ces moyens ne saurait produire des effets durables, ni même bien étendus. Les peuples n'ont pas assez de lumières pour voir par eux-mêmes les conséquences bonnes et mauvaises de leurs institutions; mais ils en ont beaucoup trop pour adopter aveuglément les opinions de qui que ce soit, ou pour se passionner pour un système philosophique, quelque ingénieux qu'il puisse être. Il est encore possible de mettre au jour des vérités nouvelles; mais le tems de former des sectes est passé. On ne consent à croire que ce qu'on trouve démontré, et l'on mesure son enthousiasme en faveur d'une opinion, par l'intérêt qu'on croit avoir à ce que cette opinion soit adoptée.

« Cette disposition des esprits, loin d'être contraire aux progrès des sciences morales, est la circonstance la plus favorable qui puisse se présenter. On n'est jamais plus disposé à se laisser diriger par les faits, que lorsqu'on a cessé d'avoir confiance dans les systèmes, et même dans les individus. Mais, pour que la lumière sorte des faits, il ne suffit pas de les recueillir et de les entasser au hasard dans un ouvrage: il ne suffit pas d'affirmer que tel fait est produit par tel autre. Il faut les présenter dans l'ordre même dans lequel ils s'engendrent, et en démontrer la filiation. Ce n'est qu'en les classant de cette manière et en en faisant voir l'enchaînement, qu'on suit une marche scientifique, et qu'on peut espérer de faire faire quelques progrès à l'esprit humain. Il est vrai qu'en suivant cette méthode, on est obligé de s'arrêter, aussitôt qu'on cesse d'être conduit par les faits, et qu'on peut par conséquent se trouver dans la nécessité de laisser indécises des questions importantes. Il est vrai aussi qu'on ne peut pas se livrer à ces mouvemens d'inspiration que le public prend quelquefois pour du génie, et qui ne sont bien souvent que les produits d'une imagination déréglée. Mais, lorsqu'on traite une science, on ne s'engage pas à résoudre toutes les questions qui peuvent se présenter; et l'on ne parle pas à ses lecteurs ou à ses auditeurs sur le même ton qu'un orateur popu-

laire qui cherche à mettre en mouvement la multitude qui l'écoute.

« On voit, par ce qui précède, qu'en écrivant cet ouvrage, je me propose plus d'un objet. Je voudrais d'abord tâcher d'introduire dans l'étude de la morale et de la législation la méthode qui a fait faire aux autres sciences des progrès si sûrs et si rapides, en substituant l'étude des faits à l'invention et à l'étude des systèmes. Je voudrais, en second lieu, faire usage de l'immense quantité de faits nouveaux que les sciences et les révolutions nous ont fournis depuis un demi-siècle, pour mettre la morale et la législation au niveau de nos autres connaissances, ou du moins pour les en approcher. Je voudrais, en troisième lieu, fournir aux jeunes gens que l'amour de l'étude et de la vérité tourmente, des moyens d'instruction plus sûrs que des systèmes imaginaires, et que des déclamations qui enflamment leur imagination, sans éclairer leurs esprits. Je voudrais, enfin, essayer de donner à la partie de nos connaissances qui intéresse le plus l'humanité, la même certitude qui a été donnée à d'autres moins importantes.

« Si je n'avais à compter que sur mes propres forces, je n'aurais pas le courage de former une telle entreprise. Mais, quoique la législation soit bien loin d'être aussi avancée que les autres sciences, tout n'est cependant pas à faire. Quelques-unes des branches de cette science ont même fait de si grands progrès, qu'il reste peu de chose à y ajouter; et la méthode qui a servi à y porter la lumière peut aisément éclairer celles qui sont moins avancées. On doit à la réunion de deux savans dont il n'est pas possible de séparer les noms, MM. Bentham et Dumont (*de Genève*), d'avoir tout à la fois donné une meilleure manière de raisonner, et d'en avoir fait souvent l'application avec beaucoup de succès. D'un autre côté, les progrès de l'économie politique et les recherches qui ont été faites sur les causes de l'accroissement et du décroissement de la population dans tous les pays, nous ont donné le moyen de résoudre une foule d'importantes questions. Enfin, une bonne méthode donne à l'esprit une telle puissance, qu'elle peut en

quelque sorte remplacer le talent ; c'est un levier qui donne à l'homme faible qui l'emploie une force que ne saurait posséder l'homme le plus fort qui serait privé d'un semblable moyen ». I.

THE ORIENTAL HERALD, etc. — LE HÉRAUT ORIENTAL, *Journal de littérature générale*, contenant des *articles originaux sur divers sujets*, *mais particulièrement sur le gouvernement et les affaires de l'Inde*; dirigé par *James-S.* BUCKINGHAM, auparavant éditeur du *Journal de Calcutta* (1).

Nous avons, il y a un peu plus d'une année, appelé l'attention de nos lecteurs sur les tentatives faites, pendant l'administration de lord Hastings, pour introduire dans l'Inde anglaise la liberté de la presse. Nous annonçâmes aussi qu'après le départ de ce gouverneur général, les journaux établis dans l'Inde furent soumis à une censure préalable, et que l'éditeur du *Journal de Calcutta*, M. *James* S. BUCKINGHAM fut déporté en Angleterre. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, pag. 635-656.) — Les intérêts de cet homme injustement persécuté ont dès-lors occupé à plusieurs reprises la compagnie des Indes, les tribunaux et le public anglais. Mais, dans le même tems, lui-même prenait un parti qui peut avoir la plus grande influence sur la civilisation et la liberté d'une partie du monde. Il entreprenait de publier à Londres un journal indépendant, ou, si l'on veut, un journal d'opposition, sur les affaires de l'Inde, dont nous avons sous les yeux douze livraisons formant l'année 1825, et dont nous nous proposons de rendre compte dans cet article.

---

(1) Ce journal est publié par livraisons mensuelles, à Londres, chez Sandford Arnot, n° 33, Old Bond-street; prix, 5 shellings, chaque livraison, d'environ 300 pages.

Un mouvement universel semble entraîner la race humaine vers des tems plus heureux : il élève à la pleine jouissance de la liberté les deux continens tout entiers de l'Amérique; il admet la race noire à tous les bienfaits de la civilisation, soit à Haïti, soit à Sierra Leone; il fonde une nouvelle Europe dans l'Australasie, où l'on voit s'élever rapidement des cités populeuses et commerçantes, douées de tous les avantages de la vieille Angleterre. Mais, ce mouvement qui remplit de joie le philosophe, qui le console des maux qu'il a soufferts, par l'espérance que les générations qui viendront après lui seront meilleures et plus heureuses, ne se fait encore que bien faiblement sentir dans le vaste empire de l'Inde. Dans tous les lieux où la civilisation est progressive, on voit que les précepteurs de l'espèce humaine, sont les peuples les plus civilisés de l'Europe, qui, avec l'activité qui leur est propre, se répandent sur tout l'univers, portent aux nations plus reculées leur industrie, leur commerce, et en même tems leurs idées, et gagnent ainsi, par l'éducation qu'ils donnent, des créatures intelligentes, pour l'humanité, et des amis pour leur patrie; mais l'Inde est fermée à ces bienfaiteurs de l'espèce humaine. La compagnie de marchands qui gouverne ce vaste empire les repousse de toute son influence. Le gouvernement britannique a conclu des traités avec la plupart des républiques ci-devant espagnoles; il a garanti à ses sujets la liberté d'acheter des terres, d'exploiter des mines, d'exercer tous les genres d'industrie dans ces climats éloignés, d'y demeurer même en cas de guerre, sous la protection des mêmes lois que les citoyens Américains; ou bien, s'ils veulent se retirer, il leur a garanti une année entière depuis la rupture des hostilités pour disposer de leur propriété. Aucun des actes du ministère ne lui a gagné plus de popularité que la conclusion de ces traités. Mais l'empire de l'Inde appartient au gouvernement britannique, et ces avantages si précieux qu'il a obtenus pour les Anglais au Mexique, au Pérou, à Buénos-Ayres, il les leur refuse dans l'Indoustan. Aucun Anglais ne peut y acheter des terres; aucun ne peut y fonder une industrie attachée au sol; aucun ne peut

travailler à élever les Indiens au rang des Anglais, et en leur enseignant les arts de l'Angleterre, leur enseigner aussi sa manière de penser et de sentir. L'Anglais qui ne peut être expulsé du Mexique et de Rio de la Plata sans jugement, peut être déporté, sans enquête, sans formalité, de Bombay ou de Calcutta; sa propriété qui est sacrée au milieu des créoles espagnols ou des naturels cuivrés de l'Amérique, peut être anéantie, sous les yeux mêmes des tribunaux anglais, par le premier caprice de la Compagnie anglaise des Indes.

Le continent des deux Amériques est beaucoup plus vaste que celui de l'Inde; mais il s'en faut infiniment qu'il contienne une population aussi nombreuse, et même sous plusieurs rapports aussi avancée. L'Inde contient au moins cent millions d'habitans; c'est autant que l'Europe vraiment civilisée, en laissant de côté les pays soumis au sceptre de la Russie ou de l'Autriche. Les Indiens, loin d'être barbares, sont civilisés depuis bien plus long-tems que nous : ils nous ont devancés de plusieurs milliers d'années, dans le perfectionnement de l'agriculture, dans celui des arts industriels, dans la connaissance des lettres et des chiffres que nous tenons d'eux, dans le goût de la poésie, dans l'étude de la métaphysique, et même dans ce que quelques-uns regardent comme toute la science du gouvernement, savoir la régularité et la promptitude de l'obéissance. Mais les Indiens ont subi, depuis des milliers d'années, l'influence d'une sainte alliance assez semblable à celle que l'Europe a vu se former de nos jours; c'est-à-dire, d'une ligue entre tous les pouvoirs civils ou militaires et le sacerdoce, pour empêcher les hommes de dépasser jamais le terme de civilisation où ils étaient parvenus, pour les y retenir stationnaires pendant des siècles, et ensuite pour les en faire décheoir.

Les souverains indigènes de l'Inde ont été dépossédés depuis bien long-tems; mais les conquérans Musulmans, Mogols et Tatars ont pris leur place dans cette sainte alliance; quoique différens de foi d'avec le sacerdoce hindou, ils ont embrassé tout le système de sa politique pour retenir l'homme

sous le joug, pour le soigner comme un animal industriel, non comme un être libre. La Compagnie anglaise des Indes, en saisissant le sceptre du Mogol, est entrée à son tour dans la sainte alliance de l'Inde contre les progrès de l'espèce humaine : elle s'est efforcée de rendre tout stationnaire; elle a déclaré qu'elle s'opposerait à toute colonisation; elle a mis autant d'obstacles qu'elle a pu à l'introduction du christianisme dans les Indes; elle s'est refusée, aussi obstinément qu'elle l'a pu, à toute fondation d'écoles; et, lorsqu'elle a enfin été amenée à consacrer à l'éducation publique une somme annuelle qui n'excède pas un demi-sou de France (a farthing) par enfant en âge d'être élevé, elle a encore voulu que la plus grande partie de cette somme dotât des colléges sanscrits, pour enseigner les fables et les superstitions de Brama à ceux qui semblaient prêts à les oublier (1).

Mais la force des choses, le ferment du siècle, l'activité européenne commencent enfin à triompher de la politique de la Compagnie. Si la masse du peuple hindou, ayant perdu tout motif d'émulation, tout espoir d'avancement, est peut-être encore plus dégradée qu'elle ne l'était sous le joug Musulman, d'autre part, dans cette même nation, il existe un certain nombre d'hommes qui recommencent à penser, à s'élever au-dessus de leurs manufactures et de leurs rizières, qui ont appris l'anglais, la philosophie et les sciences de l'Europe, qui s'avancent enfin vers l'état de culture destiné à l'homme par la providence. Le plus éminent entre ceux-ci est l'homme illustre que nous avons précédemment nommé, le bramine Ram Mohun Roy, qui, ayant porté ses regards investigateurs sur le chris-

---

(1) *General Progress of education and obstacles to its introduction in British India.* — Progrès général de l'éducation, et obstacles qu'éprouve son introduction dans l'Inde anglaise.— *Or. Herald*, vol. VII, n° 24, December 1825, p. 482-496. — Nous nous contentons de donner en note le titre de chacun des petits traités sur lesquels nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs; nous ne saurions prétendre à en donner une analyse.

tianisme, a retrouvé les idées fondamentales de cette religion dans les plus anciens *vedas*, et s'est en conséquence fait chrétien, sans cesser d'être bramine; car il a montré à ses compatriotes comment la religion de leurs pères pouvait être purifiée, et dégagée de tout ce que les basses passions de leurs prêtres y avaient ajouté, de manière à la mettre en harmonie avec celle des nations les plus avancées en lumière et en moralité. Le révérend *William* Adam, missionnaire des sectes méthodistes, avait été envoyé à Ram Mohun Roy pour le convertir; c'est lui, au contraire, qui a été converti. Tous deux ont embrassé les opinions des unitairiens, qu'ils travaillent de concert à répandre dans l'Inde (1).

Cette activité nouvelle et cette recherche d'une instruction plus étendue a été fortement secondée par une classe d'hommes qui devient tous les jours plus nombreuse dans l'Inde, et qui est destinée à y jouer un grand rôle; c'est ce qu'on nomme la *demi-caste*, composée des fils d'Anglais et d'Indiennes. Il y a bien peu d'Européens qui, dans ces climats ardens, ne contractent un mariage temporaire, que les mœurs repoussent peut-être, mais qu'un usage universel autorise; ce n'est donc point d'après les proportions communes des naissances illégitimes qu'il faut calculer l'accroissement de la demi-caste, mais d'après les milliers de célibataires qui chaque année arrivent dans l'Inde, et qui tous, en repartant, y laissent une famille. Leurs fils reçoivent pour la plupart une éducation complétement anglaise; ils joignent donc la connaissance de la langue, des lois, des libertés de leurs pères, à celle des langues, des mœurs et des opinions de l'Orient. La Compagnie qui nourrit contre eux la défiance la plus jalouse, ne veut pas en admettre un seul dans le moindre des emplois civils et militaires dont elle dispose. Ils ont donc, en général, dû se vouer au commerce, et

(1) *On the inefficacy of the means now in use for the propagation of Christianity in India.* — De l'inefficacité des moyens employés aujourd'hui pour propager le Christianisme dans l'Inde. — *Or. Herald*, vol. v, June 1825, n° 18, p. 586-603.

plusieurs y ont acquis, soit dans les possessions britanniques, soit dans les États des princes tributaires, de très-grandes fortunes.

Un des premiers effets du renouvellement du mouvement de l'esprit humain, parmi la grande masse des habitans de l'Inde, a été la publication de journaux écrits par les Indiens ou la demi-caste dans les langues de l'Orient. Cette publication répand parmi une population intelligente, civilisée, mais d'une civilisation qui date de plusieurs milliers d'années, toutes les idées qui appartiennent à la civilisation moderne, tout le mouvement progressif de la nation qui a le plus contribué aux progrès de l'univers. La Compagnie des Indes n'a pas vu, sans douleur et sans effroi, ce rayon de lumière qui perçait dans les profondeurs de l'abyme : elle a senti que les hommes qu'elle avait long-tems traités comme des brutes, allaient faire preuve qu'ils étaient hommes par la pensée et par l'instruction; elle s'est donc attribué la censure de tous les écrits périodiques, publiés aussi bien dans les langages de l'Inde qu'en anglais, et il semble que les lois ne la justifiaient point dans cette usurpation de pouvoirs. Il est impossible de lire, sans une profonde émotion, le mémoire que l'illustre Ram Mohun Roy a adressé au roi, de concert avec d'autres Indiens distingués de Calcutta, pour demander le maintien de la liberté de la presse dans les langues de l'Orient (1). En le lisant, on sent que celui qui l'a écrit unissait toute l'expérience de l'Inde à toutes les connaissances de l'Europe; cette sagesse stationnaire, qui était déjà antique quand Alexandre visita l'Orient, à la sagesse progressive de nos jours. Il est animé par l'amour de la liberté, par l'espoir de l'amélioration de sa race; il apprécie avec justesse les causes qui la dégradent; il sait que la liberté de la presse

---

(1) *Memorial of* Ram Mohun Roy, *and other distinguished natives of India, addressed to the King of England.* — Mémoire adressé au Roi d'Angleterre par Ram Mohun Roy, et par d'autres Indiens distingués.—*Oriental Herald*, n° 17, for Mai 1825. Vol. v, p. 503-515.

garde les gouvernemens contre leurs propres abus, et anoblit les peuples en les instruisant.

Nous n'avons pas de place pour de longs extraits; mais nos lecteurs entendront sans doute avec plaisir un bramine réclamer, au nom de ses compatriotes, la pleine liberté d'examen en matière religieuse. La Compagnie des Indes avait indiqué, comme un de ses motifs pour établir la censure, la crainte que des publications imprudentes n'alarmassent les Indiens sur le maintien de leur religion. Les pétitionnaires répondent : « Après qu'un corps de missionnaires anglais a travaillé pendant près de vingt-cinq ans à répandre du discrédit sur la religion dominante dans l'Inde, soit par des prédications, soit par la publication d'un grand nombre d'écrits dans les langues du pays, on ne peut pas apercevoir que la moindre alarme ait été excitée. C'est que les fidèles sujets de votre majesté ont tout pouvoir de défendre leur religion par les mêmes armes avec lesquelles elle est attaquée. Plusieurs, en effet, ont profité de la liberté de la presse pour combattre les écrits des missionnaires anglais, et ils croient n'avoir besoin d'aucune autre protection pour la défense de leur foi. Tant que les docteurs du christianisme n'emploieront que la raison et la persuasion pour propager leur religion, les fidèles sujets de votre majesté sont contens de défendre la leur avec les mêmes armes, convaincus qu'une vraie religion n'a besoin ni de l'épée, ni des punitions légales, pour sa protection. Nous n'avons jamais pu concevoir les craintes indiquées par le § 5 du règlement sur la restriction de la presse, parce que nous avons vu que le gouvernement ne nous témoignait aucun déplaisir de la publication de ce qui était écrit en défense de la religion de la grande masse des habitans, et ne s'attribuait aucun pouvoir arbitraire pour la prévenir (1). »

Voici comment les Indiens terminent leur requête : « Nous les fidèles sujets de votre majesté, séparés d'elle par toute l'épaisseur du globe, nous en appelons au cœur de votre ma-

(1) *Ibid.*, p. 509.

jesté par cette sympathie qui forme un lien paternel entre vous et le plus humble de vos sujets : nous la supplions de ne pas regarder notre condition avec indifférence. Nous en appelons à vous par l'honneur d'une grande nation, qui sous vos royaux auspices a obtenu le titre de libératrice de l'Europe, pour que vous ne permettiez point que des millions de vos sujets soient opprimés ou capricieusement foulés aux pieds. Nous en appelons enfin à vous, par la gloire de votre couronne sur laquelle les yeux du monde sont fixés, pour que vous ne condamniez pas les naturels de l'Inde à une oppression et à une dégradation perpétuelles (1). »

Jusqu'à présent, cette touchante prière n'a pas été exaucée; mais que les habitans de l'Inde, que les amis de l'humanité ne se découragent point; la presse, malgré les entraves qu'on lui a données, est encore une grande puissance qui hâte les progrès de l'esprit humain. C'est un grand pas de fait que d'avoir amené les Indiens à connaître le besoin de publications journalières, à promener des regards curieux sur l'univers entier, à demander à leurs gouverneurs le compte que ceux-ci veulent bien leur rendre de ce qu'ils font d'eux, ou pour eux. L'Allemagne ne jouit pas plus que l'Inde de la liberté de la presse; et cependant, une presse censurée, mais active, a vivifié l'Allemagne par la pensée; les lumières y pénètrent dans tous les rangs de la société; les besoins de l'esprit s'y accroissent tous les jours; et les gouvernemens, quoiqu'ils ne permettent aucun contrôle sur leurs opérations, quoiqu'ils étouffent de tout leur pouvoir la manifestation de l'opinion publique, la ménagent cependant, parce qu'ils sentent sa puissance.

Au reste, grace à M. Buckingham, le complément de la liberté de la presse de l'Inde se trouve désormais en Angle-

---

(1) *Ibid.*, p. 515. Nous trouvons, dans le n° 22 du même journal, p. 188 et 193, deux lettres encore, l'une d'un Indien (JUGUNNOUTH MUGMOODURE) au président de *Board of Control;* l'autre de plusieurs Indiens de Calcutta à M. Canning, que tout Européen se ferait honneur de signer.

terre. Que les Indiens ne l'oublient pas; qu'ils soutiennent son entreprise; qu'ils ne laissent jamais imposer silence au seul avocat qui puisse hautement parler pour eux. Sans doute, c'est un grave désavantage, pour un journal d'opposition, de se trouver séparé par toute l'épaisseur du globe des abus, des malversations, des excès d'autorité, dont il demande la répression, tout comme des correspondans qui doivent l'informer; mais, puisque c'est le sort de l'Inde d'être gouvernée par une nation placée à une si grande distance d'elle : puisque, d'autre part, cette nation gouvernante a complètement reconnu la souveraineté de l'opinion publique, qui, lorsqu'elle est une fois clairement prononcée, entraîne infailliblement le ministère et les chambres; c'est au milieu de cette nation, au foyer même de l'opinion publique, que doit se faire entendre la voix de l'avocat de l'Inde.

De tous les intérêts qui ont jamais été soumis aux délibérations des hommes, celui de l'Inde est le plus vaste : jamais le bien et le mal que l'administration peut faire, ne se sont présentés dans des proportions si colossales; jamais les questions de bien public n'ont été susceptibles de se réduire à des termes plus clairs. Si le public anglais commence une fois à s'en occuper, il sera bientôt entraîné; il ne pourra plus chasser de sa pensée tout le bien qu'il peut faire, tout le mal qu'il peut éviter. Mais il faut pour cela triompher de l'apathie avec laquelle l'esprit humain considère toujours les choses éloignées. Au premier abord, l'Inde sur laquelle les Anglais peuvent tout, et la Chine sur laquelle ils ne peuvent rien, leur sont également indifférentes. Il faut que M. Buckingham leur fasse bien sentir qu'il s'agit de leur affaire et de leur devoir : il faut qu'il se fasse lire; qu'il n'épargne rien pour réveiller l'attention; qu'il appelle à son aide pour cela tous les talens éminens de l'Angleterre. Cette attention une fois éveillée, les faits suffiront.

En effet, les Anglais verront se dérouler sous leurs yeux des détails d'injustice, des traits de rapacité, de despotisme, de corruption, qui les choqueront d'autant plus que c'est le nom Anglais lui-même qui s'en trouve souillé. Ils se sentiront res-

ponsables devant Dieu et devant les hommes du sort de cent millions de sujets qu'ils ont acquis par des moyens entachés de bien des crimes, et auxquels ils ont donné le gouvernement le plus absurde qu'il soit possible d'imaginer. Alors, chacun unira sa faible voix à la clameur générale; chacun se reprochera son silence et son apathie; chacun secondera de tous ses efforts l'effort général, pour préparer dès aujourd'hui l'abolition complète de la Compagnie, à l'expiration de sa charte. Qui ne rougirait, en effet, d'avoir confié le gouvernement d'une partie si importante de l'espèce humaine à une compagnie de marchands; d'avoir considéré le sort des peuples comme une entreprise de commerce; d'avoir permis que le bonheur ou le malheur de millions d'hommes, le progrès de la civilisation ou de la barbarie, de la vraie religion ou du polythéisme, de l'éducation morale ou de l'ignorance, se soldassent en sols et deniers, au compte de profits et pertes, dans les livres d'une société anonyme; d'avoir enfin constitué une souveraineté divisée par actions qui s'achètent et se vendent chaque jour selon la cote de la bourse, de telle sorte que le souverain d'hier est absolument étranger à l'Inde aujourd'hui, et peut redevenir souverain demain, seulement parce qu'il a profité d'une variation de demi pour cent dans le cours pour vendre et pour racheter?

Nous avons sous les yeux la collection du *Héraut oriental* pour l'année 1825. Chaque mois il paraît un cahier de deux à trois cents pages de petit caractère, dont une grande partie est imprimée à deux colonnes; chacun contient une trentaine d'articles divers sur le gouvernement de l'Inde, sur la littérature, le commerce, les antiquités de cette contrée, sur quelques sujets de philosophie et de métaphysique, qui sont plus particulièrement du goût des Indiens; sur tout ce qui tient à la politique et aux intérêts de tout genre des autres régions de l'Orient et de l'Australasie, sur les affaires de l'Europe dans leurs rapports avec l'Orient, quelquefois enfin sur la politique générale, ou la politique purement anglaise. Parmi ces derniers, nous avons remarqué une *vie de M. Canning*, écrite

avec indépendance, et dans un esprit d'opposition, mais qui n'en fait que mieux ressortir les beaux talens de ce ministre, et l'heureuse direction qu'il a donnée aux affaires de l'Angleterre et de l'univers (1).

Dans une si grande variété de sujets, il nous est bien difficile de choisir ce qui mérite le plus de fixer l'attention : nous pourrons tout au plus exciter et non satisfaire la curiosité de nos lecteurs. L'origine et les événemens de la guerre contre l'empire des Birmans (Burmese) occupent, comme de raison, un grand espace dans ces journaux. Cette guerre, en effet, a déjà coûté d'énormes sacrifices en hommes et en argent; les troupes ont succombé aux maladies, durant deux saisons pluvieuses; de belles provinces ont été dévastées; aucun progrès décisif n'est encore annoncé, et cependant, le charme est rompu pour les Indiens, qui avaient cru les troupes britanniques invincibles. Aussi, l'administration a-t-elle été exposée à de vifs reproches, à cette occasion. D'après une analyse des papiers relatifs à cette guerre, qui ont été soumis au parlement, on voit que la possession d'une malheureuse petite île inhabitée et sans importance a donné lieu à cette lutte dangereuse. L'île, nommée *Shahpuree*, a été formée des alluvions de la rivière Naaf, qui sert de limite aux deux empires. Les Anglais, par mesure de police, y firent passer une garde de douze hommes; les Birmans se plaignirent, prétendant que, depuis quarante ans, l'île faisait partie de leurs possessions. La correspondance des Birmans, à cette occasion, paraît celle de gens qui ont le sentiment de leur droit, du danger de la guerre, mais du danger plus grand encore de se laisser traiter avec mépris. Celle des Anglais, au contraire, est arrogante; ils se refusent à toute explication : ils s'indignent de ce qu'on hésite encore, après qu'ils ont décidé. On voit qu'ils se regardent comme des êtres privilégiés dans la race humaine, qu'ils doutent au fond si les

---

(1) *Literary and political career of the right. hon. George* CANNING. — Carrière politique et littéraire du très-hon. *George* CANNING. — Vol. v, p. 347-354, n° 17, for May 1825.

bipèdes avec lesquels ils traitent sont bien des hommes, et qu'ils ne sauraient s'empêcher de rire, lorsqu'ils nomment *sa majesté aux pieds dorés*, titre que prend l'empereur des Birmans, comme s'ils nommaient sa majesté le roi des singes. Les événemens montrent chaque jour davantage combien un tel orgueil est un mauvais conseiller, combien il aliène les peuples plus encore que de sanglantes injustices; combien le petit nombre compromet son pouvoir, quand il affiche son mépris pour le grand nombre. Les Anglais ont souvent mieux gouverné et toujours mieux payé les peuples conquis que les Français; ils se sont toujours fait haïr davantage, à cause de cette distance à laquelle ils les tiennent. La puissance despotique dont la compagnie investit les derniers de ses commis dans l'Inde, a développé encore ce défaut national. On dirait qu'elle prend à tâche de leur faire tourner la tête à force d'orgueil (1).

Mais, si l'orgueil a commencé la guerre, la cupidité est la cause principale de son manque de succès. Les Anglais n'ont pas seulement maintenu dans le droit maritime un principe dès long-tems repoussé du droit public des nations, lorsqu'ils ont déclaré de bonne prise la propriété privée des ennemis; ils l'ont aussi transporté dans leurs guerres au-delà des mers. Pour augmenter le zèle de leurs marins, et pour que ceux de la marine royale n'eussent pas de moins bonnes chances que les corsaires, ils ont régularisé le partage de toutes les prises faites tant aux marchands qu'aux gouvernemens ennemis. La valeur des vaisseaux de ligne et celle des munitions est payée par l'amirauté aux capteurs. De même, dans l'Inde, les armées anglaises, outre leur solde, réclament leur part des conquêtes. Le gouvernement doit leur payer toute propriété publique ou privée dont elles se sont emparées et dont il profite; et cette loi de la guerre qui se ressent d'une antique barbarie, mettant

---

(1) *An examination of the papers sent before Parliament, respecting the present war in India.* — Examen des papiers présentés au Parlement sur la guerre actuelle de l'Inde. — Vol. v, p. 358-373, n° 17, for May 1825.

aux prises les vaincus avec des capteurs acharnés, entrave la libéralité du gouvernement ou sa politique, lorsqu'il aurait cru convenable de façonner au joug les ennemis par son indulgence. Ce pillage, exercé sur une échelle gigantesque, pendant la guerre des Marattes, de 1818 à 1823, occasionne un procès pendant aujourd'hui, sur le produit des *prises du Deccan*, produit évalué à 12,217,985 livres sterling, mais dont l'armée ne réclame qu'un peu plus de sept millions pour sa part (175 millions de francs). Le journaliste accuse la compagnie des Indes de disputer mesquinement à ses soldats la récompense qui leur est due (1). Mais, ce qui nous frappe bien davantage, c'est le brigandage auquel l'armée s'accoutume. Il est curieux de voir ceux qui organisent à la suite de toutes leurs armées leur *Comité des prises* parler avec tant d'indignation des contributions levées par les Français en pays ennemi, ou des monumens de l'art enlevés aux vaincus, dont ils ne confisquaient jamais toutes les propriétés publiques. Quoi qu'il en soit, le comité des prises est, pour les Anglais, un ennemi peut-être plus dangereux que les Birmans.

En effet, pendant la dernière campagne, dès que la saison des pluies fut venue, l'armée n'ayant pas d'autre emploi, les troupes furent placées à la disposition du comité des prises, et elles ne sont pas demeurées oisives, considérant l'étroit espace dans lequel elles pouvaient opérer. On les a employées avec une activité extrême à saisir et à rassembler tout ce qui pouvait faire de l'argent, tout ce qui pouvait être considéré comme prise. « Aussi, au lieu de pousser les opérations avec vigueur, et de profiter de l'immense quantité de bateaux dont on disposait, pour transporter par la rivière l'armée à Ava, on les occupa uniquement à rassembler le riz dans les campagnes, et l'on revendait ce riz pour le compte des capteurs, au commissariat des vivres, à un prix triple de celui du marché. De même, on faisait main basse sur le bétail, sur le bois

(1) *The Deccan Booty.* — Sur le Butin fait dans le Deccan. — Vol. VII, p. 510-516, n° 24, for December 1825.

de construction : on augmentait ainsi les frais de la guerre, on subordonnait toutes ses opérations au pillage qu'on espérait réaliser ; on se faisait des ennemis acharnés des paysans, auparavant fort indifférens entre leurs oppresseurs ; on sacrifiait enfin la santé des troupes que l'on retenait, durant la saison des pluies, dans un climat pernicieux où le comité rassemblait son butin (1).

Après la guerre, l'objet qui occupe le plus d'espace dans le *Héraut oriental*, est le procès de Hyderabad. Cette affaire qui a excité les débats les plus violens dans la compagnie des Indes, n'aurait que peu d'intérêt hors d'Angleterre, et ne saurait être exposée en peu de mots. Une maison de commerce du Bengale, M. W. Palmer et Cie, avait fondé une banque à Hyderabad, et elle avait prêté au Nizam, souverain de cette contrée tributaire des Anglais, soixante lacs de roupies, ou six cent mille livres sterling, au moment le plus dangereux de la guerre des Marattes, pour mettre le Nizam en état de maintenir ses troupes et de remplir ses engagemens avec les Anglais. Ce prêt a été fait au taux de 24 pour cent, qui, quelque exorbitant qu'il nous paraisse, est commun dans l'Inde. Une animosité secrète ayant déterminé la Compagnie des Indes à ruiner la maison Palmer, parce que celle-ci avait été protégée par lord Hastings, elle a déclaré le taux de l'emprunt usuraire; elle a annoncé au Nizam que la maison Palmer n'était point sous sa protection, et elle l'a autorisé à ne lui rien payer; ce qui a entraîné la ruine de cette maison (2).

Mais, si les transactions d'Hyderabad nous font voir quel pouvoir tyrannique la Compagnie exerce quelquefois sur les Anglais dans l'Inde, elles sont plus curieuses encore, en met-

---

(1) *Discreditable proceedings of the British authorities at Rangoun.* — Conduite peu honorable des autorités britanniques à Rangoun. — Vol. v, p. 461-471, n° 17, for May 1825.

(2) *Selections from the Hyderabad papers.* — Choix fait parmi les papiers d'Hyderabad. — Vol. iv, p. 517-573, n° 15, for March 1825. Supplément

tant sous nos yeux l'état des princes et des peuples tributaires auxquels elle a conservé une indépendance nominale. L'empire britannique s'étend sur environ soixante millions de sujets dans l'Inde; l'influence de la Compagnie comprend, de plus, près de quarante millions d'Indiens, qui vivent dans les états des princes que l'on nomme indépendans. Ce sont d'anciens souverains que la Compagnie a liés, par des traités de subsides, à suivre aveuglément ses ordres dans toute leur politique extérieure, à lui fournir des troupes et de l'argent pour toutes ses guerres; mais auxquels elle promet une entière liberté pour administrer leurs sujets à leur gré, et qu'elle protège contre les rebellions de ceux-ci : en sorte qu'il n'est pas rare de voir des malheureux auxquels ces princes veulent arracher de l'argent, attachés à des poteaux, avec des mèches brûlantes enfoncées sous les ongles, tandis que des soldats anglais font la garde alentour, pour réprimer l'indignation du peuple.

En effet, les princes, en descendant au rang de tributaires, renoncent aux derniers sentimens d'honneur ou d'humanité qui retenaient encore les princes indépendans, tout comme ils sont affranchis de la crainte d'exciter par leur conduite les révoltes de leurs sujets. Voici le compte qu'un témoin oculaire rend, dans le *Héraut oriental*, du gouvernement d'Hyderabad.

« Le pouvoir souverain, dans l'état d'Hyderabad, est nominalement entre les mains du Nizam; comme cependant tout le pouvoir militaire, soit dans cette principauté, soit dans le pays environnant, est sous les ordres du gouvernement britannique; en substance, la souveraineté est exercée par son autorité, quoique d'une manière déguisée. Le Nizam est un homme corpulent, épais, paresseux, efféminé; une sorte d'hermaphrodite, abandonné aux plaisirs des sens et au libertinage. Ses forces physiques ont été énervées, et ses facultés mentales détruites par la débauche. Ce prince quitte rarement son sérail, et les ordres qui sortent de cette retraite sont en général transmis par des femmes. A moins d'une nécessité inévitable, il ne tient jamais de *durbar*, ou d'audience. Il poursuit tous ses

parens de ses soupçons jaloux; et, excepté le premier jour de l'année musulmane, il ne permet presque jamais à ses fils de paraître devant lui. Son autorité législative et judiciaire est entièrement sous le contrôle du résident britannique, et sa suprématie n'est qu'à peine reconnue par la noblesse indigène.

« Le résident britannique se trouvant fort éloigné du siége du gouvernement suprême, celui-ci a jugé nécessaire de lui accorder un très-grand pouvoir; et, comme ce pouvoir n'est point direct, mais qu'il fait agir à son gré ceux qui en sont nominalement investis, c'est en réalité le résident qui est souverain absolu. Le ministre du Nizam met à exécution les mesures du résident; le but unique de ce ministre paraît être de tromper son prince, et d'extorquer de l'argent à ses compatriotes. C'est ainsi qu'il a réussi à abolir l'office de trésorier, et à consacrer le montant total du revenu au paiement des dépenses courantes. Aussi, le Nizam ne possède-t-il plus autre chose que son trésor personnel déposé à Golconde. C'est cette pauvreté de son trésor public qui le met à la merci de la protection britannique.

« Les taxes sont imposées et les revenus sont recueillis de la manière la plus arbitraire. Toutes les classes, depuis le ministre et ses associés, jusqu'au propriétaire et au paysan, se rendent également coupables d'extorsion et de corruption. Si un *jagherdar*, ou propriétaire de terre, devient riche, il est appelé à payer à l'état une pesante contribution : pour repousser ce fardeau de dessus ses épaules, il s'efforce d'arracher, ou par persuasion, ou par violence, l'argent qui lui est demandé, aux pauvres *ryots*, ou cultivateurs; s'il ne peut y réussir, il défie le ministre et se révolte : si, au contraire, il est arrêté avant d'avoir pu éclater, on l'entraîne en hâte à la capitale, et on l'enferme dans un donjon, où on lui fait éprouver tous les genres de torture, jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux demandes du ministre, ou qu'il expire dans ces tourmens prolongés.

« Les ryots ou cultivateurs sont à leur tour exposés aux mêmes traitemens, par les jagherdars, ou propriétaires.

Quand les ryots ne peuvent payer les arrérages de leurs rentes, soit par l'effet d'une mauvaise récolte, ou parce que leur fermage est exorbitant, on les traite avec la cruauté la plus barbare. Il serait vain de demander justice, cette espérance n'est pas même offerte au pauvre; la tyrannie les pousse au désespoir, ils ne peuvent échapper aux bourreaux qu'en payant de l'argent qu'ils ne possèdent point. Réduits à cette condition, souvent ils fuient vers les montagnes, et y embrassent une vie sauvage, mais moins dégradée et moins souffrante que celle à laquelle ils ont échappé. Ils s'y enrôlent sous quelque chef que la jalousie du ministre pour ses talens, ses intrigues ou sa valeur, a forcé à chercher ce refuge. Sous cet aventurier, ils font des incursions dans le plat pays et pillent les villages. Souvent, les jagherdars eux-mêmes sont en connivence avec eux, afin de partager le butin que les brigands enlèvent à leurs propres paysans : il ne faut pas s'étonner si, sous un tel système de gouvernement, le peuple est vicieux et insubordonné; ce qui étonne, c'est plutôt qu'il n'oppose pas une résistance sanglante et désespérée à un gouvernement qui ne laisse pas même espérer l'ombre de la justice, qui vendrait, pour la plus petite somme, la vie de chacun de ses sujets, et qui laisse racheter le meurtre et tous les crimes les plus atroces par des amendes et des présens (1). »

Tel est l'état où la protection de la Compagnie a réduit le Nizam, le Paishwa, le Nuwaub d'Oude, et un grand nombre de Rajahs et de Nababs ; tel est l'état où elle se proposait de réduire les rois d'Ava et de Pégu, et d'autres tributaires des Birmans, si la guerre actuelle avait eu plus de succès. Il faut espérer que la publication du *Héraut oriental* éclairera la nation anglaise sur cette odieuse politique : la guerre est une calamité passagère; la conquête, quelque douleur et quelque humiliation qu'elle cause, peut être le commencement d'une

---

(1) *Picture of the native Government of Hyderabad, by an eye witness.* — Tableau du gouvernement indigène d'Hyderabad, par un témoin oculaire. — Vol. VII, p. 7-13, n° 22, for October 1825.

amélioration successive. Mais, ravir aux peuples leur indépendance, et garantir aux princes les seuls abus du gouvernement : rendre toute amélioration impossible, toute résistance inutile, et les besoins du fisc toujours plus urgens, c'est combiner trop de maux, trop de crimes à la fois contre la pauvre humanité. Qu'ils laissent donc leurs voisins maîtres chez eux, ou bien qu'ils fassent franchement sur eux des conquêtes ; mais qu'ils s'abstiennent du honteux arrangement de reconnaître les princes et d'oublier les peuples ; de se faire livrer la force nationale, et de s'abstenir de la protection : qu'ils soient souverains, avec l'obligation de remplir tous les devoirs de la souveraineté, ou qu'ils ne soient rien du tout.

Plusieurs articles sur le gouvernement d'Oude et la part qu'a eue la Compagnie dans ses révolutions, confirment ce que nous venons de dire du misérable état des souverainetés tributaires. Si les Anglais ne veulent pas y porter remède pour l'avantage des peuples, ils le devraient du moins pour l'honneur de leurs fonctionnaires publics, pour leur épargner ces dégradantes intrigues avec les eunuques et les femmes du sérail. Les trésors de toutes ces cours ne sont employés qu'à acheter tour à tour la justice ou la faveur des Anglais puissans : ce que ceux-ci n'osent pas accepter en présent, ils l'empruntent avec la confiance qu'ils ne devront jamais le rendre ; car les princes protégés ne peuvent rien refuser et rien redemander. Quelquefois aussi, les agens de la Compagnie se font donner des places de commandans des éléphans, des chameaux, des taureaux, avec des traitemens énormes, pour prix de leur complaisance (1).

Toutefois, le sort de ces princes excite en général la compassion du public anglais, plus que celle de leurs peuples,

---

(1) *Examinations of the Oude Papers.* — Examen des papiers d'Oude. — Vol. VII, p. 311-331, n° 23, November 1825. — *Controversy between Lord* HASTINGS *and Colonel* BAILLIE. — Controverse entre lord Hastings et le colonel Baillie. — Pag. 401-426, n° 24, December 1825.

par cet esprit aristocratique qui est inhérent à la nation. Déjà M. Burke, quand il accusa Warren Hastings, ne s'indignait pas des souffrances du peuple, mais de celles des princes de l'Inde; l'empereur du Mogol était pour lui l'image du roi d'Angleterre, les princes d'Oude ou du Carnatique lui représentaient les Cavendish et les Russel, défenseurs héréditaires de la liberté britannique. Aujourd'hui encore, les Anglais philantropes, qui font des vœux pour l'Inde, demandent avant tout que l'on y conserve, ou que l'on y recrée une aristocratie. S'il s'agit d'élever une classe éclairée qui doive à sa fortune de l'indépendance, de la culture d'esprit, et le respect des agens de la Compagnie, sans doute leur vœu est raisonnable. Mais, changer les anciens tyrans en une aristocratie constitutionnelle; attendre d'eux des lumières, des vertus ou du zèle pour le bien public, c'est donner à des tigres le soin de conduire et de protéger des troupeaux de moutons. Ces princes n'étaient puissans que par l'épée, les supplices et le crime; quand le règne de l'épée, des supplices et du crime finit, ils doivent tomber avec lui.

Si les Indiens tributaires sont soumis au joug le plus abominable, combien il s'en faut que les Indiens, sujets immédiats de la Compagnie, soient traités comme ils devraient l'être! « Que peut-on attendre, dit un des auteurs du *Héraut*, d'un corps de marchands qui trafiquent du gouvernement d'une immense contrée sur un bail de vingt ans? Les objets les plus sublimes sont sacrifiés par eux aux motifs les plus sordides; toute amélioration grande et permanente est subordonnée à leur tranquillité, ou à leur convenance passagère. Ils s'opposent à la colonisation, parce que la voix des colons se ferait entendre avec le tems par la législature britannique, et que toutes les améliorations qu'elle obtiendrait, abrégeraient les priviléges de la Compagnie. Ils abhorrent la liberté de la presse, parce que son existence soumet au scrutin la conduite des hommes publics, et les contraint à plus de diligence dans l'accomplissement de leurs devoirs. Ceux qui sont dans l'Inde détestent tout ce qui les dérange; ceux qui restent en Angle-

terre redoutent des publications qui attireraient sur leur gouvernement les regards de la législature britannique. Les employés civils de la Compagnie sont en général opposés à toute réforme, parce que toute réforme implique changement, et qu'élevés pour un système particulier, tout changement leur imposerait la fatigue de rompre d'anciennes habitudes, et d'apprendre quelque chose de nouveau. Quelques-uns sans doute ont des motifs plus coupables pour s'y opposer. L'un pense en lui-même : si la presse était libre, elle pourrait publier que j'ai emprunté des sommes considérables d'un Indien de mon district, et que je décide toutes les causes en sa faveur; un autre : elle annoncerait au public que je passe mes journées au billard et mes soirées au whist, tandis que mes subalternes Indiens font mon office, et m'apportent entre les rubbers, les sentences à signer, sans que je connaisse les causes; un troisième : elle dirait comment j'ai forcé un riche Indien à me donner un éléphant de grand prix, presque pour rien, par la crainte que je le traitasse durement à mon tribunal ; un quatrième : elle pourrait faire savoir que je passe le mois presque entier en parties de plaisir loin de ma résidence, et que je reviens les derniers jours pour juger précipitamment le nombre de causes que le règlement m'oblige à décider chaque mois. Cette liste pourrait être continuée ; mais de tels exemples suffisent. Cependant, tous ces délinquans sont, aux Indes, des *hommes honorables ;* car personne n'oserait laisser percer le soupçon du contraire, quoique, par leur indolence coupable ou leur partialité criminelle, des millions d'hommes soient plongés dans une misère sans espoir..... C'est de la même source qu'est provenue l'opposition si long-tems manifestée à la diffusion du christianisme dans les Indes (1). »

Des abus bien crians sont signalés dans ce peu de lignes ;

---

(1) *On the inefficacy of the means now in use for the propagation of Christianity in India.* — De l'inefficacité des moyens employés aujourd'hui pour répandre le Christianisme dans l'Inde. — Vol. v, p. 586, n° 18, June 1825.

d'autres le sont dans les divers cahiers que nous avons sous les yeux ; d'autres le seront sans doute encore, l'année prochaine. Toutefois, l'espérance a recommencé pour l'Inde : elle repose sur cet appel que le journal de M. Buckingham fait à l'opinion publique; sur les progrès de cette opinion, tous les jours plus éclairée et plus puissante ; sur l'esprit qui anime aujourd'hui le ministère, où l'on n'avait jamais vu réunis une connaissance si complète de ce qui constitue le bien des nations, et un désir si sincère de l'atteindre; enfin, sur le terme prochain de la charte de la Compagnie : elle expire dans moins de neuf ans, et l'on peut se livrer désormais à l'espoir presque assuré qu'elle ne sera point renouvelée.

Nous trouvons dans le *Héraut oriental* des indications de ce que le ministère saura faire pour l'Inde, quand elle sera vraiment réunie à l'empire britannique. « Le marquis de Hastings, dit-il, a fait pendant cinq ans l'épreuve de la liberté de la presse dans l'Inde, et jamais le pays n'avait été si prospère, si bien gouverné, si tranquille, qu'à la fin de cette période, quoiqu'il n'y eût pas de calamité que l'on n'eût prédite, comme devant résulter de cette liberté. Elle ne s'accordait pas avec les vues des directeurs de l'Inde, qui ne craignent rien tant que le progrès des connaissances dans leur empire, et qui avouent hautement, même en en tirant vanité, que la faiblesse et l'ignorance de leurs sujets indigènes constituent la force du gouvernement; que le gouvernement de l'Inde a été, qu'il est, et qu'il sera toujours entre leurs mains un despotisme absolu. Cette doctrine a été professée dans une cour publique, au sein même de la ville libre de Londres; elle n'a excité ni émotion, ni indignation; elle n'a presque pas été contredite : tellement, même en Angleterre, le sentiment est dégradé, quand il s'agit de nos sujets de l'Inde.

« L'expérience d'un commerce libre, de lois égales pour les hommes de toutes les sectes, de toutes les couleurs, de toutes les croyances, a été également faite à Singapore par sir *Stamford* Raffles ; et jamais on n'avait vu, ni dans les tems anciens, ni dans les tems modernes, aucun établissement faire

des progrès si rapides en richesses, en population et en bien-être (1). » Des détails du plus haut intérêt sont donnés sur ces lois si sages et si bienfaisantes. Malheureusement, il paraît que la Compagnie a réussi à les faire supprimer, parce que tant de prospérité et des perfectionnemens si rapides devenaient une critique trop amère de l'administration de la Compagnie dans le reste de l'Inde.

Le même sort ne menace pas sans doute l'île de Ceylan, qui appartient à la couronne, et non à la Compagnie. Une expérience plus importante encore y a été faite, dès l'année 1811. « Dans cette île, habitée par un peuple de même origine, de même caractère, de mœurs, de religions communes à celles des natifs du continent voisin, des *jurys* formés de naturels du pays ont été institués avec un succès qui a dépassé les plus brillantes espérances de leur auteur. » — Non-seulement les habitans ont montré qu'ils sentaient toute l'importance de leurs nouveaux devoirs, et du maintien d'une bonne justice; ils en ont éprouvé une profonde reconnaissance; ils se sont attachés de tout leur cœur à l'administration britannique, et l'ont manifesté pendant la guerre contre le roi de Candy; ils ont enfin fait preuve de leurs progrès moraux par une résolution volontaire, prise à la persuasion du président de leur cour suprême, celle de déclarer libres tous les enfans nés d'esclaves, dans leur île, après le 12 août 1816. Les propriétaires d'esclaves, de toutes les castes et de toutes les religions, concoururent unanimement à ce grand acte de philantropie (2). Certes, aucun succès plus glorieux ne pouvait encourager le zèle des amis de l'Inde et

---

(1) *Brillant results of free trade and just laws in the settlement of Singapore.* — Brillans résultats obtenus à Singapore par la liberté du commerce et par des lois justes. — Vol. IV, p. 157-169, n° 14, February.

(2) *On the administration of justice in British India, and introduction of native juries in Ceylan.* — Sur l'administration de la justice dans l'Inde anglaise, et sur l'*introduction de jurys formés de naturels du pays à Ceylan.* — Vol. VII, p. 229-239, n° 23, November.

de ceux de l'humanité. Il ne sera pas sans influence sur la nation anglaise et sur son ministère ; et nous osons nous flatter que le *Héraut de l'Orient* aura, chaque année, à proclamer quelque grande mesure préparatoire de l'affranchissement de l'Inde, jusqu'à l'époque heureuse où la société qui trafique de son gouvernement et de sa justice, sera abolie sans retour.

J. Ch. L. de Sismondi.

Mémoire a consulter sur un système religieux et politique, *tendant à renverser la religion, la société et le trône;* par M. le comte de Montlosier (1). *Septième édition*, revue, corrigée, augmentée et ornée du *portrait* de l'auteur.

Si la France a dû à de nombreuses victoires et au génie entreprenant d'un chef audacieux l'avantage passager de maîtriser le monde, elle a bien chèrement payé l'éclat attaché à la superbe dénomination de grand empire. Elle a douloureusement appris qu'il est une responsabilité des peuples, responsabilité d'autant plus sévère, qu'elle n'est ni spécifiée, ni définie dans aucune charte.

Rentrée dans ses anciennes limites, la France a dû compter sur un repos honorable, sorte de gloire alors méconnue, ou presque tombée en désuétude. Un pacte constitutionnel sagement balancé a posé des bases de stabilité, après de longues et grandes commotions, et a paru dissiper tous les ombrages, tant au-dehors qu'au-dedans; des témoignages mutuels de confiance entre le trône et la France ont révélé une affectueuse sympathie entre d'immenses revers et de grandes infortunes. De telles dispositions devaient faciliter l'action de tous les

---

(1) Paris, 1826; Ambroise Dupont et Roret, libraires, rue Vivienne, n° 16. In-8° de vi et 360 pages; prix, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, Mars 1826, p. 817-819.)

pouvoirs. Régner par les lois, était l'unique vue de l'auteur de la charte, comme le premier besoin de l'époque. Pour que la confiance s'établisse, il faut en effet que l'arbitraire s'éloigne, ou plutôt qu'il soit irrévocablement banni.

Dès que les esprits ont pu se livrer à l'espoir de la sécurité, leur activité s'est tournée vers les améliorations agricoles, les entreprises industrielles, les spéculations commerciales, les conquêtes intellectuelles dans les sciences, les découvertes dans les arts et tous les genres de travaux littéraires; de grands résultats ont suivi et récompensé de si nobles efforts. La fortune publique s'est élevée et maintenue dans une juste proportion avec les fortunes privées. Un budget d'un milliard, qui excède sans doute les besoins, s'ils étaient scrupuleusement contrôlés, n'a point paru excéder les moyens et les ressources.

Malheureusement, tandis que les abeilles travaillaient, les frêlons n'étaient pas oisifs. Le miel des unes n'a rien de commun avec les occupations ou les bruyantes agitations des autres. Si les unes sont les modèles et les aimables emblèmes de l'industrie vivifiante qui prodigue des trésors, les autres figurent assez bien la classe nombreuse et improductive qui trouve le secret de se les approprier sans efforts. Cette classe se recrute de tous les *ardélions* de la cour et de la ville, de toutes les médiocrités vaniteuses et inquiètes, de toutes les ambitions sans moyens, de toutes les prétentions sans titres. Si le vent de la faveur parait affecter une certaine direction plus ou moins constante, toute cette multitude s'y porte, et l'opinion finit par s'établir qu'il n'est pas d'autre voie de succès. Le centre de gravité se déplace insensiblement; l'administration, pour se maintenir, n'est plus que l'interprète d'un parti, au lieu d'être l'organe de ses propres pensées et du vœu national. Le pouvoir affecte une conviction qu'il n'a pas, pour dissimuler l'influence étrangère à laquelle il cède.

Le mal devient plus grave, si les institutions nouvelles ont laissé des lacunes importantes, ou des portes ouvertes à des abus d'un danger extrême, si d'anciennes barrières, autrefois

efficacement opposées à d'anciennes prétentions, ont été renversées, sans que la restauration ait songé à les rétablir; si l'on a pu arriver à la magistrature ou entrer au barreau, en demeurant étranger à toute une branche de la législation dont la connaissance est redevenue indispensable et l'application nécessaire au maintien de la paix intérieure et de la tranquillité publique. Le chef de l'ancien gouvernement, qui espérait tout dominer par sa volonté, s'est aperçu bien tard du tort qu'il avait eu de laisser tomber en désuétude toute la partie utile de cette antique législation, et d'abandonner dans un état de désarmement complet toutes ces lignes de défense tracées par la sagesse de nos pères, et si religieusement défendues par une magistrature vigilante et fidèle. Il n'était pas assez pénétré de la nécessité de l'indépendance de chaque pouvoir, du pouvoir judiciaire surtout, puisque c'est cette indépendance qui, en définitive, constitue celle du gouvernement et de son chef. Il s'est borné à un petit nombre de précautions et de mesures : ses actes ont été plus *conservatoires* que conservateurs; ils ont empêché la prescription, en rappelant les principes, si toutefois l'on peut dire que la prescription peut les atteindre.

Sous un régime constitutionnel qui garantit nos libertés civiles, politiques et religieuses, il est impossible que nos garanties soient moindres en matière ecclésiastique, qu'elles ne l'étaient avant la révolution. Si la charte les a modifiées, elle n'a pu le faire que pour les corroborer. Delà résultent, pour nos jeunes jurisconsultes comme pour nos plus jeunes magistrats, la nécessité de les étudier, et de se bien pénétrer de l'importance et de l'esprit des libertés gallicanes; pour toutes les personnes instruites, le besoin de s'en bien retracer l'ensemble; pour la société entière, le droit d'en réclamer le maintien dans tous les tems, mais plus particulièrement à l'époque où nous sommes.

C'est pour satisfaire à ce besoin de la société, besoin devenu aussi impérieux qu'urgent, que M. de Montlosier prend la plume. Son zèle religieux n'est pas moins connu que son dé-

vouement à la royauté; c'est un catholique de bonne foi, un chrétien sincère, un royaliste de l'ancienne roche; il a conservé dans l'émigration les sentimens qu'il avait précédemment manifestés à l'assemblée constituante et souvent exprimés avec un talent remarquable. Si nous paraissons louer d'une manière indéfinie tout ce qu'a dit, tout ce qu'a écrit M. de Montlosier, ce n'est pas que nous partagions toutes les opinions qu'il a émises à diverses époques; mais nous honorons toutes celles qui émanent d'une conviction profonde, ainsi que la persévérance honorable que l'on met à les défendre. Nous n'examinerons pas si cet ancien député, cet honorable écrivain s'est quelquefois montré homme de parti, plus souvent aussi homme de caste; nous nous bornerons à dire que, dans l'écrit dont nous offrons l'analyse, il s'est montré l'homme de la France. Autant le fanatisme de la liberté l'a trouvé sévère, autant la liberté du fanatisme lui paraît à craindre; l'invasion des doctrines ultramontaines l'effraie sans l'intimider. Il a observé leur marche, les points qu'elles occupent, les espérances qu'elles conçoivent, les projets qu'elles ont formés, les échecs qui les ont déconcertés, les postes dont elles ont su s'emparer, les appuis qu'elles se ménagent, les partisans nombreux et actifs qu'elles s'efforcent de recruter. Heureusement, il y a des juges en France; c'est dans la magistrature que M. de Montlosier met son espoir; c'est sur les avenues de la justice qu'il s'avance; c'est vers son temple qu'il se rend; c'est déjà se placer sous son égide. L'écrit qu'il publie, sans être introductif d'instance, est un acte préparatoire qui participe à l'inviolabilité des actes judiciaires.

La forme d'un mémoire à consulter exige que des faits soient posés et prouvés, caractérisés et rapprochés de la loi qui les a prévus et qui leur est applicable. Si l'on accuse, il faut que l'illégalité des faits soit démontrée, et que la poursuite soit dirigée dans les formes voulues par la loi, et la plainte adressée à l'autorité qui doit en connaître. L'auteur satisfait à toutes ces conditions. C'est à la magistrature que M. de Montlosier se propose de l'adresser, lorsqu'il aura réuni tous ses

moyens de droit et de forme, et recueilli les avis de nos plus habiles jurisconsultes sur les grandes questions qu'il soulève; toute autre voie lui paraît moins régulière ou plus obstruée; ce qui vient en preuve des dangers qu'il signale.

Les faits dénoncés dans cette production appartiennent presque tous à la notoriété publique. Ces faits sont graves, des rapprochemens lumineux en font apercevoir l'enchaînement, les moyens divers et le but commun. L'auteur les expose dans l'ordre suivant : la congrégation, les jésuites, l'ultramontanisme, et l'esprit d'envahissement chez les prêtres. Il donne des idées claires et distinctes sur chacun de ces élémens de notre situation, des notions arrêtées sur chacun de ces faits; c'est l'objet de sa première partie : il démontre, dans la seconde, les périls qui résultent de la permanence de la congrégation, de l'invasion des disciples d'Ignace, des doctrines ultramontaines et de l'empiétement des prêtres qui méconnaissent l'esprit de leur état. Les adversaires qu'il attaque avec autant de savoir que de talent, avec autant de franchise que de courage, n'entendent pas demeurer sans réponse et sans défense, il combat victorieusement leur système, tant dans son ensemble que dans ses détails. Cette réfutation forme la troisième partie. Il y établit que, vu l'état actuel de la société en France, elle ne peut s'accommoder des institutions religieuses, telles que ce système les entend; que ce système tend à altérer la religion au lieu de l'affermir. Pour rendre plus sensibles, plus faciles à reconnaître les écarts contre lesquels il s'élève, il montre le but que l'on doit se proposer; il esquisse à cet effet, dans plusieurs belles pages, le caractère du christianisme; il passe à celui du prêtre; son ébauche ne ressemble en rien à la démonstration dont nous avait menacés naguère un écrivain revêtu de ce caractère. Il combat avec un égal succès les raisons alléguées par la faction du jour pour introduire les prêtres dans les choses du monde. Il voit la religion, la France, l'autorité royale gravement menacées par le système dont il se porte accusateur. Nous passerions les bornes assignées à une simple analyse, si nous donnions quelques-uns des développemens de cette accusation.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage a pour objet l'exposé des moyens qui existent dans nos lois anciennes et dans nos lois nouvelles pour combattre le système et le réprimer ; il retrace le corps du délit, il en rappelle les caractères, il réclame l'action des lois, l'intervention de la magistrature, toujours en subordonnant sa marche aux avis, et même, dit-il, aux censures que pourraient lui adresser les jurisconsultes les plus versés dans la connaissance de notre ancien et de notre nouveau droit public, et les amis éclairés de tous les grands intérêts dont il s'est constitué le défenseur. Ses conclusions forment la matière de son résumé.

Nous ne parlerons pas du style de cet ouvrage; il est ce qu'il doit être dans des matières aussi graves; il est nerveux et athlétique, comme celui de M. de Pradt. L'âge peut-être avancé de l'auteur vient seul dans son écrit en tempérer la force. Une sorte de mélancolie, à la fois touchante et austère, se fait remarquer dans ce que l'on va lire. Ces lignes terminent son introduction; elles vont terminer cet extrait. M. de Montlosier a rejeté les suffrages des libéraux et n'a point obtenu ceux des ultra-royalistes. « Repoussé ainsi, dit-il, par des hommes qu'on chérit, accueilli par des hommes qu'on repousse, une telle vie n'est pas douce, Dieu me l'a faite ainsi. Dans peu, lorsqu'il lui aura plu de m'effacer de cette terre, si mes écrits subsistent encore, quelque âpre que soit leur composition, quelque peu de droits qu'ils aient à l'indulgence, on me pardonnera, j'espère, et peut-être aussi, on me croira; car la mort a quelque chose qui demande grâce; elle a aussi quelque chose qui donne de l'autorité. »

L'historien Mezeray fut rayé par Colbert du tableau des pensions, parce qu'écrivant en citoyen fidèle plus qu'en historiographe, il s'était exprimé sévèrement sur les finances et les impôts. Ce trait a suffi pour concilier à l'écrivain le suffrage et la confiance de ses contemporains et de la postérité; nous ne connaissons point de Colbert dans le ministère actuel; on nous assure cependant que M. de Montlosier en a éprouvé un semblable traitement. Qu'il se console, il se suffit à lui-même;

il doit trouver dans l'estime publique une honorable indemnité et la juste récompense du noble usage qu'il fait de son talent. . . . . U.

Histoire d'Haïti (*île de Saint-Domingue*) *depuis sa découverte jusqu'en* 1824, époque des dernières négociations entre la France et le gouvernement haïtien; par M. *Charles* Malo, membre de l'Académie des sciences de Lyon, et de la Société philotechnique. *Nouvelle édition*, suivie de pièces officielles et justificatives (1).

Histoire politique et statistique de l'île d'Haïti (*Saint-Domingue*), *écrite sur des documens officiels et des notes communiquées* par sir *James* Barskett, agent du gouvernement britannique dans les Antilles; par M. *Placide* Justin (2).

Histoire de l'Expédition des Français a Saint-Domingue, sous le consulat de Napoléon Bonaparte; par *Antoine* Métral; suivie des *Mémoires et notes d'Isaac* Louverture *sur la même expédition, et sur la vie de Toussaint* Louverture, *son père;* ornée du *portrait de Toussaint* et d'une *carte de Saint-Domingue* (3).

L'histoire d'Haïti offre quatre périodes bien distinctes : la première comprend la découverte et la conquête de l'île par

---

(1) Paris, 1825; Louis Janet et Ponthieu. 1 vol. in-8°; prix, 5 fr.

(2) Paris, 1826; Brière. 1 vol. in-8° avec carte; prix, 8 fr., sans carte, 7 fr.

(3) Paris, 1825; Fanjat aîné et Ant.-Aug. Renouard. 1 vol. in 8°; prix, 7 fr.

les Espagnols; elle finit à l'anéantissement des indigènes, dont un faible reste, échappé au glaive castillan et aux travaux des mines, confond bientôt son sang avec celui des vainqueurs. Les guerres des flibustiers et des boucaniers, leur établissement à la Tortue et sur les côtes voisines, remplissent la seconde période. La troisième commence à l'époque où les flibustiers se donnèrent à la France (1665) et dure jusqu'à la révolution. La lutte de la France et de l'Espagne pour étendre respectivement leur territoire, occupe presque entièrement cette période pendant laquelle se développe la prospérité de la partie française. Enfin, la quatrième embrasse le tems écoulé depuis 1789 jusqu'à l'ordonnance royale qui a reconnu l'indépendance d'Haïti.

Ces quatre périodes n'offrent pas à beaucoup près le même degré d'intérêt. Les trois premières nous présentent des événemens consommés, dont les causes ne peuvent plus exercer d'influence sur les destinées du monde civilisé. Il n'en est pas ainsi de la dernière période : les faits qui la remplissent touchent aux questions les plus vastes que puisse agiter l'espèce humaine; questions qui, tous les jours encore, mettent aux prises la morale, la philosophie et la religion avec l'intérêt, les préjugés et une politique mal entendue.

La révolution de Saint-Domingue est peu connue en France; c'est peut-être le sujet sur lequel il y a le plus d'idées fausses dans la masse de la nation. L'histoire, à la vérité, n'offre nulle part un drame dont les ressorts soient aussi bizarrement compliqués. Des blancs, propriétaires d'esclaves, adoptant avec ardeur les principes démocratiques, et invoquant ces mêmes principes pour résister à la métropole qui voulait les appliquer aux hommes de couleur libres; cet orgueil aristocratique encore plus exclusif et plus turbulent chez ceux que l'obscurité de leur naissance et de leur condition faisait qualifier de *petits blancs;* des gouverneurs qui, imbus des opinions de l'ancien régime, cherchent dans leur alliance avec les hommes de couleur un appui contre l'esprit démocratique des colons; des garnisons, des équipages qu'un faux esprit populaire porte

à s'insurger, en faveur des propriétaires d'esclaves, contre l'autorité qui protége les hommes de sang mêlé ; des décrets, des instructions arrivant coup sur coup de la métropole, souvent contradictoires et toujours funestes, soit qu'ils favorisent ou non la liberté, parce qu'ils sont toujours intempestifs; les esclaves, d'abord témoins indifférens de ces troubles, se réveillant enfin du sommeil léthargique de la servitude pour se proclamer *gens du roi* et incendier la colonie au nom de l'ancien régime dont ils demandent le retour; et pour comble de maux, l'Espagne et l'Angleterre excitant de tout leur pouvoir ces désordres, dans l'espoir de s'approprier nos débris: tel est le bizarre et effrayant tableau que présente la révolution de Saint-Domingue. La plus hideuse anarchie fut long-tems le résultat de ces luttes diverses. Il fallait, pour y mettre un terme, l'apparition d'un de ces génies extraordinaires qui maîtrisent les événemens; et, comme pour humilier l'orgueil de la race blanche, c'est parmi les noirs que la nature l'avait fait naître. Un sauvage, enthousiaste de la civilisation, résolut de la rétablir dans l'île où il naquit esclave. Il en chassa les Anglais; il la replaça sous l'autorité de la métropole; et, maître absolu de l'esprit de ceux dont il avait partagé les fers, il transforma tout à coup des esclaves révoltés en ouvriers laborieux et paisibles, leur faisant ainsi franchir en un instant l'intervalle immense qui sépare la licence des sauvages de la liberté légale. Il fit plus: il rappela les anciens propriétaires dans leurs propriétés incendiées, fit remettre ces propriétés en valeur par les mains qui les avaient détruites, et sut si bien réconcilier les anciens maîtres et les anciens esclaves, que les premiers vivaient au milieu de cette population naguère ennemie, comme au sein de leur propre famille. Certes, si la difficulté vaincue est l'échelle à laquelle se mesurent les grandes entreprises, jamais homme n'a mieux mérité l'admiration que Toussaint Louverture.

Des trois ouvrages que nous avons sous les yeux, les deux premiers embrassent l'histoire d'Haïti, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, avec cette différence toutefois que celui de

M. *Charles* Malo s'arrête aux dernières négociations qui ont précédé l'ordonnance royale.

L'ouvrage de M. Malo est écrit avec bonne foi et modération ; mais on y cherche vainement l'empreinte d'une pensée forte qui élague du récit tout ce qui n'est pas inhérent au sujet, éclaircit les faits en les coordonnant, juge les hommes et les événemens d'après des principes mûrement réfléchis et invariablement adoptés. S'agit-il de l'établissement des flibustiers à Saint-Domingue; il embarrasse sa narration du détail de beaucoup d'exploits qui n'ont aucun rapport direct avec cette île. Parle-t-il d'un soulèvement de nègres; tantôt (p. 79) ces nègres sont des révoltés qu'on fait *rentrer dans le devoir;* tantôt (p. 81) ce sont des *malheureux qui secouent le joug qui les opprime et font éclater cet amour de la liberté si naturel à l'homme.* Cette double manière d'envisager les faits, plus ou moins sensible dans tout l'ouvrage, prouve que l'auteur n'a point vu la grande difficulté du sujet, ou qu'il n'a pris aucun parti pour la vaincre. Nous pourrions lui reprocher aussi plusieurs inexactitudes; nous nous bornerons à quelques-unes des plus remarquables. M. Malo (p. 181.) cite, parmi les chefs qui se joignirent à Jean François, au commencement de la révolution, Biassou, Boukmann et Rigaud, *tous trois nègres.* Or, Boukmann fut chef d'une insurrection qui précéda celle de Jean François; et quant à Rigaud, qui peut ignorer que cet *homme de couleur* fut le plus terrible ennemi des nègres et le rival de Toussaint Louverture? M. Malo nous affirme (p. 239) que le général Leclerc publia une ordonnance par laquelle il rendait aux propriétaires ou à leurs chargés de pouvoirs *toute l'autorité qu'ils avaient eue jadis sur les nègres;* c'est-à-dire, qu'il rétablissait l'esclavage. Or, le rétablissement de l'esclavage était bien dans les instructions secrètes données par le premier consul au général Leclerc; mais jamais ce général ne l'annonça officiellement. M. Malo rapporte (p. 264) que, dans l'une des dernières affaires, les Français ayant fait cinq cents prisonniers, Rochambeau les condamna tous à la peine de mort, et que Dessalines fit aussitôt élever cinq cents gibets auxquels

il attacha, sous les yeux de notre armée, autant d'officiers et de soldats français. Un témoin oculaire, très-digne de foi, m'assure que cette double barbarie, que rapporte aussi M. P. Justin, est tout-à-fait inventée; que même, à l'époque dont il s'agit, Rochambeau n'avait point de prisonniers.

L'ouvrage de M. P. Justin est composé avec plus de méthode que celui dont nous venons de rendre compte. Il joint, à l'avantage d'être plus complet dans l'exposé des faits, celui de les classer avec plus de clarté, de les circonscrire plus convenablement, de les caractériser d'après des principes plus uniformes. On y remarque à la vérité de longs passages, et même des chapitres entiers qui reproduisent presque littéralement l'histoire de M. Malo; soit qu'une précédente édition de cette histoire ait fourni ces morceaux à M. Justin, soit plutôt que les deux écrivains aient puisé à des sources communes.

En annonçant dans ce recueil (t. XXIX, p. 228) le livre de M. Justin, on lui a déjà reproché d'avoir trop multiplié les citations de pièces officielles. La remarque est juste; ces citations ralentissent à chaque instant le récit. Une courte analyse qui ferait ressortir les traits saillans de la pièce indiquée, serait toujours préférable, sauf à rapporter cette pièce dans les notes. Peut-être l'ouvrage acquerrait-il par là une partie de la rapidité et de la chaleur qui lui manquent. M. Justin a fait un livre instructif et attachant; mais l'impression qu'il produit serait bien plus profonde, si, dans un sujet si vaste et si fécond en effets dramatiques, l'auteur eût peint à grands traits ce qu'il a méthodiquement expliqué (1).

M. Métral, déjà auteur d'une histoire de l'insurrection des esclaves, a cru devoir dans celle-ci se borner au récit de l'ex-

---

(1) Relevons ici deux légères erreurs : M. Justin suppose (p. 10) que Colomb fut excité à sa grande entreprise par le désir de surpasser Gama; il oublie que la découverte de l'Amérique a précédé de cinq ans le passage du cap de Bonne-Espérance. Il traduit (p. 17) le nom d'*Hispaniola*, donné d'abord à l'île d'Haïti, par celui d'*île espagnole*. Ce mot signifie *petite Espagne*.

pédition du général Leclerc. Il y a un grand inconvénient à détacher cet épisode des événemens qui l'ont précédé. Un récit détaillé de ces événemens est indispensable pour l'intelligence des faits de l'expédition et pour la connaissance des hommes qu'elle met en scène. L'esquisse rapide que M. Métral a tracée au commencement de son histoire, est très-insuffisante pour donner une idée nette de faits aussi compliqués. Il aurait mieux fait, selon nous, de fondre ses deux ouvrages en un seul.

Le récit de M. Métral est en général conforme à celui des autres historiens; mais les détails manquent partout; le développement des faits est sacrifié au luxe des descriptions et à l'éclat des antithèses. L'auteur paraît s'être réglé sur de dangereux modèles. Son style n'est pas celui de l'histoire; il est à la fois trop pompeux et trop négligé. Tâchons de justifier ce reproche par quelques citations bien courtes. Voici le début de M. Métral : « J'entreprends d'écrire l'histoire de l'expédition des Français sous Napoléon Bonaparte, consul; cette expédition *fut faite* pour remettre dans la dépendance de *la mère patrie les noirs* arrivés à la liberté *par la révolte, le fer et le sang.* » Vers quel pays était dirigée l'expédition? Il semble que cette circonstance devait être exprimée. Ne dirait-on pas, d'après les expressions de M. Métral, que la France est la mère patrie des noirs? Enfin, qui pourrait s'attendre, après la chûte de cette période, que dans presque tout l'ouvrage la balance va pencher en faveur de ceux-ci? L'auteur a trop prodigué les tableaux sinistres. Il y a du sang sur toutes ses pages; et dans ces récits désastreux, on voit trop souvent l'écrivain qui vise aux effets de style, bien plus que l'ami de l'humanité qui gémit de rencontrer sous sa plume tant de crimes et de malheurs. Cette recherche des effets, défaut caractéristique de la plupart des écrits de nos jours, est surtout sensible dans la description de la fièvre jaune qui moissonna notre armée. Voici un trait de cette description : « Des soldats mouraient au pied des orangers, du pommier rose, et du frangipanier, et *la mort allait les chercher, étant couchés sous des parfums.* » On re-

trouve ici ce bel hémistiche d'un poëme sur la fièvre jaune de Barcelonne, couronné en 1822 par l'Académie française :

La mort sous des parfums !

Mais cet ornement poétique convient peu à la gravité de l'histoire ; il convient encore moins au climat des Antilles, où la nature semble n'avoir rien proportionné aux forces de l'homme, où les arbres odoriférans entêtent plutôt qu'ils ne parfument. Nous nous sommes appesantis sur ces défauts, parce qu'ils sont ceux d'une école qui corrompt beaucoup de jeunes talens et les expose à subir un jour les caprices de la mode à laquelle ils sacrifient pour obtenir des succès.

L'ouvrage de M. Métral contient sur la détention et la mort de Toussaint Louverture des détails absolument neufs. Il est suivi d'un mémoire et d'une note d'Isaac Louverture, fils de Toussaint. Écrits avec une élégante simplicité, ces documens renferment, sur la vie du premier des noirs et sur le sort de sa famille, des renseignemens pleins d'intérêt et que tous les autres historiens ont ignorés.

En résumé, le public doit savoir gré aux écrivains dont nous venons d'examiner les ouvrages des efforts qu'ils ont faits pour porter la lumière sur cette partie, la plus obscure pour nous, de la révolution française. Chacun de ces écrits contient des documens et des faits jusqu'ici inconnus ; tous trois doivent être rangés parmi les livres utiles ; mais l'histoire d'Haïti est par cela même encore à faire. Cette histoire devrait tenter nos plumes les plus habiles ; je ne connais point de sujet qui offre à l'imagination plus d'événemens extraordinaires, ni à la politique de plus hautes leçons. On y retrouve à chaque instant la preuve de cette vérité trop dédaignée, que, dans les troubles civils, les transactions les plus promptes sont les plus avantageuses au pouvoir établi. Pour n'avoir pas voulu transiger avec les hommes de couleur, les colons ont vu leurs esclaves révoltés et leurs habitations incendiées ; pour n'avoir pas voulu transiger avec Toussaint, la France s'est vue dépouillée de la souveraineté de sa plus belle colonie ; et, si elle

eût tardé plus long-tems à transiger avec Haïti, elle eût perdu jusqu'à l'indemnité et aux avantages commerciaux qu'elle vient d'obtenir.

Ajoutons à ces leçons quelques faits consolans pour l'humanité. La lenteur des noirs à profiter des troubles de la colonie pour briser leurs fers (tentative que peut-être ils auraient faite d'une manière moins violente sans les instigations de certains blancs, prouve à la fois qu'on a exagéré la dureté des colons envers leurs esclaves, et que le naturel des Africains est généralement doux et pacifique. Cette dernière assertion est confirmée par le succès du système de Toussaint Louverture, succès qui démontre en même tems la fausseté de ce prétendu axiome politique : point d'esclavage, point de colonies. La bonté de la race nègre est encore prouvée d'une maniére bien remarquable par ce qui se passa à Saint Domingue après le départ de nos troupes : le féroce Dessalines publia les plus fougueuses proclamations contre les blancs restés dans l'île. Chez tout autre peuple, après les événemens qui venaient d'avoir lieu, ces proclamations eussent été un signal de vêpres siciliennes; ici, tout demeura paisible, et Dessalines furieux fit exécuter militairement ce qu'il n'avait pu obtenir d'un mouvement populaire. Ces faits n'ont rien que d'analogue aux récits des voyageurs qui ont parcouru l'Afrique. C'est d'après ces données générales, et non d'après quelques traits particuliers de sauvagerie et de cruauté, qu'il faut juger le naturel de la race noire. Quant à son intelligence, voici ce que dit le général *Pamphile* Lacroix, dans ses *Mémoires sur l'expédition de Saint-Domingue*, (v. *Rev. Enc.* t. II, p. 208 et 285), ouvrage qui, bien qu'incomplet et tronqué, est encore le plus remarquable que nous ayons sur ce sujet : « Sous le rapport de la fermeté et de la dignité dans l'emploi du commandement, les chefs de couleur se montrent en général, comme les hommes de l'Orient, supérieurs au commun des hommes de l'Europe. Aucun de nos artisans ou de nos laboureurs, passant subitement de sa condition à un rang élevé, ne saurait atteindre, aussi vite et aussi bien que

les hommes d'Haïti, aux habitudes extérieures de l'exercice du pouvoir. »

Cette remarque est féconde en déductions politiques et même littéraires. Bornons-nous à la considérer comme un démenti donné par un observateur bien instruit au préjugé de l'infériorité de la race noire. Si cette race n'a pu encore se civiliser complétement en Afrique, il faut l'imputer à des causes locales, indépendantes de son organisation, et surtout aux ravages et à la corruption qui sont le déplorable résultat de la traite. C'est une vérité que les Anglais ont su comprendre, et elle leur a inspiré de nobles efforts dont ils sont à la veille de recueillir les fruits. Que la France cède à une généreuse et utile émulation; qu'elle envoie des voyageurs courageux explorer l'intérieur de ce vaste continent, pour en ouvrir les routes à la civilisation et au commerce; qu'elle leur adjoigne quelques Haïtiens, qu'un devoir pieux déterminera sans doute aisément à ces entreprises bien moins périlleuses pour eux que pour nous. Si des relations entre l'Afrique et Haïti pouvaient familiariser les peuplades africaines avec notre langage, nos mœurs et les produits de nos arts, quel débouché pour nos manufactures et pour notre commerce! Quel riche dédommagement de la perte de Saint-Domingue! Mais, ici, le profit ne serait souillé d'aucun crime; l'humanité sourirait à nos spéculations, et la morale serait l'alliée de la politique.

CHAUVET.

LITTÉRATURE.

Chansons de P.-J. de Béranger. *Nouvelle édition* (1).

In tenui labor, at tenuis non gloria; ce mot, si souvent cité, n'a jamais pu s'appliquer mieux qu'à M. Béranger. Avec quelques pièces fugitives, Anacréon et Catulle avaient conquis l'immortalité : comme eux, avec deux petits volumes de chansons, M. Béranger a pris place parmi les premiers poëtes de la France.

Ce n'est pas seulement par le bonheur de la composition, par le mérite du style, que M. Béranger a su acquérir un rang aussi distingué dans notre littérature. Sans doute, ces deux qualités sont portées chez lui à un très-haut degré, et nous aurons plus tard occasion de l'apprécier sous ce double rapport. Mais, ce qui surtout a fait sa réputation, ce qui doit la rendre durable, c'est le caractère éminemment français de ses ouvrages. Ce caractère se révèle et dans le choix des sujets, et dans les sentimens exprimés par le poëte, et dans les formes de sa poésie, où brille incessamment l'esprit français. Il en résulte que les œuvres de M. Béranger sont un véritable recueil de chants nationaux; et, dès lors, on conçoit combien ce caractère, relevé par un rare mérite d'exécution, a dû leur donner de popularité parmi nous et d'intérêt aux yeux des étrangers eux-mêmes.

Reportons-nous à l'époque où le talent de M. Béranger, qui ne s'était fait connaître encore que par quelques chansons légères, a commencé de prendre un essor plus élevé. C'était

(1) Paris, 1825; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 17. 2 vol. in-18; prix, 8 fr.

en 1815. Alors la France venait de subir l'outrage d'une double invasion, que d'indignes Français avaient eux-mêmes appelée sur leur patrie. L'étranger occupait notre capitale et nos provinces. Nos plus riches monumens étaient devenus la proie de sa rapacité. A l'ombre de ses baïonnettes, un parti anti-national cherchait à saisir le pouvoir : de sanglantes réactions commençaient à s'exercer; d'anciens abus se disposaient à reparaître; de nombreuses proscriptions avaient été prononcées; des prétentions odieuses ou ridicules étaient hautement annoncées. A la vue de l'ennemi maître de notre territoire et trouvant des alliés jusque parmi nous, l'indignation et l'abattement étaient dans tous les cœurs vraiment français; et ces sentimens trop légitimes, il les fallait comprimer. C'est en ce moment que le poëte prend sa lyre. Il se rend l'interprète des douleurs de la patrie, l'organe de tous les sentimens nationaux, le vengeur des publiques injures. Il chante avec enthousiasme les gloires chères à la France; il gémit de l'abaissement où il la voit tombée; il console ses revers; il poursuit des traits du ridicule ou du mépris les ennemis de son bonheur et de sa liberté. La France a salué son poëte, et tout un peuple répète les chants qui charment ses malheurs.

Il suffit, en effet, de parcourir le recueil de M. Béranger, pour reconnaître qu'il a dû à l'amour de la liberté et de la gloire nationale ses plus heureuses inspirations. Dans ses belles odes (car il est reconnu maintenant qu'on peut leur donner ce nom), c'est la patrie qu'il chante; ce sont les grandeurs de la France qu'il célèbre; ce sont les revers de la France qu'il déplore. Dans ses chansons satiriques, ce sont les abus du pouvoir qu'il dénonce; ce sont les prétentions féodales qu'il tourne en ridicule. Partout, il poursuit avec une malice inexorable les ambitions illégitimes, les intrigues honteuses, les capitulations de conscience, les ligues anti sociales, toutes ces turpitudes de la politique moderne. Il se rend l'exécuteur des vengeances nationales; il se fait, en quelque sorte, le ministère public des peuples. Ainsi, la chanson intitulée *Plus de*

politique, et composée à l'époque où la France était devenue la proie de l'étranger, révèle, par un ton de mélancolie profonde, par une ironie amère et à demi-renfermée, les douleurs d'un amant de la patrie, blessé dans ses affections les plus chères. *Les Oiseaux*, l'*Exilé*, le *Champ d'asile* expriment des plaintes touchantes sur le sort de nos proscrits. *Le Marquis de Carabas* est la satire la plus gaie et la plus originale de ces prétentions surannées que 1815 avait vues renaître. *Ma République*, *la Petite Fée* offrent, sous le voile transparent de l'allégorie, la critique détournée d'une administration qui craignait de marcher avec franchise dans les voies de l'intérêt public. La *Vivandière*, le *Vieux Drapeau*, le *Vieux Sergent*, sont des hommages rendus à la valeur de nos guerriers; ils nous transportent au milieu des camps long-tems habités par la victoire. La *Sainte Alliance barbaresque*, la *Mort du roi Christophe* cachent, sous des formes légères, de sévères leçons et de dures vérités. Le *Ventru*, les *Révérends Pères*, les *Mirmidons*, *Halte-là*, l'*Enrhumé*, le *Trembleur*, les *Deux Cousins* sont autant de satires ingénieuses dirigées contre les complaisans du pouvoir, contre la milice redoutable qui menace d'envahir l'Église et l'État, contre les débiles héritiers du despotisme impérial, contre le système inquisitorial qui menaçait la liberté de la presse, contre les lois d'exception, contre les hommes pusillanimes qui renient leurs affections, au moindre signe de la puissance. *Les Enfans de la France* semblent un hymne magnifique composé à la gloire de notre beau pays. *Le Cinq Mai* est un noble tribut de commisération payé à l'homme qui fit trembler la terre, et qu'une politique peureuse et vindicative envoya périr sur un rocher. *Louis XI*, *Octavie* nous montrent la tyrannie dans tout ce qu'elle a de hideux et d'abject; le poëte devient ici le vengeur de l'humanité outragée. Dans *le Chant du Cosaque*, il fait apparaître à nos yeux le fantôme effrayant de la barbarie, menaçant l'Europe qu'il semble vouloir envahir encore une fois: dans *Lafayette en Amérique*, il rappelle le souvenir d'un événement glorieux à la fois pour l'Amérique et pour la France. Dans *Psara*, ou le *Chant de*

victoire des Ottomans, il fait entendre le cri d'indignation le plus terrible qui peut-être ait jamais été proféré, sur l'indifférence homicide qui sourit au massacre des chrétiens et qui contemple sans s'émouvoir l'extermination d'un grand peuple.

Dans cette revue rapide de ses principales compositions, on voit que M. Béranger n'a point cherché ses élémens de succès, seulement dans les ressources de son talent, mais dans les inspirations d'une âme généreuse, que blesse profondément tout ce qui est injuste, vil ou cruel; que, s'il est bon poëte, c'est surtout parce qu'il est bon citoyen; que, si ses chants sont populaires, c'est qu'ils sont l'expression de la conscience publique et qu'ils disent ce que chacun de nous a dans le cœur. Une autre cause a concouru encore à leur imprimer ce caractère.

Long-tems la poésie lyrique n'a obtenu en France que peu de popularité. On vantait avec raison les Malherbe, les J.-B Rousseau, les Lebrun; mais, il faut bien en convenir, on ne lisait guère leurs ouvrages. Ils occupaient sans doute une place fort honorable dans les bibliothèques; mais ils la quittaient rarement : en un mot, on convenait de leur mérite plutôt qu'on ne le sentait. D'où provenait cette indifférence pour des écrits où brillent assurément des beautés d'un ordre très-élevé ? N'était-ce pas de ce que leurs auteurs, au lieu de consulter, dans leurs compositions, le goût de leur nation, s'étaient bornés à reproduire, avec plus ou moins de bonheur et de fidélité, les formes et le génie des lyriques anciens ? De ce système d'imitation était résulté, pour notre poésie lyrique, un défaut très-grave, l'absence d'originalité. Nous possédions des odes latines, grecques, hébraïques, traduites en fort beaux vers français; nous n'avions pas d'odes françaises. Aussi, malgré l'estime qu'on ne pouvait refuser à des talens très-distingués, le genre lyrique n'avait pu s'acclimater parmi nous, et ce mot d'une femme d'esprit : *Un dithyrambe, n'est-ce pas pis qu'une ode ?* exprimait avec une piquante vérité le sentiment universel. Sur ces entrefaites, un homme, qui ne sait ni l'hébreu, ni le grec, ni même le latin, s'il faut l'en croire, imagine de transporter dans un genre éminemment français, la chanson, les formes

et les tours de la plus haute poésie. Il associe, avec une adresse merveilleuse, à l'allure libre, franche et vive de nos chansonniers, les nobles inspirations, les images, la fermeté de style des lyriques de l'antiquité. Il prend successivement tous les tons, passe en un moment *du grave au doux, du plaisant au sévère.* Il faut le reconnaître, cet homme a trouvé le secret de la poésie lyrique qui convient aux Français. Il est devenu le créateur d'un genre admirablement approprié au génie de ses compatriotes. Dès lors, il a dû devenir le poëte de son époque; dès lors, son genre a dû devenir un genre national, et ses ouvrages, des ouvrages populaires.

Si donc on nous demande, Béranger a-t-il fait des chansons ou des odes? Nous dirons qu'il a fait l'un et l'autre; qu'il a emprunté à la chanson ce qu'elle a de français, à l'ode ce qu'elle a de hardi, de fier et d'élevé; qu'il a su fondre ainsi les deux genres; ou plutôt, qu'à l'exemple de La Fontaine, avec lequel on pourrait lui trouver peut-être plus d'un trait de ressemblance, il s'est fait un genre à part, dans lequel il aura probablement plus d'imitateurs que de rivaux.

Nous avons cru devoir surtout insister dans cet article, sur ce qui nous paraît le caractère principal, le caractère distinctif des poésies de M. Béranger : dans un second article, auquel nous donnerons plus d'étendue, nous essaierons d'apprécier son talent, sous le rapport du style et des procédés de la composition.

BERVILLE.

BEAUX-ARTS.

ANACRÉON, *recueil de compositions dessinées par* GIRODET, *et gravées par M.* CHATILLON, *son élève, avec la traduction en prose des odes de ce poëte, faite également par* GIRODET; *publié par son Héritier et par les soins de MM.* BECQUEREL *et P.-A.* COUPIN (1).

LES AMOURS DES DIEUX, *recueil de compositions dessinées par* GIRODET, *et lithographiées par MM. Aubry-le-Comte, Chatillon, Counis, Coupin de Lacouprie, Dassy, Dejuinne, Delorme, Lancrenon, Monanteuil et Pannetier, ses élèves;* avec un texte explicatif, rédigé par *P.-A.* COUPIN (2).

Malgré le mérite des ouvrages publiés par Girodet, dans le cours de sa brillante carrière, cet habile peintre n'a été pleinement connu qu'à sa mort. Quand une exposition publique a appelé les amis des arts dans ses ateliers; quand le secret de son habitation, triste de l'absence de son maître, a été divulgué; quand on a vu l'immense quantité de travaux de tous genres, d'études, de croquis, de dessins terminés, d'esquisses arrêtées, de tableaux même entièrement peints, dont l'exécution avait rempli sa vie, c'est alors que la fécondité de son imagination s'est pleinement manifestée. L'amateur s'est étonné d'une si prodigieuse multiplicité de compositions, plus encore qu'il n'était surpris et fâché auparavant du petit nom-

(1) Paris, 1825-1826. 9 livraisons in-4°. Chaillou-Potrelle, rue Saint-Honoré, n° 140. Prix, de chaque livraison, 12 fr.

(2) Paris, 1825-1826. 4 livraisons. Engelmann, rue Louis-le-Grand, n° 27. Prix de chaque livraison, 20 fr.

bre de celles que cet homme de génie avait mises au jour. Une foule de récits d'Homère, de Virgile, d'Ovide, brillaient dans cette exposition sous des formes pittoresques, reproduits par un crayon savant et animé. Quelques-uns de ces dessins, appartenant à des suites plus ou moins nombreuses, ne pouvaient paraître que lorsque l'ensemble serait terminé ; d'autres devaient servir de type à des tableaux dont chaque jour de nouvelles pensées éloignaient l'exécution; d'autres enfin attendaient des perfectionnemens que le public n'eût peut-être point exigés, mais que l'impérieuse passion de l'auteur pour le beau lui faisait croire nécessaires. Mieux eût valu sans doute créer des peintures rivales de l'*Endymion*, de la *Scène du Déluge*, de l'*Hippocrate*, de l'*Atala;* mais, commande-t-on au génie? Plein d'un feu qu'il avait peine à modérer, Girodet éprouvait un besoin irrésistible de donner un corps aux images des historiens et des poëtes qui l'avaient ému. Livrée à ses inventions, sa verve n'a pas enrichi nos musées d'autant de grands ouvrages qu'elle aurait pu le faire; mais une multitude de productions ingénieuses, répandues dans tous les cabinets, attesteront aussi son talent et contribueront à perpétuer sa gloire.

Au nombre des ouvrages qui faisaient son occupation la plus chérie, se distinguait une suite de dessins qu'il intitulait *Les Amours des dieux*, et une collection représentant les sujets que lui avaient offerts les *Odes d'Anacréon*. Depuis long-tems, plus d'une composition faisant partie de ce dernier travail avait échappé au voile dont l'auteur, toujours inquiet sur son propre mérite, aimait à s'envelopper; quelques amis particuliers avaient reçu la confidence de son entreprise, et cet ouvrage jouissait d'avance d'une réputation digne du nom de son auteur.

C'est cette suite de dessins, gravés presque tous de son vivant et sous ses yeux, par M. Chatillon, son élève et son ami, qui est aujourd'hui offerte au public. Elle se compose de *cinquante-quatre planches*, formant *neuf livraisons*.

Ce travail offre une particularité assez remarquable; c'est

que tout est de Girodet, la traduction et les figures. Déterminé à représenter tous les sujets d'Anacréon, Girodet, initié dans les langues anciennes, s'est plu à traduire lui-même son original. S'il se fût dispensé de ce travail, il eût semblé enrichir seulement de figures l'ouvrage d'un autre littérateur, et dans cet emploi secondaire, il eût peut-être senti se refroidir ses inspirations. Deux traductions devaient l'occuper en même tems, celle du texte, celle des images conçues par le poëte. C'est en se pénétrant de la valeur des mots, qu'il pouvait le mieux juger de l'esprit des tableaux d'Anacréon, et en apprécier le mérite.

Il a traduit le texte en prose, non qu'il ne connût l'art des vers, plus d'un ouvrage en donnera la preuve; mais par la raison apparemment que, voulant rendre avec fidélité son auteur par ses compositions pittoresques, il devait d'abord en montrer le véritable sens, et ne pas s'exposer à l'altérer dans la recherche de la mesure et des rimes. Son style est élégant et harmonieux, peut-être un peu trop riche d'épithètes. Une paraphrase, jugée apparemment nécessaire, remplace quelquefois la simplicité de l'auteur grec. Il est des occasions où cette forme vient à propos pour déguiser un passage un peu trop libre, auquel notre langue se serait refusée : c'est ce qu'on voit dans l'ode XXIX. Alors, on sait gré au traducteur et de sa réserve et de la finesse de son esprit. Ces libertés, nous devons l'avouer, ne sont pas toujours heureuses, comme, par exemple, dans l'ode XVII, lorsque le poëte dit seulement, *Qu'ai-je à faire de combats*, et que le traducteur substitue à cette idée celle-ci, *Je n'ai rien de commun avec les héros.* Mais, nous nous garderons de relever de si légères inadvertances; car, serait-ce le lieu de faire la guerre aux mots, lorsqu'une foule d'images pleines de grâces se présentent à nous de toutes parts?

Les odes d'Anacréon, dessinées par Girodet, seront indubitablement comptées parmi les productions les plus propres à honorer son beau talent. Ce n'est point ici un livre orné de figures; ce sont plutôt des figures mises à la place d'un livre. Il fallait, pour accomplir un travail de cette nature, s'identi-

fier avec le poëte dans chacun de ses ouvrages; partager ses sentimens pour les exprimer avec justesse; se persuader qu'on était, comme lui, environné des Grâces et des Amours, pour donner à ces rians objets leur vrai caractère. Anacréontique par la pensée, il fallait encore se montrer anacréontique par le style. Nul ouvrage ne pouvait exiger dans le dessin plus d'élévation, dans l'ajustement de l'ensemble un goût plus épuré. Anacréon, quoi qu'il en dise, fait résonner sa lyre dans tous les tons; il chante Cadmus et les Atrides, Oreste et Alcméon, comme il chante l'éloge de la rose et l'Amour mouillé; Bathylle brille dans ses vers à côté d'Apollon et de Bacchus: c'est ce mélange de grandeur et de naïveté qui le rend si difficile à traduire. Que sera-ce, s'il s'agit de donner un corps à tant d'idées nobles, riantes, légères, fugitives, exprimées souvent par un seul mot.

L'artiste a pleinement satisfait à toutes ces conditions. C'est Anacréon lui-même qu'on voit deux fois, chantant ses plaisirs dans ses odes, les éprouvant dans les tableaux du peintre, et il est aussi voluptueux dans la peinture que dans ses chants. Sa propre image est dignement ennoblie; peut-être même paraîtra-t-il en quelque sorte déifié; mais on sent que cet idéal devenait indispensable; car, Anacréon aux prises avec l'Amour, Vénus, Bacchus, s'il n'eût été presqu'un demi-dieu, aurait paru, par l'effet de ce rapprochement, ignoble et au-dessous de lui-même.

Il semble que Girodet ait généralement pris pour type de cette figure principale la statue antique, appelée Bacchus indien. C'est à peu près la même tête, la même barbe, et la même draperie, quand la figure est drapée. Mais, cette imitation n'offre rien que de libre et d'approprié à l'esprit de la scène. Tout se modifie avec le sujet. Rien n'est oublié, jusque dans les plus légers détails, pour que chaque accessoire, d'une élégance achevée en lui-même, se trouve en harmonie avec le caractère des personnages.

Essayer de distinguer quelques-uns de ces ingénieux tableaux, c'est s'exposer à les décrire tous. Nous citerons toute-

fois la troisième ode, celle de *L'Amour mouillé*. « Vers le milieu de la nuit, dit le poëte (traduction de Girodet), lorsque le char de Callisto tourne incliné sous la main du bouvier céleste ; à cette heure où les mortels se délassent, au sein d'un tranquille sommeil, des pénibles travaux du jour, Cupidon vint heurter à ma porte. Qui, m'écriai-je, ébranlant le seuil de mon logis, vient m'enlever au charme de mes songes ? Ne crains rien, me répond l'Amour; ouvre, je suis un pauvre enfant mouillé par l'orage, égaré dans la nuit obscure.

« A ces mots, ému de pitié, je rallume ma lampe ; je vois en effet un enfant, mais un enfant ailé, armé d'un arc et d'un carquois. Je l'approche aussitôt de mon foyer; je réchauffe ses petites mains dans les miennes; j'exprime de sa blonde chevelure l'eau dont elle était trempée. Dès que l'enfant se fut un peu ressuyé : voyons, dit-il, si la pluie n'aurait point détendu la corde de mon arc. A l'instant même, il le tend, cet arc redoutable, il me perce le cœur d'un trait plus cuisant que le dard du taon cruel; et gambadant de joie : Félicite-moi, cher hôte; mon arc est en bon état, mais ton cœur est bien malade. »

Ce récit qui présentait trois situations, pouvait devenir le sujet de trois tableaux : c'est ce qui est arrivé en effet. Dans le premier, Anacréon accueille le *pauvre enfant*, qui paraît méditer déjà son malicieux projet. Dans le second, il le réchauffe *près de son foyer*, tandis que, se détournant, le dieu tend déjà *l'arc redoutable*. Dans le troisième, le trait a *percé le cœur*, l'enfant s'envole, et se rit de son hôte, qui, abattu sur sa couche, d'un regard attendri et d'un doigt menaçant, lui reproche sa perfidie.

La neuvième ode (*La Colombe et le Passant*) présentait aussi trois sujets, que le génie de l'artiste n'a pas manqué de saisir. Dans la première composition, la colombe raconte au passant ses aventures; dans la seconde et la troisième, son récit est mis en action ; l'une représente Vénus donnant la colombe au poëte ; l'autre la montre elle-même se désaltérant à la coupe qu'Anacréon tient dans sa main. Entre ces trois com-

positions, la première, si nous ne nous abusons, offre une grâce si naïve, une simplicité si élégante, qu'on la pourrait croire de Raphaël, ou du Poussin.

Le *Combat d'Anacréon avec l'Amour* (ode XIV) offre un exemple de ces inventions où le génie d'un peintre sait remplacer un trait qui se refuse à la peinture, par une image véritablement pittoresque et aussi expressive. Cette ode a fourni le sujet de deux tableaux. Dans le premier, *nouvel Achille, revêtu d'une cuirasse, la pique à la main*, le héros Anacréon *s'avance fièrement contre l'Amour;* dans le second, le dieu devait *se lancer lui-même* et pénétrer l'âme du rebelle; au lieu de cette idée que le pinceau ne pouvait rendre, le guerrier est abattu, et l'amour vainqueur, debout sur lui, les bras croisés, insulte à sa défaite.

L'Amour plongé dans le vin (ode LXIV), *l'Amour captif chez les Muses et donné en garde à la Beauté* (ode XXX), forment des compositions riches, nobles, habilement disposées, pleines d'esprit, de graces et de finesse. Mais l'artiste semble avoir voulu déployer tout son talent dans l'*Enlèvement d'Europe*, (ode XXXV.) « Aimable enfant, dit Anacréon (traduction de Girodet), je soupçonne qu'un mystère nouveau force Jupiter de se cacher ici sous la forme de ce taureau majestueux. Le vois-tu, portant sur son large dos une jeune Sidonienne, fendre d'un pied assuré les flots de la vaste mer?... » Pour donner à sa composition tout l'intérêt que pouvait y imprimer la manifestation d'un dieu, le peintre a embelli le taureau de la tête et de la poitrine de Jupiter. Un nuage dérobe le surplus des parties antérieures du corps. Europe, rassurée par un effet de la présence du dieu suprême, s'est assoupie, tandis que l'Amour veille assis à ses côtés. Au sein d'une nuée entr'ouverte se voit le char du soleil parcourant sa carrière; au-devant du nuage, est posé l'aigle qui regarde son maître; dans les hauteurs de l'Olympe se découvre le trône demeuré vide du père des dieux; et à droite enfin, au milieu des mers, s'élève Neptune qui, une main sur sa bouche, dit aux vents, taisez-vous. C'est ainsi que Girodet se pénétrait des inspira-

tions que lui communiquait le poëte. Anacréon, dans cette ode, s'est montré presque le rival de Pindare; fidèle à le suivre et toujours digne de lui, l'artiste a représenté Jupiter avec autant de succès, qu'il avait peint, dans le tableau précédent, l'amour captif entre les genoux de la Beauté.

Aux compositions qui reproduisent les odes d'Anacréon, Girodet en a joint une cinquante-quatrième, où, pour exprimer l'admiration que lui causait ce poëte, il a représenté son apothéose. On pense bien que ce sont Vénus, Bacchus et l'Amour, qui l'élèvent vers le ciel après l'avoir immortalisé sur la terre. Cette composition est gracieuse et noble comme toutes les autres.

En voyant de si brillantes inventions, on ne peut s'empêcher de regretter que le peintre d'Endymion n'en ait pas transporté quelqu'une sur la toile. Peut-être est-ce sa mort prématurée qui l'en a empêché. Il s'était prescrit des travaux pour une plus longue vie. Ce qui le montre particulièrement, c'est que huit ou dix des odes d'Anacréon n'étaient point encore traduites, quand les arts l'ont perdu. Chargé de surveiller l'impression du texte, un littérateur recommandable, M. P.-A. Coupin a rempli cette lacune par des traductions qu'il annonce modestement comme un mot à mot, et qui, par cela même, renferment un grand mérite, celui de la simplicité, qu'il a su réunir à une convenable élégance.

A la tête du volume, M. Coupin a placé un discours préliminaire, où après avoir rappelé l'estime dont les productions d'Anacréon jouissaient dans l'antiquité, il relève avec autant de justesse que de goût le mérite des compositions de Girodet. On applaudira à ce mot heureux et vrai, *tout est grec dans cet ouvrage.*

La collection de dessins intitulée, *Les Amours des dieux*, n'était accompagnée d'aucun texte. Le même littérateur a encore suppléé à ce défaut par des explications courtes, judicieuses et claires, où il s'est principalement attaché à placer sous les yeux des amateurs les textes que Girodet paraît avoir suivis dans ses compositions. Cet ouvrage diffère de l'Anacréon, quant aux gravures, en ce que les planches de ce der-

nier sont gravées à l'eau forte, au trait et légèrement ombrées, au lieu que celles des Amours des dieux sont lithographiées. Les auteurs de ces dernières gravures sont tous, ainsi que le porte le titre, des élèves de Girodet. Cette réunion, dont la gloire de leur maître est le but, et dont leur attachement pour sa mémoire a été le mobile, leur assure une part honorable dans l'estime que doit obtenir l'ouvrage, et dans la reconnaissance des amis de l'art.

Gênés par le défaut d'espace, nous ne saurions nous livrer à des descriptions détaillées. Ce que nous avons dit des tableaux d'Anacréon s'applique généralement aux Amours des dieux. C'est le même génie, la même main, qui ont produit l'un et l'autre ouvrage. Les dessins d'Anacréon ne sont que des traits légèrement ombrés; ceux des Amours des dieux sont entièrement terminés, et souvent avec un soin extrême. On a peine à comprendre comment un génie si actif a exécuté des dessins avec tant de délicatesse. La passion de son art devait le dominer bien puissamment, pour qu'il se soit assujéti à un travail si minutieux. Disons tout, cette obstination prenait sa source dans l'amour de Girodet pour la vérité, principe de l'art, véritable signe du talent, sentiment premier d'où émane l'amour du beau.

Cette collection doit se composer de *seize gravures :* huit seulement ont paru jusqu'à ce jour; les sujets sont *Thétis et Pélée*, *Pan et Syrinx*, *Jupiter et Io*, *Borée et Orithye*, *etc.* Nous disons Thétis et Pelée, pour nous conformer à l'opinion émise dans le texte. Si au doute circonspect exprimé à cet égard par l'auteur, nous osions joindre notre propre doute, nous supposerions que les deux personnages sont Tethys et Océan, les deux êtres les plus anciens de l'univers, les grands parens de tous les dieux, suivant Homère. C'est ce que nous paraissent manifester le grand âge de l'époux, et l'isolement des deux divinités au bord de la mer; mais cette observation est de peu d'importance.

Deux ouvrages si précieux, auxquels doivent bientôt se joindre un *poëme sur la peinture*, enrichi de figures de la

main de l'auteur, et d'autres travaux qui n'ont point encore vu le jour, formeraient seuls un beau titre de gloire pour ce maître que la mort nous a si tôt ravi. Ce n'étaient là toutefois que les distractions de sa vie laborieuse. Rappelons-nous tant de beaux tableaux, l'Endymion, la Scène du Déluge, et tous les autres. Quelle variété, quelle abondance d'idées, que de grâces, que de savoir, que de chaleur ! Élégant, noble, spirituel, digne des Grecs, lorsqu'il peint des sujets grecs, énergique et vrai lorsqu'il représente des héros modernes, toujours à la hauteur de ses sujets, Girodet se montre dans toutes ses compositions éminemment poëte et peintre. Mais, en même tems, si, en déplorant la perte de cet habile maître, si, en rendant hommage au sublime talent des artistes enlevés à la France, coup sur coup, depuis peu d'années, depuis peu de jours, nous considérons les chefs-d'œuvre de ceux qui nous restent, combien notre école a droit de s'enorgueillir de cette noble lignée d'hommes de génie, qu'elle a enfantés dans un si court espace de tems !

EMÉRIC-DAVID, *membre de l'Institut.*

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

133. — * *Report of the commissioners of the state of Massachussetts, etc.*—Rapport des commissaires de l'état de Massachussets sur la direction du canal entre le port de Boston et les rivières de Connecticut et d'Hudson. Boston, 1826. In-8° de 185 pages, avec un *Appendix* de 62 pages, et une *Carte*.

Chaque travail que les États-Unis font exécuter pour l'accroissement de leur prospérité, nous procure de nouvelles connaissances sur leur territoire, d'importantes données statistiques, et de bons mémoires d'économie publique. Le projet de canal de jonction entre le port de Boston et la rivière d'Hudson, pour communiquer avec le canal des grands lacs, est une nouvelle occasion de passer en revue les motifs qui font entreprendre ces grandes routes commerciales, ces monumens dignes d'une nation judicieuse, et qui ne prodigue pas ses ressources pour ne satisfaire que sa vanité. On voit, dans ce rapport, que ce sont les besoins d'une population active et rapidement croissante, et la certitude d'y pourvoir abondamment, à l'aide de nouveaux débouchés et de moyens de transport plus faciles; en un mot, de hautes considérations de bien public qui dirigent le gouvernement, et que ses intentions et ses vues sont parfaitement secondées par ceux qu'il charge de l'exécution des projets.

Le canal aura son embouchure dans la rivière d'Hudson, à Waterford, et les bateaux destinés pour la navigation du canal Érie iront le joindre en parcourant quelques milles sur le canal du lac Champlain. La distance développée de Water-

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

ford à Boston est de 78 milles, environ 37 lieues de poste. La dépense est évaluée à 15,000,000 de fr. Les difficultés d'exécution seront assez considérables; car il faudra plus d'une fois creuser le canal dans des roches très-dures. L'ingénieur chargé de la reconnaissance, M. *Loammi* BALDWIN ne dit rien de la nature de ces roches, et il pouvait effectivement se dispenser d'en parler, parce que la description minéralogique du Connecticut est faite et publiée; mais le général *Epaphras* HOYT, qui faisait aussi des nivellemens, a recueilli un fait curieux dont les minéralogistes n'ont point parlé; c'est un rocher branlant, dans le lit de la rivière de Deerfield. Ce bloc, au reste, est un des plus petits parmi ceux qui manifestent cette mobilité; son diamètre n'est que de six à sept pieds anglais. On peut remarquer ici que le nombre de ces roches mobiles paraît plus grand dans les contrées du nord de l'Amérique que dans le reste du monde.

134. —* *A Journal of a tour around Hawaii, etc.*—Journal d'un voyage dans Hawaii, la plus grande des îles Sandwich, par une députation de la mission de ces îles. Boston, 1825. Brewster et Crocker. In-12 de 264 pages, avec une carte et trois gravures.

L'île d'*Hawaii*, dont le nom, suivant l'orthographe de Cook, avait été transformé en *Owhyhee*, attire aujourd'hui l'attention de l'Europe par ses progrès rapides dans la civilisation, et le malheureux voyage de son roi en Angleterre, où il est mort victime de son zèle pour la propagation des arts dans ses états. Les Anglais ne sont pas les seuls qui aient contribué aux changemens religieux, moraux et politiques opérés dans cet archipel; les missionnaires américains ont une grande part dans cette bonne œuvre, et les sciences leur devront aussi de la reconnaissance. La description de l'île, de ses montagnes, de ses volcans; des particularités nouvelles sur les superstitions du *tabou* et sur le système religieux que le christianisme a remplacé dans cette île; des recherches et des observations importantes sur les dialectes de la langue répandue dans les îles de l'Océanie, voilà ce que les missionnaires américains offrent aux savans et aux simples curieux, dans cet ouvrage écrit avec beaucoup d'ordre et de clarté, où l'on a mis plus de choses que le volume ne semblait en promettre. Si les livres de voyages étaient encore de mode, si d'autres lectures appropriées aux fantaisies de notre curiosité ne les avaient pas supplantés, ce petit livre viendrait fort à propos, et ne manquerait pas de traducteurs: il en est peu qui réunissent au même degré les charmes d'une lecture intéressante et les avantages

de l'instruction. On regrette que les missionnaires n'aient pas été munis d'instrumens pour mesurer les hauteurs des montagnes, et qu'ils aient été réduits à des estimations souvent trompeuses. Ils pensent que les deux sommets les plus élevés d'Havaii, dont le plus accessible fut visité par l'un d'eux, surpassent de quelques centaines de pieds la hauteur du Mont-Blanc : cette opinion ne sera pas adoptée sans discussion. Si la base de l'Etna couvre plus de la moitié de la Sicile, dont l'étendue n'est pas moindre que celle du royaume de Tamehamea, celle d'une montagne plus haute que le dominateur des Alpes s'étendrait au-delà de l'île d'Hawaii ; et comment y placer deux colosses aussi gigantesques, et quelques autres géans subalternes ? Espérons qu'à l'avenir, les voyageurs seront munis d'instrumens, et ne négligeront aucun des moyens connus d'acquérir pour eux-mêmes et de nous transmettre une instruction plus complète. Y.

Ouvrages périodiques.

135. — * *Annals of the Lyceum of natural history of New-York.* — Annales du Lycée d'histoire naturelle, à New-York. N°s XI et XII. Décembre 1825 et janvier 1826. Deux cahiers in-8°.

Les auteurs de cet intéressant ouvrage que nous avons déjà annoncé (Voy. *Rev. Enc.*, t.xxv, p. 110), poursuivent leurs travaux avec autant de zèle que de succès. Ces deux nouveaux cahiers renferment la continuation du monographe de 113 espèces de *Carices* des États-Unis, décrites par le révérend L.-D. De Schweinitz, avec 6 planches. On trouve aussi dans le dernier la description et la figure d'un fossile crustacé de l'ordre des *Branchipoda*, par M. J.-E. Dekay, qui lui donne le nom d'*Eurypterus remipes ;* l'examen de quelques échantillons de minerai de fer recueillis dans la partie septentrionale de l'état de New-York, par M. *Issachar* Cozzens ; une notice sur des coquillages, par M. D.-H. Barnes, la charte et les règlemens du *Lyceum ;* le catalogue de sa bibliothèque continué; la liste des donataires, etc. W.

136. — * *The north American medical and surgical Journal, etc.*—Journal de médecine et de chirurgie de l'Amérique du nord, rédigé par MM. Hodge, Bache, Meigs, Coates et Laroche, docteurs médecins. Philadelphie, 1826. Premier cahier in-8° de 244 pages, avec deux gravures.

Ce Journal, publié par trimestre, est le recueil des plus importantes observations médicales faites aux États-Unis, et

un résumé des progrès que la science et ses applications ont faits dans l'ancien monde. — Les rédacteurs se proposent de le réduire à 200 pages par cahiers, et ils pensent que cette étendue leur suffira pour tenir leurs lecteurs au courant de ce que les sciences médicales auront acquis, dans l'espace d'une année. Le premier cahier, plus abondant que ceux qui le suivront, annonce beaucoup; et, si l'on retranche proportionellement de chacune de ses divisions, pour la ramener aux dimensions qu'elle doit conserver par la suite, ce qui restera ne sera pas au dessous de ce que le public pouvait attendre des lumières et de la diligence des rédacteurs. L'ordre qu'ils suivent dans la disposition de leurs articles est celui-ci : 1° des Mémoires et des observations qui leur sont communiqués (*original communications*); 2° Analyses d'ouvrages nouveaux; 3° Érudition médicale (*literature retrospective review*); 4° Notices trimestrielles, ou nouvelles (*quarterly summary* (sur l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la médecine pratique, la thérapeutique et la matière médicale, la chirurgie, les accouchemens, la chimie médicale et la pharmacie. Vient enfin une annonce des ouvrages nouveaux sur les sciences médicales.

En parcourant cet intéressant recueil, tout lecteur attentif fera cette observation plus pénible que consolante, que le Nouveau-Monde n'est pas plus exempt que celui-ci des maux physiques imposés à l'humanité. Une autre pensée encore plus affligeante sera inspirée par l'ensemble de ces descriptions de maladies extraordinaires où l'art montre sa puissance, même lorsqu'il ne réussit pas complétement, de ces phénomènes douloureux que l'on observe principalement dans la classe la plus maltraitée par la fortune et par les institutions sociales, en Amérique comme sur notre continent. Que diront les partisans de l'esclavage, lorsqu'il sera prouvé, par les annales de la médecine, que l'esclave n'a pas seulement à supporter les misères morales de sa condition, et que la somme des maux physiques auxquels il est condamné est plus grande que celle qui est réservée aux hommes libres? Les observations sur les maladies des noirs dans les îles à sucre ne pouvaient être très-variées ; on ne s'en occupait que pour les conserver au travail, comme les autres animaux domestiques ; et, dès qu'un individu cessait d'être un moyen d'exploitation, on le laissait périr. Aux États-Unis, on les considère au moins comme des hommes ; on s'occupe de leurs maladies pour les guérir; et certes, l'art n'a pas peu à faire pour préserver ces Africains de l'influence du climat de l'Amérique, si contraire à leur constitution.

Quelques articles sont traités, non-seulement avec savoir, mais avec une sage philosophie : tel est, par exemple, le mémoire du docteur PASCALIS, de New-York, sur la théorie de la douleur. L'auteur se plaît à rendre justice aux médecins français qui lui ont préparé les voies, et qui ont répandu quelques lumières sur un sujet des plus mystérieux, où il est si difficile, et quelquefois dangereux de séparer ce qui appartient à l'être physique, indépendamment du concours de l'être intellectuel et moral. Ce mémoire est très-court, il l'est trop en raison de l'importance du sujet. M. Pascalis y rapporte des faits très-remarquables sur les effets salutaires de la douleur, dans certains cas.

Dans les analyses d'ouvrages, les rédacteurs ne se bornent pas à rassembler des titres analogues, à réunir dans le même article plusieurs écrits sur le même sujet, sans les comparer entre eux, et sans que les lecteurs puissent reconnaître ce qui appartient à chaque écrivain, reproche que l'on peut faire de tems en tems aux *Revues* anglaises : ils ne rapprochent que ce qu'ils veulent comparer, dans l'intérêt de la science ou de l'équité, lorsqu'il s'agit d'assigner aux savans qui ont traité le même sujet la part qui appartient à chacun dans les observations, les expériences, les découvertes. C'est ainsi que l'important ouvrage de M. SERRES sur l'*anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes des animaux vertébrés*, et l'*exposition du système naturel des nerfs du corps humain* par M. BELL, sont réunis dans un même article, discutés dans le même esprit, et que le rédacteur qui n'a pu terminer dans cet article l'analyse de l'important ouvrage de M. Serres, prépare déjà dans celui-ci de nouvelles comparaisons de doctrines et d'opinions. Cette marche prudente justifiera pleinement l'épigraphe du recueil : *Non doctior, sed meliore imbutus doctrinâ.* En effet, il est plus profitable de bien savoir que de savoir plus, et des dissertations judicieuses telles que celles dont ce recueil offre plus d'un exemple accoutument a ne pas se contenter de savoir médiocrement. F.

MEXIQUE.

137.—* *Pastoral que el Dr., etc.* — Lettre pastorale adressée aux vénérables curés et autres ecclésiastiques séculiers et réguliers du diocèse de Valladolid de Michoacan, pendant la vacance du siége, etc.; par le Dr Don *Joseph-Marie* COUTO, vicaire capitulaire. Mexico, 1825. In-8° de 20 pages.

138. —* *Discurso del Dr., etc.*— Discours du docteur Don

Servando-Therese de Mier, sur la lettre encyclique du pape Léon XII. *Cinquième édition.* Mexico, 1825. Petit in-4° de 48 pages.

Mon royaume n'est pas de ce monde.

Cette doctrine du divin maître fut constamment celle de ses apôtres, de ses disciples, celle des docteurs, des saints pères, des évêques et des papes dans la primitive Église. Que de fois on a cité la lettre du pape Gélase à l'empereur Anastase sur la distinction entre l'Église et l'État! mais, par quel renversement de principes a-t-on vu, dès le moyen âge, des papes donner un démenti à Jésus-Christ par la prétention de disposer des états politiques? C'est d'après ces maximes antichrétiennes qu'Alexandre VI partageait l'Amérique entre l'Espagne et le Portugal. C'est par une suite des mêmes prétentions que le pape actuel adressa naguères une lettre encyclique aux archevêques et évêques d'Amérique, pour qu'ils employassent l'ascendant de leur ministère à ramener le Nouveau-Monde sous le sceptre des monarques espagnols et portugais. Cette lettre *imprudente*, pour nous servir de l'expression la plus douce, en produisant un effet absolument contraire, a beaucoup nui, non à la religion, mais à la cour de Rome.

Dans les divers diocèses, on s'est empressé de prémunir les fidèles contre une encyclique, d'autant plus facile à réfuter, que, rédigée sur de faux renseignemens, elle allègue des faits, elle suppose en Amérique un état de choses reconnu faux par la certitude et la voix publique des habitans. La pastorale de M. Couto est écrite avec énergie et sagesse.

Le discours de M. Mier, prêtre mexicain, rédigé dans un cadre plus étendu, admettait plus de développemens qu'une circulaire purement religieuse. Aussi a-t-il eu un très-grand succès. L'exemplaire qui est sous nos yeux, est la cinquième édition. Une lettre de Mexico, du commencement de cette année, annonçait la septième, sans compter les éditions qui ont eu lieu dans les autres contrées de l'Amérique. Nous retrouvons le discours de M. Mier, inséré tout entier dans *el Constitutionnal* de Bogota, du 15 décembre 1825.

La constitution mexicaine, art. 21, exige l'*exequatur* du gouvernement pour les actes émanés de Rome; et, quoique l'encyclique répandue furtivement soit par là même réputée non avenue, on s'est empressé de la combattre. Elle a été une occasion favorable pour rappeler aux fidèles les notions véritables sur l'autorité des successeurs de saint Pierre, dont on reconnaît la prééminence d'honneur et de juridiction : mais

cette juridiction est limitée par l'Évangile, les canons et les règles de l'Église.

M. Mier, déjà connu par divers ouvrages qui ont établi sa réputation, comme théologien et canoniste, retrace avec érudition et vigueur les droits respectifs de toutes les églises, dont chacune, une fois pourvue d'évêques et de prêtres, contient en soi tous les élémens nécessaires pour se perpétuer. C'est la doctrine de l'antiquité, et surtout de cette église d'Afrique, dont la discipline servit de modèle à celles d'Espagne et de France. « Si Rome s'obstine, dit M. Mier, nous retournerons à cet état primitif, à ces règles légitimes qui, ainsi que le disait le grand saint Léon, ayant été inspirées par l'esprit divin et consacrées par la vénération de l'univers catholique, ne peuvent être abolies par aucune autorité, et contre lesquelles aucun laps de tems ne peut établir de prescription. »

Tandis qu'en France des évêques nous révèlent par un silence affecté leur aversion pour les quatre articles de 1682, on voit qu'à Mexico cette déclaration et l'*exposition de la doctrine catholique* par Bossuet sont reçues avec un plein assentiment.

La célèbre homélie du pape Pie VII, prononcée à Imola, lorsqu'il était évêque de ce siége, est un monument à jamais célèbre de l'accord parfait entre l'évangile et la liberté politique. La réimpression en France du texte original et la traduction française de M. l'ancien évêque de Blois ont servi de bases à des traductions allemande, anglaise, portugaise et à deux traductions en espagnol. Nous apprenons, par le discours de M. Mier, qu'une troisième version dans cette langue a été publiée à Galveston par M. le marquis d'Apartado.

Nous regrettons que les bornes de ce recueil ne nous permettent pas une *récension* plus étendue d'un ouvrage riche de principes et de faits. En ajoutant aux titres littéraires de M. Mier, il lui assure de nouveaux droits à la reconnaissance, non-seulement de ses compatriotes, mais encore de tous les hommes qui, vrais catholiques, sont, par cela même, sincères amis de la liberté. G.

HAÏTI.

139. — *L'Agriculteur Haïtien*, journal rédigé par *J.-B.* Leblond. Port-au-Prince, 1826. Grand in-8°. — Ce journal paraît, depuis le mois de janvier de cette année, les 10 et 25 de chaque mois. Prix de l'abonnement, 8 gourdes par an, 4 gourdes pour 6 mois.

Haïti a besoin d'instruction agricole ; car il n'est aucun peuple, quelque instruit qu'il soit déja sur ce premier des arts, qui ne cherche à apprendre encore plus. Peu importe que les connaissances soient répandues au moyen d'un journal, ou de toute autre manière, pourvu qu'elles arrivent partout; mais une population où les lecteurs seraient rares, profiterait peu de la publication de journaux agronomiques, ainsi que de tout autre imprimé. Sans une connaissance exacte des lieux et des peuples, on ne peut reconnaître quels sont les besoins les plus pressans, ni comment on peut les satisfaire. Si les Haïtiens sont en état de lire avec profit un journal d'agriculture, cette voie serait peut-être la plus convenable pour répandre l'instruction; dans ce cas, la rédaction d'un journal serait une occupation tellement importante que l'on serait tenté de l'ériger en fonction publique. Le journal de M. Leblond répond-il à cette haute destination ? Il faut l'avouer, nous ne le pensons point. Nous ne connaissons encore que les deux numéros de janvier, et ce n'est pas assez pour apprécier avec exactitude une production qui, faible à son origine, peut se fortifier, s'améliorer rapidement et obtenir des succès, c'est-à-dire, devenir très-utile et mériter des encouragemens. S'il était permis de juger d'après ces deux premiers numéros, on dirait que le rédacteur n'a pas des notions assez étendues sur le sujet qu'il veut traiter, qu'il écrit au hasard, sans but et sans plan, tandis que toute instruction exige une méthode, la connaissance du but et de la direction à suivre. Il lui manquerait de savoir choisir ses matériaux, et même de savoir les mettre en œuvre ; en un mot, on regretterait qu'il soit entré dans une carrière où il ne peut aller bien loin s'il n'assure pas mieux sa marche. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce que contiennent ces deux numéros ; ce que nous pourrions en extraire ne serait utile à personne, et ne satisferait pas même la curiosité. C'est avec une intime conviction que nous en appelons aux amis des Haïtiens : qu'ils examinent attentivement les productions, telles que celles-ci, si les numéros suivans ne sont point incomparablement meilleurs que les deux premiers, et qu'ils se demandent si elles peuvent opérer aucun bien. La fortune d'Haïti est dans le sol : il faut l'en tirer par un travail opiniâtre et bien dirigé. S'il ne suffisait pas de diriger les cultures suivant les préceptes d'un art perfectionné, si l'on sentait le besoin d'une impulsion morale, ce serait alors qu'il faudrait s'élever au-dessus de la médiocrité, ou ne point se mêler d'écrire. Il est vrai que l'on trouve peu d'hommes en état de composer des ouvrages tels que la *Science du bonhomme Richard ;* mais il n'est pas néces-

saire de se placer à côté de Franklin pour énoncer convenablement des vérités utiles, pour se faire écouter et pour atteindre le but moral que l'on avait en vue. Les deux premiers numéros de l'*Agriculteur Haïtien* annoncent le désir d'opérer ce grand et désirable effet; mais le rédacteur s'y montre jusqu'ici au dessous d'une telle entreprise, et fort malheureux dans ses efforts d'imagination, lorsqu'il essaie d'amener par une voie détournée les vérités qu'il veut faire entendre.

Le seul article d'agriculture que l'on trouve dans ces deux numéros est un extrait du *Journal hebdomadaire* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 294) qui paraît vouloir essayer si la fortune lui sera moins contraire dans le Nouveau-Monde qu'elle ne l'a été dans celui-ci. Ce n'est pas en puisant à de pareilles sources que M. Leblond rassemblera les matériaux d'un journal passablement bon. Je ne terminerai point cet article, sans exprimer le vœu que des amis éclairés d'Haïti s'occupent des moyens d'y répandre le plus promptement possible les bonnes méthodes de culture; que les projets d'améliorations agricoles soient conçus avec grandeur et par une longue prévoyance; que le désir d'obtenir dès aujourd'hui quelque bien momentané ne laisse pas tarir les sources d'une fertilité générale, immense, inépuisable; que l'on mette à profit le tems où il est encore possible de disposer le sol pour le plus grand intérêt du pays, en même tems que pour l'avantage des propriétaires. Dans l'état actuel de l'île, de sages et prévoyantes dispositions relatives aux eaux courantes conserveraient les ressources futures de la navigation intérieure et des irrigations; les cultures pourraient être préparées et disposées sur les côtes de manière à n'avoir à craindre aucune attaque par mer, etc. Ces pensées de la prudence sont, pour les états, ce que sont les soins d'un médecin habile pour la conservation de la santé; elles font sans éclat un très-grand bien; mais ce n'est qu'à la raison et à la vertu qu'il est réservé de les apprécier autant qu'elles le méritent. Y.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

140. — * *Flora conspicua: A selection of the most ornamental flowering, hardy, exotic and indigenous trees, etc.* — Choix des arbres, des arbrisseaux et des plantes exotiques et indigènes les plus propres à servir d'ornemens dans les parterres et les jardins : contenant leur nom générique et spécifique, l'indication des classes et des ordres auxquels ils appartiennent d'a-

près Linnée, des remarques sur la manière de les cultiver, etc.; par *Richard* Morris; avec des gravures dessinées d'après nature, par *William* Clark. 1re-vile livraisons. Londres, 1825-1826. Whittaker. Prix de chaque livraison, composée de quatre planches et d'un texte : 3 sh. 6 d.

On ne saurait trop louer la belle exécution de cet ouvrage. Comme ce n'est pas positivement un traité de botanique qu'a entrepris l'auteur, on ne doit pas s'attendre à y trouver des détails anatomiques de fleurs ou de fruits, qui intéressent généralement très-peu les amateurs, et qui augmentent toujours le prix des figures, en les surchargeant d'un travail dont le savant de profession peut seul apprécier le mérite. Destinée à faire connaître seulement l'aspect des végétaux dont nos jardins peuvent s'embellir, la *Flore* que nous annonçons doit être considérée comme un modèle en ce genre, soit par la fidélité de la ressemblance des contours, soit par l'éclat et la vérité du coloris. C'est le magnifique recueil de Curtis qu'on semble s'être ici proposé pour modèle, mais en en restreignant le plan, de sorte que les acquéreurs peuvent espérer qu'ils verront la fin du livre; car le nombre de végétaux appelés à orner nos jardins n'est pas tellement considérable, quoique très-varié, qu'on ne puisse entrevoir le terme où l'auteur se doit arrêter.

L'Angleterre est de tous les pays celui où l'on publie le plus de recueils du même genre. On y fait des flores indigènes, des flores exotiques, des cabinets, des magasins périodiques, en général fort soignés, mais fort chers. Nous n'avons guère en France que l'*Herbier de l'amateur*, publié par le libraire Audot, qui puisse donner une idée exacte de ce genre d'ouvrages, qui servent beaucoup plus qu'on ne l'imagine à répandre le goût de la botanique, et qui n'ont guère d'autre défaut que de n'être pas à la portée d'un assez grand nombre de bourses. Mais, qu'un seul de ces ouvrages, dont la périodicité facilite l'acquisition, soit dans les mains de quelques riches amateurs, cela suffit pour que beaucoup de personnes, pouvant les consulter, se fassent une idée infiniment plus juste d'après les figures qu'on y trouve, des objets représentés, qu'on ne pourrait y parvenir en comparant de simples descriptions scientifiquement faites. Le nombre des végétaux s'est tellement accru, les différences dont on se contente pour établir des espèces deviennent si fugitives, qu'il est presque impossible aujourd'hui d'acquérir une certitude en botanique sans le secours de bonnes planches où l'on ne se borne pas à des détails d'analyse, mais où le port soit bien saisi. Nous recom-

mandons conséquemment aux personnes qui veulent reconnaître les végétaux dont ils embellissent leurs plates-bandes ou leurs bosquets, et qui après les avoir reconnus voudraient encore savoir de leur histoire, ce qu'il suffit d'en connaître lorsqu'on n'est pas botaniste de profession, le recueil que nous venons d'annoncer, et qui jusqu'ici contient, représentés au naturel, avec beaucoup d'élégance, les végétaux suivans: 1° l'éclatant poirier du Japon, 2° la gentiane sans tige, dont les grandes fleurs d'un bleu de lapis ne permettent pas à l'humble feuillage de rester obscurément confondu entre la chétive végétation qui l'environne dans son site natal; 3° le *sanguinaria canadensis*, dont les fleurs pâles ont disparu quand se développe son magnifique feuillage; 4° l'orobe printanier, si pressé dans nos taillis à parer le printems de ses corolles purpurines; 5° le triste *polygala chamæbuxus*, dont tout le mérite, dans nos bosquets où l'homme lui donne asile, est de conserver sa feuille coriace en hiver; 6° l'anémone pulsatile, dont la sévère élégance avait depuis long-tems frappé les fleuristes qui la contraignirent à produire des variétés doubles et rivalisant avec celles qu'on a obtenues de plusieurs de ses congénères; 7° le pompeux *rhododendron arboreum*, originaire de l'Inde; 8° la gracieuse pulmonaire de Daourie qui, malgré le genre auquel elle appartient, n'a pas ses feuilles tachetées comme nos pulmonaires indigènes; 9° le magnolier glauque toujours vert; 10° l'anchuse paniculée, venue de Madère, et qui nous paraît ne pas beaucoup différer de l'*italica;* 11° la pivoine officinale d'un rare éclat; 12° le genêt triquêtre, arbuste de nos provinces méridionales, récemment introduit dans la Grande-Bretagne; 13° le moutan, l'une des plus grandes fleurs connues, pivoine chinoise, dont on regarda long-tems la représentation sur des porcelaines asiatiques comme de simples fantaisies; 14° notre lin de Narbonne qui, pour n'être pas exotique, n'en est pas moins une des plus jolies plantes dont on puisse diaprer nos parterres; 15° le glayeul cardinal, dont le nom seul indique la couleur de sang; 16° le *phlox carnea*, d'une teinte si suave et comparable au léger incarnat d'une beauté qui rougit; 17° l'*azalea pontica* aux fleurs d'or réunies en bouquet légèrement résineux; 18° le *chelone barbata*, non moins remarquable par son port élancé et par le joli rouge de ses corolles en masque, que par l'espèce de moustache qui en garnit la lèvre inférieure; 19° le lupin de Nootka, aux gros verticilles pourprés; 20° le *tigridia oxypetala*, brillante dans cette famille des Iridées, où l'on ne trouve guère d'espèces qui ne soient déjà fort élégantes, fleur superbe à qui des taches semblables à celles dont est diaprée la robe des

animaux féroces, mérita son nom générique; 21° le *Bignonia radicans*, à qui la forme et la consistance de ses longues corolles d'un rouge particulier, fit donner dans certains cantons méridionaux de la France où il s'est presque naturalisé, le nom de *trompette de cuir;* 22° l'aconit varié qui, dans la distribution des nuances douteusement répandues sur ses fleurs en forme de casque, trahit ses qualités suspectes; 23° la charmante daphné tymélée, également propre à charmer les regards et à flatter l'odorat; 24° le *lilium concolor*, qu'il est comme convenu de trouver une belle plante; ainsi que ses congénères, encore que toutes soient sans grace, et plus massives que véritablement majestueuses; 25° le *symphoria racemosa*, très-joli arbuste dont les baies ressemblent à de petites billes d'ivoire; 26° le *spigelia marilandia*, non moins recommandable par sa beauté que par ses propriétés vermifuges bien constatées aujourd'hui; 27° l'*heliantus atrorubens*, dont les grandes fleurs jaunes ressemblent à celles du topinambour; 28° enfin le *fumaria eximia*, qui est un corydalis aussi gracieux par la division de son feuillage que par la forme pleureuse de ses bouquets de fleurs d'un rose vif. B. de St V.

141. — *The Science of horticulture : comprising a pratical System, etc.* — La Science du jardinage, et Système pratique pour la culture et la taille, avec des exemples des diverses sortes de tailles, et de plus, des recherches sur l'application des principes de physiologie végétale de MM. *Kirwan*, *Humphrey Davi*, etc. *Seconde édition*, à laquelle on a ajouté un essai sur la culture du pin-pignon, une description des nouveaux moyens de chauffer par la vapeur, etc., etc.; par *Joseph* Hayward. Londres, 1824. In-8° de 274 pages, et 13 planches.

Cet ouvrage est dédié à la *Société d'horticulture établie à Londres*. Remarquons, en passant, que ce mot nouveau, très-inutile, et qui n'est pas d'une structure qui le préserve d'être altéré, lorsqu'il passera dans la langue populaire, ne dit ni plus ni moins que le mot *jardinage* dont on eût pu se contenter. Les écrivains qui essaient de lui donner un synonyme, grossissent le dictionnaire sans enrichir la langue. Les cultivateurs français peuvent tirer quelque utilité des préceptes de M. Hayward, et surtout les jardiniers de la capitale et des grandes villes du nord. A mesure que nos habitations seront mieux construites, mieux éclairées et plus aérées, les plantes de toute espèce se multiplieront sur les fenêtres et dans les appartemens; on pourra tenter la culture du pêcher dans des pots comme en Angleterre, et des arbres chargés de fruits pour-

ront faire l'ornement des tables. Toutefois, nos jardiniers seront peu disposés à donner aux arbres qu'ils cultivent les formes contournées que le cultivateur anglais regarde comme les plus propres à procurer une grande abondance de fruits. La culture du pin-pignon en Angleterre ne peut avoir d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et d'autre utilité, que d'introduire dans les jardins paysagistes une forme qui rappelle des régions plus méridionales.

Les notions théoriques occupent trop de place dans cet ouvrage, dont les méthodes de cultures sont l'objet principal. On eût pu réduire beaucoup l'exposition des connaissances nécessaires pour bien comprendre les opérations du jardinier, et rendre compte des faits et des résultats. D'ailleurs, les jardiniers de Montreuil peuvent se passer des conseils de M. Hayward : la traduction de cet ouvrage ne leur apprendrait rien sur l'art de gouverner les espaliers. Peut-être même les cultivateurs anglais pourraient-ils profiter et s'instruire à leur école.

F.

142.—* *The Outlines of the veterinary art, etc.* — Notions fondamentales sur l'art vétérinaire, ou Principes de médecine appliqués à la structure, aux fonctions et à l'économie du cheval, et à une méthode plus scientifique et plus convenable de traiter ses différentes maladies; suivies d'un aperçu sur celles des bêtes à cornes et à laine, et accompagnées de planches anatomiques et chirurgicales; par Delabere - Blaine. *Troisième édition*, entièrement revue et augmentée d'additions importantes et de nouvelles figures. Londres, 1826; Boosey. 1 vol. in-8° de x et 720 pages; prix 1 l. 4 sh.

La première édition de cet ouvrage a été publiée à Londres, en 1802, en deux volumes; elle contenait, outre la médecine du cheval, du bœuf et de la brebis, celle du chien. Cet ouvrage fut traduit en français, et publié à Paris, sans nom de traducteur, en 1803, sous le titre de *Notions fondamentales de l'art vétérinaire.* Nous ne connaissons pas la seconde édition anglaise; la troisième que nous annonçons, ne contient point la médecine du chien, parce que M. Blaine a jugé convenable d'en faire un ouvrage spécial, qu'il a publié à part, en 1825. L'auteur a enrichi cette nouvelle édition des découvertes les plus récentes; elles lui ont fait modifier un peu ce qu'il avait dit sur l'inflammation et sur les fièvres, dans la première. L'addition la plus importante est relative à la *Nevrotomie*, ou à l'opération d'enlever les nerfs qui se rendent au pied, pour empêcher des boiteries anciennes provenant de quelques désorganisations stationnaires. L'auteur dit que l'on est enfin

parvenu à savoir à quoi s'en tenir sur cette opération, et il cherche à bien indiquer les cas où elle peut être avantageuse. Du reste, il a conservé la même classification des maladies et le même ordre dans leurs descriptions. H.

143.—* *British and Irish produce and manufactures exported from Great-Britain.*—Industrie britannique.—État annuel, et divisé en années de guerre et de paix, des produits du sol et l'industrie de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, qui sont sortis des ports de la Grande-Bretagne, pour être exportés à destination de chacun des royaumes, états et colonies des quatre parties du monde, depuis 1698 jusqu'en 1824; par *César* Moreau, vice-consul français à Londres. Londres, 1826; Treuttel et Würtz, n° 30 Soho square; Paris et Strasbourg, même maison. 12 p. de texte et de tableaux lithographiés; prix 5 fr.

Nous avons déjà annoncé avec éloge (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 742) les tableaux statistiques publiés par M. Moreau sur le commerce de la Grande-Bretagne, sur celui de la Compagnie des Indes, sur l'origine et les progrès de celui des soieries en Angleterre. Nous louerons encore ici la diligence et le soin de l'auteur, à recueillir une si grande masse de documens; mais nous regretterons toujours qu'il les publie par la voie de la lithographie qui rend très-difficile de les lire et de les consulter.

Les négocians pourront puiser, dans les tableaux que nous annonçons aujourd'hui, des notions sur les besoins des différens pays avec lesquels la Grande-Bretagne est en relation. Quant à la valeur de ses exportations, nous avouerons que nous conservons la conviction que les tableaux officiels des exportations, ne méritent aucune confiance. Ils annoncent, en général, une valeur supérieure aux importations; résultat ridicule; car il n'est aucun pays qui n'importe une valeur supérieure à ses exportations, par une raison bien simple, qui est que les négocians ne continuent pas le commerce pour faire des pertes, et qu'ils perdraient, si la valeur des retours demeurait toujours inférieure à la valeur des envois. C'est ce qu'on trouve complétement démontré dans le traité d'*Économie politique* de M. *J.-B.* Say. X.

144. — *Mission to the east coast of Sumatra, etc.* — Voyage à la côte est de Sumatra pendant l'année 1823, contenant la description et l'histoire de ce pays, l'état de sa population et de son commerce, et le tableau des mœurs et des coutumes de ses habitans; suivi d'une excursion dans les *états cannibales* de l'intérieur des terres; par *John* Anderson, esq^r. Édimbourg, 1826; Blackwood. 1 vol. in-8° de 424 p.; prix 16 sh.

Cet ouvrage, dont le style est partout d'une égale séche-

resse, malgré la diversité des matières, n'offre l'instruction qu'au prix d'une lecture fatigante. L'auteur l'a divisé en deux parties : la première contient l'historique du voyage de M. Anderson ; la seconde, des observations sur le climat, la population, le commerce de Sumatra et sur les mœurs et la manière de vivre de ses habitans.

Avant que M. Muller, en 1778, et M. Marsden, en 1783, eussent publié leurs observations sur Sumatra, cette île était presque inconnue du continent européen. L'écrit de M. Muller appela sur elle l'attention de M. Marsden, et le tableau brillant qu'en traça ce dernier, donna lieu aux nombreuses expéditions dirigées par le gouvernement des Indes vers ce pays, notamment à celle de M. Anderson ; celle-ci, mieux conduite que les précédentes, procura aux Anglais le monopole du commerce de Sumatra, et au monde savant une connaissance plus exacte des différens peuples qui habitent cette contrée.

L'île de Sumatra est située dans la mer des Indes, à l'ouest de la presqu'île de Malaca, à l'est de l'île de Bornéo, au sud de celle de Java, dont elle n'est séparée que par le détroit de la Sonde. Elle est divisée par l'équateur en deux parties égales. Elle a neuf cents milles de longueur, et cent à cent cinquante milles de largeur. Le climat est doux ; le sol extraordinairement fertile, et la situation favorable au commerce, que cette île fait presque exclusivement avec l'Angleterre dont elle reçoit, en échange de ses épices, de ses fruits, etc., des marchandises d'Europe, telles que toiles, couteaux, etc.

Les premiers habitans de cette terre vinrent sans doute des côtes de Malabar, de Coromandel et des différentes îles de l'Archipel d'Asie, et s'emparèrent successivement des principaux points de l'île, où ils établirent leur résidence. Du moins, l'état actuel des choses rend vraisemblable cette supposition. Suivant M. Anderson, le pays est partagé en petites peuplades indépendantes, parlant des idiomes différens, gouvernées par des chefs particuliers nommés *Rajahs*, qui sont tous anthropophages, ainsi que leurs sujets. Parmi ces chefs, M. Anderson cite comme le plus puissant le sultan d'Achem, et comme le plus hideusement barbare le roi de Tanah-Jawa, qui se fait servir, assure l'auteur, comme un mets de choix, les membres palpitans des criminels qu'on vient d'exécuter.

Une petite partie de la population de Sumatra suit le rite mahométan ; la masse ne professe aucune religion. Les peuplades qui habitent les côtes sont moins anthropophages que celles qui vivent dans l'intérieur des terres ; mais les unes et les

autres se nourrissent de chair d'éléphans, de tigres, de rats, de serpens, de crocodiles et d'autres animaux immondes dont sont infestés les forêts et les fleuves de ce pays. Les habitans de Sumatra sont orgueilleux, traîtres et sanguinaires. Leur paresse et leur ignorance laissent sans exploitation un sol fertile et de riches mines d'or et d'argent. La déplorable condition de ces hordes peut fournir encore aux amis des lumières une éloquente réponse contre les détracteurs de la civilisation.

F. D.

145.—* *Ensayo sobre las libertades de la iglesia Espanola en ambos mundos*, etc. — Essai sur les libertés de l'église espagnole dans les deux mondes. Londres, 1826. Salva, 124 Regent street. 1 vol. in-8° de 245 pages.

L'auteur anonyme de cet essai appuie la plupart de ses argumens sur le témoignage irrécusable de l'histoire d'Espagne, aussi favorable à la liberté religieuse, que contraire aux usurpations de la cour de Rome. L'étendue de ses connaissances sur la matière qu'il traite, et l'impartialité de ses jugemens doivent rendre son ouvrage très-utile non-seulement aux hommes qui se livrent à l'étude du droit canon, mais particulièrement aux Américains, dont les intérêts y sont discutés avec beaucoup de sagesse. Bien qu'affranchies de la domination de l'Espagne, les républiques trans-atlantiques ne sauraient méconnaître qu'elles sont encore soumises aux mêmes entraves, en matière de religion, que leur ancienne métropole; il leur importe donc de connaître les moyens qu'il convient d'opposer aux empiétemens des ultramontains, et de se préserver ainsi des malheurs que le fanatisme et les fausses doctrines religieuses ont accumulés sur l'Espagne. La conduite équivoque de la cour de Rome envers les jeunes états américains; l'aversion qu'elle paraît professer pour certains principes du droit des gens, et sa tendance trop favorable au despotisme, avertissent ces gouvernemens de se tenir en garde contre un clergé ambitieux, et de défendre avec fermeté les libertés de leur église. Le congrès de la république Méxicaine a bien senti la nécessité d'éclairer l'opinion publique sur ce grave sujet (voy. *ci-dessus*, page 399): ayant sans doute aperçu, dans la lettre encyclique dernièrement adressée par le Pape aux évêques Américains, les projets ultérieurs de la cour de Rome, il a réclamé le secours des lumières contre les manœuvres de l'autorité spirituelle, égarée par des intérêts temporels mal entendus, et il a invité les vrais catholiques à discuter et à fixer, par le moyen de la presse, *les limites du pouvoir du Pontife romain*. L'auteur de l'*Essai* répond à cet appel; et il a mérité,

par la promptitude avec laquelle il s'est chargé d'un travail si honorable, ainsi que par l'érudition et le talent dont il a fait preuve en l'exécutant, l'estime de tous ceux qui s'intéressent au triomphe de la vérité sur l'erreur, et de la raison sur le fanatisme. *Don* PABLO M.

146. — *M. Daniel* O'CONNEL *an irish, etc.* — M. Daniel O'Connel, conseiller irlandais, dénoncé comme imposteur au tribunal de l'opinion publique; par le Dr *Joachim - Laurent* VILLANUEVA. Londres, 1826. In-8° de 31 pages.

Faire du bien est un devoir pour tous les hommes. Faire du bruit est la prétention des intrigans et des vaniteux. Serait-ce là le but de ce M. O'Connel qui, dans ses harangues sur l'émancipation irlandaise, a fait des digressions bizarres sur l'Église de Hollande? M. O'Connel nous rappelle un prédicateur dont parle, je crois, Érasme, dans son *Traité de la folie*, qui, à l'occasion de la Trinité, dissertait sur la quadrature du cercle.

M. O'Connel, dont le nom deviendra peut-être fameux, mais non célèbre, a inséré, dans la gazette de Dublin, une diatribe virulente contre les dernières cortès d'Espagne, et nominativement contre un membre très-distingué de cette assemblée. Il reproche aux cortès d'avoir pris des mesures attentatoires à la religion et d'avoir nommé pour plénipotentiaire à Rome un prêtre *décrié*, M. Villanueva. Celui-ci l'a sommé dans les journaux de produire les preuves de ses assertions, ou de les désavouer, sous peine d'être réputé un infâme calomniateur.

Le silence de M. O'Connel prouve qu'il accepte cette qualification. Mais M. Villanueva ne s'en tient pas là. En justifiant les opérations des cortès, il met dans un nouveau jour une foule de vérités utiles à la religion et à la liberté.

Quant à la nomination de M. Villanueva pour représenter près du saint-siége le gouvernement espagnol, M. O'Connel fournit une preuve nouvelle de sa profonde ignorance, puisque c'est le gouvernement et non les cortès qui nommaient aux places. Ce reproche, si c'en était un, s'adresserait à Ferdinand VII. L'estime publique avait provoqué ce choix d'un homme connu comme ecclésiastique édifiant, théologien profond, écrivain savant, publiciste instruit. M. Villanueva, qui aujourd'hui partage avec beaucoup d'autres vertueux Espagnols, les douleurs et les honneurs de la persécution, peut dédaigner les lâches impostures d'un M. O'Connel qui n'est ici que l'écho du despotisme ultramontain. G.

147. — * *Golden rules of social philosophy, etc.* — Règles d'or de la philosophie sociale, ou nouveau système de morale

pratique; par sir *Richard* Philipps. Londres, 1826; Whittaker. 1 vol. in-8° de 376 pages; prix 10 shellings, 6 pence.

Cet ouvrage, que l'auteur adresse à toutes les classes de la société, pourra trouver, dans quelques-unes, des lecteurs peu bienveillans; les ministres, par exemple, les législateurs, les journalistes ne seront guère dociles aux leçons que M. Philipps leur donne avec une austère franchise. Mais, les shériffs, les jurés, les instituteurs, les commerçans, les simples ouvriers lui formeront un auditoire mieux disposé à profiter de ses directions morales. Ils puiseront dans son livre la connaissance de leurs devoirs, ainsi que des conseils précieux sur leur conduite journalière, et ils ne liront pas sans fruit les chapitres, sur l'art de rendre les hommes heureux, sur la liberté civile, sur la recherche de la vérité, sur l'économie politique, etc., dans lesquels on trouve des maximes semblables à celles-ci : « Un peuple consciencieux, religieux et moral ne doit jamais oublier que les guerres ne sont justes que lorsqu'elles sont nécessaires, et nécessaires que lorsqu'on les fait pour combattre des agresseurs ou des oppresseurs. » Ce livre, que nous aimons à signaler comme utile, est dédié à Bolivar : « J'ai eu la satisfaction, dit sir Richard Philipps, d'être connu personnellement de l'illustre Miranda, et sa fin tragique me laissait sans espérance, lorsque, très-heureusement pour l'Amérique du sud et pour la gloire de la nature humaine, s'éleva Bolivar, qui jusqu'ici a montré au monde étonné l'heureuse réunion du zèle actif de Miranda, des vertus publiques de Washington et du génie militaire de Napoléon. » F. D.

148. — *Observations on the state, etc.* — Observations sur la traite des esclaves à l'île Maurice, pendant les années 1822-1824. Londres, 1826.

149. — *Acerca del derecho, etc.* — Du droit de protéger les esclaves qui cherchent un asile dans un pays où ils jouissent de la liberté. Londres, 1826. In-8° de 15 pages.

La *Société* établie en Angleterre *pour l'abolition de l'esclavage* exerce une surveillance active sur tout ce qui, dans les deux mondes, se rapporte au but de ses travaux. Elle publie sans relâche, non-seulement en anglais, mais en français, en portugais et en espagnol, etc., des écrits sur cet objet. On lui doit, entre autres, les deux brochures dont nous venons de transcrire les titres.

Les *observations sur la traite à l'île Maurice*, révoquent en doute les assertions des planteurs de cette colonie qui nient la continuation de cet infâme trafic. Les délits de ce genre étant traduits à des tribunaux composés de juges et de jurés qui sont

eux-mêmes planteurs, on conçoit que l'impunité est souvent assurée aux coupables. On sait d'ailleurs que de nouveaux esclaves y ont été introduits par les îles Seychelles.

Dans la province américaine de Honduras, les Anglais ont l'établissement de Belise, d'où une centaine d'esclaves africains s'échappèrent, en 1824, et se réfugièrent sur le territoire de la république de Guatemala. Ces fugitifs ayant été réclamés par leurs prétendus propriétaires, l'affaire fut portée aux Cortès. La Chambre des députés eut la faiblesse (nous adoucissons l'expression) d'opiner qu'il fallait les rendre; mais le sénat déclara qu'en mettant le pied sur le sol républicain, ils étaient libres. Honneur au sénat de Guatemala! L'opuscule espagnol, dont on a lu le titre, a pour objet d'établir la justice de cette décision, discutée d'après les faits et les principes. G.

150. — * *An inquiry into the nature and effects of flogging, etc.* — Recherches sur la punition du fouet infligée aux matelots; sur la manière dont ce châtiment est exercé en mer, et sur la prétendue nécessité d'accorder aux chefs des bâtimens de guerre et des navires marchands le droit de punir ainsi les hommes de leurs équipages; suivies d'un appel fait par un marin à la raison, à la justice et à l'humanité de la nation anglaise, sur la nécessité d'adopter de promptes mesures afin d'abolir le droit de *presse*. Londres, 1826, Hunt et Clarke. In-8° de 42 pages; prix 1 sh.

Le jeune Anacharsis s'étonnait de ce qu'on infligeait à Athènes des coups aux soldats indociles ou négligens. « J'en fus d'autant plus surpris, ajoutait-il, que, chez les Athéniens, il est défendu de frapper même un esclave. » (*Voyage d'Anacharsis*, tom. 2.) L'Angleterre devait offrir, vingt siècles plus tard, les mêmes bizarreries dans ses lois et les mêmes contrastes dans les mœurs de ses habitans. La maison d'un citoyen est un asile inviolable; et pourtant, en vertu du droit de *presse*, le gouvernement peut enlever de leurs bords les matelots des navires marchands et les attacher à son service. La loi défend de maltraiter les animaux, et elle permet que la punition du fouet soit infligée aux soldats de terre et de mer. En Angleterre, la nation fait des pétitions pour restreindre le droit des colons sur leurs esclaves, et elle se tait devant l'autorité arbitraire exercée par les maîtres des bâtimens. Tels sont les vices que signale l'ouvrage dont il s'agit; l'auteur s'exprime avec calme, mais avec énergie; il démontre les maux qui résultent du système de correction employé dans la marine anglaise; il indique les inconvéniens du droit de

presse, et il invoque l'opinion publique contre ces déplorables abus. F. D.

151. — * *A Voice from Greece, etc.*—Une Voix de la Grèce, ou Lettre d'une Société de dames grecques aux dames philhellénides de l'Europe, traduite par *George* Lee. Londres, 1826; J. Hatchard. In-8° de 16 pages.

La lettre adressée par les dames grecques aux dames chrétiennes de l'Europe, insérée en entier dans le *Constitutionnel* (N° du 17 mai 1826), est déjà bien connue en France. La traduction de M. Lee la fera lire en Angleterre, et contribuera sans doute à exciter dans ce pays un intérêt plus général et un zèle plus actif pour la cause des Hellènes. Nous en citerons quelques passages qui feront connaître la pensée des Grecs sur l'insouciance barbare des *gouvernemens* chrétiens relativement à leur sort, et leur vive reconnaissance pour les secours qu'ils ont dûs à la sympathie des simples particuliers. « Aucun des malheurs qui nous accablent, n'a pénétré aussi profondément nos cœurs, que l'inhumanité, pour ne pas dire, la férocité qu'ont montrée envers notre nation tant d'hommes qui se vantent d'être nés au sein de l'Europe éclairée et civilisée, d'avoir lu beaucoup de livres admirables sur la morale, écrits par nos ancêtres, et, ce qui est plus extraordinaire, qui se disent les sectateurs de l'Évangile, les disciples du maître des vertus les plus sublimes... Qui donc, nous ne dirons point parmi nos compatriotes, mais parmi les Turcs eux-mêmes, aurait pu jamais supposer que des millions de chrétiens, spectateurs tranquilles et apathiques, contempleraient, comme dans un cirque romain, des hordes innombrables et féroces de Turcs, d'Égyptiens, d'Asiatiques, se précipitant avec fureur, le fer et la flamme à la main, sur une poignée de chrétiens, pour les exterminer? et pourquoi? Parce que ces infortunés ont résolu d'arracher à la plus insupportable tyrannie la terre qui les a vus naître, etc. » Plus loin les femmes grecques s'adressant aux philhellènes de tous les pays, ajoutent : « Oui, âmes généreuses, s'il est possible d'effacer la honte dont l'Europe s'est couverte depuis cinq années, cette gloire sera la vôtre. C'est à vous, âmes généreuses, que nous devons notre affection. Ce que vous avez fait pour nous, comment nos compatriotes pourront-ils jamais l'acquitter? Mais, le souvenir de vos bienfaits est gravé dans leurs cœurs; vos noms seront prononcés avec vénération par les enfans de la Grèce, et vos descendans pourront se glorifier d'avoir eu de semblables ancêtres... Quelle consolation nous est survenue dans nos malheurs, quand nous avons appris que des femmes étrangères,

de véritables chrétiennes ont pleuré sur nos revers, se sont réjouies de nos succès, ont versé dans beaucoup de cœurs leur affection pour notre infortunée patrie et ont ainsi concouru à notre salut. »

Cette lettre, qui porte la date du 17 (29) avril 1825, a été publiée en grec moderne dans le n° 139 de l'*Ami des lois*, à Hydra ; elle est suivie des signatures de plus de quarante dames grecques. J.

152. — * *Alexander I, emperor of Russia, etc.* — Alexandre Ier, empereur de Russie, ou notice sur sa vie et sur les principaux événemens de son règne, par H. E. Lloyd. Londres, 1826. Treuttel, Würtz et compagnie. 1 vol. in-8° de 315 pages; prix 15 sh.

Tout n'est point nouveau dans ce volume : les mémoires, les pamphlets et les journaux du tems ont fourni en grande partie les matériaux du monument littéraire que M. Lloyd vient d'élever à la mémoire de l'autocrate de toutes les Russies. Puisant tour à tour dans les gazettes allemandes, françaises et anglaises, il ne s'est imposé d'autre tâche que celle de rajeunir de vieilles anecdotes, de recueillir des bruits de cour, de lier ensemble des faits disséminés dans d'autres ouvrages, et de former un livre intéressant avec ces divers matériaux. Aussi, n'a-t-on pas encore une histoire impartiale de l'empereur Alexandre.

M. Lloyd retrace tous les événemens de la vie de ce monarque, depuis le jour de sa naissance (le 23 décembre 1777), jusqu'à l'époque de sa mort (le 1er décembre 1825). Il le présente dans sa jeunesse, élève reconnaissant du colonel Laharpe ; à vingt-quatre ans, possesseur du trône des tzars, mettant un terme au système ruineux de son père, rendant la paix à l'Europe, améliorant l'administration intérieure de ses états, protégeant et encourageant par de sages mesures le commerce et l'industrie nationale. Après l'avoir suivi dans les campagnes de 1805 et de 1807, à Austerlitz et à Friedland ; après l'avoir montré, à Tilsitt, ami et admirateur sincère de Napoléon, et, pendant la campagne de 1812, adversaire terrible de ce vainqueur de l'Europe, il le conduit à Paris, où sa modération lui concilie les suffrages et presque l'affection d'un peuple qui pouvait se croire humilié par l'invasion étrangère, et qui sut distinguer, parmi ses ennemis, celui auquel il pouvait accorder son estime. Enfin, le ramenant dans sa capitale, il le peint, dans la dernière période de sa vie, comme chef ostensible de cette ligue, nommée si improprement *la sainte alliance*.

On convient généralement, et c'est aussi l'opinion de M. Lloyd, qu'Alexandre était bon et aimable. Né au sein d'une cour corrompue, et dans une atmosphère de despotisme, on doit lui savoir d'autant plus de gré des vertus que son respectable instituteur sut cultiver en lui. Son gouvernement, absolu de droit, fut modéré de fait. Par son influence, l'immoralité des grands diminua ; la condition des paysans devint meilleure; la Russie fit quelques pas dans la carrière de la civilisation; et sans doute elle aurait favorisé l'émancipation de la Grèce, si Alexandre, circonvenu, séduit et trompé, n'avait pas été enlacé depuis long-tems dans les piéges d'une diplomatie perfide, et n'avait point cru nécessaires au maintien de la paix générale de l'Europe les concessions qu'il avait faites plus d'une fois *à regret* à des cabinets étrangers. Son ame était noble et pure ; il n'avait point su, ni voulu étouffer sa conscience ; mais un caractère faible, un esprit peu éclairé, des intentions vertueuses, souvent mal dirigées, ont causé ses fautes que semblait lui révéler un sentiment secret et profond qui a contribué peut-être à le faire descendre prématurément au tombeau. F. D.—J.

153.—**Jerusalem delivered, an epic poem in twenty cantos, etc.* — La Jérusalem délivrée, poëme épique en vingt chants, traduit de l'italien du Tasse, en vers anglais (dits *spenserian*), avec la vie de l'auteur, dans laquelle on a placé la traduction de ses vers à la princesse Léonore d'Est, et une liste des croisés anglais; par *J. H.* Wiffen. *Seconde édition.* Londres, 1826; Hurst, Robinson and Co., 5 Waterloo place; Édimbourg, Constable and Co. 3 vol. in-8°, avec un portrait du Tasse; prix, 2 l. 2 sh. (52 fr.)

Nous avons voulu, avant de donner notre opinion sur cet ouvrage, le relire attentivement, parce qu'une première lecture nous a fait éprouver le désir et le besoin d'en faire une seconde. Nous avons aussi voulu comparer cette version anglaise avec l'original italien et avec plusieurs traductions françaises en vers et en prose, de la Jérusalem délivrée. En apportant une attention scrupuleuse à cet examen, nous avons admiré le beau travail de M. Wiffen, comme traducteur et comme versificateur. Sans doute, il était difficile, et peut-être impossible de transporter dans une langue du Nord la grâce, la pompe et surtout la chaleur de l'imagination méridionale et du génie du Tasse, et nous ne prétendons pas dire que le poëte anglais, malgré toutes les ressources de son talent, ait pu *ressusciter* son original. Mais il nous en donne un portrait parfaitement ressemblant ; et c'est un vrai présent

qu'il fait à sa patrie et à la littérature de l'ancien et du nouveau monde : nous sommes heureux de lui rendre ce témoignage.

Mais, afin que nos lecteurs puissent porter eux-mêmes un jugement sur cette traduction, nous leur offrirons deux strophes du premier chant, en rapprochant sous leurs yeux l'original italien de la traduction anglaise de M. Wiffen, avec le même passage en vers français par M. Baour-Lormian.

CANTO PRIMO. *Str.* 50.

Venian dietro dugento in Grecia nati,
Che son quasi di ferro in tutto scharchi :
Pendon spade retorte, all' un de' lati,
Suonano al tergo lor faretre ed archi :
Asciutti hanno i cavalli, al corso usati
Alla fatiga invitti, al cibo parchi :
Nell assalir son pronti e nel ritrarsi
E combatton fuggendo erranti e sparsi.

51.

Tatin regge la chiera; e sol fu questi
Che Greco accompagnò l'armi latine,
O vergogna, o misfatto ! or non aveste
Tu Grecia, quelle guerre a te vicine?
E pur quasi a spettacolo sedesti,
Lenta aspettando de grand' atti il fine.
Or sè tu se vil serva, e il tuo servaggio
(Non ti lagnar) giustizia e non oltraggio.

TRADUCTION ANGLAISE.

Two hundred follow, from Greek heroes sprung,
Who almost naked of defence are found;
Sole at their side short crooked swords are hung,
And bows and arrows at their backs resound :
They have lean coursers, in the race renowned,
Proof'd to fatigue, of diet spare and slight;
Mounted on these, they seem to wing the ground;
Nimble alike in outset and in flight,
Wide and dispersed they act, and e'en whilst flying, fight.

Tatin commands the troop, the only Greek
That joined the Latin arms; oh Greece, let shame

Forever sit upon thy burning cheek!
The war is near thee now, yet, meanly tame,
Thou sitt'st a calm spectator of the game,
Thy shield scarce lifted, and thy sword in rust;
If now (complain not), destitute of fame,
Thou art a vassal humbled to the dust,
Thy doom no outrage is, but retribution just.

TRADUCTION FRANÇAISE, par M. BAOUR-LORMIAN.

On voit paraître alors deux cents Grecs redoutables,
Faciles à nourrir, ardens, infatigables.
Leurs coursiers des zéphyrs ont la rapidité;
Un sabre se recourbe et pend à leur côté.
Des carquois, pleins de traits, sur leurs dos retentissent;
Comme l'éclair du ciel leurs casques resplendissent;
Unis ou séparés, conservant leur *essor*,
Ils volent, et leur fuite est un combat encor.

Tassin guide leurs pas. O crime! ô barbarie!
D'un peuple généreux l'âme s'est donc flétrie!
Un seul Grec des Latins partage les combats;
Et le reste, étranger à ces fameux débats
Qui de Byzance même ébranlent le rivage,
Sans s'émouvoir, attend la mort ou l'esclavage.
Sous le joug des tyrans si tu baisses le front,
Grèce, ne te plains pas d'un légitime affront.

L'exactitude, l'énergie et souvent l'élégance sont les qualités que nous avons particulièrement distinguées dans la traduction de M. Wiffen. Après lui avoir payé un juste tribut d'éloges, nous aimons à faire remarquer que les Grecs, peints par le Tasse dans la 50me strophe de son premier chant, sont parfaitement semblables aux Grecs de nos jours, tandis que les sentimens exprimés dans les strophes suivantes, diffèrent beaucoup de ceux que professent les membres d'une alliance appelée sainte, qui condamnent la croix à rester tributaire du croissant, et qui proclament que les sultans sont devenus et doivent rester, *par la grâce de Dieu*, *les souverains légitimes* des malheureux chrétiens qu'ils ont placés depuis trois siècles sous la plus dure oppression. Il est curieux de remarquer que le Tasse, sublime interprète du quinzième siècle, flétrissait les Grecs qui ne combattaient pas les infidèles, et leur imposait, comme le plus saint des devoirs, ce que de prétendus hommes d'état contemporains n'ont pas rougi d'appeler *re-*

bellion. Mais espérons que le courage, la persévérance, l'héroïsme des Grecs du dix-neuvième siècle trouveront leur récompense, et que les monarques d'Europe, éclairés enfin sur leurs intérêts et sur leurs devoirs, formeront une alliance véritablement sainte et chrétienne avec leurs peuples pour assurer le triomphe de l'évangile sur l'alcoran, et pour faire garantir l'indépendance d'une nation qui, en brisant un joug insupportable et à la fois honteux et odieux, s'est replacée au premier rang parmi les nations civilisées, en reproduisant les prodiges de patriotisme qui ont immortalisé leurs ancêtres. M. Wiffen a servi cette noble cause, si chère à tous les amis de l'humanité, en choisissant ce moment pour traduire et publier en anglais l'admirable poëme qui peint de si vives couleurs la profanation des saints lieux, les crimes des infidèles et l'ardeur généreuse des chrétiens accourus de tous les points de l'Europe pour repousser ces barbares. S. J.

REVUE SOMMAIRE *des recueils périodiques sur les sciences, les lettres et les arts, publiés dans la Grande-Bretagne.* — Septième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 767 - 770, t. XXVIII, p. 149-156, 799-804; t. XXIX, p. 141-148, 463-468 et 747-756.)

Suite des JOURNAUX MENSUELS.

Littérature et modes.

154. — * *Repository of arts, literature, fashions, etc.*—Répertoire des beaux-arts, de la littérature et des modes, N° 40. Londres, avril 1826. R. Ackermann. Grand in-8° de 4 feuilles, avec 5 gravures, dont 2 de modes; prix 4 sh.

155.—*La belle Assemblée, etc.*—La belle Assemblée, nouvelle série, N° 16. Londres, avril 1826. Whittaker. Grand in-8° de 4 feuilles, avec 5 gravures dont 2 de modes; prix 3 sh.

156. — *The St-James royal Magazine, etc.* — Le Magasin royal de St-James, N° 1. Londres, mars 1826. Sherwood. Grand in-8° de 4 feuilles avec 5 gravures, dont 2 de modes; prix 2 sh. 6 pence.

157.—* *The Lady's Magazine, etc.*—Le Magasin des Dames. Londres, avril 1826. S. Robinson. In-8° de 3 ou 4 feuilles, avec 4 gravures, dont 2 de modes; prix 2 sh. 6 pence.

158.— *The World of fashion, etc.* — Le Monde à la mode.

N° 22. Londres, mars 1826. Anderson. In - 4° de 4 feuilles, avec 4 gravures de modes; prix 2 sh.

159. — * *The Ladies' monthly Museum*, *etc.* — Le Musée mensuel des dames. Londres, avril 1826. Dean et Munday. In-8° de 3 à 4 feuilles, avec un portrait, 2 gravures de modes, et un morceau de musique; prix 1 sh. 6 pence.

160.— *The ladies' pocket Magazine*, *etc.* — Le Magasin de poche des dames; nouvelle série, N° 2. Londres, février 1826. J. Robins. In-18 d'une feuille, avec 3 gravures, dont 2 de modes; prix 6 pence.

161.— *Arliss' pocket Magazine*, *etc.* — Arliss, magasin de poche; nouvelle série, N° 23. Londres, février 1826. Knight et Lacey. In-18 de 2 feuilles, avec une gravure; prix 6 p.

C'était à Paris que les poëtes plaçaient jadis le temple de la mode; Paris donnait le ton au beau monde, et c'était de ce point central que l'on exportait au loin ces riens brillans, ces nouveautés frivoles, qui étaient recherchés par tous les *fashionables* de l'Europe. Nous ne sommes plus au tems, où Duclos appelait le Français « l'enfant de l'Europe », et où Raynal nous comparait « à un peuple de femmes. » Le Français du XVIIIe siècle, gai, léger, plaisant, frivole, n'est plus le Français de nos jours. Quarante années de vicissitudes, de révolutions et de réactions politiques ont mûri son caractère. Dépouillé du monopole des futilités, il est entré dans la vaste carrière de l'industrie. Ainsi que l'Angleterre, la France couvre les marchés des deux mondes des produits de ses manufactures, et s'inquiète fort peu à qui, de Paris ou de Londres, restera le stérile avantage de décider de la coupe d'un habit ou de la forme d'un chapeau. Le changement opéré dans les esprits a été si grand parmi nous, que l'Angleterre l'emporte aujourd'hui sur la France par le nombre de journaux consacrés aux modes. Londres en publie huit, qui, vendus par milliers, nous auraient portés à croire que nos voisins sont devenus nos maîtres en frivolité, si, d'un autre côté, l'examen de ces recueils, moins légers que les nôtres, ne nous avait fait trouver la cause de leur vogue dans cette différence essentielle qui existe entre eux.

En général, ces sortes de feuilles périodiques sont mieux rédigées en Angleterre qu'en France. L'utile y est plus souvent joint à l'agréable. *Le Répertoire des beaux-arts*, par exemple, outre des gravures de modes parfaitement exécutées, offre aux amateurs de la peinture des modèles de paysages coloriés et fort bien lithographiés; à l'enfance, des contes agréables et

moraux ; aux jeunes dames, des patrons de broderies très-nettement dessinés; et aux amis de la littérature, un résumé intéressant des ouvrages nouveaux publiés dans le mois.—*La Belle assemblée* traite à peu près les mêmes matières. Dans ce recueil, les paysages sont remplacés par des portraits, représentant des personnages célèbres de l'Angleterre. — Le *Magasin royal de St-James* est plus spécialement consacré aux modes, à la littérature légère, aux épigrammes et aux bons mots. — Le *Magasin des dames* est moins futile. Ses gravures, dont les sujets sont puisés dans les ouvrages de Walter Scott, de Thomas Moore, de Samuel Rogers, de Miss Landon, etc., sont toujours remarquables par le mérite de l'exécution; ses analyses, qui ont souvent pour objet des ouvrages importans, sont assez bien écrites; ses morceaux de poésie sont agréables, sa prose est correcte et élégante.—Les principaux articles, contenus dans le *Musée des dames* du mois d'avril, sont une dissertation sur le choix à faire pour les femmes entre l'éducation domestique ou de famille, et celle des pensions; une notice biographique sur le compositeur F. Stothard; un tableau de Paris, en 1824; trois contes et quelques analyses d'ouvrages. — Le *Magasin de poche des dames* ne contient que des nouvelles de modes et des contes. Nous avons remarqué, au nombre de ces derniers, le moine mystérieux, où l'auteur peint avec vérité les habitudes et les mœurs monacales. — Le *Magasin de poche d'Arliss* ne diffère presque en rien du précédent; son cahier de février renferme douze morceaux de prose et onze de poésie; il est orné d'une gravure représentant une scène de Shakespeare, et d'une vignette offrant l'extérieur du palais des lords d'Angleterre. — Sous le titre de bruits de la haute société, le *Monde à la mode* donne les on dit de la cour et de la ville; sous celui de modes de Paris et de Londres, il explique les sujets des quatre gravures jointes au cahier; sous celui de littérature, il indique rapidement les productions intéressantes publiées dans le mois; enfin, son feuilleton continental se compose d'anecdotes, de bons mots, de calembourgs, attribués à la classe oisive du public de Paris. Aucun de ces huit recueils ne se recommande par une grande utilité. Les premiers offrent un mélange de bons et de mauvais articles; le dernier, le plus frivole de tous, est au-dessous de la médiocrité. Ses gravures de modes sont de mauvaises caricatures, et ses meilleurs morceaux de prose ou de vers sont empruntés au *Mercure de Londres* et au *Journal des dames* de Paris. — En terminant cet article, qu'il nous soit permis d'exprimer notre pensée

tout entière sur ces nombreux journaux de modes, publiés a Paris et à Londres. Leur tendance est de favoriser les goûts frivoles, de détourner des lectures et des choses sérieuses, de fournir de nouveaux moyens de dissiper et de perdre le tems, sans aucun résultat satisfaisant pour le cœur, ni pour l'esprit. Nous regrettons surtout que de semblables productions soient presque toujours placées sous la protection des *dames*, comme si cette moitié de l'espèce humaine devait être maintenue dans un état d'enfance prolongée, et ne paraissait pouvoir s'occuper que de futilités et de niaiseries. L'ignorance et la frivolité doivent-elles être le partage des compagnes de notre vie, des institutrices de nos enfans? Les intérêts de la patrie doivent-ils rester étrangers à celles dont les époux sont chargés de la servir et de la défendre? Qui peut, mieux qu'une mère, faire entendre à son fils la voix de la vertu; lui inspirer la haine de la tyrannie, lui révéler ses droits, et lui enseigner ses devoirs?... Un des maux invétérés de notre état social actuel, c'est l'espèce d'infériorité, de dégradation où l'on a placé et où l'on voudrait maintenir un sexe, qui, bien qu'il ait sa destination distincte, donnée par la nature, doit, sous tous les rapports de la culture morale et intellectuelle, conserver le rang élevé qui lui appartient, sa dignité, son influence et son association aux sentimens nobles, aux pensées généreuses, aux résolutions magnanimes, aux actes de vertu qui honorent l'espèce humaine. Traiter les femmes comme des enfans, ou comme des poupées, c'est méconnaître ces importantes vérités. M. A. J.

Beaux-arts.

162.— * *The harmonicon, etc.*—L'harmoniste, N° XI; Londres, mars 1826; Samuel Leigh. In-4° de six feuilles; prix 2 sh. 6 pence.

163. — *La lira d'Italia, etc.*—La lyre italienne, N° 6. Londres, mars 1826. Grua et Ricordi. In-folio de 5 à 6 feuilles; prix 15 sh.

Le premier de ces deux recueils, consacré à la musique vocale et instrumentale, renferme des morceaux excellens, dus aux compositeurs les plus distingués de l'Angleterre et des pays étrangers. Il s'occupe des ouvrages nouveaux publiés sur la musique, rend compte des principaux concerts donnés à Londres et dans les provinces, et contient des mémoires, des essais, des notices sur l'art musical. Un article accablant contre le compositeur Bochsa, inséré dans un des précédens cahiers de

ce journal, lui a obtenu une espèce de célébrité qu'il conservera sans doute, tant qu'il aura le courage de démasquer le charlatanisme, et tant qu'il offrira des morceaux aussi piquans et aussi variés que ceux de son numéro de mars, où, entre autres pièces intéressantes, se trouvent traduites en anglais, avec accompagnement de piano, six chansons inédites du célèbre Weber.

La *Lyre* est un recueil entièrement consacré à la musique italienne que l'on admire chez tous les peuples, et qu'aucune autre ne saurait égaler. Tout ce que les théâtres italiens des principales villes de l'Europe ont produit de meilleur et de plus nouveau : airs, cavatines, duos, trios, etc., se trouve dans la *Lyre*, ouvrage dont le roi d'Angleterre a accepté la dédicace et que doivent accueillir avec empressement les amateurs de la musique dans tous les pays.

Bibliographie.

164. — *The monthly literary advertiser, etc.* — Journal mensuel de la librairie, N° 248. Londres, décembre 1825. Hurst et Robinson. Une feuille in-4°, sur deux colonnes; prix 6 pence.

L'Angleterre manque d'un journal général de l'imprimerie et de la librairie, qui, tel que l'excellent journal rédigé à Paris par M. Beuchot, ferait connaître, chaque semaine, les livres, les cartes de géographie, les gravures, les lithographies, les œuvres de musique, en un mot, toutes les nouvelles productions que la presse britannique voit éclore dans l'étendue des trois royaumes. Le *Monthly literary advertiser*, que nous nommons assez peu correctement journal mensuel de la librairie, ne remplit nullement cette lacune. Ce n'est point la faute des éditeurs, mais celle du fisc, qui, exigeant un droit de trois shellings six pence (4 f. 40 c.) pour chaque annonce, met ainsi obstacle à la publication d'un journal complet de l'imprimerie et de la librairie. Celui qui existe à Londres ne paraît qu'une fois par mois, et chaque numéro ne contient cependant que l'annonce d'une trentaine d'ouvrages. Le total des livres annoncés dans toute l'année 1825 ne s'élève pas à quatre cent cinquante; et encore, ne sont-ce pas les plus importans de ceux qui ont été publiés. Au surplus, ces feuilles bibliographiques manquent totalement d'ordre et de méthode. Les ouvrages nationaux et étrangers, les manuscrits et les traductions y sont mêlés et confondus. Les auteurs ou leurs libraires paient une somme de huit à dix shellings pour chaque annonce; ils sont

libres de faire eux-mêmes l'analyse de leurs ouvrages, et ils peuvent à volonté augmenter les éloges, en augmentant le prix de l'insertion. Ainsi, le souvenir littéraire, *The literary souvenirs*, livre d'étrennes publié par Alaric A Watts, remplit près de deux colonnes du *Monthly literary advertiser*, tandis que quelques lignes suffisent aux annonces de la *Vie d'Erasme*, par M. Butler; de l'histoire de *Laurent de Médicis*, par William Roscoe; des traductions du *Règne animal* de M. Cuvier; de l'*Histoire de Paris*, par Dulaure; de l'*Histoire de l'expédition de Russie*, de M. Philippe DE SÉGUR; de l'*Histoire des Français*, par M. de Sismondi, et d'autres écrits aussi importans. (Cette *Revue des journaux anglais* sera continuée). F. D.

RUSSIE.

165. — * *Histoire du royaume de la Chersonèse taurique; Deuxième édition.* Pétersbourg, 1824; imprimerie de l'Académie impériale. 1 vol. in-4° de 436 pages avec deux cartes géographiques.

166. — *Précis des recherches historiques sur l'origine des Esclavons ou Slaves et Sarmates.* Pétersbourg, 1824; imprimerie de l'Académie impériale. 1 vol. in-4° de 230 pages avec deux cartes géographiques.

On a publié, en Russie, à la fin de l'année 1824, ces deux volumes d'un ouvrage nouveau pour nous, et rare en France. L'auteur, presque centenaire, est Mgr *Stanislave* SIESTRZENCEWICZ *ac* BOHUSZ, archevêque métropolitain des églises catholiques romaines de l'empire de Russie. Cet ouvrage, riche de citations, écrit en français, se fait remarquer par une correction de style, à laquelle plusieurs Russes (et nous aimons à citer M. le comte Ouvarof, président de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg) nous ont accoutumés. A.

167. — * *Biografitcheskoïe pokhvalnoïe slovo, etc.* — Éloge biographique de Mme de Staël-Holstein, par *Pierre* G—B—E. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie du sénat. In-8° de 48 pages;

Voici encore un hommage rendu par un étranger à la littérature française, dans la personne d'une femme qui a été l'un de ses plus dignes représentans, au commencement de ce siècle. Il est vrai que le nom et la réputation de Mme de Staël sont, pour ainsi dire, universels et appartiennent à tout ce qu'il y a de noble, de grand et de généreux dans la famille des lettres, dont les membres sont répandus sur les différens points du

monde civilisé. Elle ne s'est pas bornée à honorer la littérature française; elle a été, dans son ouvrage *sur l'Allemagne*, l'interprète éloquent et le défenseur éclairé des doctrines littéraires d'une nation à laquelle la morale et la philosophie ont les plus grandes obligations. Il était juste qu'elle trouvât, à son tour, de dignes appréciateurs dans la génération qui s'élève.—L'Éloge que nous avons sous les yeux est dû à la plume d'un jeune militaire russe; le choix d'un pareil sujet annonce un homme dont les idées sont tournées vers de grandes choses, et son exécution prouve que l'auteur n'a pas entrepris une tâche au dessus de ses forces. La lecture de cet éloge est attrayante et instructive; elle laisse dans l'âme de vives impressions, dues en grande partie sans doute à celle qui en est l'objet, mais aussi au talent du biographe. « C'est dans les ouvrages d'un grand écrivain, dit le jeune narrateur, qu'est ordinairement toute sa vie; mais, si ses actions se rapportent à ses préceptes, elles forment un ensemble d'autant plus grand et d'autant plus puissant sur le lecteur, que trop d'auteurs célèbres ont mis continuellement en contradiction leurs écrits et leur conduite. L'illustre auteur du *Coup d'œil sur la Révolution française* nous offre un exemple frappant de cette union du talent avec la conscience, et l'on peut dire de Mme de Staël, que sa vie a été le complément éloquent de ses plus belles productions. »

Le biographe passe en revue ces différentes productions et nous montre le développement rapide et progressif du talent de leur auteur. « Le but principal de Mme de Staël, dit-il, en parlant de l'ouvrage sur l'*Allemagne*, fut d'engager les Français à porter dans les questions philosophiques et littéraires cette même tolérance dont les écrivains du XVIIIe siècle ont donné l'exemple dans les débats en faveur des différentes religions.» Quant au *Coup d'œil sur la Révolution*, il montre comment par un seul mot Mme de Staël parvient souvent à peindre l'homme extraordinaire qui a pesé si long-tems sur les destinées de l'Europe. « Qui pourrait douter (dit-il), après l'avoir lue, que la vertu manquait à Mirabeau et la magnanimité à Bonaparte? M. de Pradt, dans son ouvrage si remarquable, l'*Europe et l'Amérique*, en 1821, reconnaît aussi que personne mieux que Mme de Staël n'aurait pu tracer un portrait aussi vrai et aussi complet de Napoléon. Le souvenir des offenses personnelles, ajoute cet écrivain distingué, n'avait pas éteint pour elle le flambeau de la vérité et de l'impartialité. »

Le savant panégyriste de Mme de Staël s'élève contre les critiques dont l'œil sévère va chercher des défauts dans les ou-

vrages les plus dignes d'éloges. « Pourquoi, se demande-t-il, empoisonner ainsi soi-même le plaisir que l'on goûte à la lecture d'un bon ouvrage, ou au spectacle d'une belle nature? Ne dois je pas chercher avec bonne foi quelle impression produit sur mon âme tel livre, tel tableau, tel morceau de musique; et, si cet effet est satisfaisant, si l'ensemble m'a vivement ému, ne serais je pas injuste et même ingrat d'aller demander compte à l'auteur ou au compositeur de quelques imperfections de détail, dont la recherche m'aurait coûté à moi-même le sacrifice d'une partie de mes illusions les plus douces? » Ces raisons paraissent spécieuses; mais, si elles peuvent être adoptées par le lecteur qui n'a d'autre but que son plaisir dans l'étude des productions du génie, elles ne sauraient suffire à la conscience du critique dont le devoir est d'éclairer le public et les auteurs eux-mêmes sur les écarts du talent, et de prévenir la fausse direction où les lettres et les arts pourraient se trouver engagés par suite d'une funeste condescendance. Remplissant donc avec franchise ce devoir sacré envers l'auteur même qui a donné matière à ces réflexions, nous lui reprocherons quelques expressions hasardées qui prouvent qu'en se pénétrant des beautés de son modèle, il n'a pas su se préserver entièrement de ses défauts. Nous regretterons aussi qu'il n'ait point donné un peu plus d'étendue à son Éloge, que l'on pourrait qualifier plus convenablement de *Notice sur la vie et les ouvrages de Mme de Staël.* Mais en nous résumant, nous dirons que cet opuscule peut être mis avec avantage à côté de l'*Essai sur le caractère et les ouvrages de Mme de Staël*, par Mme Necker de Saussure et de l'*Esprit de Mme de Staël*, par M. Regnault, ouvrages français que le jeune auteur russe a sans doute consultés avec fruit (1). R. E.

168. — * *Journal isiastchnikh iskoustv, etc.* — Journal des beaux-arts, rédigé par *Vassili* (Basile) Grigorovitch. 1re *année* (1823). Saint-Pétersbourg, 1823; imprimerie de Gretch. 1re, 2e et 3e livraisons in-4°, formant 264 pages, avec deux planches. Prix de l'abonnement pour six livraisons, 30 et 35 roubles.

Ce journal, entrepris au mois d'avril 1823, peut devenir très-utile, en servant à propager en Russie les connaissances

(1) Depuis la publication de cet ouvrage russe, Mlle Allard a fait paraître, en France, des *Lettres* fort remarquables *sur les ouvrages de Mme de Staël*, et dont nous avons rendu compte. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 233-236.) N. d. R.

et le goût des beaux-arts, qui contribuent puissamment à polir les mœurs. Feu M. Boulé, professeur à l'université de Moscou, avait commencé, en 1807, la publication d'un journal analogue, qui fut suspendu après sa troisième livraison; celui de M. Grigorovitch, disposé sur un plan beaucoup plus vaste et mieux entendu, nous paraît devoir obtenir un meilleur sort et mériter une place distinguée parmi les publications utiles.

Entre autres articles qui composent les trois premières livraisons du nouveau recueil que nous annonçons, on remarque : 1° L'*Introduction*, où l'éditeur indique, d'un côté, les limites, et de l'autre, les rapports qui existent entre les sciences et les arts; 2° des *Réflexions sur l'essence, le but et l'utilité des beaux-arts*, d'après la théorie de Soultzer; 3° un rapide aperçu de la marche progressive qu'ont suivie les beaux-arts, article extrait de Winkelmann et portant pour titre : *De l'origine des beaux-arts;* 4° une suite de l'article précédent, intitulée : *Des différentes matières qui ont été employées dans les productions de la sculpture*, par le même auteur, morceau que l'éditeur a enrichi de ses propres réflexions et des remarques de MM. *Ch. Féa*, *Quatremère de Quincy* et d'autres savans théoriciens; 5° un troisième article du même auteur (Winkelmann), sur l'*influence du climat, regardée comme cause principale de la diversité dans les arts*, extrait de son *Histoire de l'art;* 6° enfin, un article *Costume*, où les artistes puiseront des renseignemens curieux et utiles.

L'avant-dernier de ces morceaux sera pour nous l'objet de quelques remarques qui sans doute n'ont pas échappé à M. Grigorovitch; mais il n'a prétendu, dit-il, ni adopter, ni combattre les opinions des auteurs auxquels il a fait des emprunts, se contentant de les reproduire exactement. L'article de Winkelmann sur l'*influence du climat* prouve que cet habile théoricien, comme tous ses savans compatriotes, s'était créé dans les arts un système qu'il suivait avec beaucoup trop de rigueur, et dans le développement duquel il a dû rencontrer souvent de grands obstacles. En effet, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'être entièrement d'accord avec lui sur tous les points, dans la question dont il s'agit. Le climat contribue sans doute beaucoup au développement des forces vitales et intellectuelles; mais il ne doit pas être regardé comme la source exclusive du génie. S'il en était ainsi, pourquoi la Grèce ne posséderait-elle pas encore aujourd'hui des Phidias, des Appelles, des Homère, des Pindare, des Démosthènes? En adoptant le système de Winkelmann, il faudrait prouver que c'est

dans les climats les plus chauds que se rencontrent les hommes doués des qualités de l'esprit les plus précieuses, tandis que nous voyons, au contraire, que c'est précisément dans les contrées soumises à l'équateur que la barbarie prolonge le plus son empire. De nos jours, l'Afrique est encore un exemple de cette vérité. C'est dans le nord cependant que sont nés les poètes *Lomonossof*, *Derjavine*, *Dmitrief*, *Batioushkof*, *Alexandre Pouschkine*, *Thomas Moore*, lord *Byron* et le célèbre rival de Canova, le statuaire *Thorvaldsen*. Concluons plutôt que les sujets propres à fournir d'heureuses inspirations et les nobles encouragemens donnés à une libre concurrence, éveillent le génie et lui donnent l'essor chez tous les peuples, et ajoutons qu'il appartient à une sage législation de diriger ses efforts vers le bon, l'utile et le beau. R. E.

SUÈDE.

169. — * *Samlingar, etc.* — Recueil pour les amateurs des antiquités du nord, contenant des inscriptions, des figures, des ruines, des outils, des tertres, des pierres tumulaires, etc.; par M. *N.-H.* Siöborg, professeur et membre de plusieurs Sociétés savantes. T. I. Stockholm, 1822; imprimerie de Nestius. In-4° de 140 pages, avec 43 planches, dont 17 doubles, contenant ensemble 160 figures.

L'auteur de cet important ouvrage, qui se livre exclusivement à l'étude des antiquités suédoises et norvégiennes, les divise en sept classes différentes : 1. Manuscrits et actes publics, tels que les *Eddas*, les *Sagas* et autres poésies anciennes, les lois générales et locales, les statuts politiques et religieux, les diplômes et autres écrits de quelque importance. 2. Inscriptions runiques et gothiques, appartenant non-seulement au tems du paganisme, mais aux premiers siècles qui suivirent l'introduction du christianisme dans le nord. 3. Images et figures à l'usage des cultes païens et chrétiens; amulettes et emblèmes, instrumens de sorcellerie et autres. 4. Ruines. 5. Monnaies et bractées. 6. Outils, armes, bijoux et objets de luxe. 7. Tertres, bosquets, sources, lieux consacrés aux sacrifices, aux sépultures et à la tenue des cours de justice, champs de combats et autres monumens d'utilité publique.

L'auteur fait une énumération tellement détaillée de ces différens objets, que nous sommes portés à la croire aussi complète qu'il est possible; et, quand la nature de l'objet le comporte, la description est accompagnée d'une gravure qui représente fidèlement à l'œil ce que la meilleure description ne

pourrait peindre que très-imparfaitement à l'imagination des lecteurs.

Pour donner aux savans et aux antiquaires une idée précise de tout ce que cet ouvrage renferme de plus important, il faudrait consacrer à ce travail un trop grand nombre de pages. Nous nous bornons donc à cette courte annonce, dont le but est d'attirer l'attention des savans sur un ouvrage qui mérite d'être connu et examiné. M. Siöborg promet encore quatre volumes pour faire suite à celui que nous annonçons. Nous ne savons pas si, depuis 1822, il a été fait de nouvelles publications; mais nous désirons que l'indifférence du public ne soit pas la cause du retard de l'achévement d'une si belle entreprise. HEIBERG.

NORVÈGE.

170. — *Bergens Beskrivelse.* — Description de la ville de Bergen, par MM. L. SAGEN et H. FOSS. Bergen, 1824, imprimerie de C. Dahl. 1 vol. in-8o de XXII et 786 pages, avec un plan de la ville.

Le célèbre HOLBERG publia, en 1737, une description de Bergen, sa ville natale; cet ouvrage, accueilli par le public comme tous ceux du même auteur, obtint rapidement plusieurs éditions. Mais telle avait été l'action du tems sur la ville elle-même et sur les mœurs et le caractère des habitans, que les observateurs ne pouvaient plus reconnaître, cinquante ans après, dans Bergen qu'un petit nombre de traits isolés et presque effacés de cette ancienne description. En lisant aujourd'hui l'ouvrage écrit sur le même sujet, que nous annonçons, on s'aperçoit que le tems n'a point cessé d'agir, et que cette ville est encore bien différente de ce qu'elle était, il y a quarante ans; on n'y reconnaît que l'esprit industrieux qui anime presque exclusivement tous les habitans de la première ville de commerce du royaume de Norvège. Les auteurs, dont le premier du moins est natif de Bergen, n'ont rien négligé pour rendre leur description exacte et complète. On y trouve une foule d'anecdotes piquantes et de faits curieux; nous en citerons un assez important, dont ils parlent (p. 95) d'après deux écrivains anglais d'une grave autorité, *Anderson* (*Origin of commerce*, t. 1, p. 208) et *Rymer* (t. 1, p. 223). « L'an 1217, *Hakon Hakonson*, roi de Norvège, conclut à Bergen un traité de commerce avec l'Angleterre, et ce traité est le premier de cette nature que l'Angleterre ait conclu avec une nation étrangère. » Nous avons cependant remarqué quelques omissions. Par exemple, dans l'énumération (p. 568) des principales

maladies auxquelles la population de Bergen est exposée, on n'a point compris la petite vérole, qui devrait y être mentionnée particulièrement : car nous savons qu'autrefois cette cruelle maladie, devenant épidémique tous les sept ans, exerçait alors d'affreux ravages, et que pendant les intervalles, elle était peu meurtrière, et même assez bénigne. On eût désiré savoir si l'introduction de la vaccine a pu apporter quelque changement à cet état de choses, ou si du moins elle est devenue un puissant antidote contre ce fléau périodique. On aurait aussi rencontré avec intérêt quelques détails sur le séjour du roi *Christiern* à Bergen avec sa maîtresse *Dyveke*, et sur la mère de celle-ci, la fameuse *Sigbritte*. Au reste, l'ouvrage de MM. Sagen et Foss est fort bien écrit, et se fait lire presque partout avec plaisir, malgré quelques longueurs, et quelques détails inutiles qu'on pourrait leur reprocher. En le publiant, tel qu'il est, ils ont mérité la reconnaissance de leurs compatriotes.

Heiberg.

DANEMARK.

171. — * *Grundrids af den danske Politiset.* — Coup-d'œil sur la police en Danemark et sa juridiction ; par M. Kolderup-Rosenvinge, professeur de droit à l'Université de Copenhague. Copenhague, 1825. In-8° de 140 pages.

Les devoirs et les attributions de la police étant du nombre des sciences qui sont publiquement enseignées à l'université de Copenhague, l'auteur de l'opuscule que nous annonçons l'a composé pour servir de manuel à ses cours annuels. Il en résulte qu'on ne doit s'attendre à y trouver, au sujet de cette branche de l'administration, que des principes fondamentaux et quelques règles générales destinées à recevoir leur développement ultérieur dans les leçons du professeur. Cet ouvrage est donc peu susceptible d'analyse ; mais il nous semble, et nous l'avouons avec plaisir, que l'auteur n'a rien oublié ou négligé de ce qui doit entrer dans le cadre de ses recherches. Cependant, pour donner à nos lecteurs une idée de sa doctrine, nous citerons le passage suivant, dans lequel il signale les principes généraux qui, selon lui, doivent invariablement guider l'administration d'une police honorable : « 1° Ni le but de la police, dit-il, (pag. 10) ni les moyens qu'elle emploie ne doivent être en opposition avec les droits naturels des citoyens. 2° Aucune mesure prise par la police ne doit être contraire aux principes de la morale. 3° L'activité de la police dans la sphère de ses attributions doit se borner à produire le bien que la libre activité des citoyens ne suffirait point pour opérer.

4° Toutes les fois que la police ne peut contribuer à un objet d'utilité générale qu'en employant des moyens qui priveraient la société entière ou des individus d'un plus grand avantage, elle doit renoncer à intervenir. » Il serait à désirer que ces règles fussent constamment observées par les administrations de la police, dans tous les pays civilisés.

172. — *Danske Fortollinger.* — Nouvelles Danoises; par *Louise* HEGERMANN LINDENKRONE. Copenhague, 1825; in-8° de 393 pages.

Dans tous les tems, le Danemark a pu se glorifier de posséder un certain nombre de dames, qui cultivaient la littérature nationale avec plus ou moins de succès. Ce n'est pas ici le lieu d'en donner une nomenclature, qui nous conduirait d'ailleurs beaucoup trop loin. Nous nous bornerons à nommer une demoiselle BIEHL, à qui l'on doit une bonne traduction de don Quichotte, et quelques autres ouvrages estimés. Les lecteurs de la *Revue Encyclopédique* connaissent déjà une auguste personne qui a continué les tables généalogiques de *Jean Hubner* (Voy. t. XXVIII, pag. 816), et la dame anonyme, auteur de la tragédie de *Juta* (Voy. t. XXIX, pag. 760). Aujourd'hui, nous avons à annoncer les productions littéraires d'une troisième dame qui, comme nous le soupçonnons, est peut-être la même que la dame anonyme, dont nous venons de parler. Mme HEGERMANN, qui occupe un rang très-distingué dans la société, est déjà avantageusement connue par d'autres ouvrages d'un mérite peu ordinaire. Elle vient de publier quatre nouvelles dont les sujets sont tirés de l'histoire danoise, à l'exception de la première, qui est toute d'invention, quoiqu'elle appartienne toujours au Danemark par les mœurs comme par les incidens. La quatrième et dernière nouvelle occupe à elle seule plus de la moitié du volume. Elle se rattache à un événement très-remarquable de l'histoire du Danemark, au sort du fameux comte *d'Ulfeld* qui, après avoir occupé la plus haute dignité du royaume, immédiatement auprès du trône, et après avoir épousé une des filles illégitimes, ou, si l'on veut, naturelles du roi Chrétien IV, fut accusé de haute trahison, et enfin, s'étant sauvé plus d'une fois de sa prison, fut condamné à mort par contumace et exécuté en effigie. Cette catastrophe arriva, sous le règne de Frédéric III, fils et successeur de Chrétien IV. La sévérité, peut-être juste, du roi Frédéric alla jusqu'à faire raser le palais du comte, et à faire élever sur son emplacement, au milieu de la ville, une colonne flétrissante pour la mémoire d'Ulfeld. Cette colonne a disparu, dit-on, depuis un petit nombre d'années.

Les *nouvelles* de Mme Hegermann seront lues avec beaucoup d'intérêt, le style est pur et élégant, sauf un petit nombre d'incorrections. Nous nous permettrons d'adresser à l'aimable auteur un seul conseil, celui de couper un peu plus ses périodes; elles sont quelquefois d'une longueur démesurée, surtout la première période de la première nouvelle, qui occupe à elle seule trente-cinq pages. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

173. — * *Jahrbuch der neuesten und wichtigsten Erfindungen, etc.* — Archives des inventions et des découvertes les plus nouvelles et les plus importantes, dans les sciences, les arts, les manufactures, les arts mécaniques, l'économie domestique et rurale, en Allemagne et dans les pays étrangers, etc.; par M. *Henri* LENG. Première et seconde année, 1822 et 1823. Ilmenau, 1824 et 1825; B. J. Voigt. 2 vol. in-12 de VIII, 600 et 665 pages. Prix du volume ou de l'année, 1 rixd. 12 gr. (6 fr.)

La plupart des découvertes et des inventions n'intéressent pas seulement les savans: leur utilité s'étend à tous les hommes. Aussi, n'est-il pas sans avantage de les mettre à la portée de toutes les classes par des descriptions simples et précises, rédigées, pour chaque pays, dans la langue nationale. C'est ainsi qu'animé du désir d'être utile à ses compatriotes M. Leng, ayant déjà pour modèle les *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, publiées à Paris depuis plusieurs années (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 208), a conçu l'heureuse idée de rapprocher dans un même recueil les découvertes faites en Allemagne de celles qui sont dues aux autres pays. M. Leng n'a point suivi la division en trois classes: *sciences, arts* et *agriculture*, adoptée dans les archives françaises; chacun de ses volumes ou annuaires comprend 29 sections, consacrées chacune à une science spéciale, dans l'ordre suivant: géologie, minéralogie, botanique, zoologie, physique, optique, électricité, galvanisme et magnétisme, chimie, médecine, chirurgie, médecine vétérinaire, pharmacie, mathématiques, astronomie, navigation, art de la guerre, métallurgie, économie rurale, économie forestière, économie domestique, dessin, gravure et lithographie, peinture, sculpture, architecture, musique, arts mécaniques, mettant en œuvre les productions du règne végétal; arts mécaniques mettant en œuvre les productions du règne animal. Nous ne chercherons point à décider entre ces deux méthodes de division. Nous dirons seulement

que les recherches deviennent très-faciles dans les archives de M. Leng, au moyen de deux tables imprimées à la fin du volume, l'une des noms, la seconde des matières. A l'imitation des archives publiées à Paris, M. Leng cite les ouvrages où il a puisé : ils sont très-nombreux et appartiennent à toutes les langues. La *Revue Encyclopédique* est nommée au bas d'un grand nombre d'articles ; ce qui est une nouvelle preuve qu'elle atteint mieux d'année en année son principal but, celui de faire connaître les différentes nations les unes aux autres, sous les rapports de leurs productions et de leurs progrès, dans les sciences, dans les arts industriels, dans toutes les choses auxquelles peut s'appliquer l'intelligence humaine, et de rendre communes à tous les peuples les découvertes, les inventions et les travaux utiles, qui sont propres à chacun d'eux. Les *archives* que nous annonçons, font suite, en quelque sorte, mais sur un plan plus étendu, à un *Almanach des inventions* que publiait précédemment M. Busch. Cet almanach, ayant cessé de paraître, M. Leng, sur l'invitation que lui en a faite le libraire éditeur, s'est chargé de la rédaction des archives. Outre cet ouvrage, il existe encore en Allemagne, un *Magasin des inventions les plus nouvelles*, etc., publié par cahiers (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 469, la *Revue des journaux allemands*).

Jh. de Lucenay.

174. — * *Ueber polytechnische Institute im allgemeinen und über die Erweiterung der technischen Schule zu Nürnberg insbesondere.* — Des Instituts polytechniques en général, et de l'extension de *l'école technique de Nuremberg*, en particulier; par *Fr. B. W.* Hermann. Nuremberg, 1826. Riegel et Wiessner. Gr. in-8°; prix, 20 gros.

Cet écrit, dû à un homme qui possède à fond son sujet, traite une matière qui intéresse vivement tous les pays. Quoique l'auteur ait eu principalement en vue l'organisation de l'école polytechnique de Nuremberg, l'utilité d'application que son ouvrage offre pour d'autres localités, ne se trouve nullement restreinte; et les notices jointes à sa brochure sur les établissemens analogues qui existent à Prague, à Vienne et à Berlin, fournissent au lecteur des moyens de comparaison qui ne sont pas d'un médiocre avantage. E.

175. — * *Geschichte der Beichtvater.* — Histoire des confesseurs des rois, des reines et d'autres princes, traduite du français. Leipzik, 1825. Voss. 2 vol. in-8°.

Cette traduction allemande de l'ouvrage de M. Grégoire est exacte, et accompagnée d'une vingtaine de pensées critiques, sans importance, chacun pouvant faire les mêmes réflexions

que le traducteur. Voici l'une de ces notes : *qu'est-ce que le livre rouge?* on le sait fort bien en France. L.

176. — * *Die national Geschichte der Deutschen.* — Histoire nationale des Allemands ; par M. DE GAGERN. IIe volume, Francfort, 1826. In-8°.

Le premier volume de cette histoire a paru en 1813; mais les affaires publiques ayant réclamé tous les soins de l'auteur, il n'a pu s'occuper de la continuation de son ouvrage que lorsqu'il fut sorti de la carrière des emplois publics. Ce volume commence à l'époque qui suivit le règne de Constantin. M. de Gagern examine d'abord ce que l'on entendait par *læti* et *terræ læticæ*. Ces terres étaient concédées par les empereurs, pour des prestations en argent et en services militaires, à des Germains qui venaient s'établir sur le territoire romain, et à leurs descendans. Cette dénomination de *læti*, qui, d'après le sens du latin, serait tout-à-fait bizarre, n'a plus rien que de fort naturel, quand on la rattache au mot allemand *Leute*, qui signifie *hommes* ou plutôt *gens*. L'usurpateur Magnentius était Germain, et appartenait aux *læti* par sa naissance. On le défend ici contre Julien, qui est signalé comme l'ennemi déclaré des Germains. Au sujet de cet illustre empereur, l'auteur entre dans des détails curieux sur l'impôt que l'on percevait dans les Gaules, et dont il allégea le poids. On connaissait alors et la contribution foncière *Jugeratio*, et la *capitation ;* la *conquisitio*, pour les besoins du moment, n'était pas non plus ignorée. A la suite de ces renseignemens instructifs, on trouve des considérations sur les progrès de la puissance de l'évêque de Rome, et des fragmens du poëme d'Ausone sur la Moselle; l'auteur, après avoir épuisé ce qui concerne les Alemanni, les Francs, les Bourguignons, passe à l'histoire des Goths et à celle celle des Huns. Théodose, Alaric, Stilichon, Genseric, et beaucoup d'autres personnages historiques sont dépeints tour à tour. Ce volume comprend encore le passage des Saxons en Angleterre. Il serait difficile de rencontrer des renseignemens plus complets, des raisonnemens plus concluans que ceux que présente M. de Gagern sur les diverses nations de Goths, sur les Francs, et plus anciennement sur les rapports de chacun des peuples de la Germanie avec les Romains. Des notes critiques et philologiques, parmi lesquelles on remarque une intéressante discussion sur la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, terminent ce volume, fort de choses, et très-utile pour connaître ces époques remarquables qui changèrent la face de l'univers. P. G.

177. — *Observations sur l'ouvrage de M. le comte Ph. de*

Ségur *intitulé :* Histoire de Napoléon et de la Grande armée pendant l'année 1812; par le baron Voelderndorff, major à l'état-major général de S. M. le roi de Bavière. Munich, 1826. In-8° de 158 pages (1).

« M. le comte de Ségur, dans son ouvrage sur la campagne de Russie pendant l'année 1812, accusant les troupes bavaroises et leurs chefs, sans rendre la moindre justice à leurs glorieux efforts et à leurs succès, nous avons prévenu le public, par le journal des Débats du 15 mai 1825, que l'histoire des guerres sous le règne du roi Maximilien-Joseph, qui paraîtrait incessamment, exposerait la conduite de l'armée bavaroise et de ses chefs pendant la campagne de Russie, et qu'elle rectifierait les torts que M. de Ségur leur impute dans son ouvrage.—Mais cet ouvrage ayant été suivi par celui de M. le général Gourgaud, nous avons cru devoir mettre sous les yeux du public les pièces authentiques et officielles ci-jointes. Les autres erreurs qui se sont glissées dans l'ouvrage de M. le comte de Ségur, relativement à l'armée bavaroise peuvent nous être indifférentes. »

Les pièces justificatives produites par M. de Voelderndorff sont très-nombreuses, et paraissent décisives. Malheureusement, il n'est plus tems d'interroger un certain nombre de témoins dont l'autorité pourrait terminer ces débats : ils ne vivent plus que dans l'histoire, et l'histoire même leur refuse quelquefois la justice qui leur est due. Suivant la position de l'historien, les faits changent d'aspect, les hommes sont vus d'une autre manière, et semblent avoir agi diversement, et par différens motifs. On ne serait pas étonné que des officiers russes racontassent les événemens de la campagne de 1812 autrement que les officiers de la grande armée de Napoléon ; on conçoit même qu'il y ait quelque différence entre les récits faits par les officiers d'une même armée : mais M. de Ségur se borne à raconter, et ne prouve point, au lieu que ceux qui le contredisent s'appuient sur des témoignages irrécusables. Les réclamations de M. de Voelderndorff sont exprimées avec beaucoup de modération; les pièces qu'il y joint prouveront, dit-il, « que le général en chef (le comte de Wrède) dès le moment qu'il a pris le commandement du sixième corps : 1° a exactement exécuté les ordres qu'il a reçus ; 2° qu'il a agi, dans tous ses mouvemens, de concert avec les maréchaux et les généraux français, tant à sa droite qu'à sa gauche ; 3° que, dans ses mouvemens,

(1) Cet ouvrage se trouve à Paris chez Anselin et Pochard ; prix, 1 fr. 50 c.

il avait en vue le point de Wilna, non pas par une idée à lui, mais parce que cela lui était prescrit, et que M. le duc de Bassano, muni alors des pleins pouvoirs extraordinaires de l'empereur Napoléon, avait insisté à ce qu'il ne quittât point la route de Wilna; 4° qu'il a toujours été en correspondance directe ou indirecte avec le grand quartier-général impérial; 5° que tout ce qu'il a fait fut approuvé, au nom de l'empereur Napoléon, par le major-général; 6° que sa jonction avec la grande armée sur la Wilna étant faite, il fut chargé de l'arrière-garde jusqu'à Wilna; plusieurs autres reproches que M. de Ségur a faits à l'armée bavaroise ou à ses chefs sont repoussés par la simple exposition des faits. M. de Voelderndorff termine ainsi son très-laconique résumé : « Pourquoi donc les historiens de cette campagne cherchent-ils à ternir la réputation d'une armée qui pendant les campagnes des années 1805, 1806, 1807, 1809, 1812 et 1813, a rivalisé avec l'armée française? Voyez les bulletins du grand quartier-général impérial. En mettant ce court exposé et ses pièces justificatives sous les yeux du public, il sera à même de juger les faits avec impartialité. »

Les pièces justificatives, au nombre de plus de 60, contiennent des rapports assez étendus et des états de situation; l'histoire militaire y trouvera des matériaux précieux. F.

178.—* *Beytraege zur Kentniss der Literatur, Kunst, Mythologie und Geschiche des alten Ægypten.*— Matériaux pour servir à la connaissance de la littérature, des arts, de la mythologie et de l'histoire de l'ancienne Égypte; par Seyffarth. 1er cahier. Leipzig, 1826. In-4°.

Ce premier cahier ne contient que des *observations sur les papyrus égyptiens de la bibliothèque royale de Berlin*; puis, une table chronologique et quatre lithographies. La lecture des manuscrits de Spohn a inspiré à M. Seyffarth le goût des antiquités de l'Égypte et le projet de les étudier lui-même. Il commence donc par payer à son illustre ami un tribut d'éloges, dont nous reconnaîtrons la justice, tout en faisant remarquer que les essais inédits de ce philologue si recommandable n'auraient probablement obtenu que peu de succès. Cette opinion a déjà été publiquement exprimée par l'un des plus célèbres savans de l'Allemagne, dans le *Journal de Goettingen*. Il faut, en toute chose, se tenir en garde contre les préventions de l'esprit national. Pourquoi chercher des voies nouvelles d'interprétation, quand les résultats les plus positifs semblent confirmer chaque jour les découvertes de M. Champollion jeune? Personne ne respecte plus que moi la mémoire de Spohn. J'ai

toujours admiré l'étendue de son savoir et la sagacité de son esprit; mais, disons-le sans détour, s'il vivait aujourd'hui, ses essais seraient ignorés, ou bien il en eût fait quelque chose de mieux. Voilà ce qu'il faudrait avouer, au lieu d'épeler à tort et à travers ce que l'on pourrait lire avec M. Champollion, dont les travaux ont triomphé des attaques du talent rival et moins heureux, et des intrigues de la médiocrité jalouse. Dans ce premier cahier, M. Seyffarth nous apprend, d'abord, que la bibliothèque de Berlin possède 57 rouleaux de papyrus, dont quelques-uns ont jusqu'à 30 pieds de longueur, sur 2 de largeur. L'écriture en est très-serrée; ce qui fait supposer qu'ils doivent être riches de choses. Le texte seul, s'il était transcrit en *lettres égyptiennes*, formerait un gros volume in-folio. Il donne ensuite des détails curieux sur l'état de ces monumens, et traite, dans trois paragraphes spéciaux, des papyrus hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques, indiquant, autant que possible, ce que ces derniers contiennent. Il pense enfin que ces papyrus embrassent un espace de 200 années; et la reproduction perpétuelle du même nom *or* le porte à conjecturer que tous ces titres appartenaient à la même famille de prêtres, dont il établit la généalogie. Il a joint à ce travail complet des observations détachées, qui ne manquent point d'intérêt; il remarque, par exemple, que, l'écriture cursive des Grecs se trouvant sur plusieurs de ces papyrus, elle n'est pas, comme on l'a prétendu, une invention des siècles du moyen âge (du X au XIIIe). Dans l'appendice sur les dates des papyrus, l'auteur a du moins pris pour guide le canon chronologique de M. Champollion. La table indique les dates de trente papyrus, en années, mois et jours de l'ère julienne, comparés aux années, mois et jours d'Égypte. Elle est accompagnée de notes. Cet ouvrage sera très-utile par la connaissance qu'il donne des papyrus de Berlin. Il n'y est point question d'ailleurs, (et l'on doit féliciter l'auteur de sa réserve,) de faire prévaloir tel ou tel rêve pénible sur des résultats certains et appréciés désormais par l'Europe savante.

179. — * *Legum XII tabularum fragmenta cum variarum lectionum delectu.* — Fragmens des lois des douze tables avec un choix de variantes, etc.; par *Charles* Zell professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgaw. Fribourg, 1825. in-4° de 70 pages.

L'éditeur n'en est pas à son premier essai : élève du célèbre docteur Creutzer, il a justifié déjà l'estime de son maître, en publiant une excellente édition d'un traité d'Aristote, et tout récemment encore, il vient d'en donner une, non moins digne

d'éloges, du morceau que le même auteur nous a laissé sur la durée de la vie des animaux. Les fragmens de la loi des douze tables sont ici sur quatre colonnes ; l'une contient en gros caractères ce qui reste du texte; la seconde, l'indication des sources où ces mots ont été puisés, ou la citation de l'auteur qui les a conservés; la troisième offre les variantes, et la quatrième, sous le titre de *paraphrasis*, est destinée à faciliter l'intelligence du texte. Cette dernière, il faut l'avouer, est souvent très-nécessaire; car la connaissance que l'on a vulgairement du latin serait insuffisante pour comprendre même la plus faible partie de cette antique législation. M. Zell a suivi l'édition de Derksen, et s'est attaché au même ordre dans la distribution des fragmens. La paraphrase est, à peu de chose près, celle de Godefroy. Ce volume est terminé par une indication générale des éditeurs et des interprètes cités dans les variantes. Une courte préface explique à la fois la méthode que M. Zell a suivie, et le but qu'il s'est proposé. Cet écrit mérite d'être distingué, sous tous les rapports ; il a été exécuté avec précision, savoir et conscience, et l'on en peut tirer de grands avantages pour l'étude de l'antiquité romaine.

180. — * *Analecta arabica, etc.* — Choix de morceaux arabes publiés, traduits en latin et expliqués par *Fréd. Char.* Rosenmuller. Parties I et II. Leipzig, 1825. In-4°.

La première partie de ce recueil offre le texte arabe, la version latine et le glossaire d'un ouvrage, qui semble être pour les Mahométans le code de la paix et de la guerre. On y voit par quels moyens les Arabes, successeurs de Mahomet, soumirent les peuples, et comment ils les gouvernèrent après la conquête. L'auteur de ce traité, mort en l'an 428 de l'hégire, (ou 1036 de J.-C.) s'appelait Hosein Ahmed ; mais on le désigne communément sous le nom de Codurius. Son ouvrage n'est pas ici publié tout entier ; on en donne seulement les détails qui s'y trouvent sur les lois de la guerre envers les peuples qui ne sont point Mahométans; détails que nous possédions déjà en partie dans une dissertation d'*Adrien Relandus* (de jure militari Mohammedanorum contra Christianos bella gerentium), et dans d'autres traités de M. *Hammer* et de *Jean de Müller*. Notre but est moins de rendre compte de la partie philologique de ce travail, que de montrer par quelques exemples quels sont les barbares dont on affecte aujourd'hui de respecter les prétentions, en laissant à leur merci de malheureux chrétiens, nos frères et nos devanciers dans toutes les connaissances humaines. Je lis d'abord qu'*il faut faire la guerre aux infidèles, quand même ils ne seraient pas les agresseurs.*

Quelquefois je rencontre, il est vrai, des exceptions à cet affreux principe, qui paraissent dictées par l'humanité; mais elles sont rarement observées, et presque toujours bizarres. Ainsi, la loi inscrite sous le n° 8 veut que l'on s'abstienne de tuer les enfans, les aveugles, les boiteux, à moins que l'un d'eux n'ait fomenté la guerre par ses conseils. Elle ordonne aussi d'épargner les femmes, excepté les reines. Celle du n° 36 permet aux marchands mahométans qui vont en pays étranger, de voler les habitans, à charge de distributions à faire aux pauvres. Voici un trait d'une excellente logique en matière de religion. Si un croyant vient à faillir, on lui expose la doctrine de l'islamisme; puis, après avoir combattu ses doutes, on l'enferme pendant trois jours. S'il redevient orthodoxe, on lui pardonne; s'il persiste dans l'erreur, on le fait mourir. La seconde partie de cette collection renferme un poëme sur l'*al-Moallakah* de Zohaïr, avec des scholies. M. Rosenmuller l'avait déjà imprimé, en 1792, d'après un manuscrit de Londres; cette seconde édition a été revue sur un manuscrit de la bibliothèque de Paris qui est du XVe siècle, et dont M. de Sacy a parlé avec détail dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi* (t. IV, p. 309). M. Rosenmuller a réimprimé, à la tête de sa traduction, une dissertation de *Reiske* sur le sujet de ce poëme, et il y a joint des notes. Vient ensuite un morceau intitulé : *De metro carminis Zohaïri.* Je ne m'arrêterai point à détailler le mérite de ce poëme, qui doit présenter beaucoup de charme à ceux qui peuvent lire l'original. Je n'ai voulu qu'annoncer un bon ouvrage de plus, et faire connaître ce nouveau titre que M. Rosenmuller s'est acquis à la reconnaissance des amis de la littérature orientale.

P. Golbéry.

Indication des principaux Ouvrages périodiques *publiés en Allemagne.* — Neuvième article. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxv, pages 744-746; t. xxvi, p. 143-152, 468-470, 776-779, t. xxvii, p. 166-170, 466-470, t. xxviii, p. 173-176, et t. xxix, p. 478-482.)

Littérature, *Beaux-Arts*, *Théâtres* et *Modes.*

181.—* *Eos*, *Blicke auf Welt und Kunst*, *etc.*—Eos, Coup-d'œil sur le monde et les arts. Munich, J.-G. Fleischmann. Publié 3 fois par semaine; prix 7 fl. (14 fr. 50 c.).

Ce journal compte déjà dix années d'existence; mais il vient de passer sous une nouvelle direction. La réputation et les liai-

sons du nouveau rédacteur suffiraient seules pour faire concevoir d'heureuses espérances; mais cette feuille a, de plus, l'avantage de paraître dans un pays gouverné par un prince, dont le goût pour les arts, connu long-tems avant son avènement au trône, s'est manifesté depuis par les plus touchans témoignages. Dans les sciences aussi, la Bavière semble devoir s'élever à un rang distingué. Les rédacteurs de l'*Eos* se sont imposé la loi de s'occuper avant tout de leur patrie et de ses productions. Les numéros que nous avons sous les yeux prouvent que l'Eos est au nombre des meilleurs journaux, consacrés à la littérature.

182. — * *Morgenblatt für gebildete Staende*. — Feuille du matin pour les classes instruites. Stuttgart, J.-G. Cotta. In-4°. Prix pour l'année, y compris les *Feuilles des arts et de la littérature*, 20 fl. (environ 46 fr.).

C'est le journal littéraire le plus connu et peut-être le meilleur de l'Allemagne. Il s'occupe des belles-lettres, des arts, de l'histoire des mœurs et de la civilisation en général. On y trouve souvent des notices biographiques, des relations de voyages, des poésies et des nouvelles, écrites en général avec talent. Depuis vingt ans que le *Morgenblatt* existe, ses rédacteurs ont pu établir des relations suivies avec toutes les grandes villes de l'Europe : aussi, publient-ils tous les jours des extraits de correspondance de Paris, de Londres, de Pétersbourg, de Naples, de Berlin, de Vienne, dont le rapprochement ne peut manquer d'être très-piquant. Il en paraît 6 numéros par semaine, auxquels on joint de tems à autre des gravures et des compositions musicales.

Deux autres feuilles, dont l'indication suit, publiées par le même libraire, servent de complément au Morgenblatt.

183. —* *Kunstblatt*. — Feuille des arts, qui paraît deux fois par semaine. Stuttgart, Cotta.

Outre les nouvelles relatives à la peinture, à la sculpture, à l'architecture et aux arts en général, cette feuille renferme des mémoires et des critiques sur des ouvrages d'art. C'est le seul journal de ce genre qui existe en Allemagne; et la France ne peut lui opposer aucun recueil consacré exclusivement aux beaux-arts. La rédaction en est confiée à M. Schorn, auteur des *Études des artistes grecs*, ouvrage où l'auteur a fait preuve de connaissances très-étendues. La correspondance de Kunstsblatt est fort intéressante; celle de Paris surtout est rédigée avec beaucoup de goût et de talent.

184. — * *Literatur-Blatt*. — Feuille de littérature, publiée aussi par M. Cotta, à Stuttgart.

Cette feuille est uniquement consacrée à l'analyse des ou-

vrages les plus remarquables, publiés en Allemagne et dans les pays étrangers. Les meilleures productions des littératures française et anglaise y sont examinées et jugées avec cette attention et cette impartialité, qui distinguent les critiques allemands. O.

185. — * *Literarisches Conversations-Blatt.* — Feuille littéraire de conversation (1). Leipzig, Brockhaus. In-4°. Prix pour une année, 10 th. (40 fr.).

Ce journal est presque aussi répandu que le précédent, et il occupe le même rang dans l'opinion des Allemands. Il a été fondé par le libraire Brockhaus, mort il y a quelques années et auquel la littérature allemande doit plus d'une publication importante. La plus grande partie du *Conversations-Blatt* est occupée par des analyses d'ouvrages, rédigées dans un esprit excellent de modération et de sagesse. On y trouve quelques extraits de correspondance et de journaux étrangers. Sous ce rapport cependant, il est beaucoup moins riche que le précédent. A.

186. — * *Zeitung für die elegante Welt.* — Gazette pour le monde élégant. Leipzig. Voss. In-4°.

C'est un des plus anciens journaux allemands dans ce genre; on y traite de la littérature, du théâtre, des beaux-arts; le tout est entremêlé d'anecdotes. Beaucoup d'articles sont tirés des journaux français et anglais. Le fondateur de ce journal est M. Spazier, auteur de plusieurs ouvrages littéraires.

187. — * *Abendzeitung.* — Gazette du soir. Dresde. In-4°.

Ce journal donne des mélanges comme le précédent; le théâtre y occupe beaucoup de place. Le poëte Kind, auteur du texte du *Freyschütz* (Robin des bois) passe pour en être le rédacteur. M. Tieck, poëte très-distingué, y fait insérer aussi beaucoup d'articles.

188. — *Der Gesellschafter.* — Le Compagnon, rédigé par M. Gubitz. Berlin.

Journal du même genre, mais moins piquant, et par cette raison moins lu. M. Gubitz est professeur à l'Académie des beaux-arts à Berlin; il grave très-bien les vignettes en bois; il a de la réputation dans cette partie.

189. — *Der Freimüthige.* — Le Franc Parleur, rédigé par M. Kuhn. Berlin. In-4°.

---

(1) On appelle, en Allemagne, *journaux de conversation* les feuilles qui sont plus spécialement destinées aux gens du monde, et qui remplissent à peu près le rôle de nos journaux des spectacles, quoique les théâtres y occupent beaucoup moins de place.

Le Franc Parleur de Berlin ne pèche pas par l'indiscrétion ; la censure et la réserve obligée à laquelle sont habitués les collaborateurs mettent bon ordre à ce qu'il ne soit parlé, dans ce journal, que de choses qu'on trouve dans tous les journaux d'Allemagne ; ce sont des contes et des nouvelles, des extraits de voyages, des nouvelles de théâtre, etc. Autrefois, Kotzebue fournissait des articles à ce journal.

190. — *Journal des Luxus und der Moden.* — Journal du luxe et des modes. Weimar. In-8°.

Tous les mois, il paraît un cahier de ce journal qui, destiné d'abord aux modes, est devenu dans les derniers tems plus littéraire. Il existe depuis le commencement de la Révolution française. A cette époque, il donnait beaucoup d'anecdotes, de nouvelles et de modes de Paris. En général, Paris et Londres occupent toujours une place considérable dans ce journal, qui atteint bien son but, celui d'amuser le beau monde de l'Allemagne.

191. — *Deutscher Merkur.*—Mercure allemand, rédigé par Philippi. Dresde. Hilscher.

Encore un journal composé de mélanges, comme le *Compagnon* et le *Franc Parleur ;* il a peu d'articles saillans, et n'est pas très-répandu.

192. — * *Hesperus.*—Hesperus, rédigé par M. André. Stuttgart. Cotta. In-4°.

L'Hesperus diffère des journaux précédens, en ce qu'il admet plus d'articles instructifs, particulièrement sur les sciences, ou sur des objets d'utilité publique. Ce journal paraissait d'abord à Prague ; mais il y était trop gêné par une censure vétilleuse. D.

193. — * *Wiener Zeitschrift. etc.*— Journal de Vienne pour les arts, la littérature, les théâtres et les modes. Vienne, imprimerie de Strauss. Trois numéros par semaine. Prix de l'année, 24 fl. (environ 26 francs).

Ce journal, dirigé par M. Schick, est le meilleur de ce genre qui existe en Autriche, où il obtient beaucoup de succès. Il renferme de bons articles sur la littérature, les arts et les théâtres, et compte parmi ses rédacteurs plusieurs écrivains distingués. Les nouvelles des grandes villes de l'Europe y parviennent par des correspondans, qui habitent les lieux mêmes. Nous citerons, comme les plus intéressantes, les lettres de Paris, de Londres, de Naples et de Berlin. Malheureusement, à côté de cette partie du journal, à laquelle on ne peut s'empêcher de donner des éloges, se trouvent des *Poésies* et des *Nouvelles*, dont le choix n'est pas toujours fait avec beaucoup

de discernement. A chaque numéro est jointe une gravure de modes, ou bien une planche de musique.

194. — *Wiener allgemeine Theaterzeitung.* — Gazette générale des théâtres de Vienne; par *Adolphe* BAEURLE. Vienne.

Cette gazette mérite peu d'attention. Rédigée par une coterie d'auteurs dramatiques et autres, elle donne peut-être trop souvent lieu de croire qu'elle a pris pour devise le vers si connu :

Nul n'aura de l'esprit, que nous et nos amis.

195. — *Der Wanderer.* — Le Voyageur. Vienne. Antoine Strauss.

Ce recueil se compose d'articles mêlés sur toutes sortes de sujets : la politique y paraît même quelquefois, mais dans de simples extraits, en général peu intéressans, des journaux français et anglais. Le rédacteur du *Voyageur* est M. SEYFRIED, auquel on doit d'heureux essais de traductions d'opéras français. Du reste, c'est un homme instruit et de goût. F.

N. B. Nous pourrions grossir cette liste des titres de plusieurs autres recueils ; mais ils offrent en général peu d'intérêt, et ne sont guère lus hors de la province ou du petit état où ils voient le jour. (Cette REVUE *des ouvrages périodiques allemands* sera continuée.)

SUISSE.

196. — * *Un mot sur la proposition de M. J. J. de* SELLON, *pour la suppression de la peine de mort*, etc. — Et PRIX PROPOSÉ *sur cette question* (1). Genève, 1826. Ledouble, libraire. Broch. in-8° de 166 pages.

M. de Sellon, membre du conseil souverain de Genève, fit, le 26 juin 1816, dans le sein de cette assemblée, la proposition d'abolir la peine de mort, et de la remplacer par la réclusion, pendant un certain nombre d'années, dans une maison de

(1) On peut voir dans la *Revue Encyclopédique* (t. x, p. 331-354, Avril 1821), l'excellent travail du philantrope et savant publiciste M. HEIBERG, en faveur de l'abolition de la peine de mort. M. *Gustave* DE GÉRANDO, qui se montre, quoique bien jeune encore, digne du nom honorable qu'il porte, et qui promet de suivre les leçons et les exemples de son père, a publié un écrit sur le même sujet. Enfin, la *Société de la Morale chrétienne* a proposé un prix à l'auteur du meilleur mémoire où cette question serait examinée sous tous les rapports qui intéressent la société. M. A. J.

force. Le Conseil-d'état répondit, un an après l'émission de cette proposition, qu'il estimait que, sans rien préjuger sur le fond, elle ne pourrait être prise en considération que lors de la révision des lois criminelles. M. de Sellon, sans être découragé par cette réponse évasive, reproduisit la même proposition, dans la session de décembre 1825, en ces termes : « Je propose que le noble Conseil-d'état usant de son initiative, présente au Conseil souverain une loi qui abolisse la peine de mort, et la remplace par telle autre qu'il jugera convenable. » En attendant une réponse du Conseil-d'état, et pour donner plus d'autorité à son opinion contre la peine de mort, M. de Sellon a conçu le généreux dessein d'ouvrir un concours sur cette grave et importante question. La brochure que nous annonçons est, à proprement parler, le programme de ce concours. Pour seconder, autant qu'il est en nous, l'intention philantropique de cet honorable citoyen, nous allons rapporter ici les conditions du concours. D'abord, les concurrens sont prévenus qu'aucun mémoire ne sera admis, s'il n'est *en faveur* de la suppression de la peine de mort. Le prix consiste dans une médaille d'or de la valeur de 500 francs de France, et sera adjugé par un jury, composé d'hommes éclairés dont les noms se trouvent dans le programme, et parmi lesquels nous avons remarqué MM. *Etienne* Dumont, Bellot, de Sismondi, de Chateauvieux, Rossi, etc. Les mémoires devront être adressés à M. de Sellon, à Genève, rue Derrière les granges, franc de port, avec un billet cacheté où se trouvent le nom de l'auteur avec l'épigraphe de son mémoire. Le concours sera irrévocablement fermé, le 1er novembre 1826.

Tous ceux qui s'intéressent à l'amélioration des institutions humaines ne sauraient trop faire de vœux pour l'accomplissement de la généreuse pensée de M. de Sellon. Nous croyons effectivement que, si on peut soutenir l'utilité de la peine de mort dans les grands états, cette utilité devient très-problématique dans les petits gouvernemens. L'exemple de la Toscane est déjà d'un grand poids dans la balance. La Louisiane pourra par la suite présenter un résultat qui viendra à l'appui de nos conjectures sur la convenance de l'abolition de la peine capitale chez les peuples peu nombreux ; et, si à ces exemples on pouvait joindre celui de la république de Genève, point de doute alors que les grandes nations ne fissent à leur tour l'essai d'un système dont on ne pourra bien connaître l'effet qu'après une longue expérience. On a jusqu'ici mis en pratique des institutions pénales dans lesquelles le supplice de la mort tenait le principal rang. Qu'est-il résulté de cet appareil san-

guinaire ? Les crimes n'ont point disparu de la société, et il est même à remarquer que, plus les supplices ont été nombreux et sévères, plus les mœurs des peuples se sont dépravées, plus les actions coupables et honteuses se sont multipliées. Pourquoi donc refuser de faire l'épreuve contraire, et comment combattre raisonnablement l'opinion qui repousse la peine de mort, tant qu'on ne pourra s'appuyer que sur la théorie pour nier les heureux résultats que des esprits éclairés attendent de l'abolition de cette peine. M. de Sellon, dans le but d'éviter des recherches aux concurrens, a réuni à la suite de ses brochures les extraits des plus célèbres criminalistes relatifs à cette question. Les observations de l'auteur lui-même sont pleines de justesse et de raison, et elles doivent lui mériter les suffrages unanimes de ses concitoyens et des amis de l'humanité. A. TAILLANDIER.

197— *De la littérature allemande ;* deux fragmens du cours de littérature allemande donné à Genève; par M. *Chrétien* MULLER. Genève, 1826; J.-J. Paschoud. Paris, le même. Brochure in-8° de 83 pages.

La querelle des classiques et des romantiques n'est pas encore terminée : elle vient de trouver en Suisse un nouveau champion. Un professeur allemand élève la voix en faveur des doctrines littéraires, qui ont pris naissance dans son pays. Malheureusement, sa brochure ne nous paraît pas de nature à faire triompher sa cause. Si l'on peut reprocher à quelques partisans du *classicisme* de mettre peu de bonne foi dans la discussion, de n'avoir souvent que des plaisanteries à opposer aux attaques dont ils sont l'objet, de parler des littératures étrangères sans les connaître, même superficiellement, ne pourrait-on pas accuser les romantiques, d'abord, de mettre peu de clarté dans leurs définitions et dans leurs théories; puis, de dénigrer sans mesure les belles productions du XVIIe siècle. De chaque côté, l'on prend à tâche de citer comme les modèles du genre ennemi, les plus médiocres essais que produise l'imitation des Allemands, ou l'étude des anciens, et l'on semble oublier, ici, qu'il a existé un Corneille et un Racine; là, que les Goëthe et les Schiller ont créé des chefs-d'œuvre. M. Muller ne partage point toutes les préventions des hommes qui combattent dans les mêmes rangs que lui : il semble accorder du talent et du génie aux princes de la poésie française, même à Boileau. D'un autre côté, soit qu'il éprouve de la difficulté à manier notre langue, soit que ses idées soient obscures en elles-mêmes, il nous a paru pécher, comme beaucoup de ses émules, par le manque de clarté. Voici sa définition du roman-

tisme : « C'est le parfum de l'âme, l'enthousiasme immortel et l'imagination hardie, qui franchissent ces règles qui ont été prononcées par un homme qui ne connaissait pas la poésie, (ici M. Muller se hâte de prévenir qu'il n'entend point parler d'Aristote) ; ce sont les couleurs frappantes, qui retracent les cieux et les abymes du cœur humain avec autant de vérité que les délices du printems, d'une nuit d'été et d'un bouquet de roses : ce sont ces accens qui, évitant toute imitation, toute allusion, toute réminiscence maniérée de l'antiquité, se rattachent avec un transport sublime à ce qui appartient à nous-mêmes, et à ce que nous avons de plus cher : ils se rattachent au christianisme, à ses sentimens et à ses vertus, ainsi qu'à l'histoire nationale, à ses héros et surtout aux siècles reculés du moyen âge. » — Plus loin, il ajoute : « La hardiesse de l'imagination, les couleurs brillantes et la vérité frappante dans les situations et dans les caractères, ainsi que l'obéissance aux lois invariables du beau sont indispensables au romantisme. » Quel classique songerait à exiger davantage ? En accaparant ainsi au profit de son école les plus belles qualités de la poésie, M. Muller me rappelle un homme qui, voulant placer son mot dans la grande discussion littéraire, prétendait que la poésie romantique, c'était la poésie sérieuse, et que, née avec nos institutions constitutionnelles, elle était un des besoins de l'époque. Ainsi, les tragédies de Corneille, les odes de J.-B. Rousseau, les épîtres philosophiques de Voltaire, qui ont été composées sous la monarchie de Louis XIV et de Louis XV, sont des poésies badines, puisqu'elles ont précédé la charte et les deux chambres. Du reste, nous serons parfaitement d'accord avec M. Muller, s'il recommande l'étude de la nature plus encore que celle des anciens ; cette idée, pour n'être ni entièrement neuve, ni exclusivement allemande, n'en est pas moins bonne :

Eh quoi! la nature est vivante!
Et dans une tombe savante
L'étude ensevelit tes yeux!
Modère une docte manie ;
Viens ; la nature est le génie
Qui seul inspira nos ayeux.

a dit un poëte (Le Brun) qu'aucun parti littéraire n'a encore ouvertement réclamé, comme lui appartenant en propre. Nous abonderons encore dans le sens du professeur allemand, lorsqu'il invite à chercher des inspirations dans les croyances, dans la religion, dans l'histoire et dans les souvenirs natio-

naux; seulement, nous lui ferons observer que, même en France, l'on n'a pas attendu l'appel des docteurs romantiques pour puiser à ces sources. Enfin, nous sommes disposés à bien accueillir les innovations tentées par des hommes de talent, tout en nous réservant le droit de ne pas applaudir les exagérations de certains poëtes, qui semblent avoir adopté pour muse le mysticisme le plus vague et le plus inintelligible, ou qui se sont imposé la règle de ne jamais écouter la voix de la raison et du goût, de crainte de ressembler à Boileau.

Cette brochure sert d'introduction à un cours de littérature allemande, que M. Muller se décidera peut-être à publier plus tard. Un ouvrage de ce genre, rédigé par un homme qui, comme lui, paraît avoir une connaissance approfondie de l'histoire littéraire de son pays et qui n'est nullement étranger aux littératures des autres nations européennes, paraît devoir obtenir un brillant succès. Mais nous oserions recommander à M. Muller, dans le cas où il entreprendrait une pareille publication, de donner à son style plus de correction et une physionomie plus française.

198. — * *Geschichte der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel.* — Histoire de la *Société bâloise d'utilité publique.* Cinquième décade. Neuvième année. Bâle, 1825. 1 vol. in-18 de 136 pages.

Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de parler de cette Société, l'une de plus actives que l'esprit d'association ait encore formées en Suisse. Il y a deux ans, à l'occasion du compte rendu de ses travaux pendant la quarante-septième année de son existence, nous avons mentionné les nombreuses fondations utiles qui lui sont dues (voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 149); plus tard, nous avons donné des détails sur la *Bibliothèque de la jeunesse*, établie à Bâle par ses soins, et où les jeunes gens de cette ville trouvent presque tous les livres qui conviennent à leur âge. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 240.) Le volume que nous annonçons contient un rapport de M. K. Burckhardt, président actuel de la Société. Il prouve, par un grand nombre de faits, que l'esprit philantropique de la Société, loin de se ralentir, semble prendre chaque jour plus de force et d'activité. Nous ne pourrions citer ici tous les établissemens d'instruction et de secours pour les pauvres, toutes les fondations d'utilité publique, tous les encouragemens accordés aux sciences et à l'industrie, sur lesquels M. Burckhardt entre dans quelques détails : nous nous contenterons de rapporter un seul fait. La ville de Bâle compte une population d'environ 15 ou 16,000 ames : la Société d'utilité publique a réuni près

de 500 membres ou souscripteurs; peu de villes, même parmi les plus populeuses et les plus riches, pourraient offrir un pareil empressement à seconder les vues bienfaisantes de la philantropie. J.

ITALIE.

199.—*Pomana italiana, etc.*—Pomone italienne, ou Traité des arbres fruitiers, contenant la description des meilleures variétés cultivées en Italie, leur classification, leur synonymie et leur culture, avec des dessins coloriés d'après nature, et précédé d'un traité élémentaire de *Pomologie;* par *Georges* Gallesio, auteur du *Traité des citroniers*, et d'une *Théorie de la reproduction végétale.* Pise, 1820. Premier cahier, contenant le *Traité du figuier.* In-8° de 123 pages; prix 5 paolis de Toscane.

Si nous annonçons, en 1826, le premier cahier d'un grand ouvrage dont l'impression a commencé en 1820, c'est parce que nous ne l'avons point reçu plus tôt, et que ce cahier nous est arrivé seul. Nous y avons trouvé un prospectus de tout l'ouvrage, imprimé et publié à Rome aussi en 1820; et comme il s'agit d'une souscription, nous ne pouvons savoir si elle est encore ouverte. Quoi qu'il en soit, si l'on en juge par ce cahier, l'ouvrage de M. Gallesio doit être, on eût été très-instructif. Le petit volume où il fait l'histoire botanique et jardinière du figuier classe méthodiquement les nombreuses variétés de ses fruits, pénètre et dévoile les mystères de caprification et décrit les insectes qui jouent un rôle si important dans les phénomènes que présente la fructification de cet arbre, peut être regardé comme un traité assez complet: mais, hors de l'Italie, il ne convient guère qu'au naturaliste, qui cependant trouverait ailleurs les mêmes connaissances, et devient tout-à-fait inutile au jardinier. En général, la France ne manque point d'excellens ouvrages sur toutes les parties de la culture, et principalement sur celle des arbres fruitiers: nos jardiniers peuvent se dispenser d'aller chercher au dehors ce qui abonde chez nous, et ce que les étrangers eux-mêmes viennent nous demander. F.

200. — * *Corso elementare di chimica, etc.* — Cours élémentaire de chimie; par *Philippe* Cassola. Naples, 1824. 3 vol. in-8° avec planches. Imprimerie française, rue St-Sebastiano, n° 49.

Ce livre, remarquable par une bonne distribution des matières, et par un style clair et précis, renferme un traité assez étendu de tout ce qui concerne la chimie. Dans les trois premiers vo-

lumes, consacrés à la chimie des corps inorganiques, l'auteur a non-seulement reproduit ce qui a été dit jusqu'ici par les plus célèbres chimistes nationaux et étrangers; mais il a su y ajouter plusieurs choses qui lui appartiennent. Dans le 1er volume, par exemple, nous voyons qu'il a modifié le tube de Welther, de manière à le rendre en même tems introducteur de l'acide dans la cornue et tube de sûreté. Il décrit ensuite un nouveau thermomètre à air par immersion, très-sensible, dont l'échelle de 100 degrés répond à un degré de l'échelle du thermomètre centigrade à mercure. Enfin, il a substitué, pour la lampe de sûreté de Davy, des fils de cuivre argenté aux fils de platine. Dans le 2me volume, à l'article *Mercure*, il indique des moyens ingénieux pour amener à l'état de pureté quelques-uns des sels mercuriels déjà connus, etc.; et dans le 3me, il expose un procédé nouveau pour obtenir l'hydriodate de potasse, et d'autres préparations analogues. Le 4me volume doit traiter de la chimie organique; nous en rendrons compte, lorsqu'il aura paru.

M. le professeur Cassola s'est distingué dans la science qu'il cultive par d'autres recherches utiles sur le sulfate de quinine, sur l'action de l'éther sulfurique, sur l'indigotine et sur l'indigo du commerce dissous dans l'acide sulfurique, etc. Son ouvrage a été fort bien accueilli par les savans italiens; M. le professeur Monichini, de Rome, en a parlé dans les termes les plus favorables. J. Fossati, D. M.

201. — * *Storia delle campagne e degli assedj degl' Italiani in Ispagna, dal* 1808 *al* 1813, *corredata di piani e carte topografiche, etc.* — Histoire des campagnes des Italiens en Espagne, et des siéges auxquels ils ont pris part dans ce pays, depuis 1808 jusqu'en 1813, enrichie de plans et de cartes topographiques, ouvrage dédié à son Alt. l'archiduc Jean d'Autriche, par *Camille* Vacani, major au corps du génie, etc. Milan, 1824, imprimerie I. et R. 3 vol. in-4°, avec un atlas de 18 planches in-fol. mx°. Se trouve à Paris, chez Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. Prix, 150 fr.

Ce doit être un sujet de douleur pour les Italiens, de voir leur gloire militaire toujours oubliée, après avoir été sacrifiée aux intérêts des autres nations. L'ouvrage que j'annonce est destiné, je l'espère, à les venger et à les consoler d'une injustice qui les afflige, et surtout à réveiller en eux le sentiment de ce qu'ils seraient capables de faire, s'il leur était permis un jour de combattre uniquement pour leur patrie. M. Vacani offre, dans son introduction, un précis de l'histoire d'Espagne jusqu'en 1808, époque où il commence son histoire militaire. Cette histoire comprend six campagnes jusqu'en 1813. L'au-

teur décrit toutes les opérations militaires, dont il apprécie le le mérite avec une louable impartialité; il ne néglige aucune des circonstances qui font mieux connaître le caractère national des Espagnols; il nous peint les malheurs des villes prises d'assaut, et des peuples conquis. Au milieu des horreurs de la guerre, on ne peut s'arrêter aux traits d'héroïsme d'un grand nombre d'Italiens, sans frémir d'indignation sur leur sang inutilement répandu. L'auteur appuie tout ce qu'il avance de pièces justificatives. Nous remarquons avec plaisir qu'il ne se montre jamais injuste envers les Français. Les gravures topographiques rivalisent de beauté avec l'impression de l'ouvrage. Le gouvernement paraît avoir favorisé cette production de M. Vacani, dans l'espoir, sans doute, de rendre profitables à la nation les exemples de la bravoure italienne.

202. — * *Biografia universale*, *antica e moderna*, *etc.* — Biographie universelle, ancienne et moderne, etc. Vol. XXI, XXII et XXIII. Venise, 1825. J. B. Missiaglia; in-8°.

Plusieurs journaux italiens continuent d'examiner cet ouvrage, à mesure que les volumes en sont publiés. Ils n'épargnent aucune faute, recherchent spécialement celles qui se trouvent dans la partie relative à l'histoire littéraire d'Italie, et s'indignent lorsqu'elles ne sont point corrigées dans la traduction. La Bibliothèque italienne a relevé beaucoup d'inexactitudes dans les articles du comte de Firmian et du comte Wilzeck, ainsi que dans ceux d'*Annibal* Fontana, célèbre sculpteur, et du mathématicien *Grégoire* Fontana, auteur du traité *sur la doctrine des hasards*. Heureusement, l'article d'*Albert* Fortis, savant naturaliste, a été soigneusement revu par le traducteur, qui a rectifié les erreurs dont il était rempli. On a droit d'espérer que les Italiens trouveront plus conformes à la vérité et à la justice les articles biographiques sur les autres savans de leur nation, dont M. de Angelis enrichit depuis quelque tems ce grand Dictionnaire. Nous avons distingué les articles de Stellini et du Tasse.

— 203. * *Sermoni sacri in terza rima*, *etc.* — Sermons sacrés, en *terza rima*, de *Gian-Carlo di* Negro. Gênes, 1825, Ponthenier. In-4°.

Voici ce que l'on raconte touchant l'origine de cet ouvrage, qui nous semble être à la fois une satire contre le grand nombre d'orateurs sacrés qui existe en Italie, et une preuve du mérite et de la piété de l'auteur. Un jour que l'on exagérait, en sa présence, le mérite d'un prédicateur, M. de Negro dit qu'il se croyait capable de déployer autant de talent, en prêchant même en vers. Les deux premiers essais qu'il fit de son

éloquence poétique, aux applaudissemens de ses auditeurs, l'engagèrent à continuer cette espèce de *petit carême*, et il a publié jusqu'à dix-huit sermons. Au mètre près, tout s'y trouve conforme aux règles adoptées pour ce genre d'éloquence. Chaque sermon commence par une citation tirée des livres saints. Le premier, par exemple, dont le sujet est la mort, a pour texte : *Memento, homo, quia pulvis es, etc.* Les autres sont consacrés aux sujets suivans : *le triomphe de la religion, le jugement dernier, l'hypocrisie, le paradis, le purgatoire, l'immortalité de l'âme, l'Annonciation, l'enfer, la miséricorde de Dieu, la Madelaine, la Providence, l'eucharistie, le pécheur mourant, les douleurs de la Vierge, la mort du juste, la passion.* Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que les doctrines du poëte sont plus dans l'esprit de l'Évangile que celles de la plupart des prédicateurs. Le sermon sur l'hypocrisie offre le tableau le plus vrai de ces pharisiens, habiles à prendre toutes les formes, pour répandre partout la corruption. On assure que des pères de famille ont préféré, pour les dimanches, la lecture de cet ouvrage à celle de plusieurs livres de dévotion, moins utiles, ou même dangereux. La clarté du style, l'onction des sentimens, l'accent de conviction de l'auteur, sont les qualités les plus remarquables de ces poésies évangéliques.

204. — * *Sulla mitologia. Sermone, etc.* — Sur la mythologie. Discours en vers de M. *Vincent* Monti. Milan, 1825. Classiques italiens, in-8°.

Certains membres de la nouvelle école littéraire sont épris d'un singulier amour pour la vérité. Non moins sévères que Platon qui bannissait la poésie de sa république idéale, ils la proscrivent aussi, prétendant que la vérité doit régner seule aujourd'hui : et, comme cette vérité, d'après leurs déclamations, n'existe que dans l'histoire, ils font grâce seulement à la poésie historique. Malheur au poëte qui oserait encore penser à la mythologie grecque! Ils iraient même jusqu'à supprimer, dans l'Évangile, les *paraboles* qui y répandent tant d'intérêt, s'ils n'étaient retenus par la sainteté du livre. Cette bizarre école s'était vantée de posséder M. Monti parmi ses partisans. L'illustre poëte a cru devoir répondre à cette assertion mensongère par une espèce de plaidoyer poétique en faveur de la mythologie ancienne, dont nous allons offrir à nos lecteurs une rapide analyse. Nous remarquons, d'abord, que le premier argument de l'auteur est la beauté des vers que lui a inspirés le sujet. Il suppose que la poésie n'est en elle-même qu'une mythologie, et affirme que, de toutes les mythologies, celle

des Grecs est la plus féconde en beautés littéraires, la plus convenable à l'esprit, au cœur et à l'imagination des Italiens. Nous avouons sans doute qu'elle ne peut se concilier avec les vérités de notre religion, et nous blâmons le mélange qu'en ont fait la plupart des poëtes chrétiens. Mais son principal mérite est de peindre et d'animer la nature physique et morale par des images devenues familières à tous les lecteurs d'un esprit cultivé. C'est alors que son usage est légitime : c'est ainsi que l'ont employée Fracastoro, Parini et quelques autres, et que la philosophie en a beaucoup profité. Non content de l'avoir proscrite, quelques novateurs romantiques ont essayé de la remplacer, sous le ciel riant de l'Italie, par la sombre mythologie des peuples du Nord, ou par de vieilles fables nationales, nées de l'ignorance et de la crédulité superstitieuse de de nos aïeux ; mais leurs essais n'ont été que ridicules. M. Monti, défenseur enthousiaste de la mythologie, c'est-à dire de la poésie des Grecs, dont les beautés ont pour lui un charme toujours nouveau, refuse de la sacrifier à sa rivale, qu'il rejette comme contraire à la nature et à la saine philosophie, et surtout comme anti-poétique. Nous nous bornons à indiquer l'opinion de ce juge vénérable, du vieil Homère de l'Italie, dont l'autorité prémunira sans doute les jeunes élèves des Muses contre ces nouvelles doctrines, qui pourraient séduire leur inexpérience. Nous ne prétendons pas néanmoins, quoique cette opinion soit aussi la nôtre, qu'on doive réprouver toutes les observations des romantiques, et admettre en même tems toutes les réponses des classiques. Nous ne blâmons, en cette querelle, que l'exagération réciproque. Nous leur proposons, au reste, un excellent moyen de terminer toute dispute. Que les deux partis, au lieu d'argumenter sans fin sur la justesse et l'importance de leurs doctrines, cherchent à multiplier leurs essais poétiques; le public éclairé comparera les productions, et décidera de la prééminence. Voilà ce que vient de faire M. Monti, en présentant aux juges le tableau le plus brillant de la mythologie des anciens, ou plutôt de la nature vivifiée par une poésie de tous les tems. « Où est-il, demande le poëte indigné, en s'adressant au soleil, où est-il, ton char d'or, ô toi qui, dans ta course majestueuse, répands la lumière, œil de l'univers ? où sont-elles les Heures qui dansent autour de toi ? où sont tes coursiers, dont les nazeaux font jaillir la flamme ? Malheureux ! les nouvelles doctrines poétiques t'ont changé en un globe de feu immense, inanimé, immobile, en criant : mort aux rêves et aux fables, et que la vérité règne seule !... Mais la vérité aride et nue, ajoute-t-il,

ailleurs, est le tombeau des poëtes (1). » On a publié contre ce discours en vers une pièce intitulée : *La consolation, à Vincent Monti;* elle prouve plutôt le zèle que le talent de l'auteur. En comparant avec impartialité ces deux compositions, on pourrait aisément se convaincre de la différence des deux systèmes et des résultats qu'on a droit d'en attendre.

205. — * *Poesie italiane di messer Angelo* POLIZIANO.—Poésies d'*Ange* POLITIEN. Milan, 1825. J. Silvestri. In-16.

Le mérite de Politien, qui fut ami de Laurent de Médicis, et le maître de Léon X, est généralement reconnu. Mais toutes les éditions qu'on avait faites jusqu'ici de ses vers étaient défectueuses, et plus ou moins altérées. M. Monti sentait depuis long-tems combien il importait de les corriger; il s'est adjoint, pour ce travail, M. Maggi, digne, sous tous les rapports, d'un tel choix. Les observations de M. Monti méritent toujours l'attention de ceux qui cultivent la littérature italienne. F. S.

206.—* *Opere del conte Giulio* PERTICARI, *etc.*—Œuvres du comte *Jules* PERTICARI. Milan, 1825. Silvestri, 2 vol. in-8°.

Les œuvres de M. Perticari, rassemblées dans les deux volumes de cette édition, sont placées dans l'ordre suivant : « des écrivains du XIVe siècle (trecentisti) et de leurs imitateurs; de l'amour patriotique du Dante et de son livre : *De vulgari eloquio*; un discours sur la mort de Pandolfo Collenuccio, et un essai sur la vie de Guidobalde Ier duc d'Urbain, écrit par Bernard Baldi; une analyse tirée du *Journal arcadique* de Rome, sur une traduction du traité que Denis d'Halicarnasse a laissé sur le style et les ouvrages de Thucydide; enfin, les lettres familières de l'auteur. »

Les deux premiers ouvrages de M. Perticari firent beaucoup de sensation en Italie, à l'époque de leur apparition. Ils furent le signal de la lutte qui s'est depuis engagée entre M. Monti et les partisans de l'Académie de la Crusca, au sujet de la composition d'un nouveau Dictionnaire de la langue italienne. Ces

---

(1) Ov' e' l'aureo tuo carro, o maestoso
Portator della luce, occhio del mondo?
Ove l'Ore danzanti? ove i destrieri
Fiamme spiranti dalle nari? Ahi misero!
In un immenso, inanimato, immobile
Globo di fuoco ti cangiar le nuove
Poetiche dottrine, alto gridando :
Fine a' sogni e alle fole, e regni il vero...
. . . . . Il nudo,
Arido vero, che de' vati è tomba.

derniers s'attribuaient le privilége de régler les limites de la réforme devenue indispensable dans le vocabulaire national. Mais, on pouvait craindre que, suivant les erremens de leurs devanciers, ils n'eussent conservé dans le Dictionnaire que des expressions vieillies, tandis qu'on aurait presque méconnu l'autorité des écrivains modernes. M. Perticari prouve que ce n'est pas seulement à Florence, mais dans les dialectes différens qui ont précédé la renaissance des lettres en Italie, que le Dante a puisé les élémens de la langue qu'il a créée, et il s'autorise de ce que cet homme célèbre en a dit lui-même dans son ouvrage, *sur l'éloquence vulgaire*. Il combat l'opinion de ceux qui croient que le génie de la langue italienne est uniquement renfermé dans les auteurs de XIVe siècle, comme si le génie d'une langue pouvait être stationnaire; les besoins de la société n'amènent-ils pas journellement d'autres résultats et de nouvelles combinaisons? Faudra-t-il répudier la gloire et l'autorité des grands écrivains qui ont illustré leur pays, depuis cette époque, et qui ont trouvé de nouvelles formes de langage qu'ils ont fait adopter. D'ailleurs les sciences naturelles, la législation, l'idéologie et la morale n'ont-elles pas fait des progrès remarquables qui ont introduit dans le vocabulaire de ces sciences des changemens nécessaires, sanctionnés par l'habitude? Nous laisserons au tems et à la philosophie la tâche de résoudre ces doutes. Des auteurs estimables écrivent aujourd'hui avec succès la langue du Dante, de Galilée et de Beccaria; d'autres leur succéderont, n'en doutons pas, et prendront pour guides les modèles qui les ont dévancés. Le génie ne peut pas s'éteindre en Italie; M. Perticari nous en fournit lui-même la preuve. Nous conseillons à nos lecteurs de lire les lettres de cet écrivain; elles sont d'un style correct, et remplies d'une chaleur douce et communicative; elles expriment partout le caractère d'un homme de bien qui chérissait la vertu et sa patrie autant que les lettres. C. ROSSETTI.

Ouvrages périodiques.

207. — * *Annali universali di statistica, economia pubblica, storia, viaggi e commercio, etc.* — Annales universelles de statistique, d'économie publique, d'histoire, de voyages et de commerce. Vol. VIII. Milan, 1826; chez les éditeurs. In-8°.

Ce recueil continue à se distinguer, et par l'importance des matières, et par la réputation des collaborateurs, parmi lesquels on remarque MM. GIOJA et le baron CUSTODI qui ont bien mérité de l'économie publique. Le volume que nous an-

nonçons présente d'abord un mémoire détaillé, où l'on examine une opinion sur le caractère, l'étendue et les avantages des statistiques. Cette opinion est celle qu'a soutenue M. Say dans son *Traité d'économie politique*. Après avoir montré la difficulté de recueillir des notices rigoureusement exactes en ce genre, cet écrivain finit par dire que, lors même qu'on pourrait les obtenir, elles ne seraient vraies qu'un instant. Il a encore dit quelque part, dans notre *Revue* « que sont ces énormes statistiques qui, en les supposant excellentes, c'est-à-dire, vraies au moment où elles ont été dressées, ne le sont plus au moment où on les consulte, etc.? » — M. Gioja, tout en reconnaissant le mérite de M. Say, examine avec la franchise qui lui est propre, l'opinion de ce savant économiste. Il soutient qu'un grand nombre d'élémens statistiques très-importans ne cessent jamais d'être vrais; que plusieurs autres élémens d'une égale importance n'éprouvent des variations qu'après un long cours de siècles; et que ceux mêmes qui changent plus fréquemment, ne cessent pas d'être utiles, soit médiatement, soit immédiatement, etc., etc. Il passe en revue la topographie, la population, l'agriculture, les arts, le commerce, les gouvernemens, les lois, les institutions, les habitudes. De cet examen, il résulte que les principaux élémens statistiques peuvent être divisés en deux classes; la première, composée d'élémens invariables, et, comme les nomme l'auteur, presque *éternels*; la seconde, d'élémens qui durent pendant 10, 5 et 2 générations, ou même moins. On ne peut lire cet article, sans apprécier les connaissances de M. Gioja, et plus encore la manière libre, mais décente, avec laquelle il réfute son antagoniste. — On trouve, dans le même volume, des articles remarquables sur divers sujets, plus ou moins instructifs, sur les colonies militaires et la marine militaire de la Russie; sur les finances du Mexique; sur la statistique de la Pologne, de la Sibérie, de Cuba, etc.; sur le commerce et les ressources de l'Angleterre, sur l'état actuel de l'hydrographie de l'Espagne, etc., etc. Les Italiens, non moins que les étrangers, peuvent lire et consulter avec fruit cet intéressant recueil.

F. S.

PAYS-BAS.

208. — * *Jaarboekje orer* 1826. — Annuaire pour 1826, publié aux frais de S. M. le roi des Pays-Bas. La Haye, 1826; imprimerie de l'état. 1 vol. in-12; prix, 1 fr. 75 c.

Ce petit ouvrage, rédigé à peu près sur le même plan que celui que publie en France le *Bureau des longitudes*, a été

très-favorablement accueilli, dès sa naissance. Indépendamment des notions que renferment les recueils de même nature, on y trouve des recherches statistiques d'un véritable intérêt. L'auteur, M. Lobatto s'est attaché à présenter tous les renseignemens qui peuvent être d'une utilité générale pour notre pays. L'état des eaux des principaux fleuves se trouve indiqué avec le plus grand soin pour les différens jours de l'année 1825. Cette série de documens puisés à une source officielle pourra devenir précieuse par la suite. L'auteur a pris soin de donner aussi les longitudes et les latitudes d'environ 150 villes du royaume, en indiquant leurs distances aux villes de Bruxelles, d'Amsterdam et de La Haye. Nous observerons, à ce sujet, qu'il s'est glissé quelques légères erreurs dans la *Connaissance des tems*, ouvrage d'ailleurs qui peut servir de modèle pour l'exactitude et pour le grand nombre de recherches utiles qu'il contient. On y lit, par exemple, que les villes de Liége, Venloo, se trouvent en Allemagne; que Courtrai est en France, etc.

Les mouvemens de la population ont été indiqués avec soin: l'auteur est même entré dans des détails assez étendus sur cette partie. Il résulte de ses recherches que, dans toute l'étendue du royaume, la population est dans un état de croissance. En 1824, par exemple, on n'a compté que 134,915 décès sur 218,666 naissances: de sorte qu'il est mort à peu près trois individus, pendant qu'il en naissait cinq. Un coup-d'œil jeté sur le tableau suivant fera connaître quel a été l'état de la population pendant six années consécutives.

En 1820.	5,642,552
1821.	5,692,323
1822.	5,767,038
1823.	5,838,123
1824.	5,913,526
1825.	5,992,666

Le rapport des décès à la population est d'environ 1 à 44, tandis qu'en France il est de 1 à 39. Le rapport des naissances à la population était, chez nous, en 1824, de 1 à 27; et conséquemment, le rapport des décès aux naissances était de 27 à 44.

Le rapport si constant des naissances masculines aux naissances féminines se vérifie en Belgique, comme dans les autres pays; et sa valeur est à peu près égale à celle qu'on a trouvée pour l'Angleterre. Ce rapport est de 1000 à 950; il est, en Angleterre, de 1000 à 947; en France, de 1000 à 937; et

dans le royaume de Naples, de 1000 à 955. Ce rapport, dont on ignorera probablement toujours la cause, n'est pas moins remarquable par sa singularité que par sa constance.

M. Lobatto a vérifié, pour les villes d'Amsterdam, d'Anvers, de Rotterdam, de Gand et de La Haye, les recherches que j'ai faites sur les lois des naissances et des décès à Bruxelles (Voyez *Rev. Enc.*, tome XXVIII, page 840). Comme il l'observe, nos résultats offrent la plus grande concordance. La loi devient même manifeste pour chacune des villes en particulier. C'est pendant les mois de janvier et de février que l'on compte le plus de décès et de naissances; au contraire, c'est à six mois de là que l'on en compte le moins. Ces lois deviendront évidentes par le tableau suivant où sont consignées les moyennes des résultats de M. Lobatto et les nombres que j'ai obtenus de mon côté pour 18 années d'observation. Les mois ont été supposés d'égale longueur, et l'unité a servi pour représenter le douzième du nombre total des naissances et des décès pendant une année.

	NAISSANCES.		DÉCÈS.	
	Moyenne.	Bruxelles.	Moyenne.	Bruxelles.
Janvier. . . .	1,056	1,040	1,206	1,172
Février. . . .	1,120	1,157	1,109	1,110
Mars.	1,099	1,099	1,057	1,100
Avril.	1,053	1,079	1,021	1,068
Mai.	0,986	0,989	0,950	0,995
Juin.	0,931	0,956	0,902	0,916
Juillet.	0,909	0,901	0,843	0,806
Août.	0,925	0,903	0,872	0,844
Septembre. . .	0,955	0,940	0,923	0,884
Octobre. . . .	0,968	0,946	0,972	0,956
Novembre. . .	0,989	0,968	1,012	0,975
Décembre. . .	1,007	1,017	1,129	1,172

L'auteur a été détourné par ses nombreuses occupations de dresser jusqu'à présent des tables de mortalité qui exigent un travail minutieux et pénible. Il a donné cette fois la table que j'ai calculée pour Bruxelles, en se réservant de faire connaître plus tard ses propres calculs pour d'autres villes du royaume. Nous croyons pouvoir lui annoncer qu'il sera soulagé dans ce travail par quelques personnes instruites qui s'occupent actuellement de dresser des tables dans quelques-unes des principales villes des provinces méridionales.

Nous ne saurions trop engager M. Lobatto à persévérer dans

ses utiles recherches, puisqu'elles tendent à nous faire découvrir des lois encore trop peu étudiées dans notre royaume et sur lesquelles on fonde cependant déjà les succès de Sociétés fort importantes. Avec les connaissances mathématiques qu'il possède, il ne pourra manquer de rendre des services essentiels à la science. Il serait à désirer que les recherches météorologiques pussent trouver place dans son recueil, afin qu'on y trouvât réunis tous les documens scientifiques qui présentent quelque intérêt. Du reste, l'Annuaire tel qu'il est dès sa naissance, ne peut que mériter les suffrages et les encouragemens de tous les amis des sciences. A. QUETELET.

209. — *Abrégé de l'histoire de la Belgique*, suivi *de quatre itinéraires*, à l'usage des maisons d'éducation. Bruxelles, 1826. Lejeune fils. 1 vol. in-18 de 113 pages.

C'est un discours sur les principaux événemens de l'histoire de la Belgique, mais il y manque cette chaîne qui les lie entre eux et qui les grave, en quelque sorte, dans la mémoire. Le style est, du reste, à deux ou trois expressions néologiques près, agréable et correct. Le plus grand défaut de l'ouvrage, et cela tient sans doute au cadre qu'a choisi l'auteur, est d'être superficiel. Nous y avons remarqué des faits présentés d'une manière inexacte, comme le sac de Dinant sous Philippe-le-Bon, et quelques erreurs : Charles-le-Téméraire n'a pas trouvé la mort en Suisse, mais sous les murs de Nancy. *Guy* n'est pas un nom de famille, mais un nom de baptême ; il fallait dire, par conséquent, les familles de Dampierre et d'Avesnes, au lieu des familles *Guy* et d'Avesnes, etc., etc. A propos du traité d'Utrecht, en 1713, l'historien ne fait pas mention des barrières accordées au gouvernement des Provinces-Unies dans les Pays-Bas autrichiens; c'était une circonstance essentielle. — Les quatre itinéraires qui terminent ce petit volume rappellent une foule de souvenirs très-propres non-seulement à faire naître le goût des enfans pour l'étude, mais encore à provoquer en eux cet amour de la gloire que l'on peut regarder comme la meilleure sauve-garde contre les passions avilissantes.

210. — *Le Bal masqué*, ou *Paris et le village*, comédie en trois actes et en prose, par M. *Auguste* JOUHAUT. Bruxelles, 1826. Degreef-Laduron. In-8° de 40 pages.

Édouard Ferville, à l'exemple de tant d'autres, a quitté l'humble toit de ses pères, pour venir faire fortune à Paris; au moment de donner une fête, il voit arriver dans ses brillans salons son frère et son neveu restés fidèles au costume

comme aux travaux champêtres; la jeune Marie, qu'il devait épouser, les accompagne.

On conçoit l'embarras du fastueux financier qu'entourent ses nouveaux amis, une comtesse qui veut lui donner sa fille, un marquis, un comte, etc. Édouard congédie assez brutalement son incommode parenté qui reprend le chemin du village, où lui-même, complétement ruiné par une malencontreuse partie de trente et quarante ou de Pharaon, ne tarde pas à la joindre. Jacques, l'homme des champs, accorde à son frère un généreux pardon. La bonne Marie a tout oublié : Édouard l'épouse, et l'on prend l'irrévocable résolution de ne plus quitter une ferme qui promet bien mieux le bonheur que toutes les vanités du grand monde. On voit que cette comédie n'offre rien de très-neuf : le sujet, les situations et les caractères rentrent dans plusieurs autres pièces... *Jeannot et Colin* présentent le même but moral. Il ne fallait pas d'ailleurs que la ruine d'Édouard fût complète, parce que cela diminue l'intérêt qu'inspire son repentir, et que dès lors ses démarches pour se réconcilier avec sa famille l'avilissent; il eût mieux valu qu'éclairé pas un premier revers et dévoré de remords, il eût recueilli les restes de sa fortune pour venir passer sous le chaume paternel ses jours unis à ceux de l'intéressante Marie. Le style laisse quelquefois à désirer l'expression propre; il abonde trop en lieux communs de morale; mais il n'est pas dépourvu de naturel et de mouvement.

211. — *Un jour en Suisse*, ou Tableau de ce pays dans sa partie la plus pittoresque, suivi d'un parallèle en vers et en prose entre la Hollande et l'Helvétie; par *L.-F.* Verenet. Amsterdam, 1825. G. Dufour et Compagnie. 1 vol in-12 de VIII et 100 pages.

On est toujours sûr de nous intéresser, en nous parlant de la patrie de Guillaume Tell, de cette Suisse si pittoresque, et dont l'aspect moral, comme l'aspect physique, en fait, pour ainsi dire, un monde à part dans notre vieille Europe. M. Verenet retrace ses souvenirs des bords du Léman avec une chaleur communicative. Si ses expressions ne sont pas toutes avouées par le bon goût, si sa prose et ses vers offrent de nombreuses négligences, on y trouve constamment cet aimable abandon, ce charme que rien ne remplace, et cette noblesse de sentimens qui nous fait désirer et partager en quelque sorte les succès de l'auteur. Ses rapprochemens entre la Hollande et l'Helvétie me paraissent en général fort heureux, et son fragment d'un poëme national fait concevoir les plus flatteuses espérances; le lecteur en jugera par ce portrait de Civilis :

Doué de ce regard qui sur les cœurs domine,
On lisait sur son front sa royale origine;
Et, malgré lui, son port, à son auguste aspect,
De ses concitoyens commande le respect.
Tel un chêne s'élève au milieu d'autres chênes;
Son faîte triomphant règne au loin sur les plaines,
Son tronc majestueux et son feuillage épais
Décèlent l'ornement et le roi des forêts.

Que M. Verenet se méfie un peu du faux éclat de l'école moderne; qu'il nourrisse son esprit de la lecture des auteurs classiques; qu'il consulte son âme, et nous osons lui présager une brillante renommée dans la carrière des lettres.

STASSART.

Ouvrages périodiques.

212. — * *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures du royaume des Pays-Bas*, ou *Recueil périodique de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rapportent offrent de plus utile et de plus intéressant;* publié sous la direction de la *Société agricole de Bruxelles*. Onzième année. — Février, 1826. Bruxelles, 1826; au bureau du journal, montagne des Aveugles, n° 886; prix de l'abonnement, 18 fr. pour le continent.

Comme ce journal est destiné à propager des connaissances bien constatées et définitivement acquises, ses choix n'ont pas seulement pour objet de satisfaire la curiosité. Ainsi, les rédacteurs ne recherchent ni *l'originalité*, ni les annonces trop nouvelles et peu sûres, et ils s'appuient avec confiance et satisfaction sur des autorités recommandables. C'est à M. BIGOT DE MOROGUES qu'ils empruntent une dissertation sur l'influence des récoltes intercalaires, et sur les principes des assolemens: M. *Josiah* QUINCY leur fournit des remarques sur la tenue des bestiaux à l'étable, extraites du recueil américain intitulé: *Massachussetts agricultural repository and journal.* Plusieurs ouvrages français ont fourni l'*instruction sur le claveau, avec les moyens d'en atténuer les effets*, et l'exposition des *procédés à suivre dans l'emploi du chlorure de chaux pour le blanchiment des substances végétales.* Il nous transmet un article sur la *balance du commerce*, tiré du *Mathieu Laensberg*, journal publié à Liége, et beaucoup moins répandu qu'il ne mérite de l'être. L'auteur de cet article très-philosophique entreprend de prouver que la supériorité des importations sur les exportations n'est point une cause, ni un signe d'appauvrissement. — Le rapport fait à l'Académie des sciences par le secrétaire perpétuel sur l'ouvrage de M. MOREAU DE JONNÈS; intitulé: *Recher-*

ches sur les changemens produits dans l'état physique des contrées par la destruction des forêts, ne pouvait être omis dans un journal publié à Bruxelles : on sait que l'Académie royale des sciences de cette ville a couronné l'ouvrage de M. de Jonnès, en ordonnant qu'il serait imprimé à ses frais, et qu'elle a décerné à l'auteur la plus honorable distinction, en l'associant à ses travaux. Un extrait de l'ouvrage latin du docteur Planck sur *la physiologie et la pathologie des plantes*, donne la composition du *ciment forsythien*, le meilleur des remèdes connus pour guérir les plaies des arbres. L'auteur de cette découverte a reçu du roi d'Angleterre une récompense de 3,000 livres sterlings. Ce ciment est composé de 16 parties de bouse de vache, 8 de plâtre, 8 de cendre de bois, 1 de sable de rivière très-fin. Les trois dernières substances sont triturées et tamisées avec soin ; puis, incorporées avec la bouse de vache, jusqu'à ce que le tout forme une pâte assez molle pour qu'on puisse l'étendre avec la main sur la plaie de l'arbre, et la fixer sur l'écorce. Cette opération terminée, on saupoudre le ciment avec un mélange très-fin de cendres de bois et d'os calcinés et broyés. Après une demi-heure, on saupoudre encore avec le même mélange; puis, on presse le ciment avec la main, jusqu'à ce que la matière qui le recouvre y soit incorporée, et que la surface soit polie. En peu de tems, le tout prend la dureté de la pierre, surtout lorsque la couche est mince, et que l'on a choisi un beau tems pour l'appliquer.

Si l'on pensait que la curiosité ne trouvera rien dans ce recueil qui puisse la satisfaire, ce serait parce que l'on n'aurait pas lu l'article sur l'exposition d'hiver de la *Société de Flore* de Bruxelles. Dans cette fête botanique, célébrée les 19, 20 et 21 février de cette année, plus de 900 plantes, toutes en fleur, ont été mises sous les yeux des amateurs. Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant : Pour la plante le plus récemment introduite en Europe : c'est un *crinum amabile*, présenté par M. de Catas, banquier à Anvers; pour la plante dont la floraison était la plus difficile à obtenir : *rosa muscosa*, présenté par M. Gielis, jardinier fleuriste; pour la plante la plus remarquable par sa force, son éclat et sa beauté : *strelitzia reginæ*, présenté par M. Vander Maelen.

La médaille d'honneur pour la collection la plus riche en plantes rares et nouvelles a été décernée à M. Vanhaelewyck, et une mention honorable a été faite des collections de MM. Vander Maelen, le baron Vanvolden et le duc d'Aremberg. On voit que les serres de Bruxelles sont le rendez-vous de ce que

l'empire de Flore possède de plus brillant, dans les plus heureux climats. Y.

213. — * *Bibliotheca critica nova, etc.* — Nouvelle Bibliothèque critique, publiée par *J.* Bake, *J.* Geel, *H.-A.* Hamaker, *P.* Hofmann Peerlkamp. T. I. Leyde, 1825. In-8° de 279 pages.

C'est une réunion de professeurs de l'Université de Leyde qui entreprend la publication de ce journal, rédigé dans le même esprit que la *Bibliotheca critica* que dirigeait vers la fin du dernier siècle le célèbre Wyttenbach. Nous voyons avec plaisir cette entreprise qui prouvera que les Hollandais s'adonnent encore avec succès à l'étude des littératures grecque et latine. L'ouvrage est distribué en deux parties. L'une contient des *Critiques détaillées*, parmi lesquelles nous distinguons surtout celle de M. Bake sur l'*OEdipe à Colone*, de Sophocle, publié récemment par Hermann. M. Bake s'y montre, ainsi que dans la critique de l'édition de la République de Cicéron, publiée par M. Heinrichs, un véritable disciple de l'école de Wyttenbach. Nous regrettons que plusieurs ouvrages n'aient obtenu que de courtes notices dans la seconde partie, tels que le *Corpus inscriptionum græcarum*, publié à Berlin, le *Cicero de legibus*, édition de Creutzer, etc. — Le style est en général d'une pureté et d'une élégance remarquables. Orgueil et prévention nationale à part, nous croyons que les savans hollandais surpassent de beaucoup les étrangers, quant au talent d'écrire le latin avec correction et avec élégance. Aussi n'y a-t-il pas à s'en étonner. Notre pays est à peu près le seul où l'enseignement supérieur se donne encore en latin. Nous nous flattons de pouvoir annoncer bientôt le second cahier de cet ouvrage qui ne peut manquer de faire honneur aux savans hollandais, et d'être d'une grande utilité pour l'étude de la philologie en général. X**.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

214. — * *Atlas des oiseaux d'Europe* pour servir de complément au *Manuel d'ornithologie* de M. Temminck, par *J.-C.* Wernet, peintre d'histoire naturelle. *Deuxième livraison.* Paris, 1826. A. Belin, imprimeur-libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 14. L'ouvrage entier aura 55 livraisons de 10 planches chacune; il en paraîtra une par mois. Prix de chaque livraison de dix figures en noir sur papier vélin, 3 fr.; figures

coloriées et retouchées avec soin, 6 fr. avec le texte de M. Temminck, 50 c. de plus. (Voy. ci-dessus, p. 153.)

215. — * *Monographie du genre Sticta,* dédiée à M. le colonel Bory de Saint-Vincent, par M. le chevalier Delise, chef de bataillon en retraite. Caen, 1822. Paris, Treuttel et Würtz, et Dupont. 1 vol. in-8°, avec un atlas de 18 pl. in-4° contenant plus de 80 figures coloriées; prix, 12 fr.

C'est une chose remarquable de voir combien de militaires, après avoir versé leur sang pour la patrie, se délassent dans le sein de l'histoire naturelle de leurs glorieuses fatigues. Ont-ils pris le goût de cette aimable science, en parcourant les campagnes, qu'on les mit par de rapides mouvemens, en état de comparer, ou n'est-ce pas qu'après une vie active et agitée, le sage aime à s'occuper de ce qui présente le moins de rapports avec le tems passé? M. de Lamarck, le premier des naturalistes de l'époque avait été militaire. M. de Lacépède dont la France déplore la perte, M. Aubert du Petit-Thouars que l'Institut s'honore encore de compter parmi ses membres, furent aussi officiers; le lieutenant-général Dejean est aujourd'hui l'un de nos premiers entomologistes. Le savant auquel est dédié l'ouvrage de M. Delise a marqué honorablement dans la carrière des armes avant de se distinguer dans celle des sciences; enfin M. Delise fut le frère-d'armes de ce dernier qui lui inspira le goût consolateur de la botanique, ce que nous apprend une dédicace pleine de sentiment et que le chef de bataillon adresse au colonel devenu son meilleur ami. On aime à voir naître ainsi les affections les plus douces, des orages même de la guerre; il y a quelque chose de touchant à voir des braves unis, non-seulement par le souvenir des peines et des dangers qu'ils partagèrent, mais encore par des liens tissus de feuillages, comme on tressait les couronnes civiques des beaux tems de l'antiquité.

La monographie des Stictes dont il est question, paraît n'être que la première partie d'une histoire complète des lichens. Quelques personnes demanderont qu'est-ce que des lichens, à quoi servent des lichens, à quoi bon les décrire? Nous ne perdrons pas un tems précieux à répondre sur la question du *cui bono*, il suffit ici de dire que les lichens offrent de grandes ressources aux arts, la teinture en retirant de riches couleurs; à la médecine, plusieurs espèces de lichens y étant fort employées; enfin, à la pharmacie qui non-seulement en obtient des pâtes, des gelées et des sirops, mais qui par le moyen de leur étude peut reconnaître la bonté de telle ou telle écorce officinale à la nature des petits lichens qui croissent à la sur-

face de celles-ci. Les gens qui ne sont pas de tout point ignorans, savent aujourd'hui de quelle importance il est d'étudier les productions naturelles les plus obscures; combien de fausses théories introduites dans les sciences par le charlatanisme ont été détruites par le simple exposé de faits observés dans la cryptogamie : c'est ainsi que ce vain étalage d'arithmétique botanique, si vanté par des personnes qui n'y comprenaient rien, a été ruiné de fond en comble, comme il est dit dans l'excellent dictionnaire classique d'histoire naturelle (t. VII, p. 301), par les découvertes qu'un apothicaire de Paris a faites sur les lichens des écorces officinales. Les lichens ne sont donc point à dédaigner, et ils intéresseront davantage quand on apercevra que ce sont en général des végétaux de la plus grande élégance, faciles à bien conserver dans les herbiers dont ils font l'ornement et très-répandus autour de nous. Ils constituaient un genre nombreux pour l'immortel Linné, dans les coupes si naturelles duquel les faiseurs de famille retombent sans cesse, croyant nous donner du nouveau parce qu'ils décorent des choses fort anciennement connues de nouveaux noms. Aujourd'hui les lichens peuvent être considérés comme formant une classe qui se peut subdiviser en plusieurs familles, et qui renferme trente-huit genres pour M. Delise. Ce savant qui débute dans la carrière par un travail bien supérieur à ceux qui ont paru jusqu'ici en France sur la même matière, donne un aperçu seulement de la classification qu'il adopte, dans un cercle fort ingénieusement figuré, dont il eut certainement le premier l'idée, mais qui fut assez mal parodié pendant que l'histoire des Stictes s'imprimait. Réservant de plus amples détails sur les généralités et la classification définitive des lichens pour l'époque que où il les aura tous fait connaître, il ne s'est pas hâté de produire, dans un *système* prématuré, une copie des travaux confus du Suédois Acharius avec quelques petits changemens hasardés pour donner un certain aspect de nouveauté à des vieilleries, et en cela M. Delise a fort sagement agi; il n'aura pas le chagrin de voir relever ses nombreuses erreurs; il pourra s'aider pour une classification définitive des communications qui ne manqueront pas de lui être faites de touts côtés, parce qu'il est véritablement naturaliste, qu'il publie avec une expression touchante de reconnaissance les obligations qu'il eut au moindre de ses correspondans, et qu'il travaille en conscience.

Le genre, par lequel M. Delise entreprend de faire connaître l'histoire naturelle des lichens, est sans contredit l'un des plus beaux de cette élégante série de végétaux. La vivacité des couleurs s'y unit à l'élégance des formes qui sont foliacées, am-

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

FRAGMENT *d'un ouvrage intitulé :* DES ALLEMANDS COMPARÉS AUX FRANÇAIS, DANS LEURS MOEURS, LEURS USAGES, LEUR VIE INTÉRIEURE ET SOCIALE ; *par Mme la Princesse Constance* DE SALM (1).

CHAPITRE PREMIER (LIVRE III). — *Des Femmes.* — L'Allemagne voit s'augmenter sans cesse la masse et le développement de ses lumières. Les grands événemens dont elle a été le théâtre semblent y avoir donné une nouvelle impulsion aux esprits et aux âmes. Le bonheur, la gloire, la dignité de l'homme y deviennent le sujet de tous les écrits, l'objet de toutes les pensées. Mais il est un point que n'y ont encore atteint ni les événemens, ni les lumières : c'est la situation des femmes, et dans le monde, et dans l'intérieur de leurs familles. A l'exception de celles que leur naissance ou leur fortune place dans un rang élevé, elles ne sont aujourd'hui que ce qu'elles ont

---

(1) Voyez l'article dans lequel la publication prochaine de cet ouvrage est annoncée. (*Rev. Enc.*, t. XXIX, janvier 1826, p. 608.)

été de tout tems : les progrès de l'esprit humain n'ont apporté encore aucun changement à leur position. Oubliées dans l'obscurité de leurs occupations intérieures, elles paraissent n'exister que pour s'y dévouer sans réserve; et, quand tout ce qui les entoure s'avance et s'éclaire, elles restent en arrière, sans même songer à s'en plaindre, et peut-être sans s'en apercevoir.

Ce n'est pas que cette vérité frappe également l'observateur dans tous les états qui composent l'Allemagne. La diversité de leurs lois, de leurs mœurs; les nuances de caractère qui les distinguent y influent nécessairement sur la situation des femmes, et en changent du plus au moins les apparences : mais le fond en reste invariable, et la vie entière d'une Allemande est renfermée dans un cercle si étroit qu'il serait difficile d'en rien dire, hors quelques lieux communs de morale, si, comparée à celle d'une Française, elle n'en était un contraste continuel, et n'ouvrait par là un vaste champ aux observations et aux raisonnemens.

Ce contraste se fait sentir à la fois dans l'ensemble de leur existence et dans tous ses détails. On le retrouve dans leurs habitudes intérieures et sociales; dans leurs qualités comme dans leurs défauts; dans leurs actions comme dans leurs pensées. Il ne se passe peut-être pas un instant de la journée où les soins, les devoirs qui leur sont imposés, soient réellement semblables, ou puissent être considérés sous le même point de vue; et l'on a peine à concevoir qu'une si grande différence existe entre deux peuples voisins, et en qui l'on remarque une foule de ressemblances qu'ils n'ont pas avec les peuples qui les environnent.

De quel côté est l'avantage ? de quel côté la position des femmes est-elle vraiment conforme aux lois de la nature et favorable au bonheur général ? C'est ce que plus d'un lecteur se hâtera de demander, et à quoi il serait facile de répondre. La nature ne peut vouloir que la compagne de l'homme, celle qui fait le charme et la consolation de tous les instans de sa vie, soit séparée de lui par les lumières de l'esprit, et ce n'est

plus dans ce siècle qu'il est permis de croire qu'une situation qui restreint les facultés morales soit un bonheur pour personne. Mais ce genre de discussions est étranger à ce que je vais dire sur les femmes. En comparant l'existence qu'elles ont en Allemagne à celle qu'elles ont en France, en dévoilant en quelque sorte tous les secrets de leur intérieur, je ne cherche ni à réveiller, ni à combattre les opinions; mais à exposer les faits, à en indiquer les conséquences, et à appeler par là l'attention des hommes instruits dont l'Allemagne abonde, sur un sujet qui les touche de si près, et auquel ils semblent n'avoir jamais attaché une véritable importance. Je dirai donc simplement ce que j'ai vu, ce qui m'a frappée, ce que je crois juste et nécessaire; et, satisfaite d'avoir plaidé la cause de mon sexe en général, et montré avec impartialité quelle est la place que lui assignent dans l'ordre social deux nations également éclairées, je n'irai pas plus loin, et je laisserai chacun décider ces grandes questions, suivant ses goûts, ses opinions, et même ses préjugés.

Chap. II.—*De l'intérieur des ménages, en France et en Allemagne.*—La première loi que l'on doit s'imposer pour connaître la vraie situation des femmes en Allemagne est de ne pas en juger d'après les observations que l'on peut faire dans les classes élevées de la société. Dans ce pays où les rangs ne se confondent pas, ce que l'on appelle *le grand monde* forme un corps tout-à-fait à part, qui a ses mœurs et son caractère à part. Les grands seigneurs qui le composent presque seuls, et qui, de tout tems, ont aimé à habiter la France, en ont aussi adopté en partie les usages. Ils les ont introduits successivement dans le monde, et jusque dans l'intérieur de leurs familles; et, quoique le caractère national n'y soit pas réellement altéré, et qu'il reparaisse même inopinément à la moindre circonstance, il est impossible de le bien saisir à travers ces formes diverses, ou du moins d'en porter un jugement que l'on puisse appliquer aux mœurs générales de l'Allemagne. Je reviendrai sur cette partie de mon sujet; je peindrai aussi le petit nombre de femmes qui, nées dans les hauts rangs

de la société, y jouissent, comme en France, de tous les avantages attachés à leur position. Mais, pour donner une idée juste de la véritable Allemande, et de la différence de son sort à celui d'une Française, je dois d'abord les chercher dans les classes moyennes et aisées qui sont partout le corps et le type réel des nations, et les opposer l'une à l'autre, non dans le monde, mais chez elles, et dans l'exercice de leurs vertus domestiques.

En France on peut dire qu'il y a à peu près une égale répartition de droits et de lumières entre les hommes et les femmes. S'ils conservent dans leurs goûts, dans le genre de leurs occupations, la nuance que la nature et les circonstances ont mise entre eux, elle se confond à chaque instant. Le besoin de l'instruction, de la communication des idées, de tout ce qui éclaire l'esprit et élève l'âme, n'y connaît point de sexe ni presque de rang, et cette égalité, ou plutôt cette ressemblance morale est la base principale de l'opinion que les femmes ont d'elles-mêmes, et leur permet d'avoir à leurs propres yeux une sorte de dignité qui leur devient naturelle, et qu'augmentent encore le ton et les usages de la société.

Ce sentiment les suit dans toutes les positions où elles se trouvent; la femme du simple particulier, comme celle du grand seigneur, le porte, sans s'en apercevoir, dans l'intérieur de sa maison. Quelque importance qu'elle attache à ses devoirs, et quoiqu'en général elle les remplisse avec un dévouement remarquable, elle sait les renfermer dans leurs justes limites et les soumettre à cet instinct secret des convenances qui ne l'abandonne jamais. Son vrai talent, celui de toute femme en France est d'ordonner chez elle; d'y être la main invisible qui dirige tout, d'exercer à propos sur ce qui l'entoure une surveillance inaperçue qu'elle allie à l'agrément de la conversation avec une facilité qui lui est propre, et de savoir se dépouiller à l'instant de ces idées pour s'occuper d'intérêts plus grands ou plus conformes à ses goûts, et aussi des devoirs et des plaisirs de la société qui sont une des conditions du bonheur de sa vie; son mari, qui les partage avec elle, ne pourrait

supposer même qu'elle eût un autre genre d'existence. S'il veut qu'elle soit une femme essentielle, il semble qu'il ait plus besoin encore de trouver en elle une femme aimable, une compagne qui l'entende, dont les pensées soient analogues aux siennes, et qui, dans les occasions difficiles, puisse être pour lui, comme il l'est pour elle, un soutien, un conseil également sûr et éclairé. Enfin, si la jeunesse, les passions, ou l'opposition des caractères ne troublent point leur union, il règne entre eux une réciprocité de volontés et de moyens qui s'étend à tout, qui leur fait confondre jusqu'aux pouvoirs qu'ils se sont mutuellement attribués; et, quoi qu'en disent encore quelques moralistes chagrins, un bon ménage en France n'est pas celui où les époux se renferment dans ce que l'on se plaît à appeler les devoirs des femmes et l'autorité des maris, c'est celui où chacun paie sa dette au bonheur commun suivant les goûts et les facultés que lui a donnés la nature, et où les vertus domestiques n'excluent ni les lumières ni les jouissances de la société.

Si beaucoup de dames allemandes voient dans ce tableau celui de l'intérieur de leur maison, je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être démentie, qu'elles sont une exception à la règle générale, et qu'il ne se trouve pas, dans tout ce que je viens de dire, un seul trait qui puisse s'appliquer réellement à ce qu'on appelle en Allemagne un bon ménage. Dans ce pays où tout est grave et mesuré, où les actions comme les idées ont toujours un but positif, les devoirs réciproques des époux n'admettent pas ces modifications; ils sont aussi nets qu'absolus, et semblent séparés non par des lignes, mais par des barrières. Cependant, par une de ces bizarreries qu'il n'appartient pas à l'homme d'expliquer, s'ils sont plus sévères, ils paraissent aussi coûter moins d'efforts : ils résistent même à ces passions fougueuses qui sont comme inhérentes à la jeunesse d'un Français; mais qui, à moins qu'elles ne brisent toutes les digues, sont toujours en Allemagne, si non étouffées, au moins comprimées par la raison. Là, la femme se place naturellement à la tête de sa maison, comme le mari à la tête de

ses affaires. Là, elle va voir sa vie s'écouler dans le cercle de ses occupations intérieures; chaque instant de la journée va lui rapporter les soins et les pensées de la veille; mais elle en est contente, elle en est fière, et, si elle n'est pas ce qu'on appelle une femme *folle* ou *légère*, elle ne comprendra pas qu'elle puisse désirer davantage. Là, les agrémens, les plaisirs de la société ne sont plus à ses yeux que des distractions frivoles ou ridicules, ou si la nature, qui ne perd jamais ses droits, lui en donne quelquefois le besoin, si elle s'y livre tout à coup avec un emportement qui étonne, elle revient bientôt à des habitudes qui ont été celles de toute sa vie, et elle rentre dans sa maison comme dans son véritable centre. Là, heureuse d'être plus que tout ce qui l'entoure, de se soumettre, sans difficulté, des serviteurs dont l'obéissance est passive, elle règne à sa manière, et elle n'a pas l'idée d'un autre genre de gloire ni de bonheur. Le mari remplit de même la tâche qu'il s'est imposée. Il se fait une existence séparée, et s'y crée des satisfactions pour lui seul, que sa femme favorise et respecte. Accoutumé dès l'enfance à classer les droits et les devoirs, il ne songe pas plus à troubler son indépendance qu'elle ne songe à troubler la sienne. Il a, au contraire, pour elle, comme occupée des soins dont il la voit chargée, une sorte de déférence qu'elle lui rend comme chef de la fortune, et qui devient chez eux et dans le monde la mesure de l'estime qu'on leur porte. Enfin, ils ne se gênent ni ne s'aident dans leur gouvernement réciproque; chacun y conserve une sorte de liberté dont on ne voit presque aucun exemple en France, et leurs pouvoirs marchent ainsi paisiblement ensemble sans empiéter l'un sur l'autre, et sans jamais se confondre.

Que si le hasard, la nécessité, ou la bizarrerie de quelques caractères change cet ordre presque immuable en Allemagne, comme ce changement y est contraire à toutes les habitudes, les résultats en sont toujours fâcheux. Le mari porte dans l'intérieur une autorité qui ne connaît ni nuances, ni bornes. La femme n'en connaît pas davantage, quand elle s'affranchit des

seuls soins qui aient rempli sa vie et sa pensée. Son ignorance des choses sérieuses, l'esprit de détail qui a, pour ainsi dire, divisé ses facultés et qui s'attache à tout ce qu'elle fait, lui ôte entièrement les moyens de se conduire par elle-même. Le moindre mal qui leur arrive alors est de perdre dans la société cet aplomb, cette bonne renommée si nécessaires partout, mais qui le sont principalement en Allemagne où l'on ne revient jamais sur le jugement que l'on a porté, et où le mérite le mieux reconnu ne pourrait obtenir l'estime publique, s'il n'était accompagné non-seulement des qualités essentielles, mais des vertus domestiques.

Et qu'on ne croie pas que tout ceci ne s'applique qu'à la simple bourgeoisie. Il en est des usages comme des modes; chacun les suit même sans le vouloir; leur influence s'étend sur ce qui y paraît le moins assujéti, et nul n'échappe réellement aux goûts et aux habitudes qui sont ceux du plus grand nombre. La bourgeoise la plus riche en Allemagne, quoique son existence soit souvent aussi brillante qu'honorable, croirait perdre un de ses plus beaux priviléges en se relâchant de la sévérité de ses devoirs comme maîtresse de maison. Les familles de la noblesse peu riche ne craignent pas non plus de s'y soumettre, et l'on peut dire que les femmes du plus haut rang, quelques graces qu'elles portent dans la société, ne sont pas entièrement étrangères à ce genre de vertus, ou du moins qu'elles ont à leurs yeux une tout autre importance qu'à ceux des dames françaises.

Chap. III. — *Le Français, la Française en Allemagne. — Relations sociales. — Comparaisons. Résumé.* — Quelque respectable que soit la manière de vivre que je viens de décrire, elle est la cause principale de cette espèce de mélancolie dont tout Français qui se trouve en Allemagne se sent comme accablé, s'il n'est pas répandu dans la grande société. Au premier moment, il admire de bonne foi cette sévérité de devoirs, et elle devient pour lui le sujet de ces réflexions sur les femmes qu'une sorte de légèreté fait mêler en France même aux hommages qu'on leur rend. Mais le besoin que le

Français éprouve toujours de se trouver avec elles, au moins dans le monde, se fait bientôt sentir en lui. Il ne peut concevoir que la maîtresse de la maison, qui partout est l'âme de la société, en fasse si peu partie; qu'elle connaisse à peine celle de son mari; qu'occupée d'attentions qui l'importunent, elle paraisse indifférente à une foule de choses, d'idées, d'événemens dont l'intérêt est général en France, et tous les avantages qui l'avaient frappé d'abord, s'évanouissent devant la presque impossibilité d'occuper ou de reposer ses esprits par ces longues heures de conversation qu'il est accoutumé à avoir avec les femmes, accoutumées aussi à n'être étrangères à aucun sujet de conversation.

La Française mariée en Allemagne, dans les classes bourgeoises, est bien plus accablée encore du poids de sa situation. Quel que soit le genre d'éducation qu'elle ait reçu, elle trouve bientôt insupportable cette continuité de petites pensées qui lui semblent dévorer obscurément sa vie, et dont la fortune même, si elle n'est accompagnée d'un rang ou d'un titre, ne lui donne pas, aux yeux du public, le droit de s'affranchir. Son souvenir se reporte avec douleur sur les agrémens qui, en France, délassent des occupations sérieuses; et, tandis que les Allemandes qui s'y trouvent fixées, enivrées de la liberté qu'elles ont recouvrée, en jouissent avec transport, et quelquefois avec excès, elle a besoin, pour ne pas se plaindre amèrement du sort, d'être soutenue par ce respect d'elle-même qui est une des qualités les plus remarquables des Françaises, quoiqu'elle en soit peut-être la moins appréciée.

Les hommes eux-mêmes, en Allemagne, éprouvent sans le savoir le vide que laisse en eux cette manière d'exister. Elle est, il n'en faut pas douter, une des causes de la séparation volontaire et presque continuelle des deux sexes. Leurs intérêts sont communs, mais leurs idées sont différentes. S'ils sont exempts de la confusion des pouvoirs, ils n'ont pas non plus cette multitude de rapprochemens de pensées et d'actions qui anime la vie en France, et qui peut seule établir entre deux

époux de véritables rapports moraux. Hors un petit nombre de circonstances où l'usage veut qu'ils se trouvent ensemble dans le monde, le mari consacre rarement à sa femme le tems dont il peut disposer. Il va toujours, dès qu'il est libre, chercher, dans quelque société d'hommes de son rang ou de son état, des délassemens qu'il ne trouve pas chez lui. Les femmes forment aussi des réunions dont les hommes ne font point partie, ou plutôt auxquelles ils n'ont ni l'usage ni le désir de prendre part. La vie sédentaire qu'elles mènent leur fait saisir avec empressement ces occasions d'échanger au moins les paroles et les pensées; et l'habitude qu'elles ont d'être ensemble donne à ces petites assemblées une sorte de charme qu'elles auraient difficilement en France (1). Leur conversation y a pour objet, comme partout, ce qui les occupe et aussi ce qui occupe les autres. Les arts, l'instruction, les études quelconques y sont à peu près étrangers; mais la parure n'y est pas oubliée, surtout par les demoiselles et les jeunes dames, qui y attachent bien plus d'importance que les Françaises, ce que l'opinion qu'elles se font d'elles leur rend impossible à concevoir. La vivacité, l'ardeur avec laquelle elles s'expriment dans ces occasions, et celle qu'en général les femmes ont en Allemagne, surpasse de beaucoup la nôtre, et fait un contraste parfait avec le flegme de leurs maris : elles semblent être d'une autre nation et presque d'une autre nature. Il est évident que, si leur éducation était dirigée dans le même sens que celle des Françaises, elles pourraient obtenir les succès les plus brillans, et devenir, sous tous les rapports, les véritables compagnes de l'homme; mais c'est ce qu'en Allemagne personne ne paraît désirer, pas même les femmes. Leur activité naturelle s'use dans une foule de soins,

(1) Quoique ces usages aient quelques rapports avec les mœurs anglaises, il ne faut pas les confondre. Les formes de la société et les habitudes intérieures, en France et en Angleterre, offrent des différences plus ou moins remarquables; mais la situation des femmes y est également honorable.

de petits plaisirs, dont la tradition passe sans altération et sans peine de mère en fille, et ce genre d'existence, consacré par le tems et l'habitude, paraîtrait reposer sur des bases inébranlables, s'il n'était en opposition avec les goûts, les lumières et l'esprit d'équité social qui distinguent éminemment notre siècle, et si l'on pouvait concevoir cette espèce d'isolement moral que s'imposent sans nécessité deux êtres nés pour être heureux l'un par l'autre.

Quoique ces détails m'aient entraînée plus loin que je ne me le proposais, je crois devoir y ajouter quelques traits d'un autre genre, et montrer aussi quels sont pour les femmes les avantages de la manière de vivre des Allemands, comparée à celle des Français; car quelle est la situation à laquelle on s'est accoutumé dès l'enfance, et où les lois éternelles de la nature n'aient pas au moins établi quelque équilibre entre le bien et le mal?

Si les femmes en Allemagne ne jouissent pas des agrémens de la société comme les Françaises, elles sont évidemment plus tranquilles et plus maîtresses chez elles, ce qui est aussi une satisfaction. Elles n'ont pas à craindre dans le monde ces rivalités de talens et de succès qui éveillent tant de jalousies et de petites haines; ni, dans l'intérieur, ces contrariétés, ces tourmens de chaque minute que peut y faire naître l'humeur ou l'oisiveté d'un mari mécontent, ou en qui l'esprit de détail est porté trop loin. La galanterie, source de tant de chagrins, semble aussi troubler moins leur bonheur. Soit qu'elle ait peine à trouver place à travers leurs nombreuses occupations, soit que la rigueur avec laquelle la juge l'opinion publique leur en fasse sentir tout le danger, elle n'est dans les classes moyennes, pour les femmes et même pour les hommes, qu'une erreur rare et passagère. Elle paraît tenir plus en eux à l'exaltation subite des esprits qu'à l'entraînement secret du cœur; et, si elle ne devient pas une folle passion, elle les arrache d'autant moins à leurs devoirs, que, par le partage qu'ils s'en sont fait, ils se sont mis, sans s'en apercevoir, dans une véritable dépendance l'un de l'autre.

Les soins qu'exigent la fortune, toujours si pénibles pour les femmes, ne les accablent pas non plus en Allemagne comme en France. A un petit nombre d'exceptions près, le mari la gouverne seul : c'est aussi lui qui en dispose; tout est classé sur ce point essentiel comme sur les autres, et il devient rarement entre les époux un sujet réel de contestation. L'Allemand (et j'ai déjà eu occasion de le dire) ne sait pas résister à ce qui lui semble juste; il a en lui une sorte de respect humain, ou plutôt de respect du droit des gens, qu'il porte jusque dans son intérieur, et qui y rend toutes les relations faciles. Loin de blâmer dans sa femme, même ce que sa gravité naturelle lui fait prendre souvent pour des fantaisies ou des caprices, il se plaît à la satisfaire, à lui procurer les jouissances domestiques qui sont en son pouvoir, et qui lui semblent attachées à sa condition de *femme*. Il veut qu'elle reçoive ses amies, qu'elle puisse être fière à la fois de l'ordre de sa maison et de l'aisance qu'il y fait régner; qu'elle n'ait pas surtout à se plaindre de lui, ce qui l'exposerait au blâme dont la crainte, toujours présente à la pensée en Allemagne, y influe jusque sur les moindres actions. Une des choses qui flattent le plus son orgueil est de la voir bien mise, c'est-à-dire, richement, lorsqu'ils vont dans le monde; et, tandis que tant de maris en France se plaignent de l'élégance de leurs femmes, il facilite à la sienne tous les moyens de briller par sa parure, et il en fait une de ses gloires domestiques. Il a aussi dans sa manière d'être avec elle, sous tous les autres rapports, un genre de procédés et de formes qui n'est pas le même que celui que les hommes ont en France, mais qui est peut-être plus flatteur. On sent, dans tout ce qu'il dit, qu'il ne la regarde pas autant comme sa propriété; qu'il n'admet pas l'idée de lui faire faire une chose contre son gré, et qu'elle n'est pas pour lui comme une moitié de lui-même qu'il se croit autorisé à gouverner, mais comme un être qui a attaché son sort au sien, et qui a aussi le droit d'être heureux à sa manière. Enfin, si la position des femmes en Allemagne est évidemment inférieure et bornée, elle est au moins claire et po-

sitive : si elle ne les élève pas à leurs propres yeux, elle leur donne à ceux de tout ce qui les entoure, à ceux du public même, une véritable consistance, et il n'y a pas de doute que ces petites compensations de chaque instant ne soient une des plus fortes raisons qui leur font supporter avec courage l'obscurité qui les environne, et les soins nombreux dont elles sont chargées.

Mais, je le répète, quelque réels que puissent être ces avantages, quoiqu'ils paraissent suffire à un grand nombre de femmes qui ne connaissent pas ceux d'un autre genre dont elles pourraient jouir, cet ordre de choses, reste de la simplicité et de l'ignorance des premiers âges, est-il bien pour elles ce qu'il doit être? Ces lumières, qu'il est si facile d'allier aux devoirs, ces sentimens de dignité personnelle qui, aujourd'hui, pénètrent partout, n'arriveront-ils pas aussi jusqu'à elles en Allemagne dans toutes les classes de la société? Les hommes eux-mêmes, les pères de famille ne doivent-ils pas le désirer? Quand cette jeunesse ardente, de tous les rangs, de tous les états, qui remplit les nombreuses Universités, se retrouve dans ses foyers, que peut-elle penser de cette barrière morale élevée entre elle et les objets les plus sacrés de ses affections; entre elle et les femmes si nécessaires à son bonheur, qui, étrangères à tous ses goûts, ne sont initiées à presque aucune de ses pensées, et dont l'instruction se borne à la faible étude des élémens de quelques connaissances vulgaires, étouffées bientôt sous la multiplicité des soins intérieurs; tandis que celle des hommes, objet de l'attention générale, est confiée aux savans les plus éclairés et les plus célèbres? Enfin, cette alliance extraordinaire et inévitable des lumières et de l'obscurité est-elle de nature à subsister? Le tems n'y apportera-t-il pas de grands changemens; et, si cet effet devait avoir lieu, ne vaudrait-il pas mieux le diriger par une sage instruction adaptée aux lumières du siècle, que de l'abandonner au hasard des circonstances (1)? J'examinerai de nou-

(1) On peut se convaincre de la facilité avec laquelle cet heureux

veau cette question, lorsque, considérant les femmes comme mères de famille, je parlerai de l'éducation que les jeunes personnes reçoivent en Allemagne, et de l'influence qu'elle a sur leur caractère et sur leur situation dans le monde : mais je dois, avant tout, faire connaître, comme je l'ai dit, les femmes qui sont placées aux premiers rangs de la société, dont l'éducation est aussi une chose à part, et qui, par leurs qualités, le genre de leur esprit, de leurs vertus mêmes, diffèrent tellement de celles que je viens de peindre, que leurs portraits offriront à peine quelques traits de ressemblance.

OBSERVATIONS SUR LE BEAU (1).

En examinant l'esprit humain, et en faisant l'analyse complète de toutes ses connaissances, nous arriverions à celle du Beau. Ce serait le seul moyen d'en présenter une définition exacte et complète ; car une science est composée d'un ensemble de faits liés par leurs rapports et formant un seul tout : pour en connaître un, il faut connaître tous les autres,

---

changement s'introduirait dans toute l'Allemagne, et des avantages qui en résulteraient, en observant les provinces allemandes qui ont fait partie de la France. L'éducation des femmes s'y est sensiblement améliorée, et l'état général de la société y a gagné sous tous les rapports, sans que les vertus domestiques y aient rien perdu.

(1) Quoique cette Notice n'entre pas entièrement dans le plan de la *Revue Encyclopédique*, qui consiste surtout à retracer dans une sorte de miroir les produits les plus importans des connaissances humaines, ou les ouvrages nouveaux et dignes d'attention, nous avons cru devoir admettre, par exception, un travail sur des idées abstraites que peu de personnes ont approfondies, et qui, d'ailleurs, est destiné à préparer nos lecteurs à mieux comprendre les vues exposées sur le même sujet par M Massias, dans son ouvrage intitulé : *Théorie du beau et du sublime*, auquel nous consacrerons une *analyse* dont cette *Notice* peut être considérée comme l'introduction.

et une seule question bien traitée est l'analyse de la science entière. Malheureusement, nous ne pouvons pas ici faire un cours complet de l'entendement humain; mais, en commençant par une rapide esquisse de l'ensemble, nous tâcherons du moins d'arriver méthodiquement à la partie que nous voulons traiter.

L'esprit humain, à l'aide des sens, connaît tous les objets matériels, savoir: l'étendue, la cohésion, la forme, la pesanteur, le froid et le chaud, les sons, les couleurs, les saveurs et les odeurs. Ces phénomènes physiques procurent des sensations de plaisir ou de peine: l'esprit se voit sollicité vers les unes par l'amour, et détourné des autres par la haine; ces deux motifs d'action haine et amour ont reçu le titre commun d'intérêt; leur accomplissement, qui ne tend qu'au bonheur des individus, se nomme égoïsme.

Voilà l'homme, tel qu'il est fait par l'organisme ou la sensibilité; mais il n'est pas là tout entier. A l'aide des sens, l'esprit humain perçoit, par exemple, une odeur; mais ce n'est pas à l'aide des sens qu'il conçoit que cette odeur a une cause, et que sans cause un fait ne peut commencer d'exister. De même, par la *sensibilité*, il aperçoit une forme, qu'il appelle arbre; mais il lui faut autre chose, pour concevoir que sous cette forme est une substance, et qu'une modification ne peut exister sans un être auquel elle s'applique. Cette autre chose, par laquelle nous atteignons les notions de *substance* et de *cause*, nous l'appelons *raison*. C'est par son secours que nous complétons la liste de nos connaissances.

Avant d'aller plus loin, il faut bien comprendre comment l'organisme n'engendre point les notions de substance et de cause, ainsi que toutes les connaissances qui n'expriment pas des objets matériels, et comment l'acquisition de ces idées implique l'existence de la raison. Dans l'arbre, nos yeux voient des surfaces courbes et des couleurs; notre main palpe la dureté; mais tout cela n'est point la substance, ou l'existence en elle-même; car l'existence n'est ni courbe, ni colorée. Nous la concevons, indépendamment de la forme; ainsi elle n'est point la forme.

Il faut donc, pour la saisir, autre chose que les sens. De même, si une pierre vient subitement rouler devant moi, par l'œil je vois le mouvement, par l'oreille j'entends le bruit; mais, de plus, je conçois que cette pierre a été mue par une cause; et ce n'est ni par l'oreille, ni par l'œil que j'arrive à cette nécessité; c'est par cette faculté que les langues ont nommée raison. Poursuivons : un homme pauvre rend un dépôt qu'on lui avait confié : l'esprit, par la raison, voit que cela est juste; par les yeux, il n'avait vu que deux hommes et une cassette. Régulus retourne librement aux supplices de Carthage : notre raison voit de l'héroïsme dans cet acte; nos yeux n'aperçoivent qu'un départ. Enfin, un livre de mathématiques nous dit : une quantité positive et une quantité négative, lorsqu'elles sont égales, s'annullent; par l'organisme je vois là une énonciation; par la raison, une vérité; c'est-à-dire que je juge la proposition vraie.

Ainsi, *substance, cause*, *justice*, *héroïsme*, *vérité*, *etc.*, voilà des notions nouvelles données par la raison. Nous avons donc deux classes de connaissances : les unes exprimant des objets physiques, et fournies par la sensibilité; les autres exprimant des objets qui dépassent les sens, et nommées connaissances rationnelles, ou connaissances de la raison. En présence des objets physiques, l'homme, sollicité par l'intérêt, ne se sent pas obligé de s'unir à eux; au contraire, en présence de certaines vérités rationnelles, il perçoit l'obligation d'y rester uni, et d'y plier toutes ses actions, même quand il devrait y rencontrer la peine. S'il s'en sépare, il y a démérite et remords; s'il s'en rapproche, mérite et satisfaction. Ce phénomène a reçu le nom de *moralité*. Mais, de plus, nous concevons que les vérités *rationnelles* existent, indépendamment de tous les tems et de tous les lieux, et ne pourraient pas cesser d'être. Nous voyons, au contraire, que les objets physiques changent avec le sol et avec le tems, et se détruisent les uns par les autres. Tels sont donc les caractères qui distinguent les deux genres de connaissances : d'un côté, intérêt, égoïsme, *variabilité*; de l'autre, obligation morale, désintéressement, *immuabilité*.

Examinons maintenant à laquelle de ces deux classes appartient la connaissance du beau. Est-elle donnée par les sens ou par la raison? Est-elle physique ou rationnelle? Reprenons les exemples que nous avons déjà cités. L'action de Régulus suscite en nous l'idée de beauté; en d'autres termes, elle nous donne la notion de beau. Mais, dans cet acte, quel est l'élément qui nous paraît beau? Est-ce le fait matériel du départ, ou le fait rationnel de l'héroïsme? La réponse n'est pas douteuse. Continuons : dans l'acte du pauvre qui restitue un dépôt, c'est l'accomplissement du devoir, c'est la justice qui est belle, ce n'est point le matériel de la restitution. En effet, si, après avoir arraché l'arme d'un meurtrier, vous la lui rendez, pendant qu'il tient encore sa victime, il y aura également restitution; mais il n'y aura plus beauté, parce qu'il n'y aura plus justice. Enfin, un axiome mathématique est beau, non comme énonciation, mais comme vérité; car une erreur pourrait être mise en axiome, et elle n'en serait pas plus belle. Ainsi, dans tous ces faits complexes, c'est l'héroïsme, la justice, la vérité, en un mot l'élément saisi par la raison, qui seul est beau; le *beau* est donc *rationnel.*

Hâtons-nous de fortifier cette démonstration, en détruisant tout de suite un doute qui pourrait s'élever dans l'esprit. Le beau que nous venons de reconnaître a été désigné dans le langage usuel, sous le nom de *beau moral;* mais on distingue aussi le *beau physique.* Serait-ce donc qu'il y aurait deux genres de *beau :* l'un saisi par la raison, l'autre tombant sous les sens? Ou bien, l'expression des langues est-elle vicieuse? Nous allons montrer qu'elle est du moins elliptique, et qu'elle signifie *idée rationnelle*, exprimée par un objet *physique.* Nous suivrons la chaîne des êtres, depuis ceux qui sont le moins engagés dans la matière, jusqu'aux corps dits inorganiques, où elle semble triompher, et nous montrerons que ce qui est beau en eux est purement *rationnel.*

Le premier degré qui s'offre à nous, quand nous observons la matière, c'est le corps humain. Cette forme est dite belle, suivant telle ou telle condition : c'est, dit l'un, lorsqu'il y a propor-

tion; c'est, dit un autre, lorsqu'il y a unité; c'est, dit un troisième, lorsqu'il y a expression, en ce sens que telle figure sera belle parce qu'elle exprimera la majesté; telle autre, parce qu'elle peindra la résignation; une troisième, parce qu'elle représentera la grandeur d'âme. Sans nous arrêter à ce que ces opinions peuvent avoir d'exclusif, je demande si la proportion, l'unité, la majesté, la résignation, la grandeur d'âme sont saisies par les sens ou par la raison; en un mot, si le beau n'est pas ici, comme dans les premiers exemples, tout-à-fait rationnel. Si vous voulez multiplier vos expériences, quittez la réalité trop peu féconde en beauté; passez aux figures humaines représentées par les arts, et demandez-vous compte de ce que vous trouverez de beau en elles. Voyez Winkelmann et Delille devant l'Apollon du Belvédère. Tous deux à leur insu proclament le *beau rationnel;* le premier vous parle de dignité, de noblesse, de courage, et le second s'écrie :

> D'un tout *harmonieux* j'admire les *accords :*
> A son premier aspect, je m'arrête, je rêve!
> Sans m'en apercevoir, ma tête se relève;
> Mon maintien *s'ennoblit.* Sans temple, sans autels,
> Son air *commande encor l'hommage des mortels.*

Cette majesté divine, cette noblesse qui réagit sur le spectateur et lui fait chercher à reproduire la même idée, tout cela est le *beau* que vous admirez, et tout cela est *rationnel.* La forme matérielle n'est ici que l'expression, comme un mot est le signe d'une idée. C'est ainsi que vous reconnaîtrez la grandeur et l'équité dans la statue de *Jupiter*; le calme joint à la puissance dans l'*Hercule Farnèse;* la pudeur dans la *Vénus de Médicis;* la force unie à la grâce dans la *Diane chasseresse;* la douleur courageuse dans *le Gladiateur mourant;* la vertu aux prises avec le mal dans le *groupe de Laocoon;* l'innocence dans *les Vierges de* Raphael; la naïveté dans les *Grâces* de Canova; la pureté dans *Atala;* l'héroïque méditation dans *Léonidas.* La figure humaine n'est donc belle, qu'autant qu'elle est expressive; ou, pour mieux dire, il n'y a de beau en elle que l'*idée rationnelle* qu'elle exprime.

Passons à la beauté des animaux. Qui ne comprend l'idée empreinte sur la face du lion? qui ne parle de la *noble* attitude du cheval? Écoutez Buffon : « L'extérieur du lion *ne dément point* ses grandes qualités intérieures; il a la figure *imposante*, le regard *assuré*, la démarche *fière*, la voix terrible. Sa taille n'est point excessive... elle est, au contraire, si bien prise et si *bien proportionnée*, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité. » Et ailleurs « le cheval est, de tous les animaux, celui qui, avec une grande taille, a le plus de *proportion* et d'*élégance* dans les parties de son corps... Le cheval *semble vouloir se mettre au-dessus de son état de quadrupède en élevant la tête;* dans cette *noble* attitude, il regarde l'homme face à face... sa crinière *accompagne bien* sa tête, orne son cou et lui donne un air de force et de *fierté*. » Buffon ne voit point dans ces figures un seul trait de beauté, qui ne soit rationnel. C'est ainsi encore qu'il vous montre le paon, comme l'oiseau sur lequel se sont répandues la munificence et la prédilection de la nature, et le cygne comme un emblème de toutes les grâces nobles et pures, dans lequel la beauté de la forme *réfléchit la douceur du naturel.*

En descendant un degré de plus, nous arrivons aux végétaux, et si nous jetons un coup-d'œil sur l'élément qui fait en eux la beauté, nous retrouvons la noble audace dans les hautes colonnes du peuplier, ou dans la flèche élancée du pin; la majesté dans les masses imposantes d'un maronnier, ou d'un vieux chêne; une hospitalité bienveillante dans le feuillage qu'ils déploient; une douleur auguste, ou une touchante sympathie dans le corps incliné du saule qui se penche vers nous et semble nous baigner de ses larmes.

Enfin, nous voici parvenus à la nature dite inorganique, où un mélange de raison ne paraît plus possible; et nous allons voir que cette nature inerte, avec de la terre et de l'eau, est encore expressive, et que c'est pour cela qu'elle est belle. « La nature est le *trône extérieur de la magnificence divine;* l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance. » Vous la voyez ici, avec

Buffon, comme image de la grandeur divine; vous allez l'envisager, avec lui, comme emblème de la providence. « Aussi, avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre? une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe, un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres, arrêtent les vapeurs de l'air, rendent les sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir partagent les continens. L'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre : ce n'est point un élément froid et stérile; c'est un nouvel empire, aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins... » De l'ensemble si vous descendez aux détails, une montagne semble porter un signe de domination; un rocher des Alpes a quelque chose de l'éternité; un bois obscur apporte des inspirations religieuses; l'Océan révèle l'infini. « Les forêts, s'écrie Byron (1), les déserts, les vastes eaux *parlent à notre intelligence*. Les astres et les montagnes n'ont-ils pas une vie? les vagues n'ont-elles pas une âme!... Oui, les cieux nous appellent dans leur sphère; ils brisent notre argile avant l'heure et nous lancent au sein de l'éternité. »

Les anciens n'étaient pas restés sourds à cette voix de l'univers; ils avaient compris la vie et l'intelligence qui se cache sous les formes d'une matière morte; ils l'ont assez montré par cette foule de Dieux dont ils avaient semé le monde et que leur représentaient un astre, un fleuve, un ruisseau, un arbre, une fleur, un souffle. Les modernes, aidés de leurs religions plus intellectuelles, ont lu de plus grandes pensées dans le spectacle de la nature. On peut le voir par ce passage si poétique de Châteaubriand (2). « Libres de ce troupeau de Dieux ridicules qui

(1) Voy. *Christian et ses compagnons*.

(2) Voy. *Génie du christianisme*, 2e vol., p. 241.

les bornaient de toutes parts, les bois se sont remplis d'une divinité immense. Le don de prophétie et de sagesse, le mystère et la religion semblent résider éternellement dans leurs profondeurs sacrées... Le voyageur s'assied sur le tronc d'un chêne, pour attendre le jour; il regarde tour à tour l'astre des nuits, les ténèbres, le fleuve; il se sent inquiet, agité, et dans l'attente de quelque chose d'inconnu; un plaisir inoui, un plaisir extraordinaire fait palpiter son sein, comme s'il allait être admis à quelque secret de la divinité... Il faut plaindre les anciens qui n'avaient trouvé dans l'Océan que le palais de Neptune et la grotte de Protée; il était dur de ne voir que les aventures des Tritons et des Néréïdes dans cette immensité des mers qui fait naître en nous un vague désir de quitter la vie, et de nous confondre avec son auteur. »

C'est donc parce que les hommes ont interprété la nature, qu'ils l'ont trouvée belle. Toutes ses merveilles sont des symboles. Depuis les scènes les plus compliquées, jusqu'aux faits les plus simples et les plus isolés, tout deviendra beau, dès qu'on en aura trouvé le sens : ainsi, le son même d'une voix sera beau, non parce qu'il proviendra d'un souffle plus nourri, qui vibrera dans l'appareil vocal, mais parce qu'il exprimera ou la dignité, ou la bienveillance, ou l'autorité, ou la sagesse. Ainsi, une simple couleur sera dite belle, non parce qu'elle se formera de telle fraction du rayon solaire, mais parce qu'elle reproduira une idée qu'on y aura attachée : parce qu'elle peindra le calme et la clémence comme l'azur des cieux, la munificence comme la pourpre, la libéralité, comme l'or des moissons. Il n'est pas jusqu'à une forme de phrase, telle qu'une interrogation, une apostrophe ou tel autre artifice oratoire, qui ne prenne sa beauté de l'idée qu'elle ajoute, comme forme, à la pensée du fonds. C'est ce qu'a vu, malgré lui, Longin qui, dans l'examen du sublime, a traité la question en rhéteur plutôt qu'en philosophe. Pour faire sentir la beauté du serment de Démosthènes, dans le discours sur la couronne, il commence par exposer la pensée qui est celle-ci : vous n'avez point failli en combattant à Chéronée; car les

hommes qui ont combattu à Marathon n'ont point failli. Puis, il rapporte la forme adoptée par Démosthènes : « Non, Athéniens, vous n'avez point failli, j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon ! » Et alors, il ajoute que, par cette forme seule, l'orateur semble inspiré d'un Dieu, possédé de l'esprit d'Apollon lui-même, et qu'il déifie, pour ainsi dire, ces anciens héros en jurant par leur nom. Telles sont, en effet, les idées accessoires qu'exprimait le serment de l'orateur, et que nous avions admirées, presque sans nous en rendre compte.

De tous les faits que nous venons de passer en revue, il résulte que le beau est partout rationnel, et que, par conséquent, il n'y a qu'un seul genre de beau. Il est exprimé, tantôt par un acte moral ; tantôt par une forme physique. Mais, quelle que soit la diversité de l'expression, l'essence du beau est une.

Ce n'est pas assez pour la définition du beau, d'avoir démontré qu'il est conçu par la raison ; car les notions qu'elle nous donne sont diverses, et le beau pourrait être telle chose rationnelle, et ne pas être telle autre chose également rationnelle. Il resterait donc à faire voir quel fragment du rationnel serait *le beau*. Or, nous allons montrer maintenant, non plus seulement que le beau est rationnel ; mais que tout ce qui est rationnel est beau. Voici comment nous arrivons à faire équation entre ces deux termes. Toutes les notions de la raison peuvent se classer sous les trois titres de *vrai*, de *beau* et de *bien* (1). Prenez telle idée rationnelle que vous voudrez ; il est impossible qu'elle échappe à cette classification : les langues la nommeront ou vraie, ou belle, ou bonne moralement. Or, nous devons faire

(1) Le *faux*, le *laid*, le *mal moral*, ne sont que la négation du *vrai*, du *beau* et du *bien*. Ainsi, la violation du devoir n'est que l'absence du *bien moral ;* c'est l'asservissement aux intérêts physiques ; en d'autres termes, c'est la *matière*. Donc, le *mal* n'est point un objet *rationnel*.

voir que ces trois distinctions n'ont été faites, que parce qu'on a envisagé les mêmes objets sous des faces différentes, et qu'au fonds ces trois classes n'en font qu'une. En effet, le *vrai* n'est-il pas beau, par cela seul qu'il est vrai (1)? De plus, n'est il pas bon moralement? N'est-ce pas lui qui fonde la légitimité de tous les devoirs et de tous les droits, lesquels n'existent que parce qu'ils sont vrais? D'un autre côté, le *beau* n'est-il pas vrai à son tour? S'il était faux, pourrait-il conserver son titre? N'est-il pas aussi bon moralement, puisqu'il nous affranchit de la matière d'où naît l'égoïsme. Enfin, le *bien moral* pourrait-il ne pas être vrai et beau tout à la fois? On voit que la raison forme un tout identique et un, qui est en même tems vrai, beau, et bien, et que, si tout le rationnel est beau, nous avons raison de dire que le *beau* est *tout* le *rationnel.*

Maintenant, il nous reste à examiner le beau dans ses rapports avec la matière, et nous arrivons par là aux questions secondaires qui se rattachent à notre sujet.

Lorsque, dans les scènes de la nature, dans la pose d'un arbre, dans les lignes d'une figure, l'esprit découvre l'idée rationnelle exprimée, il prend le nom d'*imagination.* Les hommes possèdent plus ou moins cette faculté de saisir le rationnel, selon qu'ils sont plus ou moins dégagés de la matière, plus ou moins affranchis de leur organisme. En effet, s'ils se sont livrés

---

(1) A l'aide de nos sens, nous voyons, par exemple, une pomme qui tombe. Mais, qui nous assure que ce fait ait réellement eu lieu, et que Newton ait droit d'en tirer les lois du monde? Qui nous assure que l'univers, dont nos yeux sont frappés, existe réellement et ne soit pas une erreur de notre vue? Que signifient les notions que que nous y puisons, si elles ne sont que des impostures? On conçoit, au contraire, qu'une notion dont nous serons certains sera *belle*, par cela seul qu'elle ne sera pas mensongère, et que nous pourrons nous y fier, quelque soit d'ailleurs le fait qu'elle nous révèle : utile ou nuisible, juste ou injuste. Or, il est certain que du témoignage de nos sens, la *raison* nous fait conclure la *vérité* d'un fait. Donc, la raison fonde la certitude des connaissances humaines, et les rend *belles*, par cela seul qu'elle les rend *vraies.*

tout entiers aux plaisirs des sens, s'ils n'ont point cultivé l'usage de leur raison, ils ont de la peine à saisir les notions que leur donnerait cette dernière. Voilà pourquoi les uns admirent une symphonie, tandis que les autres n'y comprennent rien; pourquoi ceux-là sont en extase devant une toile, tandis que ceux-ci n'y voient tout au plus que d'agréables personnages; pourquoi les premiers rêvent dans une campagne, tandis que les seconds y baillent.

C'est donc l'imagination qui saisit le lien entre l'idée et la matière, soit que, partant d'une expression, elle en trouve l'idée, soit que, partant d'une idée, elle en trouve l'expression. Mais, dans ce dernier cas, son travail est plus difficile. Je suppose qu'on veuille rendre l'idée de majesté; il faut que le peintre dans son dessin, l'architecte dans l'alliance de ses lignes, le musicien dans l'union de ses accords et de ses modulations, cherchent et trouvent la forme qui réfléchira le mieux l'idée proposée. Celui qui va de l'expression à l'idée ne fait que lire; celui qui va de l'idée à l'expression, compose. On sent que, dans ce second cas, je ne veux point parler du copiste qui, pour rendre une idée, prendrait une expression trait pour trait dans la nature. Celui-là ne saurait que transcrire; il ferait le tableau d'un tableau; et, à l'exécution près, il n'y aurait pas dans cet acte plus de mérite que dans la simple vue de l'idée. Or, il est certain que l'artiste ne procède pas ainsi; il a beau s'aider d'un modèle; il le modifie pour exprimer son idée. La nature a posé devant Praxitèle; et cependant, la tête de sa *Vénus* n'est point dans la nature. Voici donc, selon moi, quel est le fait de la *composition :* l'imagination, dans les formes diverses que lui fournit la nature, ou d'après le souvenir qu'elle en a gardé, choisit les traits qui rendent le mieux son idée; rejette ceux qui la contrarient ou qui lui sont étrangers, et modifie encore ceux qu'elle conserve « toujours dans le sens de l'idée qu'elle veut rendre (1). » Le

(1) Expressions de Gessner dans une *Lettre sur le paysage*, où il cherche à se rendre compte de sa manière de composer en peinture.

résultat de ce travail est l'*idéal*, c'est-à-dire, *la matière soumise à l'idée*. Cette opération est l'une des deux parties de l'*art*; nous dirons plus bas quelle est l'autre. L'*art*, d'après ce que nous en connaissons jusqu'ici, peut donc se définir : *le producteur de l'idéal*. C'est lui qui sait arrêter juste le trait expressif; et, si vous voulez comprendre combien il est difficile d'arriver à cette précision, vous n'avez qu'à changer le moins du monde le trait déterminé par l'artiste : inclinez d'une ligne la tête de l'*Apollon*, vous en altérez la majesté; faites fléchir un peu son genou, vous peignez la fatigue; tendez-le davantage, vous exprimez plus d'effort et moins de divinité; baissez-lui le bras, ou faites-lui poser le talon, il aura l'air d'un vaincu. Remarquez encore que je n'ai point touché à la figure, où la moindre altération d'un seul trait peut changer la physionomie. De même, en musique, vous voulez exprimer le calme; quelques accords intervertis, vous ne rendez que l'ennui. Un demi-ton plus bas, vous peignez la tristesse; un demi-ton plus haut, la gaîté.

Si l'artiste saisit rapidement la forme qui rendra son idée, on dit, par métaphore, qu'il y a *inspiration*. Ce mot signifie donc la perception instantanée du rapport de la matière à l'idée. On comprend assez, d'après cela, pourquoi l'inspiration est si rare.

Mais, dissipons un trouble qui pourrait naître ici dans l'esprit des lecteurs, et montrons les rapports du *beau idéal* au *beau réel*. On pourrait croire que nous admettons à notre tour deux genres de beau ou de rationnel, après avoir montré qu'il n'y en a qu'un. Nous nous expliquons : l'idée que saisit notre raison dans les ouvrages de la nature, est enveloppée de matière; un trait ou deux, qui se rapportent à cette idée, ont suffi pour la faire découvrir; les autres s'en écartent, ou lui sont opposés. L'art, au contraire, partant de l'idée qu'il veut rendre, emploie seulement les traits matériels qui sont en rapport avec elle. Le rationnel, ou le beau, est donc le même dans les deux cas; la différence existe dans le mode d'exécution. Ce qui donne l'avantage à la forme de l'art, c'est qu'en elle

l'idée est plus claire, puisque la matière lui est tout-à-fait soumise. La forme de la nature étant moins bien ramenée à l'unité de l'idée, est nécessairement inférieure. Cette vérité vous paraîtra évidente dans l'exemple suivant. Vous gravissez une montagne, et vous savez qu'elle vous cache un beau site. Pendant la route, votre imagination compose le tableau d'après l'idée qu'elle sait y être exprimée : elle ordonne les masses, elle dispose les forêts, elle suspend les montagnes, elle apaise ou trouble les eaux, elle disperse ou réunit les nuages. Vous arrivez au sommet; la réalité se découvre, et souvent vous paraît froide. — Vous examinez, et vous reconnaissez que toutes les parties de la scène ne sont pas d'accord avec l'idée. Le *réel* est donc resté au-dessous de l'*idéal*, c'est-à-dire, de ce que vous aviez composé relativement à l'idée. Peut-être n'est-il point d'aspect de la Suisse que l'imagination ne pût refaire, s'il était en notre pouvoir de remuer les Alpes. Les îles Borromées, et parmi elles l'Isola-bella occupent le premier rang dans le souvenir des voyageurs, et l'Isola-bella est presque un produit de l'art. Celui-ci peut donc trouver une expression plus parfaite que celle de la nature, et c'est en ce sens qu'il est créateur. Mais, remarquez qu'il doit seulement épurer la matière, c'est-à-dire, la ramener à l'unité de l'idée, et non pas la torturer. Vous voulez peindre l'abandon gracieux de Vénus recevant le Dieu de la guerre; mais, pour remplir je ne sais quelle règle factice sur le concours des lignes, vous contournez le corps de la déesse, et lui donnez une pose qu'elle n'aurait jamais prise naturellement. Au lieu de la grâce, vous exprimez la gêne. De même, vous voulez rendre la noblesse du caractère; mais vous prêtez à votre héros un langage pompeux ; l'acteur gonfle sa voix, cadence sa phrase, prend une attitude roide : il manque la grandeur morale, et tombe dans la morgue et l'affectation. Tel est donc le singulier rapport de l'art et de la nature. Le premier doit représenter ce que la seconde aurait offert d'elle-même, sans la divergence des élémens variés qui la composent. Une fois qu'il a écarté les élémens contraires à l'idée qu'il veut reproduire, l'art, dans le

développement de ceux qu'il conserve, doit suivre la marche que la nature aurait suivie d'après ses propres lois; s'il prend une direction contraire, il devient faux; il n'y a plus *perfection*, il y a *mensonge*.

Dès que l'artiste a déterminé l'expression qui convient à l'idée, il ne s'agit plus que d'exécuter; c'est ici qu'arrivent le *talent* ou le *faire :* c'est ici que se montre le besoin de l'étude, de la pratique, enfin de la science. — La *science* est une affaire de mémoire, et le *talent* un apprentissage de la main; c'est dans son opposition avec ces facultés acquises que l'*imagination* a été nommée *génie*, c'est-à-dire, *faculté native;* mais elle est obligée de faire alliance avec elles. Le copiste ou le peintre de portraits, avec du talent, peut se passer d'imagination; il est vrai qu'il ne méritera pas le nom d'artiste, puisqu'il n'atteindra pas à l'idéal. Mais l'artiste, quelle que soit son imagination, ne peut se passer de talent : par l'inhabileté de sa main, il gâtera tout le mérite de son génie. L'un veut que sa toile exprime l'héroïsme; mais, s'il ne sait pas peindre, il n'offrira qu'un chaos. L'autre veut chanter en vers l'amour de la patrie; mais, s'il n'a point le talent d'écrire, il ne montrera que gaucherie et que rusticité. Tel est le joug que porte l'imagination : le métier peut se passer d'elle, elle ne peut se passer du métier. Le talent est cette autre partie de l'art que nous avions promis d'indiquer; dès qu'il se joint au génie, l'art est complet.

A ne considérer que le but de l'art, c'est-à-dire, l'acte de soumettre la matière à l'idée, on voit qu'il n'y a proprement qu'un seul art; ce n'est qu'en abaissant les yeux sur la partie matérielle, c'est-à-dire, sur l'instrument employé, qu'on arrive à la distinction des arts. En effet, la même idée sera exprimée par l'un avec des sons; par l'autre avec des couleurs; par celui-ci avec des contours; par un quatrième, avec des mots; mais partout l'acte rationnel sera le même; il n'y aura de différence que dans l'instrument. Paris se souvient encore des belles représentations d'*Athalie* sur la scène de l'opéra : au moment de la prophétie, les traits imposans de l'acteur, la dignité de son

geste, la solennité de sa voix, la pompe du temple, les accords des harpes qui se mêlaient aux révélations, les vers harmonieux qui contenaient les paroles sacrées, tout cela était marqué de la même idée, et l'on voyait ainsi se confondre en une seule expression la déclamation, la peinture, l'architecture, la musique et la poésie. Changez le caractère de la scène, et remplacez-la par une de ces idylles exécutées en danses sur le même théâtre : vous allez voir les arts changer de forme tous ensemble et se plier de concert à la nouvelle idée. La peinture, au lieu d'un temple, vous donnera des bosquets; aux accords graves et religieux succédera une musique légère et badine; au geste imposant du grand-prêtre, la danse gracieuse d'une jeune nymphe. Et si vous niez encore la fraternité des arts et l'unité d'idée qu'ils expriment ici, malgré leurs langues différentes, essayez de placer Joad dans un bosquet de myrte, et Pâris dans un sanctuaire; prêtez au lévite les airs légers des chalumeaux, et au berger la grave musique de Gossec.

L'unité d'expression, à laquelle peuvent arriver les arts différens, est une preuve de plus que le beau n'est pas physique: car, s'il l'était, il changerait avec la matière, il serait aussi divers qu'elle-même, et l'on ne pourrait jamais unir deux arts, par exemple, la peinture et la musique, sans qu'il y eût discordance. Car rien n'est moins en accord, physiquement parlant, que la couleur et le son.

Tous les arts n'étant que des facultés d'exprimer le beau, ce n'est point par leur essence, mais par leurs moyens d'exécution qu'on pourrait les comparer et les classer. Mais on sent que cette classification serait nécessairement arbitraire, et tiendrait aux habitudes et à l'organisation de chacun, puisque ces moyens sont physiques, et que tel art possède les formes qui manquent à tel autre, tandis qu'il est privé lui-même des ressources de ce dernier. Ainsi, la *peinture* peut rendre les couleurs; mais elle ne présente qu'un côté des figures; la *sculpture* donne celles-ci sous toutes les formes; mais elle est privée des lointains et des couleurs. Ni l'une ni l'autre ne peignent le mouvement exprimé par la *danse*. L'*architecture* les surpasse

à son tour par de plus vastes proportions et par un plus large cadre; mais, d'un autre côté, elle leur est inférieure, en ce qu'elle ne travaille pas avec la figure humaine qui est la plus claire des expressions. Enfin, tous ces arts n'offrent qu'un point de l'espace et du tems : ils ne peuvent rendre une idée que par un seul acte. La *poésie* est maîtresse du tems et de l'espace, elle parcourt la terre et les cieux; elle exprime sa pensée par mille faits et dans mille tableaux différens; elle suit Achille dans le conseil, sous sa tente, au bord des noirs vaisseaux, au champ des combats, dans les eaux du Scamandre, autour des murs d'Ilion et sur la tombe de Patrocle. Veut-elle sur la scène représenter l'amour de la liberté aux prises avec la tyrannie, elle ouvre les chaumières et les châteaux; elle fait entendre les entretiens des chasseurs, comme les discours des grands; elle montre la fuite d'un opprimé au travers d'un lac orageux, et l'incendie d'un village, une conjuration générale et la vengeance d'un homme privé. Elle parcourt ainsi un vaste ensemble dont toutes les parties se rapportent à l'idée *une* qu'elle a voulu exprimer. Elle ne doit pas être condamnée à la fixité et à l'immobilité de la peinture, ou de la statuaire, puisqu'elle est affranchie de leurs entraves par l'étendue et la puissance de ses moyens. Ce serait ne pas comprendre la différence qui existe entre la pensée et l'exécution; ce serait confondre *l'unité rationnelle* et féconde de l'idée, avec *l'unité matérielle* et pauvre d'un fait physique. Ce qu'on appelle dans le langage de la critique, *l'unité de tems et de lieu*, n'est pas même un point unique : c'est une aggrégation de points dans l'étendue et la durée; mais ce n'est pas *l'unité métaphysique*, ce qui signifie : *Idée une exprimée par la matière laquelle est toujours multiple*, et peut s'agrandir sans nuire pour cela à l'unité de l'idée. Par exemple, la *sculpture* m'offre un buste où est empreint le caractère de Socrate; j'y admire ce mélange de douceur et de fermeté, ce détachement des choses terrestres, cette méditation d'un homme tout entier à la morale et à la vérité. Je conçois alors tout ce que cette âme donnerait de noblesse et de simplicité à l'attitude du corps; je conçois

qu'elle se réfléchirait mieux dans un plus vaste ensemble, et j'achève la statue. Mais, si je groupais des disciples autour de ce maître sublime; si je plaçais la coupe du poison dans l'une de ses mains, et que je fisse élever l'autre vers les cieux, le caractère du héros ressortirait mieux encore : je fais le tableau de David. Mais tout cela est immobile : ces personnages sont muets; cette coupe ne se vide pas : l'âme de Socrate est ici emprisonnée dans un seul fait; qu'il sera beau, quand il aura bu la ciguë, quand il se promènera portant la mort dans son sein, et parlant d'immortalité, quand il consolera ses amis, quand il embrassera ses enfans. Je fais un retour sur le passé : je me rappelle ce qu'il a dû être devant ses juges; ce qu'il était, quand il défendait Théramène contre les trente tyrans, ou seulement quand il repoussait l'injure par le pardon, et qu'il causait familièrement avec ses disciples. Alors, j'emploie le tems et l'espace, et je fais un drame de Socrate. Mon expression est plus riche que celle du buste; elle n'est pas moins fidèle à l'*unité métaphysique*. C'est donc une folie aux hommes que de renoncer volontairement à la puissance et à la variété de leurs moyens matériels; multipliez-les, au contraire, agrandissez-les; vous rencontrerez assez d'obstacles dans la matière, sans vous créer des entraves chimériques, et soyez persuadés que vous n'y perdriez rien, si l'on pouvait vous représenter dignement une Iliade sur la scène.

Mais, outre la plus grande puissance de ses moyens, la poésie a l'immense avantage d'employer des signes qui ont une liaison plus étroite avec l'intellectuel, et d'arriver ainsi bien plus nettement à l'idée qu'elle veut rendre. Ces signes sont le langage humain. Par exemple, quand elle prononce le mot de *générosité*, tout le monde saisit aussitôt la pensée, et personne ne fait attention à la forme matérielle du mot qui l'exprime. Dans les autres arts, au contraire, on est toujours arrêté plus ou moins par la configuration matérielle. Si vous voulez bien sentir la supériorité de la poésie, pour la clarté de l'expression et pour la succession et la suite de faits qu'elle peut admettre, contemplez d'abord la statue du gladiateur mourant, et lisez

ensuite le gladiateur mourant dans le Childe-Harold de Byron.

Enfin, pour dernière prérogative, la poésie emprunte aux autres arts une partie de leurs ressources : avec ses mots elle peint, elle imite l'harmonie, elle trace des mouvemens, élève des statues, construit des édifices. Mais, si elle embrasse ainsi tous les arts, si elle est plus vaste que chacun d'eux en particulier, elle est aussi moins précise que chacun dans son espèce. Elle ne doit donc pas tenter de se substituer à aucun d'eux et d'en usurper les fonctions. Elle ne doit emprunter que les traits essentiels à son idée. On conçoit, par exemple, ce qu'elle devrait prendre à la peinture, pour rendre la majesté d'un paysage, et ce qu'elle devrait négliger. La forme diverse de chaque arbre doit être exprimée par le peintre et omise par le poëte. L'écueil que nous signalons ici est celui de la *poésie purement descriptive*. En voulant usurper sur la peinture, elle n'a fait que montrer son infériorité relative. Une description trop détaillée provoque l'ennui et fait sentir le besoin d'un bon tableau. Nous en dirons autant de ce qu'on appelle *l'harmonie imitative :* si elle est trop prolongée ou trop affectée, on s'aperçoit combien elle est inférieure à la musique.

Telles sont les principales distinctions que l'on peut établir entre les arts. Comme ils parlent différentes langues, chacun les comprendra plus ou moins, selon qu'il les aura plus ou moins apprises, ou selon les différens rapports de son organisme avec elles, puisque ces langues sont physiques.

Ici se présente une difficulté insoluble. Comment un signe matériel peut-il exprimer une idée rationnelle ? Quelle liaison peut-il exister entre la générosité, par exemple, et tel angle du visage, telle pose du corps, telle modulation de la musique ? Serait-ce que nous voyons toujours coïncider le signe matériel avec le fait intellectuel, et qu'ainsi l'un nous rappelle l'autre ? Cette hypothèse est démentie par l'expérience. Tous les jours, une figure exprime la générosité et cache l'égoïsme ; tous les jours, un visage promet de l'esprit et couvre la stupidité. Le contraire non plus n'est pas rare. Cette relation de la matière à l'idée, cette union du corps et de l'intelligence est

l'énigme de l'existence humaine. Nous devons nous borner à constater que des signes physiques sur cette terre nous révèlent des idées qui dépassent la portée des sens, et qui ne sont saisies que par la raison.

Maintenant, ces formes sont-elles liées à l'idée d'une manière nécessaire, en ce sens que telle forme exprimera toujours la même idée dans tous les tems et dans tous les lieux? L'expérience démontre encore le contraire. On se plaint assez généralement des variations de la musique : les phrases musicales qui exprimaient le beau chez nos ancêtres, n'ont plus pour nous la même expression ; elles ont donc cessé d'être en relation avec l'idée qu'elles avaient rendue d'abord. Mais la musique n'est pas la seule forme qui varie; on ne peut accuser les Égyptiens d'avoir ignoré le beau, et cependant, la statuaire et l'architecture ne présentèrent pas chez eux les formes qu'elles adoptèrent plus tard chez les Grecs, et dont nous avons hérité. Sous Louis XIV, quel esprit comprenait l'architecture gothique, excepté toutefois La Fontaine qui l'admirait dans une de ses lettres, mais avec une sorte de réserve, et comme s'il craignait de s'élever contre l'opinion générale. Quelquefois, un peuple ressaisit la clef d'une langue perdue : par exemple, si nous venons un jour à penser que l'Égypte était dominée par l'idée de stabilité, de repos et d'éternité, nous admirerons peut-être encore ces formes droites et tranquilles, ces figures calmes et assises, ces membres enveloppés et sans mouvement, comme s'ils dormaient dans le cercueil, ces édifices quadrangulaires, dont la base est si large pour porter un si étroit sommet. C'est ainsi que récemment, en nous reportant à l'esprit du moyen âge, nous avons recommencé à saisir le sens de ses monumens. Mais, ces retours ne prouvent que mieux combien les signes varient, selon la position de celui qui observe. L'idée est exprimée par des signes physiques qui sont en rapport avec l'organisme de l'homme. Cet organisme varie dans chaque pays et dans chaque siècle ; on conçoit donc que les signes doivent suivre les variations de l'instrument avec lequel ils sont en rapport. Ainsi, l'idée de

proportion, qui fait partie de la raison, et par conséquent du beau, existe pour l'Européen, comme pour le Nègre; mais, chez l'un et l'autre, elle se manifestera par des signes différens, et voilà pourquoi la tête qui exprimera le beau à Rome, ne l'exprimera plus à Ségo. Ceci répond aux objections des philosophes qui s'amusent à rassembler toutes les opinions contradictoires sur le *beau*, et croient en détruire ainsi l'existence. La raison est indestructible et immuable au milieu de tous les changemens de formes; mais le signe est en relation avec l'organisme variable : la relation entre ces deux termes doit varier. De là, vient qu'une forme peut perdre son sens; mais l'idée qu'elle exprimait n'a point péri : elle est toujours dans la raison humaine; par conséquent elle est toujours belle; changez le signe, ou sachez l'approprier à nos nouveaux besoins; en un mot, rajeunissez l'expression : l'idée sera de nouveau comprise et la beauté reparaîtra.

De plus, par suite de cette sensibilité qui varie, par suite de nouveaux événemens qui influent sur l'homme, ou de nouvelles combinaisons sociales, son esprit est déterminé à se porter plutôt vers telle idée que vers telle autre; et il s'adonne ainsi à une portion exclusive de la raison, en devenant inattentif sur le reste. De là une seconde cause des différentes faces que le beau prendra chez les hommes. Au XVIIe siècle, en France, le beau dans les arts était la noblesse. Au XIXe, on s'attache plus à la vérité. Enfin, si dans le même tems et dans la même ville, les hommes ne s'entendent pas sur la forme du beau, c'est que sous le même toit et à la même heure il peut se trouver deux hommes de deux siècles différens, ou que celui-ci est préoccupé d'une idée, et celui-là d'une autre. Deux philosophes ne sont pas d'accord sur l'action de Scévola : c'est que l'un, tout entier à l'idée de dévouement, la voit réalisée dans cet acte; l'autre, dominé par l'idée de justice, l'y cherche et ne l'y trouve pas. Ils jugent diversement d'une œuvre dramatique : c'est que le premier considère la grandeur; et l'autre, la vraisemblance. Il y avait du *beau* dans chacun de ces deux exemples; s'il n'a pas été reconnu

par les deux juges, c'est qu'ils ne s'étaient pas placés du même côté. La diversité des opinions ne prouve donc rien contre l'existence du *beau*, et je serais plutôt embarrassé d'expliquer une opinion unanime, chez des êtres gênés par un instrument aussi variable que l'organisme, et par les passions qui en résultent.

L'acte, par lequel l'esprit approuve ou rejette telle forme, a été comparé à un acte physique qui lui ressemble, et a été nommé *goût*. Ce mot ne signifie donc rien autre chose que le jugement par lequel chacun décide si telle forme exprime ou n'exprime pas le beau à ses yeux. Nous avons vu toutes les causes qui peuvent égarer ce jugement. A toutes les époques, la majorité, qui a de l'orgueil en proportion de son nombre, proclame son jugement comme le seul vrai et infaillible, et elle l'appelle par excellence *le goût* : elle donne ainsi à ce mot, qui exprime son opinion, le sens de *jugement droit ;* ce qui n'est pas modeste. *Le goût*, dont on fait tant de bruit n'est donc que le jugement du plus grand nombre, lequel est sujet à l'erreur, comme le jugement d'un seul, puisqu'il est soumis aux mêmes influences. Il ne présente donc point de règles absolues en matière de *beau ;* et une discussion sur le goût en fait d'art est aussi puérile, que sur le goût en fait de mets, puisqu'ils sont tous deux variables et divers. *Le goût* n'est qu'un fait; quand on l'a constaté en comptant les voix, si cela est possible, on a tout dit sur ce sujet : les lois qu'il impose ne peuvent se démontrer; et à peine aura-t-il péniblement décrit la forme qui lui plaît et qu'il exige que, changeant avec l'organisme, il condamnera ce qu'il avait approuvé.

Nous avons examiné le beau en lui-même; puis dans ses rapports avec les formes; nous terminerons par une question qui touche encore à cette relation, et qui, paraissant principale au premier aspect, est au fond tout-à-fait secondaire : je veux parler de la distinction du *beau*, du *sublime* et du *joli*.

Le beau, avons-nous dit, est le *rationnel ;* mais les hommes ne voient pas la raison dans son essence; ils l'aperçoivent toujours mêlée à une forme, soit dans le réel, soit même dans

l'idéal. Ainsi, le beau, qui en lui-même est la raison pure et absolue, n'est pour l'homme que la raison soumettant la matière. De là, une distinction entre les noms qu'on lui donne, selon qu'elle soumet à ses lois une plus ou moins grande partie du monde physique. Ainsi, en morale, un homme riche qui respecte un dépôt, fait un acte juste; un homme pauvre qui meurt de faim pour remplir le même devoir, ne fait encore qu'un acte juste, et la justice n'a point de degrés. Une chose ne peut pas être plus ou moins juste, plus ou moins rationnelle; elle l'est, ou ne l'est point. Cependant, le dernier a fait un plus grand sacrifice; l'organisme et l'intérêt ont opposé plus de résistance; ils ont été vaincus d'une manière plus éclatante: l'acte nous paraîtra plus beau, quoiqu'il ne soit pas plus rationnel. Si la lutte avec l'intérêt nous paraît en proportion avec nos forces physiques; si Aristide refuse de mentir même en riant, s'il préfère la justice à la richesse, s'il part pour l'exil sans murmurer, nous disons que l'acte est *beau*. Mais, quand la lutte est au-dessus de nos forces, quand il y a pour nous danger d'y succomber; quand par exemple Socrate refuse de quitter sa prison, quand Saint-Louis reste pendant la tempête sur un navire à demi rompu, pour qu'on ne néglige pas les autres passagers, quand Désile se place à la bouche du canon pour calmer la fureur populaire, nous disons que l'acte est *sublime*. Passons du moral au physique. L'œuvre de la nature ou de l'homme est-elle en accord avec nos proportions; voyons-nous un palais dont la structure excite une admiration calme; des salles où les regards se promènent librement sans être étonnés par une trop vaste étendue, un ensemble harmonieux qui nous satisfait sans nous confondre, nous disons que l'œuvre est *belle*. Mais, qu'on rassemble de plus grandes masses, que des colonnes échappent presque à notre vue, et que nous paraissions confondus avec la poussière de leur base, qu'une main hardie suspende dans les airs la coupole du Panthéon; ou bien que la nature dresse les sommets du Mont-blanc, jette un fleuve du haut d'une montagne, embrâse la cime du Vésuve, nous disons

que l'œuvre est *sublime*. Si, au contraire, l'ouvrage est au-dessous de nos proportions ou de nos forces, mais cependant exprime quelque idée rationnelle, si l'on nous présente un *amour* de Chaudet, une cassolette élégante, une jeune colombe, enfin, tout ce qui unit la fragilité à la grâce, nous prononçons le nom de *joli*. Mais, on voit facilement combien cette classification est arbitraire, puisqu'elle s'appuie sur des rapports matériels, sur les impressions qu'on éprouve, par conséquent, sur la partie physique et variable de nous-mêmes, combien enfin elle dépendra de nos mœurs et de nos habitudes. Elle n'est donc pas scientifique puisqu'on ne peut l'asseoir sur une base immuable.

En nous résumant, nous apercevons deux sphères distinctes, savoir : le monde physique et le monde rationnel. Le *beau* c'est la raison soumettant la matière ; le *laid* c'est la matière en lutte contre la raison. *Adolphe* GARNIER.

DES DRAGONS ET DES SERPENS MONSTRUEUX, *qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux ou historiques.*

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (Voy. *ci-dessus*, p. 301-326.)

§ X. *Objets physiques et monumens dans lesquels le vulgaire retrouve le tableau de la destruction d'un serpent monstrueux.* — Ce qui frappe journellement les sens influe sur la croyance de l'homme peu instruit, autant au moins que les souvenirs confiés à sa mémoire : les objets physiques, les peintures, les sculptures ont dû, comme l'histoire, aider l'imagination à retrouver partout une légende qui plaisait à la crédulité.

A l'abbaye Saint-Victor de Marseille, à l'hôpital de Lyon (1), et dans une église de Raguse, on montre aux voyageurs une dépouille de crocodile ; on la désigne comme la dé-

(1) *Mémoires de l'Académie celtique*, tome v, p. 111.

pouille du monstre dont la légende s'applique à ces divers lieux : et pourtant, à Raguse, par exemple, on n'ignore pas que celle que l'on y voit a été apportée d'Égypte par des matelots Ragusains (1). Ces sortes de reliques, propres à entretenir et à confirmer la croyance, quand elles ne la font pas naître, n'ont point paru déplacées dans nos temples, où probablement elles sont entrées d'abord en qualité d'*ex-voto*. C'est le jugement qu'a porté Millin (2) sur une dépouille de cayman, appendue à la voûte d'une église, à Cimiers dans le comté de Nice. Il ne paraît pas qu'on y rattache aucun souvenir : soit que la légende ait fini, avec le tems, par tomber dans l'oubli, ou que l'*ex-voto*, au contraire, soit trop récent pour qu'on ose la lui appliquer.

Un monument du même genre, dont l'existence est moins connue, c'est la tête du dragon que vainquit si miraculeusement Dieudonné de Gozon. Elle était conservée à Rhodes. Devenus maîtres de Rhodes, les Turcs l'ont respectée. Le voyageur Thévenot l'a vue, vers le milieu du XVIIe siècle; et la description qu'il en fait semblerait mieux convenir à la tête d'un hippopotame qu'à celle d'un serpent (3). Serait-il téméraire de penser que, comme le cayman de Cimiers, comme les crocodiles de Raguse, de Lyon et de Marseille, cette tête fut d'abord exposée en public par la piété ou par l'intérêt; et que frappant sans cesse les regards de la multitude, elle fournit plus tard l'occasion d'appliquer à un chevalier célèbre, à un *Grand Maître de l'ordre*, la légende du héros vainqueur d'un dragon? N'est-ce pas ainsi qu'une tête de crocodile, rapportée sans doute d'Égypte par un croisé, est devenue, et est encore aujourd'hui, aux yeux des crédules habitans de Mons et du Hainaut, la tête d'un dragon qui, au XIIe siècle, ravageait

---

(1) POUQUEVILLE. *Voyage dans la Grèce*, tome I, p. 24-25.

(2) MILLIN. *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice, et à Gênes*, tome II, p. 124.

(3) THÉVENOT. *Relation d'un voyage fait au Levant*, etc. (In-4°, Paris, 1665), p. 223.

les environs de Wasmes, et dont Gilles, seigneur de Chin, fut le vainqueur (1) ?

Il n'a pas fallu toujours un intérêt si direct, pour changer le mythe astronomique en histoire locale. A Clagenfurt, on a placé, sur une fontaine, un groupe antique trouvé à Saal ou Zolfeldt (l'ancienne *Colonia Solvensis*) : il représente un dragon d'une grosseur prodigieuse, et un Hercule armé d'une massue. Le peuple y voit un pauvre paysan qui délivra jadis la contrée des ravages d'un dragon, dont l'image est placée à côté de la sienne (2).

Voulant immortaliser le souvenir de la conquête et de la soumission de l'Égypte, Auguste donna pour type aux médailles d'une colonie qu'il venait de fonder dans les Gaules, un *crocodile* attaché à un *palmier*. La ville où s'établissait la colonie, reconnaissait, depuis plusieurs siècles, pour fondateur, c'est-à-dire, pour divinité locale, *Nemausus*, dont elle portait le nom : et ce nom ne pouvait manquer de figurer sur ses médailles. Bientôt, et malgré le *palmier* qui ne croît point sur le sol de Nîmes, le *crocodile* devint un de ces monstres qu'ont surmontés, dans tant de légendes différentes, des imitateurs d'Hercule, des hommes divinisés ou dignes de l'être. Cet animal terrible empoisonnait les eaux d'une *fontaine* et désolait la contrée. Le héros en triompha : il reçut, et transmit à la ville qu'il fonda près de la fontaine, le nom de *Nemausus*, qui rappelle encore que lui seul a fait ce que *personne n'a osé* tenter (3).

Ici, du moins, une représentation réelle, quoique mal interprétée, frappait les regards et excusait l'erreur. Mais voici un

---

(1) *Recherches historiques sur Gilles, seigneur de Chin, et le dragon.* Mons, 1825. — *Revue Encyclopédique*, tome XXVIII, pages 192-193.

(2) Éd. Brown. *Relation de plusieurs Voyages, etc.* (Traduction française in-4°, Paris, 1674), p. 176.

(3) *Nemo ausus.* — M. l'abbé Simil. *Mémoires sur la maison Carrée. Notice sur les travaux de l'Académie du Gard, de 1812 à 1822*, 1re partie, p. 329-330.

exemple plus fort du pouvoir de la crédulité. Suivant une tradition reçue à Pise, Nino Orlandi, en 1109, parvint à renfermer dans une cage de fer un serpent énorme et malfaisant, et le promena ainsi en triomphe au milieu de la ville. Comment douter de la vérité du fait? Un bas-relief, placé au *Campo-Santo*, en offrait la représentation ; une inscription l'attestait... Des yeux attentifs ont, de nos jours, examiné ces deux monumens : l'inscription a été posée en 1777 ; le bas-relief, fragment d'un sarcophage en marbre de Paros, ne présente pas un seul objet qu'on puisse rapporter à la prétendue victoire d'Orlandi (1).

§ XI. *Les armoiries des nobles et les enseignes militaires donnent lieu à de nouvelles applications de la légende astronomique.*—Avides de gloire et de puissance, il était naturel que les nobles, les guerriers voulussent partager, avec les demi-dieux du paganisme, avec les favoris du Dieu des chrétiens, l'honneur de ces triomphes qui assuraient des droits immortels à la reconnaissance des peuples. Après les héros scandinaves, après Struth de Winkelried, Belzunce et Dieudonné de Gozon, nous pourrions citer un jeune noble dont Saint Pol se fit accompagner, quand il voulut détruire le dragon de l'île de Batz (2) ; et aussi Saint Bertrand, vainqueur du dragon de Comminges : cet évêque appartenait à la caste illustrée ; il était fils d'un comte de Toulouse (3).

Mais, pour éviter des répétitions fastidieuses, nous nous bornerons à remarquer combien cette prétention, de la part des nobles, dut être favorisée par les figures dont chacun d'eux ornait son casque ou son écu, et qui, de là, ont passé dans les armoiries.

Ubert fut le premier qui remplit, dans le Milanais, les fonctions déléguées aux *Comtes* (*Comites*) du Bas-Empire et de

---

(1) Voyez *le Moniteur universel* du *lundi* 2 *juillet* 1812.

(2) Cambry. *Voyage dans le département du Finistère*, tome 1, p. 147-148.

(3) *Dictionnaire de* Moréri. Art. *Saint-Bertrand*.

l'empire de Charlemagne. Il adopta, en conséquence, le surnom de *Vice-comte* (*Visconti*), qu'il transmit à ses descendans. Aux lieux où s'élève, à Milan, la très-ancienne église de Saint-Denis, était alors une profonde *caverne*, séjour d'un *dragon* toujours affamé, et dont le souffle donnait au loin la mort. Ubert le combattit, le tua, et voulut que son image figurât dans les armoiries des Visconti (1). Suivant Paul Jove, Othon, l'un des premiers Visconti, se signala dans l'armée de Godefroy de Bouillon : un chef sarrazin qu'il tua en combat singulier portait sur son casque la figure d'un serpent dévorant un enfant. Le vainqueur plaça dans ses armoiries et légua à sa postérité ce monument de sa gloire (2). Le récit de Paul Jove, s'il n'est pas plus vrai que l'autre, est au moins plus vraisemblable.

Aymon, comte de Corbeil, portait sur son écu un dragon à deux têtes... On voit, dans une rue de Corbeil, un égout couvert qui aboutit à la rivière d'Étampes : là, suivant la tradition populaire, était jadis le repaire d'un dragon à deux têtes, l'effroi de la contrée ; le comte Aymon eut l'honneur d'en triompher (3).

Le lion, symbole de force, décorait ordinairement la tombe des chevaliers. Sur la tombe de Gouffier de Lascours, on y joint un serpent, symbole de la prudence : bientôt, on voit dans ces représentations « une allusion évidente à une aventure merveilleuse racontée par les chroniques, et dans laquelle ce guerrier délivra un lion que poursuivait un dragon énorme. L'animal reconnaissant s'attacha à son bienfaiteur, et l'accompagnait partout comme un chien fidèle (4). » Observons que c'est précisément l'aventure que prête à Renaud de Montauban, l'auteur du *Morgante* : ce devancier de

---

(1) *Carlo* Torre. *Ritratto di Milano*, p. 273.

(2) *Paul* Jov. *In vit. duod. vicecom. mediol. princip. Præfatio.*

(3) Millin. *Antiquités nationales*, tome II, art. *St.-Spire de Corbeil.*

(4) N. Dallou. *Monumens des différens âges observés dans le département de la Haute-Vienne*, p. 359.

l'Arioste se plut, comme lui, à faire revivre dans son poëme, des traditions anciennes (1).

De semblables récits ont pu naître de causes semblables, avant l'invention des emblèmes chevaleresques et des armoiries.

Un guerrier se plaît toujours à présenter à ses adversaires des objets propres à les frapper de terreur. Le serpent est l'emblème d'un ennemi prudent et dangereux; le serpent ailé, ou dragon, le présage d'une destruction rapide et inévitable. Ces signes trouvèrent leur place sur les étendards, comme sur la surface des boucliers et sur les cimiers des casques. Le dragon figurait parmi les enseignes militaires des Assyriens; le vainqueur des Assyriens, Cyrus, le fit adopter aux Perses et aux Mèdes (2). Sous les empereurs romains et sous les empereurs de Byzance, chaque *cohorte* ou *centurie* portait pour enseigne un dragon (3). Grosley affirme (mais sans s'étayer de preuves décisives) que, des enseignes militaires, qui étaient l'objet d'un culte pour le soldat romain, les dragons passèrent dans les églises, et figurèrent dans les processions des Rogations, comme des trophées conquis sur la religion vaincue (4).

Quoi qu'il en soit, on admettra sans peine que de pareils signes ont plus d'une fois réveillé le souvenir du mythe astronomique. Et quand on sait que, chaque soir, dans une cérémonie religieuse, l'image du *dragon* était portée à côté de celle de Saint-Georges, devant l'empereur de Constantinople (5), on est tenté de croire que Saint-Georges doit à cette coutume la légende qui le place sur le même rang que Saint-Michel.

---

(1) *Morgante*, canto IV, ottav. 7 et seq.

(2) *Georg.* CODIN. CUROPAL. *De Official. Palat. Constant.... Feriæ quæ in palatio haberi solent, etc.*

(3) MODESTUS. *De vocabul. rei milit. . .—Flav.* VEGET. *De re militari*, lib. II, cap. 13. — *Georg.* CODIN. CUROP. loc. cit.

(4) GROSLEY. *Éphémérides*, IIIe partie, ch. 9. — t. II, p. 222-225.

(5) *Georg.* CODIN. CUROP. *De official. palat. Const.* loco citato « *Cantatâ igitur liturgiâ... aliud* (Flammeolum) *quod fert* sanctum Georgium *equitem*, *aliud* draconteum, etc. »

Le premier, en Angleterre, *Uther*, père du fameux roi *Arthur*, imita, dans les combats, l'exemple des Assyriens et des Perses, et arbora pour enseigne un dragon dont la tête était d'or : il reçut, en conséquence, le surnom de *Pen-dragon* (tête de dragon), surnom qui a pu donner cours à bien des récits merveilleux. On racontait, par exemple, qu'il avait vu, dans les cieux, une étoile qui avait la forme d'un dragon de feu, et qui présageait son avènement à la couronne (1)... On n'avait pas oublié l'origine astronomique de la légende primitive.

§ XII. *Mythologie antérieure, altérée pour y retrouver la légende du serpent.* — Après avoir altéré l'histoire, méconnu l'origine des représentations physiques, oublié la signification des monumens, et même y avoir vu et lu ce qui n'y existait point, le désir de retrouver partout un mythe avec lequel on était familiarisé n'avait plus qu'un pas à franchir; il n'avait plus qu'à sacrifier les objets d'une ancienne crédulité, et à défigurer une mythologie antérieure pour la plier aux récits d'une mythologie nouvelle. Voici, en ce genre, un fait qui, sans être certain, n'est cependant pas dénué de probabilité. Il se rattache à un souvenir assez fameux pour rendre excusables les détails où nous serons forcés d'entrer.

En expliquant une médaille qui paraît être du xve siècle, et qui, au revers de la tête de Geoffroy de Lusignan, dit *Geoffroy à la grand'dent*, offre la tête d'un monstre fantastique, Millin (2) raconte que Geoffroy fut invité à combattre un monstre qui déjà avait dévoré un chevalier anglais : prêt à tenter l'aventure, Geoffroy mourut de maladie. La tête figurée sur la médaille est, ajoute-t-il, celle du monstre « que Geoffroy aurait certainement vaincu, si la mort ne l'eût point prévenu. » Mais on ne frappe point de médaille pour éterniser un exploit qui n'a point eu lieu : il faut donc que, dans la famille des Lusignan, à laquelle Millin attribue la fabrication de cette mé-

(1) Ducange. *Glossar.* Verbo *Draco.*

(2) *Voyage au midi de la France*, tome IV, p. 707-708. — Geoffroy *à la grand'dent* mourut vers l'an 1250.

daille, on conservât la tradition que le brave comte, comme tant de saints et de héros que nous venons de passer en revue, avait été vainqueur du monstre.

Rappelons-nous : 1° que Geoffroy était fils ou plutôt descendant de la fameuse *Mellusine* ou Merlusine (1) *Melesindis*, qui tous les samedis se transformait en *serpent ;* 2° que les *Sassenages*, qui comptaient Geoffroy *à la grand'dent* parmi leurs ancêtres, avaient fait sculpter sur la porte extérieure de leur château une *figure mellusine* (2), c'est à dire, moitié femme, moitié serpent.

---

(1) Je ne contesterai point à M. Mazet, savant cité par Millin (*Voyage au midi de la France*, t. IV, p. 706), que la mère de Geoffroy ne soit appelée, dans les titres, *Melicendis*, *Melesindis* (*Melisende*), et que ce nom ait pu se confondre avec celui de *Mellusine*. Mais, loin d'admettre qu'il l'ait produit, je pense que la confusion n'eut lieu que parce que le nom de Mellusine était déjà célèbre. Moins facilement adopterai-je une autre étymologie, suivant laquelle la dame de *Melle*, apportant en dot cette seigneurie au sire de *Lusignan*, des deux noms unis on forma celui de *Mellusine* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome III, p. 279-280). Au commencement du XIIIe siècle, les femmes ne joignaient pas à leur nom celui de la seigneurie de leur époux ; je ne crois même pas qu'elles portassent communément le nom des seigneuries qui leur étaient propres. En prononçant *Merlusine* avec le peuple, guide plus sûr que les érudits pour la prononciation des noms consacrés dans des contes anciens, je le rapproche de l'orthographe du nom de famille de Geoffroy, écrit ainsi sur la médaille citée : *Godefridus de Lusinem*. Il suffit de placer avant ce dernier mot, *mère (mater)* pour reproduire le nom de *Merlusine*, et prouver que ce n'est que le simple titre de *mère des Lusignans*, appliqué par le peuple à la femme-serpent, à la fée, dont cette famille prétendait descendre. Notre étymologie est d'autant moins invraisemblable, que le premier auteur qui ait rédigé l'histoire de Mellusine, Jean d'Arras, écrivait sous *le Roi Jean*, au XIVe siècle, lorsque depuis long-tems le nom de famille des Lusignans était fixé et devenu célèbre.

(2) Millin. *Magasin Encyclopedique*, année 1811, tome VI, p. 108 et 113.

Merlusine était une fée bienfaisante : il parut naturel de ranger un de ses descendans au nombre des héros destructeurs de serpens meurtriers; et, en lui appliquant une légende partout adoptée, de lui attribuer une victoire consacrée par la médaille dont Millin a tenté l'explication.

Mais, d'où put naître, dans les marais du Poitou, la création d'un être, moitié femme, moitié serpent, ou tantôt l'un et tantôt l'autre ?

Une tradition, conservée jusqu'à nos jours, assure que Merlusine se transformait, non pas en serpent, mais en *poisson* (1). Voilà le mot de l'énigme, qui nous reporte à une haute antiquité. L'image de la *femme-poisson*, dont les modernes ont fait des sirènes, quoique tous les écrits et les monumens des anciens présentent les sirènes comme des *femmes - oiseaux* (2); cette image, assez multipliée encore du tems d'Horace pour que le poëte, qui en ignorait la signification, la citât comme le type de l'absurdité (3); cette image, que les Grecs, moins éloignés de son origine, appliquèrent à Eurynome, l'une des épouses du dieu de la mer; cette image est celle sous laquelle les Syriens et les Phéniciens invoquaient Astarté, Atergatis, la vierge céleste. On la retrouve dans le planisphère égyptien, où elle représente le signe des poissons réuni au signe de la vierge. Elle est consacrée dans la mythologie japonaise (4) et dans la

---

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome III, p. 280. — Cette tradition n'était pas ignorée de Scarron : dans sa IIIe satire, un fat annonce qu'il veut faire paraître sur le théâtre,

L'infante *Mellusine ;*
L'héroïne sera *moitié femme et poisson.*

(2) Dans un mur de la cour intérieure du *Muséum* de Paris, est encastrée une ronde-bosse antique en marbre blanc, représentant une *femme-oiseau*, une *sirène*.

(3) « . . . . . Turpiter atrum
Desinit in piscem mulier formosa supernè. »
(HORAT. *de Art. Poet. ver.* 3-4.)

(4) CANON, Divinité japonaise.

mythologie hindoue (1), où elle a probablement la même signification.

On demande si ce symbole a jamais pénétré dans les Gaules, et si le tems a pu le modifier assez pour changer en serpent l'extrémité du poisson ?

1° A la première question, je réponds que ce symbole existe encore dans une des plus anciennes villes de France, à Marseille. Sur un angle du fort Saint-Jean, on distingue la figure gigantesque d'un monstre, moitié femme, moitié poisson. Si on l'a ainsi reproduite dans la construction du fort Saint-Jean, ce ne peut-être que parce qu'elle existait bien antérieurement, comme monument national. Son nom, le même que celui de la ville, *Marseille*, indique qu'elle représentait la divinité locale, la ville même divinisée. Pour adopter un symbole si propre à caractériser une grande cité maritime, les Phocéens n'eurent pas besoin de l'emprunter à Tyr, à Sidon, ou à Carthage : ils avaient fondé leur colonie sous les auspices de la *grande Diane d'Éphèse*, de la vierge céleste, qui fut adorée sous cette forme, non-seulement dans l'Asie, mais même en Grèce, puisque la statue moitié femme, moitié poisson, honorée à Phigalie, fut souvent regardée comme une statue de Diane (2).

2° Les princes tatars font presque tous remonter leur généalogie à une *vierge* céleste que rendit enceinte un rayon du *soleil*, ou tel autre moyen aussi merveilleux : en d'autres termes, la mythologie, qui sert de point de départ à leurs annales, se rapporte à l'âge où le signe de la Vierge marquait le solstice d'été.

Les Grecs rapportaient l'origine des Scythes à une *vierge*, moitié femme, moitié serpent, qui eut commerce avec Hercule

---

(1) IIIe *Avatar* de *Wishnou*.

(2) Pausanias. *Arcad.*, cap. XLI. — Strabon (lib. IV) dit qu'une prêtresse de la Diane d'Éphèse suivit les Phocéens à Marseille, emportant une statue de la divinité.

ou Jupiter (1), emblèmes l'un et l'autre du *soleil* générateur. Si les deux origines n'en font qu'une, comme il est permis de le croire, dans l'image de la divinité nationale, de la *vierge céleste* dont les Scythes ou Tatars se prétendent descendus, les Grecs auront méconnu la forme de la partie inférieure ; au lieu de l'extrémité d'un poisson, ils y auront vu l'extrémité d'un serpent.

Maintenant, pour amener sur les bords de la Sèvre, et le symbole antique et l'altération qui l'a défiguré, je ne rappellerai point que les druides honoraient une *vierge qui devait enfanter;* la vierge céleste qui, tous les ans, à minuit, brillant au haut des cieux, devait rendre à la terre l'enfant-dieu, le soleil naissant du solstice d'hiver : il ne paraît pas que les druïdes aient offert de représentations physiques à l'adoration de nos ancêtres, jusqu'au tems du moins où le commerce des autres peuples les induisit peu à peu à imiter leur idolâtrie (2). Mais Pythéas avait cotoyé les rives occidentales de la Gaule, et sûrement il ne fut pas le seul parmi les navigateurs marseillais. Mais les Phéniciens et les Carthaginois, qui venaient chercher l'étain dans les îles Cassiterides, n'ont pu manquer de débarquer souvent sur les côtes de Bretagne et de Poitou. L'une de ces nations aura porté, dans la Gaule occidentale, l'image et le culte de la vierge-poisson : sous la figure d'une femme ayant une queue de poisson, les Gaulois adorèrent *Onvana* ou *Auvana* (3). Jaloux, comme les princes tatars, de se créer une origine surnaturelle, un chef gaulois aura prétendu descendre de cette divinité ; il en aura choisi l'image pour son emblème distinctif. Les progrès du christianisme auront réduit la déesse à n'être plus qu'une femme, douée encore, comme *fée*, d'une puissance surnaturelle ; mais ils n'auront

(1) Herod., lib. iv, cap. 9. Diod. sic., lib. ii, cap. 26.

(2) Dans toutes les villes qu'ils fondaient, les Marseillais établissaient le culte de la Diane d'Éphèse. (Strabo., lib. iv.)

(3) Martin. *Religion des Gaulois*, tome ii, p. 110. — Toland. *History of the Druids*, p. 138.

point aboli sa mémoire, ni effacé son image. Le tems et l'imperfection de la sculpture auront plus tard occasioné une erreur semblable à celle que les Grecs avaient déjà commise; la queue de poisson aura passé pour l'extrémité d'un serpent. Basée sur cette méprise, la nouvelle tradition aura prévalu d'autant plus facilement que, du ve au xve siècle, les serpens, nous l'avons vu, ont joué un grand rôle dans les croyances populaires des Occidentaux : et alors la forme donnée à Merlusine, et l'exploit attribué à son descendant, seront devenus les conséquences du sacrifice d'une ancienne croyance, à une croyance plus nouvelle et généralement adoptée.

§ XIII. Résumé. — La discussion de cette conjecture, que nous soumettons au jugement des archéologues, ne nous a point écartés de notre sujet. Nous nous sommes proposés de rechercher comment un récit évidemment absurde, faux, impossible, a pu se répandre, se multiplier; et toujours le même sous mille formes diverses, trouver partout une égale et constante crédulité.

Des faits réels, des métaphores usitées auraient pu quelquefois y donner occasion, mais non le faire sortir du cercle étroit où l'on observait les uns, où l'on mettait les autres en usage.

Un accident aussi local, aussi variable que l'est le débordement d'une rivière, n'a pu être représenté universellement par la même allégorie, qui d'ailleurs ne s'y applique que d'une manière très-imparfaite.

Le prétendu *fait* n'est, dans l'origine, que l'expression d'un tableau astronomique, adopté par la plupart des mythologies de l'antiquité (1).

---

(1) J'aurais pu citer encore Hercule vainqueur du *dragon* du jardin des Hespérides, monstre dont la défaite fut suivie de la découverte d'une *fontaine* jusqu'alors inconnue (Apollon. *Rhod. Argonautic.* Lib. iv); le *dragon* habitant d'une sombre *caverne* et gardien de la *fontaine* de Mars, tué par Cadmus, qui depuis fut lui-même métamorphosé en serpent; le *dragon* dont Diomède, à son retour de

Quand la tradition de ce dogme du polythéisme aurait dû céder aux progrès du christianisme, une cérémonie extérieure, consacrée dans cette religion, créa presque autant de répétitions du mythe originel, que l'Église d'Occident comptait de réunions de fidèles. En vain s'efforça-t-on d'appeler l'attention du vulgaire sur l'allégorie qu'exprimait la cérémonie : son esprit, comme ses regards, resta fixé sur la représentation physique. Ses habitudes l'emportant sur sa piété, ce ne fut pas exclusivement parmi les habitans du ciel qu'il chercha ses libérateurs; il en reconnut parmi les hommes, surtout quand, pour se conformer à un point de l'allégorie astronomique, il dut supposer que le vainqueur avait perdu la vie au sein même de la victoire. Les noms des personnages célèbres, ceux des nobles dont il craignait la puissance, ou admirait le courage, vinrent s'appliquer à cette tradition sans cesse reproduite. On falsifia les souvenirs historiques pour l'y retrouver; toute représentation physique, propre à en réveiller le souvenir, en renouvela le récit; on la chercha dans des monumens et dans des emblèmes qui lui étaient étrangers, et jusque dans les signes qu'avaient inventés la gloire ou l'orgueil militaire. On alla même (si notre dernière conjecture n'est point téméraire) jusqu'à altérer les symboles et les croyances d'une mythologie antérieure pour les lui approprier... Singuliers progrès d'une crédulité, non-seulement facile et aveugle, mais avide, mais insatiable! Ne méritent-ils pas d'être signalés aux méditations des philosophes? L'histoire de la crédulité est peut-être la branche la plus étendue, et, à coup sûr, l'une des plus importantes de l'histoire morale de l'espèce humaine.

Eusèbe SALVERTE.

Troie, délivra les Corcyréens (HÉRACLIDES, in *Politiis*); l'antique *dragon* de Lanuvium, dans la *caverne* duquel une *vierge* descendait chaque année (PROPERT. *Eleg.*, lib. IV, Eleg. VIII), etc.

Notice biographique *sur M. Eustache* Dégola, *prêtre, docteur en théologie de l'Université de Pise.*

La mort, qui tous les jours éclaircit les rangs, a frappé l'un des prêtres les plus savans, et, ce qui vaut mieux encore que la science, un des plus vertueux du clergé italien, M. *Eustache Dégola*, né à Gênes le 20 septembre 1761.

Parmi les hommes qui avaient dirigé sa conscience et ses études, il rappelait souvent, avec l'émotion d'une tendre reconnaissance, le père *Molinelli*, des écoles Pies, mort en 1799, auteur d'ouvrages qui décèlent un homme très-versé dans les sciences ecclésiastiques, entre autres, d'un *traité sur la primauté du pape*, dans lequel il établit les droits du premier pontife, sans admettre les prétentions gigantesques de la cour romaine, quoique cet ouvrage ait été imprimé à Rome, et composé à la demande de Pie VI, qui fit une pension à l'auteur. Plusieurs traités inédits du même père doivent se trouver dans les papiers de M. Dégola qui s'était proposé de les publier.

A des études continuelles et profondes dans toutes les branches de la théologie, Dégola joignit celle des langues bibliques. C'était l'usage, dans la célèbre école de Port-Royal, à laquelle il s'honora toujours d'appartenir, par la pureté de sa foi, de ses mœurs et l'énergie de son caractère.

Il se lia, dès sa jeunesse, avec une foule de savans ecclésiastiques italiens, dont la plupart, plus âgés que lui, l'ont précédé dans l'éternité. Les évêques *Ricci*, de Pistoie; *Pannilini*, de Chiusi et Pienza; *Solari*, de Noli; *Dania*, d'Albenga, *d'Allègre*, de Pavie, et parmi les prêtres, il compta au nombre de ses amis *Vignoli*, *dominicain*, dont il a imprimé la vie, *Palmieri*, *Carrega*, *Gautier*, *Veiluva*, *Tamburini*, le doyen des théologiens d'Italie, le père *Assarotti*, directeur de l'institut des sourds-muets de Gênes, et une foule d'autres hommes également distingués, dont le nom seul est un éloge, dont les écrits et la mémoire seront toujours chers aux amis de la vérité.

Les réformes opérées par l'assemblée constituante avaient

causé une vive sensation en Italie. Ce pays, le centre de la catholicité, est précisément celui où ces réformes ont trouvé plus d'approbateurs. Au suffrage de toutes les personnes nommées ci-dessus, il faut ajouter le savant *Becchetti*, évêque de Citta della Pieve, qui, après avoir publié contre la constitution civile du clergé un énorme volume in-8° italien anonyme, a désavoué lui-même son ouvrage et a déclaré, dans ses lettres soigneusement conservées à Paris, qu'il s'était trompé sur les principes de la jurisdiction; on s'abstient de nommer des évêques du même pays qui sont vivans, pour ne pas les exposer à des persécutions.

Revenons à M. Dégola. De concert avec d'autres ecclésiastiques, il adressa une lettre d'adhésion au clergé assermenté, et vint ensuite se présenter lui-même au concile national de 1801. Après avoir concouru au travaux de cette assemblée par ses discussions lumineuses, il voulut encore concourir de la manière le plus généreuse aux dépenses pécuniaires.

Après la clôture du concile, il accompagna son intime ami, M. *Grégoire*, ancien évêque de Blois, en Angleterre, en Hollande, en Prusse et dans d'autres contrées de l'Allemagne. Le but de leurs voyages était d'y chercher, d'y recueillir tout ce qui était capable d'éclairer leur esprit, d'améliorer leur cœur; ils voulaient de plus étudier les nations, considérées spécialement sous le point de vue religieux. Ils reçurent partout un accueil distingué et formèrent des liaisons nouvelles avec des savans des contrées qu'ils visitèrent. De ces personnages célèbres deux ont depuis quelques années fixé leur séjour à Gênes : madame la duchesse douairière *de Saxe-Gotha* et M. le baron *de Zach* qui ont donné constamment à M. Dégola des témoignages de leur estime affectueuse.

Les deux voyageurs arrivèrent à Strasbourg, en octobre 1805. Au moment de se quitter pour retourner dans leur terre natale, incertains si jamais ils se reverraient dans ce monde, mais animés par l'espérance d'être réunis dans les régions éternelles, ils voulurent adoucir l'amertume de leur séparation et cimen-

ter leur intimité chrétienne, en fixant des époques périodiques où, simultanement prosternés devant Dieu, ils lui offriraient leurs adorations et demanderaient l'un pour l'autre l'effusion de ses graces. Il fut convenu que ce serait le dernier jour de chaque mois, à sept heures du matin. Cette pratique étant parvenue à la connaissance d'autres personnes, elles s'y aggrégèrent avec empressement. Il en est résulté une association entre des personnes qui ne se sont jamais vues, dont plusieurs ne se verront jamais ici-bas, et qui sont disséminées en divers pays de l'ancien et du nouveau monde.

Si dans M. Dégola on envisage le citoyen, le chrétien, le prêtre et l'écrivain, on voit que, sous ces divers aspects, il fut *homogène* et toujours conforme à lui-même. Dans son ouvrage intitulé : *Annales politico-ecclésiastiques*, il prouve disertement que *la liberté et l'égalité sont en parfaite harmonie avec la doctrine de l'Évangile.* Il manifestait un profond mépris pour cette multitude d'hommes, sans fixité dans leurs opinions et conséquemment sans morale, qui, dirigés exclusivement par l'intérêt, l'ambition, la vanité, dans toutes les perturbations politiques se traînent aux pieds des potentats. Du fond de l'Allemagne où il voyageait, il apprend que le *tout-puissant* de cette époque avait réuni à son empire la Ligurie. A l'instant, il rédige et envoie une protestation motivée contre l'usurpateur de la liberté génoise.

Dégola, promu à la prêtrise, s'était pénétré de deux sentimens qui présidèrent toujours à sa conduite, l'une que les fautes les plus légères contractent un degré de gravité dans un homme revêtu du sacerdoce; l'autre, que les vertus recommandées à tous les chrétiens sont encore plus strictement obligatoires pour les ministres de l'autel. De là, cette vigilance avec laquelle il surveillait tous les mouvemens de son âme; de là, dans sa conduite personnelle, une austérité qui embrassait même les conseils évangéliques, tandis qu'envers les autres il était toujours rempli de douceur et de charité. Étranger à toute espèce d'ambition, simple dans ses manières, bienfaisant envers les

malheureux, indulgent envers ses frères, il s'animait, surtout la plume à la main, pour attaquer les abus, les erreurs et revendiquer les droits de la justice et de la vérité. On se rappelle l'indignation qu'il éprouvait en racontant qu'un jour à Pise on vendait des billets de spectacle pour une représentation théâtrale, dont le produit, disait-on, était destiné à faire prier pour les âmes du purgatoire.

En France, on a vu quelque chose d'analogue à ce fait. Le père *Antoine*, abbé de la Trappe de Meilleraye et vicaire-général de Nantes, y prononça, en 1820, un éloge funèbre du duc de Berri; et dans cet éloge, il inséra une calomnie infâme. Mais, comme le discours a été ou a dû être vendu au *profit des pauvres*, il faut en conclure que, d'après la doctrine de certains casuistes, on peut calomnier pour soulager les indigens, comme on peut aller à la comédie pour soulager les âmes du purgatoire.

Le zèle éclairé de Dégola et l'ascendant de sa piété opérèrent le retour à l'Église catholique de deux familles dont la conduite persévérante atteste la sincérité de leur conversion.

Dans les derniers tems de son existence, il concourait à l'instruction des sourds-muets de l'institut de Gênes, dirigé par le respectable *Assarotti*, si justement comparé à notre célèbre abbé de L'Épée pour les qualités de l'esprit et du cœur.

Il est beaucoup d'auteurs dont les écrits valent mieux que les mœurs, et qui, prêchant la vertu dans leurs livres, sont loin d'en être les modèles. Il n'en fut pas de même de Dégola. Sa conduite était le miroir des maximes répandues dans ses écrits, italiens et français, tous anonymes, dont voici la liste.

1°. *Annali politico-ecclesiastici.* — Annales politico-ecclésiastiques. — Ce journal, imprimé à Gênes, commencé en juin 1797, terminé en décembre 1799, forme un volume in-4° qui contient des pièces intéressantes. L'auteur ne fait grâce à aucun préjugé; il s'attache surtout à montrer que la liberté politique et la réforme du clergé s'accordent parfaitement avec les maximes de l'Église catholique.

2°. *Istruzioni famigliari sopra la verità della christiana catholica religione.* — Instructions familières sur la vérité de la religion chrétienne catholique. — In-12. Gênes, 1799. Les principes de la religion y sont exposés avec clarté et mis à la portée des intelligences les plus bornées.

3°. *Précis de la vie du R. P. Thomas Vignoli.* — In-8°, 1804. — La biographie de ce religieux dominicain, mort en 1803, est un tableau de vertus élevées jusqu'à l'héroïsme.

4°. *L'ancien clergé constitutionnel jugé par un évêque d'Italie.* — In-8°. Lausanne, 1804.

Après la publication d'une foule d'écrits pour et contre la constitution civile du clergé de France, la discussion avait cessé, lorsque M. Solari, évêque de Noli, dans son *apologia* contre le cardinal Gerdil, reprit la question pour établir l'orthodoxie de cette constitution, avec une force de raisonnement et un éclat de style qui réduisit son adversaire au silence. M. Dégola s'empressa d'en faire une excellente analyse, sous le titre énoncé ci-dessus.

Beaucoup d'exemplaires contiennent le tableau comparatif de la formule du serment prêté au gouvernement français par le cardinal légat Caprara, telle qu'elle a été imprimée *officiellement* à Paris, et cette même formule imprimée *officiellement* à Rome, mais falsifiée. On y a supprimé surtout la promesse de ne pas déroger aux *droits, priviléges et libertés de l'Église gallicane.*

5° *Justification de Fra Paolo Sarpi, ou lettres d'un prêtre italien à un magistrat français sur le caractère et les sentimens de cet homme célèbre.* — In-8°. Paris, 1811.

Le magistrat auquel ces lettres sont adressées, est le savant et vertueux président *Agier.* Déjà depuis long-tems avaient paru divers écrits en faveur de Fra Paolo. Quoique l'ouvrage de M. Dégola offre des recherches nouvelles, il n'a pas fait usage de toutes les preuves qu'il pouvait accumuler. Il a pensé avec raison qu'il suffisait de dissiper complétement les nuages élevés par l'ultramontanisme contre l'orthodoxie du célèbre

servite qui au besoin trouverait encore un défenseur dans le général actuel de cet ordre, le cardinal Caselli. Il s'en est expliqué avec l'auteur de cette notice.

6° *Catechismo de' Gesuiti.* — Catéchisme des Jésuites.—In-8° de 688 pages. Leipzig, 1820.—Beaucoup de gens se sont épuisés en conjectures pour savoir le nom de l'auteur. La forme du dialogue, employée dans cet ouvrage, extrêmement important, entraîne quelques longueurs; mais aussi elle offre l'avantage de développer, avec les citations les plus convaincantes et une grande clarté, la constitution des Jésuites, les révoltans priviléges dont ils furent comblés par la cour romaine, leur singulier système théologique, quant au dogme et à la morale, la conduite secrète de cette société dont la résurrection menace l'univers de nouvelles catastrophes. On prépare, dit-on, une traduction française, ou du moins une analyse étendue de ce livre. Si l'on se décidait pour une analyse, il faudrait y conserver toutes les citations.

M. Dégola a laissé en manuscrit un *traité sur l'oraison dominicale*, la plus excellente de toutes les prières, puisqu'elle est émanée de celui qui est la vérité même. Cet ouvrage, auquel il a consacré beaucoup de soins, sera mis au jour, sans doute, par les héritiers de son zèle et de ses talens. Il est à désirer qu'on y joigne une notice biographique qui, rectifiant les erreurs de celle-ci, au cas qu'elle en contienne, et remplissant les lacunes, offre le tableau exact d'une vie consacrée uniquement à la gloire de Dieu et au bonheur des hommes.

Après avoir reçu ses sacremens, Dégola adressa aux personnes qui l'entouraient une exhortation touchante et leur fit son adieu par ces mots : *a rivederci in paradiso.* Il expira, le 17 janvier 1826.

Plusieurs journaux italiens lui ont rendu un hommage éclatant; et un homme connu par ses talens comme poëte, le marquis *Jean-Charles de Negri*, a déploré en beaux vers la perte de ce pieux et savant ecclésiastique.

L'auteur de cette notice, qui, intimement lié avec Eustache

Dégola, fut confident de ses pensées, dépositaire de ses sentimens, qui l'a vu pendant bien des années dans les circonstances où l'homme sans contrainte épanouit son âme, et livre les secrets de son cœur, se rappelle avec attendrissement sa candeur et sa pureté. Plus avancé dans la carrière de la vie que ne l'était Dégola qui est décédé à trois cents lieues de distance de lui, il n'a pu recueillir ses derniers soupirs. Mais il conserve l'espérance de voir réaliser bientôt le dernier vœu de son ami et de se retrouver avec lui dans un monde plus heureux. *A rivederci in paradiso.*

G.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

L'Agriculture pratique et raisonnée, par sir *John* Sinclair, *fondateur et président du Bureau d'agriculture;* traduit de l'anglais par *C.-J.-A.* Mathieu de Dombasle (1).

A la sollicitation et par les soins d'un des agriculteurs les plus riches et les plus éclairés de l'Écosse, le gouvernement britannique fonda, en 1793, un *bureau d'agriculture*, pour servir aux progrès de cet art dans toutes les parties du royaume-uni. Une des premières occupations de ce bureau, et la plus utile sans doute de toutes celles auxquelles il s'est livré depuis, fut de recueillir, dans tous les comtés de l'Angleterre, des renseignemens très-détaillés sur tous les procédés d'agriculture qui y étaient en usage. Ces rapports, dressés dans chaque comté par des agriculteurs très-instruits, et envoyés de tous les points du royaume au bureau d'agriculture, formèrent bientôt par leur ensemble la masse la plus précieuse de renseignemens sur l'état de l'agriculture dans la Grande-Bretagne, et sur le mérite relatif de tous les procédés que l'on y emploie.

C'est pour réunir dans un même cadre les utiles renseignemens de toute espèce qui se trouvaient épars dans ces rapports, que sir J. Sinclair a entrepris la rédaction de cet ouvrage. Elle ne pouvait être confiée à de meilleures mains; car, indépendamment des vastes connaissances agricoles que possède

(1) Paris, 1825; Mme Huzard. 2 gros vol. in-8° avec figures Prix, 15 fr.

l'auteur, ses fonctions de président du bureau d'agriculture le mettaient à portée de correspondre avec les agriculteurs de toutes les parties du royaume-uni, et d'en obtenir les éclaircissemens dont il pouvait avoir besoin dans le cours de son travail. Aussi, il en est résulté un ouvrage, que l'on regarde, en Angleterre, si riche pourtant en excellens traités d'agriculture, comme le meilleur qui y soit connu.

M. Mathieu de Dombasle, à qui je viens d'emprunter ces détails sur les circonstances dans lesquelles cet ouvrage a été composé, était sans doute celui de nos compatriotes, qui réunissait le plus de connaissances et de talens pour faire lui-même un ouvrage original sur la même matière. Le rôle modeste qu'il n'a pas dédaigné de prendre pour faire connaître généralement parmi nous le travail de sir J. Sinclair, prouve mieux que tous les éloges comment il l'a jugé; et, si l'auteur anglais mêlait des sentimens d'amour-propre aux vues d'utilité publique qui l'ont guidé dans cette grande et laborieuse entreprise, je ne saurais rien de si flatteur pour lui, que d'avoir eu en France un tel traducteur.

L'ordre dans lequel sir J. Sinclair a disposé ces précieux matériaux est peu méthodique; peut-être, le lui reprochera-t-on en France? mais j'ignore jusqu'à quel point un ouvrage de ce genre, et généralement les traités d'agriculture, sont susceptibles de méthode; car il n'en est pas de cet art comme de tous les autres : une ferme n'est pas une manufacture d'une seule espèce de produits; on y exécute simultanément diverses fabrications fort distinctes dans leur objet, mais étroitement liées les unes aux autres dans leurs procédés, et qui ne peuvent pas avoir d'existence séparée. Les travaux agricoles forment par leur enchaînement un cercle dont presque tous les points peuvent servir également de point de départ dans la série des opérations de la culture; et par chacun d'eux indistinctement on peut commencer la description de leur cours. Ainsi, sans rechercher quel autre ordre eût été préférable à celui qu'a suivi l'auteur, et négligeant une critique oiseuse, je dirai seulement que, si chaque chose dans son livre n'est pas à sa meilleure

place peut-être, aucune du moins n'est omise; et je passerai de suite à l'exposition rapide des parties traitées d'une manière plus neuve et plus saillante.

L'influence de la composition chimique du sol sur sa fécondité était depuis long-tems un sujet d'expériences et de discussions. Ces expériences, toujours mal faites, toujours incomplètes, présentaient souvent des résultats contradictoires; ici, la fertilité semblait être produite par la prédominance de l'argile; là, elle paraissait au contraire dépendre de la prédominance de la silice. Renonçant donc à trouver dans l'analyse chimique une mesure constante de la fécondité naturelle des divers terrains, on rechercha si le degré n'en pouvait pas être mesuré par la quantité d'eau que chacun peut absorber hygrométriquement. Les indications de ce genre d'épreuve se trouvèrent mieux d'accord avec les faits observés; cependant, elles assignaient d'une manière trop absolue le plus haut degré de fertilité aux terres argileuses, qui sont les plus hygrométriques. Sir J. Sinclair a trouvé dans l'influence du climat, dont on ne tenait aucun compte, l'explication des anomalies qui contredisaient la généralité de cette règle. Sous un climat très-pluvieux, les sols argileux, ou ce qui revient au même, les sols très-hygrométriques sont peu fertiles; et la plus grande fertilité appartient aux sols sablonneux qui laissent écouler facilement l'excès des eaux pluviales que les premiers retiennent avec force. Sous un ciel chaud et sec, c'est l'inverse; ainsi, dans le nord de la France, le climat moins humide qu'en Angleterre donne déjà aux terres sablonneuses et légères, comparées aux terres plus consistantes, une valeur relative moindre que dans ce dernier pays; et, à mesure qu'on s'avance vers le midi de la France, où le climat est plus sec, la balance penche toujours en faveur des sols argileux. Tel terrain sablonneux, non susceptible d'irrigation, qui serait considéré comme un bon sol en Flandre, serait presque sans valeur en Provence.

Dans un chapitre consacré à l'examen de l'étendue la plus convenable des exploitations rurales, l'auteur, qui en général

se fait le rapporteur seulement, et non le juge des opinions diverses sur chaque objet d'agriculture, se prononce pourtant pour le système des grandes fermes; mais, c'est après avoir exposé avec candeur les avantages des fermes moyennes et petites. Au reste, sa préférence semble justifiée, en Angleterre du moins, par ce qui s'y passe : le nombre des grandes fermes s'y accroît sans cesse, et la classe des petits fermiers disparaît; ils sont exclus de l'exploitation des petites propriétés, par la concurrence de rivaux plus riches, qui, entreprenant à la fois la culture de plusieurs domaines contigus, peuvent se contenter d'un profit moindre sur chacun, et en offrir par conséquent au propriétaire un loyer plus considérable.

Cette concentration du fermage paraît à sir J. Sinclair un résultat très-utile. — Mais utile à qui, et comment? est-ce aux intérêts généraux du pays, en favorisant la production? Est-ce d'une utilité économique enfin qu'il s'agit, ou bien seulement d'une utilité politique, qui ne servirait que le plus petit nombre, en appuyant les inégalités odieuses consacrées par les lois anglaises? Je laisserai l'auteur répondre lui-même : « Les riches fermiers, dit-il, forment un chaînon très-important dans la grande chaîne de la société. C'est une classe d'hommes qu'on rencontre rarement, partout ailleurs que dans la Grande-Bretagne, et dont les habitudes d'industrie, d'intelligence et d'activité, aussi bien que leurs capitaux considérables, qui ont exigé des siècles pour les accumuler, forment une espèce de boulevard tendant à conserver l'ordre existant dans la société. »

Cet ordre est connu : c'est celui de l'inégalité la plus monstrueuse dans la richesse, et de l'inégalité établie en droit; c'est celui d'une société où une classe peu nombreuse possède presque seule la totalité du territoire et refuse rarement à sa vanité le plaisir de rappeler qu'elle le possède par droit de conquête. De là, pour elle, le besoin senti d'un rempart qui la protége; de là, pour elle, l'utilité de cette classe riche et active des gros fermiers dont elle associe habilement les intérêts aux siens : véritable aristocratie bourgeoise qu'élève autour d'elle par po-

litique, et au sein de laquelle se retranche l'aristocratie nobiliaire anglaise.

Après avoir traité de ce qui est relatif à l'étendue des fermes, sir J. Sinclair examine les avantages et les désavantages que présente l'exploitation des terres, soit par les propriétaires eux-mêmes, soit par des fermiers. Si l'on considère que les petits propriétaires possèdent rarement un capital suffisant pour améliorer leur domaine, et qu'ils ont souvent des idées étroites d'économie mal entendue qui les rendent peu propres à cette industrie; si l'on observe, d'ailleurs, que des propriétaires riches ne peuvent que bien difficilement s'occuper avec assiduité d'une foule de menus détails qu'un cultivateur ne doit pas négliger, et qu'ils se lasseront promptement d'une surveillance fastidieuse sur une multitude d'objets, de travaux minutieux dont l'exécution parfaite est pourtant nécessaire au succès de la culture, on jugera peut-être qu'il y a de l'avantage pour la prospérité agricole d'un pays, à ce qu'une grande partie des terres y soit cultivée par des fermiers. L'obligation d'une rente à payer est aussi un terrible stimulant pour l'activité de celui qui cultive.

Cependant, quelle que soit l'habileté de cette classe d'hommes en Angleterre, leurs profits, en général, sont bien modérés. Des recherches très-bien faites ont prouvé qu'ils excèdent rarement 10 à 12 pour 100 du capital qu'ils engagent dans une exploitation. L'auteur ne manque pas d'en conclure que la Grande-Bretagne resterait inculte, si les prix des grains descendaient un peu du taux élevé où les maintient la prohibition des grains étrangers; « car alors, dit-il, les profits du fermier, déjà si modiques, deviendraient nuls. » — Comme si, alors, les fermiers continueraient à payer aux propriétaires du sol le même loyer exorbitant qu'ils acquittent aujourd'hui! Sans doute, ils y seraient contraints jusqu'à la fin de leur bail courant, et ce serait pour eux une dure obligation; mais, ce bail fini, en souscriraient-ils un nouveau aux mêmes conditions? Les propriétaires ne seraient-ils point forcés d'offrir la location de leurs terres à un prix moins élevé, sous peine de ne

trouver personne à qui les louer? Eux seuls supporteraient la perte produite par la baisse des grains; ils seraient moins riches; mais la diminution de leurs revenus n'aurait aucune influence sur la culture du pays. Qu'importe au fermier la baisse du prix des denrées qu'il produit, si la rente qu'il paie au propriétaire a suivi le même mouvement? C'est une étrange erreur que de confondre sans cesse les intérêts des propriétaires avec ceux de l'agriculture; il n'y a, au fond, rien de si étranger à la prospérité de celle-ci que la richesse de ceux-là. Qu'un propriétaire oisif loue sa ferme 10,000 francs, ou bien qu'il ne la loue que 5,000; qu'est-ce que cela fait à la production agricole? L'homme essentiel dans la production, ce n'est pas celui qui ne fait que prêter son champ; c'est le fermier qui le cultive. Si le fermier souffre, bientôt ses capitaux seront insuffisans pour faire valoir ce champ, pour en tirer le plus grand produit possible, et l'agriculture souffrira; la production sera diminuée. Le propriétaire n'est intéressé qu'au prix élevé des produits que l'on obtient de son champ, parce que alors il le loue plus cher: son habileté consiste à emporter à la Chambre des communes une bonne loi prohibitive des grains étrangers, afin de produire cette cherté dont lui seul profite, et qui écrase le pauvre peuple, auquel on persuade, en outre, qu'il serait bien plus misérable encore, et qu'il mourrait de faim, si le pain était à meilleur marché. Que ce monopole soit supporté en Angleterre où la totalité du territoire appartient à vingt mille familles seulement, on ne le conçoit pas.

Un des meilleurs modes de location des terres, fort commun dans le nord de la France, et en Belgique où semblent être nés tous les perfectionnemens de l'industrie agricole, est aussi usité dans plusieurs provinces de la Grande-Bretagne. C'est celui-ci: la rente n'est point fixée à un prix invariable pour toute la durée du bail; mais elle varie, chaque année, suivant les variations du prix des grains. Le fermier la paie en argent, mais proportionnellement aux fluctuations de cette base mobile. Quelquefois, ce n'est pas sa totalité qui est déterminée de cette façon: ce n'en est qu'une partie, ordinaire-

ment alors la moitié; et l'autre moitié est fixée, comme dans l'usage le plus ordinaire, à une somme invariable. L'auteur vante justement ce mode de paiement; il a, pour l'agriculture, le grand avantage de répartir entre le propriétaire et le fermier la charge des années malheureuses, au lieu de la laisser peser tout entière sur celui-ci.

Ce système équitable de répartition est suivi généralement, en Écosse, pour le salaire des ouvriers des fermes. Ils reçoivent, pour le prix de leur travail annuel, une petite somme d'argent déterminée, et une quantité de grain fixe et indépendante de leur valeur. Par ce mode de paiement, ils sont assurés de ne jamais manquer au moins des premières nécessités de la vie. Une année de cherté diminue bien encore leurs modiques ressources; mais elle ne les réduit pas à la mendicité, et jamais ils ne tombent à la charge de leur paroisse. Ce système est adopté depuis long-tems en Flandre et en Artois, où il a singulièrement favorisé, chez les domestiques des fermiers, les habitudes de sobriété et d'économie. Son adoption en Écosse y a eu la même influence heureuse.

L'éducation, l'engraissement des bestiaux et l'amélioration de leurs races sont un des objets les plus importans de la culture. En France, à cet égard, presque tout reste à apprendre et à faire; c'est, au contraire, une des parties les plus avancées de l'agriculture anglaise. Sir J. Sinclair expose avec détail tous les perfectionnemens obtenus depuis cinquante ans dans ces arts nouveaux, et les règles de pratiques sûres, déduites d'un très-grand nombre d'expériences faites par les hommes les plus habiles. On est étonné de la masse de connaissances acquises par les Anglais dans un si court espace de tems; mais elle s'explique, comme le prodigieux développement de leurs arts mécaniques. Les savans, en Angleterre, ont travaillé de concert avec les artistes: parmi les fermiers, les éleveurs de bestiaux, il s'est trouvé des hommes que la nature avait doués de génie ou d'un esprit plein de sagacité, tels que *Bakewell*, *Culley*, etc.; le célèbre *John Hunter*, *H. Cline* et d'autres physiologistes les

ont aidés des lumières de la science : alliance heureuse d'où sont sortis tant de résultats merveilleux !

Les instrumens d'agriculture sont aussi très-perfectionnés en Angleterre. Diverses machines ingénieuses y exécutent, dans beaucoup d'opérations, le travail des bras. Ces machines et ces instrumens (dont quelques-uns viennent de Suisse, de l'institut agricole de M. *Fellenberg*, établi à Hofwyl), commencent à être fort connus en France, quoiqu'il n'y en ait qu'un petit nombre dont l'usage soit déjà répandu parmi nous. La plus importante de ces machines est celle qu'a inventée le mécanicien écossais, *Andrew Meikle*, et qui sert à battre le grain; mais elle est aussi la plus chère : l'intérêt de son prix d'achat surpasserait la dépense annuelle du battage au fléau dans toutes les petites fermes; dans les grandes exploitations, l'économie qu'elle procure est immense. En outre, le travail qu'elle remplace est le plus pénible et le plus malsain de tous les travaux agricoles. La machine écossaise est déjà très-employée dans la Grande-Bretagne. En supposant que la moitié seulement des grains qu'on y récolte est battue par elle, il en résulte une économie annuelle de 43 millions de francs, dans les frais de la culture. *Andrew Meikle*, sur la fin de sa vie, a été environné, par la reconnaissance de ses compatriotes, de toutes les jouissances de la richesse; leurs dons volontaires ont aussi pourvu à la fortune de sa famille.

Le chapitre des amendemens et des engrais est un des plus étendus de l'ouvrage de sir J. Sinclair; il est écrit sans aucune prétention théorique. L'auteur se borne à rapporter toutes les pratiques les plus estimées en Angleterre pour chaque nature de sol, et chaque espèce de culture. Au lieu de ces préceptes absolus et d'une généralité en apparence si savante, mais au fond si vagues et si vides, qu'on trouve dans la plupart des traités spéciaux écrits sur cette matière, il n'y a dans son livre que des faits de détail, mais nombreux et choisis avec discernement parmi une infinité de faits semblables. C'est au lecteur à se faire une théorie, s'il ne peut vivre sans cela. L'emploi des

engrais est un des objets les plus délicats de la culture; une foule de petites circonstances dont on tient généralement trop peu de compte, ou que l'on néglige tout-à-fait chez nous, ont sur leur action la plus grande influence; c'est un art plein de finesses que celui de leur application. Sir J. Sinclair n'omet aucun de ces détails d'exécution qui seuls en assurent le succès, et sans lesquels il est souvent compromis et toujours incertain.

Au reste, quelque habile que soit déjà la pratique des cultivateurs anglais dans l'amendement des terres, il est permis de croire que cet art recevra encore de la chimie d'immenses perfectionnemens. L'action des amendemens minéraux, tels que le plâtre et surtout la chaux, dont on fait en Angleterre un si grand usage, et dont l'emploi est si coûteux, à raison des énormes quantités qu'il en faut répandre; cette action, si évidente dans ses effets, est encore bien obscure dans son mode intérieur. On trouvera peut-être des agens chimiques très-énergiques et peu dispendieux dont de très-petites quantités les remplaceront avec une grande économie. On peut l'espérer, pour la chaux surtout, qui ne paraît pas servir directement à la nutrition des plantes, et dont l'action se borne peut-être à stimuler leurs forces absorbantes.

L'irrigation dont les résultats sont si étonnans sous le ciel chaud et sec des pays méridionaux, est pratiquée avec un art extrême sur une grande partie des terres de la Grande-Bretagne, quoique l'humidité du climat y rende ses effets moins énergiques. Sir J. Sinclair rapporte avec les mêmes détails tous les procédés ingénieux employés pour leur assainissement. En Europe, ce ne sont généralement que les prairies qu'on arrose; aux Indes orientales, cette opération s'applique indistinctement à toutes les cultures. L'auteur a découvert un fermier anglais, qui depuis cinquante ans, soumet ses blés à cette pratique, et qui s'en est constamment bien trouvé. Cet exemple, ignoré jusqu'ici, trouvera sans doute des imitateurs.

Mais rien ne prouve mieux l'utilité des recherches détaillées, dirigées sur toute l'étendue d'un pays, que la connaissance acquise, par ce moyen, du procédé appelé *warping*, ou

limonage. Ce procédé précieux, qui peut s'appliquer à tous les lieux voisins de la mer, où la marée amène des substances d'alluvion, se trouvait confiné à un petit canton sur les rives de l'*Humber ;* et, quoiqu'il y fût pratiqué depuis plus de soixante ans, il aurait pu rester inconnu très-long-tems, si le *Bureau d'agriculture* n'avait entrepris l'examen de toutes les pratiques agricoles du Royaume-uni. Il consiste à conduire artificiellement les eaux limoneuses des golfes et des rivières, près de leur embouchure, sur les terrains bas et stériles que l'on a d'abord entourés de petites digues élevées jusqu'à la hauteur où montent les marées. L'eau entre par une écluse ; on la retient, jusqu'à ce que par le repos elle ait laissé déposer son sédiment; et alors, on la fait écouler à marée basse pour la renouveler ensuite, jusqu'à ce qu'on ait produit ainsi une épaisseur suffisante de terre fertile.

Ce procédé, peu susceptible d'application en France, à cause de la configuration de nos côtes, a déjà reçu, en Angleterre, depuis que le Bureau d'agriculture l'a fait connaître, une grande partie de l'extension qu'il peut prendre dans cette île toute découpée en golfes profonds. Il a quelque analogie avec une opération pratiquée dans des lagunes de la Toscane, et que les Italiens appellent *Colmata*.

Après avoir exposé tous les moyens d'améliorer le sol, sir J. Sinclair examine les avantages respectifs des divers modes de culture auxquels on peut le soumettre; il indique les assolemens préférés dans chaque province de l'Angleterre, et les motifs de ces préférences. Je ne puis le suivre dans ces détails tout-à-fait techniques qui remplissent à peu près le second volume de son ouvrage. Celui-ci est terminé par plusieurs articles détachés sur diverses questions spéciales. Ces petits traités ne sont pas tous de sir John; quelques-uns ont été écrits par des correspondans du Bureau d'agriculture. Il y en a un fort curieux *sur les moyens de préserver les blés de la carie*, maladie qui paraît, ainsi que la rouille, causer bien plus de ravages en Angleterre qu'en France. L'immersion de la semence dans une dissolution de sulfate de cuivre en est un pré-

servatif certain; et non - seulement alors, les récoltes sont exemptes de la carie, mais elles sont plus belles. Du reste, la dépense du sulfate de cuivre est tout-à-fait insignifiante, et son emploi n'a d'autre inconvénient que de mettre entre les mains de beaucoup de gens une substance vénéneuse.

Quant à la rouille, qui est produite aussi, comme la carie, par le développement spontané d'une infinité de petits champignons microscopiques parasites, mais dont les effets sont quelquefois plus désastreux encore, on n'a trouvé jusqu'ici aucun spécifique pour en prévenir les ravages. Seulement, d'une multitude de rapports adressés sur cet objet au Bureau d'agriculture, l'auteur a pu déduire quelques-unes des circonstances qui paraissent favoriser son développement, et celles qui semblent propres à l'éloigner : des semailles épaisses sont la plus efficace de ces dernières.

Parmi ces petits traités placés à la fin de l'ouvrage, il y a un mémoire de sir J. Sinclair *sur les avantages comparatifs des chevaux et des bœufs dans les travaux de la culture.* L'auteur accorde aux chevaux une grande préférence; mais les raisons sur lesquelles il la fonde sont plus nombreuses que concluantes: c'est une multitude d'observations faites sans précision, et conséquemment de peu de valeur. Les élémens de cette question, comme de la plupart des questions d'agriculture, sont en grand nombre, et ils ne peuvent être recueillis que dans une exploitation rurale où l'on tiendrait une comptabilité rigoureuse. Or, malgré leur habileté et leur ordre, c'est ce que les fermiers anglais ne paraissent pas encore posséder. M. de Dombasle est sans doute le premier cultivateur qui ait su réaliser l'idée d'une comptabilité parfaite. Ses livres de recette et de dépense à Roville pourront seuls décider la question examinée par l'auteur anglais : ils apprendront bien d'autres choses.

L'ouvrage de sir J. Sinclair a eu trois éditions en Angleterre, dans le court espace de quatre années. Il est maintenant entre les mains de tous les fermiers anglais, un peu aisés. Il doit obtenir en France le même succès. Si les fermiers chez nous ne lisent pas, c'est que la forme plus méthodique, il est vrai,

mais toujours savante et théorique de nos livres d'agriculture, même les plus élémentaires, les rend obscurs ou inintelligibles pour des hommes généralement dépourvus d'instruction. *L'agriculture pratique et raisonnée* convient aux moins éclairés, comme aux plus instruits; c'est la description simple et claire de tous les meilleurs procédés de culture dans le pays où cet art est le plus avancé. M. de Dombasle ne s'est épargné aucune peine pour rendre sa traduction plus utile à nos compatriotes. La différence des poids, des mesures et des monnaies arrête à chaque instant les lecteurs des ouvrages traduits, surtout des ouvrages d'agriculture. Ils doivent recourir sans cesse à une table de réduction pour effectuer des calculs, dont le traducteur s'épargne ordinairement l'ennui, et qui se présentent souvent quinze à vingt fois dans la même page. M. de Dombasle s'est soumis lui-même à ce fastidieux travail qui rebute les lecteurs paresseux et fatigue l'attention des autres. Enfin, toutes les fois que la différence du climat entre la France et l'Angleterre, ou des circonstances particulières aux deux pays lui ont paru devoir apporter quelques changemens aux indications présentées par l'auteur, il l'a indiqué dans des notes; quelques-unes, plus étendues et relatives à des questions d'administration publique, sont du plus haut intérêt.

Victor Jacquemont

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Applications de la morale a la politique, par *Joseph* Droz, *de l'Académie française* (1).

M. Droz occupe parmi nos écrivains moralistes un rang très-distingué. La nature de ses ouvrages et le caractère particulier de son talent ne l'ont point destiné aux succès d'éclat qui donnent les réputations populaires; et ses livres ne figurent point parmi ceux qu'il faut absolument avoir lus, dès qu'ils paraissent, ne fût-ce que pour payer tribut à la mode. Un autre genre de succès s'attache aux productions de M. Droz : ses lecteurs le prennent en amitié; il y a, entre l'élégance de son langage et la sérénité de ses idées, un accord harmonieux qui répand du charme sur ce qui sort de sa plume; et l'on revient à ses ouvrages, comme à la conversation d'un homme de bien avec lequel on sent qu'il y a beaucoup à gagner. Toujours tolérant, toujours sincère, il recherche ce qu'il y a de sérieux et de réel dans cette vie et au-delà de cette vie; mais il n'apporte dans cette poursuite ni orgueil, ni affectation, ni rudesse; son aimable optimisme adoucit les conseils les plus graves; et, se plaire dans son entretien, c'est trouver goût à la vertu.

Il existe dans notre littérature beaucoup de juges qui prononcent leurs arrêts sans jeter les yeux sur les pièces. La nomination de M. Droz à l'Académie française a encouru la désapprobation de plusieurs d'entre eux; mais la partie du public qui examine et qui écoute, et à laquelle l'opinion définitive appartient, a vu avec une juste satisfaction la première de nos récompenses littéraires s'attacher à un écrivain qui a toujours fait de son talent les emplois les plus honorables.

La politique de M. Droz ressemble à sa morale, ou plutôt

(1) Paris, 1825; Renouard. 1 vol. in-8°; prix 5 fr.

elles ne sont toutes deux que les développemens des mêmes idées fondamentales; et, pour quiconque aura lu avec attention *la Philosophie morale* (annoncée dans *la Revue*, t. XXI, p. 530), les *Applications de la morale à la politique* seront bien facilement comprises, et presque entièrement devinées à l'avance. De même que M. Droz, dans sa *Philosophie*, avait négligé volontairement les questions de prééminence entre les systèmes, pour les subordonner tous à la nécessité de la vertu pratique; de même, dans son nouvel ouvrage, il a voulu ne point tenir compte de ces disputes si envenimées, et presque toujours si vaines, où l'on se débat sur les formes des gouvernemens. Il ne s'arrête pas aux enveloppes extérieures de l'organisation sociale, mais il s'efforce de pénétrer jusqu'à son essence intime. La politique consiste à appliquer à l'administration d'un état les règles éternelles de la morale. Pour l'homme privé et pour l'homme public, les obligations sont les mêmes; elles consistent à améliorer le sort de nos semblables et à respecter dans tous les hommes la dignité humaine. La sagesse des états, comme celle des individus, la bonne politique, comme la bonne morale, consiste dans la pratique réelle et efficace du bien.

Si donc vous voulez reconnaître le bon gouvernement, ne demandez point s'il s'appelle monarchie ou république; mais considérez s'il travaille au bien-être physique, intellectuel et moral de notre espèce; s'il fait faire des progrès à la civilisation, en propageant la morale et l'industrie.

Ce n'est pas à dire qu'il faille traiter avec dédain l'étude des institutions politiques, ni négliger le soin de perfectionner les formes de gouvernement. M. Droz ne va point jusque-là. Il s'efforce seulement, et avec beaucoup de sagesse, de démontrer que toutes ces questions n'ont qu'une importance relative, et de les faire descendre de la place d'honneur à laquelle on les a mal à propos élevées, lorsqu'elles ne méritent que d'occuper un rang secondaire.

M. Droz a horreur des révolutions. Elles soulèvent et fomentent les haines; elles flétrissent par le découragement les âmes pures et généreuses; elles entretiennent l'égoïsme et lui

procurent les honneurs de la sagesse; elles provoquent les contre-révolutions si passionnées, si absurdes, si fécondes en dangers. L'erreur qui consiste à s'exagérer l'importance des formes de gouvernement, et qui leur attribue une efficacité qu'elles n'ont pas, enfante les révolutions violentes; car elle engage à tout hasarder pour introduire des formes nouvelles.

Les doctrines politiques peuvent, suivant M. Droz, se réduire à trois : celle de l'*oppression*, celle des *droits*, celle des *devoirs*.

La doctrine de l'oppression repose sur cette idée : que le grand nombre est ici-bas pour satisfaire aux fantaisies du petit nombre. C'est ainsi que Sparte, Athènes, Rome, à côté d'une poignée de citoyens, présentaient une foule d'esclaves; c'est ainsi que, sous la féodalité, le même principe, manifesté sous une autre forme, livrait la multitude à quelques oppresseurs ignorans et grossiers; c'est ainsi que l'impiété du régime colonial plie un peuple de noirs sous le fouet sanguinaire de quelques blancs.

La doctrine des droits est le cri de la multitude opprimée qui se fatigue d'obéir. Deux redoutables dangers l'accompagnent; elle est violente, équivaut à une déclaration de guerre, exalte les esprits et les jette dans des écarts et des crimes. Un second danger, trop peu remarqué, c'est que cette doctrine n'oblige point à conserver les biens qu'elle préconise; chacun est le maître, en effet, d'user ou de ne pas user de son droit; c'est une propriété à laquelle on peut renoncer. Qu'il se présente des périls, il est naturel d'examiner s'il ne serait pas plus avantageux d'abandonner ses droits que de les défendre. « C'est ce calcul, dit M. Droz, qui, tant de fois, a rendu les partisans de la doctrine des droits si lâches dans les débats politiques... Ils étaient Cinq-Cents à Saint-Cloud : une compagnie de grenadiers ou le bruit du tambour les mit en fuite... A une époque tout autrement périlleuse, lorsque des brigands en fureur avaient envahi la salle de la Convention, un homme s'assit avec calme au fauteuil du président; et, pendant une heure entouré de scélérats, dont les uns le menaçaient de

leurs armes, dont les autres lui présentaient la tête sanglante d'un de ses collègues massacré, il refusa constamment de mettre aux voix de prétendus décrets, dans une assemblée qui ne pouvait délibérer. Boissy-d'Anglas, est-ce à vos droits ou à vos devoirs que vous pensiez sous le poignard des assassins? »

La vraie doctrine politique, c'est celle des devoirs. Ferme sans violence, paisible sans faiblesse, elle poursuit avec constance l'accomplissement de ce qui est bien; elle se donne pour loi de remplir tous ses devoirs envers les autres hommes, tandis que l'élève de la théorie des droits ne s'attache qu'à veiller à ce que les autres hommes remplissent tous leurs devoirs envers lui. S'il y a des droits inaliénables, c'est parce qu'ils sont un moyen nécessaire pour accomplir le devoir; c'est parce qu'ils intéressent nos semblables autant que nous-mêmes; c'est parce que la conservation de la dignité humaine est inséparable de leur maintien; c'est parce que le devoir, dont ils sont un corollaire, se mêlant avec eux, leur imprime son caractère obligatoire, et leur communique sa sainteté.

La distinction faite par M. Droz entre une doctrine des droits et une doctrine des devoirs, repose sur une idée fort juste, mais qui ne me semble pas assez nettement démêlée. Rien n'est plus raisonnable que de mettre une grande différence entre les hommes qui agissent pour user de leurs droits, et ceux qui ont en vue l'accomplissement d'un devoir; le mobile des premiers n'est qu'un calcul d'égoïsme et d'intérêt, tandis que les seconds se déterminent par le besoin d'obéir à la voix intime de leur conscience. Mais, fallait-il appeler *doctrine des droits* le principe de conduite qui nous porte à n'envisager que nos propres droits et à méconnaître les droits des autres? Est-il exact de considérer le principe qui nous porte à réclamer nos droits, comme un principe de violence et de guerre? Celui qui revendiquerait ses droits au mépris de ce qui appartient à ses semblables, ne manquerait-il pas nécessairement de lumières sur la nature de ses droits mêmes, qui ne peuvent, dans aucun cas, se concilier avec la violation de

ceux de ses semblables ? M. Droz s'expose à être mal compris, lorsqu'il met en opposition de doctrine les droits et les devoirs, unis par une corrélation intime, et qu'il est impossible de connaître complètement les uns sans les autres.

Le monde jouirait d'une paix profonde et s'avancerait à pas rapides dans la carrière de la civilisation, si le règne de la doctrine des devoirs parvenait à s'établir; mais, que doit-il arriver, quand la doctrine de l'oppression s'efforce de prévaloir par la violence, par la corruption, par le mensonge ? Comment, lorsque les oppresseurs dominent, sera-t-il possible et permis aux opprimés d'accomplir leurs devoirs, sans se mettre en possession de leurs droits ? Si une loi oppressive me commande une injustice, si elle exige que je tue mon semblable, que je renie mes père et mère, que je partage inégalement ma fortune entre des enfans qui auront des droits égaux à ma tendresse, quels sont les moyens légitimes qui m'appartiennent pour accomplir mon devoir ? Mon devoir même, quel est-il ? Est-ce de plier sous l'oppression et de commettre l'acte qu'elle me prescrit, et que ma conscience me signale comme un crime ? Ces questions sont immenses. M. Droz ne les a point posées.

M. Droz adresse ses conseils aux gouvernans comme aux gouvernés. « A la manière, dit-il, dont je soutiens la doctrine des devoirs, il est évident que je la veux pleine, entière, complète. Chacun exige que les autres remplissent leurs devoirs envers lui, et souvent se dispense de remplir les siens envers eux. Tous les hommes veulent être libres; la seule différence, sous ce rapport, c'est que les uns veulent la liberté pour tous, tandis que les autres ne la veulent que pour eux-mêmes. Il est une théorie incomplète des devoirs qui n'est que la théorie de l'oppression déguisée. Pour qu'un état recueille les fruits de la véritable doctrine des devoirs, il faut que les principes en soient répandus dans toutes les classes de la société, à commencer par les plus hautes. »

Je conçois parfaitement qu'il y aurait perfection de l'état social, si chacun y accomplissait son devoir; mais je voudrais que M. Droz se fût expliqué sur la conduite que les opprimés

ont à tenir, lorsque l'oppression s'oppose, je ne dis pas seulement à ce qu'ils exercent leurs droits, mais, ce qui est bien plus grave, à ce qu'ils exécutent leurs devoirs.

M. Droz énonce une vérité profonde et salutaire, lorsqu'il déclare que les gouvernemens ont un moyen infaillible de prévenir les révolutions et les maux nombreux qu'elles entraînent. Ce moyen est d'accomplir leurs devoirs sociaux.

Les devoirs sociaux et les devoirs privés s'unissent par des liens indissolubles. Un gouvernement est moral, lorsqu'il travaille à éveiller et à entretenir la moralité dans chacun des citoyens.

Pour améliorer l'espèce humaine, le moyen le plus efficace est de propager les admirables préceptes de l'Évangile, qui a fait consister la sagesse dans l'amour de Dieu et des hommes.

Le second moyen est de répandre l'instruction dans toutes les classes; d'apprendre, même aux indigens, à lire, écrire et calculer. Les progrès des plus hautes parties de l'enseignement ne pourraient manquer de s'étendre avec rapidité dans un état qui jouirait d'une bonne organisation d'instruction élémentaire. M. Droz voudrait qu'il y eût des cours spéciaux de morale.

Les dépositaires du pouvoir, les individus, quels qu'ils soient, qui, par leur naissance, leur fortune, leurs talens, exercent une influence quelconque sur leurs semblables, doivent protection à chaque homme dans ce qui intéresse sa conscience, sa personne, ses propriétés. Si des libertés aussi saintes sont violées, il n'y a que désordre et tyrannie.

Le caractère distinctif de la politique de M. Droz est de fort peu tenir au succès, et de ne faire cas que d'être juste. C'est avoir choisi la meilleure part, celle qui ne peut pas être ôtée. Indulgent pour les opinions, il recommande de juger les hommes par leurs actes, plutôt que par leurs paroles. A ses yeux, les êtres bons sont ceux qui pratiquent les vertus privées, et qui se montrent désintéressés et modérés dans leur vie publique. Malgré les passions et les vices des hommes, il faut les considérer sous un aspect qui donne du calme à notre

âme : ce sont des malades qu'il faut travailler à guérir par la modération et la persévérance, mais sans oublier jamais que nous sommes malades comme eux. On ne peut connaître les hommes qu'après s'être étudié soi-même; et mieux on se connaît, plus on est convaincu des imperfections de notre nature.

La conclusion à tirer du livre de M. Droz, c'est que la bonne politique est celle qui améliore le sort des hommes par la morale et par l'industrie, en se fondant sur la doctrine des devoirs, que l'on ne peut essayer d'inspirer à ses semblables, qu'après s'être imposé la loi d'y être soi-même toujours fidèle.

Le style de cet ouvrage n'a pas besoin d'éloges; il se distingue par l'élégance et la pureté habituelles à son auteur. On me saura gré, sans doute, d'en donner une idée par la citation de l'apologue suivant :

« Une nuit je rêvai que j'étais dans un jardin délicieux : une douzaine de jolis enfans, à peine sortis du berceau, jouaient en liberté sur un tapis de verdure. Un homme de haute taille parut; ses vêtemens étaient riches, mais en désordre : il franchit un vaste espace, se jette sur ces enfans, et les massacre tous. Je voulais m'élancer sur lui; mais je faisais de vains efforts pour avancer, et ma voix s'attachait à mon gosier. Le monstre s'éloigna en chantant avec une joie féroce. Tout à coup je me trouvai près de lui dans une autre partie du jardin : il était assis et calme. J'avais recouvré la voix, et je l'accablai des noms les plus odieux. « Je veux bien t'éclairer, me dit-il sans s'émouvoir, et tu vas louer mon humanité. Deux génies présidèrent à ma naissance. L'un, ennemi des états que m'a laissés mon père, souffla sur moi, et dit : Il sera conquérant. L'autre, arrivé trop tard, ne pouvant plus que modifier mon caractère, resta près de moi pour veiller à mon éducation. Très-jeune je demandais des armes et ne respirais que la guerre. Le bon génie, par ses soins persévérans, obtint qu'au lieu de bouleverser le monde je me contenterais des jeux dont tu viens d'être témoin. Qu'est-ce qu'un petit nombre d'enfans dont je prive leurs mères, près des milliers d'hommes que j'aurais fait périr? Avec quel empressement mon peuple ne doit-il pas

m'offrir ce léger tribut ? Songe aux conquérans, bénis ma modération, et dis que mes jeux sont innocens. » Il me tendait sa main sanglante : je tressaillis, et je m'éveillai. »

CH. RENOUARD, *Avocat.*

RAPPORT SUR LE PROJET D'UN CODE PÉNAL, *fait à l'Assemblée générale des États de la Louisiane*, par M. *Ed.* LIVINGSTON, suivi d'*Observations sur les conditions nécessaires à la perfection d'un Code pénal*, par M. MILL; avec une *introduction* et des *notes*, par M. *A.-H.* TAILLANDIER (1).

La Louisiane, qui long-tems avait appartenu à l'Espagne et à la France, fut, en 1803, cédée aux États-Unis. Incorporée dès-lors à l'Union américaine, le nouvel état eut d'abord à s'occuper de son organisation politique. Une assemblée de représentans, réunis, en 1812, à la Nouvelle Orléans, rédigea une constitution qui fut sanctionnée par le congrès. Après avoir ainsi posé les bases de son existence sociale, il lui restait à fonder sa législation civile et criminelle. En 1820, une loi ordonna la confection d'un projet de code pénal, par un citoyen versé dans la connaissance des lois. Le choix de l'assemblée générale, composée du sénat et de la chambre des représentans, tomba sur M LIVINGSTON, représentant de la paroisse de Plaquemine.

En 1822, M. Livingston a présenté son rapport à l'assemblée

(1) Paris, 1825; Renouard, rue de Tournon, n° 6. 1. v. in-5° de 220 p. Prix 5 f. — Ceux de nos lecteurs qui étudient spécialement, dans ce recueil, la *législation comparée chez les différentes nations*, aimeront à revoir, en lisant cet article *sur le projet d'un Code pénal pour la Louisiane*, l'analyse faite par M. DUPIN aîné, avocat, d'une *Dissertation sur la nature et l'étendue de la juridiction des Chambres des États-Unis*, par M. *Pierre* DUPONCEAU. (*Rev. Enc.*, t. XXVI, *avril* 1825, p. 65-69.)

générale : il a développé son plan et donne, comme échantillon de son travail, quelques fragmens du code qu'il s'occupe de rédiger. Ce plan a reçu l'approbation de l'assemblée, qui a décrété l'impression du rapport et sa distribution aux principaux fonctionnaires de l'état. C'est ce rapport que M. Taillandier nous offre à examiner comme un monument curieux de l'état des lumières et de la civilisation chez les habitans de la Louisiane.

Dans le plan de M. Livingston, les dispositions législatives doivent être précédées d'un livre consacré à la définition des termes employés par le législateur. On ne saurait qu'applaudir à cette mesure, dont l'objet est de donner à la loi un nouveau degré de précision et de clarté : la clarté est l'une des premières conditions d'une bonne législation; et c'est surtout en fait de lois pénales que cette condition est d'une nécessité rigoureuse.

Le second livre renfermera les *dispositions générales* du législateur. Parmi ces dispositions, il en est deux qui méritent une attention particulière.

La première est celle qui garantit le droit de publier, sans contrôle, les procès en cour criminelle, et de discuter librement la conduite des juges et des autres officiers employés dans l'administration de la justice. Les réflexions du rapporteur, à ce sujet, sont d'une sagesse remarquable. « La publicité, dit-il, est un objet si important dans les gouvernemens libres, qu'elle doit être, non-seulement permise, *mais imposée comme un devoir*. Le peuple doit être contraint à prendre connaissance de ce que font ses serviteurs; ou bientôt, ainsi que d'autres maîtres, il aimera mieux endurer les abus, que de prendre la peine de s'enquérir de l'état de ses affaires. Aucune nation n'a encore éprouvé d'inconvénient d'une inspection trop attentive sur la conduite de ses employés; mais plusieurs sont tombées dans la ruine et dans l'esclavage pour avoir laissé graduellement s'accumuler des abus et des déceptions, qui n'étaient inaperçus que parce que les moyens de publicité n'étaient pas assurés. Dans nos tems modernes, la

presse est un si puissant organe public, que la nation qui néglige de s'en servir pour promulguer les opérations des diverses branches du gouvernement, ne peut connaître, ni apprécier, ni mériter les bienfaits de la liberté. »

La seconde disposition est celle qui etablit le jugement par jury en matière pénale. Sous la législation antérieure, le droit d'être jugé par ses pairs n'était qu'une faculté dont l'accusé était libre de ne point user. D'après le nouveau Code, la juridiction du jury dans les affaires criminelles doit devenir exclusive et absolue. Parmi les motifs donnés par le rapporteur à l'appui de cette disposition, il en est un surtout qui nous paraît digne d'être rapporté. « Ce mode de jugement, dit M. Livingston, répand les plus utiles connaissances parmi toutes les classes de la société; c'est une grande école, dont chaque réunion du jury est une classe séparée; dans laquelle les préceptes de la loi et les conséquences de leur violation sont enseignés par pratique. L'exercice fréquent de ces importantes fonctions donne, en outre, un certain sentiment de dignité personnelle, de respect de soi, qui, non-seulement convient au caractère d'un citoyen libre, mais ajoute encore à son bonheur privé... Un état dont les moindres citoyens sont ainsi, tour à tour, élevés à ces augustes fonctions, et deviennent alternativement les défenseurs de l'innocent, la terreur du coupable et les gardiens vigilans de la constitution; sans le consentement desquels aucune punition ne peut être infligée, aucune disgrâce encourue; qui peuvent, d'un mot, arrêter le bras de l'oppression et diriger le glaive de la justice; un tel état, dis-je, ne peut tomber dans la servitude, ni être facilement opprimé. Des chefs corrompus peuvent altérer ou pervertir la constitution; d'ambitieux démagogues, la dénaturer ou la violer; l'influence étrangère en entraver ou en arrêter l'opération; mais, tant que le peuple jouit du privilége d'être jugé par des jurés pris dans son sein *et désignés par le sort*, il ne peut cesser d'être libre. Les lumières que dissémine cette inappréciable institution, le sentiment de dignité et d'indépendance qu'elle inspire, le courage qu'elle crée, donnent

toujours à la nation une énergie de résistance qui lutte corps à corps avec l'usurpation, et un élan de patriotisme qui déconcerte et décourage tout pouvoir arbitraire. » Heureuse la nation où le législateur professe de telles maximes!

Ce second livre doit être précédé d'une introduction renfermant la déclaration des principes qui ont servi de base à la loi. Cette déclaration est destinée à guider le législateur lui-même dans la rédaction des articles particuliers.

L'un de ces principes a soulevé, dans quelques-uns de nos journaux, une discussion assez curieuse (*le Globe* et *la Thémis*), mais qui peut-être n'était point suffisamment amenée par le texte qui lui a donné naissance. M. Livingston déclare que « la loi ne connaît point la vengeance », et que « le seul but des punitions doit être de prévenir la commission des délits. » De jeunes écrivains de talent ont pris occasion de ces mots pour nous offrir des dissertations plus ou moins brillantes sur *le droit de punir*. Des idées assez élevées ont été émises : mais ne serait-ce point le cas de répondre avec un ancien : *Mon ami, tu as tenu hors de propos un fort beau propos*. M. Livingston ne s'est point occupé, et n'avait point à s'occuper de rechercher le principe du *droit de punir;* il a seulement recherché le *but des punitions*, ce qui est fort différent. En effet, le *droit* de punir étant admis, quelle qu'en soit l'origine, il n'en résulte pas nécessairement la *raison* de punir : le châtiment le plus mérité ne serait cependant qu'une cruauté gratuite, si la société qui l'inflige n'en devait retirer aucun avantage. M. Livingston n'a point dit autre chose : laissant aux métaphysiciens à discuter l'origine du droit de punir, il a déclaré avec vérité que la raison d'user de ce droit n'est point la *vengeance*, mais la *prévention* des actes funestes à la société. L'expression nous paraît aussi juste que le principe nous paraît tutélaire.

Par une conséquence de ce principe, le projet déclare qu'*aucune action ou omission ne peut être déclarée criminelle qu'autant qu'elle sera préjudiciable à l'état, à des sociétés autorisées ou à des individus.*

Mais M. Livingston a parfaitement senti que toute action,

même dommageable, ne devait pas être frappée par la loi pénale. C'est un de nos préjugés, en France, de vouloir mettre la loi pénale partout : dès qu'une action paraît présenter quelque inconvénient, soit pour la société, soit pour le pouvoir, vite nous sollicitons une loi, vite nous appelons l'amende ou la prison. Rien n'est plus funeste pour l'esprit public, qui se démoralise en voyant prodiguer ce qu'il y a de plus grave et de plus imposant, la loi pénale; qui s'habitue ainsi à jouer, pour ainsi dire, avec elle, et cesse d'attacher à la pénalité l'importance qu'elle devrait avoir aux yeux des hommes. Les partisans du pouvoir absolu connaissent bien cette disposition, et savent merveilleusement en profiter pour restreindre les libertés publiques : notre législation sur la presse, surchargée de tant de dispositions puérilement méticuleuses, en est une preuve bien frappante. Sous ce rapport, le législateur futur de la Louisiane s'est montré beaucoup plus sage : suivant sa déclaration, « les lois pénales ne doivent pas être multipliées sans une nécessité manifeste; ainsi tels actes, quoique préjudiciables à des individus ou à des sociétés, ne seront point soumis à la poursuite publique, s'ils peuvent être suffisamment réparés par l'action civile. »

Nous ne pouvons résister au désir de transcrire encore quelques articles de cette déclaration.

« Les moyens éloignés de prévenir les délits ne sont point du ressort des lois pénales : c'est à l'assemblée générale d'y pourvoir en tems et lieu. Ces moyens consistent dans *la diffusion des lumières par l'éducation publique*, dans *les progrès de l'industrie*, dans l'accroissement de l'aisance et du bien-être général qui en est le résultat. »

« La religion est une source de bonheur dans cette vie et le fondement de nos espérances au-delà; mais, faire de l'observation de ses *rites* ou de ses *maximes* l'objet des lois pénales, serait *la plus oppressive des tyrannies*. Tous les dogmes et tous les cultes sont *égaux* aux yeux de la loi, et ont un droit *égal* à sa protection dans leur exercice, *pourvu qu'ils ne s'immiscent en aucune manière dans les droits publics ou privés.* »

« Quelle que puisse être, dans l'état, la majorité des sectateurs d'une opinion ou d'une secte, *c'est une persécution que de forcer qui que ce soit à se conformer à quelque cérémonie, ou à observer quelque jour de fête* consacré à un culte par les membres d'une société religieuse quelconque. »

« Les lois rendues pour la répression d'un mal occasionnel (ou temporaire) ne doivent pas avoir plus de durée que le mal qu'elles entendent réprimer, et doivent disparaître avec les raisons qui les avaient provoquées. »

Les chapitres suivans, dans lesquels sont tracées les dispositions générales de la législation criminelle, renferment aussi une foule de dispositions pleines de sagesse.

Ainsi, par l'article 8 du 2e chapitre, il est *expressément défendu* de punir aucune action ou omission non condamnées par le texte de la loi, *sous prétexte qu'elles le sont par l'esprit de la loi.*

L'article 11 porte qu'aucune personne accusée d'un délit quelconque ne sera contrainte, par violence ou par menace, de répondre à aucune interrogation relative à son innocence ou à sa culpabilité.

D'après l'article 32, l'ordre d'un supérieur militaire ne *justifie* ni n'*excuse* la commission d'un crime.

D'après l'article 34, l'ordre légal d'un magistrat ou d'un tribunal compétent légitime les actes expressément commandés par cet ordre, *mais rien au-delà;* et les moyens nécessaires d'exécution sont tracés par la loi.

Nous ne saurions donner une approbation aussi entière au principe posé dans l'article 28, qui veut que, dans certains cas, la présence d'un ascendant ou d'un mari au délit commis par un mineur ou une femme mariée, sans avoir cherché à le prévenir, forme contre eux une preuve complète de complicité. Il nous semble qu'en matière de pénalités, il ne saurait y avoir de présomptions de droit, et que la loi usurpe le ministère du jury, lorsqu'elle déclare d'avance, par une règle générale et inflexible, que telle ou telle circonstance fera preuve

de la culpabilité. La loi ne peut, sans tyrannie, repousser la preuve de l'innocence, lorsqu'elle est offerte; elle ne peut, à cet égard, prescrire de règles ni créer de fins de non-recevoir : c'est à la conscience seule du jury qu'il appartient d'apprécier, dans chaque cause, la justification d'un accusé.

Par la même raison, nous repousserions, comme trop absolu, le principe posé dans l'article 40, et d'après lequel, « lorsque le fait qui constitue le délit est prouvé, c'est à l'accusé à prouver les circonstances sur lesquelles il s'appuie pour justifier ou faire excuser l'action ou omission condamnée par la loi. » il n'est point vrai qu'un accusé soit jamais astreint à faire une *preuve*, dans le sens rigoureux de ce mot : il n'est point vrai que, dès qu'un fait matériel est prouvé contre lui, il doive subir les rigueurs de la loi, à moins qu'il n'ait à opposer un fait justificatif bien constaté. C'est là, suivant nous, une application erronée, et par conséquent dangereuse, de la maxime de droit civil : *reus excipiens fit actor.* Cette maxime est excellente en droit civil, où le débat s'engage entre deux parties égales, entre deux intérêts égaux; elle serait excessivement funeste en droit criminel, parce qu'ici cette égalité cesse et fait place à la plus extrême inégalité. Certes, il n'y a point égalité de facultés entre la puissance publique qui accuse, et l'individu faible et obscur qui se défend; il n'y a point égalité d'intérêts entre la société, qui ne peut recevoir qu'un léger dommage par une absolution non méritée, et l'accusé, pour lequel il s'agit de l'existence toute entière. Nous ne retrouvons donc point ici cet équilibre entre les deux parties, qui seul a déterminé le législateur, en matière civile, à traiter le défendeur aussi rigoureusement qu'un demandeur, relativement à ses exceptions. Ce qu'il faut dire, dans le cas qui nous occupe, c'est que, lorsque l'accusation a fait la preuve du fait qui constitue le délit, elle a rempli sa tâche; qu'ensuite, c'est au jury, chargé d'apprécier la défense de l'accusé, d'examiner s'il y a *quelque raison de croire* qu'il ait pu se trouver dans un des cas d'excuse admis par la loi : ou plutôt, il faut ne rien dire, et

tout abandonner à la conscience du jury, qui, dans chaque cause, pesera les faits, les moyens de défense, les raisons de croire ou de douter.

L'auteur n'a point terminé le troisième livre, consacré à la définition et à la classification des délits. Mais, si l'on en juge par son rapport, la législation qu'il se propose de présenter reposera sur les principes consacrés par l'expérience des nations civilisées et par l'autorité des meilleurs publicistes. On y remarquera une innovation qui fait connaître combien l'auteur du nouveau code est attaché au bienfait de la liberté de la presse; il propose d'établir des peines contre les atteintes portées à cette liberté. « *Toute violence ou menace de violence, tout exercice d'autorité ou d'influence officielle* tendant à la restreindre, sera déclaré délit et puni comme tel. » En effet, « si la liberté de publier est un droit, dit M. Livingston, suffit-il de déclarer que l'exercice de ce droit ne souffrira aucune punition? J'ai le droit de posséder ma propriété; la loi se borne-t-elle à déclarer que je ne serai pas punissable? elle fait plus; elle élève autour de ce droit un rempart menaçant contre ceux qui tenteraient de me priver de la jouissance de ma propriété. »

Le livre suivant contient « les mesures nécessaires pour prévenir la commission des délits appréhendés, ou pour arrêter l'accomplissement de ceux déjà commencés (*Rapport*, p. 51). » C'est la loi anglaise, avec quelques perfectionnemens indiqués par l'expérience. Cette partie du travail est digne des plus grands éloges.

Le cinquième livre traitera *des peines*. Nous devons regretter que la partie du projet qui concerne cette branche importante de la législation ne soit pas terminée, car cette matière offre une foule de questions aussi difficiles qu'importantes, sur lesquelles le travail de M. Livingston ne pourra manquer de répandre des lumières. Toutefois, son rapport peut, jusqu'à un certain point, nous tenir lieu du texte que nous ne possédons point encore. Nous y voyons annoncées deux dispositions importantes, la *suppression de la peine de*

mort (1), et l'adoption de *l'emprisonnement solitaire* comme moyen de pénalité. Rien de plus philantropique, de plus impartial, de mieux pensé que la discussion du rapporteur sur la peine de mort: il démontre d'une manière victorieuse qu'elle est peu puissante comme crainte et comme exemple; qu'elle est immorale; qu'elle tend à dépraver le peuple chez lequel elle est fréquemment infligée; enfin, qu'elle doit effrayer la conscience du législateur, puisqu'elle est irréparable et qu'elle ne laisse aucun moyen de revenir sur l'erreur. Tous les amis de l'humanité applaudiront à ses conclusions, et feront des vœux pour qu'un genre de peine sujet à tant d'abus soit également aboli, au moins par degrés, chez toutes les nations civilisées.

M. Livingston rejette pareillement, pour différens motifs, plusieurs peines en usage dans les divers états de l'Europe, le bannissement, la déportation, les fers, l'exposition, les travaux publics, la flétrissure et la flagellation. Il reproche à ces derniers châtimens « d'exclure le repentir ou la réforme; d'être inégaux, arbitraires; de n'être, à l'exception des travaux publics, que momentanés dans leur application, et de placer le patient, après l'exécution, dans la triste alternative ou de mourir de faim ou de récidiver immédiatement. » Sur tous ces points, nous partageons entièrement son opinion.

Voici, en conséquence, l'échelle de pénalités qu'il propose: amendes pécuniaires; destitution d'offices; simple emprisonnement; privation temporaire des droits civils; emprisonnement aux travaux de force; réclusion solitaire durant des périodes du tems de l'emprisonnement fixées par la sentence.

On remarquera que, dans cette échelle, la *réclusion solitaire* tient le premier rang, et qu'elle occupe, dans le code proposé, la même place que tient dans le nôtre la peine de mort. Il est difficile de se défendre d'un sentiment pénible, en songeant

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. x, p. 331, l'analyse de l'ouvrage sur l'abolition de la peine de mort, par un publiciste savant et philantrope, M. Heiberg; et ci-dessus, p. 443, l'annonce du prix proposé par M. de Sellon, de Genève.

que cette peine terrible s'inflige journellement parmi nous, sous le nom de *secret*, sans jugement, à la voix d'un seul juge instructeur, comme une simple mesure de précaution, dont la durée est indéterminée, ainsi que le mode d'application; tellement que, dans un procès assez célèbre, on a vu un prévenu subir, à différens intervalles, SIX A SEPT CENTS JOURS DE SECRET.

L'adoption de ce genre de peine a fait naître un louable scrupule dans l'esprit de M. Taillandier, éditeur du travail de M. Livingston. Il a craint que la solitude, jointe à la réclusion, ne produisît, à la longue, un effet trop violent sur le moral du condamné, et ne finît par égarer sa raison. Il a consulté sur cette question deux savans médecins, voués depuis long-tems au traitement des aliénés. Il résulte de leurs réponses, jointes à l'ouvrage imprimé, que ce danger n'est point à craindre, pourvu qu'une rigueur exagérée n'ajoute pas, dans l'exécution, à la sévérité de la peine.

M. Taillandier a réuni à ce premier travail un second rapport de M. Livingston sur le *projet de code civil*, et un fragment de M. Mill, jurisconsulte anglais, sur les *conditions nécessaires à la perfection d'un code pénal.* Ces divers morceaux renferment des vues intéressantes et seront lus avec intérêt.

Comme le langage des lois ne saurait être trop clair, nous ferons, sur la traduction française du travail de M. Livingston, quelques critiques grammaticales, qui pourraient ailleurs sembler minutieuses, mais qu'ici nous ne croyons pas déplacées. L'auteur, comme on l'a pu voir, se sert souvent du mot *commission*, pour exprimer l'acte de *commettre* un délit; ce mot n'est pas français dans ce sens. On donne une *commission* à son employé, on nomme une *commission* dans un corps délibérant : mais la *commission* d'un délit est une locution impropre, et, par-là même, équivoque. L'usage a consacré, dans la langue des lois, le mot *perpétration*, qui peut-être est un peu barbare, mais qui, du moins, est précis et n'offre point d'amphibologie. Plus loin, nous trouvons l'*acquit* d'un devoir, pour l'*accomplissement* d'un devoir : ailleurs *instiguer* pour *exci-*

ter, etc., etc.... Ce sont là des taches légères; mais il est bon de les noter, pour qu'une révision facile les fasse disparaître d'un travail digne d'éloges à tant d'égards. BERVILLE.

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

GÉOGRAPHIE D'HÉRODOTE, *prise dans les textes grecs de l'auteur, et appuyée sur un examen grammatical et critique;* avec ATLAS, *contenant la géographie des trois grands historiens de l'antiquité, et les* PLANS DES BATAILLES *qu'ils ont décrites, et avec trois* INDEX; par *J.-B.* GAIL, chevalier de plusieurs ordres, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque du Roi, etc. (1).

Plusieurs feuilles littéraires, justement estimées chez nos voisins d'outre-mer et d'outre-Rhin, ont déjà rendu aux savans travaux de M. Gail sur la géographie ancienne, la justice qui leur est due; et nous nous félicitons d'avoir été devancés dans l'examen que nous en allons faire par des critiques dont l'impartialité n'a été altérée ni par la bienveillance à laquelle on peut être naturellement enclin en faveur d'un compatriote, ni par ces petites passions, ou ces préventions jalouses, dont quelquefois on est moins à l'abri dans son propre pays qu'ailleurs. On a déjà remarqué que M. Gail avait eu plus à se plaindre des savans français que des étrangers, et les *nouvelles Annales des Voyages*, rédigées par MM. EYRIÈS et

(1) Paris, sans indication d'année. Imprimerie royale; Treuttel et Würtz, etc., Gail neveu. 2 vol. in-8° de XIII et 740 p. ensemble; prix, 18 fr.; l'atlas in-4°, 60 fr. Cet atlas contient 107 planches, de sinées, d'après les recherches de *J.-B.* GAIL, par des tacticiens et des géographes célèbres, parmi lesquels on remarque, pour les plans de batailles, les généraux MARESCOT, CARNOT, SORBIER, SOLEMY, MATHIEU DUMAS, etc.; pour les cartes géographiques, MM. BARBIÉ DU BOCAGE, W. GELL, et surtout M. ISAMBERT; pour les temples égyptiens et grecs, M. *Romain* RONDELET.

Maltebrun, en promettant, dans un des cahiers de l'année dernière, une analyse critique et détaillée de la géographie d'Hérodote, expliquent assez bien pourquoi « les travaux de M. Gail père, sur les passages géographiques d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Théocrite, ne sont ni appréciés avec la justice que mérite tout effort sincère, ni recommandés au public avec la bienveillance que mérite toute recherche féconde en résultats. » Nous allons tâcher de réparer, autant qu'il est en nous, cette distraction de nos savans. La *Revue Encyclopédique* ne peut, comme le ferait un journal spécialement consacré à la philologie, citer les passages, discuter les textes et produire les autorités que M. Gail apporte à l'appui de ses découvertes; il nous suffira de les signaler à l'attention du monde savant et d'en indiquer toute l'importance.

Une géographie d'Hérodote est, pour la connaissance du monde ancien, un travail fondamental. A l'époque où vivait cet historien, « il fallait créer, dit avec raison M. Gail, la géographie en même tems que l'histoire; aller chercher des matériaux épars chez des peuplades disséminées par la défiance, ou rapprochées par la faiblesse et la crainte; chez des rois que l'esprit de conquête rendait aussi curieux de recherches géographiques, que soigneux de les tenir cachées; chez des nations commerçantes, mais peu jalouses de dissiper les ténèbres, et craignant de provoquer l'essor des navigateurs. Il fallait un homme aussi plein d'ardeur pour l'étude que passionné pour la gloire; comptant pour rien les fatigues, pour beaucoup les moindres découvertes; voyageant enfin dans presque toutes les contrées du monde connu. Cet homme s'est rencontré. Hérodote, en effet, a parcouru l'Égypte jusqu'à Éléphantine; la Lybie, dont la description nous étonne; la Syrie; la Haute et la Basse-Asie, où il avait visité soigneusement Babylone et son *hiéron;* la Thrace (Voy. *Préf.* de Larcher); la Scythie, qu'il annonce en des termes qui ont frappé M. Rennell; enfin, presque tout le monde connu de son tems; racontant ce qu'il a vu lui-même, et, lorsqu'il n'a pu voir par lui-même, puisant aux

meilleures sources; recevant des colons grecs, établis aux environs du détroit Cimmérien, de précieux renseignemens, et produisant des résultats clairs et bien discutés, de ce qui n'offrait, avant lui, que du vague, de l'obscurité, de la confusion. »

Rien ne saurait donc être plus utile pour la connaissance de l'antiquité que l'intelligence d'un tel géographe. Souvent expliqué, il ne l'a pas toujours été avec bonheur; on l'a ordinairement jugé d'après des cartes inexactes, et d'après des relations incertaines, rarement d'après son texte. M. Gail ne s'est point borné à la tâche facile de répéter ce qui a été bien expliqué par ses devanciers; il a cherché des faits encore inaperçus; et, en rapprochant des textes d'Hérodote les cartes existantes, les relations et les opinions qu'elles ont fait naître, il s'est efforcé de révéler des vérités nouvelles et de montrer des erreurs trop accréditées.

Parmi les dissertations plus ou moins étendues qu'offre la géographie d'Hérodote, nous citerons celle qui est relative aux Hyperboréens, ainsi qu'aux offrandes envoyées des régions hyperboréennes à Délos; la description de la Scythie; les recherches historiques et critiques sur les Budins et les Gélons; sur les Amazones et les Sauromates, peuples dont quelques-uns sont à peine mentionnés par les historiens de l'antiquité, et que les historiens modernes oublient tout-à-fait, ou ne font connaître que très-imparfaitement. Nous signalerons encore un examen critique de textes relatifs à divers peuples de Thrace; et nous fixerons l'attention du lecteur sur le mémoire intitulé *Épithrace*, contenant des recherches historiques et critiques sur les colonies grecques du littoral de la Thrace, d'après Hérodote, Thucydide, Xénophon et d'autres auteurs. M. Gail, donnant un sens tout neuf à la locution τὰ ἐπὶ Θράκης, désigne par les mots *Épithrace*, ou *villes épithraces*, les colonies grecques établies au nord de la mer Égée, depuis la presqu'île de la Pallène jusqu'à Byzance. Les considérations grammaticales, aussi fines que profondes, dont ce mémoire est rempli (t. II, p. 1-72), suffiraient seules pour placer M. Gail au rang

des plus savans hellénistes. Notre habile professeur démontre, en grammairien, avec la dernière évidence, ce que M. Gatterer avait entrevu en géographe, que le littoral de la Thrace était peuplé de colonies grecques; et son mémoire, fort important sous le point de vue historique, n'est pas non plus sans utilité, considéré seulement par rapport à la connaissance de la langue grecque; car, même depuis que les remarques des Gatterer et des Hermann avaient été publiées, des hellénistes du premier ordre traduisaient encore τὰ ἐπὶ Θράκης, les uns par *la Thrace*, les autres par *les affaires de la Thrace*. Et ici, le contre-sens n'est pas assurément sans conséquence : ce n'est point d'une vaine argutie, d'une phrase plus ou moins raisonnable qu'il s'agit; c'est une vérité historique, un fait nouveau qui se trouvent révélés dans l'ingénieuse explication de M. Gail. Toutefois, nous remarquerons que la dénomination d'*Épithrace* qu'il propose, nous semble inutile; outre qu'elle n'est pas autorisée par les géographes, elle a le grand inconvénient de manquer de clarté, en français; et nous préférerions encore, malgré son défaut de brièveté, la phrase : *Colonies grecques du littoral de la Thrace*. Enfin, un mémoire historique et géographique sur Sitalcès (1), sur la Thrace odrysienne, ainsi que sur plusieurs des princes et des rois qui la gouvernèrent, et une dissertation sur les itinéraires de Darius et de Xerxès, achèvent de remplir les deux volumes consacrés par M. Gail à la géographie d'Hérodote. Nous avons remarqué que, dans son mémoire sur la Thrace odrysienne, notre auteur a heureusement rendu à Sitalcès, prince à peu près oublié des historiens modernes, le rang que lui méritent ses grandes qualités; il nous semble aussi avoir prouvé, dans sa dissertation sur les itinéraires, plusieurs points importans, et entre autres l'existence de deux *Achante*, quoique d'Anville n'ait placé sur ses cartes qu'une seule ville de ce nom; et aussi

(1) Un savant allemand a traduit en latin le mémoire de M. Gail; et ce mémoire vient encore d'être reproduit, dans la même langue, par M. *Frédéric* Porro, qui en a enrichi son édition de Thucydide.

de deux *Sané*, l'une dans la Pallène, l'autre au nord du canal de la péninsule du mont Athos. En redressant les fautes des autres, M. Gail n'épargne pas ses propres erreurs, et il montre aussi qu'il faut renoncer à la prétendue ville d'*Uranopolis*, qui se trouve sur sa carte de l'isthme du mont Athos, « où je l'avais admise, dit-il, accoutumé à déférer aux idées de notre collègue, l'illustre M. de Choiseul. »

L'atlas qui accompagne les deux volumes dont nous venons de parler, offre aussi, dans l'*analyse des cartes*, des recherches fort intéressantes pour l'intelligence des historiens. Nous citerons spécialement ce qui concerne Limen-Calpé, Olympie, Delphes et Pise.

Limen-Calpé est une péninsule située à six heures à l'ouest de l'embouchure du Sangarius. Xénophon en fait mention dans sa *Retraite des dix mille;* mais ici le savant Larcher a traduit le grec si infidèlement, que Rennell, d'Anville et Barbié du Bocage n'ont pu, d'après sa version, dresser une carte de la péninsule Calpé. L'honneur de la restituer à la géographie ancienne était réservé à M. Gail, et sa découverte a été adoptée par M. Lapie, dans la belle carte de la Grèce que vient de publier cet habile géographe. Nous renvoyons à l'atlas de M. Gail, page 106 et suivantes, et planche 107; on y trouvera la nouvelle version du texte de Xénophon relatif à Limen-Calpé, et l'indication de plusieurs changemens à faire sur divers points des cartes de d'Anville.

En même tems que M. Gail place sur ses cartes une péninsule dont on ignorait l'existence, il en efface des villes auxquelles on avait donné une célébrité long-tems incontestée. Il n'est personne qui n'ait cru, sur la foi des études de collége, qu'une ville d'Olympie dût être comptée parmi les cités les plus renommées de l'ancienne Grèce. M. Gail s'est élevé, il y a 12 ou 15 ans, contre cette croyance, et il a essayé de démontrer qu'il n'avait rien manqué que l'existence à cette ville si bien décrite par de savans géographes, et si bien représentée par d'habiles burins. Cette opinion toute nouvelle a dû étonner, au premier abord; on n'examine pas volontiers ce qu'on a cru

long-tems sans examen; au lieu de rechercher, à l'aide des textes, ce qu'il pouvait y avoir de réel dans la découverte de M. Gail, on a eu plutôt fait de crier au paradoxe; quelques savans routiniers ont donné le signal, et des gens dont ce n'est pas le métier d'être savans, et qui n'ont pas fait de l'antiquité une étude spéciale, se sont laissé imposer par cette accusation de paradoxe; c'est ainsi que nous la trouvons répétée dans les deux *Biographies des contemporains* publiées depuis peu, sorte d'ouvrages composés ordinairement à la hâte, et dont les auteurs n'ont guère le tems d'approfondir des questions difficiles. M. Pouqueville, qui connaît mieux l'Hellade d'aujourd'hui que la Grèce antique, a aussi consacré quelques pages de son intéressant ouvrage à combattre notre auteur; néanmoins, l'opinion de M. Gail semble avoir enfin triomphé de la routine et de la mauvaise volonté, et se trouve maintenant presque universellement approuvée par les savans français et étrangers. Nous citerons, entre autres, le troisième volume de l'*Amalthée*, ouvrage de l'un des plus illustres archéologues de l'Allemagne. — Le *Quarterly-review* (n° 61. 1825) qui, frappé de l'excellence du travail de M. Gail, adopte l'idée tout entière de ce savant, le titre de son atlas, et un grand nombre de ses cartes, et met M. Gail en très-bonne compagnie, puisqu'il le nomme avec Rennell et d'Anville. — Le *Classical journal*, autre écrit périodique rédigé en Angleterre, et qui cite (n° 62. juin 1825, p. 420), la *Géographie d'Hérodote* avec *atlas*, comme l'un des ouvrages les plus remarquables que l'on ait publiés depuis bien des années. — Les *nouvelles Annales des voyages* de MM. Eyriès et Maltebrun (t. XXVII, p. 133. juillet 1825,) recommandent aussi l'atlas de Gail à tous les amis de la science géographique « comme un ouvrage contenant un grand nombre d'observations neuves et savantes, comme un supplément indispensable à la géographie hérodotéenne de Rennell et à celle de Larcher. » — Enfin notre *Journal des savans*, et l'un des derniers *bulletins de la Société de géographie* citent aussi avec éloge les travaux de notre auteur.

Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion détaillée des

recherches par lesquelles M. Gail s'est efforcé d'établir qu'au lieu d'une ville d'Olympie, il n'avait jamais existe qu'une contrée olympienne, et un *hiéron* olympien, où se célébraient ces jeux dont la renommée ne périra jamais; nous renvoyons ceux qui seraient curieux d'approfondir la question, à l'excellent mémoire de M. Gail, inséré dans le *Philologue*, t. III, p. 397-430 (1). On a lieu de s'étonner que les mémoires de l'Institut n'en aient donné qu'un extrait.

Quant à Delphes, M. Gail reconnaît l'existence de cette ville; mais il en abrège la durée. Selon ce savant, il n'a pas plus existé de ville de Delphes, dans les tems anciens, qu'il n'a existé de ville d'Athènes avant Thésée. Anciennement, Delphes était *hiéron* (enceinte sacrée) et non ville; on ne disait pas même l'hiéron de Delphes, mais l'hiéron des Delphiens, dénomination qui dut elle-même changer, lorsque la contrée delphique passa sous la puissance des Phocéens. M. Gail nous semble résoudre heureusement cette difficulté, lorsqu'il dit qu'à cette époque, et même dans tous les tems, cet hiéron fut connu sous le nom d'*hiéron de Pytho*, dénomination qui était en effet indépendante de la chance des combats, et des révolutions fréquentes dans ces petits états. Quoique, dans son *Atlas*, dans son *Philologue*, et ailleurs M. Gail ne présente cette opinion que sous la forme du doute, nous inclinons fort à croire que la dénomination d'*hiéron de Pytho* est la véritable, que *Pytho* est nom d'enceinte sacrée et non pas de ville, comme le veulent d'Anville, Larcher et Barbié du Bocage qui n'ont peut-être pas fait assez d'attention à la locution πύθιος τόπος de laquelle on peut inférer que Pytho était seulement nom de *lieu*, et qui

(1) Cet ouvrage périodique, qui, en France, est unique dans son genre, est éminemment utile aux instituteurs et à tous ceux qui s'occupent des lettres et des antiquités grecques; il est déjà parvenu au 16e volume. Il en paraît deux chaque année. Prix de l'abonnement, 18 fr. La *Revue Encyclopédique* l'a déjà signalé à l'attention du monde savant. (Voy. t., XV, p. 386.)

n'ont pas assez soigneusement examiné le contexte d'un grand nombre de passages heureusement expliqués par M. Gail.

C'est encore les auteurs à la main que M. Gail conteste la dénomination d'Olympie-Pise, donnée par Ptolémée, qui ne paraît pas avoir discuté en critique les textes anciens, dénomination qui n'en a pas moins été adoptée par d'Anville et par Barbié du Bocage. M. Gail établit très-bien, dans son *Atlas*, et surtout dans le *Philologue* (t. III, p. 411), que l'Olympie était sur la rive droite de l'Alphée, et Pise sur la rive gauche, à peu de distance sans doute, mais séparée encore par quelque intervalle; que, par conséquent, Pise et Olympie ne sont pas synonymes; que la dénomination d'Olympie-Pise est inadmissible comme exprimant identité de lieu, et qu'il faut sur ce point, comme sur tant d'autres, corriger les cartes de d'Anville et de ses copistes.

Si l'espace nous le permettait, nous voudrions citer quelques-unes des ingénieuses explications que nous offre le *Philologue* de M. Gail; nous n'en rapporterons qu'une, c'est celle qui donne un sens nouveau à l'épithète de Λύκειος, par laquelle Apollon est si fréquemment désigné chez les auteurs anciens. A la doctrine *éxotérique* (vulgaire) qui fait d'Apollon un dieu *tueur de loups*, M. Gail préfère la doctrine *esotérique* (celle des initiés) qui explique Λύκειος par *dieu du jour*, *dieu soleil*, *dieu purificateur*; et notre savant appuie son explication de l'autorité de Macrobe et de celle de la raison. Sans que l'idée qui s'attache à l'explication ordinaire du mot Λύκειος nous présente rien d'ignoble, et tout en reconnaissant qu'elle doit dans certains cas être admise, nous croyons, comme M. Gail, qu'elle serait quelquefois peu exacte, et que le sens qu'il propose, parfaitement justifié par l'étymologie, ainsi que par certaines analogies, est beaucoup plus convenable dans divers passages, notamment des tragiques; et qu'enfin c'était sans doute Apollon *dieu de la lumière et purificateur* que le grand-prêtre invoquait contre la peste qui désolait Thèbes.

Nous sommes forcés d'indiquer très-sommairement les importans travaux de M. Gail sur les batailles des anciens

1° Première bataille de Mantinée. Avant que M. Gail eût fait connaître cette bataille (*Atlas*, 2me index, p. 47.), elle était complétement ignorée ; les difficultés du texte de Thucydide l'avaient dérobée sans doute à la connaissance des historiens modernes, puisque aucun n'en avait fait mention. M. Carion-Nisas, qui en parle dans son *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire*, publié en 1824 (v. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 583, aurait donné plus d'autorité à son assertion, s'il eût cité l'auteur de cette découverte.

2° Deuxième bataille de Mantinée. Le chevalier Follard avait fait un roman sur cette bataille ; M. Gail en donne d'assez bonnes preuves, dans son *Atlas*, 2e index, p. 60.

3° Bataille de Platée. Nous renverrons encore à l'*Atlas*, pl. 25, 26, 27; et au *Philologue*, T. IV, p. 279. Nous indiquerons aussi, dans ce tome IV, l'article de Mardonius, où M. Gail combat l'opinion reçue sur ce général, qui, selon notre auteur, a été jugé d'après l'événement, et non d'après ses plans qui décèlent un habile tacticien.

4° Bataille de Marathon. On peut voir les utiles corrections faites par M. Gail, pl. 23 et 24 de son *Atlas*. Nous indiquerons aussi les *Tableaux chronologiques* (p. 130), joints à cet ouvrage.

5° Bataille de Salamine. Il faut consulter pour cette importante bataille les *Tableaux chronologiques* que nous venons de citer, l'*Atlas*, pl. 22, et enfin le *Philologue*, T. VIII, p. 217, 220.

On peut se convaincre, par ce rapide exposé, que la géographie ancienne de M. Gail présente non pas les aperçus et les romans géographiques de ses devanciers, mais de véritables découvertes. La première édition de son *Atlas* (en 54 cartes) renfermait beaucoup de plans utiles, mais aussi, comme l'ont remarqué avant nous les *Annales des Voyages*, des cartes trop vides et travaillées avec trop peu de soin par un confrère de l'auteur. Cette seconde édition, qui contient un nombre double de planches, et qui est très-améliorée sous tous les rapports, offre un tableau curieux des opinions géographiques du tems

d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, de Théocrite, etc. C'est en lisant et en discutant les textes, ce que ne peuvent faire le plus souvent des voyageurs très-zélés, et des géographes fort habiles, que M. Gail est parvenu, sans sortir de son cabinet, à faire de belles découvertes, et à rectifier quelques-unes des erreurs de ses plus illustres devanciers. Il suffit de parcourir avec quelque attention les index de la géographie d'Hérodote et ceux de l'Atlas, pour se convaincre de toute la supériorité que peut donner à cet égard la connaissance de la langue originale; et l'auteur a bien eu le droit d'annoncer, au frontispice de son livre, *une géographie prise dans les textes grecs*. Ce titre, M. Gail le justifie pleinement par l'infatigable patience avec laquelle il étudie les itinéraires de ses historiens, par des aperçus de grammaire finement observés, et par les ingénieux résultats qu'il présente à ses lecteurs.

Nous nous faisons un devoir de rendre ici une pleine justice à M. Gail qui, plus qu'aucun autre helléniste, parmi nous, a contribué à la propagation de l'étude de la langue d'Homère. Ce n'est pas seulement par des ouvrages savans qu'il a servi la science; c'est encore par un zèle et un dévoûment dont il a donné des preuves multipliées, soit en publiant une foule de livres élémentaires, soit en consacrant, durant 25 années, un tems précieux à des cours gratuits, qui ont rallumé l'étude des lettres grecques près de s'éteindre; voilà une gloire que M. Gail ne partage avec personne (1). Cette justice, nous la

---

(1) On sait que M. Gail a donné, pendant vingt-cinq ans, des cours gratuits de grec à Paris; que beaucoup de jeunes professeurs et de littérateurs distingués assistaient à ces cours; que son zèle, sans exemple dans les annales universitaires, a obtenu le plus grand succès et l'a fait appeler le restaurateur des études grecques en France; jugement honorable reproduit dans les pays étrangers, spécialement par quelques journaux allemands. Celui qui écrit cet article a suivi lui-même les cours gratuits de M. Gail, et il acquitte un devoir de reconnaissance en rendant ce témoignage de justice à son ancien maître.

rendons à M. Gail avec d'autant plus de plaisir qu'elle lui a été plus souvent refusée. Sans doute, ce savant a pu se tromper quelquefois, précisément parce que plus qu'un autre il a cherché la vérité. Ceux qui ne cherchent rien, qui se bornent à copier les autres, ne craignent pas qu'on ait des fautes à leur reprocher : ils ont leurs auteurs pour responsables ; mais celui qui, comme M. Gail, s'efforce de reculer les bornes de la tradition scholastique, et de produire des vérités encore inaperçues, celui-là sert la science à ses risques et périls ; il mérite du moins qu'avant de le juger, on examine ses travaux avec une scrupuleuse attention ; et il y aurait, de la part de ses critiques, autant de légèreté que d'injustice à se hâter de présenter comme un motif de blâme des opinions qui plus tard seront peut-être généralement approuvées. Cette injustice, M. Gail l'a subie ; il s'est vu accusé de paradoxe pour des découvertes que l'on n'avait pas su comprendre ou que l'on s'obstinait à méconnaître. Il s'est quelquefois plaint de malveillance, et il semble que ses plaintes n'étaient pas sans fondement, lorsqu'on voit des critiques désigner, dans une certaine circonstance, toute l'Académie comme opposée à une opinion de M. Gail, tandis qu'en réalité deux de ses confrères seulement l'avaient combattue. On a été jusqu'à attaquer l'honneur de M. Gail, en présentant sous un jour odieux un fait dont il peut à bon droit s'enorgueillir. Un anonyme a écrit qu'il avait été mis par le comité révolutionnaire à la place de Vauvilliers, tandis que tout le monde sait que M. Gail refusa publiquement d'être nommé titulaire de cette chaire et qu'il ne la reçut que comme un dépôt dont il entendait tenir compte à un banni ; action noble et courageuse, qui n'était pas sans péril, à cette époque, et dont le souvenir, en honorant les cheveux blanchis de M. Gail, devrait suffire à le consoler des injustices dont il a pu être l'objet.

M. Avenel.

LITTÉRATURE.

Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts; par M. Courtin, ancien magistrat, et par une Société de gens de lettres (1).

L'*Encyclopédie moderne* est déjà l'un des monumens les plus honorables et les plus utiles de notre époque : il viendra un tems où cette vaste entreprise, reçue avec reconnaissance par les contemporains, pourra servir à caractériser le siècle qui l'aura vu naître, et à le défendre contre des voix accusatrices, si par hasard l'ignorance et l'envie trouvaient des échos dans l'avenir. En parcourant les pages de cet ouvrage immense, auquel tant de mains auront concouru, on se dira : « ce livre n'a pu être écrit que dans un siècle grave, éclairé, profond, désabusé des illusions et des rêves, ennemi des vagues hypothèses autant qu'avide de faits certains et constatés, cherchant le bonheur par l'étude, la vertu par les lumières, et la liberté par les lois. Le siècle précédent avait élevé au bruit des applaudissemens et des anathèmes une autre Encyclopédie : mais, fille orageuse et hostile d'un tems de relâchement et d'oppression, elle avait moins pour mission d'instruire que d'attaquer, d'édifier que d'abattre. Ses matériaux, rassemblés à la hâte, et souvent confondus à dessein, manquant de clarté, d'ordre et d'harmonie, n'avaient réussi, de l'aveu de ses auteurs, qu'à produire un chaos informe, une espèce d'univers moral avorté

(1) Paris, 1826. Vol. VI et VII. Au Bureau de l'abonnement, rue Neuve-S.-Roch, n° 24; et à la librairie de l'industrie, rue Saint-Marc, n° 10. Prix de souscription par volume, 9 fr.

dans les mains mêmes de ceux qui s'étaient chargés d'imiter à certains égards l'œuvre divine de la création.

« Le XIXe siècle vit éclore une nouvelle Encyclopédie : mais celle-ci, née du calme philosophique, et d'un noble zèle pour tous les intérêts de l'homme, empreinte du respect de sa dignité, et de celui des principes qui garantissent la force et le bonheur des sociétés civiles, attestera, par le seul fait de son existence, la grande vérité que ses auteurs avaient toujours en vue, nous voulons dire, la perfectibilité des esprits et des mœurs, et l'influence du progrès des arts et des sciences sur cette opération mystérieuse et sublime. »

Voilà les réflexions que la postérité ne manquera pas de faire; elles lui seront suggérées, comme à nous, par la simple lecture de l'ouvrage, qui vient de s'augmenter encore de la publication de deux volumes. L'abondance des sujets que nous offre la double nomenclature des auteurs et des articles de ces deux tomes nouveaux nous impose une loi, que nous ne suivrons qu'à regret, celle de n'accorder qu'une mention légère à des travaux qui mériteraient presque toujours une analyse complète, et quelquefois une longue discussion. Mais l'une et l'autre faculté nous est interdite : ici, la louange, aussi bien que la critique, est obligée d'avoir des ailes, et de voler de sommités en sommités.

Si, dans le nombre des matières dont se compose l'Encyclopédie moderne, il fallait déterminer et choisir celle qui semble traitée avec le plus de talent pour s'en occuper d'abord, nous avouerions hautement nos incertitudes et notre insuffisance : philosophie, morale, beaux-arts, mécanique, art militaire, jurisprudence, histoire naturelle, géographie, toutes ces parties si diverses se présentent à nos regards, également riches, également dotées d'observations, de faits et de raisonnemens. Les rédacteurs de l'Encyclopédie n'ont pas oublié que toutes les sciences étaient sœurs : pour ne pas causer de divisions dans la famille, ils se sont efforcés d'empêcher que l'une pût envier le partage de l'autre; c'est pour cela qu'ils ont soigneusement banni de leur domaine toute prétention à cet injuste

droit d'aînesse, qui ne produirait pas d'effets plus heureux dans les lettres, les sciences ou les arts, que dans l'état civil et politique.

M. Courtin n'a pas seulement attaché son nom à l'Encyclopédie moderne; il ne se borne pas à en surveiller le travail et la publication comme directeur : il y dépose encore le fruit de son expérience et de ses veilles. Le sixième volume lui doit l'article *Cassation*, dans lequel le savant magistrat développe une théorie lumineuse, et consigne des souvenirs, qui pourraient devenir, dans le péril, la sauve-garde d'une institution grande et salutaire, si jamais son indépendance était menacée.

Deux articles philosophiques, d'une étendue proportionnée à leur importance, appellent l'attention de tous ceux qu'intéressent les mystères de l'intelligence humaine. M. Satur, leur auteur, y fait preuve d'un talent rare pour l'exposition des doctrines abstraites de la métaphysique. Il définit le mot *Cause* : « une de ces notions universelles que nous trouvons à l'origine et au terme de toutes nos connaissances : principe d'activité, de génération, de production, de composition, élément, force, pouvoir, faculté, sujet, condition, occasion, motif, but, intention, tout ce qui implique priorité d'existence liée à un commencement ou changement. » Au mot *Certitude*, le même écrivain passe en revue les titres de l'homme à la croyance et à l'affirmation : ainsi qu'il l'avait déjà fait en traitant le mot *Cause*, il s'éclaire du flambeau de toutes les sectes philosophiques, que les divers siècles et les diverses nations ont tour à tour enfantées, et il indique le résultat auquel nous pouvons de nos jours nous arrêter avec confiance.

M. Pagès, en examinant la *Censure* dans les tems anciens et dans les tems modernes, juge ce qu'elle a produit jadis, comme magistrature républicaine et morale ; et ce qu'elle devait produire, quand, détournée du but de son institution, et changeant de nature, elle devint, sous Octave, Tibère et Caligula, successeurs effrontés du vertueux Caton et usurpateurs de tous les droits, une magistrature politique. Sous cette dernière

forme, il lui fait son procès en peu de mots : « Dire que c'est un grand instrument de tyrannie, c'est ajouter que toutes les puissances s'en sont emparées. » Quelques lignes révèlent le peintre de mœurs dans un article trop court sur les *Cérémonies*, « objet frivole en lui-même, dit M. Jouy, important dans ses résultats, et quelquefois d'une grande influence sur la destinée des individus et des nations. » C'est encore M. Jouy qui nous a donné une histoire élégante et fidèle de la *Chanson*, genre tout français, qu'il était réservé à notre époque de porter au dernier terme de perfection, puisque, par un privilége singulier, ce genre, léger en apparence, après avoir célébré toutes nos gloires, a encore trouvé dans nos revers un nouveau lustre.

En passant à un autre sujet, on s'étonne de voir comment le poëte qui n'a quitté quelquefois Melpomène que pour le badinage simple et naïf de l'apologue, ou pour la muse sévère de l'Histoire, a su dévoiler plaisamment les ruses de nos Escobars de place publique, et conter avec légèrete quelques-uns de leurs burlesques exploits : voilà pourtant ce qu'a fait au mot *Charlatan* l'auteur de *Marius à Minturnes* et de *Germanicus*. Après cette correction de bon goût, on aime à lire un article plein de savoir et d'intérêt, par M. Thouret, sur la *Chevalerie*, article d'autant plus précieux qu'il renferme beaucoup de substance en lui-même, et qu'il indique encore les sources nombreuses où l'auteur a puisé. Cette sorte d'indication est l'un des avantages qui recommandent la nouvelle *Encyclopédie*.

Nous nous contenterons d'indiquer les articles *Cas*, *Caserne*, *Casque*, *Catacombes* et *Chemins*, *Cavalerie*, *Chaleur*, *Célèbes* et *Ceylan*, que l'on doit à la plume de MM. Bouillet, Valazé, Allix, Delaborde, Marbot, Devergie, Eyriès. N'oublions pas les résumés si piquans et si neufs que M. Bory de Saint-Vincent a fournis sur l'histoire naturelle, aux mots *Castor*, *Cerf*, *Chameau*, *Chat*, *Cheval*. Nous regrettons seulement que, dans ce dernier article, le plaisir de contredire Buffon l'ait entraîné un peu trop loin. Nous convenons que les magnifiques descriptions de ce naturaliste-poëte peuvent quelquefois exciter l'hu-

meur des véritables contemplateurs de la nature, qui veulent la voir à nu et non pas cachée sous de riches ornemens; mais nous ne sommes nullement convaincus que Buffon se soit trompé en attribuant au cheval cet instinct guerrier que lui reconnaît un concert unanime de voix, depuis Homère jusqu'à Virgile, depuis Job jusqu'aux guerriers de nos jours. Frédéric, en conservant avec soin un vieux cheval de bataille, récompensait dans ce fier animal un compagnon généreux des travaux de son maître.

En passant du sixième au septième volume de l'*Encyclopédie*, nous rencontrons d'abord un article de M. Tissot sur le mot *Chœur*. On y trouve l'histoire complète de cette institution dramatique, origine du théâtre ancien et du nôtre.

L'article *Christianisme* est l'analyse la plus parfaite qu'un auteur puisse donner lui-même de l'un de ses plus beaux ouvrages. M. Benjamin Constant s'y élève au premier rang d'écrivain religieux et d'homme d'état. A l'exemple de Bossuet, qui, dans le discours de l'histoire universelle, explique toutes les révolutions de l'univers, la grandeur et la chûte des empires par la force et la faiblesse des institutions, bien qu'il soit pénétré de l'idée que la main de Dieu a tout fait et tout conduit, M. Benjamin Constant énumère les causes humaines qui ont concouru à l'établissement du christianisme, et cependant, il est moins que personne disposé à nier sa céleste origine. « Certes, dit-il, alors que nous contemplons l'homme tel qu'il est quand il a rejeté toute foi religieuse, alors que nous voyons le sentiment religieux impuissant et vague se précipiter tantôt dans la magie, tantôt dans l'extase et le délire; l'enthousiasme enfanter des extravagances d'autant plus incurables qu'elles partent du raisonnement pour arriver méthodiquement à la folie; la raison n'offrir pour résultat de huit siècles de travaux d'abord que le néant, puis de chimériques et contradictoires hypothèses; l'intelligence parvenant à tout détruire et hors d'état de rien rétablir; oserons-nous dire qu'à cette époque la pitié céleste ne soit pas venue au secours du monde, qu'un éclair n'ait pas sillonné la nue pour montrer la

route à notre race égarée, qu'une main divine ne l'ait pas aidée à franchir la barrière contre laquelle elle se brisait. » Nous pensons que la raison et la science n'ont pas souvent inspiré d'aussi belles pages que celles dont nous venons d'extraire ce passage rapide : il faudrait les transcrire tout entières, si l'on n'était sûr qu'elles seront lues, relues et méditées par tous les hommes qui ne sont pas indifférens aux destinées de la société au sein de laquelle ils vivent.

A côté de cet article si fort de logique et d'érudition, vient se placer naturellement le solide et brillant morceau que M. Pagès a tracé sur les *Colonies*. On connaît le talent de cet habile écrivain pour tout ce qui se rattache à l'économie politique. Nous osons dire que M. Pagès s'est surpassé lui-même en traitant une question qui occupe actuellement tant d'esprits, et dans laquelle tant d'intérêts viennent se confondre. Après avoir déroulé les annales des colonies, rappelé les principes du système qu'elles nécessitent, après avoir parlé de l'émancipation d'Haïti et annoncé les grands événemens qui en seront la suite, l'auteur termine ainsi : « Le système colonial nous est funeste, parce qu'en tout tems les colonies coûtent beaucoup et rapportent peu. Le système commercial doit être préféré, parce que, du moins, durant la paix, il nous offre des profits réels et considérables. Mais, quel que soit le parti adopté par le gouvernement, souvenons-nous que, sans forces maritimes, il ne faut rien attendre de la mer, et qu'au premier cri de guerre, commerce et colonies, tout sera envahi par l'Angleterre. »

Si nous laissons la politique pour revenir à la littérature, nous trouvons, sur le mot *Classique*, un article dont l'auteur donne une définition complète de ce qu'on entend par ce mot, le décompose, et en découvre le premier les élémens constitutifs. Suivant lui, le *classique* est, en littérature, le plus haut degré de perfection possible. La littérature étant un art d'imitation, le premier élément du classique doit donc être la vérité, résultat du talent d'observer ; le second, c'est le choix des objets ou le goût ; le troisième enfin, l'excellence de l'ins-

trument d'imitation, ou la perfection du langage. Après avoir posé ces principes, M. Tissot entre dans le détail des faits qui les justifient, et il analyse successivement tous les grands siècles littéraires.

M. Picard a traité le mot *Comédie* : c'est dire que cet article est fécond en aperçus nouveaux, et en réflexions utiles. Elles pourraient toutefois avoir plus de force et de profondeur. La matière est quelquefois effleurée; cependant, les analyses de tous les ouvrages de Molière par M. Picard laissent bien loin derrière elles certaines dissertations, qu'il a dû entendre lire périodiquement aux séances de l'Institut, et qui sont beaucoup plus longues, mais beaucoup moins instructives que les siennes. Aussi, pourquoi veut-on commenter César ou Turenne, lorsqu'on n'a jamais livré une bataille?

Ce mot nous rappelle l'article *Combat*, que nous devons au général Lamarque, auteur d'un traité complet sur ce mot. Nous devons aussi à M. Parisot l'article *Combat naval*, et nous voudrions lui payer le tribut d'éloges qu'il mérite : mais le tems et l'espace qui nous manquent, nous obligent à beaucoup d'omissions, qui excitent nos justes regrets. Signalons à tous les lecteurs les articles : *Chronologie* de M. Choppin d'Arnouville; *Cimetière*, de M. Delaborde; *Circulation* de MM. Marc et Solon; *Clair obscur* de M. Kératry; *Clémence* de M. Pagès; *Colombia* de M. Eyriès et *Comète* de M. Nicollet. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence l'article *Code civil* par M. Berlier. Ce savant jurisconsulte a été l'un des rédacteurs de ce code; il a pris part aux mémorables séances du Conseil-d'état, où Napoléon, parmi des hommes aussi distingués que les Cambacérès, les Treillard, les Merlin et tant d'autres, fit éclater si souvent la supériorité de son esprit, la justesse de ses idées et les lumières d'une intelligence qui s'appliquait à tous les sujets. M. Berlier a émis les opinions les plus sages sur les différens objets de la discussion; il a rédigé plusieurs articles de la loi; personne ne pouvait traiter mieux que lui une matière qu'il a d'ailleurs étudiée toute sa vie.

Nous apprenons avec un grand plaisir que le succès toujours croissant de l'*Encyclopédie moderne* justifie les espérances et les prédictions de tous les amis des sciences, des lettres, et de la philosophie. O.

Lord Byron, par Mme *Louise-Sw.* Belloc.

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 356.)

Lord Byron est le héros de Mme Belloc. Elle l'admire, parce qu'elle le comprend; et elle le comprend, parce que, douée de la double intelligence du cœur et de l'esprit, elle est elle-même susceptible du plus haut enthousiasme pour le génie, la gloire et la vertu. Si lord Byron eût rencontré sa fervente admiratrice, nul doute qu'il aurait été frappé du type grec empreint sur cette tête qui rappelle les femmes de Zante, ou d'Argos; mais, quel attrait de plus pour le poëte, d'entendre Mme Belloc, et de reconnaître en elle tant de sympathie avec ses sentimens et ses ouvrages! Madame Belloc sait par cœur, Byron homme et poëte; on dirait qu'elle l'a connu, qu'elle l'a aimé, et que, dans ces longues confidences où l'on se découvre tout entier, sans y penser, dans ces communications de feu où le talent révèle ses inspirations, ses forces et ses secrets, elle a obtenu des lumières qui manqueraient à tout autre juge qu'elle. Peut-être, une femme seule est-elle capable de s'identifier ainsi avec un caractère et un talent marqués de la même originalité. Ce n'est pas toutefois que son imagination n'intervienne dans les commentaires qu'elle donne sur son ami et sur son poëte; mais, presque toujours, elle ne semble que déclarer ce que l'expérience lui a appris sur l'un et sur l'autre.

Le *Corsaire*, dont Mme Belloc parle avec beaucoup de justesse, donne lieu à plusieurs observations. Le début, qui est un entretien des pirates réunis autour du feu de la garde dans

une île, fait parfaitement connaître les mœurs des personnages et leur philosophie, tout aussi sage, et beaucoup plus courageuse que celle qui nous invite dans Horace au mépris de la mort. Les lecteurs qui aiment les comparaisons, peuvent voir combien les regrets des Troyens sur leurs compagnons qu'ils croient avoir perdus, sont froids auprès des sentimens que fait éclater l'arrivée d'un canot envoyé par un vaisseau qui apporte aux pirates des nouvelles de leurs amis absens. « Sont-ils encore en vie? Nous ne demandons pas s'ils ont vaincu; mais les verrons-nous? les entendrons-nous? Ah! sans doute, dans la lutte contre les flots, dans la mêlée du combat, ils se sont conduits en braves! Mais vivent-ils? qu'ils s'empressent de venir jouir de notre surprise et de notre bonheur; que leurs baisers viennent mettre un terme à notre incertitude! »

Le héros du poëme est annoncé de la manière la plus vive et la plus rapide. Quand il apparaît, nous reconnaissons en lui l'être supérieur qui a deux forces en lui : celle qu'il doit aux dons particuliers de la nature, et celle qu'il se compose à lui-même par l'adresse et la ruse, sans lesquelles il ne conserverait pas long-tems son ascendant. Tout être supérieur joue un rôle de tous les momens : cet esclavage est la dure condition de l'empire qu'il exerce sur ses semblables. L'homme physique et l'homme moral sont également bien peints dans Conrad, l'un de ces brigands qui n'ont d'autre héroïsme que l'audace dans le crime ou le danger, et qui font leur vertu de l'orgueil, comme le Satan de Milton, véritable type de tous ces rebelles qui ont déclaré la guerre à l'ordre et à la société. Lord Byron se plaît à représenter de tels caractères, comme de « nobles cœurs atteints d'une dégradation morale, et déchus de leur céleste destination, mais qui eussent été également capables de l'extrême vertu, si une fatalité aveugle n'en avait décidé autrement. » Il est bon sans doute de présenter aux regards de l'homme le spectacle de la chûte affreuse et de l'horrible métamorphose de la vertu qui n'a pu gouverner des passions extrêmes; mais pourquoi affectionner ces peintures? Pourquoi surtout nous montrer si souvent des brigands comme des êtres

sublimes, et s'exposer au danger d'inspirer pour eux un enthousiasme qui peut leur donner des rivaux, en effaçant leurs crimes par leur gloire? Pourquoi déifier les héros des passions? L'auteur répondra : « j'ai soin de les renverser de leurs autels. » Vaine réparation à la morale offensée! L'impression première reste dans l'âme étonnée de la grandeur de ces démons de la terre et la rend ambitieuse de les égaler; leur apothéose fait cent fois plus de mal, que leur enfer ne fait de bien. Madame Belloc développe cette vérité, comme une femme qui est de l'école de Rousseau. « A force de s'exalter, on donne à ses facultés un trop haut degré d'énergie; il n'y a plus d'accord entre nos désirs et nos espérances; toute l'harmonie de notre vie est détruite; l'immortalité même semble froide et douteuse; nous sommes des géans enfermés dans une cage de fer dont les barreaux nous blessent et résistent à nos efforts. Si ce surplus d'existence pouvait toujours se diriger vers un noble but, il serait beau de l'avoir; car il créerait des prodiges de vertu, de génie, de dévoûment : mais il égare plutôt qu'il n'éclaire, et trop souvent il avilit au lieu d'élever. Les passions ont une force imposante qui entraîne. Elles ont quelque chose de gigantesque qui ressemble à l'héroïsme. On cède à cette magie du pouvoir; on devient grand, non comme Dieu, mais comme l'archange tombé. »

« On croit trop souvent que l'enthousiasme est une suite des passions, tandis que c'est seulement lorsque l'âme est dégagée de leurs entraves, qu'elle peut s'élever à la hauteur de cette sensation sublime. Il faut de la pureté de cœur pour être susceptible d'enthousiasme; il faut pouvoir s'élancer hors de soi vers tout ce qui est bon, grand et beau. » Le fond de la pensée est vrai, mais l'expression trop absolue sous-entend trop de choses; il fallait distinguer deux sortes d'enthousiasme : l'un qui est une fièvre et une illusion; l'autre qui est une flamme allumée par la vertu et entretenue par la vérité dans le foyer d'une belle âme.

Je crois que lord Byron a violé la vérité, en prêtant un véritable amour à son Conrad et à son Lara; un sentiment si

pur n'appartient pas à des coupables que le remords tourmente; ses craintes, ses délicatesses, la fraîcheur de ses sensations, la grace de ses plaisirs ne s'allient pas mieux avec les habitudes violentes d'une vie sans cesse aux prises avec les privations, les souffrances, les périls et la mort. Les héros du poëte anglais sont des amans de la façon de lord Byron, le plus souvent taillés à son image, ou plutôt sur un modèle, tantôt vrai, tantôt fantastique. Malgré ces réflexions, la scène entre Conrad qui va partir et Médora qui voudrait le retenir est fort belle; on y remarque ces traits qui semblent être des inspirations soudaines de la passion la plus tendre : « Tu aimes le son de ma guitare ; j'en tirerai des sons qui te charmeront; ou bien, si tu veux, nous lirons dans l'Arioste les amours et les malheurs d'Olympie. Tu serais plus coupable que l'infidèle qui trahit cette malheureuse princesse, si tu m'abandonnais en ce moment.... plus coupable même que ce perfide qui.... je t'ai vu sourire, quand le ciel sans nuage nous découvrait l'île d'Ariane.... Que de fois je me suis plue à le considérer du haut de nos rochers, et je me disais en souriant, malgré mes craintes pour l'avenir: c'est ainsi que Conrad me délaissera et ne reviendra plus. Il me trompait.... en revenant encore. » Peut-être, ce dernier trait manque-t-il de naturel; peut-être, ne doit-on pas reconnaître ici l'accent d'une femme saisie d'une si cruelle inquiétude. Quoique lord Byron n'eût pas une grande admiration pour la littérature latine, on sent ici qu'il avait lu avec attention l'Ariane de Catulle, la Didon de Virgile, l'Alcyone d'Ovide.

Le déguisement de Conrad en derviche, sa présence hypocrite et contrainte devant le pacha Séid, le prêtre de Mahomet changé tout à coup en guerrier menaçant par une métamorphose de mélodrame, sa victoire un peu invraisemblable, le respect du Corsaire pour les femmes du harem, sont des scènes de roman dont la dernière est destinée à devenir une scène de l'action. Conrad est bientôt puni de son humanité par un revers soudain de la fortune; les Ottomans reviennent sur leurs pas avec furie, et les chargent de fers ; cependant, le farouche recueille-

ment de son visage lui donne plutôt l'air du vainqueur que du captif. Conrad est dans un cachot; comment peindre les sentimens qui l'agitent? lui-même aurait peine à les définir. Il est un chaos obscur, une guerre intérieure de l'âme, dont tous les élémens se mêlent et se combattent confusément, lorsque soudain on entend le bruit tardif du remords qui s'écrie semblable à une furie infernale : « Je t'avais prévenu. » Cette forme nouvelle donne un nouveau relief à une pensée que l'on trouve partout. Dans ce qui suit, il y a une science des effets du remords qui semblerait avoir été puisée dans le cœur de l'écrivain. L'auteur résume ainsi le tableau énergique de tout ce que Conrad avait éprouvé en si peu de tems : « Une heure avait suffi à Conrad pour se déguiser, se découvrir, vaincre, être vaincu, pris et condamné; tour à tour corsaire sur les flots, général sur terre, ennemi terrible et humain, plongé dans un cachot et se livrant au sommeil. »

L'une des femmes du pacha, Gulnare, sauvée par Conrad, a été saisie d'une violente passion pour lui. Elle veut le délivrer, en lui offrant un poignard pour tuer son époux endormi. Il refuse; alors, Gulnare devient tout à coup une espèce de Médée de l'amour, et reparaît aux yeux de Conrad qu'elle affranchit de ses chaînes, mais auquel une goutte de sang sur le front de Gulnare inspire une invincible horreur. L'humanité du corsaire est peut-être une fiction un peu hasardée. On ne voit guère la pitié intervenir dans la guerre à mort entre un Turc et un Grec; mais le caractère de Gulnare est habilement tracé d'après l'antique; il a, grace à d'autres mœurs et à des couleurs locales, un air de nouveauté qui plaît. L'antiquité n'a point fourni à lord Byron cette observation si vraie : Les corsaires se communiquent tout bas leur surprise et leur admiration avec le sourire de la curiosité, et considèrent attentivement Gulnare. Femme tout à la fois au-dessus et au-dessous de son sexe, leurs regards la troublent, elle que le sang n'a point épouvantée. Elle tourne vers Conrad un œil faible et suppliant; puis, baisse son voile et se tient en silence près de lui; ses bras se croisent sur son cœur qui, depuis que

Conrad est hors de danger, abandonne le reste au destin. Malgré l'excès de fureur dont elle a pu devenir la proie, capable de l'extrême amour comme de la haine, du crime comme de la vertu, elle est restée femme, après avoir commis le plus noir des forfaits. Ce trait qui, comme une adroite transition, nous conduit à l'instant où Gulnare se précipite dans les bras de Conrad, scène que l'auteur nous a fait trop attendre peut-être, et dans laquelle l'image de Médora, ou plutôt un pressentiment de sa mort, arrêtent l'égarement momentané de son amant. Soit involontairement, soit à dessein, lord Byron oublie de nous instruire du sort de Gulnare; et, si c'est une faute contre l'art, elle produit du moins une beauté remarquable. Médora n'est plus, Conrad la trouve étendue sur un lit, et belle encore dans son dernier sommeil; dès lors, l'univers entier a disparu pour lui: il part et disparaît pour toujours, comme la vague qui l'emporte sur l'abîme où l'homme passe sans pouvoir laisser aucune trace de son passage.

Le drame, ou plutôt le poëme de Manfred, dit Mme Belloc, car lord Byron ne lui a donné la forme dramatique que pour être plus libre dans sa marche et dans son plan, est une des plus belles conceptions que je connaisse. Son ensemble a quelque chose de gigantesque. Au milieu des hautes montagnes de la Suisse, de ses glaciers hérissés de pics menaçans, lord Byron a créé un être en harmonie avec cette nature agreste, tour à tour sublime et désolée. Mais, ce qui doit frapper surtout dans cet ouvrage, c'est sa haute morale. Shakespeare avait personnifié le remords dans Macbeth; mais Macbeth est un être pusillanime, « d'un naturel trop plein d'humanité pour prendre le chemin le plus court. Il voudrait bien s'élever aux grandeurs, mais par des moyens innocens. Il ne veut pas trahir, et il voudrait recueillir le fruit de la trahison. » Ces mots de lady Macbeth le peignent tout entier: « noble Glamis, tu aspires à posséder un bien qui te crie: voilà ce qu'il faut que tu fasses si tu veux m'obtenir; et c'est cette action que tu crains de commettre, plus que tu ne désires qu'elle ne soit pas commise. » Un pareil homme devait être en proie à mille terreurs;

cruel par faiblesse, il cherchait la sécurité dans de nouveaux crimes d'où renaissaient de nouveaux tourmens. Mais on n'avait point encore montré au monde un être puissant par son génie, par son âme intrépide, par une volonté inflexible, faisant plier devant lui jusqu'aux esprits immortels, commandant même à ses désirs, et ne pouvant échapper aux remords. Ni la richesse, ni les grandeurs, ni son art surnaturel ne peuvent le soustraire à cette redoutable puissance. C'est une grande et imposante leçon que ce profond désespoir au milieu de tous les biens de la vie. Manfred domine les hommes et lui-même; il ne relève que de son propre tribunal, et c'est là qu'il est condamné. Un crime pèse sur son âme, et tous les jugemens des hommes ne peuvent l'en absoudre. Jamais on n'a peint avec plus d'énergie et de vérité cette voix effrayante qui poursuit les grands coupables, et les force à faire justice d'eux-mêmes : Manfred cherche en vain à lui échapper.

Ces considérations sont justes et parfaitement exprimées; mais l'auteur aurait pu remarquer que le satan de Milton, assis sur son trône, encore étincelant comme un astre de feu, assis au milieu de son armée de princes du ciel, enflammés de l'espérance de renverser le trône de Dieu, et de régner à sa place, mais ne pouvant arracher de son cœur le vautour du remords, est le modèle sublime et non surpassé de Manfred. Elle aurait pu remarquer en passant qu'une idée admirable, mais trop peu préparée, termine la tragédie de Mahomet, qui, maître d'une partie de la terre, et au moment même où il exerce sur un peuple furieux la toute-puissance du génie, est réduit à laisser sortir de son cœur ce cri à demi étouffé : il est donc des remords!

Lord Byron doit encore à Milton une admirable scène, celle où le destin prononce un arrêt terrible contre Manfred évanoui. Cet arrêt est amené dans lord Byron par des développemens qui, en le précédant, n'en détruisent pas la beauté. Le poëte notre contemporain a trouvé dans l'antiquité, qu'il a surpassée peut-être ici, ce portrait en action de son coupable héros : « par ton cœur de glace et ton sourire de vipère,

par tes ruses fatales, par ton œil trompeur, par ton ame hypocrite, par tes artifices séduisans et ta fausse sensibilité, par le plaisir que tu trouves dans la douleur des autres, par ta fraternité avec Caïn, je veux te condamner à être toi-même ton enfer. » Mais Manfred est ici le Satan de Milton : et combien l'original l'emporte sur la copie! Satan brave la vengeance divine et les supplices qu'elle leur impose; il ne peut imposer silence à la voix de ses crimes! Il sort de sa demeure souterraine pour s'élever dans les régions du ciel, mais il y porte avec lui les supplices de ses remords! Il peut échapper un moment aux tourmens des damnés au milieu desquels il a, comme roi, le privilége des plus grandes souffrances, mais non pas à l'enfer qui est dans son cœur et dont les passions ardentes, insatiables, immortelles représentent les flammes sans cesse dévorantes du séjour des larmes éternelles! Dans Virgile, le vautour de la fable ronge incessamment les entrailles de Prométhée enchaîné sur un rocher; dans Milton, le remords comme un vautour invisible et plus cruel que le premier, habite aussi dans le cœur de sa victime et ne cesse de le déchirer; a tout moment, le ciel, l'enfer, le chaos, le paradis terrestre, la demeure de l'homme, l'univers résonnent des cris de l'archange incessamment châtié par un bourreau qui frappe en silence et porte des coups terribles que l'on n'entend pas, mais dont l'archange rebelle sent la profonde atteinte. Certes, lord Byron est loin d'avoir égalé les scènes où Milton a mis en action ces épouvantables supplices et cette grande leçon morale.

Bientôt, Manfred est devant un abîme et se dit : je veux m'y précipiter; il va céder à l'horrible tentation, lorsqu'un chasseur l'aperçoit et le retient sur le bord du précipice. Manfred le suit dans sa chaumière, le calme qu'il y trouve accroît son désespoir. Cette scène est, suivant Mme Belloc, une des plus belles du poëme, par l'admirable contraste de la triste et douloureuse supériorité de Manfred, avec la rustique et franche bonhommie de son hôte. Je partage cet avis, mais j'ajouterai que la coupe de vin, que Manfred dans son délire prend pour du sang, est bien loin d'égaler la tache de sang que Macbeth,

par une illusion de son crime, croit voir sur ses mains qui ont versé le sang de Duncan. Il faut laisser à leur place ces créations de génie que lui-même ne saurait répéter avec succès. J'ai du plaisir à reconnaître que la traduction de Mme Belloc conserve mieux ici l'empreinte du génie anglais que celle des autres interprètes de lord Byron. Mme Belloc ose être fidèle, et trouve en s'identifiant avec l'original, des beautés grandes et naïves là où d'autres ont cru éviter des défauts.

Dans une belle scène entre Manfred et un prêtre qui veut guérir ses douleurs, le premier conserve sa désespérante éloquence; mais le poëte n'a pas su prêter au second ces paroles qui ont un charme invincible pour ouvrir les cœurs. L'ardeur du zèle, les entrailles de la charité, les touchantes inspirations de la pitié, manquent au ministre des autels; il ne fait pas pour vaincre ces efforts obstinés de la vertu qui obtiennent souvent le succès pour récompense. Il n'y a point de Fénélon dans lord Byron; il n'est ni assez simple, ni assez tendre.

Après cette scène, une belle invocation au soleil rappelle l'apostrophe de Satan à ce roi de la lumière qu'il éclipsait autrefois; mais elle est plus touchante, parce qu'on y entend les derniers adieux de Manfred à l'astre qui eut ses premiers regards d'amour et d'admiration. A la suite de ces adieux, nous n'aimerions pas sur le théâtre une autre invocation à la lune, telle que Manfred, ou plutôt lord Byron, l'a vue au colysée de Rome; toutefois, ce morceau ne renferme pas moins des traits d'une rare beauté.

Le génie de Manfred lui avait apparu dans une scène précédente; il revient sur la scène, comme la statue dans Don Juan, pour sommer le coupable de le suivre dans l'abîme. Manfred le brave et le repousse. Une foule d'esprits l'entourent et veulent l'entraîner. Je vous défie tous, leur dit il, quoique je sente que mon âme m'abandonne.

L'UN DES ESPRITS.

Mais tes crimes t'ont perdu.

MANFRED.

Et que font mes crimes à ceux qui te ressemblent? Les crimes doivent-ils être punis par d'autres crimes et par de plus

grands criminels? Retourne à ton enfer; tu n'as point de pouvoir sur moi.... je porte au dedans de moi une torture à laquelle tu ne pourrais rien ajouter. L'âme qui est immortelle, se fait juge de ses bonnes ou mauvaises pensées. Indépendante des lieux et des tems, elle est elle-même la source et le terme de ses maux. Une fois affranchi de sa dépouille mortelle, son sens intime n'emprunte aucune couleur aux choses passagères du destin. Elle est absorbée dans la souffrance et dans la joie, selon qu'elle se connaît, selon qu'elle s'est jugée. Tu ne m'as point tenté, tu ne pouvais me tenter, je n'ai pas été ta dupe, je ne suis pas ta proie ; j'ai été mon propre bourreau, je le serai encore dans l'avenir.

Quelle grande pensée, dit Mme Belloc, que de représenter l'homme seul arbitre de sa destinée, n'attribuant ses égaremens ni aux passions, ni aux circonstances, ni à lui seul. Elle ajoute, en défendant la morale du poëte, « quoiqu'il ait personnifié le génie du mal sous le nom d'Arimane, il ne lui donne pas la souveraineté de l'univers, il le force au contraire à reconnaître un dieu plus puissant que lui. » Il y a ici un peu de la faiblesse d'un traducteur pour son modèle. Assurément Manfred rend d'étranges hommages au dieu de l'univers. Manfred craint son propre cœur, et non pas la vengeance divine. Il vit sans Dieu et meurt sans Dieu, voilà la vérité; c'est là ce que lord Byron a voulu laisser dans notre mémoire lorsqu'il ramène sur la scène l'abbé de Saint Maurice pour tâcher de rappeler à la pensée du ciel un coupable inflexible, assez endurci pour ne pas vouloir prier même à l'heure dernière, assez semblable au Don Juan de Molière pour oublier la vie à venir au point de ne pas songer même aux conséquences du nouveau crime d'un homme qui meurt volontairement dans la colère de Dieu.

Je reconnais l'empreinte d'un talent supérieur dans ce poëme; Byron y a semé de grandes richesses; ses créations sont vraiment à lui, et portent le caractère du génie; ses emprunts surpassent assez souvent les modèles qu'il copie et transforme,

mais il y a trop de fantasmagorie, d'êtres surnaturels, de fées, de démons dans cet ouvrage ; et quoiqu'il faille accorder de grandes libertés à la poésie, quoiqu'il faille lui permettre des formes hardies avec le monde réel, il faut cependant que le monde idéal où l'on nous transporte ait des rapports plus sensibles et plus nombreux que dans l'ouvrage de lord Byron. Manfred, avec tout le fracas qu'il fait, est trop souvent un héros qui a le cauchemar et qui le donne aux lecteurs impatientés de voir la raison apparaître trop rarement au milieu des nuages d'une espèce de folie vaporeuse, mélancolique et sombre.

P. F. Tissot.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

306. — * *Sketches of Algiers, political, historical and civil, etc.* — Essais politiques, historiques et civils sur Alger, contenant un précis de la géographie, de la population, du gouvernement, des finances, du commerce, de l'agriculture, des arts, des institutions civiles, des diverses tribus, des mœurs et du langage; et l'*Histoire des derniers événemens politiques dans ce pays;* par *William* SHALER, consul-général des États-Unis d'Amérique à Alger. Boston, 1826; Cumming, Hilliard et Cie., Washington street. Grand in-8° de 310 p.

Cet ouvrage, quoique peu volumineux, est le plus instructif que l'on ait publié jusqu'à présent sur ce gouvernement singulier, qui s'est maintenu aussi long-tems que certains états, mieux constitués en apparence, plus étendus et plus peuplés; qui impose des tributs à l'Europe, infeste la Méditerranée, désole le commerce, exerce impunément sur les chrétiens une traite non moins odieuse que celle des noirs. Il est vrai qu'un ordre religieux se charge de racheter les captifs, et que, pour lui procurer l'occasion d'exercer sa mission charitable, il faut bien laisser prendre quelques chrétiens. Un autre ordre richement doté, dont les revenus d'une année consacrés à une guerre bien conduite auraient suffi pour anéantir les pirates, s'armait, disait-il, pour protéger la navigation dans la Méditerranée, et ne protégeait rien; il ne fut pas même en état de défendre son île. Les états barbaresques subsistent, font des traités, lèvent des subsides en Europe, capturent des vaisseaux

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

dans la Méditerranée et menacent d'envahir l'Océan, réduisent au plus dur esclavage les malheureux qui tombent en leur pouvoir : à de tels outrages, à de pareils opprobres, on oppose les *pères de la merci*, et l'on a, dit-on, le projet de rétablir les chevaliers de Malte.

M. Shaler commence par la description géographique du territoire d'Alger, et du pays soumis à son gouvernement; c'est ce que l'on nomme communément le *royaume d'Alger*. Ce pays bien arrosé, et qui devrait être extrêmement fertile, ne contient pas plus d'un million d'habitans, sur une surface cultivable de plus de 30,000 milles carrés. Une population européenne, industrieuse et puissante, s'y élèverait tout au moins à cinq millions, et suffirait pour refouler les Barbares au fond de leurs déserts. Quant au gouvernement d'Alger, on peut le juger par l'une de ses maximes : *Il vaut mieux sacrifier un innocent, que laisser échapper un coupable.* On est surpris d'apprendre que la formidable marine algérienne se réduit à 3 frégates, 2 corvettes, 2 bricks, 5 schooners, une polacre et un chébec, navires dont l'artillerie n'est pas de plus de 340 bouches à feu ! Et c'est devant cette puissance navale que l'Europe se prosterne, qu'elle se soumet au joug le plus honteux ! Même après avoir lu tout le livre de M. Shaler, l'étonnement ne cessera point. Il paraît que cet étrange phénomène de contradiction politique et morale ne peut être éclairci que par des observations faites, non pas en Afrique, mais en Europe.

La partie historique de cet ouvrage en forme plus de la moitié. On y recherchera surtout les faits relatifs aux différends entre les États-Unis d'Amérique et le gouvernement d'Alger : jusqu'à présent, on n'en avait que des notions fort inexactes. Dans cette circonstance, l'avilissement de la plupart des nations chrétiennes en présence des états africains força l'Amérique même à tenir une conduite au-dessous de sa dignité. Il faut aussi l'avouer ; dans ces fâcheuses affaires, la politique française ne fit point honneur à ceux qui la dirigeaient. Toute cette narration est pleine d'intérêt, et répand beaucoup de lumières sur une partie très-importante de nos relations extérieures. En considérant que, pour fonder sur la côte d'Afrique une colonie agricole et guerrière, pour rendre à la culture des terres qui produiraient une grande partie de ce que l'on va chercher au loin, pour assurer la navigation, étendre le commerce, etc., il ne faudrait pas la moitié de ce que coûte l'une de ces guerres désastreuses dont le résultat est toujours une calamité de plus, même pour les vainqueurs, on est sur le point de désespérer du sort de l'humanité. M. Shaler est trop véridique et trop bien

informé pour être consolant : plus on méditera son ouvrage, moins on sera disposé à bien augurer de l'avenir, tant que les gouvernemens européens persisteront à suivre les funestes maximes qui dirigent leur conduite, et qui frappent de stérilité même les semences de bien qu'ils paraissent avoir quelquefois l'intention de répandre. Ils semblent ne pas apercevoir les progrès que font les ennemis du christianisme; ils les favorisent souvent; le joug des Barbaresques, loin d'être brisé, deviendra peut-être de jour en jour plus flétrissant et plus insupportable.

Un *Appendice* contient une notice sur les poids et les mesures d'Alger, un vocabulaire de la langue showiah, extraite des ouvrages du docteur Shaw, et plusieurs documens officiels, relatifs aux derniers événemens qui sont arrivés dans cette ville. A ces notions que l'auteur a puisées dans des écrits dignes de confiance, il serait à désirer que l'on joignît le fruit de ses propres recherches sur la langue des Berbères ou Brebères, et qu'on les plaçât à la suite de la traduction française de cet ouvrage. Ces recherches que l'auteur a déposées dans une *Suite de lettres à M. Duponceau*, l'un des vice-présidens et des membres les plus instruits et les plus laborieux de la Société philosophique américaine de Philadelphie, forment un mémoire inséré dans le recueil de cette Société, pour l'année 1825 (voy. ci-dessus, p. 327). Le rédacteur (M. Duponceau) y a joint un extrait du *Mithridate*, où l'on trouve plusieurs observations sur la grammaire de la langue des Berbéres. Quant au fond, elle ne diffère point de celle de la plupart des langues connues. Elle admet les déclinaisons; la racine du verbe est l'impératif, etc.; mais, ce qu'elle offre de particulier, c'est que, même dans les verbes, le masculin et le féminin sont distingués, comme dans les noms.

L'ouvrage de M. Shaler est un de ceux que les traducteurs instruits (car il y en a de fort ignorans) pourront faire connaître avec succès à la France : il le mérite à tous égards, et peut rendre plus d'une sorte de service. L'économie politique, le commerce, la statistique et la philologie y trouveront d'excellens matériaux. Y.

307. — * *The last of the Mohicans, etc.* — Les derniers des Mohicans, scène historique de l'année 1757, par l'auteur du *Pilote*. New-York, 1825 (1).

---

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Londres (1826. J. Miller. 3 vol. in-8°); puis traduit et publié en Français (Paris, 1826; Gosselin. 3 vol. in-12).

M. Cooper est le Walter-Scott de l'Amérique : ses romans, inspirés par ceux du célèbre écossais, se rattachent toujours à l'histoire de son pays. Après avoir peint, dans l'*Espion*, *le Pilote*, *les Pionniers* et dans *Lionel-Lincols*, les événemens les plus mémorables de la guerre américaine, il montre aujourd'hui ce qu'étaient les États-Unis, à l'époque où les Hurons et les Français, les Anglais et les Illinois se disputaient la possession de ces vastes contrées.

Le siége et la prise du fort *William-Henri* par les troupes françaises, que commandait le marquis de Montcalm en 1757, forment le sujet principal de ce nouvel ouvrage. La scène s'ouvre dans le camp du général anglais Webb, au moment où l'on vient lui annoncer l'investissement de *William-Henri* par les Français, et l'ouvrage se termine presque immédiatement après la reddition de cette forteresse et le massacre de ses habitans par les tribus indiennes, alliées du marquis de Montcalm.

On aurait grand tort, néanmoins, de croire, d'après ce court exposé, que les seules opérations d'un siége, et les récits d'assauts et de sorties remplissent les trois volumes du nouveau roman de M. Cooper. Les principaux événemens se passent hors des murs de *William-Henri*, au milieu des vastes forêts qui avoisinent cette forteresse. L'auteur n'a point voulu raconter les querelles politiques de deux nations civilisées; il a plutôt cherché à peindre les mœurs de peuplades sauvages et sanguinaires. Les personnages qui jouent les rôles les plus importans dans son roman, ne sont point des Européens. Ce n'est ni le barbare Montcalm, ni le lâche et imbécille Webb, ni le brave colonel Munro, défenseur de William-Henri, ni ses deux intéressantes filles Cora et Alice, ni le jeune major Heyward, amant et ensuite époux de cette dernière; mais ce sont le vindicatif Magua, indien demi-civilisé, implacable ennemi de la famille Munro; les deux Mohicans, chefs d'une tribu des bords de la Delaware, protecteurs de cette famille, et surtout un blanc demi-sauvage, qui n'est connu que par les noms de guerre : *OEil de faucon* et *Longue carabine*. On trouve trop souvent peut-être, dans ce roman des scènes de combats et de batailles; le dénoûment est peut-être aussi trop tragique.... mais l'intérêt y est vivement excité, et l'auteur a su peindre avec un art admirable la nature inculte de ce pays, et les mœurs sauvages de ses habitans. F. D.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

308. — * *Aperçu de la situation intérieure des États-Unis*

d'Amérique, et de leurs rapports politiques avec l'Europe ; par *un Russe.* Londres, 1826; G. Booth, Duke street, Portland-place. In-8° de 164 pages.

Un sujet d'un gouvernement autocratique traverse l'Océan pour aller observer le gouvernement du peuple le plus libre qui existe sur la terre; ses observations lui fournissent la matière d'un ouvrage; cet écrit est publié à Londres, dans le pays le plus libre de l'Europe, et en français, c'est-à-dire, dans la langue de la circulation la plus universelle. Quel sera son caractère ? Il est évident que l'auteur n'a pas écrit pour son pays, et qu'il ne compte, en Russie, que sur un petit nombre de lecteurs; il est vrai que ces lecteurs doivent être des hommes d'une instruction réelle et positive, d'un esprit juste et d'un cœur droit : c'est désigner les hommes les plus précieux d'une nation, quelle qu'elle soit.

Quand on sait apprécier les faits, les hommes et les choses, on connaît aussi le prix du tems ; l'auteur de cet ouvrage n'y a rien mis de superflu; la préface même est instructive. « Durant l'intervalle des sept ans écoulés entre mon double séjour aux États-Unis, les changemens, ou, pour mieux dire, les améliorations qui s'y sont opérées dans toutes les branches de l'économie domestique ont surpassé les calculs les plus exagérés des tireurs d'horoscopes politiques. De misérables villages que j'avais laissés au milieu de forêts impénétrables se sont présentés ensuite à ma vue sous la forme de petites villes florissantes ; des champs cultivés ont pris la place des landes qui, naguères, paraissaient inaccessibles ; et dans les lieux que jadis on pouvait à peine traverser en chariot de campagne, on voit maintenant passer avec rapidité d'énormes voitures de poste. Ces changemens se font surtout remarquer dans la partie occidentale de l'état de New-York. Une métamorphose si frappante m'a convaincu de l'inutilité de grossir mon livre par des détails purement statistiques... Je pense donc qu'il est à propos de prévenir les lecteurs qu'ils ne trouveront point ici les détails nécessaires à quiconque voudrait connaître l'état actuel des forces physiques des États-Unis. Ils y chercheraient vainement aussi ces anecdotes privées dont les gens oisifs aiment tant à se repaître. Dans cet aperçu de la statistique politique et sociale des États-Unis, le lecteur ne verra que les faits dont le caractère distinctif est la permanence, et qui se montreront long-tems encore aux regards de l'observateur, même le plus superficiel. »

L'auteur ne s'écarte ni de son plan, ni de son but. Son livre n'est pas exempt d'erreurs, sans doute ; on y remarquera, par

exemple, une fausse estimation de la hauteur des montagnes des États-Unis au-dessus du niveau de la mer. La réduire à 1200 pieds au plus, c'est une erreur si palpable qu'il faut peut-être la considérer comme une faute d'impression. Les *considérations générales* par lesquelles l'auteur a commencé sont remarquables par la justesse des vues et le mérite de la rédaction. Mais, dans un écrit tel que celui-ci, c'est par des citations qu'il faut indiquer ce qui peut attirer plus particulièrement l'attention du lecteur : rapportons quelques extraits de la dernière section intitulée : *État de la société.*

« Par l'état de la société dans un pays, on entend communément l'état des mœurs, des habitudes, des lumières, de la vie usuelle de ses habitans; ou autrement, l'ensemble de leur existence physique et morale...

« Le type anglais se remarque distinctement aux États-Unis, dans tout ce qui constitue les usages de leurs habitans. La construction des maisons, le costume, la nourriture, et jusqu'aux passe-tems, y sont les mêmes qu'en Angleterre, sauf les nuances plus ou moins fortes que les localités et la nature d'un gouvernement purement démocratique ont dû imprimer au caractère et aux habitudes des Américains du nord. Qu'on ajoute à ces affinités naturelles l'identité de la langue, celle de toutes les identités dont l'influence se fait le plus sentir; et l'on n'aura point de peine à comprendre comment les sympathies morales ont pu l'emporter sur les antipathies politiques qui existent dans un degré très-sensible entre l'Angleterre et les États-Unis. On n'aime pas généralement l'Angleterre ; mais les Anglais sont mieux accueillis que tous les autres étrangers, principalement lorsqu'ils apportent avec eux le ton et les manières qui caractérisent la bonne éducation. Parmi les nuances qui distinguent les mœurs anglaises des mœurs américaines, celle qui frappe au premier coup-d'œil est un défaut comparatif de propreté dans les dernières. Ce défaut a diverses causes qui agissent, selon les localités. Dans les états du nord, du milieu et de l'ouest, où l'influence de l'esclavage ne se fait que faiblement apercevoir, la cherté de toute espèce de travail se communiquant à tous les services domestiques, les rend quelquefois insuffisans pour l'entretien d'une grande propreté dans l'intérieur des maisons. Là où les lois sanctionnent et protègent même l'esclavage, la malpropreté est indélébile, parce qu'elle est le résultat inévitable de ce fléau social. »

Nous nous arrêtons par nécessité; avec le double regret, à chaque citation, de n'avoir pu transcrire ce qui précédait, et de ne pouvoir continuer. Que l'auteur de cet ouvrage soit

russe, ou de toute autre nation, peu importe : il est cosmopolite, et digne de l'être. Y.

309. — * *Parliamentary abstracts, etc.* — Extraits parlementaires, contenant la substance de tous les papiers officiels de quelque importance mis sous les yeux des deux chambres du parlement britannique durant la session de 1825. Londres, 1826. Longman. Paris, Treuttel et Würtz. Un fort vol. grand in-8° de 706 pages à deux colonnes, petit texte. Prix 1 l. 10 sh. sterl.

Nous avons donné, dans un de nos derniers cahiers (voy. ci-dessus, p. 117) un article sur le recueil intitulé : *Parliamentary history*, qui contient, en un volume compact, les débats parlementaires de la session de 1825. L'ouvrage que nous annonçons maintenant, peut être considéré comme le second tome de cette histoire parlementaire. Il offre tout ce qu'il y a d'important dans les pièces officielles communiquées aux deux chambres; et il ne faut pas perdre de vue que ces communications sont plus complètes et plus consciencieuses que celles qui sont faites en tout autre pays. On trouvera donc ici une foule de détails curieux sur l'administration de l'Angleterre et de ses possessions, et des données statistiques plus importantes, plus sûres et plus récentes que la plupart de celles que fournissent les autres livres écrits sur cette matière. Nous ne pouvons qu'en indiquer un petit nombre.

Le document le plus important est le budget des recettes et des dépenses. On y voit que les recettes de la Grande-Bretagne, dans l'année écoulée, se sont élevées à 64,775,865 l. st.
et que les dépenses ont été de 58,188,062

Ce qui a présenté un excédant de recettes, de 6,587,803

Dans la dépense se trouvent compris l'intérêt de la dette publique consolidée pour 27,979,068
et l'intérêt de la dette flottante (billets de l'échiquier) pour 1,087,283

Ce qui fait monter l'ensemble des intérêts à 29,066,351

On trouve, parmi les recettes, le produit total des douanes qui se monte à 11,327,741 l. st. Mais, ce qui est plus curieux, on voit dans les détails ce qu'ont rendu en particulier chaque article d'importation; d'où résulte une idée non-seulement des denrées qui se vendent en Angleterre, mais de l'importance de ces articles. Les droits d'entrée que paient les pommes, qui probablement viennent toutes de Normandie, s'élèvent à

13,077 l. st. (327,000 fr.); et ce que l'on consomme de beurre paie pour les droits 160,000 l. st. (4 millions).

Nous allons exprimer en monnaie française seulement le produit de quelques autres droits de consommation intérieure:

Sur les journaux	8,750,000 fr.
Sur les chiens	4,500,000
Sur les avis insérés	3,800,000
Sur la poudre à poudrer . .	650,000

Les licences aux cabaretiers, traiteurs, pour l'Angleterre et l'Écosse, sont au nombre de 83,000, dont 4200 pour Londres seulement.

La quantité de houille embarquée sur des navires, pour l'année qui a fini au 5 janvier 1825, a été de 5,084,702 tonneaux, dont 278,695 tonneaux chargés pour la consommation étrangère. Le nombre des bâtimens chargés de houille, arrivés au port de Londres dans la même année, a été de 6,876. C'est là la pépinière de leurs matelots.

Il est arrivé, en 1825, d'Alexandrie en Égypte seulement, 30 navires du port de 7500 tonneaux, chargés de coton.

Quoiqu'il faille admettre avec beaucoup de défiance la valeur des marchandises exportées, à cause de l'infidélité des déclarations, on est bien aise d'en voir ici le détail qui donne une idée tout au moins approximative de l'importance des articles et des pays pour lesquels on les a expédiés. Le total des valeurs officielles exportées pour toutes les parties du monde, dans l'année finissant le 5 janvier 1825, a été de 58,940,336 l. st. (1 milliard 300 millions).

On ne voit pas sans intérêt les efforts que le gouvernement anglais dans l'Inde a faits pour diminuer le nombre des veuves qui se brûlent sur le bûcher de leurs maris. On a communiqué au parlement divers procès-verbaux et rapports qui font dresser les cheveux sur la tête. Les bramines entretiennent cette abominable superstition qui consacre leur influence, et les Anglais dont la politique est de ne pas choquer les préjugés du pays, et qui sont d'ailleurs assez indifférens pour les maux qui ne touchent pas leur nation, ne s'interposent que faiblement, et seulement par voie de persuasion. Mais le cri de l'Europe leur fera honte de cette indifférence, et déjà ils ont posé, devant les docteurs du pays, une série de questions pour savoir jusqu'à quel point cette atrocité est commandée par les livres sacrés de Wichnou, quel sont les cas d'exception, et jusqu'à quel point le pouvoir civil peut s'interposer pour la faire cesser. En

attendant, le nombre des victimes a encore été, dans la seule province du Bengale :

En 1821, de 597.
1822, de 583.
1823, de 575.

Il paraît, cependant, que, si les Anglais avaient la ferme volonté de mettre un terme à cette horreur, ils en viendraient à bout.

Il est impossible de consigner ici la masse d'informations qui résulte d'une foule d'enquêtes et de rapports sur la population, les pauvres, les vagabonds, les procès-criminels, les condamnés, les travaux publics, la protection clandestine accordée par divers gouvernemens à la traite des nègres, les causes des soulèvemens d'ouvriers, etc.; qu'il nous suffise de dire qu'un volume comme celui-ci (qui équivaut à quatre volumes in-8° ordinaires) peut fournir d'innombrables données au publiciste, à l'homme d'état, au négociant, de quelque pays que ce soit.

J. B. S.

310. — * *The Annals of the House of Hanover.* — Annales de la maison de Hanovre, par sir *Andrew* Holliday. Londres, 1826. W. Sams. 2 vol. in-8° avec portraits; prix 2 l. 2 sh.

Ce n'est point comme M. Holliday, que Hume et Gibbon traçaient les annales des nations. Quand Hume écrivait l'histoire des Stuarts, placée par Voltaire à côté ou même au-dessus des décades de Tite-Live et des annales de Tacite, et quand Gibbon défendait la mémoire du plus magnanime des héros, du plus sage des rois, du grand Julien, ils ne cherchaient point à plaire à des princes qui dormaient dans la tombe; ils ne redoutaient point les injures des partisans du double fanatisme politique et religieux. Gibbon, plus hardi que Montesquieu, osa signaler la véritable cause de la décadence de l'empire romain, et ce fut au bruit des clameurs des Wighs et des Torys que Hume se constitua le défenseur de la dynastie proscrite.

M. Andrew Holliday n'a point suivi de tels modèles. Son livre est un panégyrique des têtes couronnées. C'est moins l'histoire du peuple du royaume de Hanovre, que la biographie des souverains de ce petit état. Il a écrit en *historiographe*, et ses deux volumes, dédiés à son altesse royale le duc de Clarence, contiennent des éloges pour presque tous les rois.

Nonobstant le tort grave d'une évidente partialité, l'ouvrage de M. Holliday ne peut manquer d'avoir beaucoup de lecteurs. Il est plus complet qu'aucun de ceux que l'on a publiés

jusqu'ici sur le Hanovre. Il trace les annales de ce pays, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, et contient un grand nombre de faits et des renseignemens laborieusement recueillis dans les documens originaux et qui pourront éclaircir plusieurs points obscurs ou douteux de l'histoire d'Allemagne.

311. — * *Narrative of the surrender of Buonaparte, and of his residence on board H. M. S. Bellerophon, etc.* — Reddition de Bonaparte et son séjour à bord du Bellerophon; contenant des détails sur les principaux événemens qui se sont passés à bord de ce bâtiment, depuis le 24 mai jusqu'au 8 août 1815, par le capitaine F. L. Maitland. Londres, 1826. Colburn. 1 vol. in-8° de 248 pages avec une carte; prix 9 sh. 6 p.

Cet ouvrage est un appendice nécessaire aux nombreux écrits publiés sur Napoléon. Il jette une nouvelle lumière sur la partie, peut-être la plus intéressante, de la vie de cet homme célèbre : sur cette période de quelques semaines qui suivit sa chute du trône impérial et précéda son exil à Sainte-Hélène.

Le capitaine Maitland parle de l'illustre captif avec respect et admiration. Il ne raconte pas précisément dans les mêmes termes que M. Las Cases les différens événemens arrivés sur son bâtiment. Toutes ses pages, hors une seule peut-être, dans laquelle il prête à Napoléon un éloge outré et ridicule de Wellington, portent l'empreinte de l'impartialité et de la candeur. L'ex-empereur nous y est représenté toujours grand, toujours calme; supportant son sort avec courage et ne s'abaissant jamais jusqu'à la plainte ou à l'invective. Autour de lui sont groupés Las-Cases, Montholon, le général Gourgaud, l'illustre proscrit Lallemand, etc., dont le beau dévoûment à leur maître malheureux contraste avec la conduite égoïste de Mme B. Cette brochure, que l'on traduit en Français, obtiendra indubitablement le même succès à Paris qu'à Londres. F. D.

312. — * *Don Estaban, etc.* — Don Estaban, ou mémoires d'un Espagnol, écrits par lui-même; *deuxième édition.* Londres, 1826. Colburn. 3 vol. in-8°; prix 27 sh.

313. — * *Sandoval, etc.* — Sandoval, ou le franc-maçon, roman espagnol, par l'auteur de don Estaban. Londres, 1826. Colburn. 3 vol. in-8°; prix 28 sh. 6 pence.

314. — *Letter of a Spaniard, etc.* — Lettre d'un Espagnol, auteur de *don Estaban*, à l'éditeur de *Quarterly Review.* Londres, 1826. Colburn. In-8°; prix 2 sh.

Le premier de ces trois ouvrages a obtenu, en Angleterre, un assez grand succès : il est arrivé à sa seconde édition et il a mérité les injures du rédacteur de Quarterly Review. On y trouve l'histoire de la Péninsule pendant la première guerre

de l'indépendance. C'est un Espagnol qui raconte ses aventures et ses malheurs, qui décrit les mœurs de ses compatriotes, leurs succès et leurs revers. Soldat pour défendre l'indépendance nationale, il fait assister le lecteur à la plupart des scènes sanglantes qui désolèrent l'Espagne, depuis 1808 jusqu'à la fin de 1813. Un Français souffrira plus d'une fois à la lecture des excès de tous genres commis par l'armée conquérante, pendant cette lutte de cinq ans. Mais, l'auteur ne les exagère-t-il point? Ne dissimule-t-il pas les terribles représailles et les vengeances souvent atroces, exercées par ses concitoyens? Du reste, ce premier ouvrage a dû plaire à l'Angleterre, dont les armées défendaient l'Espagne; il affligerait la France, dont les troupes envahirent ce pays, et qui ne sut pas se prononcer contre cette guerre injuste.

Les Français jouent encore un rôle important dans l'histoire de *Sandoval*. On y lit les principaux événemens d'une guerre, dans laquelle ils sont encore les agresseurs, et qui ne fut pas moins injuste que la première. Cette histoire est une sorte de continuation des mémoires de don Estaban. La scène s'ouvre après la bataille de Toulouse. L'Espagne est libre; Ferdinand a recouvré sa couronne; l'armée libératrice est en marche pour rentrer dans ses foyers, et Sandoval a revu la terre natale. Il revient pour embrasser son père, et son père est en fuite; il espère pouvoir se reposer des fatigues de la guerre sous le toit domestique, et tous les biens de sa famille sont confisqués. Il accourt pour unir ses destinées à une amante chérie, et la belle Gabriela lui est disputée par un rival odieux. Il croit jouir de cette liberté qu'il a achetée de son sang, et le despotisme règne. Au mépris de ses promesses, Ferdinand, égaré par des conseillers perfides, a renversé la constitution des Cortès, à laquelle il doit d'avoir pu remonter sur son trône. Sandoval quitte cette ville où tout lui rappelle de tristes souvenirs; il joint son père dans son exil, est reçu franc-maçon et jure de délivrer la patrie. Il fait partie du mouvement insurrectionnel de Pampelune que dirigeait Mina. Poursuivi, après cette infructueuse tentative, il est obligé de se cacher; mais, informé, dans sa retraite, que son amante, plutôt que d'accepter la main du mari choisi par sa famille, est à la veille de prendre le voile, il court à l'église où devait se consommer le sacrifice, interrompt la cérémonie, s'oppose à la prononciation des vœux, est arrêté et jeté dans un cachot. Il parvient à s'échapper, arrive à la Corogne pour prendre part à l'entreprise de Porlier et il assiste aux derniers instans de ce martyr de la liberté. Partout la tyrannie était victorieuse: un arrêt de mort

planait sur la tête de Sandoval; la France devint momentanément son asyle. Reconquise par Riego et par Quiroga, la liberté devait encore périr par les trahisons d'Abisbal, de Morillo et de Ballesteros. Notre héros suit la cause constitutionnelle dans toutes ses vicissitudes. Il retrace ses époques de gloire et de malheur; il fait connaître les différens partis qui divisaient alors l'Espagne, leur animosité active, leurs principes opposés et la longue lutte qui exista entre eux. Après avoir vu la cause espagnole lâchement désertée par Abisbal, Sandoval se réunit à Riego, fait partie de son expédition en Murcie, assiste au court triomphe et aux désastreux revers de cet illustre citoyen.... Cadix a succombé; les troupes françaises occupent l'Espagne; les patriotes sont plongés dans les prisons, ou gémissent dans l'exil. Sandoval échappe aux poursuites, enlève son amante, et vient demander un asile à la libre Angleterre.

Voilà le résumé du roman de Sandoval. Nous n'avons pu qu'indiquer les principaux événemens, et faire connaître un petit nombre de personnages. Il était impossible de mieux remplir un cadre aussi vaste. Quelques-unes des figures mises en scène nous ont paru flattées; d'autres, au contraire, y sont enlaidies. Le tableau des sociétés secrètes de l'Espagne n'est point d'un homme qui en faisait partie, et les mœurs espagnoles nous ont paru quelquefois habillées à l'anglaise. C'est pourtant l'ouvrage d'un Espagnol, mais d'un Espagnol proscrit qui a ses affections et ses haines, qui a vécu plus long-tems dans les camps que parmi les maçons et les *communeros* de Madrid et de Cadix; qui connaît bien les mœurs de son pays, mais qui a laissé à une plume anglaise le soin de retoucher ses tableaux. Malgré ces taches légères, l'ouvrage est digne d'éloges, et les idées favorables à la liberté que l'auteur exprime avec énergie pourront fournir aux écrivains de *Quartely review* le sujet d'une seconde philippique. Il mérite d'être traduit en français.

Frédéric DEGEORGE.

315. — * *Woodstock or the Cavalier, etc.* — Woodstock, ou le Cavalier; roman historique de l'an 1651, par l'auteur de *Waverley*. Édimbourg, 1826; Constable. 3 vol. in-8°; prix 1 l. 11 sh. 6 d.

Ce roman paraît dans des circonstances toutes particulières: son illustre auteur est une des mille victimes qui ont souffert du malaise général et de la crise prolongée dont l'Angleterre est tourmentée depuis dix-huit mois. On assure que, par la banqueroute de Constable, l'un des principaux libraires d'Édimbourg, sir Walter-Scott a perdu la somme énorme de soixante-dix mille livres sterling (1,750,000 francs) et que

cette faillite a seule fait différer la publication de *Woodstock*.

L'imagination du *grand inconnu* (car, malgré sa notoriété, notre auteur est toujours désigné par ce nom), semble fortement préoccupée de cette période de l'histoire d'Angleterre que distingue la longue lutte de la maison des Stuarts contre la nation anglaise. Sur vingt-deux romans qu'il a publiés, dix se rattachent à cette époque; et, soit qu'il ait mis en scène des républicains ou des royalistes, le monarque ou le parlement, Charles ou Cromwell, il a su à la fois obtenir les applaudissemens des partis contraires et se faire lire et admirer par les whigs et les torys.

L'époque choisie par Walter-Scott, dans ce dernier ouvrage, est cette courte et mémorable période de quarante jours qui suivit la bataille de Worcester et qui se termina par la fuite de Charles II. Puis, l'auteur, sans s'arrêter au récit des événemens qui se passèrent sous la république, consacre ses dernières pages à une pompeuse description du retour triomphal du royal proscrit.

Si *Woodstock* n'est point égal à quelques-uns des plus célèbres romans de Walter-Scott, il offre du moins des passages qui ne sont inférieurs à aucun des plus beaux morceaux dus à la plume de ce grand écrivain. Le portrait de Charles II est peint de main de maître. Il nous montre, dans la personne de ce jeune prince, les manières les plus aimables et les plus engageantes, unies aux inclinations les plus basses et aux mœurs les plus dépravées.

Les différentes scènes dans lesquelles paraît Cromwell, sont d'une grande beauté. Celle où il se trouble à la vue d'un portrait de Charles I, offre peut-être plus de poésie que de vérité; mais elle est d'un effet difficile à rendre; celle où Cromwell est sur le point de se saisir de Charles II, qui ne doit son salut qu'au dévoûment sublime d'Albert Lee, fils du cavalier, est au-dessus de tout éloge; c'est un drame tout entier et un drame admirable.

Ce roman, exempt de mots écossais, sera préféré par les étrangers familiarisés avec notre idiome; écrit dans un style toujours soutenu, il sera traduit avec plus de facilité dans les langues étrangères.

316. — * *Anne Boleyn*, *etc.*—Anne de Boulen, poëme dramatique; par le révérend *Henry-Hart* Milman. Londres, 1826; Murray. 1 vol. in-8° de 168 pages; prix 8 sh. 6 pence.

L'auteur de cet ouvrage est un jeune professeur de poésie à l'Université d'Oxford, déjà connu, depuis plusieurs années, dans le monde littéraire par quelques productions estimées. Les

amateurs des beaux vers attendaient avec impatience ce nouvel ouvrage, sur lequel ils fondaient de grandes espérances. Elles n'ont pas été réalisées : mais la faute en est moins aux imperfections que l'on peut signaler dans ce poëme, qu'aux beautés nombreuses et vraiment supérieures qui ont fait remarquer les précédens écrits de M. Milman.

La triste histoire d'Anne Boleyn, ou d'Anne de Boulen, comme on la nomme en France, n'était pas un sujet très-heureux pour un poëme dramatique. Quel puissant intérêt, quelle profonde sympathie peut inspirer, en effet, cette victime soumise du sanguinaire Henri VIII ? Qu'on la représente dans les courts momens de sa grandeur, ou dans les tems affreux de sa misère, l'action ne saurait qu'être froide et languissante.

C'est donc à l'aridité du sujet qu'il faut attribuer l'infériorité relative de ce dernier ouvrage de M. Milman. En vain a-t-il essayé de donner de la vie à son drame par la peinture de l'amour d'Anne Boleyn pour l'époux qui la persécute. La femme qui peut aimer un tyran aussi cruel, aussi abhorré qu'Henri VIII, ne fait naître aucune sympathie, et de beaux sentimens exprimés en beaux vers n'exercent, dans une pareille situation, que bien peu d'influence sur l'âme du lecteur. Il y a sans doute beaucoup de talent dans le rôle d'Angelo Caraffa, jésuite subtil, qui travaille sourdement à détruire la religion réformée. Mais sa présence est-elle assez motivée, et ses projets sont-ils assez liés à l'action principale? Tout le monde sait que Henri VIII n'eut besoin du conseil d'aucun prêtre pour envoyer Anne Boleyn au supplice. Sa beauté lui avait valu la couronne; la beauté de Jeanne Seymour la conduisit à l'échafaud :

> L'amour la couronna, c'est l'amour qui l'opprime.
>
> M.-J. Chénier, *Henri VIII*, act. I, sc. I.

Quoiqu'il y ait dans le nouveau poëme de M. Milman un grand nombre de passages pleins de verve et de beautés, (et nous indiquerons entre autres le récit d'un jeune ménestrel anglais qui rend compte de l'impression produite sur lui par la musique italienne), c'est encore dans ses premiers ouvrages que nous irons chercher ses véritables titres de gloire.

Le poëme épique de *Samor*, quoique un peu long pour l'époque dans laquelle nous vivons, étincelle de génie poétique. La *Chute de Jérusalem*, le *Martyr d'Antioche* et *Belshazzar*, trois poëmes dramatiques dont les formes se rapprochent de celles d'*Anne Boleyn*, sont des ouvrages très-remarquables. La *Chute de Jérusalem* surtout est un chef-d'œuvre de force,

de grâce et de sentiment. Une poésie riche et harmonieuse, des caractères fortement tracés, une action intéressante distinguent ce poëme qui mériterait d'être naturalisé en France.

M. Milman est homme d'église : en cette qualité, il a cru qu'il lui était interdit de travailler pour la scène. Une des productions de sa jeunesse, *Foxio*, tragédie représentée à son insu sur un théâtre de province, y obtint un brillant succès qu'elle méritait, et qui nous fait regretter que M. Milman ne puisse se livrer à un genre de compositions pour lequel il a un talent si décidé. *Fanny* SEYMOUR.

RUSSIE.

317. — *A la mémoire de l'empereur Alexandre.* Saint-Pétersbourg, 1826; St.-Florent. In-4° de 16 pages; prix 3 fr., au profit des pauvres.

Cet hommage à la mémoire d'un monarque dont la mort a excité de vifs regrets, est dû à M. OUVAROFF, président de l'Académie des sciences, savant auteur de plusieurs dissertations intéressantes sur des sujets de littérature classique. Il rappelle à plusieurs reprises qu'il n'a point la prétention de juger l'empereur qui vient de descendre au tombeau; le moment où il pourra être jugé n'est point encore venu. — Sans doute, il serait bien difficile de faire une juste part de louange et de blâme à un monarque, dont la tombe récente est à peine fermée, et dont les qualités aimables et les dehors séduisans ont laissé des traces dans tous les souvenirs. C'est donc une espèce d'éloge, un simple, mais ardent tribut d'admiration et de reconnaissance que M. Ouvaroff a voulu déposer sur le cercueil de son bienfaiteur, et offrir à la douleur de ses concitoyens. Voici le portrait qu'il fait de son héros. « Habile à manier les hommes, l'empereur Alexandre possédait une élocution facile, une grande aptitude à saisir le mot propre, un tact délicat des convenances; affable sans familiarité, imposant sans affectation, doux sans faiblesse, rien ne résistait à la séduction de ses manières; il exerçait un empire absolu sur les esprits... L'empereur portait dans les affaires ce coup-d'œil exercé, qui au premier aspect en détermine les limites. cette sagacité qui pénètre jusqu'au fond des choses, cette présence d'esprit qui en démêle avec promptitude le véritable sens... La vérité était l'aliment de son âme, le besoin de sa raison. La flatterie même, pour arriver à lui, prenait l'accent de la rudesse; et l'égoïsme, un air de candeur. Pour un homme de la trempe de l'empereur, une louange directe n'eût pas été un piége; c'était de la

simplicité de la louange qu'il avait à se défier. » Cette brochure, sans rien nous apprendre de nouveau, offre un tableau rapide des momens les plus saillans de la vie d'Alexandre, une esquisse de son caractère, de ses actions, de son règne de 25 années, faite à grands traits. De nobles sentimens y sont élégamment exprimés. Il en paraîtra sous peu deux traductions, l'une en russe, l'autre en langue allemande.

318. — *Karmannoï slovar rossiisko-niemetskoï i niemetsko-rossiiskoï.* — Dictionnaire de poche russe-allemand et allemand-russe; publié par M. *Auguste* Oldekop, membre de la *Société courlandaise*. St-Pétersbourg. 5 vol. in-12, dont 3 ont déjà paru; prix 34 roubles.

Le *Dictionnaire de l'Académie russe*, d'un volume très-considérable, est en langue nationale seulement; celui de Heym ne se trouve plus dans la librairie, depuis l'incendie de Moscou, qui a consumé la plus grande partie de l'édition; plusieurs autres, tels que celui de Schmidt, sont trop peu soignés, et d'ailleurs trop peu complets pour qu'on puisse s'en servir avec beaucoup de fruit. M. Oldekop, savant très-laborieux, et qu'un séjour de plus de 15 ans dans l'intérieur de la Russie, a mis à même d'étudier à fond la riche et belle langue de ce peuple, nouvellement appelé à de hautes destinées, a rendu un service signalé à la littérature, en publiant le fruit de ses longues veilles et de ses pénibles recherches. Son ouvrage, le plus complet de tous ceux du même genre que l'on a publiés jusqu'ici, contient même un grand nombre de mots qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie. Il ne se contente pas toutefois de donner une aride nomenclature; il offre un tableau complet des expressions et des tournures de phrases qui sont propres au génie de la langue russe, et de celles que les meilleurs écrivains russes ont créées ou importées des autres langues dans la leur. On y trouve, de plus, les noms propres d'hommes, de pays, de villes, etc., et cette partie remplit une grande lacune, laissée par les devanciers de M. Oldekop, et qui se faisait d'autant plus sentir que les Russes, comme la plupart des autres peuples, défigurent les noms étrangers.

Nous désirons que l'auteur trouve pour cet ouvrage, d'une utilité incontestable, tous les encouragemens qu'il peut et qu'il doit espérer. Déjà son travail paraît apprécié des hommes instruits et studieux; mais si l'on compte en Russie quelques justes appréciateurs des ouvrages scientifiques ou littéraires, on y rencontre en général peu d'acheteurs. Quoi qu'il en soit, M. Oldekop ne peut manquer de se concilier les suffrages de tous ceux qui s'occupent de l'étude d'une langue qu'on voudra bientôt étu-

dier à l'égal des autres langues les plus cultivées de l'Europe. Nous apprendrons à nos lecteurs, à cette occasion, que le savant M. de Koppen s'occupe en ce moment d'une histoire des dialectes de la langue russe, qui sera accompagnée d'une carte, destinée à faire voir les limites de chacun en particulier et l'étendue du pays où il est en usage. Déjà la langue russe se répand jusqu'en Orient, et l'étude du serbe et du slavon, qui appartiennent à la même souche, devient de plus en plus populaire.

J. H. S.

319. — * *Tchernetz, etc.* — Le Moine, poëme; par Kozlof. St-Pétersbourg, 1825. Brochure in-8°.

Des souffrances physiques ont révélé à l'auteur le secret de son génie. Comme Homère, Milton et Delille, M. Kozlof est aveugle; mais son imagination féconde enrichit souvent la nature elle-même. Admirateur de Byron, élève de Joukovsky, poëte célèbre regardé comme le créateur et le chef de l'école romantique en Russie, il a les défauts et les qualités de ses modèles; et, sans paraître destiné à s'élever jamais à leur hauteur, il peut prétendre à un rang distingué parmi les littérateurs modernes. Une teinte profonde de sensibilité règne dans ses chants; on dirait que ses vers sont dictés par la douleur et corrigés par la résignation. Sa versification est facile; elle a même quelquefois, sous une apparente négligence, un charme que le travail et la correction atteignent rarement. Enfin, s'il est un peu trop prodigue de ces détails descriptifs, qui sont les lieux communs du genre qu'il a adopté, n'oublions pas, avant de lui en faire un reproche, que ces scènes poétiques qui lui rendent en quelque sorte la nature, doivent avoir un grand prix pour une muse aveugle, et ne lui disputons pas le plaisir qu'il y trouve, en considération de ses titres plus réels à notre estime.

Les derniers momens d'un reclus, confessant au tribunal de la pénitence des égaremens qui sont une suite d'infortunes non méritées, tel est le sujet du *Moine*. Un jeune homme qui n'a communiqué avec personne depuis qu'il s'est réfugié dans un cloître, situé près de Kief, touche au moment fatal; le supérieur du couvent recueille ses derniers aveux. « Orphelin, dit-il, j'ai grandi sans avoir d'asile; jamais les auteurs de mes jours ne m'ont souri; les amusemens de l'enfance se sont écoulés pour moi avec la rapidité d'un regard... à l'âge où les jeux seuls ont de l'attrait, j'étais déjà pensif... une sorte d'intérêt aveugle, un étrange dédain de moi-même me faisait rechercher le péril; je n'avais rien à perdre, j'étais sûr de n'emporter aucuns regrets. » Cet état pénible n'était que l'absence d'un sentiment profond,

besoin impérieux d'une âme tendre et trop active; l'amour paraît, et le voile tombe. « Tout à coup, par une faveur céleste, le sentiment de l'existence me fut révélé; je goûtai la douceur des larmes, et je connus la félicité, autrement qu'en songe... *Elle* avait réalisé mes illusions et le monde mystérieux que mon âme s'était créé. J'étais l'œuvre de son amour... » Mais le ciel a marqué le *Tchernetz* du sceau de sa réprobation; une mort imprévue enlève la mère de la fiancée, et son père, abusé par les calomnies d'un rival dédaigné, ne veut plus entendre parler d'hymen. Réduit au désespoir, l'amant enlève celle dont il a reçu les sermens. Tout entier à une passion que les obstacles ont nourrie, et retiré dans une solitude, il est sur le point de voir la nature l'attacher au bonheur par un lien de plus; mais, à l'instant où la jeune épouse va devenir mère, un envoyé paraît, chargé de la malédiction paternelle... Le coup est affreux : il immole deux victimes. Le *Tchernetz* apprend trop tard que cette fausse nouvelle est l'ouvrage de son implacable rival. Après une absence longue et pénible, le *Tchernetz* revient enfin dans sa patrie, et ce retour dans la terre natale est peint par M. Kozlof avec une exquise sensibilité. « Tout à coup, derrière des arbustes, j'entends du bruit... que vois-je? Un moissonneur près de sa jeune épouse, des gerbes entassées et, parmi ces gerbes, un enfant brillant de fraîcheur et couronné de bleuets... je frémis involontairement... Tous ces biens, je les possédais... je les ai tous perdus! O mon épouse, nous n'avons pu vivre l'un pour l'autre; une froide terre est ton asile... et mon fils! il n'est point couronné de fleurs!... » Baigné de larmes, prêt à voir toutes ses facultés anéanties, il s'élance vers leur tombe. « Mon sein était brûlant... le désespoir avait terrassé mon âme... ma bouche baisait le gazon; mes mains avides déchiraient cette terre, où j'eusse voulu m'étendre à côté d'eux; anéanti par la douleur, je ne savais que murmurer. Je ne sais quelles images effrayantes m'apparurent; je n'étais plus à moi-même; tout, autour de moi, était vague et confus comme les impressions d'un songe, et je gisais étendu parmi les cercueils, *plus mort que leurs cadavres glacés...* » En sortant du cimetière, le *Tchernetz* aperçoit l'auteur de tous ses maux... un coup de poignard le venge. Mais, à peine le traître a-t-il succombé, que le remords et toutes ses furies s'attachent au meurtrier, et lui rappellent les circonstances de son crime... Jusque là, une espérance religieuse avait soutenu le *Tchernetz;* mais cette dernière et puissante ressource lui manque; le sentiment de son innocence ne le soutient plus... Cependant, les trésors de l'éternelle miséricorde s'ouvrent pour lui; un en-

voyé céleste lui apparaît, sous les traits de celle qu'il a tant pleurée... il se résigne; il meurt consolé.

Telle est l'analyse rapide du poëme dont nous avons donné le titre en tête de cet article, et que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir fait connaître avec quelques détails. Il est digne de son auteur, auquel nous devions déjà d'autres poésies remarquables, entre autres une *Épître à Joukovsky*, et que nous n'avions pu trouver encore l'occasion de placer dans notre galerie des écrivains qui honorent la Russie.

J. M. Chopin.

Ouvrages périodiques.

320. — *Livländishe Jahrbücher der Landwirthshaft.* — Annales livoniennes d'économie rurale. Dorpat. In-8°.

Ce journal recommandable ne diffère que de nom de celui qui avait paru précédemment, d'abord, sous le titre de *Répertoire économique pour la Livonie ;* puis, sous celui de *Nouveau Répertoire;* il fait suite à la série de dix volumes, chacun de quatre cahiers, publiés précédemment sous ces deux titres, depuis 1808 jusqu'en 1824. C'est aussi la *Société économique de Dorpat* qui en fait les frais. Ce journal compte beaucoup de lecteurs; les articles qu'il renferme sur l'histoire naturelle, la physique et les mathématiques, dans leurs rapports avec l'économie rurale, méritent d'être lus; et, quoiqu'ils paraissent surtout d'un intérêt local et que leurs auteurs aient eu principalement en vue la Livonie et les autres provinces de la Baltique, ils ne sont pas sans utilité pour la science en général.

J. H. S.

POLOGNE.

321. — * *Historia juris Romani, etc.*—Histoire du droit romain; par W. A. Maciejowski, professeur à l'Université de Varsovie. *Seconde édition.* Varsovie, 1825. 1 vol. in-8°.

Cette histoire du droit romain est précédée de prolégomènes dans lesquels l'auteur, après avoir défini le droit en général, et indiqué ses sources chez les différens peuples, d'après les diverses institutions politiques qui les régissent, jette un coup-d'œil critique sur les méthodes d'enseignement et se prononce contre celle qui commence par le droit naturel (*philosophia jurisprudentiæ*), comme n'étant propre qu'à habituer l'esprit à la spéculation et aux utopies. Notre âge, dit-il, si fécond en fausses doctrines, après avoir embrassé cette méthode avec ardeur et l'avoir long-tems favorisée à son grand préjudice, paraît avoir enfin reconnu combien il avait hon-

teusement erré. Les partisans de cette doctrine, ajoute l'auteur, sont prêts à détruire toutes les lois que le tems a consacrées, pour y substituer leurs propres idées; et peu leur importe que ces idées soient utiles ou funestes au pays, pourvu qu'ils aient l'air d'avoir trouvé quelque chose de neuf. Il pense donc que l'étude des législations positives doit précéder ce qu'il appelle la philosophie du droit, et que celle du droit civil, et surtout celle du droit romain, doivent être le fondement de l'étude et de l'enseignement de la science. Ces assertions pourraient donner lieu à beaucoup de réflexions dont nous croyons devoir nous abstenir, parce que le lecteur pourra les adopter ou les rejeter, suivant les idées qu'il se forme sur l'étude de la législation. L'ouvrage entier de M. Macieiowski mériterait un examen auquel ni le tems ni la nature de ce recueil ne nous permettent de nous livrer. C'est un livre d'une grande érudition, à la hauteur des connaissances et des lumières répandues dans ces derniers tems sur l'étude de l'histoire et des textes du droit romain, et que l'on peut regarder comme une excellente table des matières des meilleurs ouvrages qui ont paru sur le droit romain en Allemagne, depuis cinquante ans. L'auteur les a tous lus, analysés, cités. Malheureusement on peut reprocher à M. Macieiowski d'être mauvais écrivain. Son style est dur, incorrect et souvent obscur. Ces défauts ôteront à son livre, malgré son mérite, une grande partie de l'utilité qu'il aurait pu avoir, s'il eût été écrit avec plus de soin et de manière à ce que la lecture en fût moins fatigante et moins pénible.

A. T.

DANEMARCK.

322. — * *Veiledning, etc.* — Guide pour la lecture édifiante de l'ancien Testament; par M. *R.* Moller, docteur en théologie, etc., etc. Copenhague, 1826. Premier volume, de 455 pages in-8°.

L'auteur de cet important ouvrage, né en 1763, ministre luthérien depuis 1791, et nommé docteur en théologie en 1815, s'est acquis depuis long-tems une célébrité honorable en Danemarck, non-seulement par quelques productions religieuses, mais encore par la traduction de plusieurs auteurs classiques latins. Après avoir publié un *Guide pour la lecture édifiante du nouveau Testament*, que nous regrettons de ne pas connaître, il vient de donner sur l'ancien Testament un ouvrage de la même nature, et dont le premier volume, que nous annonçons aujourd'hui, contient ses réflexions sur tous les anciens livres sacrés, à l'exception des prophètes qui feront le

sujet du second volume. M. Möller, avec une modestie très-louable, déclare que son livre est particulièrement destiné aux lecteurs peu éclairés; mais nous pouvons assurer que beaucoup de savans y trouveront une lecture non-seulement édifiante, mais instructive. Le style est clair, précis et agréable; l'auteur défend et justifie l'authenticité des livres sacrés; il en concilie les contradictions apparentes; il explique les passages qui répugnent à nos idées et à nos mœurs, par la différence qui existe entre l'organisation sociale de la haute antiquité et celle des tems modernes. Bien éloigné de tout mysticisme, il avoue que l'on rencontre quelquefois dans l'Écriture des passages qui sont inexplicables; mais il se hâte d'ajouter que leur explication n'est point nécessaire, soit pour l'édification des fidèles, soit pour la défense des saintes écritures; et il ne lui arrive que rarement d'omettre les faits qui semblent mériter quelques réflexions particulières. Enfin, toutes les fois qu'il croit devoir défendre la Bible contre les attaques de ses détracteurs, il le fait sans amertume, sans anathème contre les incrédules, et avec une tolérance vraiment évangélique. Il ne conviendrait pas ici d'analyser en détail un ouvrage écrit dans une langue peu répandue en Europe; mais nous exprimons le vœu de le voir traduit en français, convaincus que la lecture en serait agréable et utile aux Français qui professent la religion protestante, ainsi qu'aux Israélites. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

323.—* *Geschichtliche und rechtliche Prüfung des Jubeljahr-Ablasses, etc.*—Examen historique et juridique de l'indulgence plénière du jubilé, avec deux belles du savant pape *Benoît XIV* et de *S. S.* actuellement régnante *Léon XII* sur l'année jubilaire et les indulgences, des extraits de l'instruction sur cette même année et les indulgences de feu *Ernest Berckling*, docteur et professeur en théologie, et la bulle dogmatique d'indulgence de Léon X; le tout accompagné de réflexions par M. le conseiller ecclésiastique PAULUS, docteur en théologie, en droit et en philosophie. Heidelberg et Leipzig, 1825. Groos. In-8° de 138 pages; prix 3 fr.

Une année jubilaire et d'indulgences au 19e siècle est un événement assez nouveau et assez important pour qu'on en fasse l'objet d'un examen serieux. Le savant Paulus, aussi distingué par un esprit supérieur et libre de tous préjugés que par une vaste érudition et une rare sagacité, réunissait toutes les conditions qu'impose une pareille tâche. L'expérience a fait connaî-

tre que de semblables mesures sont désormais surannées et ne conservent plus leur ancien prestige : les peuples ne sont point accourus ; ils ont été insensibles à l'appel de leur suprême pasteur, et les princes ne se sont pas empressés de répondre aux sollicitations qu'il leur adressait de favoriser le saint pèlerinage, et d'engager leurs sujets à se porter en foule vers la capitale du monde chrétien, pour y recevoir une rémission générale de leurs péchés, plus efficace que celle que pourraient leur accorder chez eux leurs propres pasteurs. Lors même que le souverain pontife, plein de condescendance pour son troupeau et animé d'un esprit de charité que rien ne rebutait, est venu au-devant des pécheurs en leur apportant la grâce qu'ils avaient dédaigné de chercher, ses efforts n'ont obtenu qu'un succès douteux, et l'on n'a pu méconnaître l'ascendant du siècle et les progrès de la civilisation. Mais, c'est moins sous le rapport des lumières et de l'intérêt de la véritable religion que sous le rapport politique que l'auteur envisage la bulle du 20 juin 1825 avec ses conséquences. Il fait voir jusqu'à l'évidence que la prérogative exercée, dans cette occasion, par le pape tendrait, si elle était reconnue, à nous ramener la domination universelle du saint-siége, qui, du tems de Grégoire VII, et au milieu de la barbarie, pouvait bien offrir quelques avantages; mais qui serait aussi nuisible qu'absurde, dans les tems où nous vivons; il fait comprendre que ce droit, s'il existait, serait contraire à l'indépendance et à la souveraineté des états, en soumettant les sujets d'un monarque à la domination d'un monarque étranger, à une juridiction arbitraire et extérieure; qu'il compromettrait l'ordre public, en mettant en mouvement des hommes de tous les pays, qui, sous le nom de *pénitens*, ou de *pèlerins*, pourraient cacher des projets criminels. Il prouve, en outre, que l'exercice d'une semblable prérogative est nuisible aux finances d'un état, puisqu'il interrompt l'activité de la classe laborieuse, et empêche que, pendant une année, les champs ne soient bien cultivés ; qu'il fait sortir du pays des sommes considérables, jetées dans un gouffre où tout s'engloutit sans aucune utilité ; qu'il compromet la morale publique, en portant d'honnêtes artisans et d'estimables cultivateurs à échanger le produit de leurs pénibles travaux, contre des vices qui ne sont que trop communs à Rome, et qu'engendre l'oisiveté, et en leur montrant dans les indulgences du souverain pontife un moyen de salut plus commode et plus sûr qu'une vie sans reproche, un repentir véritable, une attention continuelle à réprimer ses passions et à vaincre ses faiblesses ; qu'il relâche enfin le nœud qui lie les troupeaux à leurs pasteurs, et

qu'il affaiblit leur confiance réciproque qui seule peut faire fructifier les efforts des derniers : car, si l'absolution qu'ils sont en état d'accorder était bonne et efficace, pourquoi en aller chercher une autre à Rome ? Citons ici les paroles pleines de sagesse de notre auteur : « Toute police éclairée a dû se convaincre depuis long-tems que, plus il est facile d'obtenir la rémission de ses péchés, plus les péchés se multiplient et moins on craint d'en commettre. Cette seule considération générale devrait engager les gouvernemens à écarter, comme une chose dangereuse pour la morale publique et pour l'état, toute absolution qui ne peut être obtenue, pour ainsi dire, que machinalement, par des voyages entrepris hors du pays, par la fréquente répétition de certaines formules, par des génuflexions et des prosternations sur tels ou tels escaliers, et à faire comprendre au souverain pontife, par des faits avérés et irrécusables, quelles sont les conséquences funestes des mesures qu'une piété mal entendue voudrait remettre en vigueur. La proclamation d'un nouveau jubilé n'a pour but, aux yeux de ceux qui connaissent les hommes, que de rappeler la soumission du monde catholique tout entier à l'épiscopat de Rome et la prétendue légitimité de sa monarchie universelle. L'auteur des jubilés n'était-il point ce Boniface VIII, qui a établi comme article de foi que l'église portait deux épées, l'une matérielle, l'autre spirituelle; que le pape tirait celle-ci par lui-même, et qu'il avait confié l'autre aux monarques et à leurs soldats, sous la condition d'en faire usage au gré de l'église, que cette dernière épée était inférieure et subordonnée à l'autre. » Ces considérations et ces réflexions forment le sujet du premier chapitre et de la conclusion; les n°s II à VII offrent ensuite les pièces dont le titre fait mention, ainsi qu'une histoire de la pénitence et des indulgences. J. H. S.

324. — * *Die Staatenssysteme Europas und Amerikas, etc.* — Système des états de l'Europe et de l'Amérique depuis 1783, par *Charles Henri Louis* POELITZ. Seconde partie. Leipzig, 1826. In-8°.

Ce volume comprend la période historique de 1806 à 1814, époque mémorable, qui vit s'élever des trônes sur les débris d'anciens états, et bientôt fut témoin de la chute de ces nouvelles puissances, dont la soumission à un même potentat allait réaliser le rêve de la monarchie universelle. Alors les peuples se levèrent pour ressaisir leur indépendance; un nouvel ordre de choses s'établit, et la paix générale succéda enfin aux grandes secousses qui avaient si long-tems ébranlé l'Europe. Après avoir enrichi son introduction de détails intéressans sur les

particularités de ces événemens, M. Poelitz commence son livre par des considérations générales sur le caractère politique de la confédération du Rhin et sur l'extension que lui donna la paix de Tilsitt. De là, il passe à la situation de la Grande-Bretagne par rapport au continent et à celle de la Turquie. L'état intérieur de ces puissances est développé avec soin; puis l'Espagne et les efforts de Napoléon pour y fonder sa dynastie; l'Italie et ses dissentions deviennent la matière d'observations pleines d'intérêt, où l'on reconnaît l'exactitude et la sagacité de l'auteur. Il parle ensuite de la guerre d'Autriche de 1809, du mariage de Bonaparte, de la réunion de la Hollande à la France. « Alors, dit-il, toute différence entre le caractère national des Allemands, des Français, des Italiens, des Hollandais semblait effacée. » Mais ce n'était là qu'une trompeuse apparence; Moscou fut le terme des conquêtes de Napoléon. Ces événemens si connus sont représentés avec un nouvel intérêt dans l'ouvrage de M. Poelitz, qui démontre surtout avec beaucoup d'habileté comment la commotion que reçut l'Europe de la révolution française et de la domination de Napoléon, s'est communiquée à l'Amérique, et y a créé d'autres états et d'autres institutions; de sorte que l'équilibre du monde entier a été rompu en dernier lieu par la puissance d'un seul homme.

325.—*Leben und Todeskunden über Johann Heinrich Voss.* — Notices sur la vie et la mort de *J. H.* Voss, réunies et publiées pour ses amis; par le docteur *H. E. G.* Paulus. Heidelberg, 1826. In-8°.

Quand la mort enlève aux lettres un écrivain dont la longue carrière a été marquée par les plus belles productions du génie, et par des travaux d'une érudition solide et profonde, le recueil de notices sur sa vie et sur sa mort, que l'on adresse modestement à ses amis, est recherché par tous les hommes qui pensent. Si l'homme dont on déplore la perte a joint à ces titres scientifiques et littéraires une influence active constamment exercée au profit des lumières, alors le deuil de ses amis devient le deuil de la société tout entière, et le souvenir des inégalités de son caractère, qui ont pu éloigner de lui, pour quelque tems, ceux qui avaient de justes sujets de s'en plaindre, s'efface entièrement de leur cœur, pour n'y laisser de place qu'aux regrets et à l'admiration. C'est ce qui arrive en ce moment au sujet de l'illustre Voss, dont la gloire n'est plus voilée par aucun nuage. Le recueil publié par M. Paulus contient, entre autres pièces intéressantes, une notice composée par Voss lui-même; il l'avait fait imprimer, en 1818, à un petit

nombre d'exemplaires, et elle était destinée au *Conversations Lexicon*. La vivacité du style répond, dans cette pièce, à l'intérêt des faits. On y voit le jeune Voss, né de parens pauvres, réduit, en suivant les cours des écoles publiques de Neubrandebourg, à recevoir les secours de quelques habitans qui l'admettent à leur table; puis, forcé d'interrompre ses études, se faire précepteur chez un seigneur qui lui donnait les mêmes appointemens qu'à son cuisinier. Bientôt, ayant trouvé une occasion de s'établir à Gœttingue, il y fit la connaissance du célèbre Heyne. Ce fut alors que s'éleva entre eux cette querelle philologique, semée de tant d'amertume, et dans laquelle la conduite de Voss serait difficile à justifier. Il rend un compte détaillé de ce différend. Ses premiers essais poétiques parurent dans l'*Almanach des Muses de Gœttingue;* il ne tarda pas à révéler son beau talent par des traductions métriques des anciens, dont les fragmens parurent successivement dans plusieurs recueils. Homère, Virgile, Hésiode, Théocrite, Aristophane, Horace, Tibulle et Aratus, sont les auteurs dont les œuvres ont enrichi, par les soins d'un si habile traducteur, la littérature allemande; et quant à ses ouvrages d'érudition, les lettres mythologiques et quelques dissertations sur la géographie, les notes dont il accompagnait ses traductions, le placent au premier rang des critiques. Nous regretterons toujours qu'il ait ajouté à ces productions auxquelles nous rendons volontiers justice, *l'Anti-symbolique* qui n'est qu'un recueil d'articles violens contre le célèbre professeur Creutzer, dont Voss ne partageait point les idées, et supportait difficilement la réputation. Cette passion contre un homme aussi généralement estimé pour son savoir que pour la noblesse de son caractère, est une tache que nous voudrions pouvoir effacer de la vie d'un auteur qui s'était dévoué tout entier au bien de l'humanité. La liste chronologique de ses ouvrages comprend 98 publications, et dans tout cela, si l'on en excepte la polémique, il n'y a rien qui ne soit digne d'attention. La brochure que nous annonçons contient une relation de M. Paulus sous le titre de *Souvenirs et de sentimens;* puis, un discours fort remarquable de M. Schlosser. Il est impossible de lire ce dernier morceau sans une profonde émotion. Écrit avec élégance et chaleur, il rappelle tous les titres de Voss et assigne à ses emportemens un principe généreux. Cet homme extraordinaire avait prévu le mouvement rétrograde que certains esprits veulent imprimer à l'entendement humain, et il combattit pour la liberté de conscience et de doctrine avec un zèle louable, mais qui souvent lui fit voir mal à propos des adversaires là

où réellement il n'y en avait point. Nous renvoyons aux pages éloquentes de M. Schlosser : on y trouvera le tableau trop fidèle de tous les efforts tentés pour asservir de nouveau la raison humaine, et les écarts de Voss seront en partie expliqués, quand on saura qu'il ne faisait grâce à aucune des pensées qui pouvaient, même contre le gré de leur auteur, favoriser cette funeste tendance. N'oublions pas de recommander à nos lecteurs une courte harangue de M. Tiedemann. Elle est consacrée principalement à l'examen des qualités personnelles de Voss; l'auteur le considère comme citoyen, comme père et comme ami. Sa veuve lui survit; c'est elle qu'il avait célébrée dans son excellent poëme de *Louise*. Les rédacteurs de la *Bibliothèque allemande*, nouveau recueil publié à Strasbourg, viennent de donner dans leur sixième numéro, une *Notice sur Voss*, accompagnée d'un portrait fort ressemblant. *Ph.* Golbéry.

326. — * *Das Gesammtgebiet der teutschen Sprache, nach Prosa, Dichtkunst und Beredsamkeit.* — Tableau théorique et pratique de l'ensemble de la langue allemande, d'après trois divisions : la *prose*, la *poésie* et le *style oratoire*; par *Ch.-H.-Louis* Poelitz. Leipzig, 1825. In-8°. Hinrichs, T. 1. XIV, 504. T. 2. X, 420 p. Prix 14 fr.

Après avoir publié, en 1820, sous ce titre : La langue des Allemands développée philosophiquement et historiquement (*Die Sprache der Deutschen philosophisch und geschichtlich dargestellt*), un abrégé de rhétorique allemande, M. le professeur Pœlitz, dont nous avons fait connaître les travaux historiques et politiques, nous offre aujourd'hui un ouvrage sur le même sujet, mais plus étendu, et dans lequel il cherche à réunir la pratique avec la théorie. Son but est de faire bien connaître et apprécier la langue allemande, d'en étudier l'esprit et le caractère, de la présenter sous toutes les formes possibles, de développer les particularités de chaque espèce de style, de les expliquer, d'en fournir des exemples dans une série de morceaux tirés des meilleurs auteurs allemands et propres à représenter les différens genres. Ce n'est ni une grammaire de la langue, ni un cours de littérature; ce n'est pas non plus absolument une rhétorique allemande, mais une théorie philosophique qui examine la nature de la langue et l'emploi que l'on peut en faire, théorie dont chaque chapitre offre de nombreux exemples du genre de style auquel il est consacré. A l'embarras que nous éprouvons pour déterminer la véritable tendance du livre qui nous occupe, on reconnaîtra qu'il n'y règne point un ordre méthodique très-rigoureux. En effet, le plan de l'auteur ne nous semble pas assez logique. Nous ne

voyons pas, par exemple, ce qui a pu l'engager à tirer un grand nombre de ses exemples des auteurs qui ont écrit dans les premières années du XVIIIe siècle, et même de ceux qui avaient précédé cette époque; puisqu'il ne s'agissait que de la langue, c'est-à-dire, de la forme que revêtent des idées en allemand, et non de la matière ou du développement de ces mêmes idées, il n'aurait dû choisir les modèles que parmi des écrits qui font autorité. Ainsi, à quoi bon ces extraits des ouvrages du mystique Jacques Bœhme, du savant Bugenhagen, de l'énergique Luther? Tout cela n'est pas la langue de nos jours; on n'écrit plus ainsi, depuis Wieland, Schiller, Gœthe, etc. L'auteur a trop confondu l'histoire du développement des idées, ou même celle des progrès de la langue, avec le tableau de son état actuel; une théorie philosophique d'une langue quelconque ne peut s'appliquer qu'au plus haut degré de perfection où cette langue est parvenue. Il a fait entrer dans son livre des morceaux propres à figurer dans un cours de littérature, mais qui sont ici sans objet précis, et il en a omis beaucoup d'autres que le lecteur s'attendait à y trouver comme nécessaires. Il nous semble alléguer une raison bien faible pour s'excuser de n'avoir cité que rarement Schiller et Goëthe, quand il dit que leurs ouvrages sont assez répandus pour que tout le monde connaisse leur style; il aurait fallu, selon nous, indiquer au moins les passages les plus remarquables où l'on eût pu voir confirmé par la pratique ce que la théorie avait exposé. On lui reprochera encore d'avoir trop négligé les productions d'Engel, de Zschokke et de quelques autres écrivains, dont le style est vraiment classique, quoique le fond de leurs ouvrages ne soit peut-être que d'une importance secondaire. Si M. Pœlitz a prétendu recueillir des morceaux destinés à fournir des modèles des diverses espèces de style allemand, (et nous croyons qu'abstraction faite de la théorie, c'était là son projet) il n'a pas été heureux dans le choix de ses matériaux; s'il a voulu peindre la marche progressive de la langue, son ouvrage est incomplet et mal distribué. Entrons dans quelques détails: il commence par une introduction sur la nature des langues, et spécialement sur celle de la langue allemande, sur ses avantages, sur son caractère, etc. Ces généralités sont suivies, T. I, p. 35-137, d'un abrégé de l'histoire de la langue allemande, où les lecteurs s'étonneront sans doute de trouver uniquement une histoire de la littérature, qui sera loin de les satisfaire. Après les ouvrages de HEINSIUS (Histoire de la prose, de la poésie et de l'art oratoire des Allemands jusqu'aux derniers tems; *Geschichte der Sprach- Dich- und Redekunst de.*

Deutschen bis auf die neuesten Zeiten. 3me édit. Berlin, 1823. 8° et d'autres du même auteur), de GRIMM (*Grammaire allemande*) 2me édit. Gottingue, 1822), etc, nous étions en droit d'attendre quelque chose de plus parfait. C'eût été une histoire de la langue, si l'auteur, après avoir exposé l'origine de l'idiome teuton, l'influence que le latin a exercée sur cet idiome, le caractère de chacun de ses dialectes, la nature de celui qui a prévalu et qui règne exclusivement dans les hautes classes et parmi les savans, en avait suivi les progrès à travers les siècles, depuis Otton jusqu'à Joseph II. Mais, il se borne à traiter des productions littéraires de diverses époques, et ne parle qu'accidentellement de la langue elle-même. Ce n'est pas que ce précis ne contienne, d'ailleurs, beaucoup de choses utiles; mais il est trop diffus et pèche par des répétitions sans nombre qu'il eût été facile d'éviter. Ce que l'auteur dit sur le *Chant des Nibelungen* n'est pas exempt de contradictions, et nous ne pensons pas, avec lui, que cet excellent poëme épique ne doive pas être considéré comme une véritable épopée nationale, ni qu'il manque d'esprit poétique : il n'est pas simplement une production admirable par rapport à l'époque (XIIe siècle) où il fut composé; mais il mérite dans tous les tems de fixer l'attention des amis d'une poésie naïve et entraînante. Nous approuvons le jugement porté sur *Luther* à la page 91 : il fut presque le créateur de la langue allemande, et son mérite sous ce seul rapport suffirait pour immortaliser son nom; mais nous trouvons déplacée dans un précis la déclamation dont l'auteur croit avoir besoin pour faire valoir toute l'étendue de ce mérite, qui d'ailleurs n'est contesté que par ceux qui ferment les yeux au grand jour. *Fischert* est une copie bien imparfaite de Rabelais : cependant, il peut occuper une place dans un semblable précis; mais, fallait-il de plus, et même par exception, ajouter des passages de ses écrits, passages qui n'offrent d'ailleurs qu'un langage grotesque et dégoûtant ?

C'est aux premières grammaires, aux premiers lexiques de la langue allemande que l'auteur aurait dû s'arrêter, pour les bien caractériser et faire voir à quel degré cette langue était alors parvenue; mais il ne parle qu'en courant des *Adelung*, des *Campe*, des *Heinsius*. Parmi les grands orateurs, il n'aurait pas dû omettre *Blessig* et *Haffner*, tous deux de Strasbourg, dont les discours imprimés et non imprimés ne le cèdent, ni pour le fond, ni pour la forme, à ceux d'aucun des plus célèbres orateurs allemands. L'influence de *Schiller* sur la langue était immense; cependant M. *Pœlitz* lui consacre seulement

quelques lignes; celle de *Gœthe* aurait pu également être caractérisée, quoique ce grand écrivain soit encore vivant.

La véritable philosophie de la langue allemande ne commence qu'à la page 138 ; cette partie offre aussi une foule de citations qui ne sont pas toujours bien choisies. Parmi les qualités nécessaires à la composition, l'auteur comprend, p. 269, l'énumération complète de tout ce qui est contenu dans un sujet (die *Volstændigkeit*), et il donne pour exemple l'idéal d'un gouverneur par *Matthison*. Or, nous croyons qu'ici l'énumération détaillée de ce qu'on exige d'un tel homme n'est point une qualité de ce joli morceau de poésie; c'est une plaisanterie qui ne saurait servir d'exemple, puisque tous les talens que l'on y cite ne sont pas nécessairement compris sous l'idée d'un bon pédagogue. Je pourrais adresser à l'auteur d'autres reproches semblables; mais je crains de fatiguer la patience de mes lecteurs, auxquels je recommande néanmoins cet ouvrage, qui pourra devenir très-utile, malgré beaucoup d'imperfections.— Le second volume traite du style de la prose (*Sprache der Prosa*). En voici les divisions principales : Introduction, p. 1-11. Style didactique, p. 11-153. L'auteur a tort d'extraire des fragmens des œuvres de *Frédéric II ;* et les raisons qu'il allègue pour justifier ces traductions du français sont, à notre avis, mal fondées. — Style historique, p. 153-321. *Jean de Müller* est sans doute un grand historien ; mais son style ne saurait servir de modèle ; *Schiller*, sous ce rapport, est infiniment préférable, et la Cosmographie de *Sébastien Münster*, publiée en 1550, quoique très-curieuse en elle-même, ne nous apprend rien ici ; il en est de même de la Chronique de *Sébastien Frank*, mort en 1545, et du livre des héros de *Pantaléon*, publié en 1573. Il convenait, d'ailleurs, de citer aussi le prêtre *Königshofen* dont la *Chronique*, écrite dans la seconde moitié du XIVe siècle, a, comme les autres chroniques, paru à Strasbourg, l'un des foyers de la civilisation au moyen âge. Konigshofen est, en quelque sorte, le père de l'histoire chez les Allemands. — Style épistolaire, p. 313-395. Les Allemands n'ont pas de lettres, comme celles de Mme de Sévigné; mais leur littérature en offre un grand nombre d'excellentes dans divers autres genres, parmi lesquelles nous signalerons celles du caustique *Wieland*, du profond philosophe *Jacobi*, du bon et jovial *Gleim*, grenadier de Frédéric, du savant et ingénieux *Jean de Müller*. — Le style d'affaires, p. 396-420, est, de l'aveu de l'auteur, fort peu soigné par les Allemands ; il est surchargé de termes barbares et de locutions absolument étrangères à la

langue. Le troisième volume traitera de la *poésie*, et le quatrième de l'*art oratoire*. J. H. S.

327. — * *Erklärende Anmerkungen zu Homers Odyssée.* — Observations pour faciliter l'intelligence de l'Odyssée, par *J. W.* Nitzsch.

Les admirateurs de l'Odyssée, dit M. Nitzsch dans sa dédicace, ont vu s'évanouir presque toutes leurs espérances : Voss n'a pu accomplir ses promesses; la mort n'a pas permis à *Spohn*, ni à *Koef* de terminer leurs travaux. Ceux du célèbre *Thiersch* ne s'étendront pas au-delà de quelques chants, et malgré les annonces de *Baumgarten*, et d'autres savans, il restait encore une si belle matière aux recherches de l'érudition, que le livre dont j'annonce la publication, doit obtenir également un accueil favorable. M. Nitzsch suppose que ses lecteurs connaissent le lexique de Passow, auquel il ne les renvoie que dans les cas où il est nécessaire de le consulter plus particulièrement. Du reste, il n'a point voulu écrire pour de simples écoliers; il a compulsé, pour les hommes déjà instruits, tout ce qui a été fait sur l'Odyssée, en accordant une prédilection remarquable aux travaux de l'école d'Alexandrie. On distingue, dans son ouvrage, trois parties différentes : d'abord, les *Quæstiones Homericæ* dont un *specimen* avait paru en 1824; il y discute tout ce qui est relatif aux difficultés philologiques, quant à l'authenticité de certains passages. Une introduction à l'étude de l'Odyssée, et des remarques explicatives composent les deux autres parties. L'introduction, consacrée spécialement à l'action du poëme, dont elle développe le sens allégorique, et à l'histoire d'Homère, ne paraîtra qu'après ces remarques. L'opinion de M. Nitzsch sur la rédaction des poëmes d'Homère est bien qu'ils ont été composés par rapsodies détachées; mais il veut que, dès le principe, un même plan, un ensemble complet ait été le but de l'auteur. Ce volume renferme des remarques sur les quatre premiers chants.

328. — * *Homers Ilias und Odyssee als Volksgesänge.* — L'Iliade et l'Odyssée considérées comme chants populaires, destinés à améliorer les peuples et les princes, dans les états naissans de la Grèce; par *Ch.-G.* Kelle. Leipzig, 1826. In-8° de 200 pages.

Homère n'est plus ici le poëte sublime dont le génie a produit de magnifiques épopées; c'est un moraliste ingénieux et prudent qui voulait répandre chez les Grecs des préceptes capables d'améliorer leurs rapports sociaux. « Jamais, dit l'auteur, la fable n'a rendu plus de services à la vérité. Tout est fiction, et tout a un but moral. Ainsi, le dénombrement des

vaisseaux, (livre II de l'Iliade), n'a d'autre objet que de peindre la vanité d'Agamemnon; la description du bouclier d'Achille doit présenter l'image des troubles de la démocratie, et de plus, les charmes d'une vie passée dans la paix et l'aisance. » En continuant cette supposition, l'Odyssée a été imaginée pour réconcilier le peuple avec ses anciens maîtres, et lui faire comprendre que, malgré leurs défauts, ils sont préférables aux tyrans qui s'élèvent à leur place. Toutes ces hypothèses sont assurément fort belles; mais que devient le poëte? C'est ce dont M. Kelle s'embarrasse le moins. Il croit son opinion aussi bien fondée que celles de *Wolf* et de *Thiersch*. Quoi qu'il en soit, les considérations développées dans ce livre conduisent à une foule de maximes dont la vérité est incontestable. Quelquefois, l'auteur examine l'authenticité de certains passages; mais, en général, il montre assez d'indulgence, et ne partage que très-rarement les doutes élevés à ce sujet par les philologues, ses compatriotes. *Ph.* Golbéry.

SUISSE.

329. — *Mémoire sur les attelages de vaches;* par *C. J. M.* Lullin. Genève, 1826. Paschoud. Paris, même maison de librairie, rue de Seine, n° 48. In-8° de 40 pages.

M. Lullin, auteur de plusieurs ouvrages d'agriculture, et particulièrement, du *Cultivateur du canton de Genève*, joint la pratique et l'exemple à la théorie et aux préceptes de culture. « C'est, dit-il, un mémoire que j'ai présenté à la *Société des arts, classe d'agriculture*, il y a deux ans, et qui a eu le second prix. J'exhorte ceux qui voudront approfondir la question à lire celui qui a remporté le premier prix : il est de M. Favre, vétérinaire; c'est assez vous dire combien vous y trouverez de renseignemens plus précieux encore. » Après avoir résolu affirmativement cette question : *Convient-il aux agriculteurs et au canton de substituer ou d'adjoindre les vaches aux bœufs dans les travaux d'agriculture?* L'auteur passe au choix des races, ce qui est relatif au canton qu'il habite; puis à la manière de traiter les vaches destinées aux attelages pour qu'elles conservent leur santé et leur lait; ceci convient à tous les lieux, tout au plus avec de très-légères modifications, suivant des circonstances particulières et locales. Il estime que la diminution de produit des vaches laitières est à peu près du quart, lorsqu'elles travaillent, mais que cette perte est plus que compensée par la valeur de leur travail. Depuis long-tems, nous aurions pu tirer cette instruction de l'Auvergne et de quelques

autres parties de la France où l'on est dans l'usage d'atteler les vaches : il ne s'agissait que de constater les faits, les résultats, et de les comparer à ce que l'on obtient avec les attelages; mais cette comparaison n'est pas aussi facile qu'elle le paraît au premier coup-d'œil. Le travail de M. Lullin sera donc utile même en France, et répandra quelques lumières sur une question d'économie rurale dont la solution n'intéresse pas seulement le cultivateur, et qui n'est pas sans importance pour le citadin, pour les arts, pour l'économie domestique. F.

330. — * *Histoire universelle,* divisée en vingt-quatre livres; ouvrage posthume de *Jean* de MULLER, traduit de l'allemand par J. G. HESS. *Seconde édition* revue et corrigée. Genève et Paris, 1826. Paschoud. 4 vol. in-8°; prix 25 fr.

Une histoire universelle en quatre volumes ne saurait être qu'un tableau; mais Muller était un grand peintre, et son tableau est fort remarquable, non-seulement par la touche et le coloris, mais encore par la composition, et par la pensée qui en anime l'ensemble. Non moins philosophe que peintre, l'auteur ne s'est point borné à compiler des faits; il a recherché ce qu'il y a de véritablement intéressant dans l'histoire des peuples, et il a pensé qu'il serait utile de considérer les institutions en elles-mêmes, d'examiner la condition où se trouvent leurs bases sacrées, d'apprécier les secours que l'on peut attendre du système politique de l'Europe pour en remonter les ressorts affaiblis, et enfin de tirer quelques leçons de ces recherches et de voir ce que nous avons à craindre ou à espérer. Muller a rempli avec beaucoup de succès la tâche qu'il s'était imposée; et c'est ainsi que l'histoire mérite le nom de *magistra vitæ*, que lui donnait un illustre ancien; aussi, cet ouvrage a-t-il été accueilli par le public avec beaucoup de faveur; plusieurs éditions allemandes ont été épuisées, et voici la seconde édition de la traduction française. La *Revue Encyclopédique* a consacré un article à la première (t. VII, p. 82); ce qui nous dispense d'entrer ici dans de plus amples détails. M. A.

ITALIE.

331. — * *Memorie dell' academia di agricoltura, commercio ed arti di Verona.* — Mémoires de l'Académie d'agriculture, du commerce et des arts, de Vérone. Tomes IX et X, Vérone, 1824, 2 vol. in-8°.

Vérone, depuis long-tems célèbre, comme la patrie de littérateurs distingués, s'honore aussi d'avoir produit et de posséder encore des hommes qui cultivent les sciences avec succès.

Nous en trouvons une nouvelle preuve dans les deux derniers volumes des *Mémoires* que nous annonçons. Le premier nous offre d'abord un *discours* du comte *Zacharie* Betti, prononcé à l'ouverture de l'Académie; ensuite, l'histoire de cette Académie, depuis 1810 jusqu'en 1823, écrite par MM. C. Cristiani, J. B. Zoppi et J. A. Scopoli. Les volumes précédens renferment le commencement de cette histoire, depuis 1788, époque de la fondation de l'Académie. Les objets les plus importans qu'on y remarque sont les questions proposées à l'Académie par le gouvernement du royaume d'Italie, et les moyens employés, sous ce gouvernement, pour remédier aux dommages que causent les insectes à l'agriculture; et pour suppléer, en quelque sorte, aux denrées coloniales et aux produits des manufactures étrangères; des notices nécrologiques sur les académiciens, morts dans ce tems, parmi lesquels ont regrette le chevalier *Antoine Cagnoli* et l'abbé *Barthélemi Lorenzi*. Le second volume comprend des observations météorologiques, médicales et relatives à l'agriculture, commencées par *Lorenzi*, et continuées par MM. *Mayer*, *Brunelli*, *Barbieri* et *Pollini*, dont les noms sont assez connus dans les sciences naturelles. Ces observations, quoique particulières et locales, seraient d'un grand avantage, si l'on pouvait les comparer avec d'autres du même genre faites dans quelques autres parties de l'Italie.

332. — * *Memorie e documenti per servire all' istoria del ducato di Lucca, etc.* — Mémoires et documens pour servir à l'histoire du duché de Lucques. Lucques, 1825; J. Bertini. In-4°.

Ce livre mérite d'être annoncé comme une entreprise fort honorable pour ceux qui l'ont conçue et exécutée, et digne d'exciter une noble émulation parmi les écrivains qui s'occupent d'études historiques. Plusieurs savans se sont distribué entre eux les diverses parties de ce travail sur l'histoire du duché de Lucques. Le P. *Antoine-Nicolas* Ciannetti a traité l'histoire civile; M. *Dominique* Bertini, l'histoire ecclésiastique; *Biagio* Figliotti, l'histoire de la législation; *Thomas* Trenta, celle des beaux-arts; *Joseph-Pellegrini* Frediani, celle du commerce; *Jean-Vincent* Lucchesini, l'histoire de l'agriculture; *George* Viani, celle de la monnaie; enfin, le marquis *César* Lucchesini vient de nous donner l'histoire littéraire de cette même province, divisée en sept livres, dont il ne reste que deux à publier. Quel avantage ne serait-ce pas pour l'Italie si, dans chacune de ses provinces, des hommes instruits se proposaient de suivre un tel exemple et de préparer ainsi les élé-

mens nécessaires à une histoire générale et complète de cette nation. F. S.

333. — * *Notizie soprà l'Istoria dè Principi di Savoja, etc.* — Remarques sur l'Histoire des Princes de la maison de Savoie; par *Louis* Cibrario, avocat. Turin, 1825; Alliana et Paravia. 1 vol. in-12.

On ne saurait douter que le goût des études historiques ne soit devenu un des besoins de notre époque. La preuve en est dans l'ardeur toujours croissante que les savans de nos jours mettent à éclaircir par des recherches laborieuses les points remarquables de l'histoire sur lesquels nous n'avions jusqu'ici que des clartés douteuses. *Guichenon* et *Della Chiesa*, que la maison de Savoie compte parmi ses principaux historiens, manquent souvent de justice et d'impartialité : leurs continuateurs sont tombés dans les mêmes défauts. Quant à l'abbé *Denina*, quoique arrivé long-tems après, il n'a profité qu'imparfaitement des matériaux dont il pouvait disposer; et, si l'on excepte les *Mémoires* de M. *Costa de Beauregard*, qui ont paru à Turin il y a peu d'années, nous ne connaissons aucun travail historique satisfaisant sur une des plus anciennes dynasties de l'Europe, dont les fastes se lient aux événemens les plus importans de l'histoire moderne. Le livre que M. *Cibrario* vient de publier ne doit être considéré que comme l'esquisse d'un plus grand ouvrage, destiné à remplir la lacune que nous venons de signaler; le style de cet auteur annonce une plume exercée, et sa critique nous a paru jusqu'ici assez judicieuse. M. Cibrario rappelle les suffrages honorables qu'il a obtenus : ce doit être un motif bien puissant pour lui d'achever une entreprise utile et de mériter de nouveaux encouragemens, dans un pays où les lettres se cultivent avec succès et trouvent des protecteurs éclairés. C. Rossetti.

334. — *Della patria di S. Girolamo, dottore di santa chiesa, e della lingua slava relativa allo stesso, etc.* — De la patrie de Saint-Jérôme et de la langue slave, relativement à lui; par le chanoine *Pierre* Stancovich, etc. Venise, 1824; Picotti. In-8°.

Cet ouvrage peut intéresser les théologiens et les philologues. Les hommes instruits, en Italie, ne sont point d'accord sur la véritable patrie de Saint-Jérôme : les uns le font naître en Istrie, les autres en Dalmatie ou en Hongrie; quelques-uns réfutent ces diverses opinions, sans en proposer aucune d'eux-mêmes. M. Stancovich préfère cependant l'Istrie aux autres provinces, et soutient que Saint-Jérôme était né à Sdrigna ou Strigna, ancienne ville de ce pays, aujourd'hui détruite. Ses

observations sont ingénieuses et ses conjectures paraissent fondées. Il relève même différentes méprises historiques ou traditionnelles, relatives à l'objet de ses recherches. — La seconde question que traite l'auteur offre plus d'intérêt; elle a pour sujet la langue slave. M. Stancovich examine : 1° si cette langue et la langue illyrienne formaient une même langue, au tems de Saint-Jérôme; 2° si l'on parlait cette langue dans l'Illyrie proprement dite, et dans la Dalmatie, la Pannonie et l'Istrie, avant que ces provinces eussent été conquises par les Romains, et sous leur empire jusqu'au tems de Saint-Jérôme; 3° si ce docteur célèbre parlait cette langue slave; 4° s'il traduisit dans ce même langage le missel et le bréviaire glagolitiques, dont se servent les Dalmates; 5° s'il a inventé l'alphabet glagolitique ou jéronimien. M. Stancovich pense tout autrement que la plupart des auteurs qui se sont occupés jusqu'ici de cette sorte de recherches; il soutient la négative des questions que nous venons d'indiquer.

335. — * *Le Odi di Anacreonte e di Saffo, etc.* — Les Odes d'Anacréon et de Sapho, traduites par *Jean* Caselli. Florence, 1825; Viardetti. In-8°.

Nous avons dernièrement annoncé avec éloge la traduction d'Anacréon par M. Carissoli (*Voy.* ci-dessus, p. 143), qu'avaient précédé dans la même carrière tant d'autres écrivains plus ou moins heureux. M. Caselli s'y présente aujourd'hui pour la seconde fois. En 1819, il avait publié un premier essai de son travail, qui fut bien accueilli, mais qu'il crut cependant devoir encore améliorer. On peut le féliciter du succès de ses efforts; sa traduction, comparée à celles de ses devanciers, leur est de beaucoup supérieure par la fidélité, comme par la grâce. On s'imagine lire une production originale. L'auteur a joint aux odes du vieux chantre de Téos celles de la brûlante Sapho, traduites avec le même bonheur.

336. — *Bellezze della letteratura italiana, raccolte, etc.* — Beautés de la littérature italienne, recueillies par MM. *J. B.* Niccolini et *David* Bertolotti. Florence, 1825. 1 vol. in-18.

M. Bertolotti, dont on apprécie le zèle pour l'instruction du beau sexe, a voulu associer les travaux ou simplement le nom de M. Niccolini à ce nouvel ouvrage, qu'il adresse non-seulement aux dames, mais encore à ceux de ses compatriotes qui ne peuvent pas consacrer beaucoup de tems à l'étude. Nous sommes loin de blâmer, avec des juges trop sévères, le projet de l'auteur, qui nous paraît, au contraire, d'une grande utilité; car, si toutes les classes de la société ne doivent pas se livrer à une étude profonde de certains genres de connaissan-

ces, il est bon cependant de leur en donner quelques idées. Mais ce n'est pas un travail facile que de choisir et de présenter les connaissances les plus nécessaires à un peuple qui en est plus ou moins privé. De même qu'il serait fort ridicule de prétendre l'instruire des antiquités de la langue nationale, il serait en même tems très-avantageux de l'éclairer sur ses propres intérêts, avec le flambeau de l'histoire, non pas de cette histoire qui confirme ses préjugés, mais de celle qui lui retrace les anciens malheurs de sa patrie, en indique les vraies causes, et s'efforce de chercher un moyen de les réparer. Tel est le genre de leçons qui convient surtout à l'Italie, et qu'elle attend de tous ses écrivains.

337. — * *Opere di Torquato Tasso. Prose scelte. OEuvres du* Tasse; choix de ses ouvrages en prose. Tome V, Milan, 1825; classiques italiens. In-8°.

Ce V^e volume termine la belle édition des œuvres choisies du Tasse que l'on avait entreprise à Milan. Nous avons dit, et nous sommes persuadés que le Tasse est, après Machiavel, l'auteur italien qui a écrit en prose avec le plus de précision et de force, et porté au plus haut point l'art de varier son style, suivant les divers sujets qu'il traitait. La plupart de ses productions en prose sont des discours, *sermoni*, sur des questions philosophiques. Quelquefois, dans l'exorde de ces morceaux, il semble être partisan de la philosophie de Platon et d'Aristote, fort estimée de son tems. Mais, dès qu'il aborde son sujet, il ne raisonne que d'après lui-même, et l'on remarque dans sa logique autant de sagesse et de profondeur que de grâce et d'originalité dans sa poésie. Le style même de sa prose est plus sévèrement soigné que celui de ses vers. Le premier de ces *Discours* est une *Réponse* de Rome à Plutarque, qui avait prétendu qu'elle devait sa grandeur principalement à la fortune, tandis qu'Alexandre n'avait dû la sienne qu'à son propre mérite. C'est une vive expression du patriotisme de l'auteur et de son enthousiasme pour la gloire antique de l'Italie. La seconde pièce, inédite jusqu'à nos jours, offre des fragmens d'un essai historique sur les troubles de la France à l'époque de la Ligue, et notamment pendant l'année 1585 On ignore si cet ouvrage a jamais existé complet. Dans le troisième *discours*, l'auteur se peint lui-même; il y décrit les divers accidens de sa vie si agitée; on doit regretter que cet intéressant tableau n'ait pas été conservé tout entier. Les lecteurs distingueront encore dans ce recueil un monument curieux, une épître qu'adressa le poëte au cardinal Albani, en lui envoyant ses deux dialogues sur *la noblesse* et sur *la dignité*,

dont M. Ginguené a rendu compte dans l'*histoire littéraire de l'Italie*. Dans cette circonstance, le Tasse imita le vieux Sophocle, accusé de démence par ses propres fils, et lisant à ses juges pour toute réponse son *OEdipe à Colonne*. Il espérait se faire juger de même d'après la lecture de ses deux *Dialogues*, où brille incontestablement un esprit sage et vigoureux, et donner un démenti solennel à ces méprisables détracteurs dont la haine envieuse présente comme insensés ou méchans les hommes les plus raisonnables et les plus généreux. Les amateurs de la littérature italienne savent gré à M. Gherardini d'avoir achevé cette précieuse édition. F. S.

338. — * *Dé Sepolcri, etc.* — Les Tombeaux, poëmes de MM. *Ugo* Foscolo, *Hippolyte* Pindemonte et *J.* Torti. Milan, 1825; Visaj. Un vol. in-12.

Les Tombeaux de M. Ugo Foscolo ne sont pas un ouvrage nouveau. Ils ont paru depuis plusieurs années; et cependant, ils sont encore lus et admirés, non-seulement en Italie, mais dans les pays étrangers. Le poëte se demande si l'ombre des cyprès, les urnes et les pleurs éloigneront de lui le sommeil de la mort; puis, s'adressant à son ami M. Pindemonte, il exprime ses doutes sur l'avenir : « Lorsque les douces illusions, dit-il, se seront évanouies; quand je cesserai d'entendre tes vers mélancoliques et quand mon cœur aura cessé de battre à la douce voix des muses et de l'amour, que m'importe la pierre qui doit me couvrir? » Il se répond à lui-même, dans un désordre pindarique; il invoque Parini et se plaint de ce qu'aucun signe ne marque la place où reposent les restes de ce poëte immortel. Dans ses reproches, les inspirations de l'imagination se mêlent aux souvenirs de l'histoire sur l'ancienne coutume des inhumations. Pourquoi, s'écrie encore le poëte, n'éleverait-on pas des monumens à la mémoire des hommes qui ont illustré leur pays par leur savoir, ou par leur courage? Certes, leur tombe ne serait pas inutile : elle parlerait aux cœurs les plus insensibles, et ferait naître l'amour de la patrie et celui de la gloire. Il passe rapidement en revue les tombeaux des illustres Italiens qui sont à Florence, dans l'église de *Santa Croce*, et qu'il a visités avec un respect religieux. Nous ne faisons qu'indiquer ici le plan de ce poëme; il faut le lire tout entier pour juger avec quel talent M. Foscolo a su éluder les difficultés du genre par des accessoires neufs et intéressans, présentés sous les formes pathétiques que son génie ardent leur a imprimées. C'est ainsi que les transpositions heureuses, les réticences, les événemens anciens de la Grèce, les exemples puisés dans l'histoire de tous les peuples se succèdent avec art, et

donnent un intérêt soutenu au poëme. L'éditeur a réuni dans le même volume les deux petits poëmes que MM. Pindemonte et Torti ont écrits sur le même sujet, et qui ne sont pas indignes de trouver place à côté de celui qui vient de nous occuper.

339. — * *Favole e Novelle di Lorenzo Pignotti Aretino, etc.* — Fables et Nouvelles de *Laurent* PIGNOTTI, *d'Arezzo.* Florence, 1825; imprimerie du grand duc. 1 vol. in-12.

Pignotti est le premier fabuliste de l'Italie : c'est lui qui a ouvert la carrière de l'apologue à une foule de poëtes parmi lesquels se sont distingués successivement *Bertola*, *Passeroni*, *Fiacchi*, plus connu sous le nom de *Clasio*, et *Gherardo de Rossi ;* mais aucun de ces poëtes ne peut lui être comparé sous le rapport de l'esprit et de la facilité. S'il ne possède point la naïve originalité de La Fontaine, il n'a pas craint, ainsi que lui, de traiter des sujets d'emprunt qui ont pris sous sa plume un caractère neuf et piquant. On lira toujours avec plaisir les pièces de son recueil intitulées : *la Mort et le Médecin, l'Épi et le Pavot, l'Ane et le Vieillard, le Fleuve et la Goutte d'eau.* Il est à remarquer que M. Pignotti dont l'esprit était doué d'une rare sagacité, ne se livra à la composition de ses fables que pour y trouver un délassement à des travaux d'un ordre plus sérieux : nous avons de lui une *Histoire de Toscane*, remplie d'utiles recherches, qui embrasse tous les événemens relatifs à cette intéressante contrée, depuis les premiers étrusques jusques à l'époque à laquelle la maison de Médicis y établit sa domination. C. ROSSETTI.

PAYS-BAS.

340 — * *Revue de la Flore des environs de Spa*, par M. le docteur LE JEUNE, de Vervier. Liège, 1825. In-8°.

M. le docteur Le Jeune s'était fait connaître par une excellente *Flore* de la contrée qu'il habite, en y comprenant le canton célèbre par ses eaux minérales qui s'étend entre le pays de Fanchimont et Malmédy. Depuis dix ans, son ouvrage, enlevé par les nombreux voyageurs et par les curieux qui se rendent annuellement à Spa, guidait les herborisations dans les pays de Liège et de Limbourg. Un tel succès ne suffisait pas à l'activité de M. le docteur Lejeune; il n'a pas imaginé que son livre fût parfait, parce qu'il avait pris beaucoup de peine à le composer, et parce que les savans l'appréciaient. Convaincu qu'il n'existe rien d'humain qui ne soit susceptible d'amélioration, et plus sévère à son égard que ses lecteurs mêmes, il a cherché à

connaître les imperfections d'un livre qui paraissait très-bon à tout autre qu'à lui. De nouvelles herborisations, de nombreuses recherches et la révision scrupuleuse de sa *Flore de Spa*, n'ont pu y faire découvrir que de simples omissions. Pour y remédier, l'auteur n'a pas eu recours à une seconde édition qui souvent met l'acheteur de la première dans la nécessité de renoncer à un livre pour en acheter un second; il s'est borné à publier une *revue*, sorte de catalogue supplémentaire, où l'on retrouve ce qui n'est pas dans la Flore même, de sorte qu'en la joignant à celle-ci, on possède l'énumération complète, avec la description de toutes les richesses végétales d'une région fort curieuse, et trop peu connue des naturalistes. Des espèces, négligées jusqu'à M. Lejeune, s'y trouvent en assez grand nombre, et nous pouvons répondre par expérience que toutes les autres y sont déterminées avec beaucoup d'exactitude et de soin. La Flore de Spa et sa Revue ne sont pas de ces ouvrages faits d'après un *systema vegetabilium*, où l'auteur prend si souvent comme au hasard les noms des plantes qu'il lui convient d'indiquer comme répandues dans le pays qu'il habite. M. Lejeune ne mentionne rien qu'il ne l'ait vu lui-même, ou que des botanistes exercés ne l'aient récolté dans la contrée. Nous avons autrefois herborisé sur ses brisées et retrouvé ce qu'il indiquait, au lieu même où il l'avait indiqué. Il serait à souhaiter que le docteur Lejeune qui s'est arrêté après avoir énuméré les fougères, donnât la suite de sa Flore, c'est-à-dire, la cryptogamie, si riche et si variée dans les rochers et les sites montueux du pays de Liège, et surtout dans ces régions hautes et fangeuses, qui à cinq ou six cents toises couronnent les limites du territoire prussien dans cette partie transrhénane. Mlle Libert de Malmedy, déjà fort avantageusement connue des botanistes de l'Europe par sa savante correspondance, avait, pour ainsi dire, pris l'engagement, dans la *Flore de Spa*, de seconder M. le docteur Lejeune pour la publication de cette belle mais obscure partie de la botanique liégeoise. Nous faisons des vœux pour que cette estimable savante réalise sa promesse.

B. de St-V.

341. — * *Atlas universel de la géographie physique, politique, statistique et minéralogique de toutes les parties du monde*, sur l'échelle de $\frac{1}{1641856}$, ou d'une ligne par 1900 toises, dressé et dessiné par *Ph.* Van der Maelen, d'après les meilleures cartes, observations astronomiques et voyages dans les divers pays de la terre; dessiné sur pierre et lithographié par H. Ode. (7e livraison.) Bruxelles, 1826. L'auteur.

M. Van der Maelen va au-delà de ses promesses. Son tra-

vail est aussi exact que magnifique. On se ferait difficilement une idée de la quantité de notions de toute espèce qu'il a rassemblées, et qu'il a encadrées avec un art infini dans ses cartes.

342. — *Het distrikt St-Nicolaas, etc.* — Le district de St-Nicolas, par *J.-A.-J.-L.* Van den Bogaerde, commissaire d'arrondissement. St-Nicolas, 1825; Dorey. In-8°.

Il serait à désirer que les chefs d'administration imitassent l'exemple donné par M. Van den Bogaerde : nous aurions ainsi avec le tems une statistique complète du royaume. Celle-ci n'omet aucun détail, et l'antiquaire, ainsi que l'économiste, la liront avec le même intérêt.

343. — *Dan. Wyttenbachii *brevis descriptio institutionum metaphysicarum.* — Résumé des institutions métaphysiques de Wyttenbach. Gand, 1826. M. A. Mahne. Grand in-8° de x et 203 p.

Wyttenbach, plus habile philologue que penseur profond, plus instruit de ce qui appartient à l'antiquité que des découvertes modernes, avait fait mention, dans sa *bibliothèque critique*, de ses *institutions métaphysiques;* mais elles étaient restées inédites. Nous devons leur publication à M. G. L. Mahne qui a donné une vie intéressante de Wyttenbach. Ceux qui ont lu la *logique* de cet auteur se feront aisément une idée de son nouveau traité de philosophie. C'est un résumé fort clair, fort élégant de ce qu'on enseignait autrefois dans nos écoles, et l'on y respire je ne sais quel parfum d'antiquité que Wyttenbach avait rapporté de son commerce intime avec Platon.

de Reiffenberg.

344. — *Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles du royaume*, précédé de la généalogie historique de la maison royale des Pays-Bas, par C. de Francquen, conseiller à la cour supérieure de justice de Bruxelles. T. Ier. Bruxelles, 1826. Demanet. 1 vol. in-8°. Prix de la souscription par volume, 20 fr. et 30 fr. avec les armoiries coloriées.

Si l'auteur d'un recueil de la nature de celui-ci ne se proposait d'autre but que d'énumérer minutieusement les titres héréditaires et les hochets d'une vanité puérile, il faut convenir qu'il intéresserait peu le public; mais, s'il s'attache à peindre les mœurs des diverses époques dont il retrace le souvenir; si, par des anecdotes bien choisies et racontées d'une manière piquante, il cherche, comme Saint-Foix, historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, à prouver que la noblesse n'a de prix véritable que par l'imitation des vertus de nos ancêtres et par la constante pratique de l'honneur, son ouvrage peut

devenir une école de morale et tout à la fois une source d'instruction solide.

Ces réflexions n'ont pas échappé sans doute à M. de Francquen : plusieurs passages de son premier volume, et notamment l'article qui concerne le dernier maréchal prince de Ligne, me le persuadent, non moins que la dédicace aux mânes des héros dont s'honore la patrie, et le choix d'une épigraphe que je me plais à transcrire ici :

On aime à révérer la gloire héréditaire,
Lorsque les rejetons sont dignes de leur père.
Pour une tige illustre on demande des fils;
Leur gloire est notre bien, et leurs noms rajeunis,
Leurs vertus, leurs bienfaits, répétés d'âge en âge,
Sont l'exemple de tous et l'entretien du sage.

(M. Daru, *Épître au duc de La Rochefoucauld.*)

Outre la généalogie de la *maison royale des Pays-Bas*, le volume que nous avons sous les yeux contient celles d'*Aremberg*, de *Biebersteyn*, de *Blondel*, de *Bouillon*, de *Bousies*, de *Brias*, de *Constant-Rebecque*, de *Croix*, de *Croy*, de *Derfelden*, de *Gavre*, de *Gouban*, de *Labarre*, de *Lalaing*, de *Ligne*, de *Looz-Corswarem*, de *Maelcamp*, de *Moreau-Bellaing*, de *Spoelbergh*, de *Valenzy* et de *Van den Brouck*.

L'impression pourrait être plus correcte; je signalerai quelques fautes, telles que *Paul II* au lieu de *Paul I*, empereur de Russie; *Jeanne d'Albert* pour *Jeanne d'Albret*, etc.

Stassart.

Ouvrages périodiques.

345. — * *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*, par MM. *J.* Ackersdyk, *J. M. F.* Birnbaum, *J. F.* De Coster, *P. J.* Destriveaux, *J. G. J.* Ernst, *A. N. J.* Ernst, *A. C.* Holtius, *L. A.* Warnkoenig et *R.* Winssinger. T. Ier. Première livraison. Liége, 1826; Lemarié. In-8°.

Ce n'est pas ici un journal de la congrégation, destiné à obscurcir les questions les plus importantes, en donnant le change aux esprits : ces semences d'erreur ne fructifieraient point sur le sol de la Belgique. Si on pouvait avoir des doutes touchant l'esprit qui anime les habiles professeurs dont nous venons d'écrire les noms, le discours de M. Destriveaux qui traite des rapports de l'histoire de la patrie, avec l'étude de la loi fondamentale, les dissiperait bientôt. L'auteur, content d'une légitimité précise, et dont l'ère est certaine, montre comment elle s'est établie, sur quelles institutions elle s'est

appuyée, et combien il est nécessaire de céder aux besoins des diverses époques, sans défigurer le caractère national. A ce morceau remarquable succèdent une analyse faite par M. Warnkoenig, du *Manuel du droit ecclésiastique*, de M. Walter, professeur à Bonn, et une revue des travaux des Universités de ce royaume. R.

346. — * *Archives philologiques*, publiées par *F.* baron de Reiffenberg. T. II. Septième livraison. Bruxelles, 1826. Tarlier.

Le but de l'éditeur de ce recueil est de faire aimer l'histoire et les antiquités de son pays. Dans la dernière livraison, on lit des détails curieux sur la chevalerie, et des vers inédits de Mme Dufresnoy qui ont toute la grace et la vigueur de ses meilleurs morceaux.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

347. — * *Species général des coléoptères* de la collection de M. le comte Dejean, etc., tomes I et II. Paris, 1825 et 1826; Crevot, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 3. Deux vol. in-8°; prix des deux volumes, 18 fr.

Ce que, du tems de Linné, les naturalistes appelaient insectes, et ce qui, dans la compilation de Gmelin, fournissait environ 10,455 espèces au *systema naturæ*, en y composant une seule classe, est maintenant un vaste embranchement du règne animal appelé des *articulés*, où plusieurs classes sont renfermées, et dont le nombre des espèces est au moins quintuplé. L'on n'appelle plus insectes, selon la définition de M. Latreille, le premier des entomologistes de l'époque, que les animaux « qui ont des pieds articulés, un vaisseau dorsal que l'on considère comme faisant les fonctions de cœur, encore qu'il n'offre aucune branche pour la circulation; des trachées pour la respiration répondant à des stigmates latéraux; enfin une tête distincte munie de deux antennes. » La circonscription qui résulte de tels caractères éloigne de la classe des insectes les crustacées et les arachnides que l'on confondait avec eux sous le nom d'*aptères*, c'est-à-dire sans ailes; ce qui n'établit pas que tous les insectes véritables aient rigoureusement des ailes, puisque la puce et la punaise de nos lits, qui sont bien des insectes, en sont en tout tems dépourvues, et puisque beaucoup d'espèces n'en ont que dans l'état parfait.

Toute réduite qu'elle est, la classe des insectes n'en demeure

pas moins tellement considérable, qu'il est presque impossible aujourd'hui à un seul homme d'en connaître toutes les espèces. C'est parmi eux cependant que l'on trouve, comme chez les oiseaux, les êtres les plus élégans de la création. La nature semble s'être complue à parer la plupart d'entr'eux de tous les trésors de la lumière, en relevant l'élégance et la bizarrerie de leurs formes, de l'éclat des métaux, des rubis, des émeraudes et même des charbons ardens. L'histoire des mœurs n'est pas, chez les insectes, moins intéressante que leur parure, et c'est par son étude que d'habiles observateurs du siècle dernier se seraient élevés à la connaissance d'une souveraine sagesse ordonnatrice de toutes choses, quand toutes les religions n'auraient pas ordonné d'y croire, chacune à leur manière. En effet, rien de plus merveilleux que les métamorphoses qui font de beaucoup d'espèces d'insectes, comme deux ou trois animaux, différens d'eux-mêmes selon leur âge : si l'éducation du vers à soie ne les avait rendues familières, il serait presque impossible d'y croire. L'industrie des abeilles et autres apiaires, qui vivent en société parfaitement constituée; les guerres réglées des fourmis, chez qui les partisans de l'horrible traite des nègres pourraient prendre des leçons, puisque le vainqueur y réduit le vaincu à l'ilotisme, ne sont pas des choses moins singulières, et il n'est pas un insecte dont la vie ne soit aussi curieuse que celle des fourmis, des abeilles et des papillons. Les sauterelles avaient même mérité l'attention du monarque-prophète, qui, dans ses proverbes, les met au nombre des trois choses « qui sont plus sages que les sages, parce qu'elles voyagent en troupe sans confusion, et qu'elles ne reconnaissent pas de roi. »

Ce n'est pourtant pas des sauterelles et de leur république voyageuse que s'occupe M. le comte Dejean, dans l'ouvrage important que nous venons annoncer. Convaincu de l'impossibilité de tout connaître, et surtout de tout faire connaître, sachant fort bien que les publications imparfaites sur les généralités des choses sont plus nuisibles qu'utiles aux progrès des sciences naturelles, il élimine de son *species* tout insecte qui ne rentre pas dans l'ordre des coléoptères dont voici les caractères : quatre ailes, dont les supérieures nommées élytres, sont plus ou moins dures, coriaces, et servent comme d'étui aux inférieures, qui sont minces, transparentes, veinées et plissées en travers; ils sont pourvus de mâchoires et de mandibules et subissent tous des métamorphoses complètes. Ainsi, un hanneton, un cerf-volant, les scarabées, sont des coléoptères; et qui croirait qu'il existe probablement plus de 20,000 es-

pèces de coléoptères dans l'univers. Jusqu'ici l'on manquait de bons livres pour les connaître; la liste que Linné avait donnée de son temps, plus ou moins augmentée par ses éditeurs et ses élèves, le *systema* de Fabricius, ouvrage plus complet, ne pouvaient suffire; la mort avait interrompu les grands travaux d'Olivier; Latreille s'est borné à la publication de simples *genera*; les journaux scientifiques, où sont enfouies les descriptions d'espèces nouvelles ou réputées nouvelles, n'ajoutaient guère aux connaissances entomologiques que des élémens de confusion, qui rendaient un bon *species* indispensable; et M. Dejean l'a enfin entrepris. Ce général se repose de ses glorieuses fatigues en s'occupant d'histoire naturelle, et il étudie cette science dans ce bon esprit, si rare aujourd'hui, où tant de gens croient que, pour marquer dans la science, il y faut entrer d'assaut comme par la brèche, avec quelque classification universelle qui renverse de fond en comble tout ce qui s'était fait précédemment; novateurs qui, ne faisant qu'ajouter ou substituer des noms à des noms, avec des coupes souvent arbitraires, trouvent cependant des admirateurs, mais pas un disciple dont la mémoire puisse se façonner à la bizarrerie des termes dont ils affectent de faire usage. Le général Dejean, dans sa louable circonspection, sait bien que tout méthodiste, ou plutôt que tout systématique, qui s'occupe de généralités avant d'avoir approfondi les détails, ne peut rien produire que d'éphémère; il sait surtout que l'on s'expose à errer en histoire naturelle toutes les fois qu'on n'a pas vu soi-même ce dont on parle ou dont on écrit; et pour ne point s'égarer, il se borne à nous présenter le tableau de sa propre collection, de sorte que, pour tout entomologiste présent ou futur qui éleverait le moindre doute sur la validité d'une espèce, les pièces authentiques se trouvent chez lui, et il les montre aux savans avec une inépuisable complaisance. La collection qu'il a formée est la plus belle, la plus nombreuse qui ait jamais existé; depuis trente ans il n'a négligé aucune occasion de l'enrichir. Durant le tems d'un injuste exil, il se consolait de la proscription ordonnée par Fouché en donnant la chasse aux insectes. Il n'a épargné ni soins ni dépenses; il a acheté la collection de M. Latreille pour se compléter, et les entomologistes ne peuvent mieux faire aujourd'hui, s'ils veulent être réellement utiles à la branche des sciences physiques qu'ils cultivent, que d'enrichir M. Dejean, qui cite avec une religieuse exactitude les personnes de qui les espèces lui sont venues.

L'auteur, économe de tems et de paroles, donne le plan de son ouvrage dans un avertissement qui, pour être assez court,

n'en est pas moins rempli d'excellentes choses. Lorsque l'apparition du troisième volume nous ramènera sur l'excellent *Species* de M. Dejean, nous examinerons cette partie de son travail. Il suffit maintenant de le recommander aux naturalistes, comme leur étant indispensable. Les voyageurs surtout ne sauraient s'en passer; ils jugeront, l'ouvrage à la main, dans les contrées lointaines, de ce qu'ils doivent ramasser et envoyer à M. Dejean, s'ils veulent devenir en quelque sorte ses collaborateurs, et être inscrits au nombre des entomologistes qui ont ajouté quelque chose au tableau de la création dont le savant auteur du *Species des coléoptères* entreprend l'une des parties les plus difficiles, mais en même temps l'une des plus curieuses, des plus belles et des plus richement variées.

B. DE S.-V.

348. — * *Minéralogie populaire*, ou Avis aux *cultivateurs* et aux *artisans*, sur les terres, les pierres, les sables, les métaux et les sels qu'ils emploient journellement, le charbon de terre, la recherche des mines, etc.; par *C.-P.* BRARD. Paris, 1826; L. Colas. In-18 de ij et 102 pages; prix 40 c. et 30 fr. le cent.

M. Brard, déjà connu par deux ouvrages fort estimés, *une Minéralogie appliquée aux arts*, et les *Nouveaux Élémens de minéralogie*, s'est proposé de présenter dans un cadre très-resserré l'ensemble des connaissances minéralogiques strictement nécessaires aux cultivateurs et aux artisans, qui forment une classe si importante, et cependant si négligée jusqu'ici. Il passe successivement en revue les différentes branches de l'industrie qui se rattachent à son sujet : il en expose les principes, et sait les mettre à la portée de ses lecteurs, tout en s'emparant de leur attention, par un style simple, toujours clair et facile, et par des exemples parfaitement choisis. Nous ne saurions trop engager les directeurs d'établissemens et en général les amis de l'industrie, à répandre parmi les ouvriers et les artisans cet excellent livre que la *Société pour l'enseignement élémentaire* a couronné, à l'occasion du concours qu'elle avait ouvert pour les meilleurs ouvrages destinés à rendre les sciences plus populaires.

On est vraiment étonné de trouver tant de faits dans un si petit nombre de pages. On y remarque même des choses nouvelles, parmi lesquelles nous avons distingué un procédé fort ingénieux pour reconnaître, en peu de jours, si les pierres de construction sont gélives ou non, dont les arts sont redevables à M. Brard. Des gens du monde pourront également puiser dans cet ouvrage quelques notions exactes sur des objets qui les in-

téressent plus particulièrement, par exemple, sur les diamans, les émeraudes, etc. « Mais, dit l'auteur, en terminant, je me suis beaucoup plus attaché au fer et à ses minerais, au plâtre, à la marne et à la chaux, qu'à l'or, aux diamans, et aux saphirs, parce que j'ai senti, comme vous, combien la découverte d'un amas de plâtre, qui peut fertiliser toute une contrée est plus importante que la trouvaille de quelques grains d'or, qui ne font le bien-être que d'un petit nombre d'individus. »

C. J. Henry.

349. — * *Manuel complet du jardinier maraicher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste;* par M. *Louis* Noisette, membre de plusieurs Sociétés savantes. Quatrième livraison, formant la première moitié du tome III. Paris, 1826; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine, n° 9. In-8° de 300 pages; prix 5 fr. et 6 fr. par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 512 et t. xxix, p. 782.)

L'éditeur a cru devoir publier le commencement du tome III du *Manuel du jardinier*, avant de terminer le tome I : on ne peut lui en faire un reproche, puisque la partie du premier volume qui reste à publier doit être consacrée aux principes de physiologie végétale et que cet important sujet exige de la part de l'auteur de nombreuses méditations. D'ailleurs, la saison était tout-à-fait convenable pour décrire les plantes cultivées dans les jardins d'agrément. Cette description, accompagnée des principes de culture qui conviennent aux plantes, arbres, arbustes et arbrisseaux, est entamée dans la livraison que nous annonçons. L'auteur a cru devoir adopter le système de M. de Jussieu, modifié par M. Desfontaines. Il a supprimé entièrement la première classe des plantes acotylédones, parce qu'aucune n'est cultivée, et il s'est occupé de diverses classes de monocotylédones. Les descriptions des différentes plantes nous ont paru faites avec la plus grande attention : quant aux manières de les cultiver, le nom de M. Noisette offre une garantie dispense de tout éloge.

J. A. L.

350. — *La Médecine sans médecin*, ou Manuel de santé, ouvrage destiné à soulager les infirmités, à prévenir les maladies aiguës, à guérir les maladies chroniques, sans le secours d'une main étrangère; par Audin-Rouvière, médecin consultant. *Sixième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, 1826; l'auteur, rue d'Antin, n° 10. 1 vol. in-8° de xvj et 557 pages, avec le portrait de l'auteur et un frontispice; prix 6 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 813, l'annonce de la quatrième édition.)

351 — * *Essais de philosophie, physique et astronomique*

sur quelques phénomènes de la nature et du globe ; par M. *J.* Ardant. Paris, 1826. Sautelet, place de la Bourse. 2 vol. in-8°; prix 12 fr.

La préface de cet ouvrage devrait être lue, avant et après la lecture des deux volumes; et même, il ne serait pas inutile d'y revenir de tems en tems, à mesure que l'auteur expose ses opinions. Il se confie à un guide qui aurait besoin lui-même d'être dirigé, qui se plaît à chercher des routes nouvelles, et qui les abandonne, lorsqu'elles commencent à être fréquentées. M. Ardant ne dissimule point que son système sur la formation des corps, sur le mouvement, sur les causes et les effets, ne peut pas, comme le système de Newton, devenir plus probable, à mesure que les observations et les découvertes se multiplient; il ne donne point de nouveaux moyens de mesure, il n'aide point à prévoir les phénomènes, il ne prépare point les progrès ultérieurs de la science; il satisfait le besoin d'expliquer, plutôt que celui de savoir. Dès la préface, l'auteur énonce les principaux phénomènes qui sont traités dans son ouvrage. » J'établis, dit-il, qu'il n'existe dans l'univers qu'une substance, ou un principe élémentaire où la nature puise sans fin la matière de ses ouvrages, la force de son action, la puissance de sa régénération; que le soleil n'est pas ce qu'on le suppose, un globe de feu matériel; que la terre a nécessairement un mouvement de latitude du sud au nord, et un de longitude, de l'est à l'ouest, qui changent ses aspects, ses climats, ses saisons, ses continens, et renouvellent successivement sur chacun de ses points la variété des phénomènes de la nature; qu'elle augmente d'amplitude en volume et en masse, et se rapproche du soleil; que le flux et le reflux des mers, de l'atmosphère et de la terre elle-même est un des phénomènes les plus simples de la nature, etc. Si mon imagination et mes réflexions m'ont trompé sur les opinions que j'émets sur des sujets aussi élevés, je puis assurer que j'expose de bonne foi ce que je crois être vrai, avec les preuves qui ont fait ma conviction, et que je ne cherche à séduire personne. »

M. Ardant a divisé son ouvrage en onze chapitres, dans lesquels il traite : 1° du fluide universel; 2° de la production de la matière; 3° de la production du soleil et de la lumière; 4° de la production du mouvement; 5° de la production de la chaleur; 6° de la production de la chaleur centrale, des tremblemens de terre et des volcans; 7° du mouvement de rotation de la terre en latitude du sud au nord, et en longitude de l'est à l'ouest; 8° en raison de l'importance de ce mouvement, l'auteur lui consacre un second chapitre; 9° du système de l'attraction, du flux et du reflux des mers, de l'air et de la terre;

10° du mouvement périodique des eaux du globe; 11° du mouvement du son. Comme il nous serait impossible d'analyser tous ces chapitres, nous nous attacherons seulement à ceux qui font le mieux connaître le système de l'auteur.

Le premier chapitre expose l'hypothèse principale, l'idée du *fluide universel.* On ne peut pas dire que l'imagination ait aucune part à cette conception; l'auteur y arrive en généralisant, analysant, enlevant aux corps et à la matière les propriétés qui les rendent sensibles; en un mot, il procède en métaphysicien. Dans les régions purement intellectuelles où il pénètre, il est hors de l'univers sensible et expérimental; il est hors d'atteinte : on ne peut ni combattre, ni adopter ses opinions. Comme le point de départ du raisonnement est enveloppé des ténèbres les plus épaisses, la logique la plus exacte, les plus grands efforts de l'intelligence ne peuvent en faire jaillir aucune étincelle. Le fluide universel, dit M. Ardant, *est la nature même :* dans le sens ordinaire, la nature est l'univers considéré dans les phénomènes qu'il manifeste, dans les propriétés des êtres qui le composent, dans les lois qui le régissent; en changeant cette définition, en commençant par tout réduire au dernier degré de simplicité, à un fluide dont toutes les molécules ont essentiellement les mêmes propriétés, ou n'en ont aucune; n'a-t-on pas détruit la nature pour l'expliquer? L'imagination a-t-elle quelque prise sur cet *être* dépouillé de toutes les formes dont l'existence peut être revêtue? Mais, voyons comment l'auteur va mettre en œuvre ce principe universel, composer l'univers et l'organiser.

« Nous pensons que le fluide universel est la toute puissance de la nature; qu'il est doué de la propriété de donner naissance à la matière, d'entretenir le mouvement et la vie de la nature elle-même, parce que nous supposons à ce fluide un but, un objet d'utilité commun à tout l'univers, tel que son immensité l'exige, et que la simplicité de l'harmonie qui y règne le persuade. » Ici, l'on commence à sentir l'imprudence de ces sortes de recherches. Avec un fluide universel dont on ne se fait aucune idée, modifié suivant des lois qui sont inconnues, on croit remonter à l'origine des corps! Ces prétendues explications sont-elles autre chose qu'une manière plus pénible de confesser notre ignorance? Cette notion de la formation de la matière, dépouillée de tout artifice d'expression, peut se réduire à la phrase suivante : *la matière est composée de je ne sais quoi, modifié je ne sais comment.*

Ou nous n'avons point compris la formation du soleil, telle que l'explique M. Ardant, ou il s'est trompé sur les effets qu'il

attribue au mouvement des planètes. Loin que ces corps pussent diriger son fluide universel vers le centre du système, ils lui imprimeraient au contraire une force centrifuge qui tendrait à raréfier le fluide dans un grand espace où ce centre est compris : nous aurions précisément l'*opposé* d'un soleil, c'est-à-dire, que les phénomènes attribués par l'auteur à la condensation de son fluide universel seraient produits en sens contraire. Il n'est pas aisé de prévoir ce qui résulterait d'un tel ordre de choses; mais on peut s'épargner les fatigues de cette recherche.

Nous n'avons pas bien conçu non plus comment la pesanteur est une propriété de la matière, dans ce sens, dit M. Ardant qu'elle persévère constamment à tomber *vers le centre du monde*. Comme tout mouvement, ou toute tendance au mouvement doit avoir une direction, l'impossibilité où nous sommes de concevoir la position de ce centre, et à plus forte raison, de l'assigner, ne nous laisserait aucune idée nette de la pesanteur. Dans le système de Newton, la pensée saisit facilement les effets de la pesanteur universelle, ou gravitation : mais la définition de M. Ardant, la manière dont il conçoit cette propriété des corps fait évanouir toute clarté, et nous laisse plongés dans les ténèbres. Quelques-unes de ses explications de l'*origine du mouvement* sont fondées sur une fausse physique : qu'il y fasse bien attention, et qu'il s'assure des effets produits par le mélange de l'air et de la vapeur d'eau; il les trouvera précisément le contraire de ce qu'il a dit.

Nous aurions voulu examiner avec quelques détails le chapitre où l'auteur a traité du mouvement qu'il attribue à la terre, en longitude et en latitude; mais ce chapitre, de 272 pages, divisé en 4 sections dont chacune amènerait d'importantes discussions, où les notions astronomiques, géologiques, etc., sont reformées, est un grand ouvrage, et son analyse nous jeterait bien loin, en dehors des limites que nous devons nous prescrire; et, quand nous aurions terminé cette analyse, notre tâche ne le serait pas encore : nous ne pourrions nous dispenser de discuter l'opinion de M. Ardant, que la terre augmente continuellement de volume et de masse, opinion formellement contredite par les observations astronomiques. Nous sentirions aussi la convenance de dire au moins quelques mots pour la défense du système de la gravitation, si fortement attaqué depuis quelques années. Mais, comme les doctrines de M. Ardant ne seront point admises, il est superflu de prémunir les lecteurs contre des illusions que le premier coup-d'œil dissipera. Qu'ils lisent cependant l'ouvrage de M. Ardant : ils y trouveront plus et mieux que les première

pages ne le promettaient : une érudition sans faste, une élégance et une clarté d'expression très-remarquables, un ton de persuasion qui n'a rien de tranchant, les qualités du style qui, transportées dans la conversation, donnent souvent tant d'attraits aux discussions entre des personnes qui ne sont pas du même avis. Sur beaucoup de choses que l'auteur sait très-bien, on l'écoute avec intérêt et profit : mais on lui reprochera, comme aux autres réformateurs de Newton, de n'être pas assez instruit en mécanique, et par conséquent, de n'avoir pas la clef sans laquelle on ne pénètre point dans le secret des plus grands phénomènes de la nature, qui sont des faits de mouvement. FERRY.

352. — *Chronographie ;* (par M. l'abbé LACHÈVRE. Paris, 1826. Pichard.) Prix 3 fr.

Tel est le titre d'un tableau lithographié, sans nom d'auteur, de libraire, ni de lithographe, où l'on voit des chiffres rangés par colonne, dans une disposition propre à faire connaître le jour de la semaine qui répond à une date donnée d'une année quelconque. Ce tableau nous a paru correct, et résout en effet le problème de chronologie que l'auteur s'est proposé, et qui est le plus simple et le moins utile de tous ceux que cette science embrasse. Beaucoup d'autres moyens d'arriver au résultat se sont déjà présentés : ceux qu'on donne ici sont d'une application facile. On peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas répandu assez de clarté dans ses explications pour indiquer l'usage de son tableau, et d'avoir introduit dans le texte quelques idées systématiques qui lui sont propres, et qui sont étrangères au procédé qu'il expose. FRANCOEUR.

353 — * *Manuel des poids et mesures, des monnaies et du calcul décimal ;* par M TARBÉ. *Douzième édition.* Paris, 1826. Roret. 1 vol. in-18 de 464 pages ; prix 3 fr.

Rien de plus commode que ce manuel ni de plus généralement utile ; il est du nombre des ouvrages dont l'usage épargne souvent un tems considérable. Les lois constitutives du système métrique, suivies des dispositions pénales et réglementaires concernant les poids et mesures, servent d'introduction à l'ouvrage ; viennent ensuite des notions élémentaires sur les nouvelles mesures, le précis des expériences faites pour la fixation définitive de l'unité, la nomenclature légale ; puis, un chapitre sur le calcul décimal qui pourrait à la rigueur dispenser de l'acquisition d'un traité d'arithmétique ; on passe de là aux mesures de longueur, de superficie, de solidité, de capacité, et aux poids ; cette partie a été augmentée d'un paragraphe sur l'emploi de l'alcoomètre centésimal de M. Gay-

Lussac, et d'une table des rapports entre cet instrument et l'aréomètre de Cartier. Les chapitres suivans sont ceux des monnaies et des métaux; on y trouve des renseignemens curieux sur les quantités d'or et d'argent actuellement en circulation; les mesures astronomiques, géographiques, nautiques et topographiques terminent ce livre. Quatre-vingt-deux tables, dont nous avons en partie vérifié l'exactitude, faciliteront son usage. Nous n'avons qu'un conseil à donner à l'auteur, conseil qu'il lui sera facile de suivre, puisque son ouvrage est stéréotypé, c'est de faire disparaître la note de la page 40, ou plutôt de la remplacer. T. RICHARD.

354. — * *Recherches sur le feu de l'infanterie;* par un *officier de voltigeurs de la garde royale.* Paris, 1826. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 92 pages; prix 2 fr. et 2 fr. 50 c. par la poste.

Le peu d'effet du tir, l'immense profusion de balles perdues, le vain bruit de la mousqueterie si formidable en apparence, voilà ce qui a déterminé l'auteur de cet écrit à publier ses observations sur les moyens de donner au feu de l'infanterie une plus grande efficacité. Il commence par exposer ce que l'on a fait jusqu'à présent; et, le point de départ étant bien connu, il examine d'abord ce qui se passe dans l'acte d'ajuster et de tirer, suivant l'état de l'arme, les mouvemens du soldat, ses habitudes, ses appréhensions. « Dans les feux de deux rangs, dit-il, on cherche à tirer le plus grand nombre de coups, et dans tous les autres, à tirer avec le plus grand ensemble. » En tirant vite, on se dispense d'ajuster, et dans les feux d'ensemble, le soldat conserve difficilement la faculté de le faire. Comme on attache alors le plus grand prix à ce que tous les coups partent, le soldat, préoccupé du dernier commandement, *feu*, ne donne que peu d'attention aux autres. Après avoir indiqué le mal, l'auteur passe aux moyens d'y remédier : il établit : 1° qu'il faut donner au soldat une instruction différente de celle qu'il reçoit et qui l'accoutume à plus de justesse dans le tir; 2° que, dans le même but, le fusil de munition est susceptible d'améliorations importantes. L'une et l'autre proposition est certainement fort soutenable, dans tous les tems : l'auteur n'a pas produit toutes les preuves qui viennent à leur appui. Il élève peut-être un peu trop haut l'importance de l'infanterie, au détriment des autres armes; mais il invoque, en faveur de son opinion, des témoignages d'un grand poids. Il a joint à ce mémoire un tableau des abaissemens et des déviations des balles de fusil tirées à des distances croissantes de 5 toises, de 5 à 70 toises. Quoique ces expériences paraissent

avoir été faites avec beaucoup de soin, on ne peut encore les regarder que comme des matériaux dont on profitera, lorsque la multiplicité des faits semblables assurera l'exactitude des *résultats moyens* qui, dans ce cas, doivent servir de mesure, ou de terme de comparaison.

L'auteur de ces *recherches* est un officier plein de connaissances; et, ce qui est un mérite de plus, il connait fort bien les moyens par lesquels l'instruction peut être acquise, et se perfectionner. Son ouvrage est digne de l'attention de tous les militaires. Y.

355. — *Réfutation de l'écrit intitulé :* Réponse des soumissionnaires du canal maritime de Paris au Hâvre, au Mémoire de M. C. Bérigny; par *C.* Bérigny, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. Paris, 1826. In-8°.

M. Bérigny a publié, au mois de mars dernier, les résultats de ses recherches et de ses travaux sur la navigation soit maritime, soit fluviale de la Seine. (*Voy.* ci-dessus, p. 486 et suivantes.) Les soumissionnaires du canal maritime, croyant cet écrit dirigé contre eux, ont publié, sous le titre de *Réponse*, une brochure à peu près étrangère à la question d'utilité qu'avait traitée M. Bérigny, mais où la personne de cet ingénieur est attaquée avec peu de ménagement. Il aurait mieux valu *répondre* à M. Bérigny, en rectifiant, s'ils sont inexacts, ses documens sur le tonnage des ports du Hâvre et de Rouen, sur la navigation de la Seine, sur les frais de transport, sur l'évaluation des travaux; lui montrer, en un mot, que, malgré ses doutes, les revenus du canal maritime seraient proportionnés aux dépenses, et que ce canal n'aurait à redouter la concurrence d'aucun autre moyen de transport entre la mer et Paris.

M. Bérigny repousse aujourd'hui, avec autant de force que de modération, les imputations dont il a été l'objet; il en fait ressortir les contradictions; ses adversaires ont cédé à une trop forte préoccupation, lorsqu'ils l'ont à la fois accusé de décrier le canal maritime et de vouloir l'organiser à son profit, de réclamer la concurrence et de prétendre les exclure. Le fait est que le résultat des documens, réunis dans le premier mémoire de M. Bérigny, est peu favorable au canal maritime; lorsque l'excellence de cette conception sera reconnue, il sera tems de s'en disputer l'honneur; aussi, M. Bérigny déclare-t-il renoncer à une polémique où sa *réfutation* prouve qu'il pourrait obtenir des succès : il a raison. Des discussions de faits, présentés comme il l'a déjà fait avec netteté et bonne foi, sont seules instructives et dignes d'honorables adversaires.

Une grande question est soulevée plutôt que traitée dans

les écrits que nous venons de citer : le canal maritime doit-il être mis au concours? Ce point seul exige une discussion approfondie ; les droits de la compagnie soumissionnaire et ceux du public sont certainement conciliables, et nous tâcherons d'en indiquer les moyens.

356. — * *Projet de canal et de chemins de fer pour le transport des pavés à Paris*, précédé d'un *Tableau des progrès de la dépense du pavé de Paris pendant les deux derniers siècles ;* par *C.-F.* Minard, ingénieur en chef. Paris, 1826. In-4°.

L'emploi judicieux d'un capital considérable à l'ouverture d'une communication entre deux points donnés, a toujours pour résultat de diminuer les frais directs du transport, c'est-à-dire, ceux de la force motrice qu'il exige et des vases auxquels elle s'applique. Ainsi, un cheval attelé à un bateau tire la charge de 80 chevaux attelés sur une route : mais les marchandises voiturées ont à payer, en outre, les frais d'entretien de la voie sur laquelle elles circulent et l'intérêt du capital employé à la construire; cette dépense annuelle doit donc être telle, que, répartie sur la totalité des marchandises qui passeront, elle puisse se résoudre en un péage modéré. Le jeu de ces deux élémens des frais de transport, combiné avec la quantité des marchandises à transporter, conduit à la détermination du meilleur système de communication pour une localité donnée ; et l'on conçoit, que, suivant ce que sera cette quantité, la voie la plus économique sera tantôt un chemin ordinaire, tantôt un canal ou un chemin de fer.

L'application de ces considérations économiques au projet de tirer de la vallée de Chevreuse à Palaiseau tous les pavés de Paris et beaucoup d'autres matériaux, ne serait peut-être pas très-favorable à l'ouverture d'un canal latéral à l'Yvette et à la Bièvre, qui déboucherait dans un bassin à Mont-Souris, près la barrière d'Enfer : ce canal amènerait, il est vrai, sur le point le plus élevé et le moins bien pourvu d'eau de Paris, au moins 6,000 mètres cubes d'eau par jour, et c'est dans cet ensemble qu'il faut considérer le projet.

Il est, du reste, difficile de réunir dans un petit nombre de pages, plus de notions intéressantes que ne l'a fait M. Minard. On a commencé à paver Paris, au XIe siècle ; et au commencement du suivant, la superficie du pavé compris dans l'enceinte actuelle était d'environ 178,000 mètres carrés. On a des renseignemens précis, à dater de 1636 ; le pavé s'étendait alors sur une surface de 634,000 mètres ; elle était, en 1820, de 2,574,000 mètres, à peu près quadruple. En réduisant les monnaies au taux d'aujourd'hui, l'entretien du pavé de Paris coûtait, sous

Louis XIII, 94,500 fr.; à la fin du règne de Louis XIV, 177,800 fr.; en 1820, 800,000 fr. et revenait par mètre carré, à la première époque, à 0 f. 122; à la seconde, à 0 fr. 094; à la dernière, à 0 fr. 295 : la diminution tient à l'introduction d'un meilleur ordre, de meilleurs procédés; l'augmentation tient à celle du prix des matériaux, et à ce que le pavé de Paris va toujours s'usant davantage; c'est le résultat naturel de l'accroissement progressif de la circulation et de l'emploi du pavé de Fontainebleau, le plus mauvais de tous. D'après les observations faites depuis 1739, l'augmentation du frottement sur l'étendue actuelle du pavé de Paris exige, chaque année, une augmentation de dépense d'entretien de 2,200 fr.; ce qui équivaut à un pavé neuf de 325 mètres carrés; la totalité du déchet annuel équivaut à l'enlèvement d'une couche de 3 millimètres d'épaisseur sur la totalité de la surface; c'est le soixante-dix-septième de l'épaisseur totale. De plus, la superficie pavée augmente annuellement d'environ 13,000 mètres carrés. Paris consomme aujourd'hui 1,500 milliers de pavé par an; le poids en est de 48,000 tonneaux environ; ce qui équivaut à la charge de 60,000 chevaux sur une chaussée d'empierrement, ou de 40,000 sur une chaussée pavée. Le mémoire de M. Minard est un excellent modèle de discussion d'intérêts municipaux; il aurait fallu le copier pour en faire apprécier tout le mérite et toute l'utilité. J. J. B.

357. — * *Annuaire du corps royal des ponts et chaussées et du corps royal des mines, pour l'an* 1826, approuvé par M. Becquey, conseiller d'état, directeur général de ces deux corps (21e année.); Paris, 1826. Carilian Gœury, quai des Augustins, n° 41. 1 vol. in-12 de 350 pages; prix 3 fr. 50 c.

Cet *Annuaire* est destiné, comme l'indique son titre, à faire connaître, année par année, les mouvemens survenus dans l'organisation des deux corps auxquels il est dédié; sous ce rapport, il est d'un grand intérêt pour les ingénieurs. Il contient, en outre, les lois et ordonnances royales relatives aux affaires contentieuses, aux établissemens d'usines, aux réglemens d'eau, aux irrigations, aux curages, à des concessions et à des redevances de mines, aux entreprises, aux péages, enfin à tout ce qui concerne l'administration des ponts et chaussées et des mines.

On y voit que *le corps des ingénieurs des ponts et chaussées* se compose de 482 membres, dont 8 inspecteurs généraux, 16 inspecteurs divisionnaires, 126 ingénieurs en chef, et 245 ingénieurs ordinaires, 16 aspirans, et 71 élèves. Le *corps des mines* est formé de 3 inspecteurs généraux, 6 inspecteurs divi-

sionnaires, 16 ingénieurs en chef, 33 ingénieurs ordinaires, 3 aspirans, et 16 élèves; ce qui fait un total de 77 ingénieurs.

En indiquant tous les ans les travaux extraordinaires qui s'exécutent, dans les divers départemens, sous la surveillance des ingénieurs, chaque volume présente un tableau qui doit intéresser tous les Français et qui peut même offrir des renseignemens curieux pour un étranger; mais il faut avouer qu'on aurait pu faire de cet Annuaire un ouvrage bien plus important, et bien plus utile, si le plan en eût été conçu sur une base plus étendue et plus scientifique. La science des constructions pourrait et devrait consigner ses progrès annuels dans un recueil périodique spécial, comme la physique et la chimie dans leurs *annales*, comme la politique et la littérature dans leurs nombreux journaux. *Ad.* J.

358. — * *Théorie du navire;* par M. le marquis de Poterat, capitaine de vaisseau, etc. Paris, 1826; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. 2 vol. in-4° avec des planches; prix 30 fr.

359. — * *Traité pratique à l'usage des marins*, contenant la description des opérations, des mouvemens et des manœuvres qui ont lieu journellement à bord des vaisseaux, ainsi que l'exposition des principes déduits de la théorie qui peuvent en faciliter et en assurer l'exécution; par M. le marquis de Poterat. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8° de 242 pages; prix 4 fr.

C'est avec regret que nous ne consacrons pour le moment qu'une très-courte annonce aux deux ouvrages de M. de Poterat, en attendant que nous puissions en faire une analyse aussi étendue que l'exigent l'importance du sujet et la difficulté du travail. Pour donner une idée de ce que contiennent ces trois volumes, entrons dans quelques détails. Le premier volume de la *Théorie du navire* est un traité de mécanique dans lequel l'auteur, s'attachant spécialement à ce que le marin doit savoir, supprime quelques parties des traités de mécanique rédigés suivant les méthodes ordinaires, et donne plus d'étendue à quelques autres dont il fera usage dans le second volume. On doit s'attendre à n'y rien trouver de nouveau; les ouvrages, tels que celui-ci, n'admettent que fort tard les découvertes, lorsqu'elles occupent dans la science la place qui leur appartient, et qu'indique l'enchaînement des connaissances. Le second volume est l'application de la science du mouvement aux questions relatives à la forme du navire, à sa stabilité, aux manœuvres qu'il exige; enfin, l'auteur déduit de ces applications des préceptes de pratique. Cette dernière partie, séparée du reste de l'ouvrage, et imprimée sous un format plus usuel,

est destinée aux marins qui ne sont pas familiarisés avec l'analyse mathématique: c'est le livre des marins du commerce, tels qu'ils sont aujourd'hui; il est bien à désirer que la *Théorie du navire* puisse être un jour le livre de tous les navigateurs.

— 360.* *Tableau de la superficie de l'Égypte;* par M. Jacotin, colonel au corps royal des ingénieurs géographes militaires, etc. Paris, 1826; imprimerie royale. In-folio de 8 p., avec une planche des triangulations du Kaire, d'Alexandrie et de Thèbes.

Ce tableau est un complément du mémoire sur la construction de la carte de l'Égypte, et un résumé de ce qu'elle présente de plus important à connaître. M. le colonel Jacotin y a réuni l'évaluation de l'étendue des terrains occupés par les villes, villages, hameaux, habitations, constructions de diverses sortes et destinations; les terres cultivées et cultivables, en général; les terres qui pourraient être rendues à la culture; celle des îles du Nil; celle des canaux, digues, berges, chemins, et de tout ce qui est relatif à la dérivation des eaux; la superficie de l'emplacement des ruines et des décombres des villes et des monumens anciens; celle du fleuve dans ses hautes eaux, des lacs, étangs et marais; enfin, la superficie non cultivable renfermée dans les terres susceptibles de culture. Ainsi, c'est l'Égypte *habitable* que M. Jacotin a mesurée. Le résultat de son travail est exprimé en myriamètres carrés, en lieues carrées, en arpens et en *feddans*, mesure agraire égyptienne qui vaut à peu près un arpent et demi. La lieue qu'il emploie dans ses calculs est à très-peu près de 4,444 mètres. Toute l'Égypte se réduit à une étendue de 1,663 à 1,664 de ces lieues carrées; ce qui équivaut à peine à cinq de nos départemens. Il faut donc que le sol soit d'une fertilité prodigieuse, pour qu'un espace aussi limité ait pu suffire dans des tems plus prospères, aux besoins et au luxe d'une grande nation, et répandre même au dehors une partie de ses produits. M. Jacotin prouve, par de bonnes raisons, que le sol cultivable de l'Égypte n'a jamais pu être, à aucune époque, beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. F.

361. — *Le Nouveau Géographe manuel*, contenant la description statistique et historique de tous les pays du monde, leurs climats, leurs productions, leurs gouvernemens, le caractère de leurs habitans, etc; la description des principales villes et leurs distances de Paris; les routes et distances de ces villes entre elles; une notice sur les départemens de la France et leurs chefs-lieux; la concordance des calendriers; une notice sur les lettres de change, bons aux porteurs, billets à ordre, etc.; le système métrique; la concordance des mesures anciennes et

nouvelles; les changes et les monnaies étrangères évaluées en francs et centimes; les hauteurs des lieux les plus élevés du globe; les lieux originaires des productions de la terre, etc; par *Alex.* De Villiers. *Seconde édition*, ornée de sept jolies cartes. Paris, 1826. Roret. 1 vol. in-18 de 418 pages; prix 3 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 753, le compte rendu de la première édition.)

362. — * *Atlas géographique et statistique des départemens de la France, etc.* Paris, 1826. Baudouin. Prix de chaque carte enluminée, 1 fr. 80 c. prise séparément, et 1 fr. 25 c. pour les souscripteurs à l'atlas entier. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 795.)

Les livraisons de cet ouvrage, annoncé par le prospectus comme devant populariser même sous le chaume les connaissances générales de la géographie et de la statistique de la France, se publient avec rapidité. Déjà, depuis que nous en avons exposé le plan, en rendant compte de l'exécution de la première livraison, les tableaux des départemens de l'*Orne*, de la *Côte-d'Or*, de l'*Eure*, du *Calvados*, de la *Marne*, de *Loire-et-Cher*, de l'*Yonne* et de l'*Aube* ont succédé à celui de la *Seine-inférieure* et ont été livrés au public.

Ces huit derniers tableaux, loin d'offrir dans la partie descriptive des améliorations et des notions justes et authentiques au niveau des connaissances actuelles, se font malheureusement remarquer par des documens, souvent erronés ou contradictoires. On regrette également qu'il n'y ait point dans ce travail tout l'ensemble désirable, notamment pour certaines données statistiques publiées par l'administration publique, et communes à tous nos départemens; ces données se trouvent peu exactes dans le tableau de la Seine-inférieure et sont négligées dans les huit autres. Quant aux cartes, qui devraient être la *topographie perfectionnée de chacune de nos quatre-vingt-six grandes divisions territoriales*, elles n'en offrent que la figure géographique, où il serait illusoire de chercher les chemins vicinaux qui doivent conduire l'agriculteur d'un pays dans un autre, l'échelle adoptée ne permettant que d'y distinguer les routes royales et départementales.

Espérons qu'à l'avenir les auteurs apporteront plus de soin dans ce travail, en raison de son importance, et qu'ils feront un choix judicieux des meilleures sources auxquelles ils peuvent puiser. S'il en était autrement, les succès de cet atlas ne seraient qu'éphémères, quoique la modicité de son prix et la facilité que l'on a de se procurer à volonté des tableaux des départemens isolés, sans être tenu d'en prendre la totalité, offrent déjà un avantage réel et un puissant attrait. Nous reviendrons

sur cette collection en annonçant les cartes des *Bouches-du-Rhône*, de la *Meuse* et de la *Somme* qui viennent de paraître, et que nous voulons examiner avec soin, avant d'en rendre compte. L. S. M.

363. — * *Tableau géographique, historique, politique, statistique des États-Unis.* Carte supplémentaire formant le N° 34 de l'*Atlas* de Lesage. Paris, 1826; Renouard, rue de Tournon, n° 6; prix 5 fr.

Cet *Atlas*, si généralement utile et si fort en usage (Voyez *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 139), n'a plus besoin aujourd'hui que d'être nommé; il suffit ici de dire que la carte des États-Unis est une des cartes les mieux travaillées et les plus intéressantes de cette belle collection. Cette carte, en effet, présente dans son ensemble tout ce que l'histoire, la géographie, le commerce, les productions agricoles et industrielles, l'économie politique et la politique peuvent désirer. C'est une histoire abrégée et complète de ce pays qui occupe aujourd'hui un si haut rang parmi les nations. Z.

364. — * *Voyage en Italie* fait en l'année 1820. *Deuxième édition*, corrigée et augmentée de nouvelles observations faites dans un second voyage en 1824; par le docteur *Louis* Valentin, membre du conseil municipal de Nancy, et de plusieurs Sociétés savantes d'Europe et d'Amérique. Paris, 1826; Gabon. 1 vol. in-8° de 399 pages; prix 5 fr.

Ce n'est point ici un de ces nombreux voyages en Italie, où l'on s'efforce de rajeunir par les formes du style les lieux communs d'un sujet épuisé. L'ouvrage du docteur Valentin se compose exclusivement de faits et de données précises. Ayant parcouru les diverses contrées de la péninsule italienne, en 1820 et en 1824, il a réuni dans cet ouvrage ses diverses observations, principalement sur ce qui intéresse l'art de guérir. Les hôpitaux, les dépôts de mendicité, les eaux minérales, les cabinets d'histoire naturelle, les jardins botaniques, les chaires consacrées à l'enseignement de la médecine, les maladies régnantes, les systèmes et les pratiques en vigueur, les ouvrages récemment publiés, tels sont les principaux objets que ce livre embrasse. Les remarques de l'auteur sur ces différens objets, reproduites à chaque ville et exprimées dans un style extrêmement serré et concis, offrent à la rigueur une statistique médicale de l'Italie, plutôt qu'un voyage. Néanmoins, l'auteur se livre parfois à des digressions intéressantes. C'est ainsi qu'à l'article *Bologne*, après avoir expliqué la doctrine du contro-stimulisme de Rasori, que Tommasini a modifiée en la rapprochant de celle de l'irritation locale du célèbre docteur

Broussais, M. Valentin compare les systèmes de ces trois chefs d'école, et, bien que disposé à préférer celui du dernier, semble se déterminer en faveur de la médecine éclectique, qui, suivant lui, prévaut maintenant en Italie. Pendant son séjour à Livourne, l'auteur fait remonter ses observations jusqu'à la fièvre jaune de 1804, et prend de là occasion de développer l'opinion que cette maladie est généralement produite par infection, et jamais par contagion. En conséquence, il regarde les préservatifs sanitaires qu'on lui oppose comme d'inutiles dépenses, qui ne font qu'augmenter les entraves du commerce. Inhabile à discuter le fond de la question, je suis prêt à accorder à l'auteur que c'est par infection et non par contagion que la fièvre jaune se communique. Quelles seront les conséquences de cette distinction ? M. Valentin ne convient-il pas que la maladie se développe souvent à bord des vaisseaux, qu'à leur arrivée dans les ports elle se manifeste ensuite sur les personnes employées à les décharger ou à les réparer, que même les individus qui se trouvent sous le vent et près d'un bâtiment ainsi infecté, peuvent en recevoir les miasmes? A la vérité, il assure que ces miasmes ne sauraient être transmis par eux à d'autres personnes. Mais ce fait est-il bien constant? Est-il prouvé que les personnes à qui un premier foyer d'infection a communiqué la maladie, ne puissent, dans des circonstances favorables à son développement, former un nouveau foyer d'infection et la communiquer à leur tour? Voilà la véritable question sanitaire. A mon avis, on abuse des conséquences d'un fait généralement reconnu : les personnes infectées qui se sont répandues dans l'intérieur des terres n'ont point propagé la fièvre jaune. Que suit-il de là ? que les ravages de la fièvre jaune expirent à certaine distance du littoral des mers. Voilà tout. On n'en peut rien conclure contre les précautions à prendre dans les villes maritimes. L'importance du sujet m'a déterminé à hasarder ces observations, pour lesquelles je réclame l'indulgence des hommes de l'art. C'est surtout à eux qu'est destiné l'ouvrage de M. Valentin. Hérissé de termes techniques et un peu sec dans sa concision, cet ouvrage sera peu lu par les gens du monde. Mais il abonde en renseignemens utiles ; et, malgré quelques inexactitudes peu importantes, soit dans la position des lieux, soit dans certaines dénominations, le médecin, le naturaliste et même l'administrateur le consulteront avec fruit.

365. — * *Voyage dans l'Afrique occidentale*, pendant les années 1818, 1819, 1820 et 1821, depuis la rivière Gambie, jusqu'au Niger, en traversant les états de Woulli, Bondeo

(Bondou), Galam, Kasson, Kaarta et Foulidou; par le major *William* Gray et feu Dochard, chirurgien d'état-major; dédié au comte Bathurst, ministre des colonies; enrichi de vues pittoresques et de costumes lithographiés; traduit de l'anglais par Mme *Charlotte* Huguet. Paris, 1826; Avril de Gastel et Ponthieu. 1 vol. in-8° de xxvij et 392 pages; prix 11 fr.

Nous n'entrerons pour le moment dans aucun détail sur cet intéressant voyage. Il sera compris dans le compte que nous avons promis de rendre à nos lecteurs, de plusieurs entreprises de même nature, qui viennent d'être exécutées par des voyageurs anglais, dans cette Afrique si peu connue parmi nous et si digne de fixer l'attention des peuples civilisés. C.

366.—* *Aperçu statistique de l'île de Cuba*, par M. *B.* Huber. Paris, 1826. Dufart. 1 vol. in-8°; prix 7 fr.

L'auteur, membre de la Société géographique de Paris, et attaché au ministère des affaires étrangères, où il s'occupe depuis long-tems de travaux statistiques, était, par sa position et par ses connaissances, très à même de répandre sur son ouvrage l'intérêt que l'on y trouve. Les renseignemens précieux qu'il a recueillis dans cet aperçu, et dont la source semble devoir offrir une garantie que ne présentent point d'ordinaire les compilations de ce genre, donnent une idée exacte et satisfaisante d'une île, qui partage aujourd'hui avec la Grèce et les états indépendans de l'Amérique du sud, l'attention de l'Europe.

La première partie de l'ouvrage, comprend sept lettres de quelque étendue, et qui sont le résultat d'observations faites pendant une année de séjour à la Havane : elles traitent avec détails des mœurs et des usages des habitans de cette capitale, ainsi que du commerce de l'île de Cuba. La seconde partie, c'est-à-dire, l'*Aperçu statistique sur l'île de Cuba* présente l'état de cette colonie espagnole, pendant l'année 1825 : le lecteur n'y trouvera aucun de ces commentaires ou développemens qui souvent, comme l'a dit avec raison l'auteur dans son introduction, obscurcissent plus le sujet qu'ils ne l'éclairent; et M. Huber s'y montre parfaitement initié dans l'esprit de la *statistique* qui, toute positive, se réserve le soin de recueillir les faits pour laisser à notre jugement la tâche de les apprécier. Cet exposé est suivi de quelques réflexions politiques d'un Havanais sur la situation de l'île qui renferment de grandes vérités, mais qui sont loin d'être toutes également justes : il en est qu'il serait facile de réfuter, et qui même quelquefois sont en contradiction avec plusieurs passages de l'ouvrage de M. Huber. La traduction d'un discours espagnol, prononcé au mois d'octo-

bre 1824, à la chaire de botanique de la *Société royale patriotique de la Havane*, termine cet aperçu statistique. Ce morceau oratoire fait connaître les richesses agricoles du pays et montre de quel accroissement sont encore susceptibles les différentes branches de la culture par l'extension des travaux et par le zèle de ceux qui sont chargés de les diriger. Enfin, quelques tableaux et une carte de l'île, forment le complément de cet ouvrage, qui, bien qu'incomplet, est, selon nous, le meilleur que notre littérature ait produit sur cette colonie importante.

O***

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

367. — * *Bibliothèque choisie des pères de l'église grecque et latine*, ou *Cours d'éloquence sacrée*, par *Marie Nicolas Sylvestre* GUILLON, professeur d'éloquence sacrée dans la faculté de théologie de Paris. Troisième partie, t. XI et XII. Paris. 1826. Méquignon Havard. 2 vol. in-8° formant en tout 1087 pages; prix du volume, 6 fr.

Dans l'un des précédens volumes de cette importante collection (voy. *Rev. Enc.* t. XXVIII, p. 860) qui continue d'être bien accueillie du public, on trouve la vie et l'éloge de St-Jean-Chrysostome, modèle admirable des prêtres et des évêques, et qui occupe le premier rang parmi les orateurs les plus éloquens de tous les pays et de tous les siècles. L'auteur, dans les tomes XI et XII, commence à donner les traductions et les sommaires des nombreux et utiles ouvrages de ce père de l'église; tous se rapportent à la science de la foi, de l'espérance, de la charité et de l'humilité, science révélée dans les *écritures* et les *traditions divines*, où jamais on ne la trouvera désignée par les noms d'assemblage *des hautes sciences*, ou de *hautes sciences ecclésiastiques;* mais où l'on voit que *toute hauteur* sera abaissée; qu'il ne faut point *chercher les hauteurs de la science*, que toute *hauteur est en abomination devant Dieu*, et autres maximes semblables, qui s'accordent mal avec les hautes dénominations, inventées à Paris, en 1825, pour désigner ce que l'on nommait dans l'ancien régime, *écoles de théologie*, ou *école de Sorbonne*. Si la chose n'a pas changé de nature, pourquoi changerait-elle de nom?

Comme dans les précédens volumes, l'auteur a traduit littéralement, ou par extraits, les textes qui ont obtenu l'admiration générale; et il se contente d'analyser les ouvrages qui, sous le rapport de l'éloquence de la chaire, n'ont point le même caractère d'intérêt. Ces traductions et ces abrégés sont précédés

d'un discours où l'on trouvera les notions historiques, littéraires et critiques, qui servent d'introduction à cette partie du Recueil.

Mais, dans quel ordre fallait-il présenter ces sommaires et ces fragmens tirés d'une collection en treize volumes in-folio, contenant l'intégralité des écrits très-variés de St-Jean-Chrysostome en grec, avec la version latine? L'auteur a rangé le tout sous trois grands titres, dont chacun a des subdivisions particulières, savoir la foi, l'espérance, la charité (voy. la table synoptique, t. XI, p. 63-72). Il avait d'abord cru pouvoir distinguer la foi, en *foi naturelle*, et en *foi révélée*; ce qui était vraiment nouveau et le conduisait trop loin, car il lui eût fallu distinguer de même deux sortes d'*espérance* et deux sortes de *charité*, conséquemment deux religions divines, deux églises et deux cultes, entre lesquels il eût fallu établir comparaison, concurrence ou préférence. Suivant cette table, les t. XI et XII ne devaient traiter que de la prétendue *foi naturelle*; mais l'auteur, mieux avisé, n'en a pas dit un mot dans le corps de chacun des deux volumes; et quoiqu'il y ait assez exactement suivi les subdivisions de la première partie de sa table, on n'y trouve heureusement ni une traduction, ni un sommaire qui se rapporte à la foi naturelle; sans doute, il n'en sera plus question dans les volumes suivans. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

368. — * *Histoire du mariage des prêtres en France*, particulièrement depuis 1789; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. Paris, 1826. Baudouin frères. In-8° de 156 pages; prix 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage savant est historique et critique, et entièrement conforme, pour la théorie, à la discipline de l'église catholique. L'auteur défend cette discipline par les raisonnemens et par les faits; et il admet qu'elle peut être modifiée, suivant les tems, les lieux, les circonstances. Mais il prouve que nos lois et la jurisprudence actuelle de France n'admettent plus l'*empêchement dirimant* de l'ordre, et que l'ancienne règle de l'église catholique, réduisant le prêtre marié à l'état de laïque, n'en subsiste pas moins et doit être observée. Le clergé catholique assermenté et insermenté a donné en cette matière de grands scandales, pendant le cours de la révolution. L'auteur les raconte, comme historien, avec impartialité et avec charité. Il termine son livre par ce trait remarquable: « Le scandale des prêtres mariés (dans le catholicisme) est passé. Fasse le ciel que le scandale des mœurs dépravées le soit de même! car le célibat est prescrit au clergé, non-seulement comme excluant le mariage, mais de plus comme opposé à tout ce qui peut ternir la

pureté d'un homme voué à des fonctions saintes. On atteindrait l'un et l'autre but en reculant (selon les anciens canons) l'âge requis pour être promu aux ordres, et surtout en améliorant l'éducation des aspirans au sacerdoce, et en exigeant d'eux une instruction religieuse plus profonde et plus étendue. » L.

369. — *Correspondance de deux dames du dix-septième siècle sur le protestantisme. Quatrième édition.* Paris, 1825. H. Servier. In-12 de 36 pages; prix 30 cent.

370. — *Du Jubilé des églises réformées;* par *Charles* Drelincourt, ministre de l'église réformée de Paris. *Nouvelle édition*, revue et abrégée. Paris, 1826. H. Servier. In-12 de 60 pages; prix 50 cent.

Ces deux brochures datent du dix-septième siècle : la première parut à Paris, en 1659; la seconde remonte à l'année 1626. Et cependant les sujets qu'elles traitent sont encore aujourd'hui de circonstance. En faut-il conclure que nous ne sommes pas plus avancés dans la carrière de la civilisation et de la tolérance que les contemporains de la ligue et de la révocation de l'édit de Nantes. Heureusement, la marche rétrograde, à laquelle un certain nombre d'hommes à vue courte et à petites passions, voudraient nous condamner, ne nous a pas encore ramenés à ces tems d'ignorance et de barbarie; et, si quelques fanatiques rêvent encore les persécutions religieuses, l'indignation et le mépris général font justice de leurs prétentions surannées.

371.—* *La vie chrétienne*, sermon sur ce texte : *En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes;* Jean, I, 4, prêché, le 22 janvier 1826, dans le temple de l'Oratoire, à Paris, à l'occasion d'une collecte faite en faveur des églises vaudoises des vallées du Piémont; par M. Appia, l'un des pasteurs de l'église wallonne de Francfort-sur-Mein, suivi d'une courte *Notice sur les Vaudois.* Paris, 1826. Servier, libraire. In-8° de ij et 42 p. avec une *carte des vallées vaudoises*; prix 1 fr. 2 5c.

Les Vaudois, que l'on a nommés les frères aînés de la réformation, semblent avoir été destinés à subir, à toutes les époques, les persécutions de l'intolérance et du fanatisme religieux. Leur existence remonte jusqu'aux premiers tems du christianisme. Dès le neuvième siècle, des auteurs ecclésiastiques font mention d'eux, comme d'hérétiques obstinés, existant dans le diocèse de Claude, évêque de Turin et d'Embrun. Un manuscrit en langue provençale, intitulé la *Nobla leiçon*, qui date de l'an 1100, et qui a été conservé dans les bibliothèques de Genève et de Cambridge, contient ce passage remarquable : « S'il se trouve quelque homme de bien qui veuille

aimer Dieu et Jésus-Christ, qui ne veuille ni médire, ni jurer, ni mentir, ni tuer, ni prendre le bien d'autrui, ni se venger de ses ennemis, on déclare qu'il est *Vaudois* et digne de mort. » Dans les douzième et treizième siècles, leurs doctrines s'étaient répandues dans le midi de la France, et y avaient trouvé un grand nombre de prosélytes, connus sous le nom d'*Albigeois* : une croisade fut organisée contre eux, et les cruautés dont elle devint le signal, ont trouvé leur place dans l'histoire à côté des crimes les plus atroces dont elle ait conservé le souvenir. Quelques faibles débris de cette population proscrite échappèrent aux supplices : ils trouvèrent un refuge auprès de leurs co-religionnaires des Alpes. La persécution les suivit jusque dans cette retraite presque inaccessible, et parvint enfin à les en expulser, en 1686. Toutefois, leur courage ne fut point abattu : quatre ans après, mille d'entr'eux, profitant de circonstances politiques plus favorables, revinrent et s'ouvrirent, les armes à la main, un chemin jusque dans leurs vallées. Grâce à l'intervention de plusieurs états protestans, ils obtinrent, en 1690, du duc de Savoie, Victor Amédée, une amnistie entière, qui assura leur existence sur le territoire occupé par leurs ancêtres, mais qui ne les plaçait pas encore au même rang que leurs voisins catholiques. Dans le cours du dernier siècle, leur population s'accrut d'un grand nombre de familles protestantes du Dauphiné, bannies d'un pays où l'intolérance triomphait alors. La France plus éclairée leur accorda, cent ans plus tard, lorsque leurs vallées furent réunies à son territoire, les mêmes libertés et les mêmes avantages dont jouissaient ses habitans de toutes les sectes, de toutes les croyances. Mais, les événemens de 1814 ramenèrent les Vaudois sous le joug des lois d'exception : pendant plusieurs années, l'exercice de leur culte fut permis, il est vrai, mais avec des restrictions ridicules ; défense fut faite à aucun Vaudois d'exercer la médecine, la chirurgie, la jurisprudence. Aujourd'hui, le gouvernement Piémontais paraît devoir adopter des mesures plus tolérantes à leur égard. Déjà il leur a accordé l'autorisation de construire un hôpital pour leurs malades pauvres, et la permission de choisir des médecins et des chirurgiens de leur culte. Pour subvenir aux frais d'établissement de cet hôpital, les Vaudois ont fait un appel à leurs co-religionnaires de tous les pays : le sermon de M. Appia a précédé la collecte faite dans ce but parmi les protestans de Paris.

Outre ce sermon et la notice dont nous avons donné un extrait, on trouve, dans la brochure que nous annonçons,

une carte des sept vallées vaudoises, situées au pied du mont Viso, entre la France et le Piémont, et un tableau où leur population est évaluée à 21,495 habitans, dont 19,710 vaudois et 1,785 catholiques. A—E.

372. — *La civilisation considérée sous le rapport du feu, et relativement à la supériorité de l'homme sur le reste des animaux.* Paris, 1825; Baudouin frères. In-8° de 63 p.; prix 1 fr. 50 c.

Les animaux sont doués d'une grande partie de nos facultés : ils construisent des abris; ils tissent des toiles, ils amassent et conservent des provisions; ils forment des sociétés, disposent des bataillons, placent des sentinelles, exécutent des voyages. Bien plus, ils partagent nos talens et nos vertus : quelques-uns chantent d'une manière ravissante; d'autres s'attachent à leur maître jusqu'à l'héroïsme. Mais, chose singulière! pas un ne fait du feu. Il semble pourtant que ce ne soit pas là le plus difficile. Le don du feu est un privilége exclusivement réservé à l'homme. Ce serait une thèse assez amusante que d'examiner les bienfaits dus à ce talisman par la société humaine, et de compter ce qui nous resterait, s'il nous était enlevé. Mais, dans la brochure que nous annonçons, quatre ou cinq pages seulement sont consacrées à cet examen. Le reste traite de la supériorité de l'homme, sous le rapport de l'intelligence, de la parole et des œuvres; ce qui rentre dans l'intelligence. Un dernier chapitre intitulé : *Moyens de civilisation*, indique comme un des principaux la doctrine évangélique. On voit que le titre n'est pas tout-à-fait justifié par l'ouvrage. Le feu qui semblait devoir jouer le rôle principal, et qui fournissait seul un aperçu piquant et nouveau, n'est ici qu'un très-petit détail, noyé dans beaucoup de lieux communs, où l'auteur donne comme un avocat toutes les raisons en faveur de sa cause, bonnes ou mauvaises; ne s'inquiétant pas si, le lendemain, il contredira ce qu'il aura dit la veille. Ainsi, page 19, plaidant pour les animaux, il s'écrie avec indignation : « N'est-on pas allé jusqu'à dire qu'ils n'étaient autre chose que des pièces de mécanique, et qu'un chien ne différait pas d'une montre? » Et page 49, plaidant pour l'homme, il nous dit : « La brute ne fait le plus souvent qu'agir, et agir sans examen, selon la force motrice qui la pousse. Cette observation s'applique même à l'abeille. Son rôle est, à beaucoup d'égards, celui d'*une roue de pendule.* » *Adolphe* GARNIER.

373. — *Essai sur les abstractions;* par *F.* CHEVRIER-CORCELLES. Bourg, 1826; Bottier. Un vol. in-8° de 108 pages.

Cet essai montre que le mouvement philosophique des es-

prits, qui se fait sentir dans la capitale, s'étend aussi dans les départemens. Il annonce, dans son auteur, une étude approfondie des matières qu'il traite. Sa brochure est destinée à combattre l'existence *des idées abstraites* dans notre esprit, qui, suivant lui, est uniquement dans le langage. Jamais ces matières ne seront parfaitement éclaircies, tant qu'on n'aura point donné une définition nette et bien déterminée du mot *idée;* et jamais on ne s'entendra sur ce mot tant qu'on disputera sur celui de *sensation.* Nous engagerons donc l'auteur et tous ceux qui traiteront cette sorte de sujets à commencer par nous dire ce qu'ils entendent précisément par *idée* et par *sensation.* Quand on conviendra de la signification qu'il faut attacher à ces deux mots, alors il sera peu de questions philosophiques qui ne puissent être résolues d'une manière rigoureusement satisfaisante.

Les douze chapitres de l'*Essai* de M. Chevrier-Corcelles tendent à prouver que rien de *général* n'existe dans la nature, qu'elle ne renferme que des *individualités*, et que par conséquent notre esprit ne peut concevoir ce qui n'existe pas, c'est-à-dire des généralités ou des idées abstraites. Nous demandons à l'auteur s'il ne reconnaît point des groupes dans la nature, si l'ordre des roses n'est pas distinct de celui des chardons, et si la force qui maintient les espèces et qui préside aux affinités n'embrasse pas, ne réunit pas sous la même loi des individualités, et par là ne constitue pas des *généralités.* Dans cette hypothèse, il existerait des groupes et des idées abstraites qui y correspondraient; mais, encore un coup, il faudrait avant tout dire ce que sont l'*idée* et la *sensation*, élémens et matériaux de toute abstraction. N. M.

374. — *Quelques réflexions sur d'importantes vérités*, dédiées aux hommes de bien par une femme. Paris, (*sans millésime.*) Trouvé; Ponthieu; 1 vol. in-18 de 174 p.; prix 2 f. 50 c.

Ce livre, pour être compris, ne veut pas seulement être lu; il aurait besoin d'être médité. Une foule d'expressions et d'idées mystiques y voilent sans cesse la pensée de l'auteur. Son désir serait de voir la génération actuelle ramenée dans le sein de l'église catholique; mais son opinion est que l'on a recours pour cet effet à de mauvais moyens. Voici quelques passages qui nous ont paru offrir des aperçus assez justes : l'auteur définit ainsi l'état actuel de la société en France : « Nous avons été dévots jusqu'à la superstition; nous avons été passionnés jusqu'au délire; nous avons été cruels et sanguinaires jusqu'à la frénésie. Nous sommes à présent ce que nous avons été toujours, intelligens, industrieux; mais, comme fatigués de nos

vertus et de nos vices, nous n'avons plus de penchant que pour la fortune. » Il y a du vrai dans cette remarque, qu'il ne faudrait pourtant pas trop généraliser. Quant aux remèdes employés, voici ce qu'ajoute l'auteur : « On ne parviendra à rétablir l'unité ni par les discussions, ni par les armes; le monde en sait plus long maintenant que certains chrétiens. Toute usurpatrice qu'elle est à cet égard, l'opinion s'est placée si haut que nul effort humain ne peut l'atteindre. » Et ailleurs : « On ne prétend pas attaquer l'intention qui dirige certains catholiques fervens; on est convaincu seulement qu'un excès de zèle les entraîne avec violence vers un excès de sévérité. Ces chrétiens, épouvantés des progrès de l'incrédulité, veulent apposer des digues au torrent, ils veulent reconstruire l'édifice, ils *parlent haut,* ils contestent... Ils veulent guérir une plaie profonde : ah ! le Sauveur ne voulait-il pas la guérir cette plaie? il ne se fâcha que contre les pharisiens, parce que les pharisiens étaient des orgueilleux et des hypocrites; il n'eut de sainte colère que contre les vendeurs du temple... » Que nos prêtres songent que ces réflexions sont d'une femme et d'une femme dévote.

B. L.

375. — * *Essai sur l'éducation des femmes ;* par Mme la comtesse de Remusat. *Troisième édition.* Paris, 1826 ; Ladvocat. In-8° ; prix 7 fr.

376. — * *Conseils aux jeunes filles*, suivis de *quelques essais de morale ;* par Mme Campan. Paris, 1826 ; Baudouin. In-8° ; prix 3 fr.

Ces deux ouvrages, publiés à la même époque, et après la mort de leurs auteurs, sont dus à deux dames françaises dont les talens, les pensées et les destinées furent très-différentes, et qui ont obtenu l'une et l'autre la même palme académique déposée sur leur tombe. L'*Essai sur l'éducation des femmes* et les *Conseils aux jeunes filles* ont remporté le prix fondé par M. de Monthyon, pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs. Cet honorable suffrage rend les éloges superflus. Mais nous allons tâcher de faire connaître à nos lecteurs le mérite particulier de chacun de ces ouvrages, et par quelles routes diverses Mmes de Remusat et Campan ont atteint leur but commun, de guider et d'éclairer leur sexe.

Craignant d'être coupable de quelque partialité, je commence par avouer ma profonde vénération pour le caractère et le talent de Mme de Remusat. En lisant ses nobles pensées, sans l'avoir jamais vue, je crois l'entendre, la connaître, et je ne puis me défendre de la chérir. En finissant ces pages si pleines d'admirables choses, et pourtant non terminées, je pleure sur la perte qu'ont faite en elle sa patrie, sa famille et son sexe.

Mme de Remusat se plaint de ce que trop souvent on a placé les femmes au-dessus ou au-dessous du rang qui leur est assigné par la nature; elle se félicite de ce que le tems des exagérations est passé. « La femme, dit elle, est sur la terre la compagne de l'homme. Cependant, elle existe pour son propre compte; elle est inférieure, mais non subordonnée. Le souffle divin qui l'anime, et qui par son immortalité l'appelle à la *progression;* la connaissance *du devoir*, le besoin d'un avenir, tous ces dons, accordés aux femmes aussi bien qu'aux hommes, leur permettent de revendiquer une certaine égalité, etc. » L'excessive modestie de Mme de Remusat me paraît lui avoir fait commettre une erreur : la femme est *autre* que l'homme; mais elle n'est point son *inférieur;* placée à ses côtés par la Divinité pour le secourir, l'aider, l'aimer, le compléter et le reproduire, ses fonctions et ses devoirs n'étant que des actes perpétuels d'amour, elle est peut-être, sous ce rapport, l'être privilégié de la création. La femme, si touchante lorsqu'elle soigne tous les genres de douleurs ;si belle lorsque, comme épouse, elle purifie le bonheur par la sainteté du devoir; si séduisante par ses attraits, si puissante par sa tendresse, si admirable par son devoûment, ne paraît *faible* et véritablement *inférieure*, que lorsque, sortant de ce cercle d'amour où la providence l'a renfermée, elle veut usurper les droits, la gloire ou la destinée des hommes.

Mme de Remusat a mérité l'admiration et la reconnaissance de son siècle, sans faire un pas hors de la carrière qui lui fut tracée par la nature, et son ouvrage prouve mieux que toutes les dissertations, que les femmes ont leur genre de supériorité. D'ordinaire elles pressentent ce que les hommes apprennent; Mme de Remusat fait plus, elle exprime avec l'énergie et l'élévation de pensée d'un autre sexe les plus purs sentimens du sien. Elle commence son ouvrage par des observations aussi impartiales que profondes et délicates sur le sort des femmes, à l'époque de la jeunesse. Après avoir montré l'influence qu'exercent sur ces êtres si mobiles et si *flexibles* les événemens et les institutions, elle ose entrer dans le grand et beau système de perfectionnement universel; également éloignée d'une indulgence excessive et d'une sévérité minutieuse, elle exige une seule chose : c'est que l'enfant et la mère marchent ensemble dans la route de la vertu conduite par un même guide, *le devoir.* « *Je le veux, je l'ordonne, c'est ton avantage, etc.*, » sont des phrases bannies par elle du vocabulaire de l'éducation. *Le devoir, l'inflexible devoir* pesant également sur tous les êtres humains, est l'unique talisman par lequel elle peut tout et obtient

tout. La mère partageant avec sa fille les sacrifices imposés par *le devoir*, et même la honte résultant de ses infractions, ne fait plus que la devancer dans la route de la vertu et du perfectionnement. Sa jeune âme ne sera jamais flétrie par une obéissance servile et passive. Une sainte égalité s'établit entre la mère et son enfant : toutes deux n'ont qu'une même règle, le devoir ; qu'un même but, celui de remplir dignement leur destinée, comme filles, épouses, mères, citoyennes, et d'acquérir ainsi successivement toutes les vertus d'un être appelé à la progression, à l'immortalité.

Cette pensée sainte et lumineuse de devoir et de perfectibilité est la base sur laquelle devait reposer tout le système de Mme de Remusat. Ceux qui liront cet ouvrage (et il est à désirerque toutes les mères puissent le lire), regretteront vivement que l'auteur ait été enlevée aux lettres et à sa famille, avant de l'avoir terminé.

Toutefois, cette pensée si simple et si pure, du devoir, devenu le premier et presque l'unique mobile des actions humaines, deviendra féconde; et désormais, il ne sera plus possible de s'occuper d'un système d'éducation, sans y établir le devoir comme base de tout l'édifice. L'ouvrage de Mme de Remusat, tel qu'il est offert au public, est un noble monument élevé par une femme à la gloire de son sexe, et à sa propre gloire. Heureux le fils d'une telle mère, qui se montre déjà, par son noble caractère et par l'usage qu'il fait de ses talens, digne héritier de son nom et de ses vertus !

La partie du livre de Mme Campan, intitulée : *Conseils aux jeunes filles* est remarquable par le désir qui se manifeste à chaque ligne d'être utile à la classe moyenne de la société. Les femmes ouvrières, les brodeuses, les femmes de chambres, les simples cuisinières, etc., y trouveront des avis dictés par la plus saine morale; elles pourront y acquérir des connaissances usuelles, nécessaires pour éviter beaucoup de dangers, et qui jusqu'ici ont été malheureusement fort peu répandues dans les classes pauvres. Mme Campan, en donnant l'excellent exemple de les propager, a bien mérité de son pays et de son sexe.

Pour donner plus d'intérêt à ce petit manuel, l'auteur y a placé la touchante histoire d'une orpheline, l'aînée d'une nombreuse famille, dévouant sa jeunesse à ses frères et à ses sœurs; puis, consacrant le reste de sa vie à Dieu pour le service des infortunés. Les détails minutieux, et souvent pleins de charme, des moyens et des travaux par lesquels cette fille céleste s'élève à la dignité de chef de famille et sait toujours s'y maintenir, causent la plus douce émotion et font naître l'amour du bien.

Mme Campan, en composant cet ouvrage, a sans doute voulu expier le tort qu'on lui reproche quelquefois de s'être plus occupée de ce que l'existence des femmes offre de gracieux et de brillant que de la partie sérieuse et solennelle de leur destinée. Si elle a eu cette bonne intention, il aurat peut-être été convenable de ne point grossir le petit volume *des Conseils aux jeunes filles*, en y ajoutant *des Essais de morale*, évidemment destinés à la portion de la société la plus brillante et la plus avide de plaire. Cette réunion de deux ouvrages dirigés vers deux buts si distincts, paraît être un véritable contre-sens. Comment n'a-t-on pas senti l'inconvenance de placer à côté des excellens conseils qui enseignent aux jeunes ouvrières les moyens d'être à la fois bonnes et sages, utiles et laborieuses, les *futiles* essais moraux qui leur apprendraient, si elles l'ignorent, l'importance attachée par ce qu'on nomme *le beau monde*, à la manière de faire la révérence, de s'asseoir, d'éternuer, etc.

Si, dans une seconde édition, on séparait ces deux ouvrages, le premier, en conservant tout son mérite, deviendrait plus utile ; le second, reprenant sa véritable place sur une table de boudoir, paraîtrait moins léger; là, on pourrait pardonner à Mme Campan d'enseigner encore l'art d'être aimable et de plaire, et même on trouverait parmi ces essais plus d'un conseil salutaire, dicté par la raison et l'expérience.

Quand *les Conseils aux jeunes filles* paraîtront sans l'*appendice* qui forme avec eux un étrange contraste, alors seulement, nous pourrons sans restriction nous livrer au plaisir de rendre justice au talent distingué, à la plume exercée et aux intentions très-louables de l'auteur. J. S. J.

377 — *De l'importance des chants et des exercices élémentaires de la méthode gymnastique* de M. le colonel Amoros; par un *médecin*. Paris, 1826; imprimerie de Farcy. In-12 de 15 pages.

L'auteur de cette brochure annonce qu'il a pris part aux exercices du Gymnase-Normal, fondé et dirigé depuis quelques années avec une infatigable persévérance et un zèle digne d'éloges par M. Amoros. Il s'attache à démontrer, non pas les avantages d'une bonne éducation physique que personne ne conteste, mais l'utilité des exercices élémentaires et préparatoires, adoptés par M. Amoros, et surtout l'heureuse influence du chant et de la musique combinés avec la gymnastique, et destinés à régulariser les mouvemens du corps. Nous trouvons, dans ce petit écrit, la preuve que l'établissement de M. Amoros obtient de jour en jour de nouveaux partisans, capables de bien apprécier son importance, et le moment ap-

proche où la gymnastique deviendra, en France, comme elle l'est en Allemagne, en Suisse et en Angleterre, une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse. Nous pouvons même assurer qu'une décision récente du ministre de la guerre consacre et affermit l'existence du Gymnase-Normal, tout en faisant espérer que les bienfaits de son instruction s'étendront peu à peu aux corps de l'armée qui en ont été privés jusqu'ici. A.

378.—**Les Jeunes Industriels*, ou Découvertes, expériences, conversations et voyages de Henri et Lucie; par MARIA EDGEWORTH, traduit de l'anglais par Mme SW. BELLOC. Tome III. Paris, 1826; Fortic. In-12 de 330 pages; prix 3 fr. 50 c.

Il est fort inutile de recommander ce volume à ceux qui ont eu les deux premiers (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 801); leur empressement ne peut qu'augmenter jusqu'à la fin de cette publication. Il est difficile de louer convenablement l'un de nos collaborateurs dont nous estimons le plus la coopération; mais, qu'il nous soit au moins permis d'en dire ce que le public en pense, de remarquer la souplesse d'un talent qui sait faire passer tour à tour dans une traduction les charmes d'une poésie étrangère, la vigueur des pensées, le coloris des tableaux, l'aimable simplicité des récits destinés à instruire l'enfance en l'amusant. L'ouvrage de miss Edgeworth n'a certainement rien perdu sous la plume de Mme Belloc, si même il n'a pas gagné quelque chose, s'il ne s'est pas embelli de nouveaux agrémens. Nous reviendrons sur l'ensemble de cet ouvrage, lorsque nous l'aurons tout entier sous les yeux. Nous ne saurions trop insister, dès ce moment, sur la grande utilité d'un livre qui doit initier les enfans aux notions élémentaires et aux procédés des arts industriels, dont ils seront appelés à étendre les progrès et les bienfaisans résultats. J.

379. — *Dialogue sur la loterie*, contenant le calcul des diverses chances de ce jeu, d'après la théorie des probabilités; par *J.-A.-H.-V.* Paris, 1825; Treuttel et Vürtz. In-8° de 31 pages; prix 1 fr. au profit des incendiés de Salins.

Cet opuscule a été mentionné honorablement par la Société de la morale chrétienne. L'auteur a mis en scène trois interlocuteurs, un jeune villageois, un maître d'école et un buraliste de la loterie. Le premier veut faire une mise de 20 *sous*, dans l'espoir presque certain de gagner *dix mille francs*; le second essaie de le détourner de ce projet, en lui affirmant qu'il va perdre son argent; le troisième personnage intervient: la discussion s'engage sur le calcul des diverses chances et sur d'autres questions relatives à ce jeu perfide; le *magister* ré-

fute avec force et clarté le langage insidieux du buraliste ; et le jeune villageois les quitte pour aller placer à la *Caisse d'épargne* les 5 francs qu'il destinait à la loterie, se promettant bien de déposer à la même caisse 12 francs tous les mois, s'il le peut, et de suivre toujours les conseils du maître d'école. Voici en quels termes ce dernier s'exprime, en finissant : « L'expérience est là pour appuyer mes raisonnemens ; car on sait (chose qui devrait effrayer les joueurs) qu'*il se perd annuellement à la loterie* 12 *ou* 15 *millions*, c'est-à-dire, *la fortune de* 1,000 *à* 1,200 *familles* (1). Et comment n'être pas pénétré d'une profonde douleur, quand on examine par qui ces pertes sont supportées ? Ici, des malheureux sans pain, follement persuadés que la loterie va les tirer de la misère à laquelle ils n'ont peut-être pas le courage de s'arracher par leur travail. Là, des domestiques, jaloux de leurs maîtres, impatiens de devenir riches comme eux, sans se donner, à leur exemple, la peine d'y parvenir par une route honorable, et quelquefois même assez pervers pour exposer au jeu un argent qu'ils leur dérobent. Ce sont encore des gens à demi-ruinés par leur inconduite, qui sacrifient aveuglément au hasard les faibles restes de leur fortune, en s'attachant surtout aux chances les plus désavantageuses... Mais qui pourrait énumérer toutes les victimes de ce funeste jeu ? Qu'on aille, si l'on veut, les connaître, qu'on aille les chercher dans les lieux de prostitution, dans les prisons, dans les hôpitaux, à la Morgue. Oserai-je maintenant considérer ce que deviennent ces produits de l'ignorance, de la cupidité, du crime même ? Oserai-je avouer que c'est le trésor public qui les exploite à son profit ? Juste ciel ! un impôt sur le vol ! un impôt sur l'empoisonnement ! un impôt sur le suicide ! Les revenus publics seraient-ils donc taris, si cette source impure cessait de les souiller ? Quoi ! l'état a besoin de pareils auxiliaires pour supporter les charges qui lui sont imposées ! Ah ! rassurons-nous : osons compter sur la sagesse de notre roi, et dans l'intérêt des mœurs et de la religion, applaudissons-nous d'avance de voir supprimer une institution qui fait la honte de la société. » B.

380.—* *De la Science politique constitutionnelle ;* par *P.-A.* Delacou. Paris, 1826 ; Mongie aîné. In-8° de 109 pages ; prix 2 fr. et 2 fr. 25 c. franc de port.

M. Delacou, auteur d'une brochure qui parut il y a quelques années sur *la Noblesse* et *la Cité*, vient de donner, dans

(1) Voyez les *Recherches statistiques sur le département de la Seine*

l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, plus d'étendue à son système, plus d'ensemble à ses idées et plus de force à ses raisonnemens. Pour le faire connaître, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à l'auteur le résumé suivant : Il n'y a que deux gouvernemens qui aient une nature qui leur soit propre.— La république ou la démocratie pure et le despotisme absolu... Ce sont les deux extrêmes entre lesquels se trouvent placés tous les divers gouvernemens...

« Tous les gouvernemens connus ne sont guère que de véritables aristocraties, où les hommes ont des droits plus ou moins étendus; il ne peut y avoir entre eux qu'égalité relative. La société, composée d'élémens mobiles qui se renouvellent sans cesse, est comme les individus dont la vie ne s'entretient que par l'action continuelle quoique inégale, de choses différentes et extérieures aux corps qu'elle anime, et se trouve travaillée d'un mouvement, qui, pour être presque insensible, n'en est pas moins impérieux et amène irrésistiblement les différens modes d'existence que présentent les nations... Le législateur doit suivre avec attention ce mouvement et satisfaire à ses exigeances, comme le père de famille fait dans la maison les changemens que demande une position nouvelle. Ainsi, il n'y a pas plus de mode fixe, absolu d'existence pour les nations que pour les individus... »

En appliquant ces principes à l'état actuel de la France, on trouve, suivant l'auteur, que l'organisation de la famille est à créer; que la division territoriale est vicieuse ; que la classification des citoyens est imparfaite; que la loi criminelle pèche à la fois par un excès de rigueur et par un faux principe d'égalité; que le système militaire est un contre-sens; que les rétributions des fonctionnaires publics sont un abus; enfin, que le rejet de la nation hors de la cité est une injustice sans nécessité, sans compensation.

Ce livre, dont nous ne partageons pas tous les principes, particulièrement ceux qui sont relatifs à la puissance paternelle et à l'autorité conjugale, est écrit avec franchise et avec force. L'auteur est sûrement un bon citoyen, un homme de talent, et ce qui vaut mieux, un homme de bien : il mérite d'avoir de nombreux lecteurs. S.

381. — * *Jurisprudence du XIXe siecle. Deuxième édition*, entièrement refondue, ou *Collection alphabétique des arrêts, rendus par la Cour de cassation et par les Cours royales, depuis* 1800 *jusqu'à l'année courante*, avec renvoi à tous les recueils du tems, et principalement au *Recueil général des lois et arrêts ;* par *J.-B.* Sirey, avocat au Conseil du roi et à la Cour de

cassation. — L'ouvrage formera environ 25 volumes in-8°, grand-raisin, grande justification, à deux colonnes, petit texte, interligné. — Il sera publié, chaque année, cinq volumes de 30 feuilles, environ 500 pages, à raison de 7 francs le volume. La souscription, pour les cinq premiers volumes, pris au Bureau, rue de Tournon, n° 4, est de 35 francs.

M. Sirey est connu comme *arrêtiste*, depuis 25 ans. Son Recueil annuel est dans toutes les bibliothèques de jurisconsultes: sa collection périodique, portée déjà à 25 volumes in-4°, est, sans comparaison, la plus complète de toutes les collections d'arrêts : mais cette collection est d'un prix très-élevé. D'ailleurs, « après 25 ans consacrés à former des recueils d'arrêts épars, il importe à la science du droit que tous les arrêts analogues, avec toutes les discussions, soient mis en regard, pour être mieux compris, comparés et signés. » — C'est pourquoi M. Sirey, tout en conservant et réimprimant sa collection périodique, a résolu de reproduire la totalité de ses arrêts, textuellement, sous une forme alphabétique, en élaguant ce qui serait devenu inutile ou moins important, et en ajoutant ce qui pourrait avoir été omis; ou même en corrigeant ce qu'il pourrait y avoir d'erroné dans la collection périodique. L'auteur, ou l'éditeur, promet que « cette collection alphabétique présentera un tableau raisonné de la jurisprudence moderne, dans la forme la mieux ordonnée, la plus complète, et cependant la plus économique. »

Le Ier volume (ou demi volume) formant la 1re livraison de l'ouvrage annoncé, a un mérite matériel, très-remarquable, pour le papier et les caractères d'impression : il serait impossible de faire des pages plus pleines à la fois, et plus ou mieux lisibles.

Un autre mérite, matériel ou sensible, c'est que tous les arrêts contenus dans cette collection alphabétique font renvoi aux recueils contemporains : de manière que le lecteur peut, au besoin, faire toutes les comparaisons et les vérifications nécessaires.

En somme, cet ouvrage nous paraît se distinguer par la simplicité de la méthode, et la clarté du style. — Les amis de la science jugeront s'il se distingue également par la solidité de ses doctrines, et la justesse des aperçus.

Nous recommandons à MM. les jurisconsultes, à ceux surtout qui s'occupent de droit public, l'article *Abus ecclésiastique*, *Appel comme d'abus :* il est parfaitement à l'ordre du jour, et à la portée de toutes les classes de lecteurs. E.

382. — * *Sur le morcellement de la propriété territoriale en*

France, mémoire présenté à l'Académie des sciences par M. le vicomte Morel de Vindé, pair de France, membre de cette Académie. Paris, 1826. Mme Huzard. In-8° de 28 p.; prix 75 c.

Ce mémoire est utile, clair et fort précis. l'auteur y prouve que le morcellement en question est réglé naturellement par les intérêts particuliers dont se compose l'intérêt général; que l'abus du morcellement est la chose impossible, surtout en France, où il n'y a pas un centième du territoire qui soit très-morcelé, et où la tendance à l'agglomération est générale par la nécessité et la nature des choses. Il conclut que la guerre légale contre le morcellement ne peut être que le résultat de l'ignorance et de l'erreur. C'est à elles seules qu'il attribue les lois des *majorats* et des *substitutions*, l'entreprise de changer les mœurs par les lois, la baisse légale de l'intérêt à trois pour cent, enfin, la haine contre les commerçans en immeubles. Sur tous ces points, il est un véridique organe de l'opinion des citoyens éclairés et impartiaux. Il soutient aussi que la science de l'*économie publique* n'est que *nominalement omise* dans les attributions de l'Institut de France, et qu'elle appartient à la section de cet institut de l'*économie rurale*, ces deux sciences étant connexes. L.

383. — *Discours de* Napoléon *sur les vérités et les sentimens qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur*, ou ses idées sur le droit d'aînesse et le morcellement de la propriété, suivi de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs, publié par le général Gourgaud. Paris, 1826; Baudouin. In-8° de 170 pages; prix 2 fr. 50 c.

Napoléon nous a dit, par la bouche de ses généraux, dans des mémoires vivement empreints de leur dévoûment, on pourrait même dire, de leur fanatisme pour sa mémoire, qu'il ne s'éleva aux espérances de la plus haute ambition, qu'après ses premières campagnes d'Italie. A 21 ans, lorsqu'il composait ce discours, il était sans doute, comme les jeunes gens de toutes les époques, sous l'empire des idées générales qui, dans ce tems, gouvernaient les esprits : aussi professe-t-il une grande admiration pour Raynal dont, par parenthèse, il n'a pas suivi les leçons dans sa carrière politique. Plus loin, le républicain Paoli, son compatriote, devient l'objet de ses éloges. Dans cette composition bizarre, à peine pourrait-on citer deux ou trois phrases ayant quelque trait aux questions politiques réveillées par le projet de loi sur le droit d'aînesse. On y trouve, parmi beaucoup de tirades sentimentales, des éclairs de talent d'autant plus brillans qu'ils apparaissent au milieu de déclamations banales et d'innombrables fautes de goût.

Ce n'était pas sur la littérature que Napoléon était porté, par son organisation et par les circonstances de la Révolution, à exercer son activité intellectuelle ; ce n'était pas non plus sur les sciences exactes. Quoi qu'on en ait dit, il était un mauvais écolier en mathématiques, et nous tenons ce fait d'un de ses professeurs. La nature l'avait doué d'une aptitude rare pour la politique, considérée comme l'art de manier les hommes et les grandes affaires. Sa destinée était encore d'étendre la science de la guerre, en plaçant la stratégie sur de nouvelles bases par la création de cette règle fondamentale : porter sur un point donné le plus de forces possibles dans un instant déterminé ; principe dont il devait faire tant de savantes et mémorables applications. Mais ce qui frappe le plus dans cet homme extraordinaire, c'est l'enchaînement des fortunes diverses qui devaient signaler son passage sur la terre.

Quant à ses projets sur la Turquie, c'est, ce nous semble, se faire une étrange illusion, que de prendre les froids calculs de son ambition démesurée pour des intentions philantropiques en faveur des malheureux Hellènes. Le dernier ouvrage de Mme Belloc : *Bonaparte et les Grecs*, (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 812) fournit à cet égard des renseignemens curieux et des faits positifs. *Ad.* GONDINET.

384. — * *Barreau français. Annales de l'éloquence judiciaire en France ;* par MM. AYLIES et CLAIR, avocats. Paris, 1826 ; Panckoucke, éditeur. 1 vol. in-8° de 416 pages d'impression ; prix 6 fr.

Le grand ouvrage publié par M. Panckoucke, sous le titre de *Barreau français*, est terminé (voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 517). Toutefois, cet habile éditeur a pensé qu'un recueil de cette nature pouvait être continué annuellement. On sait, en effet, que les causes intéressantes se succèdent avec tant de rapidité, qu'elles fournissent à nos avocats l'occasion presque journalière de produire de nouveaux chefs - d'œuvre. Le volume que nous annonçons aujourd'hui contient les principaux plaidoyers et discours prononcés au Palais, en 1825 ; c'est-à-dire, le discours de rentrée dans lequel M. le procureur-général BELLART a traité *du devoir ;* l'affaire Desgraviers qui a fourni à MM. DUPIN frères l'occasion de donner de nouvelles preuves de la vaste érudition, et des ressources oratoires qui semblent l'apanage de cette honorable famille. L'éditeur a ajouté à ces divers documens un plaidoyer de M. BERVILLE pour le sieur Fort, accusé d'une tentative d'assassinat, le mémoire de M. ISAMBERT pour les déportés de la Martinique, et un discours, plein de finesse et en même tems d'élévation, de

M. Mauguin, dans la cause de M. Laffitte contre le sieur Pincepré. Cette simple nomenclature suffit pour démontrer combien ce premier volume de la continuation du barreau français présente d'intérêt, et nous pensons qu'il sera recherché par tous ceux qui possèdent cette importante collection. A. T.

385. — *Principes généraux d'économie publique et industrielle*, en forme d'entretiens: par *P.-H.* Suzanne, professeur de mathématiques au collége royal de Charlemagne. — Ouvrage couronné par la *Société pour l'instruction élémentaire.* Paris, 1826; L. Colas. 1 vol. in-18 de 100 pages; prix 40 c., et 30 f. le 100.

La clarté est le mérite principal de ce petit ouvrage; tout y est exposé avec ordre et méthode. Il est bien à la portée des lecteurs que la société pour l'instruction élémentaire avait en vue. — Une courte *introduction* dans laquelle l'auteur définit l'économie publique, la nature du travail, sa division, son objet, sont la matière du *premier entretien.* — Les *deux suivans* traitent de l'application du travail à la formation des produits, des frais de production, des moyens de les diminuer; ce qui conduit l'auteur à parler de l'emploi des machines dont il démontre les avantages. — Les produits, les épargnes, les capitaux et les richesses sont l'objet du *quatrième.* — Le *cinquième* entretien roule sur l'évaluation des produits; les monnaies, leur nature, leur origine, leur utilité, trouvent naturellement place dans ce chapitre. — Le *sixième* est consacré à la consommation; l'auteur y pose en principe que, *vu les divers degrés de civilisation et la différence des progrès de l'industrie chez les différens peuples, rien ne serait plus désavantageux, au moins pour un long espace de tems, que la liberté illimitée du commerce.* Nous sommes loin de partager cette opinion, et nous regrettons vivement que le nombre de pages déterminé par le programme du concours n'ait pas permis à M. Suzanne d'appuyer cette assertion de plus de preuves. La question du luxe n'a pas non plus (selon nous du moins) été traitée convenablement. — Le *septième entretien*, enfin, contient vingt-trois maximes ou règles à suivre dans toute entreprise agricole, manufacturière ou commerciale; ces maximes sont presque toutes déduites des principes de l'ouvrage; la vingt-deuxième, *le commerce en détail est la ruine de la plupart de ceux qui l'entreprennent*, nous a paru contraire aux faits. Nous sommes donc portés à croire que M. Suzanne s'est approché du but proposé par la société, mais qu'il ne l'a pas atteint. *T.* Richard.

386. — * *Rapport à la Chambre des communes d'Angleterre, sur l'enquête faite par son ordre, concernant l'état de la législation relative aux ouvriers et aux machines*, et pour constater les progrès de l'industrie en France et dans les autres pays du continent; publié par *R.-B.* Maiseau, traducteur de l'enquête. Paris, 1826; Sautelet. In-8° de 68 pages; prix 2 fr.

Nous ne saurions trop applaudir aux efforts des écrivains qui cherchent à nous faire connaître les procédés usités par le parlement d'Angleterre, toutes les fois qu'il s'agit de prendre une résolution importante; car c'est peut-être le meilleur moyen de faire ressortir l'insuffisance, et nous pourrions dire même, l'absurdité de ceux qui sont en usage parmi nous. M. Maiseau, après avoir traduit dans notre langue l'enquête faite par ordre de la Chambre des communes (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 222), sur quelques-unes des questions les plus intéressantes du commerce, nous donne le rapport qui a été fait sur cette enquête : c'est en quelque sorte la suite du même ouvrage, et nous lui en devons la même reconnaissance.

Il y a deux manières de considérer les écrits du genre de celui qu'a publié M. Maiseau : on peut y rechercher un certain ordre de faits relatifs au commerce, ou bien y étudier les procédés que suit la législature avant que de prendre aucune résolution. Ce dernier point de vue est de beaucoup le plus important; car, outre qu'il intéresse le commerce autant que le premier, il intéresse de plus tous les citoyens. La bonté des lois ne dépend pas seulement des intentions des hommes par qui elles sont faites, elle dépend surtout des lumières qu'ils ont sur l'objet de leurs délibérations. Les esprits ténébreux nous font plus de mal que les consciences perverses ; et, quelque puissante que soit la corruption, elle l'est souvent beaucoup moins que la vérité. La méthode la plus propre à détruire l'erreur, est donc aussi la plus propre à faire triompher la justice.

Lorsque nos chambres législatives ont réglé la manière dont elles procéderaient dans l'examen des projets qui leur seraient soumis par le gouvernement, ou par quelqu'un de leurs membres, elles ont tout prévu, moins une seule chose: l'examen des faits sur lesquels elles auraient à fonder leurs décisions. Pleines de l'idée de leur souveraine puissance, elles paraissent avoir cru que leur autorité pouvait leur tenir lieu de lumières, et que, pour tout connaître, elles n'avaient qu'à s'écouter parler. Louis XIV, au faîte de la grandeur, imaginait, dit-on, que sa qualité de roi lui donnait la science

infuse, et qu'il ne pouvait errer, à moins qu'il ne fût égaré par le témoignage d'autrui : il semble que nos assemblées législatives, en héritant d'une partie de son autorité, ont hérité aussi d'une partie de ses idées.

A voir la manière dont les choses se passent chez nous, on dirait que, dans notre opinion, il est facile de rendre des arrêts injustes, mais qu'il est impossible de faire des lois iniques. Comparez, en effet, la marche que suit la Chambre des pairs quand elle procède dans les questions judiciaires, à celle que suivent les deux Chambres dans les questions législatives : d'un côté, quelle sage lenteur! quelle circonspection! quelle attention à examiner les pièces de la procédure et à entendre les témoins! quelle impartialité dans les décisions! de l'autre, quelle promptitude! quelle confiance! quelle foi dans les paroles des ministres! quelle absence de tout examen!

On pourrait penser que cette différence dans les manières de procéder tient à ce que, dans un cas, les hommes investis du pouvoir sont intéressés à repousser la lumière, tandis qu'ils ne le sont pas dans l'autre; mais, ce serait tout à la fois une erreur et une injustice : les ministres peuvent être compromis par l'examen des faits auquel donne lieu une procédure, comme ils pourraient l'être par l'examen des faits qui devrait précéder l'adoption de la plupart des projets de loi; cependant, les mêmes hommes qui examinent des pièces et entendent des témoins dans le premier cas, ne croient pas qu'il soit nécessaire d'examiner des pièces et d'entendre des témoins, dans le second.

Les principales causes de la différence que nous observons, sont d'une part quelques fausses idées sur la nature et l'étendue de la puissance législative; et de l'autre, les mauvaises habitudes que nous avons contractées. Il n'est aucun de nous qui ne sache en quoi consiste l'iniquité d'un jugement; il suffit, pour décider si un jugement est ou n'est pas injuste, de savoir si le fait qui donne lieu à la poursuite est ou n'est point prouvé, et si la disposition de la loi a été bien appliquée. Mais, combien existe-t-il de personnes qui sachent en quoi consiste l'injustice d'une loi? Quels sont les termes de comparaison au moyen desquels on décidera si une loi est ou n'est pas injuste? Voilà ce que le public ne sait pas, et ce qu'ignorent la plupart de ceux qui le gouvernent ou qui forment ses jugemens. Aussi, ne devons-nous pas espérer de voir adopter de meilleurs modes de procéder, aussi long-tems que la science de la législation ne sera pas plus avancée qu'elle ne l'est.

Une bonne méthode d'enquêtes introduite dans les procédés législatifs serait un coup mortel porté au pouvoir arbitraire et à une immense multitude d'abus. Il est donc naturel que cette méthode soit repoussée par ceux à qui les abus profitent, ou qui jouissent des avantages de l'arbitraire. L'auteur de cet article, convaincu de l'impossibilité d'appliquer, dans les tems où nous vivons, la méthode des enquêtes aux projets de loi qui intéressent les pouvoirs politiques, avait pensé qu'on pouvait les proposer au moins pour des entreprises purement industrielles, pour la formation des canaux ou des routes de commerce; mais l'expérience lui a bientôt appris que les intérêts privés n'étaient quelquefois pas moins ennemis de la lumière que les intérêts des gens en place. Ceux même qui avaient fait les éloges de la théorie des enquêtes, en ont repoussé la pratique, aussitôt qu'ils se sont aperçus qu'elle pouvait compromettre leurs intérêts personnels.

Cependant, le mot d'*enquête* s'est fait entendre, cette année, pour la première fois dans le sein de la Chambre des députés; et, si les hommes qui en ont eu la pensée ne se découragent point, s'ils exposent les avantages et la nécessité de la chose, il ne faut pas douter que tôt ou tard ils ne finissent par triompher : la liberté de la presse paraissait bien plus menaçante pour les ministres que les enquêtes; et cependant, nous l'avons conquise, et les ministres finissent par s'y habituer. Encore un degré de lumière de plus, et nous marcherons d'une manière sûre, parce que nous verrons clairement où nous allons.

Mais, pour que les enquêtes publiques en matière législative soient utiles, il faut qu'elles soient bien faites; il faut que les membres de la législature sachent bien quels sont les faits dont ils doivent s'informer; qu'ils appellent comme témoins les hommes qui peuvent leur donner des informations, et que ces hommes répondent nettement et franchement à toutes les questions qui leur sont adressées. Les enquêtes faites en Angleterre peuvent, sous tous ces rapports, nous servir de modèles; et c'est une raison de plus pour étudier celle dont M. Maiseau a publié la traduction.

Charles Comte.

387. — * *Lettres de Saint-James.* Cinquième partie. Paris et Genève, 1826; Paschoud. 1 vol. in-8° de 227 pages; prix 4 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 134).

Dès que les premières lettres de Saint-James parurent, elles obtinrent un succès mérité; on y reconnut des idées nettes et positives, des vues si non bien neuves, au moins toujours

présentées d'une manière ingénieuse, un sentiment tout à la fois d'indépendance et de modération qui donne confiance dans le caractère d'un auteur, et dispose d'avance en faveur de son esprit. Ces nouvelles lettres obtiendront le même succès, parce qu'elles ont le même mérite. L'influence de la Russie sur la chute de Napoléon, et sur l'établissement de la monarchie constitutionnelle en France, le système de la Sainte-Alliance, son intervention dans les affaires d'Espagne, la politique intérieure de l'Angleterre, la conduite de l'Europe envers l'Amérique, l'occupation de l'Espagne, enfin, l'association occidentale de l'Europe, telles sont les matières principales qui sont traitées dans ce nouveau volume.

« Le tems est déjà venu pour nous, dit l'auteur, de juger ce qu'a été cette alliance à laquelle on a donné le nom de *sainte*.» Et il montre que, dans ce système politique, le pouvoir dominant, au lieu d'être placé au centre de la civilisation et de ses forces morales, a été dévolu, au contraire, à la puissance qui n'avait que des forces matérielles, et qu'Alexandre a été ainsi, pendant dix années, la seule garantie du continent; garantie passagère qu'un souffle a détruite. C'est par respect pour le principe de la Sainte-Alliance qu'on a cru devoir abandonner les malheureux Grecs au glaive des Musulmans; qu'on est intervenu dans les affaires d'Espagne avec duplicité et avec imprudence; car la Sainte-Alliance, dans le tems même qu'elle voulait détruire la révolution d'Espagne, recevait ses ambassadeurs et traitait avec elle; on n'a même pas su mettre ses délais à profit; car on a tout abandonné au hasard, au lieu de régler d'avance les conditions de la restauration qu'on allait opérer. Aussi, la guerre d'Espagne, dont la Sainte-Alliance s'est vantée comme d'un triomphe, a montré tout le néant de ce système de surveillance et d'intervention. « La dignité des couronnes et l'indépendance des peuples, dit l'auteur, s'est perdue sous le poids de ces obligations, et de là est venu que, malgré les bienfaits de la paix dont cette association a fait jouir l'Europe, elle n'a pas pu s'y populariser. »

Les fondateurs de la Sainte-Alliance étaient évidemment des hommes sans vues et sans génie; le premier acte considérable qu'ils ont fait en vertu de leur système politique, la guerre d'Espagne en a marqué la chute, et il a produit un acte décisif du système opposé, la reconnaissance des républiques américaines par l'Angleterre.

Quoique nous partagions en général les opinions de l'auteur, nous aurions cependant quelques objections à lui faire,

mais seulement sur des points de peu d'importance, et l'espace ne nous permet pas d'engager ici cette polémique. M. A.

388. — *Un mot sur l'Europe*, ou le Congrès bienfaisant; par *J. B.* M. Paris, mai 1826; Leroux et Constant Chantpie, Palais-Royal, galeries de bois. In-12 de 22 pages; prix 75 c. *Au profit des Grecs.*

Ce congrès bienfaisant n'est qu'une fiction; sa réunion n'est qu'un vœu formé par l'auteur qui s'efforce d'ébranler le système funeste d'immobilité auquel semblent aveuglément se cramponner les cabinets européens. L'auteur appelle l'attention des souverains et des hommes d'état sur un plan de politique extérieure dont le résultat serait le partage de quelques provinces de la Turquie européenne, l'érection d'un nouveau royaume s'étendant en Asie jusqu'au Mont-Olympe, et qu'on pourrait appeler *royaume du Bosphore*, et enfin l'indépendance de la Grèce et de l'Italie. Nous craignons bien que ces vues, quelquefois justes et toujours bienveillantes, ne demeurent sans exécution; mais il restera toujours à celui qui les propose le mérite d'une conception libérale, et ce qui vaut mieux, celui d'une bonne œuvre. B. L.

389. — * *Examen raisonné de l'état actuel de la France*, sous les différens rapports du système de gouvernement adopté par ses ministres, de l'application et des conséquences de ses lois fondamentales et de sa position dans l'ordre politique de l'Europe; par le baron *Ernest* DE LIEBHABER, major. Paris, 1826; Avril de Gastel. In-8° de 180 pages; prix 3 fr. 50 c.

Nous engageons les lecteurs à ne pas s'effrayer de la comparaison un peu longue qu'établit l'auteur, au commencement de son livre, entre le ministère et l'intendant du propriétaire-cultivateur, forcé de confier la direction de sa terre à des mains étrangères. Les mouvemens d'impatience, excités peut-être en eux par ce passage et par quelques déclamations usées, ne tarderont pas à se calmer. Ils trouveront, notamment dans les pages éloquentes consacrées à la Grèce, à la Russie et à la Confédération germanique, des considérations politiques neuves et d'une haute portée, très-dignes de fixer l'attention. Dans le siècle où nous vivons, il est permis à chacun d'exercer son esprit sur cette science immense qui traite des rapports des nations entre elles et des gouvernemens avec les peuples: les faits et les documens sur lesquels elle se fonde frappent également les hommes publics et les simples particuliers. A l'exemple de tant d'autres commentateurs qui l'ont précédé, M. Liebhaber les explique à sa manière et veut nous faire connaître

les projets, les vues et jusqu'aux intentions les moins perceptibles des différentes puissances. Sans le suivre dans le vaste champ de ses observations, nous nous bornerons à faire remarquer que, quoiqu'il s'appuie en quelques endroits sur la marche progressive de la perfectibilité humaine, il n'accorde pas assez d'influence aux liens, pour ainsi dire, domestiques qui se forment incessamment entre les fractions diverses de la grande famille européenne. Nous voyons se mouvoir à des distances de jour en jour moins sensibles, dans le tourbillon d'une civilisation commune, les anciens peuples de cette partie du monde et même la Russie qu'on pourrait appeler la nouvelle Europe. Chaque instant fait naître, pour les rapprocher encore et les confondre davantage, de nouvelles associations industrielles, morales ou intellectuelles et ces relations inattendues renversent tous les calculs de la vieille diplomatie. L'ouvrage que nous annonçons et qui renferme des indications précieuses, n'appartient qu'à un esprit distingué, et donnera beaucoup à penser à ceux qui s'occupent des graves sujets que l'auteur a traités. *Ad.* GONDINET.

390. — *La Grèce deviendra-t-elle anglaise?* — Paris, 1825; les marchands de nouveautés. In-8°; prix 1 fr. 50 c. Au profit des Grecs.

On lira avec intérêt cette brochure, dans un moment où tous les regards sont tournés vers la Grèce. Destinée à grossir, du produit de sa vente, la souscription que l'admiration et la pitié consacrent aux héroïques et infortunés Hellènes, elle intéressera encore par un aperçu politique des principales puissances de l'Europe, et de leur position vis-à-vis de la Grèce. Z.

391. — *La Dévotion aisée*; par le P. *Pierre* LE MOINE, de la Compagnie de Jésus. Paris, 1826; entrepôt central de la librairie, galerie Vivienne; Baudouin; Brière. In-32 de 282 pages; prix 1 fr. 25.

392. — *Devoirs des grands*, ouvrage posthume d'*Armand* de BOURBON, prince de CONTI, suivi de son testament. Paris, 1826; Touquet, Brière. In-32 de 79 pages; prix 30 cent.

393. — *Procès de M. l'abbé* LA MENNAIS, suivi des pièces justificatives et des passages incriminés. Paris, 1826; Touquet. In-32 de 192 pages; prix 1 fr.

394. — *Jubilé des Grecs et Jubilé de la civilisation*, nouvel appel en faveur des Grecs; par M. *Félix* BODIN. *Seconde édition*, au profit des Grecs. Paris, 1826; Touquet. In-32 de 64 pages; prix 25 cent.

395. — *Le comte de Boursouffle*, ou les Agrémens du droit

d'aînesse, comédie inédite de Voltaire. Paris, 1826; Renouard. In-32 de 64 pages; prix 25 cent.

396. — *La Passion des Jésuites*, complainte analytique du Mémoire de M. de MONTLOSIER, précédé du *Canticum jesuiticum*. Paris, 1826; Touquet. In-32 de 94 pages; prix 25 cent.

397. — *Les Hauts-faits des Jésuites*, dialogue versifié en manière d'instructions données par le poëte Beuglant à son ami Cadet Roussel, suivi de la *Doctrine des* RR. PP. Paris, 1826. Touquet. In-32 de 30 pages; prix 25 cent.

398. — *Monsieur Dentscourt*, ou *le Cuisinier d'un grand homme*, tableau politique à propos de lentilles; par Beuglant, etc. Paris, 1826; Touquet. In-32 de 32 pages; prix 25 cent.

399. — *Budget de* 1826, ou Guillaume Ledru à la Chambre des députés, histoire véritable, écrite par lui-même, avec la critique et un commentaire, par le secrétaire perpétuel de l'Académie de Montmartre. Paris, 1826. Touquet. In-32 de 32 pages; prix 25 cent.

L'apparition de cette multitude de brochures éphémères, qui depuis quelques semaines inondent les boutiques des libraires, ne doit être indifférente, ni pour l'observateur, ni pour l'historien; grâce à leur bon marché, grâce à leur mince volume, elles se font lire par tous; elles parviennent même jusqu'aux hommes qui étaient restés le plus long-tems inaccessibles au bruit des événemens politiques. Destinées à rendre populaires les questions du moment, elles ne sont pas l'arme la moins formidable que l'opinion publique ait opposée à ceux dont elle réprouve les actes. C'est pour ces raisons que nous avons dû consigner leur existence dans notre *Bulletin bibliographique*, destiné à présenter l'histoire de la presse française et le tableau de ses productions les plus importantes. Du reste, nous aurons peu de choses à dire sur le contenu de ces livrets : quelques-uns sont de simples réimpressions; le Jubilé des Grecs de M. Félix Bodin est un éloquent manifeste en faveur de l'héroïque nation, à qui l'on ose contester le droit de conquérir la liberté, l'indépendance et la civilisation; le procès de M. de La Mennais contient des documens curieux; enfin, dans les dernières la raison a appelé à son aide une plaisanterie, qui n'est pas toujours de bon goût, mais dont les saillies sont de nature à être senties par tous les lecteurs.

A—E.

400. — * *Dictionnaire historique*, ou *Biographie universelle classique*; par M. le général BEAUVAIS, et par une *Société de gens de lettres*; revu et augmenté, pour la partie bibliogra-

phique, par MM. Barbier, père et fils. 1 seul volume in-8°. Paris, 1826; Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. 3me livraison, Char-Dios; 298 pag. (577-864.) Prix de la livraison, pap. fin, 5 fr. 50 cent.; pap. vélin, 7 fr. 50 cent. (Voy. ci-dessus, pag. 193.)

Cette livraison a droit aux mêmes éloges que les précédentes, sous le rapport de l'exactitude des recherches, de l'impartialité des jugemens, de la précision du style, et surtout du grand nombre d'articles qu'elle renferme. Nous en indiquons quelques-uns des plus remarquables : Charles (les), Chaussard (Publicola), Chénier (*Marie-Joseph*), Christine (reine de Suède), Christophe (roi d'Haïti), Clairon (Mlle), Clarke (les), Colomb (*Christophe*), Condé (les), Condorcet, Confucius, Constantin (les), Corvisart, Courier (*Paul-Louis*), Croisades, Cromwell (les), Danemark, Danton, David, Davoust, Delambre, Delille, Denon, Denys (les), Descartes, Diane de Poitiers, Diderot.

401. — * *Résumé des victoires et conquêtes des Français : Histoire des batailles, siéges et combats qui ont eu lieu, depuis* 1792 *jusques et y compris la dernière guerre d'Espagne en* 1823 ; par une *Société de militaires et de gens de lettres.* Paris, 1826; Bellavoine (1), rue des Noyers, n° 8; 4 vol. in-8° chacun d'environ 500 pages; prix 24 fr., et 30 fr. par la poste.

L'ouvrage que nous annonçons, fruit de grandes recherches, et imprimé avec beaucoup de soin, conserve, entre les principales opérations de chaque campagne, la liaison nécessaire pour qu'on puisse en embrasser toutes les parties. Les troupes de terre et de mer, soit républicaines, soit impériales, l'armée de Condé, celle de la Vendée, les troupes étrangères même, qui ne nous cédaient qu'après une longue lutte, trouvent ici leurs titres de gloire. Le *Résumé des victoires et conquêtes* comprend aussi la dernière guerre d'Espagne, dont on eût désiré que la tranquillité et le bonheur de la Péninsule devinssent le résultat. Que de souvenirs ce recueil réveille chez nos braves! Quelles nobles inspirations y puiseront leurs fils! On ne s'y est point borné à la description des combats; on a reproduit les belles actions, les paroles sublimes, qui ouvrent l'âme aux plus vives émotions, et qui sont dignes d'être conservées pour la postérité dans les

(1) Ce libraire vient de faire paraître une charmante édition des *Œuvres complètes de Mme Cottin.* 12 vol. Prix 30 fr.

récits d'un Plutarque. Les auteurs ont été moins heureux en ce qui regarde les cent jours, époque où les Français avaient déployé tant de moyens pour le salut de leur territoire. Ils auraient dû consulter la description du siége de Mézières par le général Lemoine, etc. Attachons-nous ici au seul département de la Moselle; nous pourrions leur offrir des détails du plus haut intérêt sur le dévouement des habitans et des garnisons de Metz, de Thionville, de Sarrelouis, de Bitche; bornons-nous à quelques faits relatifs aux deux siéges que Longwy a soufferts à cette époque.

Le 1er juin, le prince *de Hesse-Hombourg* vint devant cette ville avec 7000 Prussiens; le 3, la garnison lui tua 800 hommes; le 12, elle se joignit à 800 fantassins et à 200 cavaliers, arrivés de Metz et de Thionville, sous le commandement du général Mériage; l'ennemi culbuté laissa les champs couverts de ses morts, et perdit 300 prisonniers et un parc d'artillerie; une mèche allait mettre le feu à ses projectiles; le sergent Étienne se précipite, l'arrache, et prévient de grands malheurs. Les Prussiens reparurent devant Longwy, du 23 au 24 juillet; et, quoique le licenciement des gardes nationales ne laissât dans la place qu'un bien petit nombre de défenseurs, le prince de Hesse-Hombourg ne s'en rendit maître que le 18 septembre.

Les ennemis s'étaient emparés, long-tems auparavant, du poste de la Colombe, d'où ils inquiétaient beaucoup la garnison. Deshayes, canonnier de la garde nationale, dit au gouverneur Ducos : « Ils sont dans la ferme de mon père; je les en chasserais bien, mais j'y mettrais le feu!—Eh! que sont nos intérêts près de ceux de la patrie? » Deshayes pointe l'obusier, la ferme est brûlée et l'ennemi en fuite

Le garde forestier Cogterre, du haut de la tour du clocher, observa constamment avec sa lunette les mouvemens des Prussiens, en signalant les points où il fallait tirer, sans s'inquiéter des boulets et des bombes qu'on lui lançait, ni du danger de voir s'écrouler sous ses pieds la tour dont ce feu avait presque détruit le sommet. Lemoine de Haucourt, peu de jours avant la reddition de la place, fit sauter un magasin à poudre de l'ennemi, lui démonta plusieurs pièces, lui détruisit beaucoup d'embrasures; 26 officiers, commandés par l'intrépide Sicco, défendaient seuls, avec le canon et la baïonnette, la lunette, n° 44, que les Prussiens s'obstinaient à prendre. Cédant au nombre, ces braves se retirent au Blockhauss; l'ennemi, désespérant de les y forcer, les entoure de fascines goudronnées qu'il livre aux flammes. La

fumée étouffait les 26 officiers; ils se précipitent sur les Prussiens, et, lorsqu'il faut se rendre, ils peuvent au moins se vanter de leur avoir tué 200 hommes. L—E.

402. — * *Annales militaires des Français*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon; publiées par M. MAGALON. *Campagne de Russie*. Paris, 1826; Chaumerot, au Palais-Royal; prix 75 c.

Réunir dans un cadre resserré les exploits de nos braves légions, depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la chute du grand capitaine qui les conduisit tant de fois à la victoire; donner à ce résumé une forme portative et un prix très-modéré, afin qu'il pénètre plus facilement jusque sous le toit du laboureur, pour rendre encore plus populaire la gloire de nos armes : telle est l'idée patriotique de M. Magalon, jeune écrivain déjà connu par d'heureuses productions et surtout par son courage à supporter dans les cachots les viles persécutions de ses geoliers. Son entreprise obtiendra certainement le succès qu'elle mérite. La premiere livraison qui vient de paraître comprend la campagne de Russie en 1812; elle est écrite avec talent et sera lue avec intérêt. Le libraire Chaumerot n'a rien négligé non plus, sous le rapport typographique. Les livraisons sous presse se succéderont dans l'ordre suivant : *expédition d'Égypte et de Syrie; guerres de la révolution; campagne de Saxe, en* 1813; *campagne d'Italie; campagnes d'Allemagne; campagne d'Espagne; guerres de la Vendée; campagnes de France, en* 1814 *et* 1815; *campagnes maritimes*, etc. *Albert* MONTÉMONT.

403. — * *Histoire civile, physique et morale de Paris*, par DULAURE. *Troisième édition*. 18e et 19e livraisons. Paris, 1825; Baudouin frères. Prix de chaque livraison in-12, 5 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 553-555).

404. — * *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours, etc.; par DULAURE., t. IV. Paris, 1826; Guillaume. 1 vol. in-8° en deux parties, ensemble de 444 pages, avec 15 gravures; prix 15 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 541-542).

Les éditeurs de l'*Histoire civile, physique et morale de Paris* ont rempli fidèlement leurs engagemens envers le public; ils viennent de terminer la *troisième édition* de cet important ouvrage, *revue, corrigée par l'auteur, et ornée de gravures nouvelles*, qui font honneur au talent de M. COUCHÉ fils et aux artistes dont il a dirigé les travaux. Cette édition se compose de *dix volumes*, publiés en *vingt livraisons*, dx

prix de 5 fr. chacune; ce qui porte l'ouvrage à 100 fr., et par conséquent à 50 fr. au-dessous du prix de l'édition in-8°, que l'on doit aux soins des mêmes éditeurs, et dont il ne leur reste plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires. L'histoire proprement dite s'arrête à la 18e livraison; la 19e, ainsi que la 20e, que nous n'avons pas encore reçue, mais qui a paru, sont consacrées toutes deux à une *table* analytique et raisonnée de l'ouvrage, faite par ordre alphabétique et dont on ne saurait assez louer la rédaction et l'exécution typographique.

Cet ouvrage seul suffirait à la réputation de son auteur; il doit le placer très-haut dans l'estime des historiographes, des antiquaires et surtout des moralistes. Il paraîtra parfois un peu sévère, ou du moins un peu humoriste; mais, si l'on réfléchit que, malgré la Charte, et grâce aux envahissemens d'une secte ennemie du trône et de la nation, nous ne pouvons être entièrement débarrassés de la crainte de voir revenir un jour les tems que M. Dulaure a peints sous des couleurs si propres à les faire détester, on devra lui savoir gré de cette vigueur de pinceau avec laquelle il signale des abus que les partisans du pouvoir cherchent à nier plutôt par des paroles que par des faits. L'indépendance, cette qualité si précieuse chez tout homme de lettres, et indispensable surtout à celui qui écrit l'histoire, nous semble être surtout la vertu de M. Dulaure, qui ne prend conseil que de sa conscience. Qu'on nous permette, à l'appui de cette opinion, de citer ce qu'il dit de l'ex-empereur des Français (t. IX, p. 381-383), à la fin du tableau qu'il fait de *Paris sous Napoléon Bonaparte;* ce portrait de l'homme extraordinaire qui a exercé une si grande et si funeste influence sur nos destinées, paraîtra peut-être nouveau, même après tout ce que l'on a écrit sur ce sujet si fécond et si difficile. Nous croyons du moins qu'on ne pourra lui refuser ni le mérite de la vérité, ni celui de la concision. « Napoléon Bonaparte opéra dans les administrations de Paris et de la France plusieurs changemens qu'il jugea nécessaires à ses desseins. Lorsqu'il démolissait pièce à pièce les bases de la République, il en employait les matériaux à construire l'édifice de son despotisme. Fort du dévoûment de ses agens civils et militaires, qu'il avait enchaînés à ses intérêts par l'ascendant de sa renommée, et en leur prodiguant des titres, des décorations, des richesses, il brava sans crainte l'opinion publique et le blâme des gens de bien. Il travailla constamment à faire rétrograder la civilisation, en rétablissant les institutions de la barbarie, en faisant

revivre les vieilles habitudes des cours, l'étiquette, le cérémonial, les préséances, et ces titres d'*altesse*, de *grandeur*, d'*excellence*, qui ne rendent ni plus grands, ni meilleurs ceux qui les portent; et en créant une noblesse héréditaire, institution immorale, outrageante pour la majorité de la nation, et dont l'existence fut la cause principale de la révolution française. La loterie, les contributions directes et indirectes, les perceptions aux entrées des villes, la conscription, etc., reçurent des extensions qui accablèrent la population française. On le tolérait, on avait l'air de l'admirer, parce qu'on ne pouvait faire mieux, parce qu'il présentait la seule digue qui pût contenir le torrent d'une contre-révolution qu'on redoutait. Toutefois, il ne méprisa pas assez son siècle et la France, pour se croire dispensé d'acquérir des titres à la vraie gloire; il conçut et fit exécuter dans son empire des travaux d'une grande utilité, et, à cet égard, Paris lui doit beaucoup de reconnaissance. Il aspira à l'honneur d'être législateur; et, s'il ne composa pas le Code Civil, il ordonna qu'il fût fait. Il n'était gouverné ni par ses ministres, ni par des partis; il les gouvernait, il gouvernait seul; il demandait des conseils, et faisait sa volonté. Mais, pour satisfaire la soif de son ambition, et se maintenir dans la fausse route où elle l'avait engagé, il prodigua le sang des Français, et l'on évalue à *plus d'un million* le nombre d'hommes qu'il a sacrifiés à cette passion. Par la vertu de l'organisation politique, chaque année, des cent milliers de Français étaient forcés de marcher à sa défense, à la victoire ou à la mort. — Il fut un homme de génie, un grand conquérant, et, si l'on veut, un héros; mais ses vues étaient bornées, ou plutôt son jugement fut égaré par le désir d'accroître sa domination; il ne put apercevoir l'effet de ses conquêtes. *Napoléon n'était point un souverain national;* aussi, lors de ses revers, il n'eut que son armée pour le défendre; il fut abandonné par une nation qu'il avait opprimée et dépouillée de ses droits. » Certes, celui qui a tracé cette page ne peut être accusé d'avoir loué l'*empire* aux dépens de la *monarchie;* amant sincère des libertés publiques, il est au nombre de ceux que la *restauration* eût pleinement satisfaits, si l'on n'avait pas été jusqu'à restaurer des choses ennemies de ces mêmes libertés que la Charte devait nous garantir à jamais. Nous recommandons surtout à l'attention des lecteurs son *Résumé*, compris dans les pages 494-513, et qui est suivi d'un *Mémoire* très-intéressant de M. de Chabrol, préfet de la Seine, *concernant l'exécution du projet d'alignement des rues de la ville de Paris.*

A l'auteur de l'*Histoire de Paris* appartenait mieux qu'à personne le droit de nous en donner la continuation, ou plutôt le complément, sous le titre d'*Histoire des environs de Paris*. Cette nouvelle entreprise, qui vient répondre à un besoin généralement senti, a déjà été dans notre recueil l'objet de plusieurs articles plus ou moins détaillés; les bornes qui nous sont imposées ne nous permettent pas de nous étendre dans celui-ci sur toutes les choses dignes de remarque renfermées dans son 4e volume. Nous pourrons y revenir, à l'occasion de ceux qui restent encore à publier. Nous dirons seulement aujourd hui que ce volume, composé des 7e et 8e livraisons, donne la description topographique et historique de tous les lieux qui sont compris sur les routes de Beauvais à Amiens, de Paris à Senlis, et de Senlis à Pont-Sainte-Maxence et à Compiègne. E. H.

405.— * *Histoire de l'ancienne principauté de Sedan* jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; par J. Peyran, pasteur de l'église réformée dans cette ville. Paris, 1826; Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. Sedan, Hennuy. 2 vol. in-8°; prix 12 fr.

C'est aux Sedanois que M. Peyran adresse son livre; eux seuls consentiront à suivre dans tous ses détails l'histoire de leur cité; eux seuls retiendront avec intérêt les noms des princes qui l'ont gouverné : en un mot, M. Peyran ne compte guères trouver de lecteurs hors du petit territoire dont il a tracé les annales. Le goût du public, est dit-il, trop *en opposition avec les histoires locales*. Cette assertion nous semble démentie par les succès bien récens de plusieurs ouvrages spécialement consacrés à des provinces ou à des villes. On dirait même que les lecteurs, lassés de ne pas trouver dans la plupart des histoires générales assez des détails sur les mœurs, les coutumes et la vie privée des peuples, leur préfèrent des compositions dont le cadre, beaucoup moins vaste, est souvent plus riche defaits et d'observations. Peut-on mieux observer, en effet, que dans ces livres les influences diverses de la féodalité, du régime communal et de la royauté? Où peut-on voir de plus près les populations, leurs intérêts, leurs égaremens et leurs malheurs? Aussi, n'est-ce pas satisfaire seulement la curiosité de quelques milliers d'hommes, mais servir l'instruction de tous, qu'écrire les annales d'une ville ou d'une province. Je sais bien qu'il entre toujours dans ce genre d'ouvrages quelques faits particuliers, tels que des noms de maieurs ou d'échevins, des dates de constructions d'églises ou d'hôpitaux, qui ne sauraient guère avoir d'intérêt pour des lecteurs étrangers;

mais ils les accepteront sans humeur si on les présente sans affectation.

L'historien de Sedan, d'ailleurs assez sobre de ces détails, les a répandus avec art dans le cours de ses récits. Il n'avait pas, il est vrai, comme plusieurs de ses émules, à disserter sur une origine obscure, et sur d'antiques monumens. Sedan, dont le nom est pour la première fois cité dans une charte de 1289, reste long-tems au nombre des villages que les évêques de Liége et de Reims se disputent sur les bords de la Meuse. Ce n'est qu'au commencement du quinzième siècle que la maison de La Marck, originaire de Westphalie, a possédé le pays où le château de Sedan fut construit, en 1446, par Evrard III. Les guerres qui désolaient les Ardennes, engagèrent beaucoup de paysans à s'enfermer dans la nouvelle ville, dont il fallut plusieurs fois reculer les murs. Située entre la France et les Pays-Bas, elle devint, au tems des querelles de François Ier et de Charles-Quint, d'une telle importance que ces potentats en sollicitaient à la fois l'appui : *n'a qui veut la March* fut la devise qu'elle reçut alors. Henri II érigea Sedan en souveraineté; il espérait s'attacher ainsi les La Marck, qui lui restèrent fidèles en effet, mais sans servir ses fureurs contre les protestans dont ils avaient de bonne heure embrassé les opinions. Tandis que le fanatisme engendrait en France les plus monstrueux édits, la tolérance proclamait à Sedan les institutions les plus sages. Telle était celle des *grands et hauts jours*. « Destinée, dit M. Peyran, à protéger la loi elle-même contre la vénalité, les passions, ou l'incapacité de ses organes. A un certain jour de l'année, qui était indiqué quelque tems à l'avance, tous ceux qui remplissaient des fonctions à la nomination du prince, tels que les baillis, lieutenans, procureurs, substituts, sergens de justice, notaires, greffiers, étaient convoqués dans le temple. Le prince en personne assistait à l'assemblée et y présidait. Là, tous les sujets et bourgeois qui avaient à se plaindre des malversations, dénis de justice, actes arbitraires, fausses interprétations ou applications des lois, se présentaient et faisaient publiquement et en présence du magistrat qu'ils incriminaient l'exposé de leurs griefs. Celui-ci à son tour se justifiait; et, avant la dissolution de l'assemblée, ceux qui avaient porté quelque plainte en déposaient le résumé entre les mains du souverain, qui en délibérait dans son conseil, et redressait ou laissait subsister les actes qui lui avaient été déférés. »

La principauté de Sedan, passée en 1591 dans la famille de La Tour, y resta jusqu'en 1642, époque où Frédéric Maurice,

complice de Cinq-Mars, racheta ses jours au prix de ses états. Depuis lors, la grande population, que les persécutions religieuses exercées en France contre les réformés, avaient accumulée dans Sedan, ne fit plus de progrès. Des savans quittèrent cette ville pour aller penser librement en Hollande; d'habiles ouvriers prirent le même chemin, et de quelques priviléges royaux qu'on dota les manufactures qui survécurent à cette émigration, elles ne purent conserver à Sédan ni la même opulence, ni la même activité.

M. Peyran a exposé avec habileté tous ces résultats de l'histoire; l'heureuse influence de la tolérance et de la liberté est trop sensible pour qu'il y ait presque besoin de la faire remarquer; aussi, l'auteur ne se laisse-t-il jamais entraîner à des déclamations oiseuses. Il abandonne aux lecteurs le soin de prononcer entre les persécuteurs et les persécutés, entre Louis XIV et les protestans. M. Peyran, à qui l'on ne peut reprocher dans cet ouvrage que des négligences de style trop fréquentes, a fait, du reste, un livre utile à ses compatriotes, et qui sera consulté avec fruit par tous les hommes curieux d'étudier l'histoire des Ardennes. CRUSSOLLE LAMI.

406. — * *Vie publique et privée des Français, à la ville, à la cour et dans les provinces*, depuis la mort de Louis XV jusqu'au commencement du règne de Charles X, inclusivement; pour faire suite à *la Vie privée des Français*, de LEGRAND D'AUSSY; par une *société de gens de lettres*. T. II. Paris, 1826; Mlle Sigault, rue de l'Odéon, n° 17. In-8° de IV, 406 p. Prix 7 fr. et 8 fr. 25 c. par la poste.

Ce deuxième volume est consacré tout entier à la peinture de la *vie privée* des Français; il offre, comme le premier, beaucoup de variété; la plupart des articles sont à la fois instructifs et piquans. Entre autres sujets d'une importance toute nationale, les auteurs semblent s'être attachés surtout à nous tracer une fidèle image des dévots de nos jours dont ils révèlent les projets et les manœuvres, au commencement et à la fin du livre, avec une franchise qui n'est pas sans courage, dans les circonstances actuelles. Le premier chapitre est intitulé : *Anciens et nouveaux dévots*. Après avoir dépeint les uns et les autres à différentes époques, depuis la mort de Louis XV jusqu'au retour de Louis XVIII en France (en 1814), l'auteur arrive à la nouvelle espèce de dévots que la France vit pulluler à cette époque, et qu'elle voit se multiplier de jour en jour. « La politique entra dans la dévotion, et celle-ci dans la politique. On fut bien étonné de voir des hommes qui n'avaient jusqu'alors

donné aucun signe de religion, ni à l'armée, ni dans les fonctions civiles, et qui n'avaient paru, sous Napoléon, dans les cérémonies religieuses, que forcés par l'étiquette de leurs places, afficher un zèle extraordinaire pour tous les devoirs qu'ils avaient négligés auparavant.... Ces nouveaux convertis assistent régulièrement aux grandes messes de leur paroisse, les jours surtout où ils savent qu'ils seront remarqués. Ils communient aux grandes fêtes de l'année... Au tems des élections, ils redoublent de zèle et de ferveur... tous leurs entretiens ne roulent que sur la nécessité de nommer des députés craignant Dieu, et qui s'intéressent aux progrès des bonnes doctrines religieuses... Perçons l'enveloppe respectable qui couvre l'intérieur de ces tartufes. La charité est la vertu le plus souvent recommandée dans l'évangile par les préceptes et les exemples de Jésus, et ils n'ont point de charité. Ils dénoncent comme mauvais Français les gens de bien qui pensent qu'on peut être bon chrétien et bon catholique sans s'asservir comme eux à toutes les pratiques extérieures de la piété. L'ambition n'est pas moins condamnée par la morale naturelle que par la morale évangélique; et ces messieurs sont à l'affût de toutes les places qui viennent à vaquer, soit pour y être nommés eux-mêmes, soit pour les faire donner à leurs parens. L'avarice est un vice aussi méprisable que criminel; et cependant, ces prétendus dévots ne songent qu'aux moyens de gagner de l'or et d'accroître leur fortune, aux dépens de ceux qui paient. S'ils n'occupent qu'une place lucrative, il leur en faut une seconde, et après celle-ci d'amples gratifications. Ce sont des saints dont les exemples édifians ne sauraient être trop bien recompensés. » Je passe sur quelques articles qui me paraissent trop longs en raison du peu d'intérêt, de la frivolité même des choses dont ils traitent, et je me borne à indiquer à nos lecteurs les titres de quelques autres que je regarde comme plus dignes de leur attention : *Célibataires*, *Gens de lettres*, *Auteurs dramatiques*, *Médecins*, *Chirurgiens*, *Charlatans*, *Employés des administrations*, *Espions dans les sociétés*, *Rentiers*, *le Joueur*, *Suicides*, pour les amener ensuite au dernier intitulé : *la Congrégation*, où se trouve ce tableau de l'avenir effrayant de notre patrie, si le jésuitisme triomphe. « Qui peut calculer le degré d'influence qu'une société, formée de mille autres animées du même esprit, qui s'avance rapidement à la domination, exercera sur les mœurs nationales, publiques et privées, dans la supposition qu'elle y serait parvenue? Le corps épiscopal et les autres ministres du culte catholique, devraient tôt ou tard se soumettre à ses volontés, sous peine d'encourir l'indignation

de la cour de Rome. L'enseignement théologique éprouverait infailliblement des modifications dont résulteraient des querelles dangereuses pour la foi des peuples et funestes à la religion. Le protestantisme ne tarderait pas à être privé, par de sourdes manœuvres, de la paix dont il jouit. L'acte constitutionnel serait représenté comme un acte de condescendance envers la révolution; de tous côtés pleuvraient des écrits, tendant à prouver que la monarchie ne peut subsister avec l'égalité et la liberté, et que le gouvernement représentatif conduit directement au républicanisme et à l'anarchie. Les sciences resteraient stationnaires, si toutefois elles ne rétrogradaient pas. Les investigations de la physique, de l'histoire naturelle, de la médecine, de l'idéologie, de la chronologie, seraient soumises aux anathèmes de la Sorbonne, gouvernée par la congrégation. De nouveaux Galilée seraient peut-être persécutés. Le tems des billets de confession reviendrait dans les villes et dans les campagnes. Les chefs des associations y deviendraient les inquisiteurs et les dénonciateurs de ceux qui n'y seraient pas affiliés. La conduite des curés et des vicaires serait soumise à l'espionnage de ces agens de l'ultramontanisme, sous le bon plaisir desquels ils ne feraient qu'exercer leurs fonctions. Comme la politique et la législation entreraient tout entières dans la théologie, pour ne faire, en quelque sorte, qu'un seul corps avec elle, il s'ensuivrait l'assujétissement du ministère et des tribunaux aux interprétations de la Société, dépositaire de l'enseignement théologique. Si les chambres législatives renfermaient une majorité dévouée à la compagnie et à ses affiliations, nous demandons ce que le despotisme français aurait à envier au despotisme espagnol. »

« Les jésuites, dit l'auteur en finissant, d'après l'aveu de M. d'Hermopolis, n'ont, pour le moment, que *sept petits* séminaires; mais ce sont sept pas énormes qu'ils ont déjà faits, et ce serait déjà beaucoup, s'ils n'en possédaient qu'un seul. Ces pères se comparent au grain de sénevé de l'évangile, qui, d'abord fort petit, s'élève lentement à la hauteur d'un arbre, sur les rameaux duquel les oiseaux du ciel viennent se reposer. Laissez-les faire, et vous verrez dans quelques années ce qu'ils auront fait. » Je loue avec plaisir ces deux morceaux qui sont l'expression consciencieuse de la vérité; mais pour montrer la sincérité de mes éloges, je conseille en même tems à l'auteur de l'article sur les *suicides* d'en supprimer, à la seconde édition de l'ouvrage, cette phrase, que n'approuvera, je n'en doute point, aucun de ses lecteurs, à moins qu'il ne soit jésuite : « Condorcet, l'un des coryphées de l'athéisme et du matérialisme, ne se délivra

des terreurs qui l'agitaient qu'en prenant du poison dans la prison de Fontenay-aux-Roses ; » et je lui rappelle ces vers de Chénier dans son *Discours sur la calomnie :*

> Condorcet, plus heureux, libre dans sa prison,
> Échappait au supplice en buvant le poison.

B—u.

407. — * *Mémoires relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale en* 1800, *pour aller combattre, en Égypte, l'armée d'Orient ;* par M. le comte de Noé, pair de France. Paris, 1826; imprimerie royale; Nepveu. In-8° de 288 pages, avec 2 cartes et 18 dessins coloriés; prix 15 fr.

Cet ouvrage vient peut-être un peu tard; on craindra d'abord qu'il ne puisse ajouter que bien peu de chose à ce que l'on sait déjà sur la célèbre expédition d'Égypte; on pensera que l'état des forces britanniques dans l'Inde, tel qu'il le présente, a dû changer beaucoup dans l'espace de 26 ans, et qu'il ne donne plus la mesure de ce que pourraient faire cette singulière colonie et la métropole, soit pour attaquer, soit pour se défendre. En mettant à part l'histoire de l'expédition, tout le reste peut être partagé en deux parties : l'une est relative à l'Égypte et aux contrées adjacentes ; au premier coup-d'œil, celle-ci sera regardée comme la moins instructive; l'autre contient des notions sur le Bengale, Ceylan et quelques îles de l'océan indien. Quoique ces documens méritent beaucoup d'attention, ailleurs que dans une collection de mémoires consacrés à l'Égypte, on ne les considérera peut-être que comme un hors-d'œuvre. Quoi qu'il en soit, l'historien a su rendre ses récits fort intéressans. D'ailleurs, comme il le dit, « la relation qu'il donne de l'expédition anglo-indienne destinée à coopérer en Égypte avec celle qui sortit des ports d'Angleterre sous les ordres de sir Ralph Abercromby, n'a trouvé jusqu'ici d'autre plume que la sienne... Une résidence prolongée dans l'Inde l'ayant mis à portée de recueillir sur le gouvernement de cette vaste péninsule et sur l'effectif des forces que la Compagnie anglaise y entretient, des documens et des faits curieux, il a pensé qu'on lui saurait gré de les donner ici... Témoin oculaire des événemens qu'il raconte, si son récit est privé d'autres mérites, il aura du moins celui de l'exactitude. Le rédacteur de mémoires a cet avantage sur l'historien, qu'il n'écrit rien qu'il n'ait vu lui-même, et qu'il peut toujours dire : *J'étais là.* »

L'ouvrage est divisé en 19 chapitres. Le premier contient le récit du passage de l'auteur aux possessions anglaises dans l'Inde. Les deux suivans mettent d'abord le lecteur assez au fait

de l'organisation générale et de l'état présent de ces possessions, pour qu'il suive facilement les narrations, l'ordre et le développement des faits; vient ensuite l'exposition des circonstances qui déterminèrent l'envoi d'une expédition en Égypte. Les deux chapitres suivans sont remplis de particularités sur Calcutta, le fort William, Trinquemalé, Ceylan, la récolte de la canelle, etc., sur *Point de Galle*, ville de l'île de Ceylan; des détails sur les productions de la côte et sur la pêche des perles, le voyage de l'expédition jusqu'à Bombay conduisent jusqu'au 9me chapitre. Jusqu'alors, la flotte ne connaissait pas encore sa destination; elle l'apprend, en sortant de Bombay. Elle entre dans le golfe d'Arabie, et arrive à Moka. En continuant sa navigation dans ce golfe, elle entre dans le mauvais port de *Geddah*, où elle est jointe par une autre partie de l'armée combinée, qui venait du cap de Bonne-Espérance. Jamais efforts aussi gigantesques ne furent tentés pour une cause où l'Europe seule était intéressée. La France pouvait faire alors à l'Angleterre le reproche que l'auteur de la Pharsale fait adresser à César :

. . . . . Quæris terrâque marique
His ferrum jugulis!

Enfin, l'expédition arrive dans la rade de Kosseïr, et les troupes débarquent sur cette côte désolée. Elles traversent le désert, et vont camper à Keneh, sur le Nil. Les événemens ultérieurs sont assez connus; mais M. le comte de Noé sait y joindre des anecdotes qui peignent les mœurs, les hommes, les gouvernemens. Cette dernière partie de son récit, dont on aurait moins attendu que de ce qui précède, est, au contraire, celle que les historiens devront consulter, et qui leur fournira le plus de faits dignes d'être conservés dans les annales du genre humain : des crimes atroces; une politique dans laquelle on tient moins de compte des peuples que de la plus vile des marchandises; quelques actes de vertu et de justice qui raniment un peu l'espoir de l'humanité, mais qui ne peuvent la consoler.

Les mémoires de M. de Noé méritent donc un accueil distingué. Ils le recevront certainement des lecteurs de toutes les classes et de tous les goûts. Les cartes sont faites avec soin; mais on ne peut louer l'exécution des dessins, ni pour le choix des sujets, ni pour l'exécution. Les vues des ports de Colombo, d'Aden et de Moka, telles qu'elles sont représentées dans cet ouvrage, pourraient être utiles aux navigateurs; mais, aucun objet n'y étant assez distinct, on ne peut y pren-

dre aucune idée de l'aspect et de la nature du pays. Quant aux représentations de costumes, tous les livres de voyages en sont remplis; et certes, ils ne manquent pas dans la *description de l'Égypte :* celles que l'on trouve dans ce nouvel ouvrage sont donc à peu près inutiles. Il est bien à désirer que les voyageurs s'attachent à ne pas suivre exactement les mêmes routes dans les mêmes pays, à ne pas revoir, les uns après les autres, les mêmes objets, et à ne pas reproduire les mêmes descriptions. La nature et les hommes sont si divers! Ce n'est pas la variété des objets qui peut manquer à leurs crayons, s'ils veulent sortir du cercle étroit des observations routinières, et voir quelque chose de ce que leurs devanciers n'avaient point remarqué. Y.

408. — * *Souvenirs de la Grèce pendant la campagne de* 1825. — Mémoires historiques et biographiques sur *Ibrahim*, son armée, *Khourchid*, *Sève*, *Mari* et autres généraux de l'armée d'Égypte en Morée; par *H.* Lauvergne. Paris, 1826; Ponthieu, libraire au Palais-Royal. In-8° de 240 p.; prix 4 fr.

M. Lauvergne a vécu dans l'armée d'Ibrahim : il a dîné avec tous les chefs; il a eu la confiance des renégats français. Il dit en parlant de Sève : *Nous fûmes bientôt les meilleurs amis du monde.* Mari et Sève lui ont raconté leur vie, et voici quelques traits de leur biographie :

Mari, originaire de Corse, l'un des généraux d'Ibrahim, se fait appeler *Békir-Aga.* « Sa taille est moyenne, son teint jaunâtre; ses yeux bleus et perçans pivotent, lorsqu'il vous regarde, comme le balancier d'une montre. » Il a d'ailleurs *des formes grêles et souples.* « Il avait, disait-il, embrassé la cause des Grecs *avec chaleur;* mais leur ingratitude l'avait tellement indigné contre cette nation, qu'il les avait abandonnés; et que, comme pourtant il fallait vivre, sa bonne ou sa mauvaise étoile l'avait conduit à Alexandrie. Il avait été capitaine d'infanterie sous Napoléon. Il nous montra divers cahiers où étaient consignés les souvenirs de ses campagnes; et, aujourd'hui même, quoique peu lettré, il avait commencé le récit de l'expédition d'Égypte. » Ce sera un ouvrage curieux, si jamais il voit le jour. Mais, comment le narrateur détachera-t-il la boue des lauriers dont il couvrira sa tête? M. Lauvergne rapporte que « tous les Européens qui servent Ibrahim, rougissent de leur position devant leurs compatriotes. Pour colorer l'apostasie, ils disent toujours que la Grèce avait d'abord *enflammé leur enthousiasme* pour la cause sacrée de la religion; mais que les Grecs, vus de près, valent moins que les Arabes. » Et Mari disait néanmoins : « La cause des Grecs est sublime; mais ils sont pauvres comme moi, et dix mille francs aux yeux de celui qui

n'a rien, ne sont pas à dédaigner. » Ces *dix mille francs* de solde, *vus de près*, ont seuls éteint l'*enthousiasme* de M. Mari pour une *cause sublime ;* et dès lors, il a trouvé que les Grecs valaient *moins que les Arabes.* L'Europe sait ce qu'il vaut lui-même. *Instructeur* de l'armée d'Ibrahim, il a *traduit en langue turque l'École du soldat.* Mais il a de singuliers scrupules : « Je me ferai toujours, dit-il, un scrupule de tirer un coup de fusil contre les chrétiens d'Orient (il se contente d'instruire les Arabes à tirer). Le pacha lui-même le sait bien. Il connaît aussi mon obstination ; car, si j'avais voulu renoncer à la religion de mes pères, il m'aurait fait bey. » Ce qui n'empêche pas que Mari ne soit un peu jaloux de l'élévation de Sève à cette dignité. « M. Sève, dit-il, était jadis moins aimé que moi de Méhémed, et il est devenu son co-religionnaire, moins par ambition que par amour de l'argent... Il y a peu de tems que, s'appelant encore ex-colonel français : *Vous ne l'avez jamais été*, lui-dis-je; *il n'y a jamais eu les sentimens d'un renégat dans l'âme d'un colonel français.* Mais quels *sentimens* sont donc dans l'âme du capitaine Mari ! Il parle ainsi de son rival : « Cet homme est un vrai *charlatan :* il est *abhorré* de tous les chefs de l'armée. » Si les renégats se traitent ainsi eux-mêmes, quelle justice attendent-ils donc de leurs contemporains ?

Voici le portrait de Soliman-Bey; c'est M. Lauvergne qui parle: «M. Sève est d'une stature au-dessus de la moyenne; sa tête est grosse, sa figure large; ses yeux bleus et perçans. Il porte d'énormes moustaches qu'il relève sans cesse. La petite vérole l'a défiguré ; néanmoins, l'ensemble de sa physionomie attire *le respect* et commande l'obéissance. Il parle très-bien le français, ne manque point de cette érudition superficielle nécessaire dans le monde; seulement le ton et les manières d'un grenadier ne le quittent jamais. Il a, on peut le dire, un langage qui lui appartient ; le beau, le sacré, l'indécent, l'abominable, trouvent toujours place dans ses discours, et cette façon de parler ne l'abandonnerait point dans la société la plus polie. »

Or, voilà que Soliman-Bey se met à raconter sa vie à M. Lauvergne. Il se dit fils d'un meûnier de Lyon, auquel il fait, par piété filiale, une pension de deux mille francs. En 1815, il était chef d'escadron, décoré de plusieurs ordres, aide-de-camp du général Grouchy le jour de la bataille de Waterloo. Craignant d'être inquiété, à la restauration, il s'embarqua pour l'Égypte et entra, dans le port d'Alexandrie, avec un *habit noir rapé*, et 27 francs qui composaient toute sa fortune. Le pacha voulut le voir, et lui dit : *Je n'ai pas besoin de*

vous, mais il lui alloua vingt piastres de traitement par jour. Puis, il le fit un peu son espion; puis, *premier instructeur de son armée*. Enfin, il lui offrit de le faire bey, s'il voulait renoncer à sa religion. Sève écouta la harangue très-philosophique du pacha : « Conservez dans votre âme l'idée d'un Dieu, comme vous l'entendez, et dès demain, annoncez au chef de la prière l'intention de vous faire musulman. » Le pacha se mit alors à sourire, et s'approchant de son oreille : « Quant à la cérémonie, ajouta-t-il, tout cela se passera entre vous et moi. » Ainsi, la circoncision fut ou esquivée, ou faite par le pacha. Sève prit le turban : « mais, disait-il à M. Lauvergne, ce fut *une fausse apostasie; n'allez pas croire, Monsieur, que j'aie cessé d'être chrétien.* »—Et vraiment il n'a pas plus cessé de l'être que tant d'autres qui concourent comme lui à l'extermination des chrétiens : « J'assiste, dit-il, *en hypocrite*, aux cérémonies de la mosquée. Enfin, j'ai monté un harem au Caire, où j'ai trois femmes, etc. » Et quand Soliman-Bey a terminé son apologie, M. Lauvergne ajoute : « Je ne hasarde aucune réflexion. Je laisse au lecteur le soin de juger une conduite que les événemens ont rendue *bizarre* et *inintelligible*. » Elle est pourtant assez claire, et bien plus odieuse que bizarre. « J'ai vu, dit-il, Soliman-Bey assistant avec une ferveur *angélique* (c'est sans doute une faute d'impression; l'auteur a voulu dire *diabolique*) à la prière que l'iman chantait. » Après son récit, Soliman-Bey *fit des tours de cartes avec une adresse admirable;* enfin, il se mit à fumer la chibouque avec M. Lauvergne, et tout en fumant, il fit un magnifique éloge du pacha d'Égypte. « Si les Grecs, disait-il, savaient le but de Méhémed, peut-être leur soumission à son fils commencerait une ère nouvelle pour cette malheureuse contrée. Je suis presque sûr qu'il proclamera en leur faveur une amnistie générale, pourvu qu'ils viennent avec leurs familles se fixer sur le sol de l'Égypte. » Ainsi, l'exil éternel ou la transplantation, l'opprobre et la misère de tout un peuple paraissent à Soliman-Bey une générosité du pacha, un bienfait de sa politique, une condition honorable, et un grand avantage que les Hellènes doivent s'empresser d'obtenir! Voilà comment raisonnent les renégats; et la France a de très-honnêtes congrégandistes qui ne raisonnent pas mieux : leur vue est encore plus *courte* que leur *robe*.

Le héros des Turcophiles, Ibrahim, est peint ainsi par M. Lauvergne. « Sa taille est au-dessous de la médiocre; son embonpoint menace de devenir énorme : ses mouvemens se rapprochent un peu du grotesque; qu'on se représente une petite face avec des yeux gris, mobiles et même caressans; une

bouche qui rit toujours; des traits constamment épanouis et marquetés de rousseurs, on aura l'ensemble physiognomonique de ce personnage. Malgré les rides prématurées des tempes et de l'angle externe des yeux, sa figure encore fraîche contraste avec son âge, qui est de 37 ans. Rien en lui n'annonce un caractère supérieur ou des qualités remarquables. On le dit féroce et cruel; mais je défierais un Lavater de noter sur son *facies* le signe qui l'indique... Le fils de Méhémed est atteint d'une maladie cérébrale intermittente, dont les effets se manifestent au dehors par des mouvemens convulsifs et des intonations bruyantes et saccadées de la voix. Après un premier accès, il conserve une taciturnité que rien ne peut distraire... Ibrahim est aussi illétré que son père; il a d'ailleurs été constamment éloigné de toute étude sérieuse, par un amour violent pour les femmes, auquel on attribue la maladie qui le tourmente... Sa férocité s'éveille avec sa maladie, et il est à remarquer que les plus petites contrariétés en excitent les accès les plus forts. » M. Lauvergne raconte que, parodiant comiquement une scène d'Homère, Ibrahim prépara lui-même le souper dont il voulut le *régaler* devant Navarin. Un jour que M. Lauvergne dînait chez Khourgid-Bey, un Italien renégat porta, après la santé du roi de France, celle d'Ibrahim, *la fleur des Paladins*.

L'auteur donne quelques renseignemens sur l'armée turco-égyptienne. L'instructeur en chef Soliman-Bey a conservé l'usage du bâton, même pour les officiers. M. Lauvergne raconte qu'il l'a vu, au camp de Navarin, administrer lui-même, devant la troupe sous les armes, cinquante coups de bâton à un capitaine, accusé d'avoir insulté un lieutenant-colonel arabe. Il a vu aussi défiler deux régimens d'Arabes, tandis que soixante tambours *battaient une marche composée en l'honneur de la bataille d'Austerlitz*; et en admirant les manœuvres, Hourchid disait : *Nous devons tout cela à un enfant de la France*. Les médecins de l'armée égyptienne étaient, en 1825, un Italien nommé *Lardoni*, et un barbier de village, corse, qui ne connaît que le jalap. Il n'y avait *ni caisse d'amputation*, *ni bandages*; la *tisane de lentilles* composait toute la pharmacie des hôpitaux d'Ibrahim.

On trouve, dans les *Souvenirs de la Grèce*, des détails assez curieux, plus ou moins connus sur la Morée, sur les îles de l'Archipel, sur les Hellènes. « Le fils du fameux Marco-Botzaris faisait, en ces mots, de tendres reproches sur l'inconsolable douleur de sa mère : « Ne pleure point; mon père est mort pour sauver son pays, et son âme est dans le ciel. Quittons

nos habits de deuil; laisse-moi suivre mon oncle dans les combats; donne-moi un cheval et des armes, je suis assez fort pour les manier; n'ai-je pas mon père à venger?... » Le fils de Botzaris tenait ce langage à onze ans.

Navarin, Modon, Missolunghi, Napoli de Romanie; les ruines de Scio et d'Ipsara; Colocotroni, Gouras, Nikita, Canaris, Bouboulina, le colonel Fabvier et lord Byron; les mœurs, les usages et la littérature des Klephtes; le gouvernement provisoire de la Grèce; les divers agens de l'étranger et ceux de l'Angleterre en particulier: tels sont les principaux objets des *Souvenirs* de M. Lauvergne. Ces Souvenirs sont quelquefois rapides, mais rarement sans intérêt. L'auteur, sans désespérer de la cause des Grecs, dit: « La Morée peut retomber dans l'esclavage; mais la liberté sera toujours sur les montagnes. »

409. — Biographie *de tous les ministres, depuis la constitution de* 1791 *jusqu'à nos jours. Seconde édition.* Paris, 1825; les marchands de nouveautés. In-8° de 556 pages; prix 8 fr.

Les règnes d'Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV ont rempli le cours de près de deux siècles (1589-1774), et ils offrent la série déjà bien considérable de 106 ministres; mais la courte période de 34 ans, qui s'est écoulée depuis 1791 jusqu'en 1825, a vu passer 159 ministères et 137 ministres, parce qu'il y a eu divers portefeuilles confiés, ou le même portefeuille donné plusieurs fois aux mêmes personnages (1).

Les tems orageux sont ceux où les ministres se renouvellent le plus souvent. Si l'on n'en voit guère plus de trente dans les 71 années du règne de Louis XIV, on en compte plus de cin-

---

(1) Ainsi, M. *Pasquier* a été deux fois ministre de la justice, et une fois ministre des affaires étrangères; *Dumouriez*, ministre des relations extérieures et ministre de la guerre; M. *Garat*, ministre de la justice et ministre de l'intérieur; M. *Molé*, ministre de la justice et ministre de la marine; *Carnot*, ministre de la guerre et ministre de l'intérieur; M. *Decazes*, ministre de la police et ministre de l'intérieur. Ainsi, les finances ont été confiées deux fois à M. *Gaudin*, duc de Gaëte, trois fois à M. *Louis*, deux fois à M. *Roy*. Le ministère de l'intérieur a été donné deux fois à M. *François de Neufchâteau;* celui de la justice, deux fois à *Cambacérès*, et deux fois à M. *Merlin*, de Douay; celui de la guerre, deux fois à M. *Gouvion Saint-Cyr;* celui de la marine, deux fois à *Decrès;* celui des relations extérieures, trois fois à M. de *Talleyrand*, et deux fois à M. *Caulincourt*, duc de Vicence; celui de la police, trois fois à *Fouché*, duc d'Otrante.

quante dans les 59 années de Louis XV, et presque un pareil nombre dans les 17 années de Louis XVI, qui précédèrent la Constitution de 1791. Ainsi, un demi-siècle a fourni plus de deux cents ministres, et les deux siècles précédens n'offrent que la moitié de ce nombre!

On a vu, sous le consulat et sous l'empire, les ministres garder long-tems leurs portefeuilles; et, sans examiner la nature du gouvernement consulaire et du gouvernement impérial, on peut au moins reconnaître que ces gouvernemens étaient forts, et que, dans leur marche, ils n'avaient rien d'incertain.

Une Biographie des ministres, depuis 1791 jusqu'à nos jours, n'était ni un ouvrage facile à faire, ni un livre difficile à vendre. Comment juger avec impartialité, sans prévention même involontaire, des hommes qui ont agité les destins de la France, les uns, pour la royauté constitutionnelle de Louis XVI; les autres, pour les républiques conventionnelle, directoriale, consulaire; ceux-là, pour l'empire; ceux-ci, pour la monarchie reconstituée en 1814? Vainement voudrait-on être juste envers les morts et envers les vivans: l'opinion politique à laquelle appartient le biographe, pèse sciemment, ou à son insu, dans la balance qu'il tient. Il croit être vrai, quand il exagère l'éloge ou le blâme. Plus les hommes sont près de nous, plus la vérité semble s'éloigner. On ne peut faire, peut-être, à l'auteur de la *Biographie des ministres*, qu'un reproche qu'il n'a pu éviter, celui d'être contemporain des hommes qu'il a voulu juger. Il ne faudrait, dans les biographies des vivans, que des faits sans altération et sans réflexions. Mais tout historien veut juger, et tout livre, qui ne porterait pas l'empreinte d'une opinion, serait peu recherché.

La *Biographie des ministres* a trouvé beaucoup de lecteurs: son succès ne pouvait être douteux. L'auteur ne manque ni de connaissances, ni d'esprit, ni de trait. Comme Palissot et La Harpe, il juge ordinairement mieux les morts que les vivans; en sorte que les personnages qui sont derrière le rideau se trouvent peints avec plus de fidélité que ceux qui sont encore sur la scène: les premiers offrent plusieurs fois des portraits; les seconds, des caricatures.

On trouve, dans ce livre, des anecdotes curieuses, dont quelques-unes peuvent paraître hasardées; des mots piquans, qui n'ont pas tous leur garantie; des faits graves, qui ne sont pas assez prouvés; en un mot, tous les élémens d'un succès de circonstance, qui semble faire une ressource du scandale, et un besoin, pour l'auteur, de l'anonyme. V—E.

410. — *Histoire d'Olivier* DE CLISSON, connétable de France;

par M. *A.-D.* DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ. Paris, 1826; Firmin Didot. 2 vol. in-8° formant ensemble VIII, et 668 pages; prix 12 fr.

Plus le cadre d'une histoire se resserre, et moins on doit compter sur l'importance des événemens pour attacher le lecteur. Heureux alors celui qui rencontre un sujet assez favorable pour donner à son ouvrage l'intérêt du roman! C'est ce qui est arrivé à Guyard de Berville dont tout le monde a lu l'*Histoire de Bertrand Duguesclin*. Dans le cas contraire, l'écrivain doit tâcher que sa narration gagne en brièveté ce qui lui manque en importance, et faire en sorte qu'on ne puisse jamais lui appliquer ce vers:

Sur de trop vains objets c'est arrêter la vue.

Soit que M. de La Fontenelle n'ait pas été convaincu de cette vérité, ou plutôt qu'il ait cru que les prouesses de son héros ne pouvaient manquer d'intéresser tous les lecteurs, il a écrit quatre livres sur le frère d'armes de Duguesclin. Le premier livre conduit Clisson depuis son enfance jusqu'au moment où il s'attacha à Charles V; le second, jusqu'à la mort de Duguesclin, qui sembla le désigner comme son successeur dans la charge de connétable: on le voit, dans le troisième, revêtu de cette dignité, servir le roi Charles VI, jusqu'à l'époque de sa folie, en 1392. Le quatrième livre s'étend depuis cette année jusqu'en 1407, époque de la mort du connétable. Nous ne pouvons rappeler ici même les principales actions d'un homme qui eut toujours *le pot en tête et la dague au poing*. Bornons-nous à exprimer franchement notre opinion sur son histoire. Il y a sans doute beaucoup d'intérêt, comme on en trouvera toujours dans ces récits d'attaques de châteaux et de combats isolés, ou de faits d'armes particuliers qui remplissent les annales de ce tems; mais, en considérant l'ouvrage de M. de La Fontenelle sous le rapport historique, c'est-à-dire comme devant peindre un siècle, comme devant faire saisir facilement l'ensemble et la liaison des affaires et des événemens, on ne peut se dissimuler que le lecteur n'y trouvera pas ce qu'il y cherchera probablement. Il désirera plus de rapidité, moins de détails, quand les faits sont peu importans, mais surtout assez de courage dans l'écrivain pour noter librement les fautes et les excès des rois. C'est dans cet esprit de franchise et de vérité que sont écrits les ouvrages de M. Dulaure, et non dans un esprit hostile comme le prétend l'auteur (t. 1er, p. 224), et cela parce que M. Dulaure n'a pas trouvé des témoignages suffisans dans

les écrivains contemporains pour adopter comme certaine la belle réponse dont on fait honneur au roi Jean, quand il retournait en Angleterre.

A ces remarques sur le caractère général de l'ouvrage, nous devons ajouter que le style manque en général de rapidité et de chaleur : la correction même s'y fait souvent désirer. Enfin, le parti qu'a pris l'auteur d'intercaler quelquefois des citations ou des phrases tirées du vieux langage du tems, fait, dans un ouvrage sérieux, une bigarrure tout-à-fait insupportable, qu'il aurait évitée en rejetant ces phrases dans les notes.

Celles-ci forment, en effet, une partie importante de l'ouvrage ; elles suppléent souvent à ce que l'auteur a été obligé de supprimer dans sa narration; elles garantissent encore sa fidélité et l'authenticité des sources où il a puisé; on en trouve d'ailleurs un assez grand nombre qui ne sont pas dénuées d'intérêt, et je ne crois pas qu'aucun lecteur soit assez indifférent pour voir sans plaisir, à la fin de deux volumes, les *traités d'alliance entre Duguesclin et Olivier de Clisson, en* 1370; *entre Clisson et le duc de Bretagne, en* 1381, et *le testament de ce connétable, ou les lettres de plusieurs grands personnages de cette époque.* B. J.

411. — * *Mémoires sur la vie privée, politique et littéraire* de *Richard Brinsley* Sheridan; par *Thomas* Moore, traduits de l'anglais par *J.-T.* Parisot. Paris, 1826. Arthus Bertrand. 2 vol. in-8° de IV, 406 et 392 pages, avec le *portrait* de Sheridan; prix 14 fr.

L'auteur de l'*École du scandale* obtint dans la société des succès brillans dont le souvenir s'effacera bientôt de la mémoire des hommes; mais il devra une longue et belle renommée aux éloquens discours qui lui assignent une place à côté des Fox et des Burke, et surtout à ces comédies, pétillantes d'esprit et de gaieté, riches d'observations fines et piquantes, que le théâtre anglais compte parmi ses chefs-d'œuvre. Comme écrivain dramatique, comme orateur patriote, enfin comme ami des hommes les plus illustres de son pays et de son tems, Sheridan a droit à l'attention du public; et des mémoires écrits par lui, dépositaires de ses pensées et de ses observations, n'auraient point manqué d'exciter un vif intérêt. Malheureusement, un ami, même le plus intime, ne pouvait le remplacer pour l'exécution d'une tâche de ce genre; comment aurait-il pu s'emparer de tous ses souvenirs, pénétrer les plus secrets sentimens de son âme, rendre compte enfin de toutes ses actions? Aussi, en voyant le nom de M. Thomas Moore, avons nous dû renoncer, malgré le talent bien connu de cet illustre

poëte, à toutes les espérances que nous avait fait concevoir le titre de mémoires.

Désireux d'acquitter envers Sheridan les devoirs de l'amitié, que de puériles considérations lui ont fait trahir naguères à l'égard d'un autre poëte, l'honneur de son pays et de son époque, M. Thomas Moore a recueilli dans les papiers, laissés par son ami, les matériaux de l'ouvrage qu'il publie. On reconnaît l'origine de celui-ci, à la manière dont il est composé : en effet, la partie littéraire y est traitée avec plus de soins que la partie politique; les dissertations y sont plus fréquentes que les récits. Sheridan avait coutume de travailler long-tems les écrits qu'il destinait à voir le jour; avant de paraître à Drury Lane, et d'exciter l'enthousiasme général, son *École du scandale* avait subi mille métamorphoses : les papiers dont nous avons parlé en font foi; on y trouve consignées toutes les inspirations de l'auteur, toutes les corrections que son goût et son jugement lui dictaient chaque jour. C'est en les rapprochant que M. Moore est parvenu à tracer l'histoire des compositions littéraires de Sheridan et à nous faire assister, pour ainsi dire, aux travaux du génie. Quelquefois aussi, il y a puisé des éclaircissemens sur divers événemens de la vie de son héros. Mais il laisse encore bien des faits dans le doute et dans l'obscurité.

Nous ne pousserons pas plus loin notre examen; peut-être un de nos collaborateurs, plus capable que nous de remplir cette tâche, tracera plus tard une analyse détaillée d'un ouvrage si important à tant d'égards. Nous nous permettrons seulement de citer ici quelques traits de partialité que l'on est du reste habitué à rencontrer chez les littérateurs anglais. Dans divers endroits, l'auteur des mémoires a l'occasion de comparer Sheridan aux maîtres de la scène française. Les comédies du *Misantrope* et de *l'École du scandale* contiennent toutes deux des scènes de médisance : mais « les froides et ennuyeuses dissertations de ce La Bruyère femelle (Célimène), seraient tout aussi peu supportées sur le théâtre anglais, que le mouvement vif et éblouissant des nombreuses *étincelles d'esprit* qui se succèdent dans l'École de la médisance, serait peu toléré sur la scène française. » « Voltaire a composé, sur l'immortelle Émilie » quelques vers que tout le monde connaît. « Sheridan, en présentant les mêmes contrastes, a montré d'une manière frappante la différence qui existe entre la matière brute d'une pensée, et ce qu'elle devient, après avoir passé par les mains d'un habile ouvrier. » Du reste, on ne peut accuser M. Thomas Moore d'ignorance relativement à notre littérature; il prouve plus

d'une fois qu'il n'a pas négligé de l'étudier, et qu'il sait même en apprécier les beautés.

La traduction de M. Parisot, auquel on doit déjà les *Mémoires de la margrave d'Anspach* (*voy.* ci-dessus, p. 194), est faite avec soin, et dégagée des longueurs, qui lui ont paru devoir rebuter les lecteurs français. A—E.

412. — *Mémoires sur les événemens qui ont précédé la mort de Joachim* Ier, roi des Deux-Siciles; par le général FRANCESCHETTI, suivis de la correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipano. Paris, 1826; Baudouin. In-8° de 245 pages; prix 4 fr.

Lorsqu'en 1812 le roi de Naples, à la tête des 80 mille cavaliers de la grande armée, s'abandonnait avec ivresse à l'orgueil des pompes militaires, et que, tout resplendissant de gloire et de magnificence, il souriait aux hommages belliqueux de cette brillante élite des braves de tant de nations, il était sans doute loin d'imaginer que, trois ans plus tard, il serait réduit à implorer l'hospitalité d'un pauvre paysan, et serait heureux d'ensevelir sa renommée et de se cacher lui-même dans une hutte grossière. Après avoir couru de grands dangers, Murat arrive enfin dans l'île de Corse, grâce au dévoûment généreux de trois officiers de la marine française. C'est là qu'il organise la petite troupe destinée à reconquérir son royaume; cette tentative aventureuse, et qui n'avait aucune chance raisonnable de succès, ne peut pas être comparée à l'expédition froidement audacieuse qui, par une savante combinaison, avait porté Napoléon de la baie de Cannes au château des Tuileries. Aussi, les résultats furent-ils très-différens. A peine débarquée sur les côtes de la Calabre, la troupe de Joachim est attaquée par la population qui la désarme et jette dans un cachot le roi, ses officiers et ses soldats couverts de sang et frémissant de colère. Ce peuple, fatigué des sacrifices toujours renaissans que lui coûtaient des guerres lointaines dont il ne retirait aucun avantage, n'avait pas d'intérêt direct à s'armer contre la *formidable Autriche*, *en faveur d'un soldat étranger*, *imposé par la victoire*.

Ces courts mémoires sont suivis de pièces justificatives : ils offrent le double intérêt du roman et de l'histoire, et paraissent écrits sous l'inspiration de la franchise et de la vérité.

Ad. GONDINET.

413. — * *Mémoires*, *Souvenirs*, *Opinions et Écrits du duc de Gaëte*, ancien ministre des finances, ex-député, gouverneur de la Banque de France. Paris, 1826; Baudouin frères. 2 vol. in-8°; prix 12 fr.

C'est une habitude naturelle aux mœurs du gouvernement représentatif, de publier, comme le font aujourd'hui les hommes qui ont manié de grandes affaires, des mémoires sur leur vie politique. Ces publications donnent lieu au renouvellement de ce contrôle de l'opinion, si justement redouté des uns, si noblement espéré des autres, parce qu'en effet, il est souverain, ne reconnaissant point d'autorité qui réforme ses décisions. Le jour où M. le duc de Gaëte se décida à donner à son tour ses mémoires, il dut compter sur l'attention des lecteurs qui aiment à s'instruire, et sur l'approbation réfléchie de ceux qui jugent sans passion, et surtout en connaissance de cause. Ministre de Bonaparte, le lendemain du 18 brumaire, il a conservé le portefeuille des finances jusqu'à la dissolution du gouvernement impérial, à Blois. C'est une assez belle longévité ministérielle. Dans cette longue période, il lui a été donné d'accomplir des choses grandes et vraiment bonnes, puisque c'est sous son administration qu'un ordre satisfaisant a succédé dans la perception des revenus de l'État à la plus effroyable confusion qu'il soit possible d'imaginer. Nous n'essaierons pas de tracer le triste tableau des finances de la France, durant la dernière moitié du gouvernement du Directoire. Les faits sont assez connus, et l'on ne peut pas en avoir perdu sitôt le souvenir. Il nous suffira de dire que M. Gaudin, appréciant mieux que personne l'impossibilité de faire le bien dans l'état des choses à cette époque, refusa deux fois de se charger du portefeuille des finances. Le nouvel aspect que prirent les affaires, à dater du 18 brumaire, lui rendit le courage, et la France dut s'en applaudir. Néanmoins, la tâche offrait encore d'immenses difficultés. M. le duc de Gaëte rend compte, avec une exactitude dégagée de toute personnalité, des opérations qui le conduisirent au but. Les principales furent la création des directions des contributions directes; le rétablissement du système des soumissions et obligations des receveurs-généraux des finances; la création d'une caisse d'amortissement, qui différait essentiellement de celle d'aujourd'hui, en ce qu'elle était en même tems, caisse de garantie des obligations des receveurs-généraux; le rétablissement des cautionnemens en numéraire; le rétablissement du paiement des rentes et des pensions en numéraire effectif. M. le duc de Gaëte trace successivement, avec beaucoup de simplicité et de précision, l'histoire des diverses opérations de son ministère; et, lors même qu'on se refuserait à partager quelques unes de ses idées, ce ne sera pas sans une extrême défiance que l'on osera se mettre en contradiction avec un homme

qui unit, à une si longue et si vaste expérience, tant de droiture dans les sentimens, tant de finesse et d'exactitude dans l'esprit. Au nombre de ces questions qui ne sont pas décidées pour tout le monde, mais que M. le duc de Gaëte soutient avec toute l'autorité de son nom et de son savoir, nous citerons l'impôt sur le sel, le monopole du tabac, la vente des propriétés immobilières des communes transformées en rentes sur le Grand-Livre; enfin, et surtout, le cadastre parcellaire, opération bien digne, il en faut convenir, de tenter une administration d'un mécanisme aussi perfectionné que celle de la France moderne; mais en même tems d'une exécution inévitablement lente, et par là même difficile à conduire jusqu'à son terme. Ces diverses questions, toutes plus ou moins capitales, ne peuvent qu'être indiquées ici. Au reste, si nous pensons que quelques-unes des opérations ministérielles de M. le duc de Gaëte peuvent être controversées, c'est plutôt en les comparant aux principes abstraits, aux règles théoriques, qu'en les jugeant comparativement aux circonstances. Car, nous ne craignons pas de dire, que ce qu'a fait M. de Gaëte, c'est, en général, ce qu'il y avait de mieux à faire, à l'époque où il se trouvait ministre, et dans la situation où était alors placée la France, par la force des choses et de l'homme qui les dominait toutes. Autre, sans doute, peut être la manière d'envisager les affaires aujourd'hui, avec la publicité et les garanties de toute sorte qu'offre le gouvernement représentatif, conquête précieuse à laquelle M. le duc de Gaëte, comme tous les hommes éclairés, rend un hommage très-bien senti. Mais, pourtant c'est une assez belle gloire que d'avoir établi l'ordre à la place du chaos, d'avoir organisé avec une grande régularité la vaste machine de la perception des impôts; enfin d'avoir, aidé sans doute des circonstances, conduit la rente du prix de 7 francs, valeur purement d'agiotage, à celui de 70 francs environ; ce qui a dû être moins aisé que de la faire monter ensuite à son pair.

Nous n'avons fait qu'indiquer quelques-unes des principales questions sur lesquelles les *Mémoires de M. le duc de Gaëte* appellent l'attention. La partie anecdotique, quelquefois très-piquante, a dû être laissée en réserve pour la curiosité des lecteurs de l'ouvrage. Mais, ici, on reconnaîtra la réserve de l'homme qui a possédé long-tems le secret de l'État; beaucoup de ménagemens lui sont commandés par sa position : il ne dit pas tout ce qu'il sait. Assurément, personne ne serait plus curieux à entendre que le ministre des finances de l'époque où le munitionnaire général de la campagne d'Espagne (1823)

débattait ses comptes de fournitures avec l'administration de Napoléon. Personne ne pourrait mieux nous décrire les causes et les effets de la fameuse crise financière de 1806, qui resta renfermée dans les limites du ministère du trésor public et fut étrangère au ministère des finances proprement dit. On conçoit, en y réfléchissant un peu, que mille motifs de raison ou d'honneur peuvent avoir commandé *provisoirement* le silence sur ces importans épisodes; et l'on est réduit à espérer un *troisième* volume. En attendant, nous croyons pouvoir recommander les deux volumes que nous annonçons à tous ceux qui, s'occupant par devoir ou par goût des affaires publiques, sont désireux de connaître le positif des choses. Ils y trouveront des faits exacts et précieux à savoir, des raisonnemens forts sans déclamations, beaucoup de conscience, et une grande clarté de rédaction. Sans doute, les écrivains de profession remarqueront dans l'ordonnance générale de l'ouvrage un défaut de régularité; ceci tient à l'inhabitude du métier, et il y a, peut-être, un reste du grand seigneur, dans ces notes jetées les unes après les autres, et qui ont l'air d'attendre que la main du secrétaire les colloque chacune en leur place et les lie entre elles. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de penser que cette critique (laquelle ne s'adresse d'ailleurs qu'à un petit nombre de pages) n'empêchera pas le public de rendre une entière justice à un ouvrage agréable à lire et précieux à méditer.

A. M.

414. — * *Pacaltsdorp*, ou le Village hottentot; lettre sur les progrès remarquables de *Hooge-Kraal*, village de l'Afrique méridionale, sous le rapport de la civilisation et de la religion; par *John* Campbell. Paris, 1825; Servier. In-18 de VIII et 36 pages; prix 30 c.

On ne peut lire, sans un vif intérêt, cette description d'un village hottentot, transformé par le zèle et les soins d'un missionnaire en village chrétien et civilisé. M. *John* Campbell, chargé par la *Société des missions* de Londres de visiter ses établissemens dans l'Afrique méridionale, vint, dans le cours de sa tournée, dans les environs de Hooge-Kraal, dont les habitans, livrés encore à toutes leurs habitudes sauvages, lui témoignèrent le désir d'apprendre ce qu'apprenaient les blancs. Sur sa recommandation, le révérend *Charles* Pacalt, missionnaire bohémien, envoyé dans ce pays par la Société de Londres, vint s'établir parmi ces Hottentots ignorans, auxquels il apprit, tout en leur communiquant la parole de Dieu, à cultiver la terre, à construire des maisons commodes, à protéger leurs champs, leurs jardins et leurs demeures, contre les ir-

ruptions des bêtes féroces, par des murailles solides. Cinq ans plus tard, en 1817, M. Campbell parcourut de nouveau cette contrée; le respectable Pacalt était mort, et la reconnaissance avait donné son nom au village qu'il avait, pour ainsi dire, créé. Ce n'étaient plus des êtres à demi-nus qui accueillaient le voyageur dans une hutte grossière, à peine aussi élevée que sa tête; il fut reçu par des hommes laborieux, vêtus avec simplicité, mais avec propreté, dans des maisons régulièrement construites, et au sein de l'aisance que donne le travail. En parlant de l'école dirigée par un jeune Hottentot, nommé Kobus, M. Campbell s'exprime ainsi : « Du seuil de la porte où je m'étais arrêté, je regardai dans l'école, et la première chose que j'y aperçus, ce fut ce même Hottentot taillant une plume qu'une jeune fille venait de lui apporter. Cette scène était une preuve de civilisation tellement frappante, que, me reportant à l'état sauvage où j'avais connu le nouvel instituteur, j'en étais confondu d'étonnement. » A—E.

Littérature.

415. — * *Méthode naturelle de l'enseignement des langues ;* Instruction pour les maîtres et les élèves ; par M. DE LASTEYRIE. Paris, 1826; L. Colas. In-18 de 24 pages; prix 25 c.

416. — * *Notice sur un système d'enseignement ;* par *Ph.-O.* SKENE. *Troisième édition.* Paris, 1826; le même. In-8° de 16 pages ; prix 50 c.

Tout ce qui facilite le rapprochement des peuples vient satisfaire un besoin qui caractérise notre époque. Les deux brochures que nous annonçons, ont pour but d'aplanir un des grands obstacles à la communication mutuelle entre les nations : la diversité des langues et la difficulté d'en acquérir la connaissance pratique. Il suffit d'indiquer le but de ces deux écrits, pour attirer l'attention de nos lecteurs; et ce but même suffit pour faire comprendre qu'il ne saurait être ici question du mérite littéraire. Nous ne pourrions donc, sans encourir le reproche de futilité ou de pédantisme, nous arrêter à signaler les imperfections de style qui se rencontrent dans la notice de M. Ph. Skene. On ne saurait chercher dans l'ouvrage d'un étranger que des idées exprimées avec clarté et précision.

Ces deux brochures sont consacrées à l'exposition de deux méthodes d'enseignement pour les langues. M. Skene attribue celle qu'il développe à un Irlandais, M. Hamilton, qui, après l'avoir pratiquée avec succès en Amérique, l'a transportée dans sa patrie, où il a fondé, à Londres et à Dublin, des cours qui

ont obtenu le plus brillant succès. M. Lasteyrie, sans indiquer d'une manière précise l'origine de la méthode qu'il expose, sous le titre de *Méthode naturelle*, dit qu'elle a été adoptée par la *Société des méthodes* de Paris, qui la fait professer dans des cours publics d'anglais et d'italien qu'elle a ouverts, rue Taranne, n° 12, et rue de Richelieu, n° 60, au *Musée encyclopédique* de M. Bossange.

Le premier principe des deux méthodes, c'est que le professeur doit *enseigner* la langue, c'est-à-dire, en communiquer la connaissance, et ne pas se borner à assigner aux élèves les travaux nécessaires pour y parvenir, et à leur recommander d'apprendre dans des livres les élémens et les principes de la langue qu'ils étudient.

La communication orale, unique moyen de donner et d'acquérir la prosodie d'une langue, est le second principe commun aux deux méthodes. Par ce moyen, on double en quelque sorte la force d'attention de l'élève; et le sens de la vue, frappé au même instant que celui de l'ouïe, contribue puissamment à rendre l'acquisition de la langue moins pénible. Combinée d'ailleurs avec la traduction littérale ou analytique que doit faire le professeur, cette communication orale a l'avantage de dispenser l'élève de la ressource fatigante et souvent stérile des dictionnaires. « En faisant la traduction analytique, les synonymes, les *à-peu-près* doivent en être bannis, sauf à donner, après cette première opération, le sens métaphorique ou local des mots, dans le cas où la signification grammaticale ne suffirait pas à l'intelligence de l'élève. » C'est à l'égard de cette opération que nous croyons devoir signaler une différence dans les deux méthodes. M. Lasteyrie ne veut pas que l'on fasse la décomposition de l'ordre des mots dans la langue qu'on étudie, et M. Skene trouve que cela est nécessaire pour enseigner à l'élève les relations des mots, dans les cas où l'ordre de construction naturelle ne lui présenterait pas le sens des phrases. M. Lasteyrie, au contraire, se flatte de mieux obtenir ce résultat, en ajoutant une version correcte dans la langue de l'élève.

Le peu d'espace dont nous pouvons disposer nous empêche de soumettre à nos lecteurs les raisons qui nous font préférer le procédé qui montre les relations des mots, en même tems que le sens des phrases. Mais nous ne pouvons omettre la mention d'un quatrième principe sur lequel les deux auteurs n'insistent pas avec moins de force: c'est que toute règle grammaticale soit bannie de la première partie des cours, qui est consacrée uniquement à apprendre la *nomenclature* et la *signi-*

fication des mots. L'exercice des thèmes est également rejeté par les deux auteurs, tant que l'élève n'a point acquis par les moyens qu'ils emploient une provision considérable de mots.

Comme on voit, cette méthode est l'inverse de celle qui est suivie dans nos établissemens publics où pour enseigner les langues, on commence par obliger les élèves à apprendre par cœur les formules de la lexicographie et les règles de la syntaxe. Ces principes ou règles, qui ne s'appliquent à rien dans l'esprit de l'élève, puisqu'il ne connaît pas les mots qu'on veut lui apprendre à disposer, n'offrent à sa curiosité aucun attrait, et ne servent nullement à lui procurer l'intelligence de la langue qu'il étudie.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour la propagation d'une méthode qui a le double avantage de rendre plus facile et plus rapide l'étude des langues, en même tems qu'elle conduit à une connaissance plus intime de leurs idiotismes, ou des constructions, des formes et des tours de phrases propres à chaque langue. K*.

417. —* *Manuel classique pour l'étude des tropes*, ou élémens de la science des mots; par M. Fontanier. *Troisième édition.* Paris, 1825. Maire-Nyon. 1 vol. in-12, de VIII et 364 pages; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Ne jugeons pas ce manuel sur les éloges qui lui ont déjà été donnés, mais d'après l'utilité qu'il peut offrir aux élèves. Si nous examinons les parties qui le composent, nous trouvons d'abord des notions préliminaires sur les idées, les mots, la proposition, les différens sens du discours, les figures qui l'embellissent, la définition, la division et l'usage de ces figures : toutes ces idées générales sont fort utiles et méritent d'être étudiées. M. Fontanier est moins heureux, lorsqu'il passe aux détails. Il a suivi dans la classification de ses tropes l'ordre que Beauzée avait proposé comme plus rigoureux que celui de Dumarsais; et en cela, il a bien fait. Mais, quelle mémoire pourra retenir neuf espèces de métonymie, huit sortes de synecdoques, cinq espèces de métaphores, trois genres de syllepse et dix-sept tropes de phrases ou *figures d'expression*, *dont cinq par fiction, sept par réflexion, cinq par opposition.* C'est le tort qu'ont presque tous ceux qui se sont occupés exclusivement d'une science : ils ne peuvent concevoir que les connaissances qu'ils ont acquises à force de travail et de recherches, sont inutiles à la plupart des hommes; et, au lieu de s'en tenir à de simples élémens, à l'exposé rapide des préceptes généraux, ils veulent faire des ouvrages trop complets et ils abusent ainsi de la patience de leurs lecteurs. M. Fontanier

s'est occupé toute sa vie de grammaire et de philologie : il dépose dans son manuel tout ce que son expérience et ses travaux lui ont fait connaître sur les tropes et les figures. Mais, excepté les grammairiens de profession, qui voudra apprendre là dessus tout ce que sait M. Fontanier? Je le dirai donc franchement : comme exposé de doctrine, son livre est sans doute fort bon : comme ouvrage à mettre entre les mains des jeunes gens, il est trop long, trop détaillé, et les professeurs qui s'en serviront feront bien, ce me semble, de n'expliquer avec détail à leurs élèves que les préceptes généraux et qui pourront présenter une utilité réelle.

418. — *Exercices sur l'analyse et la composition*, ou Rhétorique française en exemples, à l'usage des pensionnats de jeunes demoiselles et des élèves des deux sexes ; par M. Dubois. Paris, 1826. Delalain. Un vol. in-12 de VIII et 370 pages; prix 3 fr. et 4 fr. par la poste.

On s'est plaint avec raison, et depuis long-tems, du peu de profit que les jeunes gens tiraient de leurs études littéraires. Cela tient à deux causes bien sensibles : 1° le défaut de plan et d'unité dans l'enseignement; 2° la nature des compositions que l'on demande aux élèves. On accable les rhétoriciens de ce qu'on appelait autrefois *amplifications*, qu'on nomme aujourd'hui *discours;* on les fait *sans cesse écrire*, sans s'occuper de former leur jugement, ni leurs idées. D'excellens esprits, et nous pouvons citer M. Andrieux, ont souvent exprimé le vœu qu'au lieu de ces amplifications verbeuses, on fît faire aux jeunes rhétoriciens des *analyses*, qui leur découvrissent l'objet, le plan, le mérite de l'ouvrage dont ils rendraient compte. En voyant paraître des exercices sur l'analyse et la composition, nous avons pensé un moment que le vœu de ces hommes éclairés allait être exaucé : aussi, n'avons-nous pas été peu surpris, quand nous avons reconnu que l'auteur ne s'était même pas fait une idée nette de l'analyse : il a constamment oublié que son objet spécial était de déterminer les principaux points d'un ouvrage; qu'elle devait *en lever le plan*, si cette expression n'est pas trop hardie : que, par conséquent, l'ouvrage analysé devait reparaître tout entier dans l'analyse, quoique dans des proportions extrêmement réduites.

Loin de là, les analyses de M. Dubois sont des amplifications de mots, dont la moindre est deux fois aussi longue que le morceau qu'il prend pour texte. Il relève toutes les phrases pour en faire admirer toutes les expressions : enfin, il fait de

la critique, mais de cette critique si justement livrée par Molière à la risée du public dans ses *Précieuses Ridicules*. Ce genre de critique consiste à s'extasier sur toutes les phrases, sur tous les mots d'un auteur : on appelle cela des *développemens oratoires!* quels développemens, bon Dieu! je ne sais s'ils ne sont pas encore plus propres que les amplifications à remplir la tête des jeunes gens de paroles oiseuses et de mots sans idées. Au reste, l'ouvrage de M. Dubois réunit les deux avantages : plus des deux tiers de son livre sont consacrés à la *composition*, c'est l'*amplification* sous un nom différent; il entrait dans son plan de donner des *corrigés*, genre de modèle qui fait toujours placer le devoir de l'élève, quelle que soit sa perfection, au-dessous du manuscrit du professeur, fût-il de la dernière médiocrité. Si ce défaut est inévitable, on doit du moins savoir gré à M. Dubois d'avoir choisi tous ses corrigés dans nos meilleurs écrivains.

419. — *Extraits des auteurs grecs*, traduits par M. Hautôme, professeur de littérature grecque et latine. Paris, 1826. Brunot-Labbe. 2 vol. in-12, ensemble de VII et 480 p.; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c. par la poste.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur cet ouvrage : c'est une traduction ordinairement élégante et toujours exacte des extraits publiés par l'abbé d'*Andrezel* Tous ceux qui s'occupent de l'étude de la langue grecque, connaissent ce dernier recueil; et savent quel service il a rendu aux professeurs, en rassemblant dans un petit volume et sous des titres distincts (1) les morceaux les plus remarquables des auteurs grecs et les plus propres à servir de modèles dans tous les genres. M. Hautôme en publie aujourd'hui une version française, dont il a fait une partie lui-même, mais pour laquelle il a le plus souvent mis à contribution les traducteurs des ouvrages auxquels M. d'Andrezel avait emprunté ces extraits. On ne contestera point l'utilité de son travail; néanmoins, je ne crois pas qu'il obtienne le même accueil que celui de son modèle. Ce n'est pas dans les colléges qu'on a besoin de traductions : c'est dans le monde. Lorsque nos premières études, trop imparfaites, ou d'autres occupations ne nous permettent pas de lire les auteurs dans leur langue, nous aimons qu'une traduc-

(1) Les sujets qui composent l'*Excerpta* de M. d'Andrezel, ont été rangés dans l'ordre suivant, adopté aussi par son traducteur : 1° rhétorique et critique; 2° poésie épique, didactique, lyrique, dramatique, pastorale, épigrammatique; 3° histoire; 4° philosophie; 5° éloquence; 6° épistolographie.

tion fidèle nous retrace au moins les principales formes du tableau que nous ne pouvons voir de plus près : mais alors, irons-nous chercher des extraits, des morceaux détachés? Non, sans doute, car nous voulons surtout connaître le plan de l'ouvrage, la liaison et la suite des idées, la fécondité de l'auteur, et tout cela ne peut se trouver dans un *excerpta*, dont le seul avantage est d'offrir à la jeunesse un travail assez court pour ne la point fatiguer.

M. Hautôme n'a donc travaillé que pour les colléges, et là, il est à croire que sa traduction sera plutôt lue par les élèves que par les professeurs : c'est dire assez que son influence sur les études, si elle en a, ne sera pas très-avantageuse. Nous engageons donc M. Hautôme, si son goût le porte vers la carrière des Bouhier, des d'Olivet, des Leclerc, des Burnouf, à entreprendre la traduction de quelque ouvrage entier, plutôt que de compiler tous nos traducteurs pour mettre en français une compilation, dont la plus grande utilité consistait peut-être en ce qu'elle n'était pas traduite.

420. — *Le Boileau des colléges*, ou Boileau réduit à ce qu'il peut y avoir de plus utile pour les jeunes étudians, et accompagné d'un commentaire propre a en faire un véritable livre de classe; par M. Fontanier. Paris, 1825. Maire Nyon. In-18 de XXIV et 296 pages; prix 1 fr. 80 c. et 2 fr. 25 c. par la poste.

C'est une idée malheureuse que celle de morceler les auteurs, comme on le fait trop souvent aujourd'hui. C'est réellement un trait caractéristique de notre époque, que Boileau même, le plus pur, le plus châtié de nos poëtes, n'ait pu échapper à ce despotisme des ciseaux. On vient nous dire que tout *le Lutrin* ne peut pas être mis entre les mains des jeunes gens; que le poëme de Boileau a produit des effets funestes à la religion, qu'on a abusé de certains vers; . . . et c'est en alléguant de semblables raisons, qu'on réduit Boileau à ne nous plus offrir que les membres épars d'un poëte brisé, *disjecti membra poetæ*. Il est vrai que ce qu'on nous en donne est enrichi d'un commentaire perpétuel, fort inutile, ce me semble, pour un livre si clair. Nous laisserons donc l'ouvrage de M. Fontanier; nous en reviendrons au bon et simple Boileau des classes, entier, franc, libre, non défiguré par une censure individuelle, aussi dangereuse que la censure publique, et dans laquelle l'auteur lui-même obéit beaucoup moins, le plus souvent, aux inspirations de sa conscience et de son goût, qu'à de petites considérations puisées dans sa position sociale et dans son intérêt. B. J.

421. — * *OEuvres complètes de Marie-Joseph et d'André* Chénier, revues, corrigées, augmentées et mises en ordre par

M. *D.-Ch.* Robert. 8e et 9e livraisons, composées du T. Ier des *OEuvres anciennes de M. - J.* Chénier, précédé d'une *Notice historique* par M. Arnault, et des *OEuvres anciennes d'André* Chénier. Paris, 1826; Guillaume. 2 vol. in-8°; prix 7 fr. 50 c. chacun (Voy. *ci-dessus*, cahier de *Mai*, p. 520.)

Le T. 1er des *OEuvres posthumes de M.-J. Chénier*, qui a paru en 1824, était précédé d'une excellente *Notice* de M. Daunou, dans laquelle ce savant académicien avait principalement considéré l'auteur de *Charles IX* et de *Tibère* comme écrivain et comme homme public; un autre collègue de Chénier, M. Arnault, rassemblant, pour le T. 1er des *OEuvres anciennes*, les souvenirs que lui ont laissés douze années d'une liaison intime avec ce poëte célèbre, a voulu surtout disculper sa mémoire de l'odieuse accusation que l'esprit de parti le plus aveugle a pu seul élever contre lui, et que Mme de Genlis n'a pas craint de reproduire récemment dans ses *Mémoires*. Un seul fait cependant, recueilli par M. Arnault, dans son *Discours sur les funérailles de M.-J. Chénier* (voy. le même volume, p. XLI) et rappelé depuis par M. Daunou, suffisait pour éloigner à jamais jusqu'au souvenir de cette infâme calomnie; le voici : « *Dans sa douleur, Chénier se réfugia entre les bras de sa mère, qui a vécu, qui est morte dans les siens.* » Aujourd'hui, M. Arnault, dans sa *Lettre à l'éditeur*, rapporte de nouvelles particularités, entre autres une anecdote assez curieuse, à l'appui de l'innocence de Chénier, qui n'avait pas besoin, du reste, d'autre preuve que le fait qu'on vient de lire. Nous croyons utile néanmoins de transcrire cette anecdote, ne fût-ce, comme dit son auteur, que parce qu'elle fait connaître dans quel excès de lâcheté on peut être entraîné par l'esprit de parti. « Un des fondateurs, dit-il, de la feuille que je signale à l'horreur de tout honnête homme (1), faisait devant moi, après la mort de Chénier, l'éloge du talent et celui du caractère de ce grand écrivain. Vous voilà donc enfin juste, dis-je à cet apologiste; l'esprit de parti ne vous aveugle donc plus? — Il ne m'a jamais aveuglé : telles ont toujours été mes opinions sur Chénier, me répondit en souriant ce galant homme. — Mais, pendant dix-huit mois, ne l'avez-vous pas journellement accusé d'avoir fait égorger son frère? Avez-vous donc cru ce fait réel? — Moi! pas un moment. — Pourquoi donc ces accusations quotidiennes? — Vous me le demandez? me dit-il, avec un regard

(1) M. Arnault ne désigne pas cette feuille; mais elle est assez désignée par les différentes lettres de Chénier au *Journal de Paris*, contenues à la fin du volume que nous annonçons.

où se peignait autant de malice que de pitié ; vous n'entendez rien à la politique, je le vois.—Hé bien ? — Sachez que, quand il s'agit de ruiner dans l'opinion un homme du parti contraire, *tous les moyens sont bons*. Chénier était un des appuis du parti républicain ; voulant la ruine de ce parti, nous avons fait tout pour discréditer un de ses chefs, pour le *démonétiser :* voilà toute l'histoire. » Cet aveu naïvement atroce, ajoute M. Arnault, je ne suis pas le seul à qui il ait été fait ; feu Ginguené le reçut aussi, et ce n'est pas sans rougir, m'a-t-il dit : car, en fait de politique semblable, il était aussi novice que moi, soit dit sans le déprimer. » Cette anecdote, Mme de Genlis n'a-t-elle pas mérité qu'on la lui applique, elle qui vient, quinze ans après la mort de Chénier, et trente ans après la publication de son *Discours sur la Calomnie* (Voy. T. 3e des *OEuvres anciennes*, p. 7), l'accuser de s'être tu sur une aussi odieuse imputation? Il est impossible qu'elle n'ait pas lu ces beaux vers, ou du moins qu'elle n'en ait pas entendu parler. Il faut supposer, avec M. Arnault, que « cette dame se ressent, sous quelques rapports, des outrages du tems, et qu'elle perd en mémoire ce qu'elle gagne en imagination » ; car l'accusation qu'elle répète avec tant de légèreté est incompatible avec la bonté qui, dit le même écrivain, est la véritable grâce de la vieillesse. A cette attaque d'une femme qui croit tout le mal possible des philosophes, peut-être parce qu'elle leur veut beaucoup de mal, hâtons-nous d'opposer une autorité bien autrement respectable, celle de l'auteur des *Martyrs*. « Chénier, dit M. de Châteaubriand, dans son *Discours de réception à l'Académie*, a su comme moi ce que c'est que de perdre un frère tendrement aimé : il serait sensible à l'hommage que je rends à ce frère, car il était naturellement généreux. » Non, ce n'est pas par des vers seulement que Chénier a protesté contre l'injuste condamnation d'un frère avec les opinions duquel il ne différa d'ailleurs que sur quelques points. « Chaque jour, dit M. Arnault, Chénier allait solliciter pour son frère, chaque jour il revenait désespéré par de nouveaux refus ; et, le lendemain, cet homme dont l'amitié avait brisé le caractère hautain, s'abaissant à de nouvelles supplications, retournait encore implorer les arbitres du sort de quiconque vivait alors en France, arbitres inexorables, qui, pour toute réponse, lui répétaient : *Au lieu de songer à sauver ton frère, songe à te sauver toi-même.* »

Cette pièce de M. Arnault, que l'on peut considérer comme le complément indispensable de la notice de M. Daunou, par les détails qu'on y trouve sur la vie privée de Chénier, ren-

ferme encore d'autres documens fort précieux ; entre autres, la lettre pleine de dignité par laquelle il demandait des secours à Bonaparte, après avoir été destitué (en 1806) de sa place d'inspecteur des études, par suite de la publication de son *épître à Voltaire*, dans laquelle on avait signalé des allusions fâcheuses contre les conquérans (1) ; une *lettre de Ducis à Lebrun* (an VIII), où l'auteur septuagénaire et vivant retiré à la campagne, avec les faibles émolumens attachés à son titre d'académicien, recommande le soin de sa fortune à Chénier, qui réussit effectivement à lui faire obtenir une pension ; enfin, les détails de l'intrigue par laquelle Fouché parvint à engager l'auteur de *Tibère* dans une fausse démarche, en lui montrant l'établissement de l'empire comme favorable à la liberté, et en lui offrant la perspective d'une place de sénateur, s'il voulait célébrer ce grand événement, proposition à laquelle Chénier se rendit, en composant sa tragédie de *Cyrus*, où l'on remarque du reste le serment prononcé par le prince à son avènement au trône et plusieurs autres morceaux, qui, comme l'a fort bien fait observer M. Arnault, ne sont pas d'un apostat à la liberté.

Le T. 1er du *Théâtre de Chénier* (OEuvres anciennes), ne renferme d'ailleurs que deux tragédies, *Azémire*, premier ouvrage de l'auteur, qu'il fit représenter sans succès, à l'âge de vingt-deux ans, mais qui fit juger cependant à Palissot que la France avait un poëte tragique de plus, et celle de *Charles IX*, que notre estimable collaborateur M. Lemercier a si bien appréciée dans un article de la *Revue* (Voy. T. 1er, p. 111, 298 et 487), et dont les éditeurs ont sagement enrichi ce volume. Le reste est consacré aux pièces relatives à la difficulté que Chénier éprouva pour faire jouer cette tragédie, et parmi lesquelles on distingue la *Critique de la tragédie de Charles IX*, par Palissot, comédie conçue d'après le modèle laissé par Molière, dans sa *Critique de l'École des femmes*.

Je n'ai point parlé d'une *préface* très-courte *de l'éditeur*, M. Ch. Robert, qui est mise en tête du volume que j'annonce. Ce morceau est écrit dans un style et dans des idées

---

(1) Le résultat de cette lettre, à la fois honorable, dit l'auteur, pour le protecteur et pour le protégé, fut une pension de 8,000 fr. Chénier fut en outre chargé de la continuation de l'histoire de France, avec une indemnité annuelle attachée à ce travail : réparation tardive d'une persécution qu'il eût été plus noble à Bonaparte de ne pas laisser exercer contre l'auteur de *Charles IX*.

très-convenables à son sujet; mais l'auteur me pardonnera d'avoir attaché plus d'importance à Chénier lui-même et aux trois savans littérateurs qui lui ont consacré quelques pages.

N. B. Nous réserverons un article, dans notre prochain cahier, au T. 2e des *Œuvres d'André Chénier*, que nous n'avons pu examiner ici, et dans lequel nous avons retrouvé du reste les pièces dont nous avions signalé l'absence dans le T. 1er, qui contient les *Œuvres posthumes* de ce poëte infortuné. E. Héreau.

422. — * *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'Académie française, avec des *éclaircissemens* et des *notes*. 10e livraison. T. XI et XXII. Paris, 1823 (sic); Pillet; Bossange père; Aimé-André, l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. In-8° de 513-472 pages; prix 7 fr. le volume (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 238).

Le tome XI contient le deuxième volume de l'*Ermite en province* et le tome XXII, le deuxième des *mélanges*, qui se composent de plusieurs articles sur les *salons de* 1817 *et* 1819, et sur l'*exposition des tableaux d'Horace Vernet;* d'un *essai sur l'opéra français;* d'un *discours sur l'industrie;* de XXVIII chapitres *sur l'exposition des produits de l'industrie nationale, en* 1819; et d'un *fragment d'un mémoire sur l'Ile-de-France, aujourd'hui l'île Maurice.* U.

423. — * *La Fontaine des pleurs*, poëme traduit librement du russe par *J.-M.* Chopin; orné de trois *figures lithographiées* et d'une *planche de musique*. Paris, 1826; Dondey-Dupré. Brochure in-8° de 40 pages; prix 2 fr. 50 c.

Le jeune poëte lyrique dont M. Chopin a essayé de nous faire connaître le dernier ouvrage, est la plus chère espérance du Parnasse russe, qui peut l'opposer avec orgueil aux poëtes modernes les plus distingués des autres nations de l'Europe. Né à St-Pétersbourg, le 26 mai 1799, *Alexandre* Pouschkin s'était déjà fait connaître, à l'âge de 15 ans, par des poésies qui promettaient tout ce que sa Muse a tenu depuis. Les journaux littéraires se sont enrichis de ses *odes* et de ses *épîtres;* mais l'ouvrage qui a particulièrement fixé sur lui l'attention de tous les amis des belles-lettres en Russie est son poëme de *Rouslan et Ludmila*, qui, de l'avis des juges les plus éclairés, réunit au mérite d'une imagination aussi riche que neuve des situations piquantes, un mélange heureux de folie et de raison, de gaîté et de sentiment, et surtout un coloris poétique vraiment extraordinaire dans un auteur aussi jeune. *Le Prisonnier du Caucase* est venu depuis ajouter à la réputation de M. Pouschkin, qui a publié en dernier lieu (en 1824) *la Fontaine de Bakhchessaraï* (en russe: *Bakhtchissaraïskoï fontane*), annoncée dans la

Revue Encyclopédique (voy. t. XXIII, p. 643), et que M. Chopin pour ne pas blesser nos habitudes euphoniques par un mot tartare (1), appelle dans sa traduction *la Fontaine des pleurs*. L'original de ce poëme est sous nos yeux, et nous devons avouer que nous n'en sommes pas aussi satisfaits que nous nous y serions attendus. L'auteur passe, au milieu de ses compatriotes, pour un poëte *romantique;* et malheureusement, en Russie comme en France, si ce mot n'est pas encore bien défini, du moins on semble, par une espèce de convention tacite, l'attacher à tous les ouvrages qui portent le cachet d'une trop grande liberté de style, ou dont les idées et les images laissent du vague et de l'obscurité dans l'esprit du lecteur. En effet, c'est là le défaut principal que nous avons remarqué dans le dernier poëme de M. Pouschkin, où le manque de transitions a dérouté plus d'une fois notre attention et notre entendement.

Les détails seuls de ce poëme, qui en renferme beaucoup de charmans, ont pu inviter M. Chopin à entreprendre un travail dont l'auteur devra lui savoir autant de gré que nous, et qu'on n'appréciera bien qu'en comparant les deux versions, russe et française. La qualification de *traduction libre* que sa modestie lui a fait donner à ce travail pourrait faire croire qu'il a reculé devant plusieurs difficultés de son texte, ou qu'il a cherché du moins à les éluder; mais nous pouvons assurer qu'il n'est presque point de beautés dans le poëme original que M. Chopin n'ait fidèlement rendues, et M. Pouschkin lui en doit plusieurs qui n'ont pas peu contribué à déguiser les longueurs et à relever quelquefois les ornemens un peu vulgaires de sa narration. C'est un métier bien ingrat que celui de traducteur : fait-on bien, la gloire en est à l'auteur original; fait-on mal, on en reçoit tout le blâme. Il faut donc plus que du talent et de la bonne volonté pour traduire un poëte, il faut encore du goût et de l'imagination, il faut être poëte enfin. Une citation, prise du reste dans un passage où l'auteur russe s'est élevé lui-même à une grande hauteur, fera juger si M. Chopin a des droits à ce titre. C'est la peinture de la vie uniforme et monotone des beautés condamnées aux honneurs du harem :

Les mois, les ans se succèdent pour elles
Dans les langueurs de l'uniformité;

---

(1) Bakhtchessarraï est le nom de l'ancienne capitale de la Crimée. Ce mot est composé de *Bakhtché*, jardin, et de *Saraï*, palais. Cette ville fut ruinée par les Russes, en 1736, et rebâtie depuis.

Et le Tems fuit, emportant sur ses ailes,
D'un vol égal, leur âge et leur beauté...
Un jour s'écoule, un autre le remplace,
Et fuit, semblable au jour évanoui...
Le jour suivant et commence et s'efface,
Sans que son vol ait imprimé de trace
En *fournissant* le cercle de l'ennui.
Dans le harem la froide indifférence
Voit sans regret s'effacer chaque instant;
Et la gaîté ne vient que rarement
Y réveiller la molle nonchalance.
L'essaim captif de ces jeunes beautés,
Pour alléger le poids mortel des heures,
Souvent déploie en leurs riches demeures
Les fins réseaux et les tissus vantés,
Orgueil de l'Inde, à prix d'or achetés.
Les entretiens, les jeux et la parure
Trompent leur cœur, sans jamais le remplir...

Un *chant tartare*, mis en musique par Mme Chopin et trois lithographies, que l'on doit au crayon d'un frère du traducteur, montrent que tous les genres de talent semblent s'être réunis dans cette famille, et donnent un nouveau prix à ce poëme, que l'éditeur, M. Dondey-Dupré, a d'ailleurs décoré de tout le luxe de la typographie. E. Héreau.

424. —* *Essais poétiques d'une jeune solitaire.* Paris, 1826; bureau de la Bibliothèque catholique, rue Garancière, n° 10, près Saint-Sulpice. In-8° de 83 pages; prix 3 fr.

J'avoue que j'éprouve quelque embarras à exprimer toute mon opinion sur un ouvrage, où j'ai pourtant remarqué, si je ne me trompe, des germes de talent. Je m'étais épris, à la seule lecture du titre, d'un vif intérêt pour l'auteur; je me figurais une jeune fille, élevée loin du monde, demandant d'innocentes inspirations à une paisible solitude, dans laquelle ses premiers beaux jours avaient été consacrés à l'étude de la poésie, et mon imagination souriait d'avance à des chants simples, modestes, empreints surtout d'une gracieuse et touchante naïveté. Désirant faire connaître a mes lecteurs comment je suis revenu de cette illusion, sans vouloir toutefois diminuer en rien ce que je viens d'avancer de favorable à ce recueil de poésies, je crois devoir leur en offrir plusieurs extraits, qui les mettront à même de juger si c'est avec justice que je mêle à un éloge mérité de sévères conseils. — Je commence par quelques morceaux des deux premières élégies, dont l'une est intitulée : *Regrets sur la mort d'un ami*, et

l'autre : *Derniers Adieux de sainte Scholastique à saint Benoît, son frère.*

... Mais l'aube matinale a chassé les ténèbres;
Une pâle lueur vient éclairer ces lieux;
Les objets qui frappent mes yeux
Rappellent à mon cœur des souvenirs funèbres.
Là, ses pinceaux tremblans ébauchèrent mes traits;
Là, sa voix s'unissait à ma harpe sonore;
Là, deux siéges poudreux, l'un de l'autre tout près,
Paraissent nous attendre encore.
C'est là qu'un doux repos suspendait ses douleurs.
Ce livre à nos loisirs prêta souvent des charmes :
Quand Vannoz et Treneuil faisaient couler mes larmes,
Ses pleurs se mêlaient à mes pleurs.
Combien tu nous plaisais, tendre mélancolie!
Mais combien mes sanglots sont amers aujourd'hui!
Je suis *seul*, et sa main chérie
N'essuiera pas les pleurs que je verse pour lui.

Voici une strophe de sainte Scholastique :

A la fleur de mes jours, j'ai méprisé la terre.
Richesse, honneurs, plaisirs, j'ai tout sacrifié;
Tout a fui de mon cœur, hors la tendre amitié
Qui dès mes jeunes ans m'unissait à mon frère.
Au moment de briser des liens si chéris,
La nature s'émeut, malgré moi je soupire;
Et pour me consoler j'ai besoin de me dire :
Il viendra me rejoindre aux célestes parvis.

Jusqu'ici tout est bien ; ces vers ont la couleur et le ton de l'élégie; rien n'y blesse la raison, ni le goût; seulement on y aperçoit déjà une tendance vers l'exaltation religieuse, qui bientôt va se révéler avec plus d'énergie. La troisième pièce, intitulée : *les Soupirs d'Éthelgive*, exprime les regrets et les combats d'une jeune fille qui fait un dernier adieu au monde et à ses pompes.

La pièce suivante nous montre Isabelle, sœur de Louis IX, « près d'un autel désert humblement prosternée, » dédaignant un *brillant hyménée* avec le prince Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, que toute sa famille et le pape lui-même la pressent vainement d'accepter pour époux, et consacrant sa virginité à Jésus :

Vous seul, adorable Sauveur,
Vous serez l'époux d'Isabelle :
Roi des vierges, lui disait-elle,
Vous seul régnerez dans mon cœur.

Vient ensuite un dialogue entre Thaïs, fameuse courtisane égyptienne, et Paphnuce, célèbre anachorète, qui était parvenu à l'amener à la pénitence.

Voilà beaucoup de citations; mais que mes lecteurs me permettent de les compléter par quelques lignes de prose tirées d'un *argument*, qui achèveront la confidence des sentimens et des pensées de l'auteur. « La B. Lidwine naquit en Hollande....; elle n'avait pas plus de douze ans lorsque sa beauté la fit rechercher en mariage : déterminée à consacrer à Dieu sa virginité, *elle tâcha, par des mortifications corporelles, de détruire ses charmes. Dieu seconda ses pieux desseins en lui envoyant, dès l'âge de quinze ans, une maladie qui dura jusqu'à la fin de ses jours*, et qui la fit passer par une variété d'infirmités et de souffrances dont le détail révolte la nature. »

Il y aurait ici matière à de longues et pénibles réflexions. En ne sortant point de la réserve que m'impose le sexe de l'auteur, ne puis-je pas lui demander à quelles mains son éducation a été confiée? où a t-elle puisé des sentimens et des idées de cette espèce? quels maîtres ou quels amis l'ont invitée à choisir de tels sujets? Je reviens à la littérature, et j'engage *la jeune solitaire* à prendre de meilleurs guides, dans l'intérêt de son avenir poétique. B—u.

425. — *La Chûte de Missolonghi*, suivie du *Travail*, odes; par M. *Albert* Montémont. Paris, 1826; Chaumerot jeune. In-32 de 29 pag.; prix 25 cent. au profit des Grecs.

426. — *Le Spectre de Missolonghi*; par M. *Ulysse* Tencé. Paris, 1826; Delaunay. In-8° de 14 pages; prix 1 fr. 25 c. au profit des Grecs.

La ruine de Missolonghi est venue fournir de nouvelles et tristes inspirations aux poëtes amis de la sainte cause des Grecs. On doit féliciter M. Albert Montémont d'avoir été, dans cette circonstance, l'un des premiers interprètes de la douleur publique. Après avoir peint, dans cette ode improvisée, toutes les horreurs de la catastrophe, il s'écrie :

Que dis-je? les seuls infidèles
Consomment-ils de tels complots?
Parlez, flottantes citadelles,
Quels chefs vous guident sur les flots?
Dieux! j'ai vu les nefs de l'Austrie;
Des transfuges la voix s'écrie :
Écrasons l'Attique aux abois!...
Toi, czar, qu'implore la Phocide,
Ton indifférence homicide,
L'accable encore de son poids!

On trouve, dans l'ode sur le *Travail*, quelques brillantes images et un fragment d'une traduction complète et inédite des odes d'Horace nous fait désirer que l'auteur ne tarde pas à la publier.

Je remarque, dans le *Spectre de Missolonghi*, une poésie vigoureuse; l'auteur peut se promettre des succès dans le genre lyrique. On en jugera par ces derniers vers où le fantôme terrible de l'héroïque cité reproche aux chrétiens leur indigne froideur à la vue de tant de maux.

C'en est fait! plus d'espoir d'affranchir ce rivage!
Le tombeau nous attend, ou l'infâme esclavage,
Et nous périrons tous... Mais, ô lâches Chrétiens,
Vous qui deviez aux Grecs d'intrépides soutiens,
Vous, rois des nations, qui léguez à l'histoire,
Avilis, méprisés, des noms que la victoire
D'un immortel éclat promettait de couvrir,
Soyez maudits! c'est vous qui nous faites périr!

O.

427. — * *Lascaris*, ou *les Grecs du quinzième siècle*, suivi d'un *Essai historique sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane jusqu'à nos jours;* par M. Villemain, de l'Académie française. *Troisième édition*, augmentée d'une *préface* et d'un *Essai sur les romans grecs*, et ornée d'une *carte*. Paris, 1826. Ladvocat. 2 vol. in-18 de 632 pages; prix 9 fr.

Nous nous attendions à une nouvelle imitation de Walter-Scott: M. Villemain nous a donné un chapitre digne d'être ajouté au voyage d'Anacharsis. La différence, entre la méthode de Barthélemy et celle du romancier écossais, est facile à saisir. L'un mettant en scène les personnages historiques, ne considère l'action inventée que comme un moyen de lier les événemens réels, les détails de mœurs, les observations littéraires; elle leur est entièrement subordonnée; et l'auteur atteint son but, si, avec son secours, il est parvenu à présenter ces événemens, ces détails, ces observations, d'une manière à la fois instructive et amusante. Chez l'autre, au contraire, l'action domine; il faut qu'elle marche, qu'elle émeuve, qu'elle entraîne; les personnages d'invention occupent de préférence le premier plan, et les peintures de mœurs, qui sont pourtant un des principaux objets que se propose l'écrivain, n'ont la permission de se produire qu'autant qu'elles développent les caractères et animent le récit. L'un nous offre une explication ingénieuse du passé; l'autre le fait revivre à nos yeux. Il est inutile de faire remarquer combien la méthode de Walter-Scott est supérieure, combien surtout les ouvrages qu'elle produit sont mieux ap-

propriés aux succès populaires. Toutefois nous ne reprochons point à M. Villemain de s'en être écarté. Trop habile pour ne pas sentir l'extrême difficulté qu'elle présente, il a craint sans doute d'augmenter le nombre de ces imitations maladroites où tant d'auteurs ont jusqu'ici montré leur impuissance. Peut-être aussi a-t-il pensé que le sujet qu'il avait choisi se prêtait peu à ce genre de composition. En effet, les Grecs vaincus, venant chercher un asyle en Italie et répandant les sciences et les lettres antiques au sein de leur patrie adoptive, ne semblent pas offrir le germe d'une action bien vive et bien attachante. Il y a dans la vie des lettrés quelque chose de froid qui se répand sur toutes les compositions dont ils sont les héros. Aussi, malgré le mérite du style, malgré une scène assez dramatique (le moment où les montagnards de Catane fondent sur les Grecs qui assistent à la messe, sous *le châtaignier des cent chevaliers*, arbre sacré qu'on les accuse de profaner) bien des gens préféreront peut-être, au roman de Lascaris, la lecture de quelques chapitres de l'histoire littéraire d'Italie, où Ginguené a tracé le tableau des services que les Grecs fugitifs ont rendus à la civilisation moderne. M. Villemain, dans son second volume, a traité un sujet d'un intérêt plus vif : le sort des Grecs sous le joug des Turcs et les efforts qu'ils ont faits pour s'en affranchir. J'aurais mieux aimé, je l'avoue, qu'il traitât historiquement ce qu'il a voulu peindre dans le roman de Lascaris, et qu'il cherchât le sujet d'un roman dans ce qui lui a fourni un morceau d'histoire. C'était, ce me semble, une source assez féconde d'aventures extraordinaires et intéressantes que cette vie des *Armatoli* et des Klephtes, des marins et des pirates grecs, ce mélange des chrétiens et des mahométans, tantôt vivant en bons voisins, tantôt se faisant une guerre à mort. Ajoutons que tout est obscurité et confusion dans cette période, que l'histoire ne peut presque jamais y démentir le roman, et que les faits y intéressent moins que les mœurs. Quoi qu'il en soit, l'essai historique de M. Villemain n'en est pas moins un ouvrage très-remarquable. Il est terminé par une péroraison où la cause sacrée de la Grèce est défendue avec la plus haute éloquence. Cette péroraison, digne du beau talent de M. Villemain, comme du sujet qui l'a inspiré, honore l'homme autant que l'écrivain. Nous voudrions pouvoir en citer quelques passages; mais, pour faire connaître ses beautés, il faudrait la rapporter tout entière. CH.

428. — * *Collection des meilleurs romans français*, dédiés aux dames. Cinquième livraison, composée des *Mémoires du chevalier de Grammont*; par HAMILTON. Paris 1826; Werdet,

2 vol. in-32, ornés de vignettes et de fleurons; prix 6 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 845-846.)

« Il n'y a personne, dit La Harpe dans son *Cours de littérature*, qui n'ait lu et relu les *Mémoires de Grammont* : c'est de tous les livres frivoles le plus agréable et le plus ingénieux; c'est l'ouvrage d'un esprit léger et fin, accoutumé, dans la corruption des cours, à ne connaître d'autre vice que le ridicule, à couvrir les plus mauvaises mœurs d'un vernis d'élégance, et à rapporter tout au plaisir et à la gaîté. » D'après ce jugement d'un de nos critiques les plus justement célèbres, confirmé par l'opinion générale sur les *Mémoires du chevalier de Grammont*, les éditeurs de la *Collection des meilleurs romans français* ne pouvaient se dispenser de les comprendre dans leur choix. Cependant, nous osons penser que ce livre est un de ceux qui jouissent dans le monde d'une réputation usurpée. Il y a de l'esprit, sans doute; mais à côté de quelques détails gracieux, on trouve des tableaux et des scènes moins dignes de la plume d'un seigneur de la cour de Louis XIV que de celle qui a tracé le *Roman comique*. Comme la *Princesse de Montpensier*, dont nous avons parlé, et qui fait partie de la quatrième livraison des *meilleurs romans français*, annoncée dans notre cahier de *mars* dernier (Voy. t. XXIX, p. 846), nous pensons que cet ouvrage d'Hamilton contribuera beaucoup, dans son genre, à nous faire mieux connaître et détester davantage les mœurs des anciens courtisans; ce que raconte l'auteur de la *Notice* du comte de Grammont, qui vendit lui-même 1,500 fr. le manuscrit de ces *Mémoires*, où sa probité n'est pas présentée sous le jour le plus favorable, ne sera point le trait le moins caractéristique de cette peinture. C'est donc de l'histoire aussi que ce livre, mais de l'histoire bouffonne; et, sans être ennemis de la gaîté, nous demanderions aujourd'hui un peu plus de dignité dans le récit d'événemens où la morale publique, et par conséquent le bonheur de la nation, furent si souvent compromis; nous n'approuverions pas surtout qu'un écrivain, s'attachant à ne reconnaître d'autre vice que le ridicule, employât, comme dit La Harpe, tout son talent à *couvrir les plus mauvaises mœurs d'un vernis d'élégance*. E. HÉREAU.

429. — *Nouvelles contemporaines*; par *Alex.* DUMAS, avec cette épigraphe : *Fils d'un soldat, j'aime à choisir mes héros dans les rangs de l'armée*. Paris, 1826. Sanson. 1 vol. in-12 de 217 pages; prix 3 fr.

Ce recueil comprend trois nouvelles : *Laurette*, *Blanche de Beaulieu* et *Marie*. De l'intérêt, des détails touchans, un air de vérité qui attache, voilà ce que l'on trouve dans ces nouvel-

les, particulièrement dans la seconde, qui offre plusieurs situations dramatiques. L'héroïne, fille du marquis de Beaulieu, l'un des généraux vendéens, accoutumée dès son enfance à porter l'habit d'homme, partageait sous ce costume les fatigues et les périls de son père. La petite troupe qu'il commandait, cernée pendant la nuit dans un bois où elle entendait la messe, est taillée en pièces par un détachement de l'armée républicaine. Blanche est sauvée miraculeusement par un général de cette armée, que l'auteur nomme Olivier. Ce général la conduit dans sa famille à Nantes. Mais bientôt les représentans découvrent Blanche, et la font arrêter, après avoir éloigné Olivier. Cependant, revenu sur ses pas, il revoit Blanche dans sa prison; et, dans l'espoir de la sauver par ce moyen, la fait consentir à lui donner sa main. Il part aussitôt pour Paris et obtient de Robespierre l'ordre d'épargner son épouse. Vain succès! la tête de l'infortunée tombait sur la place de Nantes, à l'instant où Olivier y arrive, porteur de l'ordre de grâce. Le talent de M. Dumas, déjà connu par des succès poétiques, est plein de vigueur et de sève. Plus tard, ce jeune auteur sentira le besoin de mieux ménager quelques transitions, d'adoucir certains traits, enfin, de se rapprocher dans son style de cette belle simplicité qui, loin de nuire à l'élégance et à la grâce, en est au contraire le premier élément. CH.

Beaux-Arts.

430. — * *La Chine.* Mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages; par MM. DEVERIA, REGNIER, SCHAAL, SCHMIT, VIDAL, et autres artistes connus, avec des notices explicatives et une introduction, par M. *D.* B** de MALPIÈRE. Cinquième livraison. Paris, 1826; l'éditeur, rue St-Denis, n° 180. Un cahier grand in-8°; prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (voy. ci-dessus, p. 536).

431. — * *Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises et les départemens adjacens*; *ou* Collection de soixante-douze gravures représentant les sites, les monumens et les établissemens les plus remarquables, avec un texte explicatif, dédié au Roi; par MELLING, peintre paysagiste du cabinet du Roi, auteur du *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore.* Paris, 1825-1826. L'ouvrage aura douze livraisons, publiées de trois mois en trois mois, et composées, chacune, de six planches et d'un nombre égal de feuilles de texte imprimé par Firmin Didot; prix de chaque livraison, 50 fr. avant la lettre, et 30 fr. avec la lettre.

Il est des ouvrages qui portent avec eux leur propre recommandation, et qu'il suffit d'annoncer au public pour qu'il s'empresse de les acquérir; celui-ci est de ce nombre. Les noms du peintre et du graveur, les lieux qu'ils mettent sous les yeux des spectateurs, dispensent, pour ainsi dire, de tout éloge. J'ai indiqué (T. XXVIII et XXIX, p. 923 et 289) l'objet des deux premières livraisons; la troisième, qui vient de paraître, transporte déjà le lecteur dans les hautes régions des Pyrénées; les planches qu'elle contient représentent : *L'église de Betharram, près l'Estelle*, située dans une vallée très-pittoresque; *le château et une partie de la ville de Lourdes*; *la vallée d'Argelès*, resserrée entre des montagnes dont les nuages couvrent déjà la cime; *la chapelle de Poucy-la-Huc*, *dans la vallée d'Azun*; *une vue de Cauteretz*, célèbre pour ses bains; *l'établissement thermal de la Raillère*, situé au milieu de rochers d'une dimension et d'une forme tellement semblables, qu'il semblerait qu'ils ont été brisés par des géants. Nous avons fait assez connaître cet ouvrage pour attendre maintenant qu'il soit plus avancé, avant d'en entretenir de nouveau nos lecteurs.

432 — * *Collection des portraits historiques de M.* le baron GÉRARD, *premier peintre du Roi;* gravés à l'eau forte par M. *P.* ADAM; précédée d'une *notice sur le portrait historique*. Cet ouvrage *paraîtra par livraisons*, dont le nombre est fixé à douze, au moins, et, à quatorze au plus. Chaque livraison composée de six planches tirées sur papier de Chine, et de six feuilles sur lesquelles sont indiqués le nom du personnage et le titre qu'il portait au moment où son portrait a été fait, coûte 25 fr. Paris, 1826; Urbain Canel, rue St-Germain-des-Prés, n° 9.

La période pendant laquelle la collection que j'annonce a été formée (1796 à 1826), est éminemment historique; féconde en hommes célèbres autant qu'en événemens importans, cette époque a vu successivement, s'élever et disparaître des personnages dont l'histoire conservera les noms. La puissance s'acquiert, se dispute et souvent se perd : le talent, seul, est à l'abri de toutes les vicissitudes; ces personnages qui ont rempli le monde du bruit de leur renommée, et que le monde oublie déjà pour porter ses regards autour de lui et dans l'avenir, sont tous venus chez M. Gérard demander à son pinceau de perpétuer leurs traits, et c'est au talent que le pouvoir déchu devra une nouvelle existence.

Il a déjà paru deux livraisons; les portraits qu'elles contiennent offrent des rapprochemens étranges que le tems seul a fait naître. Considéré sous le rapport pittoresque, il est impossible

de n'être pas frappé de l'extrême habileté avec laquelle M. Gérard a su trouver des dispositions toujours aussi bien conçues que nouvelles et bien appropriées aux personnages qu'il avait à représenter : au reste, c'est le propre de l'esprit de se multiplier sans s'épuiser. Ce ne sera pas un des moindres titres de gloire de cet artiste, auquel la peinture historique est redevable de chefs-d'œuvre qui honorent notre école, que le talent qu'il a déployé dans un genre où les esprits superficiels ne voient qu'un mérite d'imitation et dans lequel, cependant, les grands maîtres seuls ont excellé.

M. P. Adam chargé de graver à l'eau forte les portraits qui composeront cette collection a mis dans son travail de l'esprit et de la fermeté; ses planches sont brillantes ; je le félicite de ce nouveau succès, comme je le félicite d'avoir attaché son nom à une aussi belle entreprise.

Je reviendrai sur cet ouvrage, lorsqu'il aura paru de nouvelles livraisons. Il ne faut pas oublier, au reste, qu'il a principalement pour objet de retracer le souvenir de tableaux dont plusieurs ont été gravés au burin par les artistes les plus habiles, et qui, pour la plupart, sont disséminés dans toute l'Europe. Le moyen dont on s'est servi pour les reproduire tous sous une forme nouvelle et uniforme me paraît tout à la fois le plus convenable et le mieux entendu. P. A.

433. — * *Les Roses;* par *P.-J.* Redouté, avec le texte; par *C.-A.* Thory. 29me et 30me livraisons. Paris, 1826; Panckoucke, éditeur. 2 cahiers in-8°, contenant chacun quatre planches coloriées; prix de la livraison ou du cahier, 3 fr. 50 c. (voy. ci-dessus, p. 211).

434. — * *Cent gravures pour les œuvres de Voltaire*, convenables à toutes les éditions in-8° et in-12, publiées par M. Le Cerf, d'après les dessins de MM. Deveria et Chasselat. 14me et 15me livraisons. Paris, 1826; Panckoucke. 2 cahiers in-8° contenant chacun quatre planches. Prix de la livraison 2 fr. 50 c. (voy. ci-dessus, p. 212).

Ces deux livraisons contiennent huit gravures, dont trois pour la *Pucelle*, une pour la *Prude*, une pour *Candide*, une pour *Oreste*, une pour le *Duc de Foix*, et une pour *les Pélopides*.

435. — * *Études d'architecture civile*, ou *Plans, coupes et détails nécessaires pour élever, distribuer et décorer une maison et ses dépendances*, publiés pour l'instruction des élèves de l'*École royale des ponts-et-chaussées;* par Mandar, ingénieur en chef, professeur d'architecture, etc. *Nouvelle édition*, gravée en taille douce, corrigée et augmentée de vingt planches. Ouvrage utile aux élèves ingénieurs, aux élèves architectes, et

à tous ceux qui font bâtir. 4me et 5me livraisons. Paris, 1826; Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. Grand in-folio, 8 pages de texte et 40 planches; prix de chaque livraison 9 fr. pour les souscripteurs, 10 fr. pour les non-souscripteurs, (voy. ci-dessus, p. 209.)

Les livraisons successives de ce grand ouvrage attestent de plus en plus les soins de son auteur et l'habileté du graveur. Il semble, au premier coup-d'œil, que le texte est trop court, en raison du nombre des planches; mais il faut observer que les explications les plus claires et les plus instructives sont celles que donnent les planches mêmes, que presque toujours elles sont comprises à la seule inspection, et que le texte est plutôt l'exposé de ce qui n'a pu trouver place dans le dessin, qu'un commentaire dont l'œuvre du dessinateur ne puisse se passer.

Nous reviendrons sur ce grand ouvrage, lorsque la dernière livraison aura paru. Alors seulement nous pourrons savoir si l'auteur n'a rien omis, s'il a traité son vaste sujet, conformément à son titre d'*architecture civile* qui doit comprendre l'*architecture bourgeoise*. Jusqu'à présent, il n'a pu s'occuper que des hôtels, des palais; il ne dédaignera pas, sans doute, de descendre jusqu'à la demeure de l'homme sans faste, pour laquelle il reste beaucoup à faire, et qui peut être l'objet d'études profondes, de recherches et peut-être de découvertes d'une haute importance. F.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

436. — *Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. — Séance publique du* 10 *mai* 1825. Bordeaux, 1825; Brossier, rue Royale, n° 13. In-8° de 158 p.

Cette brochure contient les différens morceaux qui ont été lus dans cette séance publique de l'Académie de Bordeaux. M. Vignes, président, a prononcé un discours sur les travaux de l'Académie qui ont contribué aux améliorations agricoles entreprises depuis plusieurs années dans le département. M. Bourges, secrétaire, a donné lecture d'un rapport sur les travaux de l'Académie, depuis sa dernière séance publique, et, M. Lacour, du programme, dans lequel sont désignés les prix accordés dans cette séance, et les prix proposés pour les années suivantes. M. Gintrac a lu un fragment sur l'influence de l'habitude sous le rapport de son action sur la sensibilité. Une notice nécrologique sur M. Teulère, a été communiquée, pour l'auteur absent, M. Jouannet, par M. Dargelas M. Bil-

LAUDEL a fait connaître par un rapport, quelques perfectionnemens industriels dans le département de la Gironde, surtout l'établissement de tapis de toile peints par MM. VERNET frères. La séance a été terminée par la distribution de trois médailles d'encouragement; la première à M. GUILLAND, officier d'artillerie, auteur d'une description géologique des environs de Castelnau de Mesmes, arrondissement de Bazas; la deuxième à M. DELORME, directeur des messageries royales à Bordeaux, qui a communiqué à l'Académie plusieurs machines ingénieuses pour la confection des barriques; la troisième à MM. VERNET frères, qui ont présenté plusieurs échantillons de leurs tapis, et fait part à l'Académie des procédés divers employés dans leur fabrique.

Ouvrages périodiques.

437. — * *L'Industriel*, journal destiné à répandre les connaissances utiles à l'industrie générale, ainsi que les découvertes et les perfectionnemens dont elle est journellement l'objet. N° 1er. Mai 1826. In-8° de 64 pages avec 3 planches. On souscrit au bureau du journal du Commerce, rue Saint-Marc, n° 10; prix 20 fr. pour une année, 12 fr. pour 6 mois. L'affranchissement coûte 4 fr. par an pour les départemens, et 8 pour l'étranger.

Un article placé, en forme de considérations préliminaires, à la tête de ce journal, en indique le but; c'est de « faire pénétrer, dans les établissemens d'industrie, les lumières des sciences, de rapprocher des théories les opérations pratiques, de suivre la marche et de signaler les progrès des arts, et même les essais qu'on tente pour les faire avancer. » L'auteur de ce discours jette un coup-d'œil rapide sur l'industrie générale; il la considère successivement dans son origine et son but final, dans ses développemens et ses effets sur la civilisation, dans l'influence qu'elle reçoit à son tour de la civilisation, des institutions civiles et politiques et du progrès des sciences. Ces grandes questions ne sont qu'effleurées dans ce discours; mais il est facile de voir que l'auteur possède à fond sa matière; et cette espèce d'histoire de l'industrie en 35 pages offre des aperçus neufs et des idées fécondes.

A ce discours préliminaire succèdent des *considérations sur ce qui constitue en général la qualité de moteur*, à l'occasion d'une nouvelle espèce de moteur, pour laquelle M. BRUNEL, ingénieur français à Londres, a pris une patente en Angleterre; — une Description du *tour de M.* MAUDSLAY; — une

disposition de vanne, d'après le système de M. Brendel; — un tableau des patentes et brevets pour des objets d'industrie, délivrés en France et en Angleterre, pendant le 1er trimestre de l'année 1825.

Cet utile recueil, qui vient remplir une lacune dans le nombre de nos publications périodiques, est dirigé par M. Christian, directeur du *Conservatoire des arts et métiers*, et se présente sous le patronage des chefs des maisons de banque et de commerce les plus recommandables; les noms de MM. *Laffite*, *Ternaux* aîné, *Delessert*, *Casimir Perier*, *Kœchlin*, etc., sont, avec celui de M. *Christian*, une garantie assurée de l'intérêt qu'offrira l'*Industriel*. M. A.

438. — * *Journal des prisons, hospices, écoles primaires et établissemens de bienfaisance;* publié par *B.* Appert, de la *Société royale académique des sciences, etc.* Deuxième année. Paris, 1826; Baudouin frères; prix pour l'année, 15 fr. à Paris, 18 fr. dans les départemens.

Le titre de ce journal semble être en contradiction avec la petitesse de ses cahiers. Quoi donc! deux feuilles d'impression par mois suffiraient pour rendre compte de ce qu'il nous importe de savoir sur quatre importantes divisions de l'administration publique? Les *prisons*, où presque tout est à changer ou à créer; les *hospices*, dont l'utilité pourrait être contestée, s'ils ne recevaient pas d'importantes améliorations; l'*instruction primaire*, encore si incomplète; les *établissemens de bienfaisance*, dont la direction a besoin d'être éclairée, pour que les vrais philantropes puissent en voir sortir tout le bien qu'ils méditent. Tant de recherches sur ce qu'il faudrait faire viennent s'offrir en foule à la pensée, on est si pressé du besoin de connaître ce que l'on fait en effet, que l'on ne peut s'empêcher de demander pourquoi ce journal est moins volumineux que plusieurs autres dont l'objet est beaucoup moins important, et même, que le *Journal des Modes*. On ne l'apprend que trop, en parcourant les cahiers de M. Appert. Si l'on croyait que les vues utiles sont suivies, dès qu'elles peuvent être connues, que le bien ne rencontre point d'obstacles, que de louables efforts ne sont point repoussés, que les sources où l'on pourrait puiser de l'instruction sont toujours accessibles, on serait bientôt détrompé. M. Appert n'est point secondé, comme il devrait l'être; c'est aux amis de l'humanité que le rédacteur s'adresse, pour l'aider à soutenir l'entreprise difficile, courageuse dont il s'est chargé. « Nous prenons envers les protecteurs de ce journal le ferme engagement de rester fidèles à leur confiance; aucune considération ne pourrait altérer nos efforts:

les calomnies, les mensonges des journaux salariés ne pourront nous intimider. Puissent nos réclamations, si elles ne font pas de bien en ce moment, empêcher du moins les progrès du mal! Et nous serons heureux de continuer cette publication.» On a d'assez fréquentes occasions de s'affliger, en lisant ce journal; mais on y trouve aussi des motifs de consolation et d'espérance. On y voit que la véritable bienfaisance n'est pas exilée de notre pays, que tous les moyens de répandre l'instruction dans la classe la plus pauvre ne sont pas détruits: notre France est encore loin de l'état de dégradation morale où certain parti voudrait la réduire. L'enseignement mutuel, persécuté, dépouillé, chassé, se maintient encore dans beaucoup de lieux. La congrégation, qui a si bien perfectionné l'art de répandre le moins d'instruction qu'il est possible, et de la faire payer au plus haut prix, n'est introduite que contre le vœu bien manifesté de la classe à laquelle ses leçons sont destinées; tant il est difficile, aujourd'hui, de tromper le peuple sur ses véritables intérêts, de faire prendre le change à sa raison. Parmi les articles les plus instructifs que contient ce recueil, nous indiquerons un *Voyage en France, en janvier* 1826, pour visiter les prisons, les hospices, etc.; des détails sur les vexations de toutes sortes exercées à Angers contre l'enseignement mutuel; la distribution des prix fondés par le vénérable Monthyon; un rapport sur l'école d'enseignement mutuel dirigée par M. Boulet, à Paris, école fondée par la Société d'instruction élémentaire; un rapport fait à l'assemblée générale de cette Société par M. *Charles* Renouard, au nom du comité des livres, etc. Ajoutons encore la lettre pleine de respect et de dignité adressée à S. M. le roi de France, par un banni. Quoique, dans un recueil de cette nature, l'intérêt puisse se soutenir, sans le secours de la variété, cependant on se plaît à changer ainsi de sujet, avec la certitude que l'âme sera toujours fortement et utilement occupée par le nouvel objet qui lui est offert; réitérons nos vœux pour que M. Appert obtienne tout le succès que mérite sa généreuse entreprise. Y.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

439. — * *Formulario para la preparacion y uso de varios medicamentos nuevos.* — Formulaire pour la préparation et l'emploi des médicamens nouveaux; par *F.* Magendie, de l'Institut de France. *Cinquième édition*, traduite en espagnol et enrichie de notes, par don *José Luis* Casaseca. Paris, 1826 Jules Renouard. In-12 de 238 pages; prix 5 fr.

Le *Formulaire* de M. Magendie est un manuel d'une utilité pratique dont la traduction en langue espagnole servira surtout à le répandre dans les états de l'Amérique du sud, où l'on accueille avec avidité tous les bons ouvrages français, traduits en espagnol. M. Casaseca, professeur au Conservatoire des arts et métiers de Madrid, ne s'est point borné à une simple traduction du texte de M. Magendie; mais il a joint à son livre des notes instructives qui ont souvent pour but de rectifier des résultats dont l'inexactitude a été démontrée dans des mémoires publiés depuis que l'édition française a paru. Quelquefois aussi ces notes indiquent des procédés perfectionnés pour la préparation des nouvelles substances qui sont l'objet de cet ouvrage. Nous citerons celle qui est relative au *sulfate de quinine*. Enfin, le traducteur a placé à la suite du *Formulaire* un extrait du mémoire de M. *d'Arcet* sur les pastilles alcalines digestives, et de celui de M. *Robiquet* sur l'emploi du bicarbonate de soude pour le traitement médical des calculs urinaires. A.

440. — * *Aminta.* — L'Aminte du Tasse, en italien et en français; traduction de M. Fromentin. Paris, 1826; Baudry. In-18 de 154 pages; prix 1 fr. 50 c.

M. Fromentin a traduit en prose ce chef-d'œuvre de la poésie italienne qui, pour la beauté de l'expression, peut disputer la palme à la *Jérusalem délivrée*. Le traducteur ne devait pas prétendre à reproduire tout le charme d'un pareil style; mais il a saisi heureusement l'esprit du texte, et il fait assez bien connaître le mérite de l'ouvrage à ceux qui ne peuvent l'apprécier dans l'original. Sa version est simple, fidèle, et ne manque pas d'élégance. F. S.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — NEW-HAVEN. — *Gaz éclairant tiré des semences de coton.* — M. le professeur OLMSTED a fait dans le laboratoire du collége d'Yale des expériences tout-à-fait décisives sur le gaz éclairant fourni par la semence du coton, et sur la manière de l'extraire. On ne manquera pas, sans doute, d'appliquer son procédé aux autres graines huileuses; ce qui aura le double avantage de diminuer les frais et d'augmenter le produit. En effet, on pourra se dispenser d'extraire les huiles pour la fabrication du gaz; on opérera directement sur les graines bien desséchées, comme M. Olmsted le recommande. De plus, la quantité d'huile que la plus forte pression ne peut enlever, et qui reste dans le marc, fournira une quantité de gaz qui augmentera le produit. On pourra tirer aussi parti de plusieurs graines dont on ne fait aucun usage, parce que le peu d'huile qu'elles contiennent ne pourrait être extrait avec profit.

Une livre de graine de coton a fourni à M. Olmsted 8 pieds cubes (ancienne mesure française) de gaz, dont le pouvoir éclairant n'était nullement inférieur à celui du gaz d'huile. Il y a probablement une erreur dans les calculs que fait ce professeur sur le produit en gaz que l'on pourrait extraire de la graine de coton recueillie dans la partie du territoire des États-Unis qui convient à cette culture : pour qu'il ne se fût point trompé, il faudrait qu'après avoir prélevé la semence, il restât environ 3,000,000 de quintaux de graines qui ne servent aujourd'hui qu'à augmenter la masse des engrais pour les terres.

Les expériences et les succès de M. Olmsted sont pour l'industrie européenne un avertissement qui ne sera pas négligé. On y trouvera le moyen de perfectionner encore la fabrication des gaz, et par conséquent, de donner plus d'extension à ce mode d'éclairage. D'autres arts économiques profiteront aussi de ces procédés nouveaux; et des matières aujourd'hui sans valeur seront recueillies et exploitées. Une découverte dans

les arts est comme une source nouvelle qui répand la fertilité dans tous les lieux où ses eaux peuvent arriver, et qui ne tarit jamais. Les mines d'or s'épuisent; les ressources de l'industrie dureront aussi long-tems que la race humaine. F.

HAÏTI.

Don patriotique. — Le général Boyer, président de la république d'Haïti, vient de faire don au trésor public d'une somme de quarante mille gourdes (200,000 fr.) montant de ses appointemens d'une année, pour être réunie aux autres sommes destinées par le patriotisme du peuple haïtien à l'acquittement de la dette nationale contractée envers la France. — Le président dit à ce sujet : « Des sacrifices pécuniaires sont peu de chose pour des citoyens vraiment patriotes, lorsque tout bon Haïtien doit être toujours prêt à périr, s'il le faut, pour la défense de sa liberté et l'indépendance de sa patrie. »

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Guyane. — Surinam. — *Publication prochaine.* — Le pasteur luthérien, D. Kanngusser se propose de publier à Paramaribo, dans la colonie de Surinam, une feuille périodique, intitulée : *West-Indisch Tydschrift, etc. — Journal des Indes occidentales pour l'avancement de la civilisation intellectuelle et morale.* On peut être assuré d'avance que la critique y sera décente et polie, et qu'on n'y trouvera point des invectives honteuses, des turpitudes grossières qui souillent quelques journaux Européens, parmi lesquels nous citerons à regret *le Belge, ami du Roi et de la Patrie.* *De* Reiffenberg.

Brésil. — *Colonisation.* — Un comité composé de deux prêtres, d'un magistrat et d'un avoué, est chargé d'examiner l'état de la *colonisation européenne* dans l'intérieur de l'empire, et de former un plan pour son amélioration et son accroissement. Cette mesure nous porte à croire que le gouvernement brésilien s'efforce de renverser les obstacles qu'il a rencontrés jusqu'à présent dans la colonisation de la race blanche; mais nous ne pensons pas qu'il y réussisse. Le vice principal existe dans la vieille législation du pays, environnée encore aujourd'hui d'un stupide respect, et dans l'institution politique de l'empire qui consacre un principe en opposition perpétuelle avec les lumières du siècle et avec l'état de la civilisation du monde. Pour preuve de ce que nous avançons, nous demanderons quel résultat ont produit dans le Brésil les colonies qui s'y sont

formées, depuis la première dont l'origine remonte au ministère de feu le marquis d'*Aguiar*, jusqu'à la dernière sous le gouvernement impérial. Le petit nombre de colons, qui étaient recommandables par leurs vertus et leur industrie, ont été obligés d'abandonner l'Amérique et de revenir dans leur patrie, honteux d'avoir été dupes et victimes des plus fallacieuses promesses. Le reste, dont la conduite était scandaleuse, ou s'est enrôlé dans l'armée brésilienne, ou a grossi le nombre des voleurs qui infestent les routes de Rio-Janéiro, de Minas-Geraes et de St-Paulo. Ce n'est donc point avec cette espèce de colons que le Brésil se peuplera d'une race qui puisse lui convenir; une pareille greffe, loin d'améliorer la tige, hâterait sa détérioration.

Les lois du Brésil, qui sont l'ouvrage des Portugais durant leur domination oppressive, voient d'un œil soupçonneux les communications des autres peuples avec les colons; et les réglemens actuels de police ne sont rien moins que favorables aux étrangers. Un étranger paie plus de cent francs un passeport pour aller d'une province dans une autre, et il lui faut, pour l'obtenir, huit jours au moins d'instances auprès du magistrat chargé de la police.

Mais ces graves inconvéniens ne sont pas les plus funestes qui existent. Un réglement, qu'une avare métropole avait imposé à ses colonies opprimées, est devenu la loi fondamentale d'un état indépendant. La constitution du Brésil admet dans l'empire des étrangers de toutes les religions, elle leur permet de se naturaliser; mais cette affiliation à la grande famille ne les empêche pas d'être exclus de tous les postes de confiance. Ni le fils d'un naturalisé, quoiqu'il soit né dans le pays, ni même les enfans de ses enfans, ne peuvent être éligibles, quelles que soient leurs vertus et leurs richesses, s'ils ne professent pas la religion catholique romaine; autrement, ils ne jouiront point de la plénitude des droits du citoyen; ils sont exclus pour toujours des prérogatives les plus précieuses.

Ce mur d'airain que la constitution du Brésil a élevé entre ce pays et l'Europe, empêche et empêchera constamment que des hommes recommandables par leurs vertus, leur savoir, leurs richesses et leur industrie, aillent s'établir dans l'une des plus belles contrées du Nouveau-Monde.

Une égalité parfaite devant la loi, la participation de tous les individus aux charges et aux avantages de la société, la liberté individuelle, la libre possession des biens, sans différence de religions, voilà quels sont aujourd'hui nos besoins; tout le reste n'est qu'oppression et tyrannie. Tout ce qui s'op-

pose à la nature des choses tombe de soi-même; et c'est en vain qu'on prétend soutenir ce que les mœurs réprouvent. Les décrets de l'inquisition sont tombés dans le mépris public, et personne, pas même les jésuites, ne croit plus que la terre soit fixe et que les autres planètes se meuvent autour d'elle.

Ainsi, comme l'émigration européenne au Brésil trouve son principal obstacle dans la législation du pays, c'est sans aucun résultat heureux que le gouvernement a déboursé des sommes énormes pour augmenter par ce moyen sa population. Il a vu s'évanouir comme un songe ses brillantes espérances. Tout palliatif retarde la guérison. Il s'agit de remonter à l'origine du mal. Nous reviendrons sur ce sujet. M.

ASIE.

Calcutta. — *Irruption du cholera-morbus pestilentiel.* — Ce fléau a reparu à Calcutta, pour la neuvième fois; et ses ravages, qui n'ont cependant commencé que vers la fin de l'été dernier, avaient enlevé, dès le 1er septembre, 6000 Indiens et Musulmans, dans la seule enceinte de la ville. Un document rapporte que les bûchers allumés pour consumer les corps des indigènes, que l'épidémie avait fait périr, ne pouvaient suffire pour réduire en cendres tous ceux que l'on apportait. Les Européens n'ont été frappés que rarement par la maladie; et sa propagation parmi les Indous semble avoir été facilitée par la célébration des fêtes du *Mohurrum*, qui avaient rassemblé une foule immense, à une époque où la température était fort élevée. La mortalité s'est étendue dans une grande partie de la présidence de Calcutta, surtout parmi les habitans de Futtyghur, Chunar, Gazepire et Bénarès. On ne sait point jusqu'à quel terme elle s'est élevée dans le Haut-Bengale; mais on a pu juger qu'elle y avait été très-considérable, en voyant le grand nombre de cadavres que roulaient les eaux du Gange, ou qu'elles rejetaient sur ses bords, et qui y servaient de pâture aux chiens et aux oiseaux de proie. Quelques journaux de l'Indoustan ont accueilli et accrédité la rumeur publique qui accuse les superstitions populaires d'avoir accru le nombre de ces cadavres par des sacrifices d'hommes jetés vivans dans le fleuve, pour apaiser la déesse, dont la puissance et la colère semblaient se manifester par les maladies pestilentielles.

Il ne paraît pas que, dans cette nouvelle irruption, les médecins d'Europe aient réussi à mieux connaître le terrible fléau qu'ils ont à combattre. On a continué, comme les années pré-

cédentes, d'attribuer le choléra à la chaleur de la saison, à l'humidité des lieux, à la malpropreté des habitations, et à la nature des alimens; et l'on a méconnu l'incontestable vérité qu'enseigne cependant l'histoire de cette contagion : c'est qu'en une multitude d'endroits, depuis neuf ans, elle a éclaté, avec violence, et s'est propagée, sans qu'aucune de ces circonstances existât; ce qui met hors de doute que son origine et ses progrès ne soient indépendans de l'action qu'elles peuvent exercer; et conséquemment que ses causes ne soient tout-à-fait différentes de celles auxquelles on croit pouvoir attribuer la production de son germe pernicieux.

Inde. — *Reconnaissance géographique du Burrampouter.* —La guerre vient encore de contribuer aux progrès de la géographie. Les opérations militaires des armées britanniques contre les Birmans ont fait reconnaître le cours du *Burrampouter*, l'un des plus grands fleuves de l'Asie, et dont jusqu'à présent on ne connaissait guères autre chose que le nom. Voici les principaux résultats obtenus par le lieutenant Burlton, dans un voyage dont les détails ne sont pas encore publiés. Le fleuve qui se jette dans la baie du Bengale par le 22° 40' de latitude boréale, est navigable jusqu'au 27° 54'. A peu près sous le parallèle, où le Gange se dirige vers l'ouest, il se courbe à l'orient, et s'avance entre les montagnes de Miri, Abor et Michmi, derrière lesquelles on découvre au loin plusieurs hautes chaînes neigeuses, dont les crêtes embrassent au nord tout l'horizon. Il reçoit, à 120 lieues, en ligne directe de son embouchure, une grande rivière dont le cours supérieur communique avec une autre qui porte ses eaux dans le Burrampouter, ce qui offre l'exemple singulier d'une île de 30 lieues de long et de 16 de large, formée par de grands cours d'eau diversement dirigés. On a cru pendant long-tems, et le major Rennel lui-même inclinait vers cette opinion, que les cartes chinoises distinguaient par erreur la rivière de Sanpo ou d'Alou-Tsang-pou, du Burrampouter; mais tous les récits des habitans des contrées voisines confirment les notions qu'avaient acquises à cet égard les géographes de la Chine. Ils ont appris que la source du dernier de ces fleuves gît par le 27° 44' de latitude, 96° de long. orient., mérid. de Greenwich; ses eaux sortent des montagnes orientales par une brèche qui donne passage au trop plein d'un lac, nommé Bramah-Khoond. On sait que c'est un pareil réceptacle, qui, réunissant les eaux de l'Himalaya et du Caïlas, forme, entre leurs hautes chaînes, les lacs de Manassarowar et d'Ewan-Hrad, d'où sortent le Sutleg et vraisemblablement plusieurs

autres grands fleuves de l'Asie. On ne s'est encore approché qu'à 6 journées de marche, ou à 40, à 50 milles des lieux où le Burrampouter prend son origine. La largeur de son lit est de 600 mètres, dans l'endroit le plus rapproché de ses sources, que l'on ait encore visité. On a trouvé sur ses bords de nombreuses peuplades d'Indiens, de mœurs très-différentes; entre autres, les *Miris*, montagnards à demi barbares, dont la langue, l'aspect et les coutumes ne ressemblent point à ce qu'offrent les habitans d'Assam. Ils tirent de l'arc avec une grande adresse et se servent, à la chasse, de flèches armées d'un poison végétal, provenant d'une plante indigène; on mange sans inconvénient la chair des animaux qui sont tués par l'action de ce poison.

Tous les Indous considèrent comme un lieu consacré celui où le Burrampouter prend sa source, et c'était autrefois l'objet d'un pèlerinage. Les habitans de toutes les classes en ont indiqué le gisement aux officiers anglais, en leur montrant, à une distance d'une quinzaine de lieues, une ouverture très-distincte dans la moins élevée des chaînes de montagnes qui s'étendent vers l'Est. Derrière, selon leur rapport, est le réservoir d'où sort le fleuve; ils le décrivent comme un bassin circulaire, qui est dans le flanc des montagnes, au-dessous de la région des neiges dont les sommets inaccessibles dominent son enceinte. A. Moreau de Jonnès.

AFRIQUE.

Ile de l'Ascension. — *Culture.* — *Civilisation.* Cette île qui ne présentait, il y a peu d'années, qu'une plage inculte et déserte, est devenue, sous l'administration du colonel anglais Nicholls, d'une assez grande utilité à l'escadre anglaise qui mouille sur les côtes d'Afrique. C'est là que cette escadre vient ordinairement renouveler ses provisions et faire de l'eau. L'île de l'Ascension produit en abondance toutes sortes de légumes; et, dans les dix huit mois qui viennent de s'écouler, elle en a livré 5,678 livres aux seuls bâtimens marchands qui ont touché ses bords. L'amirauté a beaucoup aidé à l'amélioration de cette nouvelle colonie. Tous les bâtimens en détresse y sont reçus et approvisionnés, au même prix que les vaisseaux de l'état; on ne perçoit *sur eux aucun droit de douanes, d'ancrage, etc.* L'agriculture fait des progrès rapides dans cette île. On y construit de bonnes routes, et des maisons commodes s'y élèvent en assez grand nombre. Environ quarante

tonneaux d'eau fraiche sont toujours en réserve dans le port pour les bâtimens qui peuvent arriver.

(*New Monthly Magazine*).

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Chemin de fer de Liverpool à Manchester. — Après la publication de l'acte du parlement qui permet la construction d'un chemin de fer de Liverpool à Manchester, la compagnie pour cette entreprise tint une première séance, le 29 mai dernier, à Liverpool. Voici le résumé du rapport du comité. D'après un calcul qui ne laisse aucun doute, la quantité de marchandises échangées entre Liverpool et Manchester, est portée à 1200 tonneaux par jour, en prenant 313 jours pour l'année. Il a été prouvé devant les chambres législatives, que le commerce de Liverpool s'est accru du double, dans chaque période de vingt années, depuis 1760, et que le commerce du coton en particulier a suivi la même progression, par périodes de dix années. D'après ces données il n'y aura point d'éxagération à estimer pour l'avenir à 1500 tonneaux, la quantité de marchandises qui pourra être transportée de l'une à l'autre de ces deux places. Qu'un tiers seulement de ces 1500 tonneaux soit expédié par le chemin de fer au prix fixé par l'acte du parlement, cela produira un revenu annuel de 50,000 L. st. Après le coton, l'article le plus important est le charbon de terre : la consommation de ce combustible, pour Manchester et Liverpool, est estimée à un million de tonneaux par an, et doit nécessairement augmenter avec l'extension du commerce et de la population. Le chemin de fer devant être conduit à travers une campagne très-riche en combustible minéral et en tourbe, ces deux articles pourront encore donner 20,000 L. st. par an. Beaucoup d'autres articles, tels que productions agricoles, porcs, moutons, etc. ajouteront au moins encore 1,000 L. st. à ces produites, t les passagers offriront également une source abondante de bénéfices. Environ 40 voitures font journellement le trajet qui sépare Liverpool de Manchester, la plupart portent seize voyageurs; mais, en n'admettant que dix pour terme moyen, l'on aura 400 voyageurs par jour; les paquebots de la rivière et du canal qui conduisent aussi un grand nombre de voyageurs dans ces deux villes, peuvent facilement faire présumer que le chemin de fer aura 250 voyageurs pour sa part, ce qui ne

donnera pas moins de 10,000 L. st. par an. D'autres sources encore, parmi lesquelles les canaux qui seront en rapport avec ce chemin, et la ville manufacturière de Bolton qui se trouvera sur son passage, achevernot de convaincre la compagnie des grands avantages qui naîtront de leur entreprise.

Le comité, plein de confiance dans le génie de ses concitoyens, n'a aucun doute sur la possibilité de pouvoir se procurer des machines à vapeur qui rempliront les conditions de la clause de l'acte du parlement, touchant la consomption de la fumée; déjà il a reçu une proposition d'un mécanicien distingué, qui consent à n'être payé qu'autant que sa machine réunira les qualités voulues et satisfera entièrement le public.

Relevé des machines à vapeur, et estimation de leur pouvoir, dans les districts manufacturiers du Lancashire. — L'on compte aujourd'hui dans le seul comté de Lancaster 1548 machines à vapeur, estimées ensemble à une force de 31,394 chevaux. Les villes les plus importantes sous ce rapport sont *Manchester* qui en possède près de 300; *Bolton*, 83; *Oldham*, 96; *Liverpool*, 73, estimées à une force de 1030 chevaux, et 79 bateaux à vapeur, dont la force équivaut à celle de 3931 chevaux; *St-Helens*, 69; *Stockport*, 67; et *Rochdale*, 57,

De cette force de 31,394 chevaux, celle de 20,000 est employée pour la filature de coton. Le pouvoir de chaque cheval, aidé de la perfection des machines, produit autant de fil qu'on en pouvait confectionner sans machine avec 1066 personnes, il y a 50 ans passés; de sorte que la quantité de coton qui peut être filée aujourd'hui à l'aide de la vapeur, dans le seul Lancashire, est aussi considérable que celle que pourraient filer chaque jour avec quenouille et fuseau, 21,320,000 personnes, nombre supérieur à la population entière des royaumes d'Angleterre et d'Irlande réunis. En estimant chaque force de cheval à une consommation de 80 kilogrammes de charbon de terre par jour, et en portant à 300 le nombre des jours de travail pour l'année, on trouvera que les machines à vapeur en activité dans ce comté, consument annuellement 756,820 tonneaux de charbon.

D. Albert.

RUSSIE.

St-Pétersbourg. — *Institut oriental.* — *Examen public des élèves.* — Il existe à St-Pétersbourg un établissement littéraire, peu connu encore des savans de l'Europe, et qui promet cependant d'offrir des résultats importans, non-seulement à la

science, mais surtout pour les relations diplomatiques et l'investigation des coutumes, des lettres et des arts de l'Orient. Nous voulons parler de l'*Institut oriental*, attaché au ministère des Affaires extérieures, qui, bien que d'une fondation très-récente, fait déjà pressentir les immenses avantages qu'il peut assurer un jour à la Russie. M. de Fonton, français né à Constantinople et familiarisé avec les langues de l'Orient, en eut la première idée; et sur la proposition de M. de Nesselrode, l'empereur Alexandre, en vertu d'un oukase daté du 29 mai 1823, créa cette école destinée spécialement à former les jeunes gens qui, après avoir terminé leurs études préliminaires, se destinent à servir leur patrie dans la carrière diplomatique, et en confia la direction à M. le conseiller-d'état de Fonton. Il assura en même tems le sort de six élèves, en assignant à chacun d'eux une somme de 1000 roubles par an pour leur entretien, en leur donnant le logement, et en leur offrant tous les moyens possibles d'instruction. Des maîtres habiles furent appelés à diriger leurs études, et l'empereur fit, en outre, les fonds d'une bibliothèque formée en grande partie des productions des différentes littératures orientales. Bientôt, cette bibliothèque s'est enrichie d'ouvrages arabes, persans et turcs, parmi lesquels on distingue surtout ceux qui ont été imprimés à Calcutta, et que l'Institut doit à la munificence de la Compagnie des Indes; livres d'autant plus précieux qu'aujourd'hui ils ne se trouvent plus dans le commerce, et ne peuvent être achetés à aucun prix. Les efforts et l'activité éclairée de M. de Fonton furent bientôt couronnés du plus heureux succès; mais, le mauvais état de sa santé l'ayant forcé d'entreprendre un voyage à l'étranger, il se démit de sa direction, qui fut confiée à M. Adelung, conseiller-d'état actuel, littérateur distingué et membre d'un grand nombre de sociétés savantes, qui avait souvent fait preuve de beaucoup de zèle et d'un esprit vaste et judicieux, dans les fonctions dont il avait été successivement chargé. Son nom, illustré par le célèbre lexicographe, son oncle, n'est point inconnu aux savans; ses recherches générales sur les langues, ses glossaires comparatifs sont appréciés à leur valeur et se trouvent fréquemment cités : on lui doit de plus un grand nombre d'articles intéressans dans divers journaux, et dernièrement il a fait paraître, sous les auspices de feu M. le comte Roumanzoff, un ouvrage très-important pour les arts et les antiquités chrétiennes, intitulé : *die Korssunschen Thüren*, et relatif aux grandes portes en bronze de l'église de Ste-Sophie, à Novgorod (Berlin, 1823. In-4° de 164 p. avec planches; voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 146). Cet estimable savant emploie tous ses

efforts pour multiplier les ressources de l'établissement; et déjà, il lui a procuré de nouveaux maîtres et il a beaucoup augmenté sa bibliothèque. Voici la liste des professeurs auxquels l'enseignement est confié. M. Demange est chargé de l'arabe et M. Charmoy du persan et du turc. C'est à la France que la Russie doit ces deux érudits, qui lui ont déjà rendu d'éminens services; tous deux avaient été appelés aux chaires orientales de l'université de St-Pétersbourg par l'empereur Alexandre lui-même, et avaient été recommandés à ce monarque par leur maître, le célèbre Langlès. Une série de circonstances fâcheuses les ont portés à renoncer aux places qu'ils devaient à la confiance de l'empereur; mais, jaloux de lui prouver leur reconnaissance par de nouveaux services, ils ont accepté, dès la fondation de l'établissement qui nous occupe, la proposition de se charger de la partie la plus importante de l'enseignement. On leur a associé, pour les seconder et pour exercer les élèves à l'usage pratique des langues qu'ils enseignent, MM. *Mirza* Djafar, persan, et *Kostaki* Tchorbatschouclou, grec de nation, l'un pour la langue de son pays et l'autre pour le turc, qui lui est aussi familier que le grec moderne. Plus tard, M. Sinner d'Arberg, jeune philologue très-distingué du canton de Berne, fut appelé à enseigner la statistique, la géographie et l'histoire de l'Orient, et M. Riffé fut chargé, comme maître de langue et de littérature françaises, d'exercer ses élèves à rédiger différentes sortes de dépêches et de pièces diplomatiques.

Deux élèves sont déjà sortis de l'établissement et servent l'état, l'un en Perse, l'autre en Géorgie; sept autres y sont en ce moment, et sont divisés en trois classes, dont la première est composée de trois d'entre eux admis en 1823; la seconde n'a qu'un élève reçu au commencement de l'année 1824, et la troisième en compte trois reçus au mois de septembre 1825. Les trois élèves de la première classe ont seuls été appelés à l'examen particulier qui a eu lieu le $\frac{6}{18}$ mai dernier, au ministère des affaires étrangères. Cette première épreuve a été également honorable pour les maîtres et pour les élèves. Les professeurs ayant invité les personnes présentes versées dans les langues orientales à faire les fonctions d'examinateurs, M. Négri, ambassadeur russe près la Sublime Porte, voulut bien se charger du persan, et M. Senkofski, professeur à l'université de St-Pétersbourg, du turc. Les élèves sont sortis de ces épreuves d'une manière qui fait bien augurer d'eux pour l'avenir. Voici le programme de cette séance: 1° *Discours d'ouverture*, en français, prononcé par M. le professeur Charmoy.

Ce savant modeste et laborieux a exposé avec méthode et clarté l'histoire de l'Institut et a fait connaître les travaux des élèves. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici quelques extraits de ce discours. 2° *Langue arabe :* traductions et exercices d'analyse grammaticale. 3° *Langue persane :* discours prononcé en persan par M. Botianoff, élève de l'Institut ; *grammaire et traductions, conversations en persan*, avec *Mirza Djafar* Topchibacheff. Les jeunes orientalistes ont servi d'interprètes aux assistans qui ont fait à leur maître sur les mœurs et coutumes de l'Asie toutes sortes de questions, et ils ont ensuite traduit les réponses faites par le persan. 4° *Langue turque*, discours prononcé en turc par M. Béroyeff, élève de l'Institut. *Traduction et analyse grammaticale. Conversation en turc entre les élèves, le public et M. Kostaki* Tchorbatchoglou. Parmi les exercices soumis par écrit à l'assemblée, il s'en trouvait plusieurs en grec moderne. M. Adelung et les professeurs ont été comblés de félicitations, et les élèves ont reçu les complimens les plus flatteurs. Un vieux persan, employé au service de la Russie, propriétaire de plusieurs manuscrits précieux qu'on s'était efforcé de lui acheter, sans pouvoir lui faire accepter un prix qu'il trouvait trop modique et qu'il refusait depuis un an, après avoir assisté à cette réunion, en a été si charmé qu'il est venu immédiatement après offrir en cadeau les manuscrits dont il avait d'abord eu l'intention de retirer une somme considérable. *J.-H.* Schnitzler.

POLOGNE.

Extrait d'une lettre d'un Polonais au directeur de la Revue Encyclopédique. — *Réclamation contre des faits inexacts contenus dans le* Résumé de l'histoire de la Pologne. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiii, p. 701.) — Dans la collection de Résumés de toutes les histoires, publiée en France depuis quelques années, l'histoire de la Pologne ne pouvait être oubliée, et tous les Polonais, amis de leur patrie, ont vu avec plaisir qu'un nouvel hommage lui était consacré. Mais, la lecture attentive de cet ouvrage a fait remarquer plusieurs inexactitudes graves que, dans l'intérêt de la vérité, nous devons signaler et démentir. Nous combattrons particulièrement l'opinion énoncée par l'auteur de ce résumé, qui attribue en grande partie à la faiblesse du roi la destruction de la monarchie polonaise. Cette faiblesse n'était que trop réelle, sous le rapport de sa position ; mais il n'est pas juste d'en accuser son caractère. Quand les événemens dont nous parlons seront plus éloignés de nous, et jugés

avec plus d'impartialité, on verra que, si la Pologne a pu recevoir une organisation civile et politique, si elle fut délivrée d'une barbarie archiféodale, si elle vit s'établir un système d'éducation peut-être plus parfait que n'en possèdent tous les pays qui l'environnent, c'est à son roi qu'elle a été redevable de si grands bienfaits. Lorsqu'il a cédé à une puissante coalition de monarques conjurés contre sa patrie, c'était faute de moyens de résistance, et dans l'espoir de conserver un noyau dont la Pologne pût un jour renaître. Telle est la cause de cette prétendue faiblesse, et ce n'est point en accueillant des assertions sans preuves, mais en vérifiant les faits avec une impartialité consciencieuse, que l'on parvient à connaître et à faire apprécier le vrai caractère des personnages historiques.

L'auteur du *Résumé* aurait dû citer la lettre du roi de Pologne au roi de Prusse, lorsque ce dernier forma le blocus de Varsovie. Cette pièce est écrite avec la dignité d'un monarque auquel on ne peut rien reprocher, et il fut toujours fidèle à ce sentiment, lorsqu'il parla aux rois et à leurs ambassadeurs.

S'il restait quelque doute sur la fermeté de son caractère, il suffirait d'en rappeler un ou deux exemples frappans, et dont l'authenticité ne saurait être contestée. Des conjurés avaient enlevé le prince au milieu d'une nuit affreuse, et le trainaient à pied entre leurs chevaux. Un orage qui survint et le cri des vedettes disperse la troupe; le roi, resté seul avec le chef des conspirateurs, lui déclare que ses jambes meurtries et le coup de sabre qu'il a reçu à la tête, ne lui permettent plus d'avancer; le chef s'assied auprès du prince, qui lui fait comprendre tout ce que sa conduite a d'odieux, et cet homme, maître de la personne et de la vie du roi, se jette à ses pieds, lui demande pardon, et devient son défenseur.

Un autre fait peut prouver encore une honorable persévérance dans l'exécution du bien. Ce sont les efforts du roi pour maintenir le beau système d'éducation nationale dont il était le fondateur. Quand le premier partage de la Pologne s'exécuta, les jésuites furent supprimés. Tout était alors livré par les agens des puissances à la cupidité ignoble et insatiable des viles créatures qui servaient leurs projets. Au milieu de cette crise où triomphait l'immoralité, le monarque fit tout pour soustraire au pillage général des propriétés publiques et particulières, les biens considérables possédés par les Jésuites, et sa fermeté conserva les seuls fonds qui restaient disponibles, pour les consacrer à l'éducation du peuple. C'était l'unique moyen d'assurer la renaissance de la nation polonaise, à l'époque même où son existence était gravement compromise et

même désespérée. Certes, ce courage calme, dans de si graves infortunes, a quelque chose de sublime, et n'est pas d'une âme ordinaire.

Des juges, peu habitués à réfléchir sur des questions qu'ils aiment mieux trancher précipitamment, ont prononcé que le roi devait mourir à la tête de la nation. Il est moins facile de dire où, quand et comment. La Pologne était envahie par les armées des trois puissances; la confédération de Targowica formait une faction composée des seigneurs les plus riches du pays ; le peuple, encore serf et plongé dans l'ignorance, était disséminé sur une vaste étendue de territoire. Où donc trouver et comment réunir une nation ? veut-on la voir dans une armée brave, mais trop faible? Un pays n'est pas une brèche à défendre, et, dans des circonstances aussi terribles, on ne pouvait qu'aggraver des malheurs déjà si grands, sans espoir de succès, ni possibilité d'obtenir aucun secours. L'insurrection n'est souvent que l'élan d'un désespoir où rien n'est calculé. La Pologne, sortant à peine de l'anarchie, dénuée de toute défense fournie par la nature ou par l'art, pays de plaines ouvertes de tous côtés, sans alliés, et n'ayant qu'une population presque toute esclave, qu'égalaient en nombre les armées des trois puissances ennemies, la Pologne, dans un tel état, fut bientôt conquise. Il existait, en Russie, un projet de préserver cet empire des troubles politiques de l'Europe par un vaste désert, en transportant les habitans d'une grande partie de la Pologne au fond de la Sibérie. On jugea heureusement que le contact n'offrait pas assez de danger pour rendre une pareille mesure nécessaire. Le roi avait connaissance de ce projet. Devait-il en provoquer l'exécution par une démarche inconsidérée qui consommait la ruine du pays?

Peut-être les écrivains français, qui ont parlé de ces événemens, ont-ils cru, en blâmant le caractère du prince, justifier la conduite faible et imprudente du gouvernement de leur patrie envers la Pologne. Mais on ne saurait nier que cette conduite a été la cause principale de la ruine de la Pologne, et de sa non-régénération. Les premiers rapports essentiels entre les deux pays se rattachent à Henri III, qui abandonna le trône où l'avait placé l'élection, pour monter sur celui où l'appelait le droit d'hérédité. Pour ne citer que des événemens très-connus, on voit le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, arriver à Varsovie, sous les vêtemens d'un marchand, et partir de Dantzick plus tristement encore, sous ceux d'un paysan. L'élection de Stanislas II déplaît à la cour de France, et la guerre civile éclate en Pologne. La confédération de Bar, faiblement

soutenue, succombe partout, et le ministère français voit d'un œil tranquille s'effectuer le premier partage. Sous Napoléon, le vœu de tous les bons Français était favorable au rétablissement d'une nation dont l'alliance pouvait leur devenir utile, et qui avait de tout tems montré pour eux une vive affection. Mais leur chef ambitieux comprima ce noble élan, dans l'intérêt très-mal entendu de son despotisme.

Nous ne craignons point d'affirmer, en terminant, que le roi n'a jamais cessé d'être le père de ses sujets. Ils lui doivent toutes leurs belles et utiles institutions. Avant lui, les grands possédaient à leur gré les premières charges, disposaient des armées, des revenus de l'état, et demeuraient sans responsabilité par la dissolution arbitraire des diètes. Il mit un terme à ce pouvoir aristocratique, en établissant des magistratures, dont il les rendit dépendans. Si le sort n'a point favorisé ses intentions bienveillantes, l'histoire, écrite d'après des documens irrécusables, prendra soin de le justifier, et proclamera que peu de monarques ont été aussi dignes d'occuper un trône, et aussi capables de faire le bonheur d'une nation.

I.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Exposition publique de peintures, de sculptures*, etc. — Il y a eu, au commencement de cette année, au palais de l'Académie des beaux-arts, à Copenhague, une exposition publique des travaux des professeurs, des agrégés et des élèves de cette académie. Le livret, que nous avons sous les yeux, contient 230 articles, dont 143 tableaux, peints par 53 artistes. Onze architectes ont fourni 16 dessins relatifs à leur art. Trois graveurs ont exposé chacun une planche gravée. Il y a encore quatre gravures sur pierres fines, et quatre médailles. Mais, ce qui rend cette exposition remarquable, ce sont les objets de sculpture, au nombre de 51, fournis par 8 sculpteurs, parmi lesquels le célèbre Thorwaldsen a donné lui seul 41 ouvrages, tant statues que bustes et bas-reliefs, et dont seize sont en marbre, et les autres en plâtre. Deux autres sculpteurs danois, MM. Freund et Bissen, élèves de Thorwaldsen, et pensionnaires de l'Académie à Rome, ont exposé quatre bustes, dont deux en marbre. Nous avons cherché parmi les architectes, mais sans le trouver, le nom d'un M. Schlick, récemment élu correspondant de l'Académie des beaux-arts a Paris, qui a sans doute apprécié ses talens et son mérite, quoique ses travaux ne soient point connus en France. On nous assure que M. Schlick est en Dane-

marck un illustre inconnu, qui n'a pas été admis à l'Académie danoise. Serait-il donc plus difficile de se faire agréger à l'Académie des beaux-arts de Copenhague, que d'être admis au nombre des correspondans de celle de Paris ? HEIBERG.

ALLEMAGNE.

LEIPZIG. — *Librairie.* — *Foire de Pâques.* — On a mis en vente le catalogue de la foire de Pâques de 1826. Les libraires qui se sont le plus distingués par les ouvrages qu'ils ont produits sont, parmi les Allemands, *Arnold*, de Dresde; *Cotta*, *Hinrichs*, *Basse*, *Brockhaus*, *Fleischer*, etc.; parmi les étrangers, et surtout parmi les Français, on cite les maisons *Levrault*, *Treuttel et Würtz*, *Dondey-Dupré*, *Ponthieu*, etc. 391 libraires ont concouru à cette foire, ou 2374 ouvrages, écrits en allemand ou en langues anciennes, sont venus attester la prodigieuse activité qui règne dans l'étude des sciences. Il faut y ajouter encore les atlas, les romans, les pièces de théâtre, les œuvres de musique, etc., au moyen desquels le nombre total des publications de ce semestre de l'année 1826 s'élève a 2749. Les petites éditions de classiques se continuent avec la même activité. On désigne, parmi les écrits philologiques les plus marquans, les *Analecta litteraria* du célèbre professeur *Huschke*, les opuscules de *Hermann*, les observations du même savant sur les inscriptions grecques publiées par *Böckh*, le traité de *Süvern* sur les *nuées* d'Aristophane, celui de *Wullner* sur le *cycle épique*, celui de *Munk* sur Pomponius, auteur des *Atellanes*. Quant aux ouvrages d'archéologie, on distingue la collection d'antiquités de *Gerhard*, un traité de *Kosegarten* sur des papyrus égyptiens, un autre de *Franck* sur la philosophie et la littérature des Hindous. Les autres sciences ont aussi été enrichies. M. *Zachariæ* a donné son second volume de l'*État*; M. de *Hammer*, une *Histoire de l'empire ottoman*, d'après des sources inédites. MM. *Hahn*, *Frich*, *Fischer*, *Reichenbach* et *Saint-Hilaire* ont aussi fait imprimer d'importans ouvrages d'histoire naturelle. *P. de* GOLBÉRY.

DRESDE. — *Société pour la recherche et la conservation des antiquités nationales.* — Il vient de s'établir dans cette ville, sous la protection des principaux fonctionnaires du royaume, une Société dont les travaux auront pour but de rechercher les monumens d'architecture et des arts d'imitation, tels que les anciennes peintures et sculptures faites avec les matériaux les plus divers sur des vases, des instrumens, etc., jusqu'à la fin du XVIIe siècle; de les conserver, et enfin de les décrire et

de les expliquer dans des ouvrages publiés à cet effet. A la tête de cette association, dont le plan a été publié en novembre dernier, on distingue les princes de la famille royale Frédéric et Jean, l'un comme président, et l'autre comme vice-président. M. le bibliothécaire Ebert a été nommé secrétaire perpétuel. Un comité tient des séances régulières. Déjà cent cinquante diplômes, signés par le prince Frédéric, ont été expédiés. S. M. le roi de Saxe, après avoir approuvé cette Société, lui a accordé un local pour ses séances, et un fonds considérable en argent. *Jh. de* Lucenay.

Nécrologie. — *Henri de* Lepel. — Le 20 janvier dernier, la Prusse a perdu le comte Henri de Lepel, auteur de plusieurs écrits estimés. Outre les œuvres de Claude Gelée qu'il a publiées, en 1806, à Dresde et le catalogue des estampes exécutées d'après Raphaël qu'il a donné, sous le nom de Tausiscus Eubœus, on lui doit un catalogue des ouvrages originaux de ce grand maître. De plus, il a laissé un ouvrage inédit sur la numismatique. M. de Lepel était âgé de 71 ans; il a rempli jusqu'en 1790 les fonctions d'ambassadeur de Prusse en Suède. Depuis cette époque, il s'était uniquement livré aux sciences et aux arts, et c'est par suite de ce goût dominant qu'il fit le voyage d'Italie et celui de Sicile. Il a légué à l'Académie de Berlin ses belles collections de médailles et de dessins. P. G.

SUISSE.

Canton de Vaud. — *Extrait du compte-rendu pour l'année commençant le* 1er *octobre* 1824 *et finissant au* 30 *septembre* 1825, *par le Conseil-d'état.* — Le N° 161 de la *Feuille du canton de Vaud*, journal consacré à l'agriculture, aux sciences naturelles et à l'économie publique, et d'un véritable intérêt, surtout pour les Suisses, renferme souvent des renseignemens précieux sur l'administration de la statistique de ce canton. Nous lui empruntons quelques faits, qui permettront à nos lecteurs d'apprécier la situation de ce pays, et qu'ils pourront comparer à l'aperçu du même genre, que nous avons donné, il y a un an. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 907.)

Chap. I. *Département de justice et de police.* — 1. *Législation civile.*— Le conseil-d'état annonce qu'il a revu les projets de loi, rejetés l'année dernière : sur le notariat, la tenue des registres hypothécaires, le droit de grâce, etc., et qu'il s'est occupé de la rédaction d'une instruction pour les assemblées électorales; de nouveaux projets seront présentés sur ces divers objets à la discussion du grand conseil. — Une loi éma-

née du grand conseil, dans la session de 1825, sur la police du barreau, astreignait les avocats à prêter un serment particulier : sept avocats seulement se soumirent à cette nouvelle obligation, et restèrent pendant quelque tems les seuls membres actifs du barreau cantonal. Depuis, leurs confrères, qui avaient d'abord protesté contre la loi, se sont présentés et ont prêté le serment exigé devant le tribunal d'appel. — Les procès civils diminuent d'une manière sensible. En 1823, 75 causes furent jugées au tribunal d'appel ; en 1824, il n'y en a eu que 48; et en 1825, 30 seulement. Ce résultat semble attester l'heureuse influence de la nouvelle législation.

2. *Législation pénale.* — La commission chargée de dresser un projet de code pénal a fait son rapport. Le Conseil-d'état soumettra au grand conseil un projet de loi contenant les bases de la procédure criminelle. — Le nombre des procès criminels s'est malheureusement augmenté. 143 jugemens ont été rendus, cette année (en 1824, 124 seulement), dont 42 par les tribunaux inférieurs, et 101 par le tribunal d'appel.

3. *Établissemens de détention.* — La conduite des détenus a été généralement bonne, et le résultat du travail présente une augmentation sensible sur celui des années précédentes. D'après les informations prises auprès des pasteurs des communes, où se sont retirés les détenus élargis depuis 1822, époque à laquelle on a commencé à leur allouer une portion du produit de leur travail, ces individus se conduisent bien, et sont en état de gagner leur vie.

Chap. II. *Département de l'intérieur.* — 1. *Instruction publique.* — *Écoles.* — La très-grande majorité des régens a obtenu de bons témoignages ; quelques-uns remplissent leurs fonctions d'une manière distinguée. L'état actuel des écoles montre que le mouvement de l'instruction primaire continue à tendre vers le mieux. — Les écoles d'enseignement mutuel offrent des résultats avantageux et propres à encourager l'introduction de ces méthodes dans de nouvelles communes. — Un nouveau concours a été ouvert pour la composition d'un livre *élémentaire*, à l'usage des écoles, qui renfermerait des notions sur les principaux objets dont il est à désirer que nos jeunes concitoyens acquièrent de bonne heure la connaissance. — La *Bibliothèque cantonale* a reçu de nouvelles augmentations; elle vient d'être rendue plus utile par l'établissement d'une *Salle de lecture*, ouverte deux fois par semaine. — Une commission de quatre personnes, présidée par un membre du Conseil-d'état, vient d'être chargée de proposer un plan d'instruction publique pour les classes de la

société auxquelles les écoles primaires ne peuvent pas offrir des moyens d'instruction suffisans. Elle est, en conséquence, appelée à s'occuper de l'organisation de l'Académie et des colléges, soit en consultant l'état actuel du canton et ses besoins, soit en se procurant des renseignemens sur les meilleurs établissemens d'instruction publique de la Suisse ou des pays étrangers. — 2. *Police de santé.* — *Santé des hommes.* — Les moyens employés pour vaincre les préjugés qui existent encore contre la vaccine, ont produit d'heureux effets. 5,318 individus ont été vaccinés, en 1825; en 1824, on n'en avait compté que 3,593. Sur 4,974 enfans nés dans l'année, (la population de tout le canton est d'environ 150,000 habitans) 707 sont morts, ce qui fait à peu près 1/7 des naissances. Celles-ci ont excédé le nombre des décès (3,310) de 1,664. — *Santé des animaux. Recensement du bétail. Alpage.* — L'espèce bovine s'est augmentée, en 1825, de 8,363 têtes; mais les autres espèces ont diminué, surtout celle des bêtes à laine. 16,263 vaches ont été mises sur les montagnes du canton. En comptant qu'une vache donne, terme moyen, 116 livres de fromage et 14 livres de beurre, il en résulterait un produit de 18,865 quintaux de fromage, et 2,276 quintaux de beurre, sans compter le produit des *fruiteries* nombreuses de la plaine.—3. *Amélioration des races de bétail.* —Il y a eu des concours pour les espèces bovine et chevaline.—800 francs ont été distribués en primes aux 60 particuliers qui, en 1825, ont le plus contribué à la propagation des porcs. — Le dénombrement général de cette espèce, fait l'automne dernier, a donné 31,124 têtes, c'est-à-dire, 5,785 de moins qu'en 1824. — 4. *Secours.* — Il a été distribué par la caisse de l'état, dans le courant de l'année comptable 1825, une somme de 12,402 francs aux indigens. — *Hospice cantonal.* — Le service a été fait d'une manière satisfaisante. — 5. *Affaires communales et municipales.* — 6. *Assurances contre les incendies.* — 7. *Police de la presse.* Une seule action a été intentée, en 1825; le prévenu a été acquitté par les tribunaux.

Chap. III. *Département militaire.* — 1. *Militaire fédéral.* — 2. *Militaire cantonal.* — 3. *Gendarmerie.* — 4. *Service étranger.* — 5. *Bâtimens.* — 6. *Ponts et chaussées.* — On a fait à Bressonnaz un essai de la méthode de Mac Adam. De concert avec l'état du Valais, des commissaires ont été nommés pour travailler à l'amélioration du cours du Rhône.

Chap. IV. *Département des finances.* — Les recettes se sont élevées à la somme de 930,773 fr.; et les dépenses, à 891,951 fr.

Excédant de la recette sur la dépense, 38,822 fr. Les principaux *objets d'importation*, dans le canton de Vaud, sont les grains et les farines, les sucres, les cafés, les fers et les étoffes. Les principaux *objets d'exportation* sont les vins et les fromages.

ITALIE.

Naples. — *Chevelure d'une longueur extraordinaire.*—Nous apprenons que les habitans de Naples ont actuellement sous les yeux un phénomène fort singulier. C'est un jeune homme de 28 ans, né à Brischel en Barbarie, dont la chevelure a pris un tel accroissement qu'elle s'étend dans tous les sens à quatre pieds de longueur; elle a la consistance de la soie d'un porc. Z.

Florence. — *Publication d'une histoire de Pologne.* — Le N° lxii de l'*Anthologie de Florence* contient un article remarquable par ses développemens et par l'érudition qu'il renferme, sur une *Histoire de Pologne*, depuis les tems des Sarmates jusqu'à nos jours; par l'abbé *Silvestre* Ligurti. On a présenté son ouvrage comme une continuation de l'*Histoire Universelle* de M. le comte de Ségur, traduite en italien. Cet article, dont quelques exemplaires ont été tirés à part (35 pages in-8°), signale dans l'Histoire de Pologne de Ligurti, diverses inexactitudes et encore plus d'omissions. Nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail sur ce sujet; nous nous bornerons à observer que l'auteur, M. l'abbé Ciampi, a cru devoir prendre la plume en cette occasion, pour un pays qu'il peut considérer comme une seconde patrie, et à cause des liens publics qui l'y attachent, et à cause des travaux historiques qu'il lui a consacrés. L'un des plus récens et des plus précieux est un catalogue (en italien) de documens manuscrits et imprimés, relatifs à l'Histoire politique, militaire, ecclésiastique et rurale du royaume de Pologne (27 pages in-8° et 5 pages de supplément). X.

Réclamation. — *Vérone*, 1er *mai* 1826. — En parlant de la *Tunisiade*, poëme épique de M. Pyrker, actuellement *patriarche de Venise*, (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 575.) M. Depping a dit que le rang et la position sociale du poëte paraissent avoir influé sur la *Tunisiade*. « Quant au sujet, l'éditeur de ce poëme prétend, dans sa préface, que la conquête de Tunis par Charles-Quint, *événement décisif pour l'humanité*, n'a pas été assez appréciée.... Le poëte n'a peut-être pas assez senti que ce qui fait une des grandes beautés des poëmes épiques de l'antiquité, c'est la peinture des passions douces opposées aux passions fortes : le contraste entre Hélène et Achille.... Dans la

Tunisiade, il n'y a qu'une seule femme; encore n'y figure-t-elle que dans un épisode..... Il est évident qu'ici la qualité de prélat a nui à la composition du poëme : un dignitaire de l'Église ne pouvait se prêter à peindre l'amour, la volupté, la jalousie, la séduction..... A l'égard des ressorts poétiques, l'auteur émet, par l'organe de son éditeur, des idées qui lui sont propres : il prétend que l'Église ne défend pas la croyance aux esprits intermédiaires entre le ciel et la terre, à des êtres qui n'ont pas mérité d'être condamnés éternellement, mais qui n'ont pu entrer dans le ciel, et qui, par conséquent, errent dans le vague ou dans l'espace..... L'idée est sans doute d'un fort bon chrétien; mais il est douteux qu'elle soit d'un bon poëte. »

Ces observations critiques ont donné lieu à quelques remarques dont nous croyons devoir communiquer un précis à nos lecteurs.

La prise de Tunis ne fut pas *un événement décisif pour l'humanité :* cela est vrai; mais on ne fait pas cette objection à l'auteur de la Jérusalem délivrée. *Le croissant domine sur les tours de Jérusalem, comme sur les murs de Tunis.*

Le poëme fut composé long-tems avant que son auteur ne parvînt aux hautes dignités de l'Église : il n'était alors qu'un modeste curé, au pied des Alpes; le poëme parut en 1819; et ce fut en 1821 que M. Pyrker fut nommé au patriarchat de Venise.

L'épisode de Mathilde tient plus de place dans le poëme que M. Depping ne le dit : dès le troisième chant, cette héroïne commence à intéresser le lecteur, et cet intérêt se soutient jusqu'au dernier chant. On s'étonne que M. Depping ait dit qu'il n'y a qu'une femme dans tout le poëme, et qu'il n'ait pas remarqué, au huitième chant, trois Circassiennes dont la peinture a fait beaucoup de plaisir en Italie aussi bien qu'en Allemagne. Quant à l'autorité des anciens, il peut être permis de ne s'y soumettre qu'avec intelligence et de s'écarter des routes qu'ils ont tracées, pourvu qu'on ne s'égare point. Il y a tout lieu de penser que la *Tunisiade* n'est pas une composition sans mérite, puisque M. Monti, l'un des meilleurs poëtes de l'Italie, a traduit l'épisode de Mathilde, et que cette traduction a déjà été réimprimée. Ici, les interminables débats entre les romantiques et les classiques pourraient être renouvelés; qu'ont-ils produit? perfectionneront-ils le goût, ouvriront-ils au génie des routes qu'il n'eût point trouvées seul? Le bruit inutile et parfois importun de ces discussions littéraires est un inconvénient inséparable de la culture des lettres; sup-

portons le mal, puisque le bien ne peut être obtenu qu'à ce prix. Φ

Milan. — *Nécrologie.* — *Ottavio* Morali, helléniste et philologue très-savant, est mort le 13 février de cette année, frappé d'apoplexie, à l'âge de 62 ans. Destiné à suivre la carrière ecclésiastique, il crut apercevoir dans la doctrine de l'évangile les principes de l'indépendance politique, et dès lors il adopta les opinions libérales de son tems, mais avec un esprit de modération qui le rendait encore plus estimable. La littérature grecque fut le principal objet de ses travaux; et, loin d'imiter ces stériles érudits qui bornent leur mérite à se consumer sur des mots, il puisait, dans cette étude, outre une riche instruction, ces nobles sentimens, par lesquels les Grecs régénérés se montrent dignes aujourd'hui de la gloire de leurs ancêtres. Il fut l'un des bibliothécaires de Brera, et professa le grec, d'abord dans les écoles spéciales de Milan, puis au lycée de Saint-Alexandre. Son savoir égalait son zèle pour l'instruction de ses élèves, dont plusieurs ont enrichi l'Italie de diverses traductions des classiques grecs. M. Morali s'occupait en même tems de la littérature italienne. Nous lui devons l'édition la plus correcte du *Roland furieux* de l'Arioste. Il mérita, par ce travail, les suffrages de l'*Académie de la Crusca*, qui l'admit au nombre de ses membres. Il avait entrepris un dictionnaire grec-italien, à l'usage des écoles publiques du royaume Lombardo-Vénitien, et il était sur le point de l'achever. Il préparait aussi une édition des œuvres de Galilée, et d'autres auteurs nationaux. La mort l'a forcé de laisser imparfaits ces travaux si dignes d'intérêt.

Saint-Marin.—*Nécrologie.* — *Antoine* Onofri. — La république de Saint-Marin, qui semble exister encore pour offrir en Italie une petite population indépendante, a perdu, en 1825, l'un de ses plus illustres citoyens, *Antoine* Onofri, au moment même où elle venait de lui décerner le titre honorable et bien mérité de père et de sauveur de la patrie. Riche, autant qu'on pouvait l'être dans son pays, philantrope éclairé, il consacra sa fortune et ses talens au bien public. Il n'avait point laissé dégénérer dans son âme cette antique vertu, digne héritage de ses ancêtres, devenue si rare parmi les Italiens modernes, et il savait apprécier surtout la justice et la liberté. Outre les preuves continuelles qu'il a données de la pureté de ses principes, en gouvernant, sous le titre de capitaine, ou de premier magistrat de la république, dignité à laquelle il fut plusieurs fois élevé par la voix libre et unanime de ses concitoyens, il se distingua principalement lorsqu'il fut en-

voyé comme orateur de la république vers ce nouveau César qui, maître de rendre la liberté à toute l'Italie, lui en ravit jusqu'aux faibles restes dont elle jouissait encore. Républicain loyal, Onofri, prévoyant le sort réservé à son pays, sut résister aux caresses de Bonaparte qu'il regardait comme plus dangereuses que ses menaces. Je n'ai pas oublié ces tems où j'eus le bonheur de connaître et d'apprécier les qualités de cet incorruptible patriote, refusant les offres insidieuses du guerrier déjà tout-puissant, préférant une liberté modeste à une brillante servitude, et maintenant les lois et l'indépendance de sa patrie, au milieu des illusions et des désordres qui troublaient l'Italie tout entière. Après avoir heureusement échappé à ce danger, la petite république s'y trouva de nouveau exposée par de sourdes cabales, dont la sagesse et la vertu d'Onofri la délivrèrent encore. La perte d'un tel citoyen a été un objet de deuil pour tous ses compatriotes. On a lieu d'être surpris que le *Journal Arcadique* de Rome, l'*Anthologie de Florence*, et quelques autres journaux l'aient à peine annoncée au reste de l'Italie, qui n'y aurait pas été insensible. Un respectable vieillard, ami de ce grand homme, Ignace Belzoppi a célébré, en présence de ses concitoyens, ses vertus républicaines, dans une ode qui peut servir de modèle aux poëtes italiens pour le choix des sujets qu'ils devraient chanter. La république de Saint-Marin avait invité M. Pierre Giordani, l'orateur le plus éloquent de l'Italie, à composer un discours funèbre en l'honneur d'Onofri. Il est fâcheux que cet écrivain, qui s'est tant distingué par un *éloge* de Napoléon, ait refusé d'entreprendre celui d'un vrai citoyen, dont la vie ne lui eût offert que des vertus réelles à louer. F. S.

PAYS-BAS.

Utrecht. — *Fabrique de tapis.* — Parmi les articles intéressans que contient le dernier numéro du *Journal d'agriculture et d'économie manufacturière des Pays-Bas* (*Voy.* ci-dessus p. 460), il en est un qui montre l'influence bienfaisante que peuvent exercer une idée généreuse et un projet habilement exécuté. Un gentilhomme hollandais, M. de *Scheerenberg*, conçut, il y a quelques années, la noble pensée de former un établissement industriel, dans le village de *Baarn*, afin de procurer du travail aux habitans et d'éloigner d'eux l'oisiveté, la misère et le vice. Une compagnie, qui, pour croire au succès d'une telle entreprise, avait besoin de son exemple, lui demanda la cession de cet établissement, et en

confia la direction à M. *Cohen*, l'un des hommes les plus propres à en assurer la réussite. Par les soins de ce savant chimiste, une branche importante de manufacture a pris, dans ce village ignoré, un développement qui procure à la population une heureuse aisance; elle permettra à l'industrie hollandaise de rivaliser, un jour, dans la fabrication des tapis, avec les produits riches et brillans de la Savonnerie; et déjà elle fournit aux besoins des particuliers, et s'unit contre le commerce de l'Angleterre aux efforts heureux que font de toute part les peuples du continent. M. de J.

Bruxelles. — *Institut royal des Pays-Bas.* — La première classe de cet Institut a publié, le 30 août 1825, le *programme du concours pour l'année* 1827. La Classe continue de proposer pour cette année la même question qu'elle avait déjà proposée, en 1821 et 1823 : comme le laitage est un produit très-important de quelques unes des provinces des Pays-Bas, et que sa quantité et sa qualité dépendent en grande partie des prairies, lesquelles néanmoins se trouvent dans un état si différent, que l'on rencontre souvent, dans le voisinage des meilleurs pâturages, de grandes étendues de terrain, surtout des prés à foin, qui ne produisent que peu d'herbe propre à la nourriture des bestiaux; on demande : « Quelle est la cause de ce singulier phénomène, et de quelle manière on pourrait améliorer avec avantage les mauvais prés, afin qu'ils pussent nourrir un plus grand nombre de bestiaux, et fournir du lait en plus grande abondance et de meilleure qualité. » — La Classe propose, en outre, les questions suivantes, sur lesquelles les mémoires devront être envoyés, avant le 1er mars 1827 : 1° « La chimie a-t-elle, par l'analyse et l'examen des élémens des produits de la nature, fourni des lumières sur l'essence et les propriétés des différentes classes de remèdes, et sur la manière dont ils affectent les parties solides et fluides du corps humain? et quels sont les avantages que les sciences médicales ont retirés de ces connaissances? »

2° « Est-il vrai, comme il paraît d'après les observations de feu M. *S. J.* Brugmans, et comme l'ont remarqué plusieurs naturalistes, que les racines des plantes produisent une substance, qui, dans quelques espèces, est nuisible aux autres plantes? Et ce phénomène ne doit-il pas être regardé comme la cause principale de ce que plusieurs espèces de plantes ne croissent qu'avec peine, soit simultanément, soit même successivement avec d'autres espèces sur le même terrain; ne faut-il pas y avoir égard dans les assolemens? »

« Quelles sont les expériences et les preuves qui confirment

suffisamment cette hypothèse, si elle est fondée? quelle est l'explication de ces mêmes phénomènes, si cette hypothèse doit être rejetée? »

3° « Un exposé clair, raisonné et suffisamment développé, de tout ce qui tient à la plantation, à la greffe, à la taille et à la culture générale des arbres fruitiers les plus intéressans pour les provinces du royaume des Pays-Bas, et des moyens pour en obtenir les meilleures espèces. »

La Classe décernera une médaille d'or, de la valeur de cinq cent florins, au meilleur mémoire sur chacune de ces questions.

Les pièces pourront être écrites en néerlandais, en français, en latin, en anglais ou en allemand, et devront être envoyées, franc de port, au secrétaire perpétuel de la première Classe. La dernière question seulement devra être traitée *dans la langue du pays.* G. Vrolik, *secrétaire perpétuel.*

Harlem. — *Société hollandaise des sciences.* — *Extrait du programme des prix proposés pour* 1827 *et* 1828.— Questions *dont les réponses doivent être remises avant le* 1er *janvier* 1827 :

1. Quelles sont les altérations, salutaires ou nuisibles, que les substances alimentaires, végétales ou animales, subissent par l'action du feu, et comment ces substances peuvent-elles être rendues les plus propres à la nutrition?

2. Comparer les maladies des animaux domestiques à celles des hommes, quant à leur naissance, leur marche, leur issue, le traitement et les remèdes qu'il faut y appliquer : expliquer les analogies et les différences, d'après la constitution de l'homme et celle des animaux, et en déduire les principes et les méthodes de l'art vétérinaire.

3. Quelles conséquences faut-il déduire des expériences de Braconnot sur les substances animales et végétales soumises à l'action de l'acide sulfurique, tant pour le progrès des connaissances chimiques sur la composition de ces substances, que pour l'usage que l'on peut faire de leurs transmutations?

4. Quel parti l'économie domestique et manufacturière peut-elle tirer de l'action de la vapeur d'eau sur la flamme?

5. Quelles sont les fabriques qui communiquent à l'atmosphère des qualités nuisibles à la respiration de l'homme? Quelles sont les maladies qui en proviennent? Comment peut-on les prévoir et les guérir?

6. Quelles sont les maladies du corps humain dont la physique et la chimie ont fait connaître avec certitude la nature, la cause, les remèdes et la manière dont ils agissent?

7. Quelle est la meilleure manière de préparer les *sulfates*

de quinine? Comparer ces sels entre eux, suivant le mode de leur préparation.

8. Les observations sur le rigoureux hiver de 1822 ont-elles fait faire quelques pas de plus en physique, surtout dans la théorie de la congélation?

9. Peut-on juger, d'après des principes certains, à quelles fabriques et à quels usages domestiques on peut appliquer la vapeur?

10. Quelles sont les notions d'histoire naturelle qu'il serait le plus important de répandre, tant pour les usages de la vie commune que pour les progrès de la science?

11. On demande un mémoire sur les *fièvres puerpérales* qui résume ce que l'on sait sur ces maladies, et qui remplisse au moins quelques-unes des lacunes que l'on remarque encore dans les observations et les doctrines médicales relatives à cet objet.

12. Est-il vrai que certaines maladies cutanées sont causées par de très-petits insectes logés sous l'épiderme? Si cette opinion est fondée, quelles conséquences en pourrait-on déduire pour le traitement de ces maladies?

13. Quel est l'état actuel de nos connaissances sur le mouvement des sucs dans les plantes, sur la cause de ce mouvement, sur les vaisseaux dans lesquels il s'exécute, etc. En un mot, que savons-nous sur cette partie essentielle de la physiologie végétale?

14. Quelles sont la nature, l'origine et la destination du *Cambium* dans le tronc des arbres et des arbrisseaux? Quel parti la science de la culture peut-elle tirer des recherches et des découvertes sur cette matière?

15. Assigner le caractère qui distingue une combinaison chimique d'un simple mélange, surtout dans les fluides élastiques, et les moyens de distinguer l'un de l'autre ces deux états des corps.

Questions *auxquelles il faut répondre, avant le* 1er *janvier* 1828 : — 1. Quels sont les progrès qu'a faits la théorie de la fermentation acide? Cette théorie suffit-elle pour rendre compte de tous les faits connus, et pour expliquer ce qui se passe dans tous les procédés qu'emploient les vinaigriers?

2. Faire voir, par une série d'expériences décisives, quelle est l'action de l'air sur les plantes, et quels sont les principes de l'air que les plantes s'approprient?

3. Quelle est l'action du charbon animal sur les liqueurs qu'il purifie et qu'il décolore? En quoi et jusqu'à quel point cette action diffère-t-elle de celle du charbon végétal?

4. Expliquer en quoi consiste la fertilité de la terre, comment les racines pompent les sucs nourriciers, etc. : appliquer ces notions à l'agriculture.

5. Faire une analyse complète du charbon animal, tel qu'il se trouve dans le commerce; exposer son action sur les dissolutions des sels de plomb, et indiquer son usage dans l'économie domestique.

6. Le tannin est-il réellement un principe toujours identique, quel que soit le végétal dont on l'extrait, ou seulement un nom qui sert à désigner la propriété commune à plusieurs substances, d'être astringentes, et de servir à tanner les cuirs? Résoudre les questions sur la formation des tannins artificiels et sur leur emploi : étendre ces recherches à l'usage des tannins dans la pharmacie.

7. Théorie de la putréfaction des substances animales et végétales; comment la prévenir, suivant les circonstances et le but qu'on veut atteindre; assigner avec clarté l'état des connaissances acquises sur ces objets.

8. Dissertation sur les *oiseaux de passage*, plus complète que toutes celles que l'on a publiées jusqu'ici.

9. Autre dissertation sur les *poissons de passage*.

(Ces QUESTIONS ont déjà été publiées; les suivantes le sont pour la première fois.)

10. Théorie de la grêle. Ce météore est-il produit par l'électricité atmosphérique? Faut-il ajouter foi à l'efficacité des paragrêles? Les faits recueillis sur ces appareils sont-ils concluans?

11. Histoire des progrès de la physiologie, depuis HALLER. Exposer ce que la science doit à la zoologie et à l'anatomie comparée.

12. Donner un précis des observations et des expériences faites sur les propriétés du *chlorure de calcium*; indiquer les meilleurs procédés pour le préparer, et les cas où ce remède doit être employé.

13. Résumer les connaissances acquises sur l'*humus*, ou terreau végéto-animal : le comparer à l'ulmine et au principe extractif des végétaux; examiner ses combinaisons avec la potasse et avec la chaux, et faire l'application de ses connaissances aux méthodes de culture.

14. Quelles sont les matières colorantes végétales que l'on regarde comme des principes particuliers? quelles sont leurs propriétés, leurs combinaisons? Comment faut il les extraire, les isoler, les employer? quelles sont les matières qui agissent sur leur couleur, et font varier son intensité, etc.

15. Comment les charbons éteints peuvent-ils vicier l'air, plus que s'ils continuaient à brûler? Quelle est la nature du fluide qui se répand dans l'air, pendant leur extinction, et comment agit-il sur les organes de la respiration?

N. B. D'autres questions relatives au royaume des Pays-Bas, et qui ne peuvent être traitées que sur les lieux, ne pouvaient trouver place dans la *Revue encyclopédique*. Nous avons aussi été forcés de resserrer la rédaction de chaque question; nous invitons les hommes instruits qui voudront prendre part aux concours ouverts par la Société de Harlem, à se procurer directement le programme de ce concours, où ils trouveront des développemens et des indications qu'il ne nous a pas été possible d'insérer. Y.

FRANCE.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

Montpellier. (*Hérault.*) — *Fondation d'un Musée.* — Une belle collection de tableaux et de sculptures va être transportée de Toscane à Montpellier, par les soins de M. Fabre, de cette ville, pour en former un Musée, fruit de trente années de séjour en Italie. Cette collection est composée de tableaux des plus grands maîtres (entre autres de *Raphaël* et *du Poussin*), de sculptures de *Canova*, et d'une bibliothèque magnifique. La gabarre *la Chevrette* est partie de Toulon, le 21 mai, pour aller prendre à Livourne M. Fabre et la collection dont il enrichit sa ville natale.

Cambrai. (*Nord.*) — *Exposition publique d'objets d'arts et d'industrie.* — M. Béthune-Houriez, maire de la ville de Cambrai, a pris l'arrêté suivant, que l'on devrait offrir à toutes les municipalités comme un monument remarquable de sagesse et de bonne administration.

« Considérant que la culture des arts et le développement de l'industrie sont rangés au nombre des moyens les plus efficaces employés pour assurer la prospérité commune; que, pour inspirer au public le goût de tout ce qui est bon, utile et beau, et lui faire contracter l'habitude d'un discernement sûr en matière d'arts et d'industrie, il importe d'exposer à ses regards les produits les plus soignés; qu'enfin, en décernant aux artistes et aux promoteurs de l'industrie des encouragemens et des distinctions honorifiques, on entretient parmi eux une louable et salutaire émulation, qui ne peut que tourner à l'avantage du public; vu, etc., arrêtons : Le 15 août prochain, premier jour de la fête communale de Cambrai, un

salon d'exposition d'objets d'arts et d'industrie sera ouvert au public. Cette exposition durera jusqu'au 15 septembre. Seront admis à l'exposition : 1° les ouvrages de MM. les peintres, sculpteurs, architectes, et tous autres artistes, tant régnicoles qu'étrangers; 2° les produits industriels quelconques, fabriqués ou confectionnés *dans le département du Nord.* Tous les objets destinés à l'exposition devront être parvenus à la mairie avant le 1er août prochain. — Des récompenses seront décernées solennellement, le 1er septembre, aux auteurs des ouvrages ou produits qui auront été distingués par le Jury nommé *ad hoc.* Les seuls ouvrages exposés seront admis au concours. — Les artistes, manufacturiers et autres auteurs d'ouvrages envoyés à l'exposition, seront invités à y joindre un bulletin explicatif, avec la note séparée des prix qu'ils voudraient en obtenir. Une *Société d'amis des arts* s'est formée à Cambrai pour acquérir un certain nombre des objets envoyés au concours. » B.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* mai 1826. — *Séance du premier mai.* — M. Bory de St-Vincent fait part d'une note qui lui a été adressée par M. *Pavon*, naturaliste espagnol, et qui concerne la naturalisation de la cochenille dans les environs de Malaga. — On lit une lettre de M. Schumacher, concernant le travail de M. *Clausen*, au sujet de la comète observée dans le mois de février et de mars, par MM. *Biala* et *Gambart.*—M. Robinet annonce un appareil dont il est l'inventeur, et qui a pour objet l'extraction des calculs de la vessie au moyen des dissolvans chimiques. Il dépose le dessin de son appareil et l'explication des figures. (MM. Chaussier et Dupuytren, commissaires.) — M. Huychens-Beaufond écrit de la Martinique, en date du 29 janvier 1826, et adresse à l'Académie un plan relatif à l'application de la machine pneumatique à un moulin à sucre ordinaire. (MM. Navier et de Prony, commissaires.) — M. Geoffroy Saint-Hilaire met sous les yeux de l'Académie deux cas remarquables d'incubation où un œuf de poulet contient deux jumeaux. Dans un premier exemple, les sujets sont morts vers le tiers de la durée ordinaire de l'incubation. Celui qui a vécu le plus long-tems a continué de grandir; il était double de l'autre en volume. Dans le deuxième exemple, les deux sujets ont pris de l'accroissement jusqu'au terme de l'incubation. L'un a percé la coquille et a vécu; l'autre a péri dans les enveloppes, et seulement au 21e jour. Chacun avait son cordon

ombilical à part; mais ces deux sujets adhéraient par un canal commun allant d'un jaune à l'autre. Dans ce genre d'observation, on peut, en examinant l'œuf, au commencement de l'incubation, voir la figure des vaisseaux et connaître facilement les faits qui précèdent la monstruosité par excès. — M. Percival Norton Johnson transmet de Londres une note relative au palladium, avec trois échantillons de préparation du palladium. (MM. Vauquelin et d'Arcet, commissaires.) — M. Duméril fait un rapport verbal sur l'ouvrage du docteur *Bertrand*, intitulé : du magnétisme animal en France. — MM. Gay-Lussac, Dulong et Ampère font un rapport au sujet d'un mémoire de M. *Pouillet* sur l'électricité des gaz, et sur l'une des causes de l'électricité de l'atmosphère. En voici les conclusions : « Nous pensons qu'il résulte du travail de M. Pouillet une explication plus complète du phénomène de l'électricité atmosphérique, la connaissance des causes qui produisent l'anomalie qu'avaient présentée les expériences de divers physiciens sur les phénomènes électriques dus à la combustion du carbone et de l'hydrogène, et la détermination précise de l'espèce d'électricité que manifeste le produit de cette combustion, telle qu'elle suit de la théorie. Nous croyons que ce mémoire mérite d'être imprimé dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — M. Navier lit un mémoire sur le projet d'un chemin de fer entre Paris et le Hâvre. — M. Lassis lit une note intitulée : Nécessité d'un prompt examen de la question des causes des épidémies.

— *Du* 8 — M. Lasserre adresse à l'Académie deux paquets cachetés : le premier contenant la description d'un appareil propre à détruire la pierre dans la vessie; l'autre, une découverte de physiologie qu'il croit applicable aux lois de la vie dans l'état sain et morbide. — M. Souberbielle adresse de nouvelles observations sur le procédé opératoire de M. *Civiale*. (Renvoyé à la commission déjà nommée.) — M. Brousseaud, médecin, qui a été lui-même opéré par M. *Civiale*, envoie une brochure relative à son procédé. Cette brochure est distribuée à tous les membres. — M. Chaussier présente une pièce anatomique offrant une fracture transversale du sternum qui a son siége au tiers supérieur de cet os, et qui a été produite dans les efforts de l'accouchement par la contraction simultanée des muscles sterno-pubiens et sterno-mastoïdiens. — M. Cauchy dépose un mémoire manuscrit sur un nouveau genre d'intégrales. — M. le président rappelle combien il est important que les commissaires qui ont été chargés d'examiner les pièces envoyées au concours, se hâtent de terminer leurs travaux. — M. Fresnel,

au nom de la section physique, fait un rapport concernant une question adressée par le ministre de l'intérieur au sujet des expériences sollicitées par diverses Sociétés d'agriculture sur l'efficacité des *paragrêles*. « La théorie électrique de la grêle, dit en terminant le rapporteur, n'est pas assez solidement établie et l'efficacité des paragrêles nous paraît trop incertaine pour qu'on puisse en conseiller l'emploi. Les essais tentés jusqu'à présent n'ont encore donné aucun résultat positif; et pour décider la question par des expériences semblables, il faudrait beaucoup de tems et une dépense disproportionnée à la probabilité du succès. » (Approuvé.) Sur l'observation d'un membre, on indiquera, dans la lettre d'envoi, les assurances contre la grêle, comme un moyen bien préférable aux appareils dont on s'occupe depuis plusieurs années. — M. Fresnel fait un rapport sur l'appareil universel météorologique de M. *Boucher-Deratte*. L'auteur a réuni, dans un même appareil, un baromètre, un thermomètre, un hygromètre, un électromètre, accompagnés d'une boussole et d'un petit cadran solaire. M. Fresnel pense que l'Académie ne peut accorder son approbation à l'appareil de M. Deratte. (Approuvé.)— M. de Blainville fait un rapport concernant une note de M. *Vincent Pestéra*, de Monte-Leone, sur les moyens de détruire les trigonocéphales ou serpens jaunes de la Martinique. Il en résulte que cette note ne mérite en aucune manière de fixer l'attention de l'Académie. — M. Vallot présente un mémoire intitulé : Détermination de plusieurs plantes que M. C. Bauhin avait signalées comme inconnues. (MM. Desfontaines et Mirbel, commissaires.) —M. Edwards lit un mémoire sur la liaison du règne végetal et du règne animal. (M. Geoffroi Saint-Hilaire, Mirbel, de Blainville et Coquebert-Monbret commissaires.) — M. Brongniart, fils, lit un mémoire sur la famille des bruniacées. (MM. de Mirbel et de Jussieu, commissaires.)— La commission chargée de présenter un sujet de prix de mathématiques, est composée de MM. Delaplace, Legendre, Lacroix, Arago et Poisson. — M. Robinet présente son instrument pour détruire la pierre dans la vessie, par le moyen d'agens chimiques.

— *Du* 15.—M. Dumas communique, par lettre à l'Académie une série d'expériences qu'il a faites tant sur les combinaisons de l'arsenic que sur quelques autres composés. (MM. Thénard et Dulong, commissaires.) — MM. de Jussieu et Mirbel font un rapport sur le mémoire de M. *Ad. Brongniart*, concernant la famille des *bruniacées*. En voici les conclusions : « Le caractère général de cette famille est bien présenté par M. Ad.

Brongniart : ses genres sont tracés avec soin et précision. Les quatre nouveaux qu'il a créés sont bien caractérisés et paraissent devoir être conservés. Ses observations préliminaires annoncent un botaniste très-instruit, et ses dessins soignés ajoutent au mérite de ce travail. Nous pensons qu'il mérite d'être approuvé par l'Académie, et d'être inséré dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — MM. Arago, Mathieu, de Laplace, Damoiseau et Lefrançais-Lalande sont nommés commissaires pour faire leur proposition au sujet de la *médaille d'astronomie* fondée par M. *De Lalande*.—M. de Prony lit une note intitulée : De quelques additions à faire au système métrique français. D'après son désir, on nomme, pour faire un rapport sur cette note, une commission composée de MM. de Prony, Arago, Dupin, Girard et Dulong.—M. Latreille fait un rapport verbal sur le t. 2 de l'ouvrage de M. *le général Dejean*. intitulé : *Species général des coléoptères de la collection de M. le comte Dejean.* (Voy. ci-dessus, p. 742) — M. Duméril fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. *Teraube*, intitulé : *Traité de la chiromanie.*

— *Du 22 mai.* — Deux membres ayant fait connaître que l'ouvrage imprimé, présenté dans la dernière séance par M. *Desmoulins*, et qui a pour titre : *Histoire naturelle des races humaines*, etc., contient des personnalités offensantes à leur égard; l'Académie, après avoir entendu plusieurs de ses membres qui ont pris connaissance de l'ouvrage, arrête que cet ouvrage ne sera point l'objet d'un rapport verbal, et qu'il sera remis à l'auteur. — M. Arago met sous les yeux de l'Académie un fragment d'un aérolithe tombé dans la principauté de Ferrare, le 19 janvier 1824. Il rappelle à ce sujet des observations récentes sur ce genre de phénomènes et l'intérêt qu'ils présentent, en les considérant sous le double rapport de la nature chimique et de la composition mécanique. M. *Cordier* s'est chargé de faire au microscope l'analyse mécanique de cet aérolithe, envoyé par M. *Créoli*, professeur de physique à Bologne. — M. Coquebert-Montbret fait un rapport, au nom de la commission chargée de juger le concours du prix de statistique fondé par M. de Monthyon. Les ouvrages qui ont été l'objet de l'examen n'ayant point présenté les conditions nécessaires pour que le prix soit décerné, la commission propose de doubler le prix pour l'année 1827. Il consistera en une médaille d'or de 1060 fr. (adopté). — Au nom de la commission chargée de juger le concours du prix de mécanique fondé par M. de Monthyon, M. Dupin annonce que les commissaires sont d'avis qu'il n'y a

point lieu, cette année, à décerner le prix; et qu'il est convenable de le doubler pour l'année 1827, en sorte qu'il consistera dans une médaille d'or de 1000 fr. (Adopté.) — M. Dulong, au nom de la commission chargée de juger les mémoires envoyés au concours du prix de physique, propose de proroger ce concours jusqu'au 1er mars 1827. — M. Lasserre, dont l'Académie a reçu précédemment deux paquets cachetés, annonce que ces travaux n'ont point pour objet des procédés relatifs à la lithontritie, mais d'autres recherches thérapeutiques, dont il désire conserver la priorité. — M. Gambey écrit pour demander la nomination de commissaires qui examineront un niveau à lunette qu'il vient de construire, et qui joint, à l'avantage d'une exécution simple et facile, une précision supérieure à celle des niveaux ordinaires. (MM. Arago et Mathieu, commissaires.) — Une lettre de M. Murphy annonce des recherches expérimentales sur les marées, et l'auteur y expose en détails les considérations physiques qui l'ont guidé dans ce travail. (M. Damoiseau, commissaire.)

— *Du* 29. — *M.* Cauchy dépose un Mémoire intitulé : *De l'Influence que peut avoir sur la valeur d'une intégrale double l'ordre dans lequel on effectue les intégrations.* — La commission chargée de décerner le prix fondé par M. de Monthyon à celui qui aura découvert les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, déclare qu'à sa connaissance, il n'a été fait cette année aucune découverte qui mérite ce prix. — La commission, chargée d'adjuger le prix de physiologie expérimentale, fondé par M. de Monthyon, propose de remettre la somme, à titre d'encouragement, à M. *Breschet*, auteur d'un Mémoire sur les fonctions du système nerveux. Elle propose en même tems de réserver à M. le docteur *Lippi*, de Florence, le droit de concourir l'année prochaine pour son ouvrage sur les communications des vaisseaux lymphatiques avec les veines. (Adopté.) — La section de physique fait un rapport touchant les difficultés relatives au paratonnerre à établir sur la douane de Bordeaux. Cette difficulté porte sur la grandeur du rayon d'efficacité des paratonnerres. Les limites de ce rayon ne peuvent être déduites d'aucun calcul théorique. Dans l'instruction, approuvée par l'Académie, on admet qu'une tige de paratonnerre protège efficacement un espace circulaire d'un rayon double de sa hauteur au-dessus des combles; du moins, il n'existe pas un fait bien constaté qui prouve que cette évaluation soit exagérée. M. Haüy, dans son *Traité de Physique*, estime à 10 mètres de rayon la surface préservée des atteintes de la foudre. Mais il n'avait en

vue que les tiges élevées sur les maisons particulières, dont la largeur ordinaire est de 5 ou 6 mètres; ainsi, il n'y a aucune opposition entre son opinion et celle de l'Académie. La commission pense que, dans l'état actuel de la science, on ne pourrait légitimer par aucun raisonnement de nouvelles modifications apportées aux règles pratiques de l'instruction de l'Académie. Tous les changemens qu'elles pourront subir par la suite seront amenés par la connaissance des accidens que n'aurait pu empêcher la stricte observation de ces règles; et, si le vœu que l'Académie a manifesté d'être informée régulièrement de ces accidens, peut être accompli, elle sera la première à rectifier ce qui sera reconnu comme défectueux dans les documens qu'elle a rassemblés. (Adopté.) — Une lettre de M. Trolliet, relative au rapport qui a eu lieu sur son projet de paragrêle, est renvoyée à l'examen de MM. Fresnel et Dulong. — M. Chevreul lit un Mémoire sur la teinture. — On lit une lettre de M. le docteur Desmoulins, sur laquelle l'Académie passe à l'ordre du jour. A. Michelot.

Société royale et centrale d'agriculture.—Séance publique du 4 avril 1826.—*Distribution de médailles.—Programmes des nouveaux concours.*—Cinq médailles d'argent et dix médailles d'or ont été distribuées à cette séance. Parmi celles-ci, on remarque celle qui a été décernée à M. Polonceau, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Versailles, pour les succès qu'il a obtenus par le croisement des chèvres à duvet de cachemire avec des boucs d'Angora. Les métis provenus de ce croisement ont un duvet beaucoup plus abondant et plus long.

Programmes des prix à décerner en 1827.— *Médailles d'or et d'argent :* 1° pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens qui n'y étaient point usités auparavant; 2° pour des essais comparatifs, faits en grand, sur différens genres de culture, de l'urate calcaire préparé avec les matières liquides des vidanges; 3° pour la traduction, soit complète, soit par extraits, d'ouvrages ou de mémoires relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langue étrangère, qui offriraient des observations ou des pratiques neuves et utiles; 4° pour des notices biographiques sur des agronomes, des cultivateurs ou des écrivains dignes d'être mieux connus pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture; 5° pour des ouvrages, des mémoires et des observations pratiques de médecine vétérinaire; 6° pour la pratique des irrigations; 7° pour des renseignemens sur la statistique des irrigations en France, ou sur la législation relative aux cours d'eau et aux irrigations dans les pays étrangers; 8° pour la culture du pommier ou du

poirier à cidre dans les cantons où elle n'est pas encore établie; 9° pour la substitution d'un assolement sans jachère, spécialement de l'assolement quadriennal à l'assolement triennal usité dans la plus grande partie de la France. — Prix de 1,000 fr. et 500 fr. pour un *Manuel pratique* propre à guider les habitans des campagnes et les ouvriers dans les constructions rurales. — Prix de 600 fr. pour l'indication d'un *moyen efficace de détruire la cuscute.* — Prix de 1,000 fr. pour le meilleur mémoire fondé sur des observations et des expériences suffisantes, à l'effet de déterminer si la maladie connue sous le nom de *crapaud* des bêtes à cornes et à laine est contagieuse : des médailles d'or ou d'argent seront décernées aux meilleurs mémoires qui traiteront des autres maladies qui affectent le pied de ces animaux.

Prix de 1828. — *Médailles d'or et d'argent* pour la culture des arbres à cidre et la suppression des jachères. — Prix de 1,000 et de 500 fr. pour la rédaction de mémoires ou instructions qui fassent connaître aux agriculteurs le parti qu'ils peuvent tirer des animaux qui meurent dans les campagnes, soit de maladie, soit de vieillesse ou par accident. — 1,200 fr. et 600 fr. pour la construction et l'établissement de machines domestiques, mues à bras, propres à égrener le trèfle et à nettoyer sa graine. Pour avoir droit au premier prix, il faudra que la machine procure une économie de moitié au moins sur la dépense ordinaire; pour le second prix, on exigera que la machine soit d'un prix très-modique.

Prix de 1830. — 1,500 fr. (ou des médailles d'or ou d'argent, suivant l'importance des mémoires), pour les meilleurs mémoires sur la cécité des chevaux et sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités, sur les moyens de les prévenir ou d'y remédier.

Prix de 1831.—1,000 fr., accessit, des médailles d'or ou d'argent, pour la culture du pavot (œillette) dans les arrondissemens où cette culture n'était point usitée avant 1820, époque de l'ouverture du premier concours sur cet objet. Pour avoir droit au prix, il faudra avoir cultivé deux hectares au moins pendant la durée pleine de ce concours, de 1826 à 1830, inclusivement.

Prix de 1834. — 3,000 fr., 2,000 fr. et 500 fr., pour la plus grande étendue de terrain de mauvaise qualité qui aurait été semée en chêne-liége dans les parties des départemens méridionaux où l'existence de quelques pieds, en 1822, prouve que la culture de cet arbre peut être encore fructueuse, de manière qu'en 1834 il s'y soit conservé des semis de cette an-

née ou des trois suivantes, au moins 2,000 pieds espacés d'environ 6 mètres dans tous les sens, ayant une tige droite et bien venante. F.

Société d'encouragement.—Séance générale du 24 mai 1826. — M. De Gérando, secrétaire général, a ouvert la séance par un rapport sur les travaux du conseil d'administration pendant l'année 1825. Nous nous bornerons à rappeler sommairement les procédés et les perfectionnemens que le Conseil a cru devoir recommander à l'attention publique : — des outils mécaniques, inventés par M. *Mathieu*, horloger, pour la confection des échappemens à cylindre ; un nouveau dévidoir pour la soie, de M. *Barbier*, de Montélimart (Drôme) ; une chaîne regardée comme supérieure à celles de Vaucanson, et une machine à broyer les couleurs, de M. *Lemoine*; une grue destinée à abréger la durée des sondages, de M. *Beurrier*, d'Abbeville; des instrumens propres à simplifier l'arpentage, de M. *Barbou*, du Mans ; l'appareil de M. *Samuel Hall*, pour flamber les étoffes ; le moyen communiqué par M. *D'Arcet*, pour dissoudre, au moyen de l'acide muriatique affaibli, les concrétions qui obstruent les conduites d'eau; les ouvrages plaqués en platine, de M. *Letellier;* une roue hydraulique, de M. de *Thiville*, dont la Société a ordonné la construction ; la charrue à déblayer les neiges, de M. *Besson*, du Jura, auquel la Société a accordé un encouragement de 300 fr.; la méthode de M. *Audoyer* pour apprendre à écrire en 15 ou 20 leçons.

Un objet qui mérite une mention particulière est la correspondance qui a eu lieu entre le conseil d'administration et la *Société d'agriculture de Moulins*, relativement à la culture des vers-à-soie, et à la propagation des mûriers dans le département de l'Allier. Les soies récoltées dans ce pays ont été filées et ouvrées à Lyon chez M. *Poidebard*, et reconnues d'une superbe qualité. Mises en œuvre, elles ont produit des étoffes dont l'exécution ne laisse rien à désirer. Ce résultat semble prouver qu'il serait possible et avantageux aux départemens de la France qui sont placés sous la latitude du 46me degré et même du 48me, d'y cultiver le mûrier et d'y élever le ver-à-soie.

La catastrophe qui a détruit la ville de Salins a fait naître, sous le rapport des arts qui concourent aux constructions des villes, des questions du plus haut intérêt. M. *Bruant*, de Besançon, et M. le maire de Salins ont consulté la Société sur la meilleure direction à suivre dans la reconstruction de cette ville. La Société eût vivement désiré que les limites dans lesquelles ses statuts circonscrivent la destination de ses fonds, lui eussent permis d'offrir aux infortunés Salinois plus que des conseils ;

mais, si les règles absolues qui la régissent l'ont privée de cette consolation, elle a du moins offert aux Salinois le tribut qui dépendait d'elle. Une commission spéciale a satisfait aux questions qui lui étaient adressées, et son conseil d'administration a saisi cette occasion pour proposer extraordinairement deux prix relatifs, l'un à la fabrication des tuiles, l'autre au débit des bois de menuiserie par machines; questions d'une utilité immédiate et directe pour la reconstruction de Salins, et qui intéressent en même tems toutes les parties de la France.

Entre les objets qui paraissent avoir fixé particulièrement l'attention du conseil, un des plus importans par ses résultats est la recherche des causes qui déterminent, d'une manière plus directe, la marche progressive de l'industrie. Déjà, M. *Maiseau* avait fait connaître, par une traduction exacte, l'enquête du parlement anglais sur l'état de l'industrie en France (Voy. ci-dessus, p. 778). La Société d'encouragement a jugé nécessaire de nommer une commission spéciale, chargée de contrôler cette enquête, de la rectifier et de la compléter dans les parties où elle se trouve défectueuse ou insuffisante.

Une autre commission spéciale a été chargée d'un travail qui concerne les intérêts plus généraux de notre industrie. Il s'agit de répandre, le plus promptement possible, en France, la connaissance des découvertes qui, étant patentées en Angleterre, y sont immédiatement publiées, et d'empêcher que des spéculations particulières souvent mal combinées ne s'emparent, au détriment de notre pays, des inventions nées sur le sol étranger. Une correspondance a été ouverte, et des mesures ont été prises à cet effet. On voit avec plaisir que la Société d'encouragement, déjà si nombreuse, s'est encore accrue de 170 membres, tant nationaux qu'étrangers, dans le courant de 1825.

M. *Anth.* Costaz a lu un rapport sur la conservation des grains et sur un nouveau *Silo* que M. *Ternaux* aîné a fait construire à Saint-Ouen. (V. *Rev. Enc.* t. xxvi, p. 607) M. Molinier de Montplanqua, en rendant compte de la situation financière, au nom de la commission des fonds, a fait connaître qu'il y a augmentation de recettes, diminution de dépenses, et qu'il existe en caisse un capital de 348,000 fr. dont 108,300 f. sont affectés à des prix. L'assemblée devait entendre la lecture de plusieurs notices nécrologiques sur les membres que le conseil d'administration a perdus, l'année dernière, mais l'heure avancée n'a permis de lire qu'une partie de ces notices, qui d'ailleurs seront toutes insérées dans le *Bulletin de la Société.*

On a procédé à la distribution des médailles d'encouragement. M. Francoeur a porté le premier la parole, au nom de deux commissions chargées de proposer ces récompenses. Sur son rapport, il a été décerné une médaille d'or, de première classe, à M. *Gambey*, ingénieur en instrumens de mathématiques. M. Gambey jouit d'une réputation européenne dans son art, qui peut être regardé comme rival de l'horlogerie.

Une semblable médaille a été décernée, sur le rapport de M. Mallet, à M. *Hallete*, constructeur de machines à Arras.

La même récompense a été décernée, sur le rapport de M. Pouillet, à MM. *Aitken* et *Steel*, dont l'établissement, situé à la Garre, près Paris, est très-connu par le grand nombre de machines qu'il livre à l'industrie. Ces habiles ingénieurs ont établi en France, depuis vingt-cinq ans, le système de la mouture économique; on leur doit une construction particulière de chaudières de machines à vapeur, qui paraissent offrir deux avantages précieux : celui de procurer une plus grande économie de combustible, et celui d'occuper beaucoup moins d'espace que les chaudières ordinaires.

M. Guillard-Senainville a lu deux autres rapports, tendant à faire décerner une médaille d'or, de première classe, à M. *de Bergue*, de Paris, pour un métier à tisser mécanique, et une autre de deuxième classe, à MM. *Casalis* et *Cordier*, de Saint-Quentin, anciens élèves de l'école des arts et métiers de Châlons, pour leur fabrique de machines à vapeur.

Le métier de M. de Bergue est d'une composition simple; il est facile à mouvoir, et le travail en est très-régulier. Cette machine, n'eût-elle pas, pour le travail du tissage, un grand avantage sur les métiers anglais connus en France, paraît du moins leur être supérieure, en ce qu'elle est beaucoup plus simple.

Il nous reste à parler de quelques objets d'industrie que nous avons vus figurer dans les salles de la Société, et qui nous ont paru dignes de ses suffrages; savoir : une pièce de drap tissée sur un métier mécanique de MM. *John Collier* et *Magnan* (1).—Deux modèles de machines à vapeur, de la force de quatre chevaux, d'après les systèmes de Watt et de Taylor, toutes deux réduites au quart et exécutées par M. *Vallat*, rue Saint-Martin, n° 246.—Une horloge de M. *Christophe*, rue des Quatre-Fils, n° 19; cette horloge, qui est destinée pour l'imprimerie royale, sonne l'heure et les quarts par le même

(1) On peut voir tous les jours fonctionner ce métier, chez M. John Collier, rue Richer, n° 24.

corps de rouages. — Des aciers fondus, dont une barre soudable, des creusets et des clous d'épingles provenant de l'établissement que MM. *Izzoy* et compagnie viennent de former à Bercy près Paris. — Des limes fines pour l'horlogerie, taillées à la machine, avec une grande régularité, par M. *Reneste*, rue Popincourt, n° 50. — De la colle transparente, fabriquée par M. *Grenet*, de Rouen, et qui remplace la colle de poisson dans presque tous ses usages. — Des verres colorés de la verrerie de Choisy-le-Roy, dirigée par M. *Bontemps*. Ces produits remarquables prouvent que l'art de fabriquer les beaux vitraux qu'on admire dans nos églises gothiques, n'est point perdu en France, comme on le croit assez généralement. — Des transparens en toile pour stores et des écrans de même genre, de MM. *Chenavard* et fils, fabricans de tapis, boulevard Saint-Antoine, n° 65. — Deux tableaux contenant différens objets plaqués en platine, réduit en feuilles aussi minces que l'or. Ces ouvrages qui attestent le haut degré de perfection auquel est parvenu en France l'art de préparer le platine, sortent de l'atelier de M. *Letellier*, rue de la Juiverie, n° 35.

Nous n'étendrons pas plus loin cette nomenclature qui suffit pour prouver l'intérêt que présentait cette exposition. G.

Athénée royal de Paris. — Les cours de l'*Athénée*, qui se sont prolongés durant toute la saison d'hiver, et jusqu'à l'entrée de l'été, touchent à leur fin pour cette année. Nous en avons parlé, à l'époque de leur ouverture (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 639, 661 et 976); et nous nous estimerions heureux d'avoir contribué à augmenter l'affluence des personnes studieuses qui n'ont cessé de remplir les salons de ce bel établissement, qui mérite de plus en plus l'appui du public éclairé, et par le zèle de son administration, et par l'excellent esprit dont elle se montre animée. Il est résulté de ce concours d'auditeurs une prospérité financière qui a permis à l'Athénée de faire quelques sacrifices pour l'accroissement de sa bibliothèque, et qui lui permettra sans doute, l'année prochaine, de ne rien négliger, afin de composer le personnel de son professorat avec le même soin que les années précédentes. Cette année, l'assemblée générale des actionnaires de l'Athénée, après avoir entendu le compte rendu de son comité d'administration, a réélu M. Ternaux l'aîné pour son président annuel.

Parmi les professeurs qui ont obtenu le plus de succès, nous devons citer M. le docteur Gall, qui sait orner la science des graces d'une élocution originale et facile. Sous la dénomination de *physiologie du cerveau*, le savant docteur alle-

mand traite, avec une lucidité peu commune, de toutes les questions qui se rattachent à la psychologie, à la physiologie intellectuelle et même à la morale. On sait qu'après avoir établi que le cerveau est exclusivement l'organe des qualités morales et des facultés intellectuelles, M. Gall poursuit l'exploration des moyens de déterminer les qualités fondamentales qui sont propres à l'homme, et de découvrir leurs organes. Ce système qui étonna d'abord par sa nouveauté, a fini par obtenir beaucoup de crédit, parce qu'il ne marche qu'appuyé sur l'observation des faits. Des hommes qui le comprenaient mal, l'accusèrent quelquefois, à tort, de tendre au matérialisme; justement blessé d'une si grave inculpation, M. le docteur Gall a terminé son cours par l'exposition des preuves physiologiques de l'existence de Dieu et par une démonstration de la philosophie de l'homme, qui n'est nullement incompatible avec les doctrines spiritualistes les plus élevées.

M. Auzoux a fait un *cours d'anatomie*, au moyen de pièces artificielles d'une rare perfection, composées d'après des procédés qui ont obtenu l'approbation unanime des corps savans. Sans doute, une pareille étude serait insuffisante pour un médecin praticien, bien qu'on ne puisse nier que ceux qui habitent des villes peu populeuses, où par conséquent l'autopsie cadavérique est bien rarement praticable, feraient prudemment d'enrichir leur cabinet d'une collection complète de pièces de l'individu humain, exécutées par M. Auzoux. Ces pièces ont l'avantage sur les modèles de cire usités jusqu'à ce jour, de pouvoir être manipulées fréquemment, sans altération sensible, et en outre de se placer et se déplacer de sorte que l'on organise et désorganise à volonté le corps humain. Les gens du monde, les hommes qui ont la prétention d'acquérir une sorte d'universalité de connaissances, et qui ont bien rarement le tems ou le courage d'affronter la dissection du cadavre, ceux-là ne sauraient mieux faire que de suivre les cours curieux et instructifs de M. Auzoux.

Le *Cours d'économie morale* de M. Dunoyer a roulé principalement, cette année, sur la liberté des arts industriels, considérés dans leurs rapports avec les individus; question qui se trouve aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour. Ainsi, liberté de l'agriculture : ses conditions intellectuelles et matérielles, ses conditions morales et pratiques; liberté de la fabrication : ses conditions économiques, ses conditions morales et politiques; liberté du commerce : ses conditions économiques, morales et politiques ; liberté des échanges, liberté

des transmissions héréditaires : telles sont les principales questions traitées par le professeur, avec cette puissance de logique, cet ardent amour du vrai, qui, à la fois, excitant l'esprit et réchauffant le cœur, prépare du moins à connaître la vérité, alors même qu'ils n'auraient pas entièrement dissipé les nuages qui la voilent.

M. *Alexandre de* Jussieu, l'un des rédacteurs du *Courrier français*, a fait écouter avec beaucoup d'intérêt ses *Considérations sur la civilisation aux XVIIIe et XIXe siècles*. Ce sujet qu'il était difficile d'embrasser en quelques leçons, dans toute son étendue, a été restreint par le professeur, après quelques généralités, dans des détails spéciaux sur l'état social des États-Unis de l'Amérique du nord, dont on connaît assez bien l'histoire et même la législation, mais dont on n'approfondit pas également l'économie intérieure, où se trouvent pourtant la démonstration pratique et la justification éclatante de leur excellente constitution légale.

L'Histoire littéraire de France continue d'offrir à M. Villenave un vaste champ pour ses laborieuses investigations. Abélard, son histoire, ses ouvrages et leur influence; St-Bernard et l'abbé Suger; la seconde grande croisade; les premiers poëtes français des XIIe et XIIIe siècles (trouvères et troubadours); la croisade de Philippe-Auguste et de Richard-cœur-de-Lion, Geoffroi de Ville-Hardouin et Joinville, premiers historiens qui aient écrit dans la langue française, l'épisode historique, si brillant et si original, de l'empire latin de Constantinople, élevé à l'improviste par nos aïeux, comme une tente entre l'Europe et l'Asie; St-Louis, son règne et son siècle; enfin, un tableau rapide des sciences, des lettres et des arts dans le XIVe siècle : tels ont été les principaux sujets des lectures de M. Villenave, où l'on a souvent applaudi une érudition abondante et exacte, des idées saines, un style constamment élégant, en un mot, un ensemble à la fois attachant et instructif.

Suivant l'usage de l'Athénée, des lectures spéciales ont ajouté quelquefois à l'intérêt de ses soirées scientifiques. Nous citerons un *Hymne à la mémoire du général Foy*, par M. *Amédée* Fournier; et une tragédie d'*Irène* ou l'*Héroïne de Souli*, par M. *Auguste* Fabre, auteur du poëme de la *Calédonie*, où le talent du poëte et le sujet du drame se sont réunis pour attirer puissamment l'intérêt des auditeurs. (V. ci-dessus, p. 576.) X.

De la crise commerciale que l'Angleterre éprouve dans ce moment, et dont la réaction se fait sentir en France. —

Extrait *d'une circulaire adressée par l'un de nos premiers manufacturiers à ses associés.*

Les réflexions et les pensées contenues dans l'Extrait qui va suivre, appellent l'attention la plus sérieuse, tant par l'importance de leur objet, que parce qu'elles avertissent les observateurs de tous les pays et de toutes les conditions.

La crise financière et commerciale de l'Angleterre est un phénomène dont le développement, les circonstances et les résultats ne peuvent manquer de répandre une vive lumière sur plusieurs points de l'économie politique, science aujourd'hui presque entièrement étrangère à beaucoup de prétendus hommes d'état. — Depuis que la circulaire dont nous donnons l'extrait a été insérée dans le *Journal du Commerce* (N^os des 11 et 15 avril 1826), l'état des choses n'est plus le même et doit changer encore : pour suivre ses progrès et l'étudier avec plus de fruit, il est nécessaire de remonter à l'origine du mal, de ne point perdre de vue les faits, de les apprécier et de les mettre à leur place. Nous avons donc pensé que cet extrait devait être conservé, répandu, livré à la méditation des hommes capables d'en faire usage.

« ... Les embarras financiers de l'Angleterre proviennent en partie, comme on l'a dit dans quelques journaux, de l'extension immense qui a été donnée à des entreprises d'agriculture, d'exploitation de mines, de fabrications, etc., portées beaucoup trop loin, proportionnellement aux ressources du moment; mais, si cette cause était unique, l'embarras n'aurait été senti que par ceux qui ont formé ces entreprises et par leurs créanciers; la masse des négocians et des manufacturiers n'en aurait pas été atteinte. — Le commerce eût évité cette gêne et tous les dommages qu'elle a entraînés, si la circulation n'avait pas été privée tout à coup d'une immense quantité de papiers faisant l'office de monnaie métallique, et qui a disparu momentanément, par suite de la terreur panique dont les porteurs de billets ont été saisis. Les remboursemens multipliés et immédiats qu'ils ont exigés, ont fait disparaître de la circulation une masse énorme de signes d'échange que la confiance avait créés et soutenait seule : sans leur disparition, l'ordre eût été promptement rétabli; et ceux-là seuls auraient succombé qui s'étaient trop aventurés. Mais, pour bien comprendre cette vérité, il convient de remonter à la cause première.

« L'or et l'argent qui servent à la circulation dans tous les pays, étant devenus, pour ainsi dire, surabondans en Angleterre, par l'effet du grand crédit qu'avaient obtenu les billets des banquiers qui en faisaient l'office, il en est résulté que les

espèces métalliques et les lingots qui les fournissent sont allés chercher, hors de l'Angleterre, un emploi plus profitable.

« L'or a donc été exporté, et disséminé en Europe, et partout où il était utile : mais, lorsque le discrédit des billets a rendu de nouveau l'or et l'argent nécessaires, leur absence a été péniblement sentie; la gêne durera jusqu'à ce que le métal soit effectivement rentré, sinon en totalité, du moins en grande partie en Angleterre; et jusqu'à ce que son apparition en quantité suffisante ait fait renaître la confiance et le crédit. Aussi, l'on voit, par la position des changes, qu'il s'achemine de toutes parts vers la Grande-Bretagne. Mais cette sortie et cette rentrée de l'or et de l'argent auront coûté cher à la nation anglaise; son commerce et ses manufactures ont souffert une interruption; ce qui lui cause un très-grand dommage, et qui a fait de nombreuses victimes. Néanmoins, ce mal momentané est loin de porter à cette puissance un coup aussi funeste qu'on le croit communément. Elle ne tardera pas à se relever aussi forte et aussi prospère que jamais; seulement, pour prévenir, au moins en partie, une nouvelle catastrophe, le gouvernement a fait rendre un bill qui interdit désormais l'émission des billets au-dessous de cinq livres sterling. Ce bill n'apporte aucun remède à la détresse du moment; il n'est qu'une mesure de sûreté pour l'avenir. La gêne actuelle ne peut cesser entièrement que par le retour de la confiance et par la présence de l'or, qui reparaîtra d'autant plus vite que les Anglais ont plus de moyens de le racheter. Ces moyens, ils les possèdent tellement, que la somme à faire rentrer, quelque énorme qu'elle puisse être, ne forme guère que le quart ou tout au plus la moitié de l'excédant de leur revenu d'une année sur leur dépense. (La justification de cette assertion est consignée dans une note qui accompagne la circulaire dont nous donnons l'extrait).

« Cette crise financière, qui a commencé par l'exigeance du remboursement des billets de banque au porteur, paraît toucher à son terme sous ce rapport, et les banquiers qui ont résisté à l'orage et qui ont satisfait jusqu'ici aux demandes de l'or contre les billets, semblent être d'autant plus à l'abri pour l'avenir, que la masse de ces billets est considérablement diminuée, et que les besoins pour la circulation s'en font sentir davantage; mais les capitaux dont ces billets éteints faisaient l'office ont disparu; ce qui en représentait originairement la valeur avait été prêté par les banquiers au négocians, aux manufacturiers et aux faiseurs d'entreprises de tout genre à un intérêt qui était tout bénéfice pour les pre-

miers ; aujourd'hui, ces banquiers, pressés de rembourser les billets de banque au porteur, dans lesquels le public n'avait plus de confiance, et ne pouvant le faire qu'avec les mêmes espèces qu'ils ont prêtées, exigent à leur tour qu'elles leur soient remboursées par les entrepreneurs et les manufacturiers, et ceux-ci ne pouvant les rendre qu'avec les fonds provenans de la vente des marchandises qu'ils ont fait fabriquer, voulant a la fois débiter toutes ces marchandises, et trouvant d'autant plus de difficultés à obtenir ce débit que la gêne était universelle, il en est résulté une baisse considérable, effet nécessaire de la disproportion momentanée du nombre des vendeurs avec celui des acheteurs.

« Cette baisse n'est donc point fondée sur un trop grand excédant de production au-delà de la consommation : elle disparaîtra dès que la confiance sera rétablie, et que les besoins de la circulation seront satisfaits. Mais on concevra sans peine qu'en attendant que le cercle des remboursemens successifs soit parcouru, quiconque a besoin de vendre, soit pour remplir ses engagemens, soit par la crainte de voir ses marchandises se détériorer s'il les garde trop long-tems, subit la loi de la nécessité, et la fait éprouver, de proche en proche, à tous les autres détenteurs.

« Les possesseurs de rentes flottantes ont été les premiers à éprouver cette funeste influence. Ne pouvant les garder, parce que le crédit qu'ils avaient obtenu jusqu'alors des banquiers avait cessé, ils ont été obligés de les vendre à ceux qui en avaient un meilleur, ou qui se sont décidés à les échanger contre des valeurs qu'ils tenaient en réserve, ou qu'ils ont fait venir du dehors.

« On se refuse à croire que les consolidés 3 pour cent fussent descendus de 93 à 73, et que l'Angleterre eût perdu plus de 20 pour cent sur le capital de sa dette, c'est-à-dire, plus de 4 milliards de notre monnaie, s'il s'était trouvé assez d'étrangers pour acheter et payer en argent cette créance. Certainement, si la dixième partie de cette somme en numéraire eût pu paraître immédiatement sur le marché, cette chute de 93 à 73 n'aurait pas eu lieu, parce qu'il n'est survenu, depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de février, aucun événement politique qui ait pu motiver un semblable discrédit des fonds publics anglais. Il en a été de même pour toutes les autres valeurs : il est indubitable que cet effet s'est communiqué, et sera senti partout, sans être partout également grave. On peut assimiler cette crise à un tremblement de terre dont les secousses se font sentir au loin, en s'affaiblissant.

«L'Angleterre, par son industrie et par le commerce immense qu'elle exploite, économise chaque annnée 40 à 45 millions de livres sterling : la démonstration en est facile. Dès le commencement de la guerre d'indépendance de l'Amérique, l'Angleterre était déjà beaucoup plus créancière que débitrice envers les autres états : elle était presque seule propriétaire de ses propres fonds publics, et possédait déjà une partie de ceux des autres nations. Quant à son commerce, j'en appelle aux anciens négocians : ils savent qu'à cette époque les Anglais achetaient toujours au comptant les matières premières importées par eux pour alimenter leurs manufactures, et qu'ils vendaient à des termes fort longs les produits manufacturés qu'ils exportaient. Ils avaient donc, dès lors, de grands capitaux acquis, lesquels cumulaient des intérêts.

Pendant la guerre d'Amérique jusqu'à la paix, en 1783, le gouvernement anglais a presque toujours emprunté, chaque année, de 12 à 15 millions sterling, pour soutenir cette guerre, et ensuite, de 20 à 22 millions, pendant le cours de la révolution française; enfin, pendant la guerre de la coalition contre la France, ou plutôt contre Napoléon, de 25 à 30 millions. Qui a rempli ces emprunts successifs? les Anglais seuls. Avec quoi? Avec leur travail et les produits de leurs économies : et la preuve en est qu'il n'existe presque nulle part des créanciers du gouvernement anglais, possesseurs de ses 3 pour o/o, tandis que les Anglais eux-mêmes sont possesseurs d'une grande partie des valeurs qui représentent les dettes des autres états.

« Or, si ce sont les profits du commerce, les produits de l'industrie et la supériorité de leur agriculture qui ont mis les Anglais, pendant la dernière guerre, en état de prêter, chaque année, à leur gouvernement, une somme de 20 à 25 millions sterling, et d'accumuler ainsi une masse de 800 à 900 millions sterling; richesse fictive, il est vrai, mais qui n'en a pas moins été dépensée; il est constant que les mêmes moyens de productions et de richesse, bien loin d'être diminués par la paix, n'ont fait que s'accroître depuis 1814; d'autant plus que, depuis ce tems, le gouvernement a cessé d'emprunter ou n'emprunte que fort peu. Ces mêmes ressources ayant été employées à faire des avances aux autres nations, les Anglais sont plus que jamais créanciers partout et débiteurs nulle part.

« Il résulte de ces faits que, si les Anglais ont pu, au moment de leur plus grande détresse, lors du blocus continental, économiser 20 à 30 millions sterling sur leur réserve, ou, ce qui est la même chose, produire plus qu'ils n'ont consommé, pour

le prêter à leur gouvernement, ils peuvent bien maintenant économiser 40 millions : et, si l'on ajoute à cet excédant de valeur tous les capitaux déjà prêtés au monde entier, et dont il faut que celui-ci paie les intérêts, on ne s'avancera pas trop en affirmant que l'Angleterre capitalise, tous les ans, soit chez elle, soit ailleurs, près de 80 millions sterling, ou deux milliards de notre monnaie, avec les intérêts des intérêts, et qu'ainsi, le numéraire qui lui manque en ce moment, fût-il porté à 6 ou 800 millions, ne serait pas même l'équivalent d'une seule année de ses recettes au-dessus de ses dépenses ; tout en admettant que les Anglais sont proportionnellement, comme individus, les plus grands consommateurs qui existent.

« On peut se faire par là une idée de la puissance du travail combinée surtout avec celle des moyens mécaniques; on est porté à conclure que, dans le cas où l'Angleterre perdrait actuellement son crédit public par l'impossibilité de payer sa dette, et lors même que son gouvernement ferait banqueroute, comme elle n'est débitrice que dans son intérieur, elle n'en resterait pas moins debout en présence des autres nations, avec ses villes et ses campagnes florissantes, ses canaux et ses routes, ses manufactures, son industrie, son immense mobilier et ses innombrables vaisseaux : elle n'en possèderait pas moins au dehors les plus riches colonies; sa puissance s'étendrait encore sur des continens entiers; en un mot, elle conserverait le commerce du monde, et tous les points fortifiés pour le protéger, tandis que les autres nations sont toutes, plus ou moins, ses tributaires ou ses débitrices; jusqu'à ce que, par le même moyen, c'est à dire par la puissance du travail, elles se soient affranchies.

« Si les publicistes veulent comparer la Russie à l'Angleterre, ils verront que, pour augmenter la force de la première, il faut, dans le système actuel, du despotisme et des guerres dévastatrices, au lieu que la puissance de la seconde ne peut s'accroître que par les progrès de la civilisation et de la liberté. Si une rupture venait à éclater entre ces deux états, le choix entre l'une ou l'autre bannière ne serait pas long-tems douteux pour les peuples et pour les hommes éclairés qui les gouvernent avec quelque sentiment de probité ; et cependant, cette nécessité peut être prochaine.

« Il est dans la nature des choses que ces deux colosses, dont l'organisation et le régime sont si disparates, et qui se trouvent en contact sur tant de points différens, finissent tôt ou tard par se combattre : et comme, de part et d'autre, quelques nations seront entraînées dans cette querelle, les ministres et

tous ceux qui prennent part à la direction des affaires publiques, dans les monarchies européennes, devraient avoir la prudence de faire concorder l'intérêt national avec celui du trône, afin qu'au moment du danger, l'un ne soit pas dans le cas de s'isoler de l'autre. Comment les hommes d'état ne voient-ils pas qu'une administration de ruse et de déception, qui foule aux pieds l'opinion publique et les lois constitutionnelles, entretient le mécontentement et l'esprit de parti? Comment ceux qui tiennent le timon de l'état, en France, ne sentent-ils pas que c'est commettre une faute grave que d'accorder tout au petit nombre d'hommes qui veulent jouir sans travailler, et de refuser tout à la masse qui ne veut que jouir librement du fruit de son travail. Cette masse ne demande, pour se rallier au gouvernement, que l'exécution de la loi et le maintien des garanties sociales; comme elle a un sentiment profond de sa dignité et de sa force, elle sait que, si la France possède moins d'or que l'Angleterre, elle lui est supérieure en population; que, si elle a moins d'hommes effectifs que la Russie, elle a des hommes plus éclairés et plus industrieux, et possède d'ailleurs beaucoup plus de richesses réelles; et que, par conséquent, ayant autant de puissance que ces deux états, elle est, par sa position, appelée à en devenir l'arbitre, au lieu de suivre servilement l'impulsion de l'un ou de l'autre et d'en être froissée tour-à-tour. Comment enfin les hommes qui devraient justifier la confiance du monarque, en méritant celle de la nation, ne craignent-ils pas que les citoyens, fatigués d'un tel état de faiblesse, de honte et d'anxiété, et forcés de faire cesser une hésitation prolongée, si contraire aux véritables intérêts publics, ne se prononcent enfin pour un système plutôt que pour l'autre? Ces conseillers de la couronne peuvent-ils méconnaître que le résultat définitif de fautes aussi graves serait de nous engager peut-être dans une révolution nouvelle et de nous plonger dans des catastrophes qui attireraient sur leurs véritables auteurs l'exécration des races futures, et l'accusation trop fondée d'avoir sciemment compromis la nation et la France, l'ordre social et la civilisation elle-même? »

Théatres. — Théatre-Français. — Ire représentation de *Pauline*, ou *Brusque et Bonne*, comédie en trois actes et en prose, par M. Dumersan. (Samedi 10 juin.) C'est une comédie d'intrigue, dont le titre annonce des prétentions à la comédie de caractère. *Brusque et Bonne* n'est point brusque, elle n'est que chagrine; et sa mauvaise humeur vient

des contrariétés d'un amour malheureux. Le capitaine Dorancy, qu'elle aimait et dont elle était aimée, s'est vu forcé par sa famille de contracter une autre alliance; et, depuis quinze ou seize ans, Pauline ne l'a plus revu; mais le souvenir du bonheur qui lui a été ravi, lui rend insupportable l'idée du bonheur des autres, et deux amans qui s'adorent la mettent en fureur. Cependant, elle retrouve le capitaine Dorancy, veuf, et ruiné par sa défunte femme; aussitôt, la mauvaise humeur de Pauline se dissipe, et l'on voit qu'elle ne tardera pas à retrouver aussi toute sa douceur, en épousant le capitaine Dorancy. A cette intrigue, bien légère et un peu commune, l'auteur en a joint une autre. Pauline a un neveu qu'elle chérit tendrement et dont elle paie les dettes; Eugène (c'est le neveu) en a contracté une assez considérable, pour sauver un brave militaire, dont les affaires étaient fort dérangées, et qu'on allait exproprier. Eugène est très-amoureux de la fille du militaire, mais le point difficile est de faire approuver cet amour par sa tante. On devine que tout cela s'arrangera bien aisément, quand on sait que le militaire n'est autre que le capitaine Dorancy. Deux personnages que nous n'avons pas nommés jettent quelque gaîté dans cette action. L'un est un certain Guillaume, espèce de domestique intrigant, qui fait le capable et sert très-maladroitement les amours d'Eugène; l'autre est une demoiselle Dervieux, sœur de Pauline, et dont l'humeur est aussi calme que celle de sa sœur est revêche et emportée. Cette conception, dénuée de force et d'originalité, n'est relevée, ni par les caractères mis en jeu, ni par des peintures de mœurs, ni par le comique du style. C'est une intrigue romanesque et en même tems peu intéressante. M. Dumersan est cependant un homme d'un vrai talent; il a fait, pour le *théâtre des Variétés*, de petits tableaux pleins de naturels, et dont la gaîté est franche et populaire. Pourquoi veut-il composer de grandes comédies? qu'il se borne au vaudeville grivois, et qu'il mette à profit les conseils du fabuliste:

Ne forçons point notre talent.

— Première représentation du *Spéculateur*, comédie en cinq actes et en vers; par M. Riboutté. (Samedi 24 juin.) Le bonhomme Duvernet a acquis, dans le commerce et par de longs travaux, une honnête aisance, dont il jouissait dans une paisible maison du Marais. Nous le voyons, au commencement de la pièce, s'installer dans un brillant hôtel de la Chaussée-d'Antin; cette position nouvelle, il la doit à son fils aîné, Alexis, qui fait de grandes spéculations sur les fonds

publics. Aussi, plein d'admiration pour cet heureux joueur, il regarde en pitié Jules, son fils cadet, qui est passionné pour les arts, ainsi que pour la gloire, et qui, au grand déplaisir de son père, expose, ce jour même, son premier tableau. Duvernet a aussi une fille; jeune et naïve, Henriette aime, sans presque s'en douter, Édouard, fils d'un riche manufacturier d'Avignon, nommé Mesnard, ancien ami de la famille Duvernet, et qui, en confiant à Alexis un dépôt de 700 mille francs, se trouve avoir beaucoup contribué à l'immense fortune que le jeune homme a faite. Jenny, fille de Mesnard, est destinée à resserrer encore davantage ces liens de famille; elle doit épouser Alexis, et le contrat sera signé dans la journée. Pour la jeune fille, cette union n'est qu'une affaire d'obéissance; elle aime, en secret, Jules, qui de son côté est fort amoureux, sans jamais avoir osé le laisser paraître; quant au futur époux, il ne considère son mariage que comme une spéculation; la dot est considérable, il épousera Jenny, et s'en dédommagera, en continuant d'aimer une maîtresse à laquelle il fait de riches présens. Les personnages sont dans cette position, lorsque Mesnard arrive d'Avignon; il apporte de fâcheuses nouvelles; un incendie a détruit ses vastes établissemens, et a dévoré une valeur de plus de 1500 mille francs; il ne reste à Mesnard que le dépôt confié au jeune Duvernet. Celui-ci fait à l'ancien ami de sa famille le plus froid accueil, il n'ose cependant rompre un mariage trop avancé; mais il détermine son père à refuser Édouard pour époux d'Henriette, et il annonce très-sèchement à Mesnard qu'il rendra le dépôt avec les intérêts. Cependant voilà que, par un retour de fortune que tous les spectateurs prévoyaient, un grand désastre vient frapper le spéculateur. Il a compté sur la guerre, on annonce le maintien de la paix; ses spéculations étaient portées à un taux extravagant, son agent de change lui annonce qu'il est en perte de trois millions, et qu'il faut sur le champ payer *les différences*. Alexis désespéré songe d'abord à s'expatrier, ou même à échapper au déshonneur en se donnant la mort; puis, un peu remis du coup qui l'avait étourdi, il forme le projet de hâter son mariage avant que l'affaire éclate; il se servira des sept cent mille francs, au lieu de les rendre; il lui vient même dans la pensée que la loi, ne reconnaissant point les marchés à terme, il pourra se soustraire au paiement des différences. Ces honteux moyens font rougir Duvernet père, dont la vieille probité se réveille; il fait à son fils de sanglans reproches; mais, malheureusement, les remontrances ne tirent personne d'embarras. Un notaire, ami de la maison, qui était venu pour un contrat de mariage,

s'occupe de prévenir une banqueroute; il arrange tellement les affaires, qu'avec les sept cent mille francs de Mesnard, on pourvoirait au plus pressé, et l'on aurait peut-être le tems de tout réparer. Mais Mesnard, irrité de la conduite de ses anciens amis, veut être payé le jour même. Il était inexorable, lorsque Jules accourt, décoré de l'étoile de la légion d'honneur; il annonce que son tableau a été couronné. En même tems, arrive Édouard qui vient d'obtenir au barreau un beau triomphe, en sauvant un innocent que menaçait l'échafaud. Les nobles sentimens de ces deux jeunes gens touchent Mesnard, qui consacre ce qui lui reste à sauver une famille à laquelle il s'allie doublement, en mariant Jenny à Jules et Édouard à Henriette.

Cette pièce est conduite avec assez d'intérêt, et plusieurs situations, dont le détail n'a pu trouver place dans cette analyse, nous ont semblé dramatiques; mais nous croyons que le *Spéculateur* dont le véritable nom serait l'*Agioteur*, est encore à peindre. M. Riboutté ne nous a guère montré qu'un joueur, et il ne nous l'a montré que du côté sérieux. Jusqu'à la fin du troisième acte, rien ne caractérise Alexis, et ce n'est qu'au moment où il apprend l'infortune de Mesnard, qu'il commence à laisser voir les vices d'une âme intéressée; il nous semble aussi que c'est un mince spéculateur que celui dont toute la science consiste à faire venir à la bourse son jockey, déguisé en courrier pour y semer de fausses nouvelles; et qui, lorsque cette grande combinaison a manqué, ne trouve aucune ressource dans son génie et se laisse abattre du premier coup. La manie des spéculations hasardeuses, et surtout du jeu de la bourse, est sans doute une des maladies du siècle; mais, pour en faire un tableau qui occupe long-tems la scène, il faut dessiner en traits plus profonds et plus vigoureux : il faut peindre avec des couleurs plus vraies et plus vives; il faut surtout être comique; car c'est le ridicule qui doit faire justice du Spéculateur. Que si ce personnage ne fait pas rire; il faut qu'il fasse frissonner; car les conséquences de sa folie peuvent être terribles. Il nous semble qu'on ne peut trouver entre ces deux impressions que des situations faibles, des peintures décolorées. Le style de M. Riboutté est facile, mais il manque de nerf et de poésie; on a cependant applaudi de jolis traits, surtout dans le rôle d'Henriette. La pièce a réussi, sans la moindre opposition.

— Théatre de l'Odéon. — Première représentation de *Héritage et Mariage*, comédie en trois actes et en prose de MM. Picard et Mazères. (Lundi, 29 mai.) M. Daubonne,

savant fort respectable, mais dont la tête est encore légère, quoique déjà blanchie, veut, à l'âge d'environ soixante ans, épouser une jeune personne qui n'en compte que dix-huit. Pauline, dont la mère demeure dans la même maison que le savant, a été élevée sous ses yeux; elle est accoutumée à l'aimer, et l'appelle depuis long-temps son *bon ami*. Le jour du mariage est arrivé; elle s'en réjouit avec une naïveté d'enfant, et la corbeille qui contient le cachemire et les bijoux lui semble renfermer le bonheur de toute sa vie. On n'attend plus que le notaire pour signer le contrat. Mais, voilà qu'avant le notaire, arrivent, par la diligence de Bayonne, M. et Mme Blaveau, parens, et, de plus, héritiers de Daubonne. On devine que ce sont des opposans à une union qui dérange complétement leurs projets d'héritage; mais ils se gardent bien de laisser voir leurs véritables sentimens, et ils font parade, au contraire, d'un désintéressement à toute épreuve, tandis qu'ils s'efforcent sous main de rompre le mariage qu'ils craignent. Ils emploient pour y parvenir un moyen fort simple; c'est de faire croire à la jeune fille qu'elle est adorée par Eugène, pupille de M. Daubonne, et de persuader en même temps à Eugène que Pauline éprouve pour lui un amour qu'elle combat à regret. Cette fausse révélation fait bientôt naître dans l'âme des deux jeunes gens un sentiment véritable; et Daubonne en est informé par un vieil ami, nommé Dubourg, que les parens de Bayonne ont pris le premier pour dupe, et qui a la manie de s'écrier, dès qu'on lui annonce quelque chose : *J'y avais pensé!* Une scène entre les deux jeunes gens qui n'osent s'avouer le sentiment qu'ils commencent à éprouver, et dont Daubonne est l'invisible témoin, achève de le déterminer à rompre une union mal assortie : il marie sa prétendue à son pupille et leur donne la moitié de son bien. On devine qu'il ne laissera pas l'autre moitié à M. et Mme Blaveau, dont il a découvert les manœuvres intéressées. Cette pièce rappelle l'ancienne manière de M. Picard. Le nœud n'est pas très-serré, l'amour des deux jeunes gens se développe trop brusquement, et les personnages parlent plus qu'ils n'agissent; mais l'action est gaie, les caractères sont pleins de naturel et de vérité; ils ont une physionomie, et le dialogue est semé de traits spirituels et comiques. Deux ou trois sifflets ont prouvé seulement qu'il y avait dans la salle des gens de mauvaise humeur, et qui ne savent point s'amuser de ce qui divertit le public.

— Première représentation de *Vauban à Charleroi*, drame historique en trois actes et en vers; par MM. Vial et Révérony de Saint-Cyr. (Mardi 20 juin.) Les auteurs ont

amené au camp devant Charleroi deux dames qu'on ne s'attendait guère à trouver dans les lignes; l'une est l'aimable chantre des *moutons* et des *ruisseaux*, la pastorale Deshoulières, dont le fils est aide-de-camp de Vauban; l'autre est la jeune Lucile de Boisguilbert, qui vient réclamer la protection du maréchal en faveur de son père, arrêté par suite d'une fausse dénonciation. La piété filiale n'est pas le seul sentiment qui ait engagé Lucile à accompagner madame Deshoulières; elle aime le jeune aide-de-camp, dont elle est tendrement aimée. Cependant, le siége traîne en longueur, malgré tout le génie du maréchal; ses ennemis veulent profiter de ce contre-tems pour le perdre à la cour; et parmi eux se trouve un certain Darmancourt, munitionnaire-général, qui est à la fois le dénonciateur de Boisguilbert, et le rival du jeune Deshoulières. Vauban songe à faire taire la calomnie par quelque coup d'éclat: une mine qu'il a fait préparer, doit assurer la prise de Charleroi; mais cette explosion coûtera la vie à cent grenadiers et à l'officier qui les commandera. Par une triste fatalité, c'est l'ami de Vauban, c'est l'amant de Lucile, que le sort désigne pour ce poste d'honneur. Lorsque le maréchal en est informé, il veut en vain révoquer son ordre : Deshoulières se dévoue; et, tandis que, pour tromper sa mère et celle qu'il adore, il les entretient de son bonheur futur, le signal l'appelle, et il s'arrache de leurs bras. Bientôt une terrible explosion se fait entendre, Charleroi est pris, et c'est Deshoulières qui vient, avec Vauban, en annoncer la nouvelle. Le maréchal a été inspiré par son génie; il a changé de dessein, au moment de l'action; et cette manœuvre militaire est expliquée par un soldat nommé Francœur que l'on a introduit dans ce drame pour égayer un dialogue un peu sérieux.—On voit que la pièce a été composée pour la situation dramatique que nous venons d'indiquer, et qui inspire en effet un vif intérêt; mais le reste est d'une invention un peu vulgaire, et n'offre ni une intrigue fortement tissue, ni des caractères originaux. Du reste, la pièce, qui exprime des sentimens généreux et patriotiques, est très courte; on voit que les auteurs étaient pressés d'arriver à leur grande situation. Ils ont été nommés, malgré une légère opposition. M. A.

Beaux-Arts. — *Gravure.* — Un des plus beaux monumens que notre siècle ait vu élever aux sciences est sans contredit l'ouvrage de M. *Georges* Cuvier sur les *Ossemens fossiles*, auquel un collègue de l'auteur à l'Institut, feu M. de Lacépède, a consacré deux articles raisonnés dans notre recueil. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xiii, p. 290-301, et t. xxv, p. 350-357).

Pour ne parler ici de cet ouvrage que dans son rapport avec les beaux-arts, nous dirons que les nombreuses planches qui l'accompagnent sont dignes, par leur exécution, d'une entreprise où le zèle et les soins des éditeurs ont si bien secondé le génie du grand écrivain auquel nous en sommes redevables. Tant de petits auteurs s'empressent eux mêmes aujourd'hui de nous donner la représentation de leurs traits, aussi inconnus souvent que leurs écrits, qu'il pouvait bien être permis à MM. Dufour et d'Ocagne de placer le portrait de M. Georges Cuvier en tête de la *troisième édition* de son ouvrage (1). Ce portrait, gravé par C. Lerichon, est parfaitement ressemblant et plein d'expression; mais, si l'artiste a su saisir habilement les traits de son modèle, et nous rendre, pour ainsi dire, sa physionomie vivante, il est une chose que ne pourraient reproduire ni le pinceau, ni le burin, et qu'un mot seul suffit pour exprimer; c'est la modestie de M. Georges Cuvier, qui a exigé de son libraire le sacrifice d'une notice dont ce portrait devait être accompagné. Elle ne nous eût rien appris sans doute: l'éloge de son savoir est dans ses ouvrages, et celui de son esprit, dans le trait que nous rapportons.

Les mêmes éditeurs, étant devenus propriétaires d'un beau portrait de Fontenelle, gravé dans les mêmes dimensions et avec un égal talent, par P. G. Langlois, ont eu l'idée de l'offrir en même tems à leurs souscripteurs. Bien des personnes sans doute seront curieuses de joindre au portrait du célèbre académicien moderne celui d'un homme qui a fait long-tems la gloire de l'Académie, et qui, selon l'heureuse expression de La Harpe, a marqué le passage du siècle de l'imagination à celui de la philosophie.

L'un et l'autre portrait se vendent chez MM. Dufour et d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13, et chez Chaillou Potrelle, rue Saint-Honoré, n° 140, aux prix suivans: Le *Portrait de Cuvier*, avec la lettre, 5 fr.; sur papier de Chine, 6 fr.; avant

---

(1) Cette édition, entièrement terminée, se compose de 7 vol. in-4°, du prix de 260 fr., avec le portrait. — MM. Dufour et d'Ocagne offrent aussi, par faveur, et au prix de 9 fr., aux acquéreurs des deux premières éditions, ce même portrait, accompagné du *Discours* (in-4°) *sur les révolutions de la surface du globe*, afin de les faire jouir des changemens que l'auteur a faits à son ouvrage. Quant aux personnes qui n'ont pas souscrit à l'ouvrage entier, et qui désireraient avoir le *Discours* séparément, avec le *portrait*, elles peuvent se le procurer pour la somme de 15 fr.

la lettre, ou lettre grise, 10 fr.; sur pap. de Chine, 12 fr., et celui de *Fontenelle*, 3 fr. sur beau papier; 4 fr. sur papier de Chine. E. H.

Nécrologie. — Chassiron (*Pierre-Charles-Martin*, baron de), né à la Rochelle, le 2 novembre 1753, mort à Paris, le 15 avril 1825. Dans tout le cours de sa vie, ce digne citoyen donna constamment l'exemple du bon emploi du tems, d'une application utile de ses facultés intellectuelles et des vertus publiques et privées. Car les plus nobles facultés peuvent être mal dirigées, et perdre leur plus grand mérite, celui d'être utiles à la société, à la patrie. Quoique noble et riche, il ne fut point entraîné par le torrent de l'émigration. Les orages de la révolution menacèrent sa vie, et détruisirent la moitié de sa fortune; mais il lui restait quelques moyens de faire du bien, une patrie à servir : il ne perdit point courage. Il devint cultivateur, éleva, le premier, des mérinos dans le département de la Charente inférieure, introduisit la pratique du parcage, parvint à multiplier les prairies artificielles, et mérita la reconnaissance de plusieurs départemens de l'Ouest, par ses recherches sur les desséchemens de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente inférieure, et par les décisions législatives qu'il fit adopter, sur cet objet, par le Conseil des anciens dont il était membre; il tenta aussi, mais vainement, de faire entrer l'étude de l'économie rurale dans l'organisation de l'instruction publique.

Après avoir opéré, avec un plein succès, le desséchement des marais de Boëze, de 3,000 arpens, et qui avaient résisté pendant un siècle et demi à des tentatives réitérées, M. de Chassiron était une autorité reconnue, lorsqu'il s'agissait de pareils travaux. Il conçut et parvint à faire adopter le projet d'un canal de navigation entre la Rochelle et Niort, destiné non-seulement aux usages ordinaires de ces canaux, mais au desséchement de 60,000 arpens de marais qu'il traverse. Ce grand et utile projet n'est pas encore terminé; mais la reconnaissance publique a consacré la mémoire de son auteur, en donnant son nom au canal. Il fut l'un des premiers fondateurs de la *Société d'encouragement*, et membre de la *Société d'agriculture* : il fut très-utile à l'une et à l'autre. Il n'a écrit que quelques opuscules, et l'article *desséchement* dans le *Dictionnaire d'agriculture*; mais cet article est, à lui seul, un ouvrage.

— Vincens-Saint-Laurent (*Jacques*), né à Nîmes, le 9 janvier 1758, mort à Paris, le 6 mai 1825. Une vie agitée,

des travaux littéraires et agricoles, de longues souffrances, une grande activité, des amis sincères et zélés, et des ennemis : tel fut le partage de cet agronome instruit, de cet homme laborieux et bien digne d'être plus connu. Malheureusement pour sa renommée, une grande partie de ses écrits se trouve éparse, et comme ensevelie dans des dictionnaires, ou dans les recueils de l'*Académie du Gard*. Les services qu'il a rendus à l'agriculture ne sont pas non plus du nombre de ceux qui répandent de l'éclat, ce qui ne fait qu'ajouter à leur mérite. Il fut membre de la *Société royale et centrale d'agriculture*, et correspondant de l'*Institut*. Proscrit sous la Convention, persécuté sous le Directoire, négligé sous l'empire, dénoncé au commencement de la restauration, si sa vie n'avait pas été fort occupée, elle eût été très-malheureuse; l'espérance de faire du bien le soutint jusqu'au terme de sa carrière, et cette espérance ne l'a point trompé. F.

— Riffault-Deshêtres (*Jean-René-Denis*), mort le 7 février 1826, naquit à Saumur (Maine et Loire) en 1754. Second fils d'un médecin estimé de cette ville, il se distingua dans ses premières études par cette facilité qui procure des succès, et par un grand amour du travail, seul garant de leur durée. Son penchant pour les sciences exactes l'engagea à s'attacher à la régie des poudres et salpêtres, quoique ses parens l'eussent destiné à un autre état. Nommé commissaire des poudres au Ripault, près de Tours, il fut à peu près le créateur de cette poudrière, l'une des plus belles de France, et se livra dès-lors à une étude assidue de la chimie, à laquelle le célèbre et infortuné Lavoisier, régisseur général des poudres, indiquait, par des travaux immortels, la route que cette science a parcourue depuis avec tant d'éclat et de rapidité.

Pendant son séjour au Ripault, M. Riffault parvint à faire adopter des améliorations sensibles dans la fabrication de la poudre et du salpêtre.

Appelé à Paris, il fut l'un des trois derniers administrateurs des poudres et salpêtres, et contribua, par des tentatives multipliées, à assurer à notre poudre à tirer une supériorité marquée sur celle des états voisins. Le Roi rendit aux administrateurs des poudres leur ancienne dénomination de régisseurs-généraux des poudres et salpêtres, et M. Riffault reçut, à cette époque, la décoration de la légion d'honneur. Depuis, la régie des poudres fut confiée a un directeur-général, choisi dans le corps de l'artillerie. M. Riffault, arraché par ce changement à ses occupations favorites, ne resta cependant point inactif. Travaillant avec une nouvelle ardeur aux sciences

qui faisaient ses délices, il traduisit dans notre langue des ouvrages anglais, qui servirent à faire connaître en France des théories, jusque-là incomplétement développées dans les traités élémentaires que nous possédions.

Son désir constant d'être utile à son pays, et de contribuer, autant que cela pouvait dépendre de lui, à entretenir entre la France et l'Angleterre une heureuse émulation et un échange réciproque de connaissances, et sa vie laborieuse, consacrée en grande partie à l'étude des mathématiques et de la chimie, l'avaient mis en relation intime avec la plupart des hommes célèbres dans ces deux sciences.

M. Riffault, qui laisse quelques travaux imparfaits, a donné au public plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons les plus importans :

1° *Le Manuel du commissaire des poudres et salpêtres*, (en société avec M. Bottée). Nivose, an VIII. 1 vol. in-4°.

2° *Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon*, (fait en société avec M. Bottée, et traduit depuis dans presque toutes les langues de l'Europe). 1812. 1 vol. in-4° avec atlas.

3° *Traité pratique sur l'usage et le mode d'application des réactifs chimiques*, fondé sur des expériences. Traduit de l'anglais d'Accum. 1819. 1 vol. in-8°.

4° *Système de chimie*, traduit de l'anglais de Thompson, enrichi d'observations par Bertholet, 1809. 9 vol. in-8°. (La *seconde édition*, d'après la cinquième édition anglaise, a paru, en 1818-1819, 4 v. in-8°, et un *supplément* en 1822. 1 v. in-8°.)

5° *Essai sur les affections calculeuses*, traduit de l'anglais d'*Alex. Marcet*. 1 vol. in-8°.

6° *Chimie des gens du monde*, par *Samuel* Parkes, traduit de l'anglais. 1822. 2 vol. in-8°.

7° *Dictionnaire de chimie*, par *André* Ure, traduit de l'anglais. 4 vol. in-8°.

8° *Manuel de chimie*. 1825. 1 vol. in-18.

9° *Manuel de chimie amusante*, traduit de l'anglais d'Accum. 1825. 1 vol. in-18.

10° *Manuel théorique et pratique du brasseur*, traduit de l'anglais d'Accum. 1825. 1 vol. in-18.

11° *Manuel du teinturier et du dégraisseur*. 1825. 1 vol. in-18.

12° *Manuel du peintre en bâtimens, du doreur et du vernisseur*. 1824. 1 vol. in-18.

M. *C.-F.* Vergnaud-Romagnési, membre de la *Société royale des sciences d'Orléans*, a publié une *Notice sur Riffault*. (Orléans, 1826. In-8° de 8 pages), à laquelle nous avons emprunté une partie des détails qu'on vient de lire. Π.

— Thibault (*Jean Thomas*), architecte, membre de l'*Académie royale des beaux-arts*, est mort à Paris, le 26 juin 1826. Né à Montierender, dans le département de la Haute-Marne, le 20 novembre 1757, il fut d'abord employé par le prince de Conti à divers travaux exécutés à l'Ile-Adam. C'est à cette époque et sous l'inspiration de ce lieu pittoresque qu'il sentit naître son goût pour le paysage, auquel il dut quelques succès. Dirigé dans ses études d'architecture par MM. Boullé et Paris, il se présenta et se fit remarquer plusieurs fois aux concours académiques. Un long séjour à Rome lui permit ensuite de perfectionner ses heureuses dispositions, et d'étudier avec fruit les admirables modèles que nous a laissés l'antiquité. « Ses compositions architecturales, dit M. Vaudoyer, dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de son collègue et de son ami, n'étaient point le produit de ces règles routinières, si douces pour la médiocrité. Nourri des principes puisés dans les bons auteurs et dans l'étude des monumens antiques, il imprimait à tous ses ouvrages le cachet de la convenance, de la simplicité et du bon goût. » Les palais de Neuilly, de Malmaison, de l'Élysée-Bourbon lui doivent d'heureux embellissemens. Appelé en Hollande, il fut chargé de restaurer l'hôtel-de-ville d'Amsterdam, le palais de La Haye et plusieurs autres monumens. De retour dans sa patrie, la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts l'admit dans son sein. Bientôt après, il fut nommé membre du conseil des bâtimens; puis, professeur de perspective à l'école des beaux-arts, où ses leçons attiraient de nombreux élèves.

Un artiste si laborieux, si obligeant, dut être et fut toujours un homme de bien. Il n'avait que de vieux amis : s'il en fit quelquefois de nouveaux, il les choisit parmi ses élèves, dont il fut toujours le père.

M. Thibault laisse un grand et important ouvrage *sur la perspective*, qu'il était sur le point de publier : espérons que ce travail sera conservé aux arts et à la mémoire de son auteur!

A.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-DIXIÈME CAHIER.

JUIN 1826.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Des Allemands comparés aux Français. Mme la princesse *Constance de Salm.* 589
2. Observations sur le beau. *Adolphe Garnier.* 601
3. Des dragons et des serpens monstrueux; (2me et dernier article). *Eusèbe Salverte.* 623
4. Notice biographique sur M. Eustache Dégola. *G.* 636

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

5. L'agriculture pratique et raisonnée, par sir John Sinclair; ouvrage anglais, traduit par C. J. A. Mathieu de Dombasle. *Victor Jacquemont.* 643
6. Applications de la morale à la politique, par Joseph Droz. *Charles Renouard.* 655
7. Rapport sur le projet d'un code pénal, par M. Ed. Livingston, traduit par M. A. H. Taillandier. *Berville.* 662
8. Géographie d'Hérodote, par J. B. Gail. *Avenel.* 672
9. Encyclopédie moderne. *O.* 683
10. Lord Byron, par Mme Louise Sw. Belloc; (2me et dernier article). *Tissot.* 690

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 135 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 2. 801
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 9. 704
— *Russie*, 4, dont 1 ouvrage périodique. 715
— *Pologne*, 1. — *Danemark*, 1. 719
— *Allemagne*, 6. 721
— *Suisse* 2, ... 731
— *Italie*, 9. 732
— *Pays-Bas*, 7, dont 2 ouvrages périodiques. 738
FRANCE, 94, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 20. 742
— *Sciences religieuses, morales, historiques et politiques*, 48. . . 761
— *Littérature*, 15. 810
— *Beaux-Arts*, 6. 827
— *Mémoires et Rapports de sociétés savantes*, 1. 830
— *Ouvrages périodiques*, 2. 831
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 2. 833

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, *New-Haven*, Gaz éclairant tiré des semences du coton. 835
HAÏTI. — Don patriotique fait par le président Boyer. 836
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Guyane*, *Surinam*, Publication prochaine. — *Brésil*, Colonisation. . . . . *ibid.*
ASIE. — *Calcutta*, Irruption du cholera-morbus. — *Inde*, Reconnaissance géographique du Burrampouter. 838
AFRIQUE. — *Ile de l'Ascension*, Culture, Civilisation. 840

EUROPE.

ÎLES BRITANNIQUES. — Chemin de fer de Liverpool à Manchester. — Relevé des machines à vapeur dans le Lancashire. 841
RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg*, Institut oriental. 842
POLOGNE. — *Réclamation* contre des faits inexacts contenus dans le *Résumé de l'histoire de Pologne*. 845
DANEMARK. — *Copenhague*, Exposition publique d'objets d'arts. 848
ALLEMAGNE. — *Leipzig*, Librairie, Foire de Pâques. — *Dresde*, Société pour la recherche et la conservation des antiquités nationales. — *Nécrologie*, Henri de Lepel. 849
SUISSE. — *Canton de Vaud :* Extrait du compte rendu par le Conseil-d'état. 850
ITALIE. — *Naples*, Chevelure d'une longueur extraordinaire. — *Florence*, Publication d'une histoire de Pologne. — *Réclamation* au sujet d'un article sur la Tunisiade. — *Milan :* Nécrologie, Ottavio Morali. — *Saint-Marin :* Nécrologie, Antoine Onofri. 853
PAYS-BAS. — *Utrecht*, Fabrique de tapis. — *Bruxelles*, Institut royal des Pays-Bas. — *Harlem*, Société hollandaise des sciences. 856
FRANCE. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : *Cambrai*, Exposition publique d'objets d'arts et d'industrie. — *Montpellier*, Fondation d'un musée. 861
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences, séances du mois de mai. — Société centrale d'agriculture. — Société d'encouragement. — Athénée royal. — De la crise commerciale en Angleterre. — *Théâtres : Théâtre français*, 1res représentations de Brusque et Bonne, et du Spéculateur, comédies. *Odéon :* 1res représentations de Héritage et Mariage, et de Vauban à Charleroi, comédies. — Beaux-Arts : Gravure. — Nécrologie : Chassiron ; Vincens-Saint-Laurent ; Riffault ; Thibault. 862

ples, lâchement appliquées contre les corps qui les supportent. Plusieurs sont couvertes de poussières brillantes qu'on dirait d'or et d'argent, ce qui valut à l'une des espèces décrites le nom de *sticta aurata* et celui d'*argyracea* à une autre. La pulmonaire du chêne si grande, si singulièrement découpée, d'un si beau verd en dessus et qui croît dans nos forêts où les herboristes la vont recueillir pour en faire des tisanes amères et pectorales, appartient à ce genre si bien traité par M. Delise. Son travail se compose de la description de 57 espèces dont deux seulement sont arrivées trop tard pour être figurées. Toutes les autres ont été passablement lithographiées à Caen, et fort bien enluminées. Cependant quelque belles et exactes que puissent être plus de cent belles figures représentant chaque espèce dessus et dessous dans dix-huit planches, elles n'égalent pas en beauté les figures originales qu'admira l'Académie des sciences quand le travail lui fut soumis, et dont MM. Desfontaines et Bosc, rapporteurs, disaient : « A la description de chaque espèce est joint un, deux et quelquefois trois dessins de cette espèce, peints par l'épouse de l'auteur avec tant de perfection (et nous parlons d'après notre expérience) qu'ils supportent la comparaison avec la nature même. »

Sur les 57 espèces décrites par M. Delise, près de trente n'avaient jamais été mentionnées; excepté six ou huit, on peut dire que toutes les autres l'avaient été fort imparfaitement et l'on ne connaissait peut-être pas de bonnes figures de six espèces. De celles qui sont nouvelles, quatre ont été découvertes par M. Gaudichaud dans la circumnavigation de M. Freycinet, deux par M. Durville dans son voyage autour du monde, six par M. Bonpland sur la surface de l'Amérique espagnole et seize au moins par M. Bory de Saint-Vincent, dans la seule île de Bourbon et dans les Canaries ; aussi dans le rapport à l'Académie sur le travail dont il est question, remarque-t-on que personne n'a rapporté autant de cryptogames exotiques que cet illustre voyageur. Le rapport de la commission académique se termine ainsi : « l'ouvrage de M. Delise est très-digne de l'approbation de l'Académie qui doit être encouragé à publier le plus tôt possible le reste de ses travaux sur les lichens. » Nous joignons nos vœux à ceux de MM. Bosc et Desfontaines, juges compétens, pour voir M. Delise continuer ses publications, qui lui assignent sans contredit le premier rang parmi nos lichénographes. G.

216. — * *Tableau des corps organisés fossiles*, précédé de remarques sur leur pétrification ; par M. Defrance, membre

de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1824. Levrault; in-8° de xx et 136 pages; prix 3 fr. 50 c.

Ce mémoire, qui a paru il y a deux ans, vient d'être réimprimé dans le 39me volume du *Dictionnaire des sciences naturelles* (Perro-phoq. 1826, chez Levrault). Il forme l'article *pétrification* de ce volumineux ouvrage qui peut être considéré comme une véritable bibliothèque du naturaliste, et qui renferme une série de traités spéciaux, rangés suivant l'ordre alphabétique. M. Defrance, depuis long-tems connu des savans par la belle collection de fossiles qu'il a rassemblée, a consigné, dans la première partie de ce mémoire, les remarques qu'une observation attentive lui a suggérées sur l'objet spécial de ses études; elles éclairent les circonstances qui ont conservé les dépouilles de corps vivans à travers des siècles sans nombre, tandis que d'autres ont été métamorphosés en substances si différentes de celles qui les composaient, ou n'ont laissé de traces de leur existence qu'un moule qui souvent a reproduit leurs formes les plus délicates; elles tendent à prouver surtout qu'il est certaines couches, telles que la craie, dont beaucoup de fossiles ont disparu par des causes qui en ont respecté d'autres.

Nous sommes loin du tems où les coquilles n'offraient à la curiosité qu'un stérile amusement; leur étude a acquis un grand intérêt, depuis qu'on a reconnu que leur présence dans les différentes couches de la terre fournissait à la géognosie des caractères importans; tout ce qui peut d'ailleurs jeter quelque lumière sur la nature des catastrophes dont notre globe a été jadis le théâtre et qui ont successivement enfoui des êtres vivans, souvent si différens de ceux qui l'habitent actuellement, a droit de captiver notre attention. Les observations de M. Defrance, présentées avec une bonne foi entière, faites avec une exactitude scrupuleuse, sauf qu'aucune idée systématique ne vienne s'y mêler, méritent toute notre confiance; elles ont été appréciées par le savant le plus capable de les bien juger, M. de Humboldt, qui fut chargé d'en rendre compte à l'Académie des sciences. La seconde partie de cet ouvrage renferme un tableau de tous les corps organisés fossiles qui jusqu'à ce jour ont été découverts, avec indication des terrains où on les rencontre, antérieurs à la craie, appartenant à cette dernière formation ou enfin lui étant postérieurs. On y trouve aussi la comparaison du nombre des espèces vivantes avec celles qui n'existent qu'à l'état fossile. Nous ne nous permettrons qu'une observation sur ce tableau très-utile et très-bien fait; encore ne faisons-nous que répéter ce qu'en avait dit M. de Humboldt; c'est qu'il en appelle un autre plus com-

plet, et par conséquent encore plus utile. L'auteur se borne à la désignation des genres; il donne seulement le nombre des espèces. Mais, en histoire naturelle, le genre est une réunion plus ou moins arbitraire, une véritable abstraction; il n'y a de réel que les espèces : il n'y a de science positive que celle qui repose sur leur considération. Personne n'est plus capable que M. Defrance d'étendre à celles-ci ce qu'il a fait pour les genres, et nous espérons qu'il se dévouera à ce travail difficile qui doit être d'ailleurs en grande partie préparé par les articles sur les fossiles dont il enrichit le dictionnaire des sciences naturelles. RIGOLLOT fils, D. M.

217.—* *La science des pierres précieuses appliquée aux arts*, ouvrage dans lequel les lapidaires, les graveurs, les joailliers, les artistes, les négocians et les riches trouveront des préceptes instructifs, liés à l'économie politique. Paris, 1826. Leroux et Chantpie, éditeurs. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 423 pages, avec 16 planches dessinées par l'auteur; prix 8 fr.

Cet ouvrage fut composé à Turin, où l'auteur résidait. Il était prêt à le publier lui-même lorsque la mort l'enleva; ce n'est donc point une œuvre posthume, un travail imparfait, du nombre de ceux que l'on aurait dû laisser dans le portefeuille, et dont la publication est souvent un outrage fait à la mémoire des auteurs. M. Caire-Morant était commerçant et manufacturier; il réunissait aux connaissances du minéralogiste toutes les lumières que l'expérience peut procurer : son livre peut donc justifier le titre que l'auteur lui a donné.

L'introduction est intitulée : *Examen historique sur les gemmes*. Ce titre n'est bien compris qu'à la troisième page, où l'on voit qu'il s'agit d'histoire naturelle. Mais, comme l'auteur avait principalement en vue l'art du lapidaire, c'est l'analyse de cet art qu'il a placée dans son introduction. Il est donc indispensable de commencer par le lire; ce qui eût été moins nécessaire, s'il n'eût écrit que l'histoire des connaissances sur les gemmes, de la découverte et de l'emploi de ces substances.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : 1° les pierres transparentes; 2° les pierres demi-transparentes; 3° les pierres opaques; 4° les productions de la mer, analogues aux pierres. En lisant la première partie, on ne résistera point à la tentation de lire toutes les autres, entraîné par la multitude et la diversité des connaissances que l'auteur a recueillies sur tout ce qui est relatif aux manufactures et au commerce des pierreries, aux réglemens imposés à diverses époques aux fabricans et aux négocians. Si les partisans des entraves commerciales

étaient embarrassés sur le choix des moyens coercitifs pour arrêter l'essor de l'industrie, M. Caire leur ferait connaître un bon nombre de dispositions bien absurdes, et ce qui est mieux encore, le mal qu'elles produisaient : ainsi, ils pourraient les adopter comme choses connues, avec la certitude du succès. (Voy., p. 87, le paragraphe intitulé : *Situation de la France relativement au commerce des diamans.*) Au sujet de l'*escarboucle* et en général des pierres douées de la propriété de briller dans l'obscurité, l'auteur traite les anciens avec une grande sévérité ; leur erreur relativement à ces substances n'était peut-être qu'un fait mal observé et exagéré ; ils ont pu être trompés par la phosphorescence de quelques-unes de ces pierres, lorsqu'elles passent de la lumière du soleil dans un lieu très-obscur.

Dans la seconde partie, les *pierres demi-transparentes*, M. Caire a cru devoir conserver le succin, par égard pour les habitudes du commerce. Les bois pétrifiés et agatisés, d'une nature mixte, s'y trouvent moins déplacés. Par le même motif, l'ivoire occupe une place dans la troisième partie (pierres opaques). Mais, puisque l'auteur s'est permis cette irrégularité, on regrette qu'il ne l'ait pas poussée jusqu'au bout, et que les notions qu'il donne sur l'ivoire et sur son emploi dans les arts ne soient pas complètes. La quatrième partie, très-intéressante quant à l'art et à son histoire, est un peu faible en histoire naturelle : l'origine des perles et la formation du corail pouvaient être mieux exposées ; mais il s'agissait principalement de considérer ces matières par rapport à leur emploi dans les arts, et, sous ce point de vue, l'auteur ne laisse rien à désirer.

Les planches ne contenteront point les lecteurs familiarisés avec les méthodes de la géométrie descriptive, et ne seraient pas suffisantes pour les artistes, s'ils manquaient de modèles. Comme on ne peut douter que l'auteur ne connût bien les procédés des arts, on est surpris qu'il se soit borné à une seule représentation plane d'une forme à trois dimensions, ou, comme on dit, à une seule projection. Heureusement, on peut suppléer sans de grandes difficultés à cette omission, et la corriger dans les nouvelles éditions de l'ouvrage. Y.

218. — *De la culture des truffes*, ou Manière d'obtenir par des plants artificiels des truffes noires et blanches dans les bois, les bosquets et les jardins ; par *Alex.* de Bornholz, traduit de l'allemand par *Michel* O'Egger, élève au collége royal de Louis-le-Grand. Paris, 1826 ; J. M. Eberhart, rue du Foin Saint-Jacques, n 12 ; prix 1 fr. 25 c.

Vers la moitié du dernier siècle, un certain abbé Vigo, professeur d'éloquence latine dans l'Université de Turin, consacra un petit poëme latin très-élégant à célébrer ce précieux tubercule; mais, plus heureux poëte que naturaliste, ses préceptes sur la culture des truffes n'eurent pas de résultats plus encourageans, que ceux qui avaient été proposés avant lui.

L'auteur de l'opuscule que nous annonçons, après avoir donné la monographie du genre (oubliant toutefois la variété rouge), propose les moyens de culture. Ils consistent à choisir des terrains analogues à ceux où croissent les truffes, pour y établir des plants. Nous croyons essentiel de relever une erreur commise par M. de Bornholz. Il dit, p. 49, *c'est sous de semblables arbres* (châtaigniers) *que l'on cultive la tendre truffe blanche d'Italie*. La truffe blanche de la haute Italie n'a jamais été obtenue par la culture; elle appartient exclusivement à la partie du Piémont qui est à la droite du Pô, sur une longueur de 60 ou 70 lieues au plus, à partir des environs de Mondovi. Elle ne croît que dans les terrains qui ne sont jamais arrosés. On la trouve plus souvent sur les collines que dans la plaine; sa récolte n'a pas lieu toute l'année; elle ne se fait que depuis le commencement de septembre, jusqu'à l'époque des neiges.

Tout en encourageant M. Bornholz à poursuivre ses utiles travaux, nous lui conseillerons de réitérer ses expériences, avec une attention soutenue. B.

219.—* *Essai sur la marne*, par M. *A.* Puvis, ancien officier d'artillerie, membre du conseil général et de la Société d'agriculture de l'Ain. Bourg, 1826; Bottier. Un vol. in-8° de 67 pages.

La marne est un des plus puissans agens de fécondité de la terre, mais elle ne doit être employée que dans des circonstances favorables. Il est des marnes de tant de sortes, qu'on ne doit pas être surpris que les avis aient été si long-tems partagés sur l'utilité de cet engrais, qui, selon sa qualité et selon la nature de la terre où l'on veut s'en servir, doit être employé dans des proportions différentes, ou même entièrement rejeté. M. Puvis examine ces différentes conditions, et l'on a lieu d'espérer qu'il a enfin résolu les difficultés et terminé les discussions. Il arrive à plusieurs conséquences générales, dignes des méditations des agronomes. Parmi les faits qu'il regarde comme constatés par ses expériences, nous ferons remarquer les suivans : — 1° Le marnage est de toutes les améliorations agricoles la plus puissante et la plus durable; mais il ne convient pas à tous les sols. — 2° La marne sablonneuse ameublit les sols tenaces; l'argileuse raffermit les sols légers; elle faci-

lite le travail de la végétation, et rend le terrain plus perméable à l'eau, en retenant les engrais, en lui communiquant tous les avantages des sols calcaires. — 3° L'auteur enseigne à connaître la nature des marnes et à déterminer les doses nécessaires à chaque espèce de terre, ainsi que les époques périodiques où ces opérations doivent être faites. Des tableaux résolvent ces importantes questions dans tous les cas.

L'ouvrage de M. Puvis est celui d'un homme éclairé; il est beau, après avoir employé une partie de sa vie à défendre sa patrie, de consacrer le reste à l'étude et aux expériences qui doivent un jour élever l'agriculture au rang des sciences. L'Essai sur la marne est une production très-remarquable sous tous les rapports. FRANCOEUR.

220. — *Promenades à cheval*, ou *Manuel d'équitation*, à l'usage des gens du monde; par M. RIGAULT DE ROCHEFORT, officier de cavalerie. Paris, 1826. Urbain Canel, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. In-18 de 207 pages; prix 3 fr.

L'*équitation* n'est pas une fantaisie du moment; un bon ouvrage sur cet art irait à la postérité; et, s'il n'était que passable, mais bien écrit, il pourrait compter encore sur une assez longue existence. Le manuel de M. de Rochefort paraît assez méthodique et assez complet, en raison de sa destination : sans faire l'éloge du style, que l'on voudrait corriger de tems en tems, on se plaît à rendre justice à la clarté des explications, au ton simple et convenable de toute la rédaction. Ces qualités, précieuses dans un écrit destiné à tous les degrés d'intelligence et d'attention, se font remarquer principalement dans le dernier chapitre, où l'auteur parle de l'*examen du cheval qu'on veut acheter*. Certes, M. de Rochefort n'est pas rassurant : de même que la lecture des ouvrages de médecine redouble les terreurs de certains malades, les conseils de ce manuel inspireront plus d'une crainte, lorsqu'il s'agira de faire l'acquisition d'un cheval. Voici la fin de cet article très-bien fait : « Après avoir bien regardé, bien examiné, bien consulté, être monté sur le cheval, l'avoir fait marcher, trotter, galoper, courir, tourner, arrêter, reculer; s'il vous paraît bon, s'il vous convient, si dans son ensemble il vous plaît, achetez-le : mais vous ne saurez véritablement ce qu'il vaut qu'après l'avoir long-tems possédé. » Il en serait donc des chevaux, comme des hommes, comme des amis; on ne parviendrait à les connaître qu'après une longue épreuve, et quelquefois, lorsqu'on est sur le point de les perdre! mais ces réflexions sérieuses n'empêcheront pas que l'amitié n'ait son prix, et qu'on n'achète des chevaux, au risque d'être trompé quelquefois. F.

221. — * *Recherches sur quelques effluves terrestres ;* par *J.* DE TRISTAN, membre de la *Société philomatique* de Paris, etc. Paris, 1826 ; Bachelier. In - 8° de 429 pages, avec une planche ; prix 6 fr.

L'avant-propos de l'auteur est une autorité imposante : il cite un extrait de l'*Essai sur les probabilités*, où M. Delaplace a dit : « Nous sommes si loin de connaître tous les agens de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier des phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement, nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse, qu'il paraît plus difficile de les admettre. » Nous suivrons ce conseil, en examinant l'ouvrage de M. de Tristan, et ceux de nos lecteurs qui voudront connaître par eux-mêmes les doctrines de l'auteur, ne se presseront point de nier, et encore moins, de croire. « Mon point de départ, dit-il, est ce vieux phénomène dont le charlatanisme a tant abusé, mais qu'on a aussi rejeté avec trop de dédain ; en un mot, c'est la baguette divinatoire. » Cependant, pour écarter le souvenir des superstitions attachées à cette baguette, et créer une nomenclature pour la nouvelle branche des sciences physiques qu'il a découverte et cultivée, il nomme *furcelle* la baguette fourchue dont il se sert le plus souvent, et *bacillogires* les agens qui produisent les effets qu'il attribue à cet instrument, et généralement, tout ce qui contribue à manifester cette classe de phénomènes. Son livre est divisé en 7 titres et 25 chapitres ; voici les sujets des titres. I. Exposition du phénomène simple, consistant en un mouvement naturel de la furcelle, en certains endroits. II. Premières recherches sur la nature des effluves bacillogires. III. Recherche de divers moyens d'analyser les causes du phénomène, d'accroître ou de varier les effets. IV. Analyse plus approfondie des phénomènes bacillogires. V. Comparaison des effets bacillogires produits par le sol excitateur, avec ceux que peuvent produire des causes déjà connues. VI. Application des expériences bacillogires. VII. Résumé, notes, etc. Il serait impossible de faire l'énumération des expériences, d'exposer les divers moyens de les faire, et les principaux résultats obtenus : nous nous bornerons donc à un petit nombre de faits et d'observations, entre lesquels on n'apercevra point la liaison qui assigne leur place dans une théorie, et donne à la science son véritable caractère. Pour juger si M. de Tristan a réellement découvert une nouvelle branche de la physique, une simple notice sur son ouvrage ne suffit point ; il faut le lire, et même répéter ses expériences.

Le troëne et le coudrier occupent le premier rang parmi les bois propres à faire des furcelles. M. de Tristan en a fait faire une dont les deux *branches* sont en baleine, et la *tête* ou tige, d'un bois sec, et il la trouve *fort commode pour lui, et toujours prête.* — « Les *sols excitateurs* forment ordinairement des zones ou bandes d'une longueur très-indéterminée, et souvent fort grande; leur largeur est très-variable; j'en ai rencontré qui n'avaient que trois ou quatre pas de large; d'autres en avaient jusqu'à quarante. Ces bandes sont souvent sinueuses, et quelquefois, elles se ramifient. » L'auteur nomme *sols neutres* ceux qui ne manifestent point les propriétés des sols excitateurs. Voici comment il décrit l'*effet simple* de la furcelle. « Elle quitte la position horizontale, et ses deux poignées restant en place, tandis que son sommet s'élève, elle tend d'abord à prendre une position verticale : quelquefois elle passe au-delà; s'abaissant alors vers la poitrine du bacillogire, la furcelle passe entre ses bras, et atteint ainsi une position horizontale, son sommet étant dirigé vers le corps. Si le mouvement continue, elle atteint bientôt une position verticale, le sommet dirigé vers la terre. Enfin, elle peut encore aller plus loin, et remontant en avant, elle revient à sa première position horizontale, et achève ainsi ce que j'appelle une révolution de la furcelle. » L'auteur mesure les effets bacillogires par les révolutions ou parties de révolution évaluées en degrés; et le sens dans lequel ce mouvement s'accomplit étant direct ou inverse, il adopte les signes + et — pour distinguer l'un de l'autre. « Je ne connais pas de terme à ce mouvement que j'ai vu, entre les mains de quelques personnes, finir par rompre la furcelle par l'effet de la torsion qu'elle éprouvait entre ses branches et ses poignées. » Des expériences très-multipliées et très-variées ont amené l'auteur à se croire « suffisamment autorisé à regarder comme identiques les fluides bacillogires et les fluides électriques. » Il cite d'autres expériences sur l'application des phénomènes bacillogires à la physiologie animale et végétale. L'auteur ayant observé que l'état du corps de l'opérateur bacillogire influe notablement sur l'intensité et sur le sens des effets, pense que l'art de guérir peut s'aider des expériences de la furcelle, et reconnaître par leur moyen, avec plus de certitude, les causes de l'altération de la santé. « Quant à moi, elles ne m'ont causé ni bien ni mal; c'est tout ce que je leur demandais, ayant le bonheur de jouir d'une bonne santé: mais il faut observer que j'en ai fait de toutes les manières que j'ai pu imaginer, et il serait bien possible que les unes eussent détruit les autres. »

On voit que les phénomènes bacillogires confinent au magnétisme animal ; et que même, tout ce qu'il y a de réel dans les observations de ce magnétisme pourrait être considéré comme appartenant à une théorie générale qui nous manque encore, et qui attend que la physique des corps organisés s'enrichisse de quelques découvertes importantes. S'il nous est jamais possible de faire cette théorie, nous serons déjà fort avancés dans la connaissance de la nature vivante; beaucoup de mystères nous auront été révélés, et ce qui n'est pas moins précieux, beaucoup d'illusions seront dissipées. Les travaux tels que ceux-ci sont éminemment utiles, lorsqu'ils sont dirigés avec sagesse. L'ouvrage de M. de Tristan mérite qu'on le lise et qu'on le médite; le ton de l'auteur inspire la confiance. Cependant, qu'il s'attende à rencontrer plus d'incrédules que de sectateurs. La nouveauté de la matière, une défiance légitimée par les abus du charlatanisme, la difficulté et l'insuccès des expériences, et d'autres obstacles sans doute, empêcheront encore long-tems que l'on adopte ses doctrines, et même qu'on ne répète ses expériences. Cette marche lente, incertaine et parfois capricieuse est celle de l'esprit humain ; elle ne changera point. Y.

222. — *Résumé complet de chirurgie*, suivi de l'*art des accouchemens*, contenant une introduction historique, la biographie des chirurgiens les plus célèbres, une bibliographie et un vocabulaire, orné de planches; par *A. P.* Meirieu, D. M. P. Paris, 1826. Aux bureaux de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet St-André-des-Arts, n° 8, et rue Taitbout, n° 6. 1 vol. in-18 de 288 pages; prix 3 fr., et 3 fr. 50 c. pour les non-souscripteurs.

Le titre de ce résumé fait connaître la marche que l'auteur a suivie. Il a rempli sa tâche aussi bien qu'il pouvait le faire, dans un aussi court espace, et cet ouvrage en apprendra assez aux gens du monde pour qu'ils puissent participer aux conversations qui ont la médecine pour objet. D.

223 — * *Traité de la chiromanie*, par *J. B.* Téraube, D. M. Paris, 1826. Béchet jeune. 1 vol. in-12. Prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Chiromanie est un mot nouveau, composé de χειρ, main et μανια, *manie*, *fureur*, employé par M. le docteur Téraube, pour désigner cette funeste passion, à laquelle les auteurs ont donné jusqu'à présent le nom de masturbation. Les motifs qu'il allègue pour justifier cette expression nouvelle, ne nous paraissent pas tous également plausibles, et surtout celui qui l'engage à rejeter le mot *onanisme*, consacré par Tissot et par une foule d'autres écrivains. Quoi qu'il en soit, on lira ce pe-

tit volume avec intérêt. On y trouvera un tableau affligeant, mais frappant de vérité, des maux qui suivent la chiromanie, ainsi que les moyens hygiéniques, médicaux et mécaniques propres à combattre ce fatal penchant et les maladies auxquelles il donne naissance. G. T. D.

224. — * *Clinique de la maladie syphilitique*, par M. N. Devergie, docteur en médecine et en chirurgie, des Facultés de Paris et de Goettingue, chirurgien-major démonstrateur à l'hôpital du Val-de-Grâce; enrichie d'observations communiquées par MM. Cullerier *oncle*, Cullerier *neveu*, Bard, Gama, Desruelles et autres médecins; avec *Atlas colorié*, représentant tous les symptômes de cette maladie, dessinés et gravés d'après nature et la belle collection de pièces modelées en cire de M. Dupont *aîné*, naturaliste. Paris, 1826; F.-M. Maurice, libraire. 1re livraison in-4° avec planches. 2 vol. in-4°, avec un *atlas* de 150 planches coloriées, publiés par livraisons de six en six semaines; chaque livraison, composée de 3 feuilles de texte et de cinq gravures, coûte 8 fr.

Cet ouvrage, véritable traité sur la syphilis, sera utile aux médecins, aux savans, aux hommes du monde, et surtout aux jeunes gens. Il servira la science par les recherches curieuses qu'il renferme, et la morale publique par le tableau fidèle, mais hideux, des symptômes les plus variés et les plus rares, observés par les praticiens distingués que l'auteur s'est associés. La première livraison présente déjà des notes d'un grand intérêt sur l'origine de la syphilis. Ces notes prouvent jusqu'à l'évidence que cette terrible maladie a existé de tout tems, et que l'ignorance, les préventions, les traditions populaires, le défaut de communications entre les nations du moyen âge ont fait regarder à tort l'Amérique comme la mère-patrie d'un fléau qui a ravagé si cruellement l'Europe vers la fin du quinzième siècle. — Des gravures coloriées, presque de grandeur naturelle, exécutées avec soin, leçons vivantes et éloquentes, ajoutent à l'intérêt puissant qu'offre cette nouvelle production qui doit prendre place parmi les écrits les plus remarquables publiés sur la maladie infâme et cruelle dont elle retrace l'histoire et les ravages. J.

225. — * *De la non existence du virus vénérien*, prouvée par le raisonnement, l'observation et l'expérience; avec un traité théorique et pratique des maux vénériens, rédigé d'après les principes de la nouvelle doctrine médicale; par *L. F. R. A.* Richand des Brus, du Puy (Haute-Loire), D. M. P. avec cette épigraphe : *L'expérience est aveugle, si elle n'est éclairée de la raison, et la raison trop vague et trop incertaine, si elle n'est fondée sur l'expérience* (Bayle). Tome Ier. Paris, 1826.

Mlle Delaunay, libraire, rue St-Jacques, n° 71. In-8° de 570 pages; prix 14 fr., et 18 fr. par la poste.

L'existence du virus vénérien a déjà été révoqué en doute par M. Jourdan et plusieurs autres médecins de notre époque, qui ont considéré les affections vénériennes comme un mode d'irritation particulier qui ne pouvait pas toujours être combattu avec succès par les préparations mercurielles. Cependant, la plupart des praticiens ne sont pas convaincus; et, comme les anciennes idées sont difficiles à déraciner, ce ne sera que par des raisonnemens sévères et par des observations bien faites, qu'on pourra détruire avec le tems le préjugé (si c'en est un) de l'existence du virus vénérien.

Le jeune médecin qui vient d'entreprendre cette tâche difficile, s'est occupé presque exclusivement des affections vénériennes, pendant trois années consécutives, et c'est l'hôpital militaire de Strasbourg qui a été le théâtre de ses expériences. Il convient qu'il s'est d'abord trouvé fort embarrassé pour bien distinguer les ulcères vénériens de ceux qui ne l'étaient pas, parce qu'il rencontrait assez fréquemment sur le même individu, des ulcères qui offraient tous les caractères vénériens décrits par les auteurs et d'autres qui n'en avaient pas l'aspect. Il avoue qu'à cette époque il ne doutait pas de l'existence du virus; il s'aperçut bientôt que chez un grand nombre de malades, le mercure n'était point efficace, qu'il développait fréquemment des gastrites qui à leur tour produisaient des douleurs dans les membres, des éruptions diverses de la peau, des ulcères, des tumeurs du cuir chevelu, etc. Enfin, ce qui contribua à ébranler sa foi, c'est qu'ayant eu à traiter des soldats délicats chez lesquels le mercure donnait lieu à des accidens nombreux, il employa comme *palliatifs* des moyens qui auraient été convenables, si la cause n'avait pas été spécifique; et à son graud étonnement, il obtint une guérison complète.

Une fois bien convaincu, il profita de sa position pour faire des expériences et recueillir des observations. Il commença au mois de mars 1823, et ne termina qu'au mois d'août 1824. Pendant ce laps de tems, il eut à soigner 1655 malades, parmi lesquels 342 furent soumis au traitement mercuriel pour pouvoir comparer les effets des deux traitemens. Il résulte de ces observations que l'avantage appartient au traitement sans mercure. Au reste, dit M. Richand, pour démontrer la nullité du virus, il a fallu examiner successivement les argumens qu'ont fait valoir en sa faveur les divers auteurs, prouver que le virus n'est point connu dans son essence, qu'il n'a pas été apporté d'Amérique; que les maladies vénériennes furent connues bien

avant sa prétendue importation ; que la contagion ne prouve rien en sa faveur ; que le mode d'introduction du virus dans l'économie, son siége, les causes de sa multiplication, sont inconnus et n'ont donné lieu qu'à des hypothèses ; que l'infection générale est démontrée fausse par l'observation et le raisonnement; qu'une foule de remèdes divers ont été employés avec succès contre la syphilis, ce qui prouve qu'elle n'est pas spécifique; que le mercure ne la guérit pas toujours ; que quelquefois il l'aggrave ; que souvent il est dangereux et qu'il guérit une foule de maux non vénériens; que le traitement sans mercure est favorable; que l'on peut concevoir le développement des phénomènes consécutifs sans virus; que l'on peut les guérir sans spécifiques, etc., tous ces différens points sont traités par l'auteur avec un grand talent et une conviction qui entraîne celle du lecteur, et cet ouvrage qui mérite d'être profondément médité par les praticiens, sera un bienfait pour l'humanité, si l'expérience en consacre les principes. D.

226. — * *De la vaccine et de ses heureux résultats, démontrés par des visites faites au domicile des individus décédés à Paris, par suite de la petite vérole, en* 1825 ; ouvrage publié sous les auspices du gouvernement, par MM. Brunet, Doussin-Dubreuil, membre du Comité de vaccine, et Charmont, D. M. Paris, 1826; Roret, Delaunay. 1 vol. in-8° de 169 p. ; prix 4 fr.

De toutes les maladies, la petite vérole est peut-être celle dont l'histoire offre le plus d'intérêt. Originaire de l'Abyssinie, ce fléau envahit la Syrie, au commencement du VIIe siècle, et il épouvante l'Europe par sa terrible invasion dans Constantinople, durant les années désastreuses du règne d'Héraclius I. Depuis cette époque, l'Europe ne cesse de compter les victimes de la petite vérole ; et sa marche progressive d'Orient en Occident la conduit en Amérique avec les Européens conquérans. Partout, un tiers de la population naissante est comme dévouée à cette affreuse maladie ; un autre tiers porte des stigmates qui détruisent la beauté, ou contracte des infirmités qui flétrissent la vie. La petite vérole emporte annuellement plus de monde que toutes les autres maladies.

Quel bienfaisant génie viendra arrêter tant de ravages ? Vers la fin du XVIIe siècle, une Thessalienne apporta de la Circassie dans la Grèce la méthode d'inoculer le venin dont on espérait diminuer les dangers, en préparant d'avance les malades par un régime qui pouvait donner moins de prise à l'invasion. Lady Wortley Montagnë fit connaître cette méthode en Angleterre. L'Allemagne, l'Italie et bientôt après la France imi-

tèrent en ce point un peuple qui se croyait près de triompher d'un fléau si terrible. Mais l'inoculation fit bientôt connaître ses dangers : sans diminuer sensiblement l'intensité de la maladie, elle établissait de nombreux foyers de contagion, et pouvait donner au mal une nouvelle activité. —Enfin, Jenner eut le bonheur de reconnaître la vérité de plusieurs traditions populaires relativement à la vertu anti-variolique des boutons qui se développent sur le pis des vaches; et la médecine proclama une de ses plus belles conquêtes (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 21, une *Notice sur Jenner et sur la découverte de la vaccine*, par M. *Am.* Dupau, D. M.). Toutefois, il fallut de nombreux essais pour obtenir des effets certains de l'efficacité de la vaccine. Les tentatives des médecins de Paris semblaient devoir être infructueuses, lorsque M. le duc de Larochefoucault-Liancourt vint d'Angleterre en France ranimer l'espoir de l'humanité. Un comité spécial et central fut établi à Paris, et compta dans son sein plusieurs médecins dont le zèle égalait les lumières. Des expériences, dirigées avec une extrême prudence et une grande sagacité, conduisirent enfin aux résultats les plus satisfaisans; et les nations éclairées de l'Europe, par suite de la destruction de la petite vérole, ont vu, pendant plusieurs années, croître leur population et diminuer le nombre des infirmités. Cependant, durant l'année dernière, ce fléau a reparu, il a fait de nombreuses victimes, et a répandu la terreur parmi les personnes qui se croyaient protégées par la vaccination. L'erreur que propage la crainte est celle qui fait le plus de progrès. Quelques médecins même n'ont pu s'en garantir. L'examen approfondi des faits pouvait seul la détruire. Deux mille cent quinze individus étaient morts de la petite vérole, en 1825 : il fallait savoir si parmi eux on comptait des personnes vaccinées. Déjà on savait que, dans le canton d'Appenzel, sur trois cent quatre-vingt-onze victimes de la variole, il ne s'en trouvait pas une qui eût été soumise à la vaccination.

MM. Doussin-Dubreuil, Brunet et Charmont, médecins, ont obtenu de M. le préfet de la Seine l'autorisation de faire, sur les registres de l'état civil, le relevé des individus morts de la petite vérole. Ces amis de l'humanité ont mis dans ce travail un zèle qui les honore. Ils ont voulu connaître la vérité, au moyen de travaux et de recherches faites à domicile dont on pressent aisément les difficultés. Ces médecins se louent des soins que M. Piault, maire du dixième arrondissement de Paris, a donnés à leur entreprise, dont les résultats ont mérité l'approbation du préfet de la Seine. Après l'examen approfondi

des causes du décès de deux mille cent quinze varioleux, dans Paris, durant l'année dernière, MM. Doussin-Dubreuil, Brunet et Charmont ont la satisfaction d'annoncer qu'un seul individu vacciné est mort de la petite vérole. Plusieurs fausses vaccines qui n'ont pu préserver de la contagion, ont donné lieu à des assertions alarmantes que l'ouvrage dont nous annonçons la publication doit faire cesser. Ce volume, en détruisant des préventions contraires à la vaccine, fait connaître les meilleurs moyens de l'employer, et devient un manuel pour les gens de l'art et même pour les gens du monde qui y puiseront une foule de connaissances non moins utiles qu'intéressantes.

BRÈS.

227. — *Manuel des gardes-malades et des personnes qui veulent se soigner elles-mêmes*, ou *l'Ami de la santé*, par M. MORIN, D. M. *Deuxième édition.* Paris, 1826. Roret. 1 vol. in-18; prix 2 fr. 50c.

Les médecins ont souvent réclamé contre la négligence que l'on apporte dans le choix et dans l'éducation des gardes-malades. Prises au hazard, dans la classe la moins éclairée de la société, ces femmes dont on n'exige aucune garantie, aucune lumière, ont été plus d'une fois la cause d'accidens désastreux. Il serait à désirer que le gouvernement ouvrît une école, où les personnes qui se destinent à cette utile profession, pussent aller puiser les connaissances qui leur sont indispensables, et où on leur délivrerait un diplôme attestant leur capacité, et sans lequel il leur serait défendu d'exercer. En attendant qu'un tel établissement soit fondé, il faut savoir gré à M. le docteur Morin d'avoir publié un livre où les gardes-malades trouveront rassemblées les notions dont elles ont besoin pour bien servir les personnes qui souffrent, où les mères de famille, les chefs de maisons pourront sans peine trouver d'utiles conseils pour parer aux accidens imprévus, pour soulager les malades, jusqu'au moment où l'on aura fait appeler un médecin. Ce petit volume, qui fait partie de la *collection des manuels* dont le libraire Roret est l'éditeur, pourra être reçu avec un superbe dédain par quelques hommes superficiels; mais les philanthropes remercieront M. Morin d'avoir senti « que rien n'est petit, que rien n'est indifférent, quand il s'agit de la vie et de la santé. »

228. — * *Rapport fait à la société de médecine de Lyon sur l'établissement orthopédique* dirigé par M. JAL, D. M. Lyon, 1826. Imprimerie de Louis Perron. In-8°, avec une *lithographie.*

L'orthopédie, science presque nouvelle, et à laquelle des

hommes d'un rare mérite n'ont pas craint de se consacrer exclusivement, fait maintenant chaque jour de rapides progrès. Paris, Nancy, Strasbourg, Bordeaux possèdent des établissemens où l'on combat avec succès, où l'on fait disparaître souvent les déviations de la colonne vertébrale et les autres difformités naturelles. Le mémoire que nous annonçons ici, prouve que la ville de Lyon n'a, sous ce rapport, rien à envier aux autres villes de France. Rédigé par un médecin éclairé, adopté par la Société de médecine de Lyon, ce mémoire atteste que l'établissement de *Bois-pré-eau*, situé à peu de distance de cette ville, est dirigé avec autant de zèle que de talens par M. le docteur Jal; que les moyens les plus ingénieux y sont mis en usage; que tout enfin doit y concourir au soulagement et à la guérison des malades. G. T. D.

229. —* *Rapport fait par M.* Villermé, *et lu à l'Académie royale de médecine*, au nom de la Commission de statistique, sur une série de tableaux relatifs au mouvement de la population dans les douze arrondissemens de la ville de Paris, pendant les cinq années 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821. (Extrait des *Archives générales de médecine.*) Paris, 1826. Brochure in-8° de 32 pages. (Ne se vend pas.)

L'administration, en augmentant ses attributions dans les deux derniers siècles, a dû introduire dans ses calculs la méthode d'analyse que les progrès toujours croissans des sciences et des lettres rendaient familière à un plus grand nombre d'esprits. Les observations précises qui en sont résultées, combinées entre elles, ont donné naissance à une science nouvelle, la *statistique*, qui tend à se développer rapidement, depuis que les gouvernemens et l'industrie lui fournissent de concert des faits nouveaux pour étendre son empire. On doit féliciter l'Académie royale de médecine d'avoir fondé dans son sein une commission de statistique, destinée sans doute à faire des recherches propres à perfectionner l'hygiène publique à laquelle l'autorité ne donne pas encore assez d'attention. L'auteur établit, d'abord, ce fait capital que la mortalité à domicile, qui est, pour tout Paris, dans la proportion moyenne de 1 à 51, offre des différences très-sensibles dans les douze arrondissemens, et telles qu'en se transportant aux deux extrémités de la série de ces divergences, on trouve, pour le premier arrondissement (Chaussée d'Antin, Palais-Royal, Feydeau et faubourg Montmartre) qu'il ne meurt par an qu'un individu sur 62, tandis que dans le 12e (Jardin du Roi, faubourgs Saint-Marceau, Saint-Jacques et Observatoire) ce rapport est de 1 à 43. M. Villermé cherche ensuite à déterminer les causes qui

semblent assigner à chaque fraction de cette ville immense un degré particulier de salubrité : la richesse, l'aisance ou la misère des habitans qui peuplent ses divers quartiers lui paraît avoir à cet égard l'influence la plus marquée. Tout en rendant justice aux recherches laborieuses de M. VILLOT, chef des bureaux de statistique du département de la Seine, il fait observer avec raison, que deux faits, dont l'observation a été négligée, empêchent encore d'apprécier avec exactitude la véritable proportion de la mortalité dans Paris : d'abord, on ne garde dans cette ville qu'un très-petit nombre d'enfans au dessous de cinq ans, âge où la mortalité est la plus grande ; en second lieu, la population de Paris comprend beaucoup d'étrangers, qui viennent y séjourner dans la vigueur de l'âge et n'y passent que peu d'années. De ces deux faits, on peut conclure que les tableaux, tels qu'ils ont été dressés, donnent une idée trop favorable de la salubrité de Paris. Un résultat très-curieux de ces tableaux, mais qui ne nous semble pas encore assez constaté, c'est la preuve que la haute industrie et le haut commerce sont plus favorables à l'hygiène publique que la richesse improductive.

« Ce travail, dit le rapporteur, en se résumant, prouve que l'aspect, l'exposition des logemens, le voisinage de la Seine, les vents auxquels on est plus particulièrement exposé, et même l'agglomération des maisons, la densité de la population, toutes circonstances auxquelles les médecins font unanimement jouer un si grand rôle sur notre santé, n'ont, malgré toutes les assertions, et si l'on considère les faits dans la masse des habitans de chaque arrondissement de cette capitale, aucune action évidente (nous ne disons pas, réelle) sur la mortalité, l'effet de ces causes étant marqué par celui de l'aisance ou de la misère. »

Il serait à désirer que M. Villot, au lieu de chercher des résultats généraux fournis par des arrondissemens entiers qui sont autant de grandes villes, voulût diriger successivement ses investigations sur des espaces plus resserrés, afin de déterminer avec plus de précision les causes générales qui, dans des localités diverses ou dans des positions sociales différentes, peuvent influer sur la durée de la vie moyenne. L'étude des effets produits sur la santé par les professions industrielles nous semblerait devoir être un des principaux élémens de ce nouveau travail. *Ad.* GONDINET.

230. — *Algèbre enseignée en seize leçons*, par M. TRASTOURS, ancien élève de l'*École Normale*. Paris 1826. Audin. Petit in-12 de 76 pages. Prix 2 fr. 50 c.

Cet opuscule est un abrégé, une sorte de récapitulation des principes qui constituent la science de l'algèbre : tout y est con-

forme aux règles reçues ; l'auteur y passe rapidement en revue les élemens de cette science, jusques et y compris la résolution des équations du troisième degré. On peut faire deux reproches à ce petit traité : le premier, d'être imprimé par des ouvriers qui n'ont pas l'habitude de ce genre de travail, et n'ont pas disposé les formules comme il convient pour en rendre la lecture facile; le second, qui regarde l'auteur, est de n'avoir pas donné au sujet le degré d'étendue et de clarté propre à aider l'étudiant. La métaphysique de la science n'y est nulle part abordée; celle des signes particulièrement (p. 17), et des exposans fractionnaires (p. 53), est fausse et inintelligible. Les lecteurs familiarisés avec l'algèbre n'y trouveront vraisemblablement rien de profitable pour eux, et ceux qui veulent apprendre cette science feront bien de consulter des ouvrages plus soignés. L'auteur se donne un titre que je ne veux pas lui contester; mais c'est probablement dans la division de littérature qu'il était entré à l'École normale; car je ne me rappelle pas de l'y avoir vu étudier les sciences. FRANCOEUR.

234. — *Vingt questions sur le cercle.* — Rennes, 1826; Vatar. Une feuille in-8°. (*Voyez* t. XXVII, p. 189.)

L'auteur de cet ouvrage nous a adressé une feuille d'impression qu'il se propose d'ajouter à son livre, en forme d'avant-propos. Celui de nos collaborateurs qui a rendu compte de l'ouvrage ne lui a point donné les éloges sur lesquels il paraît que M. Vatar avait compté, en sorte que l'auteur désapointé se plaint également des journaux qui n'ont point parlé de lui, et de nous qui avons rompu ce silence universel. L'imprimeur avait défiguré le nom de notre collaborateur M. FRANCOEUR, qui se trouvait transformé en FRANCOLUR, ce qui procure à M. Vatar l'occasion d'égayer ses pages. En écartant cette inutile polémique, et en donnant, avec sincérité, aux raisonnemens de l'auteur de l'ouvrage et de la feuille additionnelle, et à ceux de l'auteur de l'article, toute la valeur qu'ils peuvent avoir, en les interprétant dans le sens le plus favorable; il faut l'avouer, la victoire ne demeurera point à M. Vatar; le jury qu'il propose pour apprécier le mérite des ouvrages nouveaux ne paraîtra ni praticable, ni utile; on admettra que ses calculs sont expéditifs, et suffisamment exacts; mais on pensera, comme M. Francœur, que la très-légère économie de tems qu'ils peuvent procurer ne doit pas être considérée comme un service rendu aux mathématiques appliquées, et que M. Vatar aurait pu se dispenser de faire son livre. Enfin, nous sommes persuadés que nul motif de convenance ou de délicatesse ne nous impose le devoir d'envoyer aux auteurs les

feuilles de notre *Revue* où nous parlons de leurs ouvrages; ce qui serait d'ailleurs impossible, vu que nous rendons compte, chaque mois, d'environ deux cents ouvrages en partie choisis, et publiés dans beaucoup de pays différens. S'il en est tems encore, M. Vatar fera bien de renoncer à sa feuille supplémentaire, ou tout au moins, de ne pas la mettre au commencement de son livre; car elle n'est pas propre à lui concilier la bienveillance des lecteurs. FERRY.

232. — * *Lettres sur le calcul à l'aide des complémens*, par M. BERTHEVIN, faisant suite aux Élémens d'arithmétique complémentaire, publiés en 1823; Première lettre : multiplication et division. Paris, 1826; Bachelier. In-8° de 32 pages; prix 1 f.

L'emploi de la méthode complémentaire de M. Berthevin paraît offrir d'assez grandes facilités à la pratique du calcul dans la division; mais, avant de porter un jugement définitif sur ses recherches, il faut saisir tous les rapports qui peuvent naître de l'application de ces nouveaux procédés. L'auteur nous promet d'étendre incessamment sa correspondance à des sujets moins élémentaires, tels que l'algèbre, la géométrie et même le calcul différentiel. AD. GONDINET.

233. — * *Manuel théorique et pratique du vigneron français*, ou l'art de cultiver la vigne, de faire les vins, les eaux-de-vie, les vinaigres, etc.; par M. THIÉBAUT DE BERNEAUD, secrétaire perpétuel de la Société linnéenne de Paris, etc. *Deuxième édition*, avec figures. Paris, 1826; Roret. 1 vol. in-18; prix 3 fr.

234. — * *Manuel de l'artificier*, ou l'art de faire toutes sortes de feux d'artifice, a peu de frais, et d'après les meilleurs procédés, etc.; par M. VERGNAUD, capitaine d'artillerie à cheval, etc.; avec des planches. Paris, 1826; le même. 1 vol. in-18; prix 3 fr.

235. — * *Manuel complet du vétérinaire*, contenant la connaissance générale des chevaux, la manière de les élever, de les dresser et de les conduire, etc., suivi de l'*Art de l'équitation*; par M. LEBEAUD, avec des planches. Paris, 1826; le même. 1 vol. in-18; prix 3 fr.

236. — * *Manuel théorique et pratique du peintre en bâtimens, du doreur et du vernisseur*; par M. J. RIFFAUT, ex-régisseur général des poudres. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1826; le même. 1 vol. in-18; prix 2 fr. 50 c.

237. — * *Manuel d'arithmétique démontrée*, à l'usage des jeunes gens qui se destinent au commerce, etc.; par COLLIN, et revu par N. R., ancien élève de l'école Polytechnique. *Sixième édition*. Paris, 1826; le même. 1 vol. in-18; prix 2 fr. 50 c.

Parmi les petits traités publiés par M. Roret, ceux qui ont obtenu l'honneur d'être réimprimés plusieurs fois doivent être regardés comme jugés, et mis au nombre des ouvrages utiles. Le *Manuel d'arithmétique*, par M. Collin, est à la sixième édition ; voilà son éloge. Nous nous bornerons à rappeler que l'on y trouve plusieurs tables destinées à rendre plus faciles des calculs d'un usage très-fréquent, des réductions de mesures, des conversions de valeurs anciennes en leur équivalent en valeurs actuelles, etc.

Le *Manuel du peintre en bâtimens* et le *Manuel du vigneron*, d'un usage moins universel que le *Manuel d'arithmétique*, ne pouvaient être débités en aussi grand nombre; ce qui explique assez pourquoi ils ne sont encore qu'à la seconde édition, quoique recommandés par le nom de leurs auteurs, et, ce qui vaut mieux encore, par les suffrages du public. Le premier va peut être au-delà des besoins réels de l'art et de ses applications : il semble que la peinture au lait, dont le succès fut contesté aussi long-tems que l'on en parla, et qui est maintenant oubliée, pouvait être omise dans un ouvrage où tout doit être usuel, d'une utilité présente, immédiate. — Dans le *Manuel du vigneron*, beaucoup de cultivateurs penseront que l'auteur n'a pas complété la nomenclature des espèces permanentes et réellement distinctes par des propriétés qui peuvent déterminer leur emploi. Il se borne à indiquer les sources où l'on peut puiser des connaissances plus étendues : on eût préféré les trouver réunies dans son ouvrage. Citons ce qu'il rapporte de la vigne nommée dans l'île d'Ischia *uva di tre volte l'anno*, et qui réussit fort bien en France. « En 1825, cette vigne a surpassé toutes les espérances ; des individus tenus en espalier ont fourni, le 18 août, une récolte abondante, en maturité parfaite; le 20 septembre, la seconde récolte a présenté des fruits magnifiques, plus gros que ceux de la première, et d'une maturité complète ; à la même époque, les grains de la troisième récolte étaient en gros verjus, et commençaient à se colorer, pendant qu'une quatrième était en fleurs. Cette dernière a fourni, le 30 octobre, un fruit légèrement acidule, mûr et assez beau, très-nombreux, et de la grosseur des petits pois. Cette même vigne cultivée en plein champ, ayant ses branches tournées en spirales sur de forts tuteurs, a produit, le 10 septembre 1825, une première récolte magnifique sous tous les rapports; le 30 octobre, une seconde récolte parfaitement mûre, assez abondante, mais dont les grappes étaient petites. »

Le *Manuel de l'artificier* est une publication de cette année.

L'auteur y a renfermé *les élémens de la pyrotechnie civile et militaire, leur application pratique à tous les artifices connus jusqu'à ce jour, et à de nouvelles compositions fulminantes.* Pour s'étendre, comme il l'annonce, sur les applications, il fallait être court sur les notions générales, et cependant ne rien omettre : c'était la partie la plus difficile de la rédaction; M. Vergnaud l'a traitée avec succès. — En parlant des artifices de guerre, et notamment des fusées *à la congrève*, il ne s'abstient point de faire une excursion hors du domaine de l'artificier, de considérer le nouveau projectile sous le point de vue militaire, et de discuter rapidement son emploi dans les diverses opérations d'une campagne. — A la fin de l'ouvrage, on trouve un catalogue de la bibliothèque de l'artificier, où l'auteur a réuni les titres de 48 ouvrages français, 19 allemands, 6 anglais, 7 italiens, 1 espagnol, 3 hollandais, 5 écrits en latin, et 4 suédois. Son petit livre tiendra lieu d'une bonne partie de cette bibliothèque.

L'ouvrage de M. Lebeaud paraît aussi pour la première fois. Il avait à traiter un sujet très-difficile à réduire en un petit volume; car les matières qui le composent sont en grand nombre, et n'admettent point une rédaction où les mots soient épargnés. Il y aura sans doute quelques omissions qu'une lecture attentive, et surtout l'usage du livre pourront faire découvrir. On désirerait, par exemple, que l'énumération des races de chevaux fût complète, et qu'il eût été fait mention de celles des hordes tatares, si précieuses par leur extrême vigueur, leur sobriété et l'ensemble de qualités que l'on recherche pour le service des armées; que l'on n'oubliât point l'agriculture, les charrois, les travaux auxquels on peut employer des chevaux, et pour lesquels il faudrait choisir les races de ces animaux, et diriger leur éducation. L'auteur a eu principalement en vue les besoins du luxe et les passe-tems du riche : les besoins de l'état et les travaux utiles ne méritent certainement pas moins d'attention. Mais, quelle que soit la destination du cheval, il y a dans la manière de l'élever, de l'entretenir en santé, de prévenir ou de guérir ses maladies, beaucoup plus de choses communes que de différences essentielles : cet ouvrage sera donc généralement utile, et doit être recommandé même à ceux qui ne s'occupent ni de courses, ni d'équitation. Les chapitres consacrés à ces objets d'un usage commun à toutes les classes de la société sont traités avec beaucoup de soin; et, s'ils étaient séparés de tout le reste, ils composeraient à eux seuls un très-bon livre.

238. — *Dictionnaire du bâtiment, à l'usage des archi-*

tectes, des entrepreneurs, des propriétaires et des constructeurs; par *Th.* PERNOT, architecte, entrepreneur en bâtimens. Paris, 1826; Urbain Canel, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. In-12 de 266 pages; prix 5 fr. et 6 fr. par la poste.

Ce dictionnaire, suivant son titre, serait à l'usage de l'homme instruit et de l'ignorant; car l'architecte devrait posséder toutes les connaissances de son art, et les propriétaires de maisons ne se piquent pas de savoir tout ce qui les mettrait en état de tirer le parti le plus avantageux de leurs propriétés. Mais, est-il possible qu'un même ouvrage vienne satisfaire à des besoins aussi différens? On le croira difficilement, surtout d'un dictionnaire tel que celui-ci, où l'on n'a pu mettre que la définition des termes de l'art. L'architecte, et même l'entrepreneur de bâtimens, inspirerait peu de confiance, s'il avait besoin de ce livre. On ne pourrait le considérer que comme un aide-mémoire à l'usage des étudians; ce serait aux écoles d'architecture qu'il devrait être destiné. Dans ce cas, les définitions pourraient être encore plus courtes: les développemens et les préceptes seraient réservés pour l'enseignement, parce que le professeur sait les étendre ou les resserrer, suivant les circonstances, les choisir et les approprier aux besoins de ses élèves. Si l'on veut considérer un dictionnaire comme un répertoire qui puisse fournir promptement les notions dont on a besoin, ceux qui seront les plus complets, les plus remplis d'érudition et de détails, et par conséquent les plus gros, seront les meilleurs : celui-ci ne peut avoir cette destination. Convient-il à l'étude de l'art de construire? Car c'est à cet emploi que son utilité sera bornée, s'il n'est pas tout-à-fait sans usage. Ouvrons le livre, et parcourons quelques articles.

« *Anse de paniers.* Courbure d'une arcade ou d'une voûte surbaisssée, et comme en demi-ovale. Il y en a de rampantes et de biaises, » point d'autre explication. Cette définition est fausse : consultez le premier traité d'architecture qui vous tombera sous la main.

« *Biais.* C'est un accident à un plan ou à un corps qui le rend de travers, à cause de quelque sujétion. » Si cette définition a du sens, elle est encore fausse. Elle ne donne pas une idée juste de ce que l'on entend par *biais*, en architecture.

« *Canal; tuyau.* C'est, dans un aqueduc de pierre ou de terre, la partie par *où* passe l'eau. Elle se trouve, dans les aqueducs antiques, revêtue d'un carroi de mastic de certaine composition. » Qu'apprend un pareil article, auquel on peut comparer presque tout l'ouvrage?

« *Dez.* Pierre taillée en pyramide quadrangulaire coupée par le milieu... » L'auteur serait fort embarrassé, s'il devait employer des dez taillés d'après sa définition. Nous ne pousserons pas plus loin les citations; mais aux justes reproches que mérite cet ouvrage, pour ce que l'auteur y a mis ou laissé mettre, nous ajouterons celui d'avoir oublié des articles essentiels. Ainsi, par exemple, dans ce livre *à l'usage des constructeurs*, on chercherait vainement le mot *construction :* il paraît que les architectes n'ont pas besoin de s'occuper de *distribution ;* car ce mot n'y est pas non plus, etc. Et c'est pourtant à de telles productions que certains journaux prodiguent les éloges ! F.

239.—* *Navigation maritime du Hâvre à Paris*, ou Mémoire sur les moyens de faire remonter jusqu'à Paris tous les bâtimens de mer qui peuvent entrer dans le port du Hâvre; par *Charles* Bérigny, inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées. Paris, mars 1826; Bachelier. In-8° de 84 p., avec une *planche* et une *carte lithographiée ;* prix 4 fr. 50 c.

Nous avions annoncé dans un de nos derniers cahiers (voy. T. XXIX, p. 805) que nous rendrions compte du travail de M. Bérigny, et nous promettions d'examiner en même tems les autres projets présentés jusqu'à ce jour pour amener à Paris les grands bâtimens de mer. Une *notice* étendue, dans laquelle cette question est traitée, et que nous avons regretté de ne pouvoir insérer, sera publiée dans les *Annales de l'Industrie* et dans le *Journal des sciences militaires*. Nous allons nous occuper ici du seul écrit de M. Bérigny.

Cet ingénieur fut chargé, en 1823, par M. Becquey, directeur-général des ponts et chaussées, de l'étude et de la rédaction des plans propres à rendre sûre, commode et aussi prompte que possible la navigation, depuis Paris jusqu'à la mer, par la vallée de la Seine. Il présenta divers projets pour améliorer la navigation naturelle depuis la mer jusqu'à Rouen, et pour établir entre Rouen et Paris une navigation avec deux ou trois mètres de tirant d'eau lors de l'*étiage* (les plus basses eaux), soit qu'on restât toujours dans le lit de la rivière, soit qu'on ouvrît des canaux partiels et latéraux pour éviter les parties difficiles ou trop peu profondes. Ces projets ont été soumis au conseil général des ponts et chaussées, et n'ont pas été publiés.

Le Mémoire que M. Bérigny publie aujourd'hui a pour objet d'exposer les moyens d'exécution d'un autre plan dont il s'est occupé, après avoir eu connaissance du désir manifesté par le Roi de voir Paris devenir port de mer. C'est dans l'espace d'environ trois mois, depuis le 29 novembre 1824 jus-

qu'au mois de mars 1825, que cet ingénieur a projeté les travaux suivans :

1° Construire un canal latéral sur la rive droite de la Seine depuis le Hâvre jusqu'à Gauville, sur six myriamètres de longueur, et dont la moitié serait exécutée, tant au pied de hautes falaises coupées à pic et battues par la mer, que contre des coteaux fort escarpés.

2° Suivre le lit naturel de la rivière depuis Gauville jusqu'à Rouen, mais en faisant à Yainville une coupure longue de 3,420 mètres, pour éviter un détour de 18,000 mètres.

3° Construire un autre canal latéral au fleuve depuis Rouen jusqu'à Paris, en suivant tantôt une rive, tantôt l'autre, selon les facilités qu'elles offrent à la construction, et en traversant chaque fois la Seine au-dessus des barrages disposés pour faire gonfler les eaux, et donner à la navigation un tirant d'eau nécessaire.

La ligne des canaux proposés aurait 20 mètres de large au plafond, 44 à la surface de l'eau, et 6 mètres de profondeur. Ces dimensions permettraient à de grands bâtimens de commerce, et même aux frégates portant des canons de 18, de faire le trajet du Hâvre à Paris.

Ce trajet, qui est aujourd'hui, par la Seine, de 37 myriamètres, serait réduit, d'après les plans de l'auteur, à moins de 29 myriamètres.

Les devis des travaux, dont M. Bérigny ne donne que les résultats, monteraient, pour la partie du Hâvre à Rouen, à. . . . . 65 millions.
Pour celle de Rouen à Paris. . . . . 135 millions.

Total. . . . 200 millions.

Ajoutons-y les intérêts pendant dix ans que peut durer la construction. . . . . 51 millions.

Total général. . . 251 millions.

L'auteur déclare que, si l'on voulait prendre pour base du calcul des revenus probables les mouvemens actuels du commerce, il faudrait s'en tenir à des projets moins coûteux.

A l'appui de ces aperçus, M. Bérigny a joint dans un appendice des données statistiques et des calculs d'après lesquels son dernier projet ne donnerait lieu, sur les transports, qu'à une économie annuelle de 6,476,000 fr., ce qui correspondrait seulement à un revenu de 3 pour 100 sur le capital de 251 millions, ou à celui de 1 pour 100, déduction faite de 2 pour 100

pour les frais d'entretien et d'administration; mais quelques personnes pensent que les résultats statistiques adoptés par cet ingénieur ne sont pas complets. De plus, il a omis de faire entrer dans ses calculs l'économie qui résulterait de la suppression du roulage entre le Hâvre et Paris; et il n'est pas douteux que les marchandises transportées aujourd'hui par cette voie prendraient celle du canal, puisqu'elles y trouveraient autant de célérité, de sûreté et d'économie, et qu'en outre il y aurait un très-grand avantage à venir prendre ou déposer les cargaisons sur un des plus grands marchés de l'univers. Or, la suppression du roulage porterait l'économie annuelle à 10,150,000, ou, tous frais déduits, à 6,150,000 fr., représentant un capital de 123 millions, somme qui ne correspond pas encore à la moitié de celle qu'exige le projet de M. Bérigny.

« Au reste, dit notre auteur, si l'on suppose que le mouvement commercial reçoive un grand accroissement de l'ouverture des divers canaux en construction ou projetés, et que l'établissement d'un entrepôt à Paris crée encore de nouveaux produits, pour peu d'ailleurs que le gouvernement et la ville de Paris contribuent aux dépenses en raison des intérêts généraux et locaux, on concevra que des compagnies puissent trouver des chances de succès assez assurées pour ne pas craindre de consacrer leurs capitaux à l'exécution de cette grande entreprise, toute gigantesque qu'elle puisse paraître. »

Mais il y a même lieu de croire que les entrepreneurs n'auront pas besoin de recourir ni aux subventions du gouvernement, ni à celles de la ville de Paris; il est vrai que ce ne serait pas en exécutant le projet de M. Bérigny, qui est trop dispendieux; mais celui de la compagnie du canal maritime de la Seine, qui ne s'élève, tout compris, qu'à 160 millions.

Voici quelques-unes des raisons de l'économie comparative de 91 millions entre les deux projets. Les ouvrages que la compagnie fera exécuter pour améliorer la navigation entre le Hâvre et Rouen ne coûteront guère que la moitié de ceux que propose M. Bérigny. De plus, le canal qu'elle a fait tracer entre Rouen et Paris n'a que 5 mètres de profondeur au lieu de 6, et ne traversera la rivière que quatre fois au lieu de neuf. Voilà, quant à la dépense, une réduction bien considérable, et l'on doit y avoir plus de confiance que dans les devis de M. Bérigny, par la raison que des travaux suivis pendant deux années par une soixantaine d'ingénieurs, de savans, de constructeurs et de commerçans, présentent bien plus de garanties qu'un projet individuel, quelque grand que soit d'ailleurs le mérite de l'auteur. Il en est de même de l'évaluation des revenus que M. Bé-

rigny n'a calculé que d'après des données trop faibles, tandis que la commission de négocians, chargés de constater le mouvement commercial entre le Hâvre et Paris, trouve des quantités plus considérables, particulièrement pour le roulage, dont les transports sont de 100,000 tonneaux au lieu de 40,000. Aussi, avant de prononcer un jugement définitif, les hommes raisonnables feront bien d'attendre la publication des renseignemens techniques et statistiques relatifs à l'entreprise du canal maritime de la Seine, par une compagnie, qui, par leur étendue, leur exactitude et leur précision, mettront à même de se décider avec parfaite connaissance de cause. Y.

240.—* *Réponse des soumissionnaires du canal maritime de Paris au Hâvre* au mémoire de M. *Charles* Berigny, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. Paris, 1826. Avril. Imprimerie de Firmin Didot. In-8° de 40 pages.

241. —* *Second mémoire sur Paris port de mer*, par M. de Montgéry. Inséré dans le *Journal des sciences militaires*, cahier de mai 1826. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 592, et ci-dessus, p. 220).

Les deux écrits, que nous réunissons dans cet article, tendent au même but, et le second peut être considéré, à plusieurs égards, comme le complément du premier. La *Réponse à M. Bérigny* devait être limitée aux points contestés, et soumise aux convenances et à la réserve que l'intérêt privé doit s'imposer, lorsqu'il s'adresse au public et le prend pour juge dans une cause où le public lui-même se regarde comme intéressé. M. de Montgéry, au contraire, est tout-à-fait libre dans ses recherches et ses discussions; le seul intérêt public est son guide; et, dans les débats auxquels la navigation de Paris au Hâvre a donné lieu, son opinion est affranchie de toute considération particulière. Il est donc nécessaire que le premier écrit approfondisse un petit nombre de questions; et l'autre, devant embrasser l'ensemble des objets divers renfermés dans un projet vaste et d'une grande influence sur la prospérité publique et les fortunes privées, s'attache aux notions générales, et passe plus légèrement sur les détails. Cependant, l'immensité du sujet exige quelques développemens; en dépit de l'écrivain, les pages se multiplient; et, lorsque, effrayé du volume de son mémoire, il essaie de le réduire dans quelques parties, il s'aperçoit qu'il n'a pas assez dit, et qu'il faut ajouter. On ne s'étonnera donc point que le mémoire de M. de Montgéry ne soit pas encore tout entier dans le cahier où nous l'avons lu, et que l'à propos et les circonstances n'aient pas déterminé l'auteur à le publier sans l'intermédiaire des recueils périodiques.

Plus les circonstances sont urgentes, plus le public est impatient, et peu disposé à lire de longs écrits, et, quoique le mémoire de M. de Montgéry n'excède point les bornes d'une brochure, il n'était peut-être pas inutile d'en offrir d'abord une partie qui peut être lue et méditée séparément, et dont la curiosité publique est très-avide, au moment où le combat s'engage entre des rivaux de gloire, également jaloux, sans doute, d'attacher leur nom à l'un des plus beaux monumens dont nos savans et nos artistes aient conçu la pensée. Nous prendrons donc les choses telles qu'elles sont; et, sans attendre la fin du mémoire de M. de Montgéry, nous rendrons compte à nos lecteurs de ce qui en a paru. Mais commençons par la réponse à M. Bérigny.

Le premier point sur lequel les soumissionnaires du canal projeté ont à se défendre est un reproche de plagiat : suivant M. Bérigny, l'idée du projet dont il s'agit ne leur appartient pas. Cependant, disent les soumissionnaires, d'après les propres expressions de cet ingénieur, ce ne fut qu'après le 29 novembre 1824 qu'il s'occupa de l'idée de faire arriver les vaisseaux à Paris, tandis que, dès le mois de juillet de la même année, les deux inventeurs du projet étaient à Londres pour y faire des recherches relatives à cette entreprise. Ces données essentielles sont développées et complétées; il est bien difficile que l'adversaire ne perde pas du terrain, et qu'il ne soit pas réduit à se retrancher derrière un rempart qui peut mettre au moins son amour-propre à couvert. Comme les esprits justes et éclairés convergent nécessairement vers les mêmes vérités, il peut conserver ses droits à l'invention, quand même il aurait perdu ceux de la priorité. La même pensée, si elle est juste, peut venir à des hommes qui n'ont aucune communication entre eux; c'est dans le vague immense de l'imagination qu'il est presque impossible de se rencontrer. Mais ceux que M. Bérigny a provoqués ne le laissent point en repos dans son dernier asyle : ils soutiennent « que son prétendu plan n'est que l'idée informe de celui des soumissionnaires; qu'il a surtout mal deviné l'idée du port qu'il s'agirait d'établir à Paris. » Ils exposent ce qu'ils faisaient, dans le tems même que leur adversaire commençait à méditer les travaux préparatoires exécutés sur une échelle plus grande qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent en Europe, et dont l'Amérique seule nous offre d'autres exemples. M. Bérigny, plus expéditif et plus sûr de ses conceptions, termine, en trois ou quatre mois, et seul, ce que les soumissionnaires ont préparé si lentement, avec tant de coopérateurs habiles, et à si grands frais. Les soumissionnai-

res pensent que M. Bérigny doit avoir profité de leurs travaux qu'il leur était impossible d'envelopper d'un mystère impénétrable : cette pensée est peut-être inspirée par le ressentiment d'une agression sans motif, et qui ne pouvait être soutenue sans laisser apercevoir de tems en tems une malveillance toujours offensante. Les soumissionnaires ne pouvaient peut-être pas s'abstenir de quelques repliques un peu dures ; mais on regrette qu'ils n'aient pas conservé jusqu'à la fin la modération de leur début. Enfin, après avoir bien établi leurs droits, ils traitent la question de la concurrence, et ils avancent cette proposition : *l'idée d'une concurrence entre les soumissionnaires qui ont obtenu l'ordonnance du 16 février et d'autres compagnies quelconques ne serait fondée ni en droit, ni en équité.* Cette troisième partie de la réponse n'est point susceptible d'extraits ; toutes les considérations dont elle est composée sont nécessaires l'une à l'autre. Après avoir lu ce mémoire, on est fort disposé à penser que les soumissionnaires ont gain de cause, et que partout ils ont opposé des raisons à des raisonnemens. Mais M. Bérigny répliquera peut-être ; l'impartialité exige que le jugement ne soit pas encore prononcé.

Une autre attaque dirigée contre le même projet est demeurée sans réponse ; et en effet, elle devait être négligée. L'agresseur a besoin de faire provision de connaissances, et même d'étudier un ordre de rapports dont il ne paraît pas avoir une idée juste. Mais les deux adversaires du projet de canal, ou plutôt, des soumissionnaires de ce projet ont à soutenir eux-mêmes les attaques de M. de Montgéry, qui s'attache surtout à l'auteur des *garanties*. Il commence par mettre ses lecteurs en possession de ses recherches sur le sujet qu'il traite ; il en fait l'histoire ; il suit ses progrès et ses développemens successifs, afin de mieux faire connaître son état présent. Analysant les écrits publiés jusqu'ici, sur *Paris port de mer*, il expose en même tems ses vues, et lorsqu'il arrive aux débats relatifs au grand projet du canal de Paris au Hâvre, il fait les fonctions de rapporteur. Jusqu'à présent, ses conclusions sont favorables aux soumissionnaires du projet ; il prend leur défense avec chaleur et contre les agressions injustes, et contre les amis imprudens dont le zèle maladroit pourrait compromettre les intérêts qu'ils veulent servir. En lisant ce mémoire, on se met au courant de tout ce qui se rapporte aux vues nouvelles sur la navigation de la Seine : c'est le meilleur résumé que l'on ait publié sur cette grande entreprise. F.

242. — * *De l'établissement d'un chemin de fer entre Paris et le Hâvre*, par M. Navier. Paris, mai 1826. In-8°.

Le transport d'un tonneau de marchandises du Hâvre à Paris dure 35 jours, et coûte 30 fr. par la navigation ordinaire, ou dure 4 jours et coûte 120 fr., par le roulage accéléré. Entre ces deux extrêmes existent plusieurs moyennes dans dans lesquelles la vitesse est en raison inverse de la quotité de la dépense. Cet excès de lenteur ou de dépense oppose de grands obstacles aux relations de Paris avec la mer; les lever, voilà le but; les navigations maritimes, les améliorations de la navigation fluviale, les canaux latéraux, les chemins de fer, sont les moyens de l'atteindre. Le plus économique et le plus prompt doit, par une conséquence forcée, être préféré; car si d'autres considérations en faisaient adopter un autre, celui qui remplirait ces conditions s'établirait en concurrence, et le commerce abandonnerait évidemment le premier.

M. Navier pense qu'un chemin de fer à double voie, dont l'établissement exigerait un fonds de 31 millions, et dont la dépense annuelle totale équivaudrait à 2 millions (non compris le tirage), est le meilleur moyen de *rapprocher Paris de la mer*. Une compagnie offre de se charger d'ouvrir ce chemin et d'y voiturer le tonneau, moyennant 14 centimes par kilomètre, en venant du Hâvre, et 10 cent. en y allant. A ce compte, le tonneau viendrait à Paris en 60 heures pour 30 fr. 80 c., et irait au Hâvre pour 22 fr. Il descend un tonneau à la mer pour deux qui en viennent; la moyenne est donc de 27 fr. 87 c., et, comme les frais de roulage seraient de 12 fr. 53 c., il reviendrait à la Compagnie 15 fr. 34 c. par tonneau : il suffirait du passage de 130,000 tonneaux pour couvrir la dépense annuelle du chemin de fer; et, si la totalité des marchandises qui circulent sur cette route et qui s'élève à 300,000 tonneaux, prenait cette voie économique et prompte, le produit du chemin serait de 4,592,000 fr. Le commerce obtiendrait ainsi pour 8,361,000 fr., le service qui, dans l'état actuel des choses, lui coûterait au moins 30 millions. Cette économie ne pourrait manquer d'accroître la circulation, surtout si, comme le propose M. Navier, la prolongation du chemin de fer jusques à Strasbourg assurait à la France le transit des denrées coloniales qui se rendent dans le midi de l'Allemagne. On pourrait sur le chemin de fer se rendre en quinze heures de Paris au Hâvre; ce qui serait d'un immense avantage pour les voyageurs.

Des faits clairement établis, une discussion lumineuse du service des chemins de fer en général, et de leur application particulière au bassin de la Seine, voilà ce que tout le monde applaudira dans le mémoire de M. Navier. Les avantages de

ce moyen de communication sur ceux qu'on emploie aujourd'hui, sont démontrés jusqu'à l'évidence. M. Navier lui accorde, dans une très-bonne discussion, la même préférence sur ceux que pourra créer l'amélioration de la navigation de la Seine. Pour nous ranger à son opinion ou la combattre, nous attendrons le grand travail dont la compagnie du canal maritime annonce la publication prochaine. Cette réserve est d'autant mieux motivée, qu'on peut induire d'une publication récente des soumissionnaires, que la question sera présentée sous un jour tout-à-fait nouveau, et que les bénéfices des entrepôts de Paris compenseront les désavantages apparens de la navigation proprement dite. J. J. B.

243. — * *Jurisprudence générale des mines en Allemagne, avec des annotations relatives à ce qui a trait à la même matière dans les principaux États de l'Europe et notamment en France;* par M. Blavier, ingénieur en chef des mines. Paris, 1825; Hivert, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 18, et l'auteur, rue Saint-Jacques, n° 161. 3 vol. in-8°; prix 20 fr.

Nous reviendrons prochainement sur cet important travail.

244. — * *Bibliomappe* ou *Livre-Cartes*; leçons méthodiques de géographie et de chronologie, rédigées d'après les plans de M. B. (J. Ch.), par une société d'hommes de lettres et de savans géographes, MM. Daunou, Eyries, Année, Alb. Montémont, Vivien, etc.; et pour le dessin des cartes, M. A. M. Perrot. Troisième degré, n° 8. Paris, 1826; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. 1er cahier in-4° oblong. Prix du cahier, 3 fr. (*Voyez* ci-dessus, p. 172.)

Ce cahier comprend la géographie de la *Bavière* et du *Wurtemberg*, du royaume des *Pays-Bas* et de la *Suisse*. Les prochains cahiers termineront l'Europe.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

245. — * *Thesaurus patrum, floresque doctorum, etc.* — Le Trésor des Pères de l'Église, et l'élite des docteurs qui se sont distingués autrefois, en théologie et en philosophie, etc.; (par *A.-B.* Caillau, missionnaire de France). T. VIII. UZ-Z. Paris, 1825; Beaucé-Rusand, rue Palatine, vis-à-vis Saint-Sulpice. 1 vol. in-8° de 496 pages; prix 6 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 215).

Ce volume comprend neuf chapitres dont voici les titres : *Vanitas, Verecundia, Virginitas, Virgo Maria, Virtus, Vita, Vocatio, Voluntas, Zelus* (en tout 128 pages); il est suivi

d'une *Introduction pour la lecture des saints Pères*, dans laquelle on rappelle le tems où ils ont vécu, leur vie, leurs ouvrages, les principales éditions qui en ont été publiées, le genre de leurs discussions et leurs préceptes sur la prédication. — M. l'abbé A.-B. Caillau, missionnaire de France, qui, dans le cours de ses recherches pour former la précieuse collection qu'il a publiée, et dont nous annonçons le huitième volume, a souvent eu l'occasion de remarquer le talent oratoire particulier de chacun de ces auteurs sacrés, d'observer les règles qu'ils s'étaient prescrites, les avantages qu'ils en tiraient et d'apprécier leur supériorité relative, ne pouvait s'abstenir de recueillir et de signaler ce qui le frappait dans ces comparaisons. — De ses notes mises en ordre, il a formé un second volume de l'introduction à la lecture des Pères. Dans le premier, on a vu, l'histoire abrégée de l'Église et l'indication des ouvrages composés pour la défendre. Le second volume réunira les préceptes de l'éloquence a ceux de la foi, les rendra plus efficaces, par un secours mutuel, et complétera l'œuvre, déjà si féconde en résultats heureux, de la collection, par ordre de matières, des pensées de tous les pères de l'Église.— Le prix de ce second volume, vu le grand nombre de pages dont il se compose, sera de 6 francs. CADET DE METZ.

246. — * *Seconde lettre à M. le baron* D'ECKSTEIN, sur les croyances spontanées et nécessaires de l'humanité, avec des observations sur quelques passages du second numéro du *Catholique;* par M. *N.* M. Paris, 1826; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 29 pages; prix 1 fr. 50 c. (V. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 798.)

Après avoir examiné cette seconde lettre, il semble que M. le baron D'ECKSTEIN a trouvé son vainqueur dans son critique anonyme, et que cet habile critique lui-même va trop loin dans le système de censure qu'il a suivi. Parlons d'abord de M. d'Eckstein. Avec des faits inexactement exprimés, des phrases, des mots équivoques et de légers argumens, il cherche à démontrer que les hommes sont ou doivent être soumis à un *pouvoir absolu*, spirituel et temporel, pouvoir qu'il attribue au pape, et qu'il ne refuse pas aux rois sur le temporel, néanmoins en les soumettant encore à la direction suprême du pape. C'est ainsi qu'il entend cette *unité* qu'il vante; c'est ainsi qu'il veut nous rendre fidèles à Dieu et aux rois; et il ne songe pas le moins du monde que c'est ainsi qu'on pousse les hommes à la superstition, à la servitude, à la révolte et à l'apostasie. C'est là pourtant le système renouvelé de ce fameux triumvirat qui naguère se composait du feu comte de Maistre, du

vicomte de Bonald et de l'abbé de la Mennais. Le prétendu *pouvoir absolu* du pape, M. d'Eckstein l'appelle *théocratie;* il serait plus exact de l'appeler *hiérocratie*, gouvernement du prêtre ou des prêtres, puisque ce serait le gouvernement spirituel et temporel du pape par les jésuites; autrement des jésuites, sur le pape, les rois, les peuples, sous les noms du pape et des rois. Comment peut-on se bercer de ces ridicules et odieuses chimères? L'habile anonyme en a fait, dans ses lettres, une juste et vive censure. Là dessus, il n'aura guère de contradicteurs. Mais, en rejetant le pouvoir humain *absolu* et *l'ultramontanisme*, ou plutôt *l'hiérocratie*, il repousse également *le christianisme*, considéré comme révélation surnaturelle. Pour lui, comme pour une classe de protestans toute moderne, le christianisme ne serait qu'une croyance, née sur la terre, en tout tems, en tout lieu, et qui naîtra toujours chez tous les hommes de la seule contemplation, et de la représentation ou expression *symbolique* de la nature; sur quoi il invoque l'autorité ambigue de M. B. C. et le traducteur ou continuateur français de *la Symbolique* de Creutzer; mais, sur ce point, l'auteur des *lettres* nous paraît bien faible; et, quoique pleins d'estime pour son caractère et ses talens, nous croyons pouvoir, sans trop de hardiesse, rappeler, au sujet de cette partie de sa doctrine, des paroles qui retentissent depuis trois mille ans dans les assemblées religieuses des juifs et des chrétiens : *Pourquoi ont-ils formé de vains projets contre le Seigneur et contre son Christ? le souverain maître rendra vains tous leurs efforts.*

Il est bon d'observer qu'à la manière défectueuse dont M. d'Eckstein et son critique parlent des doctrines de l'Inde, où ils ont cru trouver leur christianisme tout humain, l'on aperçoit aisément que ces doctrines leur sont peu connues. Ils ont tort de parler du *sivaïsme* comme d'une théorie qui serait différente du *brahmanisme;* ils ont tort, surtout, de parler de *Jina* comme d'un *être divin*, car ce mot *Jina* est toujours resté une simple épithète, un qualificatif de la secte d'où est sorti, mille ans avant l'ère chrétienne, le fameux *Boudha*, instituteur des *boudhistes*. De même, quand les soi-disant protestans, purs *naturalistes*, cherchent dans *Brahma*, *Vichnou*, *Siva*, la Trinité chrétienne, ils oublient que ces trois personnages sont représentés comme sujets aux plus infâmes débauches, dont ils font pénitence pendant des milliers d'années, et que, d'ailleurs, il doivent cesser d'exister à la fin d'une grande période, d'une grande dissolution de l'univers physique. Tout cela nous les montre assez comme des êtres fictifs ou comme des dieux assurément bien secondaires. M. de La

Mennais, précurseur de M. d'Eckstein, a cité *l'Ezourvedam*, pour montrer dans l'Inde une sorte de christianisme antérieur à Jésus-Christ; mais l'on a dès long-tems deviné, l'on sait maintenant, et depuis plusieurs années, que *l'Ezourvedam*, si ancien, si authentique, si vénérable pour Voltaire, n'est qu'une fable toute moderne, un dialogue forgé, pieusement si l'on veut, par le père *de Nobilibus*, missionnaire jésuite, dans la vue de faciliter ses conquêtes spirituelles dans l'Inde.

LANJUINAIS, *membre de l'Institut.*

247. — * *L'abbé* DE LA MENNAIS *réfuté par les autorités qu'il invoque, etc.*; par M. l'abbé FLOTTES, professeur de philosophie au collége de Montpellier. Montpellier, 1824. In-8°, 122 pages.

248. — *Première suite.* Montpellier, 1825. In-8° de 160 pag.

249. — *Deuxième suite.* Montpellier, 1826. In-8° de 42 pag.

250.—*Troisième suite*, ou l'abbé de LA MENNAIS réfuté par le comte de MAISTRE. Montpellier, 1826. In-8° de 40 pages. Ces brochures se trouvent à Paris, chez Gauthier et Pichard.

On connaît assez les erreurs bizarres et même dangereuses de M. l'abbé de La Mennais; son grand talent, comme écrivain, n'est d'ailleurs contesté de personne. Mais il a été réfuté victorieusement par feu l'abbé BASTON, docteur de Sorbonne; par l'abbé PAGANEL, jeune théologien, et par M. l'abbé FLOTTES. Ce dernier est remarquable surtout par la méthode et l'érudition. Sa méthode consiste à relever les citations fausses ou abusives de son adversaire. Il s'est acquitté avec grand succès de l'une et de l'autre tâche; et son érudition, aussi variée qu'étendue, sa critique habile ne laissent presque rien à désirer aux lecteurs les plus difficiles. L.

251. — *Démonstration de la souveraineté pontificale comme unique principe de vérité et de salut*, à l'occasion de son *jubilé*, soumise à tout ce qui n'est pas indifférent en matière de religion, c'est-à-dire, *à tout le monde*, et plus particulièrement aux princes et à tous les hommes supérieurs des communions dissidentes de la chrétienté, pour les attacher ou les ramener à l'unité. Paris, 1826; Ponthieu. In-8° de 40 pages; prix, 1 fr. 50 c., dont le produit sera appliqué à *l'œuvre des Grecs.*

Cet écrit traite d'une des questions les plus importantes qu'il soit possible d'examiner et de résoudre dans le siècle où nous sommes. Nous ne partageons pas sans doute toutes les opinions de l'auteur; mais nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître une grande bonne foi et une grande précision dans son ouvrage. Il s'adresse à *tout ce qui n'est pas indifférent en ma-*

tière de religion, c'est-à-dire, selon lui, *à tout le monde*, comme pour repousser l'accusation *d'indifférentisme* faite chaque jour à la France. Cet écrit est, dans le fonds et en dernière analyse, une réfutation neuve et hardie du prétendu système de *l'autorité universelle* de M. l'abbé de la Mennais, et aussi de son opinion récente, et condamnée, du *pouvoir indirect des papes sur les rois*. Ceux, au reste, qui ne liraient pas cet écrit en faveur de sa théologie, le liront certainement dans l'intérêt de *l'œuvre des Grecs* à laquelle le produit en est destiné. Z.

252.—* *Lettres de Saint-Charles Borromée*, archevêque de Milan, *contre les Jésuites*. Paris. 1826. Lerouge et Darne. In-18 de 108 pages; prix 75 c.

Le nom seul de l'auteur de ces lettres est un éloge et un grand préjugé en faveur de la vérité des faits qu'elles contiennent : il rappelle la science ecclésiastique la plus profonde, la piété la plus vive, la charité la plus sincère. Saint-Charles, précisément à cause de ses vertus, de sa vigilance et de son zèle plein de douceur et de lumières, manqua d'être assassiné par des moines corrompus, et il fut sans cesse contrarié dans son gouvernement épiscopal par un jésuite, faux docteur, qui fut toujours soutenu par son ordre et qui prêcha contre son vénérable archevêque, et contre la saine morale. Ce prélat, accoutumé dès son enfance à respecter excessivement les jésuites, s'empressa trop de les appeler dans son diocèse, de leur confier plusieurs séminaires, un collége et de se démettre pour eux d'une riche abbaye. Cependant, il avait été bien averti qu'il se repentirait de sa confiance, entr'autres par le pape même, Pie IV, son oncle, qui appelait assez bien les jésuites ses *soldats*, et qui n'avait pour eux qu'une médiocre estime. C'est le récit des justes mécontentemens du saint prélat que l'on trouve exposé dans ce petit recueil. Ses lettres sont conservées à Milan dans les archives de l'archevêché. Elles furent publiées, dans la langue originale, c'est-à-dire, en italien, à Venise, en 1761, avec approbation.

253. — *Réfutation complète du Mémoire de M.* DE MONTLOSIER; par *F. A.* SAINTES. Paris, 1826; Hivert, Ponthieu; in-8° de 216 pages; prix 3 fr. 50 c., et par la poste 4 fr.

L'auteur suit M. de Montlosier chapitre par chapitre, s'efforçant de prouver que son adversaire n'est pas chrétien; que les jésuites sont légalement rétablis en France, d'après plusieurs articles de la Charte, qui permettent aussi, dit-il, de rejeter comme erronée la déclaration du clergé de 1682. Il invoque nommément en faveur de la société des jésuites saint *Charles Borromée* (*voy.* ci-dessus) et l'abbé Maury, Henri IV,

Louis XIV et Frédéric II, Bacon, qui écrivit contre les jésuites, et Bayle, qui les traite sévèrement; enfin Voltaire, Rousseau et M. de Châteaubriand. Pourquoi ne se fait-il pas fort aussi de Pascal même? pourquoi oublier l'astronome Lalande, qui se disait jésuite et partisan des jésuites?

254. — *Le Mensonge détruit par la Vérité*, ou Réfutation de l'ouvrage intitulé : *le Jésuitisme*, par M. DE PRADT; par M. le chevalier de MONTFLEURY. Paris, 1825; Demonville; in-8° de 152 pages; prix 2 fr. 50 c.

L'auteur est plus occupé d'attaquer, de discréditer, s'il le pouvait, M. de Pradt, comme déserteur de la foi *chrétienne*, que de justifier ses propres cliens. Il publie de nouveaux dogmes et des révélations singulières d'une dévote anonyme; il soutient que les jésuites sont légalement rétablis en France; enfin il ne voit que des *jansénistes*, des ennemis de la religion, dans ceux qui n'approuvent pas les jésuites.

255. — * *De l'influence du christianisme sur la condition des femmes*; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. *Nouvelle édition*. Paris, 1826. Baudouin frères. In-18 de 127 pages; prix 60 cent.

Lorsque les femmes rétablies en France dans leurs droits naturels et civils, par l'un des résultats heureux de la révolution, viennent d'échapper au rétablissement des priviléges de masculinité, rejeté par la chambre des pairs, à la grande satisfaction de presque toute la France; il devient de plus en plus intéressant de relire et de méditer l'ouvrage dont nous annonçons une édition nouvelle. Les mœurs et les lois barbares, nées de l'état sauvage et des abus de la force, rendirent long-tems le sort des femmes très-malheureux, même dans les pays civilisés à beaucoup d'égards, comme dans les Indes orientales et les dépendances de l'empire romain. L'Évangile, en condamnant la polygamie, le divorce et le libertinage, en prêchant la moralité, l'égalité, la charité, apprit aux hommes les égards qu'ils doivent, pour leur propre bonheur, à leurs mères, à leurs épouses, à leurs filles et à toutes les femmes, Ainsi, dans plusieurs pays, elles furent peu à peu rétablies dans leurs droits, et ce fut un grand pas vers la liberté civile et politique. Les principes du christianisme étant ceux de la liberté, qui favorisa toujours les justes droits des femmes, il est de l'intérêt personnel de celles-ci d'aimer et soutenir à leur tour le christianisme et la liberté. Voilà ce qui est soigneusement et savamment développé dans ce petit livre.

Il faut que la pensée dominante de cette dissertation soit bien naturelle au sexe appelé dans nos hymnes religieuses le *sexe dévot*, puisque nous l'avons vu combattre le prétendu droit

d'aînesse dans la plupart des familles, et que nous le voyons en France et chez quelques-uns de nos voisins, protéger si vivement et si affectueusement la sainte et noble cause des Hellènes, opprimés par les Turcs, et même par des puissances chrétiennes. L.

256. — * *Essai sur les vrais principes*, relativement à nos connaissances les plus importantes, par M. l'abbé Gérard, auteur du *comte de Valmont*, etc.; orné du *portrait* de l'auteur et d'un *fac simile* de son écriture. Paris, 1826. J. J. Blaise, libraire-éditeur, rue Férou, n° 24. 3 vol. in-8°; prix 18 fr.

Cet ouvrage, consacré à la recherche des plus hautes questions philosophiques, et que recommande le nom de son auteur, se divise en *six livres* qui traitent : 1° de l'évidence, de la certitude et de la probabilité; 2° du bonheur; 3° de Dieu; 4° de la loi naturelle et de l'immortalité de l'âme, qui en est comme la sanction; 5° des devoirs de l'homme envers Dieu; 6° de nos devoirs envers nous-mêmes. — L'importance du sujet qui exige un attention soutenue, nous fait un devoir de ne rendre compte de l'ouvrage que nous annonçons, qu'après qu'il aura été lu et examiné par un de nos collaborateurs, juge compétent, chargé d'en faire une analyse. J.

257. — * *Encyclopédie portative. — Résumé complet de morale*, ou théorie du devoir et des devoirs, par V. Parisot, ancien élève de l'*École normale*. Paris, 1826. Au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet, n° 8. 1 vol. in-18 de 268 pages; prix 3 fr.

On reconnaît, sans peine, aux doctrines exposées dans cet ouvrage, que l'auteur a appartenu à l'école normale, dont la destruction, si fatale aux études, a tari en France une source abondante d'instructions sûres et élevées. M. Parisot définit la morale : la science qui prouve le devoir, et expose les devoirs. La première partie du traité est consacrée à prouver que le devoir est souverain, universel, immuable, et que c'est en lui qu'il faut voir la loi naturelle gravée dans le cœur de tous les hommes. Dans la seconde partie, les devoirs de l'homme seul et de l'homme social sont passés en revue. Cette doctrine du devoir, qui a été celle de Platon et du christianisme, et qui, si bien exposée par Kant, a détrôné de nouveau la philosophie de la sensation et de l'intérêt, est généralement celle qui domine dans les ouvrages des anciens élèves de l'école normale; le traité de M. Parisot doit contribuer à la répandre.

Ce résumé, qui se recommande par beaucoup d'élévation dans les idées, et où les principales questions de la science sont fort sainement résolues, manque parfois de la clarté né-

cessaire dans un ouvrage de ce genre, où les idées vagues et imparfaitement démêlées devraient être évitées soigneusement. Le style est beaucoup trop tendu; on regrette d'y trouver souvent des phrases telles que celles-ci : « La pourpre dont brille son manteau (de l'ambitieux) n'est pas le sang du murex, et ses palmes n'ont pas grandi mouillées des pleurs de l'aurore; c'est le sang des hommes et les larmes du monde. » Plusieurs mots ne sont pas français, tels que : *nuisibilité*, *infinitude*. Quelques erreurs pourraient aussi être signalées. C'en est une grave que d'avoir parlé des états, en quelque sorte *pourris de civilisation*. Un pareil lieu commun ne s'accorde pas avec l'ensemble des idées adoptées par l'auteur, qui se montre constamment le sincère ami des lumières, et qui ne peut pas ignorer que la civilisation épure la société, et diminue le nombre des êtres qui végètent et pourrissent dans l'ignorance et le crime. L'ouvrage de M. Parisot peut et doit être jugé avec quelque sévérité, parce qu'il annonce un auteur capable de produire un bien meilleur livre. Le talent a droit à ne pas être traité avec les complaisances destinées à ménager la médiocrité. Tel qu'il est, ce résumé de morale doit augmenter le succès de l'*Encyclopédie portative*. Il est au courant de la science, et divisé judicieusement. C. Renouard.

258. — * *Résumé de l'histoire de la philosophie*, par P. M. Laurent, avocat. Paris, 1826. Lecointe et Durey. Un vol. in-18 de 474 pages; prix 3 fr. 50 c.

Pour faire une bonne histoire de la philosophie, peut-être l'auteur devrait-il commencer par exposer son propre système philosophique. Les travaux que les anciens nous ont légués étaient incomplets, et ont encore été tronqués par le tems. De quelques philosophes même, nous ne connaissons que deux ou trois paroles célèbres qui ont besoin d'être rattachées à une doctrine pour être bien comprises. L'historien trouverait, dans l'exposé qu'il aurait fait, un centre vers lequel il ramènerait tous les rayons épars de l'antiquité philosophique; il aurait là une règle pour classer et coordonner entre elles les découvertes des premiers âges, à mesure qu'elles se présenteraient; une lumière pour les éclairer et les faire comprendre; enfin, une mesure d'après laquelle il les jugerait, et pourrait les rejeter et les admettre, sans être contraint à d'interminables commentaires, mais aussi sans être obscur. Ainsi, quand on nous aurait montré que, parmi les connaissances humaines, les unes (comme celle-ci, par exemple : *tout fait qui commence d'exister, doit avoir une cause*) sont universelles et nécessaires, c'est-à-dire, expriment une vérité indépendante des tems et

des lieux, et qui ne pourrait pas ne pas exister, tandis que les autres (telles que celle-ci : *César a été tué*), sont relatives à un certain tems, et à un certain lieu, et expriment un fait qui aurait pu ne pas arriver; quand on nous aurait fait voir que la première vérité subsisterait, alors même que nous n'aurions jamais été, tandis que le second phénomène n'est réel que si nos sens ne nous ont point trompés, nous comprendrions facilement la différence qui existe entre ce que Parménide nommait *vérité* et *opinion*, entre ce que les idéalistes modernes appellent *raison* et *observation*. De même après une explication nette de la notion de *substance*, et de la notion de *cause*, nous aurions bien saisi les observations sur le panthéïsme, le monothéisme et l'unité divine de Zoroastre; de même encore, après l'exposé de la lutte entre le devoir et l'intérêt, nous aurions mieux pénétré le secret des religions antiques, le mystère des principes du bien et du mal, d'Arimane et d'Ormuzd, de l'ange et du serpent.

Le résumé de M. Laurent n'est pas conçu sous ce point de vue; il ne s'adresse qu'à ceux qui connaissent déjà les matières philosophiques; pour les autres, il n'offre guère que des ténèbres. Mais les premiers y trouveront l'avantage d'avoir sous la main et dans un style clair et précis un grand nombre de renseignemens qui ont dû coûter bien des recherches à Buhle et à M. Dégérando, auxquels M. Laurent dit avoir beaucoup emprunté.

L'auteur du *résumé* est partisan du système qui tire toutes nos connaissances de la sensation; mais il ne l'appuie pas sur des raisons nouvelles : il ne réfute point les objections auxquelles il a été en butte et qui sont restées sans réponse; il se borne à lui donner des éloges, partout où il le rencontre. L'ouvrage présente cependant une contradiction à ce sujet. M. de Tracy, dont le système est « *penser, c'est toujours sentir* » paraît à M. Laurent, page 412, avoir donné un corps *complet* de doctrine, et une théorie de l'entendement qui permet enfin d'expliquer l'origine de nos idées par des faits. Mais, à propos de Kant, l'auteur du résumé, page 454, cite cette phrase de Buhle : « Il faut absolument distinguer dans nos connaissances le nécessaire et l'accidentel; le nécessaire ne peut en aucune manière être dérivé de l'expérience (des sens, par conséquent), parce que celle-ci ne montre jamais que ce qui arrive et ne fait jamais voir que la chose doive arriver comme elle arrive. » et M. Laurent ajoute lui-même en note : « Hume avait déjà montré, au sujet de la causalité, qu'elle ne pouvait être déduite de l'expérience. » Le système de M. de Tracy, qui fait tout

sortir des sens, c'est à-dire de l'expérience, n'est donc point *complet*. M. Laurent paraît ne pas connaître les idéalistes, aussi bien que les sensualistes; autrement il aurait attaché plus d'importance aux leçons des premiers, et n'aurait pas relégué les travaux de MM. Dégérando, Royer-Collard et Cousin en dehors du « *mouvement qui emporte les sociétés modernes.* »

Adolphe Garnier.

259. — * *Les Soirées au Logis*, ou l'Ouverture du portefeuille de la jeunesse, renfermant un mélange de pièces diverses pour l'instruction et l'amusement des jeunes personnes; par *J.* Aikin, D. M., et Mme Barbauld. *Deuxième édition*, traduite de l'anglais sur la douzième édition. Paris et Genève, 1826; J.-J. Paschoud. 6 vol. in-12, formant ensemble 1056 pages; prix 9 fr.

Voici un des meilleurs ouvrages que l'on puisse mettre entre les mains des enfans; aussi sommes-nous étonnés qu'il n'ait pas obtenu plutôt (sa première publication date de plus de vingt ans) les honneurs d'une seconde édition, honneurs que l'on accorde trop souvent aux livres les plus médiocres. Le Portefeuille de la jeunesse se compose de récits et d'entretiens. Ces derniers mettent à la portée de l'enfance les connaissances de l'application la plus commune : ici, un précepteur donne à ses élèves les élémens les plus indispensables de la botanique; là, c'est un père qui explique à sa fille le mouvement de la terre et des astres; plus loin, des enfans, qui, dans une promenade avec leur instituteur, recueillent des notions utiles sur divers métiers; partout l'instruction est présentée sous des formes attrayantes, et dans les proportions les plus faciles à être saisies par une intelligence encore peu développée. Les récits introduisent de la variété dans ce recueil : ils ont tous un but moral ou instructif.

Les auteurs des *Soirées au Logis*, M. Aikin, et surtout Mme Barbauld, ont obtenu dans leur pays une grande réputation : leurs noms sont destinés à devenir populaires, même en France, si l'excellent livre qui est dû à leurs travaux réunis obtient l'accueil auquel nous pensons qu'il a droit.

260. — *Une Semaine dans une chaumière*; traduction libre de l'anglais, à l'usage des enfans. Paris, 1826; Servier. In-18 de 99 pages; prix 75 cent.

Nous avons souvent emprunté aux étrangers leurs ouvrages populaires destinés à l'enfance, ou bien aux classes pauvres. En Angleterre, surtout, nous avons trouvé dans ce genre d'heureuses acquisitions à faire pour notre patrie. Malgré les nombreuses traductions de bons livres élémentaires que nous

possédons déjà, nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les ressources que nous offre la littérature populaire des Anglais. L'opuscule que nous annonçons paraît, par la modicité de son prix, pouvoir être répandu avec profusion; il mérite d'ailleurs d'occuper une place dans la bibliothèque de l'enfance. A—E.

261. — * *Réflexions sur la richesse future de la France*, et sur la direction qu'il convient de donner à la prospérité du royaume; par M. le vicomte D'HARCOURT, député de Seine-et-Marne. Paris, 1826; Trouvé. Un vol. in-8° de 303 pages; prix 5 fr.

Ces Réflexions n'ont point pour objet la direction qu'il serait convenable d'imprimer à la prospérité de la France, titre vague et peu propre à donner une idée nette de l'ouvrage, mais la marche à suivre par l'administration dans l'emploi des fonds publics pour arriver à cette même prospérité.—L'auteur commence par ces questions : La France doit-elle être à la fois puissance territoriale et puissance maritime et coloniale? Le peut-elle? Avant de chercher à les résoudre, il rappelle que, depuis Louis XIV, il n'aurait pas été permis de les traiter. Le commerce extérieur, alors regardé comme la source principale de la richesse publique, était l'objet constant des faveurs exclusives du gouvernement. Quelque exagérée que paraisse cette assertion, on ne peut s'empêcher de reconnaître avec l'auteur que, si les grandes avances faites aux Compagnies des Indes et les frais énormes qu'ont toujours coûté les colonies avaient été employés à l'amélioration du sol et des manufactures, l'état intérieur de la France serait plus prospère : on verrait l'agriculture florissante dans les provinces du centre qui n'offrent en général que l'aspect de la langueur ou de la misère, et l'industrie française n'aurait pas été vaincue par celle de nos rivaux. Il démontre, ce que les économistes avaient depuis long-tems signalé, que le système qui régit nos colonies est éminemment vicieux. Il les considère comme des provinces éloignées ayant droit à la protection du gouvernement, mais non à des priviléges et à des restrictions, ruineuses pour elles-mêmes comme pour la métropole. Il reproduit des vœux, qui déjà ont été émis à la tribune, pour que le gouvernement imite l'exemple de l'Angleterre dans sa conduite envers ses possessions occidentales, en les émancipant graduellement, sans compromettre sa suprématie.

En effet, peut-on regarder comme un débouché pour notre industrie des colonies habitées par 30,000 blancs, et par 300,000 noirs non consommateurs? Et les charges que nous nous imposons volontairement pour n'acheter que des sucres français

ne sont-elles pas hors de proportion avec les avantages qui peuvent en résulter ? Il nous faut d'abord subir une augmentation considérable sur le prix de cette denrée ; augmentation qui ne s'élève pas à moins de 10 sous par livre (le sucre se vendait, en 1825, 16 sous en Suisse, tandis qu'il nous coûtait 26 sous). Ajoutons à cela cinq millions que le budget accorde annuellement aux colonies pour couvrir l'excédant de leurs dépenses sur leurs recettes, et enfin la part des 56 millions de la marine, que l'on peut supposer être employée à les protéger. Nous adoptons entièrement les idées de l'auteur qui veut que l'on envisage les colonies comme des entrepôts, des points d'appui de nos relations commerciales avec les Américains, et nous ajouterons, des ports de refuge pour notre marine militaire et marchande.

Ce chapitre est rempli d'observations précieuses. Peut-être, pourrait-on reprocher à M. d'Harcourt de ne pas rattacher avec assez de soin tous les faits qu'il révèle à des considérations générales. On désirerait aussi plus d'ordre dans l'ensemble de sa composition : il est fâcheux qu'il ne se soit pas pénétré davantage des vérités démontrées par l'économie politique et devenues populaires de nos jours.

Dans le chapitre des impôts, l'auteur se prononce contre l'opération du cadastre qui ne lui paraît utile que sous le rapport topographique; elle est même dangereuse à ses yeux, parce que, dit-il, « le sol change avec l'industrie, et, à cet égard, ses principes sont si absolus qu'il voudrait que « la contribution foncière, bien ou mal assise, restât fixe comme une infirmité de la terre qui serait vendue avec sa plaie. » Nous sommes loin de partager son opinion : il est vrai que le sol change de valeur, à mesure que l'industrie de celui qui l'exploite en tire un parti plus avantageux ; mais aussi l'opération du cadastre n'est pas éternelle dans ses résultats. Les conseils des communes, bons juges en cette matière, qui s'imposent aujourd'hui des centimes additionnels pour jouir des bienfaits du cadastre, s'imposeront de même, dans 60 ans, dans 100 ans, s'il le faut, pour en obtenir les rectifications rendues nécessaires dans l'assiette de l'impôt. Il n'est aucun moyen plus propre à établir en fait, si non rigoureusement, du moins autant que possible, l'équitable principe de l'égale répartition des charges publiques.

Si l'espace nous le permettait, nous analyserions avec plaisir les autres chapitres; car on trouve dans tous des vues neuves et des faits intéressans. La partie qui nous semble avoir été la plus approfondie, est celle qui se rapporte à l'agricul-

ture dont l'étude paraît être un objet de prédilection pour l'auteur. Nous voudrions surtout pouvoir discuter avec lui les avantages d'un système en grand de fermes expérimentales et de colonies intérieures, qui sont plus immédiats, plus certains, plus durables que ceux que peuvent procurer les possessions lointaines que nous conservons à grands frais. Nous rappellerons, à cette occasion, l'essai que l'on fait maintenant dans le département de la Gironde d'une colonie d'indigens, à l'instar de celles de la Belgique, d'après le plan établi dans une brochure que nous avons annoncée (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXIII, p. 871).

Si tous les députés, comme M. d'Harcourt, se rendaient un compte approfondi de l'emploi des fonds publics qu'ils sont chargés de voter, s'ils voulaient faire part, dans des livres aussi utiles que celui-ci, des observations qu'ils ont faites par eux-mêmes ou qu'ils tiennent de leurs collègues et des renseignemens qu'ils peuvent puiser dans les cartons des ministres, la science s'enrichirait de ces documens, l'administration y trouverait de nouvelles lumières, et les contribuables obtiendraient peut-être quelques soulagemens. *Ad.* GONDINET.

262. — *De l'Esprit militaire en France;* des causes qui contribuent à l'éteindre; de la nécessité et des moyens de le ranimer; par le lieutenant général *Max.* LAMARQUE. Paris, 1826; Bossange père. In-8° de 128 pages; prix 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage, qui a pour auteur un des officiers généraux les plus distingués de l'armée, est d'autant plus digne d'intérêt qu'il se trouve tout-à-fait de circonstance dans un moment où l'on parle beaucoup de découragement dans l'armée, et de nombreuses démissions qui en résultent. Celles-ci ont bien des causes assez connues, sans parler de l'introduction du régime des séminaires dans les casernes, et du vœu si déplorable pour faire abroger la loi qui réserve des grades à l'ancienneté, vœu consigné dans les cahiers des conseils de département dont les membres sont choisis par le ministre. Le général Lamarque a passé bien légèrement sur ces différentes causes, et il a trop attribué la destruction de l'esprit militaire en France, aux progrès de la civilisation. Cet ouvrage est divisé par chapitres, entre lesquels on remarquera principalement ceux qui traitent de la nécessité d'une réorganisation de l'armée, en harmonie avec notre état social, c'est-à-dire, avec la forme de gouvernement qui nous régit aujourd'hui, et ceux où l'auteur indique les moyens propres à ranimer l'esprit militaire. Le mode d'organisation qui lui semble convenir le mieux, et réunir le plus d'avantages pour l'état et pour l'armée, serait un mode analogue à celui qu'emploie le gouvernement des Pays-Bas, qui

procure à ce royaume les moyens d'avoir sur pied une armée de cent vingt mille hommes et de n'en solder que quarante mille. Il désirait que l'on augmentât les soldes d'activité et de retraite dans tous les grades de l'armée; et il croit cette mesure d'une nécessité absolue, vu la dépréciation de l'argent; elle ne grossirait en rien la masse du budget, si l'on adoptait le mode d'organisation qu'il propose. Cet écrit pourra fournir des vues très-utiles, lorsqu'on s'occupera enfin d'améliorer l'organisation actuelle de notre état militaire. P.-E. LANJUINAIS.

263. — *Les précurseurs*, ou le *premier coup de tocsin de la contre-révolution*. Paris, 1826. L'éditeur, rue des Fossés St-Germain-l'Auxerrois, n° 24. 1 vol. in-8° de IV et 355 pages; prix 5 fr., et 6 fr. par la poste.

La première partie de ce volume, divisée en douze chapitres suivis de notes, est consacrée à l'examen des ouvrages ou plutôt de la vie politique de M. de Châteaubriand. C'est moins une discussion sérieuse et utile des doctrines du noble pair, qu'une attaque dirigée contre la marche qu'il a suivie sous les différens gouvernemens qui se sont succédés en France, depuis la révolution. La seconde partie, meilleure que la première, contient en forme de dialogue, un exposé naïf et fidèle de la théorie de M. le Président actuel du conseil des ministres, théorie dont nous subissons maintenant l'application et les conséquences. On regrette que cet exposé ne soit pas suivi de quelques lignes de réfutation, et l'on souffre de voir sans réponse une foule de sophismes présentés d'une manière aussi spécieuse et aussi adroite que l'aurait pu faire M. de Villèle lui-même. Viennent ensuite deux notices sur les généraux espagnols Mina et Morillo, extraites des médailles historiques de M. R. W. (*Regnault Warin*), mais dont la censure avait, dit-on, en 1822, effacé les traits les plus saillans. Le volume se termine par un aperçu de quelques-unes des améliorations que réclamait, il y a cinq années, et que réclamerait plus impérieusement encore aujourd'hui le système d'administration intérieure et de relations extérieures de la France. Ces divers morceaux, comme on le voit, assez disparates, ne sont pas même réunis par une table des matières. B. L.

264. — * *Discours contre le projet de rétablir et d'aggraver les priviléges d'aînesse, de masculinité, de substitution*, par M. le comte LANJUINAIS; *nouvelle édition* corrigée, augmentée. On y a joint le discours spécial du même orateur sur les substitutions, imprimé par ordre de la Chambre des pairs. Paris, 1826; (*Voy.* ci-dessus, p. 190.)

Les additions et les corrections qui distinguent la seconde édi-

tion de ces deux discours, sont aussi curieuses qu'utiles. Voici la conclusion du second discours : « Il est donc prouvé que les ministres et les autres patrons de l'article sur les substitutions sont en contradiction avec eux-mêmes, sur le sens de cet article... Il est prouvé aussi, que Montesquieu a dit précisément le contraire de ce qu'ils entendent, et qu'ainsi, Montesquieu suffirait pour faire condamner leur art. 3. » Cependant, cet article a été admis à la Chambre des députés, sans amendement; admis, en supposant, selon son texte, les *degrés* de substitution composés à volonté de *plusieurs* personnes pour chaque degré; tandis que la Chambre des pairs a fait insérer dans son procès-verbal, que le même article s'entend d'un *seul* substitué par *chaque degré* de substitution. S'il faut, en France, le concours des deux Chambres, pour qu'une disposition passe en loi, il s'ensuit que, le sens du mot *plusieurs* étant formellement rejeté par la Chambre des pairs, on ne peut faire, par chaque acte de substitution, que *deux* substitués en tout, puisque chaque substitution n'a que *deux degrés*, par le texte de l'article ; et que *chaque degré*, selon la Chambre des pairs, et suivant l'art. 33 de l'ordonnance de 1749, sur les substitutions, ne peut être que *d'une seule personne*. Au lieu du *privilége* ainsi modifié, et de cette contradiction à jamais mémorable, les publicistes et les économistes auraient préféré le texte de notre Code civil, tant admiré au dehors, et envié par les étrangers : *les substitutions sont prohibées*, maxime conforme au premier et au second article de la Charte. S.

265. — * *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*, depuis les dernières années du ve siècle, jusque vers le milieu du XVIIIe, par M. de LACÉPÈDE. Seconde livraison. T. III et IV, Paris, 1826. Mame et Delaunay-Vallée, rue Guénégaud, n° 25. 2 vol. in-8° de 479 pages chacun. Prix de chaque livraison, 14 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 819.)

Cette deuxième livraison comprend les neuvième, dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième époques, et confirme ce que nous avons déjà dit de cette grande composition. Le portrait des monarques qui gouvernaient alors les nations, l'état des peuples qui leur furent soumis, l'esprit des siècles que l'auteur parcourt, les progrès ou la décadence de la civilisation, le tableau curieux et fidèle des opinions, des préjugés, de la politique, des mœurs, des lois, des usages, de l'ignorance, de la corruption, et surtout le grand art de coordonner le vaste ensemble des pays divers qui forment l'Europe annoncent dans l'esprit de l'auteur, une sagacité, une étendue une justesse, une précision qui donnent à son ouvrage un vif

intérêt. Avec quelle éloquence il peint les règnes de ce *Pépin* qui, consommant une grande révolution sans répandre une goutte de sang, inspire l'estime et le respect; de ce *Charlemagne*, l'objet de l'affection d'une partie de l'Europe, de la terreur de l'autre, de l'admiration de tous; de ce *Harroux* surnommé *le Juste*, le plus puissant monarque de l'Orient, qui jouit sans trouble, dans son vaste empire, du fruit de ses exploits et de la gloire de son peuple; de cet *Egbert* qui employa les premières années de son avènement au trône d'Angleterre à calmer les dissensions, à étouffer les haines, à faire régner la justice, à répandre des bienfaits, à conquérir l'attachement de ceux qui l'avaient élevé sur le pavois; de cet *Alfred* qui donne dans ses états un recueil des lois qu'il croit les plus propres à répandre et à conserver la religion de Jésus, à épurer les mœurs, à détruire les superstitions, les erreurs funestes, à réprimer le brigandage, à fixer la propriété, à encourager le commerce, qui observe et fait observer ces lois protectrices, garantit l'un des plus grands droits des peuples, le but essentiel de toute association, l'impartialité de la justice, en statuant que les jugemens seront rendus par des jurés, et qui, voulant que chaque dépense soit payée par une recette égale, imagina et réalisa ces états-généraux de finances, auxquels on a donné depuis le nom de *budget!*

Tout ce que l'histoire offre d'inutiles détails, de faits mensongers, d'ennuyeux récits est écarté par notre savant écrivain; et il retrace les événemens les plus mémorables avec une fidélité qui atteste l'authenticité des sources où les a puisés un travail long et infatigable.

Nous terminerons cet article par les réflexions suivantes de l'auteur au sujet de la servitude des rois et de la domination des papes, dans le IXe siècle : « Quel mélange de prétentions, de faiblesse et d'absurdités nous présentent et les opinions des peuples et les résolutions des rois à cette époque si désastreuse d'ignorance, de barbarie et de superstition! A peine cinquante-cinq ans s'étaient écoulés depuis la mort de Charlemagne, de celui de qui les évêques de Rome tenaient tout leur pouvoir temporel, que ses lâches descendans vont au-devant d'une funeste servitude, tendant leurs débiles mains aux fers sacrés qu'on veut leur donner, et, entraînés par des passions ignobles, trahis par leur faiblesse, trompés par de grands vassaux qui ont résolu secrètement leur perte, paraissant rechercher avec le soin le plus attentif tout ce qui peut favoriser cette domination universelle vers laquelle les pontifes de Rome, profitant habilement des circonstances, s'avancent à grands pas. » D'A...C.

266. — * *Les Commentaires de* César. Paris, 1826; Anselin et Pochard; 2 vol. in-32 formant XI et 810 pages, papier vélin satiné; prix 5 fr.

267. — * *Discours sur l'Histoire universelle;* par Bossuet. Paris, 1826; les mêmes, 2 vol. in-32 formant 711 pages, prix 5 fr.

Ces deux ouvrages appartiennent à la *Bibliothèque de l'Officier*, publiée par les éditeurs, et dont nous aurons soin d'annoncer les livraisons successives.

Les *Commentaires de César* sont tellement connus, qu'il suffit ici d'indiquer ce qui distingue cette édition des précédentes. Ainsi que l'indique le titre, les éditeurs se sont proposé de mettre les commentaires à la portée des officiers. Cette considération a déterminé le choix du format et de la version; l'exactitude non contestée de celle de Wailly lui a fait donner la préférence; mais on a pris soin de la purger des locutions vicieuses et des latinismes dont elle était remplie; on a profité, en outre, des nombreuses additions si heureusement faites aux premières traductions. Les noms modernes ont été conservés, parce qu'en général le lecteur trouve un intérêt tout particulier à ce qui tient aux lieux qu'il a parcourus, et qu'il aurait eu peine à les reconnaître sous les noms de pays des Ambarres, des Ségusiens ou des Séquanais, etc. etc.; d'ailleurs la carte comparative placée en tête de l'ouvrage servira toujours à rectifier ces anachronismes volontaires. Quant au *Bossuet*, auquel quelques personnes pourraient contester le droit de faire partie de la *Bibliothèque de l'Officier*, nous nous contenterons de rappeler que l'ancien gouvernement l'avait adopté pour les écoles militaires de l'empire. R.

268. — *Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette*, d'après les écrivains arabes; par M Reinaud, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi. Paris, 1826; Dondey-Dupré. In-8° de 68 pages.

L'auteur avait recueilli dans un premier essai ce que les écrivains arabes ont dit sur les croisades. On trouve cet essai dans l'une des anciennes éditions de l'histoire des croisades, par M. Michaud; mais ce travail a été refait avec un grand nombre de corrections et d'additions. M. Michaud en a fait usage dans sa quatrième édition, et M. Reinaud compte publier à part ce nouveau travail avec des textes arabes et toutes les indications nécessaires pour vérifier les sources. C'est de se second ouvrage perfectionné, que l'auteur, afin de pressentir le goût du public, a détaché l'*Histoire de la sixième croisade*, qui commença en 1217 et finit en 1221. L.

269. — * *Histoire d'Angleterre*, depuis Jules-César jusqu'en

1760, par *Olivier* Goldsmith; continuée jusqu'à nos jours par *Charles* Coote; traduite de l'anglais par Mme *Alexandrine* Aragon; avec une *Notice sur la vie et les ouvrages de Goldsmith*, et des *notes* sur le texte, par M. Albert Montémont; tom. vime. Paris, 1826; Peytieux, in-8°; prix de l'ouvrage entier, composé de 6 vol., 36 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 227.)

Ce volume contient les événemens écoulés de 1807 à 1826, c'est-à-dire une période de dix-neuf ans, jusqu'au 1er janvier dernier. Le docteur Coote s'est arrêté à la bataille de Waterloo; c'est Mme Aragon qui alors, échangeant le rôle de traducteur contre celui d'historien, a repris la narration pour la conduire jusqu'au tems actuel. L'impartialité et l'élégance qui distinguent plus particulièrement cette dernière partie, semblent faire croire qu'elle a été écrite par Olivier Goldsmith lui-même. On ne saurait louer d'une manière plus flatteuse le beau travail de Mme Aragon. ***

270. — *Précis historique des négociations entre la France et Saint-Domingue*, suivi de *pièces justificatives* et d'une *Notice biographique sur le général* Boyer, président de la république d'Haïti; par M. Wallez. Paris, 1826; Ponthieu, Treuttel et Wurtz; 1 vol. in-8° de 488 pages; prix 6 fr.

Le titre de ce volume devrait être : *Recueil de matériaux pour servir à l'histoire et à la statistique d'Haïti.* En effet, l'auteur a compilé des faits et des documens de toute nature. Son précis historique remonte aux premiers troubles de Saint-Domingue, et se termine par une apologie de l'ordonnance qui a reconnu l'indépendance du gouvernement haïtien. On sentira qu'un sujet de cette étendue, traité en quatre-vingt-neuf pages, ne peut l'être que d'une manière inexacte et incomplète. Les pièces justificatives qui suivent offrent, avec les documens relatifs aux diverses négociations, la constitution de la république d'Haïti, une oraison funèbre de Pétion, des détails sur la cour de Christophe, sur la conspiration de Richard, sur l'étendue, la population et les produits de l'île, des articles de journaux, etc. La notice sur le président Boyer ne contient que des faits généralement connus, dont quelques-uns auraient été plus convenablement placés dans le précis historique. Nous releverons une inexactitude qui décèle la précipitation avec laquelle cette notice a été rédigée. L'auteur (p. 483) fait remonter à 1818, c'est-à-dire avant la chûte de Christophe, la conspiration et la mort du général Richard, ci-devant duc de Marmelade, tandis que cet événement est bien évidemment postérieur. Il résulte, en effet, des pièces justificatives qu'il a eu lieu au commencement de 1821. Malgré ces défauts, le livre

que nous annonçons sera utile comme recueil de documens historiques. Il renferme une pièce extrêmement curieuse : les instructions données par M. Malouet, ministre de la marine en 1814, aux agens qu'il envoya à Saint-Domingue. Cette pièce montre jusqu'à quel degré d'aveuglement les préjugés peuvent conduire un homme d'état. L'idée conçue par ce ministre de classer les habitans actuels de Saint-Domingue dans des catégories diverses, plus ou moins favorisées par les lois, suivant les nuances plus ou moins foncées de leur peau, et l'espoir qu'il nourrissait de les déterminer à subir volontairement cette classification qui descendait jusqu'à l'esclavage, paraîtront aujourd'hui ce qu'ils furent toujours, la plus chimérique des extravagances. (Voy. ci-dessus, p. 111, dans la section des *analyses*, un article sur plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de Haïti) C.

271. — *Mémoires du général* Morillo, *comte de Carthagène, marquis de la Puerta*, relatifs aux principaux événemens de ses campagnes en Amérique, de 1815 à 1821; suivis de deux précis de don *Jose-Domingo* Diaz, secrétaire de la junte de Caraccas, et du général don *Miguel* de La Torre; traduits de l'espagnol. Paris, 1826; Dufart. Un vol. in-8° de xvi et 452 pages; prix 7 fr.

Malgré le goût toujours croissant que le public montre pour les ouvrages historiques, et la célébrité du nom qui décore le titre de ces Mémoires, il est douteux qu'ils attirent long-tems l'attention du lecteur. On n'y trouve guère, en effet, qu'un recueil de proclamations adressées, dans différentes circonstances, aux peuples que l'auteur traite de rebelles, mais dont tous les amis de l'humanité approuvent et favorisent l'émancipation. Il est vrai que l'on rencontre de tems en tems quelques narrations; mais elles n'y sont en général placées que pour amener des proclamations ou des lettres. L'emphase, si naturelle à la nation espagnole, se montre tout entière dans les proclamations de Morillo, chez lequel, du reste, ce n'est pas un faible tort que d'avoir souvent prodigué les invectives contre un homme (Bolivar) dont la gloire, bien autrement pure que la sienne, n'en brillera pas moins d'un éclat aussi vif que celle des Washington, des Lafayette, et de tous ceux qui ont combattu pour la liberté de leur pays.

Quoi qu'il en soit, ces Mémoires devront être consultés par ceux qui voudront connaître à fond la révolution de l'Amérique espagnole, si glorieuse dans ses résultats, puisqu'elle a relevé la dignité de l'espèce humaine en élevant plusieurs millions d'hommes au rang de nations libres et indépendantes, et

la dernière révolution de l'Espagne, si funeste dans ses suites, puisqu'elles ont plongé un grand peuple et une belle et vaste contrée dans l'anarchie, dans la servitude, dans la guerre civile et dans un abîme de malheurs. B. J.

272. — *Recueil de pièces historiques sur la reine* ANNE ou AGNÈS, épouse de HENRI Ier, roi de France, et fille de JAROSLAF Ier, grand duc de Russie, avec une *notice* et des *remarques* du prince *Alexandre* LABANOF de ROSTOF, aide de camp de S. M. l'empereur de toutes les Russies. Paris, 1825. In-8° de 60 pages, avec un *fac-simile* d'un diplôme de Philippe Ier roi de France, de l'an 1060.

L'auteur prouve, contre quelques savans, qu'en effet cette reine a été appelée tantôt *Anne*, et tantôt *Agnès*. Il a recueilli, sur ce qui la concerne, plusieurs faits peu connus, sans parler du diplôme de l'an 1060, trouvé en original par le prince Labanof à Paris dans les archives de France. L.

273. — * *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, de mémoires et de documens historiques écrits ou dictés par l'empereur* NAPOLÉON; suivis des *lettres* de MM. le comte BERTRAND, le comte LAS-CASES, le général GOURGAUD, le général MONTHOLON, les docteurs O'MÉARA, WARDEN, ANTOMMARCHI, le baron FLEURY de CHABOULON, le comte CARNOT et GOUJON; avec des *notes*. T. XII. Paris, 1825. Corréard. L'ouvrage se compose de 12 vol. in-8°, de 500 pages chacun, avec *gravures*, *cartes* ou *portraits*. Prix du volume, 6 francs.

Le *premier volume* de cette collection se compose de toutes les pièces relatives aux débats survenus entre Napoléon et sir Hudson-Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène, et aux discussions élevées dans le parlement d'Angleterre, au sujet de la détention du premier. On ne lira pas, sans un vif intérêt, tous les détails de l'enlèvement de M. Las-Cases et de sa déportation au Cap, c'est-à-dire, à 800 lieues de Napoléon.

Le *second volume* comprend trois divisions. Dans la première, on retrouve les lettres de M. Las-Cases à lord Bathurst et au prince Lucien; elle contient la relation du voyage et des premiers momens de la captivité de Napoléon. C'est l'accent de la vérité, l'élan d'une ame que révolte l'injustice. — La correspondance de M. Warden occupe la seconde partie de ce volume; elle est remplie d'anecdotes piquantes et de détails singuliers sur la vie intérieure des exilés de Longwood. Dans la troisième partie, M. Warden a pour antagoniste le rédacteur de la correspondance connue jusqu'ici sous le titre de *Lettres du Cap*, mais auxquelles nous restituons leur qualifi-

cation véritable de *Lettres écrites de Longwood.* Toutes, en effet, ont été inspirées ou dictées par l'empereur, qui emprunta le voile pseudonymique pour combattre avec avantage, et sans commettre sa dignité, un adversaire ignorant ou prévenu.

Le *troisième volume* contient les *trente-cinq jours*, ou mémoires politiques sur la campagne de 1815, par Napoléon; suivis de 29 pièces officielles; de la lettre inédite du maréchal Grouchy, écrite à l'empereur, la veille de la bataille de Waterloo; de 12 lettres adressées par M. de Las-Cases à tous les monarques de l'Europe; suivies des conversations politiques de Napoléon, et des conjectures de M. de Las-Cases sur le manuscrit de Sainte-Hélène.

Dans le *quatrième volume*, on trouve l'histoire du 13 vendémiaire et du retour d'Italie, par Napoléon; la relation des événemens qui se passèrent à Sainte-Hélène, avant l'arrivée de sir Hudson-Lowe, par O'Méara; l'appel à la nation anglaise, sur le traitement éprouvé par Napoléon, par Santini, huissier de la chambre de l'empereur; un mémoire sur les affaires de Venise, par Napoléon; et 34 lettres ou pièces, sur la fin et la mort de Napoléon.

Le *cinquième volume* renferme 10 lettres écrites par Napoléon, sous le titre de *Lettres de Sainte-Hélène*, attribuées à un officier anglais; une relation de la tentative d'assassinat sur Napoléon, à Schœnbrun; un récit de M. Duvoisin, ancien évêque de Nantes; quelques discours de Napoléon, ou conférences du conseil-d'état présidé par le premier consul; des proclamations de Napoléon; le souper de Beaucaire, par Napoléon; la lettre de Napoléon à Matteo Butafuoco; la correspondance entre Napoléon et Carnot, pendant les cent jours.

On a réuni dans le *sixième volume* les mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de l'empereur Napoléon, en 1815, par M. Fleury de Chaboulon, son secrétaire intime, le même qui joue dans cet ouvrage le rôle du colonel Z.

Le *septième volume* donne la suite des mémoires de M. Fleury; la liste des personnes qui figurent dans ces mémoires, et fait connaître leur sort à l'époque où ils furent composés; de plus, le manuscrit de Sainte-Hélène avec des notes de Napoléon, précédé d'un avertissement du général G*****.

Les *huitième* et *neuvième volumes* contiennent le recueil des bulletins officiels de la grande armée, dictés par Napoléon, et recueillis par *A.* Goujon, ancien officier d'artillerie, pendant les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna, de Prusse, de Pologne, d'Autriche, de Russie, de Saxe, de France et des Pyrénées.

Les *dixième* et *onzième volumes* se composent des morceaux suivans : Napoléon dans l'exil, ou l'écho de Sainte-Hélène, ouvrage contenant les réflexions et les opinions de Napoléon sur les événemens les plus importans de sa vie, recueillis par Barry O'Méara, ex-chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène, dédié à lady Holland. (On ne doit pas confondre cette traduction, qui a été revue par l'un des plus fidèles compagnons d'infortune de Napoléon, avec deux autres traductions contre l'inexactitude desquelles M. O'Méara a été forcé de réclamer. Celle-ci est très-exacte.)

Le *douzième* et dernier *volume* du recueil que nous annonçons, a paru depuis peu ; il contient la vie civile, politique et militaire de Napoléon, par M. Chennechot, homme de lettres. Cet ouvrage est écrit d'après des documens authentiques et dont la plus grande partie n'avait pas encore été mise en usage. Le jeune auteur de cette histoire nous semble réunir les principales qualités de l'historien : il distribue avec impartialité le blâme et la louange, en retraçant les actions de son héros. Pour se former une idée du plan, des principes et du style de l'auteur, nous citerons ici ses propres paroles : « J'entreprends de décrire la vie d'un homme qui, de simple citoyen d'une république, en est devenu, ou plutôt s'en est fait le roi : j'ai à raconter la marche qu'il a suivie pour parvenir à ce but de son ambition ; les attaques dont il fut l'objet, après l'avoir atteint, de la part des partis divers; car cette république, dont son élévation borna l'existence, venait à peine d'asseoir sa base chancelante sur les ruines d'une monarchie dont les racines plongeaient dans les siècles. Que de passions soulevées par ce concours de circonstances sans exemple dans l'histoire des tems passés! Napoléon s'est rendu coupable d'usurpation, au jugement de deux partis bien opposés. Il a usurpé le légitime héritage d'une famille, suivant les uns; selon les autres, il a envahi les droits d'un peuple, qui jamais ne se prescrivent; il a régénéré une monarchie tombée de vieillesse, et soustrait la France à un gouvernement lâche et incapable, aux yeux de beaucoup. » En parlant d'impartialité, voici comment l'auteur s'exprime : « Être impartial, c'est écrire selon sa conscience, hors de l'influence des événemens et de ceux qui les ont dirigés ou produits. L'impartialité ne suffit pas dans un historien, il doit essentiellement réunir un esprit judicieux à un cœur droit. —Je suis par mon âge hors de l'influence des événemens de mon récit; hors de celle des hommes qui y ont pris une part quelconque, par mon obscurité. Quant aux causes des événemens, à leurs résultats, à l'intention probable des différens actes, je les ai

recherchés de bonne foi; et ce que j'ai cru en avoir découvert, je l'ai dit franchement : mais ai-je bien jugé toujours? C'est une question que résoudront ceux qui m'auront lu. » Quant au style, notre jeune auteur paraît s'être montré d'une modestie excessive dans le jugement qu'il en porte lui-même. Le lecteur, en parcourant ce volume, y trouvera fréquemment des morceaux d'une concision, d'une chaleur et d'une force de pensée remarquables. Nous pouvons assurer, et il est facile d'en juger par la seule énumération des pièces, que cette collection est dans son genre et sur ce sujet, la plus complète que l'on ait encore publiée. *Z.*

274. — * *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique, en* 1824 *et* 1825, accompagné d'une carte tracant l'itinéraire exact de la route qu'a parcourue le général dans les divers états de l'Union. Quatrième partie. Paris, 1826; Huillier, cour de Rohan, n° 3 *bis*. In-8° de 6 feuilles. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 245.) Prix de l'ouvrage complet, 10 fr.

Cette livraison termine l'intéressante relation de l'un des événemens les plus remarquables de ce siècle, si l'on mesure l'importance des faits par celle de l'instruction qu'ils donnent au monde, et par leur influence sur la morale des peuples. Après avoir visité les états de Newhampshire, de Maine et de Vermont, le général Lafayette assiste à la célébration du neuvième anniversaire de l'indépendance, fête nationale dont l'ancien monde ne peut se former aucune idée : vient enfin le moment des adieux, le départ, et le retour du voyageur dans sa patrie. Quelques hommages, d'autant plus sincères qu'ils ne se montraient qu'avec réserve, et quelques ignobles persécutions l'accueillirent sur le sol natal; mais le bruit des applaudissemens de l'Amérique retentissait encore, et se prolongera dans l'avenir. Le discours d'adieu du président du congrès est un monument impérissable, comme l'histoire, comme les sociétés civilisées : quelques pages de cette sorte d'éloquence ont plus de pouvoir sur les opinions, sur les croyances politiques et sur les progrès de la civilisation, que des lois positives, et même des institutions. Les États-Unis étaient bien dignes de donner ce grand et noble exemple : qu'on les suive dans le cours de la révolution, et depuis leur indépendance; on les verra constamment fidèles à la justice et à la reconnaissance, et attentifs à la voix de l'humanité. Dans le cours de nos dissensions politiques, ils ne nous abandonnèrent point, aux jours de l'infortune. Un peuple assez fort et assez généreux pour déclarer à l'ancien monde qu'il doit renoncer à la préten-

tion de posséder des colonies sur le continent Américain, n'aurait point abandonné les Grecs, s'il eût été à portée de les secourir ; d'horribles massacres n'auraient pas ensanglanté la terre : le nom chrétien ne serait pas flétri par le plus lâche abandon des opprimés et des victimes, et par la plus criminelle connivence avec les oppresseurs et les bourreaux.

Les lecteurs ont déjà remarqué, dans cette relation, le mérite du style, l'ordre et la clarté de la rédaction ; la fin n'est pas, à cet égard, moins satisfaisante que ce qui avait été publié. F.

275. — *Notes sur M. le duc Mathieu de Montmorency.* — Paris, 1826. Mme Huzard. In-8° de 19 pages.

Cette brochure est un hommage simple et touchant, offert par l'affection et la reconnaissance à un homme distingué par ses qualités morales, et chez lequel, suivant l'expression de l'auteur, qui a voulu garder l'anonyme, « le bien faire et le bien dire étaient aussi naturels que le marcher. » (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 909, l'article consacré à M. Mathieu de Montmorency, dans nos *Tablettes nécrologiques.*) On lit avec intérêt, dans ces *notes*, le fragment d'une épître en vers à M. de Montmorency sur la mort de M. de Luynes, son beau-père, épître que lui adressait, en 1807, le même écrivain qui vivait alors au sein de cette respectable famille. Quelques anecdotes relatives à M. de Montmorency font regretter que l'ami, qui lui a consacré ce petit nombre de pages, n'ait pas voulu écrire une *Notice* plus étendue. C'est une tâche digne de lui, et que nous croyons pouvoir l'inviter à entreprendre. J.

Littérature.

276. — * *Traité élémentaire de rhétorique*, ou règles de l'éloquence à l'usage des classes, par *L. G.* Taillefer, inspecteur de l'Académie de Paris. Paris, 1825. Maire-Nyon. In-12, de XXII et 388 pages ; avec un *tableau synoptique des divisions et des préceptes de la rhétorique ;* prix 3 fr. 75 c. et 4 fr. 75 c. par la poste.

Soit que les bons livres élémentaires sur la rhétorique manquent dans nos colléges, soit que les professeurs répugnent à s'occuper de l'enseignement toujours un peu aride des préceptes, et qu'ils aiment mieux passer tout de suite avec leurs élèves à la composition oratoire, on peut assurer qu'à Paris surtout, ce que les rhétoriciens en général savent le moins, ce sont les divisions et les principes de l'art qu'ils étudient. Plusieurs professeurs ont cependant consacré leurs veilles à la rédaction de traités élémentaires. MM. *Naudet*, *Guillard*,

Leclerc, l'abbé *Girard*, proviseur du collége de Rhodez, *Domairon* et d'autres ont publié des ouvrages plus ou moins estimés, et qui n'ont fait oublier ni la *rhétorique* du père *Colonia*, ni le *Manuale-rhetorices* de *Hurtaut*, où les mêmes matières, traitées plus lourdement sans doute, mais sur un plan plus large et avec plus de détails, offrent à ceux qui veulent étudier à fond la rhétorique plus de ressources que les ouvrages français que nous venons de citer.

M. Taillefer, convaincu que l'étude des principes est, pour l'éloquence comme pour les autres parties de nos connaissances, le chemin le plus rapide et le plus sûr, a cherché à réunir dans un volume la richesse du plan des auteurs de l'ancienne Université et le style plus élégant de ceux de la nouvelle; il a reporté dans son ouvrage les divisions établies par les rhéteurs grecs et latins, c'est-à-dire, qu'il a traité de l'*invention* d'abord; puis, de la *disposition;* enfin, de l'*élocution* et de l'*action*. Chacune de ces parties, en se subdivisant, donne lieu à l'étudier tour à tour : 1° les mœurs, les preuves, les passions; 2° les parties du discours, l'exorde, la narration, la confirmation, la péroraison; 3° les divers genres de styles, et tous les moyens que nous fournit l'art oratoire; 4° l'air, le ton de la voix et le geste.

Nous regrettons que, dans le chapitre qui traite de l'action, l'auteur n'ait point parlé de la mémoire et des moyens de l'augmenter. Le succès de quelques modernes qui ont profité des observations des anciens sur la mnémonique, aurait fait retrouver avec plaisir dans son livre, le peu qui nous en reste dans Quintilien et Cornificius. Mais, cet article excepté, on peut regarder l'ouvrage de M. Taillefer comme un résumé très-substantiel et très-agréable à lire de ce que les anciens nous ont dit sur cet art. Bien persuadé que l'on ne pourrait faire pour des rhétoriciens un ouvrage plus utile que celui de M. Taillefer, nous exprimons ici bien sincèrement le vœu que l'Université, en mettant ce livre au nombre de ses livres classiques, favorise un enseignement auquel elle paraît attacher beaucoup d'importance. Nous désirons, toutefois, que cet éloge franc et mérité ne paraisse pas à nos lecteurs contradictoire avec une opinion que nous avons émise ailleurs sur les classes de rhétorique et qu'ont fortifiée chez nous plusieurs années d'enseignement. Nous demeurons convaincus, avec tous ceux qui savent quelles connaissances profondes et variées Aristote, Cicéron, Quintilien, exigent de l'orateur, avec La Harpe et Marmontel, qu'une classe de rhétorique n'est presque jamais qu'une école de verbiage, et nous pensons, en conséquence, qu'il vaudrait mieux y substituer

l'étude des élémens de littérature et de critique, qu'on néglige entièrement, et dont la connaissance présenterait cependant à nos élèves des avantages bien plus certains. Mais cette observation sur les classes de rhétorique ne s'applique qu'à l'institution même, et point du tout à l'excellent ouvrage dont nous venons de rendre compte. B. J.

277. — *Réflexions sur les classiques et les romantiques*, par E. C., avec cette épigraphe : *Je donne mon advis, non comme bon, mais comme mien.* (MONTAIGNE.) Paris, 1826. Brière, rue Saint-André-des-Arts, n° 68. In-8° de 24 pages; prix 1 fr. 50 c.

Des raisonnemens justes et des vues saines recommandent cette brochure. L'auteur, qui se range du parti des *classiques*, se sert habilement des argumens de leurs adversaires pour les mettre en contradiction avec eux-mêmes. Néanmoins, nous lui reprocherons de n'être pas entré assez avant dans son sujet. L. C.

278. — * *Les Chants de Tyrtée*, traduits en vers français par *Firmin* DIDOT. Paris, 1826; l'auteur. In-12 de 64 pages; prix 1 fr. 50 c.

Le nom de Tyrtée doit réconcilier avec la poésie les esprits sévères qui ne voient en elle qu'un jeu de l'imagination, un art frivole et inutile à la société. Tout en attribuant les succès qu'il obtint contre Messène, à la mâle énergie de son caractère, et aux talens militaires que lui accordent quelques historiens, il est juste aussi d'ajouter à ces causes l'influence de ses chants sur l'âme des soldats, et de reconnaître que sa Muse fut véritablement, pour sa nouvelle patrie, un dieu libérateur. Certes, un tel genre de poésie est digne de l'estime et de l'admiration de tous les lecteurs généreux. Malheureusement, le temps n'a laissé parvenir jusqu'à nous que trois de ces chants sublimes, avec un petit nombre de fragmens très-courts recueillis par d'anciens commentateurs. M. Firmin Didot nous en présente à la fois le texte imprimé d'après les meilleures éditions, et une traduction en vers français, qui ne sera pas un de ses moindres titres à la gloire littéraire. Il a mis en tête de cet intéressant travail, une *Notice*, écrite par lui-même en français, et traduite en grec moderne par M. Clonarès, *sur la vie et les ouvrages de Tyrtée*; elle renferme tous les détails qu'on a pu retrouver sur ce sujet dans l'histoire et dans les œuvres des érudits, et rappelle des jugemens, tous favorables, portés sur le poëte-guerrier par plusieurs grands hommes de l'antiquité, parmi lesquels on remarque Platon et Léonidas. Des notes nombreuses, où sont examinées les difficultés et les

différentes leçons du texte, font briller l'érudition profonde et l'esprit de sage critique du traducteur. Il offre, en finissant, cette nouvelle production, fort estimable sous tous les rapports, aux Français et aux Grecs. « Puissent-ils ne pas y reconnaître, dit-il avec modestie, l'empreinte de la vieillesse? Puisse-t-elle plaire à quelques habiles professeurs de notre université, parmi lesquels se distingue M. Burnouf, qui joint le goût et le talent d'écrire à l'érudition d'un professeur d'Oxford ou de Gœttingue! » Nous ne doutons point que le vœu de M. Firmin Didot ne soit pleinement exaucé. B—u.

279. —* *Plaidoyer pour Servius Sulpicius contre L. Murena*, composé en latin, par Aonius Paleario, et traduit pour la première fois en français par A. Péricaud, des Académies de Lyon et de Dijon. Paris, 1826; Lefebvre. In-8° de viij et 87 pages; prix 3 fr.

M. Péricaud, académicien de Lyon, à qui l'on doit, en société avec son savant collègue et ami M. Breghot du Lut, entre autres écrits d'érudition très-estimables, un recueil précieux intitulé : *Ciceroniana*, s'est trouvé conduit par les travaux qu'a dû exiger la rédaction de cet ouvrage, à étudier tous les auteurs relatifs au prince de l'éloquence romaine. C'est à cette circonstance qu'est due la traduction française que nous annonçons. On sait que Cicéron a laissé une harangue pour L. Murena contre Sulpicius. Un rhéteur du xvie siècle, nommé Paléarius, s'est avisé de répliquer à Cicéron, en composant une oraison pour Sulpicius contre Murena. Ce jeu d'esprit a donné l'occasion à Paléarius d'imiter avec tant de perfection la latinité cicéronienne, que l'abbé d'Olivet, éditeur de Cicéron, a jugé à propos de placer ce morceau dans la collection des œuvres de l'orateur romain, à côté desquelles il ne forme point disparate. Le dernier éditeur, M. V. Leclerc, a cru devoir l'en écarter, et nous avouerons qu'il nous semble avoir agi convenablement; non que l'oraison de Paléarius nous paraisse dépourvue d'aucun mérite, mais faute de motifs suffisans pour justifier son intercalation. M. Ant. Péricaud, dont le *Ciceroniana* a été réimprimé dans le Cicéron de M. Leclerc, a jugé l'occasion favorable pour faire paraître sa traduction de l'oraison de Paléarius, avec le texte en regard, dans les mêmes format, papier et caractères que les œuvres de Cicéron. Les curieux d'*œuvres complètes* ne négligeront pas sans doute de se procurer cet opuscule pour en enrichir leur exemplaire, qui avec le tems, sera, grace à cette édition, signalé comme plus complet dans les bibliographies. Le faux titre porte ces mots : *Supplément aux OEuvres de M. T. Cicéron.* Je n'ai pas besoin d'ajouter que

ce morceau est exécuté avec l'exactitude et l'élégance auxquelles les autres traductions du même littérateur nous avaient accoutumés. Nous remarquerons que c'est M. Péricaud qui a rédigé l'article *Paléarius* dans la *Biographie Universelle*. Cet inoffensif rhéteur fut pendu et brûlé à Rome, pour suspicion d'opinions luthériennes. A. M.

280. — * *Œuvres posthumes d'André Chénier*, augmentées d'une *notice historique* par M. H. De Latouche; revues, corrigées et mises en ordre par D. Ch. Robert; formant la 7e livraison des *Œuvres complètes des deux Chénier*. Paris, 1826. Guillaume. 1 vol. in-8° de xx et 352 pages; prix 7 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 567).

Les œuvres d'André Chénier ont été, dans ce recueil, l'objet d'un examen savant et réfléchi fait par l'un des poëtes et en même tems l'un des critiques les plus distingués de notre époque, (Voy. t. iv, p. 81-107). Nous ne pouvons rien ajouter au jugement plein de goût et d'impartialité de notre honorable collaborateur, M. Lemercier; mais notre devoir, en annonçant une nouvelle édition d'un ouvrage, est de la comparer avec celles qui ont précédé, afin de marquer les différences qui peuvent servir à la caractériser. Nous ne parlerons pas ici des soins donnés à l'exécution typographique de cette collection des œuvres des deux Chénier; nous avons déjà fait valoir la beauté du format, du papier, des caractères, et la correction apportée dans l'impression, confiée aux presses de M. Firmin Didot. Nous voyons, en comparant ce volume avec l'édition publiée, en 1822, par les frères Baudouin, que l'on a fait subir quelques heureuses modifications à la notice de M. De Latouche, plus remarquable sous le rapport de la vie et de l'intérêt que l'auteur a su y répandre que sous celui du style, auquel on peut reprocher de l'obscurité, du néologisme et de l'incorrection. Le nouvel éditeur, M. Ch. Robert, a cru devoir suivre un ordre différent de celui de son prédécesseur pour la distribution de plusieurs morceaux, et nous jugeons que leur disposition est préférable dans l'édition qu'il a surveillée; mais nous pensons qu'il a eu tort de rejeter à la page 285 l'*Epilogue* qui était à la suite des *Idylles* dans celle de 1822, et qui appartient bien évidemment à cette partie du recueil. Ses notes pour l'intelligence du texte nous ont semblé en général avoir le caractère de l'exactitude et de l'utilité; mais il les a peut-être un peu trop multipliées.

Une différence plus grande entre les deux éditions que nous avons sous les yeux, c'est que celle des frères Baudouin contient (p. 243-260) une pièce de vers sur le tableau du *Serment*

du jeu de paume, adressée au peintre David, que nous ne retrouvons point dans la nouvelle, non plus qu'un *Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, et la *Lettre de Louis XVI aux députés de la Convention*, rédigée par André Chénier, morceaux qui faisaient partie des *Mélanges* en prose, et a la place desquels on nous donne un *Écrit daté de Londres* (3 avril 1789), un fragment qui a pour titre : *les Autels de la peur ;* le premier chapitre d'un ouvrage *sur la cause et les effets de la perfection et de la décadence des lettres*, et une *Lettre à Stanislas Auguste*, roi de Pologne. On nous promet un second volume, où nous trouverons sans doute les raisons de ces différences, et nous y reviendrons pour les expliquer à nos lecteurs.

E. H.

281. — * *Leçons de littérature et de morale*, traduites en français par M. L. Mézières, docteur-ès-lettres, ancien professeur de rhétorique, etc. *Deuxième édition.* Paris, 1826; Maurice, rue de Sorbonne, n° 5. 2 forts volumes in-8°, l'un pour la *prose*, l'autre pour la *poésie ;* prix 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 421, l'annonce de la première édition.)

282 — * *Encyclopédie morale*, ou Choix du *Spectateur*, du *Babillard* et du *Tuteur*, traduit en français par le même. Paris, 1826; même libraire. 2 vol. in-8°, avec un *portrait* gravé *d'Addison ;* prix 12 fr.

La collection à laquelle M. Noel et ses collaborateurs ont donné le nom de *Cours de littérature comparée* est assez répandue pour que nous nous dispensions ici d'en rappeler tous les avantages. Elle aura puissamment contribué à nous faire connaître la littérature de nos voisins, connaissance qui ne peut tourner qu'au profit des lettres françaises. Si quelque reproche devait lui être adressé, ce serait d'induire en erreur les personnes qui se la procurent sur son titre seul. S'il est vrai que la lecture des bons écrivains soit la meilleure étude que l'on puisse faire, et surtout le moyen le plus sûr et le plus agréable, de former le goût et d'orner la mémoire, nul doute que cette collection ne soit un excellent cours de littérature. Mais, le mot de *leçons*, qui se reproduit dans le titre particulier de chacune de ses parties, suppose rigoureusement une réunion de préceptes que les éditeurs n'ont pas eu en vue, et dont on ne trouve qu'une application plus ou moins heureuse dont les morceaux de littérature qu'ils ont rassemblés. Ce sont autant de matériaux qui, bien *comparés* entre eux, pourraient servir à caractériser le génie littéraire des nations auxquelles ils sont empruntés, et à marquer les différences qu'établissent entre elles leur position, leur degré de civilisation, ou les points de

rapport qu'elles doivent à leurs communications réciproques. Mais ces matériaux sont isolés, leur rapprochement et leur *comparaison* sont laissés à la sagacité du lecteur; et l'on sent que celle des jeunes gens, auxquels cette collection paraît surtout destinée, a besoin d'un guide qu'ils peuvent ne pas trouver toujours auprès d'eux. En un mot, c'est un travail qui reste encore à faire, et que nous proposons aux éditeurs, comme le complément nécessaire d'une collection qui, sans cela, ne justifierait pas assez le titre dont ils l'ont décorée.

Si des considérations générales nous passions à l'examen particulier de chacune des parties qui composent cette collection, nous n'aurions souvent que des éloges à donner aux éditeurs. Il serait assez singulier cependant que des Français eussent mieux réussi dans un choix de littérature étrangère que dans un recueil destiné à servir de répertoire à la littérature nationale. Nous ne sommes pas suffisamment compétens pour résoudre cette question; mais nous pourrions citer plusieurs ouvrages du même genre et qui, sous un titre moins ambitieux que celui des *Leçons de littérature française* de MM. Noël et Delaplace, concourent plus efficacement peut-être au même but (voy., entre autres, l'annonce des *Tablettes classiques*, t. XXVIII, p. 898); tandis que nous ne connaissons aucun choix que l'on puisse préférer aux *Leçons de littérature anglaise* dont nous annonçons ici la *seconde édition*, et que le traducteur a débarrassées, selon nous, avec raison, de quelques passages imités des poëtes anciens, inutiles dans un ouvrage destiné à faire connaître la littérature originale des Anglais.

Encouragé par le succès de cette traduction, M. Mézières a entrepris de nous donner, sous le titre d'*Encyclopédie morale*, deux autres volumes, qui peuvent être regardés comme un complément utile de son premier travail. Il n'avait eu pour les *Leçons de littérature* qu'à suivre le choix de MM. Noël et Chapsal; ici tout était à faire; et, il était plus difficile de choisir avec discernement dans près de onze cents articles dont se composent les trois recueils périodiques qu'il a mis à contribution, plus on doit lui savoir gré d'avoir aussi bien réussi. Quand on a pris l'engagement, dit Steele, le créateur des essais périodiques en Angleterre, d'entretenir une voiture publique, il faut qu'elle parte, qu'il y ait ou non des voyageurs. On sent que tout ne pouvait être du même intérêt dans ces trois recueils, qui offrent d'ailleurs des choses trop locales ou trop éloignées de nos mœurs actuelles, et le traducteur a cru pouvoir se régler sur le goût des lecteurs français et s'attacher de

préférence aux articles qui se recommandent par un intérêt de tous les tems, une instruction solide, un sens profond, ou une plaisanterie ingénieuse. M. Mézières nous semble avoir laissé bien loin derrière lui tous ceux qui s'étaient essayés dans le même travail, sous le double rapport de la correction et de la vérité; et cependant, le seul Addison lui a fourni plus des trois quarts de son recueil, tandis qu'il n'a pris qu'un très-petit nombre de morceaux à cinq ou six de ses nombreux collaborateurs. Nous l'engageons, lorsqu'il publiera une seconde édition de son livre, à remplacer quelques allégories un peu froides ou un peu obscures par d'autres morceaux empruntés à d'autres auteurs; malgré la supériorité incontestable d'Addison dans ce genre de littérature, il est impossible que *Pope*, *Gay*, *Parnell*, *Young*, *Congrève*, *Rowe*, qui tous ont pris une part plus ou moins directe à la rédaction du *Spectateur*, du *Babillard*, ou du *Tuteur*, n'y aient pas laissé des articles marqués du sceau de leur talent et dont la traduction servirait à jeter encore plus de variété dans l'*Encyclopédie morale* de M. Mézières. Autrement, il faudrait en retrancher douze ou quinze morceaux, et intituler son recueil : *Esprit d'Addison*. Quoi qu'il en soit, on pourra dès à présent comparer les *Essais* de ce philosophe ingénieux avec ceux de M. Jouy, surnommé avec quelque raison l'*Addison français*; et, si l'on trouve chez ce dernier plus de cet esprit et de cette délicatesse qui sont le caractère distinctif des auteurs de sa nation, on reconnaîtra généralement chez l'écrivain anglais plus de profondeur, d'instruction et peut-être même de véritable philosophie. E. Hérbau.

283. — * *Dialogues des Morts*, suivis d'une *lettre de J.-J. Rousseau écrite des Champs-Élysées à M. Castil-Blaze*; par *Charles* d'Outrepont. Paris, 1826; Firmin Didot. Un vol. in-8° de 400 pages; prix 6 fr.

Il y a déja quelque tems que nous devrions avoir annoncé ce livre. Heureusement, ce n'est point une brochure politique, un pamphlet de théologie; le moment favorable, la circonstance, n'ont point passé pour lui. Il n'est jamais trop tard pour s'occuper d'idées raisonnables et bien exprimées sur la religion, la philosophie, la morale, la littérature, les beaux-arts. Tel est à peu près le cercle que parcourt M. d'Outrepont dans ses *dialogues*, et qui amène successivement sur cette scène de l'autre monde, peuplée de tant de personnages par *Lucien*, *Érasme*, *Fénélon*, *Fontenelle*, *Voltaire*, beaucoup de personnages nouveaux. Cette forme de composition, quoiqu'un peu vieille, a toujours de l'agrément. Elle promène la pensée sur un grand nombre de sujets, éveille beaucoup de souvenirs,

provoque à la réflexion; quelquefois aussi, comme il arrive dans les entretiens où plusieurs opinions sont débattues, à la contradiction. Le lecteur se met involontairement de la partie, et dispute avec l'auteur ou contre lui; car, quelque attention qu'il mette à conserver à ses interlocuteurs leur esprit et leur caractère, ce sont ses propres idées que le dialogue tend à faire ressortir. M. d'Outrepont, en philosophie et en critique, appartient à l'école du XVIIIe siècle; il en défend les opinions contre celles qui s'agitent aujourd'hui. A la suite de discussions plus sérieuses, arrive la querelle du classique et du romantique, des harmonistes et des mélodistes. Ceux que l'auteur combat trouveront peut-être que M. d'Outrepont, ainsi que tous les auteurs de *Dialogues*, n'a point présenté leur défense comme ils l'auraient fait eux-mêmes, et qu'il a réservé presque tout son zèle pour l'attaque. C'est là, je crois, un défaut inévitable dans ce genre d'ouvrage; on ne peut plaider également bien deux causes opposées; sans avoir l'intention d'en sacrifier aucune, on met involontairement tout son talent du côté de sa conviction. Heureusement, c'est bien assez de cette moitié pour faire un bon livre, et nous pouvons dire en finissant, que, si quelque chose manque aux nouveaux Dialogues, il ne manquera rien à leur succès. H. P.

284. — *Les Grecs;* par Mme de REDERN, née MONTPEZAT. Paris, 1826. Les marchands de nouveautés. In-8° de 24 pages; prix 1 fr. 50 c.

Mme de Redern avait consacré un premier hommage, en 1821, à la sainte cause des Hellènes, dans quelques stances où l'on remarqua une poésie simple et touchante. Elle avoue que, depuis cette époque, l'idée d'un poëme sur un sujet aussi noble n'a point cessé de l'occuper, et qu'elle s'est engagée dans une entreprise, « dont elle a senti davantage la difficulté, à mesure que l'exécution en avançait, à cause de l'incertitude des événemens. » Voilà sans doute une difficulté bien réelle; mais ce n'est pas la seule que doive craindre l'auteur; il en surviendra beaucoup d'autres qui pourront contrarier et même arrêter sa marche dans une composition d'une telle importance. Sans dérouler, à ses yeux, tant d'obstacles qu'elle semble n'avoir pas prévus, il me suffira de rappeler à la prudente modestie de Mme de Redern, que Boileau sentait et a démontré par d'excellentes raisons combien l'épopée est un *pénible ouvrage;* Boileau qui n'a plus, il est vrai, pour les esprits-forts de notre nouveau Parnasse, l'autorité d'un législateur, mais que plus d'un esprit sage écoute encore comme le meilleur conseiller en semblable matière. C'est d'après l'opinion du

maître que j'ose inviter un talent, fait pour briller dans un autre genre, à ne pas entrer en lutte avec les favoris trop rares de Calliope, et à s'exercer plutôt dans cette carrière moins vaste et moins périlleuse, où Mmes *Dufrénoy*, *Amable Tastu* et *Desbordes Valmore* ont cueilli des palmes qui ne sont point sans éclat. J'essaie, au reste, de prouver que son nom est peut-être digne déjà d'être inscrit auprès de ces trois autres noms, chers aux Muses françaises; ce qui serait, je pense, une assez belle gloire. Le premier chant du poëme annoncé forme une introduction, dans laquelle l'auteur a peint, toujours avec élégance, et souvent avec chaleur, l'antique prospérité de la Grèce, sa décadence progressive, et son esclavage dans les tems modernes, jusqu'à ce réveil terrible qui devait lui rendre la liberté avec la gloire, si la voix d'une indigne politique n'eût pas fait taire celle de la justice et de l'humanité dans un conseil de rois unis entre eux au nom du Dieu des chrétiens. Les vers suivans, que j'extrais de cette introduction, terminent, dans le poëme, un tableau de l'établissement de la religion de Mahomet.

Des humains dégradés caressant la faiblesse,
Aux sultans indolens il permit la mollesse,
Affermit l'esclavage, et de la volupté
Fit le bien de ce monde et de l'éternité.
On vit régner sa loi dans l'Afrique et l'Asie...
Ange déchu, la femme en ces lieux asservie,
Esclave, et dans les bras d'un maître dédaigneux,
Instrument du plaisir, ne fit jamais d'heureux.
Le Turc n'a point d'épouse, *et* de fils, *et* de fille;
L'esclave ou le tyran connaît-il sa famille?
Et ces tendres liens, qui naissent avec nous,
Règnent-ils dans des cœurs avilis ou jaloux?
O Christ! combien tes lois sont douces pour qui t'aime!
L'homme dans son prochain trouve un autre lui-même;
De l'œil d'un frère il voit tant de peuples divers,
Et la même famille habite l'univers.
L'épouse du Chrétien est sa plus tendre amie;
Par son bras soutenue et jamais asservie,
Elle chérit sa gloire, elle fait son bonheur,
Quand il est malheureux, partage sa douleur,
Et, vers l'éternité portant son espérance,
Elle y trouve sa force avec sa récompense.

Certainement, on peut louer de tels vers; on y reconnaît le même genre de mérite que je me suis empressé d'accorder à la poésie de l'auteur; elle est simple et touchante; mais, nous fait-elle espérer la diction magnifique, *os magna sonaturum*, d'Homère, de Virgile et du Tasse? B—u.

285. — *Napoléon et la France guerrière*, élégies nationales; par Gérard Labrunie. Paris, 1826; Ladvocat. Broch. in-8° de 32 pages; prix 1 fr. 50 cent.

Ces quatre élégies nationales, *la Russie*, *Waterloo*, *les Étrangers à Paris*, *la Mort de l'Exilé*, premiers essais d'un auteur de seize ans, offrent quelques beaux vers, quelques strophes harmonieuses, qui promettent un heureux talent pour la versification; mais, un peu de désordre dans le plan, quelques pensées fausses, des images et des expressions que le goût réprouve, annoncent une imagination trop abandonnée à elle-même, et qui souvent aurait besoin d'être soumise à un esprit fortifié par l'étude des bons modèles. On remarque dans la troisième élégie des réminiscences d'une *Messénienne* de M. Delavigne sur le même sujet. Le meilleur conseil que je puisse donner au jeune poëte, c'est de suivre toujours de tels guides.

286. — *Les Étrangers en Grèce*, Messénienne; par *J.-J.* Hosemann. Paris, 1826; Ponthieu. Broch. in-8° de 12 pages; prix 1 fr. au profit des Grecs.

M. Hosemann, en donnant à cette pièce le titre de *Messénienne*, s'est exposé à provoquer un rapprochement qui ne lui sera point favorable. Il y a loin, en effet, des beaux vers du brillant auteur des *Messéniennes* à des vers, tels que ceux-ci :

Dans un dernier lointain la plage a *reparu*;
Puis, se perdant encore,... enfin a *disparu*...
. . . . . .
Ils sont déjà partis... ils vont enfin *combattre*,
Triompher et tomber, sans se laisser *abattre*.
. . . . . .
Mais tremble, fier sultan!... l'Europe a de bons rois,
La France a des Bourbons; ils honorent la croix,
Ils sauront la venger!... oui, j'en ai l'espérance,
La Grèce à leurs vertus devra sa délivrance.

Toute la pièce, il est vrai, n'est pas de la même médiocrité; on en pourrait extraire un ou deux passages moins dépourvus de poésie; mais on ne saurait y louer sans restriction que les nobles sentimens de l'auteur. O.

287. — * *Les Barricades*, scènes historiques. Mai 1588. — Paris, 1826; Brière. In-8° de LXVIII et 320 pages; prix 6 fr.

Cet ouvrage doit trouver place parmi les plus remarquables qui aient paru depuis long-tems. Je ne m'occuperai point à examiner quel est le genre de composition auquel il appartient, et j'avoue que je tiens fort peu à savoir s'il faut le clas-

ser parmi les drames, les histoires ou les romans. Il appartient à chacun de ces genres par quelque côté. Fidèle comme l'histoire, attachant comme un roman, coupé en dialogues comme un drame, il se recommande surtout par la vérité des caractères. Nulle part on ne peut aussi bien comprendre la Ligue que dans cette suite de scènes où l'on voit figurer tour à tour, pour ne plus les oublier, chacun des personnages importans de l'époque, mis en action, tels qu'ils ont vécu, avec les opinions, les idées et le costume de leur tems. L'auteur paraît avoir été inspiré par ces dialogues où Walter-Scott nous fait pénétrer avec tant d'art dans la vie intérieure de ses héros. « La peinture du caractère de Henri III, dit le rédacteur d'un fort bon article inséré dans *le Globe*, le meilleur de nos journaux littéraires semi-quotidiens, fait le plus grand honneur au talent de l'auteur; elle témoigne d'une rare intelligence de la nature humaine. Le mélange des défauts et des qualités de ce roi libertin et dévot est reproduit avec beaucoup de finesse et de profondeur. Nous le voyons tour à tour, comme le montre l'histoire, à genoux devant son prie-dieu et réglant la largeur des fraises; entendant la messe et préparant des débauches; il porte à la fois des chapelets de têtes de mort et le portrait de d'Épernon; il nourrit des écureuils et des moines : au milieu du plus grand danger, la laideur de d'Elbenne lui répugne autant que l'effraie la hardiesse des partis proposés par l'abbé; faible et incapable d'une résolution, il ne manque cependant ni d'esprit, ni d'éloquence : dans sa réponse au duc de Guise c'est un beau parleur, et presque un prince qui sent sa dignité. »

Le caractère de Henri III n'est pas le seul dont Walter-Scott envierait la peinture à l'auteur des *Barricades*. Toutes les nuances d'opinion des divers partis sont mises en scène avec un art infini. La duchesse de Montpensier, pleine d'impatience et d'étourderie, veut précipiter les événemens et se moque des bourgeois qui la servent; Guise, son frère, est gêné dans les calculs de son ambition patiente, par les exigences de son parti qui le pousse et l'entraîne; Bussy-Leclerc, ligueur déterminé, est homme de tête et de cœur; le vieux Crucé regrette le bon tems de la Saint-Barthélemy et se plaint que les catholiques ont dégénéré depuis seize ans; La Chapelle-Marteau aime surtout, dans la Ligue, les doublons du roi d'Espagne. Du côté de la cour, les intrigues de la vieille Catherine, la nullité dévote de la reine, les figures si variées et si vraies des courtisans, leur haine pour le favori, leur mépris pour le roi, font comprendre, mieux que toutes les narrations historiques, cette époque si féconde en grandes leçons. Quelques personnes

se sont tourmentées à rattacher des allusions contemporaines à des peintures dont le principal mérite consiste, au contraire, dans l'exactitude historique la plus scrupuleuse. Ce n'est pas la faute de l'auteur, si quelques-unes des circonstances de notre époque ressemblent à des scènes de la Ligue. Il est certain, heureusement, qu'elles ne leur ressemblent que de loin; et de nombreuses différences fondamentales nous préservent de revoir ce bon vieux tems.

Le volume se termine à la fuite de Henri III; il appelle une suite. Le succès que cette première partie ne peut manquer d'obtenir impose à l'auteur l'obligation de compléter son travail par les tableaux qu'il annonce de la mort de MM. De Guise à Blois et de Henri III à Saint-Cloud. Il pourra, en toute assurance, cesser de garder l'anonyme : si son nom est encore peu connu du public, le titre d'auteur des *Barricades* suffira pour le recommander. *Ch.* Renouard.

288. — * *Cinq-Mars*, ou *une Conjuration sous Louis XIII*; par le comte *Alfred* de Vigny. Paris, 1826. Urbain Canel, rue St-Germain des prés, n° 9. 2 vol. in-8° 411 et 491 pages; prix 12 fr.

Cinq-Mars, favori de Louis XIII et nommé grand-écuyer de France à l'âge de dix-neuf ans, termina, trois ans après, sur l'échafaud, une carrière aussi brillante qu'elle fut courte. Homme distingué par les graces de sa personne et le charme de son esprit, mais d'une capacité médiocre, placé à la cour par Richelieu qui avait voulu s'en servir comme d'un espion auprès de cette créature royale que le ministre voyait toujours prête à lui échapper, Cinq-Mars entreprit de renverser le colosse qui, depuis plusieurs années, tenait dans ses mains les destinées de la France ainsi que celles de l'Europe, et contre lequel tant d'hommes puissans étaient déjà venus se briser. L'histoire ne donne d'autre motif à la conspiration de Cinq-Mars qu'une ambition vulgaire, et le désir si naturel chez le jeune favori d'un roi, de se soustraire à la tyrannie d'un ministre, et de gouverner un empire dont il captive déjà le maître. M. de Vigny a bien senti que, pour intéresser en faveur de son héros, il fallait supposer à ses intrigues politiques des motifs plus nobles et plus passionnés; il a donc habilement profité d'une anecdote fournie par les mémoires du tems, où l'on voit que le grand écuyer aspira à la main de Marie de Gonzague, fille du duc de Mantoue, et qui fut depuis reine de Pologne. C'est à l'amour le plus tendre, c'est au besoin de s'élever jusqu'à celle qu'il aime, que Cinq-Mars dévoue sa vie; et le désir de délivrer la France d'un ministre oppresseur vient,

en les épurant encore, se mêler à ses projets ambitieux. Cette conception est heureuse; mais peut-être l'exécution laisse-t-elle quelque chose à désirer. On voudrait qu'elle fournît plus d'incidens, et l'on regrette de voir la princesse Marie disparaître de la scène, pendant tout le premier volume, aussitôt après l'exposition. Nous ferons une seconde remarque; dans ce genre de composition où le roman se mêle à l'histoire, il faut user d'une grande dextérité pour ne point falsifier celle-ci. Ce sont des mœurs générales que l'on doit peindre plutôt qu'un grand événement politique; c'est la société d'une certaine époque, plutôt qu'un grand personnage. Walter-Scott nous semble presque toujours en ceci un modèle achevé. Lorsqu'il introduit dans ses romans des acteurs qui ont joué un rôle considérable sur la scène du monde, et dont l'importance ne lui permet pas le mélange du faux et du vrai, tout en s'appliquant à leur conserver soigneusement leur physionomie connue, il évite de les montrer dans ces situations solennelles, que l'historien seul a droit de peindre. Ainsi, dans *Ivanhoe*, nous voyons Richard-Cœur-de-Lion; mais, affranchi des soins de son royaume, il n'est encore que chevalier errant. La reine Elisabeth est également un des personnages du *Château de Kenilworth;* mais elle n'est mêlée qu'indirectement à l'intrigue, et n'en est point l'héroïne. Cette grande figure historique n'est pas ici mise en jeu sur la scène politique; Walter-Scott ne nous introduit pas au conseil où se règlent les intérêts de l'empire; il nous montre la reine au milieu des fêtes, dans l'intérieur de sa cour, dans le secret du boudoir; et là, il peut sans risque compromettre la véracité de l'historien. Nous avouerons cependant que Walter-Scott lui-même n'a pas toujours évité le défaut que nous signalons ici: dans *Quentin Durward*, ouvrage excellent sous plusieurs rapports, l'histoire aurait droit peut-être de se plaindre quelquefois des usurpations du roman. Peut-être aussi la publication prochaine de *Woodstock*, où Cromwell est mis en scène, fournira-t-elle une nouvelle autorité contre notre opinion. Quoi qu'il en soit, nous croyons que *les Puritains* offrent le véritable modèle du genre, et ceux qui aspirent à imiter ce célèbre écossais penseront sans doute que:

C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Débarrassés de ces observations auxquelles nous n'attachons pas plus d'importance qu'elles n'en méritent, et que nous soumettons d'ailleurs à M. de Vigny lui-même, nous nous hâtons de reconnaître le puissant intérêt qu'inspire la lecture de Cinq-

Mars; dans cet espace de trois années dont l'auteur pouvait disposer, il a retracé, avec une grande vigueur de pinceau, l'époque tout entière; sa physionomie politique, ses mœurs sociales, sa littérature, tout y est caractérisé avec un talent fort remarquable : les figures principales nous semblent aussi touchées avec beaucoup de vérité; Richelieu, Louis XIII et son frère, Cinq-Mars et de Thou, le père Joseph, ame damnée du ministre, le juge Laubardemont sont des physionomies vivantes qui annoncent dans le peintre la profondeur d'observation unie à une exécution savante. Nous ne ferons point d'une histoire pleine d'intérêt une analyse qui ne pourrait être que sèche et ennuyeuse; nous aimons mieux indiquer au lecteur les morceaux qui nous ont le plus frappés. Dès son début, l'auteur s'empare vivement de l'attention par une scène de famille. Cinq-Mars va partir pour la cour, et ses adieux à la maison paternelle qu'il ne doit plus revoir sont remplis d'une touchante mélancolie; rien de plus dramatique que les chapitres suivans où l'auteur retrace le jugement et le supplice d'Urbain Grandier, dont Cinq-Mars est témoin, en passant à Loudun. Ce sont encore des scènes bien pittoresques que celle de l'émeute, et celle qui se passe chez Marion de Lorme, où, après une lecture, et pendant le bal, les conjurés se lient par les derniers sermens. Le caractère de Richelieu, dans les chapitres intitulés : le cabinet, la veillée; celui de Louis XIII, dans les chapitres intitulés : la partie de chasse, la fête, sont vivement coloriés; et dans tout le cours de l'ouvrage, mais particulièrement dans les chapitres intitulés : l'entrevue, les récompenses, le travail, la situation d'un roi faible jusqu'à l'imbécillité en présence d'un ministre impérieux jusqu'à la tyrannie, est peinte d'une main hardie, et en traits dont la vérité saisit. Cette qualité précieuse que rien ne remplace, et qui seule pourrait tenir lieu de beaucoup d'autres, assure de nombreux lecteurs à cet ouvrage, l'un des meilleurs que l'on ait composés dans un genre difficile, et encore peu cultivé parmi nous. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de faire une citation de quelque étendue; il nous aurait suffi de transcrire une page au hasard pour prouver que, sauf quelques taches légères, le style de l'auteur mérite aussi beaucoup d'éloges; sa diction, ordinairement naturelle, animée, pittoresque, est revêtue par momens de ces couleurs que la poésie peut quelquefois prêter sans inconvenance à son humble sœur; on sent que M. de Vigny est poëte, mais on voit en même tems qu'il ne méconnaît point les droits de la prose. M. A.

289.—* *Les Épreuves de Marguerite Lindsay*, roman traduit

de l'anglais d'Allan Cuningham, par Mme la comtesse M*** (Molé); précédé d'une *Notice*, par M. de Barante. Paris, 1825. Ambroise Dupont et Roret; Urbain Canel. 4 vol. in-12, formant ensemble xvi et 841 pages; prix 12 fr.

Marguerite Lindsay est la fille d'un pauvre ouvrier imprimeur qui habite un des faubourgs d'Édimbourg. Le travail de Walter Lindsay suffit pour entretenir sa femme et ses enfans; mais « il avait rencontré, en exerçant son métier, plusieurs hommes instruits qui ne croyaient à rien; et peu à peu, des opinions anti-religieuses s'étaient introduites dans son esprit, avaient entièrement détruit sa foi, l'avaient laissé impie et ignorant; quoiqu'il fût effrayé lui-même de cette ignorance, il n'éprouvait cependant ni la volonté, ni le pouvoir de revenir à la religion chrétienne... Lorsque ses idées eurent subi ce changement, ses sentimens pour sa vieille mère, qui était si pieuse, et à qui il avait toujours témoigné tant de respect, devinrent entièrement différens, et il la crut alors soumise au pouvoir d'une bigoterie ridicule... » Walter, ainsi corrompu par des liaisons et par des lectures dangereuses, négligeait son travail et sa famille. Il n'était pas seulement un réformateur en matière de religion; il avait encore adopté les doctrines des réformateurs en politique. Prévenu de conspiration, il est arrêté et jeté dans une prison. C'est de cette époque que datent les malheurs de sa famille, et les épreuves de Marguerite Lindsay. Privée des ressources que lui procurait le travail de son époux, Alice Lindsay, suivie de ses trois filles (car la mère de Walter avait succombé sous ses chagrins), abandonne l'humble hameau où s'étaient écoulés tant de jours paisibles. Nous ne la suivrons pas dans la retraite qu'elle avait choisie; il serait trop long de retracer toutes les vicissitudes de la vie si agitée de Marguerite Lindsay, qui survit à toutes les personnes qui lui sont chères, et n'arrive au bonheur qu'après avoir subi toutes les épreuves de l'infortune. Une foi pure et sincère lui donne la résignation et la force nécessaires pour supporter tous ses maux. La piété fervente, les mœurs simples et touchantes de la famille Lindsay excitent le plus touchant intérêt. Né lui-même dans les classes pauvres de la société, l'auteur semble avoir prêté aux événemens qu'il retrace, les charmes dont son imagination embellit les souvenirs de sa jeunesse; il est poëte, plus encore que romancier et observateur: s'il décrit des scènes réelles, il les présente toujours parées des couleurs les plus séduisantes de la poésie. On sait depuis long-tems que le peuple écossais est le plus religieux, et peut-être le plus moral de l'Europe; mais je doute qu'aucun voyageur le voie sous l'empire

des mêmes illusions que fait naître la lecture du roman d'Allan Cuningham. Il nous a offert le *puritanisme* sous son plus beau côté ; il l'a personnifié sous la forme d'une jeune fille, innocente et belle, dont les vertus et les malheurs attachent le lecteur, qui se sent entraîné à aimer la croyance, en faveur de celle qui la professe. Mais, en ne prêtant à ses personnages, du moins à ceux qui partagent ses opinions religieuses, que des vertus et des perfections, l'auteur nous a laissé deviner le défaut dominant de sa secte et de son pays, l'intolérance en matière de religion. En effet, son Walter Lindsay ne devient criminel que pour avoir lu les écrits et adopté les opinions des *philosophes*. On a reproché à ces mêmes philosophes d'imputer à la religion les crimes de ses ministres ; n'est-il pas encore plus absurde de supposer qu'un homme est livré à tous les vices, par cela seul qu'il croit trouver la vérité dans d'autres livres que ceux où lisaient ses pères.

Nous ne devons pas terminer cet article, sans payer un juste tribut d'éloges au traducteur, dont le nom n'est plus un secret aujourd'hui. Sa version toujours élégante reproduit avec un rare bonheur les pensées et la couleur de l'original ; aussi, mérite-t-elle d'être distinguée de cette foule de traductions que chaque jour voit éclore. On ne lit pas non plus sans plaisir la courte préface, due à la plume de M. de Barante; on y trouve des idées ingénieuses sur l'école littéraire qui compte Allan Cuningham parmi ses disciples ; on aime aussi à y lire quelques détails sur la vie de cet écrivain dont le dernier ouvrage n'est pas moins remarquable par le talent de l'exécution, que par les opinions religieuses auxquelles il se rattache et dont il est, pour ainsi dire, l'expression et le produit.

J.

290. — * *Cornélie, nouvelle grecque*, suivie de *six nouvelles, religieuses, morales et philosophiques* ; par Mme *Sophie* Doin, auteur de *la Famille noire*. Paris, 1826. Ach. Desauges, rue Jacob, n. 5. Un vol. in-12 ; prix 3 fr.

Mme Sophie Doin, qui a plaidé avec tant de chaleur et d'énergie la cause des noirs opprimés, ne pouvait rester muette, à la vue des maux qui accablent les généreux et infortunés Hellènes. Quelques articles insérés dans divers journaux littéraires avaient déjà montré son indignation pour la froide politique qui laisse assassiner une population tout entière. Cornélie, victime de la brutale passion d'un Musulman; Cornélie, dont le désespoir a troublé la raison, et qui meurt les armes à la main au milieu du bataillon sacré, dans les premiers jours de l'insurrection nationale, doit arracher

des larmes à tous ceux qui s'indignent au récit des grandes infortunes. Cette nouvelle écrite avec chaleur, avec sentiment, est un éloquent appel à la générosité française.

Parmi les *nouvelles* qui suivent celle de Cornélie, on remarquera surtout *l'Évangile*, *le Droit d'aînesse* et *Noire et blanc*. Dans la première, l'auteur a voulu montrer quelle énorme différence existe entre l'homme auquel on impose contre son gré des devoirs religieux, et celui qui cherche librement dans le livre sacré d'utiles conseils et de douces consolations; entre la victime violemment plongée dans un cloître, et l'être qui se dévoue avec liberté au culte bienfaisant de l'Évangile. Ce morceau, écrit de verve et de conviction, est d'un effet dramatique et fait autant d'honneur aux talens qu'à la pureté des sentimens religieux de Mme Doin.

Dans le *Droit d'aînesse*, l'auteur a rassemblé dans un cadre étroit, par une fiction ingénieuse, tous les malheurs que pouvait entraîner cette loi fatale, si elle eût échappé tout entière à l'opposition éclairée de la chambre des pairs.

L'éloquent avocat de la cause des noirs ne pouvait oublier ses premiers cliens. Aussi leur a-t-elle consacré, dans ce volume, plusieurs *nouvelles*, dans lesquelles on retrouve l'énergie de son style et la vigueur de son indignation. Dans *Noire et blanc*, l'auteur adresse aux colons ces terribles reproches : « Vous dites que vous avez souffert; vous donnez aux nègres les noms de barbares et d'assassins! Ah! que ne le laissiez-vous au milieu de ses déserts, cet enfant de l'Afrique! il eût vécu simple, innocent, hospitalier; il eût cultivé ses terres; le bonheur eût amené chez lui l'industrie, les arts, les lumières; le bonheur eût fait des chrétiens, et vous, vous avez fait des monstres!... De quoi vous plaignez-vous? pensiez-vous donc que ce Dieu qui punit tous les crimes, protégerait les vôtres? que ce Dieu qui condamne le vol, le rapt, le meurtre, la trahison, les approuverait, lorsqu'ils sont commis par des blancs sur des noirs? que ce Dieu qui a dit : tous les hommes sont frères, se serait plu à créer une espèce d'hommes pour être esclave et victime d'une autre espèce d'hommes? Malheureux insensés!...» Ce petit volume est du plus grand intérêt, et doit ajouter beaucoup à la réputation de Mme Doin, qui s'est montrée tour à tour, dans la composition de ses nouvelles, auteur ingénieux, écrivain exercé, observateur profond et éclairé, et surtout femme bonne et sensible, animée d'une généreuse compassion pour tous les êtres souffrans et opprimés. N.

291. — * *Mélanges asiatiques*, ou Choix de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences,

aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales; par M. *Abel* Rémusat; t. II. Paris, 1826. Dondey-Dupré, père et fils. In-8° de iij et 428 pages; prix 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 279).

En rendant compte du tome 1er de cet intéressant ouvrage, nous avions dit qu'il se composerait de quatre volumes, formés de la réunion d'une grande partie des articles sur l'Orient, que M. A. Rémusat avait, à différentes époques, publiés dans plusieurs recueils. Nous éprouvons aujourd'hui le regret, déjà partagé sans doute par nos lecteurs, d'annoncer que M. A. Rémusat a cru devoir borner sa collection à deux volumes, dont le deuxième et dernier vient de paraître. Nous conservons cependant l'espoir que l'auteur se décidera plus tard à publier les matériaux destinés aux deux autres volumes. La hauteur et la nouveauté de la critique, l'étendue et la variété des aperçus, réunies à la solidité des recherches, qualités que l'on a pu reconnaître dans le premier volume, se font remarquer dans celui-ci à un degré très-éminent. Aussi varié que le premier, il offre peut-être plus d'unité, avantage qu'il doit à la nature des morceaux qu'il renferme. Tous sont relatifs à la Chine, c'est-à-dire, à cette partie de l'Asie dont M. A. Rémusat a le plus spécialement approfondi la philosophie, l'histoire et la littérature. Ils forment, ainsi que nous l'apprend l'auteur, le complément des leçons qu'il donne depuis douze ans au collége de France, et remplissent les lacunes que doivent nécessairement laisser les livres élémentaires, dans lesquels la rigueur de la méthode exige qu'on ne traite d'aucun objet étranger au but spécial qu'ils se proposent. Mais il nous semble que l'auteur en voulant être utile aux personnes qui se livrent à l'étude de la littérature chinoise, ne peut manquer d'atteindre un but, nous ne dirons pas plus élevé, mais plus populaire, celui de rectifier un très-grand nombre d'erreurs accréditées dans le public, sur la contrée célèbre à la connaissance de laquelle il s'est voué. La forme ingénieuse et facile sous laquelle il sait présenter les résultats d'une érudition toujours profonde, promet à ses travaux une influence dont l'histoire ne peut manquer de profiter. Nous en citerons pour exemple le discours prononcé en 1815 par M. A. Rémusat, à l'ouverture de son cours au collége de France; et surtout un mémoire d'un grand intérêt philosophique, sur les caractères figuratifs qui ont servi de base à l'écriture actuelle des Chinois. Il en résulte que le nombre des images représentatives d'objets naturels dont ils firent très-anciennement usage, ne s'élevaient pas au-delà de deux cents. Ce résultat, déjà si curieux par lui-même, a fourni

à M. A. Rémusat la matière d'une discussion qui ne l'est pas moins, dans laquelle il a déterminé la nature et le nombre des idées, dont ce catalogue de signes indiquait l'existence chez la nation chinoise, il y a plus de quatre mille ans. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des remarques ingénieuses qui accompagnent l'analyse de ces diverses images, ou classes d'images, qui représentent les choses relatives à la terre, au corps de l'homme, etc., enfin, tout ce qui appartient aux premiers besoins d'une société encore jeune. A peine quelques traces d'une croyance religieuse s'y font-elles remarquer, à moins qu'on ne regarde la tête d'un démon et la figure indiquant une victime offerte en sacrifice comme les essais grossiers d'un culte encore barbare. A côté de ce morceau, il faut placer un mémoire sur la nature monosyllabique communément attribuée à la langue chinoise, dans lequel l'auteur nous paraît avoir réfuté très-heureusement un grand nombre d'opinions systématiques que l'on se forme ordinairement sur le caractère de cet idiome. Les orientalistes liront encore avec plaisir le plan d'un dictionnaire chinois, accompagné de notices sur les ouvrages analogues déjà publiés, ou encore manuscrits. Nous en dirons autant de divers articles de critique qui terminent le volume. Celui qui a pour but de faire connaître la comédie chinoise intitulée : *Le Vieillard qui obtient un fils*, mérite une mention particulière. En effet, ce qui doit surtout attirer l'attention d'un Européen, ce sont les compositions qui peuvent jeter du jour sur les usages et les mœurs des contrées éloignées. C'est à ce titre que nous recommandons à nos lecteurs le mémoire sur l'étude des langues étrangères à la Chine. M. A. Rémusat y établit que l'empereur *Young-lo* fonda, en 1407, un collége pour l'étude des langues étrangères, alors au nombre de huit. Les travaux de ce collége sous l'empereur *Kang-hi*, consistant en vocabulaires et en pièces ou adresses écrites dans les diverses langues qu'il était chargé d'étudier, ont été envoyés en France par le P. Amiot. M. A. Rémusat a donc eu les moyens de les soumettre à un examen critique, et il a pu reconnaître l'exactitude vraiment étonnante des philologues chinois. Une des découvertes les plus curieuses auxquelles l'ait conduit cet examen, c'est que le Samskrit, ou l'idiome antique des brahmanes, était cultivé dans ce collége, sous le nom de langue *Fan*. M. A. Rémusat en donne pour preuve divers titres d'ouvrages évidemment samskrits qui sont cités par des compilateurs et des critiques chinois, et une liste de mots extraits de différens dictionnaires, que l'on reconnait pour appartenir à la langue de l'Inde. Le culte de Bouddha, né dans cette con-

trée et transporté à la Chine dans les premiers siècles de notre ère, explique comment le samskrit a pu passer dans ce pays. Mais, quelque intérêt qu'ait pu avoir la Chine à conserver la connaissance de l'idiome sacré de l'Inde, il n'en est pas moins vrai qu'on est trop accoutumé à la regarder comme complétement séparée du reste du genre humain, pour qu'on ne doive pas mettre au nombre des découvertes les plus intéressantes de l'érudition, la preuve de l'existence en Chine d'un collége, chargé d'étudier plusieurs des langues de l'Asie, dont quelques-unes nous sont encore très-peu connues. E. B.

Beaux-Arts.

292.—* *La Chine;* mœurs, usages, costumes, arts et métiers, peines civiles et militaires, cérémonies religieuses, monumens et paysages; par MM. Deveria, Regnier, Schaal, Schmit, Vidal et autres artistes connus, avec des notices explicatives et une introduction, par M. *D.* B*** de Malpière. Quatrième livraison. Paris, 1826; l'éditeur, rue Saint-Denis, n° 180; Baudouin, Ponthieu. Un cahier grand in-4°; prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 559.)

293. — *Vues et paysages des régions équinoxiales*, recueillis dans un voyage autour du monde; par *L.* Choris; ouvrage dédié à M. le baron Alexandre de Humboldt, en 6 livraisons, chacune de quatre planches. La première vient de paraître, et les autres paraîtront de mois en mois. L'auteur, rue Neuve-de-Seine, n° 68; Renouard, Treuttel et Wurtz. Prix de la livraison, 9 fr., coloriée, 15 fr.

Dans cet ouvrage, qui sert de complément au *Voyage pittoresque autour du monde*, du même auteur (voy. *Rev. Enc.*, t. xiii, p. 671), M. Choris, peintre, se propose de donner une suite des vues et des paysages des contrées qu'il a parcourues pendant son voyage de trois années avec le capitaine Otto de Kotzebue. La première livraison contient la vue du pic de Teyde dans l'île de Ténériffe, et trois différentes vues du Brésil, où l'on admire la végétation vigoureuse du sol et ses productions. Le prospectus indique les sujets des 24 planches qui paraîtront. L'ouvrage est suivi d'un texte descriptif, revu par M. Eyriès, traducteur des *Tableaux de la Nature*. Nous reviendrons sur cette intéressante collection à mesure que des livraisons nouvelles seront publiées. B.

294.—* *Voyage à Athènes et à Constantinople*, ou Collection de portraits, vues et costumes grecs et ottomans, peints,

d'après nature, en 1819; lithographiés à Paris et coloriés par *Louis* Dupré, élève de David; accompagné d'un texte orné de vignettes. Première et deuxième livraison. Paris, 1826. L'ouvrage se composera de dix livraisons, grand in-folio, composées chacune de quatre planches et de huit pages de texte imprimé par Dondey-Dupré; prix de chaque livraison, 20 fr. : les deux premières ont paru.

Lorsque j'ai rendu compte de l'exposition de 1824, j'ai signalé, comme fort remarquables, les dessins qui font l'objet de l'ouvrage que j'annonce, et j'ai témoigné le vif désir qu'ils fussent publiés. Ce désir est rempli; l'ouvrage est maintenant en cours de publication, et, dans quelques mois, les artistes et les amateurs jouiront de cette collection, à laquelle les circonstances présentes ajoutent un nouvel et puissant intérêt. Les deux livraisons publiées contiennent, savoir; la première, *deux Suliotes*, dont l'un est Photo-Pikos, fils de Tzavellas, qui a acquis une juste célébrité par son courage et son patriotisme; *un Palicare de la Sélleide*, et *les deux petits-fils d'Ali-Tebelen*, pacha de Janina; la seconde, *le garde des sceaux d'Ali; un Suliote; Ali chassant sur le lac de Butrinto*, et une *vue du temple de Thésée.*

Le texte joint à ces planches est l'itinéraire que M. Dupré a conservé de son voyage; c'est un récit animé, pittoresque, qui n'a pas la prétention d'instruire, et dans lequel on trouve cependant des aperçus et des souvenirs pleins d'intérêt. Tel est le tableau qu'il fait de plusieurs entrevues qui eurent lieu entre sir Th. Maitland et l'infâme Ali pour la remise de Parga. C'est dans l'une de ces entrevues que M. Dupré fut présenté à Ali; il le suivit à la chasse sur le lac Butrinto, fête donnée par le pacha au gouverneur des îles Ioniennes, et c'est pendant cette chasse qu'il fit son portrait.

Je suivrai la publication de cet ouvrage avec intérêt; et, lorsqu'il sera plus avancé, j'en ferai connaître le plan et les détails d'une manière plus étendue.

295. — * *Antiquités de l'Alsace*, ou Châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif; par MM. de Golbéry et Schweighoeuser. Paris, 1825 et 1826; Engelmann, éditeur. Cet ouvrage se composera de vingt livraisons, dont le prix est pour chacune de 9 fr. sur papier de Chine, et 6 fr. sur papier blanc.

Cet ouvrage a obtenu le succès que je lui ai prédit (v. *Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 875), et qu'il méritait à tous égards; il a maintenant paru cinq livraisons du Haut-Rhin et quatre du Bas-Rhin; ce

qui forme à peu près la moitié du nombre annoncé. A mesure que la publication avance, le plan des auteurs acquiert plus d'intérêt. Il est impossible de n'être pas frappé de la profonde et véritable instruction qui règne dans le texte, dû aux savantes recherches de MM. Schweighœuser et de Golbéry ; ils discutent tour à tour, avec une sagacité remarquable, les questions d'histoire et les traditions qui se rattachent à leur sujet ; ils font connaître l'origine des familles les plus illustres et les vicissitudes qu'elles ont éprouvées. Passant aux monumens de toutes les époques qui couvrent l'Alsace, ils les examinent sous les rapports historiques et de l'art. De leur côté, les artistes ne restent pas en arrière, et les éditeurs appellent à eux ceux qui sont les plus capables de les seconder; c'est ainsi qu'ils ont chargé M. Chapuy, connu par son ouvrage sur les cathédrales de France, de dessiner celles de Colmar, de Thann et celle de Strasbourg, l'un des plus beaux monumens connus de l'architecture, improprement nommée gothique. Cet ouvrage est du petit nombre de ceux auxquels on peut donner des éloges sans restriction. P. A.

296. — * *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les 16e, 17e et 18e siècles; par une *Société d'hommes de lettres et d'artistes*. Tome III, quinzième livraison. Paris, 1826; au bureau de la *Galerie française*, rue de l'Arbre-Sec, n° 22; un cahier grand in-4°. Prix de la livraison, 10 fr. pour Paris, et 10 f. 50 c. pour les départemens. (V. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 230).

Cette livraison contient, outre un grand nombre de *fac-simile*, les portraits de *Voltaire*, dont la notice avait été jointe à une livraison antérieure, de *Lavoisier*, de *Mirabeau*, de *Suffren* et de *Soufflot*. Les quatre notices sont de MM. *J.-J-N.* Huot, *J.-A.* Dellac, *J.-F.-G.* Hennequin et Alavoine. Cette importante publication sera bientôt terminée; nous aurons soin d'annoncer ses dernières livraisons, et nous aimerons à parler avec quelques détails de l'exécution de ce beau monument, élevé à la mémoire des hommes auxquels la France doit son illustration. J.

297. — * *Galerie médicale ;* portraits des médecins les plus célèbres de tous les pays et de tous les siècles, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; dessinés et lithographiés d'après les originaux les plus authentiques ; par *P.-R.* Vigneron ; accompagnés de notices biographiques et littéraires, rédigées par *J.-T.* Doin. Quatrième livraison. Paris, 1826; Engelmann. L'ouvrage aura vingt-cinq livraisons, composées chacune de quatre portraits et de huit pages de texte ; prix de chaque li-

vraison, 9 fr. sur papier de Chine, et 6 fr. sur papier blanc. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 280 et 586).

La quatrième livraison qui vient de paraître contient les portraits de CELSE, *Ulysse* ALDROVANDI, FABRIZIO et BICHAT, mort si jeune et déjà si célèbre. Les notices relatives à ces quatre personnages offrent un intérêt que tous les lecteurs instruits peuvent partager. Cet ouvrage, destiné particulièrement à ceux qui s'occupent de l'art de guérir, sera donc également recherché des personnes éclairées à quelque classe, d'ailleurs, qu'elles appartiennent. P. A.

307. — * *Contemporains étrangers*, ou *Recueil iconographique des étrangers les plus célèbres dans la politique, la guerre, les lettres, les sciences et les arts, depuis* 1790 *jusqu'à nos jours*, publié par *J. P.* QUÉNOT, l'un des éditeurs de la galerie de Mgr le duc d'Orléans, et *C.* MOTTE, imprimeur lithographe ; lithographié par MM. MAUZAISSE et GRÉVEDON. Paris, 1826. *Ch.* Motte, éditeur, rue des Marais-Saint-Germain, n° 13.—Cet ouvrage, composé de *cent portraits*, format in-folio demi-Jésus, sera publié en vingt-cinq livraisons de quatre portraits chacune, qui paraîtront de deux en deux mois; prix de chaque livraison, 10 fr.; sur papier de Chine, 20 fr.

Notre époque a vu naître, chez la plupart des nations, un grand nombre de personnages célèbres, dignes de fixer l'attention. Aussi, le goût des études historiques se répand dans presque toutes les classes de la société, et l'on voit chaque jour de nouveaux amateurs rechercher avec empressement les portraits des hommes illustres dont le nom a souvent retenti à leurs oreilles. Cette curiosité générale a déjà contribué au succès d'un recueil de ce genre, qui présente les images des contemporains français. Celui que nous annonçons aujourd'hui doit se rattacher à l'histoire des principales nations du globe; dans cette galerie, de laquelle aucun genre de célébrité ne sera exclu, figureront le monarque, le général, l'homme d'état, à côté du savant, du poëte, de l'historien et de l'artiste. Les éditeurs assurent qu'ils n'admettront aucun portrait qui ne soit reconnu authentique. Tous seront accompagnés d'une notice biographique, rédigée par MM. QUÉNOT et RICHARD, et l'on y joindra presque toujours un *fac-simile* de l'écriture du personnage. MM. GRÉVEDON et MAUZAISSE ont contracté l'engagement formel d'exécuter chacun *cinquante portraits de leur main*. La première livraison offre les portraits de l'empereur *Alexandre*, d'*Ali-Tebelen*, de *Washington* et de *Pie VII*, avec les notices biographiques et un *fac-simile* de l'écriture de chacun de ces personnages. O.

Ouvrages périodiques.

299.—* *Annales des sciences naturelles*, par MM Audouin ad. Brongniart et Dumas, t. iv, v et vi; année 1825, avec un *atlas* de 56 planches. Paris, Béchet, place de l'École-de-Médecine; prix, 36 fr. par an.

Dire que les trois volumes de 1825 contiennent 51 Mémoires ou Notices sur l'anatomie, la physiologie animale et la zoologie; 30 sur l'anatomie, la physiologie végétale et la botanique; 35 sur la minéralogie et la géologie; 6 sur divers sujets; en tout, 122 articles; c'est donner une idée de la richesse des matériaux que les *Annales* offrent aux méditations des savans et à la curiosité des gens du monde. L'objet de notre *Revue* étant principalement de rendre les sciences accessibles à cette dernière classe de lecteurs, je serai obligé de laisser de côté ou d'indiquer seulement les mémoires destinés aux seuls naturalistes, et dont les termes scientifiques ne pourraient, sans inconvénient, être remplacés par des mots vulgaires. Je me bornerai à citer quelques expériences et quelques observations d'un intérêt général, dont les résultats pourront être énoncés à la fois avec précision et avec clarté.

Dans un mémoire présenté, il y a deux ans, à la Société philomatique, MM. Breschet et *Milne* Edwards cherchèrent à déterminer quelles pouvaient être les causes des différences d'opinions relativement à l'influence du système nerveux sur la production des phénomènes de la digestion. Depuis cette époque, ils ont fait, conjointement avec le docteur Vavasseur, des expériences qui paraissent avoir décidé la question, et dont voici les principaux résultats : « 1° la section des nerfs de la huitième paire retarde considérablement la transformation des alimens en chyme sans l'arrêter; 2° que ce ralentissement dans le travail digestif dépend principalement de la paralysie des fibres musculaires de l'estomac; 3° les vomissemens qui surviennent souvent après cette section dépendent de la paralysie des fibres musculaires de l'œsophage; 4° le rétablissement de l'activité de la chymification après cette section, à l'aide d'un courant électrique, ne dépend pas de l'action chimique de cet agent, mais bien de ce qu'il détermine les mouvemens nécessaires pour renouveler la surface du bol alimentaire, et mettre tour à tour les parties qui le composent en contact avec les parois de l'estomac; 5° à l'aide de l'irritation mécanique du bout intérieur du nerf, on obtient des résultats analogues. Les auteurs concluent de ces expériences, qu'une des fonctions principales des nerfs pneumo-gastriques est de présider aux

mouvemens de l'estomac, mouvemens qui accélèrent la digestion, en facilitant le contact du suc gastrique avec les diverses parties du bol alimentaire. — Il me paraît utile de rapprocher de ces résultats ceux qu'ont présentés MM. Prévost et Leroyer dans une note sur la digestion : « 1° les actes de la digestion sont des altérations purement chimiques, auxquelles la vitalité des organes où elles se passent n'a point de part immédiate; elles peuvent toutes, à l'exception de celles des vaisseaux absorbans, s'imiter artificiellement au moyen des fluides que les excréteurs fournissent, savoir, la soude et l'acide; 2° la soude est l'agent auquel le suc gastrique doit ses propriétés dissolvantes; 3° les globules albumineux, dont la réunion forme le chyme, sont précipités par l'acide hydrochlorique; celui-ci est une secrétion de la caillette chez les ruminans, du ventricule succenturié chez les oiseaux, et de la région moyenne de l'estomac chez les vertébrés où ce viscère n'est pas subdivisé. » Nous ne quitterons pas l'anatomie et la physiologie animale, sans citer la note de M. Bogros sur les canaux qu'il a découverts dans les nerfs; les expériences de M. F. Edwards sur la contraction musculaire par le contact d'un corps solide sans arc galvanique; les observations de M. Girou *de Busaringues* sur les rapports de la mère et du père avec les produits de la conception, relativement au sexe et à la ressemblance; les considérations de M. Bailly sur l'influence des circonstances extérieures dans les conceptions et les naissances masculines et féminines; la lettre de M. Fray et les observations des *rédacteurs* sur les générations spontanées. — Parmi les articles de zoologie, les recherches de M. Knox sur l'origine et les différences caractéristiques des races humaines qui habitent la partie australe de l'Afrique, méritent un intérêt particulier. Je voudrais avoir assez d'espace pour donner une analyse complète de l'intéressant Mémoire de M. *Frédéric* Cuvier sur *la sociabilité des animaux*, qu'il a extrait d'un travail général encore inédit, sur l'origine et les causes efficientes des actions des animaux. A la profonde connaissance du sujet qu'il traite, M. F. Cuvier joint une exactitude de raisonnement, une clarté et une correction de style qui rendent la lecture de ses ouvrages extrêmement attachante. On reconnaît avec lui que la *sociabilité* est, chez les animaux comme chez les hommes, l'effet d'un *instinct primitif*, et qu'elle ne résulte ni de l'intelligence, ni de l'habitude. — M. Lenoble, médecin de l'hospice de Versailles, annonça le premier à la Société d'agriculture de cette ville que les sangsues médicinales (*hirudo* ou *sanguisuga officinalis*) se développent dans de petits cocons

ovoïdes et du volume d'un petit cocon de ver à soie; il donna des détails sur la structure des cocons. M. Rayer a répété les observations de M. Lenoble, et il a distingué dans chaque cocon entièrement développé, 1° « une enveloppe extérieure spongieuse; 2° au-dessous de cette enveloppe, une capsule analogue à celle qu'on observe autour des œufs des autres sangsues ovipares; 3° du mucus, des œufs ou des sangsues dans la capsule. » Après avoir percé la capsule, les petites sangsues s'engagent dans le tissu spongieux; elles serpentent dans son intérieur, sortent par divers points de la surface, et quelquefois se logent encore momentanément dans le tissu. A cette époque, elles nagent déjà avec une très-grande agilité. Avant de passer à la botanique, nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur les travaux zoologiques de MM. Quoy et Gaymard, médecins naturalistes de l'expédition de M. L. de Freycinet, et dont M. Geoffroy Saint-Hilaire a fait un juste éloge dans son rapport verbal à l'Académie des sciences; sur les observations de M. *Prosper* Garnot, concernant l'*échidmé épineux*, animal singulier de la Nouvelle-Hollande; sur la description du chlamyphorus, par M. *R.* Harlan. — On doit à M. Guillemin des recherches microscopiques sur le *pullen* (poussière fécondante des fleurs), et des considérations sur la génération des plantes; à M. Raspail, 1° une classification générale des graminées, fondée sur les caractères physiologiques de cette famille; 2° un mémoire sur le développement de la fécule dans les organes de la fructification des céréales; l'analyse microscopique de la fécule et des expériences propres à expliquer sa conversion en gomme. M d'Urville a enrichi la géographie botanique d'un très-beau travail sur la distribution des fougères à la surface du globe; et M Requien a présenté des observations sur quelques plantes rares ou nouvelles de *la Flore française*. — Parmi les articles de géologie et de minéralogie, nous citerons en première ligne le travail de M. de Humboldt sur plusieurs phénomènes physiques et géologiques qu'offrent les Cordillières des Andes de Quito et la partie occidentale de l'Himalaya. Dans cette dernière chaîne on a reconnu, par des opérations faites avec beaucoup de précision, que le *Jawahir* a 4026 toises (deux lieues de poste) de hauteur; et par des mesures approximatives, que le *Dhawalagiri* (Montagne blanche) a 4390 toises (près de deux lieues de 25 au degré), c'est-à-dire, près d'une demi-lieue de plus que le Chimborazo. M. Basterot s'est occupé avec beaucoup de succès de la géologie des environs de Bordeaux; les *Annales* donnent seulement la 1re partie, comprenant les ob-

servations générales sur les mollusques fossiles, et la description de ceux qu'on rencontre dans ce bassin. Aux observations de M. *Ad.* Brongniart sur les végétaux fossiles du terrain houllier et sur leurs rapports avec les végétaux vivans, il faut joindre celles du même auteur qui sont relatives aux végétaux fossiles des grès de Hoer en Scanie et de l'oolite à fougères de Mammers, et différentes notes de MM. Marcel de Serres, d'Orbigny, fils, sur les animaux fossiles. MM. Vauquelin et Berzelius ont bien voulu confier aux *Annales* divers travaux chimiques et minéralogiques qu'il serait trop long d'énumérer. — L'*atlas* de 1825 est composé de 56 planches, gravées ou lithographiées avec beaucoup de soin, et qui présentent surtout avec une grande clarté les détails d'anatomie, soit animale, soit végétale. Il est suivi d'une *Table* qui fait connaître par ordre de numéros les planches contenues dans chaque volume, et d'une *Table générale et méthodique* de toutes les planches des tom. IV, V et VI. *A.* Michelot.

300. — *Le Censeur*, Journal (*hebdomadaire*) de médecine, des beaux-arts et de littérature. — On s'abonne, rue de Richelieu, n° 66, chez M. Duvignau, directeur du Journal; chez *C.* Béghet, quai des Augustins, n° 57; prix de l'abonnement, pour trois mois, 7 fr.; pour 6 mois, 13 fr.; pour un an, 25 fr.

Ce journal (qui paraît tous les jeudis), fondé au mois de janvier 1826, est spécialement consacré à la polémique médicale. La doctrine des *physiologistes* y est vivement combattue, surtout par M. Prus, antagoniste du chef de la nouvelle école. Il offre souvent des relations d'expériences faites sur différentes maladies, où l'on trouve, en général, un sage esprit de critique, mais quelquefois aussi des personnalités qui ne sont pas sans amertume, et que n'autorise pas son titre de *Censeur*. Quant aux beaux-arts et à la littérature, il leur accorde une part assez abondante, et l'on remarque, dans les nombreux articles où sont annoncées la plupart des nouvelles productions littéraires les plus dignes d'intérêt, de l'instruction, du goût et de saines doctrines. B—u.

301.—* *Le Producteur, journal philosophique de l'industrie, des sciences et des beaux-arts.* Tome troisième, premier cahier, avril. Paris, 1826; Sautelet. Un vol. in-8° de 192 pages; prix de l'abonnement, 14 fr. pour trois mois; 26 fr. pour six mois; 50 fr. pour l'année.

La *Revue Encyclopédique* étant destinée à tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui peut intéresser la civilisation dans ses rapports divers, nous avons pensé qu'ils nous sauraient gré de leur faire connaître ce nouveau journal, qui se fait re-

marquer par un caractère d'indépendance et de bonne foi, trop rare de nos jours.

« *Le Producteur*, nous disent ses rédacteurs, a pour but d'unir les savans, les artistes et les industriels par une doctrine philosophique en harmonie avec l'état actuel de la civilisation, en favorisant les progrès futurs de l'humanité dans les directions scientifique, morale et industrielle. » Dans l'impossibilité où nous met le défaut d'espace d'analyser les propositions principales sur lesquelles repose leur doctrine, nous nous bornerons à relever cette assertion, que les progrès toujours croissans des sciences, des arts et de l'industrie doivent amener une organisation sociale définitive.

Nous avouerons qu'il nous est impossible de concevoir un système social définitif, et nous étaierons notre opinion d'un de leurs principes favoris, celui de la perfectibilité humaine, qui fait que chaque génération profite des travaux de celles qui l'ont précédée. La société, surtout depuis qu'elle a pris un mouvement général et régulier que les circonstances politiques ne peuvent pas altérer sensiblement dans son cours, nous semble soumise à une loi de modification indéfinie. Il nous paraît aussi téméraire d'assigner aux siècles futurs leur état social, parce que nous avons imparfaitement observé quelques peuples ordonnés sous des conditions particulières, que de poser la limite à laquelle doivent s'arrêter les sciences dans leur marche progressive. Ce défaut, de donner trop d'extension à un point de vue juste en lui-même et fécond en aperçus ingénieux, est commun aux rédacteurs du *Producteur* et aux autres auteurs de systèmes philosophiques. Du reste, nous reconnaissons qu'ils démontrent un grand nombre de vérités encore inaperçues sur les rapports philosophiques des sciences, des arts et de l'industrie avec l'ordre social, et nous recommandons la lecture de ce recueil à toutes les personnes qui veulent ne pas rester étrangères au mouvement intellectuel de notre époque. *Ad.* GONDINET.

302. — *Journal de la Jeunesse*, paraissant tous les dimanches par livraisons d'une feuille in-8°. Paris, 1826; au bureau du journal, rue Neuve-du-Marché-aux-Fleurs, n° 3, et Aug. Delalain, libraire, rue des Mathurins-St-Jacques, n° 5; prix de l'abonnement, 25 fr. pour un an; 13 fr. pour six mois, et 7 fr. pour trois mois.

Ce journal, destiné aux jeunes gens de l'un et l'autre sexe, qu'il a pour objet d'instruire en les amusant, paraît depuis plusieurs mois. Nous avions différé de l'annoncer, parce qu'il nous semblait n'avoir aucun plan déterminé, et ne pouvoir par

conséquent atteindre son but; mais nous voyons aujourd'hui avec plaisir que les rédacteurs, en commençant un second volume, ont adopté une marche régulière. Ils ont divisé le journal en quatre parties : la partie *didactique* comprend des notions sur la géographie, l'histoire, les sciences, etc.; la partie *critique*, des comptes rendus d'ouvrages destinés à la jeunesse ; les *mélanges*, des pièces inédites de quelques auteurs estimés de notre époque; les *nouvelles*, tout ce qui pourra intéresser les jeunes gens, les instituteurs, les professeurs, etc. Ce plan, sagement conçu, réunit les principaux avantages qu'un journal de ce genre peut offrir. L. C.

303. — * *Journal général d'annonces d'objets d'art et de librairie*, contenant l'indication des œuvres de musique, estampes, cartes et plans géographiques ou astronomiques, médailles, livres, etc., publiés en France et à l'étranger. On s'abonne au bureau, Palais-Royal, galerie de pierre, n° 33; prix, 15 fr. par an avec les tables.

Quoique l'excellent *Journal bibliographique*, publié par le savant et laborieux M. Beuchot (voyez *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 932), obtienne un succès dont il est digne à tous égards, tant par l'exactitude, si importante en de pareilles matières, avec laquelle il est rédigé, que par les notes et les détails toujours pleins d'intérêt qui lui donnent un si grand prix aux yeux des amateurs, nous ne craignons pas de dire qu'un nouvel ouvrage du même genre est un véritable service rendu aux arts et aux lettres. En effet, le *Journal de la Librairie* étant avant tout consacré aux *libraires*, les annonces de musique, d'estampes et d'autres objets d'art ne sont pour lui qu'un accessoire, et l'on ne peut guère se plaindre si ces parties se trouvent traitées avec un peu de négligence. D'un autre côté, un des plus grands mérites du *Journal de la Librairie* est d'être *complet*, et d'offrir le tableau périodique des travaux de la presse française. Le *Journal d'annonces* ne se propose, au contraire, que de présenter un choix parmi les productions nouvelles; le but dans lequel il a été fondé n'est nullement celui des fondateurs du *Journal de la Librairie*. Les éditeurs du nouveau recueil placent en première ligne les beaux-arts, et c'est principalement sous ce rapport que l'on doit considérer leur publication.

La musique, mise au rang des beaux-arts, quoiqu'elle soit une science exacte et positive, se trouve naturellement occuper la première place dans le journal que nous annonçons, en raison du grand nombre d'ouvrages qu'elle fait éclore chaque jour, et de la multitude de personnes qui en étudient les diverses parties. Comme le *Journal d'annonces* ne se borne pas

toujours à copier le titre des ouvrages, et que, de tems à autre, il publie, sous la rubrique *Variétés*, des articles qui ne manquent ni d'intérêt ni d'à-propos, nous pouvons espérer que nous aurons enfin un journal où les musiciens rencontreront des juges éclairés et compétens. On doit inviter les rédacteurs à donner, sous ce rapport, plus d'extension à leur feuille. La plupart des articles publiés jusqu'à présent sont traduits de journaux anglais; les emprunts devraient aussi s'adresser à la *Gazette de musique, publiée à Leipzig*, et qui, depuis plus de vingt ans, jouit d'un succès européen. Parmi les articles originaux, deux m'ont paru dignes d'une attention particulière : le premier est une lettre *sur la musique moderne*, et le second une *réponse* à cette lettre. Pour donner mon opinion sur la question traitée par les auteurs, il faudrait rouvrir la discussion, ce qui menerait trop loin; je dois avouer toutefois, qu'en fait de raisonnement, la première lettre me paraît l'emporter sur celle qui la suit, et que cependant le sujet ne me semble pas traité d'une manière parfaitement juste. Les véritables connaisseurs ne s'inquiètent pas tout d'abord de la date d'un morceau de musique; ils l'examinent auparavant en lui-même, et ce n'est qu'après l'avoir étudié qu'ils considèrent le tems où a vécu le compositeur, les circonstances qui ont pu influer sur sa manière d'écrire, le système particulier qu'il a suivi. Si les auteurs des deux lettres avaient fait de semblables réflexions avant de prendre la plume, ils n'auraient pas classé dans une même catégorie *Gluck*, *Grétry*, *Sacchini*, *Mozart*, *Méhul*, *etc.*; l'un n'aurait pas attaqué mal à propos M. *Rossini*; l'autre n'aurait pas employé de mauvaises raisons pour défendre le plus grand génie musical de l'époque. Enfin, on est fâché de voir que celui-ci ne trouve rien d'admirable hors M. Rossini et ses imitateurs; on plaint celui-là, quand il avoue qu'il a entendu sans émotion le *Barbiere*, *Otello*, et surtout le premier acte de *Mose in Egitto*.

Quoi qu'il en soit, le *Journal d'annonces* est arrivé, au moment où nous écrivons, à la 39e livraison de sa seconde année; cette livraison a reproduit l'article sur les *guimbardes*, inséré dans notre *Revue* (t. xxx, p. 278), et ses rédacteurs ont eu le soin de citer l'ouvrage dont il était tiré; différens en cela de certains journalistes français et étrangers qui copient ou traduisent souvent des morceaux de la *Revue Encyclopédique*, et se dispensent de citer l'auteur et l'ouvrage auxquels sont faits ces sortes d'emprunts.

J. Adrien-Lafasge.

Livres en langues étrangères, imprimés en Russie.

304. — * Καλβου και Χρηστοπουλου λυρικα, μετα γαλλικης μεταφρασεως. — Odes nouvelles de Kalvos, de Zante; suivies d'un choix de poésies de Chrestopoulo, traduites par l'auteur des *Helléniennes*, P. de C. Paris, 1826; Jules Renouard. 1 vol. in-18 de XII et 251 pages; prix 4 fr. 50 c. et 5 fr. par la poste.

M. Kalvos a déja publié a Genève un *Recueil d'odes;* celles que nous annonçons ne peuvent qu'ajouter à la renommée de ce jeune poëte. Des vers patriotiques sur les malheurs et l'héroïsme de la Grèce moderne doivent devenir populaires, partout où il se rencontre des sentimens généreux; surtout, lorsqu'ils réunissent à l'intérêt puissant d'un tel sujet, le charme d'une poésie élevée, pleine de chaleur et de mouvement, et où des sentimens héroïques sont revêtus des formes mélodieuses de la versification grecque. La lyre de M. Kalvos ne célèbre pas des héros, tels que ceux de Pindare; il ne suffit pas, pour mériter les palmes qu'il décerne, d'avoir conduit avec dextérité un char rapide autour de la borne fatale; il ne suffit pas d'être un vigoureux athlète, ou un adroit lutteur. Les noms de *Canaris*, de *Botzaris*, de *Byron*, voilà ceux qu'il consacre; et ces noms fameux conserveront dans la postérité une autre gloire et de plus longs souvenirs. La traduction française est écrite avec assez d'élégance; mais on sait tout ce qui manque à la prose pour rendre le mouvement, l'expression, et l'audace lyriques. Nous ne citerons point ici quelques strophes isolées: ce ne serait pas le moyen de donner une idée fidèle des beautés du poëte; nous ne recommanderons pas même particulièrement à nos lecteurs quelques-unes des dix odes qui composent ce recueil; il faut les lire toutes: dans toutes, on trouvera des beautés. Les poésies de Chrestopoulo offrent un singulier contraste avec celles de M. Kalvos: composées dans un tems de servitude, destinées à charmer les loisirs des grands, elles respirent la mollesse et chantent la volupté; le poëte est couronné de roses, et la coupe vermeille remplace la lyre dans ses mains. L'autre poëte ne quitte la lyre que pour s'armer du sabre ou du mousquet; la patrie, la liberté, la gloire, la vengeance, tout ce qu'il y a dans l'ame de sentimens généreux ou énergiques, l'inspirent tour à tour; ce ne sont pas les chansons d'Anacréon: ce sont les hymnes de Tyrtée. M. A.

305. — * *Theodoric; a domestic tale, and others poëms, etc.* — Théodoric, conte national, et quelques autres poésies; par *Thomas* Campbell. Paris, 1825; Baudry, rue du Coq-Saint-Honoré. In-12 de 108 pages; prix 3 fr.

M. Campbell a choisi un sujet helvétique ; en effet, le pays, l'histoire et les mœurs du peuple suisse sont très-propres aux inspirations poétiques, et le seraient beaucoup plus encore, si la bibliothèque des voyages en Suisse n'était pas si volumineuse que le plus infatigable lecteur ne peut se flatter de l'avoir parcourue d'un bout à l'autre. En écrivant, même un conte, sur ce pays, comment s'assurer que l'on n'a pas été devancé ? Quoi qu'il en soit, la narration du conteur est agréable : les entraves de la versification ne l'embarrassent point, la langue des muses lui est familière, et comme naturelle. On ne jugera pas gravement ses poésies fugitives ; elles sont légères, et devaient l'être. Cependant, qu'il ne se fasse pas illusion ; le savoir n'est pas ennemi des grâces, et les beautés poétiques, privées des ressources que les sciences peuvent leur offrir, pourraient bien n'être que des figures *chiffonnées* et minaudières, si on les compare à la beauté pure et majestueuse de la nature. Les physiciens n'ont point *désenchanté* l'arc-en-ciel : ils ont, au contraire, substitué d'imposantes images, des idées dignes du créateur, à des conceptions mesquines, et qui n'ont, certainement, rien de divin. Gresset, qui fit aussi des poésies légères, donnait aux poëtes de son tems un conseil que l'auteur du joli conte que nous annonçons, est digne d'apprécier : il leur disait :

> Il faut être sans imposture
> L'interprète de la nature
> Et le peintre de la raison.

Pour être l'interprète de la nature, il faut l'avoir comprise : dès que le poëte aura pénétré dans ses mystères, il sera véritablement inspiré, hors des voies de cette poésie vulgaire dont on commence à se lasser ; il sera poëte, dans toute la dignité du haut emploi désigné par ce mot trop rabaissé. Qu'il écrive en vers ou en prose, peu importe : il y a plus de poésie dans quelques pages de Tacite, de J.-J. Rousseau et de Buffon, que dans une centaine de volumes de vers dont les auteurs ne sont passans réputation poétique. F.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Mexique.—Vera Crux et Alvarado.—*Commerce.*—La chute de la forteresse d'Ulua a donné une nouvelle impulsion à notre commerce. Plusieurs négocians opulens de la capitale vont fonder des établissemens à Vera Crux, pour être plus à même d'exploiter leurs relations avec l'Europe. Cette malheureuse ville a été entièrement détruite par les feux de la forteresse : mais on la verra bientôt renaître de ses ruines, et sous une forme beaucoup plus belle et plus commode que dans son ancien état. Pendant l'occupation d'Ulua par les Espagnols, presque toutes les importations et les exportations maritimes se sont faites par Alvarado. Le commerce de cette petite ville, pendant l'année 1824, s'est élevé à la somme de 15,156,941 piastres fortes, distribuées de la manière suivante :

Importation des ports nationaux.			
Produits nationaux.....	203,096		
Produits étrangers.....	80,991	—	284,087
Importations des États-Unis.			
Produits des États-Unis	878,737		
Produits étrangers.....	3,481,831	—	4,360,568
Importations d'Europe.....			6,413,636
Exportations pour les ports de la république			202,042
Pour les États-Unis.....			3,022,422
Pour l'Europe.....			874,186
			15,156,941

Pendant le même intervalle, il est entré à Alvarado 151 bâtimens, dont 38 des ports de la république, 66 des États-Unis, et 47 d'Europe. J. J. de Mora.

AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala.—*Statistique.*—Un citoyen de cette république, qui se trouve maintenant à Paris, nous a communiqué, sur sa

patrie, quelques données statistiques dont on pourra faire usage avec une entière confiance. Quoiqu'elles ne soient pas aussi détaillées qu'il le faudrait pour guider les opérations du commerce et les combinaisons de la politique, elles serviront du moins à rassurer les amis de la liberté; elles mettront de plus en plus à découvert l'impuissance de l'Espagne et la force des provinces affranchies. Si les ressources des nouvelles républiques et leurs moyens de défense mutuelle étaient bien connus, la cause de l'indépendance serait jugée depuis longtems, et toute l'Europe (l'Espagne exceptée) s'empresserait de suivre l'exemple des États-Unis et de l'Angleterre.

« *Population.* — Les recensemens, faits sous la domination de l'Espagne, sont trop anciens et trop inexacts, pour que l'on puisse y ajouter foi; mais, ce que l'on peut affirmer avec une entière certitude, c'est que le nombre des habitans augmente rapidement, et que l'on peut à peine citer quelques lieux où la population soit stationnaire, ou décroissante. D'après les observations des hommes le plus en état de juger par la seule inspection du pays, et qui l'ont visité avec le plus de soin, la population doit être au moins de 2,000,000 d'ames, dont les indigènes forment la moitié; les métis et les blancs y sont à peu près en nombre égal et composent l'autre moitié; car les nègres y sont si rares, qu'il est inutile d'en faire mention dans les notices statistiques. Le nombre des habitans des capitales est dans l'ordre suivant : *Guatemala*, siége du gouvernement fédératif, et capitale de l'état du même nom, 35 à 40,000; *Léon*, capitale de l'état de Nicaragua, même population; *S. Salvador*; capitale de l'état de même nom, 25,000; *San-José*, capitale de Costarica, 25,000; *Comayagua*, capitale de l'état de même nom, 20,000 habitans.

« *Cultures.* — Toutes les productions des pays chauds et tempérés réussissent sur le territoire de Guatemala : dans les plaines, pour les premières, et dans les montagnes, pour les secondes. Le café, le cacao, le sucre et le coton conviennent aux lieux bas, ainsi que le riz et le maïs, aliment ordinaire du peuple. Une partie du cacao de Nicaragua est exportée par la mer Atlantique, et les cotons récoltés dans le même état fournissent à l'exportation sur les deux mers. Ils sont abondans, et de bonne qualité; mais cette branche de commerce a beaucoup souffert de la révolution, et elle est presque réduite à la consommation intérieure, à cause de l'abondance et du bas prix des tissus de coton importés d'Angleterre. L'indigo et la cochenille sont deux autres matières d'exportation. De 1815 à 1820, les indigoteries avaient prodigieusement déchu; mais

elles se sont relevées, et sont aujourd'hui aussi actives qu'elles aient jamais été avant la révolution. C'est du Mexique que l'on a reçu la cochenille, depuis une douzaine d'années. Ce n'était d'abord qu'un objet de curiosité ; mais, en 1821 et 1822, on commença des exploitations profitables, et cette nouvelle branche d'industrie agricole a fait des progrès très-rapides, au point que le produit de 1824 était douze fois aussi considérable en 1825, et que, cette année même, il s'élevera jusqu'à vingt fois celui de 1824, pris pour terme de comparaison.

« Lorsque l'habileté du cultivateur secondera la fertilité du sol, on ne peut dire ce que seront les produits de notre territoire. Aucune partie du globe ne fut mieux traitée par la nature : l'abondance des eaux, la facilité de les diriger suivant les besoins de l'agriculture et de l'industrie, un sol profond, la végétation la plus vigoureuse, tous les climats, toutes les températures ; mais peu d'instruction et d'industrie, des instrumens grossiers et de mauvaises méhodes. Nous sommes peut-être aussi peu avancés dans l'agriculture, que dans l'industrie manufacturière. Notre gouvernement n'a pas encore eu le tems de s'occuper, comme il le faudrait, de cette base première de la prospérité publique : mais l'assemblée constituante a commencé par donner à tous les genres de cultures un puissant encouragement ; elle les a affranchis de tout impôt, de toutes redevances, etc., pendant dix ans. Ainsi, dans notre pays, un cultivateur instruit, laborieux et pourvu de bons instrumens qu'il ne trouverait pas encore sur les lieux, aurait la certitude de s'élever promptement jusqu'à l'opulence, et par la voie la plus honorable.

« *Instruction publique.* — Dans cette partie essentielle des institutions d'un état, l'ancien gouvernement a laissé une lacune que le congrès s'efforce de remplir. On se donnait tant de soins pour nous tenir dans l'ignorance ! on prenait tant de précautions pour empêcher le plus faible rayon de lumière d'arriver jusqu'à nous ! dans les premières écoles, le tems se passait à réciter des prières, et dans les colléges, à disputer sur des questions de métaphysique et de théologie. L'assemblée constituante a senti la nécessité d'une réforme, ou plutôt d'un changement total, d'une création nouvelle. Mais cette création n'est possible qu'avec l'aide du tems, et doit être favorisée par un calme intérieur dont on ne jouit point encore dans un état naissant ; cependant, les premières écoles ont été établies sans difficulté ; mais nous n'avons point encore d'enseignement mutuel. L'université et les deux colléges de la capitale ont reçu

quelques améliorations; une chaire de chimie et deux de mathématiques ont été fondées. D'autres établissemens projetés seront bientôt mis à exécution, si des obstacles ne les retardent point, et l'un de ces obstacles, c'est le trop petit nombre de professeurs.

« *Moyens de défense.* — Après trois siècles de servitude, l'indépendance nous est arrivée au milieu des fêtes, des épanchemens de tous les cœurs, de l'expression bruyante de l'allégresse publique : ce changement extraordinaire et subit n'a pas coûté une seule goutte de sang. Il n'est donc pas surprenant que nous soyons encore mal pourvus de ce qui serait nécessaire pour repousser une agression extérieure, et pour défendre notre liberté. Cependant, nous avons sept forteresses en bon état, quant aux murailles; mais celles d'Omoa et de San-Juan sont seules complétement armées. Les autres seraient pourvues assez promptement, en cas de besoin; elles ont été visitées par un ingénieur, et les dispositions nécessaires ont été faites pour que rien ne manquât à leur défense, si elles étaient attaquées, ce qui n'est guère probable. Nous avons des poudreries, mais point de fabriques d'armes. Heureusement, on en a reçu beaucoup par la voie du commerce extérieur, en sorte que les citoyens sont armés, et les arsenaux pourvus. Afin de donner plus d'activité à cette importation, le gouvernement a rendu un décret que nous citerons, à l'article du commerce. Quant au personnel de l'armée, nous avons peu de troupes réglées, mais de bonnes milices qui feraient une campagne aussi bien que d'anciens régimens; l'expérience en est faite. Ces milices s'assemblent de tems en tems pour être exercées : leurs cadres sont conservés, avec le nombre de sous-officiers nécessaires pour le service; ces milices sont un intermédiaire entre les troupes réglées et la garde nationale qui se compose de tous les citoyens. Notre artillerie est encore insuffisante, et sans organisation définitive : il en est de même de notre état-major, soit en tems de paix, soit en cas de guerre. Nous sommes assez heureux pour que l'expérience militaire manque encore à nos hommes d'état; mais, dans les dangers de la patrie, le zèle des citoyens y suppléerait. Nous ne sommes point disposés à imiter le luxe des armées monarchiques : notre force publique, c'est nous-mêmes, et la partie agissante de cette force est réglée, suivant les besoins du moment. Il ne nous arrivera jamais de tenir 200,000 hommes sous les armes, sans avoir un seul ennemi qui nous menace; mais que l'Europe ne s'y trompe point; nos armées seront toujours plus nombreuses, et non moins aguerries que celles qu'elle pourrait envoyer contre nous.

« *Commerce.*—Cette source de prospérité est devenue beaucoup plus abondante, depuis notre affranchissement. Avant cette heureuse époque, des relations commerciales étaient établies entre nos ports sur l'Atlantique et Carthagène, la Havane et Cadix : sur la mer Pacifique, on correspondait avec Panama, Guayaquil, Acapulco, Lima et d'autres ports d'une moindre importance. On recevait par l'Atlantique des marchandises d'Europe dont la valeur n'était guère que de cinq millions de francs, et l'on donnait en échange de l'indigo, des baumes, de l'argent monnayé, des viandes salées, des bois de teinture, etc. Sur la côte opposée, le commerce apportait de l'or et de l'argent, du cacao, du vin et de l'eau-de-vie, des chapeaux, et quelques autres menus objets, et l'on expédiait en retour de l'indigo, du mercure, du coton, des bois, du tabac, des étoffes fabriquées dans le pays, etc. Le tout pouvait être évalué à 4 millions de francs.

« Depuis que l'Amérique est libre, quelques branches de ce commerce ont changé de direction, mais rien n'a déchu, et d'autres nations ont profité du nouveau débouché ouvert à leurs fabriques. Les importations de l'Angleterre s'élevèrent, en 1825, à cinq millions de francs. Les expéditions partaient de Londres, de Liverpool et de la Jamaïque; et, loin qu'elles aient augmenté l'exportation de numéraire, on a remarqué, au contraire, qu'il paraissait plus abondant, en sorte que toute l'importation avait été soldée par les produits de notre sol.

« Autrefois, notre commerce avec la France se faisait par l'intermédiaire de la Havane : aujourd'hui, quelques navires sont expédiés du Hâvre pour Omoa. Les droits actuels sur l'exportation sont :

« Pour l'or et l'argent monnayé . . . . . 6 pour 100.

« Pour l'indigo et les baumes, d'après un tarif extrêmement bas . . . . . 4 pour 100.

Tous les autres produits du sol sont exempts de droits.

« Les droits d'importation sur le coton sont de 16 pour 100, et pour tous les autres objets, de 12 pour 100, à l'exception des instrumens des arts et des livres qui ne sont point taxés. Pour encourager l'importation des armes, les navires qui en sont chargés avec d'autres marchandises n'ont point de droits à payer, sur une quantité de ces marchandises égale en valeur à celles des armes qu'ils apportent, en sorte qu'une cargaison composée de deux parties égales en valeur, l'une d'armes, et l'autre de marchandises quelconques, n'aurait rien à payer.

« L'introduction de la poudre de chasse et celle du tabac sont

prohibées, parce que le gouvernement s'est réservé ces deux exploitations, et qu'elles forment une partie des revenus publics. G. DE GR...

— *École centrale des arts et métiers.* — On va fonder ici un établissement dont le besoin est vivement senti par tous ceux qui connaissent les vastes ressources de ce pays, et l'état déplorable auquel notre industrie a été réduite par la longue oppression sous laquelle nous avons gémi. C'est une école centrale des arts et métiers, organisée à l'instar de celle de Châlons sur Marne. C'est un Français proscrit qui a présenté l'idée et le plan de cette institution, et la générosité du gouvernement et de plusieurs patriotes distingués lui assure des moyens d'exécution et de succès. J. J. DE M.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BRÉSIL.—RIO-JANEIRO.— *Commerce des noirs.*—Cet odieux trafic se continue ouvertement dans ce pays, quoiqu'il ne soit pas moins contraire au vœu général de la nation, qu'aux principes proclamés par le gouvernement prétendu constitutionnel. Le *Diario fluminense*, journal officiel, publié à Rio-Janeiro, sorte de *Moniteur* du Brésil, donne la liste de onze bâtimens entrés dans ce port, du 4 au 30 janvier 1826, avec une cargaison totale de 5672 esclaves noirs. — Espérons que ce crime atroce, qui est un objet de spéculation pour le fisc, auquel un droit de près de 200 fr. est alloué pour chaque tête de noir (évalué comme un vil bétail), cessera enfin de déshonorer un gouvernement et une nation qui ne doivent pas rester long-tems étrangers aux progrès de la civilisation, si rapides chez les peuples qui les environnent. T.

AFRIQUE.

EMPIRE DE MAROC. — *Politique.* — Le fait suivant que nous empruntons à un journal anglais (*the Times*) donne lieu à quelques observations sur la politique en général, et à son application au droit public et à l'indépendance des états. — Le gouvernement espagnol ayant demandé l'extradition de quelques constitutionnels réfugiés dans les états de l'empereur de Maroc, voici la réponse que ce monarque a fait faire par le pacha auquel le consul espagnol s'était adressé. « Dieu est grand! Puisque le consul espagnol est arrivé, qu'il soit le bien venu; il peut se dispenser de venir jusqu'ici pour me visiter. J'approuve que les Espagnols réfugiés ne lui aient pas été remis: ils s'étaient placés sous la protection de notre pavillon; qu'ils y

soient en sûreté. Ils n'auront pas imploré vainement notre justice et notre bienfaisance; nous ne perdons jamais de vue ce que Dieu même nous a commandé par l'organe de son prophète. Ces Espagnols ne désiraient rien qui ne fût conforme à la volonté de Dieu; si ces désirs sont, aux yeux du roi d'Espagne, un acte de trahison, soit; mais il est d'autres souverains qui ne sont pas de cet avis, et qui auraient vu avec plaisir ces mêmes hommes venir chercher un asile dans leurs états. S'ils étaient réellement criminels, s'ils avaient violé les lois de leur pays, que le roi d'Espagne ne se presse pas de les faire punir, qu'il attende que son autorité soit mieux affermie. Nous ne refuserions pas de livrer de vrais criminels; c'est un devoir que les souverains doivent s'imposer les uns envers les autres : mais dans ce cas, notre justice, notre clémence et les préceptes de Dieu même, transmis par son prophète, nous défendent d'accéder à la demande de notre ami le roi d'Espagne. »

Les préceptes du Koran viennent ici, comme auxiliaires de la justice et de la morale qui réprouvent le prétendu droit d'extradition de prétendus criminels, réclamé par ce que l'on ose appeler *la politique*. Si Washington eût été malheureux, quel état ne se serait point empressé de lui offrir un asile? Qui pût jamais voir un coupable dans le vertueux Kosciusko? Et aujourd'hui même, si l'adversité pouvait atteindre Bolivar, on ne craint pas d'affirmer qu'il n'est aucun état, même faisant partie de la Sainte-Alliance, l'Espagne exceptée, qui ne se fît honneur de lui offrir une retraite. L'ignoble prétention de poursuivre les délits politiques jusque dans les pays étrangers, est tellement flétrie aujourd'hui dans l'opinion de tous les hommes qui pensent, chez tous les peuples, que les agens du pouvoir n'oseraient plus l'exercer contre une haute renommée, un mérite éclatant, dans des circonstances imposantes : on abandonne ce moyen de persécution aux opérations d'un ordre subalterne; et bientôt, la diplomatie le laissera définitivement à la police qui ne se pique point de dignité, et qui ne s'informe point de ce que l'on pense sur son compte. Quoi qu'on en dise, la vraie politique fait quelques progrès. Celle de l'Amérique est digne des regards de l'homme de bien; on voit que, même en Afrique, elle n'est pas totalement inconnue : espérons qu'elle viendra, tôt ou tard, s'établir sur le continent européen.

F.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

COMMERCE D'IMPORTATIONS ET D'EXPORTATIONS DES ILES BRITANNIQUES, *pendant les années* 1824 *et* 1825, *suivant la valeur constatée par des documens officiels.*

PAYS.	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	1824.	1825.	1824.	1825.
	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.	Liv. st.
Russie	2,611,617	2,606,531	1,841,274	2,238,140
Suède	130,751	149,081	202,685	141,142
Norvége	86,493	94,375	131,595	116,094
Danemark	35,881	136,673	380,132	332,073
Prusse	504,140	620,287	634,074	468,463
Allemagne	961,460	1,505,456	7,528,957	7,552,176
Hollande	785,973	1,096,127	2,044,033	2,017,289
Flandre	298,685	468,146	2,013 209	2,217,517
France	1,102,739	1,536,840	984,565	1,124,227
Portugal	566,353	450,730	2,146,473	2,670,191
Espagne	208,748	845,339	452,882	684,806
Italie	1,123,344	1,127,692	3,934,563	3,499,780
Turquie	446,902	746,848	1,274,237	1,397,497
Gibraltar	81,698	59,511	1,974,087	2,796,344
Malte	37,334	63,083	499,580	375,296
Iles Ioniennes	93,538	132,116	8,213	15,983
Irlande	5,821,036	5,591,161	4,501,201	5,006,639
Ile de Man, etc.	183,952	208,512	323,989	372,174
Indes orientales et Chine	6,918,539	7,312,355	4,355,437	4,394,880
Nouvelle Hollande	51,376	51,371	180,716	215,628
Cap de Bonne-Espérance	154,147	122,085	433,473	276,420
Autres parties de l'Afrique	185,250	202,288	342,824	399,238
Indes occidentales anglaises	7,971,145	8,655,538	4,622,804	4,870,835
Nouvelles colonies anglaises	864,944	925,699	1,766,538	2,241,666
États-Unis d'Amérique	5,459,736	3,925,608	6,141,450	7,141,285
Indes occident. étrangères	790,236	628,160	1,702,198	1,896,265
Brésil	1,053,327	1,289,513	3,425,324	3,750,043
Rivière de Colombie, etc.	»	3,771	8,232	2,578
Mexico et Guatemala	221,825	158,431	369,776	555,513
Colombie	45,275	73,496	305,621	425,140
Pérou	15,316	23,737	408,872	621,670
Chili	9,719	41,090	489,601	923,423
Buenos-Ayres et Mte-Video	388,338	498,645	803,237	1,581,775
Pêche de la baleine	592,067	376,072	2,793	3,064
Objets saisis, etc.	11,300	16,823	»	»
TOTAUX	40,412,384	41,737,609	56,234,663	63,224,272

Physique.—Nouvelle division du thermomètre.—M. Skene, lieutenant de la marine royale, l'un des compagnons du capitaine Parry dans son expédition vers le pôle, en 1820, reproduit l'idée de diviser l'échelle thermométrique d'après la fusion de deux corps solides, et non d'après une fusion et une vaporisation, comme on l'a fait jusqu'à présent. En effet, on ne peut pas réunir à volonté les circonstances propres à donner un degré fixe de température par la vaporisation d'un liquide, au lieu que la fusion d'un corps solide à l'état liquide n'est déterminée que par l'affinité des molécules du corps les unes pour les autres et pour le calorique, et ne dépend d'aucune autre cause. M. Skene propose de prendre pour *unité* thermométrique la différence de température entre le degré de la fusion du mercure, et celui de la fusion de l'eau, en ayant soin que les deux matières soient parfaitement pures. Cette unité se nommerait *degré*, et serait divisée en 100 *minutes*, à l'imitation de la nouvelle division du quart du méridien terrestre. La fusion de la glace conserverait la fonction qu'elle remplit depuis si long-tems, chez presque tous les peuples qui font usage du thermomètre; elle séparerait le froid du chaud, et serait marquée 0; les minutes dans le sens positif ou ascendant seraient positives, et prendraient le signe +, tandis que les minutes descendantes seraient désignées par le signe —. La grandeur aurait l'avantage de représenter par de petits nombres les plus hautes températures, même celle de la fusion des métaux les moins fusibles. Entre la fusion de la glace et l'ébullition de l'eau, il n'y aurait plus qu'environ 2° 50'; le zinc fondrait à 9°, etc. Ces nombres seraient plus faciles à retenir que ceux dont on se sert actuellement. Il est vrai que la graduation des thermomètres deviendrait plus difficile, et ne pourrait être confiée qu'à des artistes instruits : mais, loin qu'il en résulte aucun inconvénient, ce serait peut-être un moyen de faire disparaître la multitude d'instrumens mal divisés, qui ne s'accordent jamais entre eux, dans les mêmes circonstances, et auxquels on ne peut ajouter foi, lorsqu'il s'agit d'observations de quelque importance. Les instrumens gradués suivant la méthode de M. Skene seraient nécessairement d'accord, en quelque lieu qu'ils eussent été faits. F.

Liverpool.—*Communication télégraphique entre Liverpool et Manchester* (1). — L'utilité des télégraphes est reconnue :

---

(1) Voyez *Rev. Enc.*, t. IX, p. 214, et t. XXVIII, p. 942, les articles relatifs aux *télégraphes de jour et de nuit*, proposés au gouvernement

leur emploi semble devoir offrir des avantages incontestables, non-seulement au commerce, mais encore à tous les hommes que des distances plus ou moins grandes séparent des lieux avec lesquels ils ont des relations d'intérêt ou d'amitié. Cependant, jusqu'à ce jour, les gouvernemens se sont réservé le monopole de cette belle invention; ils l'ont rendue nulle, pour ainsi dire, en s'opposant aux nombreux services que la société avait le droit d'en espérer. C'est en Angleterre où la marche de la civilisation est dégagée de la plupart des entraves qui l'embarrassent dans d'autres pays, que de simples particuliers se proposent enfin d'établir des télégraphes pour l'usage des relations commerciales et individuelles.

Les auteurs de ce projet s'engagent à établir une ligne télégraphique entre Liverpool et Manchester, qui transmettra les dépêches de toute nature, avec promptitude et régularité et avec le plus grand secret. D'après leurs calculs, une demi-heure suffira pour la transmission du message et de sa réponse (la distance entre ces deux villes est de 37 milles anglais). Les deux premières stations seront placées, dans chaque endroit, à la proximité de la Bourse, où les négocians pourront facilement expédier leurs dépêches et connaître sur-le-champ celles qui leur seront adressées. Des arrangemens ont été pris pour rendre la formation des messages simple et facile, au moyen d'un vocabulaire, disposé par ordre alphabétique et numérique, qui contiendra les mots et les phrases les plus propres aux correspondances commerciales et de tout genre, et d'une clef ou index. Le télégraphe ne sera ouvert qu'aux souscripteurs, fournissant chacun une cotisation annuelle de 3 guinées (78 f.), et payant en outre 6 pence (60 cent. par signal); un message ordinaire se composera de 5 à 6 signaux. Lorsque l'utilité de cet établissement sera bien reconnue, on pourra étendre la ligne télégraphique jusqu'à Londres et vers d'autres villes importantes. J.

RUSSIE.

Encouragemens accordés aux lettres. — L'empereur Alexandre, protecteur éclairé des sciences et des lettres en Russie, encouragea aussi plusieurs grandes entreprises littéraires dans les pays étrangers. C'est ainsi qu'il contribua pour près de

---

français par M. l'amiral de Saint-Haouen, et dont l'adoption, qui serait si éminemment et si généralement utile, a éprouvé jusqu'à présent des obstacles insurmontables. N. d. R.

50,000 roubles à la publication des différentes éditions des voyages du célèbre Alexandre de Humboldt, et qu'il souscrivit pour deux cents exemplaires à la *Bibliothèque d'économie politique*, publiée en Italie, et à une traduction du français en italien (assez défectueuse du reste) de l'*Histoire de Russie*, par Karamzine. Peu de tems avant sa mort, ce monarque donna une nouvelle preuve de son zèle pour l'avancement des sciences, et surtout pour celle de la législation, en ordonnant d'acquérir pour l'Université d'Abo, et moyennant la somme de 17,000 roubles d'argent, la bibliothèque du célèbre professeur en droit Haubold, de Leipzig, très-riche en manuscrits et en livres rares et précieux. E.

Nécrologie. — Aux noms des deux poëtes distingués (Kapnist et Dolgorouki) que la Russie a perdus en 1823, et auxquels nous avons consacré un article nécrologique dans notre cahier d'*août* 1825 (voy. t. xxvii, p. 583), il faut joindre ceux de *Raïevsky*, *Bourkhard*, *Ougrumef*, *Glovatchevsky*, *Lampe*, *Tchérépanof*, *Plavilstchikof*, *Kampenhausen*, *Korf*, *Holdbach* et *Poidebard*, dont les sciences, les lettres et les arts ont eu à déplorer la perte, dans les années 1822, 1823 et 1824. Nous allons consacrer quelques lignes à chacun d'eux pour faire connaître leurs titres à la reconnaissance publique, et nous suivrons l'ordre chronologique de leur mort, laissant à nos lecteurs le soin de les classer dans leur mémoire, selon le degré d'estime que chacun d'eux leur semblera devoir mériter.

— *André* Raïevsky, mort à Koursk, le 13 mars 1822, était membre de la *Société militaire* et de la *Société des amateurs de la littérature, des sciences et des arts*, dont le président est aujourd'hui M. Izmaïlof, connu par la publication d'un recueil de fables (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 471-472). On a de lui : 1° Des *poésies* qui n'ont pas été réunies en corps d'ouvrage, et qui sont disséminées dans différens recueils; 2° le 1er volume des *Principes de stratégie*, de l'archiduc Charles, dont il n'a pu achever la traduction (Saint-Pétersbourg, 1818. In-8°); 3° des *Mémoires sur les campagnes des années* 1813 *et* 1814. (*Vospominania o pokhodakh*, 1813 *i* 1814 *godof*. Moscou, 1822; 2 vol. in-8° de 162 et 160 pages). Ce dernier ouvrage est bien au-dessous des *Lettres d'un officier russe*, publiées par *Théodore* Glinka (Moscou, 1815 et 1816; 8 vol. in-12) et des *Lettres d'un officier de la marine*, par Bronevsky (Saint-Pétersbourg, 1818-1820; 4 vol. in-8°).

— Bourkhard Vichmann, né à Riga, au mois d'août 1786, est mort à Saint-Pétersbourg, le 1er août 1822. Après avoir

fait ses études, en Allemagne, dans les Universités de Goettingue, d'Iéna et de Heildeberg, il avait d'abord embrassé la médecine; mais, ayant échoué dans la guérison d'un malade, il renonça bientôt à cette profession, pour se livrer à l'étude de l'histoire et de la géographie. De retour à Riga, d'où il passa, en 1808, à Saint-Pétersbourg, il fut successivement professeur d'histoire et de statistique au *Corps des cadets*, précepteur des enfans de la duchesse de Wurtemberg; puis, secrétaire du comte Roumantzof et conservateur de sa bibliothèque. Nommé ensuite par le gouvernement directeur des écoles en Courlande, il revint habiter Riga, pendant les années 1817 et 1818. A cette époque, il vendit au prince Lobanof-Rostovsky, pour la somme de 15,000 roubles, une bibliothèque de 3,000 volumes, qu'il avait composée uniquement d'ouvrages, en différentes langues, tous relatifs à la Russie. De retour à Saint-Pétersbourg, en 1820, il avait conçu le projet d'y fonder un musée national, à l'instar de ceux de Lemberg et de Pest; mais, ce projet ayant manqué, il se résolut à vendre à la Bibliothèque de l'État-major de l'empereur Alexandre, pour la somme de 10,000 roubles, la nouvelle collection de manuscrits et d'ouvrages qu'il avait rassemblés dans le même but que la première. Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés : 1° *Darstellung der russischen Monarchie* (Tableau de la monarchie russe. Leipzig, 1813.). Cet ouvrage, extrait de celui de Hassel, dont il a rectifié les erreurs, est le plus complet qui ait été publié en langue étrangère sur la statistique de la Russie. 2° *Urkunde über die Wahl Michael Romanows.* (Sur l'élection au trône de Michel Romanof. Leipzig, 1820). C'est la traduction d'une pièce comprise dans la collection des papiers d'état (en russe : *Sobranié gossoudarstvennikh gramote*), publiée par les soins et aux frais de M. le comte Roumantzof. 3° *Sammlung bisher noch ungedrukter kleiner Schriften zür ältern Geschichte Russlands* (Collection d'ouvrages inédits, relatifs à l'histoire ancienne de la Russie. T. Ier. Berlin, 1820). 4° *Russlands national Museum* (Musée national russe. Riga, 1820). C'est le plan de l'établissement dont il est parlé ci-dessus et dont le projet n'a point reçu d'exécution; il a été traduit en russe, et inséré dans le *Fils de la patrie* (1821. N° 83). 5° *Chronologische Uebersicht der neuesten russischen Geschichte* (Aperçu chronologique de l'histoire moderne russe. Leipzig, 1821; 2 vol.). Cet ouvrage, le plus important de ceux qu'a publiés l'auteur, devient indispensable aux personnes qui s'occupent de l'histoire moderne de la Russie. M. Bourkhard Vichmann a coopéré, en outre, à la rédaction de plu-

sieurs journaux allemands et des *Archives du Nord*, journal russe rédigé par M. Boulgarine (1), et il avait fourni des articles à la *Nouvelle Encyclopédie*, publiée à Leipzig par Ersch et Gruber.

— G. Ougrumef, mort à Saint-Pétersbourg, le 19 mars 1823, était né en 1764. Reçu en 1770 au nombre des élèves de l'*Académie des arts*, couronné en 1785 par la même académie, dont il devint membre, en 1797, il en fut nommé recteur, en 1820. Il a laissé plusieurs productions estimées, parmi lesquelles on distingue ses tableaux de la *Conquête de Kasan* et de l'*Avénement au trône de Michel Romanof*. Il a contribué, de concert avec *Lossenko*, *Sokolof* et *Akimof*, à établir la manière et le style qui distinguent aujourd'hui l'école russe. M. *Grigorevitch*, dans le 1er numéro de son *Journal des beaux-arts*, fondé en 1823, a consacré a ce peintre célèbre une notice fort détaillée que les amateurs de la peinture pourront consulter avec fruit.

— *Cyrille* Glovatchevsky, autre peintre distingué, et membre de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, est mort dans cette ville, le 9 août 1823. Il était né, en 1735, à Korope, ville du gouvernement de Tchernigof, bâtie par ses ancêtres à la fin du xve siècle. Après avoir fait ses études à l'Académie de Kief, il vint à Pétersbourg en 1748, où sa belle voix et ses dispositions musicales le firent d'abord admettre à la chapelle de l'impératrice Élisabeth. Mais, bientôt, il quitta la musique pour l'étude de la peinture; et onze ans après, c'est-à-dire en 1759, a l'époque de la fondation de l'Académie des beaux-arts, Elisabeth le choisit pour en être un des professeurs, conjointement avec *Lossenko* et *Sabloukof*. En 1765, Catherine II ayant affermi cette Académie sur de nouvelles bases, Glovatchevsky fut appelé aux fonctions de bibliothécaire et de trésorier de la société, dont il devint enfin inspecteur, en 1771, place qu'il perdit au bout de deux ans, et dans laquelle il fut réintégré, en 1783. Lié d'amitié avec les savans et les littérateurs les plus célèbres de son tems, il leur dut sans doute ce jugement et ce goût qui distinguent particulièrement les créations de son pinceau. Il a surtout réussi dans le por-

(1) M. Boulgarine a donné au public, depuis la mort de Bourkhard, plusieurs articles que celui-ci avait rédigés pour son journal; parmi ces articles, on remarque surtout (voy. le n° 24 des *Archives* de 1823) une *Notice statistique sur la ville de Moscou*, avec l'indication du nombre des édifices et des établissemens qui s'y trouvaient aux deux époques de 1812 et 1818.

trait et dans la peinture historique. Plusieurs artistes se sont réunis, dans l'intention d'élever un monument à sa mémoire.

— *Frédéric* LAMPE, professeur de droit politique et de droit des gens à l'université de Dorpat, dont il était un des membres les plus distingués, est mort dans cette ville, le 20 août 1823. Il avait commencé, quelque tems avant sa mort, un cours de droit des gens en Europe, d'après Klüber; un cours d'histoire du droit de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, et un d'encyclopédie juridique.

— *Nicéphore* TCHÉRÉPANOF, professeur d'histoire, de statistique et de géographie universelles à l'Université de Moscou, est mort dans cette ville, le 25 août 1823. Né à Viatka, en 1762, il avait, dans sa longue carrière, consacrée à l'instruction, rempli avec honneur et distinction plusieurs emplois et plusieurs missions scientifiques. Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés : 1° *Natchertanié znatnéistchikh narodof svéta.* (Description des peuples du monde les plus célèbres par leur origine, leur propagation et leur langue); ouvrage traduit de l'allemand. Moscou, 1798; 1 vol. in-8°. 2° *Atlas drevneï guéografii.* (Atlas de géographie ancienne), traduit du français; 3° *Drevnaïa i novaïa istoria.* (Histoire universelle, ancienne et moderne), traduite de l'allemand, de Schroeck; 4° *Vcéobchaïa istoria.* (Histoire universelle), à l'usage de l'Institut de Ste-Catherine, traduite du français. Moscou, 1811; in-8°.

— *Vassili* (*Basile*) PLAVILSTCHIKOF, libraire de Saint-Pétersbourg, est mort dans cette ville, le 26 août 1823, à l'âge de 56 ans. Son frère aîné, *Pierre Plavilstchikof* (mort en 1812), acteur distingué et auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, qui lui avaient valu le titre de membre de la *Société des amateurs de la littérature russe*, fondée à Moscou par l'impératrice Catherine II, avait déjà commencé l'illustration de sa famille, que son frère a soutenue dignement par les services qu'il a rendus à la littérature de son pays, dans sa double profession d'imprimeur et de libraire. Arrivé à Saint-Pétersbourg, à l'âge de 25 ans, il fut successivement chargé de la direction de l'imprimerie du gouvernement; puis, de celle du théâtre. Plus tard, il établit une imprimerie particulière, d'où sont sortis, imprimés à ses frais, un nombre considérable de bons ouvrages, dont les auteurs n'ayant d'autre recommandation que leur mérite seraient restés peut-être ignorés sans le zèle éclairé de Plavilstchikof. Mais le plus grand service qu'il ait rendu à son pays est, sans contredit, la fondation de sa *Bibliothèque de lecture*, premier établissement de ce genre créé en Russie,

par les soins d'un simple particulier. Ouverte au public en septembre 1815, cette bibliothèque n'était composée d'abord que de 800 ouvrages. En 1817, époque de la publication de son premier catalogue, elle s'était accrue de 1200 volumes; en 1820, M. Plavilstchikof fit paraître un nouveau catalogue, rédigé dans un ordre systématique, (1 vol. in-8° de XVIII, 72 et 543 pages) et s'élevant à 7,337 articles (1). A la fin de 1823, cette bibliothèque s'élevait à 10,000 ouvrages. D'après le désir exprimé par son fondateur, peu avant sa mort, elle continuera de servir de lieu de réunion aux gens de lettres qui auraient des recherches à y faire, ou des renseignemens à obtenir. — Un second frère du libraire Plavilstchikof a embrassé le service civil, et occupe à Moscou le rang de conseiller d'état.

— Le baron *Balthazar* KAMPENHAUSEN, né dans le district de Riga, en 1772, est mort à Saint-Pétersbourg, le 13 septembre 1823. Il avait occupé plusieurs fonctions importantes, et particulièrement celle de directeur de l'*École de commerce*. On a de lui plusieurs ouvrages allemands, dont voici les titres en français : 1° Principes du droit politique russe. (Goettingue, 1792; in-fol.). 2° Essai d'une description géographico-statistique des gouvernemens de l'empire russe; 1er cahier, comprenant la description du gouvernement d'Olonetz. (Goettingue, 1793; in-8°.). 3° Objets remarquables de la topographie du gouvernement de Saint-Pétersbourg, 1re partie (1797). Cet ouvrage et le précédent n'ont pas eté achevés. 4° Magasin de Livonie, t. 1er. (Gotha, 1803). La seconde partie de cet ouvrage, qui était entre les mains du libraire-éditeur, Ettinguer, ne s'est pas retrouvée, à la mort de ce dernier. 5° Histoire généalogique et chronologique de la dynastie des Ro-

---

(1) Ici, le correspondant zélé, dans les notes duquel nous avons puisé les matériaux de cet article rappelait le travail de M. HÉREAU sur l'un de ces catalogues (voy. *Rev. Enc.*, t. VI, p. 407); mais il se trompait, en iniqquant le *Catalogue systématique* de M. Plavilstchikof comme base de ce travail : c'est sur celui de 1817, auquel on avait pu joindre un supplément publié en 1818, qu'a été fait le tableau comparatif des productions littéraires de la Russie. Ce tableau ne s'élevait qu'à 3,400 ouvrages. Il serait intéressant de refaire ce travail sur le catalogue le plus récent et le plus complet de la bibliothèque de feu Plavilstchikof; M. HÉREAU, que le mauvais état de sa santé a forcé d'abandonner les fonctions de *secrétaire général*, qu'il remplissait à la *Revue Encyclopédique*, mais qui reste collaborateur et spécialement chargé de la rédaction du *Bulletin bibliographique* et des *Nouvelles* de la Russie, l'entreprendrait volontiers, si quelqu'un de nos correspondans voulait nous faire parvenir ce catalogue.

N. d. R.

manof. (Leipzig, 1805; in-8°). Le célèbre Mayzel, dans son *Allemagne savante* (t. 1er), ajoute à la liste de ces ouvrages du baron de Kampenhausen un volume de poésies, publié à Revel, en 1788, mais qui appartient sans doute à un autre auteur, du même nom.

— Le baron *André* Korf, sénateur de Russie, né près de Mittau, en 1765, est mort à Saint-Pétersbourg, le 12 décembre 1823. Il a laissé 1° un *Essai statistique sur la monarchie prussienne*, dédié à Frédéric Guillaume II (1791; 1 vol. in-8°; 2 édition, 1798). Cet ouvrage, écrit en français par l'auteur, est le seul de lui qui soit imprimé; les suivans sont en allemand et n'ont pas encore été publiés. — 2° Histoire contemporaine, extraite des journaux contemporains. Cet ouvrage, qui comprend les années 1812 à 1823 (octobre), formerait à lui seul plus de 10 vol. in-fol. — 3° Manuel de législation russe, 1 vol. — 4° Histoire de la hiérarchie russe, 1 vol. — 5° Recueil de différentes prières, plusieurs volumes. — 6° Recueil de toutes les notices relatives à la mort de Kotzebue, 1 vol. — 7° Description géographique, historique et politique de l'empire russe, en 1812; 5 parties. Le baron Korf a laissé, en outre, un grand nombre de cahiers de géographie et de statistique.

— Holdbach, professeur adjoint à l'Université et à l'Académie médico-chirurgicale de Moscou, est mort dans cette ville, en mars 1824. Livré spécialement à l'étude de la botanique, il avait commencé la publication, en langue russe, d'un tableau des plantes les plus usitées dans la médecine, l'économie rurale, les arts et les métiers, dont il n'a paru qu'un cahier.

— *Jean-Baptiste* Poidebard, par lequel nous terminerons cette *revue nécrologique*, est mort à Saint-Pétersbourg, le 6 mars 1824. Il était né à Saint-Étienne, près Lyon, et avait quitté la France, au commencement de la révolution, pour passer au service de la Russie. Toutes ses conceptions et tous ses travaux ont eu pour objet la science de la *mécanique*. Outre le moyen qu'il a inventé pour la remorque des bateaux (voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 314), on lui doit la découverte d'un ciment, dont il a fait usage dans la construction d'un moulin, en 1799. Son mérite n'est point resté ignoré des divers gouvernemens qui ont régi tour à tour la France, et qui l'invitèrent à revenir dans sa patrie, en lui faisant des offres avantageuses; mais des plans commencés et des engagemens qui en étaient la suite, ne lui permirent pas de quitter la Russie, où ses travaux lui ont acquis un nom distingué dans les sciences. R. E.

POLOGNE.

Varsovie. — *Annonce d'une traduction française du Talmud.* — Le journal mensuel que M. *Michel* Podczaszynski rédige à Varsovie, sous le titre de *Dziennik Warszawski*, contient, dans l'un de ses derniers numéros, un article qui nous a paru assez important. On y annonce une traduction en français du *Talmud de Babylone*, accompagnée de commentaires et de remarques propres à la mettre à la portée de tous les lecteurs. Il serait à désirer, en effet, qu'au lieu d'une foule d'extraits confus et défigurés de cet ouvrage, la république des lettres en possédât une version fidèle, impartiale et complète. Personne jusqu'à ce jour n'a osé se charger d'une tâche aussi difficile. Une réunion de savans israélites et chrétiens se présente aujourd'hui pour entreprendre cette œuvre, qu'ils jugent essentielle sous plus d'un rapport; ils se livreront à ce travail, dans le pays de l'Europe où se trouve le plus grand nombre d'habiles *talmudistes*. Leur plan, développé dans l'article dont nous parlons, ne laisse aucun doute sur le succès de l'entreprise. Ils s'occuperont principalement de collationner le *Talmud de Babylone* avec celui de *Jérusalem*, et avec les autres livres religieux des *Juifs de la dispersion*, et de rétablir tous les passages que la censure a supprimés sans connaissance de cause, et qui constituent comme le noyau du *judaïsme*. Nous espérons que ce projet sera bientôt mis à exécution, et que cette traduction achevée offrira une source inépuisable de renseignemens historiques et scientifiques sur les tems où le *Talmud* fut rédigé. U.

ALLEMAGNE.

Goettingue. — *Société royale des sciences.* — Le 10 décembre dernier, la Société royale a célébré le 74e anniversaire de sa fondation. M. Tychsen a donné lecture d'un traité sur les sources de l'ancienne histoire de Perse, et sur le degré de confiance que l'on peut accorder aux écrivains orientaux. M. Blumenbach a fait connaître les changemens survenus, pendant l'année, dans le personnel et l'administration de la Société. La présidence ayant passé à la classe de philologie et d'histoire, cette dignité a été conférée à M. Tychsen. Les associés étrangers que la mort a frappés, sont M. d'*Aretin*, président de la cour d'appel bavaroise d'Amberg, M. de *Lacépède* et M. de *Walstein*. (Malheureusement, il faut ajouter encore M. *Barbié du Bocage*, qui est mort peu après la tenue de cette

séance annuelle.) La mort n'a pas plus épargné les membres correspondans. MM. *Groddeck*, professeur à Wilna; *Pfaff*, professeur de mathématiques à Halle; *Morelli*, médecin à Sienne; *Kausler*, conseiller à Stuttgart; *Burckardt*, de l'académie des sciences de Paris; *Asboth*, professeur à Kesthely; *Adam Seybert*, secrétaire perpétuel de la Société des sciences de Philadelphie; *Mollweide*, professeur à Leipzig, et *Roloff*, membre du conseil de médecine de Magdebourg, ont cessé d'exister dans le cours de l'année. On a élu membre résidant M. *Mende*, professeur de médecine et d'accouchemens, et correspondans, MM. *Jacques Grimm*, bibliothécaire à Cassel, et *Wilhelm Grimm*, secrétaire à la même bibliothèque, le docteur *Wuk Stephanowitsch Karagitsch*, à Vienne, et *Louis Jacobson*, professeur de médecine à Copenhague. Quant aux sujets de prix proposés, celui de la classe de mathématiques n'a pas été traité; il avait pour objet les bandes colorées qui apparaissent sous l'arc-en-ciel principal. Un seul mémoire avait été présenté sur la question d'économie rurale, relative à l'effet de la marne sur les terres; on ne lui a point adjugé le prix. On décernera, en 1826, celui qui a été proposé sur les tombelles et sépultures antiques de la Germanie, parmi lesquelles les tombeaux romains ne doivent pas être compris. La Société recommande aux auteurs d'y rechercher la trace des rapports entre les nations de la Germanie et d'autres peuples du nord et de l'occident de l'Europe; puis, de ces derniers avec les habitans de l'Asie. En 1827, la classe de physique donnera un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur l'application du pneumomètre à l'état du poumon et aux organes de la respiration; et pour 1828, la classe de mathématiques demande des tables de mortalité, à dater du commencement de ce siècle, pour des provinces contenant au moins un million d'habitans et distribuées de cinq ans en cinq ans, afin de pouvoir juger, au moyen de ce calcul politique, quels ont été les effets de la vaccine.

— *Longévité des animaux.* — A l'occasion de la fête célébrée pour le cinquantième anniversaire d'un professeur (M. Mentzinger), on a réimprimé chez Wagner un petit traité d'Aristote sur la durée de la vie des animaux. Un usage, établi dans l'intérêt de l'instruction, amène, pour chaque solennité universitaire, la discussion d'une question scientifique, et M. Zell s'est acquitté de ce devoir, en ajoutant à ce traité des notes et une traduction latine. M. le professeur Schultze y a joint, en outre, un tableau de ce que les connaissances modernes ont constaté quant à la durée de la vie des animaux. Il

y rend compte d'expériences très-curieuses sur l'existence des *cercæriæ ephemeræ ;* et, quoique de tous les animaux à vertèbres les oiseaux soient ceux qui se conservent le moins longtems, il oppose à ces êtres de quelques heures l'exemple d'un perroquet apporté, en 1633, d'Italie en France, qui vivait encore en 1743, et qui était par conséquent âgé de plus de 110 ans. Il cite encore un fait non moins remarquable : un poisson pris à Kayserslautern, en 1497, dans un réservoir, où il avait été déposé 267 ans auparavant; ce que prouvait un anneau de cuivre, dont il avait la tête entourée. Enfin, les baleines qui, suivant Buffon, vivent jusqu'à mille ans, ne sont pas oubliées. Mais, M. Schultze fait observer prudemment que le célèbre naturaliste a pu se tromper. P. G.

Prusse. — *Instruction publique.* — Il existe dans toute l'étendue de la monarchie prussienne 20,085 écoles élémentaires pour le peuple, dont 2,462 dans les villes, et 17,623 dans les campagnes; 21,885 régens ou maîtres sont attachés à ces écoles : sur ce nombre, 15,795 sont protestans, et 6,090 catholiques. La somme employée chaque année par le gouvernement pour l'entretien des écoles s'élève à 2,352,752 rixd. (environ 9,400,000 fr.) Le taux moyen du traitement annuel de ces maîtres est, pour les villes, de 850 fr., et pour les campagnes, de 350. Mais il y a des provinces où ils ne sont pas aussi bien traités, et où, sans y comprendre le logement, le chauffage et divers objets fournis en nature, un régent de campagne ne reçoit guère que 120 à 160 fr. par an. Ainsi, l'on voit que, malgré le zèle du gouvernement prussien pour l'amélioration des écoles primaires, il lui reste encore beaucoup à faire sous ce rapport. *Jh.* de Lucenay.

SUISSE.

Lausanne. — *Enseignement industriel.* — M. *Mercanton*, ancien élève de l'École Polytechnique, suppléant du professeur de chimie et de minéralogie à l'Académie de Lausanne, avait conçu l'idée de donner un cours gratuit, exclusivement destiné aux artisans. Il a parfaitement réussi dans cette tâche honorable et difficile. Le nombre des leçons a été d'environ quarante, dans lesquelles il a traité successivement de l'*arithmétique*, de la *géométrie* et de l'*application de la chimie aux arts.*

Dans le cours d'arithmétique, qui a été complet, le professeur s'est attaché à familiariser les auditeurs avec le système décimal et à leur en faire sentir ses avantages. Le cours de géométrie a été généralement goûté. Dans cette partie de l'enseignement, M. Meranton a suivi l'ouvrage de M. Du-

pin, qui lui a été d'un grand secours. L'application de la chimie aux arts offre une si grande abondance de matières, qu'elle ferait à elle seule l'objet d'un cours entier. A cet égard, le professeur a dû fixer son attention sur les parties de cette science qui, se rattachant aux diverses professions de ses auditeurs, pouvait les intéresser davantage. L'auditoire de M. Mercanton se composait de mécaniciens, de serruriers, de chaudronniers, d'ébénistes, de menuisiers, de charpentiers, de maçons et de mineurs. Le nombre des auditeurs a toujours été au-dessus de *vingt*, et s'est élevé souvent jusqu'à *trente*. Leur assiduité et leur zèle prouvent que les artisans vaudois commencent à sentir la nécessité de se distinguer, et à comprendre quelle supériorité l'industrie acquiert par son union avec la science. Les succès obtenus par M. Mercanton dans ce nouveau genre d'enseignement, sont d'ailleurs une preuve certaine que, dans notre pays, les personnes de la classe ouvrière ont toute la capacité nécessaire pour recevoir une instruction systématique, et ajouter ainsi aux trésors du bon sens et de la routine les richesses non moins précieuses de la science et de la méthode. (*Nouvelliste vaudois.*)

ITALIE.

Florence. — *Société des géorgophiles.* — Dans sa séance du 8 janvier 1826, M. *Adobrande* Paolini, avocat, a fait lecture d'un Mémoire intitulé : *Tableau synoptique de l'histoire politique de Pistoja, pour servir d'éclaircissement au tableau statistique et d'agriculture de la province de Pistoja.* Ce Mémoire doit servir de *prospectus* à un travail dont l'auteur s'est occupé sur l'histoire de l'agriculture ancienne et moderne de Pistoja. Après avoir examiné rapidement l'histoire particulière de cette province depuis son origine jusqu'à la fin du règne des Lombards, il cherche les causes qui ont le plus influé sur l'état de l'agriculture, et fait sortir ainsi de l'histoire un cours d'expériences politiques. Il résulte de ses observations que l'agriculture a toujours plus ou moins prospéré, suivant le degré de liberté dont elle a pu jouir, et qu'elle dépérit entièrement sous le despotisme civil et militaire. Dans la séance du 5 mars, M. Paolini a continué la lecture de son Mémoire. Il a prouvé combien les Lombards, en transplantant leurs formes politiques dans l'Italie, contribuèrent à préparer les esprits des Italiens à ces révolutions du moyen âge, qui fondèrent une sorte d'indépendance dans toutes les communautés; que les Francs continuèrent à développer cette tendance, qui ne s'arrêta point, lors même que la guerre civile et l'anarchie militaire éclatèrent

parmi les Italiens, après l'extinction de la dynastie de Charlemagne. Il était impossible qu'il ne se formât point, de ce mélange d'hommes civilisés et barbares, une race presque nouvelle que l'auteur regarde comme neutre, parce qu'elle ne représentait plus ni les descendans des Germains, ni les anciens Italiens, ce qui produisit aussi un amalgame bizarre de crimes et de vertus. M. Paolini indique franchement ce que les Italiens avaient, à cette époque, de bon et de mauvais. Mais comme son objet particulier était de démontrer l'influence des circonstances politiques sur l'agriculture, il rappelle tous les désastres qu'elle éprouva sous la féodalité laïque et ecclésiastique, surtout dans ces tems où l'opulence scandaleuse d'une seule classe réduisait tout le peuple à la misère. — Après cette lecture, M. *Joseph* Gherardi a parlé sur divers effets du luxe, et le colonel *Gabriel* Pepe a recommandé la culture du chanvre, spécialement dans les Maremmes. F. S.

Rome. — *Archéologie.* — *Ouvrages posthumes de* Visconti. — M. l'abbé *Charles* Fea, l'un des antiquaires distingués que Rome possède aujourd'hui, vient de faire insérer dans les *Éphémérides littéraires* un opuscule inédit du célèbre Visconti sur un groupe antique représentant *Apollon et Hyacinthe*. Nous rappellerons, à cette occasion, des *Recherches sur un choix de monumens borghesiani*, publiées, sous la direction de MM. *Gio. Gherardo* de Rossi et *Étienne* Piale, par les soins de M. *Vincent* Fesli. Les éditeurs de cet ouvrage posthume de Visconti, qui obtinrent de sa famille, en 1818, le manuscrit original, ont suppléé le petit nombre de notices qui manquaient, en s'aidant des explications de Visconti même, extraites des *Monumenti Gabini*, et des indications de tous les morceaux de sculpture du palais de la *Villa Borghese*, que Louis Lamberti publia en 1796 sous les yeux de cet auteur. Un autre ouvrage de Visconti, également inédit, a été imprimé, d'après un manuscrit autographe, dans les *Mémoires romains d'antiquités et de beaux-arts*; il donne l'explication d'une mosaïque ancienne qui se trouve dans le Musée *Chiaramonti*. J'ajouterai que la magnifique édition des *Œuvres complètes de Visconti*, entreprise à Milan, dès l'année 1818, par le libraire J.-Pierre Gieglec, et confiée aux soins du savant docteur Labus, dont le nom seul est un éloge, touche presque à sa fin. Les amateurs des beaux-arts, les antiquaires, les érudits, tous ceux, en un mot, qui aiment à s'instruire, doivent savoir gré à l'éditeur qui a réuni dans une seule collection toutes les œuvres de Visconti. S. V.

Naples. — *Nécrologie.* — *Joseph* Poli, savant physicien,

est mort à Naples, le 7 avril 1825. Né à Molfetta, en 1746, il fit ses études à Padoue, sous la direction du célèbre Morgagni; puis se rendit à Londres et à Paris, pour y achever son éducation. De retour dans sa patrie, il y rapporta des connaissances profondes, et surtout les nouvelles découvertes dont les sciences physiques venaient de s'enrichir, en France et en Angleterre. Il forma un laboratoire et un cabinet d'histoire naturelle, qu'il ouvrit à ceux de ses compatriotes qui se livraient aux mêmes études. Il publia ses *Institutions de physique*, qui furent adoptées, comme le meilleur cours élémentaire, dans la plupart des écoles d'Italie. Son mérite reconnu le fit nommer précepteur du prince royal de Naples, aujourd'hui François Ier. On assure que, tout en initiant son royal élève aux mystères de la nature, il ne négligeait point de lui dévoiler des vérités d'un ordre plus important, de lui faire connaître et apprécier les droits des hommes et les devoirs des princes. L'un des plus beaux titres de Poli à l'estime des savans, est un ouvrage intitulé : *Testacea utriusque Siciliæ*, auquel la mort ne lui a pas permis de mettre la dernière main. On dit qu'il a légué le soin d'achever ce livre à M. *Delle Chiaje*, l'un de ses plus chers élèves, qui s'acquittera bientôt, nous l'espérons, de cette honorable tâche, dont la reconnaissance lui fait un devoir. F. S.

PAYS-BAS.

Éducation des indigens. — Dans le procès-verbal de la septième assemblée de la *Commission centrale de la Société de bienfaisance, pour les provinces méridionales*, tenue le 30 janvier dernier, on lit ce qui suit : « La méthode suivie dans les colonies en faveur des indigens, pour cultiver les facultés morales et intellectuelles de la classe pauvre, a formé nos jeunes colons en moins de deux ans, et à l'aide d'une heure et demie de leçons par jour, au point qu'ils sont en état d'écrire lisiblement et de lire très-couramment. Ce qui a lieu d'étonner davantage, c'est que des enfans wallons aient pu apprendre promptement à parler et à écrire l'idiome flamand, avec autant de facilité que ceux qui sont élevés dans cette langue : le concours pour les prix, dont la distribution a eu lieu, cette année, atteste la vérité de ce fait. »

Bruxelles. — *Académie royale des sciences et belles-lettres.* — Le Roi a approuvé la nomination de M. De Jonge, substitut-archiviste de l'état, dont les ouvrages ont été plus d'une fois recommandés à l'attention des lecteurs de la *Revue Encyclopédique*. *De* R—g.

— *Société royale des beaux-arts. — Programme du concours et du salon de* 1827. — La commission administrative de la Société a publié, le 20 avril 1826, un programme, où elle annonce que, persévérant dans le système adopté pour le dernier concours, elle laisse aux artistes le choix des sujets, sauf pour l'architecture, dont le sujet est un édifice destiné au dépôt des archives d'un état. Quatre prix seront décernés à la peinture en différens genres; un à la sculpture, un au dessin; un à la gravure. Les tableaux, statues, plans, dessins et gravures devront être adressés, francs de port, au musée de Bruxelles, le 20 avril 1827, au plus tard. Les artistes nés et naturalisés dans le royaume sont seuls admis au concours: ceux de ces artistes qui continuent leurs études en France ou en Italie, sont compris dans cette admission. Quant à l'exposition au Salon, on y recevra tout objet de peinture, sculpture, architecture, dessin et gravure, exécuté par des artistes vivans, quelles que soient leur patrie et leur résidence; il n'y aura d'exception que pour les ouvrages qui pourraient blesser l'ordre public. U.

FRANCE.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — *Cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts.* — Un cours public et gratuit de géométrie et de mécanique appliquées a été ouvert à Clermont, le 15 novembre 1825, par M. Darlay, l'un des professeurs de mathématiques du collége royal, sous les auspices de M. d'Allonville, préfet du département, spécialement destiné aux élèves de l'école de dessin, dont nous avons annoncé la fondation. (*Rev. Enc.*, t.xxiv, p. 529.) Il est aussi mis à la portée des manufacturiers, des artistes et des ouvriers. Le professeur suit le plan tracé par l'auteur du cours normal professé au conservatoire des arts et métiers de Paris. Chaque séance est ouverte par les développemens de la théorie; puis, vient l'examen des constructions géométriques et des calculs arithmétiques que les élèves doivent fournir, comme applications des principes exposés dans la leçon précédente. N'ayant point de modèles pour les corps que l'on considère en géométrie, M. le professeur a invité ceux de ses auditeurs qui travaillent sur bois, à les exécuter de leur mieux; et déjà, une collection assez nombreuse est due à l'industrie reconnaissante des jeunes élèves. Pour exciter davantage leur émulation, cette suite de modèles, avec les noms de ceux qui les ont confectionnés, sera placée dans une des salles du musée, où le public pourra fixer son attention sur des ouvriers qu'une instruc-

tion perfectionnée rendra plus dignes de sa confiance. Enfin, M. Darlay, dont les connaissances sont bien appréciées dans notre ville, ne néglige rien pour assurer en Auvergne les bienfaits d'un enseignement auquel est liée la prospérité future de la France. P.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Académie royale des sciences, des lettres et des arts. — Séance publique du 7 mai.* La réception de l'abbé Boyer, de l'ordre de Malte, avait attiré un concours brillant et nombreux. M. le chevalier de Réguis, procureur du roi, président de l'Académie, a ouvert la séance par un discours sur *la nécessité d'étudier les anciens pour bien apprécier les modernes.* En traitant ce sujet fécond, l'orateur a combattu avec talent les innovations dont la coterie romantique menace notre littérature. Dans son discours de réception, M. l'abbé Boyer s'est attaché à défendre le clergé contre le reproche qu'on lui a fait quelquefois de s'opposer aux progrès des lumières. Il a peint les nombreux bienfaits que doivent à l'église gallicane les sciences, les lettres sacrées, les lettres profanes et l'instruction publique. Trois nouvelles fables de M. Jauffret ont ensuite obtenu et mérité les applaudissemens unanimes de l'assemblée. M. Jauffret, encouragé par de précédens succès du même genre, a lu une suite aux *Animaux malades de la peste*, chef-d'œuvre de La Fontaine. Ce n'est plus la même narration que personne n'oserait tenter de refaire; c'est le chapitre suivant, qui joint la poésie des détails et la rapidité du récit au mérite de l'invention. M. Negrel-Féraud a lu un discours en vers *sur l'étude des sciences.* Ces vers ont souvent de l'éclat, et paraissent appartenir à l'école de Delille. M. Salze a terminé cette intéressante séance par la lecture de quelques fragmens d'histoire naturelle et de morale. B.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois* d'avril 1826. — *Séance du* 3. — M. Pichard adresse quelques réflexions relatives à l'action moléculaire des liquides sur eux-mêmes. — On va au scrutin pour l'élection d'un correspondant dans la *section de géographie.* M. Warden réunit 35 voix; M. Scoresby, 15; M. Gauthier 1. M. Warden est proclamé correspondant. — M. Geoffroy Saint-Hilaire communique des observations faites sur des œufs gênés dans leur développement par des moyens extérieurs, et notamment sur un poulet

qui n'avait qu'un seul lobe à la face supérieure du cerveau. Cette monstruosité a été produite, en enduisant de cire une des faces de l'œuf. — M. *Moreau de* Jonnès communique des détails statistiques sur la situation actuelle du commerce. — On lit le mémoire de M. Richard sur la tension pelliculaire de la surface des liquides. (MM. Ampère et Dulong, com^res.)

— *Du* 10. — Le ministre de l'intérieur transmet à l'Académie des observations faites par l'architecte de l'hôtel des douanes de Bordeaux, qui se trouve arrêté dans la rédaction de son projet par la divergence qu'il croit remarquer entre les procédés qui avaient été adoptés jusqu'ici pour la pose des paratonnerres, et ceux qui sont indiqués dans le rapport fait à l'Académie, le 23 juin 1823. Le ministre invite l'Académie à donner sur ce sujet une explication propre à prévenir les difficultés de ce genre qui pourraient survenir pour la construction des paratonnerres. (Renvoyé aux membres de la section de physique générale.) — Le ministre de l'intérieur écrit à l'Académie pour l'inviter à désigner parmi ses membres trois commissaires qui concourront, cette année, à l'examen des travaux des élèves de l'école des ponts-et-chaussées. MM. Girard, Fourier et Fresnel sont nommés membres de cette commission. — M. Masuyer, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, adresse deux lettres à l'Académie, dans lesquelles il rappelle ses découvertes, les avantages divers que l'on pourrait retirer de l'emploi de l'acétate d'ammoniaque. A cette pièce manuscrite est jointe un imprimé, intitulé : Lettre de M. Masuyer à M. de Férussac. M. D'Arcet fera un rapport verbal au sujet de ce dernier écrit. Les autres pièces seront remises aux commissions qu'elles concernent. — M. Geoffroy Saint-Hilaire fait part de la continuation de ses recherches dans l'établissement d'incubation artificielle situé à Auteuil. — MM. Latreille et Bosc font un rapport sur les genres qui composent la tribu de simplicipèdes de la famille des carabiques, par M. Dejean. Ce naturaliste a divisé la famille des carabiques en huit tribus. La 4e tribu, qui correspond aux *abdominaux* de M. Latreille, est désigné par M. Dejean sous le nom de *simplicipèdes*. Suivant lui, elle doit renfermer 17 genres, savoir : 1° les *cychrus*, de Fabricius; 2° les *spheroderus*, de M. Dejean, 3° les *scaphniotus*, de M. Latreille; 4° les *pamborus*, du même; 5° les *teffus*, de M. Leach; 6° les *procerus*, de M. Magerlé; 7° les *procates*, de M. Bonelli; 8° les *carabus*, type de la famille; 9° les *calosome*, de M. Weber; 10° les *callistenos*, de M. Fischer; 11° les *leistus*, de M. Frœlich; 12° les *nebria*, de M. Latreille; 13° les *omophron*, établi par Fabri-

cius, sous le nom de *scolyte;* 14° les *pélophyla*, de M. Dejean; 15° les *blethisa*, de Bonelli; 16° les *elaphrus*, de Fabricius; 17° les *notiophylus*, de Duméril. M. le rapporteur pense que ce travail mérite des encouragemens. — Il est donné lecture d'une note extraite de plusieurs lettres de M. Gambart, au sujet de la comète découverte, le 27 février, par M. Biala, et observée à Marseille, le 9 mars dernier, par M. Gambart. — L'Académie reçoit sur le même sujet la communication de deux lettres de M. Schumacher, datées d'Altona, du 28 et du 30 mars 1826. Ces lettres contiennent les résultats des recherches de M. Clausen, adjoint de M. Schumacher. Ces pièces, et celles de M. Gambart, seront déposées aux archives. — M. Azais lit un mémoire sur la chaleur et sur le magnétisme du globe (MM. Ampère et Beudant, commissaires). — MM. *Duméril*, *Cuvier*, *de Blainville*, *Geoffroy Saint-Hilaire et Magendie* sont nommés membres de la commission chargée de proposer le sujet du prix fondé par M. Alhumbert. — M. *Marcel* de Serres, qui a adressé un mémoire sur les os fossiles trouvés près de Montpellier, annonce qu'il a trouvé récemment un grand fémur; et sollicite le rapport des commissaires nommés pour l'examen de son mémoire. Sa lettre sera remise à la commission. — M. Cauchy dépose un mémoire intitulé : Sur l'intégration d'équations linéaires d'ordre pair entre deux variables.

— *du* 17. — Un mémoire de M. Solier sur un bateau propre à remonter les rivières et qu'il nomme *araignée*, est renvoyé à l'examen de MM. Dupin et Navier. — M. Arago lit une lettre de M. Valz, de Nîmes, en date du 4 avril. Elle renferme l'annonce de la découverte que cet astronome a faite, le 3, à quatre heures du matin, de la comète dont on attendait la réapparition. Le 4, à quatre heures six minutes de tems moyen, l'astre, d'après M. Valz, avait 262° 51' 25" d'ascension droite et 41° 22' 38" de déclinaison australe. — Le ministre de la marine transmet à l'Académie cinq exemplaires de l'ouvrage de M. de Poterat, intitulé : *Théorie du navire*, et invite l'Académie à faire examiner l'ouvrage. La lettre et trois exemplaires sont remis à MM. Arago, Dupin et Freycinet, commissaires nommés à cet effet. — M. de Prony fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Bérigny, qui a pour objet une communication directe de Paris à la mer. M. *Dupin* fait quelques observations sur ce rapport qui ont surtout pour objet de faire connaître que les travaux dont il s'occupe sur le même sujet n'ont rien pu emprunter au travail de M. Bérigny. Il profite de cette occasion pour entretenir l'Académie de la probabilité de succès de ce canal. M. *Girard* prend aussi la parole pour rappeler ce qui

a été fait sur cette question depuis plus d'un siècle et demi. — M. Morel de Vindé fait un rapport verbal sur le traité de la pomme de terre de MM. Payen et Chevalier. — M. Cauchy dépose un mémoire intitulé : Sur une formule générale relative à la transformation des intégrales simples prises entre les limites O et X de la variable.

— *Du* 24. — *Séance publique des quatre Académies* (voy. ci-dessus, p. 252). A. Michelot.

Académie royale de médecine.—L'Académie royale de médecine a tenu sa *séance publique annuelle*, le 28 mars, dans une des salles du Louvre. On remarquait parmi les auditeurs un grand nombre de médecins, d'académiciens, de savans et d'hommes de lettres. M. Pariset, secrétaire perpétuel, a tracé avec une élégance vraiment académique le tableau des travaux de la compagnie pendant les quatre premières années qui ont suivi sa fondation (1821, 1822, 1823, 1824.) Il a saisi habilement l'occasion de signaler les déplorables effets des arcanes vendus par le charlatanisme et la cupidité à l'ignorance crédule. Le poison violent et si dangereux de Leroy est surtout l'objet de sa réprobation, comme il avait été, après l'analyse, celui de la censure de l'Académie. Le *comité de vaccine*, qui, depuis la précieuse découverte de Jenner, avait rendu de si grands services à la population, ne pouvait rester isolé lors de la fondation de l'Académie; il fut donc recomposé et choisi dans le sein même de cette société. La commission, nommée à ce sujet, doit un compte annuel de ses opérations. M. Moreau, qui lui servait d'interprète cette année, a exposé les travaux de cette commission, et a fait connaître la profession de foi de l'Académie sur l'excellence du préservatif jennérien; il s'est élevé avec force contre les attaques inconsidérées dont cette découverte a été l'objet dans ces derniers tems. Après ce discours, le rapporteur a proclamé les noms des médecins qui, dans les départemens, ont mérité les médailles que l'Académie distribue annuellement à ceux qui ont fait le plus de vaccination. (*Voy.* ci-dessus, p. 476.)

Un prix avait été proposé pour l'année 1826 sur la question suivante : « Déterminer, d'après les expériences physiologiques, les observations cliniques et les recherches de l'anatomie pathologique, le siége et le mode des altérations du système cérébro-spinal, et faire connaître les indications thérapeutiques qui en découlent. » M. Esquirol, chargé de rendre compte des Mémoires envoyés à l'Académie, en donna une analyse détaillée et bien propre à en faire apprécier la valeur. Les concurrens n'ayant point rempli toutes les conditions du pro-

gramme, l'Académie décerne, à titre d'encouragement, une médaille d'or de 600 fr. a M. Foville.

On lit ensuite le programme du nouveau prix proposé pour l'année 1828 : « Apprécier, par des observations positives, l'action plus ou moins nuisible que peuvent déterminer dans l'économie les émanations qui résultent de l'exercice de certaines professions industrielles; rechercher et faire connaître les meilleurs moyens d'y remédier. » Il était difficile de proposer une question d'un intérêt plus grand, plus général; elle se lie à tout ce que les arts et l'industrie ont d'utile, et à tout ce qui intéresse le plus l'humanité. Espérons qu'elle donnera naissance à des recherches nombreuses, à des observations exactes et précises et à des conclusions solides.

L'Académie a fait des pertes douloureuses, surtout parmi ses associés libres. Le soin de jeter quelques fleurs sur la tombe des morts ne pouvait être confié à une bouche plus éloquente que celle de M. Pariset. L'éloge de Berthollet ne saurait qu'ajouter à la réputation de son auteur. La longue carrière de cet illustre savant signalée par les plus nobles travaux, ses liaisons avec les hommes les plus distingués, son voyage en Égypte, son dédain pour la prétendue découverte du magnétisme, dédain que les adeptes de cette fausse science ne lui pardonnèrent jamais; sa simplicité au sein même des honneurs offraient à l'orateur un champ fertile et varié.

Nous avons remarqué dans ce discours un passage brillant et plein de verve sur les fondateurs de la chimie moderne; un beau parallèle entre le profond Lavoisier, qui opérait cette grande révolution scientifique, et le spirituel Fourcroy, qui la popularisait par le charme de l'éloquence; une appréciation exacte des services rendus par Berthollet et des grandes découvertes qui l'ont illustré; une satire fine et mordante contre les magnétiseurs de l'époque qu'il peignait; enfin, une foule de traits piquans, de saillies originales, de rapprochemens heureux, de pensées profondes rendues avec vigueur, ont été applaudis avec enthousiasme.

V. Bally,
médecin de l'hôpital de la Pitié,
l'un des titulaires de l'Académie.

Athénée de Paris. — Séance littéraire. — 1er mai 1826. — M. *Auguste* Fabre, auteur du poëme de la *Calédonie*, qui est un des monumens littéraires les plus remarquables de notre époque, a lu, ou plutôt récité, à l'Athénée, devant une assemblée nombreuse et choisie, sa tragédie d'*Irène ou l'Héroïne de Souli.* La veille, à la séance publique de la *Société philotechnique* (voy. ci-dessus, p. 262), le secrétaire-général,

M. Villenave, avait dit, en annonçant cette lecture dans son rapport : « ceux qui s'empresseront pour l'entendre, pourront juger de la grandeur des inspirations par la grandeur du sujet. » Et l'auditoire de l'Athénée a trouvé effectivement la hauteur du sujet dans les inspirations du poëte. La tragédie d'*Irène* est en trois actes, avec des chœurs. La poésie est forte et soutenue; l'action simple et grande : elle offre ce qu'on trouve rarement sur la scène, la terreur et la pitié dans l'héroïsme, l'intérêt dans l'admiration. Les chœurs, pleins de sentimens énergiques, dans les guerriers, de grace et de suavité dans les enfans, ne sont point en dehors du sujet ; ils entrent vivement dans l'action qui marche avec une clarté effrayante et rapide. Le succès de cette tragédie eût été prodigieux sur la scène, si les héros de la Grèce antique n'eussent conservé seuls le droit de s'y montrer. Les applaudissemens ont été unanimes, et les impressions pénétrantes. L'auteur, sans cahier, a récité sa pièce sans hésitation, sans repos, tout d'une haleine, en saisissant naturellement les tons divers et les nuances difficiles du dialogue dramatique. Cet ouvrage sera sans doute imprimé, et nous pouvons annoncer d'avance que, s'il a été une belle et forte inspiration, sa lecture produira une émotion vive et profonde. I.

— *Institution fondée à Paris, pour élever quarante jeunes Égyptiens, envoyés en France par leur gouvernement.* — Nous avons recueilli avec soin dans nos tables de la civilisation comparée les principaux faits relatifs aux progrès de l'éducation et de l'instruction dans tous les pays : nous avons loué avec impartialité tout ce qui nous a paru bon et utile, en blâmant avec franchise et avec énergie tout ce qui, dans notre opinion, était contraire aux intérêts de la justice et de l'humanité. Autant nous avons déploré la politique fausse et cruelle dont le vice-roi d'Égypte a subi l'influence, en prenant, peut-être, malgré lui, une part active à la guerre d'extermination dirigée contre l'héroïque nation grecque ; autant nous aimons à citer avec éloge la détermination pleine de sagesse, et féconde en résultats pour l'avenir, que le même prince vient d'adopter, et dont il a préparé de longue main les moyens d'exécution, et qui a pour objet de faire élever en France plusieurs jeunes Égyptiens, destinés à occuper plus tard des postes importans dans leur patrie. Le vice-roi d'Égypte a conçu de lui-même la pensée d'un grand établissement de ce genre, et il a désiré qu'il fût placé dans la capitale de l'Europe savante et littéraire. Il a décidé que quarante jeunes gens, choisis par lui, et qui viennent d'arriver à Marseille, recevront à Paris une instruction

solide et variée dans les langues, les sciences et les arts, pour retourner ensuite dans leur pays, quand ils seront capables d'y appliquer les connaissances qu'ils auront acquises et d'y propager les bienfaits de la civilisation. Cette haute pensée de bien public honore le prince qui commande sur les bords du Nil, en même tems qu'elle est un noble hommage rendu à la France et à la cause des lumières. Le souvenir encore présent sur ces bords de la glorieuse expédition d'Égypte, expédition qui avait aussi pour objet l'amélioration physique et morale des habitans de cette contrée, antique berceau des sciences, a déterminé le vice-roi à confier la direction scientifique de l'institution à M. Jomard, membre de cette expédition et de l'Institut de France, et à lui associer M. Agoub, professeur d'arabe au collége de Louis-le-Grand, connu par ses talens pour la poésie et par ses travaux philologiques et littéraires. Nous aimons à rappeler que l'un et l'autre sont au nombre de nos collaborateurs. M. A. J.

Théatres. — *Théâtre - Français.* — Ire représentation du *Portrait d'un ami*, comédie en un acte et en prose, par M. * * * (lundi 15 mai.) Mme d'Ermincourt, jeune veuve, belle et coquette, est courtisée par trois amans, un colonel, un médecin à la mode et un jeune fat; chacun de ces messieurs croit être le seul heureux, et le prouve, en affirmant que son portrait est renfermé dans une boîte d'or que Mme d'Ermincourt conserve précieusement. Cependant, sur un soupçon qui les inquiète, ils tentent la fidélité d'une soubrette qui leur remet la boîte. Or, il se trouve que leur portrait à tous trois a disparu, et a été remplacé par celui d'un personnage qu'aucun d'eux ne connaît; c'est *l'ami* de la dame, et cet ami lui coûte ses trois amans dont deux lui donnent son congé assez cavalièrement; le colonel allait se sacrifier par excès de délicatesse, lorsque Mme d'Ermincourt l'unit à sa jeune sœur, pour laquelle le colonel, épris d'une tendresse naissante, commençait à oublier son premier amour. Cette intrigue légère aurait pu, assaisonnée de quelques couplets piquans, fournir la matière d'un vaudeville; mais elle a semblé hors de place au Théâtre-Français. La pièce a néanmoins été écoutée jusqu'à la fin; seulement, quelques sifflets ont accompagné la chute du rideau, et l'auteur a voulu garder l'anonyme. M. A.

Beaux-Arts. — *Exposition de tableaux au profit des Grecs.* — L'histoire conservera le souvenir des sentimens qui se manifestent avec tant de vivacité, dans toutes les parties du

monde civilisé, en faveur des malheureux Grecs; elle ne manquera pas de rapprocher la conduite des peuples, de celle des gouvernemens, et de rappeler que, si, à plusieurs reprises, l'Europe entière s'est levée à la voix des rois et des prêtres pour marcher au secours des chrétiens, cette fois les trônes et les autels sont restés muets. Étrange circonstance que celle où plusieurs monarques sont obligés de faire violence à leurs sentimens personnels, d'accord avec ceux de leurs peuples, pour suivre les conseils d'une politique barbare que l'on voudrait leur présenter comme protégeant leurs intérêts!

Paris, où les Grecs ont trouvé des défenseurs si éloquens et des secours si empressés, a vu les femmes les plus distinguées se faire honneur d'implorer des secours pour des frères malheureux. Les arts qui puisent leurs inspirations dans les fables et l'histoire de la Grèce, qui invoquent les Grecs comme des modèles et des appuis, n'ont pas voulu rester en arrière, et la galerie de Lebrun a reçu leur hommage filial. Pour seconder ce nouvel appel à la générosité publique, les amateurs se sont momentanément dépouillés, afin d'enrichir le lieu où la séduction des arts a un but si noble et si touchant. C'est par suite de ce dévoûment que l'on voit à l'exposition un grand nombre de tableaux de David, envoyés par MM. Firmin Didot père et fils, et dont plusieurs étaient peu connus. Tels sont *les portraits de Pie VII et du cardinal Caprara*, études faites, je crois, pour le tableau du couronnement; *Psyché abandonnée; Télémaque* et *Eucharis; la Colère d'Achille.* Une répétition des *Horaces*, qui appartient également à M. Firmin Didot, me fournit l'occasion de faire une observation. Le livret annonce qu'elle porte la date de 1786, mais que David la retoucha entièrement, cinq ans après: je crois pouvoir assurer qu'elle est entièrement de Girodet. *La Mort de Socrate*, l'une des plus belles productions de David, appartient à M. le marquis de Vérac, à qui l'on doit d'avoir revu cet ouvrage.

Les trois principaux élèves du chef de l'École actuelle, brillent d'un éclat particulier à cette exposition. M. Laffitte a envoyé cette belle *tête de Vierge* de Girodet, objet d'une admiration universelle lorsqu'elle parut au salon de 1807; Mme Rilliet à qui appartient *la Danaé* du même maître, où l'on trouve autant de grâce que de richesse d'imagination, et qui est connue par la belle lithographie de M. Aubry le Comte, a voulu mettre le tableau original sous les yeux du public. On voit aussi, à cette exposition, pour la première fois, *les quatre figures allégoriques* qui accompagnaient le tableau de *la Bataille d'Austerlitz*, dans le plafond de la salle du conseil d'état,

aux Tuileries : *la Victoire*, *l'Histoire*, *la Poésie et la Renommée*. Ces figures bien jetées, bien drapées, sont exécutées avec une verve et un élan très-remarquables. *Le portrait du général Foy*, fait de souvenir, prouverait de nouveau, s'il en était besoin, l'extrême habileté de M. Gérard, dans un genre dont on n'apprécie bien les difficultés que lorsque l'on a une connaissance positive de l'art. Les esquisses de deux des principaux tableaux de M. Gros, *les Pestiférés de Jaffa* et *le Combat de Nazareth*, exécutées avec ce feu et cette liberté qui caractérisent son talent, sont venues rappeler des jours de gloire et de succès bien mérités; enfin, *le Marcus Sextus* de M. Guérin, que possède maintenant M. Coutan, appartient aussi à cette époque de la peinture qui est déjà entrée dans le domaine de l'histoire.

On doit à Mme la comtesse du Cayla et à M. Casimir Périer de revoir à cette exposition deux charmans tableaux de M. Hersent : *Daphnis* et *Chloé*, où le charme du sujet s'unit au pinceau le plus gracieux ; et l'épisode de *Booz* et *Ruth*, que cet habile artiste a traité avec autant de réserve que de vérité de sentiment. Dans le nombre des tableaux exposés pour la première fois, il en est un dont M. H. Vernet a emprunté le sujet à Byron : c'est le moment où le cheval sauvage sur lequel *Mazeppa* avait été attaché, arrive et tombe expirant au milieu des steppes où il avait été nourri. Je crois que M. H. Vernet s'est laissé séduire par le plaisir de peindre des chevaux en liberté, et que ce sujet est réellement peu propre à la peinture; il a donné aux chevaux sauvages qui entourent Mazeppa, des expressions qui semblent n'appartenir qu'à l'espèce humaine. M. Delacroix a également puisé dans Byron le sujet d'un tableau qui attire l'attention : *la Mort de Marino Faliero*. On y trouve des expressions bien senties, et une grande force de ton; si M. Delacroix voulait consentir à ce que l'on considérât son tableau seulement comme une esquisse, je serais le premier à la louer, sans réserve; mais il m'est impossible de voir là un ouvrage achevé.

Je pourrais citer encore un grand nombre d'artistes distingués, tels que MM. Dejuinne, Delaroche, Granet, Alaux, Van Os, Bouhot, Bouton, Cogniet, Gassies, Ducis, Gudin, Ommeganck, Scheffer, Turpin de Crissé, et autres, dont les tableaux assurent à l'exposition au profit des Grecs tout le succès que leur noble cause mérite. P. A.

— *Architecture.* — *Concours ouvert pour le monument à élever au général* Foy ; *prix décerné à* M. Vaudoyer fils. — Élever à la mémoire du général Foy un monument national

et digne de l'homme célèbre qui, par ses vertus, ses talens et son courage, a si bien mérité de la patrie, était une entreprise aussi honorable que difficile. Les membres de la commission d'exécution, présidée par M. le maréchal JOURDAN (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 659), pénétrés de l'importance de leur mission, avaient rédigé un programme détaillé, qui a été rendu public, en faisant un appel à tous les artistes de la France. — Trente-six projets seulement ont été présentés, tandis que, dans une autre circonstance à peu près semblable, en 1804, plus de trois cents concurrens avaient brigué l'honneur d'élever un monument au général Desaix, mort sur le champ de victoire de Marengo.

Cette différence dans le nombre des concurrens pour le tombeau du général Foy, ne doit pas faire penser qu'il y ait eu aujourd'hui moins d'empressement, parmi les artistes français, qu'à l'époque où ils furent appelés à consacrer un semblable hommage à la mémoire du général Desaix. Il ne faudrait pas croire, d'après ce qui a eu lieu, que les architectes, spécialement invités au concours, étant aujourd'hui beaucoup plus occupés que ceux d'alors, auraient été, par ce motif, moins disposés à se charger d'acquitter une sorte de dette nationale, quand une grande partie de la France leur donnait, sous ce rapport, un si généreux exemple. Il serait aussi peu convenable de dire que la somme de cinquante mille francs, fixée par le programme, comme maximum de ce que doit coûter le tombeau du général Foy, comparée avec celle de vingt-cinq mille, produit également d'une souscription volontaire, avec laquelle le monument du général Desaix a été élevé, aurait paru insuffisante pour remplir les conditions d'un aussi beau sujet.

Certes, le mode de jugement arrêté, le terme prescrit pour l'exécution du travail, la condition de fournir un modèle indépendamment des dessins, des devis et des plans demandés, l'indication d'une statue comme objet principal et les autres données auxquelles il fallait se soumettre n'ont pas dû être des motifs assez puissans pour écarter des concurrens habitués à vaincre de plus grands obstacles. Cependant, si, dans le trop petit nombre de projets qui ont été exposés au public, pendant quinze jours, dans les salles du bazar de la rue Saint-Honoré, aucun ouvrage très-marquant n'a pu fixer les regards, faudrait-il en conclure qu'il y a maintenant en France disette de talens, ou, ce qui pourrait paraître probable, que les hommes les plus habiles dépendant aujourd'hui, pour la plupart, du gouvernement par les travaux dont ils sont chargés,

auraient craint d'encourir sa disgrâce, en payant un tribut que l'autorité peut ne pas approuver? Non, de telles suppositions, s'il était permis de les admettre, seraient trop affligeantes: elles feraient présager la décadence certaine de l'art, s'il était arrivé à un degré d'abaissement aussi déshonorant. Il faut donc se hâter de les repousser, et chercher, dans les conditions du programme, les causes d'un résultat qui n'a pas offert tout ce que l'on avait droit d'en attendre.

En effet, pourquoi a-t-on exigé un modèle qui nécessitait une assez forte dépense? Pourquoi a-t-on parlé d'une statue qu'il fallait mettre à couvert? Comme cette indication conduisait naturellement à la nécessité d'imaginer un temple à jour, avec une statue de proportion ordinaire au centre, ainsi que plusieurs des concurrens l'ont fait, une semblable condition, peu favorable au sujet, ne permettait guère de le traiter avec simplicité et grandeur. Enfin, le mode de jugement annoncé, analogue à celui qui avait été employé pour le choix du meilleur ouvrage, dans le concours de 1804, pouvait ne pas convenir à la majorité des concurrens, bien qu'on leur eût laissé la faculté de désigner ceux par qui ils voulaient que leur ouvrage fût jugé. Car les architectes, qui presque seuls sont entrés en lice, n'auront sans doute pas approuvé la clause, qui les obligeait à désigner, pour la formation du jury, outre trois membres de leur profession, trois peintres et trois sculpteurs; ce qui devait renouveler l'inconvénient contre lequel ils ne cessent de réclamer: celui de laisser le jugement de leurs ouvrages à la disposition d'une majorité, presque étrangère à l'art sur lequel elle est appelée à prononcer.

Ces observations, ajoutées à celles que tant de mauvais succès ont pu motiver, ne tendent point à élever des préventions défavorables contre les concours publics. Un mode qui donne les moyens de faire appel à tous les talens, sans distinction, et qui s'oppose à toute espèce de faveur et de privilége, ne doit pas être rejeté, parce que, dans plusieurs circonstances et peut-être dans celle-ci, les résultats auraient été peu satisfaisans. On ne prouverait pas, en le repoussant, que ce moyen, indiqué par la raison, est mauvais; mais seulement, on ferait voir qu'on n'a pas eu le talent de s'en bien servir; et toujours il resterait certain que dans de meilleures mains, dans d'autres circonstances, et avec les précautions nécessaires, il est préférable à tout autre.

Car, parmi ceux qui s'opposent au système des concours publics, personne, sans doute, n'entreprendra de nier que la perfection dans les ouvrages d'imagination, surtout, étant

exclusivement due aux heureux efforts d'une libre concurrence, il y aurait folie à vouloir s'en priver.

Ce n'est pas à cette manière franche d'interroger les talens qu'il faut attribuer la cause des mauvaises réponses dont on se plaint ; c'est bien plutôt à l'organisation vicieuse et à l'insuffisance des modes de jugement pratiqués jusqu'à ce jour, qu'il convient d'imputer les résultats peu satisfaisans de plusieurs concours publics En effet, combien de fois n'a-t-on pas vu le mérite outragé ou méconnu, les talens naissans découragés par l'effet des préventions injustes? Combien de fois, après des jugemens rendus sur des projets d'architecture, qui ne sont jamais que les indications vagues des édifices à bâtir; après des prix décernés par des hommes peu exercés à bien comprendre les esquisses de pareils ouvrages, les concurrens auraient voulu, si la chose eût été possible, appeler en cassation du jugement prononcé, et demander à un tribunal plus compétent des informations plus réfléchies?

Malgré ces inconvéniens auxquels il serait aisé de remédier avec une meilleure organisation du jury et un mode de jugement plus convenable, on a remarqué que les trois architectes, les trois peintres et les trois sculpteurs, désignés par les concurrens eux-mêmes pour donner à la commission leur avis sur les ouvrages exposés dans le concours pour le tombeau du général Foy, sont tombés d'accord dans le choix qu'ils ont fait avec celui que le public avait indiqué. Le projet qu'ils ont préféré est l'ouvrage d'un jeune architecte, M. Vaudoyer fils, qui donne les plus belles espérances; les deux autres qui ont obtenu des accessits sont dus, le premier, à M. Bibent; le second, à MM. Horeau et Cendrier.

Si, dans la circonstance présente, le jugement porté par un jury composé de trois architectes et de six autres artistes, assez généralement étrangers aux préceptes de l'architecture et aux connaissances particulières qu'elle exige, n'a pas excité des réclamations fondées; si le public a confirmé cette fois l'avis de tels juges, c'est sans doute au bon esprit des hommes distingués dont les concurrens ont su faire choix que l'on a dû particulièrement cet avantage. Les membres de la commission, présens à la délibération qui a précédé le jugement, n'ont point voté, il est vrai; mais on est fondé à croire que, par leurs lumières, ils auront beaucoup aidé les juges.

L'ensemble des projets, qui, par leur petit nombre et leur composition, n'avaient pas attiré la foule, présentait trois partis distincts, dans lesquels on pouvait, à la vérité, reconnaître quelques variantes; mais, au total, il offrait une assez

grande uniformité de pensées. Les premiers, en imitation des obélisques, pyramides, colonnes, cypes, exécutés dans nos cimetières, avaient fait des monumens isolés, sans statue, et s'élevant plus ou moins dans les airs. Ce parti, dans lequel la pensée pouvait trouver plus de latitude, n'a rien produit de satisfaisant. Les seconds avaient adopté la forme assez généralement reçue des tombeaux caractérisés par des ornemens funéraires, des bas-reliefs et des inscriptions analogues au sujet; mais, dans ces différentes conceptions, dont la plupart n'avaient aucun caractère d'originalité, on n'avait pu trouver le tombeau du général Foy. Les troisièmes, se conformant à l'indication du programme, avaient placé la statue du général au milieu et sous l'abri d'un temple à jour, dont la forme et les proportions, soumises aux dimensions données, ne différaient que par des accessoires et des détails plus ou moins perfectionnés. C'est dans ce dernier parti que l'ouvrage de M. Vaudoyer fils, qui a réuni les suffrages, s'est fait remarquer par la forme générale, l'accord et le bon goût de tout ce dont il se compose. Ce projet, que l'étude améliorera, sans doute, sera exécuté. Les deux autres accessits ont été choisis, le premier, dans le parti des tombeaux, et le second, dans celui des monumens pyramidaux. E.

Nécrologie. — Bilon (*Hippolyte*), médecin et professeur des hôpitaux civil et militaire, secrétaire de la Faculté des sciences et professeur des sciences physiques à l'Académie de Grenoble, né à Grenoble en 1780, mort dans la même ville, le 19 octobre 1824. Élève de Bichat et de M. Boyer, il avait obtenu, en 1803, à l'école de Paris, le grade de docteur, et sa thèse est encore un des bons ouvrages qui aient paru *sur la douleur*. De retour dans sa ville natale, il y professa la physiologie avec un grand succès; et quelque tems après, il soutint à Montpellier, aussi pour obtenir le grade de docteur, une thèse brillante *sur l'ensemble de la médecine*. S'étant alors livré à l'exercice de cet art, et nommé bientôt professeur de physique à la faculté des sciences de Grenoble, il ne déchut point de la réputation qu'il avait acquise dans l'enseignement de la physiologie. En 1812, il épousa la fille du célèbre M. A. Petit, de Lyon. Ses succès, comme médecin et comme professeur, l'estime de ses concitoyens, la tendre affection de son épouse, de sa famille et de plusieurs amis, lui avaient assuré une existence honorable et heureuse, lorsque une maladie pulmonaire l'emporta, le 19 octobre 1824, à l'âge de 44 ans. Il a publié, outre les deux thèses et plusieurs articles insérés dans le *dic-*

tionnaire des sciences médicales, un *éloge historique de Bichat;* et laisse en manuscrit des *essais sur l'influence des passions dans la production des maladies, et sur l'amour considéré physiologiquement*, ainsi qu'un assez grand nombre de mémoires lus aux sociétés des sciences et des arts et de médecine de Grenoble, et qui tous lui avaient mérité d'honorables suffrages dans ces agrégations savantes. B. S.

— *Louis Théodore* LESCHENAULT DE LA TOUR, naturaliste du Roi, né à Châlons-sur-Saône, le 13 novembre 1773, d'un père qui était procureur du roi, mort à Paris presque subitement, le 14 mars 1826, était un des voyageurs qui s'étaient le plus dévoués aux progrès des sciences naturelles. Parti en 1800, sur la corvette *le Géographe*, avec le capitaine Baudin, il ne revint pas avec ses compagnons de voyage, en 1814; mais il fut laissé malade à Timor, et il ne revit la France que très-long-tems après, rapportant avec soin une riche collection et des observations intéressantes. Son mémoire *sur la végétation de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van Diemen*, imprimé dans le second volume du *Voyage aux terres australes*, par Péron et Freycinet, est un des résultats de ce premier voyage, qu'il termina par une excursion aux États-Unis, et qui équivaut presque à deux fois le tour du globe. Plusieurs autres récits de lui ont été publiés dans les *Mémoires du muséum d'histoire naturelle.*

En 1814, il partit pour l'Angleterre, afin de solliciter la permission de visiter l'Indostan atlantique et Ceylan; le vénérable patron des voyageurs, sir Joseph Banks, lui obtint toutes les recommandations dont il avait besoin, et il partit pour Calcutta. Son séjour à Ceylan a procuré aux sciences des découvertes intéressantes; à l'île Bourbon, la possession du cannellier le plus estimé; et au jardin du Roi, une multitude d'objets nouveaux : il procura aussi au Sénégal un très-bel arbre de l'Inde, qui a l'avantage de croître dans les sables. Ce second voyage dura quatre ans. Le troisième, entrepris en 1820, le porta au Brésil, à Cayenne et dans la Guyanne hollandaise. Après avoir ainsi parcouru sur le globe plus de 30,000 lieues, il sentit le besoin de mettre un terme à sa vie errante. Il jouissait d'un repos bien mérité, au milieu des nombreux amis que lui avait faits l'aménité de ses mœurs, lorsqu'il a été atteint d'un coup de sang, le 14 mars dernier, à peine âgé de 52 ans. U.

— *Pierre-Louis-Antoine* SIVARD DE BEAULIEU, né à Valognes, le 1er septembre 1767, mort à Paris, le 26 mars 1826. — Le père de M. Sivard occupait la première charge de

magistrature de la ville de Valognes, à l'époque de notre grande réformation politique. M. Sivard, sacrifiant ses intérêts personnels à sa conviction et à ses devoirs de citoyen, comme il l'a fait pendant tout le reste de sa vie, partagea les opinions et les persécutions des royalistes constitutionnels; il fut jeté dans les cachots de Valognes. Son père et l'oncle de sa femme, M. Lebrun, depuis duc de Plaisance, furent traduits au tribunal révolutionnaire de Paris. Le 9 thermidor les sauva tous. Élu au Corps législatif, en l'an V, M. Sivard fut arraché du sein de la représentation nationale par la journée du 18 fructidor. Nommé, en 1799, l'un des administrateurs-généraux des monnaies, il a rempli cette place jusqu'à sa mort avec une distinction dont le souvenir se conservera sans doute. En 1818, le département de la Manche l'appela à la Chambre des députés : il s'y montra fidèle aux principes qui l'avaient constamment dirigé, et il ne manqua jamais de courage pour les soutenir. Ses déclarations à la tribune, au mois de juin 1820, en offrent la preuve. M. Sivard n'avait point perdu la confiance de ses concitoyens; mais on sait quelles furent les élections de 1824. Il ne fut point réélu. Se consacrant à ses fonctions, aux travaux de diverses sociétés de bienfaisance et d'utilité publique dont il était membre, aux jouissances domestiques qu'il trouvait au milieu de sa famille et de ses nombreux amis, son existence était douce et honorée; les lois de la nature semblaient lui promettre encore une longue carrière. Hélas! un coup de foudre est venu le frapper : le 26 mars, à onze heures et demie, il était plein de vie; à midi, il n'existait plus! Cette mort si subite a été l'effet d'une rupture au foie, accident terrible qu'aucun signe précurseur n'avait annoncé, dont les hommes de l'art ne peuvent soupçonner la cause, dont ils connaissent à peine un autre exemple. La veuve de M. Sivard, ses cinq enfans, ses parens, tous ceux qui ont été admis à son intimité, le pleureront long-tems; ils ne l'oublieront jamais. — La *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* et la *Société* établie à Paris *pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, dont M. Sivard était l'un des membres les plus zélés, ont payé, l'une et l'autre, un tribut d'estime et de regrets à sa mémoire, dans leurs dernières séances publiques.

Z.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

ANS LE QUATRE-VINGT-NEUVIÈME CAHIER

MAI 1826.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Rapport sur le Voyage en Cyrénaïque par M. Pacho. *Letronne.* 289
2. Économie politique. — Système colonial. *C.* 296
3. Des dragons et des serpens monstrueux. *Eusèbe Salverte.* 301

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Transactions de la Société philosophique américaine établie à Philadelphie. *Ferry.* 327
5. Traité de législation, par Charles Comte. *I.* 338
6. Le Héraut oriental, par J. S. Buckingham, (journal anglais.) *J. C. L. de Sismondi.* 344
7. Mémoire à consulter sur un système religieux et politique, par M. de Montlosier. *U.* 366
8. 1° Histoire d'Haïti, par M. Charles Malo.
   2° Histoire politique et statistique de l'île d'Haïti, par M. Placide Justin.
   3° Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue sous le consulat de Napoléon Bonaparte, par Antoine Métral. *Chauvet.* 372
9. Chansons de P. J. de Béranger. *Berville.* 381
10. Deux Recueils de compositions dessinées par Girodet.
    1° Anacréon.
    2° Les Amours des Dieux. *Émeric David.* 386

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 173 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 4, dont 2 ouvrgaes périodiques. 395
— *Mexique*, 2. 399
HAÏTI, 1. 401
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 25, dont 11 ouvrages périodiques. 403
— *Russie*, 4. 424
— *Suède*, 1. — *Norvège*, 1. — *Danemark*, 2. 428
— *Allemagne*, 23, dont 15 ouvrages périodiques 432
— *Suisse*, 3 443
— *Italie*, 9, dont 1 ouvrage périodique.. 448
— *Pays-Bas*, 6, dont 2 ouvrages périodiques. 455

FRANCE, 92, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 31. 462
— *Sciences religieuses, morales, historiques et politiques*, 31. . . 497
— *Littérature*, 16. 516
— *Beaux-Arts*, 7. 532
— *Ouvrages périodiques*, 5. 536
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 2. 547

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *Mexique*, *Vera-Crux et Alvarado*, Commerce 549
AMÉRIQUE CENTRALE.—*Guatemala*, Statistique; École centrale des arts et métiers. . . . . *ibid.*
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, *Brésil*, *Rio-Janeiro*, Commerce des noirs. 554
AFRIQUE. — *Empire de Maroc*, Politique . . . . . *ibid*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Tableau du commerce d'importations et d'exportations. — Physique : Nouvelle division du thermomètre. — *Liverpool*, Communication télégraphique entre cette ville et Manchester. 556
RUSSIE. — Encouragemens accordés aux lettres — Nécrologie : Notice sur onze savans, poëtes, littérateurs ou artistes. . . 558
POLOGNE. — *Varsovie :* Annonce d'une traduction française du Talmud. 565
ALLEMAGNE. — *Goettingue :* Société royale des sciences. — Longévité des animaux. — *Prusse :* Instruction publique. . . . . *ibid.*
SUISSE. — *Lausanne :* Enseignement industriel 567
ITALIE. — *Florence :* Société des géorgophiles. — *Rome :* Archéologie, Ouvrages posthumes de Visconti. — *Naples :* Nécrologie : Joseph Poli. 568
PAYS-BAS. — Éducation des indigens. — *Bruxelles :* Académie des sciences et belles-lettres; Société royale des beaux-arts. 571
FRANCE. — *Clermont-Ferrand :* Cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : Séance publique de l'Académie des sciences, des lettres et des arts de *Marseille*. . . . . *ibid.*
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences, séances du mois d'avril. — Académie royale de médecine.—Athenée de Paris. — Institution pour élever quarante jeunes Égyptiens envoyés en France par leur gouvernement. — THÉATRES : *Théâtre-Français*, première représentation du Portrait d'un ami, comédie. — *Beaux-Arts :* Exposition de tableaux au profit des Grecs. — Architecture : Concours ouvert pour le monument à élever au général Foy. — *Nécrologie :* Bilon, Leschenault, Sivard de Beaulieu 572

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TRENTIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.
Avril, Mai, Juin 1826 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des quatre grandes divisions de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

Le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (mémoires et notices) ; A. (analyses) ; B. (bulletin bibliographique) ; N. (nouvelles scientifiques et littéraires). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale sciences et arts (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le but philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, agriculture, anatomie, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : académies et sociétés savantes ; dictionnaires ; enseignement mutuel ; instruction publique ; journaux ; théâtres, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

Abstractions (Essai sur les), par Chevrier-Corcelles, 765.
Académies. *Voy.* Sociétés.
Accouchemens (Précis de l'art des), etc., par Chevreul, 162.
Adam (P.), graveur. Collection

(*) On souscrit, pour ce Recueil scientifique et littéraire, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au Bureau central d'abonnement, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18 ; chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 28, et chez Renouard, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an ; dans les départemens, 53 fr. ; [illegible] fr. dans l'étranger.

des portraits historiques de Gérard, 828.
Adam (P.) *Voy.* Gérard.
ADMINISTRATION, 225, 227, 707.
— (De l') de la justice et de l'ordre judiciaire en France, par d'Eyraud, A., 61.
Adrien-Lafasge. (J.) C.—B., 214, 546. — N., 271, 281.
AFRIQUE, 174, 554, 759, 840.
AGRICULTURE, 237, 248, 401, 460, 469, 482, 731.
— (L') pratique et raisonnée, par sir John Sinclair, traduit de l'anglais par C. J. A. Mathieu de Dombasle, A., 643.
Aikin (J.), *Voy.* Soirées.
Albert (D.), C.—N., 842.
Alexandre (A la mémoire de l'empereur), 715.
— empereur de Russie, ou Notice sur sa vie, etc, par H. E. Lloyd, 415.
ALGÈBRE, 167.
— Enseignée en seize leçons, par Trastours, 480.
Alger (Essais politiques, historiques et civils sur), par W. Shaler, 701.
ALLEMAGNE, 131, 240, 432, 565, 721, 849.
Allemands (Des). *Voy.* Fragment.
AMÉRIQUE, 173.
— CENTRALE, 549.
— MÉRIDIONALE, 110, 228, 554, 836.
— SEPTENTRIONALE, 108, 225, 395, 549, 701, 835.
Amoros. *Voy.* Chants.
Amours (Les) des dieux. Recueil de compositions dessinées par Girodet, 211, A., 386.
Anacréon. Recueil de compositions dessinées par Girodet, A., 386.
— (Odes d') traduites en vers italiens, par Carissoli, 143.
— (Odes d') et de Sapho, traduites par J. Caselli.
Analecta raabica, etc., ed. F. C. Rosenmuller, 438.
ANALYSES (H.) d'ouvrages *anglais :* Relation d'un voyage au Khorasan, par J. B. Fraser (*F. Degorge*), 51. — Le héraut oriental, par J. S. Buckingham (*J. C. L. de Sismondi*), 344. — L'agriculture pratique et raisonnée, par sir John Sinclair (*V. Jacquemont*), 643.
— d'ouvrages publiés aux *États-Unis :* Transactions de la Société philosophique de Philadelphie (*Ferry*), 327. — Rapport sur le projet d'un Code pénal, fait à l'assemblée générale des états de la Louisiane, par E. Livingston, etc. (*Berville*), 662.
— d'ouvrages *français :* De l'administration de la justice en France, par d'Eyraud (*Heiberg*), 61. — Recueil général des anciennes lois françaises, par Isambert, Decrusy et Jourdan (*Dupin*, avocat), 81. — Annuaire historique universel pour 1824, par C. L. Lesur (*Avenel*), 87. — Philippe-Auguste, poëme héroïque, par F. A. Parseval (*O.*), 101. — Traité de législation, par Charles Comte (*F.*), 338. — Mémoire à consulter sur un système religieux et politique, par de Montlosier (*U.*), 366. — Histoire d'Haïti, par Charles Malo. Histoire politique et statistique de l'île d'Haïti, par Placide Justin. Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue sous le consulat de Napoléon Bonaparte, par Antoine Métral (*Chauvet*), 372. — Chansons de P. J. de Béranger (*Berville*), 381. — Deux recueils de compositions dessinées par Girodet : Anacréon, et les Amours des dieux (*Emeric Da-*

vid), 386. — Applications de la morale à la politique, par Joseph Droz (*Ch. Renouard*), 655. — Géographie d'Hérodote, prise dans les textes grecs de l'auteur, etc., par J. B. Gail (*Avenel*), 672. — Encyclopédie moderne, par Courtin (*O*), 683. — Lord Byron, par Mme Louise Sw. Belloc (*Tissot*), 690.
— d'ouvrages *italiens* : Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin (*Ferry*), 33.
Anderson's (*John*), *Mission to the east coast of Sumatra*, 408.
ANGLETERRE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
— (L') rendue esclave par ses propres colonies, par James Stephen, 117.
Animaux microscopiques (Essai d'une classification des), par Bory de Saint-Vincent, 154.
Annales de la maison de Hanovre, par sir Andrew Holliday, 709.
— militaires des Français, par Magalon, 787.
Anne de Boulen, poëme dramatique, par H. H. Milman, 713.
Annuaire du corps royal des ponts et chaussées, etc., 754.
— historique universel pour 1824, par C. L. Lesur, A., 87.
ANTIQUITÉS, 436, 849.
— du Nord (Recueil pour les amateurs des), par N. H. Sioborg, 428.
— de l'Alsace, ou châteaux, églises, etc., par G. de Golbéry et Schweighaeuser, 537.
Appia. *Voy.* Vie chrétienne.
Applications de la morale à la politique, par Joseph Droz, 655.
Aragon (Mme Alexandrine). *Voy.* Goldsmith.
ARCHÉOLOGIE, 569. *Voy. aussi* ANTIQUITÉS.
ARCHITECTURE, 209, 484, 829.
Archives des inventions et des découvertes les plus nouvelles, etc., par Henri Leng, 432.
Ardant (J.). *Voy.* Philosophie.
ARITHMÉTIQUE (Manuel d') démontrée, par Collin, 482.
Arlincourt (d'). Le siége de Paris, tragédie, 268.
ART MILITAIRE, 220, 751.
— VÉTÉRINAIRE, 482.
— (Notions fondamentales sur l'), etc., par Delabere-Blaine, 407.
Artificier (Manuel de l'), par Vergnaud, 482.
ARTS INDUSTRIELS, 170, 482. *Voy. aussi* INDUSTRIE et TECHNOLOGIE.
Ascension (L'île de l'). Culture, civilisation, 840.
ASCÉTIQUE. *Voy.* THÉOLOGIE.
ASIE, 111, 231, 838.
Assalini (*P.*). *Ricerche mediche su i bagni*, 141.
ASTRONOMIE, 746.
Athénée de Paris, 576, 872.
Athénées des Pays-Bas, 246.
Atlas géographique, chronologique, statistique, historique et politique de l'Amérique, par J. M. Darmet, 173.
— géographique et statistique des départemens de la France, 757.
— universel de la géographie de toutes les parties du monde, par Ph. Van der Maelen, 739.
— des oiseaux d'Europe, par Werner, 153, 462.
Attelages de vaches (Mémoire sur les), par C. J. M. Lullin, 731.
Audin-Rouvière. *Voy.* Médecine.
Avenel (M.). C. A., 87, 672.
Aylies *Voy.* Barreau français.

B

BAINS THERMAUX, 141.
— A VAPEUR (Recherches médicales sur les), par Paul Assalini, 141.
Bal masqué, ou Paris et le Village, comédie en prose, par A. Jouhaut, 458.

Bally (V.), C.—N., 576.
Barbacovi (J. V.). *Voy.* Discours.
Barbarie, 554, 701.
Barbauld (Mme). *Voy.* Soirées.
Barbier, C.—M., 5.
Barreau français. Annales de l'éloquence judiciaire en France, par Aylies et Clair, 776.
Barry (David). *Voy.* Recherches expérimentales.
Bateau à vapeur établi sur le lac Majeur, 241.
Beau (Observations sur le), M., 601.
Beautés de la littérature italienne, recueillies par J. B. Niccolini et D. Bertolotti, 735.
Beauvais (Le général), *Voy.* Dictionnaire historique.
Beaux-arts, 209, 275, 422, 426, 439, 536, 545, 827, 848, 861, 885.
Belle-mère (La) et le gendre, comédie en vers, par Samson, 271.
Belles-lettres. *Voyez* Littérature.
Belloc (Mme Louise Swanton). *Voy.* Byron.
— *Voy.* Edgeworth.
Bengale (Lettres sur le), par F. Deville, 174.
Becquerel. *Voy.* Girodet.
Béranger (P. J. de). *Voy.* Chansons.
Bergens Beskrivelse, 429.
Bérigny (Charles). *Voy.* Navigation maritime.
— (Réponse des soumissionnaires du canal maritime de Paris au Havre au Mémoire de M.), 489.
— *Voy.* Réfutation.
Berthevin. *Voy.* Calcul.
Berthollet (C. L.). *Voy.* Notice.
Bertini (B.) *Idrologia minerale*, 140.
Bertolotti. *Voy.* Niccolini.
Berville, C.—A., 381, 662.
Beucklins (Aux mânes de), par J. B. G. Camberlyn, 146.
Bibliographie, 5, 423.
Bibliomappe ou livre-cartes; leçons méthodiques de géographie et de chronologie, par J. Ch. B., 172, 493.
Bibliothèque choisie des pères de l'église grecque et latine, par M. N. S. Guillon, 761.
— latine-française, ou Collection des classiques latins avec la traduction en regard, publiée par Jules Pierrot, 199.
— de l'officier, 509.
Bilon (H.) *Voy.* Nécrologie.
Biographie, 23, 193, 196, 415, 424, 516, 538, 539, 636, 690, 715, 723, 784, 804, 806.
— de tous les ministres, depuis la constitution de 1791 jusqu'à nos jours, 801.
Blanc-Saint-Bonnet. *V.* Pétition.
Blavier. *Voy.* Jurisprudence générale.
Blume (Le docteur). Fragmens pour la composition de la Flore de l'Inde néerlandaise, 111.
Bodin (Félix). *Voy.* Jubilé des Grecs.
Boitard (Ch.). Manuel de Botanique, 156.
Bolivar (Portrait de), lithographié, par Maurin, 278.
Bonaparte (Reddition de) et son séjour à bord du Bellérophon, par le capitaine F. L. Maitland. 710.
Boileau (Le) des colléges, par Fontanier, 815.
Bornholz (A. de). *Voy.* Truffes.
Borromée (Saint-Charles). *Voyez* Lettres.
Bory de Saint-Vincent. *Voy.* Animaux microscopiques.
Bossuet. *Voy.* Discours.
Botanique, 111, 156, 158, 211, 219, 240, 328, 738.
Boulay-Paty (E.). *Voy.* Grecs.
Bontovsky. *Voy.* Michaud.
Boyer (Le général). *Voy.* Don patriotique.
Brard (C. P.). *Voy.* Minéralogie populaire.

Brès, C.—B., 478.
Brésil, 554, 836.
— (Renseignemens statistiques sur le), 229.
Brevets d'invention, 168, 184, 239.
Briffaut. *Voy.* Nominations académiques.
Brougham (H). *Voy.* Discours inaugural.
Broussais (F. J. V.). *Voy.* Théorie médicale.
Brunet. *Voy.* Vaccine.
Buckingham (J. S.) The oriental Herald, A., 344.
Budget de 1826, ou Guillaume Ledru à la Chambre des Députés, 784.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 131, 432, 721. — Amérique méridionale, 110. — Danemark, 130, 430, 720. — Espagne, 144. — États-Unis, 108, 395, 701. — France, 151, 462, 742. — Grande-Bretagne, 116, 403, 704. — Haïti, 401. — Indes orientales, 111. — Italie, 140. 448, 732. — Mexique, 399. — Norvége, 429. — Pays-Bas, 145, 455, 738. — Pologne, 719. — Russie, 126, 424, 715. — Suède, 128, 428. — Suisse, 136, 443, 731.
— De la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 216.
Bureau de nourrices établi à Berlin, 241.
Burnouf (J. L.). A Grammar of the greek language, translated from the french by Ed. Damphoux, 109.
Burrampouter. Reconnaissance géographique de cette rivière, 839.
Byron (Lord), par Mme Louise Sw. Belloc, A., 690.
— *Voy.* Grecs.
— *Voy.* Prix.
— (Une visite à), à Gênes, par J. J. Coulmann, 196.

C

Cadet, de Metz, C.—B., 494.
Calcul (Lettres sur le) à l'aide des complémens, par Berthevin, 482.
— différentiel (Élémens de) et de calcul intégral, par G. L. Bouchardat, 167.
Campan (Mme.) *Voy.* Conseils.
Campbell (John). *Voy.* Pacaltsdorp.
— (Thomas). *Voy.* Théodoric.
Camberlyn (J. B. G.). Bukelingi genio, 146.
Canal entre le port de Boston et les rivières de Connecticut et d'Hudson, 395.
— (Projet de) et de chemins de fer pour le transport des pavés à Paris, etc., par F. C. Minard, 753.
— maritime de Paris au Havre. *Voy.* Bérigny.
— *Voy.* Montgéry.
Candolle (A. P. De). Mémoires sur la famille des légumineuses, 158.
Canticum jesuiticum, 784.
Cantiques (Choix de), par Hippolyte Monpou, 213.
Caradeuc de la Chalotais (L. R. de). *Voy.* Jésuites.
Cardelli (P.). Manuel du cuisinier, etc., 171.
Carissoli (V.). Odi d'Anacreonte, 143.
Casaseca. *Voy.* Magendie.
Caro (G. F. A.). *Voy. Documenta philosophica.*
Caselli. Le Ode di Anacreonte e di Saffo, 735.
Cassola. Corso elementare de chimica, 448.
Catéchisme d'économie politique, etc, par J. B. Say, 186.
Cercle. *Voy.* Vingt questions.
César (Les Commentaires de), traduction, 509.

Chansons de P. J. de Béranger. Nouvelle édition, A., 381.
Chants (De l'importance des) et des exercices de la méthode gymnastique de M. Amoros, 770.
— (Les) de Tyrtée, traduits en vers français par Firmin Didot, 518.
Charmont. *Voy.* Vaccine.
Chassiron (P. C. M.). *Voy.* Nécrologie.
Chatillon. *Voy.* Girodet.
Chauvet, C.—A., 372.
Chemin de fer de Liverpool à Manchester, 841.
— (De l'établissement d'un) entre Paris et le Havre, par Navier, 491.
— *Voy.* Canal.
Chênedollé. Notices nécrologiques sur M. Ramoux et le baron de Villenfagne d'Ingihoul, 145.
Chénier (André). Œuvres posthumes, 520.
— (Marie-Joseph et André). Œuvres complètes, 815.
Chéreau (A.). *Voy.* Nomenclature.
Chevalier. *Voy.* Pomme de terre.
Chevelure d'une longueur extraordinaire, 853.
Chevreul. *Voy.* Accouchement.
Chevrier-Corcelles. *Voy.* Abstractions.
Chimie, 448.
— *Voy.* Cassola.
Chine (La)) mœurs, usages, costumes, etc., par une société d'artistes, avec des notices explicatives, par D. B. de Malpière, 536, 827.
Chiromanie (Traité de la), par J. B. Terraube, 473.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
— (Résumé complet de), par P. A. Meirieu, 473.
Cholera morbus. Irruption dans le Bengale, 113, 838.
Chopin (J. M.). *Voy.* Fontaine.
— C.—B., 719.
Choris (L.). *Voy.* Vues.
Chrestopoulo. *Voyez* Odes nouvelles.
Christiade (La), poëme épique de J. Vida. Première traduction française, 200.
Chronographie, 750.
Chronologie, 172, 173, 493.
Chute (La) de Missolonghi, suivie du Travail, odes, par Albert Montemont, 823.
Cibrario (*L.*). *Notizie sopra l'istoria dè principi di Savoja*, 734.
Cinq-Mars, ou une Conjuration sous Louis XIII, par le comte Alfred de Vigny, 528.
Civilisation (La) considérée sous le rapport du feu, etc., 765.
Clair. *Voy.* Barreau français.
Clark (W.). *Voy.* *Flora conspicua.*
Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur, 201.
— de l'histoire, en un volume, 191.
Clergé (Au) de l'église établie, etc., 116.
Clinique de la maladie syphilitique, par N. Devergie, 474.
Clisson (Olivier de). *Voy.* La Fontenelle de Vaudoré.
Code pénal (Rapport sur le projet d'un), etc., par E. Livingston, suivi d'observations par Mill; avec des notes par A. H. Taillandier, A., 662.
Coléoptères (Species général des) de la collection de M. le comte Dejean, 742.
Collection des meilleurs romans français, dédiée aux dames, 825.
— des portraits historiques de Gérard, 828.
Collin. *Voy.* Arithmétique.
Colombie, 228.

Colonies de la Grande-Bretagne (des), M., 296.
Colonisation européenne dans l'intérieur de l'empire du Brésil, 836.
COMMERCE, 265, 408, 874.
— de Vera-Crux et d'Alvarado, 549.
— d'importations et d'exportations des îles britanniques, 556.
Compte-rendu (Extrait du) pour l'année 1825, par le conseil d'état du canton de Vaud, 850.
Comte (Charles), C.—B., 780.
— *Voy.* Législation.
Comte (Le) de Boursouffle, ou les agrémens du droit d'aînesse, comédie inédite de Voltaire, 784.
Concert en faveur des Grecs, 274.
Congrès (Le) bienfaisant, 782.
Conseils aux jeunes filles, par Mme Campan, 767.
Conséquences que la revue d'Édimbourg a tirées des discours de M. W. Huskisson, sur les colonies de la Grande-Bretagne, M., 290.
Constantin. *Voy.* Discours inaugural.
Contemporains étrangers, ou Recueil iconographique, publié par J. P. Quénot et C. Motte, 539.
CONTES. *Voy.* ROMANS.
Conti (Prince de). *Voy.* Devoirs.
Cooper the last of the Mohicans, 703.
Cornélie, nouvelle grecque, etc., par Mme Sophie Doin, 532.
Correspondance de deux dames du dix-septième siècle sur le protestantisme, 763.
Coulmann (J. J.). *Voy.* Byron.
Coupin (P. A.). *Voy.* Girodet.
Cours de littérature dramatique, ou Recueil des feuilletons de Geoffroy, 197.
Courtin. *Voy.* Encyclopédie.
Couto (Don Joseph-Marie.) *Voy.* Lettre pastorale.
Crapelet (G. A.). *Voy.* Observations.
Crise commerciale (De la) que l'Angleterre éprouve dans ce moment, et dont la réaction se fait sentir en France, 874.
Crivelli, avocat, C.—B., 184.
— (Louis), C.—B., 175.—N. 274.
Crussolle Lami, C.—B., 792.
CUBA (L'île de). *Voy.* Huber.
CULTE. *Voy.* THÉOLOGIE.
Cuningham (Allan). *V.* Épreuves.
Cuvier. *Voy.* Histoire naturelle.
— *Voy.* Lerichon.

D

Dames (aux) des Royaumes-Unis, 116.
Damphoux (Ed.). *Voy.* Burnouf.
DANEMARK, 130, 239, 430, 720, 848.
Darlay. Cours public et gratuit de géométrie et de mécanique appliquées, ouvert à Clermont-Ferrand, 571.
David (portrait de), gravé par Jazet d'après Odevaere, 278.
—même portrait lithographié par Weber d'après Langlois, 278.
Débats qui ont eu lieu dans la Chambre des Communes, concernant la déportation de deux hommes de couleur, 116.
DÉCOUVERTES, 439.
Decrusy. *Voy.* Lois françaises.
Defrance. Tableau des corps organisés fossiles, 465.
Degeorge (Frédéric), C.—A. 51. —B. 109, 111, 712.
Dégola (Eustache). *Voy.* Notice biographique.
Dejean (comte). *Voy.* Coléoptères.
Degonge. *V.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Delabere-Blaine. Outlines of the veterinary art, 407.
De la Ville. *Voy.* Intrigue.
Delise. *Voy.* Monographie.

Derniers (les) des Mohicans, scène historique, par l'auteur du Pilote, 703.
Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, etc., par Christian, 168.
Dessables. *Voy.* Manuel du Chamoiseur.
Dessin, 211, 386.
Devergie (N.). *Voy.* Clinique.
Deville (F.). *Voy.* Bengale.
Devoirs des grands, ouvrage posthume d'Armand de Bourbon, prince de Conti, 783.
Dévotion (la) aisée, par le P. Pierre Le Moine, 783.
Dialogue sur la loterie, 771.
Dialogues des Morts, suivis d'une lettre de J.-J. Rousseau, écrite des Champs-Élysées à M. Castil-Blaze; par C. d'Outrepont, 523.
Dictionnaire géographique et statistique d'Espagne et de Portugal, par S. Minano, 144.
— historique, ou Biographie universelle; par le général Beauvais, 193, 784.
— orthologique de la langue italienne, par L. Nesi, 143.
— de poche russe-allemand et allemand-russe, par A. Oldekop, 716.
— du bâtiment, à l'usage des architectes, par Th. Pernot, 484.
Didot (Firmin). *Voy.* Chants de Tyrtée.
Discours sur l'Histoire universelle, par Bossuet, 509.
— de M. Gallatin, adressé au général Lafayette au nom des habitans du comté Lafayette, M. 9.
— de don Servando-Thereze de Mier, sur la Lettre encyclique du pape Léon XII, 400.
— du comte J. V. Barbacovi sur quelques parties de la science de la législation, 142.
— sur l'influence de l'instruction publique sur le perfectionnement de l'art de guérir, par Van Bemmelen, 145.
— de Napoléon sur les vérités et les sentimens qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes, etc., 775.
— inaugural prononcé par M. Brougham, lors de son installation comme lord-recteur de l'université de Glasgow, traduit par Constantin, 180.
— de M. Lloyd du Massachussets, en faveur de l'abolition des droits d'importation, etc., 189.
— du général Foy, 190.
— de Camille Jordan, 190.
— contre le projet de rétablir les priviléges d'aînesse, par le comte Lanjuinais, 190, 506.
District (le) de Saint-Nicolas, par Van-den-Bogaerde, 740.
Dochard. *Voy.* Gray.
Documenta philosophica, etc. Leçons de philosophie, par J. F. A. Caro, 223.
Doin (Mme Sophie). *Voy.* Cornélie.
Dombasle (C. J. A. Mathieu de). *Voy.* Agriculture.
Don Estaban, ou Mémoires d'un Espagnol, 710.
Don patriotique fait par le général Boyer, président de la république d'Haïti, au trésor public. 836.
Douanes, 189.
Doublet (François). Notice historique sur sa vie et ses ouvrages, par J. Doublet de Boisthibault, 196.
Doussin-Dubreuil. *Voy.* Vaccine.
Dragons (des) et des Serpens monstrueux, M. 301, 623.
Drelincourt (Charles). *Voy.* Jubilé.
Droit. *Voy.* Jurisprudence.
— d'aînesse, 783, 784.
— pénal, 662.

— romain, 719.
Droz (Joseph). *Voy.* Applications.
Dubois. Rhétorique française en exemples, 813.
Ducis (J. F.). OEuvres, 203.
— OEuvres posthumes, 203.
Dulaure. Histoire de Paris, 787.
— — des environs de Paris, 787.
Dumas (Alex.). Nouvelles contemporaines, 826.
Dumersan. *Voy.* Pauline.
Dupin, avocat. C.—A. 81.
Dupotet (J.). *Voy.* Magnétisme animal.
Dupré (Louis). *Voy.* Voyage à Athènes.

E

Eaux Minérales nouvellement découvertes près de Lisianka, gouvernement de Kiow, 238.
Eckstein (baron d'). *Voy.* Lettre.
École centrale des arts et métiers de Guatemala, 554.
— d'agriculture de Moscou, 237.
— — pratique de Grignon, 249.
— technique de Nuremberg, 433.
Économie domestique, 161, 171, 241.
— politique, 186, 296, 454, 503.
— publique (Principes généraux d') et industrielle, par P. H. Suzanne, 777.
— rurale, 160, 248, 460, 468, 719.
Écosse. *Voy.* Grande-Bretagne.
Edgeworth (Maria). Les Jeunes Industriels, ouvrage traduit de l'anglais par Mme Sw. Belloc, 771.
Éducation, 767.
— des indigènes dans les colonies des Pays-Bas, 570.
— des femmes (Essai sur l'), par Mme de Rémusat, 767.
Effluves terrestres (Recherches sur quelques), par J. de Tristan, 471.
Église espagnole, 410.
Egypte, 436, 577, 756.
Éloquence, 180.
— du barreau, 776.
— de la chaire, 761, 763.
— de la tribune, 190.
Émeric-David, de l'Institut, C.—A. 386.
Encouragemens accordés aux Lettres par feu l'empereur de Russie Alexandre, 558.
Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, par Courtin, A. 683.
— portative. Résumé complet de morale, par V. Parisot, 499.
— morale, ou Choix du Spectateur, du Babillard et du Tuteur, traduit en français par L. Mézières, 521.
Ensayo sobre las libertades de la iglesia Espanola en ambos mundos, 410.
Enseignement industriel à Lausanne, 567.
— — à Clermont-Ferrand, 571.
Enseignement (Méthode naturelle de l') des langues, par de Lasteyrie, 810.
— (Notice sur le système d'), par Ph. O. Skene, 810.
Entomologie, 333, 742.
Épreuves (les) de Marguerite Lindsay, roman traduit de l'anglais d'Allan Cuningham, par Mme M., 530.
Équitation, 470, 482.
Eschyle (la trilogie d'), suivie d'un essai sur cette trilogie, par F. T. Welker, 133.
Esclavage, 116, 117, 412, 554. *Voyez aussi* Traite.
Esclaves (du droit de protéger les) qui cherchent un asile, etc., 412.
Esclavons. *Voy.* Recherches.
Espagne, 144, 254.
Esprit militaire (de l') en France

par le général Max. Lamarque, 505.
Essais poétiques d'une jeune solitaire, 821.
États-Unis, 9, 108, 225, 295, 701, 758, 835.
— (Aperçu de la situation intérieure des), et de leurs rapports politiques avec l'Europe; par un Russe, 704.
Étrennes aux Jésuites, pour l'édification des personnes pieuses affectionnées à la société, par Thomas, 179.
Études d'architecture civile, par Mandar, 209, 829.
Eulenstein. *Voy.* Guimbardes.
Examen raisonné de l'état actuel de la France, par le baron E. de Liebhaber, 782.
Exercices sur l'analyse et la composition, par Dubois, 813.
Exposé des moyens mécaniques oscillatoires pour remédier aux déviations de la colonne vertébrale, etc., par Jalade-Lafond, 165.
Exposition publique à Copenhague de peintures, de sculptures, etc,, 848.
— — d'objets d'arts et d'industrie à Cambrai, 861.
— — de tableaux à Paris, au profit des Grecs, 578.
Extraits des auteurs grecs, traduits par Hautôme, 814.
Eyraud (D'). *Voy.* Administration.
Eyriès. *Voy.* Gordon-Laing.

F

Fabrique de tapis établie à Utrecht, 856.
Familles illustres (Recueil historique des Maisons et) et nobles du royaume des Pays-Bas, par C. de Franquen, 740.
Favole e Novelle di Lorenzo Pignotti Aretino, 738.
Ferme modèle des Bergeries, près de Corbeil, 249.
Ferrari (Pierre). *V.* Nécrologie.
Ferry, C.—A., 33, 327. — B., 482, 750.
Finances des États-Unis, 225.
Fleischer. *V.* Voyage botanique.
Flogging (*An inquiry in to the nature and effects of*), 413.
Flora conspicua : A selection of the most ornamental flowring, exotic and indigenous trees, by R. Morris and W. Clark, 403.
Flore (Revue de la) des environs de Spa, par le docteur Le Jeune, 738.
— de l'Inde néerlandaise. *Voy.* Blume.
Flottes (L'abbé). *Voy.* La Mennais.
Foire de Leipzig, 849.
Fontaine (La) des pleurs, poëme traduit librement du russe par J. M. Chopin, 819.
Fontanier. *V.* Manuel classique.
— *Voy.* Boileau.
Forêts, 136.
Foscolo (Ugo). *Voy.* Sepolcri.
Foss (H.). *Voy.* Sagen.
Fossati (J.). C.—B., 142, 449.
Fossiles. *Voy.* Defrance.
Foy (Le général). *Voy.* Discours.
— — *Voy.* Monument.
Fragmens des lois des douze tables, etc., par Charles Zell, 437.
Fragment d'un ouvrage intitulé : Des Allemands comparés aux Français, etc., par Mme la princesse de Salm, M. 589.
France, 151, 247, 462, 571, 742, 861.
Franceschetti (Le général). *Voy.* Mémoires sur Joachim Ier.
Franceschi. Igea de' bagni, 141.
Francœur. Traité élémentaire de mécanique, traduit en allemand, 131.
— C.—B. 161, 470, 481, 750.

Franquen (C. de). *Voy.* Familles illustres.
Fraser (James B.). Narrative of a journey into Khorasan, etc., A., 51.
Froment (Ch.). Poésies, 147.
Fromentin. *Voy.* Tasse.

G

Gacon-Dufour (Mme). *Voy.* Manuel.
Gaëte (Duc de). *Voy.* Mémoires.
Gagern (Von). National Geschichte der Deutschen, 434.
Gail (J. B.). *Voy.* Géographie d'Hérodote.
Galerie française, ou collection de portraits des hommes et femmes célèbres, etc., 538.
— médicale; portraits des médecins les plus célèbres de tous les pays, etc., par P. R. Vigneron, 538.
Gallatin. *Voy.* Discours.
Gallé (François). *Voy.* Observations cliniques.
Gallesio (G.). Voy. Pomona italiana.
Gardes-malades (Manuel des), etc., par Morin, 478.
Garnier (Adolphe), C.—M. 601. — B. 502, 765.
Garnier et Quetelet. Correspondance mathématique et physique, 149.
Gaz éclairant tiré des semences du coton, 835.
Généalogie, 740.
Geoffroy Saint-Hilaire. *Voy.* Histoire naturelle.
Geoffroy. *Voy.* Cours de littérature.
Géographe (Le nouveau) manuel, etc., par Alex. de Villiers, 757.
Géographie, 144, 172, 173, 259, 493, 739, 756, 757, 758, 759, 839.
— d'Hérodote, prise dans les textes grecs de l'auteur, par J. B. Gail, 672.
Géologie, 330, 331.
Géométrie appliquée, 571.
Gérard (L'abbé). *Voy.* Vrais principes.
Gérard, peintre. *Voy.* Adam.
Geschichte der Beichtväter der Könige, etc., 433.
— *der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen in Basel*, 447.
Gilbert de Voisins. *Voy.* Mémoires de Lachalotais..
Girodet, Les amours des dieux, recueil de compositions lithographiées avec texte rédigé par P. A. Coupin, B. 211. A. 386.
— Anacréon, recueil de compositions gravées par Chatillon, et publiées par Bequerel et P. A. Coupin, A. 386.
— paysage historique, lithographié par Gudin, 277.
Glacière de Saint-Ouen, 264.
Golbéry (Ph.). C.—B. 132, 136, 439, 726, 731. — N. 849.
— *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Golfe Persique (Exploration du), 231.
Gondinet (A.), C.—B. 480, 482, 505, 544, 776, 783. 806.
Glovatchevsky (C.). *Voy.* Nécrologie.
Goldsmith (Olivier). Histoire d'Angleterre, traduite en français par Mme Alex. Aragon, 509.
Gordon-Laing. Voyage dans le Timanni, etc., traduit de l'anglais par Eyriès et de Larenaudière, 174.
Grammaire, 147, 222, 810.
— de la langue grecque. *Voy.* Burnouf.
Grande Bretagne, 116, 233, 403, 509, 556, 704, 841.
Gravure, 212, 275, 828, 829, 885.
Gravures (Cent) pour les œuvres

de Voltaire, convenables à toutes les éditions, publiées par Le Cerf, 212, 829.
Gray (W.) et Dochard. Voyage dans l'Afrique occidentale, traduit de l'anglais par Mme Huguet, 760.
Grèce, 119, 272, 274, 414, 578, 783, 797, 823.
— (La) vengée, par Alerino Palma, 119.
— (La) deviendra-t-elle anglaise? 783.
Grecs (Les). tribut funèbre aux mânes de Lord Byron, par E. Boulay-Paty, 204.
— (Les), par Mme de Redern, 524.
Grégoire. *Voy.* Histoire du mariage.
Gresset (OEuvres de). Édition de Debure, 201.
Grigorovitch (*Vassili*). *Journal isiastchnikh iskousto, etc.*, 426.
Grimm (J. et W.) frères. *Voy.* Nominations académiques.
Guatemala (Données statistiques sur), 549.
Gudin. *Voy.* Girodet.
Guide pour la lecture édifiante de l'ancien Testament, par R. Moller, 720.
— du solliciteur et du plaideur, par un avocat, 184.
Guillon (M. N. S.). Cours d'éloquence sacrée.
Guimbardes de M. Eulenstein, 278.
Guizot. *Voy.* Histoire,
Guyane, 836.
Gymnastique, 770.

H

Haïti, 227, 372, 401, 510, 836.
Hamilton. Mémoires du chevalier de Grammont, 825.
Harcourt (D') *Voy.* Réflexions.
Harmonie (L') en dix leçons, par Alex. Leymerie, 212.
Hautôme. *Voy.* Extraits.
Hauts-faits (Les) des jésuites, 784.
Havre (Le) ancien et moderne et ses environs, 176.
Hayward (*Joseph*). *The science of Horticulture, etc.*, 406.
Hegermann Lindenkrone (*Mme Louise*). *Danske Fortollinger*, 431.
Heiberg, C.—A. 61. — B. 131, 429, 430, 432, 721. — N. 240, 849.
Hellanicus. *Voy.* Sturtz.
Henry (C. J.), C.—B. 746.
Héraut (Le) Oriental, recueil périodique anglais, publié par J. S. Buckingham, A. 344.
Héreau (E.), C.—B. 203, 204, 208, 523, 819, 821, 826, et les articles signés E. H.
Héritage et Mariage, comédie en prose, par Picard et Mazères, 883.
Hermann (*F. B. W.*). *Ueber polytechnische Institute, etc.*, 433.
Hess (J. G.). *Voy.* Muller.
Histoire, 87, 108, 119, 131, 132, 191, 194, 195, 196, 415, 424, 434, 458, 509, 510, 511, 512, 709, 710, 733, 734, 785, 787, 792, 795, 797, 806.
— universelle, ouvrage posthume de Jean de Muller, 732.
— générale, physique et civile de l'Europe, par de Lacépède, 507.
— des Croisades, par Michaud, traduite en russe. 126.
— de la sixième croisade et de la prise de Damiette, par Reinaud, 509.
— de l'empire des Ostrogoths en Italie, par J. C. F. Manso, 132.
— d'Haïti, par Charles Malo, A. 372.
— politique et statistique de l'île d'Haïti, par Placide Justin, A. 372.
— de l'expédition des Français à

Saint-Domingue, par Antoine Métral, A. 372.
— du royaume de la Chersonèse taurique, 424.
— d'Angleterre, par Goldsmith, 509.
— de la révolution d'Angleterre, par Guizot, 193.
— des deux chambres du parlement d'Angleterre, 117.
— de Pologne, par l'abbé Silvestre Ligurti, 853.
— nationale des Allemands, par de Gagern, 434.
— (Mémoires et documens pour servir à l') du duché de Lucques. 733.
— (Remarques sur l') des princes de la maison de Savoie, par Louis Cibrario, 734.
— des campagnes des Italiens en Espagne, etc., par C. Vacani, 449.
— (abrégé de l') de la Belgique, 458.
— de l'ancienne principauté de Sedan, par J. Peyran, 790.
— de la révolution française, par F. A. Mignet, traduit en danois par le professeur Rahbek, 239.
— civile, physique et morale de Paris, par Dulaure, 787.
— des environs de Paris par le même, 787.
— d'Olivier de Clisson, par A. D. de La Fontenelle de Vaudoré, 808.
— des confesseurs des rois, des reines, etc., traduite du français en allemand, 433.
— du mariage des prêtres en France, par Grégoire, 762.
— du droit romain, par W. A. Macieiowski, 719.
— (Résumé de l') de la Philosophie, par P. M. Laurent, 500.
— (Précis philosophique de) de l'église, par Em. Lavigne, 192.
Histoire naturelle, 154, 397, 463, 465, 466, 742.
— des mammifères, par Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier. Nouvelle édition, 151.
History of the United-States, etc., 108.
Holdbach. *Voy.* Nécrologie.
Holliday's Annals of the House of Hanover, 709.
Hôtel-Dieu de Caen. *Voy.* Mémoire.
Huber (B.). Aperçu statistique de l'île de Cuba, 760.
Huguet (Mme Charlotte). *Voy.* Gray.
Hullmann (*C.*) *Städtewesen des Mittelalters*, 131.
Huskisson (W.). *Voy.* Conséquences.
Hydrologie minérale, ou histoire de toutes les sources d'eaux minérales en Sardaigne, par B. Bertini, 140.
Hygie des bains et particulièrement de ceux de Lucques, par J. Franceschi, 141.

I

Iconographie, 538, 539.
Iles Sandwich, 396.
Iliade (L') et l'Odyssée considérées comme chants populaires, par Ch. G. Kelle, 730.
Imitation de Jésus-Christ. Sur les nouvelles traductions de cet ouvrage, M. 5.
Imprimerie, 239.
Improvisations de Sgricci, 272.
Indes Orientales, 111, 174, 344, 838.
Indication des principaux ouvrages périodiques publiés en Allemagne. 9e article, 439.
Indulgence (Examen de l') plénière du jubilé, par H. E. G. Paulus, 721.
Industrie, 247, 408, 460, 543, 567, 571, 831, 856, 861, 869.
Influence du christianisme sur la

condition des femmes, par Grégoire, 498.
INSTITUT oriental de Saint-Pétersbourg, 842.
— royal des Pays-Bas. *Voy.* SOCIÉTÉS.
— de France. *Voy. Ibid.*
Institution fondée à Paris, pour élever quarante jeunes Égyptiens, envoyés en France par leur gouvernement, 577.
Institutions métaphysiques (Résumé des) de Wyttenbach, 740.
Instituts (Des) polytechniques, etc., par F. B. W. Hermann, 433.
INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, 258.
— PUBLIQUE, 246, 567.
Intrigue (L') et l'Amour, drame en vers imité de Schiller, par De la Ville, 266.
INVENTIONS, 168, 239, 439, 869.
IRLANDE. *V.* GRANDE BRETAGNE.
Isambert. *Voy.* Lois françaises.
ITALIE, 140, 243, 448, 568, 732, 758, 853.

J

Jaarboekje over, 1826, 455.
Jacobson (L.). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Jacotin. *Voy.* Tableau.
Jacquemont (Victor), C. — A. 654.
Jal (Rapport fait à la Société de médecine de Lyon sur l'établissement orthopédique de M.), 478.
Jalade-Lafond. *Voy.* Exposé.
Jardinage, 403, 448, 746.
— (La science du), par J. Hayward, 406.
Jazet. *Voy.* David.
Jérôme. *Voy.* Recueil de fadaises.
Jérusalem (La) délivrée traduit du Tasse, en vers anglais, par J. H. Wiffen, 416.
JÉSUITES, 176, 178, 179, 497, 498, 783, 784.
— (Comptes rendus des constitutions des), par Louis-Réné de Caradeuc de La Chalotais, 176.
Jeunes industriels (Les), par Maria Edgeworth, 771.
Jeux de société, 214.
Jouhaut (Auguste). *Voy.* Bal masqué.
Jourdan. *Voy.* Lois françaises.
Journal (A) of a tour around Hawaii, 396.
JOURNAUX ET OUVRAGES PÉRIODIQUES :
— publiés en *Allemagne :* Archives de philologie et de pédagogie, à Helmstedt, 136.
— (Indication des principaux Ouvrages périodiques), 439.
— publiés dans l'*Amérique méridionale : Miscelanea politica*, à Bolivar, 110. — *Vest-Indisch Tydschrift*, dans la colonie de Surinam, 836.
— publiés en *Angleterre : The oriental Herald*, 121, 344. — *The asiatic Journal*, 121. — *The american Monitor*, 122. — *Ocios de Espanoles emigrados*, 124. — Au peuple. Aux pères et mères. Le courrier intercepté; trois journaux portugais publiés à Londres, 125. — Revue sommaire des Recueils périodiques, 121, 419.
— publiés aux *États-Unis : Literary Gazette*, à Boston, 110. — *Annals of the Lyceum of natural history of New-York*, 397. — *The north American medical and surgical Journal*, à Philadelphie, 397.
— publiés en *France* : Cours de promenades champêtres, 219. — Journal des sciences militaires, 220. — Journal des avoués, 221. — Journal grammatical, 222. — Annales des sciences naturelles, 540. — Le Censeur, journal de médecine,

543. — Le Producteur, journal philosophique de l'industrie, 543. — Journal de la jeunesse, 544.—Journal général d'annonces d'objets d'art et de librairie, 545. — L'Industriel 831. — Journal des prisons, etc., 832.
— publiés dans la république d'*Haïti :* L'Agriculteur Haïtien, 401.
— publiés en *Italie : Annali universali di statistica, economia pubblica, etc.*, à Milan, 454.
— publiés dans les *Pays-Bas :* Correspondance mathématique et physique, à Gand, 149. — Archives philologiques, à Louvain, 150, 742. — Journal d'agriculture, etc., à Bruxelles, 460. — *Bibliotheca critica nova*, à Leyde, 462. — Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste, à Liége, 741.
— publiés en *Russie : Voïenno-Meditsinskoï Journal*, à Petersbourg, 126. — Journal des beaux-arts, à Pétersbourg, 426. — *Livländische Jahrbücher der Landwirthschaft*, à Dorpat, 719.
Jouy (Étienne). Œuvres complètes, 819.
Jubilé. *Voy.* Indulgence.
— (Du) des églises réformées, par Charles Drelincourt, 963.
— des Grecs et jubilé de la civilisation, etc., par Félix Bodin, 783.
Jullien (M. A.), Fondateur-Directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M. 12. et les articles signés M. A. J.
Jurisprudence, 181, 184, 221, 741.
— du XIXe siècle, etc., par J. B. Sirey, 773.
— générale des mines en Allemagne, par Blavier, 493.
Justin (Placide). *Voy.* Histoire d'Haïti.

K

Καλβου καὶ Χρηστοπουδου λύρικα, etc., 547.
Kempenhausen. *V.* Nécrologie.
Karagitsch (W. Stephanovitsch). *Voy.* Nominations Académiques.
Kelle (*Ch. G.*). *Homers ilias und Odyssee als Volksgesänge, etc.*, 730.
Khorasan, 51.
Kirckhoff (De). C. — B. 116, 145.
Kolderup-Rosenvinge. Grundrids af den danske Politiset, 430.
Korf (A.). *Voy.* Nécrologie.
Kozlop. Le Moine, poëme russe, 717.

L

Labanof de Rostof (Le prince Alexandre). *Voy.* Recueil de pièces historiques.
Labrunie (Gérard) *Voy.* Napoléon.
Lacépède (Le comte de). *Voy.* Histoire générale.
La Chalotais. *Voy.* Caradeuc.
— *Voy.* Mémoires.
Lafayette (Général). *Voy.* Discours.
— *Voy.* Voyage.
La Fontaine. Œuvres complètes en un volume, 202.
La Fontenelle (A. D.) de Vaudoré. Histoire d'Olivier de Clisson, connétable de France, 802.
La Harpe. *Voy.* Lycée.
Lamarque (Le général Max.) *Voy.* Esprit militaire.
La Mennais (L'abbé de) réfuté par les autorités qu'il invoque; par l'abbé Flottes, 496.
— réfuté par le comte de Maistre, 496.
— *Voy.* Procès.
Lampe (F.) *Voy.* Nécrologie.

Langlois (P. G.), graveur. Portrait de Fontenelle, 886.
Langue allemande (Tableau théorique et pratique de la), par C. H. L. Poelitz, 726.
— grecque. *Voy.* Grammaire.
— italienne. *Voy.* Dictionnaire.
— russe. *Voy. Ibid.*
— slave. *Voy.* Saint-Jerôme.
Lanjuinais (Le comte). *Voy.* Discours.
— C.—B. 193, 496, 762.
Lanjuinais (P. E.). C.—B. 506.
Larenaudière. *V.* Gordon-Laing.
Lascaris, ou les Grecs du quinzième siècle, par Villemain, 824.
Lasteyrie (C. de). *Voy.* Enseignement.
Laurent (P. M.). Résumé de l'histoire de la philosophie, 500.
Lauvergne (H.). *Voy.* Souvenirs de la Grèce,
Lavigne (Em.). *Voy.* Histoire de l'Église.
Leake (*W. Martin*). *Historical outline of the greek revolution*, 119.
Lebeaud. *Voy.* Vétérinaire.
Le Cerf. *Voy.* Gravures.
Leçons de littérature et de morale, traduites en français par L. Mézières, 521.
Lee (*George*). *A Voice from Greece*, 414.
Lefebure. *Voy.* Promenades.
Législation, 61, 81, 116, 117, 142, 184, 189, 190, 443, 662, 778.
— (Traité de), par Charles Comte, A. 338.
— Anglaise (Réforme partielle de la), 234.
Leggenda di Tobia e di Tobiolo, 143.
Le Jeune. *Voy.* Flore.
Le Moine (G.). *Voy.* Dévotion.
Leng (*H.*) *Jahrbuch der neuesten und wichtigsten Erfindungen*, 432.
Le Normand (L. S.). C.—B. 170.
Leppel (Comte Henri de). *Voy.* Nécrologie.
Lerichon (C.). graveur. Portrait de Georges Cuvier, 886.
Leschenault de la Tour (L. Th.). *Voy.* Nécrologie.
Lesur (C. L.). *Voy.* Annuaire historique.
Letronne. *Voy.* Rapport.
Letter of a Spaniard, 710.
Lettre à l'Académie royale de Lisbonne sur le texte des Lusiades, 208.
— pastorale adressée aux ecclésiastiques du diocèse de Valladolid de Michoacan, etc., par don Joseph-Marie Couto, 399.
— (Seconde) à M. le baron d'Eckstein, sur les croyances spontanées et nécessaires de l'humanité, 494.
Lettres sur le Bengale, écrites des bords du Gange, par F. Deville, 174.
— de Saint-Charles Borromée, contre les Jésuites, 497.
— de Saint-James. Cinquième partie, 780.
Levant, 175.
Levasseur *Voy.* Manuel.
Leymerie (A.), *Voy.* Harmonie.
Liberté de la presse, 191.
Librairie, 235, 545, 849.
Liebhaber (E. de). *Voy.* Examen.
Ligurti (Silvestre). Histoire de Pologne, 853.
Lithographie, 211, 276, 536, 537, 539.
Littérature allemande, 206, 439, 440, 441, 442, 443, 445, 726.— ancienne classique, 133, 135, 136, 143, 199, 518, 519, 730, 735, 814.—anglaise, 120, 121, 180, 416, 419, 521, 530, 547, 710, 712, 713. — arabe, 438. —belgique française, 147, 458, 459. — chinoise, 533. — danoise, 431. — espagnole, 120, 124, 224. — des États-Unis, 110, 703. — française, 101, 197, 198, 200, 202, 203, 204,

205, 208, 263, 266 268, 269, 271, 381, 518 519, 520, 521, 523, 524, 526, 528, 532, 578, 589, 683, 690, 815, 819, 821, 823, 824, 825, 826, 880, 881, 883, 884. — grecque moderne, 547. — helvétique allemande, 138, 139, 140.—italienne, 143. 144, 416, 450, 451, 453, 735, 736, 737, 738, 834. — portugaise, 124, 208, — russe, 717, 819, — suédoise, 128.
Littérature allemande (De la), par Chrétien Muller, 445.
Livingston (Ed.). *Voy.* Code pénal.
Livres destinés à la jeunesse, 544.
Lloyd (*H. E.*). *Alexander I, emperor of Russia*, 415.
Lloyd. *Voy.* Discours.
Lois françaises (Recueil général des anciennes), par Isambert, Decrusy et Jourdan, A. 81.
Longévité des animaux, 566.
Loterie. *Voy.* Dialogue.
Lucenay (J. de), C.—B. 133, 433, 567. — N. 850.
Lullin (C. J. M.). *Voy.* Attelages de vaches.
Lusiades. *Voy.* Lettre.
Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne, par J. F. La Harpe, 197.

M

Macieiowski (*W. A.*). *Historia juris Romani*, 719.
Magalon. *Voy.* Annales militaires.
Magendie (F.). Formulaire pour la préparation et l'emploi des médicamens nouveaux, traduit en espagnol par don José L. Casaseca, 833.
Magnétisme animal (Expériences publiques sur le), par J. Dupotet, 167.
Maison de correspondance et de commission à Paris et à Londres, 265.
— habitée autrefois par Boccace à Certaldo, 243.
Maistre (Le comte de). *Voy.* La Mennais.
Maitland (*F. L.*). *Narrative of the surrender of Buonaparte, and of his residence on board H. M. S. the Bellerophon*, 710.
Maladies (Des) de la littérature française, 198.
Malo (Ch.). *Voy.* Histoire d'Haïti.
Malpière (D. B. de). *Voy.* Chine.
Mandar. *Voy.* Études d'architecture.
Manso (*J. C. F.*). *Die Ost-Gothen in Italien*, 132.
Manuel classique pour l'étude des tropes, par Fontanier, 812.
— complet de botanique, par Ch. Boitard, 156.
— complet du Jardinier maraîcher, etc., par Louis Noisette, 746.
— des justices de paix, par Levasseur, 184.
— des poids et mesures, des monnaies et du calcul décimal, par Tarbé, 750.
— des Gardes-Malades, 478.
— d'arithmétique, 482.
— du vigneron français, *ibid.*
— de l'artificier, *ibid.*
— du vétérinaire, *ibid.*
— du peintre en bâtiment, *ibid.*
— du chamoiseur, du maroquineur, du mégissier et du parcheminier, par Dessables, 170.
— complet de la maîtresse de maison et de la parfaite ménagère, par Mme Gacon-Dufour, 161.
— du cuisinier et de la cuisinière, etc., par P. Cardelli, 171.
Marguerite d'Anjou, opéra de Sauvage, 269.
Mariage (Traité du), de la puissance maritale et de la puis-

sance paternelle, par F. A. Vazeilles, 181.
Marne (Essai sur la), par A. Puvis, 469.
Mascheroni (*L.*). *Poesie edite ed inedite*, 144.
Matériaux pour servir à la connaissance de la littérature, etc., de l'ancienne Égypte, par Seyffarth, 436.
MATHÉMATIQUES, 149, 167, 335, 480, 481.
Maurin. *Voy.* Bolivar.
Mazères. *Voy.* Héritage.
MÉCANIQUE, 131, 571.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
— (La) sans médecin, par Audin-Rouvière, 746.
Meirieu (P. A.). *Voy.* Chirurgie.
Mélanges asiatiques, par Abel Remusat, 533.
Melling. *Voy.* Voyage pittoresque.
Mémoire à consulter sur un système religieux et politique, etc., par le comte de Montlosier, A., 366.
— sur la topographie médicale de l'Hôtel-Dieu de Caen, par Trouvé, 165.
MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES (I.) : Sur les nouvelles traductions de l'Imitation de Jésus-Christ (*Barbier*), 5. — Discours au nom des habitans du comté Lafayette (*Gallatin*), 9. — Notice sur la vie et les ouvrages de Berthollet (*J. F.*), 23. — Rapport sur le Voyage en Cyrénaïque, par Pacho (*Letronne*), 289. — Économie politique. Système colonial (*C.*), 296. — Des dragons et des serpens monstrueux (*Eusèbe Salverte*), 301. — Fragment d'un ouvrage intitulé : Des Allemands comparés aux Français, par Mme la princesse de *Salm*, 589. — Observations sur le beau (*A. Garnier*), 601. — Des dragons et des serpens monstrueux, 2me article (*Eusèbe Salverte*), 623. — Notice biographique sur Eustache Dégola (*G.*), 636.
— ET RAPPORTS *de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique en France*, 215, 830.
— de l'Académie des Sciences et Arts de Batavia, 112.
— de la société littéraire scandinave, 130.
— de la Société linnéenne du Calvados, 215.
— de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube, 218.
— de La Chalotais, précédés d'une introduction par Gilbert de Voisins, 178.
— de la margrave d'Anspach, traduits de l'anglais par J. T. Parisot, 194.
— ou Souvenirs et Anecdotes, par le comte de Ségur, 195.
— relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale en 1800, pour aller combattre en Égypte l'armée d'Orient, par le comte de Noé, 795.
— sur les événemens qui ont précédé la mort de Joachim I. roi des Deux-Siciles, par le général Franceschetti, 806.
— du général Morillo, 511.
— sur la vie de R. B. Sheridan, par Th. Moore, 804.
— Souvenirs, Opinions et Écrits du duc de Gaëte, 806.
— du chevalier de Grammont, par Hamilton, 825.
— sur la famille des légumineuses, par A. P. De Candolle, 158.
Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino, A., 33.
— *dell' academia di agricultura, etc., di Verona*, 732.
— *e documenti per servire all' istoria del ducato di Lucca*, 733.

Mende. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Mendibil (*Pablo*). *Revista del antiguo teatro espanol*, *etc.*, 120.
Mensonge (Le) détruit par la Vérité, par de Montfleury, 498.
Message du président des États-Unis du Mexique, 225.
METALLURGIE, 239, 455.
MÉTAPHYSIQUE, 740.
MÉTÉOROLOGIE, 332, 334.
Métral (Antoine). *Voy.* Histoire de l'expédition à Saint-Domingue.
MEXIQUE, 225, 399, 549.
Mézières (L.). *Voy.* Leçons de littérature.
— *Voy.* Encyclopédie morale.
Michaud. Histoire des Croisades, traduite en russe par J. Boutowsky, 126.
Michaux-Clovis. Stances à Jean de La Fontaine, 263.
Michelot (A.), C.—B., 153, 154, 543. — N. 252, 575, 867.
Mier (S. Th. de). *Voy.* Discours.
Mignet (F. A.). *Voy.* Histoire de la Révolution française.
Mill. *Voy.* Code pénal
Milman (*Henry Hart.*) *Anne Boleyn*, 713.
Minano (*S.*) *Diccionario geografico de Espana y Portugal*, 144.
Minard (F. C.). *Voy.* Canal.
MINÉRALOGIE, 330.
— populaire, par C. P. Brard, 745.
Mines de cobalt, de plomb et de plombagine, en Suède, 239.
— en Allemagne. *Voy.* Jurisprudence générale.
Mitologia (*Sulla*). *Sermone*, *per V. Monti*, 451.
Molère (Aug. de la), de Chartres. La Société d'encouragement lui décerne le grand prix pour son invention de moulins perfectionnés, 247.
Moller (R.). *Voy.* Guide.
Monnard (C.). C.— B., 140.
Monographie du genre Sticta, par Delise, 463.
Monpou (H.). *Voy.* Cantiques.
Monsieur Dentscourt, ou le Cuisinier d'un grand homme, 784.
Montémont (Albert), C.—B., 787.
— La Chute de Missolonghi, 823.
Montfleury (De). *Voy.* Mensonge.
Montgéry (De). Second Mémoire sur Paris port de mer, 489.
Monti (*V.*). *Voy.* *Mitologia.*
Montlosier (C. de). *Voy.* Mémoire à consulter.
— — *Voy.* Passion.
— — *Voy.* Réfutation.
Montmorency (Le duc Mathieu de). *Voy.* Notes.
Montolieu (Mme de) *V.* Siége (Le) de Vienne.
Montzaigle. *Voy.* Orlando.
Monument (Concours ouvert pour le) à élever au général Foy, 580.
Moore (Th.). *Voy.* Sheridan.
Mora (J. J. de), C.—N., 549, 554.
MORALE, 256, 411, 499, 502, 655, 767, 771.
Morali (O.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Moratin (*L. F.*). *Obras dramaticas y liricas*, 224.
Morcellement (Sur le) de la propriété territoriale en France par le vicomte Morel de Vindé, 774.
Moreau (*César*). *British and Irish produce and manufactures exported from Great-Britain*, 408.
Moreau de Jonnès (A.), C.—B., 233. — N., 840.
Morel de Vindé. *Voy.* Morcellement.
Morillo (Le général). *Voy.* Mémoires.
Morin. *Voy.* Gardes-malades.
Morris (Robert). *Voy.* *Flora conspicua.*
Motte (C.). *Voy.* Contemporains étrangers.

Moulins à vent, économiques et susceptibles de s'adapter à toutes les exploitations rurales, 247.
Mucius Scævola, tragédie en cinq actes, par J. C. J. Rœntgen, 204.
Muller (C.). *Voy.* Littérature allemande.
Muller (Jean de). Histoire universelle, traduite de l'allemand par J. G. Hess, 732.
Murray (L.). *Voy.* Nécrologie.
Musée (Fondation d'un) à Montpellier, 861.
Musique, 212, 213, 274, 278, 422, 545.
Mythologie, 451.

N

Napoléon et la France guerrière, élégies nationales, par Gérard Labrunie, 526.
— *Voy.* Bonaparte.
— *Voy.* Discours.
— *Voy.* Recueil de pièces authentiques.
Navier. *Voy.* Chemin de fer.
Navigation, 233, 755.
— par la vapeur, 241.
— maritime du Havre à Paris, par Charles Bérigny, 486.
Nécrologie : *L. Murray*, littérateur américain, en Angleterre; le docteur *Noehden*, secrétaire du cabinet des antiques du Musée britannique; *Robert Louis Willoughby*, littérateur anglais, 236. — *Fr. Reina*, littérateur italien, à Canetto, 244. — *Pierre Ferrari*, architecte, à Naples, 245. — Claude Henri, comte de *Saint-Simon*, à Paris, 281. — Louis Gabriel *Suchet*, duc d'*Albufera*, maréchal de France, à Marseille, 283. — De plusieurs littérateurs et artistes russes : *André Raïevsky*, à Koursk; *Bourkhard Wichmann*, à Pétersbourg, 559. — *G. Ougrumeff*, homme de lettres, et *C. Glovatchevsky*, artiste, à Pétersbourg, 561. — *Frédéric Lampe*, professeur à Dorpat; *N. Tcherepanof*, professeur à Moscou; et *V. Glavilstchikoff*, libraire à Pétersbourg, 562. — le baron *B. Kampenhausen*, à Pétersbourg, 563. — Le baron *A. Korf*, à Pétersbourg; le professeur *Holdbach*, à Moscou; *J. B. Poidebard*, mécanicien, à Pétersbourg, 564. — *Joseph Poli*, physicien, à Naples, 569. — *Hippolyte Bilon*, médecin à Grenoble, 584. — *L. Th. Leschenault de la Tour*, naturaliste, à Paris, 585. — *P. L. A. Sivard de Beaulieu*, l'un des administrateurs généraux des monnaies, à Paris, 585. — *Henri de Leppel* (Le comte), auteur de plusieurs écrits estimés, en Prusse, 850. — *Ottavio Morali*, savant philologue, à Milan, 855. — *Antonio Onofri*, patriote de la république de Saint-Marin, 855. — *P. C. M.* baron *de Chassiron*, à Paris, 887. — *Vincens-Saint-Laurent*, agronome, à Paris, 887. — *Riffaut-Deshètres*, auteur de plusieurs ouvrages scientifiques, à Paris, 888. — *Thibault*, architecte, à Paris, 890.
Négociations (Précis historique des) entre la France et Saint-Domingue, etc., par Wallez, 510.
Negro (*G. C. di*) *Voy.* Sermoni.
Nesi (*L.*). *Dizionario ortologico della lingua italiana*, 143.
Niccolini e Bertolotti. Bellezze della letteratura italiana, 735.
Nitzch (*J. W.*), *Erklärende Anmerkungen zu Homers Odissee*, 730.
Noé (le comte de). *Voy.* Mémoires.
Noehden *Voy.* Nécrologie.

Noisette (L.). *Voy.* Manuel du jardinier.
Nomenclature (Nouvelle) pharmaceutique, par A. Chéreau, 166.
NOMINATIONS ACADÉMIQUES: *Brifaut*, de Paris, membre de l'Académie française, 252. — Le professeur *Mende*, membre de l'Académie des sciences de Gœttingue; les frères *J.* et *W. Grimm*, de Cassel; le docteur *W. Stephanovitsch Karagitsch*, de Vienne, et le professeur *L. Jacobson*, de Copenhague, correspondans de la même Société, 566. — *De Jonge*, archiviste du gouvernement des Pays-Bas, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 570. — *Warden*, des États-Unis, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, 572.
NORVÈGE, 429.
Notes sur M. le duc Mathieu de Montmorency, 516.
Notice biographique sur M. Eustache Dégola, de l'Université de Pise, M., 636.
— sur la vie et les ouvrages de Claude L. Berthollet, M., 23.
— sur la vie et la mort de J. H Voss, par H. E. G. Paulus, 724.
NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV): Afrique, 554, 840. — Allemagne, 240, 565, 849. — Amérique centrale, 549. — Amérique méridionale, 228, 554, 836. — Amérique septentrionale, 225, 549, 835. — Asie, 231, 838. — Brésil, 229, 554, 836. — Colombie, 228. — Danemark, 239, 848. — Espagne, 245. — États-Unis, 225, 835. France, 247, 571, 861. — Grande-Bretagne, 233, 556, 841. — Guatemala, 549. — Guyane, 836. — Haïti, 227, 836. — Indes orientales, 838. — Italie, 243, 568, 853. — Maroc (Empire de), 554. — Mexique, 225, 549. — — Paris, 249, 572, 862. — Pays-Bas, 246, 570, 856. — Pologne, 565, 845. — Russie, 237, 558, 842. — Suède, 239. — Suisse, 241, 567, 850.
Nouvelles contemporaines, par Alex. Dumas, 826.
— danoises, par Mme Louise Hegermann Lindenkrone, 431.
NUMISMATIQUE, 130.

O

Observations sur l'ouvrage de M. de Ségur intitulé : *Histoire de Napoléon, etc.*, par le baron de Voelderndorff, 435.
— sur un écrit de M. le vicomte de Bonald, intitulé : Sur la liberté de la presse, par G. A. Crapelet, 191.
— cliniques, et réflexions sur la véritable situation de la médecine, par F. Gallé, 164.
— sur le beau, M., 601.
Ocios de espanoles emigrados, 124.
O'Connel (Daniel), dénoncé comme imposteur au tribunal de l'opinion publique, par J. L. Villanueva, 411.
Odes nouvelles de Kalvos, de Zante, suivies d'un choix de poésies de Chrestopoulo, traduites par l'auteur des Helléniennes, 547.
Odyssée (Observations pour faciliter l'intelligence de l'), par J. W. Nitzsch, 730.
ŒUVRES de J. F. Ducis, 203.
— de Gresset, 201.
— choisies de Henri Zschokke, 136.
— complètes de La Fontaine, en un volume, 202.
— de Marie-Joseph et d'André Chénier, 815.
— d'Étienne Jouy, 819.
— dramatiques et lyriques de don

Léandre Fernandez Moratin, 224.
— posthumes d'André Chénier, 520.
— de J. F. Ducis, 203.
Oldekope (A.). Karmannoï slovar rossiiskoniemetskoï, etc., 716.
Onofri (A.). *Voy.* Nécrologie.
Opere del conte Giulo Perticari, 453.
— *di Torquato Tasso. Prose scelte*, 736.
Orlando et Loretta, fait historique, par Pradel et de Montzaigle, 208.
Ornithologie, 153, 462.
Orthopédie. *Voy.* Exposé.
— *Voy.* Jal.
Ougrumeff (G.) *V.* Nécrologie.
Outrepont (Charles d'). *Voy.* Dialogue des morts.
Ouvrages périodiques. *Voy.* Journaux.

P

Pablo (don), C.—B., 411.
Pacaltsdorp, ou le Village hottentot, par John Campbell, 809.
Pacho. *Voy.* Rapport.
Palearius (Aonius). Plaidoyer pour Servius Sulpicius contre L. Murena, traduit en français par A. Péricaud, 519.
Palma's Greece vindicated, 119.
Pandurang Hari, ou Mémoires d'un Hindou, 120.
Paris, 249, 479, 572, 787, 862.
— Port de mer (second mémoire sur), par de Montgéry, 489.
— *Voy.* Bérigny.
Parisot (J. T.). *Voy.* Mémoires.
— *Voy.* Sheridan.
Parisot (V.). *Voy.* Encyclopédie portative.
Parliamentary History and Review, etc., 117.
— *abstracts*, 707.
Parseval (F. A.). *Voy.* Philippe-Auguste.
Passion (La) des jésuites, complainte analytique du Mémoire de M. de Montlosier, 784.
Pathologie, 161, 162.
Pauline, ou Brusque et Bonne, comédie en prose, par Dumersan, 880.
Paulus (H. E. G.). Prüfung des Jubeljahr-Ablasses, 721.
— *Leben und Todeskunden über J. H. Voss*, 724.
Payen. *Voy.* Pomme de terre.
Pays-Bas, 145, 246, 455, 570, 738, 856.
Peine de mort (Un mot sur la proposition de M. J. J. de Sellon sur la suppression de la), 443.
Peintre en bâtiment (Manuel théorique et pratique du), par J. Riffaut, 482.
Pericaud (A.). *Voy.* Palearius.
Pernot (Th.). *Voy.* Dictionnaire du bâtiment.
Perse, 51.
Perticari. Voy. *Opere.*
Petite-poste (La), passe-tems de soirée, 214.
Pétition sur la législation des brevets d'invention, etc., par Blanc-Saint-Bonnet, 184.
Peyran (J.). Histoire de l'ancienne principauté de Sedan, 790.
Pharmacie, 166.
Philippe-Auguste, poëme héroïque en douze chants, par F. A. Parseval, A., 101.
Philipps (Richard). Golden rules of social philosophy, 411.
Philologie, 133, 135, 136, 147, 150, 199, 336, 437, 462, 518, 672, 730, 734, 735, 742, 814.
Philosophie, 223, 247, 500, 601, 765, 766, 775.
— (Essais de), physique et astronomique sur quelques phénomènes de la nature et du globe, par J. Ardant, 746.
— sociale. *Voy. Philipps.*
Physique, 149, 471, 557, 746.
Picard. *Voy.* Héritage.

Pichler (Mme Caroline). *Voyez* Siége (le) de Vienne.
Pierres précieuses (La science des) appliquées aux arts, 467.
Pierrot (Jules). *Voy.* Bibliothèque latine-française.
Pignotti (*L.*). *Voy. Favole.*
Pindemonte. Voy. Sepolcri.
Plavilstchikoff (V.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
POÉSIE, 101, 143, 147, 204, 263, 381, 416, 450, 451, 524, 713, 717, 737, 819, 821, 823.
— DRAMATIQUE, 120, 197, 204, 224, 266, 268, 269, 271, 458, 578, 880, 881, 883, 884.
— LATINE *moderne*, 146, 200.
Poesie italiane di messer Angelo Poliziano, 453.
— tant publiées qu'inédites, de Laurent Mascheroni, 144.
— de Ch. Froment, 147.
Poidebard (J. B.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
POIDS ET MESURES, 750
POLICE (Coup d'œil sur la), en Danemark, par Kolderup-Rozenvinge, 430.
Politien (Ange). *Voy. Poesie.*
POLITIQUE, 110, 122, 366, 505, 506, 655, 723, 772, 774, 780, 782, 783, 784.
— de l'empire de Maroc, 554.
Pölitz (*C. H. L.*). *Die Staatensysteme Europas und Amerikas*, 723.
— *das Gesammtgebiet der teutschen Sprache, etc.*, 726.
POLOGNE, 565, 719, 845, 853.
Pomme de terre (Traité de la), par Payen et Chevallier, 160.
Pomona italiana, ou Traité des arbres fruitiers cultivés en Italie, par G. Gallesio, 448.
PONTS ET CHAUSSÉES, 395, 491, 752, 753, 754, 841.
Population de Paris. *Voy.* Villermé.
Portrait (Le) d'un ami, comédie en prose, 578.
Poterat (Le marquis de). *Voyez* Théorie du navire.
— *Voy.* Traité pratique.
Pradel. *Voy.* Orlando.
Pradier. *Voy.* Raphaël.
Pradt (De). *Voy.* Réfutation.
Précurseurs (Les), ou le Premier coup de tocsin de la contre-révolution, 506.
Préventions (Les), ou la Demoiselle de compagnie, comédie en prose, 271.
PRISONS, 832.
PRIX DÉCERNÉS : par la Société de la morale chrétienne de Paris, 256. — pour le monument à élever au général Foy, 580. — par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, 867. — par la Société d'encouragement de Paris, 871.
PRIX PROPOSÉS : par la Société pour l'avancement des arts de Genève, 241. — par l'Institut royal des Pays-Bas, 246. — par la Société de géographie de Paris, 260. — par le Conseil souverain de Genève, 443. — par la Société royale des sciences de Gœttingue, 566. — par l'Académie royale de médecine de Paris, 576. — par l'Institut royal des Pays-Bas, 857. — par la Société hollandaise des sciences de Harlem, 858. — par l'Académie des sciences de Paris, 865. — par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, 867.
Prix vénal des ouvrages de lord Byron, 235.
Procès de M. l'abbé La Mennais, 783.
Proclamation du président de la république d'Haïti, 227.
Produits (État annuel des) du sol et de l'industrie qui sont sortis des ports de la Grande-Bretagne, par César Moreau, 408.
Promenades (Cours de) champêtres aux environs de Paris, par Lefebure, 219.

— à cheval, ou Manuel d'équitation, par Rigault de Rochefort, 470.
PROTESTANTISME. *V.* Correspondance.
Puvis (A.). *Voy.* Marne.
PYROTECHNIE, 482.

Q

Quenot. *V.* Contemporains étrangers.
Quetelet (A.), C.—B., 458.
— *Voy.* Garnier.

R

Racine (Louis). Les poëmes de la Religion et de la Grace. Édition de Debure, 201,
Rahbek. *Voy.* Histoire de la révolution française.
Raïevsky (André). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Ramoux. *Voy.* Chênedollé.
Raphaël et la Fornarine, tableau d'Ingres, gravé par Pradier, 276.
Rapport de M. Letronne sur le voyage en Marmarique et en Cyrénaïque, par Pacho, M., 289.
— au sujet de l'esclavage colonial, 116.
— (Troisième) du comité de la Société pour l'abolition de l'esclavage, 117.
— à la Chambre des Communes d'Angleterre sur la législation relative aux ouvriers et aux machines, 778.
Recherches expérimentales sur les causes du mouvement du sang dans les veines, par David Barry, 163.
— (Précis des) historiques sur l'origine des Esclavons ou Slaves et Sarmates, 424.
— sur le feu de l'infanterie, 751.
RÉCLAMATION d'un Polonais contre des faits inexacts contenus dans le résumé de l'histoire de la Pologne, 845.
— de M. Pyrker au sujet de son poëme, la Tunisiade, 853.
Recueil de fadaises, composé sur la montagne à l'usage des habitans de la plaine, par Jérôme, 205.
— de pièces historiques sur la reine Anne ou Agnès, épouse de Henri Ier, roi de France, etc., par le prince Alex. Labanof de Rostof, 512.
— de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, de Mémoires et de documens historiques écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, etc., 512.
Redern (Mme de). Les Grecs, 524.
Redouté (P. J.). *Voy.* Roses.
Réflexions sur les classiques et les romantiques, par E. C., 518.
— (Quelques) sur d'importantes vérités, 766.
— sur la richesse future de la France, par d'Harcourt, 503.
Réfutation complète du Mémoire de M. Montlosier, par F. A. Saintes, 497.
— de l'ouvrage intitulé : *Le Jésuitisme*, par M. de Pradt; par de Montfleury, 498.
— de l'écrit intitulé : Réponse des soumissionnaires du canal maritime de Paris au Havre, par C. Bérigny, 752.
Reiffenberg (Baron de). Archives philologiques, 150.
— C.-B., 740. — N., 836.
Reina (F.) *Voy.* NÉCROLOGIE.
Reinaud. Histoire de la sixième croisade, 509.
RELIGION. *Voy.* THÉOLOGIE.
Remusat (Abel). *Voy.* Mélanges asiatiques.
Remusat (Mme de). *Voy.* Éducation des femmes.
Renouard (C.), avocat. C.—A., 655. — B., 186, 500, 528.
Répertoire de l'ancien théâtre es-

pagnol, etc., par Pablo Mendibil, 120.
Report of the commissionners of the state of Massachussetts, etc., 395.
Résumé complet de médecine ou de pathologie interne, par Félix Vacquié, 161.
Reveroni-Saint-Cyr. *Voy.* Vauban.
Révolution d'Angleterre, 193.
— grecque (Coup-d'œil historique sur la), par W. Martin Leake, 119.
Revue sommaire des recueils périodiques publiés dans la Gande-Bretagne, 121, 419.
Rhétorique, 812, 813.
— (Traité élémentaire de), par L. G. Taillefer, 516.
Riboutté. *Voy.* Spéculateur.
Richand des Brus. *Voy.* Virus vénérien.
Richard (T.), C.—B., 751, 777.
Riffault-Deshètres. *Voy.* Nécrologie.
Rigault de Rochefort. *Voy.* Promenades à cheval.
Rigollot fils, C.—B., 467.
Roentgen (J. C. J.). *Voy.* Mucius Scévola.
Romans, 120, 139, 140, 206, 208, 431, 526, 528, 530, 532, 703, 710, 712, 824, 825, 826.
Rosenmuller (F. C.). Analecta arabica, etc., 438.
Roses (Les), par Redouté, avec le texte par Thory. Édit. in-8°, 211, 829.
Rosetti (C.), C.—B., 454, 734, 738.
Rousseau (J. J.). La Nouvelle Héloïse, édition de Debure, 201.
Russie, 126, 237, 424, 558, 715, 842.

S

Sagen (L.) et H. Foss. Description de la ville de Bergen, 429.
Saint-Jérôme (De la patrie de) et de la langue slave, relativement à lui, par P. Stancovich, 734.
Saint-Simon (C. H. comte de) *Voy.* Nécrologie.
Saintes (F. A.) *Voy.* Réfutation.
Salm (Mme la princesse de). *Voy.* Fragment.
Salverte (Eusèbe), C.—M., 301, 623.
Samson. *Voy.* Belle-mère.
Sandoval, ou le Franc-Maçon, roman espagnol, 710.
Sapho. *Voy.* Caselli.
Sauvage. *Voy.* Marguerite d'Anjou.
Say (J. B.) *Voy.* Catéchisme.
Schnitzler (J. H.), C.—N., 845.
Schweighaeuser. *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Science politique (De la) constitutionnelle, par P. A. Delacou, 772.
Sciences médicales, 126, 141, 145, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 397, 473, 474, 476, 478, 479, 543, 746, 833, 838.
— morales et politiques, 61, 176, 338, 493, 655, 761.
— physiques, 33, 151, 327, 462, 540, 643, 742.
Séance publique des quatre académies de l'Institut de France, 252.
Seebode. Archiv für Philologie und Pedagogik, 136.
Ségur (Le comte de). *Voy.* Mémoires.
— (Le général Ph. de). *Voy.* Observations.
Sellon (J. J. de). *Voy.* Peine de mort.
Semaine (Une) dans une chaumière; traduction libre de l'anglais, 502.
Sepolcri (De'), etc. per Ugo Foscolo, Pindemonte e Torti, 737.
Sermoni sacri in terza rima, per Gian-Carlo di Negro, 450.
Seyffarth. Beyträge zur Kentniss der

Literatur, etc. des alten Egypten, 436.
Seymour (Fanny), C.—B., 715.
Shaler (*W.*). *Sketches of Algiers*, 701.
Sheridan (Richard Brinsley). Mémoires sur sa vie, par Thomas Moore, traduits de l'anglais, par J. T. Parisot, 804.
Siége (Le) de Paris, tragédie, par d'Arlincourt, 268.
Siége (Le) de Vienne, roman historique, traduit de l'allemand de Mme C. Pichler, par Mme de Montolieu, 206.
Siestrzencewicz (Stanislave). Histoire du royaume de la Chersonèse Taurique, 424.
— Recherches sur l'origine des Esclavons, 424.
Sinclair (Sir John). *Voy.* AGRICULTURE.
Siöborg (N. H.) *Voy.* Antiquités du Nord.
Sirey (J. B.) *Voy.* Jurisprudence.
Sismondi (J. Ch. L. de), C.—A., 344.
Sivard de Beaulieu (P. L. A.) *V.* NÉCROLOGIE.
Skandinaviske (*dit*) *Litteratursels-kabs Skrifter*, 130.
Skene (Ph. O.) *Voy.* Enseignement.
Skene. *Voy.* Thermomètre.
SOCIÉTÉS SAVANTES et d'utilité publique :
— aux *États-Unis :* Société philosophique américaine établie à Philadelphie, A., 327.
— dans l'*Amérique méridionale :* Société philantropique de Bogota, 228.
— aux *Indes orientales :* Académie des sciences et arts de Batavia, 112.
— en *Angleterre :* Société pour l'abolition de l'esclavage, 117.
— en *Russie :* Société d'économie rurale de Moscou, 237.
— en *Danemark :* Société littéraire scandinave de Copenhague, 130.
— en *Allemagne :* Société royale des sciences de Goettingue, 565. — Société pour la recherche et la conservation des antiquités nationales de Dresde, 849.
— en *Suisse :* Société pour l'avancement des arts de Genève, 241. — Société de lecture de Genève, 242. — Sociétés d'enterremens de Bâle, 243. — Société bâloise d'utilité publique, 447.
— en *Italie :* Académie royale des sciences de Turin, 33. — Société des géorgophiles de Florence, 568. — Académie d'agriculture, du commerce et des arts de Vérone, 732.
— en *Espagne :* Société royale économique des amis du pays, 245.
— dans les *Pays-Bas :* Institut royal d'Amsterdam, 246. — Société de bienfaisance pour les provinces méridionales, 570. — Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 570. — Société royale des beaux-arts de Bruxelles, 571. — Institut royal des Pays-Bas, 857. — Société hollandaise des sciences de Harlem, 858.
— en *France* (Dans les départemens) : Société linnéenne du Calvados, 215. — Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube, 218. — Académie royale des sciences, des lettres et des arts de Marseille, 572. — Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 830.
— à *Paris :* Institut royal de France ; Académie des sciences, 249, 572, 862 ; Académie française, 252. — Académie de

médecine, 575. — Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 216, 869. — Société de la morale chrétienne, 254. — Société pour l'instruction élémentaire, 258. — Société de géographie, 259. — Société asiatique, 260. — Société philotechnique, 262. — Société royale et centrale d'agriculture, 867.
Soirées (Les) au logis, par J. Aikin et Mme Barbauld, 502.
Souvenirs de la Grèce pendant la campagne de 1825, par H. Lauvergne, 797.
Souveraineté pontificale (Démonstration de la) comme unique principe de vérité et de salut, 496.
Spéculateur (Le), comédie en vers, par Riboutté, 881.
Staël-Holstein (Mme de). Son éloge biographique en langue russe, 424.
G. Stancovich (G.). Della Patria di S. Girolamo, e della lingua slava, etc., 734.
Stassart, C.—B., 460, 741.
Statistique, 144, 173, 454, 456, 479, 549, 556, 740, 760.
Stephen (James). England esclaved, etc., 117.
Sturtz (F. G.). Hellanici fragmenta, 135.
Suchet (L. G.) duc d'Albuféra. *Voy.* Nécrologie.
Suède, 128, 239, 428.
Suisse, 136, 241, 443, 459, 567, 731, 850.
Sumatra, 408.
Suzanne. *V.* Économie publique.
Syphilis. *Voy.* Clinique.
— *Voy.* Virus vénérien.
Système des États de l'Europe et de l'Amérique, par C. H. L. Pœlitz, 723.
— (Du) et de l'état des villes au moyen âge, par Hullmann, 131.

T

Tableau de la superficie de l'Égypte, par Jacotin, 756.
— géographique, historique, etc. des États-Unis. Carte supplémentaire de l'atlas de Lesage, 758.
Taillandier (A.) C.—B. 445.
— *Voy.* Code pénal.
Taillefer. *Voy.* Rhétorique.
Talmud (traduction franç. du), 565.
Tarbé. *Voy.* Manuel des poids et mesures.
Tasse (Œuvres du); choix de ses ouvrages en prose, 736.
— (L'Aminte du), en italien et en français, traduction de Fromentin, 834.
Tcherepanof. *Voy.* Nécrologie.
Technologie, 241, 433, 467. *Voyez aussi* Arts industriels et Industrie.
Télégraphes entre Liverpool et Manchester, 557.
Terraube (J. B.). *Voy.* Chiromanie.
Terentianus Maurus, de litteris, syllabis, pedibus et metris, ed. D. J. Van Lennep, 147.
Testament (Ancien). *Voy.* Guide.
Théâtres : de Paris, 266, 587, 880.
Theodoric, a domestic tale, and other poems, by Thomas Campbell, 547.
Théologie, Culte, Religion, etc., 213, 366, 399, 410, 450, 493, 494, 496, 497, 498, 499, 720, 721, 761, 762, 763, 783.
Théorie médicale (De la), dite pathologie, etc., par F. J. V. Broussais, 162.
— du navire, par le marquis de Poterat, 755.
Thermomètre (Nouvelle division du), proposée par M. Skene, 557.

Thesaurus patrum floresque doctorum, etc., 493.
Thibault (J. Th.) *Voy.* Nécrologie.
Thiébaut de Berneaud. *Voy.* Vigneron français.
Thomas. *Voy.* Étrennes aux Jésuites.
Thory (C. A.) *Voy.* Roses.
Tissot (P. F.), C.—A., 690.
Topographie, 176, 429.
Torti. *Voy. Sepolcri.*
Traductions en *allemand :* du français, 433. — du grec, 133. — en *anglais :* du français, 109. — du grec moderne, 414. — de l'italien, 416. — en *danois :* du français, 239. — en *espagnol:* du français, 833. — en *français :* de l'allemand, 206, 468, 732. — de l'anglais, 174, 180, 189, 194, 502, 509, 521, 530, 547, 759, 778, 804. — de l'espagnol, 511. — du grec, 386, 518, 814. — du grec moderne, 547. — de l'italien, 834. — du latin, 5, 199, 200, 509, 519. — du russe, 819. — en *italien :* du grec, 143, 735. — en *latin :* de l'arabe, 438.
Traite des Noirs, 554. *Voyez aussi* Esclavage.
— (Observations sur la) des esclaves à l'île Maurice, 412.
Traité pratique à l'usage des marins, etc., par le marquis de Poterat, 755.
Transactions of the American philosophical society, A. 327.
Trastours. *Voy.* Algèbre.
Tristan (J. de) *Voy.* Effluves terrestres.
Tropes. *Voy.* Manuel classique.
Trouvé. *Voy.* Mémoire.
Truffes (De la culture des), par par Alex. de Bornholz, 468.
Typographie (Traité de la), par H. Fournier, 171.

U

Un mot sur l'Europe, ou le Congrès bienfaisant, par J. B. M. 782.

V

Vacani (C.). Storia delle Campagne degl' Italiani in Espana, 449.
Vaccine (De la) et de ses heureux résultats, etc., par Brunet, Doussin-Dubreuil et Charmont, 476.
Vacquié (Félix). *Voy.* Résumé.
Valentin (Louis). *Voy.* Voyage en Italie.
Van Bemmelen. *Voy.* Discours.
Van-den-Bogaerde, Het distrikt St. Nicolaas, 740.
Van Lennep. *Voy.* Terentianus.
Van der Maelen. *Voy.* Atlas universel.
Vapeur (La) de l'eau appliquée à la préparation des haillons pour faire du papier, 241.
Vauban à Charleroi, drame historique en vers, par Vial et Reveroni-Saint-Cyr, 884.
Vaudoyer fils. Le prix lui est décerné dans le concours ouvert pour le monument à élever au général Foy, 580.
Vergnaud. *Voy.* Artificier.
Vernet (L. F.). Un Jour en Suisse, etc., 460.
Vétérinaire (Manuel complet du), par Lebeaud, 482.
Vial. *Voy.* Vauban.
Victoires (Résumé des) et conquêtes des Français, 785.
Vida (J.) *Voy.* Christiade.
Vie chrétienne (La), Sermon, par Appia, 763.
— publique et privée des Français, à la ville, à la cour et dans les provinces, 792.
Vigneron français (Manuel théo-

rique et pratique du), par Thiébaut de Berneaud, 482.
Vigneron (P. R.). *Voy.* Galerie médicale.
Vigny (Le comte Alfred de) *Voy.* Cinq-Mars.
Villanueva (J. L.) *Voy.* O'Connel.
Villemain. *Voy.* Lascaris.
Villeneuve. Deux vues lithographiées, 277.
Villenfagne d'Angihoul. *Voy.* Chénedollé.
Villermé. Rapport sur le mouvement de la population de Paris, 479.
Villiers (Alex. de) *Voy.* Géographe.
Vincens Saint-Laurent. *Voy.* Nécrologie.
Vinet (Alex.), professeur de l'université de Bâle. La société de la morale chrétienne de Paris lui décerne un prix, 256.
Vingt questions sur le cercle, 481.
Virus vénérien (De la non-existence du), par L. F. R. A. Richand de Brus, 474.
Visconti. Ouvrages posthumes, 569.
Voelderndorff. *Voy.* Observations.
Voix (Une) de la Grèce, ou lettre d'une société de dames grecques, etc., traduite par G. Lee, 414.
Voss (J. H.) *Voy.* Notice.
Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique, 515.
— à la côte orientale de Sumatra, par J. Anderson, 408.
— dans l'Afrique occidentale, par W. Gray et Dochard, 759.
— au Khorasan, par J. B. Fraser, A. 51.
— dans Hawaii, la plus grande des îles Sandwich, 396.
— en Marmarique et en Cyrénaïque, par Pacho, 289.
— dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, par Gordon-Laing, 174.
— à Athènes et à Constantinople, ou Collection de portraits, vues, etc., par Louis Dupré, 537.
— (Notes d'un) fait dans le Levant, 175.
— en Italie, fait en l'année 1820, par Louis Valentin, 758.
— botanique de Fleischer, 240.
— de découvertes du capitaine King, 233.
— pittoresque dans les Pyrénées françaises, par Melling, 827.
Vrais principes (Essai sur les), relativement à nos connaissances les plus importantes, par l'abbé Gérard, 499.
Vrolik (G.), secrétaire perpétuel de l'institut royal des Pays-Bas, 857.
Vue d'Édimbourg, lithographiée, 277.
Vues et paysages des régions équinoxiales, recueillis par L. Choris, 536.

W.

Wallez. *Voy.* Négociations.
Wallmark. Försök at uplysa publiken ombeskaffenheten af tvisten, etc., 128.
Warden. *Voy.* Nominations académiques.
Weber. *Voy.* David.
Wichmann (Bourkhard). *Voy.* Nécrologie.
Wiffen (J. H.) Jerusalem delivered, etc., 416.
Welker (F. T.). Die Aeschylische, Trilogie, etc., 133.
Werner, peintre d'histoire naturelle. Atlas des oiseaux d'Europe, 153, 462.
West-India Slavery, 117.

Willoughby (R. L.). *Voy.* Nécrologie.
Woodstock or the Cavalier, 712.
Wittenbachii (Dan.) brevis descriptio institutionum metaphysicarum, 740.

Z.

Zell (C.). Legum XII tabularum fragmenta cum variarum lectionum delectu, 437.
Zschokke's ausgewählte Schriften, 136.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXX.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXVIII.

Cahier de Décembre 1825. Page 906, lignes 14 et 15, *intéresser*, lisez : *toucher*.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXIX.

Cahier de Janvier 1826. Page 275, ligne 5, supprimez le mot *par*; *ibid.*, dernière ligne, *prêter*, lisez : *donner*.

ERRATA DU TOME XXX.

*Cahier d'*Avril. Page 58, ligne 2, *Klan*, lisez : *Khan*; p. 59, l. 24, *plus connus*, lisez : *plus communs*; p. 94, l. 6, *à de si grands frais*, lisez : *à si grands frais*; p. 96, l. 26, 1814, lisez : 1824; p. 97, l. 1, effacez les quatre premiers mots de la ligne, qui sont une répétition; p. 125, l. 27, *Au peuple*, lisez : *Le populaire*; *ibid.*, l. 30, *O padre Amaro*, lisez : *Le padre Amoro*; *ibid.*, *ibid.*, *aux pères et mères*, lisez : *Le père Amoro*; p. 133, l. 21, *die Aeschylische Trilogie Prometheus*, lisez : *die aeschylische Trilogie*, *Prometheus*; p. 144, l. 20, *est adistico*, lisez : *estadistico*; p. 166, l. 7, *établi par l'Abbaye*, lisez : *établi dans l'Abbaye*; p. 196, l. 22 et suivantes, les vers pour le portrait du docteur Doublet, que l'on attribue à M. Andrieux, sont de Collin d'Harleville lui-même; p. 198, l. 10, *querelles littéraires ou critiques*, lisez : *querelles littéraires du critique*; p. 201, l. 31, *n'ont préféré la Nouvelle Héloïse*, lisez : *n'ont préféré sans doute la Nouvelle Héloïse*; p. 204, l. 5, *et Missolonghi a peut-être cessé d'exister*, lisez : *et Missolonghi peut-être a cessé d'exister*; p. 266, l. 34, *nous ne retrouverons plus*, lisez : *nous ne retrouvons plus*; p. 271, l. 12 et 13, *qu'ils ressemblent à l'audition comme sur le papier des parties etc.*, lisez : *qu'ils ressemblent à l'audition, comme sur le papier, à des parties d'alto, etc.*

Cahier de Mai. Page 337, ligne 22, *no fait*, lisez : *on fait*; p. 408, l. 8, *et l'industrie*, lisez : *et de l'industrie*; p. 419, l. 16, *l'Alcoran*, lisez : *le Coran*; *ibid.*, l. 19, *septième article*, lisez : *huitième article*; *ibid.*, l. 21, après 747-756, lisez : *et ci-dessus*, *p.* 121-126; p. 462,

6 par en bas, *Wernet*, lisez : *Werner;* p. 466, l. 31, *sauf qu'au-une idée systématique, etc.*, lisez : *sans qu'aucune idée; ibid.*, l. 33, *ppréciées*, lisez : *appréciées comme telles;* p. 473, l. 8 par en bas, *ετρ*, lisez : χεῖρ ; p. 481, l. 18, *je ne me rappelle pas de l'y avoir vu*, *sez : je ne me rappelle pas l'y avoir vu;* p. 521, l. 39, *dont les mor-eaux*, lisez : *dans les morceaux;* p. 522, l. 34, *il était plus difficile*, *isez : plus il était difficile;* p. 547, au titre, *imprimés en Russie*, lisez : *nprimés en France;* p. 559, l. 2 par en bas, *Vichmann*, lisez : *Wich-nann;* p. 563, l. 4 de la note, *iniqquant*, lisez : *indiquant.*

Cahier de JUIN. Page 690, ligne 11 de l'article sur Lord Byron, *Madame Belloc sait par cœur, Byron*, etc., lisez : *Madame Belloc sait ar cœur Byron* etc.; p. 695, l. 5, *Ce trait qui, comme, etc.*, lisez : *Ce trait, comme, etc.;* p. 700, à la pagination, 800, lisez : 700; p. 757, l. 32, *la figure*, lisez : *le figuré;* p. 818, l. 28, supprimez la particule *et;* p. 886, l. 11, LERICHON, lisez : LORICHON.

1915 4

AP
20
R53
t.30

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY